Nouveau dictionnaire d'histoire naturelle appliquée aux arts

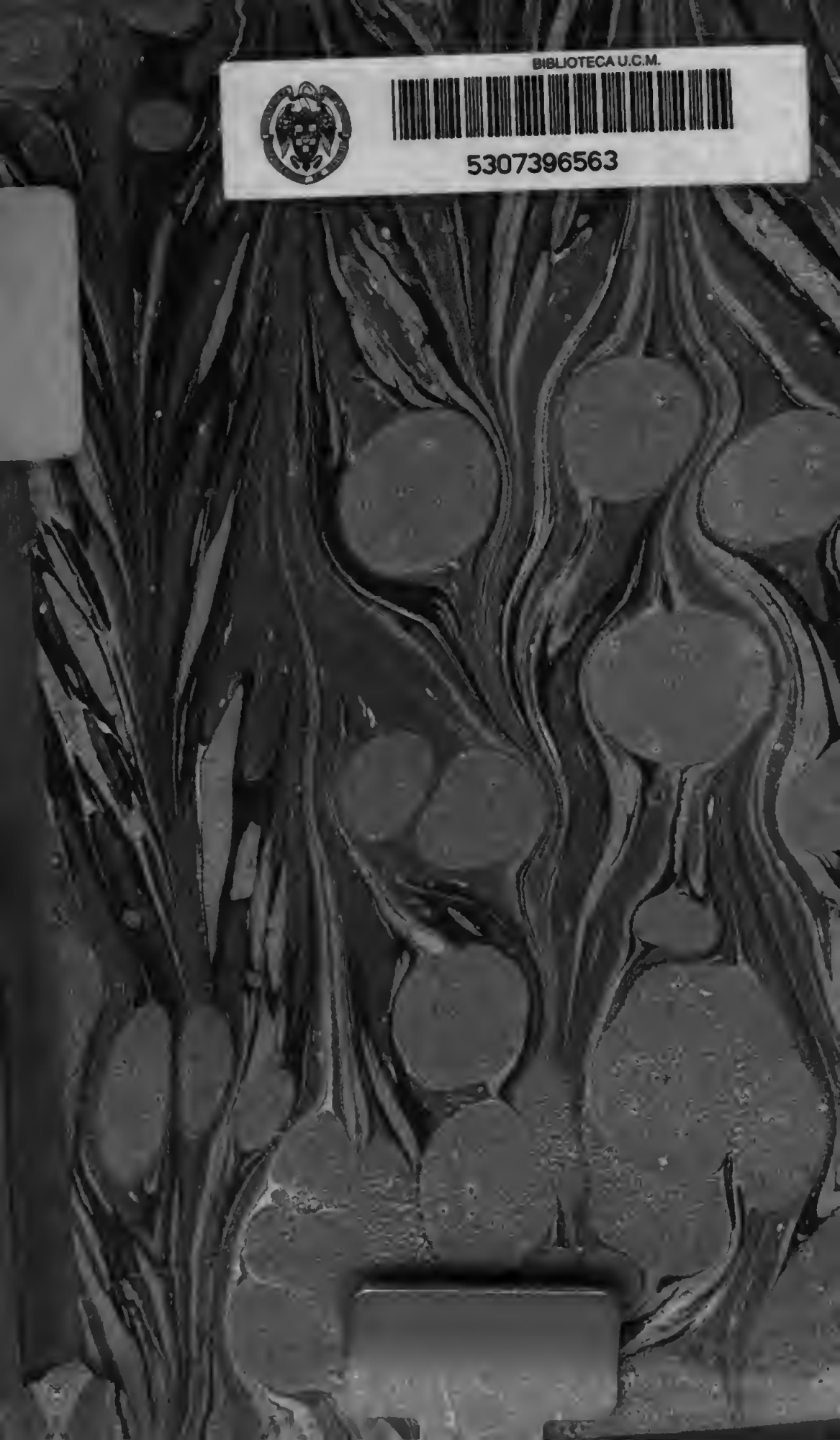
BIBLIOTECA U.C.M.
5307396563

NOUVEAU

DICTIONNAIRE

D'HISTOIRE NATURELLE.

QOT — RYZ.

X-53-217094-5

Noms des Auteurs de cet Ouvrage dont les matières ont été traitées comme il suit :

L'Homme, les Quadrupèdes, les Oiseaux, les Cétacés.	SONNINI, Membre de la Société d'Agriculture de Paris, éditeur et continuateur de l'Histoire naturelle de Buffon. VIREY, Auteur de l'Hist. naturelle du Genre Humain. VIEILLOT, Continuateur de l'Histoire des Oiseaux d'Audebert, et Auteur d'une Histoire de ceux de l'Amérique septentrionale.
L'Art vétérinaire, l'Economie domestique.	PARMENTIER, HUZARD, Membres de l'Institut national. SONNINI, Membre de la Société d'Agriculture de Paris, etc. etc.
Les Poissons, les Reptiles, les Mollusques et les Vers.	BOSC, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, de la Société Linnéenne de Londres, de celles d'Agriculture de Vérone, Caen, etc. et Inspecteur des Pépinières nationales de Versailles.
Les Insectes.	OLIVIER, Membre de l'Institut national. LATREILLE, Membre associé de l'Institut national.
Botanique et son application aux Arts, à l'Agriculture, au Jardinage, à l'Économie Rurale et Domestique.	CHAPTAL, PARMENTIER, CELS, Membres de l'Institut national. THOUIN, Membre de l'Institut national, Professeur et Administrateur du jardin des Plantes. DU TOUR, Membre de la Société d'Agriculture de Saint-Domingue. BOSC, Membre de la Société d'Histoire naturelle de Paris, etc. etc.
Minéralogie, Géologie, Météorologie et Physique.	CHAPTAL, Membre de l'Institut national. PATRIN, Membre associé de l'Institut national et de l'Académie des Sciences de Saint-Pétersbourg, Auteur d'une Histoire naturelle des Minéraux. LIBES, Professeur de Physique aux Ecoles Centrales de Paris, et auteur d'un Traité Élémentaire de Physique.

R. 102034

NOUVEAU DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE,

APPLIQUÉE AUX ARTS,

Principalement à l'Agriculture et à l'Economie rurale et domestique :

PAR UNE SOCIÉTÉ DE NATURALISTES ET D'AGRICULTEURS :

Avec des figures tirées des trois Règnes de la Nature.

TOME XIX.

DE L'IMPRIMERIE DE CRAPELET.

A PARIS,

Chez DETERVILLE, Libraire, rue du Battoir, n° 16.

AN XI — 1803.

Digitized by Google

AVIS AU RELIEUR,

Pour le placement des Figures des tomes XIX, XX et XXI.

P 1. Tome XIX..... *Page* 2
P 2..... 117
P 3..... 123
M 14....(Poissons)..... 174
P 4..... 182
P 5..... 221
P 6..... 291
P 7..... 373
P 8..... 402
P 9..... 453
P 18..... 507

P 11. Tome XX..... *Page* 6
P 12..... 46
P 13..... 90
P 14..... 122
P 16..... 136
P 17..... 186
P 19..... 211
M 10...(Crustacés)..... 275
P 20..... 349
P 21..... 442
P 10..... 491

P 22. Tome XXI..... *Page* 46
P 23..... 126

AVIS AU RELIEUR.

P 24. Tome XXI..... *Page* 162
P 25..... 204
P 26..... 248
P 27..... 305
P 28..... 311
P 29..... 359
P 30..... 372
P 31..... 428

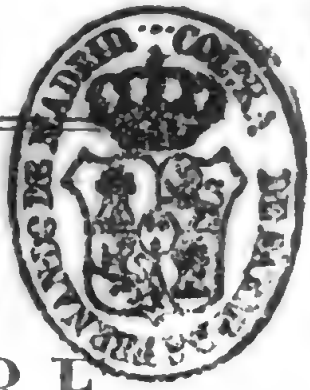

NOUVEAU DICTIONNAIRE D'HISTOIRE NATURELLE.

Q U A

QOTT-EL-BARR, nom égyptien du *zibet* (*viverra zibetha*) Voyez ZIBETH. (DESM.)

QOIMEAU, petite espèce de *butor*, qui, selon M. Salerne, se voit quelquefois en Sologne, et que l'on y connoît sous ce nom de *qoimeau*. (*Hist. des Ois.*, page 113.) Cette espèce est très-probablement la même que le *butor roux*. Voy. l'article des BUTORS. (S.)

QOUACHI, nom que porte le *coati* dans notre colonie de la Guiane. (S.)

QOUATA. Barrère écrit ainsi le nom du COAITA. *Voyez* ce mot. (DESM.)

QUABÈBE. *Voyez* CUBÈBE. (S.)

QUACAMAYAS des Mexicains; ce sont les *aras*. (S.)

QUACARA. Frisch dit que du temps de Charlemagne, la *caille* étoit connue sous cette dénomination. (S.)

QUACHAS. *Voyez* COUGGA. (S.)

QUACHI. *Voyez* COATI. (S.)

QUACHILTON. *Voyez* ACINTLI. (S.)

QUACK, nom du *bihoreau* en Flandre. (S.)

QUADRANGULAIRE, nom spécifique d'un poisson du genre OSTRACION. *Voy.* ce mot. (B.)

QUADRICOLOR (*Emberiza quadricolor* Lath., pl. enl., n° 101, fig. 2, ordre des PASSEREAUX, genre du BRUANT. *Voyez* ces mots.). Le plumage de cet oiseau, figuré dans la pl. enlum. de Buffon, sous le nom de *gros-bec de Java*, est

peint de quatre couleurs éclatantes ; la tête et le cou sont bleus ; le dos, les ailes et le bout de la queue verts ; une large bande rouge est sous le ventre et sur le milieu de la queue ; le reste du ventre et la poitrine sont d'un brun clair ou couleur de noisette. Taille du *pape ;* bec cendré brun ; pieds couleur de chair ; queue un peu étagée.

Il est à remarquer que dans la figure, le dessus de la tête et du dos est gris, et que les couvertures supérieures de la queue sont rouges. En général elle est inexacte. Buffon a fait erreur en rapportant au *quadricolor* le *gros-bec de Java* décrit par Brisson, et le *moineau de la Chine* d'Albin, qui ne sont autre que le *gros-bec* dit le *jacobin.*

Mauduyt *Encyclop. méth.*) a fait aussi une méprise en décrivant le *quadricolor* sous le plumage du *gros-bec de Java* de Brisson ; ce sont deux oiseaux très-différens, comme on peut le voir en rapprochant les deux descriptions. *Voyez* JACOBIN. (VIEILL.)

QUADRIDENT. *Voyez* au mot TÉTRAHIDE. (B.)

QUADRIE, *Quadria*, arbre à feuilles alternes, bipinnées, avec impaire, à folioles opposées, ovales en cœur, inégales à leur base, doublement dentées, à fleurs blanches, velues extérieurement, géminées et portées sur des grappes axillaires, lequel forme un genre dans la tétrandrie monogynie.

Ce genre, qui est voisin des *embothrions*, offre pour caractère une corolle de quatre pétales spathulés, concaves à leur pointe, dont trois sont recourbés et le quatrième droit ; point de calice ; quatre étamines courtes insérées dans la cavité des pétales ; un ovaire supérieur, velu, à style courbé au sommet, et à stigmate en tête.

Le fruit est un drupe ovale, uniloculaire et monosperme.

Le *quadrie* se trouve au Chili, et est figuré planche 99 de la *Flore du Pérou.* Feuillée l'a mentionné sous le nom de *nebu*, et Molina, sous celui de *guevina.* Son bois est dur et flexible, et sert à beaucoup d'usages. Les amandes de ses fruits ont une saveur agréable, et se vendent dans tous les marchés à l'instar des noisettes d'Europe, auxquelles on peut les comparer. On tire de ces amandes une excellente huile, et on en fait des dragées et autres friandises. L'écorce des fruits est astringente, et employée en médecine sous ce rapport. (B.)

QUADRISULCES, désignation générique des *quadrupèdes* dont le pied est divisé en quatre doigts. (S.)

QUADRUMANES. On donne ce nom aux animaux qui ont deux mains, comme l'homme, et deux pieds conformés

P. 1.

Desève del. Blanchon Sculp.

1. *Quadrie noisettier*
2. *Quassie amere.*
3. *Quassie simarouba.*
4. *Quamoclite tubéreuse.*

Digitized by Google

comme des mains. Tels sont les *singes*, les *makis*; ces espèces ont le gros orteil séparé des autres doigts des pieds, comme dans la main; aussi peuvent-ils empoigner également avec leurs pattes de derrière comme avec celles de devant. Cette structure est très-favorable aux habitudes qu'ont les *quadrumanes*, de grimper sur les arbres; ce sont en effet des animaux frugivores qui vivent tous dans les pays chauds. Plusieurs d'entr'eux s'attachent aussi aux branches par le moyen de leur queue qui est prenante. Dans la division méthodique, adoptée pour ce Dictionnaire, les *quadrumanes* forment le second ordre de la classe des *quadrupèdes*. Voyez les mots SINGES et MAKIS. (V.)

QUADRUPÈDES. Ce nom convient à tous les animaux à quatre pieds; ainsi les *lézards*, les *tortues*, les *grenouilles*, &c. ayant quatre pieds, sont des *quadrupèdes* comme les *chiens*, les *chevaux*, &c. Cependant on a spécialement appliqué le nom de *quadrupèdes* aux seules espèces qui produisent leurs petits vivans, et qui les allaitent; c'est pourquoi l'on a désigné plus particulièrement les animaux vivipares par les mots de *mammifères* ou *mamellifères*, c'est-à-dire *porte-mamelles*. (Voyez MAMMIFÈRE.) En effet, lorsqu'on veut comprendre dans la classe des *quadrupèdes*, les *singes*, qui ont deux bras et deux pieds, les *phoques*, les *morses*, dont les pattes de derrière sont réunies et presque soudées ensemble, et même les cétacés, tels que les *baleines*, les *dauphins* et *marsouins*, qui sont tous des animaux vivipares et qui allaitent leurs petits, le même mot n'est pas exact, puisque les cétacés n'ont pas quatre pattes, et puisque les *singes*, les *chauve-souris*, &c. ne sont pas de véritables *quadrupèdes* à la rigueur. Les *grenouilles*, les *salamandres*, les *crocodiles*, les *lézards*, les *tortues* et plusieurs autres animaux ont bien quatre pattes et peuvent être aussi appelés *quadrupèdes*; mais ils sont ovipares, ils n'allaitent pas leurs petits; ils ont d'ailleurs le sang froid, la respiration lente, le cœur à une seule oreillette, et à un seul ventricule; leur corps n'est point couvert de poils, comme chez la plupart des mammifères, qui sont toujours pourvus d'un cœur à deux oreillettes et à deux ventricules, qui ont un sang chaud, une respiration rapide, et une foule d'autres attributs particuliers. La démarche à quatre pieds des ovipares, tels que celle des *lézards*, des *tortues*, des *crapauds*, est rampante; ils se traînent sur le sol humide et dans la fange, plutôt qu'ils ne marchent; aussi les a-t-on rangés dans la classe des REPTILES. (*Voyez* ce mot.) Nous ne traiterons donc ici sous le nom de *quadrupèdes*, que des mammifères ou animaux vivipares exclusivement, qui comprennent les *singes*,

les *chauve-souris*, aussi bien que les amphibies, tels que les *veaux-marins* ou *phoques*, les *lamantins*, &c. avec le reste des animaux véritablement vivipares. (Les CÉTACÉS sont traités à leur article, bien que leurs principaux caractères d'organisation se rapportent à la classe des *quadrupèdes*.) Le *bec-d'oiseau* et l'*échidne*, quadrupèdes aquatiques de la Nouvelle-Hollande, n'ont point de mamelles apparentes, et leurs organes internes de génération diffèrent de ceux des mammifères, à la classe desquels ils n'appartiennent peut-être pas. *Voyez* le mot BEC-D'OISEAU.

Comparaison des Quadrupèdes vivipares avec les autres classes d'animaux.

Le caractère fondamental de chaque classe d'animaux dépend de la nature des lieux qu'elle habite. L'oiseau, citoyen des airs, a reçu un tempérament vif et chaud, délicat et sensible; toujours en action, toujours gai, pétulant, volage, il est plein de fougue et d'inconstance comme la région qu'il parcourt; mais les poissons, peuples froids des ondes, sont d'un naturel stupide, à cause du ramollissement de tous leurs organes, d'un caractère brute et grossier, d'un tempérament insouciant, apathique, qui ne s'occupe que des besoins les plus matériels; car toute leur vivacité se consumant en efforts physiques, ne sert qu'à les soustraire aux impressions qui viennent les frapper, elle les éloigne de tout ce qui peut ouvrir leur intelligence et perfectionner leurs facultés. Le *quadrupède*, au contraire, se tenant dans un milieu également éloigné des hauteurs de l'atmosphère et des profonds abîmes des eaux, marchant, pour ainsi dire, en possesseur et en maître sur la terre, semble aussi tenir le milieu entre ces extrêmes; il n'a ni l'ardeur et la fougue de l'oiseau, ni la stupidité brute des poissons, ni la lourde apathie du reptile, qui se traîne dans la fange; mais fixé sur un sol ferme et sec, son naturel a reçu aussi plus de consistance et de solidité. La démarche du *quadrupède*, sans avoir la lenteur de celle du reptile, n'a point la rapidité du vol de l'oiseau et la prestesse de la nage du poisson; mais elle est d'une vîtesse modérée, qui permet aux sens d'agir et aux facultés de se développer avec aisance; de là vient un plus grand perfectionnement de l'intelligence dans ces animaux. Ils sont, pour ainsi dire, les philosophes du règne animal, de même qu'ils en sont les princes ou les chefs par les différens attributs de leur organisation, bien plus parfaite et plus compliquée que celle des autres genres d'êtres vivans.

En effet, les *quadrupèdes vivipares* sont un centre auquel les diverses classes du règne animal viennent se rapporter comme au type le plus parfait ; à mesure que les organes des animaux se perfectionnent, que leurs sens se développent, que leur cerveau s'étend, que leur esprit s'éclaire davantage, ils se rapprochent de la classe des *quadrupèdes* qui est au sommet de l'échelle de gradation de tous les êtres animés, et qui marche immédiatement après l'homme. Nous sentons qu'un *quadrupède* a beaucoup plus de rapports et d'analogie avec nous, qu'un ver, un insecte, un coquillage, un poisson, un reptile, et même qu'un oiseau ; il est plus voisin de l'humanité que tout autre, s'il est permis toutefois à l'animal de se comparer à l'homme. Un *quadrupède* est à l'égard d'un *poisson* ou d'un *reptile*, ce que l'*homme* est à l'égard du *quadrupède* et de l'*oiseau ;* les facultés de l'un sont supérieures à l'autre. Dans la république des animaux, la nature a donc créé des rangs et une noblesse héréditaires ; mais à l'homme seul appartient l'empire et le droit naturel de régner, les *quadrupèdes* sont devenus les ministres de sa puissance ; fiers de servir le maître de la terre, d'approcher de sa demeure, de partager ses avantages, et de recevoir leurs alimens de sa main, les animaux domestiques ont courbé leur tête altière sous sa main caressante, tandis que d'autres espèces moins dociles sont restées indépendantes.

La classe des *quadrupèdes* est non-seulement la portion la plus parfaite du règne animal, mais elle semble même jeter des prolongemens et étendre des ramifications jusque dans les classes voisines ; ainsi, par la famille des *singes*, elle paroît vouloir atteindre à l'espèce humaine ; par les *chauve-souris*, les *polatouches*, les *galéopithèques*, et autres quadrupèdes qui voltigent, elle se rapproche des oiseaux ; les *quadrupèdes* soit cuirassés, tels que les *tatous*, soit écailleux comme les *pangolins* (*manis* Linn.), semblent se rapporter aux reptiles, tels que les *tortues*, les *lézards ;* tandis que les *quadrupèdes amphibies*, les *phoques* ou *veaux-marins*, les *lamantins*, les *vaches-marines*, tenant de la nature des cétacés, paroissent se joindre aux poissons. On pourroit même croire que les classes des animaux à vertèbres et à double système nerveux, tels que les oiseaux, les reptiles et les poissons, viendroient aboutir à la classe des *quadrupèdes*, et que celle-ci ne seroit en effet composée que de ce que les autres classes ont de plus parfait ; de sorte qu'elle en seroit comme la fleur, la partie la plus délicate et la mieux travaillée par la main de la nature. Les *quadrupèdes* sont en effet l'intermédiaire par lequel les autres animaux se rapprochent de nous. Placés immédiatement au-

dessous de l'homme et au-dessus de tous les autres êtres vivans, ils réfléchissent sur les races inférieures les rayons de la suprême intelligence dont nous sommes les dépositaires, et ils rattachent ces classes infimes à l'humanité.

De la nature des Quadrupèdes vivipares.

Toute la série des animaux ne représente dans la structure de chacun d'eux, que la longue dégradation de la nature propre de l'homme; car, en lui supposant des modifications successives, on retrouve par nuances l'organisation des *quadrupèdes* et même celle des autres classes inférieures du règne animal. En effet, le *singe*, considéré soit dans sa figure extérieure, soit dans sa structure interne, ne semble être qu'un homme dégradé; il a les mêmes membres, à-peu-près la même disposition des os, des muscles, des nerfs, des veines; le cerveau, l'estomac, les principaux viscères, sont presque entièrement semblables; la charpente du squelette, les ramifications des nerfs et des artères sont à peu de chose près les mêmes; on croiroit que cet animal est un homme imparfait, ébauché. La même nuance s'observe en comparant le *singe* au *quadrupède*, en sorte que la trame primitive de l'organisation, les principaux viscères et les appareils les plus importans pour les fonctions de la vie, sont identiques dans toutes ces espèces, et exécutent leurs fonctions de la même manière, à quelques légères variations près.

Les différences qui distinguent notre organisation de celle des *singes* et des autres animaux vivipares, sont superficielles et extérieures, comme si les parties internes, étant moins exposées aux chocs et aux impressions du dehors, avoient dû subir moins d'altérations. Aussi ce sont les membres, quelques muscles, la peau et ses productions, &c. qui éprouvent sur-tout des modifications. La main humaine, par exemple, se reconnoît dans celle du *singe*, mais elle se déforme de plus en plus chez les *makis*, les *sarigues* ou *didelphes*, chez les *hérissons*, les *ours*, dans lesquels elle n'est plus qu'une patte. Cette partie se dégrade encore davantage dans les *chats*, les *chiens*, les *lièvres*, &c. Elle s'encroûte même de sabots de corne, chez les ruminans, tels que les *brebis*, les *cerfs* et les *bœufs*. Le pied du *cheval* et de l'*âne* n'a plus de doigts séparés à l'extérieur; celui du *rhinocéros* et de l'*hippopotame* n'est qu'une sorte de pilier informe; enfin, chez les *phoques* ou les *veaux marins*, chez les *morses*, les *lamantins* et les *cétocés*, ce membre n'est plus reconnoissable; grossièrement façonné en rame pour fendre les eaux, on ne trouve plus

sous une peau coriace, épaisse que quelques rudimens osseux qui décèlent une espèce de rapport avec le bras et la main de l'homme. Les dégradations des autres parties extérieures s'opèrent à-peu-près de la même manière dans toute la classe des *quadrupèdes*.

Mais la déformation qui influe le plus sur la nature des animaux par son importance, est celle du cerveau et du système nerveux qui en dépend. En descendant de l'*homme* au *singe*, on s'apperçoit que la capacité du crâne se rétrécit, et que le museau se prolonge, à commencer depuis l'*homme nègre* jusqu'au dernier des *singes*. (Voyez les articles HOMME, NÈGRE et CRANE.) L'alongement des os de la face et le rétrécissement du cerveau s'augmentent de plus en plus en descendant toute la série des *quadrupèdes;* et ces deux états sont même proportionnels, car plus le crâne se rappetisse, plus le museau s'alonge, comme si le défaut de l'un faisoit l'excès de l'autre. D'ailleurs, la petitesse du cerveau, proportionnellement à la masse du corps, occasionne le grosissement relatif des nerfs; de sorte que la substance médullaire de la cervelle étant, pour ainsi dire, trop à l'étroit dans la cavité du crâne, est comme refoulée dans les nerfs et la moelle épinière. Il suit de-là que plus l'on descend dans l'échelle des animaux, plus leurs nerfs sont volumineux et plus leur cerveau devient petit, en même temps que leur face s'avance. Ils sont donc plus faits pour les sensations et les mouvemens dont les nerfs sont le principe, que pour la réflexion et la pensée dont le cerveau est le siége. La gueule avancée des bêtes, et leur crâne rejeté tout en arrière, semblent désigner qu'elles mettent le manger et le boire avant tout ce qui vient de la réflexion.

Si nous comparons, en effet, l'animal à l'homme, nous verrons que, toujours courbé vers la terre, la gueule tendue vers sa nourriture, le *quadrupède* n'écoute que ses appétits, ne suit que ses penchans sensuels; il est tout adonné aux sensations physiques, tout plongé dans la vie matérielle; il ne songe qu'à remplir son ventre, qu'à satisfaire ses desirs. Et comme toutes ses facultés vitales se transportent dans ses sens matériels, ceux-ci se perfectionnent d'autant plus par un continuel exercice, que les qualités morales et spirituelles se détériorent davantage par leur inaction perpétuelle; aussi les quadrupèdes ont, en général, les appétits plus violens, les sens du goût et de l'odorat plus actifs que l'homme. Comme ils s'abandonnent à leurs penchans avec toute impétuosité et sans nulle retenue, ceux-ci acquièrent un ascendant insurmontable sur toutes leurs autres facultés; de-là vient en-

core que l'animal est moins susceptible de perfectionnement moral que l'homme, car il est dominé sans cesse par tout ce qui affecte ses sens, éveille ses appétits, fait naître ses besoins ou excite ses passions.

Dans l'homme, la prépondérance du cerveau, organe de la pensée et foyer principal de l'ame, sur toutes les autres parties de son corps, le rend capable d'éclairer toutes ses démarches par le flambeau de la raison. Il peut réfléchir avant de se déterminer, lorsqu'instruit sur-tout par l'expérience de la vie et par l'éducation, il sait se conduire avec sagesse et prudence; mais la brute mue par l'instinct et l'appétit, ne se détermine que par les affections présentes. Nous vivons plus dans le cerveau; les bêtes vivent plus dans leurs sens, parce que le premier organe est plus parfait chez nous, et que les derniers sont plus actifs chez les animaux; de sorte que l'ame s'écoule principalement par les parties les plus actives de chaque espèce vivante. Aussi l'homme est-il, en général, le plus sensible des animaux, sur-tout au moral. Je n'en voudrois point d'autre preuve que celle de l'amour. Dans les *quadrupèdes*, qui sont les plus parfaits des animaux, ce n'est guère qu'une passion brute, qu'un appétit purement physique du mâle pour la femelle, une affection des organes de la génération; il n'y a nulle famille établie, nul attachement durable entre les sexes hors le temps du rut et de l'allaitement; mais dans l'homme que n'a point corrompu la licence des mœurs, règnent la pudeur, la sainte union des cœurs, la fidélité conjugale et l'attachement inviolable. De-là vient encore cette piété maternelle, si tendre et si prévoyante pour l'enfance, cette unité de la famille, qui n'est qu'une même chair et une même ame en plusieurs corps, dont le père est la tête et la mère est le sein. Quelle brute, en effet, égalera jamais l'âme d'une bonne mère? Quel jeune *quadrupède* conservera pour ses parens la même piété filiale qu'un bon fils? Le *quadrupède* devenu grand, quitte sa mère pour toujours; il devient étranger pour elle; ce n'est plus qu'une femelle de son espèce; elle-même ne voit plus en lui qu'un mâle au temps de l'amour. L'homme en qui l'éducation et la société n'a point perverti la nature, frémit en voyant couler le sang d'un pauvre animal sans défense; le seul récit des souffrances d'un être le touche de compassion; mais les *quadrupèdes* n'ont guère de pitié que pour leur propre espèce, et nous voyons aussi que les plus sensibles d'entr'eux sont les plus intelligens, ceux qui s'approchent le plus de nous, tel est le *chien*, animal fidèle et généreux, plein de zèle et d'obéissance pour son maître. De même les peines et les plaisirs d'esprit, qui sont

si vifs chez les hommes, sont presqu'entièrement inconnus aux animaux ; ils sont donc moins susceptibles d'être émus ; ils ont moins de cette ame du sentiment qui distingue l'espèce humaine, sur-tout lorsqu'elle n'est pas dépravée par la plupart de nos folles institutions et par une éducation qui ment à la nature.

Toutefois, les *quadrupèdes* sont d'autant moins privés de sensibilité purement corporelle, qu'ils manquent plus de sensibilité intérieure ou morale. Par cette raison, leurs sens sont, pour la plupart, plus parfaits et plus exercés que les nôtres, à l'exception du toucher. Celui-ci est le sens de la réflexion ; il détermine principalement le jugement ; il semble donner plus de solidité à la pensée ; on connoît encore plus exactement ce qu'on touche que ce qu'on entend ou qu'on voit ; c'est pourquoi les enfans veulent toucher tout ce qu'ils apperçoivent, pour s'assurer mieux des choses ; et les aveugles, exerçant beaucoup le tact, suppléent non-seulement par lui au sens dont ils sont privés, mais sont même pour la plupart spirituels. (*Voyez* TOUCHER et ŒIL.) L'activité des sens remplace donc, chez le *quadrupède*, la foiblesse du sentiment moral, de même que nous voyons les hommes adonnés aux plaisirs sensuels, comme ceux du goût, de l'odorat, de la génération, &c. être aussi fort peu capables d'affections morales.

Une autre cause contribue encore à l'affoiblissement des facultés des animaux, c'est le grand développement de leurs forces musculaires, principalement chez les espèces sauvages. A mesure que l'exercice fortifie les membres, et grossit les muscles, les qualités de l'esprit et les attributs de la sensibilité diminuent, comme on le remarque en comparant un robuste manœuvre, au corps épais, avec un homme de cabinet, à complexion délicate. Le premier a reçu en vigueur de corps ce que le second a en qualités de l'esprit. La brute est, toute proportion gardée, beaucoup plus robuste que l'homme, car la nature l'a plutôt conformée pour agir que pour réfléchir. En comparant donc l'homme naturel avec le *quadrupède* dans l'état sauvage, ou l'homme civilisé avec l'*animal domestique*, l'un l'emportera toujours par les attributs corporels, de même que l'autre sera bien supérieur par les attributs spirituels ; parce que la nature nous ayant formés plutôt pour faire usage de l'intelligence et de la raison, que pour agir à la manière des bêtes, elle a diminué nos forces de corps pour ajouter à celles de la pensée.

La comparaison du *quadrupède* avec l'homme, le montre bien inférieur à nous par rapport aux facultés de l'ame ;

néanmoins, en le comparant aux autres classes d'animaux, il jouit d'une grande supériorité, puisque les qualités purement corporelles augmentent en force à mesure qu'on descend davantage dans l'échelle du règne animal, car les qualités spirituelles diminuent dans la même progression. En effet, l'*oiseau* n'a déjà plus autant de rapports avec nous que le *quadrupède*. Quelque familiarité, quelque intelligence qu'on suppose à un *serin*, à un *perroquet*, ou à telle autre espèce d'oiseau apprivoisée, les qualités du *chien*, du *castor*, du *renard*, l'emporteront toujours. Nous trouvons donc moins de moyens de liaison avec les oiseaux, qu'avec les animaux à quatre pieds; ceux-ci nous semblent moins étrangers; ils nous appartiennent de plus près, et nous comprennent mieux; leurs facultés ont même plus de ressemblance avec les nôtres que celles des autres bêtes. Et après les oiseaux, nous nous trouvons avoir encore bien moins de rapports avec les reptiles, les poissons, &c. qui semblent plutôt appartenir à un autre monde et à une autre nature.

Si nous voulons donc ne nous pas compter, le *quadrupède* sera, sans contrédit, le premier parmi les animaux; ses sens sont plus développés, son organisation est plus parfaite, son intelligence plus grande et plus capable d'instruction que celle de toute autre espèce. Quelque instinct qu'on puisse accorder aux autres animaux, le *quadrupède* les surpassera toujours; car la petite somme d'instinct d'un insecte, d'un poisson ou d'un reptile, dépend principalement de leur organisation; elle est le résultat d'une mécanique subtile et profondément savante, plutôt que le fruit de la pensée et du raisonnement, au lieu que le *quadrupède* n'agit pas purement en automate; il est susceptible de connoître et capable d'apprendre, il se perfectionne; nous pouvons même lui communiquer beaucoup de connoissances, mais nous en donnons moins à l'oiseau, encore moins au reptile, au poisson, et enfin nous n'en communiquons presque aucune à l'insecte. Parce que le *quadrupède* est plus voisin de nous, aussi nous le modifions davantage, et plus les classes d'animaux s'éloignent de notre nature, moins nous avons d'empire sur eux. On pourroit penser, en effet, que le *quadrupède* est intermédiaire entre la matière grossière qui compose la bête et l'essence divine qui forme l'ame humaine, car il n'a point cette existence stupide et cette vie toute brutale des reptiles et des poissons, animaux réduits à manger, engendrer et mourir. Aussi le *lion*, le *tigre*, l'*éléphant*, le *rhinocéros*, &c. sont les princes du règne animal, et les autres *quadrupèdes* partagent leur puissance sur tous les êtres animés. Puisque la nature leur accorde

la prééminence en les douant de sens plus parfaits, de forces plus grandes et de facultés plus développées que dans toutes les autres classes, elle a voulu établir une hiérarchie entre les espèces et une subordination dans l'empire de la vie.

En perfectionnant les qualités morales et intellectuelles chez les *quadrupèdes*, la nature a dû restreindre les facultés les plus corporelles, telles que la nutrition, la génération et les autres fonctions animales. Aussi les *quadrupèdes* multiplient moins, en général, et sont moins voraces, toute proportion gardée, que les insectes, les poissons et la plupart des autres classes du règne animal. Leur existence est en revanche plus complète; ils connoissent mieux tout ce qui les environne; ils ont des relations plus étendues avec les différens objets de la terre, et les rapports mutuels qui s'établissent dans chaque espèce, sont plus intimes; ils se communiquent entr'eux des idées, par les accens naturels de la voix et par le langage d'action; ils se sentent, ils s'entendent, sur-tout à l'époque de leur saison d'amour. Le rapprochement des sexes, la naissance et l'éducation de la famille, les échanges de sentimens et de pensées si nécessaires entre les mères et les nouveaux-nés, les soins de l'allaitement, de l'incubation des petits, enfin, tout met en action les facultés morales du *quadrupède*, tandis que le reptile, indifférent pour sa progéniture, le poisson qui abandonne ses œufs au hasard des ondes, l'insecte qui périt avant la naissance de ses larves, n'ont et ne doivent avoir aucune relation de famille, ne peuvent point développer, dans un commerce mutuel, leurs idées et leurs affections; ils restent donc dans leur nature brute et imparfaite.

Il faut bien distinguer ce qui appartient à l'instinct dont chaque espèce est pourvue, des connoissances et de la somme d'intelligence que plusieurs animaux sont capables d'acquérir. (*Voyez* INSTINCT et CERVEAU.) Le premier étant le résultat de l'organisation et de la machine animale, est inné et naturel; c'est l'effet des fonctions propres à chaque espèce; de-là vient qu'il dépend de la structure seule, et non de l'éducation ou de l'institution, et c'est pour cela qu'il n'est susceptible ni de plus ni de moins de perfection. Ainsi une *abeille* construira toujours sa cellule sur le même modèle et avec la même exactitude dans tous les temps et dans tous les lieux; le *fourmilion* creusera toujours son trou conique dans le sable; l'*araignée* disposera toujours ses toiles de la même manière, les jeunes sont d'abord aussi habiles que les vieux; mais il en est autrement parmi les *quadrupèdes*. Le jeune *renard* ne connoît pas encore toutes les ruses de chasse des vieux rou-

tiers des forêts; il étudie, se corrige, puis fait mieux ensuite; il repasse en sa tête les bons tours de matoiserie qu'il voit exécuter par les plus habiles dans son métier. Il apprend à se défier des piéges où se laisse prendre la jeunesse remplie d'outrecuidance, comme disoient si bien nos ancêtres. Les *cerfs*, les *lièvres* deviennent plus rusés et plus défians lorsqu'on les chasse souvent; ils observent la marche des *chiens* qui leur font la guerre; ils cherchent à les mettre en défaut, à leur faire perdre la voie, tandis que les plus jeunes y sont pris, faute d'expérience. Il y a donc chez ces animaux une étude, une science qui s'acquiert; il faut dresser le *chien* à la chasse pour perfectionner ses qualités naturelles; l'instinct ne fait donc pas tout chez le *quadrupède;* il lui faut encore des connoissances d'acquisition, indépendamment des facultés innées et habituelles qu'il doit à son organisation. C'est cette susceptibilité de perfection qui distingue les *quadrupèdes* et même les oiseaux des autres classes d'animaux.

Les espèces à sang chaud, telles que les animaux vivipares et les oiseaux, sont douées de facultés bien supérieures à celles des autres classes. La seule chaleur du sang, qui dépend du mode de la Respiration et de la Circulation (*Consultez* ces articles.), exalte la puissance de sentir et accélère toutes les fonctions vitales; elle fait vivre avec plus de plénitude et de force. Un oiseau, toujours bouillant de vie, comparé à un froid reptile, semble être dans une fièvre chaude continue, dans un délire perpétuel; la tension de ses fibres les rend plus sensibles aux moindres impressions, tandis que le relâchement des parties, dans le reptile et le poisson, rend leur sensibilité plus obtuse. Par exemple, nous voyons qu'un organe quelconque, dans l'état d'inflammation, tels que l'œil, l'oreille, la membrane olfactive, la peau, &c. acquièrent alors un degré extrême de délicatesse pour tous les objets qui les frappent; la rougeur, la chaleur, la tension qui se manifestent, y décèlent une accumulation de vie, un afflux considérable de sang et d'humeurs, une action et une réaction continuelle des liquides et des organes solides. La puissance de vie est donc plus active dans les parties enflammées que dans toutes les autres; or, les animaux vivipares et les oiseaux sont dans un état analogue d'inflammation, par rapport aux reptiles et aux poissons. Toutes leurs facultés sont plus exaltées; elles se répandent au-dehors de l'individu, car le reptile, le poisson n'aime et ne connoît pour ainsi dire que lui seul, puisqu'il n'a nul attachement pour ses petits, nulle union avec sa femelle que dans le moment de la jouissance, nulle amitié avec ses semblables, et même nul sentiment de compassion pour

leurs souffrances; il vit tout entier en lui-même : au contraire, l'oiseau, et sur-tout le *quadrupède*, déploient leurs affections les plus tendres sur toute leur famille ; ils s'attachent souvent avec une grande fidélité à leur femelle ; ils ont une vive amitié pour leurs semblables; ils accourent pour les défendre; ils semblent se parler entr'eux, et se confier également leurs plaisirs et leurs peines, témoins les oiseaux de nos bois. Les animaux à sang froid, toujours à demi-engourdis et muets, vivent moins qu'ils ne végètent; leur existence est un état de stupeur, tandis que les races à sang chaud, toujours animées, ayant plus d'ardeur, d'ame et de sensibilité, semblent être dévorées de vie. Cette différence se remarque même dans la nature de la chair, qui est bien moins nourrie et moins substantielle chez les poissons et les reptiles, que chez les *quadrupèdes* et les oiseaux : c'est pour cela que les législateurs religieux en ont fait la distinction, la première étant du *maigre*, et la seconde du *gras*.

Cette grande vivacité des animaux à sang chaud détruiroit rapidement leurs organes, si elle étoit continuelle. Ils ont donc des momens de repos ou de sommeil qui réparent leurs pertes ; mais les animaux à sang froid demeurent toujours dans un demi-sommeil, et la plupart passent l'hiver dans l'engourdissement. (*Voyez* Sommeil.) A la vérité, plusieurs espèces de *quadrupèdes* tombent, pendant la saison froide, dans une stupeur profonde : tels sont les *loirs*, les *lérots*, les *muscardins*, les *marmottes*, le *bobak*, le *hamster*, le *souslic*, le *mongul*, les *gerboises*, les *hérissons*, les *ours*, etc. D'autres se retirent aussi dans des asyles chauds pendant l'hiver, mais ne passent pas cette saison dans un engourdissement complet, puisqu'ils font des provisions pour se nourrir : tels sont les *rats* économes de Sibérie (*mus œconomus* Pallas, et aussi les *mus alliarius*, *mus gregalis*, etc.) Tous ces animaux deviennent fort gras en automne, et ils ont même plusieurs épiploons graisseux surnuméraires dans le bas-ventre. Cette surabondance de graisse est en quelque sorte un aliment intérieur tout préparé pour la subsistance de l'animal. Lorsque la chaleur atmosphérique diminue, les organes de la vie n'étant plus aussi excités par elle, tombent dans l'affaissement, sur-tout chez les espèces d'animaux dont la complexion est molle et délicate, comme dans les rongeurs; mais les oiseaux ayant plus de chaleur naturelle que les *quadrupèdes*, parce que leur respiration est plus étendue (*Voyez* Oiseaux.), ne tombent jamais dans cette stupeur hybernale. Toutefois la chaleur excessive abat tellement les forces de quelques espèces, qu'elle les fait tomber dans un assoupisse-

ment analogue à celui que produit le froid : tels sont les *tanrecs* et les *tendracs*, espèces d'*hérissons* d'Afrique.

Il faut observer aussi que la plupart des *quadrupèdes* ont, de même que l'homme, les membres du côté droit plus nourris, plus robustes et plus actifs que ceux du côté gauche, et c'est pour cela que nous nous servons plus volontiers de la main droite, et que nous avançons toujours le pied droit avant le gauche. Si l'on y prend garde, on verra qu'il en est de même chez les bestiaux, les *chiens*, et chez d'autres espèces de *quadrupèdes*. La cause de cette inégalité de force et de grandeur de l'une des moitiés du corps, paroît produite par la manière dont les animaux se couchent ; car il est évident que le côté sur lequel l'*homme* ou le *quadrupède* se posent, étant le plus bas, les humeurs, le sang et la nourriture doivent s'y amasser plus abondamment pendant le relâchement du sommeil, que dans les membres et le côté supérieurs. D'ailleurs, la partie inférieure doit avoir plus de cette chaleur douce du lit que celle de dessus. Elle est donc plus dilatée et mieux couvée ; ainsi, elle doit prendre un plus grand accroissement que l'autre, et devenir plus active. Ne voyons-nous pas que plusieurs coquillages univalves étant toujours fixés d'un seul côté au fond de la mer, ont aussi leurs valves très-inégales, celle de dessous étant plus creuse et plus grande ; car ces animaux, d'une chair mollasse, tendent toujours à s'affaisser, ce qui n'arrive point à ceux qui peuvent changer souvent de position et se coucher également sur les deux côtés. Si l'*homme* et le *quadrupède* se couchoient toujours indifféremment sur chaque côté, la différence seroit presque insensible, et nous serions ambidextres ; mais on est plus porté à se coucher sur le flanc droit que sur le gauche. La raison en est sensible ; c'est que le foie, qui est un gros et pesant viscère, est placé dans la région droite du ventre ; il entraîne non-seulement le poids du corps de ce côté, mais encore, lorsqu'on se couche sur le flanc gauche, il comprime de toute sa masse, l'estomac et les intestins, de sorte qu'il gêne la digestion : aussi est-on plus mal couché sur le côté gauche et sur le dos que sur le flanc droit, et le Cochemar vient quelquefois de cette seule position gauche ; elle doit nuire sur-tout aux bestiaux, qui, étant herbivores et ayant un grand estomac, ont besoin de laisser étendre ce viscère de toute sa capacité.

Nous observerons encore que certains *quadrupèdes*, ayant les sens trop délicats et la complexion trop foible pour supporter l'éclat du grand jour et la chaleur du soleil, ne peuvent sortir que pendant la nuit ou dans les crépuscules du soir et

du matin : tels sont les *chauve-souris*, les *fourmiliers*, les *tatous*, les *pangolins*, les *gerboises*, les *lièvres*, et même les *ours*, les *hérissons*, les *mangoustes*, les *kincajous*, les *taupes*, les *musaraignes*, qui préfèrent les lieux obscurs à la clarté des cieux dont leurs yeux sont blessés, et qui fuient l'ardeur du jour qui les accable, parce que leurs forces s'épuisent facilement, tandis que les animaux carnivores, tels que les *hyènes*, les *chacals*, les *lions*, les *tigres*, les *léopards*, etc. recherchent les pays chauds et les endroits arides, qui aiguisent leur soif sanguinaire et la férocité de leurs appétits.

Des sens et des facultés des Quadrupèdes vivipares.

Nous avons vu que, chez les bêtes, les sens dominoient sur l'intelligence, de sorte qu'elles devoient plutôt se conduire suivant les affections charnelles que selon l'esprit. Leurs sens ont en finesse ce que notre entendement a reçu en étendue et en force. Par exemple, l'odorat du *chien* est peut-être mille fois plus parfait que le nôtre; l'ouïe du *lièvre* surpasse aussi beaucoup la nôtre; le goût est plus délicat chez le *singe* que chez la plupart des hommes, et la vue du *lynx*, du *chamois*, est infiniment plus perçante que la nôtre : mais le tact est le seul sens par lequel nous surpassons extrêmement les *quadrupèdes*. En effet, la main du *singe* n'est pas aussi bien conformée et aussi délicate que celle de l'*homme*, et les pattes des autres espèces ne lui sont nullement comparables, car les unes sont couvertes d'un cuir calleux et de poils épais ou encroûtées d'une corne. A la vérité, les lèvres et la bouche du *cheval*, et sur-tout la trompe de l'*éléphant*, peuvent suppléer au tact de la main; mais les autres animaux sont entièrement privés de cet avantage. Les grandes membranes nues des ailes et des oreilles des *chauve-souris* ont une sensibilité particulière et un tact léger qui leur fait reconnoître aisément la forme des corps environnans, même sans le concours des autres sens. Il paroît que la queue prenante et nue en dessous des *sapajous*, des *didelphes* ou *philandres*, des *coendous*, et qui sert à les retenir après les branches des arbres, est une sorte de main dont le tact est grossier. La queue molle et plate du *castor* est aussi un instrument utile pour battre la terre lorsque cet animal construit ses digues. La délicatesse de la peau dans la femme et les autres femelles d'animaux, rendant leur tact plus parfait, est peut-être l'une des causes du développement toujours plus précoce de leur intelligence que celle des mâles.

Chez les animaux ongulés, la peau est plus dure et plus

épaisse que chez les *quadrupèdes à doigts divisés;* c'est ainsi que les ruminans, les solipèdes, ayant moins de délicatesse dans le toucher, sont aussi plus stupides que les autres. En général, les *quadrupèdes* sont pourvus de peaux d'autant plus épaisses, qu'ils sont plus inférieurs dans l'échelle de l'organisation. C'est ainsi que les espèces nommées *pachydermes* par Aristote, à cause de l'épaisseur et de la rudesse de leur peau (telles que les *cochons*, les *rhinocéros*, les *hippopotames*), sont plus brutes que les autres. Les races amphibies, dont le cuir n'est pas moins grossier, et les cétacés, qui ont non-seulement un cuir extrêmement épais, mais encore une couche épaisse de lard au-dessous, sont aussi les plus stupides de tous les animaux vivipares : au contraire, la peau fine des rongeurs et des frugivores les rend plus spirituels en quelque sorte, plus vifs et plus éveillés, parce que leur sensibilité est d'une activité bien supérieure à celle des autres espèces.

Le goût, qui est une sorte de toucher très-intime, paroît être plus vif chez les espèces carnivores, mais plus délicat et plus capable de choix parmi les herbivores, à cause de la multitude des plantes dont ils ont besoin de discerner les saveurs. Ce sens est l'un des plus actifs dans le *quadrupède*, et celui qui influe le plus sur l'instinct; car il n'a pas la même influence chez les oiseaux, les reptiles et les poissons, qui n'ont point la langue et les autres parties de la bouche aussi délicatement organisées. Les *singes*, les *makis* et plusieurs autres animaux frugivores, ont un goût approchant de la finesse du nôtre, car ils savent fort bien discerner la saveur des fruits. Dans les rongeurs, comme parmi les *lièvres*, les *rats*, les *écureuils*, le sens du goût paroît être assez développé; mais chez les animaux sans dents, tels que les *fourmiliers*, les *pangolins*, la langue cylindrique, extensible, étant toujours gluante d'une humeur épaisse pour arrêter les *fourmis* et autres insectes dont ils tirent leur nourriture, le sens du goût doit être fort obtus. Les espèces qui, comme le *cochon*, le *rhinocéros*, l'*hippopotame*, l'*éléphant*, se vautrent dans les lieux fangeux, cherchent les racines et les tendres tiges des arbustes, des roseaux, ne paroissent pas avoir un goût fort délicat; plusieurs d'entr'eux se repaissent même de substances qui nous semblent extrêmement dégoûtantes. Au reste, tout étant relatif, il se peut que le *pourceau* trouve des saveurs agréables et variées dans la matière fécale, que repoussent les autres animaux, comme on voit certains hommes abhorrer le même fromage qui paroît délicieux au palais d'autres personnes. Enfin, les animaux amphibies étant naturellement

voraces et goulus sans choix, paroissent avoir un goût peu développé. Il semble donc que ce sens se perfectionne d'autant plus dans les animaux, qu'ils sont plus élevés dans l'échelle de l'organisation, et plus voisins de l'espèce humaine. Cet effet est peut-être dû au développement dans le même progrès du sens du toucher, puisque le goût n'est qu'une espèce de tact très-délicat pour les saveurs.

Les animaux les plus parfaits après l'homme, qui ont le sens du goût beaucoup plus développé, sont en effet ceux qui peuvent le plus faire usage du toucher; tels sont les *singes*, les *makis*, les *chauve-souris*, les *rongeurs* et même les *carnivores*. La plupart d'entr'eux se servent de leurs pattes de devant pour tenir leur aliment, ou même pour le porter à leur bouche; aussi presque tous sont pourvus de clavicules, ou tout au moins en ont des rudimens. Leurs doigts sont bien séparés et munis d'un onglet qui n'emboîte pas l'extrémité du pied ou de la main comme chez les *ruminans* et les *solipèdes*. Les animaux onguiculés tirent donc plus d'usage de leurs pattes antérieures que les ongulés, parce qu'ayant des clavicules pour la plupart, ils peuvent tourner le *bras* en dehors ou en dedans, le porter à leur gueule, et, à l'aide de leurs doigts séparés, flexibles, saisir ou retenir en quelque manière tous les objets; mais les animaux ongulés, tels que les *ruminans*, les *solipèdes*, les *cochons*, les *rhinocéros*, les *amphibies*, ayant des pieds sans doigts bien séparés et étant privés de clavicules, ne peuvent faire usage de leurs pieds que pour cheminer seulement. Il y a donc un rapport entre la perfection du goût et la perfection du toucher parmi les animaux. Toutefois, il faut remarquer que la véhémence de l'appétit donne au goût une plus grande intensité, sans lui communiquer plus de délicatesse. Il est certain, au contraire, que le goût devient plus délicat à mesure que la faim est moins grande, tandis que dans une faim extrême le goût moins fin est cependant plus intense; de là vient que les animaux les plus goulus et les plus affamés sont peu difficiles sur le choix de leurs alimens, et que tout leur semble bon, tandis que les espèces plus tempérantes ont plus de finesse dans ce sens.

Il en est à-peu-près de même de l'odorat, qui est un avant-goût des saveurs. Ce sens n'est relatif qu'à la nourriture dans l'animal; il ne paroît nullement appercevoir tout ce qui n'est pas un aliment et qui ne réveille pas en lui des idées d'appétit. Un *bœuf* ne s'arrête point à l'odeur agréable d'une belle prairie en fleur; il ne cherche qu'à paître. Il ne faut point assaisonner d'aromates, de sauces de bon goût la chair qu'on donne aux *chiens* et aux *chats*. Tous ces animaux ne parois-

sent point flairer comme nous les odeurs agréables, bien que leur odorat soit beaucoup plus fin et plus étendu que le nôtre. En effet, on sait combien le *chien* a de délicatesse dans ce sens, puisqu'il suit à la piste des animaux très-éloignés, et qu'il découvre si facilement leurs traces. On rapporte qu'un *chien* d'Altenklingen vint chercher son maître jusqu'à Paris, qui est éloigné de plus de cent lieues de cette ville, et sut le découvrir dans la foule. Cependant son maître étoit venu en poste dans l'espace de trois jours, et ne pouvoit pas avoir laissé sur la route des corpuscules bien abondans. Rien n'égale la sagacité des carnivores pour découvrir leur proie; les *hyènes*, les *chacals*, les *loups*, les *renards*, sont les plus habiles d'entre eux, car les *lions*, les *tigres*, les *léopards*, les *panthères*, les *lynx*, ayant un museau court comme les *chats*, ne sentent pas aussi facilement les émanations de leur proie que les précédens; aussi ne la suivent-ils jamais à la piste, mais tapis dans les broussailles, ils l'attendent au passage, et l'arrêtent du premier bond. Tous les animaux qui ont un museau fort alongé sont doués d'un odorat très-fin, parce que leur membrane olfactive se déploie largement sur les différens cornets du nez et jusques dans les cavités du crâne, comme on le remarque chez les *cochons*, les *éléphans*, les *rhinocéros*, les *chevaux*, &c. C'est aussi par le moyen des *cochons* qu'on découvre des truffes sous terre. La trompe de l'*éléphant* est un instrument olfactif admirable qui avertit ce grand animal des qualités bonnes ou mauvaises des corps et perfectionne aussi ses connoissances par la délicatesse de son toucher.

Comme les animaux ont le museau d'autant plus alongé qu'ils s'éloignent davantage des races les plus perfectionnées, l'odorat acquiert chez eux suivant la même proportion beaucoup de force et de vivacité, à l'exception des cétacés dont le nez est mal conformé pour flairer les odeurs. Quelle sensibilité d'odorat ne faut-il pas aux herbivores pour distinguer la plante nourrissante de l'herbe vénéneuse? L'habitude de flairer les alimens développe encore plus ce sens et le besoin de nourriture l'aiguise. Toutefois il faut distinguer ici, comme dans le goût, le degré d'intensité ou la force de l'odorat, de sa délicatesse et de sa variété; car plus ce sens est fort et étendu, comme dans les animaux, moins il est capable de juger de diverses odeurs; c'est ainsi qu'un *chien* qui flaire très-bien sa proie est indifférent aux odeurs suaves de la rose, de l'œillet, de la violette, ou de telle autre émanation. Au contraire, l'homme qui apperçoit toutes ces différentes senteurs ne peut reconnoître celles qui frappent le nez du *chien*. Les sauvages, les nègres, accoutumés à vivre à la manière des

brutes, acquièrent peu à peu, par l'habitude, une grande étendue d'odorat et parviennent même à découvrir à la piste un homme ou un animal; mais ils n'ont point comme nous cette même finesse de sens pour les odeurs délicates et agréables. Ils flairent, mais ne jugent pas les odeurs; de même qu'ils ont plutôt de l'appétit que du goût; c'est pour cela qu'ils se conduisent de même que les bêtes, non par choix et raison, mais par une impression brute et tout animale.

Il est encore un autre genre d'odeurs sur lesquelles nous sommes bien plus ignorans que les *quadrupèdes*: telles sont les odeurs vénéneuses que répandent presque tous les mâles à l'époque du rut. Dans notre espèce, il y a sans doute une odeur d'*homme* et de *femme* qui agit sur les sexes, mais elle est peu sensible: tandis qu'elle est très-violente dans beaucoup d'animaux; témoins le *bouc*, la *civette*, le *putois*, le *porte-musc*, &c. Ainsi en frottant son soulier contre la vulve d'une *chienne* en chaleur, on peut se faire suivre d'une foule de *chiens*. Ces odeurs imprègnent même la chair des *quadrupèdes* et la rendent si désagréable au goût, qu'on ne peut pas manger celle du *taureau*, du *verrat*, &c. Nous verrons plus loin, dans cet article, quels sont les organes destinés à sécréter ces humeurs odorantes.

La plupart des *quadrupèdes* étant pourvus d'oreilles longues qui leur servent de cornets acoustiques, et leurs besoins exigeant continuellement le secours de l'ouïe, soit pour éviter leurs ennemis, soit pour découvrir leur proie, soit pour distinguer les différens cris de chaque espèce, cette longue habitude doit beaucoup perfectionner ce sens. Aussi entendent-ils de plus loin que nous, et d'ailleurs, la position de leur tête, toujours penchée vers la terre, est plus favorable pour appercevoir le bruit, que la position droite et relevée de la tête chez l'homme. En effet, le bruit se dissipe facilement dans les airs à une médiocre élévation, tandis qu'il est plus fort à la surface du sol. Mais l'ouïe chez le *quadrupède* a de même que les autres sens plus d'intensité que de délicatesse; il entend les bruits, sans comprendre la mélodie des sons, aussi bien que l'oiseau dont l'oreille est musicale. L'animal distingue très-bien les accens, les cris et toutes ces voix soudaines que les émotions de l'ame dictent aux *quadrupèdes*, telles que celles de la plainte, de la terreur, de l'amour, du desir, &c. Mais il n'apperçoit nullement les rapports des sons entr'eux, les combinaisons savantes de l'harmonie; il ne saisit point le charme de la musique. Le chien ne comprend même pas les mots articulés; il les entend comme des bruits; il les reconnoit comme des accens; il se fie au ton de la voix plus qu'au sens

de la parole; il n'apprend pas le langage, mais l'expression; il ignore les langues française, anglaise, allemande, &c., mais il devine ce qu'elles veulent exprimer, en considérant le ton, la manière, le geste de celui qui parle. Il lit les volontés de son maître dans l'expression de sa figure, aussi bien que dans l'accent de sa voix.

Comme les animaux les plus foibles sont aussi les plus timides, et cherchent avec le plus de soin à se soustraire à leurs ennemis, ils font plus d'usage de leur ouïe qu'aucun autre, et l'ont aussi plus parfaite; témoins les *lièvres*, les *lapins*, les *gerboises*, les *rats*, les *taupes*, les *gazelles*, &c. Les espèces qui ont la vue perçante, ont l'ouïe beaucoup plus foible que les espèces à demi aveugles. Ainsi, les *chauve-souris* ont de grandes oreilles; les *rhinocéros*, les *hippopotames*, les *tatous*, les *taupes*, le *zocor* qui ne peuvent bien voir que dans le crépuscule, entendent le moindre bruit, tandis que les *lynx*, les *chats*, les *lions*, les *tigres* dont la vue est puissante, même pendant la nuit, ont des oreilles courtes et une ouïe moins parfaite que les précédens, de sorte que la foiblesse d'un sens fait la force de l'autre. Ainsi les aveugles acquièrent ordinairement une ouïe délicate, et les sourds, exerçant beaucoup leur vue pour remplacer le sens qui leur manque, mettent en quelque sorte leurs oreilles dans leurs yeux.

Dans les *quadrupèdes*, la vue est comme l'ouïe et leurs autres sens; elle a plus d'intensité que de délicatesse, tandis qu'on remarque souvent le contraire dans l'homme. Si nous appercevons les objets moins distinctement que l'animal, et à un moindre éloignement, en revanche nous observons mieux l'harmonie des formes, la beauté ou la laideur des traits, la finesse des nuances, la dégradation des teintes et des ombres; toutes choses auxquelles l'animal ne fait nulle attention. Sa vue est toute physique; mais il se mêle des sensations morales à la nôtre.

Les espèces de *quadrupèdes* qui se tiennent sur les montagnes et dont la course est rapide, vagabonde, comme les *bouquetins*, les *chamois*, les *gazelles*, &c., ont une vue presbyte, ou voient mieux de loin que de près; au contraire, les races lentes et pesantes des vallées, telles que les *cochons*, les *tapirs*, et même les *ours*, les *paresseux*, les *fourmiliers*, sont myopes et voient mieux de très-près. Les animaux qui voient de nuit, sont offusqués de l'éclat du jour, parce que leur vue est trop sensible à la lumière. En effet, un homme qui, sortant d'un lieu éclairé du soleil, entreroit tout-à-coup dans un endroit sombre, s'y trouveroit aveuglé; mais s'étant habitué peu à peu à l'obscurité, il parviendroit ensuite à y voir assez

clair, et s'il sortoit de son réduit ténébreux pour se présenter au grand jour, il ne pourroit plus en soutenir l'éclat et ne verroit rien en plein midi, tandis qu'il appercevroit beaucoup mieux pendant la nuit. Il en est de même des animaux nocturnes. C'est un excès de sensibilité qui rend leurs yeux incapables de supporter l'éclat du grand jour. Nous ne pouvons sentir tout ce qui agit trop vivement sur nos organes. C'est ainsi qu'un bruit assourdissant pour nous, sera convenable à une oreille dure, et un son qui ne nous blesse pas, peut être extrême pour un animal qui a l'oreille très-fine, comme la *taupe*, le *lièvre*, &c. Le *zemni* (*mus typhlus* Linn.), et le *zocor* (*mus aspalax*), ont des yeux extrêmement petits; le premier est même entièrement aveugle, mais son ouïe est très-fine.

Tous les *quadrupèdes* n'ont donc pas un égal degré de force dans leurs sens. Les *singes*, par exemple, ont le goût fin et le tact délicat; les *chauve-souris*, les *taupes*, les *rats-taupes* (*mus typhlus* Linn.), les *lièvres*, les *tatous*, les *hippopotames*, &c., chez lesquels la vue est foible, et même nulle dans diverses espèces, ont l'ouïe prompte et étendue; les *chats*, les *lynx*, les *tigres*, ont, à la vérité, l'odorat assez foible; mais leur vue est très-perçante. Les *chiens*, les *ours*, les *hérissons*, les *hyènes*, les *cochons*, les *éléphans*, &c., ont l'odorat fort développé; mais plusieurs d'entr'eux ont la vue foible et le goût fort grossier. Il n'arrive jamais que les cinq sens soient tous également parfaits; au contraire ils varient suivant la nature et le genre de vie de chaque espèce. En général, les sens des animaux sont plus actifs et plus forts que ceux de l'homme; et c'est pour cela même qu'ils n'en ont point la délicatesse, parce que l'une de ces propriétés exclut l'autre. Or, c'est principalement la délicatesse des sens qui nous fait appercevoir les qualités particulières et détaillées des objets, puisque la force des sensations n'en indique seulement que les masses et les traits principaux. Il suit de là que nous pouvons mieux comparer et connoître, tandis que les animaux n'ont que des apperçus. Ils n'apperçoivent les choses que par les sens: nous les observons par les sens et par la pensée.

Il en est de même des mouvemens et de la force corporelle, car les *quadrupèdes* sont en général plus robustes et plus capables d'agir que les hommes; et les plus exercés d'entre nous, sont aussi les plus brutaux pour l'ordinaire et les moins susceptibles de perfection intellectuelle, parce que toutes les puissances de la vie sont employées dans leurs muscles. Les sauvages qui n'exercent que leurs forces de corps, deviennent d'autant plus vigoureux qu'ils ont moins d'intelligence;

c'est ainsi qu'ils se rapprochent de la nature des brutes ; car elles sont destinées à l'action et non à la réflexion. Leur tempérament est athlétique et musculeux, si on veut le comparer au nôtre; c'est aussi pourquoi les *quadrupèdes* ont moins de maladies que nous ; l'exercice étant le remède le plus salutaire de la médecine, et l'on observe que les hommes d'une vie dure et laborieuse, comme les soldats, les ouvriers, les voyageurs, &c., jouissent ordinairement d'une santé inaltérable et d'une longue vie.

L'habitude d'exercer ses forces dès le plus jeune âge, communique aux animaux une vigueur bien supérieure à celle de notre espèce. Néanmoins, la force dépend beaucoup des nourritures. Ainsi, les carnivores sont plus robustes que les herbivores, parce que la chair nourrit plus abondamment que les végétaux. Il étoit nécessaire d'ailleurs que les animaux vivant de chair, pussent vaincre leur proie; la nature a donc rendu les herbivores plus foibles. A la vérité, un *bufle*, un *éléphant*, peuvent très-bien se défendre contre le *lion*, ou le grand *tigre*, mais ils n'ont pas l'extrême agilité de ces tyrans des forêts ; leurs défenses ne sont pas aussi avantageuses que les griffes et les dents de leurs agresseurs, et ils manquent de cette ardeur de courage, de cette soif de sang qui animent ces redoutables carnivores. Un *loup* enragé, une *hyène* enivrée de carnage, auront bientôt porté l'épouvante et la mort dans un troupeau de paisibles herbivores; la prestesse du saut du *lynx*, du *caracal*, l'attaque intrépide de l'*ours*, la hardiesse du *chacal*, la ruse du *renard*, l'instinct sanguinaire des *fouines*, l'appétit vorace des *gloutons*, triomphent aisément du naturel doux des autres animaux ; cependant, ces mêmes herbivores sont plus robustes, toute proportion gardée, que les hommes civilisés. Qui de nous a seulement l'agilité du *lièvre* à la course, loin d'égaler celle du *cerf*, des *gazelles*, du *bouquetin* ? Je ne parle point de la nage des *loutres* et des *phoques*, du saut des *gerboises* et des *kanguroos* ; ni de la facilité qu'ont les *taupes*, les *blaireaux*, les *lapins* à creuser la terre ; ni de l'habileté des *singes* pour grimper sur les arbres; ni du voltigement des *galéopithèques*, ni du saut parabolique des *taguans*, des *phalangers volans*, et moins encore du vol des *chauve-souris* ; ces avantages sont dus à la conformation de chaque espèce, cependant, ils annoncent beaucoup de vigueur musculaire. Ce qui déguise la foiblesse de l'homme, relativement aux animaux, c'est, outre les ressources de son esprit et ses instrumens, la facilité qu'il a de réparer promptement ses forces perdues. Un *bœuf* épuisé de fatigue a besoin de plusieurs semaines de repos pour se rétablir ; quelques jours suffisent à

l'homme, parce qu'il prend des alimens plus restaurans que l'animal; c'est encore par cette cause que l'espèce humaine peut engendrer en toute saison, tandis que la brute n'a qu'une époque fixée pour le rut.

D'ailleurs, la force des *quadrupèdes* n'est pas proportionnelle à leurs masses, car les plus petites espèces sont relativement plus robustes que les grandes races. Comme elles emploient moins de force pour faire mouvoir leur propre masse, elles en disposent davantage pour les objets extérieurs; aussi, la *souris* est, toute proportion gardée, bien plus robuste que l'*éléphant*. En outre, la petitesse des membres donne plus d'unité, plus de solidité au corps, et les fibres étant plus courtes se contractent plus promptement et plus fortement. De là vient que les mouvemens sont plus rapides et plus multipliés dans les petites espèces d'animaux, tandis que les grosses machines ne se meuvent qu'avec de grands efforts.

Mais c'est principalement au temps du rut que se développe la vigueur des muscles, et que les animaux montrent plus de courage. On n'ignore pas combien la castration leur enlève de force, et combien elle détériore leurs qualités naturelles. (*Voyez* l'article MUSCLES.) *Consultez* aussi les mots CASTRATION, EUNUQUE.

Les défenses et les armes des *quadrupèdes* sont principalement les dents, les griffes et les cornes. Le jeune *taureau*, avant même que ses cornes soient sorties, sait déjà frapper de la tête. Le *chevreau* et l'*agneau*, encore sans défense, savent déjà s'y prendre d'une façon différente pour s'attaquer, parce que les cornes ne sont point placées de la même manière dans l'une et l'autre espèce. Les animaux onguiculés ont tous des griffes. Celles des *lions*, des *tigres*, sont rétractiles et fort pointues, comme celles des *chats;* aussi ces espèces s'en servent comme d'armes redoutables. Les ongulés, tels que les ruminans, les solipèdes, &c., peuvent se défendre par des ruades ou des coups de pied; d'ailleurs, la plupart des ruminans, sur-tout les mâles, sont armés de cornes. La *girafe* en a deux courtes, mais les *cerfs*, les *élans*, les *rennes*, les *daims*, en ont de grandes, de larges et fort rameuses, qui tombent et repoussent chaque année. (*Voyez* CERF.) Elles sont d'abord molles et couvertes d'une sorte de duvet, et croissent sur-tout par leurs extrémités; mais elles se durcissent ensuite et se dessèchent. Les autres ruminans ont des cornes creuses, formées de cornets emboîtés et superposés. Elles ne tombent point et s'accroissent chaque année par la racine. (*Cherchez* le mot CORNE.) Elles ne sont jamais rameuses. Les genres des *bœufs*, des *chèvres*, des *gazelles*, des *brebis*, en sont tous pourvus. Il est

encore d'autres espèces de cornes formées par une agrégation de fibres analogues à des poils; telle est la corne que le *rhinocéros* porte sur son nez et dont il se sert pour arracher de terre les racines, les arbustes, et fendre le tronc des jeunes arbres qu'il mange comme de la paille. Les *éléphans* sont armés de deux longues dents incisives supérieures, appelées *défenses*, avec lesquelles il peut percer et vaincre ses ennemis, indépendamment de sa trompe qui, mobile en tous sens et semblable à un bras vigoureux, renverse et écrase tout ce qui s'oppose à son passage. Les *lamas* n'ayant aucune arme, lancent sur leurs ennemis une salive dégoûtante et âcre; plusieurs animaux du genre des *mouffettes*, des *putois*, exhalent des vapeurs empestées qui font quitter prise à leurs ennemis les plus acharnés. L'*ours* attaqué, se dresse sur ses pattes et frappe à grands coups de poings ou embrasse son adversaire jusqu'à l'étouffer. Les *hérissons*, les *porc-épics*, se mettent en boule et ne présentent que des pointes à leurs agresseurs. Les *tatous*, couverts d'une cuirasse osseuse, se roulent de même. Les *sangliers*, les *tajaçus*, les *babyroussas*, sont armés de canines longues et retournées en haut, et avec lesquelles ils peuvent éventrer les *chiens* d'un coup de boutoir. Les *dugongs* et les *vaches marines* sont pourvus de très-grosses dents incisives à la mâchoire supérieure, et ils s'en servent avec adresse contre leurs ennemis.

D'autres espèces, telles que les *renards*, rendent, lorsqu'on les poursuit, leur urine mêlée d'une odeur dégoûtante, qui rebutent ceux qui les chassent; plusieurs animaux à qui la nature n'accorda aucune arme naturelle, cherchent à se défendre de plusieurs manières, soit en épouvantant leurs ennemis par des cris, soit en grimpant sur les arbres, en sautant, en creusant la terre, en déroutant ceux qui les poursuivent, en se cachant dans les eaux, en voltigeant, et enfin à force de ruses, de soins, de prévoyance, en se préparant des retraites obscures, des asyles sûrs, par mille moyens impossibles à énumérer. Les *singes* se défendent avec des bâtons, des pierres; ils lancent même leur urine et leurs excrémens aux hommes qui les attaquent. Les *didelphes* cherchent les antres des forêts, se suspendent aux branches d'arbres, avec leur queue prenante. Les *rats desmans* se bâtissent de petites cabanes au bord des étangs et des fleuves. Les *tatous*, les *hérissons*, les *marmottes*, les *blaireaux*, les *taupes*, et une foule d'autres espèces, se creusent des asyles souterrains. Chaque genre enfin a son industrie propre pour échapper à ses persécuteurs et conserver sa vie.

Chaque famille de *quadrupèdes* a des allures particulières;

ce sont autant de nations distinctes. Les *singes* grimpent sur les arbres des tropiques, vivent de leurs fruits et prennent mille postures singulières. Les espèces qui voltigent, comme les *chauve-souris*, les *roussettes*, se tiennent dans les lieux ombragés, et n'en sortent que pendant le crépuscule, pour atteindre au vol les insectes nocturnes. Les races demi-carnivores, telles que les *blaireaux*, les *mangoustes*, les *taupes*, les *hérissons*, les *sarigues*, les *belettes*, restent cachées pendant le jour, s'avancent avec lenteur et par détour, n'exercent leurs rapines que dans l'ombre, sont cauteleuses et adroites; mais les bêtes féroces armées de dents et de griffes acérées, attaquent ouvertement leur proie, en triomphent par la force et l'agilité. Les rongeurs, race timide à démarche sautillante, au chanfrein arqué, minent sourdement toutes les productions végétales, amassent des magasins, et se cachent en hiver dans de chaudes habitations. La famille des *quadrupèdes* cuirassés, tels que les *tatous*, les *pangolins*, et même les genres des *fourmiliers*, sont des animaux presque sans dents, doux et tristes, qui se creusent des terriers, sortent de nuit avec précaution, butinent en silence, et roulés en boule dorment pendant la chaleur du jour. Au contraire, les ruminans au pied fourchu, à la tête armée de cornes, broutent paisiblement la riche parure des collines, et se tiennent ordinairement en famille; tandis que les *quadrupèdes* grossiers à peau épaisse (nommés *pachydermes* par Aristote), tels que les *cochons*, les *rhinocéros*, les *éléphans*, &c., se roulent dans les fondrières marécageuses, déterrent les racines des végétaux aquatiques et s'engraissent dans l'insouciance. Les amphibies, comme les *veaux-marins* ou *phoques*, les *lamantins* et les *cétacés*, aux pieds en forme de nageoires, s'élancent en troupes dans les eaux, attaquent les poissons, ou se nourrissent des herbages qui naissent sur les bords de la mer et des fleuves.

Ces familles sont aussi douées particulièrement d'un tempérament distinctif, car les *cétacés* et les *amphibies* sont d'une complexion très-pituiteuse; leur chair épaisse est grasse et molle; ils ont un gros ventre, et sont d'un naturel pesant, d'un caractère peu sensible. Il en est de même des *quadrupèdes* à peau épaisse, ou des bêtes brutes appelées *pachydermes*. Les *ruminans* tiennent du tempérament sanguin et du musculeux. La famille des *cuirassés* et *édentés* est d'une nature débile et un peu triste, qui tient du flegmatique et du mélancolique. Les *rongeurs* sont d'un tempérament mêlé de sanguin et de nerveux; ils sont vifs et délicats, comme les personnes de cette constitution. Le caractère bilieux, à fibres sèches et tendues, domine dans les animaux carnivores. Leur

courage, leur vigueur de membres, leur soif de sang et l'habitude de vivre de chair, dépendent principalement d'une semblable complexion; aussi remarque-t-on que ces animaux ont une bile abondante et très-amère, qui stimule avec violence leur système nerveux intestinal, et leur communique ces passions impétueuses et cet appétit véhément qui les distinguent. Le tempérament des *singes* et des autres *quadrupèdes* grimpeurs, se caractérise principalement par l'état grêle et irritable de leurs fibres; semblables à ces personnes maigres, fluettes, délicates, leurs mouvemens sont prompts, multipliés; leur naturel est vif, inconstant, inégal; nés grands imitateurs, ils gesticulent très-bien avec une affectation ridicule.

Pour peu que l'on considère la classe entière des animaux vivipares, depuis les *cétacés* jusqu'aux *singes*, on observera une transition et un développement graduel dans l'organisation. Prenons un *cétacé*, un *dauphin*, pour exemples. En supposant que la nature dégage davantage ses membres, ses extrémités inférieures, arrondisse sa tête et raccourcisse son museau, elle formera un *veau-marin*. En développant encore plus toutes les parties, en alongeant les pieds, en formant la conque externe de l'oreille, elle approchera de la figure d'un *hippopotame*, d'un *tapir*, d'un *cochon;* un troisième effort de développement amènera la forme du *cheval* ou du *bœuf*. Si nous poursuivons cette gradation, nous verrons l'estomac, si vaste dans les familles précédentes et les *ruminans*, se rétrécir déjà dans les *fourmiliers* et les *tatous;* les doigts commencent à se séparer, à se diviser; les pattes antérieures ont plus de liberté dans leurs mouvemens; le museau se raccourcit et le cerveau grossit; comme on le remarque en remontant dans la famille des *rongeurs*, dans celle des *carnivores;* enfin on arrive, en suivant ces développemens, à la famille des *singes*, immédiatement placée au-dessous de notre espèce.

Ces transitions visibles nous dévoilent le plan de la suprême puissance du créateur qui marche sans cesse du simple au composé. Ainsi le *cétacé* est comme l'embryon du *quadrupède;* ce dernier a les premiers rudimens du *singe*, qui est à son tour la pâte élémentaire de la race humaine (quant à la forme corporelle seulement). C'est en quelque sorte une tige d'organisation dont l'homme est le sommet, le cétacé, la racine, et dont les *quadrupèdes* forment les nuances, les linéamens intermédiaires. Et cet arrangement n'est que la suite du plan général de l'organisation qu'il a plu à la nature d'établir sur la terre; c'est une conséquence nécessaire de la chaîne qui lie le minéral le plus brut à la plante imparfaite,

le végétal irritable aux plus simples animaux, et ceux-ci aux plus compliqués d'entr'eux.

Des nourritures des Quadrupèdes vivipares.

Il existe trois principales causes d'action parmi les animaux : 1°. Le besoin de se nourrir ; 2°. le sentiment de sa conservation ; 3°. le desir de se reproduire. La première, qui est peut-être la plus impérieuse de toutes, influe le plus sur toute l'existence des êtres animés, car elle dépend de leurs organes les plus essentiels. Les sens, les membres sont même principalement destinés à servir aux fonctions nutritives ; l'œil, l'oreille sont faits pour entendre, appercevoir la proie ; le nez est disposé pour en reconnoître les odeurs ; la langue pour en juger la saveur ; les pieds pour aller chercher, pour atteindre l'aliment ; les dents pour le broyer, &c. Les animaux ne semblent même être nés que pour manger, ensuite engendrer et mourir. C'est ainsi qu'ils passent sur cette terre depuis un grand nombre de siècles, sans laisser des traces de leur existence, de même qu'une infinité d'hommes qui végètent à la manière des brutes.

Les espèces de *quadrupèdes* frugivores et herbivores ont plus de capacité et d'étendue dans leurs intestins que les animaux carnassiers, parce que vivant d'alimens peu substantiels, ils sont obligés d'en prendre un volume considérable à-la-fois pour en retirer une nourriture suffisante. Les carnivores, au contraire, trouvant sous un petit volume une matière très-nourrissante, n'ont pas besoin d'intestins aussi grands. D'ailleurs la facilité avec laquelle la chair se putréfie, ne permet pas qu'elle demeure long-temps sans danger dans le corps ; et quoiqu'elle en soit promptement évacuée, la chair des carnivores est très-désagréable au goût ; leurs humeurs sont dans un état d'alkalescence, voisin de la putridité ; leurs excrémens exhalent même une odeur extrêmement putride, et leur urine est âcre et caustique ; telle est celle des *chats*, des *lions*, des *tigres*. Au contraire, les alimens végétaux n'acquièrent jamais des qualités aussi pernicieuses dans le corps des animaux herbivores, et leurs déjections ne répandent presque aucune mauvaise odeur. *Consultez* les articles CARNIVORE et HERBIVORE.

Cette habitude de se nourrir de chair, cette soif du sang et du meurtre, communiquent aux carnivores des passions cruelles, et une insensibilité d'ame qui se remarque de même chez les hommes, que leurs occupations forcent à verser le

sang des animaux. Au contraire, la vie toute pythagoricienne des herbivores les rend plus doux et plus timides. Il semble que cette douceur soit même empreinte dans leurs humeurs et leurs chairs, tandis que l'âcreté de celles des carnassiers paroît être la principale cause de la férocité de leur caractère. La nature qui les a créés pour vivre de chair, ne les a pas destinés à devenir la nourriture de l'homme ; de sorte que la destruction pèse uniquement sur les races les plus paisibles. C'est ainsi que les tyrans s'épargnent entr'eux et ne conspirent que contre les foibles.

Au reste les habitudes des animaux, relativement à leurs nourritures, dépendent de la structure de leurs organes. Les *singes*, ayant des dents toutes semblables à celles de l'homme et la bouche conformée de même, ainsi que l'estomac et les intestins, peuvent vivre des mêmes alimens ; ils sont sur-tout frugivores. Quelques-uns d'entr'eux, tels que les *guenons*, les *magots*, les *babouins*, sont pourvus d'abajoues, c'est-à-dire de cavités ou sacs sous les joues, dans lesquels ils peuvent garder des alimens. On en trouve de semblables chez les *hâmsters* et chez plusieurs espèces de *rats*, d'*écureuils*, qui font des provisions pour la saison des frimas. Les *makis* et les *loris*, ayant aussi trois sortes de dents à-peu-près comme les *singes*, vivent de fruits comme eux, et quelquefois d'insectes. Quoique le nombre des dents varie dans les diverses espèces de *chauve-souris*, leur forme est communément en pointes menues, afin de mieux diviser les insectes que ces animaux atteignent en voltigeant pendant les soirées d'été. La langue des *chauve-souris* est aussi hérissée d'une multitude de petits piquans capables d'entamer la peau ; et l'on assure que les *vampires*, les *roussettes*, qui appartiennent à ce genre, sucent par ce moyen le sang des hommes et des animaux qu'ils trouvent endormis. Comme ces animaux sont carnivores, leur estomac est privé de cette sorte de sac intestinal appelé *cæcum*, qu'on trouve dans l'*homme*, les *singes*, les *makis*, les *galéopithèques* et tous les herbivores, mais dont manquent presque toutes les espèces carnassières, à l'exception des genres du *chien*, du *chat*, de la *civette* et des *didelphes*.

Ces *quadrupèdes* carnassiers ont tous trois sortes de dents, des molaires, des canines, des incisives, comme nous, mais différentes en nombre et en figure. Ainsi les carnivores sont armés de fortes canines et de molaires pointues, tandis que celles des herbivores sont plates, et plutôt formées pour broyer l'herbe que pour déchirer la chair. (*Voyez* DENTS.) Les rongeurs ont à chaque mâchoire deux incisives longues et fort tranchantes, avec lesquelles ils coupent et divisent fa-

cilement toutes les matières végétales ; leurs molaires sont quelquefois en scie, mais ils manquent toujours de canines. Leur gueule n'a point l'ouverture large de celle des carnivores, et leur lèvre supérieure est fendue. Ils ont des intestins longs et amples, un cœcum plus vaste que leur estomac, tels sont sur-tout les *lièvres*, les *lapins*. Ces animaux ne boivent presque jamais, et urinent cependant assez souvent, parce que leurs nourritures sont assez humides, et qu'ils perdent peu par la transpiration à cause de l'épaisseur de leur fourrure. Les frugivores incisent, et les carnivores déchirent leurs alimens, mais les rongeurs grignotent précipitamment avec leurs incisives, et minent en quelque sorte ce qu'ils mangent. Les *fourmiliers*, les *pangolins*, étant privés de toutes espèces de dents, ne mâchent point leurs alimens ; ils alongent dans les fourmilières une langue cylindrique et gluante, et la retirant dans leur long museau, avalent à loisir les insectes qui s'y sont attachés. Les *tatous*, ayant seulement de molaires, broient les racines molles et les fruits tendres qui font leur nourriture journalière. Les *paresseux*, privés de dents incisives, se contentent de mâcher les feuilles des arbres, sur lesquels ces animaux à voix lamentable grimpent avec une extrême lenteur. Leur estomac est composé de plusieurs poches analogues à celles des ruminans. Ces derniers manquent de dents incisives supérieures, et ont, comme chacun sait, quatre estomacs, une grande *panse*, le *bonnet* à parois en forme de réseau, le *feuillet* garni de lames membraneuses, et la *caillette* à parois ridées et épaisses. Pendant tout le temps que les jeunes ruminans sont allaités par leur mère, cette dernière poche de l'estomac est la seule qui serve à la digestion ; mais lorsqu'ils vivent d'herbes, leur nourriture, d'abord à demi-mâchée, descend dans la panse où elle s'humecte, et passe dans le bonnet qui la forme en pelotte en l'imbibant de suc gastrique ; elle remonte ensuite dans la gueule, pour être mâchée une seconde fois ; la nourriture redescend et entre immédiatement dans le feuillet, puis dans la caillette pour passer de là dans les intestins. Les *chameaux* et les *chevrotains*, qui sont les seuls genres de ruminans privés de cornes, ont des dents canines supérieures ; les ruminans armés de cornes sont dépourvus de cette sorte de dents. La manière dont les animaux de cette famille mâchent, est plutôt oblique que verticale ; ils broient leurs alimens sur leurs larges molaires en remuant horizontalement leurs mâchoires. Ces herbivores ont plus besoin de boire que les autres espèces d'animaux, car un *chien*, une *civette* peuvent se passer de boire pendant un mois, cependant celle-ci urine beaucoup. Les ruminans sont sujets à des

concrétions qui se forment dans leur estomac. Tantôt c'est une pelotte composée des poils que ces animaux avalent en se léchant ; c'est ce qu'on nomme Egagropile. (*Voyez* ce mot.) Tantôt ce sont des concrétions de diverse nature, d'une consistance pierreuse, et qu'on appelle Bézoard. (*Consultez* cet article.) Les ruminans des pays froids sont plus sujets aux égagropiles, et ceux des pays chauds aux bézoards. On observe encore que la graisse des ruminans étant d'une consistance beaucoup plus solide que celle des autres espèces, est connue sous le nom de suif. Cet état de la graisse paroît dépendre de la rumination. (*Voyez* Ruminans. Nous exposons aussi à l'article Graisse, les principales causes de cette production animale.) Les bosses des *chameaux*, des *dromadaires ;* les loupes dorsales des *zébus*, des *bisons ;* les grosses queues des *moutons de Barbarie*, ne sont que des congestions de suif dans ces ruminans. Au contraire, la graisse des animaux carnassiers est peu abondante et fort liquide.

Les animaux vivant de chair, ont la gueule large, les dents grandes et pointues, les mâchoires fortes, et les muscles qui les font mouvoir sont robustes ; le cou est court, nerveux ; tandis que chez les herbivores la gueule est plus étroite, les dents sont plus applaties, les mâchoires et leurs muscles plus foibles, le cou est alongé ; ils résistent aussi moins de temps à la disette d'alimens. Quelques jours d'abstinence font périr un *bœuf*, un *cheval*, ou toute autre espèce herbivore ; mais un *chien* peut demeurer jusqu'à trente-quatre jours sans boire ni manger ; un *chat sauvage* ne périt pas de faim dans vingt jours, et un *blaireau* résiste pendant un mois entier ; un *rat* ne peut pas supporter la faim au-delà de trois jours ; l'*homme* ne peut guère la supporter plus de sept à huit jours, sur-tout dans nos pays un peu froids, car dans les contrées ardentes de l'Asie et de l'Afrique, il peut vivre plus long-temps sans manger. Au reste, les petits animaux mangent davantage, en raison de leur taille, que les grosses espèces ; ainsi des *rats*, des *souris* feront à proportion plus de ravages dans un champ qu'un *bœuf* ou qu'un *chameau*. Beaucoup de rongeurs, de frugivores ne dédaignent même pas de se nourrir de substances animales, mais les ruminans refusent de vivre de chair ; car quoiqu'on ait habitué quelquefois des *vaches*, des *moutons* à manger du poisson, les nourritures animales répugnent extrêmement à tous ces herbivores.

Dans la famille des *chats*, qui comprend les *lions*, les *tigres*, les *panthères*, les *lynx*, &c. la langue hérissée de pointes dures, redressées vers la gorge, la rendent rude comme une râpe ; aussi ces animaux écorchent la peau en la léchant, et

sucent le sang avec une volupté cruelle ; ils le préfèrent même à la chair ; ils immolent ainsi un grand nombre de victimes pour étancher cette soif qui les dévore ; ils ne vivent presque jamais des chairs mortes, des charognes, que recherchent les *hyènes*, les *chacals*, les *loups*, et les autres espèces du genre du *chien ;* il leur faut des animaux vivans et une viande fraîche. Les *didelphes* et plusieurs espèces de genettes (*viverra* Linn.) ont aussi la langue couverte de papilles piquantes. En général, les carnassiers ont plus de houppes nerveuses sur leur langue que les herbivores ; ils l'ont aussi plus rouge, plus enflammée de sang et plus affamée de carnage. Leur gueule exhale une haleine forte et putride, comme l'odeur de leur transpiration, tandis que les herbivores ne répandent que des odeurs plus foibles et un peu acides. Ceux-ci ont besoin de manger chaque jour ; mais lorsque les carnivores se sont bien repus, ils peuvent se passer de manger pendant plusieurs jours ; il arrive même que les *loups*, les *chiens*, les *renards*, &c. ont soin de cacher la proie qu'ils ne peuvent dévorer en entier, afin de la retrouver au premier besoin ; exemple de prévoyance qui montre que les bêtes songent à l'avenir aussi bien que les hommes ; car les *hamsters*, les *écureuils*, les *loirs*, et autres *rats* qui amassent des provisions pour passer l'hiver, qui rassemblent du blé, des faines, des noisettes, des noix, des bulbes de plantes, nous montrent une grande économie et une sage diligence, dignes d'être imitées par l'homme. Au reste, les herbivores trouvant toujours leur subsistance toute prête sur la terre, peuvent bien s'en nourrir chaque jour ; mais il faut que le carnivore chasse et atteigne sa proie, qu'il l'attaque de force, la surprenne par ruse ou la surmonte par sa prudence ; chaque jour n'amène pas son pain pour lui ; aussi la nature l'a rendu capable de tolérer la faim ; mais lorsque celle-ci le presse, elle lui inspire de l'audace et du courage. Le *loup* intrépide attaque les troupeaux en plein jour, malgré le berger et ses *chiens ;* il entre dans les villages, force l'enceinte des étables, ne craint ni les blessures ni la mort. Souvent même désespéré, de rage il s'élance contre l'homme, le déchire, et venge dans son sang toutes les cruautés que nous exerçons contre son espèce.

Les bêtes brutes et qui se plaisent dans la fange, telles que les *éléphans*, les *cochons*, les *tapirs*, les *rhinocéros*, &c., ainsi que les amphibies, comme les *dugongs*, les *morses*, ont souvent de fortes dents pour arracher les racines des plantes aquatiques. Ce sont des espèces très-voraces, à gros ventre, à démarche pesante, à chair grasse et molle, et d'un caractère plutôt brutal que méchant. Les *phoques* ou *veaux-marins* et

les cétacés se nourrissent goulument de poissons et de mollusques; ces races sales répandent une odeur dégoûtante de marée; elles sont enveloppées sous leur cuir grossier d'une couche épaisse de lard; leurs intestins sont vastes, leur foie est gros et huileux, tandis que celui des carnivores est petit, maigre, et divisé en plusieurs lobes, afin de se prêter plus facilement aux différens mouvemens de ces espèces.

Des amours des Quadrupèdes et de leur génération.

A peine les animaux sont-ils arrivés près du terme de leur croissance, qu'il se développe en eux un nouvel ordre de fonctions. Leur vie semble acquérir tout-à-coup de nouvelles forces; elle devient capable de se répandre au-dehors pour former de nouveaux êtres. Cette époque, qui s'annonce par des signes extérieurs de vigueur et de beauté, est le temps des passions et des combats aussi bien que celui des voluptés. L'ardent *quadrupède* se couvre d'une fourrure éclatante et lustrée; le *taureau* aiguise ses cornes, le *lion* se revêt de sa mâle crinière, le *sanglier*, le *cerf* se préparent aux combats, car la jouissance, chez la plupart des *quadrupèdes*, n'appartient qu'aux vainqueurs. Ces querelles entre les mâles pour la jouissance des femelles, qui sont comme une récompense dont les plus généreux sont seuls dignes, nous montrent le but de la nature cherchant la perfection des espèces aux dépens des individus. L'effet de cette institution étant d'augmenter l'influence du mâle sur les produits de la génération, les races doivent s'ennoblir et donner plus d'individus robustes. Le nombre des mâles doit même devenir surabondant à celui des femelles, de sorte que la concurrence devenant toujours plus grande à l'époque du rut, les espèces doivent se fortifier sans cesse; ce qui étoit nécessaire, afin d'opposer une barrière éternelle aux causes qui tendent perpétuellement, dans le cours de l'existence, à détériorer les espèces et abâtardir les races.

La puberté se déclare chez les animaux par des caractères frappans; ils quittent alors les livrées de l'enfance pour prendre celles de l'âge fait. Leur taille se développe, leurs traits se dessinent avec plus de vigueur, leur figure prend une expression plus animée; ils ont une voix plus forte, un pelage plus beau, des mouvemens plus vifs, des passions plus impétueuses qu'à toute autre époque. Le mâle se distingue même de la femelle par des couleurs ordinairement plus foncées et plus vives, et dans plusieurs espèces par des marques particulières. Ainsi quelques *singes* mâles ont à la figure une barbe, des poils; les cerfs, les daims, les chevreuils sont armés de

cornes branchues que n'ont presque jamais leurs femelles. Les *boucs*, les *capricornes*, les *béliers* se distinguent aussi par leurs cornes, leur allure mâle et leur caractère belliqueux; car dans les races polygames comme chez les ruminans, le mâle devant suffire à un grand nombre de femelles, doit être d'une complexion très-robuste et se distinguer d'elles par des caractères plus frappans que chez les espèces monogames où les sexes sont plus égaux.

Dans la plupart des espèces, les couleurs du pelage changent aussi à l'époque de la puberté; ainsi les jeunes *cerfs*, les *chevreuils*, plusieurs *gazelles*, quittent leur livrée; leur larynx grossit, leur voix devient plus rauque; ils brament plus souvent dans les échos des forêts. Les femelles des *sarigues* ou *didelphes*, et des *kanguroos* se distinguent de leurs mâles par une poche formée dans la peau de leur ventre, pour y recevoir leurs petits et les y allaiter.

Chez tous les êtres vivans, l'époque de la puberté et de la reproduction est un temps de fête et de joie. Ce sont les noces des animaux; c'est alors qu'ils se parent de toute leur beauté naturelle pour plaire à leurs femelles; leur poil est lustré, bien fourni, leur voix plus forte exprime leur ardeur en accens vifs et passionnés; prêts au combat comme à l'amour, ils savent se montrer aimables aux belles et terribles à leurs rivaux, comme ces fiers paladins des derniers siècles. D'ailleurs la turgescence et la chaleur des humeurs communiquent à toute l'économie animale une plus grande énergie; toutes les affections sont plus ardentes, les besoins plus vifs. Un *cheval* très-fatigué se ranime aussi-tôt à l'odeur d'une jument, car les corps s'imprègnent même d'odeurs violentes, et la nature a donné aux *quadrupèdes* comme de puissans attraits d'amour, des sécrétions odorantes vers les parties sexuelles. C'est ainsi que le *musc*, la *civette*, le *castoréum* sont produits sur-tout à l'époque du rut; et ces odeurs qui causent même des affections hystériques chez plusieurs femmes d'un tempérament très-sensible, doivent agir avec force sur les femelles des espèces qui répandent ces odeurs. Il n'est peut-être aucun *quadrupède* qui en soit privé; on connoît celle du *bouc*, qui est insupportable, et l'on trouve vers le périnée de presque tous les carnivores et les rongeurs, deux petits follécules remplis d'une humeur onctueuse dont l'odeur plus ou moins forte diffère selon chaque espèce. Les *quadrupèdes* chez lesquels on ne rencontre point de pareils follécules n'en exhalent pas moins des odeurs particulières par de petites glandes cutanées répandues en diverses régions du corps. C'est ainsi que les glandes des aisselles, des orteils, de la racine du gland et des

nymphes répandent, chez l'homme et la femme, des odeurs fortes. Les follécules des *mouffettes*, des *putois*, des *ichneumons*, des *coatis*, de l'*hyène*, du *renard*, &c., s'ouvrent même à l'extérieur dans la région inguinale, et lorsque ces animaux sont agités par la peur, ils exhalent une puanteur qui rebute leurs ennemis les plus acharnés. Nous recherchons au contraire le *castor* pour le castoréum, la *civette* et le *chevrotain musqué* pour l'humeur odorante qu'ils portent. Lorsque l'*éléphant* entre en chaleur, il s'ouvre de chaque côté de sa tête deux fonticules d'où découle une humeur roussâtre. Les *chameaux*, les *lamas*, en rut, jettent de leur gueule une sorte de salive écumante, et les *tajaçus* portent sur le dos un cautère naturel d'où suinte une sanie de mauvaise odeur.

En général, les animaux deviennent féroces et indomptables au temps de l'amour (1); leur chair est dure et d'une saveur répugnante. Transportés par la fureur de la jouissance, ils ne mangent plus, ne dorment plus; tout est délire, emportement chez eux, ils ne connoissent plus rien que l'amour; les coups, les menaces, la crainte de la mort, rien ne les arrête. Les tendres herbes de la prairie ne retiennent plus le *taureau*, et la *génisse*, semblable à une bacchante, fuit dans les bois et les champs, cherchant par-tout son bien-aimé. Tantôt des *loups* furieux se rencontrent auprès d'une jeune femelle amoureuse, s'en disputent la jouissance; les bois retentissent de leurs hurlemens, et la terre est bientôt rougie de leur sang. Le *lion* terrible dans ses rochers africains défie ses rivaux au combat par ses rugissemens; il s'anime à la victoire en se battant les flancs, tandis que la frayeur saisit tous les animaux et que la tendre *gazelle* fuit avec sa bien-aimée au léger corsage, dans les montagnes solitaires et les tranquilles retraites du désert. On voit combien la nature a eu soin d'armer les animaux pour le temps de l'amour, puisque les mâles les plus vigoureux ont aussi les armes les plus fortes et les plus grandes. Au contraire, un *cerf* qu'on soumet à la castration avant la croissance de ses cornes, n'en porte jamais, et les espèces efféminées n'ont que de foibles défenses qui annoncent leur impuissance en amour aussi bien qu'à la guerre. Ce sont surtout les espèces polygames qui suscitent des querelles à cette époque du rut, parce que les mâles étant très-ardens dans ces races, se combattent entr'eux pour le nombre des femelles; les espèces monogames dans lesquelles les sexes sont à-peu-près égaux en nombre, ont moins de sujets de combats; mais lorsque le nombre des mâles surpasse celui des femelles, comme

(1) In furias ignesque ruunt, amor omnibus idem.

chez les carnivores, il s'engendre une multitude de duels particuliers, et tels qui s'entre-déchirent pour une beauté, sont souvent frustrés dans leur attente, la femelle s'enfuyant avec un jeune amant moins brutal. Les *phoques* ou *veaux-marins* se composent des espèces de sérails, et une famille qui est quelquefois de cent vingt individus; ils gardent un troupeau de femelles dont ils défendent l'approche à tout autre mâle avec un acharnement et une jalousie extrêmes, tandis que d'autres espèces moins fidèles ou plus complaisantes voltigent de conquêtes en conquêtes et font leur cour à toutes les beautés de leur voisinage. Les *singes* qui s'accouplent à la manière des hommes, contractent une espèce de mariage, car ils se contentent pour la plupart d'une ou deux femelles, rarement d'un plus grand nombre; ils exigent que leurs épouses soient fidèles et ils les battent souvent de jalousie lorsqu'ils les rencontrent avec d'autres galans. En amour, *les bêtes ne sont pas si bêtes qu'on le pense*; elles ont comme nous leurs plaisirs, leurs jalousies; les sexes cherchent à se plaire entr'eux; les mâles aspirent à captiver le cœur des femelles. Dans certaines espèces, au contraire, chez les *chats*, les *panthères*, les *lions*, les *tigres*, les *lynx*, les femelles sont les plus ardentes et courent après les mâles. Souvent une Messaline, rôdant la nuit sur les toits, appelle par de longs miaulemens d'amour les matous qui se battent en grand tapage dans les gouttières.

Chez les espèces qui se contentent d'une femelle, comme les *singes*, les *makis*, les *loris*, les *chauve-souris*, les *hérissons*, les *taupes*, &c., il s'établit des familles unies entr'elles pendant tout le temps de l'éducation des petits; le père et la mère en prennent soin également. L'amitié, la tendresse mutuelle président à ces unions formées par le cœur seul; les soins, les détails du petit ménage sont partagés par tous, et la société devient presque aussi intime que parmi nous; mais ces animaux manquant du lien de la parole, ne peuvent y suppléer que par des gestes, des accens qu'ils tâchent de faire comprendre à leurs petits; c'est ainsi qu'ils essayent de leur donner quelque éducation. Comme les petits peuvent bientôt se passer de leurs parens lorsqu'ils ont acquis des forces, la société se dissout et chacun d'entr'eux allant de son côté, les individus ne se reconnoissent bientôt plus. Dans les espèces polygames, il n'y a point de véritable société; le père ayant plusieurs femelles, s'affectionne très-peu à sa famille; la mère seule supporte tout le soin de l'enfance. Toutefois ces espèces mettent bas un moins grand nombre de petits à-la-fois, que les monogames, afin que la mère puisse suffire à les soigner et à les nourrir. D'ailleurs les polygames étant herbivores, leurs petits

se trouvent plutôt en état de se passer de parens que les autres espèces; c'est ainsi qu'un *veau*, un *agneau*, un *poulain*, un *chevreau*, marchent dès les premiers jours et tètent moins long-temps leur mère à proportion que des *louveteaux*, de petits *ours*, de jeunes *blaireaux*, &c. Ces derniers étant d'ailleurs nés carnivores, ne peuvent pas aussi-tôt atteindre et vaincre une proie agile et forte; il faut que leurs parens les nourrissent jusqu'à ce qu'ils soient devenus robustes; il faut qu'ils s'instruisent d'exemple à atteindre, attaquer, mettre à mort des animaux; ce qui exige plus de temps qu'il n'en faut aux herbivores pour choisir des plantes qui se trouvent partout sous leurs pas, et dont le goût seul apprend à distinguer les qualités. Le concours des deux sexes est donc nécessaire pour l'éducation des animaux de proie, qui, produisant beaucoup de petits, ont fort à faire de les nourrir; mais ce concours n'est pas nécessaire chez les herbivores, de là vient qu'ils peuvent être polygames. En effet, si une mère herbivore n'engendre qu'un ou deux petits à-la-fois, tandis qu'une femelle de carnivore en produit six ou huit, il faut, afin de conserver l'équilibre des espèces, qu'il y ait un plus grand nombre de femelles herbivores fécondées à-la-fois; de sorte qu'elles compensent ainsi par leur quantité le peu qu'elles produisent. Les espèces frugivores et les rongeurs sont à-peu-près dans le cas des animaux carnassiers, parce qu'ils engendrent plusieurs petits à chaque portée et parce que leurs alimens, sans être aussi difficiles à obtenir que ceux des carnivores, ne sont pas toujours aussi communs que ceux des herbivores; de là vient encore que ces espèces ne sont ni entièrement monogames ni communément polygames, mais tiennent une sorte de milieu.

Les rapports de société augmentant, à l'époque du rut, entre les sexes, les communications de pensées, de desirs et d'affections deviennent plus fréquentes, et exigent plus de signes représentatifs, de gestes, de voix et d'accens. On observe d'ailleurs que le développement des organes sexuels, et cette sorte d'inflammation qu'ils éprouvent au temps du rut, se portent aussi sur les organes de la voix, tels que les muscles du larynx, ou les cordes vocales de la glotte. C'est ainsi que la voix des hommes devient plus mâle au temps de l'amour, et que les oiseaux chantent avec plus d'agrément dans les bocages du printemps. Le *chien* qui, nourri abondamment par l'homme, est en état d'engendrer en tout temps, fait un grand usage de la voix, tandis que les *chiens* devenus sauvages, et les *loups*, les *renards*, animaux analogues, ayant entr'eux moins de communications sexuelles et de desirs de jouissance,

parce qu'ils sont moins nourris, ne donnent de la voix que dans quelques occasions. Les *phoques*, animaux très-ardens en amour, et qui vivent au milieu d'un sérail de femelles, ont beaucoup de voix; elle est même modulée comme celle des *chiens*. Le rugissement des *lions*, le hennissement des *chevaux*, le braiement des *ânes*, le bêlement des *béliers*, le mugissement des *taureaux*, le grognement des *cochons*, des *sangliers* et des *verrats*, le raîment des *cerfs*, la voix grêle des *gazelles*, le murmure amoureux des *rongeurs*, les cris inarticulés des *singes*, les hautes claineurs des *alouettes*, le triste hurlement des *hyènes*, le glapissement des *renards*, le gromellement des *blaireaux*, &c.; enfin tous ces accens divers dont résonnent les forêts et les déserts sauvages, ne sont dans les animaux que l'expression des desirs d'amour. L'homme, la femme, eux-mêmes n'ont reçu ce grand développement de la parole et du chant qu'à cause de leurs rapports sexuels; c'est ainsi que leur voix se casse lorsque la vieillesse les a rendus incapables de se reproduire; et la jeune fille qui chante sans cesse, appelle les plus douces émotions de la nature. La multiplication de la parole et du chant annonce l'abondance et une grande communication entre les sexes dans l'état social, car l'homme et la femme sauvages qui se voient rarement et que la disette force à vivre séparés, parlent peu et chantent moins encore; l'amour est en effet le premier lien des sociétés, et plus il est multiplié, plus le rapprochement des individus est intime, à moins que ses excès ne dissolvent les nœuds qu'il a formés. Un législateur qui sauroit régler l'amour, c'est-à-dire les mœurs d'un peuple, auroit rempli sa tâche, puisque les états ne périssent que par la destruction des mœurs, d'où suivent l'affoiblissement des générations, la dissolution des familles et la destruction du principe de la sociabilité. Car les sexes rentrant dans l'état de nature, par rapport à l'acte de la reproduction, le corps social retombe nécessairement dans la barbarie, et les hommes se rapprochent de la nature des animaux qui n'engendrent que selon la loi du besoin. *Voyez* l'article HOMME.

Mais les animaux n'engendrent qu'à des époques déterminées; il faut non-seulement que leur corps ait acquis un accroissement suffisant, mais qu'il soit dans un état de force et de vigueur. Il faut quatorze à quinze ans à l'homme pour être capable de se reproduire; encore à cet âge est-il trop délicat et trop imparfait pour donner la vie à des individus bien robustes. L'*éléphant*, le *rhinocéros*, ne peuvent guère engendrer qu'à seize ou dix-huit ans; les *chameaux* et les *dromadaires* ne se reproduisent pas ordinairement avant quatre

ans. Quoique le *cheval* soit déjà capable d'engendrer à deux ans et demi, néanmoins il ne produit que des *poulains* très-foibles, et ce n'est qu'à l'âge de cinq ou six ans qu'il engendre les plus beaux individus. Il en est de même des *ânes* et des *zèbres*. Les *buffles*, les *lamas* et les grands *singes* mettent trois ans à croître avant de devenir pubères; mais le *taureau*, le *renne*, l'*ours*, le *lion*, le *léopard*, le *loup*, &c. sont en état de propager leur espèce au bout de deux années. Il faut dix-huit mois aux *chevreuils*, aux *mouflons*, aux *cerfs* et aux *daims*; un an aux *chèvres*, aux *gazelles*, aux *brebis* et *béliers*, aux *cochons*, &c. pour être capables d'engendrer; on a même vu des *truies* porter dès le neuvième mois de leur naissance. Les *chiens*, les *renards*, les *hermines*, les *chats*, les *hérissons*, les *furets*, les *fouines*, les *putois*, les *belettes*, peuvent se reproduire dès le onzième ou douzième mois de leur naissance. Il faut encore un peu moins de temps aux *loirs*, aux *écureuils*, aux *lièvres*, aux *rats*, aux *mulots*, &c. Les *lapins* portent même dès le cinquième ou sixième mois; enfin les *cochons d'Inde* sont encore plus précoces, puisqu'ils engendrent à cinq ou six semaines; aussi avec un couple de ces animaux pris en pleine portée, on peut obtenir mille individus au bout d'un an, car ils produisent huit fois chaque année; leur gestation n'est que de trois semaines, leur allaitement de douze à quinze jours, et chacune de leurs portées est au moins de cinq à huit petits. Si une pareille espèce pouvoit se reproduire sans obstacle, et qu'on n'en fît aucune destruction, elle auroit bientôt envahi toute la terre. Il en seroit de même des *souris*, des *rats*, et de mille autres genres d'animaux, et l'on voit ainsi combien est puissante la force reproductive de la nature.

Les saisons du rut chez les animaux varient selon les espèces, mais elles sont disposées de manière que les petits viennent au monde pendant le beau temps de l'année, afin que la chaleur de l'été favorise leur accroissement et le développement de leurs forces. D'ailleurs, les espèces herbivores ayant alors des plantes nouvelles pour nourriture, fournissent plus de lait et se réparent mieux qu'à toute autre époque. Ainsi les *cerfs* entrent en rut au mois d'août et de septembre, et portant plus de huit mois, ils ne mettent bas qu'en avril ou mai. Les *brebis*, les *chèvres*, les *mouflons*, les *gazelles*, dont la gestation est de cinq mois, sont en chaleur vers le mois d'octobre, pour déposer leur géniture en mars. La *jument*, qui porte deux cent quatre-vingt-dix jours, ou onze mois environ, est couverte par l'étalon aux mois de juillet et d'août, pour produire en mai et juin de l'année suivante; et la *vache*,

qui porte neuf mois, devient en chaleur vers juillet; elle met bas vers le mois d'avril. Les *loutres*, les *fouines*, les *furets*, sont en rut en fevrier, et déposent leur portée au bout de trois mois. Les *chats*, les *lynx*, entrant en chaleur à la même époque, et portant neuf semaines, mettent bas vers la fin d'avril; de sorte que ces animaux redeviennent en chaleur à la fin du printemps pour produire une seconde portée au mois d'août. Les *ours blanc* et *brun*, portant six mois, entrent en rut en octobre, pour faire leurs petits au printemps. Le *castor* porte quatre mois, et engendre en hiver. Le *glouton*, qui produit ses petits en mai, entre en rut quatre mois auparavant. Les *écureuils*, les *loirs*, les *marmottes*, les *rats*, sont en chaleur au mois de mars, et font leurs petits en mai; plusieurs d'entr'eux font encore une ou même deux autres portées dans une seule année. Les grandes espèces, telles que les *éléphans*, les *rhinocéros*, ont aussi leur temps de rut dans la belle saison pour produire dix à onze mois après un ou deux petits. Les *chameaux* entrent en chaleur en février, et portent onze mois. Le *sanglier*, qui engendre en février ou mars, produit en mai ou juin. On prétend que les *tatous* mettent bas presque chaque mois de l'année. Les *cochons* peuvent engendrer deux fois par an. Les *lièvres* et les *lapins*, qui n'ont pas plus d'un mois de gestation, produisent plusieurs portées par an; ces animaux sont même fort sujets à la superfétation, car leur matrice peut recevoir dans l'une de ses cornes de nouveaux embryons, tandis qu'elle met au jour les fœtus déjà formés. Les *lapins* font jusqu'à sept portées par an, et les *lièvres* entrent en chaleur dès le mois de février. Ce sont des espèces fort ardentes; les femelles sont pourvues d'un clitoris presqu'aussi gros et aussi long que la verge des mâles, ce qui a fait croire à quelques-uns qu'elles étoient comme hermaphrodites. Chez le *bec-d'oiseau* (*ornithorhinchus*) l'utérus est double, et cet animal est peut-être ovipare à sang chaud, ce qui seroit une grande exception à la classe des quadrupèdes.

La salacité de plusieurs *quadrupèdes*, et sur-tout des rongeurs, dépend de ce que leurs testicules, renfermés dans leur ventre, sont bien plus échauffés que ceux qui descendent au-dehors dans un scrotum ou une bourse. Les grandes espèces sont aussi moins fécondes que les petites, et moins sujettes à des variétés de races; elles n'engendrent d'ailleurs qu'après avoir reçu leur entier accroissement, au lieu que les petites espèces produisent avant que leur croissance soit parfaite; mais leurs produits sont aussi moins parfaits, le type en est plus variable; de là vient sans doute que les *rats*, les *écu-*

reuils, &c. ont tant de variétés congénères, tandis que les grandes espèces n'en ont presque point. Au reste, les premières portées sont moins nombreuses que les suivantes, et la domesticité qui influe tant sur les générations, en altère l'empreinte primitive; c'est pour cela que nous voyons tant de races de *chiens*, de *chats*, de *chevaux*, &c. quoique l'espèce soit originairement la même pour toutes.

A l'époque du rut, les organes sexuels des animaux sont dans un état de développement remarquable; les parties se gonflent, deviennent rouges et comme enflammées; toutes les femelles sont pourvues d'un clitoris qui grossit à cette époque; leur vulve s'entr'ouvre, et laisse suinter une humeur sanguinolente comme celle des menstrues; les femelles de *singes* éprouvent cette espèce de menstruation en plusieurs temps de l'année, mais irrégulièrement. Les femelles âgées des *quadrupèdes* entrent plutôt en ardeur que les jeunes, à cause des accouplemens antérieurs. La nature a même donné aux animaux une sorte de coquetterie, car les femelles savent se faire desirer des mâles, et ne s'abandonnent pas toujours à leurs premiers desirs. La plupart d'entr'elles ne reçoivent plus le mâle lorsqu'elles ont conçu; toutefois les femelles de *singes*, celles de plusieurs rongeurs sujettes à la superfétation, les *chiennes*, les *louves*, les *cavales*, &c. le reçoivent encore après la conception, et, semblables à la fille d'Auguste, lorsque le navire est lesté, elles admettent les passagers à bord. *Voyez* le mot GÉNÉRATION.

Dans les femelles, les parties postérieures du corps, telles que les hanches, le ventre, sont plus larges, sur-tout chez les espèces multipares, que chez les mâles. Ceux-ci ont, au contraire, le cou, les épaules, les membres plus robustes et plus gros que les femelles, comme on le remarque en comparant le *taureau* à la *vache*. A l'époque du rut, le cou des *quadrupèdes* mâles enfle souvent; c'est ainsi que les *cerfs*, les *gazelles*, paroissent alors avoir des goîtres. Ces animaux ont encore dans le grand angle de leurs yeux une petite cavité appelée *larmier*, dans laquelle se rassemblent les humeurs qui découlent des yeux, principalement au temps de l'amour. La plupart de ces sécrétions, dans les diverses espèces, ont pour but d'allécher les sexes, et l'odeur virulente qu'exhale l'ulcère dorsal du *tajaçu*, et la puanteur exécrable des *mouffettes*, et le suintement dégoûtant des tempes de l'*éléphant*, sont des agrémens pour leur espèce. La laideur extrême du *sanglier du Cap-Vert* et des *magots*, la masse grossière de l'*hippopotame*, la démarche inepte des *chameaux*, l'aspect hideux des *chauve-souris*, la stupide lenteur des *paresseux*,

paroissent aussi agréables, aussi aimables aux sexes de ces espèces, que le *cheval*, le *zèbre*, la *gazelle*, l'*écureuil*, le *lion*, peuvent se trouver beaux entr'eux. Il n'est rien de laid dans la nature, que relativement à certaines espèces, et le *boue* sacré de Mendès, auquel les dévotes égyptiennes se présentoient nues, au rapport d'Hérodote et de Plutarque, préféroit sa *chèvre* à toutes ces beautés africaines. Ce qui nous paroît beau est donc laid pour d'autres espèces, et réciproquement; de sorte que la beauté n'est que dans la convenance de chaque genre d'êtres entr'eux, et la laideur dans leur disconvenance. Les animaux les plus hideux, les plus effroyables, nous accusent de laideur aux mêmes titres que nous les en accusons; c'est ainsi que rien n'est absolument laid dans la nature, puisque tout plaît, au moins à ceux auxquels il importe le plus; car les monstres les plus odieux rencontrent des charmes secrets et inconnus dans leur espèce. Heureuse illusion d'amour, où les animaux trouvent, de même que l'homme, les plus doux plaisirs que puisse accorder la nature!

Tous les *quadrupèdes* ne s'accouplent pas de la même manière. Les *singes* se posent à la manière des *hommes;* les *hérissons*, les *porc-épics* se tiennent droits et s'embrassent ventre contre ventre, à cause des piquans qui recouvrent leur dos; il en est de même chez les *castors*, parce que leur large queue s'oppose à toute autre position. On sait que les *chiens*, les *loups*, les *renards*, les *hyènes*, sont collés dans l'accouplement, à cause du gonflement du glaud dans le vagin de la femelle; il étoit nécessaire que ces animaux fussent ainsi retenus, parce que, manquant de vésicules séminales, leur sperme ne peut pas être lancé dans l'utérus. Les *veaux-marins* ou *phoques* sont collés de même; les *chats*, ayant un gland épineux comme leur langue, causent à leurs femelles des sensations de douleur, peut-être afin de modérer l'excès de leur passion, qui pourroit être contraire à la propagation de l'espèce. Les *gerboises* mâles ont aussi un gland épineux, et celui des *bec-d'oiseaux* est percé de plusieurs petits trous. De tous les *quadrupèdes*, les *chameaux* sont ceux qui s'accouplent le plus difficilement, parce que leur verge est courbée; ils passent des jours entiers auprès de leurs femelles sans pouvoir en jouir; ils font cent tentatives infructueuses qui les mettent dans une fureur étrange, et les font écumer de rage; tel est le moyen que la nature a mis en œuvre pour prévenir la trop grande multiplication de cette espèce. Chez les *cochons*, la verge est un peu tordue en spirale, et l'accouplement est long; ces animaux, qui ont beaucoup de sperme, sont très-féconds. Il ne paroît pas qu'il y ait des espèces qui s'accou-

plent à rebours, comme on l'a dit des *lions*, des *chats*, des *lièvres*, &c.

Ordinairement la gestation des animaux est d'autant plus longue, que les individus mettent plus de temps à parvenir au faîte de leur accroissement, de sorte que plus une espèce est précoce, moins sa gestation est longue; néanmoins il se trouve quelques variétés à ce sujet. La *vache* porte aussi long-temps que la femme, quoiqu'elle acquière presque tout son développement dans l'espace de deux ou trois ans; la *lionne*, qui n'engendre qu'au bout de deux ans, porte trois mois et demi, tandis que la *chèvre*, qui reçoit le mâle à un an, garde son fruit pendant cinq mois. La durée de la gestation n'est pas plus en rapport avec la grandeur des animaux, bien qu'elle y entre pour quelque chose; car nous voyons que l'*éléphant* porte environ dix à douze mois, le *chameau* onze mois, la *vache* neuf, les *cerfs* huit, l'*ours* six à sept, le *chamois* cinq, le *cochon* quatre, le *loup* deux mois et demi, la *loutre* trois mois, les *fouines* deux, les *écureuils* quarante jours, les *lapins* un mois, les *cochons d'Inde* trois semaines, &c. Cependant la *lionne*, qui est plus grosse et plus forte que les *gazelles*, porte moins de temps; l'*âne* et le *zèbre*, qui sont moins massifs que la *vache*, ont une gestation plus longue de deux mois. Il en est de même de plusieurs autres espèces.

Le nombre des petits, quoique plus considérable dans les menues espèces que chez les grandes, ne présente pas à cet égard une régularité constante, car la *truie* met bas jusqu'à quinze ou vingt *cochons* de lait d'une seule portée, tandis qu'un *rat* femelle n'en fait que cinq ou six, un *écureuil* de trois à cinq, un *chat* de quatre à six, une *belette*, une *hermine* de trois à cinq, etc. Il est vrai que l'*éléphant*, l'*hippopotame*, le *rhinocéros*, ces monstres du règne animal, ne produisent qu'un petit à-la-fois; car la nature n'eût pas pu suffire à leur immense déprédation, si elle avoit autant multiplié leur espèce que celle des *lapins* ou des *rats*. Les ruminans ne produisent ordinairement qu'un petit à-la-fois, rarement deux ou trois. Les carnivores mettent bas trois à quatre petits à chaque gestation; les rongeurs sont les plus féconds de tous : les *singes*, les *chauve-souris*, qui portent leurs petits toujours cramponnés après eux, n'en produisent qu'un pour l'ordinaire.

Aussi-tôt que les femelles ont mis bas, elles coupent d'un coup de dent le cordon ombilical de leurs petits, et dévorent le placenta ou l'arrière-faix. Bien que les herbivores, les ruminans refusent de vivre de chair, néanmoins ces animaux ont l'instinct de dévorer cette substance, qui est peut-

être convenable à leur état et utile pour rétablir leurs forces. Je ne sais même pas s'il ne seroit pas avantageux à la femme d'imiter les animaux, qui, suivant toujours l'impulsion de la nature, se portent mieux et se rétablissent plutôt qu'elle. Quoique le cordon ombilical des *quadrupèdes* ne soit jamais lié, il ne leur arrive point d'hémorragies, et la précaution que nous prenons de le lier aux enfans ne me semble pas indispensable. Les mères des animaux ont soin de lécher leurs petits, afin d'enlever la mucosité que les eaux de l'amnios ont déposée sur leur peau ; les femmes sauvages font de même pour leurs enfans, et les baisers que les mères donnent à leurs nouveaux-nés me semblent un reste de cet instinct primitif. Les anciens prétendoient que l'*ours* naissoit informe, et que sa mère le façonnoit et développoit ses membres en le léchant. La plupart des animaux onguiculés, tels que les carnassiers et quelques rongeurs, mettent bas des petits qui ont les yeux fermés, et qui ne les ouvrent qu'au bout de plusieurs jours; les ruminans, au contraire, et les autres herbivores, produisent des petits qui se tiennent sur leurs pieds et commencent à marcher au bout de quelques heures : aussi ces derniers sont-ils plus promptement développés que ceux des précédens. Tous ces jeunes animaux suçant le premier lait de leur mère, qui est séreux et laxatif, en sont légèrement purgés, afin d'évacuer le *meconium* de leurs intestins. Le défaut de cet usage dans l'espèce humaine est cause qu'une multitude d'enfans périssent de tranchées, de coliques et d'autres maladies, parce qu'on n'a pas eu l'attention de débarrasser leurs intestins de cette substance noirâtre qui les remplit. Il paroît que l'usage qu'ont tous les *quadrupèdes* de lécher leurs petits, produisant une légère irritation sur leur peau, détermine, par sympathie, l'excrétion des premières matières contenues dans leurs intestins, car on voit souvent les petits se vider à mesure que leur mère les lèche.

Aucun *quadrupède* n'a moins de deux ni plus de douze mamelles; les *quadrumanes* ou les *singes*, et les *makis*, les *chauve-souris*, l'*éléphant*, le *lamantin*, en ont deux placées sur la poitrine ; les carnivores en ont six ou huit disposées en longueur sous le ventre. Celles des rongeurs sont en plus grand nombre ; mais elles ne sont visibles qu'à l'époque de l'allaitement. Les *bec-d'oiseaux* et les *échidnes* paroissent dépourvus de mamelles. Dans les *sarigues* ou *didelphes*, et les *kanguroos*, elles sont au nombre de quatre à huit dans une duplicature de la peau du bas-ventre, qui forme une espèce de bourse; car ces animaux accouchent à

demi-terme, et leurs petits, chaudement enfermés dans cette poche, y sucent la mamelle jusqu'à l'époque de leur sévrage, et jusqu'à ce qu'ils soient en état de se passer de leurs parens. La mère a soin de faire sortir quelquefois ces petits, et de les retirer dans sa bourse inguinale au moindre danger. Le *philandre* de Surinam porte les siens sur son dos, et ceux-ci savent se fixer sur leur mère en enveloppant leur longue queue autour de la sienne. Ces animaux ont encore une particularité remarquable : le gland des mâles qui est fourchu, a deux orifices; le vagin de la femelle, se séparant en deux branches, correspond aux deux cornes de l'utérus. Ces espèces n'ont, à parler exactement, aucune matrice; leur poche inguinale en tient lieu. (*Voyez* SARIGUE et le mot MAMELLES.) Dans les ruminans, les mamelles, placées dans la région inguinale, ne forment qu'une grosse glande conglomérée, avec deux ou quatre mamelons. Cette famille d'animaux a un lait plus substantiel que toutes les autres espèces, et leurs petits savent reconnoître leur mère par le seul odorat au milieu d'un nombreux troupeau.

Chez les animaux, l'allaitement n'est pas si long que dans l'espèce humaine, parce que les jeunes individus prennent plus promptement leur croissance. On prétend que le *chameau* allaite son petit pendant deux ans. Il en est à-peu-près de même du jeune *éléphant*. Six semaines ou deux mois peuvent suffire au *veau*. Les autres espèces allaitent à proportion de l'accroissement de leurs petits; celles qui font plusieurs portées par an n'allaitent que fort peu de temps, comme les *lapines*, les *truies*, les *rattes*, &c.

Les espèces domestiques qu'on a long-temps déformées ou mutilées, les *chevaux*, les *chiens*, dont on a coupé, pendant un grand nombre de générations, les oreilles et la queue, engendrent des petits à oreilles et queue courtes; mais ces déformations, désavouées par la nature, disparoissent au bout de plusieurs générations, lorsque la main de l'homme cesse de les maintenir. C'est ainsi que des juifs naissent quelquefois sans prépuce par la même cause, et que des particularités de conformation se perpétuent, puis s'éteignent par la suite. Les races ou variétés introduites dans les générations ne se conservent que par de perpétuels efforts pour les maintenir, la nature tendant toujours à reprendre sa forme originelle. *Voyez* GÉNÉRATION.

C'est principalement le mélange des races qui produit les plus beaux individus; en corrigeant leurs défauts par des défauts contraires, en tempérant les qualités extrêmes par des mélanges, on obtient des produits intermédiaires d'une

beauté supérieure aux autres. C'est pour cela que la nature a donné aux individus parens entr'eux une sorte de répugnance pour l'accouplement, et la loi qui défend parmi nous les mariages entre les proches, est plutôt une institution naturelle qu'une disposition des législateurs. En général, les mâles influent plus que les femelles sur les formes extérieures des produits, et plus on fera dominer le caractère masculin, plus on obtiendra de belles races. Au contraire, les races efféminées s'abâtardissent, se dégradent, et tendent à se mélanger aux races voisines, ce qui ne donne que des produits imparfaits et des variétés impures. Le croisement des races faisant, au contraire, dominer le caractère mâle, ennoblit ainsi les individus.

D'ailleurs, l'uniformité dans laquelle vivent les races qu'on néglige de mélanger, semble en user et détériorer le type à la longue, comme un instrument dont on se serviroit sans relâche. Il est certain que les animaux dont la vie et la reproduction sont trop monotones, n'acquièrent jamais un développement complet de leurs forces en tout sens; ils semblent s'endormir dans cette uniformité. En effet, les élémens tendent sans cesse à détruire les corps vivans, et agissant perpétuellement sur des races dont la tige vieillie n'a plus la même vigueur, ils parviennent à les abâtardir; il faut, en quelque sorte, greffer ces animaux sur une nouvelle tige, pour les réhabiliter, pour leur donner une sève plus forte, et les empreindre d'un caractère plus mâle. Il semble que la nature en use de même pour rétablir, dans la vigueur primitive de leur espèce, les peuples amollis par une longue oisiveté. C'est ainsi que le sang tartare vient redonner de temps en temps plus de fermeté et d'ardeur au caractère timide et lâche des Chinois. Les races mongoles tempèrent ainsi leur férocité en se mêlant aux castes indiennes, dont ils sont les vainqueurs. Il en est de même de ces essaims de peuples barbares qui, se débordant des retraites du Nord, sont venus anciennement croiser leurs vaillantes légions avec les peuples opprimés par les empereurs romains, et ranimer le courage de toutes ces nations qu'un long esclavage avoit abâtardies. Ces chocs intérieurs qu'éprouvent quelquefois les Etats, ne sont peut-être que de secrètes impulsions de la nature pour rétablir l'équilibre entre les races humaines, pour retremper les familles efféminées d'ancienneté, par leur mélange avec des familles plus récentes et plus vigoureuses; car nous ignorons sans doute jusqu'à quel point le moral de l'espèce humaine est gouverné par son physique, et combien la nature tend à reprendre ses droits en brisant toutes les

barrières que les loix de la société lui imposent ; mais comme il n'en est point de même chez les animaux, les races ne se dégradent pas autant que dans notre espèce.

On obtient souvent des produits de l'accouplement de certaines espèces voisines. C'est ainsi que le *cheval* et l'*ânesse* donnent le *bardeau*, et l'*âne* avec la *jument* produisent le *mulet*, qui n'est pas toujours stérile dans les pays chauds. Le *buffle* avec la *vache*, ou le *taureau* et le *buffle* femelle, engendrent ensemble, ainsi que le *zèbre* avec l'*âne*, le *bison* avec la *vache*, ainsi que le *bœuf velu de Tartarie*. La race du *chameau* avec celle du *dromadaire*, les variétés nombreuses des *chiens* avec le *loup*, le *renard* et le *chacal* ; la race du *bélier* avec celle de la *chèvre*, celle du *lièvre* avec celle du *lapin*, se fécondent réciproquement. Des auteurs d'un grand nom assurent que l'union d'espèces plus éloignées n'est pas toujours sans résultat. Plusieurs prétendent avoir obtenu des métis du *chien* avec la *chatte*, du *taureau* avec la *jument*, de l'*âne* avec la *vache* (produits appelés *jumars*), et même du *chat* avec le *loir*, selon l'illustre Locke. On rapporte encore des exemples de productions du *singe* avec l'espèce humaine ; mais ces alliances sont, sinon impossibles, au moins fort rares et difficiles. Quoique plusieurs espèces couvrent indistinctement toutes leurs femelles, on prétend que le *chameau* refuse de couvrir sa mère.

Ce qui constitue les animaux en état de société, est principalement le soin qu'ils prennent pour l'éducation de leurs petits. Cette société, il est vrai, n'est que momentanée ; elle a trop peu d'intimité pour produire des résultats bien parfaits. D'ailleurs, elle n'est guère qu'entre le père, la mère et les petits ; car chaque famille s'isolant ordinairement des autres familles de la même espèce, les animaux ne peuvent ni agir de concert, ni former des plans raisonnés, ni exécuter leurs entreprises. Les grands carnivores se tiennent presque toujours solitaires, à cause de la concurrence pour la chasse des animaux ; et si les races les plus foibles se liguent entr'elles pour attaquer quelque puissante proie, leur expédition finie, chacun se retire de son côté et ne reconnoît plus ses compagnons. Les ruminans se tiennent pour la plupart en troupeaux, en hordes, afin de se défendre en commun. Lorsqu'ils sont attaqués, ils ont soin de placer au centre de la troupe tous les petits, et de mettre les femelles par-derrière, tandis que les mâles s'avancent de front, unis en phalanges, et, présentant leurs cornes, soutiennent vigoureusement le choc des assaillans. Lorsqu'ils sont rompus, leur déroute est complète, et ils ont peine à se réunir. Les *cerfs*, pour éviter

d'être chassés et tourmentés par les autres animaux lorsqu'ils sont en gésine, se retirent près des routes et des grands chemins, où les carnivores n'osent approcher, de crainte des hommes. Les *éléphans* se tiennent aussi en troupes, comme les *gazelles*, les *buffles*, les *chevaux* et les *ânes* sauvages. La plupart des frugivores, tels que les *singes*, les *makis* et *loris*, demeurent aussi en bandes nombreuses, qui dépeuplent de fruits tout un canton, et qui établissent entr'eux un ordre, une discipline pour piller avec sûreté les jardins et dévaster les champs avec adresse ; ils posent des sentinelles avancées; ils forment une chaîne pour se passer les fruits de main en main, et au moindre signal de leurs gardes, la troupe s'enfuit dans les montagnes et les bois, emportant ce qu'elle peut dans ses mains et ses abajoues. Si la sentinelle a mal rempli son devoir, on prétend que toute la troupe s'en venge cruellement en la punissant de mort.

Durée de la vie et âges divers des animaux vivipares.

La vie des *quadrupèdes* est en rapport avec le temps de leur croissance; de sorte que plus ils mettent de temps à parvenir à leur entière grandeur, plus leur existence est longue. Ce rapport est même de six à sept fois la durée de l'accroissement. Ainsi, le *chien*, qui n'est entièrement fait qu'à deux ans, ou même un peu plus, vit quinze à vingt ans; le *cheval*, qui met plus de trois ans et demi à se perfectionner, existe trente ans, et davantage : il en est de même du *cerf*, qu'on a prétendu être plus vivace que les autres animaux. Le *cochon d'Inde*, qui est moins d'un an à prendre tout son accroissement, ne vit aussi que six à sept ans, et engendre pendant toute sa vie. Les *rats*, les *loirs*, les *écureuils*, les *mulots*, les *marmottes*, ne vivent que cet âge, et produisent aussi pendant toute leur existence. Les *lièvres* et les *lapins*, l'*ondatra*, les *martes*, les *putois*, les *belettes*, mettent un peu plus d'un an à prendre toute leur grandeur : ces espèces vivent huit ou dix ans. L'homme, eu égard à sa taille, est l'un des plus vivaces, parce qu'il croît lentement; il peut parvenir à l'âge de quatre-vingt-dix-huit ans, qui est sept fois la durée de quatorze ans, époque de sa puberté; mais le genre de vie insalubre de l'état social, et les misères qu'il éprouve continuellement dans les conditions les plus élevées comme dans les plus abjectes, abrègent extrêmement ses jours. L'*éléphant*, dont la masse incomparable devroit exiger beaucoup de temps pour être portée à sa perfection, ne vit guère que soixante et dix ou quatre-vingts ans, parce que son accroissement est

fort rapide, de même que celui de toutes les espèces à chairs mollasses, comme lui. Nous voyons aussi le *peuplier*, dont le bois est tendre, croître plus rapidement que le *chêne* au bois dur et compacte; mais aussi la durée du premier est bien inférieure à celle du second. Le *rhinocéros*, l'*hippopotame*, qui vivent un peu moins que l'*éléphant*, sont aussi plutôt parvenus au point de leur perfection, et peuvent engendrer à huit ou dix ans.

Au reste, les races très-fécondes épuisent leur vie en multipliant beaucoup; c'est pourquoi leur existence est plus courte et leur puberté fort précoce, à cause de l'ardeur naturelle de leur tempérament. C'est ainsi que le *bélier* ne vit que dix à quatorze ans, et le *bouc* cesse d'être propre à la propagation dès l'âge de sept ans; car ces animaux s'usent promptement par leur extrême lubricité. Il en est de même des *lapins*, des *cochons d'Inde*, des *souris*, &c. Les *cochons*, qui sont si féconds, ne vivent guère au-delà de vingt-cinq ans, et ne peuvent plus produire après quinze ans. Au contraire, le *chameau*, animal sobre et chaste, vit plus de soixante ans, tandis que le *taureau* est déjà vieux passé neuf ans; et le *chat*, espèce lascive, n'engendre plus après la neuvième année. Le *mulet* n'engendrant pas, vit plus long-temps que le *cheval* et l'*âne*, car il passe souvent quarante ans, et on en a vu un de quatre-vingts ans. Il paroît que l'*ours*, le *lion*, le *tigre*, vivent vingt à vingt-cinq années. La plupart des rongeurs ont une existence plus courte que celle des carnivores. Quoiqu'on ignore celle des *singes*, elle paroît être assez longue, quoiqu'ils soient fort lascifs; le tempérament sec et nerveux de ces espèces est plus vivace que la constitution molle et humide des grandes races d'animaux. C'est pour cela que les oiseaux dont la complexion est naturellement sèche et ferme, sont plus vivaces que les *quadrupèdes*.

On reconnoît l'âge de plusieurs animaux à leurs dents, soit par leur nombre, à cause qu'elles sortent souvent à des époques plus ou moins éloignées dans les diverses espèces, soit en considérant combien elles sont usées, soit par leur chute et leur renouvellement. C'est ainsi qu'on reconnoît l'âge du *cheval* et de l'*âne*. Lorsque les lèvres ou babines des animaux paroissent mollasses et lâches, de sorte qu'elles ne reprennent pas leur forme aussi-tôt qu'on cesse de les tirer, c'est un signe que l'animal est déjà vieux, et que ses fibres ont perdu leur ressort. L'âge des ruminans se peut aussi reconnoître à leurs cornes, car chaque nodosité, bourrelet ou anneau des cornes du *bélier*, du *bouc*, du *bœuf*, indique autant d'années. Celles des *cerfs*, des *daims*, des *chevreuils*, se comptent

par les ramifications de leur bois. L'habitude de voir les animaux fait d'ailleurs reconnoître leur âge à leurs formes, comme on juge de celui d'un homme en regardant son visage. La couleur des poils change aussi avec les années. Ainsi les jeunes *cerfs*, les *chevreuils*, les *daims*, les *gazelles* portent la livrée dans leur jeunesse; ce sont des marques blanches ou des couleurs pâles qui disparoissent lorsque ces animaux deviennent pubères. La vieillesse fait aussi grisonner les *loups*, les *ours*, &c.

Non-seulement l'âge fait varier les nuances du pelage des *quadrupèdes*, mais ils éprouvent chaque année un renouvellement de poils et même d'épiderme. C'est ce qu'on appelle la Mue. (*Voyez* ce mot.) Elle ne se fait qu'après la gestation des femelles et après l'accouplement dans les mâles. C'est alors que les bois des *cerfs*, des *rennes*, des *élans*, des *daims*, des *chevreuils*, se dessèchent et tombent; il en croît de nouveaux en leur place pour la saison d'amour qui doit suivre. En effet, lorsque les animaux ont engendré, ils sont affoiblis, épuisés de cet effort de vie; leurs membres n'ont plus la même vigueur, le même embonpoint, plusieurs individus meurent à cette époque; les autres sont quelque temps à se refaire; cette secousse de l'économie animale fait périr la racine des poils et l'épiderme, qui se détachent comme les feuilles des arbres en automne. Cependant il renaît de nouveaux poils et un nouvel épiderme en place de ceux qui tombent.

Dans les espèces qui, comme l'homme, trouvent une nourriture également abondante pendant toute l'année, la mue s'opère insensiblement; les nouveaux poils remplacent aussi-tôt les anciens; mais la mue est plus visible chez les espèces qui n'ont pas toujours des alimens à souhait; tels sont les carnivores, parce que la restauration des forces n'est pas aussi prompte que leur déperdition. Au reste, ce renouvellement n'est pas particulier aux seuls *quadrupèdes*, mais il s'étend aux autres espèces d'animaux, et même aux arbres et autres végétaux vivaces qui se dépouillent chaque année. Les animaux qui font plusieurs portées par an n'engendrent point dans le temps de leur mue, car c'est une sorte de maladie et d'affaissement de toute l'économie animale, un repos nécessaire à la vie pour ressaisir ses forces.

Il est remarquable que les seuls *quadrupèdes* vivipares soient pourvus de poils, parmi les animaux à sang rouge; car bien que l'*éléphant*, l'*hippopotame*, le *rhinocéros*, soient presque tout nus, cependant ils portent quelques soies en diverses parties du corps, sur-tout dans leur première jeunesse. Les *tatous*, couverts d'un test osseux, les *pangolins*

et *phatagins*, protégés de larges écailles, ont des poils sous le ventre ; les *porc-épics*, les *hérissons*, les *échidnes*, armés de piquans, ont aussi des poils, et les pointes même qui les couvrent sont des espèces de poils plus gros, plus roides et plus aigus que les autres. Les soies rudes des *sangliers*, les crins des *chevaux*, la laine des *vigognes*, des *chameaux* et des *brebis*, le poil plat et court des *veaux-marins*, la bourre grossière des *paresseux*, des *fourmiliers*, sont des variétés de poils comme le velouté des *hermines*, des *castors*, des *taupes*, comme les longs poils flottans et soyeux des animaux d'Angora. Il y a des *chats*, des *lapins*, des *chèvres*, des *béliers* d'Angora dont la dépouille est très-recherchée pour la fabrication des plus fines étoffes ; cet alongement des poils des animaux dans la Syrie, paroît dépendre des influences locales, soit du sol, soit de l'air, soit des nourritures, soit de quelques autres circonstances encore inconnues. Les animaux aquatiques ont des poils fort gros et clair-semés ; dans le *bec d'oiseau* (*ornithorhynchus*) ces poils sont applatis à leur extrémité, et en général cet animal a une conformation intérieure qui le rapproche plutôt des animaux ovipares que des vivipares, de sorte qu'il ne paroît pas devoir être compris dans la classe des mammifères, puisqu'il manque de mamelles. Peut-être est-il ovipare, bien qu'il ait les principaux caractères des *quadrupèdes* à sang chaud. (*Voyez* Everard Home, *Descr. anatom.* dans les *Philosophical Transactions 1802, part. 1.*)

Les animaux mâles, dans la vigueur de l'âge, prennent des couleurs plus vives et plus intenses que celles de leur jeunesse et de leurs femelles. Ces dernières couleurs sont toujours pâles, lavées, et annoncent la foiblesse des individus, tandis que les teintes fortes et prononcées, relativement aux couleurs naturelles à l'espèce, indiquent une mâle énergie. Il en est de même chez les hommes ; car les individus à cheveux blonds n'ont pas la même vigueur que ceux à cheveux noirs et à peau brune. La domesticité efféminé les animaux, dégrade leurs couleurs, les rapproche des teintes blanches et lavées ; c'est ainsi que les *chiens*, les *chats*, les *chevaux*, les *cochons*, les *brebis*, &c. qui sont plus ou moins bruns dans l'état de nature, deviennent la plupart blancs ou nuancés par l'effet de leur civilisation, de même que les hommes des grandes villes sont étiolés et efféminés en comparaison des habitans des campagnes. Lorsque la domesticité est extrême, les animaux sont encore plus efféminés ; leur force se perd, leurs fibres n'ont plus le même ressort ; ce qu'on peut remarquer en les voyant porter l'oreille basse, la tête penchée, la queue pendante, comme les *chiens*, *les cochons*, &c. tandis que ces ani-

maux, dans l'état sauvage, ont la tête haute, l'oreille droite, la queue dressée, la démarche vive et sûre, les sens fins, l'œil et l'oreille au guet, le cou tendu et ferme; toutes qualités que ces animaux perdent par notre fréquentation; ils semblent porter avec tristesse la chaîne de l'esclavage que nous leur imposons; ils n'ont plus l'ame et le courage de leur espèce sauvage; ils la fuient; ils craignent de se présenter à ses regards dans l'état d'indignité et de dégradation où nous les avons plongés, et viennent lâchement implorer l'assistance de l'homme auquel leur foiblesse les rattache. En effet, les animaux les plus indomptables sont les moins attachés à l'homme, parce qu'ils se sentent capables de se passer de lui; c'est par lâcheté que les autres ont pour nous de la fidélité; nous estimons cette qualité en eux, parce qu'elle nous est utile et qu'elle flatte notre orgueil; mais elle n'en est pas moins vile et méprisable aux yeux de l'espèce et de la nature, car les *chiens*, les *chats*, les oiseaux privés qui retournent vivre parmi leurs semblables, au milieu des forêts, en sont battus, bafoués, comme s'ils déshonoroient leur espèce, à-peu-près comme le sauvage méprise l'homme civilisé, et comme nous méprisons les eunuques et les esclaves. La servitude ne dégrade pas moins les ames que les corps, car le courage étant le fondement essentiel des vertus, il n'est pas donné aux êtres nourris dans l'esclavage d'en avoir.

On observe encore une dégradation originelle dans plusieurs individus de *quadrupèdes*. Il y a des *souris*, des *lapins*, des *écureuils*, des *chiens*, des *chats*, des *cerfs*, des *daims*, des *chevaux*, &c. dont le pelage est très-blanc, soyeux, qui sont naturellement foibles, délicats, qui ont l'ouïe dure, les yeux gris ou rouges, la vue tendre, et fuient la lumière qui les offusque. Ces animaux analogues aux individus blafards de l'espèce humaine et aux *nègres blancs*, ou *dondos*, *kakerlaks*, *albinos*, &c. sont blancs à cause de l'absence du réseau muqueux de Malpighi, qui est placé sous l'épiderme dans les autres animaux. C'est à ce réseau muqueux qu'est due la coloration diverse de la peau de tous les hommes de race blanche, des nègres, des poils des *quadrupèdes* et des plumes des oiseaux; aussi lorsqu'il manque, par un défaut d'organisation, l'animal demeure blafard. C'est à la même cause qu'on doit attribuer la rougeur des yeux, car la choroïde n'étant pas peinte par l'humeur qui lui est particulière, soit brune, soit fauve, selon les espèces, comme on le voit à la couleur de l'iris, elle laisse apercevoir les lacis des innombrables vaisseaux sanguins dont elle est traversée; et comme elle laisse pénétrer trop de lumière sur la rétine, l'animal est offusqué pendant le jour, mais

voit fort bien dans le crépuscule. Les poils des animaux blafards ne recevant donc aucune coloration parce qu'ils manquent du réseau muqueux, demeurent blancs. Il y a des *éléphans* blancs par la même cause. (*Voy.* les mots ELÉPHANT, PEAU, HOMME, NÈGRE, &c.) Nous voyons de même que les cicatrices de la peau des *chevaux* ne reproduisent que des poils blancs, parce que le tissu muqueux ne se régénère pas dans cette partie.

C'est à une cause analogue qu'on doit rapporter la blancheur de certains animaux pendant l'hiver; telles sont les *hermines* et d'autres espèces de *belettes* (*mustela nivalis, erminea* Linn.), des *blaireaux*, des *isatis*, des *écureuils*, des *rats*, des *lièvres*, qui deviennent plus ou moins blancs dans les pays froids et en hiver, tandis qu'ils revêtent une robe colorée pendant l'été et dans les lieux chauds. En effet, la froidure resserrant extrêmement les pores de la peau, rend inactif le tissu muqueux de Malpighi, et l'empêche de colorer les poils, tandis que la chaleur de l'été fait un effet tout contraire. Aussi voyons-nous que les animaux des pays chauds ont des couleurs bien plus fortes que ceux des pays froids, et les parties supérieures de leur corps étant les plus exposées à la chaleur et à la lumière, portent aussi des teintes bien plus vives que leur ventre. Au reste, comme les couleurs blanches indiquent la foiblesse du tempérament et même une sorte d'impuissance pour la propagation, les couleurs vives et foncées annoncent, au contraire, une grande ardeur pour l'acte vénérien; car la plupart des animaux blafards se reproduisent plus rarement que les autres. Si le froid violent fait blanchir les poils d'un grand nombre d'animaux, il les rend plus déliés, plus touffus et plus fournis; car tous les *quadrupèdes* des régions septentrionales ont des fourrures très-chaudes et très-épaisses. Le *cochon*, lui-même, porte dans le Nord une espèce de duvet, ainsi que les *chevaux*, les *chiens*, &c. par une providence admirable de la nature, afin de les garantir du froid. Cette sage prévoyance s'étend même jusqu'aux êtres insensibles, puisque les bourgeons des arbres du Nord sont chaudement enveloppés d'écailles résineuses, tandis que les végétaux des tropiques sont exposés nuement à l'air. En acclimatant un animal, un arbre des pays méridionaux, dans les contrées glaciales des pôles, ils se vêtent de couvertures propres à les mettre à l'abri des hivers, tandis que le contraire arrive lorsqu'on habitue à vivre dans les pays chauds des animaux et des végétaux du septentrion.

De l'Instinct, des Mœurs et du Caractère des Animaux vivipares.

Chaque espèce d'animal est douée de facultés suffisantes pour sa conservation, parce que les races les plus puissantes abusant de leurs forces, auroient bientôt détruit les espèces les plus foibles, si celles-ci n'avoient pas reçu les moyens de se soustraire à la destruction. D'ailleurs, les besoins des *animaux* variant suivant leur organisation, leurs âges, leurs sexes, et selon les circonstances des saisons, des climats, il faut qu'ils multiplient leurs ressources en même proportion, qu'ils déploient tous les ressorts de leur industrie pour vivre tout le temps que la nature leur accorde sur la terre. A mesure que les animaux sont plus perfectionnés, leur structure est plus délicate, plus sujette à se déranger, d'où il suit qu'ils ont besoin d'un plus grand nombre de facultés pour exister; et c'est pour cela que l'homme, de tous les êtres le plus sensible et le plus frêle, a reçu la raison et l'intelligence en partage. Au contraire, moins un animal a de facultés, plus il est insensible et plus son corps se moule facilement aux circonstances qui le modifient, sans en être altéré. Tout est donc proportionné dans le monde, car l'animal n'a précisément que la dose d'instinct et d'intelligence qui lui est nécessaire, puisque le trop lui deviendroit inutile, et le trop peu, fatal. Les rapports qui s'établissent entre un être et les objets dont il a besoin, sont donc exactement mesurés par ses facultés; et la Providence, qui veille sur toutes les espèces vivantes, n'est rien autre chose que ces relations et cet ordre admirables, disposés par l'auteur de la nature, de manière qu'ils amènent des chances favorables à chaque individu dans la place où il est né.

Car l'état de vie est un effort continuel contre tous les élémens et les corps extérieurs qui conspirent à l'éteindre; chaque être empiète sur la vie de ses voisins; chacun se comprime, se retient mutuellement dans ses limites; il faut que la ruse supplée à la foiblesse, et que l'habileté résiste à la force. Enfin, la nature ayant donné à certaines espèces la prépondérance sur d'autres, il faut que ces dernières réparent leurs pertes, soit en se multipliant avec plus d'abondance, soit en attaquant à leur tour des races inférieures. Et cette hiérarchie de pouvoirs chez les animaux n'est fondée que sur un état perpétuel de guerre; le pesant joug de la nécessité comprimant également tous les êtres, soit les uns par les autres, soit au moyen des autres circonstances, telles que les sai-

sons, les températures, les lieux, les temps, l'abondance ou la disette des alimens, &c.

Il y a trois principales causes qui mettent en jeu l'instinct des animaux; 1°. le besoin de la nourriture; 2°. la nécessité de se conserver; 3°. le desir de se reproduire. La faim est le mobile de la première, la douleur est le motif de la seconde, et le plaisir est la source de la troisième. Avec ces trois principes, variés dans chaque animal suivant sa structure particulière, peuvent s'expliquer les causes de toutes ses actions et se démontrer tous leurs résultats. Dans le vrai, l'animal n'est point libre; il suit avec une impétuosité aveugle ses penchans et ses besoins naturels, commandés par son organisation; le *tigre* n'est point cruel, et l'*agneau* doux par volonté, mais par l'effet de leur structure; car, de même que le *quadrupède* ne peut voler comme l'oiseau, parce qu'il n'est pas conformé comme lui, de même le *tigre*, ayant un estomac qui ne peut digérer les herbes, un appétit qui lui demande impérieusement de la chair et du sang, des dents pour dévorer les animaux, des griffes pour les déchirer, il est forcé d'exécuter des mouvemens que lui imprime son organisation. Il n'est donc cruel que par nécessité, par la force de son tempérament, car dès qu'il est repu et satisfait, il devient doux, traitable; son caractère ne s'irrite que par le besoin de nourriture; besoin ardent, impérieux dans cette espèce. En nourrissant abondamment les animaux carnassiers, on soumet cette âpreté féroce de leur caractère, on les tempère; on les habitue à vivre en paix, à recevoir avec douceur les alimens de la main de leurs maîtres, à les caresser, les flatter, à plier même leur fierté et leur audace sous sa volonté. C'est ainsi qu'on est parvenu à dompter les animaux les plus féroces, les *tigres*, les *ours*, les *lions*, les *crocodiles*, &c. preuve que la nature n'en a formé aucun essentiellement méchant, et qu'elle a seulement eu l'intention de diminuer le nombre des individus vivans, en établissant des races carnivores.

D'ailleurs le carnivore attaquant les animaux, épargne les plantes, et si l'herbivore épargne les uns, il attaque les autres. Tout ce qui respire, vivant de destruction, qu'importe à la nature sur quels individus elle tombe? Ne faut-il pas bien que tout périsse? Et si les animaux peuvent éprouver de la douleur, ils sont de même capables de plaisirs; de sorte que tout se compensant, la nature est ainsi justifiée. (*Voyez* les mots ARMES DES ANIMAUX et CARNIVORE.) Quelque dure que paroisse cette condition pour des êtres sensibles, elle n'en est pas moins équitable; car la somme des reproductions égalant nécessairement celle des destructions, la quantité des

biens, à tout prendre, n'est pas moindre que celle des maux. Il en seroit de même dans l'espèce humaine, si elle suivoit plus exactement les loix que la simple nature lui impose, et si dégagée des erreurs et des crimes où l'entraînent l'audace des tyrans et la lâcheté des esclaves, elle vivoit au sein du repos, de l'obscurité et du bonheur. En effet la médiocrité gardant toujours le milieu en toutes choses, n'est jamais exposée à ces immenses revers que les conditions excessives ont coutume d'éprouver, parce que dans les choses morales, comme dans les effets physiques, la réaction est toujours égale à l'action.

Chaque animal a les mœurs qui résultent de ses humeurs et de son tempérament. C'est pour cela que les herbivores sont plus tranquilles et plus traitables que les races carnassières. De même les femelles ne sont jamais aussi farouches que les mâles, parce qu'elles ont moins de vigueur; leur humeur est plus maniable, plus docile, et par-là plus susceptible de s'apprivoiser et de devenir domestique; mais aussi elles se dédommagent de cette foiblesse par la ruse et la tromperie, car elles sont plus insidieuses que les mâles; néanmoins lorsqu'il s'agit de défendre leur famille à l'époque de l'allaitement, les plus douces deviennent furieuses, et immolent même leur propre vie pour conserver celle de leurs nourrissons. Ce ne sont pas seulement les *lionnes*, les *louves*, les *ourses*, les *panthères* qui montrent ce généreux courage, mais même les tendres *biches*, les timides *gazelles*, et les espèces les plus délicates méprisent tout danger pour sauver leur famille attaquée par le chasseur. Elles songent à mettre leurs petits en sûreté, sans craindre de s'exposer elles-mêmes, tant est puissant chez elles l'amour maternel. L'*ourse* attaquée, fait grimper ses petits sur un arbre, et se redressant sur ses pattes, s'avance hardiment contre le chasseur. La femelle du *bison*, du *bouquetin*, s'élancent avec furie sur les assaillans, les terrassent, les éventrent à coups de cornes et les foulent aux pieds. Les femelles des *singes* emportent leurs petits sur leur dos jusqu'au-dessus des grands arbres. Les *kanguroos* et les *didelphes* cachent les leurs dans la poche de leur ventre; d'autres espèces leur creusent des asyles souterrains. Les *écureuils* placent leur famille dans des trous d'arbre, chaudement tapissés de mousse. Les *chats*, les *lions*, les *léopards*, les *loups*, les *civettes* et autres bêtes carnassières ont soin d'apporter à leurs petits quelque proie vivante pour les exercer de bonne heure à la connoître et à la vaincre, pour les habituer à vivre de chair et de sang, instruction cruelle à laquelle ces jeunes animaux ne sont déjà que trop enclins par leur

naturel ; c'est de cette sorte qu'on voit les petits *chats* joner adroitement de la patte, et sous un minois hypocrite décéler des sentimens féroces. Les jeunes animaux montrent ainsi les indices de leur caractère futur.

> Denique cur acrum violentia triste leonum
> Seminium sequitur, dolus vulpibus et fuga cervis
> A patribus datur, et potius pavor incitat artus,
> Si non certa suo quia semine seminioque
> Vis animi pariter crescit cum corpore toto.
>
> Lucret., *Rer. nat.*, lib. III, vers. 767—71.

Aussi voyons-nous que les *chiens* nés de père et mère instruits à la chasse, ont plus d'aptitude pour l'apprendre que les autres races ; de là vient le proverbe, *bon chien chasse de race.* C'est de la même manière que le maintien humble et doux de l'*agneau* présage l'esprit benêt du *mouton* et la stupidité bonace de la *brebis ;* il suffit de conduire l'un de ces animaux pour que tous suivent à la file, quand même on les meneroit noyer. L'instinct irascible et brutal du *buffle*, du *taureau*, la malignité du *singe*, la malpropreté du *cochon*, la lasciveté du *bouc*, la timidité du *lièvre*, l'impudence du *chien*, la pétulance de la *chèvre*, la finesse du *renard*, l'opiniâtreté du *mulet*, la tenacité du *blaireau*, sont des caractères tellement naturels, qu'ils se déclarent même dès les premiers temps de leur naissance, comme la pesanteur dans le petit *rhinocéros*, le courage magnanime dans le *lionceau*, la perfidie dans le jeune *tigre*, la voracité dans l'*hyène*, la sobriété dans le jeune *chameau.* Ainsi les petits des carnassiers, tels que les *chiens*, les *ours*, les *loups*, essayent l'usage de leurs dents en rongeant des os et même du bois. Les jeunes *loutres*, les petits des *castors*, courent déjà se baigner, et savent nager aussi bien que les *veaux marins*, tandis que les jeunes *taupes*, les *rats fouisseurs* essayent de creuser la terre avec leurs petites pattes de devant ; les *écureuils* nouveaux-nés commencent à sautiller de branche en branche ; les jeunes *chauve-souris* s'apprennent à voltiger ; les petits *singes* à grimper ; le *chevreau* à escalader les roches et à frapper de la tête ; le *faon* de *biche* s'exerce à de légères excursions pour se rendre ingambe ; le *poulain* élevant déjà sa courte crinière, ouvrant ses naseaux et aspirant la victoire, défie à la course ses jeunes rivaux. On le verra dans peu marcher fièrement sous son maître au champ de la gloire, enfoncer les plus épais bataillons au milieu du feu et de la mêlée, ou retourner triomphant de la course en présence des peuples et aux acclamations de la multitude. Les *chevaux* sauvages ont même un naturel

amoureux de la gloire ; vivant en troupes dans les immenses savanes de l'Amérique ou les steppes de la Tartarie, ils mesurent leur vîtesse entr'eux ; couverts d'une noble poussière, ils se défient à franchir les ravins profonds, à traverser à la nage les grands fleuves. En faisant subir la castration aux animaux, en les asservissant au joug de la captivité, nous les énervons, nous comprimons les élans de leur cœur généreux, nous les rendons lâches et efféminés, de fiers et audacieux qu'ils étoient dans leur état naturel.

C'est sur-tout dans les montagnes, les pays agrestes, que les bêtes sauvages deviennent plus farouches et plus terribles. Le *sanglier* à la hure hérissée, à la gueule écumante, à la croupe énorme et rebondie, sort de ses bois, et son seul aspect fait trembler d'épouvante les plus fiers habitans de la plaine. L'*ours* des Alpes, à l'approche du voyageur, fait retentir sa haute voix dans les échos des forêts pour appeler ses compagnons ; son œil étincelle dans l'obscurité; nouveau Cacus, il gravit en silence au milieu des roches pour déposer dans les cavernes les corps des hommes qu'il a mis à mort. Les autres animaux osent à peine lever les yeux sur ce monstre sauvage, et l'ardent chasseur ne passe qu'avec effroi près de son repaire. A mesure que les lieux sont plus incultes, plus solitaires, les animaux y deviennent plus féroces, parce que leur proie est rare, toujours disputée avec opiniâtreté par des concurrens affamés et nombreux; de sorte que n'obtenant rien que par la violence et la rapine, leur caractère contracte une aigreur farouche et une cruauté implacable.

Au contraire les bêtes des pays de plaines, des vallées fertiles, trouvant une nourriture plus facile et moins disputée, amollis par les commodités de leur genre de vie, n'acquièrent jamais le courage et l'âpreté des mœurs des animaux montagnards. Cette différence de caractère se remarque même parmi les hommes, car les habitans des montagnes sont bien autrement durs et vigoureux que les nations efféminées, les peuples voluptueux des vallons et des plaines où règne l'abondance avec la joie et les plaisirs.

Les antipathies des animaux paroissent même dues à cette différence dans les caractères ; c'est ainsi que le *loup* et le *chien* sont ennemis. Le *loup*, qu'on peut regarder comme un *chien* sauvage, déteste celui qui s'est attaché à nous ; il le regarde comme tout dévoué à nos intérêts, ou plutôt comme vendu à un tyran pour détruire la race des *loups ;* indigné de la lâcheté d'un traître cédant sa liberté pour recevoir, avec ignominie, un morceau de pain de la main d'un maître qui lui ordonne de sévir contre sa propre espèce, il attaque le

chien avec fureur, et l'ayant mis à mort, assouvit de chair et de sang sa cruauté et sa vengeance. Tous les animaux sauvages abhorrent de même ceux de leur espèce que l'homme a rendus domestiques, comme si ceux-ci héritoient de la haine que chaque être nous voue parce que nous les tyrannisons tous. Aussi les animaux domestiques ne paroissent-ils qu'en tremblant devant leur espèce sauvage; ils ont l'air de transfuges, d'apostats, de criminels; ils paroissent honteux, atterrés, parce que les individus sauvages étant plus libres et plus exercés, sont aussi les plus forts et manquent rarement de les attaquer, de les punir de mort, à moins que le sentiment de l'amour ne vienne suspendre leur fureur. C'est ainsi que des *truies*, des *chiennes* en chaleur rôdant parmi les bois, sont quelquefois couvertes par des *sangliers* et des *loups*; la race qui en provient est belle et vigoureuse, car elle semble avoir été retrempée dans sa source originelle.

On observe d'autres antipathies entre les animaux carnassiers; mais elles naissent de la concurrence pour la chasse. C'est ainsi que le *lion*, l'*ours*, la *panthère*, le *tigre*, &c. ne souffrent point de rivaux dans les domaines qu'ils se sont appropriés dans les bois, les montagnes, qu'ils se sont choisis pour demeure. Ces majestés du règne animal ne supportent ni rébelles ni concurrens dans leurs états; elles ne veulent aucun partage d'autorité; elles purgent leur empire de ces tyrans subalternes, de ces hargneux guerroyeurs qui détruisent le même gibier, et qui, semblables aux seigneurs de village, oppriment sourdement les paysans et minent la population jusque dans ses fondemens. Seulement le *lion*, prince généreux, permet aux *chacals* de lui servir de pourvoyeurs et de vivre des restes de sa table; maisces domestiques parasites ne se présentent qu'en tremblant devant leur roi; ils redontent sa colère et ce front redoutable ombragé d'une épaisse crinière.

Cette antipathie des grands carnivores entr'eux, a pour but d'en diminuer le nombre; car ces espèces se faisant une guerre à mort, se détruisant souvent les unes par les autres, et les *tigres* dévorant quelquefois eux-mêmes leurs propres enfans, la nature vivante est soulagée ainsi du poids de ces déprédateurs. L'homme sur-tout est chargé de purger la terre de ces animaux malfaisans, pour régner seul en toute liberté sur les autres espèces, et pour établir sa monarchie universelle sur les ruines des autres puissances. C'est ainsi qu'il a confiné les bêtes farouches dans les déserts inhabitables, et mis leur tête à prix comme celle des fameux brigands. Aussi la haine que nous vouent les animaux féroces, les ligue tous

contre nous. Souvent des *loups* affamés dans les longues nuits d'hiver, s'appellent dans les bois par de longs hurlemens, s'attroupent en tumulte, et pleins de rage viennent fondre sur les habitations écartées, assiégent les fermes, massacrent les *chiens*, forcent les portes des étables et arrachent de vive force les *agneaux*, les innocentes *brebis*, qui ne peuvent échapper à la dent de ces farouches vainqueurs. Ainsi que dans une ville prise d'assaut, tout est mis au pillage, le sang ruisselle de toutes parts, et à l'approche du jour, chaque guerrier emportant sa proie, se retire en son fort. Le *loup* étrangle plus de victimes qu'il n'en peut dévorer et emporter. Nouveau Pyrrhus dans une Troie nouvelle, la fureur et la vengeance aiguisent sa férocité naturelle. Lorsque la *belette* se glisse dans un poulailler, elle y fait les mêmes ravages; la rusée s'alonge, s'introduit dans les fentes les plus étroites, et échappe avec adresse aux piéges qu'on lui tend. Sa démarche est légère et glissante, comme celle des *hermines*, des *putois* et des *fouines*.

Les attroupemens des carnivores n'ont pour but que l'attaque et le brigandage; les sociétés des herbivores sont établies pour leur propre défense. Ces races paisibles se plaisent ensemble; souvent une troupe légère de *gazelles*, à la taille élancée, bondit sur les collines de l'Idumée ou du Liban; on croiroit voir, au matin, les nymphes des montagnes jouer parmi les bruyères, tandis que l'*hippopotame* se couche dans les roseaux touffus du fleuve, et que les vieux *onagres*, semblables aux patriarches du désert, viennent boire à la fontaine et se retirent en silence près de leur roche solitaire. Ailleurs l'inquiète *vigogne*, l'oreille droite, l'œil au guet, cherche la liberté dans les hautes montagnes des Cordilières; voyageant en troupe sur leurs sommets glacés, elle ne fournit qu'à regret sa belle laine rose à l'avare Américain.

Nous voyons dans chaque espèce et dans chaque race des mœurs différentes. Les *singes*, famille lascive, malfaisante et curieuse, cherche à contrefaire les actions de tous les animaux, à leur prêter ses ridicules; le *magot*, toujours rechignant, grimaçant, marmottant, s'accroupit et fait la moue aux passans; les *sapajous* entortillant leur queue après les branches d'arbre, se laissent pendre la tête en bas et brandiller ainsi dans les forêts de l'Amérique; le voyageur entend de loin les clameurs affreuses des *alouates*, et les échos répètent les accens de ces Démosthènes du désert. Les *makis*, les *loris*, au museau pointu, vont, ainsi que les autres quadrumanes, marauder dans les jardins et enlever les fruits; car tous ces animaux grimpent avec une habileté merveil-

leuse. Chaque espèce de *singe* ne se mêle jamais aux autres races, et lorsqu'on traverse les bois de la zône torride, on est souvent assailli par une troupe de *cercopithèques* ou de *guenons* qui lancent des pierres, des bâtons, et même leurs excrémens à la tête des passans, avec force postures grotesques et des grimaces ridicules. Les *babouins*, d'un naturel féroce et d'une lascivité dégoûtante, se présentent avec impudeur aux yeux du sexe, et font même des gestes, des actions si révoltantes, qu'il n'est pas permis de les décrire; on en a vu plusieurs attenter à la pudeur des femmes, et leurs femelles se montrent aussi jalouses des hommes. Tous les *singes* ont un soin particulier de leurs petits, qu'ils embrassent avec tendresse, et auxquels ils offrent la mamelle; le petit *singe* se cramponne sur le dos de sa mère lorsque celle-ci grimpe sur les arbres, ou qu'elle s'enfuit en grinçant les dents à l'approche du chasseur. Les maris soufflètent souvent leurs épouses quand elles leur donnent quelque sujet de jalousie; car elles sont coquettes et fort lascives.

Les *chauve-souris*, espèces tristes et effrayantes, se cachent pendant le jour dans les cavernes ténébreuses; lorsque l'obscurité descend des cieux, elles déploient leurs ailes membraneuses et voltigent dans les airs pour atteindre les moucherons et les phalènes qui bourdonnent pendant les soirées de l'été. Ces légers fantômes de la nuit se retirent en hiver dans les souterrains obscurs, et suspendus aux voûtes, y passent cette saison dans l'engourdissement. Lorsque, réveillées par la chaleur du printemps, les *chauve-souris* ont produit leurs petits; elles les transportent toujours avec elles, cramponnés sous leurs ailes. Plusieurs d'entr'elles portent des membranes hideuses sur le museau, et représentent des spectres sinistres dans l'horreur de la nuit. Les *galéopithèques* ou *chats-volans*, munis de larges membranes sur leurs flancs, sautent dans les branches des arbres où ils s'attroupent tous les soirs pour y vivre de fruits. C'est ainsi que les *phalangers volans*, les *polatouches*, les *taguans*, peuvent prolonger leurs sauts sur les arbres, au moyen des peaux larges de leurs flancs.

Plusieurs animaux étant pourvus de griffes savent grimper sur les arbres avec beaucoup d'adresse; tels sont les *écureuils*, les *chats*, les *lynx*, &c. Les *ours* qui grimpent moins facilement, n'en descendent qu'avec la plus grande précaution et à reculons; mais les *unaus*, les *aïs* ou *paresseux* ne montent qu'avec effort et une extrême lenteur, en poussant de temps en temps des exclamations lamentables, comme les pleurs d'un enfant délaissé dans les déserts. Il semble que la nature n'ait créé ces êtres que pour souffrir; pleins de foiblesse et d'in-

firmité, exposés sans défense à toutes les injures des saisons, à toutes les insultes de leurs ennemis, ils supportent tout avec patience, la pluie, la faim, la soif, les coups, les chutes, les blessures, leur vie n'est qu'une longue agonie; aussi l'espèce diminue de nombre chaque jour et sera probablement éteinte par la suite; heureusement ils paroissent peu sensibles à la douleur, sont d'un naturel tenace, d'un tempérament dur et robuste.

Les *quadrupèdes carnassiers* dont les pieds conservent encore quelque ressemblance avec ceux de l'*homme*, et qui appuient la plante à terre, ont une démarche traînante, un maintien triste, une allure gauche et embarrassée; ils mènent une vie mélancolique, solitaire, ne sortent que le soir ou la nuit. Les retraites ténébreuses, les asyles frais et humides leur plaisent. Ces espèces ont la peau lâche, s'engraissent beaucoup dans l'automne; plusieurs se creusent des demeures souterraines; tels sont les *hérissons*, les *didelphes* ou *sarigues*, les *taupes*, les *musaraignes* et les *blaireaux*, et la plupart passent l'hiver dans l'engourdissement. C'est ainsi que s'endorment les *hérissons*, les *ours*, les *blaireaux*, &c. Quelques-uns recherchent les lieux aquatiques, comme les *ichneumons*, les *musaraignes*, les *ours blancs*, les *crabiers*, les *coatis*, ou trempent dans l'eau tout ce qu'ils mangent, comme les *ratons* et les *ours*. Il en est qui aiment passionnément le miel, tel est le *rattel*, le *blaireau du Cap* et même l'*ours*, qui ne craint pas d'ouvrir les ruches, parce que sa toison épaisse et touffue le défend aisément de l'aiguillon des abeilles. Tous les *quadrupèdes* de cette famille ont un naturel lent, opiniâtre, ami de la retraite et de l'obscurité; aussi le grand jour les offusque, la chaleur et la sécheresse les font souffrir; ils ont tous une vue basse, une ouïe délicate, un odorat fin, un nez fort long et quelquefois mobile comme chez les *coatis*. La plupart vivent également de fruits, de chair et de menu gibier. Leur caractère est moins audacieux que timide, mais quoique pacifiques et lents à s'irriter, leur colère est atroce et haineuse; ils se laissent déchirer en morceaux plutôt que de lâcher prise. Lorsqu'on attaque les *hérissons*, les *tenrecs*, ils se roulent en boule et présentent par-tout des piquans à leurs ennemis. Les *kinkajous* se retirent sur les arbres et s'accrochent aux branches avec leur queue prenante. On a prétendu que l'*ichneumon*, voulant dévorer les *aspics* et les autres *serpens*, avoit soin de se rouler dans la boue, qui, séchée au soleil, lui formoit une sorte de cuirasse. Le terrier du *hérisson* ayant des chambres et des issues de plusieurs côtés, l'animal se retire dans celles qui sont les moins exposées au vent qui souffle; de sorte qu'il change

de place lorsque le vent doit souffler d'un autre côté. Nous avons dit quel soin les *didelphes* ou *sarigues* prenoient de leurs petits; ces animaux se servent aussi de leurs pattes de devant comme de mains, et se tiennent accroupis fort souvent. Les *conepates*, les *blaireaux puans* (*viverra capensis* Linn.), le *chinche* et les *mouffettes*, les *coases*, les *coatis* exhalent, lorsqu'on les poursuit, des odeurs exécrables qui font lâcher prise à leurs ennemis les plus acharnés; mais les *desmans*, les *musaraignes*, les *civettes*, les *genettes*, le *zibet*, répandent au contraire une vapeur de musc, sur-tout lorsqu'on les irrite; et l'on extrait, pour les parfumeurs, l'humeur odorante que la *civette* porte dans une double glande vers l'anus.

Les autres carnivores, tels que les *chiens*, les *hyènes*, les *chacals*, les *isatis*, les *chats*, les *tigres* et les *léopards*, les *onces*, les *couguars*, &c., sont d'un naturel plus ardent, plus sanguinaire que les précédens. Le genre des *chats* est armé de griffes rétractiles, de dents fortes, d'une langue hérissée de pointes; leur tête ronde, avec des moustaches, leur col court et musculeux, leur force extrême, la prestesse et l'étendue de leur saut, leur vue perçante et leurs yeux flamboyans dans l'obscurité, leur appétit véhément pour la chair vivante, enfin leur voix âcre, tout annonce dans eux la férocité des penchans et le moyen de s'y livrer. Les *lions*, les *panthères*, les *tigres*, tapis dans un repaire touffu, près des sources d'eaux vives, attendent le passage des animaux qui viennent boire, et d'un seul bond fondent sur eux comme la foudre. L'innocente *gazelle* se plaint en vain de sa destinée, les échos insensibles répètent ses derniers soupirs; le monstre lui déchirant les flancs, savoure avec délices un sang tout fumant et des chairs encore palpitantes. Lorsque le *lynx* apperçoit du haut d'un arbre le léger *caribou*, il s'élance sur son dos et lui déchire la gorge avec ses griffes; le malheureux *quadrupède* se débat avec violence, se roule à terre, cherche à se débarrasser de son ennemi; mais ses efforts sont inutiles, le *lynx* enfonce ses griffes, se cramponne de toutes ses forces et suce à longs traits le sang qui découle des blessures. On se sert dans l'Inde du *caracal*, du *guépard* pour la chasse; en trois bonds, ces carnivores atteignent leur proie. Lorsqu'ils la manquent, ils restent confus, ou s'enfuient souvent pour cacher leur honte dans les déserts. Au reste, la force de ces *quadrupèdes* est prodigieuse, le *tigre*, le *lion* traînent aisément un *cheval*, un *bœuf*, et courent même avec cette proie; leurs moindres bonds mesurent plusieurs toises d'étendue. Ces animaux n'aiment pas l'humidité et redoutent le feu. Le genre des *chiens* a des mœurs différentes; ardens à poursuivre leur proie à la piste,

habiles à éventer les émanations des bêtes fauves et du gibier, le *chien*, le *loup*, l'*isatis*, le *renard*, &c., les forcent à la course, s'attroupent pour les attaquer ou se concertent pour les surprendre. Ces carnivores préfèrent même les charognes, les cadavres putréfiés à la chair récente; l'*hyène*, le *boshond* des déserts africains vont déterrer les cadavres humains dans les cimetières. Les *chacals*, attroupés de nuit comme une bande de voleurs, remplissent la solitude de leurs hurlemens sinistres, tandis que le Bédouin et le Maure renfermés dans leur tente, craignent à chaque instant l'attaque de ces brigands. Leur voix terrible qui roule dans les échos du désert, leur voracité, leur hardiesse, leur nombre, leur soif du sang des hommes, les rendent redoutables aux voyageurs; car lorsqu'ils se sont accoutumés à la chair humaine, ils n'en veulent plus goûter d'autre. Ces animaux se cachent de jour, et s'assemblent de nuit en troupes de plus de deux à trois cents, lorsqu'ils méditent l'attaque d'une caravane. A leurs clameurs effroyables, les *quadrupèdes* prennent la fuite et tombent dans l'embuscade de quelque *lion* qui les dévore, tandis que la troupe des *jackals* voyant à regret sa proie entre les dents du roi des animaux, attend qu'il s'en soit repu pour se disputer les restes. Les ruses du *renard* et la férocité du *loup* sont assez connues. Les mœurs des *belettes*, des *martes*, des *fouines*, des *furets*, quoique plus timides que celles des précédens, ont aussi plus d'hypocrisie, de finesse; ces animaux alongés, rampans, s'insinuent par-tout, exercent leurs rapines sur le menu gibier, détruisent plus qu'ils n'ont besoin. Ce sont des espèces rusées, à museau pointu, et d'autant plus malfaisantes, qu'elles travaillent plus sourdement; vives et alertes, sortant plus de nuit que de jour, lorsque tout dort dans la nature, elles s'apprêtent au carnage. Les *lièvres*, les *lapins*, les *poules*, les *perdrix* et leurs œufs, tout devient leur proie. On met à profit cet instinct du *furet* pour lui apprendre à chasser pour l'avantage de l'homme; tous ces animaux ont de l'antipathie pour les *chats*. On trouve près des étangs et des rivières, les *loutres*, les *visons*, les *saricoviennes*, aux pieds palmés et courts, au pelage lustré, car ces animaux pêcheurs nagent et plongent bien sans que leur poil prenne l'eau. Sur la terre, ils semblent ramper plutôt que marcher et ne sautent jamais, le dos courbé et la queue tendue, comme les *belettes;* mais ils se creusent des terriers au bord des eaux douces, entre les joncs, et apportent du poisson à leurs petits.

Une autre famille bien remarquable par ses habitudes, est celle des *quadrupèdes rongeurs*. Ces espèces armées de deux fortes dents incisives à chaque mâchoire, rongent, minent et

dégradent toutes les substances végétales, telles que les bois, les écorces, les fruits qui servent à leur nourriture. Ces dents fort tranchantes et profondément implantées dans les mâchoires, s'accroissent à mesure que le frottement les use, et grandiroient démesurément si l'animal ne mangeoit que des substances molles. On distingue un rongeur au premier coup-d'œil, par son museau arqué, ses yeux saillans, ses pieds de devant courts, ceux de derrière longs, son corps ramassé, son dos recourbé et sa démarche sautillante. Ces animaux, en effet, ayant le train de derriere fort relevé, sautent toujours en marchant, comme on le voit chez les *lapins*, les *lièvres* et autres rongeurs. Tous ont une fourrure douce et bien fournie; leur instinct fort timide, et craignant le bruit; ils aiment les retraites souterraines, et la plupart d'entr'eux se creusent des terriers; tels sont les *lapins*, les *porc-épics*, les *marmottes*, le *paca*, l'*agouti*, le *pilori* et une multitude de *rats*, de *mulots*, de *campagnols*, de *loirs*, de *gerboises*, de *damans*, &c. Ils ont une ouïe délicate et une vue courte qui s'accommode mieux de l'obscurité que du grand jour. Sachant fort bien se servir de leurs pattes antérieures pour tenir leurs alimens, les porter à leur bouche et peigner leurs moustaches; ils boivent aussi très-rarement, sont toujours propres, vifs et pleins d'inquiétude. Ils témoignent leurs desirs, leur impatience par de petits cris ou des sifflemens aigus; très-portés à l'amour, ils sont aussi les plus féconds des *quadrupèdes*. La plupart dorment beaucoup et passent même l'hiver dans l'engourdissement; c'est ainsi que la *marmotte*, le *hamster*, le *souslic*, le *bobak*, le *loir*, le *lérot*, le *muscardin*, les *gerboises* et plusieurs *rats*, tels que le *mongul*, le *jard*, le *tamaricin*, le *bétulin*, le *sikistan*, &c. se renferment, pendant la froide saison, dans leurs cases souterraines, bien fermées et tapissées de mousse, pour y dormir tranquillement jusqu'à ce que la douce chaleur du printemps les rappelle à la vie active. Ces animaux ne mangent rien pendant ce temps, car lorsqu'ils s'engourdissent à l'entrée de l'hiver, ils sont tout ronds de graisse à cause des fruits abondans que leur a fournis l'automne; mais les espèces qui ne dorment point, ont soin d'amasser dans leur trou des provisions pour vivre dans la mauvaise saison; les *écureuils*, les *campagnols* rassemblent des noisettes, des faines, des noix, des cônes de pins; les *hamsters* apportent du blé, des pois dans leurs abajoues; les *loirs* font provision de glands, de pépins; l'*alagtaga*, la *marmotte*, l'*ondatra*, d'herbes, de racines; le *zizel*, des baies et même des rats, des oiseaux qu'il mange; la *taupe des dunes*, le *rat économe de Sibérie*, le *lagure*, le *rat social*, &c. amassent des racines bulbeuses. Plusieurs

espèces, comme le *surmulot*, le *rat*, la *souris*, le *mulot*, le *rat d'eau*, le *lagure*, &c. sont très-voraces, ne dédaignent point la chair, et même s'entre-dévorent lorsque le besoin les presse; leur caractère est cruel, irascible; ils font des morsures vives, et quelques-uns ne craignent pas de se mesurer avec les *chats* et les *belettes*. Ce sont, au reste, les plus adroits des animaux pour se creuser des terriers, pour se faire des asyles; car sans parler de la singulière industrie du *castor*, qui sait construire de grandes digues dans les rivières et se bâtir des huttes à plusieurs étages, des cabanes de bois enduites de terre; sans faire mention des maisonnettes de joncs de l'*ondatra* au bord des fleuves, qui n'admireroit pas les diverses chambres souterraines que se pratique le *hamster*, avec deux galeries, l'une oblique pour y jeter ses excrémens, l'autre perpendiculaire pour sa sortie? Les terriers très-profonds des *bobaks* contiennent jusqu'à vingt-quatre individus, dont l'un va faire de temps en temps la ronde au-dehors, et en sifflant comme la *marmotte*, avertit ses compagnons de la présence des ennemis. Une foule d'autres espèces sait tapisser chaudement de mousse ses petites chambres, destiner l'une à leurs petits avec leur mère, l'autre à la provision; telle autre est le vestibule et celle-ci une sorte de dortoir. Vous diriez que ces architectes ont appris l'art de disposer leur logement de quelque Vitruve sauvage; l'un étançonne un terrein qui s'éboule, l'autre divise une vaste cavité en compartimens; celui-ci avec de l'argile pétrie, garantit sa demeure de la chute des eaux; tel autre sèche avec soin ses provisions pour les garder pendant tout l'hiver; chacun travaille selon ses forces et son industrie; le *suslic*, le *taupin* aiment vivre seuls; le *rat social* fait ménage avec sa femelle et sa famille; le *rat économe de Sibérie* craignant la disette, emplit en diligence plusieurs greniers souterrains de bulbes et de racines; le *rat roux de la Tartarie* se pratique sous la neige des galeries, des portiques pour passer. On assure que les *lémings* s'attroupent dans l'automne en immenses cohues, et chaque nuit se mettent en marche, sans quitter la ligne droite qu'ils suivent pour chemin; ils traversent ainsi, avec obstination, les montagnes, les bois, les rochers, passent les rivières même à la nage, et ne se détournent jamais pour quelque obstacle que ce soit. Les *rats économes* font de même. Une foule d'autres espèces, telles que les *mus agrarius*, *lagurus*, *torquatus*, *acredula* de Pallas, changent de demeure à certaines époques, comme les oiseaux de passage, et reviennent l'année suivante retrouver leurs anciennes habitations; d'autres espèces erratiques, comme les *campagnols*, le *mus vagus*, le *bétulin*, &c. voya-

gent de contrée en contrée et partent lorsqu'elles ne trouvent plus à y vivre; de même les pasteurs arabes et tartares parcourent leurs solitudes et ne s'arrêtent que dans les pâturages qu'ils n'ont point encore épuisés.

D'autres rongeurs nichent dans les trous des arbres comme les *écureuils*, et sautent prestement de branches en branches; en s'accroupissant, ils s'ombragent et s'éventent de leur queue touffue; on dit même qu'ils passent les rivières en se servant d'une écorce d'arbre comme d'un canot. Ces jolis animaux sont gais, vifs et fort délicats; on les apprivoise aisément, ils font mille tours de gentillesse, et lorsqu'on leur donne une noix, ils savent la porter à leur bouche avec leurs mains, et l'ouvrir en un instant pour en prendre l'amande. Lorsque l'*écureuil petit-gris* voit un gros *serpent à sonnette* le regarder avec des yeux hagards et une gueule béante, le pauvre petit tout tremblant de peur, se laisse tomber devant l'affreux reptile qui le dévore sur l'heure. L'*écureuil suisse* sait se creuser sous quelque souche d'arbre une habitation à plusieurs chambres pour y enfouir des vivres, et comme un petit avare il cherche toujours à entasser de nouveaux trésors. Le *polatouche* se fait un lit de feuilles pour y dormir mollement pendant le jour, tandis qu'il va, pendant la nuit, dérober des fruits dans les jardins, de même que ses congénères, race de petits maraudeurs gourmands, semblables à ces jeunes écoliers qui pénètrent adroitement dans les vergers, pour insulter les arbres à coups de pierres.

Les *gerboises* et les *kanguroos* sont remarquables par leurs grands sauts, à l'aide de leurs longues pattes de derrière, et de leur queue roide qui appuie contre terre comme un bâton. Plusieurs espèces de rongeurs recherchent les lieux aquatiques, tel est le *castor*, l'*ondatra*, le *cabiai*, le *rat d'eau*, le *caraco*, le *surmulot*, le *rat économe*, le *campagnol* et presque tous les *rats*. Au contraire, les *écureuils* se tiennent sur les arbres et les *coendous*, les *ursons*, dont la queue est prenante, s'accrochent après leurs branches. Plusieurs espèces d'*écureuils*, de *porc-épics*, de *rats*, peuvent s'apprivoiser comme le *cochon d'Inde*, le *lapin*, etc. Quelques-unes, comme l'*ondatra*, le *rat d'eau*, le *piloris*, le *rat économe*, le *lagure*, le *taupin*, exhalent une odeur de musc, sur-tout lorsqu'ils entrent en chaleur.

On trouve en Amérique et en Afrique une famille d'animaux, qui, privés de dents pour la plupart, et d'un naturel innocent, vivent d'insectes, de fruits ou de racines sauvages. Les *fourmiliers* à long museau, avec une gueule étroite, à toison lâche et épaisse, à poils durs comme la bourre, mar-

chent lentement chaque nuit, vont en silence, déchirer de leurs ongles robustes les nids cartonnés des fourmis d'Amérique; étendant alors leur grande langue cylindrique et gluante, ils arrêtent ces insectes pour en faire leur nourriture. Retirés pendant le jour dans un lieu sombre, ils peuvent supporter long-temps la faim; cachant leur tête entre leurs bras, et se recouvrant de leur longue queue touffue, ils dorment exposés à la pluie et aux injures du temps; mais l'*oryctérope du Cap de Bonne-Espérance* qui ressemble aux animaux précédens, se creuse un terrier. Les *pangolins* et *phatagins* couverts d'écailles mobiles qu'ils hérissent lorsqu'ils sont en fureur, se roulent en boule, la tête et la queue recouvrant le ventre, et ne présentent à leurs ennemis qu'une masse ronde écailleuse. On estime la chair de ces animaux sur les tables, et sur-tout leur queue grasse. Ils dorment pendant le jour et ne sortent que de nuit, en marchant avec lenteur et précaution, pour chercher leur nourriture de vermisseaux, de fourmis, etc. Ils n'ont aucune dent, ainsi que les *fourmiliers*. Chez les *tatous*, animaux américains, cuirasés d'un test osseux de diverses pièces rangées en bandes, on trouve des dents molaires, car ils vivent non-seulement de racines sauvages, de batates, de melons, d'insectes et de vers, mais ils ne dédaignent ni le poisson, ni la chair. Au reste, ce sont des espèces timides, nocturnes, qui se contractent en boule à l'approche de leurs adversaires, car ils ne se défendent point autrement. Ils se creusent des terriers où ils dorment pendant le jour, et deviennent fort gras; aussi leur chair est estimée; les femelles mettent bas des petits presque tous les mois.

Parmi les familles de *quadrupèdes*, il en est peu d'aussi utile pour nous que celle des ruminans. L'absence des dents incisives à leur mâchoire supérieure, leurs pieds fourchus, leur front cornu, leur vie toute végétale, leur rumination; le lait, le suif, la chair, les cuirs, que ces animaux nous fournissent, la facilité qu'ils ont de s'apprivoiser, la polygamie des mâles, tout les rend dignes d'une attention particulière. (*Voy.* RUMINANS.) Le genre des chameaux, espèces sobres, nerveuses, sans cornes, mais dédommagées par des dents canines supérieures, est remarquable par l'allure déhanchée, le long cou et le regard stupide de ses divers individus. Le *dromadaire*, le *chameau* à dos garni d'un ou deux coussins naturels, transporte au milieu des arides solitudes, l'Arabe ou le Maure avec son bagage et ses vivres. Au premier signe de son maître, il s'accroupit pour qu'on le charge, et se levant sans murmure, tourne ses pas vers l'immensité

des déserts. Content de quelques poignées d'orge, et d'un peu d'herbes sèches et épineuses que lui présentent avec avarice ces vastes mers de sable, le *dromadaire* voyage et se délasse au chant de son maître. La nature prévoyante lui a donné en particulier un cinquième estomac, dans lequel il conserve de l'eau; parce qu'étant destiné à passer sa vie au milieu des plus arides contrées de l'univers, il seroit mort de soif sans cette sage disposition; aussi lorsqu'il boit, il prend de l'eau pour étancher la soif actuelle et pour celle à venir; d'ailleurs cet animal sent de fort loin les sources; il est sobre, patient, robuste, mais obstiné, et porte jusqu'à douze quintaux; son pas, quoique lent, est toujours uniforme; jamais il ne se presse, et ne fait plus de chemin que de coutume, ou ne reçoit plus que sa charge ordinaire. Ses pieds calleux sont appropriés au sol mouvant et sablonneux de l'Afrique ou de l'Arabie, et ses gencives, sa langue presque cartilagineuses, s'accommodent sans peine des herbes épineuses du désert. Le *lama* des montagnes du Pérou, à voix hennissante, porte un quintal et demi pendant plusieurs jours, et lorsqu'on l'attaque, il frappe du pied, lance une salive caustique; lorsqu'il succombe de fatigue, rien ne le force à faire un pas, à moins de lui serrer les testicules. La *vigogne* dont la laine fine et rougeâtre est si estimée pour les plus fines étoffes, se tient en troupes sur les froides hauteurs du Chili et de Coquimbo; et le *paco*, qui ne porte pas au-delà de cinquante livres, cherche avec sa famille les hautes montagnes du Pérou. On retire d'une espèce de *chevrotain*, le musc, ce parfum si recherché, que l'animal sécrète vers son prépuce, et qui se forme plus abondamment au temps du rut. Ces espèces portent à la mâchoire supérieure deux dents canines fort longues, et vivent solitaires dans les rochers les plus sauvages; elles sont timides et d'une extrême agilité à la course. On connoît la vîtesse des *cerfs*, la beauté de leur bois, l'élégance de leur démarche, leur ardeur et leurs combats en amour; on sait que le *renne*, devenu domestique chez les Lapons, les Jakutes, les Samoïèdes, leur donne son lait, sa chair, sa peau, et les fait voyager rapidement sur les neiges, dans leurs traîneaux; cet animal que la moindre chaleur fait périr, découvre le lichen dont il se nourrit, en grattant la neige qui couvre les terres glacées du septentrion; tandis que la *girafe* gigantesque, animal doux et prompt à la course, paît le feuillage des plus hauts arbres de la brûlante Ethiopie. C'est aussi dans les chaudes régions de l'Afrique et de l'Asie; c'est à la cime des monts et sur les flancs des collines qu'on voit bondir les troupes légères des *gazelles*, aux yeux vifs et noirs,

au corsage délicat, à la marche précipitée. Leur port gracieux, leur regard de douceur mêlée de fierté, leur vivacité, la finesse de leur taille, leur tête couronnée de cornes aussi belles que fortes et pointues, la sensibilité de leur caractère, la facilité avec laquelle on les apprivoise, en font les plus aimables espèces de cette famille de *quadrupèdes*. Elles fournissent des chairs délicates, des bézoards, et une peau très-recherchée. On connoît le naturel pétulant et lascif de la *chèvre*, l'instinct qui la fait gravir sur les roches escarpées pour y cueillir le feuillage des arbrisseaux, de même que les *antilopes*. Les *chèvres d'Angora* sont revêtues d'une robe longue et soyeuse, dont les poils sont recherchés pour les plus beaux tissus, tels que les schals de Kachemire. La *brebis* le plus stupide et le plus foible peut-être de tous les animaux ; le *bélier* qui frappe de la tête, et qui, couvert d'une chaude toison, préfère les collines sèches et un peu arides, prend en Guinée une laine courte et des oreilles pendantes, en Espagne et en Syrie un laine fine et longue, en Barbarie et en Arabie une grosse et large queue toute bouffie de graisse. Le genre du *bœuf* comprend des races d'animaux robustes et massifs qui se plaisent dans les prairies basses et les vallées humides. Les mâles sont d'un caractère très-irascible; l'œil enflammé, le regard de travers, ils se précipitent avec furie sur leurs adversaires au temps de l'amour, le percent à coups de cornes, le renversent et le foulent aux pieds; leurs naseaux exhalent le feu de leur colère, et leurs longs mugissemens remplissent les forêts; la bosse dorsale des *bisons* et des *zébus*, l'épaisse et noire crinière de la *vache de Tartarie*, le maintien farouche et intrépide du *buffle*, les larges fanons du *taureau*, caractérisent ces vigoureux *quadrupèdes*. Souvent dans les broussailles de l'Afrique, à l'aspect inopiné du voyageur, un *taureau* sauvage lève sa tête, ouvre les naseaux, lance des regards de colère, et tendant la queue, se battant les flancs, fond tête baissée sur le passager, l'écrase, le déchire et disperse dans les buissons ses membres palpitans. Lorsque, poursuivi par une meute, l'animal fougueux se voit près d'être atteint, il lance à plusieurs pas de distance des excrémens caustiques sur les chiens; enfin se voyant arrêté, il s'accule contre un arbre, présente les cornes et éventre tout ce qui ose l'approcher, défend vaillamment sa vie qu'il ne perd qu'en écumant de rage dans les convulsions du désespoir.

Nous avons parlé du naturel des solipèdes, tels que les *chevaux*, les *ânes*, qui sont grands, beaux et vifs en Arabie, en Perse et dans tout l'Orient. Les *zèbres*, animaux si élé-

gamment rayés de bandes noires et blanches, courent en hordes vagabondes dans les solitudes africaines ; leur naturel impatient du frein, leur caractère indocile, les soustrait à la puissance de l'homme, quoiqu'ils s'apprivoisent dans la jeunesse ; le *czigithai* fuit dans les steppes sablonneuses de la Tartarie, se répand dans les plaines découvertes, les vallées fertiles en herbes, et se rassemble en troupes, qui évitent avec soin, le voisinage des hommes.

Enfin les mœurs de la dernière famille des *quadrupèdes*, se rapportent à la nature des lieux fangeux qu'ils fréquentent, car ils sont d'un caractère lourd, d'un instinct brutal, d'un sentiment obtus et grossier ; tels sont les *cochons*, les *tapirs*, les *rhinocéros*, les *hippopotames*, animaux appelés *bêtes brutes* ou *pachydermes* par Aristote et quelques modernes, à cause de l'épaisseur et de la rudesse de leur peau, sous laquelle se trouve ordinairement une couche de lard. L'*éléphant* qui appartient à cette même famille par toute son organisation et ses habitudes, ne s'en distingue que par son intelligence, bien supérieure à celle des genres qui lui sont analogues, à cause de la conformation particulière de sa trompe qui réunit le sens de l'odorat à celui du toucher. Tous les pachydermes ont besoin de ramollir, d'assouplir continuellement leur peau dans l'eau, de l'enduire même d'une couche de boue pour l'empêcher de se gercer, et lui tenir lieu de poils dont elle est très-rarement couverte. En effet, ces *quadrupèdes* ne portent que quelques soies rudes et peu nombreuses. Ils ont une vue myope, louche et foible au grand jour ; leur toucher est très-grossier, à l'exception des lèvres et du nez où ce sens paroît plus vif et plus intime ; leur goût extrêmement rude, les rend goulus, voraces ; ils avalent indistinctement les matières dont les saveurs sont les plus révoltantes ; mais leur ouïe est assez fine, et leur odorat sur-tout a reçu un développement et une délicatesse extraordinaires ; c'est à l'aide de ce dernier sens qu'ils flairent de très-loin leurs alimens, et que leur appétit étant vivement excité, ils ne dédaignent pas les plus mauvaises nourritures. Demeurant continuellement attroupés dans les lieux couverts et chauds, les pays profonds, marécageux, remplis de joncs, d'herbes touffues et aquatiques, ils aiment se vautrer dans la fange, déterrer les racines, briser les tiges et autres substances végétales dont ils font leur nourriture. Leurs dents sont grandes et fortes ; des défenses longues sortent de leur gueule dans les espèces du *sanglier*, du *babiroussa*, de l'*éléphant* et même de l'*hippopotame* ; chez le *rhinocéros*, la lèvre supérieure s'alonge et peut se mouvoir pour

saisir divers objets ; dans le *tapir*, elle forme une petite trompe mobile d'un pied de longueur, et dans l'*éléphant*, dont la grosse tête est placée sur un col très-court à cause de sa pesanteur, la trompe s'alonge jusqu'à terre afin que cet animal puisse saisir par ce moyen ce qu'il trouve à ses pieds. Dans les *cochons*, le groin est terminé par un boutoir cartilagineux, avec lequel ces animaux labourent la terre ; les *rhinocéros*, armés d'une corne sur le nez et quelquefois d'une autre petite sur le front, s'en servent pour fendre les troncs des jeunes arbustes, dont ils écrasent la tige succulente, sous leurs grosses mâchoires, comme nous mangeons des asperges. La démarche des animaux de cette famille est pesante et indolente, leur port inepte, leurs manières brutales, sans être féroces ; ils sont stupidement farouches ; les mâles souvent polygames, ont des amours rustiques et sans délicatesse : toujours affamés, ils ne songent qu'à remplir leur ventre, dorment long-temps et profondément, vivent sans souci, salement, et s'engraissent beaucoup ; leur chair est dure, filandreuse et indigeste. L'*éléphant* seul déploie des qualités remarquables d'intelligence, de prudence, d'attachement pour ses maîtres, de fidélité et d'obéissance, que n'ont aucunes de ses espèces voisines.

A la suite de l'*hippopotame*, qui demeure presque également sur la terre et dans l'eau, viennent des espèces entièrement aquatiques, ou amphibies, comme les *phoques* ou *veaux-marins*, les *morses* et les *lamantins*, qui font le passage des *quadrupèdes* aux *cétacés*. Toujours plongés dans les eaux de la mer ou des fleuves, ces amphibies ont des pieds formés pour la natation en manière de rames ; ils ne paroissent au-dessus des flots que pour respirer et prendre leur nourriture. Les *veaux-marins* vivent de poissons qu'ils atteignent en plongeant. Les *morses* et les *lamantins* broutent les plantes aquatiques. Ces animaux s'accouplent à la manière des hommes et allaitent leurs petits. Les *lions-marins*, les *ours de mer*, les *grands phoques* rassemblent en sérail plusieurs femelles dont ils ont la possession exclusive, et combattent même avec un acharnement sans exemple pour se la conserver. Lorsque leurs petits sont prêts à naître, ils émigrent en nombreuses bandes dans quelque île déserte, et les mères se posent sur la grève pour y accoucher ; elles ont soin de conduire à la mer leur jeune famille, de l'apprendre à nager habilement, sans craindre les flots et la tempête. Ces animaux sont curieux, toujours au guet, se placent sur quelque roche élevée et solitaire pour dormir ; ils ronflent alors profondément. Leur caractère est irascible, extrêmement hargneux ; on prétend que

dans leurs combats, ils ne cherchent qu'à défendre leur droit; ils se mettent toujours du côté de la justice, de l'équité, ont soin de secourir les foibles, prennent parti dans toutes les querelles, de sorte que la guerre s'allume chez tous et devient universelle. Au reste, ce sont des races dures, presque insensibles aux blessures, excepté à celles du nez; sales, voraces, qui s'engraissent beaucoup au milieu des bancs épais de harengs, et que les oiseaux de mer poursuivent avec acharnement, pour leur faire vomir leur proie et s'en emparer à leur tour. Les *lamantins*, d'un caractère innocent, viennent sur les bords des fleuves y manger sans cesse les joncs et les autres plantes; toujours en familles, ils semblent se plaire à voir l'homme, s'il ne leur fait aucune insulte, et se délecter aux accens de sa voix ou de ses instrumens, comme les *dauphins* se rassembloient jadis au son de la lyre d'Arion. Le mâle se contente d'une seule femelle, qui, fuyant d'abord par mille détours, cède enfin à ses désirs, et qui devenue mère, allaite son petit, le transporte sur son dos milieu des ondes, jusqu'à ce qu'il ait la force de la suivre à la nage. Les *morses* ou *vaches-marines* et les *dugongs*, armés de deux longues défenses à la mâchoire supérieure, viennent en bandes creuser le sable des rivages, pour s'y reposer à leur aise; ces animaux mugissent comme le *bœuf* et ronflent en dormant. Leur lard est, dit-on, d'un goût agréable, et leur peau sert à faire des soupentes des carrosses.

On peut consulter, à l'article Cétacés, ce que nous avons dit de cette famille d'animaux, qui doit se placer naturellement à la suite de ces *quadrupèdes amphibies*.

De l'habitation des Quadrupèdes dans les différentes contrées de la terre, et de l'influence des climats sur leur organisation.

En décrivant les mœurs des *quadrupèdes*, nous avons parlé des émigrations de plusieurs espèces, et des lieux que préféroit chacune de leurs familles. Ainsi les *singes* ne se plaisent que dans les forêts de haute-futaie et sur les grands arbres; les *chauve-souris* dans les rochers, les *carnassiers* dans les retraites des bois et des montagnes, la plupart des *rongeurs* dans les broussailles, les champs, et les halliers; les *ruminans* dans les prairies ou sur les collines; les *solipèdes* au milieu des plaines où ils puissent exercer en liberté leurs membres à la course; les *bêtes brutes* dans les terreins fangeux et profonds; enfin, les *amphibies* dans les eaux des fleuves et des mers. Nous appercevons même dans cet ordre de préférence, des rapports entre la nature des lieux et la complexion de chaque famille; car, plus les espèces préfèrent les terreins bas et aqua-

tiques, plus elles sont d'un tempérament humide, d'une chair molle, d'un caractère apathique et stupide, tout adonné à la vie brute; tels sont les amphibies, et les bêtes brutes; au contraire, plus les races recherchent un sol élevé et sec, comme les *singes*, les *makis*, les *écureuils*, qui se tiennent constamment sur les arbres, loin de la fange de la terre, plus aussi leur structure est délicate, leur sensibilité vive, leur intelligence développée et leurs mouvemens sont prompts en comparaison des autres races. De même, les familles qui se tiennent d'ordinaire sur les hautes montagnes, telles que les *chèvres*, les *gazelles*, les *chevrotains*, ou même dans les plaines arides, comme les *chevaux*, les *zèbres*, les *czigitais*, les *onagres*, ont une structure nerveuse et fine, une taille svelte et l'habitude de l'agilité et de la vigueur. Ceux d'entre les *quadrupèdes* qui ne vivent ni dans des lieux très-secs, ni dans des terreins trop humides, gardent aussi le milieu entre les caractères de ces deux extrêmes, et les animaux qui se tiennent au milieu des âpres rochers, des monts escarpés et sauvages, comme les *ours*, les *lions*, les *tigres* et les *hyènes*, ont aussi contracté une férocité de courage et une rudesse de mœurs tout-à-fait analogues à leur demeure; mais les *quadrupèdes* des pays doux, fertiles et cultivés par l'homme, se sont en quelque sorte policés en vivant près de lui, de même que le *chien* a perdu en sa compagnie, son ancienne férocité, le *bœuf* sa fierté primitive, et la *chèvre* sa liberté vagabonde. Nous avons dompté leurs qualités excessives, et les *loups*, les *renards* de nos bois n'ont pas, à beaucoup près, autant de hardiesse et de courage que ceux des pays déserts qui n'ont jamais senti, comme ceux-ci, tout ce que pouvoit le bras de l'homme.

D'ailleurs, les températures influent beaucoup plus sur les animaux que sur nous-mêmes, parce qu'ils sont exposés à toute l'inclémence des airs, tandis que nous savons nous vêtir, nous chauffer ou nous rafraîchir, nous loger, enfin, nous soustraire par toutes sortes de moyens, aux grandes et rapides mutations de l'atmosphère; mais aussi nous ne pouvons pas prévoir les variations aériennes, les changemens de temps, de même que les *quadrupèdes*. Les animaux qui s'engourdissent en hiver, savent quand il faut se renfermer dans leur retraite, et quand en sortir. L'*ours*, le *hérisson*, connoissent les vents. Les autres carnivores savent aussi de quel côté ils soufflent, afin d'éventer leur proie. La froide bise fait rentrer les *quadrupèdes* dans leurs tanières. Le vent du midi, précurseur des orages, rend les animaux inquiets: le *sanglier*, le *cochon*, dispersent alors la paille avec leur groin; la *genisse*, le cou tendu, les naseaux

ouverts, semble aspirer la tempête; la *marmotte*, le *bobak*, aux premières pluies de l'automne, rappellent par des sifflemens aigus, leurs compagnons égarés pendant la brume du matin; le *chat*, au coin du foyer, frotte sa tête et lèche sa patte lorsque le ciel annonce la pluie, et la main passée sur son dos, n'en tire plus d'étincelles électriques.

Les *quadrupèdes* tenant aussi de plus près que nous au climat, tant par l'influence immédiate qu'ils en reçoivent, que par les nourritures toutes crues et non apprêtées qu'il fournit, sur-tout aux races herbivores et frugivores, ils doivent en éprouver de grands changemens. C'est ainsi que le même animal revêt une forme différente dans les diverses contrées de la terre. La Syrie donne à la *chèvre*, au *lapin*, à la *brebis*, au *chat*, un vêtement soyeux et long comme les habits orientaux, tandis que le froid du septentrion couvre ces animaux d'une bourre épaisse et touffue, et que la vive chaleur de la Guinée, du Sénégal, dépile presque entièrement ces espèces, ou ne leur laisse que des villosités clairsemées et fort courtes. D'ailleurs, les mêmes animaux deviennent lourds et massifs dans les vallons creux et humides, sveltes et légers sur les terreins élevés et sablonneux, maigres dans les pays chauds et en été, gras dans les régions froides et en hiver. Le *chien* presque sans poil, appelé *chien turc*, se trouve dans les contrées les plus ardentes de la terre, tandis qu'en Sibérie, en Islande, il se vêt d'une fourrure épaisse et très-chaude. Les *cochons*, les *chevaux*, &c. prennent même dans ces climats froids, des poils plus longs et plus laineux. Les espèces qui vivent sur les montagnes sont aussi mieux habillées que celles des plaines et des vallées profondes où la chaleur est plus concentrée. Les nuances du pelage varient aussi par les mêmes causes; sous les cieux ardens de la torride, toutes les couleurs sont vives, brunes, prononcées; mais pâles, déteintes, et comme lavées dans les climats tempérés; elles deviennent blanches, mattes, dans les plus froides régions de la terre. Ainsi, le *lynx*, dont la robe est d'un roux vif tacheté de noir vers le midi, devient presque blanc avec de légères impressions noirâtres, dans le nord. Plusieurs animaux blanchissent par le froid extrême, comme les *hermines*, les *belettes*, les *taupes*, les *ours*, les *renards gris*, l'*isatis*, les *chiens* de *Sibérie*, d'*Islande*, les *lièvres variés*, les *écureuils suisses*, les *écureuils communs*, les *castors* et diverses espèces de *souris*, de *rats*, &c. La plupart des animaux à poils naturellement blancs ou gris pâle, ne craignent pas le froid et même habitent dans les régions septentrionales, tandis que les races dont les couleurs sont foncées, vives, animées, se tiennent dans les pays chauds.

La robe des *léopards*, des *tigres*, des *panthères* est d'un fauve très-vif, avec des raies ou des marques bien tranchées; il en est de même du *zèbre*, de la *girafe*. Les *singes* qui se tiennent tous entre les tropiques, ont des teintes fortes et animées; c'est ainsi que le *marikina*, le *tamarin*, le *saki*, les *alouates*, le *coaita*, la *mône*, le *patas*, le *callitriche*, la *diane*, l'*ouanderou*, les *mandrills*, les *gibbons*, les *pithèques*, ont des couleurs très-prononcées et qui tiennent plus du brun et du fauve que des autres nuances. Dans le Nord, on trouve au contraire, des *ours blancs*, des *hermines*, des *renards gris*, des *isatis*, des *rennes*, des *orignaux*, des *lièvres des Alpes*, des *écureuils* et des *rats*, dont les teintes sont généralement pâles et grisâtres.

Il en est à-peu-près de même de la taille des animaux; car dans les terreins bas et humides, les vallons fertiles, les climats doux, les mêmes races de *quadrupèdes* prennent plus de corps, de procérité et d'embonpoint que sur un sol aride, élevé, parmi les terres stériles, pierreuses, les climats rigoureux. Voyez combien les *chevaux*, les *bœufs* de Flandre et des gras pâturages de la Suisse, sont plus gros et plus grands que les petits *bœufs* nerveux des montagnes d'Ecosse, ou les *chevaux* secs et fins de Barbarie. En effet, on conçoit que les corps étant plus relâchés et plus amollis dans les terreins profonds et un peu humides, doivent mieux se prêter à la force d'accroissement et d'expansion, que les tempéramens secs et fibreux des lieux arides; c'est aussi pour cela que les Flamands ont un corps plus massif que les montagnards des Alpes. (*Voyez* le mot GÉANT.) De même la chaleur, aidée de l'humidité, produit ces grandes et lourdes machines animées, les *éléphans*, les *rhinocéros*, les *hippopotames;* tandis que la sécheresse n'enfante que les petites espèces de *quadrupèdes :* les *écureuils*, les *polatouches*, les *chauve-souris*, les *sapajous*, qui vivent moins sur la terre que sur les arbres et dans la moyenne région de l'air. Aussi la plupart des *quadrupèdes* des pays chauds, sont plus gros en général que ceux des climats froids et stériles; les *girafes*, les *buffles*, les *bubales*, les *tapirs*, les *chameaux*, les *lions*, les *tigres*, indépendamment des *éléphans*, des *hippopotames*, des *rhinocéros*, sont des races bien plus massives que cette multitude de *rats*, de *belettes*, de *zibelines*, de *hérissons*, de *marmottes*, de *loirs*, de *renards*, qui ne vivent que dans les pays froids. Il en est de même des oiseaux et des reptiles, car les *autruches*, les *casoars*, les *emeus*, sont bien plus gros que les volatiles de nos climats, et les *crocodiles*, et les immenses serpens *boas*, ne trouvent aucune proportion avec nos petits *lézards* et nos minces *couleuvres*.

Chaque partie du monde empreint même un caractère spé-

cifique sur les animaux qu'elle produit. Le port, les habitudes, l'allure, le maintien décèlent les lieux originaires de chaque espèce, aux yeux de quiconque les observe. L'Asie nous envoie des bêtes plus grandes, plus monstrueuses, qui ont je ne sais quoi de superbe et de pompeux. L'Afrique nous présente des animaux dont la variété des couleurs, l'aspect hideux et noir, la démarche oblique, annoncent quelque chose de perfide et d'atroce dans le caractère. Les espèces qui nous viennent d'Amérique ont quelque chose de mou, d'efféminé, de timide dans la structure et dans les mœurs, et en même temps de gai, de facile dans les habitudes; tandis que les animaux d'Europe montrent des manières plus décidées, un caractère de vigueur, une sorte de franchise dans les mœurs, et des formes plus rudes, plus fermes et mieux prononcées. Les animaux des montagnes très-élevées sont, comme les plantes, tout ramassés, rabougris; leur allure est vive, étourdie; tandis que ceux des bas-fonds humides, ont je ne sais quelle lenteur, quelle lâche indolence avec un corps mou, apathique et de gros membres lourds. Ces caractères, reconnoissables sur-tout dans les *quadrupèdes* qui sont plus attachés au sol terrestre que les autres classes d'animaux, se remarquent à plus forte raison dans les plantes (1), et paroissent dépendre de la nature particulière de la terre dans ses diverses régions.

A voir les *quadrupèdes* dispersés au sein des continens, on pourroit penser, qu'ayant la faculté de se mouvoir, ils changent à leur gré de climats, et vivent sous tous indifféremment. Il n'en est pas ainsi, quoiqu'on voie quelques émigrations de certaines espèces: par exemple, celles des *couaggas*, des *czigitais*, et des troupes de *chevaux sauvages*, ou les sorties des *loups*, des *ours*, des *sangliers*, des *cerfs* des vastes forêts du Nord, ou les départs des *lemings*, des *campagnols*, des *veaux-marins*, les voyages, d'un canton à un autre, des bandes de *singes*, des hordes de *gazelles*, des troupeaux de *rennes*, &c. Mais ces petits changemens sont presque imperceptibles, et se rétablissent d'eux-mêmes par le retour de ces animaux dans leur première demeure. *Voyez* l'article HABITATION et ÉMIGRATION DES ANIMAUX.

Comme chaque espèce tient à un climat par la température qui lui est convenable, elle y est aussi fixée par la nature de ses alimens; en effet les races herbivores ne peuvent pas

(1) Nescio quæ facies torva, sicca, obscura Afris (plantis), quæ superba, exaltata Asiaticis, quæ læta, glabra Americanis, quæ coarctata, indurata Alpinis. *Philos. botan. LINNÆI, pag. 119, ed. Willdenow.*

être fort nombreuses dans les contrées très-froides qui ne donnent des plantes qu'avec parcimonie, ou dans les déserts arides, où les végétaux ne peuvent croître; mais ces mêmes herbivores vivront principalement dans les régions tempérées qui fournissent une multitude d'herbes succulentes. Les ruminans habitent ainsi de préférence les zônes tempérées du globe. Comme les pays froids empêchent le développement des plantes au-dessus du sol, leurs racines y deviennent en revanche plus nourries, plus grosses et plus nombreuses; il arrive de là que les *quadrupèdes* frugivores qui vivent sous terre s'y multiplieront; aussi nous voyons les rongeurs répandus en grand nombre dans les contrées du Nord qui produisent d'ailleurs un grand nombre de fruits secs, tels que les cônes de pins, les faines, les noisettes, les noix, &c. Au contraire, les températures chaudes étant très-favorables à la production des fruits, tels que les bananes, les papayes, les goyaves, les mangues, les pastèques, les corossols, les oranges, les fruits-à-pain, &c. il est naturel que de telles contrées nourrissent un grand nombre de frugivores, comme les *singes*, les *makis*, les *indris*, les *galéopithèques*, et autres animaux qui savent très-bien grimper sur les arbres, par cette même cause. Comme le petit nombre de végétaux dans les pays froids et les déserts seroit bientôt détruit en entier par les herbivores, s'ils y devenoient trop abondans, il a été nécessaire de diminuer leur quantité, en lâchant des races carnivores qui leur font la guerre; et comme l'immense abondance des végétaux qui naissent dans les régions ardentes des tropiques y nourrit une multitude d'herbivores et de frugivores, les races carnassières s'y sont multipliées en abondance par la même raison. Ainsi les grands herbivores, tels que les *éléphans*, les *rhinocéros*, les *hippopotames*, faisant une énorme consommation de plantes, n'ont pas pu s'établir dans le Nord, avare de productions, indépendamment de la froidure que ces animaux ne supportent pas. Peut-être aussi qu'une longue habitude passée en nature du père aux enfans, de supporter la température de son climat, fait que les espèces des pays froids ne peuvent pas plus supporter la chaleur des tropiques, que les animaux de la Torride ne peuvent s'accoutumer à la froidure des pôles. Les races des zônes tempérées peuvent, au contraire, s'acclimater avec bien moins de peine dans les deux extrêmes, parce qu'elles ont déjà la moitié du chemin fait pour y parvenir; aussi les animaux domestiques, qui nous ont suivis par toute la terre, comme le *cheval*, le *chien*, le *bœuf*, la *chèvre*, la *brebis*, sont originaires des contrées

tempérées; c'est pour cela que leur nature est plus flexible et plus modifiable. Quoique l'*homme* soit probablement né d'abord dans les climats les plus chauds, comme nous l'annoncent sa nudité et ses grands rapports de conformation avec les *singes*, il a pu se répandre en tout pays, parce qu'il sait se soustraire à la rigueur des saisons et aux intempéries de l'atmosphère.

Il faut nécessairement que les différens animaux aient été formés par la sage providence pour vivre exclusivement dans une région du globe plutôt que dans une autre, puisqu'ils ne peuvent en changer indifféremment, soit à cause de la diversité des températures du sol, soit en raison des nourritures. Nous voyons même chaque espèce circonscrite sur la terre entre certaines limites si insurmontables, qu'elle périt lorsqu'elle veut les franchir. Et ne voyons-nous pas qu'un habitant d'Europe devient malade et meurt souvent aux Indes, qu'un Lapon ne peut pas vivre loin de sa patrie, qu'un montagnard suisse sortant de ses roches a le *hemvé* ou la maladie du pays ? Qui ne sait pas que nos corps prennent la teinte de notre pays natal ? qu'ils s'habituent à son air, à ses qualités, à ses émanations, à ses productions, au genre de vie qu'on y mène, et que nous contrarions notre nature en voulant forcer ces longues accoutumances ? Elles s'impriment même dans la structure du corps; c'est ainsi qu'on distingue, avec un peu d'observation, la physionomie des hommes de chaque nation; preuve que si tous les hommes se ressemblent en général, ils diffèrent aussi en particulier; il en est, à plus forte raison, de même parmi les *quadrupèdes*, parce qu'ils sont bien plus nuement exposés que nous aux chocs divers des élémens et aux influences des climats.

D'ailleurs, tous n'ont pu sortir d'une seule région pour se disséminer sur le globe, puisque les mers, les chaînes de montagnes, les diversités de températures, leur opposoient des barrières insurmontables. En effet, l'illustre Buffon a démontré qu'aucun *quadrupède* des régions chaudes de l'Amérique n'existoit dans les mêmes parallèles de l'ancien monde, et réciproquement. « Les animaux du Nouveau-Monde, dit-il, » étoient aussi inconnus pour les Européens, que nos animaux » l'étoient pour les Américains ». Parmi les *singes*, les *sapajous*, les *sajous*, les *sagoins*, les *saïs*, le *coaïta*, l'*ouïstiti*, *le mico*, le *marikina* et les *alouates*, l'*ouarine*, sont les seuls qu'on rencontre *exclusivement* entre les tropiques des deux Amériques. Les *chauve-souris* du Nouveau-Monde sont le spectre, le fer-de-lance, les *vespertilio soricinus*, *leporinus*, *noveboracensis* de Linnæus. La *musaraigne-taupe*, la *taupe à crête*,

celle *à longue queue*, l'*ours d'Amérique*, le *carcajou*, les *coatis*; la *volverenne*, les *kinkajous*, les *ratons* et les *crabiers*, le *coase*, le *conepate*, le *chinche*, le *zorille*, le *grison*, le *mapurito*, le *poto*, la *saricovienne*, le *vison*, le *pékan*, le *quinqui*, et toute la famille des *didelphes*, des *philandres* et des *marmoses* sont des carnassiers exclusifs de l'Amérique; les autres espèces féroces sont le *margay*, le *cougouaron* le *puma* nommé improprement *lion*, le *jaguar*, le *guépard*, l'*ocelot*, le *jaguarète*, le *loup du Mexique* et l'*alco*, espèce de *chien*. Parmi les animaux rongeurs particuliers à l'Amérique, on doit placer le *coendou*, l'*urson*, le *paca*, l'*acouchi*, l'*agouti*, l'*apéréa*, le *cabiai*, le *cochon d'Inde*, l'*ondatra*, quelques espèces de *rats*, le *monax*, les *marmottes du Canada*, l'*écureuil noir*, le *petit gris*, le *coquallin*, le *polatouche*, et quelques autres *écureuils*, le *lièvre viscaque*, celui de la baie d'Hudson, le *tapeti*, &c. Nous comptons parmi les ruminans, le *lama*, le *guanaco*, les *moutons du Pérou*, le *paco*, la *vigogne*, le *virbocerre*, le *chevreuil d'Amérique*, le *pudu*, le *bœuf musqué*; et parmi les pachydermes, le *tapir* ou l'*anta*, et le *pécari* ou *tajaçu*. Toutes les autres espèces de *quadrupèdes* appartiennent exclusivement à l'ancien continent. A la vérité, quelques races des régions septentrionales sont communes aux deux mondes, parce qu'elles ont pu traverser le petit intervalle d'eau qui les sépare aujourd'hui, et qui n'existoit peut-être pas dans les anciens temps. C'est ainsi qu'on rencontre dans l'Amérique septentrionale nos *blaireaux*, nos *gloutons*, la *loutre*, la *marte*, la *zibeline*, le *roselet*, le *lynx*, le *loup noir*, le *castor*, des variétés de l'*écureuil suisse* et d'autres espèces, l'*orignal* qui est notre *élan*, le *cerf*, le *caribou* qui est le *renne*, enfin les *bisons* et des *bœufs sauvages*; nous avons aussi transporté au Nouveau-Monde les *rats* et les *souris*, avec tous nos animaux domestiques, dont plusieurs sont même redevenus sauvages.

La disposition des races d'animaux sur le globe terrestre, dépendant principalement des degrés de température de chaque climat, doit être en zônes parallèles à l'équateur. Les chaînes de montagnes étant plus froides, à cause de leur élévation, que la région basse où elles sont placées, nourrissent aussi les animaux et les plantes des pays dans lesquels la froidure est correspondante. C'est ainsi que les Alpes, les Pyrénées, les monts Carpathes, la chaîne de l'Oural, de l'Altaï, du Caucase, celle du Thibet, du Liban, et les hautes montagnes d'Afrique, ces pyramides de la nature, portent sur leurs cimes glacées des animaux et des plantes qui ne se trouvent que vers les contrées polaires; tandis que les bas-fonds, les

vallées creuses, où la chaleur est forte et réverbérée, peuvent nourrir des végétaux et des animaux qui ne prennent leur origine que sous les cieux ardens des tropiques. Les productions vivantes des pays chauds sont donc plus susceptibles de s'acclimater dans les terreins bas, et celles des climats glacés dans les sites élevés. Le globe terrestre peut être comparé à deux énormes montagnes d'un égal diamètre, qui seroient accolées par leur base comme les deux moitiés d'une sphère. Les pôles sont en effet à l'égard de l'équateur, ce qu'est une haute montagne pour les profondes vallées qui sont à son pied; et celles-ci sont à son sommet, ce qu'est la ligne équatoriale pour la zône glacée des pôles, toute proportion gardée.

De tous les animaux voisins des régions polaires, arctiques et antarctiques, si l'on en excepte les cétacés qui se plaisent ou se retirent dans les mers glaciales, on trouve les *phoques*, tels que les *lions*, les *ours* et les *loups-marins*, animaux qui sortent rarement des eaux et des glaces; les *vaches-marines* et les *morses*, qui se tiennent à l'embouchure des fleuves. Les *isatis* ou *renards bleus*, les *lynx*, les *loutres de mer*, les *martes*, les *zibelines*, les *hermines*, les *ours bruns* et sur-tout l'*ours blanc maritime*, le *glouton*, sont les carnivores les plus communs dans ces âpres climats des pôles et sur-tout des régions arctiques de l'ancien monde. On y trouve aussi les *rennes*, les *élans*, les *castors*, et une multitude de *rats* souterrains, de *lémings*, d'*écureuils suisses*, de *polatouches*, &c.; le nord de l'Amérique présente les *carcajous*, les *ratons*, les *volverennes*, les *ondatras*, le *caribou*, des *taupes* et des *musaraignes*, &c.

Si l'on se rapproche de plusieurs degrés vers la zône tempérée, où le froid est moins vif, comme dans la Sibérie et la Grande-Tartarie, du 50e au 70e degré de latitude boréale, on trouvera une multitude de *renards gris*, de *loups*, de *loups noirs*, de *renards*, de *corsacs*, de *karagans*; les *chats-cerviers*, les *manuls*, les *chaus*, les *belettes*, les *fouines*, les *putois*, les *loutres*, les *musaraignes*, les *blaireaux*, abondent sous ces parallèles, mais sur-tout les espèces de *rats* souterrains, tels que les *lagures*, les *bétulins*, les *rats sociaux*, *économes*, *vagues*, *alliaires*, *caracos*, les *marmottes*, le *zizel*, le *bobak*, le *pika*, les *lievres tolaï*, *ogotana*, les *hamsters spalax*, *zemni*, *zocor*; les *desmans*, les *polatouches* et la plupart des *écureuils* s'y multiplient d'autant plus facilement, que ces pays sont couverts de bois de sapins, de pins, de bouleaux, qui offrent à ces *quadrupèdes rongeurs* des retraites faciles et des nourritures abondantes. C'est encore dans ces climats que se trouvent les *bisons*, les *bœufs sauvages*,

les *bœufs musqués d'Amérique*, les *vaches de Tartarie*, les *cziqitais*; et c'est sur les hautes montagnes dont la froidure est correspondante à celle de ces régions, que vivent les *chamois*, les *saïgas*, les *bouquetins*, les *mouflons* et les *capricornes*.

Les contrées tempérées, entre le 40e et le 56e degré de latitude boréale, comme le milieu de l'Europe et les pays du même parallèle en Asie, nourrissent non-seulement des herbivores, tels que les *bœufs*, les *chèvres*, les *brebis*, les *chevaux*, les *ânes* et autres races domestiques, mais encore des *lièvres*, des *lapins*, des *cerfs*, des *daims*, des *chevreuils*, des *loutres*, des *chats sauvages*, des *renards*, des *loups*, des *chauve-souris*, la *genette*, le *furet*, le *hérisson*, la *taupe*, les *musaraignes ordinaire* et *aquatique*, et les races parasites des *rats*, des *souris*, des *surmulots* et *mulots*, des *loirs*, des *lérots*, les *campagnols*, les *muscardins*, les *écureuils*, &c. Dans les montagnes du Thibet, les déserts du Cobi, le plateau de la Grande-Tartarie, on trouve l'*animal du musc*, le *caracal*, le *serval*, la *chèvre caucasienne*, l'*algazel*, l'*antilope à gros cou*, le *chameau de la Bactriane*, le *cochon de la Chine*, le *cziqitai*, l'*onagre*, et des espèces communes aux climats voisins plus chauds ou plus froids. Nos *rats*, nos *souris*, nos *surmulots*, sont originaires de l'Inde et de la Perse. Aujourd'hui ils sont répandus par toute la terre.

Depuis la ligne jusqu'au 30e degré de latitude boréale, dans l'ancien monde, en y comprenant les îles de l'archipel Indien, se trouve d'abord la famille entière des *singes*; les *orangs-outangs* vivent plus particulièrement en Asie; les *macaques*, les *babouins* en Afrique; les *guenons* dans l'une et l'autre partie du monde; les *makis*, les *tenrecs*, les *aye-aye* à Madagascar; les *loris* aux Indes, comme les *tarsiers*, les *roussettes*, les grandes *chauve-souris* et les *galéopithèques*. On rencontre en Afrique les *hyènes*, le *boshond*, le *chacal*, l'*adive*, le *cerdo*, le *lion*, la *panthère*, l'*once*, le *léopard*, le *guépard*, le *chat-tigre d'Ethiopie*, le *caracal*, l'*ichneumon*, le *zénik*, le *suricate*, les *civettes*, le *vansire*, les *blaireaux puants*, les *furets*, les *écureuils d'Abyssinie*, le *palmiste*, le *barbaresque*, les *gerboises*, le *klipdaas*, le *dromadaire* et le *chameau*, la *girafe* et diverses *gazelles*, comme le *kob*, le *nanguer*, le *nagor*, le *koba*, la *gazelle ordinaire*, le *kével*, la *corinne*, le *bubale*, le *gnou*, le *pasan*, le *coudou*, le *guib*, la *grimme*, le *condoma*, &c. On y voit aussi des *capricornes*, des *zébus*, des *buffles*, des *bœufs d'Afrique*, des *ânes sauvages*, des *zèbres*, des *sangliers du Cap-Vert*, des *engallas*, l'énorme *hippopotame*, le *rhinocéros à deux cornes*, et des

éléphans. Les Indes orientales ne sont pas moins riches en animaux, comme le *tigre royal*, le *caracal*, le *serval*, la *mangouste*, le *zibet*, le *hérisson de Malaca*, les *surmulots*, les *rats*, les *écureuils des Indes* et ceux du Malabar, de Bombay, de Ceylan, de Java, les *taguans* ou *écureuils volans*, les divers *chevrotains*, la *méminne*, l'*axis*; plusieurs *antilopes*, tels que le *biggel*, le *nylghau*, l'*algazel*, &c.; enfin les *éléphans* et les *rhinocéros*. Dans le midi de l'Amérique, se rencontrent les *lamas*, les *vigognes*, les *pacos*, les *guanacos*, le *tapir*, le *tajaçu* ou *pécari*, la *chèvre pudu*, la *biche de Guiane*, les *lièvres viscaques*, l'*écureuil du Mexique*, le *coquallin*, le *piloris*, le *paca*, l'*agouti*, l'*acouchi*, l'*aperéa*, le *cabiai*, le *cochon d'Inde*, les *coendous*, les *didelphes*, *marmoses*, *cayopollins*, *opossum*, *sarigue*, *philandre*, &c. le *jaguarète*, l'*ocelot*, le *jaguar*, tous les *tatous*, les *armadilles*, les *cirquinçons*, les *kabassous*, les *fourmiliers* ou *tamanduas*, les *paresseux* ou *aïs* et *unaus*, l'*andira-guacu*, grosse espèce de *chauve-souris*, les *alouates*, les *sagoins*, les *sapajous*, et autres *singes à queue.*

Dans le continent de la Nouvelle-Hollande, on a remarqué particulièrement les *kanguroos*, le *poto-roo*, le *bec-d'oiseau* (*ornithorhinchus*) et l'*échidne*, animaux non moins singuliers par leurs formes qu'étranges par leurs habitudes.

Nous connoissons à peine quatre cents espèces de *quadrupèdes;* encore pourroit-on en réduire le nombre, parce que nous ne savons pas si quelques animaux voisins ne sont point des races constantes d'une même tige originaire, et si les influences des climats n'ont point créé des variétés qui se maintiennent fixes par la continuité de ces mêmes influences. Toutefois la nature paroît avoir éprouvé quelque grande altération dans les catastrophes qu'elle a subies. Tant d'ossemens de toute espèce enfouis dans le sol des continens, attestent que l'empire de la vie a souffert jadis quelque atteinte; et lorsqu'on vient à comparer ces ossemens avec ceux des races actuellement vivantes, on n'en trouve presque point d'entièrement semblables. Les os fossiles d'*éléphans*, le *megatherium*, les ossemens gigantesques trouvés dans diverses autres contrées d'Amérique, &c. témoignent assez que la nature a perdu quelques-uns de ses enfans, dont nous ne voyons plus aujourd'hui que les débris. La terre n'est plus maintenant ce qu'elle fut dans les temps anciens; nous marchons sur les ruines d'un monde antérieur; et à considérer la misérable et frêle existence de plusieurs races, il est à croire qu'elles s'éteindront un jour, et qu'il ne restera même sur la face de la terre aucun monument qui puisse retracer aux siècles futurs leur

antique existence : tels sont les *paresseux*, l'*unau* et l'*aï*, animaux informes, dégradés, imparfaits, que la nature semble n'avoir qu'ébauchés, et qu'elle jeta sans force, sans défense, presque sans mouvement dans un coin de la terre pour y végéter tristement ; tels furent, parmi les oiseaux lourds et sans vol, le *dronte*, l'*oiseau de Nazareth*, dont les espèces, sinon anéanties, ne sont plus connues que d'après le témoignage des anciens naturalistes et la foi des premiers voyageurs. A voir les disparates étranges des animaux de la Nouvelle-Hollande avec ceux de l'ancien continent, la nature semble manquer des races intermédiaires qui établissent des nuances de conformation entre les uns et les autres; elle a trop de lacunes pour former une chaîne non interrompue dans la série des animaux, mais elle a trop de suite et d'ordonnance pour ne pas montrer l'admirable échelle de ses productions.

Les continens n'ont point été ce qu'ils sont aujourd'hui, et les mers qui séparent les îles de la terre ferme n'ont pas toujours existé de la même manière. En effet, comment des *quadrupèdes* sauvages, des races purement terrestres, auroient-elles pu, traversant le vaste empire des mers, venir peupler les îles les plus éloignées? Qui auroit transporté l'*orang-outang* à Bornéo, le *philandre* à Surinam, le *potoroo* dans la Nouvelle-Hollande, l'*écureuil bicolor* à Java, la *méminne*, petit *chevrotain*, à Ceylan, l'*aye-aye* à Madagascar, &c. tandis qu'on ne trouve aucun de ces mêmes *quadrupèdes* naturalisé dans les continens voisins? Comment ces espèces, qui pourroient à grande peine nager l'espace d'une lieue, auront-ils traversé cent ou deux cents lieues de mer pour aller échouer dans quelque île déserte ? Qui les auroit fait sortir, avec les plantes, les arbres, les insectes, les vers, les reptiles, de leur patrie pour aller au loin peupler quelque île? D'où seroient tirés les animaux et les plantes qu'on ne trouve nulle part sur la terre que dans ces seules îles? Si l'ancien monde avoit fourni ses animaux à l'Amérique, nous devrions donc trouver ces espèces communes aux deux hémisphères ; et l'on sait cependant, à n'en pouvoir douter, qu'aucun *quadrupède* des plus chaudes régions de l'Amérique ne se trouve dans l'ancien monde. Chaque animal, chaque plante ont donc été créés dans leur propre patrie ; ils n'ont traversé ni les mers, ni les continens; tout au plus se sont-ils répandus sur les bords de leur patrie ; mais aucun n'a pu émigrer au loin et abandonner entièrement la région où il avoit pris naissance, et où sa conformation étoit appropriée à la nature de cette région.

D'où vient donc la population des plantes, des arbres, des

quadrupèdes, des reptiles, des vers, &c. dans les îles éloignées de toute terre, et dans l'Amérique, si ces productions n'ont pu traverser les déserts de l'Océan, et si nulle autre contrée du globe ne présente les mêmes espèces de végétaux et d'animaux? Elles ont donc été créées sur le sol même qu'elles habitent, et y sont toutes nées ensemble : mais y a-t-il eu autant de créations partielles sur la terre qu'il y a d'îles et de continens recélant des espèces uniques et extraordinaires?

Les eaux du globe n'ont point été distribuées toujours de la même manière à sa surface, et nous voyons, dans le cours des siècles, l'Océan changer peu à peu son lit, miner des terreins, les morceler, les envahir, et en laisser d'autres à sec. Quelque lents qu'aient pu être ces changemens, ils n'en ont pas moins dû anéantir les plantes terrestres et les animaux peu mobiles des régions submergées. L'Archipel indien fut sans doute un vaste continent couvert de plantes, d'animaux de toute espèce; lorsque recouvert par les eaux, il n'en resta plus que les terreins les plus élevés, qui forment ces îles nombreuses que nous y voyons aujourd'hui, les espèces végétales et animales terrestres qui ne purent échapper à la destruction, furent ainsi ensevelies sous les ondes et anéanties à jamais.

Ce qui nous montre que ces îles ont jadis appartenu aux continens voisins, c'est qu'elles ont, indépendamment de leurs espèces particulières d'animaux et de végétaux, plusieurs des races qui se rencontrent aussi sur la terre ferme la moins éloignée d'eux. Ainsi, Madagascar, Ceylan, Sumatra, Bornéo, Java, possèdent aussi des plantes, des bêtes semblables à celles des côtes ou d'Afrique ou d'Asie qui les avoisinent. Il en est de même de la Grande-Bretagne par rapport à la France, et de la Sicile à l'Italie, parce que ces îles ont été démembrées et arrachées du continent par quelque violent effort des mers ou par une commotion volcanique de ces terreins. Nous ne connoissons que ce qui est échappé à ces fléaux de la nature.

Les îles n'ont donc pas toujours été des îles, et les continens ont été peuplés d'êtres vivans et végétans avant la disposition actuelle des mers sur le globe; l'Océan a dû, en se répandant au milieu des terres, submerger beaucoup d'animaux et de végétaux. Qui peut deviner tous ceux que nourrissoient jadis les terreins envahis par la mer Méditerranée, la mer Noire et celle d'Azof, la Caspienne, la mer Rouge, le golfe Persique, celui du Bengale, de Cambaye, de Siam, du Tunquin, celui du Mexique, la mer Vermeille, la baie d'Hudson, &c.? Qui peut énumérer les déluges, les inondations, les catastrophes qui ont tourmenté notre planète depuis les siècles

innombrables qu'elle roule dans les cieux? La main puissante du Créateur a mille fois réparé les pertes de la nature, et il reste encore des monumens de ces ruines dans les entrailles de la terre. Ces vieilles médailles d'un monde antérieur nous annoncent à haute voix combien est passagère notre existence, et combien peu nous devons mesurer les grands effets de la nature par nos moyens bornés et notre foible vue.

A considérer même les restes des animaux de cet ancien monde, nos plus grandes espèces ne leur sont point comparables pour la taille, puisqu'en jugeant d'après la longueur et les proportions des os, ces races primitives ont dû avoir une masse et une grandeur bien supérieures aux animaux de notre temps. Les ossemens fossiles des *éléphans* devoient appartenir à des individus hauts de vingt et même trente pieds, tandis que ceux d'aujourd'hui en ont à grande peine douze ou quinze. D'ailleurs, la plupart des os fossiles qu'on a pu rassembler et comparer, sont ceux d'animaux différens de toutes les espèces actuellement connues. Le règne de la vie a donc changé; les siècles ont introduit sans doute des modifications dans la structure des espèces, parce qu'ils en ont apporté au globe terrestre. En effet, les corps organisés sont toujours en rapport avec la nature des lieux qui leur sont destinés; et si les animaux sont si différens selon les climats, l'air, les nourritures et les besoins que leur impose leur genre de vie, c'est par ces mêmes circonstances que leurs organes ont été altérés; d'où il suit qu'en changeant ces circonstances, on parvient, par la suite des temps, à changer dans les mêmes proportions les animaux soumis à leurs influences. Les *quadrupèdes*, tenant de plus près à la terre que les oiseaux ou même que les poissons, ne pouvant pas, comme eux, se séparer du sol, s'élever dans un autre élément, se soustraire par une fuite rapide ou par des migrations instantanées; ils doivent éprouver, dans toute leur intensité, les effets des climats, des saisons, des émanations des terreins, &c. Leur nature toute terrestre doit nécessairement participer à toutes les révolutions de cette terre qui les nourrit, qui les allaite, et dont ils sont entièrement dépendans; car l'homme lui-même, malgré ses soins continuels pour se mettre à l'abri des vives impressions de l'air, des mauvais alimens, des saisons, est cependant différent en chaque contrée du monde. Ainsi les *quadrupèdes*, qui, plus que tous les autres animaux, sont exposés à ces influences depuis une longue suite de générations, doivent en être aussi les plus modifiés.

Nous ne pouvons donc pas observer la chaîne entière des

productions créées, puisqu'un grand nombre d'espèces sont anéanties, les autres encore inconnues, et puisque les animaux et les plantes peuvent changer peu à peu dans le long cours des âges. Tous les extrêmes échappent ainsi à notre vue par l'éloignement où ils se tiennent de nous, et à peine pouvons-nous appercevoir les objets présens dans tous leurs rapports, car ils ne nous montrent que le côté qui nous regarde, les autres nous demeurant cachés éternellement.

Domesticité et usages des Quadrupèdes vivipares.

Les classes du règne animal ont d'autant plus de rapports avec nous, qu'elles sont plus voisines de notre perfection, et que nous pouvons les rapprocher de nous par une plus grande intimité. Les poissons, les reptiles, ne peuvent former aucune liaison directe, ni établir aucune communication d'idées entr'eux et nous; à plus forte raison les insectes, les vers, ne peuvent avoir rien de commun avec l'espèce humaine. Les oiseaux peuvent bien se rapprocher de nous, faire comprendre une partie de leurs sentimens et de leurs idées, s'apprivoiser, et nous deviner même jusqu'à un certain point; les *perroquets*, les *serins*, les *linottes*, les *geais*, les *merles*, et beaucoup d'autres espèces, semblent même former une société assez parfaite avec l'homme; mais il n'en est peut-être aucune de plus complète et de plus intime que celle de plusieurs *quadrupèdes* réduits en domesticité. Le *chien*, par exemple, est, de tous les animaux, celui que nous pouvons modifier avec le plus d'aisance, celui qui peut le mieux nous servir par sa fidélité, sa docilité, son courage, son intelligence. Il semble lire dans les yeux de son maître ses moindres volontés; il voudroit prévenir ses desirs par sa complaisance; il sait également lui plaire et lui devenir utile. C'est un instrument dont nous pouvons disposer à notre gré; c'est encore le seul, le véritable ami qui ne vous abandonne jamais dans le malheur, qui vous soulage, vous défend au péril de sa vie, qui vit avec le pauvre comme avec le riche, et se fait à toutes les conditions. C'est le *chien* qui conduit l'aveugle, qui retire son maître du péril des eaux, qui le délivre des mains des brigands, et qui ne peut survivre à la perte de celui qu'il aime. C'est encore cet animal tempérant et docile qui garde avec soin la propriété de ses maîtres, qui rapporte la proie sans y toucher, et vient avec soumission lécher la main qui le frappe. Il sait supporter jusqu'à nos injustices, et n'a d'autres défenses contre nous que la plainte, la douceur et la patience. Nous pouvons, il est vrai, tirer de plus grands avan-

tages de l'*éléphant;* devenu notre captif, il peut nous comprendre, obéir à notre commandement; mais cette lourde machine est plus faite pour l'ostentation que pour l'utilité de l'homme; elle ne peut lui servir que dans quelques occasions: le *chien* est, au contraire, le serviteur à portée, et dont on a besoin à tous momens. Le *cheval*, par ses services journaliers, peut bien balancer l'utilité du *chien;* mais il n'est pas, comme ce dernier, un compagnon, un ami sincère qui vous suit, qui vous caresse, qui vit avec vous sans cesse. Quoique le *chat* soit aussi un domestique de la chambre, il n'a point pour l'homme l'attachement du *chien;* il ne vient vers vous que pour être caressé; il est traître, infidèle, faussement doucereux; sous un aspect bénin, il cache un cœur méchant et une ame sanguinaire.

Il est vrai, l'homme est bien injuste envers les animaux qu'il asservit; il maltraite le plus ceux qui le servent le mieux. Ce n'étoit point assez que le *bœuf*, accoutumé au joug, traçât péniblement des sillons, prodiguât ses peines et ses sueurs pour faire croître le blé dont cet humble animal ne profite point, falloit-il, sur ses vieux jours, conduire à la boucherie ce pauvre serviteur? La *vache* qui nous prodigue son lait, la douce *brebis* qui nous offre sa toison, devoient-elles attendre, pour leur récompense, une mort cruelle de la main de celui qu'elles comblèrent de leurs dons? Ce vieux coursier, qui tant de fois sauva son maître des dangers, au péril de sa vie, et triompha dans tant de combats, devoit-il succomber entre les mains d'un avare écorcheur, ou finir sa carrière sous les mauvais traitemens d'un brutal voiturier? Tandis que le pauvre animal expire sous les coups, son maître, jouissant des faveurs de la fortune, oublie le serviteur fidèle qui les lui mérita, et qui achève sa vie sans se plaindre de l'ingratitude des hommes. C'est ainsi que les heureux traitent les misérables qui se sont sacrifiés pour eux, et l'injustice a été souvent le seul prix du sang versé pour la défense de l'Etat.

En partageant les avantages de la sociabilité avec l'homme, les *quadrupèdes* y perdent non-seulement leur indépendance, mais ils contractent encore des maladies et un affoiblissement qui dégrade leur espèce. Quand les épizooties ne viendroient pas ravager les troupeaux, qui pourroit rendre à ces animaux le courage et la vigueur du tempérament, fruits de la liberté et de l'état sauvage? Ce sont nos soins, nos abondantes nourritures qui les amollissent, leur ôtent la santé; de même que l'état social nous expose à un plus grand nombre d'incommodités que la vie rustique et sauvage. Nous ne pouvons dompter les animaux qu'en les énervant de corps; nous

nous les attachons en les rendant lâches, en les mettant dans l'impuissance de se passer de nous ; car les animaux les plus courageux sont aussi les moins susceptibles de s'apprivoiser, et la captivité dans laquelle les autres se plaisent, n'est qu'une marque de la foiblesse de leur caractère. Que pouvoit-il leur manquer dans l'état de liberté? La terre, toujours parée de sa verdure, leur offroit des alimens sains, agréables, et une table toujours servie ; les vastes forêts leur donnoient des retraites et des ombrages ; s'ils avoient à craindre les armes de l'homme, en ont-ils moins à redouter aujourd'hui en se soumettant à lui? Ne dispose-t-il pas à son gré de leur vie? Ménage-t-il leurs travaux et leurs sueurs? Ne prodigue-t-il pas leur sang pour ses plaisirs, et dans son caprice ne se joue-t-il pas de leurs douleurs? Non-seulement il les immole à ses moindres besoins, mais il les déforme, il les mutile ; aux uns, il retranche les oreilles et la queue ; il prive les autres des organes de la reproduction ; il engraisse celui-ci pour le dévorer dans ses festins ; il empêche celui-là de croître pour en faire son jouet ; il lui faut des variétés, des monstruosités ; il confond les espèces et veut étendre son empire jusque sur les plus doux sentimens de la nature, sur ceux de l'amour. C'est ainsi qu'il crée des *mulets* par des liaisons adultères, qu'il mélange les races et forme toutes ces variétés de *chiens*, de *chats*, de *lapins*, de *brebis*, de *bœufs*, de *chevaux*, que nous voyons naître et multiplier aujourd'hui.

Dans l'état de nature, lorsque l'animal est malade, l'instinct lui indique ce qu'il doit faire. Le *chien*, mâchant du gramen, s'excite à vomir ; le *loup* se purge avec certains champignons ; le *cerf* blessé cueille, dit-on, le dictamne, plante vulnéraire ; le repos et la diète, ces deux grands médecins de la nature dont nous ne savons plus reconnoître l'utilité, les guérissent bien plus sûrement de leurs maux que les drogues dont les hommes s'empoisonnent. Ils n'ont d'ailleurs ni les inquiétudes qui nous rongent, ni le corps usé par les débauches ou les excès ; leurs nourritures, toujours simples, ne les excitent point à manger au-delà de leurs besoins. Endurcis aux fatigues et accoutumés aux intempéries de l'atmosphère, ils ignorent toutes les maladies inventées par notre mollesse et préparées par nos propres soins ; en leur donnant nos besoins, en les amollissant par les précautions que nous prenons pour eux, nous leur avons fait partager nos misères, et payer quelques frivoles avantages de tout le prix de leur santé et de leur bonheur.

Comme c'est pour notre avantage et non pour celui des animaux, que nous les asservissons, nous ne cultivons en eux

que les qualités qui nous sont utiles, et négligeons toutes les autres: nous attirons ces animaux à nous; mais il ne peut se faire aussi que nous ne participions en quelque façon à certains caractères qui leur sont propres. Voyez ces hommes qui passent leur vie auprès des animaux, comme les bouviers, les bergers, les braconniers, les gardes de bestiaux, les palfreniers, ils retiennent toujours du naturel des espèces dont ils prennent soin; ils contractent des manières analogues; ils prennent même l'odeur de ces animaux, car vivant sans cesse au milieu d'eux et étudiant leurs mœurs, ils adoptent peu à peu leurs habitudes, de la même manière que nous ressemblons à ceux que nous fréquentons souvent. C'est ainsi que l'homme devient lourd et grossier avec le *bœuf*, sale et gourmand avec le *cochon*, simple avec les *moutons*, courageux et habile chasseur avec le *chien*, &c. De même l'Arabe est sobre comme le *chameau*, le Tartare brutal comme ses *chevaux*, le Lapon craintif comme le *renne*, l'Africain lascif avec le *singe*, le montagnard léger avec la *chèvre*, et l'Indien lent et réfléchi avec l'*éléphant*, parce qu'il faut que nous nous prêtions à la nature de ces animaux, lorsqu'ils ne peuvent pas se prêter entièrement à la nôtre. De même le *chien* devient féroce avec le boucher, humble avec le pauvre, fier et dédaigneux avec le grand seigneur; car il se fait au ton de son maître et reçoit l'empreinte de ses vices comme celle de ses vertus.

Il y a des animaux que nous ne privons que pour satisfaire notre curiosité; tels sont les *singes*, les *hérissons*, les *cochons d'Inde*, les *écureuils*, etc. Nous aimons voir enchaînés les *quadrupèdes* féroces, comme les *lions*, les *tigres*, les *ours*, les *léopards*; la terreur que ces animaux inspirent ne pouvant nous atteindre, nous jouissons de notre supériorité, et nous nous enorgueillissons d'avoir pu dompter des races aussi indomptables. C'est encore avec un sentiment d'orgueil et d'admiration que nous voyons les *éléphans*, les *rhinocéros* se soumettre aux volontés de l'homme. Cet empire que nous prenons sur les bêtes, nous élève à nos propres yeux; il nous fait sentir notre puissance, et nous rend même despotes envers nos inférieurs; car telle est la foiblesse de l'esprit humain, qu'il faut lui montrer son élévation pour qu'il ne tombe pas dans l'abjection, et qu'il faut lui faire voir en même temps sa bassesse pour qu'il ne se perde point dans la présomption.

Sans les animaux domestiques, l'homme ne pourroit pas subsister dans l'état de civilisation; car qui pourroit cultiver la terre, sans le *bœuf* et le *cheval*? Quand on envisage que la subsistance de tant de peuples repose entièrement sur le travail des bestiaux, et que la société humaine dépend princi-

palement de l'agriculture, on ne peut considérer sans effroi quel seroit l'état de l'homme, si aucune de ces races n'avoit été créée, ou si elles venoient à s'anéantir par quelque grande épizootie. Les Indiens, qui regardent le *bœuf* comme un animal sacré, me semblent plus raisonnables que nous; car, sans la multiplication de ces animaux, la vie humaine seroit tellement précaire, que je doute qu'une nation puisse subsister dans nos climats sans leur secours. La chair, le lait, les peaux, la graisse qu'ils nous donnent après leur mort, ne sont que la moindre portion des avantages que nous en tirons par tant d'usages domestiques, à traîner, à porter, et sur-tout par le labourage, où nul travail humain ne peut suppléer ces animaux. Sans le *chameau*, on verroit l'Arabe confiné dans ses déserts, mener la vie la plus misérable et devenir le plus infortuné des hommes; mais avec cet animal, qui est pour lui une voiture toute vivante, l'Arabe traverse les solitudes, vit du lait des femelles de *chameau*, en mange la chair, et se fait des habits et des tentes avec son poil. Le *cheval* est aussi toute la possession du Tartare; sa chair, son lait, ses peaux satisfont à tous ses besoins; il monte sur ce fier *quadrupède*, et, les armes à la main, parcourt toute l'étendue de ses plaines. Qui peut faire vivre heureux, au milieu des neiges et des frimas, ces Lapons, ces Samoïèdes, ces Jakutes et cette foule de nations polaires? Qui peut leur fournir une nourriture suffisante, lorsque la terre y semble avoir des entrailles d'airain pour ses malheureux habitans? Cependant le *renne* est pour eux une richesse qui ne tarit jamais; il leur tient lieu de tout et ne leur coûte rien. Ils se vêtent de sa peau, se nourrissent de sa chair et de son laitage; ils s'en font voiturer partout en traîneaux, et n'ont d'autre souci que celui de multiplier une espèce si nécessaire à leurs besoins, puisque ces peuples n'existeroient point sans elle. L'homme est, dans tous les climats, tributaire des animaux, quoiqu'il en soit le maître; il ne les multiplie que pour augmenter sa proie. Le *chien* devient même, au Kamtchatka et en d'autres contrées de la Sibérie, nécessaire pour charrier des traîneaux sur les neiges, et il sert aussi de nourriture au besoin.

Cependant l'homme ne mange ordinairement la chair des carnivores en aucun climat, à moins que la nécessité ne l'y contraigne; car si certaines peuplades nègres recherchent la viande du *chien*, du *lion*, &c. c'est qu'elles n'en ont pas toujours de la meilleure. En effet, les *quadrupèdes* carnassiers ont une chair désagréable au goût, tandis que celle des herbivores est la plus savoureuse et la plus recherchée de toutes. Les ruminans paroissent sur-tout destinés par la nature à

nourrir les hommes et les races carnivores ; les rongeurs sont pour nous du *gibier* plutôt que de la viande ordinaire. L'espèce humaine qui, de toutes les races d'animaux, est la plus déprédatrice, épargne la chair des bêtes qui lui ressemblent par leur voracité ; elle ne recherche que les animaux paisibles qui broutent la verdure, et qui, loin de lui porter dommage ou d'entrer en concurrence avec elle, viennent lui offrir leurs services, leur toison et leur lait. L'homme semble être né pour vivre par l'ingratitude, pour établir le règne de l'injustice sur la terre, et il n'est point étonnant qu'il porte dans la société cet odieux caractère de tyrannie, d'avarice et d'ambition, qui le distingue si éminemment de tous les animaux.

La classe des *quadrupèdes* est de toutes la plus nécessaire à nos besoins, car indépendamment des services journaliers que nous recevons du *bœuf*, du *cheval*, de *l'âne*, du *mulet* en Europe ; du *dromadaire*, du *chameau*, du *bison*, du *buffle* en Afrique et en Asie ; du *renne* et du *chien* dans les régions polaires ; du *lama* au Pérou, de l'*éléphant* aux Indes, soit pour porter ou pour traîner des fardeaux, plusieurs autres espèces nous sont encore fort utiles dans une multitude d'occasions. Le *chien* se dresse à la chasse, à la garde des troupeaux ou de la maison ; dans l'Inde, les *guépards*, les *caracals* s'emploient aussi à la chasse de même que les *furets* en Orient et en Europe. Le *chat*, la *mangouste*, l'*ichneumon*, la *belette* apprivoisés, délivrent nos maisons d'une foule de parasites nuisibles, comme les *souris* et les *rats*. La *vache*, la *chèvre*, la *brebis*, les femelles de *chameaux*, de *rennes*, les *cavales*, les *ânesses*, &c. fournissent le lait, le beurre et le fromage, dont plusieurs nations font leur unique nourriture. La *vigogne*, la *chèvre de Syrie*, les *moutons mérinos*, le *lapin* et le *chat d'Angora*, le *chameau*, nous présentent chaque année leurs riches toisons. La chair de tous les *quadrupèdes* ruminans est la plus saine et la plus agréable de toutes ; celle des rongeurs est plus fine, plus délicate, mais moins bonne peut-être. Les anciens Romains engraissoient des *loirs* pour les manger, et les Chinois nourrissent le *rat caraco* pour le même usage. Les Américains recherchent les *tatous* sur leurs tables, et la chair des *phatagins*, des *pangolins* est estimée aux Indes. Les peuples maritimes ne dédaignent pas celle des *veaux marins* ou *phoques*, des *marsouins*, des *vaches marines* ou *morses*, et des *lamantins*. De même les nègres trouvent fort bonne la viande de *rhinocéros*, d'*hippopotame* et d'*éléphant* ; ils la mangent même crue ou séchée au soleil en petites tranches. Beaucoup de nations sauvages font la chasse aux

singes, aux *chauve-souris*, et s'en nourrissent sans répugnance. La chair des *porc-épics*, des *coendous*, des *agoutis* et des *cochons d'Inde* n'est pas mauvaise; celle des *rats*, des *castors*, des *marmottes* a une odeur forte et déplaisante; celle des *écureuils*, des *gerboises*, du *klipdaas* est assez estimée de divers habitans de l'Afrique; mais on ne fait guère usage en Europe que de celle des *lièvres* et des *lapins*, parmi les *quadrupèdes* rongeurs. La chair des *chameaux*, quoique dure, n'est pas mauvaise au goût des Arabes; celle des *gazelles* est fort recherchée et d'un goût très-agréable; les *cerfs*, les *rennes*, les *élans* ont une viande plus dure; nous sommes habitués à celle du *bœuf*, du *mouton*, du *chevreau*, &c. On ne mange pas ordinairement en Europe la chair du *cheval*, que les Tartares estiment au-dessus de toute autre, ni celle de l'*âne* et du *mulet* (1); mais on fait un grand usage de celle du *porc*, tandis qu'elle est défendue aux peuples d'Orient par leurs législateurs, car cette viande étant de difficile digestion, à cause de sa graisse, et empêchant la libre transpiration, suivant Sanctorius, elle cause des maladies de peau, des indigestions mortelles dans les pays chauds. *Voyez* les mots VIANDE, CARNIVORE, HOMME.

Non-seulement les *quadrupèdes* nous fournissent des alimens savoureux et bien plus restaurans que les substances végétales, mais nous en tirons encore des cuirs, des peaux de différentes épaisseurs et de qualités diverses. Les peaux du *buffle*, du *bœuf*, du *veau*, du *renne*, de l'*élan*, du *daim*, sont très-renommées, et une multitude d'arts tirent de grands avantages de celles du *cheval*, du *mouton*, de la *chèvre*, de l'*âne*, ainsi que du crin, de la soie de *cochon*, des cornes, du poil, de la bourre, des os, de la moelle, des tendons, de la graisse, du sain-doux, du suif, du sang, du fiel, des boyaux, &c.; enfin rien n'est inutile, et l'on fabrique même du sel ammoniac, du bleu de Prusse, de l'huile animale avec les débris des charognes et de tout ce qui ne peut plus servir à d'autres emplois.

Des familles naturelles des Quadrupèdes et de leurs analogies avec celles des Oiseaux.

En considérant la classe des animaux à mamelles, on apperçoit qu'ils se réunissent, comme les autres animaux, en

(1) On prétend que dans quelques pays d'Italie, comme à Bologne, on prépare des langues séchées, des saucissons avec la chair de ces animaux. On fait quelquefois manger à Paris de l'ânon pour du veau.

divers groupes d'espèces analogues qui composent autant de familles. Celles-ci ont même entr'elles des liaisons assez marquées pour qu'on ne puisse les rapprocher que suivant un certain ordre, qui est celui-là même de leur perfection relative. Ainsi personne ne peut nier que les *singes*, ayant des rapports de conformation avec nous, plus que les autres animaux, doivent être placés à la tête des animaux. En suivant ainsi l'échelle de dégradation des espèces, on parviendra à les classer dans un ordre assez naturel, bien qu'il existe plusieurs lacunes d'une famille à l'autre, parce que nous ne connoissons pas toutes les espèces de *quadrupèdes*, et plusieurs d'entre elles ont sans doute été détruites, comme nous l'avons dit.

La première famille d'animaux après l'homme, est sans contredit celle des *quadrumanes*, animaux singuliers par les traits de ressemblance qu'ils conservent avec notre espèce, par l'imitation de nos gestes, de nos actions; par l'habitude qu'ils ont de grimper sur les arbres, et leur genre de vie entièrement frugivore. Tous ont, au lieu de pieds, quatre véritables mains dont les pouces sont séparés, ce qui leur permet d'empoigner les branches et de s'y retenir avec beaucoup de facilité. Ces espèces, qui sont monogames, s'accouplent comme l'homme, ne produisent ordinairement qu'un petit; leurs deux mamelles sont placées sur leur poitrine; elles ont presque toutes le même nombre de dents canines et incisives que nous, et toujours cinq doigts à chaque main; elles habitent toutes dans les pays chauds et se tiennent en troupes. Leur adresse, leur intelligence, leur mémoire, leur vivacité surpassent celles de tous les autres animaux. Il y a très-peu de différence entre leur organisation intérieure et la nôtre.

Nous mettons la famille des *chauves-souris* et des *galéopithèques*, au second rang, parce que ces animaux présentent des rapports d'analogie avec la première famille par leurs deux mamelles pectorales, leur verge pendante et détachée, leurs pieds de devant en forme de bras; mais ils s'en distinguent par les larges membranes étendues entre leurs doigts, qui sont fort alongés. Ces espèces sont nocturnes, vivent d'insectes ou de fruits, et peuvent voltiger dans les airs. On les a nommés *cheiroptères*, c'est-à-dire ayant des mains en forme d'ailes. Cette membrane, placée entre leurs doigts, s'étend jusqu'aux pattes de derrière et embrasse aussi la queue. Ces animaux s'accrochent facilement aux arbres, aux plafonds des cavernes et des retraites obscures où ils se retirent, surtout dans les temps froids, qu'ils craignent.

A la suite de cette famille, on doit placer les *paresseux*, qui ont, comme les précédens, les membres antérieurs plus

grands et plus nerveux que ceux de derrière, deux mamelles placées sur la poitrine, l'habitude de grimper aux arbres; mais ils ont les doigts réunis jusqu'aux ongles, qui sont grands et forts. La démarche de ces animaux est d'une difficulté, d'une lenteur extraordinaires; ils sont toujours plaintifs, malingres, souffreteux, leur voix est lamentable; ils vivent du feuillage des arbres, et n'ont aucunes dents incisives; leur estomac est ample et divisé en plusieurs étranglemens.

Les *quadrupèdes* carnassiers qui posent à terre toute la plante des pieds, et qu'on a nommés pour cette raison *plantigrades*, composent une autre famille. Ils ont tous une espèce de museau, le maintien gêné, le corps trapu, la démarche indolente, le caractère triste, mélancolique; tous mènent une vie sauvage, fuyent le grand jour, aiment le crépuscule, les lieux humides, les forêts sombres. Ils portent leurs alimens à leur gueule avec les pattes de devant. Leur peau est lâche; leurs poils sont épais, touffus; plusieurs passent l'hiver dans un état d'engourdissement, et presque tous se creusent des terriers. Ils n'ont point d'intestin cœcum; la plupart ont six dents incisives à chaque mâchoire, outre les canines et les molaires; ils mordent avec beaucoup de ténacité; leur sens de l'ouïe est délicat, et ils ont un os dans la verge. Les *phalangers*, qui ont des pouces séparés aux pieds de derrière, et se servent de leurs pattes de devant comme de mains, sont remarquables par la poche inguinale dans laquelle ils placent leurs petits; ces animaux appartiennent encore à la même famille.

Il en est une autre voisine de la précédente, dont les espèces se distinguent par un corsage long et fluet, des membres courts, une allure rampante et en tapinois, un mouvement glissant et vermiforme. Telles sont les *belettes*, les *loutres*, les *martres*, les *mouffettes* au pelage fin et lustré, et qui répandent, lorsqu'on les irrite, des odeurs très-désagréables; leur marche est légère, sur le bout des doigts, et leur instinct rusé; elles ont des dents fines, qui mordent vivement et pénètrent comme des épingles; aussi ces espèces aiment plus sucer le sang que manger la chair.

Les plus courageux et les plus puissans carnivores appartiennent à une famille particulière qui comprend les genres des *civettes*, des *chats*, des *chiens* et des *hyènes*, animaux qu'on nomme plus particulièrement *bêtes feroces*. On les reconnoît à leur maintien fier, à leurs membres redressés; ils ont la tête levée, la structure robuste, les mouvemens prestes, et n'appuient à terre que leurs doigts; quelques-uns voient de nuit, ont des ongles rétractiles, une tête ronde et le mu-

seau court ; ils grimpent et sautent facilement ; les autres ont un nez long, l'odorat fin, et sont très-propres à la course.

Une famille d'animaux bien reconnoissables par leur allure sautillante, leur museau arqué, leur corps ramassé, et surtout par deux longues dents incisives au-devant de chaque mâchoire, sans canines, est celle des *rongeurs*. La plupart des espèces se creusent des terriers ou nichent dans des retraites obscures ; les uns grimpent sur les arbres comme les *écureuils*, ou sautent en voltigeant comme les *polatouches* ; d'autres se tiennent à terre ou près des lieux humides ; plusieurs ayant de longues pattes de derrière, marchent par bonds comme des sauterelles. Un grand nombre d'entr'eux passe l'hiver dans l'engourdissement, tandis que les autres amassent des magasins de vivres pour la saison des frimas.

Les *gerboises* ne s'avancent qu'en bondissant, sur leurs longues pattes postérieures et sur leur queue, qui sert de troisième point d'appui ; la marche des *kanguroos* est la même ; mais ces animaux singuliers forment une petite famille, qu'on distingue des autres par la bourse inguinale dans laquelle ces *quadrupèdes* déposent leurs petits, comme chez les *sarigues*, par les six à huit dents incisives à leur mâchoire supérieure, et par les deux incisives inférieures, et l'absence des canines. Leurs petites pattes de devant ont cinq doigts, qui font l'office des mains ; les pieds de derrière ont seulement trois doigts.

Après ces *quadrupèdes*, dont les intestins sont plus étendus que ceux des carnivores, se place la famille des *édentés*, ainsi nommés parce qu'ils manquent entièrement de canines et d'incisives. Leur museau très-alongé, leur démarche traînante et laborieuse, leur habitude de se serrer en boule à l'approche de l'ennemi, leur peau cuirassée, chez les *tatous*, de compartimens osseux, chez les *pangolins*, d'écailles larges et acérées comme celles de l'artichaut ; leur vie nocturne, sourde, patiente, leur nourriture de fourmis, de vermisseaux, de racines, leurs longues griffes, les distinguent suffisamment de toute autre famille. Ces espèces se rapprochent en outre des ruminans par la capacité et les étranglemens divers de leur estomac.

Ces diverses familles composent la première série des animaux, celle des *onguiculés*, ainsi nommés à cause que leurs doigts sont libres et munis chacun d'un onglet. Les familles suivantes ont les pieds comme enveloppés et encroûtés sous la peau ; leurs doigts ont des sabots cornés ; aussi on les comprend sous le nom d'*ongulés*. D'ailleurs, leurs pieds antérieurs ne sont plus libres de se tourner comme ceux des familles

précédentes ; ils ne peuvent plus tenir lieu de bras et de main ; il n'y a même aucun rudiment de clavicules (1), de sorte qu'à tous égards cette dernière série est beaucoup moins parfaite que la première. Elle n'a, en effet, ni la même facilité d'agir, ni la même finesse de tact, ni la même intelligence. Toutes ses actions sont plus brutes et tiennent plus de la nature animale que celles des autres *quadrupèdes*.

La première famille qui se place dans cet ordre est celle des *ruminans*, si remarquables par ses attributs. Les espèces qui la composent sont privées de dents incisives supérieures et de canines ; mais celles qui portent des cornes n'ont point les canines à la mâchoire supérieure, comme les *chameaux*, les *lamas* et les *chevrotains*, chez lesquels on ne trouve jamais de cornes. Les diverses espèces de *cerfs* sont les seuls dont la tête soit parée de cornes rameuses, qui se renouvellent tous les ans ; les autres genres de ruminans sont armés de cornes creuses et simples, qui ne tombent jamais. Cette famille se distingue encore par les pieds fourchus de ses espèces, qui portent aussi le nom de *bisulces*, à cause de ce caractère ; mais ce qui les distingue principalement, ce sont leurs quatre estomacs, leur rumination, le suif qu'ils fournissent, ainsi que leur lait gras et butyreux. Ils ont un naturel doux, qui se prête aisément au joug de la domesticité ; les mâles sont polygames.

On peut regarder les *solipèdes* comme un intermédiaire entre les *ruminans* et la famille suivante, car ils ont des caractères communs aux deux, mais ils s'en distinguent par des pieds renfermés chacun dans un seul sabot, et par le défaut de rumination. Leurs intestins sont vastes, et une valvule placée au bas de leur œsophage les empêche de vomir. Ces animaux aiment beaucoup la course ; leur allure est vive, impétueuse, leur taille élancée, leurs membres nerveux ; leur force, leur ardeur, la fierté et la souplesse de leur naturel les rendent très-précieux à l'homme.

Les animaux à peau épaisse, n'ayant au lieu de poils que des soies rares et grossières, composent la famille des *bêtes brutes*, ou des *pachydermes* ; leur corps ramassé, leur forme massive, leur maintien lourd, avec un air de stupidité, annoncent leur caractère brute. Ils aiment se vautrer dans la boue, recherchent les lieux humides. Avec une vue basse, ils ont un odorat extrê-

(1) L'*éléphant* semble faire une exception à cette règle, par diverses qualités qui le rapprochent des *quadrupèdes* plus parfaits, comme la délicatesse du toucher de sa trompe, ses mamelles placées sur la poitrine, &c.

ment délicat et l'ouïe fine. Leurs dents sont grandes et fortes; plusieurs ont des défenses comme l'*éléphant*, l'*hippopotame*, le *sanglier*, ou une corne comme le *rhinocéros*. Ils vivent de racines, de fruits et de plantes aquatiques plutôt que d'herbes. Comme la peau est presqu'insensible au toucher et qu'ils ont beaucoup de graisse, le mufle des *rhinocéros*, des *hippopotames*, le groin des *cochons*, la trompe du *tapir* et celle de l'*éléphant*, sont leur principal organe du tact.

Une autre famille dont tous les individus, au lieu de quatre pieds, ont des membres façonnés en rames, en nageoires, ceux de derrière étant aussi séparés, est celle des *quadrupèdes amphibies*. En effet, ils vivent plus dans l'eau que sur la terre, et bien qu'ils aient besoin de respirer l'air, qu'ils produisent leurs petits vivans, et ayent le sang chaud, ils se rapprochent de la nature des poissons. Lorsqu'ils sortent de l'eau, ils ne rampent qu'avec difficulté sur les rivages. Ils ont un gros ventre, une chair huileuse et de très-mauvaise odeur.

Enfin, la dernière famille est celle des *cétacés*, que nous traitons à leur article, parce que ces animaux ne sont plus *quadrupèdes*, c'est-à-dire qu'ils n'ont pas quatre membres, leurs pattes de derrière manquant tout-à-fait, même dans leurs squelettes.

En comparant entr'elles ces diverses familles, on observe que celles qui avoisinent le plus l'espèce humaine, ont des membres plus développés, des mouvemens plus libres et plus multipliés, une sensibilité plus délicate que les familles qui se rapprochent des *cétacés*. Aussi les premières ont plus d'intelligence, une structure plus délicate, les parties antérieures du corps plus larges, et le cerveau plus étendu à proportion que les dernières; celles-ci ont une chair humide et grasse, un ventre renflé, des intestins amples, des membres oblitérés, une sensibilité obtuse, une grande voracité et le naturel très-brut. En remontant des *cétacés* aux *amphibies*, de ceux-ci aux *bêtes brutes*, aux *solipèdes* et aux *ruminans*, on observe une perfection graduelle dans le développement des membres, des sens et des autres organes extérieurs, tandis que les viscères intérieurs diminuent en même proportion d'étendue et d'activité. Cette gradation n'est pas moins remarquable chez les familles d'animaux *onguiculés*, dans lesquels les organes extérieurs ont beaucoup de supériorité sur les viscères internes; de là vient que les facultés des sens et de l'intelligence l'emportent chez eux sur les affections animales. Au contraire, chez les *ongulés*, les qualités matérielles,

les affections brutes de la gourmandise et de la concupiscence, surmontent celles de l'esprit et de la sensibilité. Comme cette même remarque s'applique à la classe des oiseaux, et qu'ils paroissent organisés suivant le même ordre, nous les offrirons sous le même point de vue et par familles correspondantes, en passant graduellement des moins perfectionnés aux plus parfaits.

1°. Les *quadrupèdes amphibies* et les *oiseaux palmipèdes* ont pour traits de ressemblance le besoin de nager; un appétit vorace et un grand ventre; des chairs huileuses et d'un goût désagréable; des membres raccourcis, oblitérés; la demeure dans les mêmes lieux aquatiques, et l'habitude de vivre en troupes dans les régions froides.

2°. Les *bêtes brutes* ou les *pachydermes* ont pour conformité avec les *oiseaux de rivage* ou *échassiers*, la coutume de barbotter dans la fange; la stupidité du caractère; la finesse de l'odorat; la foiblesse de la vue qui ne peut supporter le grand jour et qui se plaît dans le crépuscule; la facilité de s'engraisser, sur-tout dans les temps humides et brumeux. Ces animaux se tiennent en bandes.

3°. Les *quadrupèdes ruminans* et les *oiseaux gallinacés* conservent entr'eux les plus grandes analogies. Les premiers remâchent leurs alimens; les seconds les triturent dans leur gésier: les uns ont des cornes, les autres des ergots. La *poule* représente la *vache*, et le *coq*, le *taureau*. L'*autruche* est le *chameau* des oiseaux. Ces deux ordres d'animaux se plaisent dans les mêmes terreins, aiment se rouler dans la poussière; leurs mâles sont polygames; les uns et les autres s'apprivoisent facilement.

4°. Les *rongeurs* et les *oisillons granivores* et *insectivores* ont aussi des qualités communes. Les *lémings*, les *campagnols*, et quelques autres rats émigrent comme certains oiseaux; d'autres de chaque classe se tiennent près des eaux, les uns vivent en troupes, d'autres sont solitaires. L'industrie des *carouges* et des *troupiales* est analogue à celle des *castors*, des *ondatras*. Les *moineaux* sont analogues aux *rats des champs*, aux *mulots*; les *gros-becs* aux *loirs*, &c.

5°. Les *animaux carnassiers* trouvent leurs analogues parmi les *oiseaux rapaces*; l'*aigle* et le *lion*, le *vautour* et le *tigre*, le *faucon* et le *chien*, le *milan* et le *loup*, le *chat-huant*, la *chouette* et le *chat*, le *lynx*, &c. offrent des ressemblances qui ont été observées par tous les naturalistes.

6°. La famille des *chauve-souris* a quelques rapports avec les *engoulevents* ou *tette-chèvres*, qui ont un pareil voltigement pendant la nuit, et vivent également d'insectes, tels que

des papillons phalènes, des sphynx, des teignes, &c. pendant le jour. Ces espèces se cachent dans des trous obscurs.

7°. Enfin la famille des *singes* trouve son analogie dans celle des *perroquets* qui, comme les précédens, vivent en société dans les pays chauds, grimpent également sur les mêmes arbres, se nourrissent des mêmes fruits, savent imiter les gestes des autres animaux et de l'homme, sont pareillement susceptibles d'éducation, d'affection, montrent de l'adresse, de l'intelligence, et sont remplis de mémoire, d'agrémens et de vivacité. Enfin par leurs facultés perfectionnées et leurs mœurs, ils méritent d'être placés les uns et les autres à la tête de leur classe. (*Voyez* mes *Vues générales*, placées à la fin de l'*Hist. nat. des Oiseaux de Buffon*, édit. de Sonnini, tom. 64, pag. 134 et seq.)

En considérant ces diverses modifications de la matière vivante, suivant l'ordre et l'harmonie que nous y apercevons; en voyant tant de grace unie à tant de magnificence, qui peut se défendre d'un sentiment d'admiration pour cette main créatrice de tous les êtres? Les bois et les champs, les montagnes et les vallons peuplés de races libres et vagabondes, offrent à l'espèce humaine de riches proies et des compagnons utiles dans ses travaux. Chacun de ces animaux vit satisfait dans ses retraites et suit son genre de vie; tous fuient l'homme, qui n'existe que pour les détruire ou pour les tyranniser. Qui sait si notre espèce étoit anéantie, laquelle de ces races régneroit sur la terre? Mais peut-être que tranquilles entr'elles, aucune ne voudroit combattre pour le sceptre du monde. Passant leurs jours dans l'indépendance et dans l'insouciance, elles ne chercheroient point à sortir de leur état naturel. L'homme seroit-il donc moins heureux sur la terre, si rejetant, comme l'animal, toutes ces funestes inventions qui le tourmentent, si abjurant les loix et la société, il pouvoit se résoudre à vivre tel que la nature l'a fait, dans toute sa simplicité primitive? Alors, libre de toute espèce de joug, content des simples fruits que lui offriroit la nature, couché sur un lit de feuillage à l'ombre des forêts et au bord des fontaines, il passeroit les jours sans desirs et sans soins. Lorsque son ame, fatiguée de la course de la vie, se glaceroit dans ses membres, il s'endormiroit d'un sommeil éternel, après avoir vécu sans peine tel que la nature l'avoit formé. Qu'emportons-nous de plus dans la tombe que les autres animaux, après cette vie misérable et tumultueuse, puisque les biens, les honneurs et les rangs ne nous sont plus rien? Que d'infortunes nous seroient épargnées en nous rapprochant de la nature et en nous livrant à son repos! C'est alors qu'exami-

nant de loin les vanités de la vie sociale, les vices et les malheurs qu'elle engendre, nous aimerions nous réfugier dans la contemplation des œuvres du créateur, et nous abandonner à l'étude des beautés ineffables de la nature. *Voyez* les mots NATURE, ANIMAL, HOMME, ainsi que les articles qui ont quelque rapport avec l'histoire des *Quadrupèdes*, tels sont : GÉNÉRATION, ALIMENS, CARNIVORE, SENSIBILITÉ, VIE, INSTINCT, MOUVEMENT DES ANIMAUX, HABITATION, OISEAUX, &c. &c.

La manière de conserver et d'empailler les *quadrupèdes*, sera détaillée au mot TAXIDERMIE. (V.)

QUADRUPÈDES OVIPARES. Les *quadrupèdes* dont on vient de parler, sont en général couverts de poils, et tous vivipares; mais il est d'autres animaux qui, quoiqu'ils aient aussi quatre pieds, n'ont jamais de poils et pondent tous des œufs. Daubenton le premier a donné à ces derniers le nom de *quadrupèdes ovipares*, nom que Lacépède a depuis rendu classique par la publication de l'excellent ouvrage qui traite de leur histoire.

Cependant, malgré l'autorité de ces deux célèbres professeurs, les naturalistes, sévèrement méthodistes, ont dû repousser le nom de *quadrupèdes ovipares*, comme indiquant avec les *quadrupèdes à mamelles*, des rapports plus étendus que ceux qui existent réellement. En effet, si on étudie comparativement l'organisation interne des animaux de ces deux classes, on n'est pas long-temps à s'appercevoir qu'ils sont beaucoup plus loin les uns des autres, que ceux de la première ne le sont des oiseaux par exemple. Aussi Alexandre Brongniard s'est-il cru obligé, dans son excellent travail Erpétologique, inséré dans le *Bulletin de la Société philomatique*, et dans le *Magasin encyclopédique* pour 1799, de ne pas employer ce nom.

Les *quadrupèdes ovipares* de Lacépède comprennent les genres TORTUE, LÉZARD, GRENOUILLE, RAINE et CRAPAUD.

Ces genres, dans la méthode de Brongniard, forment trois ordres : Les CHELONIENS, qui comprennent les *tortues de mer* et de *terre;* les SAURIENS, qui réunissent les *lézards* et tous les genres qui ont été formés à leurs dépens; enfin les BATRACIENS, qui renferment les trois derniers genres de Lacépède, plus les *salamandres* qui n'ont que des rapports extérieurs avec les *lézards*.

On trouvera au mot ERPÉTOLOGIE et à ceux ci-dessus cités, les détails convenables aux préliminaires de l'étude des *quadrupèdes ovipares*, et à chacun des genres qui s'y trou-

veront indiqués, ceux qui concernent l'organisation et les mœurs des animaux qui les composent. (B.)

QUAL, nom qu'on donne sur les côtes de la Hollande au frai des *astéries*, lequel est un poison pour l'homme et les animaux. C'est lui qui rend les *moules* dangereuses pendant l'été. *Voyez* aux mots ASTÉRIE et MOULE. (B.)

QUALIER, *Qualea*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la monandrie monogynie, qui a pour caractère un calice divisé en quatre parties, dont deux plus grandes; une corolle de deux pétales, dont le supérieur est petit, relevé, échancré, sessile et éperonné, et l'inférieur grand, incliné et onguiculé; une étamine à filet relevé et courbé, à anthère didyme; un ovaire velu, à style courbé et à stigmate obtus.

Le fruit est probablement une baie contenant un grand nombre de semences.

Ce genre, qui est figuré dans les *Illustrations* de Lamarck, renferme deux arbres à feuilles opposées, et à fleurs disposées en panicules terminales et accompagnées de bractées. L'un de ces arbres, le QUALIER ROUGE, a les feuilles acuminées; et l'autre, le QUALIER BLEU, a les feuilles aiguës. L'un et l'autre se trouvent dans les forêts de la Guiane, où ils ont été observés par Aublet, qui rapporte que leurs fleurs répandent une odeur des plus suaves. (B.)

QUAMITZLI, quadrupède de l'Amérique, indiqué par Nieremberg; c'est vraisemblablement le COUGUAR. *Voyez* ce mot. (S.)

QUAMOCLITTE, *Ipomea*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie, et de la famille des CONVOLVULACÉES, qui ne diffère des *liserons* que par ce que la fleur a le stigmate capité, et que le fruit est une capsule toujours triloculaire. (*Voyez* au mot LISERON.) Ce caractère n'a pas paru suffisant à plusieurs botanistes pour autoriser la formation d'un genre, et en effet il devient souvent impossible, sur-tout dans les plantes sèches, de s'assurer si telle plante est un *liseron* ou une *quamoclitte*; en conséquence ils les ont réunis; mais comme le genre des *liserons* est très-nombreux en espèces, il a paru convenable à la plupart de le conserver.

Les *quamoclittes*, comme les *liserons*, sont des plantes ordinairement volubles, à feuilles alternes, et à fleurs affectant différentes dispositions. On en compte une trentaine d'espèces toutes étrangères à l'Europe, et dont les principales sont :

Parmi celles dont les fleurs sont distinctes,

La QUAMOCLITTE A FEUILLES PINNÉES, *Ipomea quamoclit* Linn.,

qui a les feuilles pinnatifides, linéaires, et les fleurs la plupart solitaires. Elle est annuelle, et vient de l'Inde. On la cultive dans l'Inde et en Europe, à raison de la délicatesse de son feuillage et de la belle couleur rouge de ses fleurs. Elle est très-propre à employer avec d'autres plantes à larges feuilles, pour garnir les tonnelles. Elle passera toujours pour une plante très-élégante. Elle réussit difficilement dans le climat de Paris. On l'appelle *jasmin rouge*. Wildenow l'a réunie aux CANTUS, et Michaux en a fait un genre sous le nom d'IPOMOPSIS. *Voyez* ces mots.

La QUAMOCLITTE ÉCARLATE a les feuilles en cœur, aiguës, anguleuses à leur base, et les pédoncules multiflores. Elle est annuelle, et se trouve dans les Antilles. C'est une très-belle plante.

La QUAMOCLITTE TUBÉREUSE a les feuilles palmées de sept lobes lancéolés, aigus, très-entiers, et a les pédoncules triflores; sa racine est vivace et tubéreuse. Elle se trouve dans les Antilles, et se cultive comme le *liseron batatte*. Tout ce qu'on a dit au sujet du *liseron batatte* (*Voyez* au mot BATATTE.), leur convient parfaitement, et on y renvoie le lecteur; seulement l'écorce de la racine de la *quamoclitte* est blanche, tandis que celle du *liseron* est rouge. Je les ai vues cultiver dans les champs de la Caroline, et j'ai fréquemment mangé de leurs racines cuites sous la cendre, dans l'eau ou d'autre manière, et j'ai de la peine à penser que ce soient deux espèces distinctes. On ne les regarde dans le pays que comme variétés. On appelle, dit-on, à Saint-Domingue, *lianne à tonnelle*, la *quamoclitte*.

Michaux, dans sa *Flore de l'Amérique septentrionale*, a mis dans cette division, sous le nom d'*ipomea macrorhiza*, le *liseron jalap*. Voyez aux mots LISERON et JALAP.

Parmi celles dont les fleurs sont réunies en tête, se trouvent:

La QUAMOCLITTE A FEUILLES D'HÉPATIQUE, qui a les feuilles à trois lobes. Elle se trouve à Ceylan.

La QUAMOCLITTE PIED DE TIGRE, qui a les feuilles palmées. Elle est annuelle, et se trouve dans l'Inde. On la cultive dans les jardins de Paris. Ce genre est figuré pl. 104 des *Illustrations* de Lamarck.

Ruiz et Pavon ont figuré six espèces nouvelles de *quamoclittes* dans leur *Flore du Pérou*, pl. 119 et suivantes. La plus importante de ces espèces est la QUAMOCLITTE PAPIRÉE, qui a les feuilles palmées et en cœur, les lobes lancéolés, les pédoncules uniflores, et la racine tubéreuse. Cette racine est employée comme drastique. Elle ressemble beaucoup à celle du *jalap*.

Cavanilles a figuré plusieurs belles espèces nouvelles de *quamoclittes* dans ses *Icones Plantarum*. (B.)

QUAN. *Voyez* GUAN, ou plutôt YACOU. (S.)

QUANHPECOTLI. Seba rapporte ce nom de pays à son *felis montana americana*, qui est l'*ursus lotor* de Linnæus, le RATON de Buffon. *Voyez* ce dernier mot. (DESM.)

QUAPACHEANAUHTLI. *Voyez* MILOUIN DU MEXIQUE. (S.)

QUAPACHTOTOTL. *Voyez* QUAPACTOL. (S.)

QUAPACTOL (*Cuculus rudibundus* Lath., ordre PIES, genre du COUCOU. *Voyez* ces mots.). *Quapachtototl* est le nom mexicain de ce *coucou*. Il a rapport à la couleur fauve qui domine sur son corps. On l'appelle aussi *l'oiseau rieur*, d'après son cri, qui ressemble à un éclat de rire.

Sa taille est à-peu-près celle du *coucou* d'Europe, et seize pouces font sa longueur, dont la queue en prend seule la moitié; le bec est d'un noir bleuâtre; l'iris blanc; la gorge cendrée, ainsi que le devant du cou et la poitrine; le ventre et les parties subséquentes sont noires; la couleur fauve règne sur toute la partie supérieure du corps, sur les pennes des ailes et de la queue, mais elle est plus rembrunie sur ces dernières. (VIEILL.)

QUAPALIER, *Sloanea*, genre de plantes incomplètes, de la polyandrie monogynie, qui présente pour caractère un calice monophylle à cinq divisions ovales, dont quatre plus grandes; point de corolle; un grand nombre d'étamines à anthères adnées aux filamens; un germe supérieur oblong, velu, à quatre à cinq côtés, surmonté d'un style court à quatre ou cinq stigmates aigus.

Le fruit est une capsule oblongue hérissée de longs piquans grêles qui se détachent facilement, et quatre à cinq valves, à quatre ou cinq loges renfermant chacune une ou deux semences entourées d'un arille.

Ce genre, qui est figuré pl. 469 des *Illustrations* de Lamarck, renferme trois espèces. Ce sont des arbres à feuilles alternes, entières, stipulées, et à fleurs disposées en bouquets axillaires et accompagnées de bractées.

La principale de ces espèces est le QUAPALIER A GROS FRUITS, *Sloanea dentata*, qui a les feuilles ovales, et les stipules en cœur et dentées. Elle vient à la Guiane, et a été observée par Aublet. On la cultive dans les autres colonies françaises de l'Amérique, sous le nom de *châtaignier*, à raison de ses fruits, qui ont la forme et le goût de la châtaigne, et qu'on mange de même.

Ce genre diffère fort peu de l'*apéiba*, auquel on prétend même qu'une de ses espèces, le QUAPALIER A PETITS FRUITS, doit être réunie. *Voyez* au mot APÉIBA. (B.)

QUAPERVA. *Voyez* GUAPERVA. (S.)

QUAPIZOTL ou QUAUHTLA COYMATL, noms mexicains du PÉCARI. *Voyez* ce mot. (S.)

QUAPOYER, *Quapoya*, genre de plantes à fleurs polypétalées de la dioécie pentandrie, qui a pour caractère un calice composé de cinq écailles; une corolle de cinq pétales arrondis et concaves attachés par un onglet autour d'un disque charnu; cinq étamines à anthères sessiles placées sur un

disque saillant dans les fleurs mâles; un ovaire oblong, à cinq côtés, surmonté de cinq stigmates larges et échancrés dans les fleurs femelles.

Le fruit est une capsule ronde, charnue, couronnée par les stigmates, s'ouvrant en cinq valves, et contenant cinq rangs de semences séparés par des membranes qui tiennent au placenta.

Ce genre, qui est figuré pl. 731 des *Illustrations* de Lamarck, renferme deux arbrisseaux grimpans, à feuilles oppusées, entières, et à fleurs disposées en panicules terminales. L'un, le QUAPOYER A PETITS FRUITS, a les feuilles ovales, charnues, très-entières. Il se trouve à la Guiane, où il a été observé par Aublet. Toutes ses parties rendent un suc blanc, transparent et visqueux. L'autre, le QUAPOYER A LONGS FRUITS, rend une gomme jaune qui se dissout dans l'eau. Il vient dans les mêmes endroits. (B.)

QUARANTAIN, nom jardinier d'une espèce de *giroflée* qu'on cultive fréquemment dans les jardins à raison de la bonne odeur de ses fleurs. *Voyez* au mot GIROFLÉE. (B.)

QUARANTE-LANGUES. *Voyez* MOQUEUR. (VIEILL.)

QUARIBÉ, *Myrodia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la monadelphie polyandrie, qui offre pour caractère un calice simple, tubuleux, se déchirant; cinq pétales; un grand nombre d'étamines réunies en un tube; un ovaire ovale, supérieur, surmonté d'un style très-long, à stigmate bilobé.

Le fruit est une capsule ou drupe sec à deux ou trois loges, ne contenant qu'une seule semence.

Ce genre, qui est figuré pl. 571 des *Illustrations* de Lamarck, renferme deux arbrisseaux à feuilles alternes et à fleurs ramassées dans les aisselles des feuilles. L'un, le QUARIBÉ TURBINÉ, a les feuilles ovales, oblongues; le calice turbiné; le tube des étamines plus court que les pétales. Il se trouve aux Antilles. L'autre, le QUARIBÉ A LONGUES FLEURS, a les feuilles lancéulées, oblongues; le calice cylindrique, et le tube des étamines plus long que les pétales. Il se trouve à la Guiane, où il a été observé par Aublet. (B.)

QUARRELET. *Voyez* au mot CARRELET et au mot PLEURONECTE. (B.)

QUARTAN. Les veneurs disent qu'un sanglier est en son *quartan*, lorsqu'il a acquis l'âge de quatre années. (DESM.)

QUARTANIER (*vénerie*). *Voyez* QUARTAN. (S.)

QUARTZ, matière pierreuse, l'une des plus abondantes qu'il y ait dans la nature, et qui entre sur-tout pour beaucoup dans la composition de la plupart des roches primitives, telles que les *granits*, les *gneiss*, les *schistes micacés*, &c. Elle y forme, outre cela, des veines et des filons quelquefois d'une

épaisseur et d'une étendue très-considérables. Mais ce seroit une erreur de croire que le *quartz* ait jamais composé à lui seul des montagnes entières. Il se trouve aussi par filons dans les ardoises, et sous la forme de sable dans les grès secondaires.

Le *quartz commun*, c'est-à-dire celui qui est en masses amorphes, est pour l'ordinaire d'une couleur blanche laiteuse, ou tirant tantôt sur le gris, tantôt sur le roux. Il a un éclat vitreux, quelquefois avec un coup-d'œil un peu gras; il est translucide sur les bords, rarement demi-diaphane; il est aigre, dur, et fait vivement feu contre l'acier; sa cassure est écaillense à grandes écailles, ou fibreuse à grosses fibres. Sa pesanteur spécifique est d'environ 2,640.

Le *quartz* est souvent cristallisé, et on lui donne alors le nom de *cristal de roche*, sur-tout quand ses cristaux ont quelques pouces de longueur, comme ceux qu'on trouve dans les cavités des rochers, où l'on en voit qui ont jusqu'à deux pieds et plus de longueur, et sont du poids de plusieurs centaines de livres. On ne donne communément le nom de *quartz cristallisé* qu'à celui qui ne présente que des pyramides, comme celles qui tapissent l'intérieur des géodes d'agate.

La forme du *cristal de roche* est un prisme à six faces, plus épais à la base qu'au sommet, terminé par une pyramide un peu aiguë, également à six faces qui répondent à celles du prisme: ces dernières sont striées en travers, celles de la pyramide sont lisses et miroitantes.

Quand le prisme, au lieu d'être implanté par sa base, se trouve couché sur sa gangue, alors ses deux extrémités sont terminées par une pyramide semblable. Quelquefois, en pareil cas, le prisme est très-court, et il arrive même qu'il n'y en a point du tout, et que les deux pyramides se joignent immédiatement base à base, ce qui forme un cristal dodécaèdre à plans triangulaires isocèles.

Le *quartz cristallisé* est en général plus pur, plus homogène, que le *quartz amorphe;* on en voit quelquefois de parfaitement diaphane. On trouve aussi dans quelques contrées, et sur-tout à Madagascar, du *quartz* en grands blocs, qui est aussi limpide que les plus beaux cristaux.

Comme cette substance est une des plus simples, une des moins élaborées par la nature, en un mot une des plus *minérales* et des plus éloignées de l'organisation, c'est aussi l'une de celles dont la forme cristalline varie le moins, quant au nombre des faces. Il est très-rare d'en voir une ou deux additionnelles; tandis que, par des raisons contraires, le carbo-

nate de chaux varie dans ses formes d'une manière étonnante.

Les plus grandes variations qu'éprouve la forme du cristal de roche, sont dans les dimensions de ses faces, dont les unes sont quelquefois d'une étendue tellement disproportionnée à celle des autres, qu'elles les font presque totalement disparoître. Cet accident a lieu sur-tout dans les faces de la pyramide; on voit des cristaux dont le sommet a la forme d'un bec de flûte, il semble que le prisme ne soit terminé que par une seule face oblique, et que les cinq autres ne soient que des biseaux.

On voit une autre variété où trois faces sont très-grandes, et les trois autres très-petites alternativement.

La variété de forme la plus remarquable, est celle qui n'a réellement que trois faces à la pyramide, qui est beaucoup plus obtuse que la pyramide ordinaire, et qui ressemble à l'angle solide d'un cube. Romé-Delisle, qui a fait figurer cette variété (*pl. VI, fig. 35*), prétend que les faces de cette pyramide sont striées comme le prisme; mais j'en ai plusieurs échantillons où elles sont parfaitement lisses.

Ce qu'il importe à l'observateur de la nature de considérer dans ces variétés de formes, c'est qu'elles ne sont nullement accidentelles, ni l'effet d'une *cristallisation gênée ou troublée*, comme le disent si légèrement les cristallographes. Elles sont constantes, et tiennent à des causes locales qui agissent sur la forme des substances minérales, comme sur celle des corps organisés.

Dans les montagnes de l'Oisan en Dauphiné, les cristaux de roche sont terminés *en bec de flûte:* dans l'île d'Elbe, ils n'ont que trois faces à la pyramide: en Hongrie, ils ont souvent la forme d'un obélisque fort alongé, et se terminent insensiblement en pointe; et l'on en voit beaucoup qui sont chargés dans toute leur longueur d'une multitude innombrable de petites pyramides qui vont en diminuant de volume depuis la base jusqu'au sommet du cristal principal: on reconnoît que la formation de ces pyramides accessoires étoit une dépendance de la formation même de ce cristal: dans les gîtes où se présente cet accident, il se montre dans tous les cristaux sans exception. Dans certaines montagnes de l'Oural en Sibérie, tous les cristaux sont couchés sur leur gangue, et sont tellement applatis, qu'ils ressemblent à des tables dont les bords seroient taillés en biseaux; et ce n'est pas faute de place qu'ils ont pris cette forme, puisqu'on voit plusieurs rangées de ces tables entassées les unes sur les autres. Dans la même chaîne de montagnes, mais dans des gîtes dif-

férens, on voit d'autres cristaux qui sont en général de la grosseur du bras et tous *ventrus*, c'est-à-dire renflés d'un côté vers le milieu de leur longueur. J'ai rapporté divers échantillons des uns et des autres.

Mais ce qu'on observe constamment et partout, c'est que dans le même local, les cristaux sont en général d'un même volume : là où ils sont gros, tous le sont, même les pyramides qui ne font que poindre, et qui sortent à peine de leur matrice : là où ils sont petits, tous le sont également, et leur défaut de volume est compensé par leur grand nombre, comme on le voit dans les corps organisés.

Ce qui ne doit pas non plus échapper à l'observateur, c'est que les formes des cristaux sont d'autant plus variées et plus éloignées du type cristallographique, que leur substance est plus pure et plus homogène : tandis qu'au contraire ils sont d'une forme d'autant plus simple et plus géométrique, qu'ils sont plus impurs et plus chargés de matières hétérogènes : les cristallographes en tirent une conséquence singulière, c'est que ce sont les matières chargées d'impuretés, *que la nature affecte d'élaborer d'une manière plus finie.*

Ce langage des cristallographes rappelle l'idée d'une coquette adroite qui sait faire prendre à des yeux fascinés, ses défauts pour des perfections. En effet, si la nature ne donne à ces cristaux impurs que des formes simples, ce n'est, certes, pas parce qu'elle les a plus soigneusement finis, c'est, au contraire, parce que la matière qui les compose est encore trop grossière, trop inactive et trop foiblement élaborée, pour être susceptible de ces formes compliquées qui tendent à l'organisation ; elle n'a pas même la force d'écarter les impuretés qui la souillent.

Bien loin donc que les faces planes, les arêtes rectilignes, soient des signes de perfection, elles annoncent au contraire qu'elles ne sont que la première ébauche de la nature.

Quand un peintre habile jette sur la toile ses premières idées, une figure humaine n'est d'abord qu'un polygone qui ne présente que des angles et des lignes droites ; mais à mesure que l'ouvrage avance et se perfectionne, les angles s'arrondissent, les lignes droites deviennent mollement flexueuses, et il ne reste enfin plus rien du premier polygone.

C'est ainsi que procède la nature dans toutes ses opérations ; elle marche sans cesse du plus simple au plus composé, à mesure que ses matériaux se perfectionnent. Voilà pourquoi les substances minérales les plus pures sont justement celles qui, dans les formes qu'elles prennent, deviennent énigmatiques pour les cristallographes.

Cessons donc d'aller contre l'évidence, et ne disons plus que les cristaux dont la matière est la plus pure, et qui présentent en même temps des formes très-compliquées, ne sont que des produits d'une *cristallisation troublée*. Les plus beaux diamans des Indes n'offrent que des faces et des arêtes curvilignes. Les cristaux de roche de Hongrie, qui sont les plus limpides que l'on connoisse, offrent des formes si multipliées, que Scopoli en a fait figurer cent vingt-deux variétés. Les plus belles émeraudes sont souvent cylindriques : celles de Sibérie, qui sont pures, renferment un noyau globuleux parfaitement limpide. Ces formes arrondies ou compliquées ne sont donc pas des imperfections aux yeux de la nature. Elles ne font que démontrer le vide de la science cristallographique. *Voyez* CRISTALLISATION.

Quelques auteurs modernes réunissent dans la même espèce le *quartz*, l'*agate*, la *calcédoine*, le *silex*, le *jaspe*, et jusqu'à l'*opale* et au *pech-stein ;* parce que, dit-on, ces pierres ne sont essentiellement composées que de *silice* comme le *quartz* lui-même ; et que les différences qui servent à tracer les limites entre les espèces, doivent être *prises dans le fond même des êtres, plutôt que dans leurs caractères extérieurs.*

Le motif de cette réunion paroît ici d'autant plus singulier, que dans d'autres circonstances les mêmes auteurs font si peu de cas des analyses chimiques, qu'ils aiment mieux faire rétrograder la minéralogie jusqu'à son enfance, en ne donnant que des espèces isolées, plutôt que de former des genres d'après l'identité des principes constituans ; et qu'ils vont même jusqu'à rejeter du nombre des carbonates de chaux, la variété de spath calcaire connue sous le nom d'*arragonite*, quoique les plus célèbres chimistes n'y trouvent pas la plus légère différence de composition ; et cela, sous l'unique prétexte que la structure intérieure de l'*arragonite* est différente de celle qu'on suppose essentielle aux carbonates de chaux.

A l'égard des *jaspes* et des *calcédoines*, si l'on vouloit strictement partir de leur *composition*, pour les réunir avec quelqu'autre substance, ce seroit bien plutôt avec le *feld-spath* qu'avec le *quartz*, puisque l'alumine paroît aussi bien que la silice, entrer essentiellement dans la composition des uns et des autres, et même dans des proportions fort rapprochées, ainsi qu'on en peut juger par les analyses suivantes. Celle du *feld-spath* faite par Meyer lui a donné : silice, 79 ; — alumine, 16. (*Brochant*, tom. 1, pag. 365.) Celle du *jaspe* faite par Kirwan a produit : silice, 75 ; — alumine, 20. (*Ibid.* pag. 539.)

Celle de la *calcédoine* de Ferroë par Bergmann : silice, 84. — Alumine, 16. (*Ibid.* pag. 270.)

Malgré cette conformité de composition, la réunion de ces substances dans une même espèce, seroit sans doute très-vicieuse ; et le minéralogiste doit, à l'exemple de l'illustre Werner, se guider par préférence d'après les caractères extérieurs et les propriétés particulières des diverses substances.

Or, on voit clairement que les pierres *silicées* diffèrent des pierres *quartzeuses* en plusieurs points essentiels. Les premières ne sont jamais diaphanes, et ne peuvent offrir tout au plus qu'une demi-transparence laiteuse, ou semblable à celle de la corne. Elles ne sont nullement susceptibles de cristallisation ; elles paroissent même tellement ennemies de ce mode d'aggrégation, que toutes les fois que la matière de la calcédoine ou du silex se trouve mêlée avec une substance quartzeuse, celle-ci ne forme que des cristaux dont tous les angles sont oblitérés, comme on l'observe notamment dans les cristaux quartzeux mêlés de calcédoine, qui se forment sur les basaltes d'Auvergne. Enfin, j'ai fait remarquer un caractère qui me paroît très-propre à distinguer ces deux sortes de pierres : c'est que tous les silex, agates, calcédoines, &c. sont pénétrés avec la plus grande facilité par la dissolution de nitrate d'argent, et par plusieurs autres dissolutions métalliques, qui les teignent jusques dans leur intérieur, de diverses couleurs très-marquées ; tandis que les pierres *quartzeuses* sont complètement à l'abri de leur action.

Ainsi, quoique ce soit la même terre qui serve de base aux unes et aux autres, son mode d'aggrégation y est tellement différent, qu'il n'est pas plus permis au minéralogiste de les réunir, que de mettre dans la même espèce le rubis oriental et l'ardoise, quoique ces deux substances soient également composées d'argile. Werner, qui se détermine, avec raison, d'après les caractères naturels, a placé le rubis, le saphir et la topaze d'Orient, parmi les pierres *quartzeuses*, quoique ces gemmes contiennent 0,98 d'argile, et pas un atome de silice ; de même qu'il a placé l'opale parmi les pierres *argileuses*, quoiqu'elle ne contienne que de la silice et de l'eau, et pas un atome d'argile : la raison veut qu'on soumette la méthode à la nature, et non pas la nature à la méthode.

Principes constituans et propriétés chimiques du Quartz.

D'après l'analyse du cristal de roche faite par Bergmann, ce minéral contient : silice, 93 ; alumine, 6 ; chaux, 1.

Mais l'analyse de l'améthyste (qui n'est autre chose qu'un cristal de roche coloré en violet) a donné pour résultat au chimiste Rose : silice, 97,50 : alumine, 0,25 : oxide de fer et de manganèse, 0,50. De sorte qu'il paroît que la seule terre siliceuse est essentielle à la composition du *quartz* pur.

Cette substance est inattaquable aux acides, excepté à l'acide *fluorique*, qui, non-seulement dissout le *quartz*, mais encore le rend volatil et l'emporte avec lui en se réduisant en vapeurs; et ces vapeurs le déposent sous une forme pulvérulente, dès qu'elles se trouvent en contact avec de l'eau ou avec un corps humide.

Le feu le plus vif, à moins d'être animé par un courant de gaz oxigène, ne sauroit fondre le *quartz* sans addition, mais une petite quantité de soude ou de potasse le rend aisément fusible, et il forme alors un verre également pur et solide; aussi est-il la base des matières qu'on emploie dans les verreries.

Quand on expose au feu, dans un creuset, une partie de *quartz* réduite en poudre, et quatre parties de potasse caustique, il se fond avec une vive effervescence, et il s'en dégage une vapeur inflammable qui brûle à l'ouverture du creuset.

Dès que ce mélange est refroidi, il absorbe l'humidité de l'air, et se résout en un fluide huileux qu'on a nommé *liqueur des cailloux*. Dans cet état la terre du *quartz*, qui étoit inattaquable aux acides les plus forts, devient soluble dans les acides les plus foibles; et ce changement a fait penser à plusieurs chimistes que, dans cette opération, la silice s'étoit convertie en alumine.

Mais si l'on ajoute à cette dissolution alcaline du *quartz* une dose d'acide capable seulement de précipiter la terre quartzeuse sans la redissoudre, alors elle reprend son insolubilité.

Dolomieu, frappé de ces phénomènes, pensa que le *quartz*, dans sa fusion avec l'alcali, perdoit un de ses principes essentiels qui s'exhaloit sous la forme d'une vapeur inflammable, et que ce principe lui étoit rendu par la décomposition de l'eau. Il est probable qu'il en est de même dans la dissolution du *quartz* par l'acide fluorique : ce n'est pas sans doute la matière complète du *quartz* qui se volatilise; ce n'est qu'un de ses principes; l'autre lui est rendu par le contact de l'eau.

Les expériences qui furent faites par Dolomieu et Pelletier, avec un appareil pneumato-chimique, présentent des résultats bien intéressans, et propres à jeter du jour sur la nature des principes constituans du *quartz*.

Ils mirent dans une cornue dix gros de *quartz* en poudre,

et deux onces de potasse caustique. Il y eut successivement trois mouvemens d'effervescence : le premier produisit vingt-deux pouces de gaz azote ; le second, douze pouces de gaz hydrogène ; le troisième, qui n'eut lieu qu'au moyen d'une chaleur assez forte, donna vingt-deux pouces environ de divers gaz, dont les quatre cinquièmes étoient du gaz acide carbonique, et le surplus un mélange de gaz hydrogène et d'azote.

Dolomieu remarqua que le gaz hydrogène, produit par le second dégagement de fluides élastiques détonnoit par le seul contact avec l'air atmosphérique, ce qui me fait penser que c'étoit un gaz hydrogène phosphoré. (*Journal de Physique*, mai 1792.)

Il paroîtroit donc que le *phosphore* entre comme principe dans la composition du *quartz ;* et ce soupçon seroit encore confirmé par l'odeur âcre qu'il exhale par le frottement. Il y a encore un fait observé par Lamanon, qui prouve bien que le *quartz* renferme une substance combustible : si l'on frappe obliquement deux morceaux de *quartz* l'un contre l'autre, et si l'on observe à la loupe les fragmens qui se sont détachés par le choc, on y découvre des corpuscules charbonneux qui laissent une trace noire sur le papier. (*Journ. de Phys.*, juillet 1785.)

Variétés de forme, de couleur et de contexture du Quartz.

Le *quartz* n'a pas toujours un tissu plein et compacte ; il est quelquefois grenu, fibreux, lamelleux, fendillé, celluleux, &c.

Le QUARTZ GRENU a l'apparence d'un grès à grain fin et serré, à cassure écailleuse. Il faut que cette espèce de *quartz* ait existé jadis en immense quantité, dans les Alpes, puisque Saussure a reconnu qu'il forme les sept huitièmes au moins des pierres roulées qui remplissent la vallée du Rhône, depuis le Jura jusqu'à son embouchure. Il paroît que ce n'est pas un *quartz primitif*, et qu'il a la même origine que la variété suivante.

QUARTZ ARÉNACÉ : dans diverses contrées de la France, notamment près d'Auberive sur le Rhône, et en Provence, près d'Ollioules, de même qu'aux environs de Nevers, d'Etampes, &c. on trouve de puissantes couches d'un sable quartzeux, blanc comme la neige, et parfaitement pur et homogène, qui, bien certainement, n'est pas une matière transportée par les eaux, mais qui a été formée là par une opération chimique de la nature. *Voyez* GRÈS et SABLE.

QUARTZ LAMELLEUX OU FENDILLÉ : on trouve assez souvent dans les mines, et sur-tout dans celles de Bohême et de Hongrie, un *quartz* d'un blanc mat ou roussâtre, disposé en lames qui se croisent en tous sens. Il paroît qu'il doit cette forme à sa combinaison avec quelques parties d'*alumine*, qui lui donnent une tendance à prendre la forme lamelleuse. Ce qui me le persuade sur-tout, c'est que j'ai rapporté de Sibérie de gros cristaux de *quartz* qui servent de gangue à des aigue-marines, et qui, sans avoir perdu la forme qui leur est propre, ont pris un tissu lamelleux, par leur combinaison avec la matière de ces gemmes. Il se peut aussi que dans les *quartz fendillés* les interstices des lames aient été remplis par des pyrites ou de la galène qui se sont décomposées. J'ai trouvé dans la mine d'or de Bérésof, un *quartz* tellement cellulenx, qu'il surnage à l'eau comme la pierre-ponce la plus légère, et l'on apperçoit du soufre sur les parois de ses cavités. Il arrive aussi quelquefois que les cellules du *quartz lamelleux* sont le produit d'une cristallisation *en creux*, comme les trémies du sel marin.

Quant à la substance qu'on nomme *pierre meulière*, et que les cristallographes réunissent au *quartz*, sous le nom de *quartz carié*, ce n'est point un *quartz*, mais un *silex*, et Werner l'a placé avec raison dans le même rang que la pierre à fusil. *Voyez* SILEX.

Il en est de même des *géodes* et des *stalactites siliceuses ;* elles sont composées de deux matières très-distinctes : celle du *silex*, qui n'est jamais diaphane et qui ne prend que des formes arrondies, et celle du *quartz*, qui prend les formes cristallines et la transparence qui lui sont propres. Le corps des *géodes* et des *stalactites* est toujours de *silex ;* leur surface n'est qu'accidentellement tapissée de cristaux quartzeux.

QUARTZ PSEUDO-MORPHE, ou qui se présente sous une forme qui lui est étrangère. On trouve quelquefois dans les filons métalliques, et même dans d'autres gîtes, des groupes de cristaux de la nature du *quartz* ou du *silex*, qui ont la forme des cristaux de spath calcaire, de sélénite, de spath fluor, &c. On a sur-tout remarqué, à cause de leur multitude, les groupes de cristaux lenticulaires de nature siliceuse, qu'on trouve dans les couches de marne des collines de Passy près Paris. Ces groupes sont formés de cristaux en *crête de coq*, qui ont jusqu'à trois à quatre pouces de diamètre, sur trois à quatre lignes d'épaisseur à leur centre, et qui sont tout-à-fait semblables pour la forme et le gisement, aux groupes de *gypse lenticulaire* de Montmartre.

Ce qu'il y a de très-remarquable, c'est que ces cristaux,

quoique très-bien terminés de toutes parts, n'ont néanmoins que l'écorce ; leur intérieur est vide ou seulement tapissé, tantôt de mamelons siliceux, tantôt de petits cristaux de *quartz*.

Pour expliquer ce phénomène, on a supposé que ces groupes de cristaux étoient d'abord formés de sélénite, et que cette sélénite s'est décomposée, et a été remplacée, molécule à molécule, par une matière quartzeuse. (On a fait la même supposition pour expliquer la *pétrification* des corps organisés ; mais j'ai démontré que ce système étoit insoutenable. *Voyez* PÉTRIFICATION.)

Ici, d'ailleurs, on ne voit nullement pourquoi la matière quartzeuse n'auroit pas rempli toute la place qu'occupoit la sélénite, et pourquoi les cristaux actuels seroient constamment vides. Il faut donc laisser de côté cette idée d'une matière quartzeuse préexistante qui vient *mécaniquement* prendre la place d'une matière gypseuse. La nature ne connoît point cette manière d'agir *mécanique* ; c'est toujours par des combinaisons intimes et *chimiques*, qu'elle opère toutes ses modifications.

J'ai fait voir, dans ma *Théorie des Volcans* et dans les articles de ce Dictionnaire, relatifs à la géologie, que toutes les substances minérales sont formées par la combinaison chimique de divers *gaz élémentaires*. Or, ce que la nature a su combiner, elle sait aussi le modifier ; et les transmutations, qui sont les plus impossibles pour nous, ne coûtent rien à sa chimie toute puissante. C'est ainsi que la *silice* contenue dans l'avoine, se change en *chaux* par l'action vitale des poules qui en sont nourries, suivant les belles observations faites par Vauquelin : c'est ainsi que la *chaux* est, au contraire, changée en *silice*, dans la formation de la pierre-à-fusil, comme l'ont reconnu Gillet-Laumont, Girod-Chantrans, et plusieurs autres savans naturalistes.

C'est un changement semblable qui s'est opéré dans les cristaux gypseux de Passy ; et comme cette modification nouvelle a commencé par la superficie des cristaux, il a dû rester un vide dans l'intérieur ; car à mesure que les molécules gypseuses de la surface se changeoient en silice, il se formoit entr'elles des vides par la perte de leur acide sulfurique ; et comme elles attiroient à elles successivement les molécules de l'intérieur à l'instant où celles-ci devenoient elles-mêmes siliceuses, le milieu du cristal a dû se trouver vide ; aussi voit-on en général, que tous les pseudo-cristaux dont la matière première contenoit un acide quelconque, sont intérieurement caverneux.

Quartz ferrugineux, *eisen-kiesel* de Werner : ce minéral a la couleur jaune, rouge ou brune des oxides de fer : il cristallise en prisme à six faces, terminé par un sommet trièdre. Il est opaque, sa cassure est conchoïde, et dans l'intérieur il a le coup-d'œil du pech-stein, mais sa dureté est au moins égale à celle du jaspe.

Il paroît que cette substance n'est autre chose qu'un *quartz* intimement combiné avec la matière d'un *pech-stein ferrugineux*, et à qui ce mélange a fait prendre la pyramide à trois faces si ordinaire aux cristaux quartzeux des géodes de calcédoine et des mines de fer de l'île d'Elbe ; l'*eisen-kiesel* doit donc être réuni au *quartz*, comme l'a judicieusement observé Brochant. (*Tom. II, pag. 671.*)

Hyacinthe de Compostelle. On donne ce nom à des cristaux quartzeux de couleur rouge-orangée, parfaitement opaques. On les a d'abord trouvés près de Compostelle en Galice, d'où ils ont tiré leur nom, mais on en a découvert ensuite dans d'autres parties de l'Espagne et dans diverses contrées de l'Europe, en Bohême, en Angleterre, en France à Bastènes, près de Dax, &c.

Cette substance ne se présente jamais qu'en petits cristaux isolés et à deux pointes, qui paroissent totalement étrangers aux matières qui leur servent de support ou qui les accompagnent. On les trouve, ou dans des couches de terres marneuses ou argileuses, ou dans des géodes calcaires. Ceux de Bastènes sont sur des cristaux de gypse et d'arragonite ; ceux d'Angleterre sont sur le spath pesant. Cependant par-tout ils sont parfaitement semblables les uns aux autres : même volume, même couleur, même opacité ; cette ressemblance constante et singulière mérite attention, et doit faire de cette substance au moins une sous-espèce bien distincte.

Améthyste. Le cristal de roche de couleur violette ou purpurine fut appelé par les Grecs *amethysta*, c'est-à-dire *remède contre l'ivresse*, parce que les charlatans assuroient que cette pierre avoit la propriété d'en préserver ceux qui la portoient en amulette, ainsi que Pline nous l'apprend : *eas gemmas magorum vanitas resistere ebrietati promittit, et indè appellatas.* (Lib. 37, cap. 9, n° 40.)

Werner considère l'améthyste comme une sous-espèce distincte du cristal de roche, et il y réunit des cristaux de *quartz* bruns, gris, verdâtres, et de couleur rose. Il laisse ceux de couleur jaune avec le cristal de roche. *Voyez* Améthyste.

Topaze de Bohême. Cristal de roche de couleur jaune, qu'on trouve quelquefois naturellement coloré d'une belle

teinte ; mais cela est fort rare : la plupart des *topazes de Bohême*, qu'on voit dans le commerce, sont des cristaux de roche noirs qu'on a exposés au feu avec les précautions convenables, et où ils ont acquis une couleur jaune plus ou moins belle. Ceux où l'opération réussit le mieux sont ceux qui accompagnent les bérils et les topazes de Sibérie. La plupart des autres deviennent, ou d'une couleur rouge obscure de grenat, ou plus souvent encore d'une teinte brunâtre qui leur a fait donner, par les Allemands, le nom de *rauch-topas* ou *topaze enfumée*. Ceux d'une couleur rouge sont appelés *rubasses*.

Saphir d'eau. L'on donne ce nom au cristal de roche coloré en bleu, attendu que sa teinte foible imite assez bien celle de l'eau.

On peut donner artificiellement cette couleur au cristal de roche ordinaire : j'en ai vu un très-bien coloré en bleu de ciel, dans la belle collection de Joubert, que possède actuellement M. de Drée. Les étonnemens multipliés de ce cristal prouvent que pour le colorer on lui a fait subir l'action d'une forte chaleur.

Quartz vert. On regarde la *prase* comme un *quartz* coloré en vert par la *rayonnante* verte. *Voyez* Prase.

Les cristaux de roche du Dauphiné sont souvent remplis de *chlorite*, et colorés en vert-grisâtre par cette terre. *Voyez* Chlorite.

Quartz laiteux ou Quartz rose. Cette substance quartzeuse, qu'on trouve quelquefois cristallisée, mais ordinairement en masses informes, a une demi-transparence laiteuse comme la calcédoine ; étant taillée en cabochon, elle a un léger chatoiement dont les reflets sont d'un blanc rougeâtre. On en trouve en Finlande et à Rabenstein en Bavière. J'en ai aussi rapporté des monts Oural, où il accompagnoit accidentellement un *quartz* ordinaire.

Quartz aventuriné. C'est un *quartz* en masse, rougeâtre et demi-transparent, dans lequel se trouvent disséminées de petites paillettes de mica qui forment autant de points brillans comme des paillettes d'or. Quelquefois ces points brillans ne sont autre chose que de petites *glaces* ou étonnemens de la matière même du *quartz*. C'est sur-tout en Espagne où se trouve le *quartz aventuriné*, ordinairement en petit volume et parmi les pierres roulées des rivières. On en a pourtant vu au Musée des Arts une table de plusieurs pieds de surface. *Voyez* Aventurine.

Iris ou Quartz irisé. Quelques auteurs ont donné le nom d'*iris* à des cristaux de roche qui, par l'effet d'une structure

particulière ou par des étonnemens accidentels, offrent dans leur intérieur des formes circulaires colorées des plus belles teintes de l'arc-en-ciel. Cet effet est dû à l'inégale réfraction de la lumière par les lames du cristal qui ne sont pas parallèles entr'elles. J'ai des cristaux très-joliment *irisés*, qui le sont devenus en les exposant un instant au feu.

Quartz chatoyant. Toute matière translucide dont le tissu est lamelleux ou fibreux, devient *chatoyante* quand le lapidaire la taille dans un sens convenable, et lui donne une forme convexe. Et comme il y a du *quartz* qui, par des circonstances particulières, devient ou lamelleux ou fibreux, il est susceptible d'être plus ou moins *chatoyant;* mais je doute que le *quartz* ordinaire, soit qu'il ait lui-même un tissu fibreux, soit qu'il contienne des fibres d'amiante, puisse jamais avoir l'éclat et le jeu du véritable *œil de chat*, qui est la *chatoyante* des lapidaires. *Voyez* Œil de chat.

J'ai vu depuis peu, dans le commerce, un assez grand nombre de ces *chatoyantes :* leurs reflets sont vifs et d'une couleur jaune tirant sur le rouge. Leur tissu, observé à la loupe, est évidemment fibreux, mais c'est la matière même de la pierre qui prend cette contexture, je ne pense pas qu'elle renferme aucune matière étrangère. Ce qui m'a paru très-remarquable, c'est que toutes ces *chatoyantes* étoient d'un volume à-peu-près égal et de la grosseur d'un petit haricot. Cette circonstance me feroit penser que ces pierres ne sont point taillées sur des morceaux d'un plus grand volume, mais qu'elles se sont formées telles qu'elles sont dans les alvéoles d'une lave, comme les *calcédoines*. (Pat.)

QUASJE. *Voyez* Coase. (Desm.)

QUASSI. En Guinée, c'est le Renard, ou plutôt le Chacal. *Voyez* ces mots. (Desm.)

QUASSIE, *Quassia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la décandrie monogynie, dont le caractère consiste en un calice de cinq folioles; une corolle de cinq pétales; cinq écailles ovales entourant le germe; dix étamines fort longues; un ovaire supérieur garni de cinq sillons et surmonté d'un style fort long à stigmate en tête.

Le fruit est composé de cinq drupes écartés, bivalves, monospermes, insérés sur un réceptacle charnu.

Ce genre, qui est figuré pl. 343 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des arbres à feuilles alternes, ailées, et à fleurs disposées en panicules. On en connoît trois espèces, toutes trois très-précieuses pour la médecine.

La première est la Quassie amère, qui a les fleurs hermaphrodites; les feuilles pinnées avec impaire; les folioles opposées, sessiles,

Daeve del. *Letellier Sc*

1. Qualeté à grandes Fleurs. *2. Quinquina du Pérou*

3. Quinquina caraibe. *4. Quisquale de l'Inde*

le pétiole articulé, ailé, et les fleurs en grappes, d'un beau rouge de corail. Elle se trouve à Surinam, et a été l'objet d'une dissertation de Linnæus, insérée dans le sixième volume des *Aménités académiques*. C'est un arbrisseau très-agréable par son aspect, dont la racine est pivotante, grosse comme le bras : cette racine n'a point d'odeur, surtout si elle a été desséchée à propos; mais elle est d'une amertume extrême et durable. On l'ordonne en poudre dans les fièvres intermittentes, continues, malignes ou putrides; on la fait aussi prendre infusée dans du vin, contre la goutte et pour fortifier l'estomac. Cette racine supplée souvent le quinquina, et termine même souvent des maladies qui y avoient été rebelles. On l'appelle *bois de quassie*.

La QUASSIE SIMAROUBA a les fleurs monoïques, ailées sans impaire; les folioles alternes, un peu pétiolées, et les fleurs en panicules. Elle se trouve dans une partie de l'Amérique méridionale. C'est un arbre élevé, lactescent, dont l'écorce de la racine est très-employée en médecine, sous le nom de *simarouba*. Il a été l'objet d'une dissertation d'Aublet, insérée dans les *Mémoires de l'Académie des Sciences*, pour l'année 1776.

C'est principalement contre les diarrhées dyssentériques et les fièvres intermittentes que la poudre ou la décoction de cette écorce est employée. Ce remède purge, fait vomir quelquefois; mais la plupart du temps il appaise les douleurs vives de la dyssenterie sans qu'on s'en apperçoive, autrement que par des sueurs; le sommeil revient comme par enchantement, l'odeur fétide des matières fécales disparoît, l'estomac se fortifie, et on reprend rapidement son état ordinaire. C'est un des plus excellens remèdes qu'on puisse employer. Il surpasse les autres remèdes anti-dyssentériques par sa vertu anti-spasmodique, et doit être préférée aux astringens dans presque tous les cas. La dose varie selon les personnes et le genre de maladie.

La QUASSIE ÉLEVÉE a les fleurs polygames, pentandres et paniculées; les feuilles pinnées avec impaire; les folioles opposées et pétiolées. Elle a été trouvée par Swartz, à la Jamaïque, et fait l'objet d'une dissertation de ce botaniste, insérée dans les *Actæ Holmianæ* de 1788. Sa racine jouit des vertus de celles de la première espèce, mais à un moindre degré, son amertume étant plus foible. (B.)

QUATA et QUATO, noms sous lesquels quelques auteurs désignent le COAÏTA. *Voyez* ce mot. (DESM.)

QUATELÉ, *Lecythis*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la polyandrie monogynie, qui offre pour caractère un calice de six folioles; une corolle de six pétales, dont deux plus grands, attachés au-dessous d'un disque qui couvre l'ovaire; ce disque est un feuillet épais percé dans son milieu pour le passage du style et couvert d'étamines excepté du côté des petits pétales où il se prolonge en une membrane nue, épaisse, surmonté d'un gros corps charnu, ovale, incliné, et cachant les étamines; un ovaire semi-inférieur, surmonté d'un corps rond qui porte un style à stigmate aigu.

Le fruit est une capsule en forme d'urne, dure, ligneuse,

épaisse, convexe à son sommet, bordée par les restes du calice, qui s'ouvre par la chute du couvercle, et qui contient plusieurs grosses amandes attachées à un placenta conique. Ce fruit ressemble à une marmite surmontée de son couvercle, aussi l'appelle-t-on *marmite de singe*.

Ce genre, qui est figuré pl. 476 des *Illustrations* de Lamarck, est placé dans la *monadelphie* par Aublet. Il renferme des arbres feuilles alternes, et à fleurs disposées en épis ligneux et pendans, tous propres à l'Amérique méridionale. On en compte huit espèces, parmi lesquelles il faut distinguer :

Le QUATELÉ MARMITE, *Lecythis ollaria*, qui a les feuilles sessiles, ovales, en cœur, presqu'entières. Il croît au Brésil. Ses amandes sont un excellent manger, et son bois est recherché pour faire des machines, parce qu'il est très-liant, et pour faire des constructions dans l'eau, parce qu'il ne se pourrit pas.

Le QUATELÉ A GRANDES FLEURS, qui a les feuilles pétiolées, oblongues, aiguës, très-entières, et les pétales obtus et rouges. Il se trouve à la Guiane, où il a été observé par Aublet. Ses amandes sont bonnes à manger.

Le QUATELÉ AMER, qui a les feuilles oblongues, pétiolées, très-entières, et les pétales aigus. Il se trouve à la Guiane. Son bois est amer, ainsi que ses amandes.

Le QUATELÉ ZABUCAIE, qui a les feuilles lancéolées et les pétales très-aigus. C'est un très-grand arbre de la Guiane et du Brésil, dont les fleurs sont couleur de rose, et les fruits ont quatre pouces de diamètre. Les amandes qu'il produit sont douces, délicates et préférables à celles d'Europe, pour manger et faire de l'huile. On fait des boîtes et autres petits ouvrages avec ses capsules, et des cordes avec son écorce.

Le *couroupite* d'Aublet a été réuni à ce genre par Wildenow. *Voyez* au mot COUROUPITE. (B.)

QUATOTZTLI. Seba indique sous ce nom un oiseau du Brésil, dont M. Brisson a fait à tort un *tangara*, et qui paroît être du genre des MANAKINS. *Voyez* ce mot. (S.)

QUATRE-AILES. L'on prétendit, en 1680, qu'une race de *canards* singulière à *quatre-ailes* s'étoit montrée dans le Boulonais; mais l'on a reconnu que les quatre ailes n'étoient qu'apparentes, et que ces *canards* ne formoient qu'une variété accidentelle. *Voyez* au mot CANARD, la page 204 du quatrième volume de ce Dictionnaire. (S.)

QUATRE-CORNES, nom spécifique d'un poisson du genre des COTTES. *Voyez* ce mot. (B.)

QUATRE-DENTS. Daubenton a ainsi traduit le mot *tétraodon*, que Linnæus a employé pour indiquer un genre de poissons. *Voyez* au mot TÉTRODON. (B.)

QUATRE-ÉPICES. *Voyez* à la fin de l'article ÉPICES. (D.)

QUATRE-SAISONS. *Voyez* SAISONS. (S.)

QUATRE-SEMENCES, nom collectif pharmaceutique, donné à certaines semences qui ont les mêmes vertus et qui sont considérées quatre à quatre sous ce seul rapport. Ainsi on distingue les *quatre grandes semences chaudes*, qui sont le *fenouil*, l'*anis*, le *cumin* et le *carvi*; les *quatre petites semences chaudes*, qui sont l'*ache*, l'*ammi*, l'*amome* et la *carotte vulgaire*; les *quatre grandes semences froides*, lesquelles sont la *citrouille*, le *melon*, le *concombre* et la *courge*; enfin les *quatre petites semences froides*, qui sont la *chicorée*, l'*endive*, la *laitue* et le *pourpier*. Rien n'est puéril et arbitraire comme ces sortes de classifications, qu'on pourroit, si l'on vouloit, multiplier, pour ainsi dire, à l'infini, sans faire faire un pas à la science. (D.)

QUATRE-TACHES, nom spécifique d'un poisson du genre SILURE. *Voyez* ce mot. (B.)

QUATRE-YEUX. Les créoles de la Guiane française appellent ainsi le *sarigue à longs poils*. Voyez SARIGUE. (S.)

QUATRE-YEUX, en italien *quatr'occhi*; dénomination que le *garrot* porte en Italie, à cause de deux mouches blanches qui sont entre le coin du bec et l'œil, et qui, de loin, paroissent comme deux yeux placés à côté des deux autres. *Voyez* GARROT. (S.)

QUATROUILLÉ (*vénerie*). Un poil *quatrouillé* est celui qui est mêlé à la couleur dominante d'un *chien*. (S.)

QUATTO ou QUOTA, QUATA, est une espèce de singe du nouveau continent, de la famille des *sapajous*, et décrit sous le nom de COAITA. *Voyez* son article. (V.)

QUAU, nom vulgaire du MAUVIS. *Voy.* ce mot. (VIEILL.)

QUAUCHICHIL. Petit oiseau à tête rouge du Mexique, qui n'est pas plus grand qu'un *colibri*; on le trouve dans les régions froides; il vit et chante en cage. (Fernandez, *Hist. Nov. Hisp. cap. 17, pag. 18.*) (VIEILL.)

QUAUHCHOCHOPITLI, nom mexicain de l'*épeiche du Mexique*, indiqué par Fernandez. *Voyez* le mot ÉPEICHE. (S.)

QUAUHCILNI. C'est, dans Seba, le *guépier à tête grise*. Voyez l'article des GUÉPIERS. (S.)

QUAUHCOYAMETL, nom rapporté par Fernandez au PÉCARI. *Voy.* ce mot. (DESM.)

QUAUHTECALLOTLQUAPACHTLI ou COZTIOCOTEQUALLIN, noms mexicains du quadrupède décrit par Buffon sous celui de COQUALLIN. *Voyez* ce mot. (DESM.)

QUAUHTECHALOTL-THLILTIC, ou simplement QUAUHTECHALOTL. D'après Hernandès, Fernandez et Jonston, c'est l'ÉCUREUIL NOIR. *Voyez* ce mot. (DESM.)

QUAUHTLA COYMALT. C'est, suivant Hernandès, le nom du PÉCARI (*Sus tajassu* Linn.) au Mexique. (DESM.)

QUAUPECOTLI. *Voyez* QUANHPECOTLI et RATON. (DESM.)

QUAUHTOTOPOTLI, oiseau du Mexique, qui est si familier, dit Fernandez, qu'il vit dans les maisons. Sa taille est celle de l'*étourneau ;* son plumage est noir et tacheté de blanc. Il fait des trous aux arbres et se nourrit comme les *pics.* Cet auteur ne faisant pas mention qu'il ait du rouge sur aucune partie du corps, Buffon a présumé que c'étoit le même oiseau que l'*épeiche du Canada ;* mais le mâle de cette espèce a du rouge à la tête comme les autres *épeiches ;* c'est ce qu'ignoroit ce naturaliste, qui n'a connu que la femelle. (VIEILL.)

QUAUHTZONECOLIN. *Voyez* ZONECOLIN. (S.)

QUAUTHLAMAÇAME. C'est à la Nouvelle-Espagne, le nom des MAZAMES. *Voyez* ce mot. (S.)

QUAXOXOCTOTOTL, oiseau du Mexique, décrit par Fernandez. (*Hist. nov. Hisp., cap. 177.*) Il est d'une grande beauté, gros comme un *pigeon*, se trouvant sur le bord de la mer, et ayant le bec long, large, noir et un peu crochu. M. Brisson l'a pris pour un *couroucou*, mais c'est une erreur, puisque la forme du bec du *quaxoxoctototl* l'exclut évidemment de ce genre. Cet oiseau est donc du nombre de ceux qui attendent de nouvelles observations pour être rapporté au genre qui lui convient. (S.)

QUEBITE, *Quebitea*, plante à racines fibreuses, à tige tortueuse, rampante, couverte de poils roussâtres, et chargée de feuilles horizontales, alternes, tachées de rouge, hérissées de poils et ovales, à fleurs disposées en épi cylindrique, dont le caractère générique est inconnu, mais qui se rapproche des DRACONTES. *Voyez* ce mot.

Cette plante se trouve à la Guiane sur le bord des ruisseaux, et est figurée pl. 327 des *Plantes* de ce pays, par Aublet. Lorsqu'on mâche ses racines, elles laissent dans la bouche une impression brûlante. Elle passe pour guérir de la morsure des serpens venimeux. (B.)

QUEBRADA. Les Espagnols du Pérou donnent ce nom à des ravins d'une largeur et d'une profondeur énormes, qui ont été creusés par les eaux qui descendent de la cime des Cordilières.

Les observations faites par don Ulloa sur ces *quebradas*, nous donnent la solution d'un grand problème qui a beaucoup embarrassé les géologues, et fait imaginer une foule de révolutions et de catastrophes qui n'arrivèrent jamais.

On voit quelquefois, sur des sommets de montagnes calcaires *secondaires* des blocs et des amas de débris de roches *primitives* qu'on diroit être tombés du ciel, et qu'on a supposé avoir été roulés du fond des vallées sur ces sommets par des courans prodigieux, par des débacles de l'Océan, par des marées de 800 toises, &c. quoique ces suppositions soient absolument gratuites et même contredites par nombre d'autres faits.

Les *quebradas* du Pérou nous donnent l'explication toute simple de ce phénomène. Dom Ulloa a vu dans ces ravins, à une élévation d'environ 1600 toises, des blocs de rochers d'une forme à-peu-près cubique (qu'affectent ordinairement les roches primitives) qui avoient jusqu'à 30 pieds de diamètre.

Les eaux du torrent qui baignent la base de ces blocs roulent avec elles des sables et des galets qui usent et arrondissent insensiblement les angles de cette base. Ces eaux en même temps accumulent des débris contre la partie postérieure du bloc, et creusent au contraire le lit de ravins devant sa partie antérieure, de sorte qu'au bout d'un certain temps le bloc, diminué dans les dimensions de sa base par le frottement des sables, et, cessant d'être soutenu dans sa partie antérieure, doit faire la culbute : sa partie supérieure devient alors base à son tour; elle est de même rongée et arrondie par le frottement; le bloc est de nouveau déchaussé par les eaux dans sa partie antérieure, et il fait une nouvelle culbute, mais plus grande que la première, parce qu'il n'est plus arrêté dans sa course par ses angles et l'applatissement de ses faces.

Il arrive ainsi de culbute en culbute jusqu'à quelque partie des flancs de la montagne, où le sol se trouvant dans une situation moins inclinée (quoiqu'à une élévation encore assez considérable au-dessus des plaines), il s'y arrête pour n'en plus descendre.

Cependant les eaux qui trouvent là cet obstacle, mais qui ne sont plus resserrées dans un lit étroit comme dans la partie supérieure du ravin, se divisent en deux branches qui, creusant le sol à droite et à gauche du bloc, le laissent sur une petite île qui d'abord n'est guère plus étendue que le bloc lui-même. Mais ces eaux continuant de creuser leur lit, le bloc semble s'élever insensiblement au-dessus de leur surface. Bientôt il se trouve sur une espèce de tertre, qui, par l'effet des érosions voisines, devient enfin une montagne, et les ravins forment des vallées plus ou moins considérables; dom Ulloa en a vu de deux lieues de large.

Ces blocs de *roches primitives*, dont la situation étonne

aujourd'hui l'observateur, ne sont donc point *montés* sur les sommets où on les trouve; mais ces sommets ont été simplement sculptés par les eaux dans des massifs de couches soit *secondaires*, soit *tertiaires*, qui se trouvoient sur les flancs ou vers la base des montagnes primitives, lesquelles furent jadis incomparablement plus élevées qu'aujourd'hui.

Il est aisé de faire une observation qui vient à l'appui de l'explication que je donne de ce fait; c'est qu'on voit assez souvent des sommets de montagnes calcaires à couches horizontales, qui sont séparés l'un de l'autre par de profondes vallées, et qui néanmoins présentent de part et d'autre des couches si parfaitement semblables en nature, en couleur, en épaisseur, en arrangement, qu'il est évident qu'elles sont une prolongation les unes des autres, et que s'il existe un vide qui interrompt aujourd'hui leur contiguité, ce vide n'est autre chose qu'un grand ravin creusé par les eaux. *Voy.* MONTAGNES et POUDINGUE. (PAT.)

QUEBRANTAHUESSOS. *Voyez* GRAND PÉTREL. (VIEILL.)

QUEDEC, nom qu'on donne à Saint-Domingue à la LOBÉLIE LONGIFLORE. *Voyez* ce mot. (B.)

QUEEN-JA. En Guinée, c'est, au rapport de Barbot, le PORC-ÉPIC. *Voyez* ce mot. (DESM.)

QUEEQUEHATCH. Dobbs rapporte ce nom canadien à un quadrupède qui paroît être le *carcajou* ou *glouton d'Amérique*. Voyez GLOUTON. (DESM.)

QUELLY. Barbot dit que c'est le nom du LÉOPARD en Guinée. *Voyez* ce mot. (DESM.)

QUENIA. C'est, suivant Dapper, le nom du *porc-épic* dans quelques contrées de l'Afrique. (S.)

QUENIPIER, espèce de BONDUC. *Voyez* ce mot. (B.)

QUENIQUIER. C'est un des noms du BONDUC. *Voyez* ce mot. (B.)

QUENOTTE SAIGNANTE, nom que donnent les marchands à une coquille du genre *nérite*, qui a une tache rouge sur la lèvre. *Voyez* au mot NÉRITE. (B.)

QUENOUILLE, nom marchand d'une coquille du genre *fuseau*, qui est figuré pl. 9, lettre B de la *Conchyliologie* de Dargenville. C'est le *murex colus* de Linnæus. *Voyez* au mot FUSEAU. (B.)

QUENOUILLE, *Cnicus*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie égale, et de la famille des CINAROCÉPHALES, qui offre pour caractère un calice ventru formé d'écailles imbriquées, entières, acuminées, épineuses,

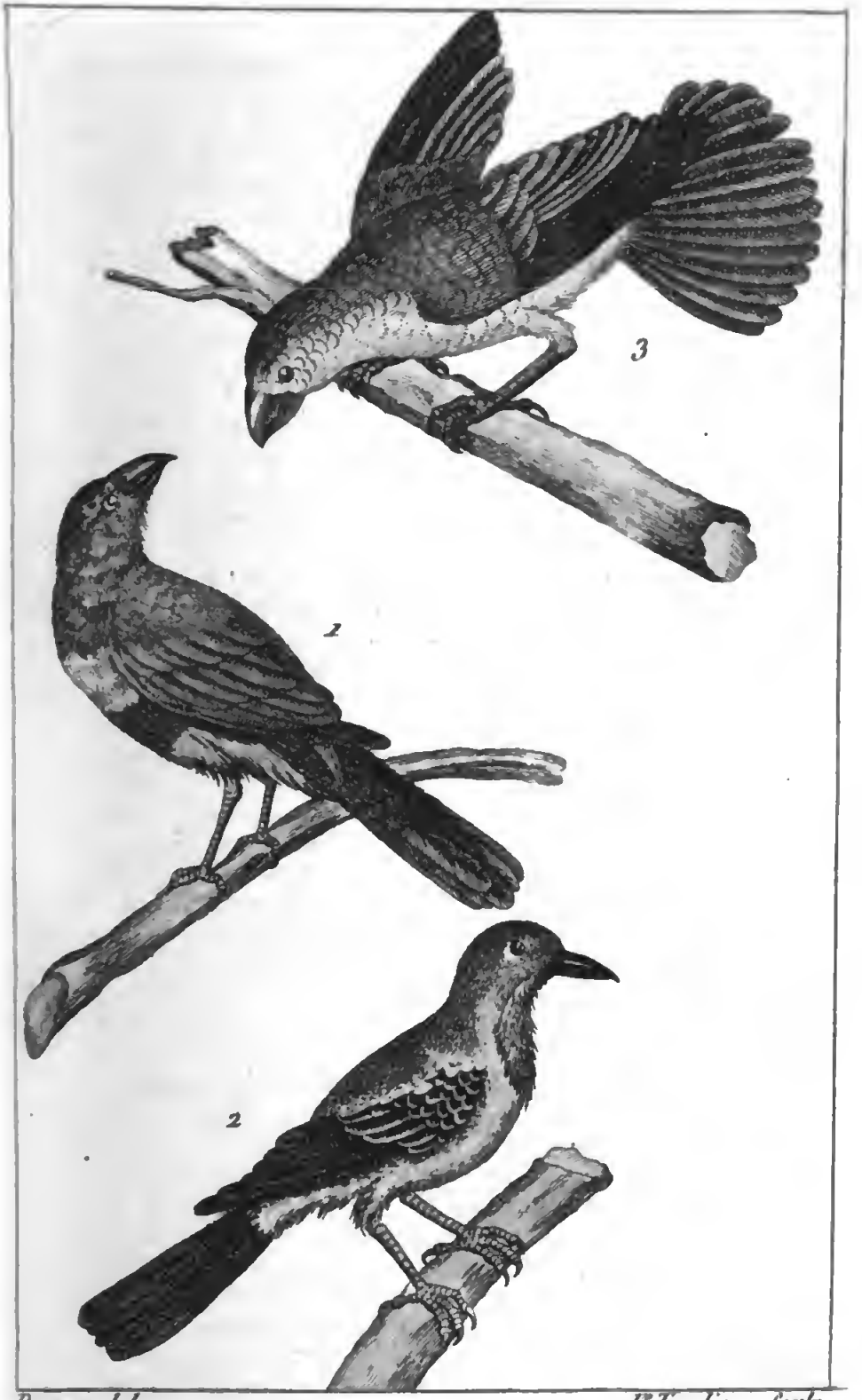

Desève del. *V.e Tardieu Sculp.*

1. Quadricolor. 2. Querceina ?.
3. Queue en Eventail. (gros-bec).

souvent entourées de bractées ovales, oblongues, et munies de dents épineuses; un réceptacle velu, garni d'un grand nombre de fleurons hermaphrodites.

Le fruit est composé de semences nues à aigrettes ordinairement plumeuses.

Ce genre a été supprimé par quelques auteurs, et en effet le caractère sur lequel il repose principalement, savoir les bractées, n'est pas du premier ordre, et les espèces qui le composent peuvent être réunies aux *chardons*, aux *serratules* et aux *carthames* sans aucuns motifs majeurs d'empêchement. On ne veut en conséquence mentionner ici que l'espèce la plus commune, celle sur laquelle Linnæus a fait ce genre, c'est-à-dire le *cnicus oleraceus*. C'est une plante à larges feuilles pinnatifides, amplexicaules, et à bractées presque colorées et concaves. Elle est vivace et se trouve par toute l'Europe dans les prés humides, dans les bois marécageux, sur le bord des étangs, et elle s'élève à trois ou quatre pieds et n'est pas sans élégance. On en mange les feuilles en guise d'épinards dans plusieurs contrées de l'Europe, et on fait avec sa semence une huile très-bonne à brûler. Ses tiges peuvent, comme celles de plusieurs plantes de la même famille, fournir de la potasse par leur incinération. On l'appelle *quenouille*, parce que lorsque ses fruits sont mûrs, elle ressemble à une quenouille garnie de chanvre.

On appelle aussi de ce nom les arbres fruitiers nains qui sont cultivés à tige droite. *Voyez* au mot Arbre. (B.)

QUERAIBA, nom américain de la *bignone du Brésil*. (Voyez au mot Bignone.) On l'applle en français *lianne aux yeux*, peut-être parce qu'étant astringente, on l'emploie dans les maux d'yeux. (B.)

QUERCERELLE, nom de la *cresserelle* en vieux français, et encore dans quelques lieux de la France. *Voyez* Cresserelle. (S.)

QUEREIVA (*Ampelis Cayanna* Lath., pl. enl., n° 624 de l'*Hist. nat. de Buffon*, ordre Passereaux, genre du Cotinga. *Voyez* ces mots.). Tel est le nom que porte dans la Guiane ce beau *cotinga*; il est de la grosseur du *mauvis*, et a huit pouces de longueur (les uns plus, les autres moins, car ces oiseaux varient dans leurs dimensions); une brillante teinte d'un bleu d'aigue-marine qui change de nuance selon la direction des rayons de la lumière, au point de paroître totalement verte, domine sur presque tout son plumage; mais elle ne colore que l'extrémité des plumes, qui sont en grande partie noires; cette dernière couleur perce à travers le bleu, comme des petites mouchetures, sur-tout sur l'occiput, le

derrière du cou et le dos, où les plumes se trouvent souvent écartées les unes des autres d'après leur conformation; il n'en est pas tout-à-fait de même de celles du dessous du corps, qui, étant plus larges à leur extrémité et se couchant plus volontiers les unes sur les autres, cachent totalement la teinte noire; une plaque d'un pourpre violet très-éclatant couvre plus ou moins la gorge et le devant du cou; les couvertures des ailes, les pennes et celles de la queue sont noires et frangées de couleur d'aigue-marine; cette frange est sur les deux côtés des deux pennes intermédiaires, et les plus extérieures en sont privées; le bec et les pieds sont noirs. Telles sont les couleurs du mâle, lorsqu'il est dans son état parfait. Levaillant nous assure qu'il n'est ainsi paré que dans le temps des amours, et que lorsque sa famille a pris l'essor, il ressemble tellement à la femelle, qu'il seroit très-difficile de le distinguer s'il n'étoit un peu plus gros. *Nota* que ces faits ne sont que des conjectures.

La femelle est un peu plus petite, et diffère par ses couleurs. La tête, le dessus du cou et du corps, les scapulaires, les petites couvertures supérieures des ailes et celles de la queue sont d'un brun sombre teinté de verdâtre, plus foncé sur le croupion et les plumes qui recouvrent les pennes caudales; les couvertures des ailes sont roussâtres à l'extérieur; une frange verdâtre borde les pennes primaires, du reste elles sont noires; les secondaires sont bordées de même vers leur origine, et de roussâtre vers leur extrémité; un brun grisâtre nué de vert clair est répandu sur la gorge et les parties postérieures, mais il est plus foncé sur la poitrine; les pennes de la queue sont brunes et liserées de vert; le bec et les pieds noirâtres.

Le jeune mâle, avant la première mue, a, selon l'ornithologiste que je viens de citer, la gorge, le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un brun clair; cette teinte est uniforme sur les deux premières parties, et chaque plume des dernières est bordée de roussâtre clair, ce qui les détache les unes des autres en forme d'écailles; le ventre et les couvertures du dessous de la queue sont généralement roussâtres et ondulés d'une teinte plus claire; le dessus de la tête et du corps, les couvertures des ailes et de la queue sont d'un brun plus foncé, et chaque plume est vers la pointe tachetée ou frangée d'un roux foible; les pennes ont leurs bords d'une teinte plus prononcée, sur un fond brun noirâtre; le bec et les pieds sont bruns. On doit penser, d'après cette description, que le passage de ces couleurs ternes aux couleurs éclatantes de l'âge avancé, doit offrir beaucoup de variétés plus ou moins belles; il doit en être de même lorsque le mâle passe de ses teintes brillantes au plumage commun de la femelle, si l'assertion de

Levaillant est fondée. Ce *queréiva*, dans son jeune âge, a été, dit-il, méconnu par Buffon, qui l'a décrit et figuré sous le nom de *grive de Cayenne*, pl. enl., n° 515. Telle est aussi l'opinion de Mauduyt (*Encycl. méthod.*), qui regarde cette *grive* comme un jeune d'une espèce de *cotinga*. Tous les deux n'ont pour base de leur conjecture que des observations faites sur des peaux desséchées ou sur des figures inexactes, comme est celle que je cite ci-dessus; mais Sonnini, qui a suivi cette *grive* dans ses mœurs, ses habitudes et ses amours, nous assure qu'elle n'est point une variété de sexe ni d'âge, que c'est une espèce distincte, très-connue des créoles de Cayenne, et à laquelle ils ont appliqué un nom particulier d'après son cri. *Voyez* LITORNE DE CAYENNE. (VIEILL.)

QUERELLEUR (*vénerie*). On appelle ainsi un chien pillard et hargneux. (S.)

QUERIE, *Queria*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la triandrie trigynie, et de la famille des CARIOPHYLLÉES, qui offre pour caractère un calice divisé en cinq parties; point de corolle; trois étamines; un ovaire supérieur surmonté de trois styles.

Le fruit est une capsule uniloculaire, trivalve et monosperme.

Ce genre, qui est figuré pl. 52 des *Illustrations* de Lamarck, renferme trois espèces, dont la plus connue est la QUERIE D'ESPAGNE, dont les fleurs sont réunies en tête. C'est une petite plante annuelle, blanche, dont les feuilles sont opposées et linéaires, et les bractées garnies d'épines recourbées. Elle ne présente aucune utilité. (B.)

QUERQUEDULA, nom latin de la *sarcelle*. (S.)

QUERTZ-PALCO, nom brasilien d'une espèce de SCINQUE, décrit par Lacépède, et figuré dans Séba, vol. 1, tab. 97, n° 4. *Voyez* ce mot. (B.)

QUERULA. Schwencfeld (*Aviar. siles.*) désigne ainsi le *sizerin*, à cause de son cri plaintif. *Voyez* SIZERIN. (S.)

QUÊTE (*vénerie*). C'est l'action du chasseur qui va détourner une *bête*, et aussi celle d'un chien qui cherche le gibier. (S.)

QUETELÉ, nom de la *peintade* au Congo. (S.)

QUETHU, nom que les naturels de l'archipel de Chiloé donnent au *pingouin du Chili*. Voyez l'article des PINGOUINS. (S.)

QUEUE, *Cauda*, nom donné par Gærtner au filet qui s'élève du sommet de quelques semences, et qui est velu dans toute son étendue, comme dans les CLÉMATITES. On appelle

aussi QUEUE, dans l'usage ordinaire, soit le pétiole, soit le pédoncule. *Voyez* ces deux mots. (D.)

QUEUE, *Cauda*, partie qui termine le coccyx de la plupart des quadrupèdes, des oiseaux, des reptiles et des poissons. Elle est formée par la continuation des vertèbres coccygiennes, qui sont mobiles les unes sur les autres en tout sens, par le moyen de muscles nombreux.

Les *orangs-outangs* n'ont pas de queue comme les autres *singes*, et ce qu'on a raconté des hommes à queue (*Voyez* les *Voyages* de Struys, de Monconys, de Paul Lucas, &c.) paroît fabuleux, parce que ces voyageurs crédules ont pu prendre certains *singes à queue* pour des hommes sauvages.

Les autres espèces de *singes* ont une queue plus ou moins longue. Celle des *cercopithèques*, des *guenons* est assez alongée; les *papions* en ont de courtes; la queue des *sapajous*, des *alouates*, ainsi que celle des *coendous*, des *kinkajous*, des *sarigues*, des *cayopollins* est nue en dessous comme un doigt, et capable de saisir différens corps; aussi ces animaux s'en servent pour s'attacher aux branches des arbres sur lesquels ils grimpent. Dans les *chauve-souris* et les *galéopithèques*, la queue est fixée de chaque côté par de larges membranes qui se joignent à celles des membres. Les *chats*, les *lions*, les *tigres* ont une queue très-forte, dont ils se battent les flancs lorsqu'ils sont irrités; celle du *lion* porte à son extrémité une houppe de poils. Chez les *ours*, les *taupes*, les *hérissons* la queue est courte, ainsi que celle des *pacas*, *agoutis*, *cochons d'Inde*, et des *lièvres*, des *cerfs*, des *gazelles*, &c.; elle est longue dans les *genettes* et les *coatis*. La plupart des *rats* ont une queue presque nue, longue, bien ronde et comme écailleuse; celle du *castor* est sur-tout remarquable par sa forme applatie, oblongue, par sa surface écailleuse et nue; elle sert de truelle à cet animal, pour battre le mortier dont il enduit ses huttes, lorsqu'il construit ses bourgades. Les *écureuils* ont une jolie queue touffue et à longs poils, qu'ils redressent avec grace sur leur dos pour s'ombrager; celle des *gerboises* et des *kanguroos* est grosse, longue et roide, car ces animaux l'appuient contre terre pour se soutenir, lorsqu'ils sautent sur leurs pattes de derrière. Il y a des moutons en Afrique dont la queue devient énormément grosse par une tumeur graisseuse qui s'y forme, et la queue de la *vache de Tartarie* ou *yak*, sert aux Turcs pour leurs enseignes militaires; de-là le titre de *bacha à trois queues*, &c. On connoît celles du *cheval*, du *renard*, &c. Les *tatous* et les *pangolins* ont une longue queue couverte comme leur corps, et lorsque ces animaux se mettent en boule à l'approche de leur ennemi, ils retirent leur queue sous leur

ventre; les *loirs* s'entourent de la leur lorsqu'ils s'engourdissent; celle des *rhinoceros*, des *éléphans*, des *hippopotames* ne porte que quelques crins ou soies fort rudes. Dans les cétacés, la queue divisée en deux lobes est toujours horizontale.

Les oiseaux n'ont point, à proprement parler, de queue charnue, à moins qu'on ne prenne leur croupion pour cette partie; mais ils ont de belles et longues queues de plumes: on connoît celle du *paon*, du *faisan*, du *coq*, &c. Les *perroquets* se distinguent aussi par leurs queues; ils s'en servent, comme les autres oiseaux grimpeurs, tels que *pics*, *grimpereaux*, *toucans*, *coucous*, *barbus*, &c. pour s'appuyer contre le tronc des arbres, et s'aider ainsi à grimper. Rien de plus magnifique que les longues et belles queues des *oiseaux de paradis*, des *promérops*, de quelques *gobe-mouches*, &c. Le *parkinson* avec sa riche queue en forme de lyre, les *aras* dont la queue longue se termine en pointe, celle de l'*argus* ou *faisan de Junon*, sont les plus riches de toutes. Les oiseaux à pattes courtes ont une queue longue qui leur sert de gouvernail, car ils volent rapidement pour l'ordinaire; mais les oiseaux à longues jambes, comme tous ceux qui *patrouillent* dans la fange, n'ont presque point de queue, parce qu'en volant ils tendent leurs pattes en arrière pour leur servir de contre-poids et leur tenir lieu de queue. Les oiseaux à vol lourd n'ont pas ordinairement la queue longue; celle des oiseaux de proie est d'une taille médiocre; aux uns fourchue, à d'autres arrondie, ou carrée, ou en forme de coin.

Parmi les reptiles, on ne trouve point de queue aux *grenouilles*, aux *raines* et aux *crapauds*, car celle qu'ils ont dans l'état de têtard, ou de larve, se détache et tombe lorsqu'ils subissent leur métamorphose; mais les *tortues*, les *salamandres*, les *lézards* et les *serpens* ont tous une queue plus ou moins longue, souvent arrondie, et quelquefois plate. Dans les *amphisbènes*, elle ressemble à la tête de ces *serpens*; dans les *crotales* ou *serpens à sonnettes*, la queue étant terminée par des anneaux d'un épiderme sec et dur comme le parchemin, fait une sorte de bruit qui décèle la marche de ces terribles reptiles.

La queue de tous les poissons est applatie latéralement, et sa largeur est dans une position verticale; elle se termine ordinairement par une nageoire, bien que certaines espèces, telles que les *cécilies*, en manquent. Chez le poisson-lune il n'y a point de queue, aussi ce poisson est orbiculaire. La forme, la longueur et les diverses définitions de la queue chez les poissons, les reptiles, les oiseaux, les quadrupèdes sont

plus spécialement traités aux mots MAMMALOGIE, ORNITHOLOGIE, ERPÉTOLOGIE et ICHTHYOLOGIE. (V.)

QUEUE DE BICHE, graminée qui couvre en été et en automne les plaines de l'Amérique méridionale, et qui s'élève à trois ou quatre pieds. Comme elle n'est pas mangée par les bestiaux, elle nuit beaucoup aux pâturages. Cette plante est le *barbon sacharoïdes* de Swartz, ainsi que je l'ai observé en Caroline. C'est principalement à cause de cette plante, qui subsiste desséchée plusieurs années sur pied, qu'on est obligé de mettre le feu aux savanes à la fin de chaque hiver. *Voyez* au mot BARBON. (B.)

QUEUE-BLANCHE. *Voyez* PYGARGUE. (S.)

QUEUE DE CHEVAL. *Voyez* au mot PRÊLE. (B.)

QUEUE DE CRABE. Ce sont des fossiles contournés qu'on prend pour des queues d'écrevisse, quoique dans le fait ils appartiennent à des *cornes d'ammon*, à des *gryphites* et autres coquillages à spire applatie. (B.)

QUEUE DE CRABE PÉTRIFIÉE. On trouve sur la côte de Coromandel un fossile de couleur brune empâté dans une pierre marneuse, qui paroît avoir la forme de la queue d'un *crabe*. Voyez ASTACITE. (PAT.)

QUEUE EN ÉVENTAIL. *Voyez* GROS-BEC. (VIEILL.)

QUEUE DE FLÈCHE. *Voyez* OISEAU DU TROPIQUE, PAILLE EN QUEUE. (VIEILL.)

QUEUE FOURCHUE, nom spécifique d'un BOMBIX. *Voyez* ce mot. (L.)

QUEUE JAUNE, nom spécifique d'un poisson de la Caroline, du *leiostome*. On appelle aussi de même un SCOMBRE, le *Scomber chrysurus* Linn. *Voyez* ce mot. (B.)

QUEUE DE LIÈVRE, nom vulgaire de la LAGURE OVALE. *Voyez* ce mot. (B.)

QUEUE DE LION. C'est le nom jardinier de la PHLOMIDE LÉONURIDE. *Voyez* ce mot. (B.)

QUEUE NOIRE, nom spécifique d'un poisson du genre des PERCHES, *Perca menalura* Linn. *Voyez* ce mot. (B.)

QUEUE DE POILE ou de PELLE. L'on nomme vulgairement ainsi la *mésange à longue queue*, en plusieurs lieux de la France. *Voyez* le mot MÉSANGE. (S.)

QUEUE DE POILON, nom vulgaire de la MÉSANGE A LONGUE QUEUE, en Bourgogne. *Voy.* ce mot. (VIEILL.)

QUEUE DE POURCEAU. C'est le PENCEDAN OFFICINAL. *Voyez* ce mot. (B.)

QUEUE DE RENARD, nom vulgaire du LILAC, de l'AMARANTHE CAUDATE et du VULPIN. *Voyez* ces mots. (B.)

QUEUE ROUGE, oiseau. *Voyez* ROUGE-QUEUE. (S.)

QUEUE ROUGE. Les pêcheurs donnent ce nom au *scomber hippos* de Linnæus. (*Voyez* au mot SCOMBRE.) Ils le donnent aussi au *sparus erythrourus*. Voyez au mot SPARE. (B.)

QUEUE EN SOIE. *Voyez* VEUVE A QUATRE BRINS. (VIEILL.)

QUEUE DE SOURIS. C'est la RATONCULE. *Voyez* ce mot. (B.)

QUEUE VERTE. On a donné ce nom au *sparus chlorourus* de Linn. *Voyez* au mot SPARE. (B.)

QUEUX ou COS, ou PIERRE A RASOIR, schiste argileux mêlé de particules quartzeuses extrêmement fines, qui le rendent propre à aiguiser les instrumens tranchans; on l'a nommé aussi *pierre naxienne*, du nom de l'île de Naxos, l'une des Cyclades dans l'Archipel, d'où les anciens tiroient cette pierre. (PAT.)

QUIBÉ ou QUIBEI. *Voyez* QUEDEC. (S.)

QUICKHATCH. Catesby et Edwards rapportent ce nom de pays au *carcajou* ou *glouton* du nord de l'Amérique. *Voy.* GLOUTON. (DESM.)

QUIEN BIEN DENT. Les créoles de la Guiane française donnent ce nom au fruit de l'*ambelanier*, à cause de son acidité. *Voyez* AMBELANIER. (S.)

QUIINIER, *Quiina*, arbre à feuilles opposées, entières, ovales, ondées, presque sessiles, accompagnées de deux stipules lancéolées et caduques, dont on ne connoît pas le caractère des fleurs.

Ses fruits sont des baies jaunâtres, axillaires, qui contiennent deux osselets ovales, convexes en dehors et couverts de poils.

Le *quiinier* est figuré pl. 379 des *Plantes de la Guiane*, par Aublet. Ses baies sont acides et agréables au goût. (B.)

QUI-JUBA-TUI, *perriche* décrite par Marcgrave. (*Hist. nat. bras.*, pag. 207.) *Voyez* GUAROUBA. (S.)

QUIL ou QUILO-PELE. A Ceylan, c'est la *mangouste des Indes*. (DESM.)

QUILLAI, *Quillaja*, arbre à feuilles alternes, ovales, oblongues, entières, denticulées, toujours vertes; à fleurs axillaires, qui forme un genre dans la monoécie polyandrie.

Ce genre a pour caractère un calice de quatre folioles; point de corolle; douze étamines dans les fleurs mâles; un ovaire presque rond et à quatre styles dans les fleurs femelles.

Le fruit est une capsule à quatre loges, chacune d'une seule semence.

Le *quillai* croît au Chili. Il a un bois très-dur, que l'on emploie à divers usages. Son écorce, pulvérisée et mêlée avec de l'eau, mousse comme le savon et fait le même effet pour dégraisser les laines. On en exporte beaucoup pour cet usage.

Gruvel observe que les fruits que Dombey a rapportés sous ce nom, et que Lamarck a figurés pl. 774 de ses *Illustrations*, sont composés de cinq capsules disposées en étoile dans un calice commun, monophylle, et à cinq divisions; qu'ainsi il faut qu'il y ait erreur.

Les auteurs de la *Flore du Pérou* ont fixé nos idées à cet égard, dans le développement des caractères du genre SMEGMADERMOS, qui est le même que celui-ci. *Voyez* ce mot. (B.)

QUILTOTON. *Voyez* AMAZONE TARABÉ. (VIEILL.)

QUIMA. *Voy.* EXQUIMA. (DESM.)

QUIMBA. *Voyez* QUINOA. (S.)

QUIMICHPATLAN, nom canadien rapporté par Fernandez au *polatouche* d'Amérique (*sciurus volans* Linn.). (DESM.)

QUIMOS, variété de l'espèce humaine, que Commerson et quelques autres voyageurs prétendent avoir observée dans l'île de Madagascar. C'est, dit-on, une petite race d'hommes à longs bras, d'une constitution maigre, mince, mais d'un naturel opiniâtre et courageux, quoique fort triste. Elle se retire principalement dans les montagnes du milieu de l'île et y nourrit des troupeaux. D'autres voyageurs ont nié l'existence de cette race, et ont affirmé que les individus décrits n'étoient que des dégénérations particulières. *Voyez* le mot HOMME. (V.)

QUIMPEZÉE ou CHIMPANZÉE. *Voyez* ORANG-OUTANG. (DESM.)

QUINAIRE, *Quinaria*, nom donné par Loureiro au genre appelé VAMPI par Sonnerat, et COOKIE par Retzius. *Voyez* ces mots. (B.)

QUINAQUINA. On appeloit ainsi, chez les Péruviens, une plante que ces peuples emploient pour la guérison des fièvres. Jussieu la rapporte au genre *mirosperme*; mais Lambert, dans le troisième volume des *Actes de la Société linnéenne de Londres*, la figure comme une plante à tige à trois ailes analogues à celles du *genêt ségétal*. Par erreur de mot, on a transporté ce nom de *quinquina* à une autre plante du même pays, qui guérit également de la fièvre, plante qui est

d'un genre bien différent. C'est à cette dernière que le nom de *quinquina* est resté en Europe; mais au Pérou on l'appelle toujours *cascara de loxa*. Voyez le mot QUINQUINA. (B.)

QUINATE, nom spécifique d'un arbre du genre *nissole*, figuré pl. 296 des *Plantes de la Guiane*, par Aublet. *Voyez* au mot NISSOLE. (B.)

QUINCAJOU ou CARCAJOU de Charlevoix; c'est le *couguar*; mais ces noms appartiennent seulement au *glouton* des parties septentrionales de l'Amérique. *Voyez* KINKAJOU. (DESM.)

QUINCAMBO, nom de pays de la KETMIE ESCULENTE. *Voyez* ce mot. (B.)

QUINCHAMALI, *Quinchamalium*, plante à racine bisannuelle et fusiforme, à feuilles alternes, lancéolées, linéaires, et à fleurs disposées en épi terminal, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie et dans la famille des ELÉAGNOÏDES. Lamarck l'a figurée pl. 142 de ses *Illustrations*. Elle l'est également dans la *Flore du Pérou*, pl. 107.

Ce genre a pour caractère un calice à cinq divisions; une corolle tubulée également à cinq divisions; cinq étamines; un germe ovale surmonté d'un style à stigmate obtus.

Le fruit est une capsule à trois loges polyspermes.

Le *quinchamali* croît au Chili, et y est employé comme résolutif. (B.)

QUINÇON. *Voyez* PINSON. (VIEILL.)

QUINÇON DE MONTAGNE. *Voyez* PINSON D'ARDENNE. (VIEILL.)

QUINCONGI. C'est un des nombreux noms du CITYSE CAJAN. *Voyez* ce mot. (B.)

QUINDÊ. *Voyez* OISEAU-MOUCHE. (VIEILL.)

QUINOA, plante du genre *anserine*, que l'on mange au Pérou. *Voyez* au mot ANSERINE. (B.)

QUINOMORROCA. Dans quelques endroits de l'Afrique, c'est le *jocko*. Voyez ORANG-OUTANG. (DESM.)

QUINQUE. *Voyez* KINK. (VIEILL.)

QUINQUENERES, nom vulgaire des *mésanges* en Bourgogne. (VIEILL.)

QUINQUINA, *Cinchona officinalis* Linn. (*Pentandrie monogynie*, famille des RUBIACÉES, de Jussieu, figuré pl. 164 des *Illustrations* de Lamarck.). De toutes les substances végétales employées en médecine qui nous viennent de l'Amérique, il n'en est point qui jouisse d'une réputation plus méritée que le *quinquina*. C'est le nom de l'écorce d'un arbre du Pérou, appelée dans les pharmacopées *écorce péruvienne*

fébrifuge (*cortex peruvianus febrifugus*), à cause de la propriété qu'elle a de guérir de la fièvre. Cette écorce est très-sèche, épaisse de deux ou trois lignes, rude à l'extérieur, quelquefois couverte d'une mousse blanchâtre, intérieurement lisse, un peu résineuse, de couleur rousse ou de rouille de fer, d'une saveur très-amère, légèrement astringente, et d'une odeur aromatique qui n'est pas désagréable. Tantôt on l'apporte en morceaux non roulés, assez épais, larges d'un pouce, et longs à-peu-près de trois ou quatre : ce sont ceux qu'on a détachés du tronc de l'arbre; tantôt elle vient en tuyaux minces, marqués de légères fentes circulaires, bruns au-dehors, rougeâtres en dedans : c'est celle qui a été prise sur les jeunes branches. D'autres fois elle est en petits morceaux coupés fort menus, d'une couleur jaune intérieurement, et blanchâtres à l'extérieur : celle-ci est très-estimée des Espagnols.

Les Indiens donnent le nom de *cascara de loxa* à l'arbre qui fournit cette écorce; et il est appelé par les Espagnols *palo de calenturas*, c'est-à-dire *bois des fièvres*. Les botanistes le nomment *cinchona*. Il croît naturellement au Pérou, principalement auprès de *Loxa* ou *Loja*, sur les montagnes qui environnent cette ville, à soixante lieues environ de Quito. C'est un arbre peu élevé et de grosseur médiocre. Ses branches sont petites, et marquées de points blanchâtres; elles se couvrent de feuilles simples et ovales, longues de trois pouces, larges de deux, très-entières, opposées, pétiolées, lisses, d'un vert agréable, et d'une saveur aromatique. Au sommet de chaque rameau s'élèvent un ou plusieurs bouquets de fleurs, qui, avant leur épanouissement, dit Geoffroy, ressemblent un peu à celles de la *lavande* par la couleur et la forme. Ces fleurs deviennent rougeâtres; chacune d'elles est composée d'un calice à cinq dents, fait en forme de poire, et qui persiste; d'une corolle monopétale en entonnoir, dont le tube est cylindrique et très-long, et le limbe droit, velu intérieurement, et partagé en cinq segmens; de cinq courtes étamines insérées au milieu du tube, et d'un style mince à stigmate simple ou comme divisé en deux. L'ovaire devient une capsule oblongue et couronnée, ayant à-peu-près la forme d'une olive. A l'époque de sa maturité, cette capsule se divise, du sommet à la base, en deux parties distinctes, dans chacune desquelles sont contenues de petites semences plates, garnies d'un rebord membraneux large et luisant.

L'arbre du *quinquina* ne croît point en société, c'est-à-dire entouré d'individus semblables à lui; il vient seul çà et là au milieu d'autres espèces d'arbres. C'est ordinairement en sep-

tembre et novembre qu'on recueille son écorce. Les pluies continuelles qui règnent dans les autres saisons de l'année en rendroient alors la récolte plus difficile, car elle doit se faire dans un temps sec, autant qu'il est possible. On fend légèrement les branches de l'arbre avec un couteau; on enlève l'écorce, et on l'expose à l'air libre pour la faire sécher, ayant soin de la remuer souvent. Elle doit être gardée dans un lieu sec, et on doit attendre qu'elle ait perdu toute son humidité avant de la mettre en paquets.

Il y avoit déjà long-temps que l'on connoissoit en Amérique la vertu fébrifuge de cette écorce, lorsque les Européens allèrent dans ce continent; mais depuis l'époque où l'illustre Colomb avoit découvert cette partie du monde jusqu'en 1638, c'est-à-dire pendant près d'un siècle et demi, les Indiens avoient caché soigneusement ce remède aux Espagnols, à cause de la haine qu'ils leur portoient. Enfin, l'un d'eux, sensible aux services qu'il avoit reçus d'un Espagnol, gouverneur de Loxa, pour lui en témoigner sa reconnoissance, lui fit présent du *quinquina*. Peu de temps après, la comtesse de Cinchon, épouse du vice-roi du Pérou, qui faisoit sa résidence à Lima, ayant été attaquée d'une fièvre très-opiniâtre qui mettoit en danger ses jours, et le bruit en étant parvenu jusqu'à Loxa, le gouverneur de cette ville écrivit au vice-roi qu'il possédoit un remède secret, avec le secours duquel il assuroit que sa femme seroit bientôt guérie. Le vice-roi le manda auprès de lui. Le remède fut préparé sous ses yeux; on l'éprouva sur plusieurs malades; et quand son efficacité fut reconnue, la vice-reine en fit usage, et se rétablit aussitôt, au grand étonnement de tout le monde. Dès ce moment, la réputation du *quinquina*, auquel on donna le nom de *poudre de la comtesse*, s'étendit non-seulement par toute la ville de Lima, mais dans toutes les contrées de l'Amérique soumises alors aux Espagnols. La comtesse de Cinchon en faisoit venir chaque année à Lima, et le distribuoit elle-même aux malades; mais bientôt les jésuites furent chargés par elle de ce soin. Cependant, le vice-roi étant retourné en Espagne en 1640, y publia les vertus merveilleuses de cette écorce, et l'accrédita tellement, que son médecin, qui en avoit apporté une grande quantité, la vendoit jusqu'à cent réaux la livre.

Quelques années après (en 1649), le procureur-général des jésuites de l'Amérique passa en Europe, et se rendit à Rome avec un chargement considérable de *quinquina*. Cette ville réunissoit alors un grand nombre de Pères de l'ordre, qui y étoient venus de différens pays. Le procureur leur distribua une partie de son *écorce péruvienne*; et chacun de

ces Pères étant retourné dans ses foyers, en fit usage, et guérissoit, dit-on, les fièvres comme par enchantement. Dès-lors le *quinquina* changea de nom, et fut appelé la *poudre des Peres*. En Angleterre, on le nomme encore aujourd'hui *poudre jésuitique* (*the jesuit's powder*). La célébrité de ce spécifique se répandit dans toute l'Europe. Cependant, plusieurs médecins s'élevèrent contre son usage. Observant qu'il chassoit trop promptement la fièvre et sans aucune évacuation sensible, ils soupçonnèrent qu'il fixoit les humeurs dans le corps, et qu'il y laissoit des fermens dangereux de maladie. Si quelque accident survenoit après la guérison, ils ne manquoient pas de l'attribuer au *quinquina;* tandis qu'au contraire la plupart de ces accidens venoient, dit Geoffroy, de ce que cette poudre étoit alors administrée à trop petite dose, comme l'expérience l'a prouvé dans la suite. N'importe; les cris de ces médecins, joints aux exemples fréquens des rechutes, refroidirent insensiblement les esprits sur l'emploi de cette écorce. Elle eut pourtant ses partisans comme ses détracteurs; on soutint des thèses à son sujet de part et d'autre, soit pour l'absoudre, soit pour la condamner; et elle donna lieu à des controverses aussi inutiles que ridicules, qui durèrent pendant dix ans. En 1659, Roland Sturmius la prit publiquement sous sa protection, et chercha à lui rendre son ancienne célébrité. Après lui, Sébastien Badus combattit ses plus violens ennemis par le témoignage des cures merveilleuses qu'il avoit opérées avec son secours. Dans cette lutte, les détracteurs du *quinquina* l'emportèrent, prétendant que ce remède étoit dangereux; et Frasson, l'un des premiers médecins qui en avoient répandu l'usage en Italie, assure que l'écorce péruvienne y eut tant d'ennemis, que non-seulement son nom fut exclu de toutes les pharmacopées, mais qu'elle fut elle-même relégnée dans l'intérieur des cloîtres, où le médecin sans préjugés et éclairé étoit obligé de l'aller chercher en secret pour soulager ses malades.

Ce qui contribua beaucoup à dégoûter alors le public de ce spécifique, ce fut son prix excessif, car les jésuites le vendoient fort cher (*pari argenti pondere soluto*, dit J. H. Rahn). Ils exercèrent pendant long-temps, sur cette denrée, une espèce de monopole, qui ne dispense pas, j'en conviens, les peuples de l'Europe de la reconnoissance due à ces Pères pour l'introduction du *quinquina* parmi nous, mais qui affoiblit nécessairement les éloges qui leur ont été trop prodigués à ce sujet. Quand Poivre conquit sur les Hollandais les plantes à épiceries, ce fut au péril de sa vie, aux dépens de sa fortune, et pour le seul plaisir d'être utile à son pays. Il est

triste de penser que des prêtres de la Société de Jésus n'aient pas mis le même désintéressement dans la distribution d'une substance destinée uniquement au soulagement de l'humanité.

Ce fut un Anglais qui ressuscita, pour ainsi dire, en Europe le *quinquina*. En 1679, le chevalier Tabor ou Talbot préconisa de nouveau les vertus et l'utilité de cette écorce; il imagina de l'administrer à beaucoup plus forte dose que dans les premiers temps, c'est-à-dire, non par scrupules et par drachmes, mais par onces, &c.; et combattant ainsi avec succès plusieurs genres de fièvres, il mit son remède et lui en grande réputation. Mais ce remède étoit un secret; il fut introduit en France sous le nom de *remède anglais*, et le chevalier Tabor cachoit, avec un soin extrême, les procédés qu'il employoit dans sa préparation. Peut-être, dit Geoffroy, nous seroit-il encore inconnu, sans la munificence et l'humanité de Louis XIV, qui, frappé de ses effets étonnans, en fit l'acquisition, ordonna qu'il fût répandu dans tout son royaume à un prix modéré, et voulut qu'on en approvisionnât les hôpitaux civils et militaires et qu'on en fixât la préparation et les doses. C'est donc principalement à ce grand prince que nous devons, depuis plus d'un siècle, le soulagement des maux que l'usage du *quinquina* a prévenus ou arrêtés.

Dès que l'usage en fut devenu presque général, on en apporta beaucoup d'Amérique; mais bientôt la quantité de celui qu'on recueilloit aux environs de Loxa ne répondant point aux besoins et aux demandes de l'Europe, on lui substitua d'autres écorces à-peu-près semblables, telles que celles du *croton cascarille* et du *myriosperme pédicellé*. « Cette » dernière plante, dit Ventenat, est le vrai *quinaquina* des » Péruviens, et elle diffère infiniment de celle qui fait l'objet » de cet article, à laquelle les Européens donnent également » le nom de *quinaquina* ou *quinquina*. Cette confusion de » nom, ajoute-t-il, vient de ce que l'écorce du *cascara* de » *Loxa* (*cinchona officinalis* Linn.) a été substituée en Eu» rope au *quinaquina* des Péruviens (*myriospermum pedi» cellatum.*) Le nouveau fébrifuge a été confondu avec l'an» cien; il a prévalu, et a retenu le nom du premier, qui est » aujourd'hui presque entièrement oublié ». (*Tabl. du règne végétal*). Si on s'étoit contenté de substituer l'un à l'autre, il n'en seroit résulté aucun danger, puisque tous deux jouissent à-peu-près des mêmes propriétés; mais la cupidité imagina beaucoup de fraudes pour donner à des écorces sans vertu la forme, la couleur et toutes les apparences de notre *quinquina*. On peut voir ce qu'en dit Rahn dans un ouvrage

intitulé : *Adversaria medica practica.* Il n'est pas de mon sujet d'entrer dans ces détails; mais je regarde comme un devoir de faire connoître au lecteur les caractères sensibles et certains auxquels il peut distinguer la véritable *écorce péruvienne* de toute autre qui pourroit lui être vendue pour telle. Cette connoissance importe beaucoup au médecin, et sur-tout aux malades, qu'on accable souvent de cette poudre sans daigner s'informer si elle est pure et de bonne qualité. Lorsqu'elle est mauvaise, qu'arrive-t-il? Malgré toutes les ressources de l'art, la fièvre se trouve plus forte que le *quinquina*, parce que le remède combat le mal avec des forces trop inégales.

Le bon *quinquina* est roulé (quelquefois plat), pesant, médiocrement épais, d'un brun foncé à l'extérieur, et marqué çà et là de points blanchâtres ou pâles, de couleur de cannelle en dedans; il n'est point gluant; il n'offre aucune parcelle de bois; l'eau ne le pénètre pas facilement; il est aisé à rompre, et, quand on le rompt, il ne se déchire point, il ne tombe point en poussière, et les petits morceaux qu'on en détache brillent au soleil; il a une odeur comme de moisi, légèrement aromatique; il est aisément friable sous la dent; lorsqu'on le mâche, il forme avec la salive une masse écumeuse d'une amertume un peu astringente, et qui soulève le cœur : cette amertume reste long-temps dans la bouche, et excite une certaine chaleur aromatique. La poudre du *quinquina*, soumise au pilon, se volatilise en partie; sa décoction donne à l'eau une couleur rougeâtre, qui se change en couleur pâle dès qu'elle est refroidie. Tels sont les indices ou caractères principaux auxquels on peut reconnoître le *quinquina* véritable et de bonne qualité. On doit rejeter celui qui est trop épais, ligneux ou mêlé d'un peu de bois; qui est jaune ou blanc au-dehors, et gris en dedans; qui est vieux, gâté ou attaqué des vers; qui est gluant sous la dent, insipide ou d'une saveur austère et acerbe, et d'une odeur moins aromatique. La *cascarille*, appelée vulgairement *quinquina gris*, a une odeur et une saveur plus agréable que le vrai *quinquina*, et le *quinaquina* est plus amer. Lorsque le *quinquina* présente une couleur jaune, et dont l'eau s'empare aisément, on doit s'en défier, et soupçonner que c'est une écorce étrangère qu'on a teinte avec du suc d'aloës.

Les bornes de ce Dictionnaire ne me permettent pas de présenter ici l'analyse chimique du *quinquina*. On peut consulter sur cet objet Rahn, Geoffroy et les ouvrages de nos chimistes modernes. Ce n'est point l'analyse d'ailleurs qui a fait connoître les propriétés de cette substance, mais l'expé-

rience et l'observation. Assurément les Péruviens et les jésuites ne savoient pas que le *quinquina* contient de la résine, de la gomme, un sel acide, un sel alcalin, de l'huile, du fer, &c. Malgré leur ignorance à cet égard, ils ne l'employoient pas moins avec succès contre la fièvre. Depuis son introduction en Europe les médecins se sont tourmentés pour expliquer de quelle manière ce remède agissoit sur le corps humain, et pour savoir à quelle cause on pouvoit attribuer son efficacité. Les uns ont prétendu que ce qu'on appelle le ferment fébrile étoit absorbé par les pores de l'écorce, où il restoit lié et emprisonné. Les autres regardant la fièvre comme un mouvement déréglé du sang, soit retardé, soit accéléré, ont pensé que le *quinquina* par sa présence faisoit fonction de régulateur, et rendoit au sang son mouvement naturel. Quelques-uns ont attribué sa vertu fébrifuge à sa chaleur et à sa sécheresse ; d'autres l'ont attribuée à la ténuité extrême de ses parties intégrantes, qui s'interposant dans l'humeur morbifique, en détruisent l'âcreté ; d'autres à son amertume, laquelle en rétablissant les fonctions de l'estomac, prévient le retour de la fièvre qui a presque toujours sa source dans le dérangement de cet organe. Plusieurs enfin réfléchissant à la nature des fièvres intermittentes, ont soupçonné que les miracles produits par l'*écorce péruvienne* étoient principalement dus à son action sur le système nerveux. Une foule de docteurs ont énoncé encore beaucoup d'autres opinions sur le même sujet. Cette matière ouvrant un champ vaste aux conjectures, chacun a cru devoir faire part au public des siennes. Mais si les médecins ont été et sont encore aujourd'hui partagés de sentimens sur la manière dont agit le *quinquina*, aucun d'eux ne s'est jamais permis de douter de son efficacité ; tous sont d'accord sur ce point. La vertu fébrifuge et antiseptique de ce remède est bien constatée ; c'est l'essentiel. Peu importe comme il agisse, pourvu qu'il guérisse et chasse la fièvre. Ce but est toujours atteint quand on l'administre à-propos, sagement et à doses convenables. Les règles prescrites à cet égard se trouvent dans toutes les pharmacopées. Je me contente de consigner ici celles que donne Vitet (*Pharmacopée de Lyon.*) avec les formules qui les accompagnent.

« L'écorce de *quinquina*, à haute dose, dit ce célèbre mé-
» decin, réveille les forces vitales et musculaires, produit
» dans la région épigastrique une espèce de contriction spas-
» modique, peu douloureuse et momentanée, excite une
» légère évacuation des matières fécales, cause rarement des
» coliques, n'augmente pas sensiblement la sueur et le

» cours des urines : au contraire elle paroît diminuer ces » deux évacuations. A dose médiocre, elle donne rarement » lieu à des évacuations sensibles ; elle ne fatigue pas l'esto- » mac ; elle ne porte point préjudice à l'expectoration ; elle » ne laisse après son action, ni anxiété, ni affoiblissement des » forces vitales et musculaires. Elle est, de tous les remèdes » connus, le plus avantageux pour combattre les fièvres in- » termittentes, particulièrement la fièvre tierce et la fièvre » quarte. En général les succès du *quinquina* est plus assuré, » dans les fièvres intermittentes, si les premiers jours on ad- » ministre, 1°. un ou deux purgatifs, lorsqu'il y a indica- » tion ; 2°. les urinaires avec les amers ; 3°. si on laisse passer » huit ou dix accès ; 4°. si, au bout de ce temps on pres- » crit l'écorce à haute dose et en substance. Quelquefois » l'*écorce péruvienne* convient dans la phthisie pulmonaire, » causée et entretenue par une espèce de fièvre intermit- » tente, dans la toux catarrhale ancienne et avec redouble- » ment, dans les sueurs trop abondantes, dans la gangrène » humide intérieurement, extérieurement, et dans plusieurs » espèces de maladies avec redoublement régulier.

» L'extrait de *quinquina* et son syrop, proposés pour les » espèces de maladies où l'écorce est indiquée, ne l'empor- » tent point en vertus sur le *quinquina* en substance ou en » infusion.

» Pour faire usage du *quinquina* en substance, on le pul- » vérise, on le tamise et on en délaye, depuis une drachme » jusqu'à une once, dans dix onces d'eau, qu'on prend en » deux verrées le matin à jeun, en laissant demi-heure d'inter- » valle d'une verrée à l'autre ; on réitère la même dose le se- » cond et le troisième jour ; enfin on la diminue par gradation » jusqu'au huitième jour. Cette méthode doit cependant va- » rier suivant l'espèce de fièvre intermittente, le tempérament » et l'âge du malade.

» Les uns aiguisent le *quinquina* avec le sel ammoniac, » d'autres avec les sels neutres, plusieurs avec des aroma- » tiques amers : les avantages de ces divers mélanges ne sont » point démontrés par l'observation.

» Voici comment on prépare l'infusion de *quinquina*. On » en prend de concassé, depuis demi-once jusqu'à deux » onces ; on la fait macérer au bain-marie pendant douze » heures, dans huit onces d'eau de rivière filtrée ou de vin » généreux, suivant l'indication ; on passe, on adminis- » tre la colature en deux verrées, le matin à jeun ; ensuite » on procède, pour l'administration de cette infusion, comme » pour celle du *quinquina* pulvérisé.

» Le syrop de *quinquina* se compose de la manière sui-
» vante. On prend une livre de cette écorce grossièrement
» pulvérisée, et quatre livres d'eau de rivière filtrée; on fait
» macérer au bain-marie pendant quarante-huit heures; on
» filtre l'infusion au travers du papier gris; on fait fondre
» au bain-marie six livres moins quatre onces de sucre blanc,
» dans trois livres de colature; on a le syrop dont il s'agit;
» on en fait usage, depuis une once jusqu'à cinq onces, seul
» ou délayé dans parties égales d'eau.

» Si vous faites évaporer dans une étuve, sur des assiettes
» de faïence ou de porcelaine, l'infusion de *quinquina* pré-
» parée et filtrée comme ci-dessus, jusqu'à consistance d'ex-
» trait solide; et si vous détachez l'extrait sec avec la pointe
» d'un couteau, vous aurez l'*extrait de quinquina* ou *sel essen-*
» *tiel de quinquina* du comte de la Garaye. Il est solide,
» friable, de couleur jaune tirant sur le brun, inodore, de
» saveur amère; on doit le tenir enfermé dans un flacon
» de cristal exactement bouché. On l'emploie depuis quinze
» grains jusqu'à demi-once ».

A l'article PLANTES MÉDICINALES, j'ai fait part du vœu que beaucoup de personnes forment, avec moi, de voir enfin les gens de l'art s'occuper sérieusement des moyens de nous procurer une matière médicale indigène. MM. Coste et Willemet s'en sont occupés il y a plus de vingt ans; mais ils sont peut-être les seuls en France. Cependant il résulteroit de ce travail un bien général; la plupart des habitans de la campagne, dont les facultés pécuniaires sont trop au-dessous du prix des remèdes étrangers, en retireroient sur-tout un grand avantage. Leur éloignement des villes leur permet d'ailleurs rarement de faire usage de ces remèdes, et ceux de cette espèce qu'on leur vend, tels que le *jalap*, l'*ipécacuanha*, le *quinquina*, sont souvent falsifiés ou sans vertu. Le médecin qui leur indiqueroit des substances placées autour d'eux, qu'ils pourroient substituer avec succès à celles-ci, auroit de justes droits à leur reconnoissance. C'est ce qu'a fait dans son pays, au moins pour le *quinquina*, un médecin allemand nommé Gunzius. Il a reconnu par une suite d'expériences répétées pendant quinze ans, que l'écorce du *saule* jouissoit des mêmes propriétés que l'*écorce péruvienne*; et il a consigné le résultat de ses observations dans un mémoire ayant pour titre, *J. G. Gunzii, phil. et med. doct., et Nosocomii Waldheimensis Medici ordinarii, de cortice salicis cortici peruviano substituendo commentatio.* A Leipsick, chez G. E. Beer, *in*-8° de 110 pages.

Outre le *quinquina* du Pérou, il y en a encore deux espèces, qui, réunies à celle-là, forment un genre du même nom.

L'une est le QUINQUINA DES ANTILLES ou DES CARAÏBES, *Cinchona Caribæa* Linn., dont les fleurs sont glabres, axillaires et presque solitaires. On le connoît à la Martinique sous le nom de *quinquina-piton*. On l'appelle ainsi, parce qu'il croît sur le *piton*, c'est-à-dire sur le sommet des montagnes. M. Badier est le premier qui en a apporté en France, où on en a fait l'analyse, et où ses propriétés ont été constatées et reconnues fébrifuges. Il a beaucoup de ressemblance avec celui du Pérou, est plus amer, purge, fait vomir, et chasse la fièvre très-promptement.

L'autre espèce est le QUINQUINA CORYMBIFÈRE, *Cinchona corymbifera* Linn., à feuilles oblongues, lancéolées et à corymbes axillaires. Son écorce a une très-grande amertume. *Voyez* les mots QUINAQUINA, CROTON et MYRIOSPERME. (D.)

QUINQUINA AROMATIQUE. C'est la CASCARILLE. *Voyez* ce mot. (B.)

QUINQUINA GRIS. *Voy.* QUINQUINA AROMATIQUE. (S.)

QUINTEFEUILLE. C'est le nom vulgaire des *potentilles digitées*, principalement de la *rampante*. Voyez au mot POTENTILLE. (B.)

QUINTEUX (*fauconnerie*). C'est l'oiseau de vol qui s'écarte trop. (S.)

QUINTI, nom que porte au Pérou l'*oiseau-mouche*, selon Garcilasso. (S.)

QUINTICOLOR. *Voyez* SOUI-MANGA DE SIERRA-LEONA. (VIEILL.)

QUINUA. *Voyez* QUINOA. (S.)

QUINZE ÉPINES, nom vulgaire du GASTÉROTÉ-SPINACHIE. *Voyez* ce mot. (B.)

QUIO. C'est le *piment à fruits longs*. Voyez ce mot. (B.)

QUIOQUIO ou THIOTHIO, nom donné à une sorte de *beurre* qu'on retire de l'amande contenue dans le trou du fruit de l'*avoira* ou *aouara de Guinée*, espèce de palmier. *Voyez* le mot AVOIRA. (D.)

QUIOUQUIOU. *Voyez* TROGLODITE. (VIEILL.)

QUIQUI (*Mustela quiqui* Linn.), quadrupède qui est, suivant toute apparence, du genre des MARTES. (*Voyez* ce mot.) On le trouve au Chili, selon Molina, qui l'a décrit dans l'*Histoire naturelle* de cette contrée de l'Amérique. Il y est même devenu un objet de comparaison; car l'on y donne son nom aux gens colères. Quoiqu'il ne soit pas plus gros que la *belette*, il s'est fait remarquer par son naturel

irascible et féroce. Les souris sont sa proie de prédilection, et il se loge dans des trous en terre. La femelle met bas plusieurs fois par an.

Le *quiqui* a le sommet de la tête applati, les oreilles courtes et arrondies, le museau formé en coin, le nez comprimé, avec une tache blanche au milieu; enfin le pelage brun. A cette description, Molina ajoute que la bouche est aussi fendue que celle d'un crapaud, et que les pattes sont semblables aux pattes des *lézards*, avec cinq doigts à chaque pied, armés d'ongles fort crochus. Ces derniers attributs me paroissent exagérés ou imaginaires; l'ouvrage de l'abbé Molina n'est pas toujours exempt de pareilles caricatures en histoire naturelle. (S.)

QUIR. *Voyez* QUIL. (S.)

QUIRIZAO ou CURASSO de la Jamaïque. C'est ainsi que Brown et le chevalier Hans-Sloane ont désigné le *hocco noir* dans leur *Histoire naturelle* de la Jamaïque. *Voyez* HOCCO NOIR. (S.)

QUIRPÈLE. *Voyez* QUIL. (S.)

QUIRQUINCHO ou QUIRIQUINCHO, nom donné par les Espagnols de la Nouvelle-Espagne aux grandes espèces du genre *tatou*. Voyez TATOU NOIR et TATOU VELU. (DESM.)

QUIS ou plutôt KIES (qu'on prononce *kis*). C'est le nom que les Allemands donnent au *sulfure de fer* ou *pyrite martiale*. Voyez FER. (PAT.)

QUISCALE D'ABYSSINIE (*Gracula Abyssinica* Lath., ordre PIES, genre du MAINATE. *Voyez* ces mots.) est de la taille de l'*alouette*, et a quatre pouces de longueur. Le bec est noir; l'iris de couleur de paille; la tête d'un cendré foncé; le corps vert; cette couleur descend en pointe sur la poitrine, qui est, ainsi que le reste du dessous du corps, d'un orangé ferrugineux; les pieds sont noirs. Cet oiseau, que l'on trouve dans l'Abyssinie, semble être de la race du suivant; du moins c'est l'opinion de Latham, qui l'a décrit depuis peu dans le deuxième suppl. *to the gen. Synop.*

Le QUISCALE ATHIS (*Gracula athis* Lath.) a la taille et la longueur du précédent; le bec noir et rougeâtre à la base; les yeux bleuâtres; la tête applatie sur le sommet, qui est d'un vert foncé et tacheté d'un vert bleu, ainsi que la partie antérieure du cou et les scapulaires, la partie postérieure et le dos sont sans taches; une bande d'abord ferrugineuse, ensuite d'un bleu clair, descend longitudinalement sur les côtés du cou; la gorge est blanchâtre; le ventre ferrugineux; les premières pennes des ailes sont vertes en dehors, noirâtres en dedans et à l'extrémité; celles de la queue sont presque d'égale longueur et d'un bleu foncé; les pieds d'un rouge de sang, et les ongles noirâtres.

Cette espèce habite l'Egypte et l'Abyssinie, où elle est connue sous le nom de *warda*. LATHAM. Elle se nourrit d'insectes, de bêtes à mille pieds et de scorpions.

QUISCALE CRISTATELLE. *V.* MERLE HUPPÉ DE LA CHINE. (VIEILL.)

QUISQUALE, *Quisqualis*, plante à feuilles opposées, pétiolées, en cœur ou ovales, très-entières; à fleurs opposées sur des épis axillaires ou terminaux, garnis de bractées, laquelle forme un genre dans la décandrie digynie.

Ce genre a pour caractère un calice à cinq divisions filiformes; une corolle de cinq pétales arrondis; dix étamines courtes; un ovaire supérieur surmonté d'un seul style.

Le fruit est un drupe à cinq angles.

Le *quisquale* est originaire de l'Inde. Il est figuré pl. 357 des *Illustrations* de Lamarck. On en indique deux variétés qui pourroient fort bien être deux espèces, dont les fruits sont très-estimés dans l'Inde comme vermifuges, et les fleurs regardées comme propres à amollir les tumeurs du bas-ventre des enfans. Les feuilles ont une odeur nauséabonde approchant de celle du *stramoine*. Cependant on les mange crues en guise de raifort, dont elles ont la saveur piquante. (B.)

QUITTER. C'est, dans Frisch, le CABARET. *Voyez* ce mot. (S.)

QUIVISIE, *Gilbertia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la décandrie monogynie, qui présente pour caractère un calice à quatre ou cinq dents; une corolle de quatre ou cinq pétales; un tube cylindrique, tronqué, supportant les étamines; huit ou dix étamines insérées sur le tube, et sessiles; un ovaire supérieur profondément strié, surmonté d'un style à stigmate en tête.

Le fruit est une capsule à quatre loges, le plus souvent monospermes.

Ce genre est figuré pl. 302 des *Illustrations* de Lamarck, et fait un des objets de la *septième Dissertation* de Cavanilles, sur les plantes monadelphiques. Il renferme des arbustes à feuilles alternes ou opposées, et à fleurs axillaires. On en connoît quatre espèces, toutes venant de l'Ile-de-France, où elles sont connues sous le nom de *bois de quivi*. La plus remarquable de ces espèces est la QUIVISIE HÉTÉROPHYLLE, qui a les feuilles alternes, ovales, entières ou dentées, ou sinuées, ou presque pinnées. Les pédoncules axillaires, uniflores, et le fruit glabre. On ne trouve pas deux branches qui ait des feuilles semblables. (B.)

QUOAITA. *Voyez* COAITA. (S.)

QUOASSE. *Voyez* COASE. (DESM.)

QUOATA. *Voyez* COAITA. (S.)

QUOCOLOS. Quelques auteurs donnent ce nom, et celui de *pierre-à-verre*, à une lave vitreuse d'une couleur verdâtre qu'on trouve en Toscane et qu'on emploie dans quelques verreries à bouteilles et autres verres communs. Nous avons en France des laves qui pourroient être employées utilement au même usage, ainsi que l'ont prouvé les expériences faites par Chaptal, dans les verreries d'Erepian et d'Alais. La lave dure de ces cantons mêlée avec parties égales de cendres et de soude, a donné un verre excellent, de couleur verte. Les bouteilles qu'on en a faites, étoient de moitié plus légères et en même temps plus fortes que les bouteilles ordinaires. *Chim.* t. III, p. 262. (PAT.)

QUOGELO, QUOGGELO ou KQUOGGELO. Les auteurs rapportent ces noms africains au PANGOLIN. *Voyez* ce mot. (DESM.)

QUOIAS-MORROU. On trouve, dans la *Description de l'Afrique*, par Dapper, et dans plusieurs autres voyageurs, l'histoire d'une grande espèce de *singe*, sous cette dénomination. C'est le même que le *barris*, ou le *jocko*, le *chimpanzée*, (*simia satyrus* Linn.) grand *quadrumane* du genre des *orangs-outangs*, à l'article desquels nous le décrivons. Sa taille s'élève jusqu'à cinq pieds, et il se tient quelquefois droit, se servant de ses mains comme l'homme, marchant avec un bâton, et le maniant avec adresse pour sa défense. Les Portugais établis sur la côte d'Afrique, le nomment *el selvago*, le sauvage, car on le prend quelquefois pour un homme des bois; il est noir et velu, vit dans les bois, monte sur les arbres, se fait, dit-on, des huttes, des ajoupas de feuillage. On prétend qu'il aime les femmes et enlève des négresses. Il a de longs bras, et quoique d'un naturel assez tranquille, il sait se défendre avec vigueur, des dents, des ongles, des mains; il lance aussi des pierres avec adresse. (V.)

QUOIMEAU. *Voyez* QOIMEAU. (S.)

QUOIMIOS, nom d'une race de *fraisiers*. Voyez au mot FRAISIER. (B.)

QUOJAS-MORAS. *Voyez* QUOIAS-MORROU. (S.)

QUOJAS MORROU. *Voyez* QUOIAS-MORROU et ORANG-OUTANG. (DESM.)

QUOUJAVAURAU ou QUOJAVANRAN. « C'est, dit l'auteur du *Dictionnaire des Chasses* de *l'Encyclopédie*, une espèce de *singe* d'Afrique. Il a cinq pieds de hauteur. Sa figure est hideuse; il a la tête, le corps et les bras d'une grosseur extraordinaire; il marche souvent droit sur ses pieds. Il est fort et méchant dans l'état sauvage; mais on peut le civiliser

en quelque sorte ; alors il se rend utile à l'homme en portant d'un lieu à un autre des fardeaux très-pesans. On lui apprend aussi à puiser de l'eau, à piler du millet dans un mortier, et à rendre d'autres services. On voit que ce nom de *quojavorau* diffère peu de celui de *quoias-morrou*, sous lequel Dapper et Barbot ont parlé du *jocko*. Voyez ORANG-OUTANG.

(DESM.)

QUOUIYA, espèce nouvelle de quadrupède décrite par d'Azara, et qui appartient à l'ordre des RONGEURS, famille des CABIAIS, genre AGOUTI. (*Voyez* ces mots.)

Ce quadrupède a trente-cinq pouces de longueur, neuf pouces et demi de hauteur aux pieds de devant, et un pied au train de derrière ; sa queue a seize pouces de longueur.

Le *quouiya* a la tête assez grosse, quoiqu'elle ne le soit pas autant à proportion que celle du *cabiai* ; son front est plane ; sa bouche est munie antérieurement et à chaque mâchoire, de deux incisives très-fortes, d'un jaune orangé ; son museau n'est ni pointu, ni fendu, son extrémité est velue, et les narines sont elliptiques ; ses moustaches sont longues de trois pouces, blanches à leur base, obscures à l'extrémité ; l'iris est d'une nuance cannelle ; l'oreille est haute de quatorze lignes, arrondie à son extrémité, noire, presque pelée, et de la même figure que celle du *cabiai*. Le corps est à-peu-près cylindrique. Les jambes sont très-courtes. Il y a cinq doigts séparés à chaque pied, et armés d'ongles robustes.

Le contour de la bouche, et l'extrémité du museau sont blancs. Tout le poil est très-serré, couché et mélangé. Le plus long qui a près de trois pouces sur le dos est obscur ; et le plus court est obscur aussi, avec des pointes rougeâtres. Les deux poils diffèrent peu l'un de l'autre en longueur, et en considérant leur ensemble, l'animal offre une couleur brunâtre depuis la pointe du museau jusqu'à la queue ; mais sur les côtés de la tête et du corps, le rouge se montre beaucoup et encore plus dans le voisinage de l'oreille où il est cannelle. Les parties inférieures sont un peu plus claires et ont un poil plus court. En arrachant ces poils, on en trouve d'autres au-dessous : ces derniers qui sont plombés, sont si serrés et si doux, que peu de poils les surpassent quant à ces deux qualités, et ils pourroient servir pour de très-bonnes fourrures.

La queue est grosse et ronde ; elle paroît enflée ; elle est écailleuse, et a si peu de poils, qu'on peut dire qu'elle est pelée comparativement au corps.

Les testicules et le scrotum ne paroissent point. Le membre est excessivement petit, et a la courbure de celui du *paca*, de l'*agouti* et de l'*apéréa*. D'Azara n'a remarqué aucune diffé-

rence quant à la grosseur du corps, aux proportions de ses diverses parties, et à la couleur du poil entre les mâles et les femelles ; il a remarqué que ces dernières avoient la vulve ronde, et l'épaisseur du poil l'a empêché de compter les mamelles. C'est à tort que cet auteur regarde la *petite loutre d'eau douce* de Buffon, comme étant un jeune *quouiya ;* car il est actuellement bien reconnu que ce quadrupède appartient au genre des SARIGUES. *Voyez* SARIGUE YAPOCH.

Le *quouiya* abonde, dit d'Azara, dans la province de Buénos-Ayres et dans celle du Tucuman ; mais au Paraguai, il est très-rare. Les Espagnols de ces pays l'appellent mal-à-propos *loutre ;* car il appartient à un genre bien différent. Le nom de *quouiya* est celui qu'on donne à cet animal, à Buénos-Ayres et à Santa-Fé de la Vera-Cruz. Ce quadrupède mange les mêmes choses que le *cabiai*, auquel il ressemble par la bouche, les dents, la tête et les oreilles. Il habite comme lui, les bords des eaux, et quelquefois il s'éloigne beaucoup pour chercher d'autres rivières ; il nage avec la même facilité que le *cabiai*, sans rester sous l'eau plus long-temps que ne dure sa respiration, et il ne mange point de poisson. Mais ces deux animaux diffèrent entr'eux, non-seulement parce que le *quouiya* a une queue, mais encore parce qu'il est plus lourd, et a des jambes si courtes que son ventre touche à terre. Il fouille des terriers dans les bords des rivières avec ses ongles qui sont vigoureux, et il s'y réfugie et y habite. On assure, dit d'Azara, que les portées de la femelle du *quouiya* sont de quatre à sept individus qui suivent la mère étant encore tout petits ; et quelquefois on en a élevé dans les maisons où ils mangeoient de tout, et s'apprivoisoient avec facilité.

Dans la province de Buénos-Ayres, où cet animal est très-commun, quelques personnes en achètent les peaux à raison de 2 reaux (10 sols de notre monnoie). L'on commence à y faire des chapeaux avec son poil obscur.

Le nom de *quouiya* a été donné par Marcgrave à la *loutre du Brésil*, quoiqu'il soit bien reconnu qu'il appartient seulement au quadrupède qui fait l'objet de cet article. (DESM.)

QURIZAO. *Voyez* QUIRIZAO. (S.)

QUYO. *Voyez* QUIO. (S.)

R

RAA, RAA-DYR, RAA-BUK, noms du *chevreuil* en Danemarck et en Norwège. (Desm.)

RABAILLET, dénomination vulgaire de la Cresserelle en Champagne. *Voy.* ce mot. (S.)

RABÉKÉS. Le voyageur Roberts (*Hist. générale des Voyages*, tome 2, page 37.) rapporte qu'à l'île de May, en Afrique, il y a des *hérons gris* que les naturels nomment *rabékés*. Cette espèce est la même que le *héron commun*. (S.)

RABBET, CONY. Le *lapin* et la *lapine* en anglais.

RABBIT. *Voyez* Rabbet. (Desm.)

RABETTE. C'est une altération du mot *navette*. Voyez au mot Chou. (B.)

RABIOULE, nom qu'on donne, dans certaines parties de la France, à la *rave ronde*. Voyez au mot Chou. (B.)

RABIROLLE, nom de l'Hirondelle de fenêtre, en Provence. *Voyez* ce mot. (Vieill.)

RABOLANE, le *lagopède* dans le pays des Grisons. (S.)

RABOTEUSE, nom spécifique d'une *tortue*. Voyez au mot Tortue. (B.)

RABOTEUX, nom spécifique d'un poisson du genre Cotte. *Voyez* ce mot. (B.)

RABOUILLÈRE; c'est ainsi que l'on nomme, en terme de chasse, le terrier que la *lapine* creuse à l'écart pour déposer ses petits. *Voyez* au mot Lapin. (S.)

RACANETTE, dénomination que les chasseurs donnent aux Sarcelles. *Voyez* ce mot. (S.)

RACARIER, *Racaria*, arbrisseau épineux, sans branches, à feuilles alternes, ailées, sans impaire, à folioles opposées, ovales-oblongues, terminées en pointes et portées sur des pétioles courts renflés à leur base, dont on ne connoît pas les fleurs.

Ses fruits sont de la grosseur et de la forme d'un gland, disposés en grappes au sommet du tronc, et contenant sous une écorce jaune une pulpe acide, dans laquelle on trouve trois osselets oblongs, qui se touchent par un angle, sont convexes à l'extérieur, et contiennent chacun une amande qui a le goût des pois verts.

Le *racarier* se trouve dans les forêts de la Guiane, et est figuré pl. 582 des *Plantes* de ce pays, par Aublet. (B.)

RACCOON. Presque tous les auteurs anglais donnent ce nom au *raton ordinaire*. (Desm.)

RACE. Ce mot désigne une variété particulière dans une espèce d'animaux, variété qui se maintient par la génération, parce que les causes qui la déterminent sont toujours subsistantes. Ainsi le *cheval* ne forme qu'une espèce unique, mais il y a des *races*, c'est-à-dire des variétés permanentes de *chevaux*, tels sont les *chevaux barbes*, ceux d'Angleterre, ceux des Pays-Bas, ceux de la Normandie, ceux des Tartares, ceux d'Andalousie. Les *races* des *chiens* sont singulièrement multipliées, de même que celles des *brebis*, celles des *poules*, &c. La domesticité crée des *races* que l'état sauvage ramène au type naturel de l'espèce. *Voy.* les mots Espèce, Génération, &c. où ces objets sont détaillés. (V.)

RACHA. C'est, selon Gesner, le nom hébreu de la *huppe*. (S.)

RACHAM. En hébreu, c'est l'*orfraie*, et en arabe, le *vautour*. (S.)

RACHAMAH. Les Egyptiens et les Maures appellent ainsi le *vautour d'Egypte*; ce nom a beaucoup exercé les savans en étymologies, qui en ont fait l'application peu heureuse au *pélican*, au *cygne*, à la *cigogne*. Voyez l'article des Vautours. (S.)

RACHLEHANE des Suédois, et par corruption Racklan, sorte de petit Tétras. *Voy.* ce mot. (S.)

RACINE. On appelle *racine* la partie la plus inférieure de la plante, constamment et irrésistiblement dirigée vers le centre de la terre : cette règle ne souffre d'exception que pour les plantes parasites, telles que le *gui*, l'*hypociste*, la *cuscute* et les *lichens*, dont les *racines* pénètrent et croissent dans le tissu des autres plantes dans toutes les directions.

Les *racines* ne sont pas des organes communs à toutes les plantes. Les *conferves*, les *bissus*, les *truffes*, en sont dépourvues. Les *tremelles* n'en laissent point appercevoir. Je les ai cherchées en vain sur ces plantes gélatineuses vivantes, où quelques naturalistes annoncent les avoir observées. Cependant je ne puis affirmer leur absence d'après ce que mon frère *Henry* Tollard et moi, nous avons vu sur la *tremelle nostoc* desséchée et conservée depuis deux ans dans nos herbiers. Cette matière végétale animalisée, mise dans l'eau, reprit son volume et sa forme première, et nous fournit ainsi l'occasion de l'observer comme si elle eût encore été sur la terre humide, où elle se développe après la pluie. Nous apperçûmes un prolongement qui se divisoit en deux parties que nous supposâmes être des racines, mais ces prolongemens qu'on

voyoit à la faveur de la diaphanéité de l'eau, disparoissoient à l'œil nu dès que le *nostoc* étoit hors du fluide.

Les *lichens* qui végètent sur les pierres n'ont pas de *racines* proprement dites. Ce sont des suçoirs faits en entonnoir, dont les lèvres s'appliquent aux substances végétales ou minérales pour en aspirer un suc nourricier en même temps qu'elles le soutirent encore de l'atmosphère pour le digérer et le modifier dans des viscères invisibles pour nos sens grossiers, mais que l'analogie et l'imagination conçoivent. Ce fluide nourricier, préparé dans les entrailles de ces plantes cryptogames, les transforme en *humus* ou terre végétale, et telle est, pour le dire en passant, l'origine première du terreau qui se forme sur les pierres et qui s'annonce à nos yeux par une couleur grise sur les rochers et sur les vieux édifices.

Il est des plantes dont les *racines* nagent sur l'eau sans adhérer à la terre; d'autres poussent des *racines* en terre en même temps qu'elles en jettent dans l'air, telles que les *sempervivum* et les *cotylédons;* enfin, on voit des plantes qui flottent sur les eaux de la mer, dans lesquelles on n'apperçoit aucunes *racines* ni suçoirs analogues à ceux des plantes parasites, mais seulement des pores disséminés dans toute leur surface, qu'on considère comme les bouches absorbantes d'un fluide qu'elles digèrent dans un parenchyme toujours plus dilaté que dans les plantes terrestres. J'ai observé ces faits sur une foule de plantes que je me suis procurées par des plongeurs dans des herborisations maritimes. Quant aux plantes marines fixées aux rochers, leurs *racines* sont extrêmement fibreuses, dures et ligneuses, et cette disposition étoit nécessaire pour qu'elles résistassent aux mouvemens répétés des eaux de la mer, et leur compacité, ainsi que leur volume, indiquent qu'elles servent moins à la nutrition des tiges qu'elles ne leur servent de point d'appui. Il est vraisemblable que l'observation déjà faite que les plantes maritimes dépourvues de *racines* n'ont pas de vaisseaux longitudinaux, mais seulement des vésicules transversales, peut s'appliquer aussi à celles qui ont des *racines* et qui habitent la mer, car les *racines* de celles-ci sont totalement ligneuses, et, autant que j'ai pu le voir à la loupe et à l'œil nu, leurs tiges ne renferment aucun appareil de vaisseaux longitudinaux conducteurs d'un fluide quelconque. Tout se confond dans un appareil celluleux. Au reste, c'est dans la *racine*, comme dans les autres parties végétales, une question difficile à résoudre que celle de l'existence et de la forme des vaisseaux. *Voyez* ce que j'ai dit à cette occasion au mot Arbre.

La *racine* est l'organe le plus durable de la plante; les feuilles et les tiges tombent et se renouvellent selon les saisons; elles périssent totalement ou suspendent leur activité vitale, mais le principe de vie qui les animoit refoulant dans les *racines*, y détermine dans l'hiver un accroissement non interrompu, parce qu'elles trouvent dans le sein de la terre une chaleur supérieure à celle de l'atmosphère, suffisante pour y entretenir le mouvement organique. Ainsi les *racines* croissant en hiver, solidifient pendant cette saison leur texture pour mieux se cramponner au sol et résister aux attaques des animaux qui vivent sous terre : il se déduit naturellement de ce fait, que toutes les plantations doivent se faire de préférence en automne qu'au printemps, parce que les végétaux emploient cette saison à former un chevelu qui les fixe et les habitue au sol.

Le collet des *racines* des plantes vivaces et herbacées doit être considéré comme un centre d'évolutions successives duquel se déroulent et s'élèvent chaque printemps des végétaux, que les rayons solaires attirent vers les régions célestes; mais il est remarquable que cette évolution soit limitée, et qu'après un certain nombre d'expansions végétales du même centre, celui-ci périsse et que des bourgeons naissent de ses parties latérales pour remplir des fonctions attribuées aux *racines* mères. Le collet des *racines* est donc un centre de vitalité, un point plus déterminé de générations, et doit être considéré comme l'un des moyens les plus actifs de la vie végétale. Dans la *tulipe*, la tige ne s'élevant jamais plusieurs années de suite du même centre, et naissant chaque année du même côté d'un nouveau bulbe, a fait dire que cette plante jouissoit en quelque sorte de la faculté de changer de place spontanément, parce qu'en effet croissant toujours du même côté, elle semble abandonner le sol où elle étoit d'abord; mais ce n'est pas elle qui l'abandonne, puisqu'elle périt tous les ans après avoir donné naissance à un bulbe.

Les *racines* annuelles des plantes des pays chauds deviennent bisannuelles quand ces plantes sont transportées dans les pays froids où le cours de la végétation n'est que de six à sept mois au lieu d'une année, telles sont celles du *tropeolum majus* et du *ricinus communis*.

Les *racines* affectent diverses formes qui ont été rapportées à trois principales, et qui comprennent de nombreuses sous-divisions établies par les botanistes pour procéder avec plus de sûreté dans la description des plantes : elles sont *fibreuses*, *tubéreuses* et *bulbeuses*. Les *fibreuses* naissent sur différens points d'un collet plus ou moins alongé, selon les espèces de

plantes, se répandent et se ramifient en tous sens en filamens très-déliés et très-multipliés, sans affecter dans aucunes de leurs parties la moindre inégalité ni la moindre dilatation ou renflement dans leur tissu. Les *racines tubéreuses*, au contraire, sont distendues et très-volumineuses dans quelques points et quelquefois dans toute leur continuité, telles sont celles du *navet* cultivé et de la *pomme-de-terre*, et en général toutes les *racines* féculentes et alimentaires. Les *racines bulbeuses* ont peu d'analogie avec les précédentes, elles ne naissent pas de divers points d'une *racine* principale, et ne se renflent jamais dans leur continuité. C'est une expression impropre dont on se sert pour distinguer les bulbes des *liliacées*, car ce n'est pas sur la *racine* que réside le bulbe, mais à la partie inférieure de la tige, et où commence la partie supérieure du collet des véritables *racines*, lesquelles partent toutes d'un même point, et sont fibreuses ou plus ou moins charnues. Les squammes de l'oignon et de toute autre plante cépacée sont des feuilles souterraines et non des *racines*.

Si on enlève avec soin chaque feuille qui enveloppe la tige d'un oignon ou d'un ail, on les observe se continuer et aller aboutir aux extrémités supérieures des squammes qui composent ce bulbe. Ainsi tout ce qu'on connoît en botanique sous les noms de *bulbe écailleux du lis*, de *bulbe solide des tulipes*, de *tuniques* des *cépacées*, sont des feuilles qui vivent sous la terre. Les véritables *racines* de ces plantes sont fibreuses et naissent de la partie inférieure de la tige pour s'enfoncer dans la terre, tandis que les tuniques et les squammes des bulbes tendent constamment à s'élever hors de terre, comme si elles étoient sans cesse attirées dans l'atmosphère par leurs prolongemens amplexicaules qui embrassent et engaînent la tige dont la partie inférieure est invaginée dans le bulbe que la réunion de ces feuilles souterraines compose.

On ne connoît pas la cause de la coloration des *racines*. La terre ne paroît pas y concourir, et la lumière ne les touchant pas, ne peut y contribuer. Leurs tégumens sont plus épais que ceux des tiges, et les pores qui s'ouvrent à leur surface sont plus multipliés que dans les autres parties des végétaux, sur-tout dans les plantes herbacées.

La substance ligneuse est en général moins abondante dans les *racines* que dans les tiges ainsi que la moelle; mais il est à remarquer que dans les *racines*, le tissu ligneux est plus serré dans les parties voisines de l'écorce que vers la moelle, tandis qu'on observe une disposition contraire dans les tiges. Cette observation fait voir que les utricules sont placés au centre des *racines*, et qu'ils sont plus à l'extérieur dans les parties de

la plante hors de terre, afin de recevoir le stimulus de la lumière qui favorise la chylification dans les surfaces végétales exposées aux rayons lumineux, disposition inutile dans les *racines*, puisqu'elles ne sont pas en contact avec la lumière, et que destinées, d'ailleurs, à aspirer les sucs de la terre, il étoit nécessaire qu'elles eussent un tissu réticulaire plus lâche à leur centre, dont les utricules plus dilatés doivent être considérés comme les réservoirs de la sève, qui s'élève dans les tiges par les fibres ligneuses.

La longueur et le nombre des *racines* sont toujours en raison inverse du nombre des feuilles et de leurs surfaces, parce que c'est par ces deux organes que la nutrition s'opère; ainsi les plantes grasses, comme les *cactus*, qui absorbent abondamment les fluides humides de l'air, ont très-peu de racines. Daubenton a observé pendant cinquante ans un *cactus* tétragone dans le même pot et dont l'accroissement se faisoit toujours. Les arbres qui ne perdent jamais leurs feuilles ont de très-foibles *racines*, parce que celles-ci leur sont presqu'inutiles pour opérer la nutrition.

Les plantes alpines et celles qui luttent contre l'instabilité des sables mobiles des bords de la mer ont des *racines* très-volumineuses et très-longues. Les *elimus*, les *ononis*, certains *carex*, les *medicago*, ont des *racines* très-longues qui leur procurent une grande force végétative dans les terres calcaires.

Les *racines* répugnent à certaines couches de terre qu'elles fuient, et vont chercher quelquefois loin de là un sol qui leur plaît davantage, plus riche en humus végétal, après avoir traversé des roches et des murailles, et dans ces circonstances leurs tiges végètent très-peu.

Dans les plantes monocotylédones, les *racines* ont une structure analogue à celle de leur tige, c'est-à-dire qu'elles n'ont pas de canal médullaire au centre comme dans les dicotylédones dont nous avons parlé. La moëlle est disséminée dans toutes les parties de la tige et de la *racine*, sans habiter un canal d'où partent des prolongemens médullaires, ce canal et ce prolongement n'existant pas en elles.

Dans ces deux séries de plantes, les *racines* décroissent insensiblement de volume depuis le collet jusqu'aux radicules, quoique la forme de leurs tiges diffère. Nous avons déjà parlé des *racines* des plantes parasites qui sont des suçoirs dont les lèvres sont armées de radicules qui s'insinuent dans le liber des autres plantes pour en aspirer les sucs, et se glisser entre les réseaux superposés corticaux et ligneux des végétaux dont elles aspirent et s'approprient la substance alimentaire.

Les moyens de reproduction sont plus multipliés dans les racines que dans les autres parties végétales. Une racine coupée par fragmens, et ceux-ci mis en terre, produisent de nouvelles plantes plus facilement que si la même expérience étoit faite sur des tiges. On sait que c'est ainsi qu'on multiplie les *pommes-de-terre*. Une *racine de chiendent* coupée en autant de pièces que de nœuds, fait autant de nouvelles plantes. D'autres *racines*, sans être stolonifères, se reproduisent par tous les points. L'*aralia spinosa*, le *guilandina dioïca*, l'*aylanthus glandulosus*, &c. naissent de tous les fragmens de *racines* qu'on en sépare. Cette propriété est plus marquée dans certains végétaux que dans d'autres, et quand elle se trouve dans les arbres forestiers, elle mérite d'être calculée pour beaucoup : coupez un *acacia - robinier* près de terre, et vous verrez naître de nombreux *acacias* de tous les points de ses *racines*. Cette propriété est si marquée dans le *mûrier à papier* (*morus papirifera*), que de jeunes *mûriers* naissent des *racines*, lors même que la sève s'emploie à nourrir un tronc et des rameaux hors de terre; mais on ne doit point abuser de cette disposition dans les végétaux pour les multiplier sans le secours des graines, car il est reconnu que les plantes longtemps multipliées par boutures ou par *racines* finissent par ne plus donner de graines, et j'ai tenté de démontrer ailleurs que les arbres venus de marcottes, de boutures ou nés sur *racines*, ceux sur-tout qui ne donnoient plus de graines depuis longtemps, avoient la fibre moins serrée, et cependant plus fragile que les autres, et que d'ailleurs ils étoient moins utiles dans les arts. C'est une vérité physiologique reconnue dans tous les corps vivans, que la négation des influences séminales diminue la force de la fibre.

Le phénomène de reproduction par *racines* est déterminé par diverses causes. Les germes reproducteurs sont portés vers les *racines* par une dérivation sollicitée par les sections et les contusions qu'on leur fait éprouver lorsqu'on veut leur faire produire des tiges. Dans cette opération une *synergie* vitale appelle vers les parties blessées toutes les forces séminales qui s'emploient à cicatriser les plaies des plantes, comme on voit dans les animaux une lésion quelconque déterminer le sang à se porter vers les parties malades. Dans l'un et l'autre cas, la somme des forces vitales occupée entièrement dans la partie lésée, a abandonné les organes de la reproduction qui restent nécessairement stériles.

Nous avons dit en parlant de l'écorce (au mot Arbre) que les germes y étoient plus abondamment répandus que dans les autres parties végétales; or l'écorce étant plus épaisse dans

les *racines* que dans les tiges, les moyens de reproduction y sont plus nombreux : cette conséquence se fonde aussi sur la plus grande quantité des pores disséminés à la surface des *racines* et sur leur structure plus molle et plus parenchymateuse.

Les *racines* doivent être considérées comme les organes les plus importans de la nutrition. L'eau et les autres alimens des plantes absorbés par les bouches inhalantes des *racines* sont aspirés et portés dans toutes les parties végétales par un mécanisme encore inconnu, et contribuent ainsi à opérer la nutrition, de concert avec l'humidité que les feuilles absorbent de l'atmosphère.

La nutrition s'opère dans les *racines* en hiver, et elles se perfectionnent dans cette saison ; alors la tige et la fleur se dessinent dans les oignons, dont on juge la beauté des fleurs en en sacrifiant un qu'on coupe pour observer si la fleur sera double : cette pratique est familière aux marchands d'oignons de fleurs, qui s'assurent ainsi si les fleurs sont doubles ou simples. C'est particulièrement avec les *narcisses* qu'on fait cette expérience.

Dans le système des physiologistes des plantes, qui admettent des vaisseaux longs conducteurs des fluides, on dit que la sève montante part des *racines*, d'où elle s'élève par les fibres ligneuses du centre des tiges aux extrémités supérieures de la plante. Nous avons dit ailleurs qu'il n'existoit pas de vaisseaux lymphatiques continus dans les plantes : cette ascension se fait par un autre moyen que j'ai examiné au mot Sève.

Les plaies des *racines* se cicatrisent difficilement. Une *racine* coupée en travers cesse de croître en longueur ; il se développe alors sur les bords de la section des bourgeons qui forment un bourrelet, d'où partent d'autres *racines* qui végètent dans une direction latérale : on produit cet effet toutes les fois que dans le jardinage on coupe le pivot des arbres, ou qu'on coupe les *racines* des arbres fruitiers pour leur faire porter des fleurs et des fruits.

Les maladies des *racines* sont des plaies, des ulcères, des fractures, la pourriture, la gangrène, l'ulcère du safran. (*Voy.* Maladies des Plantes au mot Arbre.) Les *racines* exposées à la lumière verdissent, deviennent plus fibreuses, et jouissent après un certain temps, si elles restent exposées au contact des corps atmosphériques, de toutes les propriétés des tiges.

Si on renverse un arbre de manière que les rameaux soient dans la terre et les *racines* dans l'air, les *racines* et les tiges continuent de vivre et se remplacent dans leurs fonctions.

Quoique les *racines* dans l'état naturel ne soient point exposées aux rayons lumineux, elles fournissent la plupart un principe odorant très-marqué ; celles de l'*anthoxantum odoratum* dégagent un arome très-agréable, et qui a beaucoup d'analogie avec celui de l'acide benzoïque. Cette graminée mériteroit peut-être d'être cultivée sous ce point de vue, pour en retirer le principe aromatique qu'elle renferme abondamment, et qu'on pourroit en extraire pour le fixer dans les liqueurs alkooliques, de la même manière qu'on y fixe l'arome de celles du *sassafras*, du *raifort*, de l'*angélique*. Il est démontré que les *racines* absorbent et corrompent l'air pur, et qu'elles dégagent, ainsi que les fleurs et les fruits, des gaz contraires à la respiration animale.

Indépendamment des usages des *racines*, comme parties essentielles à la nutrition de la plante et pour la fixer au sol, elles servent à nourrir les animaux nombreux qui vivent sous terre. Elles forment la base de la tourbe qui a été autrefois et qui est de nos jours le chauffage de plusieurs peuples : celles de l'*elimus arenarius* sont employées utilement pour fixer les sables mobiles des bords maritimes ; celles de *jonc marin*, de l'*acacia-robinier*, du *genêt*, pénétrant loin dans le sol, sont très-propres à remplir cet objet, et ont déjà servi à fixer des montagnes de sables mobiles, actuellement couvertes de bois, qui y ont été élevés à la faveur de ces arbres et des plantes à *racines* longues et tenaces.

Une culture longue et assidue des plantes à *racines alimentaires* dans un sol riche et fertile, augmente leur volume, et y développe la matière muqueuse sucrée exclusivement nutritive, comme on le voit dans les nombreuses variétés de *racines légumières ;* exemple, les *panais*, les *carottes*, les *betteraves*, &c. qui n'offroient dans leur état naturel qu'un très-léger renflement du collet de leurs *racines*.

Si la terre n'a aucune influence sur la couleur de la peau des *racines*, elle influe beaucoup sur leur saveur par les principes qu'elle renferme ; celles qui ont végété dans un sol trop abondant en matières animales, en conservent les mauvaises odeurs, et celles qui croissent dans un sol humide, sont fades et aqueuses ; mais les *racines* qui croissent dans une terre fournie de matières organiques et animales, dans les proportions nécessaires pour constituer les composés salins et savonneux, susceptibles d'action et de stimulus sur la fibre végétale, parviennent à un développement considérable, et se transforment en masses volumineuses d'une pulpe saccharine et féculente, d'une saveur agréable et d'une qualité nutritive.

Les *racines* aspirent-elles du sein de la terre les substances salines et métalliques, comme les sels de plusieurs espèces, diverses terres, le fer, l'or, &c. qu'on trouve dans les plantes, ou ces substances sont-elles composées dans les viscères végétaux par une force de formation inhérente à leur organisation? *Voyez* le mot VÉGÉTAL. (TOLLARD.)

Racines considérées relativement à leurs propriétés alimentaires.

De quelque manière que les sociétés se soient formées dans les premières époques de la civilisation, il est assez vraisemblable que les hommes ont commencé à se nourrir par les moyens les plus simples. Or, en est-il de plus simple que celui de cueillir un fruit ou d'arracher une *racine* et de s'en alimenter? tous les autres genres de subsistance ont exigé des soins et des préparations dont nos aïeux étoient incapables alors; et si par la suite ils se déterminèrent à préférer les semences, ce ne fut qu'après que l'expérience leur eut appris que ces principaux organes de la reproduction contenoient une plus grande quantité de matière nutritive sous un moindre volume, qu'ils étoient infiniment plus propres à se conserver et à se transporter au loin sans avarie.

Les *racines* en effet, moins nutritives que les semences, mais plus substantielles que les fruits, renferment la plupart des principes qui constituent les autres parties des végétaux; et si elles ont passé dans l'esprit de quelques physiologistes pour fournir la nourriture la plus grossière, ce n'est point que l'aliment s'y trouve plus atténué et moins élaboré que dans les grains, puisque l'amidon et le sucre, les matières odorantes et colorantes qu'on en extrait jouissent des mêmes propriétés, le parenchyme fibreux y domine seulement: c'est ce parenchyme qui rend l'aliment plus ou moins grossier, à raison de la quantité qu'il en contient; car la matière muqueuse plus disséminée, plus fluide dans les *racines* que dans les semences, est très-disposée par la combinaison que la simple cuisson opère, à se rassembler, à se concréter, à passer ensuite dans le cours de la circulation, à se dissoudre, à se mêler avec nos liqueurs, et à prendre bientôt le caractère animal dont elle paroît éloignée dans l'état naturel.

Il n'est donc pas douteux que les *racines* ne soient pourvues de sucs aussi affinés et aussi élaborés que les autres parties des végétaux. Toutes à la vérité n'ont pas en réserve une matière nutritive; les unes, d'abord molles et charnues, deviennent dures et ligneuses en très-peu de temps; les autres n'offrent à l'origine de leur formation que des filets chevelus, que des amas de fibres et non des sucs mucilagineux. Mais nous avons également des semences aussi dures dans leur substance intérieure que dans leur écorce, et que nous tourmenterions inutilement pour en extraire un aliment. Il faut absolument y renoncer.

Quoique la plupart des *racines* ne contiennent pas d'amidon, elles n'en sont pas moins alimentaires. Les *orchis*, dont les Orientaux font un si grand usage pour réparer leurs forces épuisées, n'en fournis-

sent pas plus que les bulbes à squammes; elles ont un mucilage gommeux, insipide, quelquefois sucré, qui ne les rend pas moins propres à la nourriture, sur-tout lorsque ce mucilage ne se trouve pas associé en même temps avec des sucs âcres, amers et vénéneux; car alors il seroit impossible à l'art de les en extraire comme cela se pratique à l'égard de l'amidon, vu qu'il s'y trouve toujours dans un état combiné et dissous. Nous ne pouvons donc employer dans leur entier que les seules *racines* abondantes en sucs et parenchyme doux, qui, à l'aide de la cuisson, forment un comestible salutaire.

Des peuplades entières font encore aujourd'hui consister en partie leurs ressources alimentaires dans les *racines*; les *patates* au Brésil, l'*yucca* chez les Indiens, les *ignames* et le *magnoc* dans nos îles sont préférés au riz et au pain. Combien de pieux solitaires ne subsistoient autrefois parmi nous que de pain et de *racines* sans abréger leur carrière! Mais indépendamment des végétaux que l'homme peut facilement se procurer au moyen du plus léger travail, la nature, toujours libérale envers lui, a répandu dans les lieux les plus ingrats et les plus déserts, une foule de plantes qui, quoique méprisables en apparence, ne recèlent pas moins dans leurs *racines* une nourriture à laquelle le besoin l'a souvent forcé d'avoir recours. Le *zerumbeth*, le *souchet*, le *curcuma*, sont quelquefois des supplémens pour les Indiens; plusieurs peuples du Nord en cherchent dans les *racines* des différentes *bistortes*; les Kamtchadales se nourrissent de *chamenerion*; les Lapons, du *genouillet*, des *chicoracées*; les Tartares russes, de *pimprenelle*, de *saxifrages*: enfin Gonsalva d'Oviedo, qui a vécu long-temps dans les Indes orientales, prétend que les habitans de plusieurs provinces de ces vastes contrées, ne cultivent jamais la terre, qu'ils ne subsistoient que de *racines*, qu'ils avoient une population nombreuse, et parvenoient à la plus grande vieillesse. Peut-être aussi qu'une nourriture consistante, solide et agreste contribue pour quelque chose à la vigueur et au caractère sauvage de ceux qui s'en alimentent.

Au moment où César se disposoit à livrer le premier combat à Pompée, il n'étoit guère approvisionné de vivres, ses troupes ne tardèrent point d'en manquer, et furent contraintes de chercher leur subsistance dans les *racines*, qu'ils apprêtoient avec du lait: quelquefois les patrouilles jetèrent de ces *racines* dans la tranchée, en criant que tant que la terre produiroit de pareils alimens, elles ne cesseroient de tenir Pompée bloqué. Ce général eut grand soin qu'une pareille menace fût ignorée de son camp, dans la crainte que ses soldats ne conçussent de l'effroi pour les ennemis qu'ils avoient à combattre.

Les *racines* ont joui de temps immémorial de la plus grande célébrité, depuis sur-tout que la culture et l'industrie sont parvenues à les bonifier et à multiplier leurs variétés. Démocrite, qui a écrit il y a environ deux mille ans, Columelle, Varron et Caton, tous ces patriarches de l'agriculture, leur attribuoient des propriétés merveilleuses: ils pensoient qu'un jardin potager étoit ce qui rapportoit le plus dans une ferme, et que le produit suffisoit au-delà pour les besoins du colon. On ne sauroit même douter que l'usage de ces

racines ne fût étendu jusqu'aux bestiaux, puisque dans la distribution de la métairie ils indiquent les mangeoires pour la nourriture des bœufs pendant l'hiver, et le râtelier pendant l'été.

Après les grains, les *racines* charnues, farineuses ou muqueuses méritent d'être placées au nombre des substances végétales les plus chargées de parties nourricières; elles renferment toutes les principes qui constituent le corps alimentaire; la plupart portent leur assaisonnement avec elles, et n'ont besoin que de la simple cuisson dans l'eau ou sous les cendres, pour devenir un comestible salutaire; enfin réunies plusieurs ensemble, elles forment des potages que le suc de nos viandes peut à peine imiter. Quelles plantes remplissent mieux ces conditions que les différentes variétés de *chou-rave* et de *chou-navets*, de *betteraves*, de *carottes*, de *navets*, de *panais*, de *pommes-de-terre* et de *topinambours* ? nous allons les considérer sous le double rapport de la nourriture qu'ils peuvent procurer aux hommes et aux animaux.

Des Racines potagères pour la nourriture de l'homme.

Ouvrons les meilleurs traités d'économie rurale et domestique, et nous verrons les *racines potagères* servir une grande partie de l'année de fondement à la subsistance de plusieurs cantons. Parcourons ensuite la Flandre, la Lorraine et l'Alsace, et nous serons convaincus que ce nombre considérable de domestiques, cette quantité d'animaux de toute espèce que renferme chaque métairie, ont pour base l'usage des *racines potagères*. Elles favorisent la multiplication des bestiaux, le nettoiement des mauvaises herbes et l'abondance des engrais. Dans ces cantons les hommes sont vigoureux, bien nourris, bien vêtus; ils ne doivent rien à leurs propriétaires et aux percepteurs.

Mais si une longue expérience a prouvé qu'il n'y a pas de terreins, de climats et d'aspects où l'on ne puisse faire prospérer les *racines potagères*, qui pourroit donc nous empêcher d'en recueillir les avantages? Les unes aiment les fonds bas et humides, les autres se plaisent dans les terres qui vont en pente, et sont d'une qualité légère; mais en général c'est dans les terreins chargés de sable et de gravier qu'elles réussissent le mieux; et quelle que soit leur aridité, ils peuvent y être appropriés sans nuire à la culture des grains, toujours plus abondans quand ils leur succèdent. La plaine de Saint-Denis, comparable autrefois à la plaine des Sablons, n'offre-t-elle pas aujourd'hui le tableau le plus intéressant du plus riche potager ?

Cette vérité est si bien connue des Irlandais, que, pour améliorer leurs fonds et y faire ensuite de riches moissons, beaucoup de fermiers sont dans l'usage de louer, pour une somme modique, leurs terres légères entre deux récoltes de grains, à des cultivateurs qui les couvrent de plantes potagères dont le succès est assez constant, parce que ces plantes, à l'exception des *pommes-de-terre*, sont toujours arrachées avant la floraison, c'est-à-dire avant le moment où le végétal occupé de former les principes de la génération future, exige le plus du sol. D'ailleurs les *racines*, par leur forme, laissent intacte toute la substance de la terre qui avoisine la surface, et le blé vient

plus beau sur un champ qui vient de produire des *turneps* et des *carottes*, que celui qui aura rapporté d'autres grains.

Il existe dans un des faubourgs de Saint-Omer des tissus de *racines* mêlés de terre grasse, détachés les uns des autres, mobiles et errans, qui ne s'enfoncent jamais. Quoique les hommes s'y promènent et que les bestiaux y paissent, il s'y est formé depuis quelques années des attérissemens qu'on a défrichés et qu'on loue jusqu'à cent francs l'arpent. Les habitans de ce faubourg, distingués des autres citoyens de la ville par leurs mœurs, par leur langage et par leurs vêtemens, sont au nombre de trois mille environ, et semblent composer une espèce de république particulière, dans laquelle on retrouve les traces de la simplicité et de la bonne-foi du premier âge. Ils ont converti ces terres marécageuses en jardins potagers isolés, et représentant autant de petites îles d'où l'on ne sauroit sortir qu'à l'aide d'une chaloupe : cultivant exclusivement des plantes potagères, ils en transportent sur des barques aux marchés de Saint-Omer, d'Aire, de Dunkerque et même jusqu'à Lille. Il en résulte pour le pays, la salubrité de l'air et un commerce considérable. Par-tout où la culture peut s'établir, les lieux aquatiques deviennent sains; et où les bras trouvent un salaire avantageux, ils s'y multiplient. Combien de terreins vagues et marécageux qui répandent au loin l'infection et la mort, rappelleroient la santé et la vie par la végétation vigoureuse de ces plantes! Si elles ne sont pour les riches citadins qu'un accessoire à la nourriture, un mets de plus sur leurs tables, de quelle utilité ne seroient-elles pas dans les campagnes, où souvent il n'y a qu'un peu de lard ou de beurre pour faire la soupe? elles deviendroient la bonne chère de leurs habitans.

Les *racines potagères*, dira-t-on, sont généralement cultivées en France; il n'y a pas de jardin où l'on n'en apperçoive quelques carrés; les hommes en vivent certains jours de l'année, et en font manger les rebuts à leurs bestiaux. Mais ce n'est pas ainsi qu'il faut les considérer; et tant que leur culture en grand qui depuis long-temps fait une des branches de la richesse rurale de l'Allemagne et de l'Angleterre, se trouvera reléguée dans deux ou trois de nos provinces, les *racines* ne pourront jamais former la base de la subsistance journalière du ménage et de la basse-cour. N'est-il pas ridicule que les cantons ruraux les plus éloignés des cités n'en récoltent pas de quoi fourrir à leur propre consommation, et que, forcés souvent d'aller s'en approvisionner à la ville, ils rapportent au village, en échange des grains qu'ils ont vendus au marché, une denrée toujours trop chère et trop rare, pour profiter de tous ses avantages, lorsqu'il leur seroit si facile de consacrer toujours, dans les environs de l'habitation, quelques arpens à cette culture, dont le produit ne sauroit être apporté de loin sans des embarras et des frais qui nécessairement en rehaussent le prix et en circonscrivent l'emploi?

Cette indifférence pour une ressource peu coûteuse, et en même temps pour la possibilité de retirer d'une petite étendue de terrein une quantité énorme de nourriture, influe nécessairement sur nos marchés; les habitans des campagnes, où les *racines potagères* sont pour ainsi dire ignorées, consomment beaucoup de grains, négligent

de faire des élèves, et ont par conséquent peu de bestiaux, ce qui diminue les seuls moyens qu'ils aient d'avoir de l'argent, et de satisfaire à tous leurs besoins; tandis que quelques arpens consacrés chaque année aux *racines potagères*, les mettroient en état de subveuir au paiement de leurs charges, aux avances que demandent les améliorations, et de procurer à tout ce qui les environne une nourriture saine et abondante.

Racines potagères pour la nourriture des bestiaux.

La multiplication des subsistances pour le bétail a été de tous les temps regardée comme un des meilleurs principes d'agriculture, c'étoit la maxime des anciens.

Si les *racines potagères* succédoient constamment aux grains dans l'année de jachère, elles deviendroient, comme tant de faits l'attestent, étant mêlées en certaines pruportions au fourrage ordinaire, un moyen de prolonger par l'abundance de leurs sucs, les effets du *vert* toute l'année, et de conserver les animaux dans cet état de vigueur et d'embonpoint, si nécessaire pour le renouvellement des espèces, l'hiver seroit alors infiniment moins long pour les bestiaux, qui, fatigués du régime sec, soupirent après le retour du printemps. Le cultivateur de son côté seroit assuré dans tous les temps de partager avec les compagnons de ses travaux, l'aliment qui leur est destiné, de mettre chaque année le sol en valeur sans l'appauvrir, de recueillir enfin de belles moissons, après l'une ou l'autre de ces *racines potagères*.

Les habitans des campagnes, instruits par la leçon du malheur, qu'il ne falloit pas compter trop exclusivement sur la récolte des foins et des avoines, ont recours aux prairies artificielles, dont les produits sont assez généralement plus certains; mais combien de fois cette ressource ne leur échappe-t-elle pas encore? désespérés de voir leur bétail privé d'une nourriture suffisante pendant l'été, et d'être exposé par conséquent à s'en défaire aux approches de l'automne, ils seroient consolés par la douce espérance de le mieux nourrir l'hiver, et ils trouveroient du bénéfice dans la vente des productions qui en résulteroient.

On se rappellera que l'extrême sécheresse de 1785, qui n'épargna aucune de nos provinces, fut beaucoup moins fâcheuse pour les cantons qui sont dans l'heureuse habitude de cultiver en grand les *racines potagères*. La grêle désastreuse du 13 juillet 1788, qui a changé le tableau de la plus riche moisson en un spectacle de la plus affreuse calamité, n'auroit pas enlevé toutes les ressources aux cantons qui l'ont essuyée, s'ils eussent couvert quelques arpens de ces plantes: nous n'avons sauvé, m'ont écrit à cette époque critique plusieurs petits cultivateurs désolés, que le pruduit des *pommes-de-terre* que vous nous aviez données à planter.

Les propriétaires éclairés qui font consister aujourd'hui une partie de leur revenu dans les troupeaux, ont essayé depuis peu de donner des *racines* à leurs moutons pendant l'hiver; les avantages qu'ils en ont déjà obtenus ne leur permettent plus d'abandonner cet usage, qu'ils ont étendu aux bestiaux qu'on engraisse à l'étable:

combien de cultivateurs gagneroient à l'adoption d'une pareille pratique, s'ils vouloient faire taire leurs préjugés et imiter ceux qui leur prêchent d'exemple! l'économie qui résulteroit de l'usage des *racines* administrées à l'étable ou à la bergerie pendant les derniers mois consacrés à l'engrais, est incalculable.

Il seroit superflu de faire remarquer ici que la substitution des *racines* aux grains, ne doit rien changer au régime des animaux, et qu'il ne faut pas moins continuer de leur donner le fourrage dont on peut disposer. Mais il convient d'ajouter qu'un arpent de *racines* représente cinq arpens en grains, d'où il est naturel de conclure que le champ seroit en état de nourrir trois fois plus de bestiaux.

Tout le monde sait qu'il n'y a pas d'anuée, où, pendant l'hiver, il n'arrive quelques révolutions subites sur le prix de la viande, occasionnées par une foule de circonstances qui s'opposent à l'arrivée des bestiaux venant des pays éloignés, et il n'est pas rare de voir dans nos marchés la viande augmenter d'une semaine à l'autre de quatre à cinq sols la livre. Dans ce cas malheureux, les bouchers achètent tout ce qu'ils rencontrent, mères et petits, bêtes grasses et maigres; la disette fait mettre tout sous le couteau. Ce seroit alors que les cultivateurs qui avoisinent la capitale auroient un grand bénéfice, s'ils tiroient de loin dans la saison opportune des moutons maigres qu'ils engraisseroient en les nourrissant à la bergerie pendant deux mois environ avec des *racines*. Cette spéculation avoit lieu autrefois, mais c'étoit avec du grain pur et des fourrages de choix; or cette manière d'engraisser, trop coûteuse, les a déterminés à renoncer à une branche d'industrie qu'il seroit si avantageux de favoriser et d'encourager, en suppléant à ces grandes dépènses par des productions d'une moindre valeur. Il faut voir le *Mémoire des Expériences* de Cretté-Palluel, sur les effets comparatifs des *racines* employées à l'engrais des moutons à l'étable, inséré dans le trimestre d'été 1788, de l'ancienne société d'agriculture de Paris. Des commissaires se sont rendus à Dugny pour constater le résultat de cet essai intéressant, et leur rapport a été que la chair des animaux nourris et engraissés ainsi, étoit très-succuleute et de fort bon goût.

Le produit des plantes potagères ne consiste pas seulement dans leurs *racines;* elles fournissent pendaut le cours de leur végétatiou des feuilles qui sont mangées avec avidité par les bœufs et par les vaches. Il en est de ces plantes qui en procurent plusieurs coupes, telles sont les *betteraves champêtres;* mais l'opération de les effeuiller à diverses époques de leur développement et à mesure qu'elles se reproduisent, doit être exécutée avec ménagemeut, de meme que pour la *pomme-de-terre*, la *carotte*, le *turneps*, qui ne fournissent qu'une seule coupe. Car quelques expériences prouvent que l'effeuillement nuit un peu aux *racines*, et c'est encore un problème de savoir si on gagne plus par l'effeuillement qu'on ne perd par la diminution du volume des *racines*. Toutes ces connoissances pratiques s'acquerront insensiblement dès que les *racines* potagères pourront être admises au nombre des grandes cultures, qu'on sera persuadé qu'elles améliorent la terre, loin de l'appauvrir, et qu'en

les y laissant pourrir elles peuvent servir de fumier, et devenir par conséquent une très-grande ressource lorsqu'on manque d'engrais.

Mais pour produire tout leur effet, il est nécessaire que les *racines* soient déchirées par la dent des bestiaux, et que pendant la mastication, elles s'imprègnent de salive, qui, comme on sait, favorise l'acte de la digestion; sans quoi, leur forme plus ou moins arrondie, est cause qu'elles enfilent souvent le gosier, s'arrêtent sur un point de l'œsophage, occasionnent de l'irritation, de l'inflammation, et même la suffocation de l'animal: il faut donc pour éviter un pareil inconvénient, couper les *racines* par morceaux, elles sont alors plus savoureuses et nourrissent davantage.

A la vérité, lorsqu'il s'agit de nourrir avec des *racines* un grand nombre de bestiaux, comme il s'en trouve dans les exploitations d'une certaine étendue, le temps et les frais de main-d'œuvre d'un couteau pour couper les *racines* une à une, ont fait chercher les moyens de simplifier et d'abréger l'opération; on y est parvenu au moyen d'une machine armée de dix lames tranchantes qu'on peut faire mouvoir par un enfant, et qui hachent promptement et beaucoup de *racines* à-la-fois. Cette machine se trouve gravée à la suite de plusieurs traités d'économie rurale. Cretté-Palluel et Chanorier l'avoient fait exécuter pour le service de leurs bergeries et de leurs vacheries. Mon collègue Tessier en a donné une description dans les *Annales de l'Agriculture française*, tome 4. On s'en sert tous les hivers à la ferme nationale de Rambouillet; et Yvart, qui, depuis quelque temps cultive beaucoup de *topinambours* pour l'entretien et la nourriture de ses vaches, a fait également construire le moulin-coupeau. Nous ne saurions donc assez en recommander l'usage à ceux qui adopteroient la culture en grand des *racines potagères*.

Dès que ces *racines* auront acquis parmi nous le degré de considération qu'elles méritent, les espèces et les variétés se multiplieront et s'amélioreront, on pourra en avoir pour toutes les qualités de sol, de hâtives et de tardives. C'est ainsi que parmi les *navets* on en a trouvé une espèce, comme le *navet de Suède*, par exemple, dont la chair est plus douce, plus sucrée et plus consistante, ce qui la fait résister au froid, et permet de la conserver en terre d'une récolte à l'autre.

Moyennant cette multiplicité et cette abondance de *racines*, il sera possible d'en distribuer alternativement et sous des formes différentes aux bestiaux. Cretté-Palluel a remarqué que des moutons qui mangeoient depuis long-temps de la *pomme-de-terre*, et qui paroissoient en être dégoûtés, dévoroient la *betterave*; il en étoit de même de ceux qu'on nourrissoit de *turneps* ou de *betteraves*; la diversité d'alimens aiguillone et soutient l'appétit. On doit seulement observer qu'ils ont moins besoin de boire que quand ils sont au sec, et que quand on approchera du terme où il s'agit de les vendre, il faudra leur accorder pendant quinze jours deux rations de grains dans les intervalles de ces *racines*, pour donner du ton à la chair et de la consistance au suif.

Il ne suffit pas de se procurer beaucoup de *racines potagères*, il faut savoir les conserver pendant l'hiver. On ne peut se dissimuler que quand on en a récolté plusieurs arpens pour la nourriture des

bestiaux, il seroit difficile de se servir des pratiques déjà indiquées au mot *pomme-de-terre*, parce qu'il faudroit les multiplier à l'infini, et que souvent l'emplacement s'y refuseroit. On a proposé de les mettre dans le ventilateur ou tuyau d'air, ménagé dans l'intérieur des meules de fourrage : ce ventilateur, devenu inutile pour le moment où l'un récolte les *racines*, seroit rempli jusqu'au comble. M. de Guerchy m'a assuré, d'après sa propre expérience, qu'elles se conservent très-bien par ce moyen. A la vérité, cette méthode paroît insuffisante encore pour une grande quantité ; car le ventilateur d'une meule ordinaire contiendroit à peine quarante sacs de *racines*, qu'il faudroit d'ailleurs monter au haut de la meule, jeter ensuite d'environ cinquante pieds de haut, et qu'on ne pourroit retirer que difficilement. Ce sont ces réflexions que mon collègue Yvart m'a communiquées, qui lui ont suggéré la pratique suivante à essayer.

Elle consisteroit à faire avec de la paille de peu de prix, très-commune dans presque toutes les fermes, une meule creuse, arrangée de cette manière. On feroit d'abord avec des broussailles et de la paille, un large sous-trait, très-épais et très-serré, afin de garantir les *racines* de l'humidité et des rats ; on éleveroit ensuite tout autour de ce sous-trait un mur de paille de trois pieds de haut environ, sur quatre de large au moins; on y placeroit facilement et commodément les *racines*, au moyen d'une ouverture pratiquée d'un côté, ou même en les jetant par-dessus le mur ; lorsque la cavité seroit comblée, on couvriroit le tas d'une couche de paille, et on continueroit à élever le mur de la même manière, et à multiplier suivant le besoin, le nombre des couches, qui pourroient aussi renfermer les différentes espèces qu'on auroit cultivées. On recouvriroit le tout d'une quantité de paille suffisante pour prévenir l'accès du froid, du chaud, de la pluie; toutes les fois qu'on auroit besoin de *racines*, il seroit facile d'en entamer une couche, sans nuire en aucune manière à celles de dessous.

Un puissant moyen d'étendre la culture et les usages des *racines potagères*, ce seroit de distribuer gratuitement une certaine quantité de graine à chaque régiment pour la semer sur des terreins perdus en fortifications, qui ne rapportent que peu ou point de fourrage : le produit ajouté à la ration de vivres, deviendroit sans dépense une augmentation de subsistance pour les soldats, propre à entretenir leur vigueur, à varier leur nourriture, et à les dédommager de son uniformité : cette culture soumise à leur propre inspection, et dont le résultat tourneroit à leur profit, les préserveroit de tous les inconvéniens physiques et moraux auxquels l'oisiveté les expose, ils contracteroient insensiblement l'habitude du travail que les légions romaines ont si bien conservée, leur exemple serviroit de leçon aux cantons qui en seroient témoins, et de retour dans leurs foyers, ils répandroient la connoissance et le goût d'un genre de culture négligé et ignoré dans la plupart des campagnes, parce que leurs habitans ne sortent jamais de chez eux pour s'instruire, tandis que la vie forcément ambulatoire de beaucoup d'autres hommes, rectifie, perfectionne ou fait connoître des procédés utiles.

C'est ainsi qu'à l'époque des croisades, nos ancêtres sortirent de

l'ignorance profonde où ils étoient plongés à l'égard des sciences et des arts, dont ils allèrent puiser le goût et les élémens chez les Grecs et les Arabes ; c'est encore ainsi que les matelots pêcheurs sur nos côtes ont des instrumens mieux conditionnés que les pêcheurs riverains de la Loire et de la Seine, qui ne se départissent jamais de la routine qu'ils ont héritée de leurs pères, et qu'ils transmettent à leurs enfans, faute d'occasion pour s'instruire : tant il est vrai que partout la communication entre les hommes concourt à leur bonheur, et les invite à ne présenter qu'une seule et même famille !

C'est à la faveur des *racines potagères*, que dans quelques cantons on est parvenu à diminuer les jachères, à commencer les défrichemens, et à augmenter par conséquent le produit territorial ; il n'y a donc personne qui ne soit réellement intéressé à l'extension de la culture en grand de ces *racines*, puisque la même quantité de sol nourrira un plus grand nombre d'hommes et de bestiaux, d'où proviendra nécessairement une diminution sensible dans le prix de la viande de boucherie, sans renchérir celui du pain ; une subsistance plus abondante augmentera la constitution physique de nos villageois ; les animaux mieux nourris perfectionneront leurs races, et seront de plus facile défaite, ce qui entretiendra dans le pays un commerce d'échange, qui répandra par-tout l'aisance, et par conséquent la santé et le bonheur. (PARM.)

RACINE D'AMÉRIQUE ou MASSUE DES SAUVAGES, nom de la *racine* du *mabouier*, qui est appelée par les Sauvages de l'Amérique MABOUIA. *Voyez* ce mot et le mot MABOUIER. (D.)

RACINE D'ARMÉNIE. Il paroît que c'est une espèce de *garance*, probablement la même qu'on connoît en Europe, sous le nom de *garance de Smirne*. (B.)

RACINE DU BRÉSIL. C'est la *racine* du *psychotre émétique*, c'est-à-dire l'*ipécacuanha*. Voy. au mot PSYCHOTRE. (B.)

RACINE DE BRIONE. Quelques naturalistes ont donné ce nom aux coquilles du genre *strombe*, dont la lèvre est digitée. *Voyez* au mot STROMBE. (B.)

RACINE DE CHARCIS. C'est celle de la *dorstène contrayerba*. Voyez au mot DORSTÈNE. (B.)

RACINE DE CHINE. C'est la *racine* du *smilax china* ou la *squine*, qui a d'abord été apportée de la Chine. Voyez au mot SMILAX. (B.)

RACINE DE COLOMBO. C'est, selon Bomare, la *racine* d'un arbre inconnu, qu'on nous apporte des Indes, en morceaux gros comme le pouce. Elle est jaune, sans odeur, et d'une saveur amère ; on la regarde au Bengale comme un spécifique contre les indigestions et les coliques. Elle porte aussi le nom de *calumbé*. On en fait quelquefois usage en Europe. (D.)

RACINE DE DICTAME BLANC. *Voy.* DICTAME. (D.)

RACINE DE DISETTE. C'est le nom qu'un agriculteur moderne a donné à la *betterave* ordinaire. *Voyez* au mot BETTE. (B.)

RACINE DE DRACKE. C'est la *racine* de DORSTÈNE CONTRA-YERBA. *Voyez* ce mot. (B.)

RACINE D'ÉMERAUDE. Quelques auteurs ont donné ce nom à la *prase*, à cause d'une certaine ressemblance entre la couleur verte de cette pierre et celle de l'*émeraude;* mais ces deux substances minérales n'ont rien de commun entre elles. La *prase* n'est autre chose qu'un quartz coloré en vert. *Voyez* PRASE. (PAT.)

RACINE DE FLORENCE. *Voy.* IRIS DE FLORENCE. (B.)

RACINE INDIENNE. *Voyez* RACINE DE SAINT-CHARLES. (S.)

RACINE JAUNE. *Voyez* RACINE D'OR. (S.)

RACINE DE MÉCHOACAN. *Voyez* MÉCHOACAN. (S.)

RACINE D'OR. On croit que c'est celle d'une espèce de *pigamon* qui croît à la Chine. On en vante les vertus comme diurétique, stomachique et fébrifuge. (B.)

RACINE PÉTRIFIÉE. *Voyez* PÉTRIFICATION. (PAT.)

RACINE DES PHILIPPINES. C'est la *dorstène contra-yerva.* Voyez au mot DORSTÈNE. (B.)

RACINE DE RHODE. *Voy.* au mot RHODIOLE. (B.)

RACINE DE SAFRAN. C'est celle du CURCUMA. *Voyez* ce mot. (B.)

RACINE DE SAINT-CHARLES. Elle vient du Brésil, et s'emploie dans l'épilepsie, la vérole, les hernies, et pour hâter l'accouchement. On ignore à quel genre elle appartient. (B.)

RACINE DU SAINT-ESPRIT. C'est celle de l'*angélique officinale.* Voyez au mot ANGÉLIQUE. (B.)

RACINE DE SAINTE-HÉLÈNE. C'est celle de l'ACORE ODORANT. *Voyez* ce mot. (B.)

RACINE SALIVAIRE. On nomme ainsi la *racine* de la *camomille pyritre* et celle des *canaries*, parce que mâchées, elles excitent la salivation. (B.)

RACINE DE SANAGROEL. (*Voyez* au mot COULEUVRINE.) Il paroît que c'est celle de l'*aristoloche serpentaire.* (B.)

RACINE DE SERPENT. On appelle ainsi la *racine* de l'*ophyose de l'Inde*, à cause de ses vertus contre le venin des serpens. (B.)

RACINE DE SERPENT A SONNETTE. *Voyez* au mot POLYGALA SENECA. (B.)

RACINE DE SOLOR. C'est celle du GOUIER. *Voyez* ce mot. (B.)

RACINE DE THYMELEA. C'est celle de la *lauréole* de ce nom. *Voyez* au mot LAURÉOLE. (B.)

RACINE VIERGE. On appelle ainsi celle de la *bryone*. (B.)

RACINE DE VIRGINIE. C'est celle de la *quamoclite tubéreuse*. (B.)

RACK, nom arabe d'une espèce d'*avicenne* qui croît sur le bord de la mer Rouge, avec lequel on fait des bateaux. Bruce l'a figuré dans son *Voyage en Abyssinie*. Voyez au mot AVICENNE. (B.)

RACLE, *Cenchrus*, genre de plantes unilobées, de la polygamie monoécie et de la famille des GRAMINÉES, qui offre pour caractère une balle calicinale renfermant une fleur mâle et une hermaphrodite, chacune de deux valves mutiques, trois étamines et un seul style à deux stigmates velus.

Le fruit est une semence presque ronde.

Ce genre, qui est figuré pl. 838 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes graminées à fleurs disposées en épis, et accompagnées d'involucres laciniés, hérissés de pointes. On en compte une douzaine d'espèces, dont la plus commune est:

La RACLE EN TÊTE, qui a l'épi ovale et simple. Elle est annuelle, et se trouve dans les parties méridionales de l'Europe.

Les autres viennent de l'Amérique méridionale, de l'Afrique ou de l'Inde, et ne présentent rien de remarquable.

Quant au *cenchrus racemosus* de Linnæus, on en a fait un nouveau genre, sous les noms de LAPPAGE et de TRAGUE. *Voyez* ces mots. (B.)

RACOUBE, genre de plantes établi par Aublet, tab. 256 de son ouvrage sur les plantes de la Guiane, et qui a été réuni par Swartz aux ACOMATS. *Voyez* ce mot. (B.)

RACROCHEUSE, nom marchand d'une coquille du genre des *rochers*, figurée dans Gualtiéri, pl. 49, lettre L. C'est le *rocher grenouille*. Voyez au mot ROCHER. (B.)

RACUACANGA. C'est un nom de pays du BALISIER. *Voyez* ce mot. (B.)

RADE. Grand espace de mer entre des côtes qui forment un enfoncement, dont l'ouverture est fort évasée et où les vaisseaux peuvent jeter l'ancre, mais où ils ne sont pas à l'abri de tous les vents. (PAT.)

RADIAIRE. Lamarck appelle ainsi l'*astrance* dans sa *Flore française*. Voyez au mot ASTRANCE. (B.)

RADIAIRES, nom qu'a donné Lamarck à une nouvelle division dans la classe des *vers* qui comprend plusieurs genres

de Linnæus qui ne conviennent pas aux autres par l'ensemble de leurs caractères.

Bruguière, le premier parmi nous, entreprit d'améliorer le travail de Linnæus sur les *mollusques*, en séparant de ces animaux les *oursins* et les *astéries* pour en former une classe particulière, sous le nom d'*échinodermes*. Après lui, Cuvier fit un grand changement dans la classe des *vers* de Linnæus. Il n'attribua le nom de *mollusques* qu'aux animaux des coquilles et à ceux qui, quoique sans coquilles, avoient une organisation intérieure semblable aux premiers. Les *mollusques* du naturaliste suédois furent ainsi divisés d'une manière fort inégale. Une très-petite portion resta avec les coquillages (*Voyez* au mot Mollusque.), et le reste fut mis dans deux autres classes; savoir, celle des *vers* et celle des *zoophytes*. Cette dernière comprend tous les animaux qui ont des tentacules prenans et rétractiles; elle est par conséquent composée d'une petite portion des *mollusques* de Linnæus et de tous les *zoophytes* du même auteur.

Lamarck a adopté en partie les changemens indiqués par Cuvier, mais il s'est refusé à joindre aux *zoophytes* de Linnæus la portion des *mollusques* que Cuvier y avoit réunie. Il en a formé la classe dont il est ici question, dont le nom est tiré de la disposition de la plupart des animaux qui la composent, à la forme rayonnante.

Cette classe n'est point naturelle, mais la difficulté de placer les genres qui la composent dans aucune des autres, force à l'adopter jusqu'à ce qu'on puisse faire mieux, mais on en sépare les *échinodermes* de Bruguière, qui en sont trop disparates pour y être conservés.

Les *radiaires*, dit Lamarck, sont tous dépourvus de tête, d'yeux et de moelle longitudinale. On ne leur reconnoît point de nerfs ni de centre de circulation. Ils sont donc moins bien organisés que les vers proprement dits; cependant, relativement à la complication de l'organisation, les *radiaires* sont encore d'un degré au-dessus des *polypes*, qui constituent la dernière classe du règne animal. En effet, outre les organes digestifs, ils en offrent encore qui paroissent appartenir à la respiration.

Tous les animaux de cette classe sont libres et vivent dans la mer. La plupart jouissent à un degré éminent de la propriété d'être phosphoriques à volonté. Plusieurs, lorsqu'on les touche, excitent une démangeaison durable et accompagnée de rougeur, qu'on ne peut mieux comparer qu'à celle produite par des piqûres d'ortie; aucune espèce n'est utile à l'homme. En général, leurs mœurs sont très-peu connues.

Les genres qui entrent dans cette classe sont : Holoturie, Siponcle, Méduse, Béroé, Lucernaire, Porpite, Vellelle, Physalide, Physophore et Biphore. *Voyez* ces mots. (B.)

RADICULE, racine naissante. *Voyez* les mots Racine et Semence. (D.)

RADICULE, *Radicula*, genre de plantes établi par Jussieu, pour séparer des *sysimbres* quelques espèces dont la silique est courte, ovoïde ou ovale-oblongue. Il renferme, entre autres espèces, celles qui sont connues sous le nom de *sisymbre silvestre*, d'*Islande*, *amphibie* et des *Pyrenées*. Voyez au mot Sysimbre. (B.)

RADIÉES, nom donné par Tournefort à une famille naturelle de plantes à fleurs composées. C'est la quatorzième de sa méthode. *Voyez* le développement de cette méthode à l'article Botanique. (D.)

RADIOLE, *Radiola*, plante du genre des *lins*, que quelques botanistes croient devoir former un genre particulier qui auroit pour caractère un calice de quatre folioles; une corolle de quatre pétales; quatre étamines; un ovaire supérieur surmonté de quatre styles.

Le fruit est une capsule globuleuse à quatre valves et à huit loges, contenant chacune une seule semence.

Cette plante est annuelle, très-rameuse, et a les feuilles opposées. Elle ne s'élève pas à plus d'un à deux pouces, et se trouve dans les bois humides de l'Europe septentrionale. *Voyez* au mot Lin. (B.)

RADIOLITE, *Radiolites*, genre de testacés fossiles de la classe des Bivalves, dont le caractère consiste en une coquille irrégulière, inéquivalve, striée à l'extérieur, avec la valve inférieure turbinée, la supérieure convexe ou conique, et point de charnière ni de ligament.

Les coquilles de ce genre, qu'on ne trouve que dans l'état fossile, ont toutes plus ou moins la forme de deux cônes surbaissés, irréguliers, opposés base à base. Elles sont connues des oryctographes sous le nom d'*ostracites*. Brugnière, d'après la considération qu'elles manquoient de charnière et de ligament, les avoit réunies à son genre Acarde (*Voyez* ce mot.); mais Lamarck a pensé que leur forme, entièrement opposée à celle des *acardes*, suffisoit pour en faire un genre particulier, et son opinion paroît devoir être adoptée.

Les *radiolites* ne se trouvent que dans les montagnes primitives, ordinairement dans les schistes de dernière formation; elles ne sont point rares en France, et on en voit un grand nombre de figurées dans les ouvrages des anciens oryc-

tographes. Leur test est presque toujours entier, et leurs valves intimement soudées par l'intermède d'une boue schisteuse qui les remplit. Bruguière en a représenté quelques-uns pl. 172 des *planch. de l'Encyc. méth.*, partie des *vers*, et on en voit deux également représentées pl. 14 de l'*Histoire nat. des Coquilles*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville. La vue de ces figures les fera mieux connoître que tout ce qu'on pourroit en dire, car leurs formes sont souvent très-bizarres, et difficiles par conséquent à peindre par une description. (B.)

RADIS, nom marchand de plusieurs coquilles; savoir, le BUCCIN RADIS, figuré pl. 17, lettre K de la *Conchyliologie* de Dargenville, et la POURPRE figurée pl. 2, lettre K de l'*Appendice* du même ouvrage. *Voyez* ces mots. (B.)

RADIS, nom d'une espèce jardinière de *raifort* qu'on cultive généralement dans toute l'Europe. Il y en a plusieurs variétés. *Voyez* au mot RAIFORT. (B.)

RADJA OUTANG. A Java, c'est le TIORE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RADJUR. C'est le *chevreuil* en Suède. (DESM.)

RAER, EITER-UNGE. C'est le *renard* en danois. (DESM.)

RAF, poisson; le même que le FLET. *Voyez* ce mot. (S.)

RAF, en Suède; c'est le RENARD. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAFEIRO, en portugais; c'est le *chien mâtin*. (DESM.)

RAFEL, coquille du Sénégal, ainsi nommée par Adanson; c'est le *voluta faba* de Gmelin. *Voyez* au mot VOLUTE. (B.)

RAGACHE-RAGASSE, nom vulgaire que l'on donne en Normandie à divers oiseaux, d'après leur cri; tels que la PIE, la PIE-GRIÈCHE et les FAUVETTES GRISE et BABILLARDE. *Voyez* ces mots. (VIEILL.)

RAGADIOLE, *Rhagadiolus*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie égale et de la famille des CHICORACÉES, dont le caractère consiste en un calice caliculé, persistant, composé de cinq à huit folioles et renfermant, sur un réceptacle nu, huit à dix demi-fleurons à languette obtuse et dentée, dont celles du centre avortent.

Le fruit est composé de deux, de quatre à cinq semences, longues, courbées, sans aigrettes, faisant étoile, en partie enveloppées par une des folioles du calice qui se déchire et la fait paroître dentée sur le dos.

Ce genre est composé de deux espèces, qui faisoient partie du genre des *lampsanes* de Linnæus. Ce sont des plantes à feuilles alternes, et à fleurs portées sur de longs pédoncules axillaires et terminaux.

L'une, la RAGADIOLE COMESTIBLE, *Lampsana rhagadiolus* Linn.,

a les feuilles en lyre. Elle est annuelle, et se trouve dans l'Orient. On en mange les feuilles en salade ou cuites, comme la *chicorée*.

L'autre, la RAGADIOLE EN ÉTOILE, a les feuilles lancéolées et entières. Elle se trouve dans les parties méridionales de la France. Quelques botanistes la regardent comme une simple variété de la première. (B.)

RAGOT (*vénerie*), *sanglier* de deux ans et demi. *Voyez* au mot SANGLIER. (S.)

RAGOUMINIER, nom d'une espèce de *cerisier* du Canada. *Voyez* au mot CERISIER. (B.)

RAGUAHIL ou MAIHARI. *Voyez* DROMADAIRE et MAIHARI. (DESM.)

RAIE, *Raja*, genre de poissons de la division des CHONDROPTÉRIGIENS, dont le caractère consiste à avoir cinq ouvertures branchiales à chaque côté du dessous du corps; la bouche située dans la partie inférieure de la tête; le corps très-applati.

Ce genre se rapproche infiniment de celui des *squales*. Il est, comme lui, formé par des poissons cartilagineux, qui ont le plus communément cinq ouvertures branchiales; mais les *squales* ayant le corps rond, ces ouvertures sont sur les côtés, au lieu que les *raies* ne peuvent les avoir qu'en dessous. Comme il y a des *raies* moins applaties que les autres, et qu'il y a des *squales* qui le sont un peu, quelques espèces de ces deux genres sont assez peu caractérisées pour qu'on soit souvent embarrassé dans leur classification. *Voyez* au mot SQUALE.

C'est dans l'immensité des mers, loin des côtes, qu'habitent les *raies* pendant la plus grande partie de l'année; là, elles attirent l'attention du navigateur par le vaste espace qu'elles couvrent de leur corps, lorsque dans le calme elles se promènent à la surface des eaux. Il n'y a parmi les habitans des flots que quelques *baleines* et le *pleuronecte flettant* qui présentent une plus grande étendue. On les a comparées à l'*aigle*, dont elles se rapprochent en effet par la grandeur de leurs ailes, la vîtesse de leur natation et le nombre de leurs victimes. A l'époque du frai, elles se rapprochent des côtes, sans pour cela quitter leurs habitudes, et c'est alors que l'on en prend le plus.

La très-grande partie des *raies* ont un corps de forme carrée, très-applati, et qui se présente antérieurement par un de ses angles: cet angle est la tête, qui ne se distingue pas du reste du corps dans la plupart des espèces, mais qui est indiquée en dessus par les deux yeux, les évents et les deux narines, et en dessous par la bouche, derrière laquelle sont les ouvertures branchiales; les nageoires pectorales, dont cha-

cune est presque toujours plus large que le corps proprement dit, sont presque triangulaires, et leur partie la plus éloignée du corps forme les angles intermédiaires entre la tête et la queue ; la poitrine en dessus se distingue assez mal du ventre, mais en dessous leur séparation est bien prononcée.

Beaucoup de *raies* ont le corps garni en dessus d'épines recourbées, implantées dans leur chair chacune par l'intermédiaire d'un mamelon plus ou moins gros. Quelques auteurs ont voulu établir des distinctions spécifiques sur le nombre de ces épines ; mais Lacépède s'est assuré qu'on ne pouvoit faire usage, pour cet objet, que de leur arrangement. Il est assez difficile de rendre raison de l'usage de ces épines.

L'ouverture de la bouche des *raies* est toujours transversale, garnie de plusieurs rangées de dents, pointues chez les unes, émoussées chez les autres. Celles des ouïes ont une direction oblique. Leurs yeux sont longs et garnis d'une membrane clignotante ; en avant se voient les narines comme une large fente entourée d'une peau qui a l'aspect d'un réseau, couverte d'une membrane en forme de soupape, sur laquelle on remarque des plis frangés : cette membrane est divisée par une cloison mitoyenne : aussi les raies jouissent-elles du sens de l'odorat à un degré très-éminent ; en arrière se remarquent deux ouvertures en forme de croissant, et terminées chacune par deux canaux, dont l'un se rend à la bouche, et l'autre aux ouïes. Ce sont les évents qui servent à rejeter l'eau que l'animal avale en saisissant sa proie, et celle qui entre continuellement dans ses onïes. Ces ouvertures sont pourvues inférieurement d'une soupape, pour empêcher l'eau d'entrer dans la bouche et les alimens d'en sortir. Les ouïes sont conformées comme celles des autres poissons de cette classe. (*Voyez* au mot Poissons.) Lacépède pense que ces évents servent à la respiration des *raies* ; mais cela ne paroît guère probable, quand on les compare à ceux des *cétacés*. *Voyez* au mot Baleine.

Les nageoires pectorales qui entourent le corps, excepté à la tête et à la queue, sont couvertes d'une peau épaisse qui empêche de compter leurs rayons. Les ventrales sont réunies à celles de l'anus.

La queue est longue, souvent quadrangulaire et épineuse, toujours diminuant de grosseur jusqu'à la pointe, qui est garnie d'une ou deux petites nageoires verticales.

L'ouverture de l'anus est à l'extrémité du ventre, près de la queue. C'est derrière cette ouverture qu'on remarque, dans les mâles, deux corps saillans, qu'on a long-temps pris pour les organes de la génération, mais que Bloch a prouvé, par

la dissection et le raisonnement, ne servir qu'indirectement à cet acte. Ce sont des espèces de pieds pourvus chacun de trois os, qui, dans l'accouplement, prennent la forme d'une griffe, et servent à saisir et arrêter la femelle, à quoi aide une sérosité glutineuse qui sort d'une glande et s'amasse dans une bourse située entre les os. *Voyez* Bloch et l'*Hist. nat. des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édit. de Déterville, vol. 9, pag. 12 et suivantes.

Cependant, comme les *raies* sont vivipares, il falloit qu'il y eût un accouplement réel, et Bloch a encore prouvé, par des observations et des faits, que cet accouplement avoit lieu, mais sans intromission d'organes saillans. Dans cette opération, le mâle se cramponne avec force contre la femelle, fixe l'ouverture de ses vésicules séminales contre l'ouverture des ovaires de sa femelle, et la féconde sans doute par suite d'un frottement extérieur.

Aristote avoit une connoissance exacte de ces faits, et les a mentionnés dans ses ouvrages; mais ils étoient oubliés.

Les femelles des *raies* sont beaucoup plus grosses que les mâles. Elles ont deux ovaires, dans lesquels il y a des œufs à différens degrés de maturité, de sorte qu'il n'en sort jamais qu'un à-la-fois; aussi, pendant le temps du frai, qui dure trois mois sur nos côtes, y a-t-il de fréquens accouplemens.

Les œufs des *raies* sont gros comme ceux des poules, et renfermés dans un cartilage quadrangulaire, terminés par quatre filamens de même nature. Ces œufs, qui ressemblent à un coussin alongé, sont souvent, lorsqu'ils sont vides, rejetés sur le rivage, où ils sont connus sous le nom de *souris de mer*. On leur a attribué autrefois de grandes vertus, uniquement à raison de leur forme extraordinaire; et encore aujourd'hui, selon Forskal, les habitans des îles de la Grèce en font respirer la fumée à ceux qui sont attaqués de fièvres intermittentes. Lacépède en a figuré pl. 7 du 1er vol. de son *Histoire des Poissons*.

On observera sans doute avec surprise que je parle d'œufs, quoique j'aie déjà dit que les *raies* étoient vivipares; mais il est difficile de s'exprimer autrement. Ce ne sont point de véritables œufs, ce sont des matrices oviformes que portent les *raies*. Quelque temps après le premier accouplement, il sort de leur ovaire un de ces œufs ou une de ces matrices, qui reste attachée à la mère, et dans laquelle se développe un fétus jusqu'à l'époque où il est assez fort pour briser les enveloppes qui le tiennent enfermés, nager et se pourvoir de nourriture. Quelques auteurs, et Lacépède suit leur avis, prétendent que ces petits éclosent dans le ventre même de

leur mère, comme ceux des SQUALES (*Voyez* ce mot.); mais il est facile de croire que ces deux manières peuvent avoir lieu dans la même espèce, selon les circonstances. Cet œuf n'est pas plutôt débarrassé de son fétus, qu'il se sépare de la mère, qu'il s'en présente un autre déjà fécondé avec le premier, ou qu'il se fait un nouvel accouplement qui donne la vie à un nouvel œuf, pourvu d'un blanc ou d'un jaune comme le premier, et ainsi de suite.

En général, les *raies* peuplent peu, quand on les compare aux autres poissons; car on ne peut pas présumer qu'il en naisse plus d'une à deux douzaines de chaque femelle par année.

L'anatomie des *raies* a été essayée par Willughby, Artedi, Klein, Monro et Bloch; mais leurs travaux sont fort imparfaits. Cuvier s'en est également occupé, et il y a lieu d'attendre que lorsqu'il aura publié les résultats du sien, il restera peu à desirer. En attendant, on peut consulter Lacépède, qui en a esquissé les principales parties avec art.

C'est de crustacés, de coquillages, de poissons, et, dit-on, de varecs, que vivent les *raies*. Elles attendent leur proie cachées dans la boue ou le sable, ou la poursuivent avec rapidité à travers les flots. Quelques espèces, telles que la *raie batis*, ont la queue terminée par une pointe cornée aiguë, arme redoutable par la force et la flexibilité qui lui est communiquée, et avec laquelle elles percent les poissons dont elles veulent faire leur nourriture, et se défendent contre ceux qui cherchent à les dévorer.

Des voyageurs ont même rapporté qu'elles attaquoient les hommes, les étouffoient en les pressant avec leur large corps, et les rongeoient après leur mort. On les prend à l'hameçon, auquel on a mis pour appât les objets ci-dessus mentionnés. On les prend aussi, lorsqu'elles viennent sur les côtes ou qu'elles nagent à la surface de l'eau, avec des fouènes et autres engins pointus. Toutes ont à leur sortie de la mer une odeur désagréable, qui fait soulever le cœur à ceux qui n'y sont pas accoutumés; mais ils la perdent petit à petit à l'air. La plupart donnent lieu à une pêche lucrative sur nos côtes, et fournissent un aliment savoureux et sain, quoique en général un peu coriace. Celles qui sont transportées loin de la mer acquièrent de la qualité par les secousses du voyage: aussi en mange-t-on de très-bonne à Paris. Le foie de ce poisson est regardé comme un mets très-délicat, et en conséquence très-recherché des gourmets.

On prépare la *raie* de plusieurs manières dans les cuisines françaises. La plus commune est de la faire cuire simplement

dans l'eau avec son foie, après l'avoir lavée et privée de son fiel, et de la servir avec une sauce blanche aux câpres, une sauce au beurre noir, une sauce à l'huile, ou une sauce piquante dans laquelle on aura écrasé le foie. On la fait aussi frire, ou cuire dans un court bouillon semblable à celui des CARPES. *Voyez* ce mot.

On connoît trente-deux espèces de *raies*, que Lacépède divise en quatre sections, d'après la forme des dents et la présence ou l'absence des aiguillons sur le corps ou sur la queue.

La première division comprend celles qui ont les dents aiguës, et des aiguillons sur le corps comme sur la queue.

La RAIE BATIS, qui a un seul rang d'aiguillons sur la queue. Elle est figurée dans Bloch, pl. 79; dans l'*Histoire naturelle des Poissons*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, vol. 9, p. 24, sous le nom de *raie cendrée*, et dans plusieurs autres ouvrages. On la trouve dans les mers d'Europe, où elle a ordinairement deux à trois pieds de large; mais on en pêche quelquefois qui ont cinq à six pieds de large, et qui pèsent deux cents livres. C'est la plus grosse et en même temps la meilleure espèce de ce genre, sur-tout quand elle est jeune. Sa chair est blanche. On la sèche dans le nord de l'Allemagne, pour l'envoyer au loin. On fait avec son foie une huile agréable au goût.

Cette *raie* se pêche aussi fréquemment dans la Méditerranée, où elle est connue sous les noms de *flossade*, *coliart*, *vache marine* et *couverture*. Aristote et plusieurs autres auteurs la mentionnent. Son museau est pointu; ses nageoires pectorales sont latéralement obtuses; sa queue ronde, terminée par une pointe aiguë; son corps est enduit d'une humeur visqueuse, fournie par des canaux placés assez près des tégumens, sur-tout aux côtés de la tête. Elle est d'un gris cendré, marbré irrégulièrement de noir.

La RAIE OXYRINQUE a une rangée d'aiguillons sur le corps et sur la queue. Elle est figurée dans Bloch, pl. 89; dans le *Buffon*, édition de Déterville, vol. 9, p. 24, sous le nom de *raie lisse*; dans Lacépède, vol. 1, pl. 4, et dans d'autres auteurs. On la trouve dans toutes les mers d'Europe. On l'appelle *raie au long bec*, *alesne*, *sot*, *gilioro*, *flossade*, *lentillade* et *baveuse*, sur les différentes côtes de France. Sa grandeur diffère peu de celle de la précédente. Elle a le museau pointu, et le corps gris, varié de rouge et de blanc. Sa chair est quelquefois très-bonne, d'autres fois très-dure. Il paroît qu'elle est plus tendre dans les pays chauds que dans le Nord, où Bloch dit qu'elle n'est pas estimée.

La RAIE MIRALET a le dos lisse, quelques aiguillons auprès des yeux, et trois rangs d'aiguillons sur la queue. Elle est figurée dans Jonsthon, tab. 10, n° 4. On la trouve dans la Méditerranée. Son corps est brun rougeâtre, parsemé de taches de plusieurs nuances, dont une, sur chaque nageoire pectorale, est pourpre et renfermée dans un cercle noirâtre; cette dernière ayant été comparée à un œil ou à un miroir, a fait donner à l'animal le nom de *raie oculée* ou *raie à miroir*. Sa grandeur est médiocre.

La Raie chardon, *Raja fullonica* Linn., a tout le dos garni d'épines; un rang d'aiguillons auprès des yeux; deux rangs d'aiguillons sur la queue. On la pêche dans presque toutes les mers d'Europe. Elle est d'un blanc jaunâtre, avec des taches noires. Elle reste petite.

La Raie ronce, *Raja rubus* Linn., a un rang d'aiguillons sur le corps et trois sur la queue. Elle est figurée dans Bloch, pl. 83 et 84; dans Lacépède, vol. 1, pl. 5; dans le *Buffon*, édition de Déterville, vol. 9, p. 42, et dans plusieurs autres ouvrages. On la pêche dans toutes les mers d'Europe. Son corps est jaunâtre, tacheté de blanc. Elle ne parvient pas à une grandeur considérable.

La Raie chagrinée a des tubercules sur le devant du corps; deux rangées d'épines sur le museau et sur la queue. On la pêche sur les côtes d'Angleterre.

La Raie museau pointu a le museau pointu; le corps très-lisse; trois rangs de piquans sur la queue; deux nageoires dorsales, petites et arrondies, auprès de l'extrémité de la queue; point de nageoire caudale. Elle se trouve sur les côtes de France. Sa couleur est grise. Elle se rapproche beaucoup de la *raie oxyrinque*, mais ne parvient qu'à de très-petites dimensions, au rapport de Noël, qui l'a fait connoître à Lacépède.

La Raie coucou a la tête courte et petite; le dessus du corps dénué de piquans; la partie antérieure du corps élevée; un ou plusieurs aiguillons dentelés, longs et forts, à la queue, qui est très-déliée. On la trouve avec la précédente. Sa couleur est bleuâtre ou rouge brun.

La seconde division comprend les *raies* dont les dents sont aiguës, qui n'ont point d'aiguillons sur le corps ni sur la queue.

La Raie torpille a le corps presque ovale, et deux nageoires dorsales. Elle est figurée dans Bloch, pl. 123; dans Lacépède, vol. 1, pl. 6; dans le *Buffon*, édition de Déterville, vol. 9, p. 42, et dans un grand nombre d'autres ouvrages. Elle habite presque toutes les mers, et parvient à une grandeur assez considérable. Cette espèce est célèbre de toute ancienneté, à raison de la faculté qu'elle possède d'engourdir le bras de celui qui la touche, faculté qui lui sert à s'emparer plus facilement de sa proie, et qui est due à un effet électrique ou mieux galvanique. (*Voyez* au mot Torpille.) Il paroît, par les figures et les descriptions des auteurs, que plusieurs espèces ont été confondues sous ce nom.

La troisième division réunit les *raies* dont les dents sont obtuses, et qui ont des aiguillons sur le corps et sur la queue.

La Raie aigle a un aiguillon dentelé et une nageoire à la queue; cette dernière partie plus longue que le corps. Elle est figurée dans Bloch, pl. 81; dans Lacépède, vol. 1, pl. 6; dans le *Buffon*, édition de Déterville, vol. 9, p. 24, et dans plusieurs autres ouvrages. On la pêche dans toutes les mers d'Europe, principalement dans la Méditerranée, où elle parvient à une largeur de trois à quatre pieds; mais on en cite de prises entre les tropiques qui pesoient plus de trois cents livres, ce qui la range à côté de la *raie batis* pour la grandeur. Elle est connue sous les noms d'*aigle poisson*, *poisson aigle*, *faucon de mer*, *rate penade*, *glorieuse*, *crapaud de mer* et *mourine*.

Cette espèce se distingue des deux autres par sa tête, distincte du

M. 14.

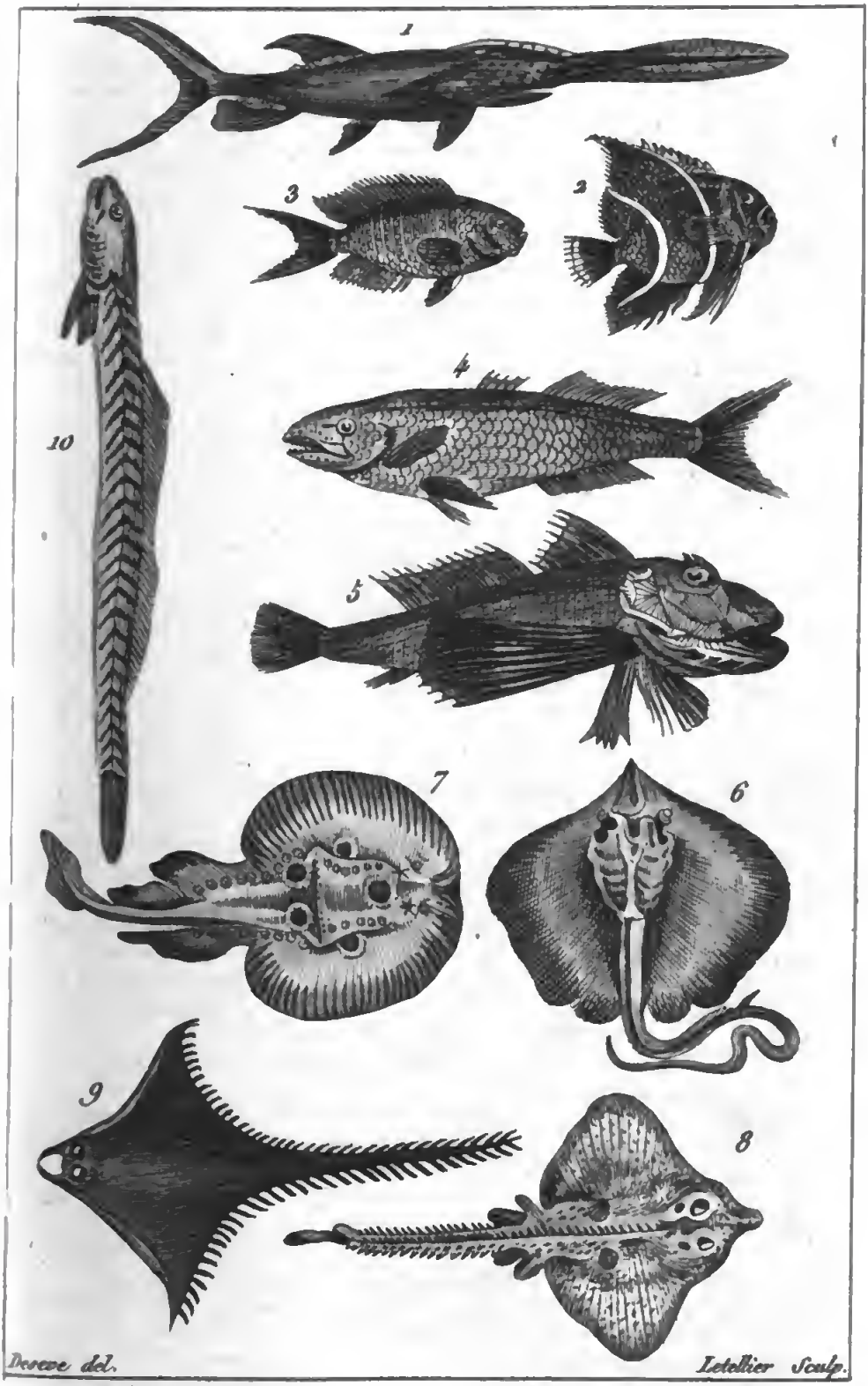

1. *Polyodon feuille.*
2. *Pomacanthe arqué.*
3. *Pomacentre pâon.*
4. *Pomatome skibe.*
5. *Prionote volant.*
6. *Raie aigle.*
7. *Raie torpille.*
8. *Raie eglantier.*
9. *Raie frangée.*
10. *Regalu linéolé.*

corps, et sillonnée des deux côtés; par la forme et la disposition de ses nageoires pectorales, terminées par un angle aigu, et peu confondues avec le corps proprement dit. Comme l'étendue de ces nageoires est très-grande, on les a plus spécialement comparées aux ailes des aigles, dès les temps anciens. On a cru qu'elle n'avoit pas de nageoires ventrales; mais Lacépède s'est assuré que c'étoit de nageoire anale dont elle étoit dépourvue. Son corps, entièrement lisse, est plombé en devant, brun sur le dos et olivâtre sur les côtés; sa queue est deux fois plus longue que le corps, presque ronde, très-mince, très-mobile et terminée par un fil très-délié; une petite nageoire dorsale est implantée près de l'origine de cette queue, et plus bas se voit un gros et long piquant, ou plutôt un dard très-fort, dont la pointe est tournée vers l'extrémité la plus déliée de la queue.

Ce dard, célèbre par les dangers qu'il fait courir aux pêcheurs, est un peu applati et dentelé des deux côtés, par des barbes tournées vers sa racine, et d'autant plus longues qu'elles sont plus près de cette même racine. Il acquiert quelquefois plus de cinq à six pouces de long. Il se détache du corps de la *raie* au bout d'un an, et il en revient un autre et quelquefois deux à sa place.

Aristote, Pline et autres anciens naturalistes qui ont connu cette *raie*, ont longuement disserté sur son dard, et ont prétendu qu'il renfermoit un poison plus actif que celui qui sert à rendre mortelle la blessure des flèches des peuples d'Afrique. Le vrai est que lorsque cette arme est introduite très-avant dans la main, dans le bras ou dans quelqu'autre endroit du corps de ceux qui cherchent à prendre ce puisson, lorsque sur-tout elle y est agitée en différens sens et qu'elle est retirée avec violence, elle cause une blessure très-douloureuse, donne lieu à des inflammations très-dangereuses; mais Lacépède s'est assuré qu'il n'y avoit point de glandes ni sur le dard ni sur ses environs qui puissent distiller un venin quelconque. Le préjugé qui existoit du temps de Pline n'est pas encore effacé, et actuellement même il est défendu, dans quelques endroits de l'Italie, de présenter au marché cette *raie* avant d'avoir coupé sa queue.

C'est avec ce dard, aidé de sa queue plusieurs fois contournée, que la *raie aigle* saisit et donne la mort aux animaux dont elle fait sa proie, et qu'elle attend au fond de la mer et à demi-couverte de vase; c'est encore avec lui qu'elle se défend contre ses ennemis.

La chair de la *raie aigle* est dure et difficile à digérer; il n'y a que les pauvres qui en mangent, encore n'est-ce que quand elle est jeune; cependant le foie passe pour un met délicat, et on le sert sur la table des riches.

Les auteurs ont décrit comme variétés plusieurs *raies aigles*, qui paroissent devoir être regardées comme des espèces. Celle que Lacépède a figurée d'après Commerson, est sur-tout extrêmement différente de celle qu'on voit dans Bloch.

La RAIE PASTENAQUE, *Raja pastinaca* Linn., a un aiguillon dentelé, point de nageoires à la queue; cette dernière partie plus longue que le corps. Elle est figurée dans Bloch, pl. 82; dans le *Buffon*, édition de Déterville, vol. 9, p. 24, et dans plusieurs autres ouvrages. On la trouve dans presque toutes les mers. Elle se rapproche beau-

coup de la précédente par la forme et les mœurs ; elle a comme elle un dard dentelé sur la queue, mais elle ne parvient jamais à la même grandeur, puisque les plus grosses ne pèsent que dix livres. On la connoît sur les côtes de Franco sous les noms de *tareronde*, *bastenague*, *vastangue* et *altavelle*. Les anciens, qui l'ont aussi connue, et qui l'ont su distinguer de la *raie aigle*, attribuent à son dard un venin encore plus subtil. La fable avoit même mis ce dard entre les mains du fils de Circé, pour qu'il pût tuer plus sûrement son père. Aujourd'hui les peuples de quelques côtes d'Amérique s'en servent pour armer leurs flèches. Ceux du Japon, au contraire, le regardent comme un remède souverain contre la morsure des serpens venimeux, et en portent toujours en conséquence sur eux.

Cette espèce présente quatre variétés notables, dont deux ou trois avoient été mentionnées comme espèces distinctes. Sa chair n'est guère meilleure que celle de la *raie aigle*, et son foie est également bon.

La Raie lymne a un aiguillon revêtu de peau à la queue ; cette dernière partie à-peu-près de la longueur du corps ; sa couleur est rougeâtre. On la trouve dans les mers d'Arabie, de l'Inde et de l'Amérique. Elle parvient, d'après Leblond, à une grandeur considérable. Lacépède l'a figurée d'après un dessin de Commerson, pl. 4 de son premier vol. Sa chair est bonne à manger dans la jeunesse.

La Raie sephen a un grand nombre de tubercules sur la tête, le dos et la partie antérieure de la queue. Forskal l'a observée dans la mer Rouge, où elle parvient à douze pieds de largeur. Son corps est d'un brun cendré. Elle est pourvue d'un dard dentelé, analogue à celui des précédentes. C'est elle qui fournit, d'après la découverte très-importante de Lacépède, la peau que l'on emploie, sous le nom de *galuchat*, pour couvrir les boîtes et les étuis destinés à renfermer des bijoux, peau qu'il faut bien distinguer de la peau de *requin*, et qui nous vient exclusivement de l'Angleterre. *Voy.* au mot Galuchat.

La Raie tuberculée a cinq tubercules blancs, émaillés et très-durs sur le dos, et cinq autres tubercules semblables sur la queue. On la trouve dans les mers voisines de Cayenne. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 2, pl. 4.

La Raie églantier a une rangée longitudinale de petits aiguillons sur le dos, qui d'ailleurs est parsemé d'épines encore plus courtes ; plus de trois rangs longitudinaux de piquans recourbés sur la queue. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 2, pl. 4. Je l'ai observée, décrite et dessinée dans la rade de Charleston, où elle est fort commune, et où elle parvient à trois pieds de large. Sa couleur est brune en dessus ; sa chair est tendre et savoureuse.

La Raie nègre a le museau pointu ; un rang de piquans sur le dos et sur la queue ; une autre rangée de piquans plus écartés de chaque côté de la queue ; toute la partie supérieure plus ou moins noire. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 4, pl. 16. On la trouve dans les mers d'Europe. Elle est de médiocre grandeur.

La Raie bouclée, *Raja clavata* Linn., a un rang d'aiguillons recourbés sur le corps et sur la queue. Elle est figurée dans Bloch, pl. 83 ; dans le *Buffon*, édition de Déterville, vol. 9, p. 42, et dans un ou deux autres ouvrages. Elle se trouve dans toutes les mers

d'Europe, et parvient à plus de douze pieds de longueur. C'est une de celles qu'on mange le plus habituellement en France, et sur-tout à Paris, où on estime sa chair tendre et savoureuse. Dans le Nord, où on en prend beaucoup, le peuple seul en mange. Les Norwégiens ne la pêchent même, au rapport de Bloch, que pour faire sécher sa chair, qu'ils envoient à l'étranger pour l'approvisionnement des vaisseaux, et pour faire de l'huile avec son foie. On l'appelle *clavelade* ou *raie clouée*, sur les côtes de la Méditerranée; *rajon*, *raieton*, *ratillon* et *papillon*, lorsqu'elle est jeune, sur celles de l'Océan. Sa couleur varie. Elle est tantôt brunâtre, avec des taches blanches, tantôt blanchâtre, avec des taches noires; sa tête est un peu alongée et pointue; sa queue est plus longue que le corps, un peu applatie en dessous; elle n'a pas de dard, mais elle est garnie en dessus de deux petites nageoires dorsales et d'une caudale; chacun de ses aiguillons est attaché à une base circulaire, épaisse, plus que cartilagineuse, enfoncée sous la peau. Leur nombre varie beaucoup.

La RAIE THOUIN a le museau très-prolongé et garni, ainsi que le devant de la tête, de petits aiguillons. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 1, pl. 1. On la pêche dans la mer Rouge et dans celle des Indes. Le dessus du corps est noir; mais les côtés, la partie antérieure de la tête, excepté le museau, sont d'un blanc éclatant; elle est de même couleur en dessous. Elle s'approche des *squales* par la forme de sa queue.

La RAIE BOHKAT, *Raja djiddensis* Forsk., a trois rangs d'aiguillons sur la partie antérieure du dos, et la première nageoire dorsale située au-dessus des nageoires ventrales. On la pêche dans la mer Rouge.

La RAIE CUVIER a un rang d'aiguillons sur la partie postérieure du dos; trois rangées d'aiguillons sur la queue; la première nageoire dorsale située vers le milieu du dos. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 1, pl. 7. On ignore son pays natal. Elle se rapproche un peu des *squales* par la position de sa nageoire dorsale, position très-remarquable dans le genre des *raies*.

La RAIE RHINOBALE a le corps alongé et un seul rang d'aiguillons sur le corps. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 1, pl. 6. On la trouve dans la Méditerranée. Lacépède lui rapporte le *raja halavi* de Forskal, qui habite la mer Rouge. Elle se rapproche encore plus des *squales* que la précédente.

La quatrième division rassemble les *raies* qui ont les dents obtuses et point d'aiguillons sur le corps ni sur la queue.

La RAIE MOBULAR a deux grands appendices vers le devant de la tête, et la queue sans nageoires. On la trouve dans la Méditerranée et dans l'Océan. C'est à Duhamel qu'on en doit la connoissance. Celle qu'il a décrite, qui avoit été prise dans une mandrague près de Marseille, étoit de dix pieds et demi de long, et pesoit six cents livres. Elle ressembloit beaucoup à celle que Lacépède a appelée *manatia*.

Telles sont les *raies* dont les dents ont été observées; mais il en est encore quelques-unes de connues, dont les dents ne l'ont pas été. Ce sont :

Parmi celles qui ont des aiguillons,

La Raie schoukie, qui a des aiguillons très-éloignés les uns des autres, et un grand nombre de tubercules. On la pêche dans la mer Rouge.

La Raie chinoise, qui a le corps un peu ovale, le museau avancé et arrondi ; trois aiguillons derrière chaque œil ; plusieurs aiguillons sur le dos ; deux rangées d'aiguillons sur le dos. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 1, pl. 2. On la trouve dans les mers de la Chine. Elle se rapproche un peu de la *torpille*.

La Raie mosaïque a le museau un peu alongé, un rang d'aiguillons étendu depuis la nuque jusqu'à l'extrémité de la queue ; deux ou trois piquans au-devant de chaque œil ; un ou deux piquans derrière chaque évent ; une série longitudinale de cinq à six piquans de chaque côté de l'origine de la queue ; la couleur jaunâtre ; des taches blanches, petites et arrondies ; plusieurs séries doubles, tortueuses et placées symétriquement, de points blancs ou blanchâtres. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 4, pl. 16. On la trouve dans les mers d'Europe. C'est la plus belle des *raies*.

La Raie ondulée a le museau un peu pointu ; une rangée de piquans étendue depuis la tête jusque vers l'extrémité de la queue ; deux aiguillons devant et derrière chaque œil ; un aiguillon situé auprès de la tête et de chaque côté de la rangée de piquans qui règne sur le dos ; un grand nombre de raies sinueuses et dont plusieurs se réunissent les unes aux autres. On la trouve avec la précédente.

Parmi celles qui n'ont point d'aiguillons,

La Raie cronovienne, *Raja Capensis* Linn., qui a le corps presque ovale et une seule nageoire dorsale. On la trouve au Cap de Bonne-Espérance.

La Raie apteronote a le museau pointu et très-avancé ; point de nageoire dorsale ; un sillon longitudinal au-devant des yeux ; un sillon presque semblable entre les deux évents ; la couleur rousse. On ignore son pays natal. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 4, planch. 14.

La Raie pranoée a deux grands appendices sur le devant de la tête ; la tête, le corps et les pectorales forment ensemble un losange presque parfait ; les deux côtés de la queue, de la partie postérieure du corps et de celle des pectorales garnis de barbillons ou de filamens ; point de nageoires ni de bosses sur le dos. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 4, pl. 16. On a pêché dans la Grande-Mer un individu qui avoit plus de quinze pieds de long.

La Raie manatia, qui a deux appendices sur le devant de la tête ; point de nageoire dorsale ; une bosse sur le dos. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 1, pl. 7. On la trouve dans les mers d'Amérique, où elle parvient à une grandeur égale à celle de la précédente.

La Raie fabronienne a deux grands appendices sur le devant de la tête ; chaque nageoire pectorale aussi longue que le corps proprement dit, très-étroite et occupant par sa base la portion du côté de l'animal comprise entre la tête et le milieu du corps. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 2, pl. 5. On la trouve dans la Méditerranée. Elle a douze pieds de large. On dit que les appendices de son museau se déploient à la volonté de l'animal et lui servent à porter sa

nourriture à la bouche, ce qui paroît difficile à croire; ces appendices, dans l'état de repos, ressemblent à deux cornes, et ont fait donner à cette espèce le nom de *raie-vache* par les pêcheurs de Toscane.

La RAIE BANCKSIENNE a deux appendices sur le devant de la tête; point de nageoire sur le dos ni au bout de la queue; chaque nageoire pectorale plus longue que le corps proprement dit, très-étroite et à-peu-près également éloignée dans son axe longitudinal et dans la pointe de la tête et de la queue; les yeux placés sur la partie supérieure de la tête. Elle est figurée dans Lacépède, vol. 2, pl. 5. On la trouve dans les mers d'Amérique, où elle parvient à une telle grosseur, que Bancks, à qui on en doit la connoissance, rapporte qu'un individu qui fut pris sur les côtes de la Barbade, ne put être tiré à terre que par le moyen de sept paires de bœufs. On l'appelle dans les îles anglaises *diable de mer*.

Ces quatre dernières espèces et la *mobular*, espèces si monstrueuses, sont dans le cas peut-être de former un genre particulier.

RAIETON. On donne vulgairement ce nom aux petits de la *raie bouclée*. Voyez au mot RAIE. (B.)

RAIFORT, RADIS, *Raphanus* Linn. (*Tétradynamie siliqueuse.*), genre de plantes de la famille des CRUCIFÈRES, qui se rapproche beaucoup des *choux* et des *moutardes*, et qui présente pour caractère un calice formé de quatre folioles droites, oblongues et rapprochées des pétales; une corolle de quatre pétales étendus, disposés en croix et à onglets; six étamines, dont deux plus courtes et opposées; quatre glandes placées sur le réceptacle, deux entre les étamines courtes et le pistil, et deux entre les étamines longues et le calice; un ovaire oblong, gonflé et rétréci, presque sans style, et couronné par un stigmate. Le fruit est une silique charnue, inégale, renflée, articulée, à plusieurs loges membraneuses, disposées longitudinalement sur deux rangs, contenant de petites semences arrondies. On peut voir ces caractères figurés dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 566.

Les plantes de ce genre ont une racine tubéreuse, fusiforme ou sphéroïde. On n'en compte qu'un petit nombre d'espèces; mais l'une d'elles, la seule dont je ferai mention, offre plusieurs variétés.

C'est le RAIFORT CULTIVÉ, *Raphanus sativus* Linn., plante annuelle ou bisannuelle, dont le pays natal ne nous est pas connu, et qui est cultivée dans les jardins pour sa racine, qu'on mange crue au printemps et pendant une grande partie de l'été. Cette racine est ronde ou alongée, blanche, violette, rose, rougeâtre ou noirâtre. On lui donne le nom de *petite rave* ou de *radis*, suivant sa forme. Elle est presque toujours blanche intérieurement, et a une écorce

plus âcre que sa pulpe. Les feuilles du *raifort* sont alternes et ailées; les caulinaires sessiles; les radicales pétiolées; du milieu de celles-ci s'élèvent des tiges hautes d'environ deux pieds, herbacées, rondes, et divisées en rameaux, au sommet desquels viennent les fleurs disposées en grappes.

Parmi les variétés que présente cette espèce, on distingue la *rave de corail*, la *petite hâtive*, la *rave couleur de rose* ou *saumonée*, le *radis blanc hâtif*, le *rond hâtif*, le *petit rond rouge*, le *gros blanc*, le *petit noir*, le *gros noir d'hiver*, la *rave blanche longue*, qui se sème depuis mars jusqu'en septembre, la *tortillée du Mans*, la *grosse blanche d'Augsbourg*, &c.

Ces plantes aiment en général une terre meuble, fraîche, qui ait de la profondeur. On en sème la graine presque toute l'année : en été, on doit semer à l'ombre et arroser souvent, pour que les racines soient tendres. Quand on veut avoir des petites raves de primeur, il faut les semer sur couche.

Les racines des *raiforts*, *radis* ou *petites raves*, ont une saveur piquante, agréable. On les mange avec du sel; mais les estomacs foibles les digèrent difficilement; elles donnent souvent des rapports. Elles sont très-apéritives et anti-scorbutiques. Les jeunes feuilles de *radis* se mangent cuites et en salade.

Un membre de la société patriotique de Milan ayant fait des essais il y a quelques années, sur la manière de se procurer de bonne huile dans les contrées où le climat ne permet pas de planter des *olives*, en a extrait des graines d'une espèce de *raifort* de la Chine. Cette plante résiste aux hivers les plus rigoureux. On en tire une grande quantité d'huile d'assez bonne qualité pour être placée immédiatement après l'huile d'olive. Ce *raifort* demande un terrein bon et un peu ferme. Il faut le semer assez clair en septembre, et c'est au mois de mai qu'on recueille sa graine, qui est très-grosse et très-abondante.

Ventenat a détaché de ce genre le *faux raifort* (*raphanus raphanistrum* Linn.) pour en faire un genre particulier sous le nom de RAPHANISTRE. *Voyez* ce mot. (D.)

RAINE, *Hyla*, genre de reptiles de la famille des BATRACIENS, dont le caractère consiste à avoir les pattes postérieures fort longues, les doigts terminés par une pelote visqueuse placée sur un empatement; point de queue.

Ce genre faisoit partie de celui des *grenouilles* de Linnæus; mais, quoiqu'il lui convienne par beaucoup de caractères, il en est bien distingué par les pelotes visqueuses des doigts et par les mœurs.

Aussi la plupart des auteurs français ont-ils séparé les *raines* des *grenouilles*, et en cela ils n'ont fait que se conformer à l'usage qui attribue un nom différent de celui des *grenouilles* à la seule espèce qui se trouve en France. Voyez l'*Histoire des Quadrupèdes ovipares*, par Lacépède.

Les *raines* sont généralement plus tranquilles que les *grenouilles*; elles attendent des journées entières leur proie dans la même place; mais si elles font moins de mouvemens, ces mouvemens sont plus vifs ou plus rapides que ceux des premières. C'est dans les bois, sur les arbres, qu'elles se tiennent pendant presque tout l'été. On les voit sauter de branche en branche, à des distances souvent de plusieurs pieds, se tenir suspendues sur des feuilles agitées par les vents aussi bien que sur les plus grosses branches, monter très-lestement sur leur tronc par le moyen des pelotes visqueuses dont leurs doigts sont munis, et de la matière également visqueuse dont tout leur corps est enduit. Elles vivent de mouches et autres insectes qui passent à leur portée, et sur lesquels elles se jettent avec la rapidité d'un trait. Leur langue, conformée comme celle des *grenouilles*, c'est-à-dire large, épaisse, visqueuse, et attachée par son extrémité antérieure, est très-propre à les arrêter et à les empêcher de s'échapper dès qu'ils sont saisis.

Considérées sous ces rapports, dit Latreille, *Histoire naturelle des Reptiles*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville, elles sont dans cet ordre ce que les *iguanes* et les *caméléons* sont dans celle des *sauriens*.

Les *raines* ou mieux les mâles des *raines*, jouissent comme les *grenouilles*, et même à un plus haut degré, de la faculté de coasser. Il est peu d'habitant de la campagne qui ne les ait souvent entendus au sommet des arbres le soir et le matin, dans les grandes chaleurs de l'été, pousser en chœur des sons rauques fort discordans, et par conséquent fort désagréables à l'oreille.

C'est sur-tout dans les bois humides, sur les buissons voisins des marais, dans les jardins ornés de pièces d'eau, qu'il faut s'attendre à trouver des *raines*. Elles sont rares dans les pays secs, dans les forêts montagneuses. La raison en est qu'elles passent, comme les *grenouilles*, tout l'hiver dans l'eau, enfoncées dans la boue, et qu'encore, comme elles, elles y déposent leurs œufs au printemps.

Tout ce qu'on a dit de l'organisation interne des *grenouilles*, de leur accouplement, de leur fécondation, de leurs œufs, et des têtards qu'ils produisent, s'applique en général aux *raines*; ainsi on ne pourroit que répéter ce qu'on peut

lire à ce sujet au mot GRENOUILLE. On y renvoie donc le lecteur.

Il paroît que ce n'est qu'au bout de trois ou quatre ans que ces animaux sont en état de perpétuer leur espèce. Jusqu'à cette époque, les mâles sont presque muets. Ils s'accouplent beaucoup plus tard que les *grenouilles* dans nos climats. Ce n'est guère avant les premiers jours de mai qu'on trouve des œufs, et qu'on entend coasser les mâles, qui alors ont quitté leurs femelles.

Il faut deux mois et même un peu plus, si la saison est froide, aux têtards, pour subir toutes leurs métamorphoses, et parvenir à l'état d'animaux parfaits. Ce n'est qu'alors qu'ils quittent les eaux, et vont rejoindre leurs mères sur les arbres.

Defrance, qui a nourri des *raines* chez lui, a assuré à Latreille qu'elles avaloient leur peau à chaque mue. J'en ai également élevé, et j'ai observé qu'elles ne mangeoient jamais les insectes morts, qu'elles ne se jetoient que sur ceux qui étoient en mouvement.

Les *raines* ont pour ennemis une grande quantité d'oiseaux de proie, d'oiseaux d'eau, quelques quadrupèdes, et surtout les serpens. L'espèce qu'on trouve en France n'est pas très-commune; mais il en est, dans les pays chauds, qui sont si abondantes dans certains lieux, que leur coassement se fait entendre à des lieues entières, et qu'il est impossible de se parler autrement qu'à l'oreille; la *raine flanc rayé* est dans ce cas. Je l'ai observée en Caroline, et j'en ai vu quelquefois des buissons tout couverts, et chaque roseau en porter des douzaines.

Latreille, dans l'ouvrage cité plus haut, compte dix-huit espèces de *raines*, la plupart découvertes dans les collections de Paris par Daudin, qui a déjà publié quelques fascicules d'une monographie de ce genre, qui marquera en histoire naturelle par la clarté de ses descriptions, la solidité de sa critique et par la beauté et l'exactitude de ses figures. On ne peut qu'en recommander l'acquisition aux naturalistes qui voudront des détails plus étendus sur les *raines*, animaux aussi élégans par leurs formes qu'agréables par leurs couleurs.

Les espèces de *raines* les plus importantes à connoître, sont :

La RAINE VERTE ou COMMUNE est d'un vert gai en dessus, avec une ligne noirâtre bordée de jaune sur les côtés, et les pieds rougeâtres. Son ventre est jaunâtre et granulé. Sa longueur est d'un pouce et demi. On la trouve dans les parties moyennes et méridio-

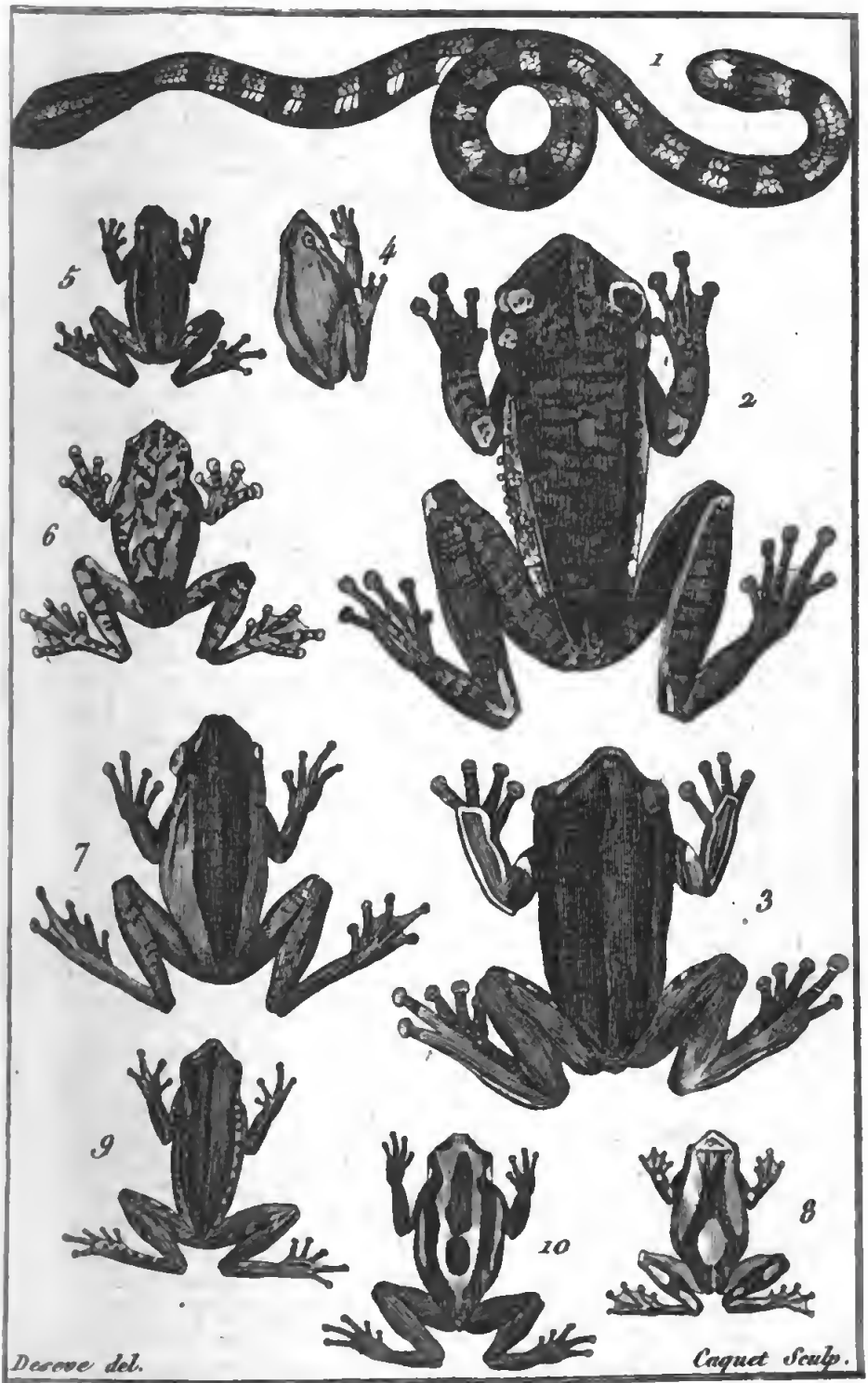

1. *Plature fasciée.*
2. *Raine patte d'Oie.*
3. *Raine bicolore.*
4. *Raine commune.*
5. *Raine rouge.*
6. *Raine marbrée.*
7. *Raine beuglante.*
8. *Raine à bandeau.*
9. *Raine à tapirer.*
10. *Raine hypocondriale.*

nales de l'Europe. Elle fournit quelques variétés de couleur. Sa figure se voit dans Roesel, tab. 9, 10 et 11, et dans la *Monographie* de Daudin précitée, ainsi que dans les ouvrages de Lacépède et de Latreille.

La RAINE BICOLORE est bleue; son ventre est moitié violet et moitié jaunâtre, avec des taches blanches entourées d'une ligne violette. C'est la plus grande espèce de ce genre qui soit encore parvenue à la connoissance des naturalistes. Elle atteint quatre pouces. Elle vient de Surinam. Boddaert en a donné la figure. On la voit aussi dans la *Monographie* de Daudin, et dans l'*Histoire naturelle des Reptiles*, faisant suite au *Buffon*, édition de Déterville.

La RAINE RÉTICULAIRE est d'un rouge pâle, marbrée de lignes et de points plus foncés, de fascies et de taches plus claires. Elle se trouve dans la Caroline, est figurée dans Seba, tom. 1, tab 72, n° 4, et dans la *Monographie* de Daudin. Elle acquiert jusqu'à quatre pouces de long. Les vésicules du mâle sont très-longues.

La RAINE MARBRÉE est d'un jaune cendré, marbré de rouge en dessus, ponctué de noir en dessous. Elle se trouve à Surinam; se voit figurée dans Seba, tab. 71, n° 4 et 5, et dans la *Monographie* de Daudin.

La RAINE A BANDEAU, *Rana frontalis*, est d'un brun rougeâtre, avec des taches oblongues d'un blanc brillant, dont une est sur le front. Elle se trouve à Surinam, est figurée par Daudin dans sa *Monographie*, et par Latreille dans l'ouvrage cité plus haut.

La RAINE A TAPIRER, *Rana tinctoria*, est unie, d'un brun rouge, avec deux lignes larges sinueuses, qui se réunissent à leurs extrémités et dans leur milieu. Elle se trouve à Surinam, et est figurée dans la *Monographie* de Daudin, et dans l'ouvrage de Latreille.

Lacépède, d'après Buffon, indique cette espèce comme servant, en Amérique, à tapirer les *perroquets*, c'est-à-dire à leur faire venir des plumes rouges ou jaunes, lorsqu'après leur avoir arraché les plumes vertes dans leur première jeunesse, on frotte la place avec le sang de cette *raine*. Cette opération, dont l'explication est hors de nos données physiologiques actuelles; a besoin d'être confirmée par des observations authentiques.

La RAINE SQUIRELLE est d'un vert obscur, avec des taches brunes et les fesses jaunes. Elle est figurée dans la *Monographie* de Daudin. Je l'ai trouvée dans l'Amérique septentrionale. Elle se cache ordinairement sous les écorces d'arbres. Sa grandeur n'atteint pas celle de la *raine commune*.

La RAINE FEMORALE est verte, avec sept ou quelquefois un plus grand nombre de taches jaunes sur les cuisses. Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, où je l'ai décrite et dessinée. Daudin l'a figurée dans sa *Monographie*.

La RAINE ROUGE est d'un rouge-brun, avec des taches rondes blanchâtres sur les cuisses. Elle se trouve en Amérique, et a été figurée par Daudin. Lacépède a mal-à-propos confondu la *raine à tapirer* avec elle.

La RAINE COULEUR DE LAIT est d'un blanc cendré, quelquefois mêlé d'un brun rougeâtre très-clair. Elle se trouve à Surinam et est figurée dans la *Monographie* de Daudin.

La RAINE FLANC RAYÉ, *Hila lateralis*, est d'un vert clair, avec une ligne latérale jaune de chaque côté. Elle se trouve dans la Caroline, où elle a été observée par Catesby et par moi. Cette espèce couvre quelquefois, comme on l'a déjà dit, les buissons ainsi que les grandes plantes qui se trouvent dans l'eau ou qui l'avoisinent, et fait un bruit qu'on entend pendant la nuit à une distance considérable, et près duquel il est très-difficile de s'entendre parler. Les serpens et les oiseaux d'eau en font une destruction considérable. Elle saute à une distance surprenante, à près de deux toises, selon Catesby. (B.)

RAIPONCE, nom spécifique d'une *campanule* dont on mange les racines en salade, et qu'on cultive même quelquefois dans les jardins. (*Voyez* au mot CAMPANULE.) On mange de la même manière, et on appelle souvent de même la racine de la RAPONCULE. *Voyez* ce mot. (B.)

RAIRE, cri du *cerf* quand il est en rut. *Voyez* CERF. (S.)

RAISIN, *Uva*, fruit de la VIGNE. *Voyez* ce mot. (D.)

RAISIN D'AMÉRIQUE. *Voyez* au mot PHYTOACA. (B.)

RAISIN DES BOIS. C'est l'AIRELLE MYRTILE. *Voyez* ce mot. (B.)

RAISIN DE MER, nom que donne Leméri à une *holoturie* couverte de tubercules rouges, et que les pêcheurs appliquent toujours avec bien plus de raison aux œufs des *sèches* et à ceux de quelques coquillages qui sont en grappes. *Voyez* au mot SÈCHE. (B.)

RAISIN DE MER On donne ce nom à l'UVETTE. *Voyez* ce mot. (B.)

RAISIN DE MER GRIMPANT. C'est ainsi qu'on appelle l'ANABASE. *Voyez* ce mot. (B.)

RAISIN D'OURS. On donne ce nom, dans les Alpes, à l'*arbousier traînant* (*arbutus vitis* Linn.). *Voyez* au mot ARBOUSIER. (B.)

RAISIN DE RENARD, nom vulgaire de la PARISETTE. *Voy.* ce mot. (B.)

RAISINIER, *Cocoloba*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de l'octandrie trigynie et de la famille des POLYGONÉES, dont le caractère consiste en un calice monophylle, coloré, divisé en cinq parties; point de corolle; huit étamines; un ovaire supérieur surmonté de trois styles à stigmates globuleux.

Le fruit est une noix uniloculaire, recouverte par le calice, devenu succulent.

Ce genre, qui est figuré pl. 316 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des arbres à feuilles alternes et à fleurs disposées en grappes pendantes, propres aux parties les plus chaudes de l'Amérique. On en compte une douzaine d'es-

pèces, parmi lesquelles les plus intéressantes à connoître sont :

Le RAISINIER UVIFÈRE, qui a les feuilles en cœur, presque rondes et luisantes. Il croît dans les Antilles sur le bord de la mer. Ses fleurs ont une odeur suave. Ses fruits sont de couleur rouge, acides et très-agréables à manger, quoique leur pulpe ne soit pas très-épaisse. Leur amande est amère et astringente, et on s'en sert en médecine comme anti-dyssentérique. La consommation qu'on fait de ces fruits à Saint-Domingue est très-considérable.

Le RAISINIER EXCORIÉ, qui a les feuilles ovales, oblongues, aiguës, en cœur à leur base. Il croît dans les Antilles, où il est connu sous le nom de *raisinier de montagne*. On en mange le fruit.

Le RAISINIER BLANC, qui a les feuilles oblongues, aiguës et atténuées à leur base. Il se trouve aux Antilles, où il est connu sous le nom de *raisinier de coudre*. On en mange aussi les fruits.

Le RAISINIER PONCTUÉ, qui a les feuilles lancéolées, ovales. Il se trouve aux Antilles. Ses fruits sont ponctués et odorans. (B.)

RAJANE, *Rajania*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la dioécie hexandrie et de la famille des SMILACÉES, qui présente pour caractère un calice campanulé divisé en six parties oblongues, aiguës et ouvertes; point de corolle; dans les pieds mâles, six étamines plus courtes que le calice; dans les pieds femelles un ovaire inférieur comprimé, plus saillant d'un côté, surmonté de trois styles à stigmates obtus.

Le fruit est une capsule comprimée, à trois loges et à trois semences, dont deux avortent ordinairement, laquelle est munie d'une aile membraneuse.

Ce genre, qui est figuré pl. 813 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes grimpantes, à racines ordinairement tubéreuses, à feuilles alternes et à fleurs disposées en grappes pendantes et axillaires. On en compte huit espèces décrites ou figurées dans les auteurs, les unes d'Amérique et les autres du Japon.

Les deux espèces les plus connues sont :

La RAJANE A FEUILLES EN CŒUR, qui a les feuilles en cœur et à sept nervures, et la RAJANE A FEUILLES HASTÉES, qui a les feuilles en cœur, hastées. Elles se trouvent toutes deux dans les Antilles.

Ce genre a beaucoup de rapports avec celui des *ignames*, et il paroît qu'on mange dans quelques endroits ses racines comme celles des *ignames*, et sous leur nom. *Voyez* au mot IGNAME. (B.)

RAKKE, KOETER, MYNDE, HUND. En danois, c'est l'espèce entière du *chien*. (DESM.)

RAKKOON. *Voyez* RACCOON et RATON. (DESM.)

RALE (*Rallus*), genre de l'ordre des ÉCHASSIERS. (*Voy.* ce mot.) *Caractères :* le bec grêle, un peu comprimé, et légèrement courbé; les narines petites; la langue rude à son

extrémité; le corps comprimé ; la queue très-courte; quatre doigts dénués de membranes, trois devant, un arrière. LATHAM.

Les *râles* ont plusieurs rapports avec les *poules d'eau ;* aussi des méthodistes en ont classé avec celles-ci; comme elles, ils ont un bec qui approche de celui des *gallinacés*, mais beaucoup plus alongé; une portion de la jambe, au-dessus du genou, dénuée de plumes; les doigts longs; la tête petite; le vol court; les ailes fort concaves, et ils volent les pieds pendans; mais ils en diffèrent principalement en ce qu'ils ont le front recouvert de plumes, cependant on en voit quelques uns qui présentent quelques vestiges de la membrane frontale qui caractérise les *gallinules ;* ils en diffèrent encore en ce que les trois doigts antérieurs sont lisses.

Cette grande famille est répandue sur les trois continens. Dans tous, les espèces dont elle est composée, ont le même genre de vie; et au contraire des autres oiseaux de rivage qui se tiennent sur les sables et les grèves, ils n'habitent que les terres vaseuses et les marais couverts de glayeuls et de grandes herbes. Une seule espèce d'Europe se tient dans les prairies et ne s'approche pas des eaux; celle qui la représente dans l'Amérique a les mêmes habitudes; leurs petits, ainsi que ceux des *poules d'eau*, quittent le nid et suivent leur mère aussi-tôt qu'ils sont nés.

Chasse aux Râles.

De nos *râles*, ceux que l'on chasse de préférence, sont le *râle de terre* et la *marouette*, à cause de la délicatesse de leur chair : le *râle d'eau* est peu estimé. Le temps le plus favorable est en août et septembre, époque où ils prennent beaucoup de graisse; cependant on leur fait encore la chasse en mai et juin; comme c'est le temps des couvées et qu'ils sont fort maigres, on doit s'en abstenir, puisque c'est détruire sans profit. On s'en procure de trois manières; au *fusil*, au *tramail*, aux *halliers* et aux *lacets*. La chasse au *fusil* se fait avec un chien, mais tous les chiens n'y sont pas propres, car le *râle* est très-rusé; quelquefois il tient tellement et se laisse serrer de si près, qu'il se fait prendre à la main. Souvent il s'arrête dans sa fuite et se blottit, de sorte qu'un chien emporté passe par-dessus et perd sa trace; il profite de cet instant d'erreur, revient sur la voie et donne le change; il ne part qu'à la dernière extrémité, et s'élève assez haut avant que de filer : comme il vole pesamment, il est facile à tuer; son vol est court; aussi voit-on aisément la remise, mais c'est inutilement qu'on va le chercher, car il a déjà piété plus de cent pas lorsque le chasseur arrive; il supplée par la rapidité de sa marche à la lenteur de son vol. Il court en s'alongeant, se coule par-dessous les herbes et paroit glisser plutôt que de marcher, tant sa course est

rapide. Souvent en faisant ses détours, il passe entre les jambes des chasseurs, et en ce moment il ne paroit guère plus gros qu'une *souris;* il arrive même, lorsque les genêts sont fort hauts, qu'il monte et se perche à leur cime, ou bien il gagne une haie voisine, et se cache dans quelque touffe de ronce ou d'épines. La *marouette* gagne le haut d'un buisson; le *râle d'eau* use des mêmes ruses, et c'est surtout lorsque ces oiseaux sont gras et peuvent à peine voler, qu'ils y ont recours.

On reconnoît qu'un chien rencontre un *râle* à la vivacité de sa quête, au nombre de faux arrêts et à l'opiniâtreté avec laquelle l'oiseau tient. Les *chiens d'arrêt* ne sont pas bons pour cette chasse; il faut des *choupilles* qui suivent le nez en terre. Les vieux chiens y sont les meilleurs, parce qu'étant moins vifs, ils ne s'emportent pas comme les jeunes, et savent démêler les ruses du *râle* en le suivant pied à pied. Le *râle de terre* a sa passée soir et matin, comme la *bécasse*, c'est-à-dire qu'il part le soir de l'endroit où il est cantonné, pour aller revoler pendant la nuit dans les champs; mais lorsqu'il est trop gras, il reste toujours dans la même pièce de genêts; ce qui fait que lorsqu'on veut se procurer des *râles* pour un jour déterminé, on va quelques jours auparavant les détourner, en battant les endroits où il y en a; et le jour qu'on veut les tuer, on est sûr de les y trouver.

On lui tend comme à la *caille* un filet, où on l'attire par l'imitation de son cri, *crëk, crëk, crëk, crëk*, en frottant rudement une lame de couteau sur un os dentelé.

La chair de ce *râle*, ainsi que celle de la *marouette*, est très-grasse à l'automne et d'un goût exquis; elle a plus de fumet que celle de la *caille*, et se mange comme celle de la *becasse*. Les jeunes ne prennent jamais autant de graisse que les vieux.

Le *râle d'eau* est aussi rusé que le précédent; il court aussi vîte, traverse les eaux à la nage, et se fait de petites routes à travers les grandes herbes où l'on tend des *lacets;* on le prend d'autant plus aisément, qu'il revient constamment à son gîte et par le même chemin. On le chasse encore avec des *tramails*, espèce de filet composé de trois nappes et de plusieurs piquets; on en entoure les herbages d'un marais, et l'on bat toute la queue de ce marais en amenant vers la tendue, dans laquelle les *râles d'eau* se prennent.

Le RALE DE L'AMÉRIQUE. *Voyez* RALE DE VIRGINIE.

Le RALE DE BARBARIE (*Rallus Barbaricus* Lath.) est un peu plus petit que le *pluvier;* il a le bec long d'un pouce et demi et noir; le ventre et la poitrine d'un brun jaunâtre; cette teinte est plus foncée sur le dos; les ailes ont des taches blanches; le dessous du corps est en entier de cette couleur, et le croupion rayé de noir et de blanc; les pieds sont d'un brun obscur.

Le RALE BRUN DES PHILIPPINES. *Voyez* TIKLIN BRUN.

Le RALE BRUN RAYÉ DE NOIR (*Rallus obscurus* Lath.) habite les îles Sandwich; il a cinq pouces et demi de longueur; le bec noir et jaunâtre sur les bords; le plumage d'un brun fauve strié de noir en dessus, d'un brun ferrugineux en dessous; les pieds sont d'un rouge brun.

Le Rale bruyant (*Rallus crepitans* Lath.) est un des plus grands de ce genre ; il a de treize à quinze pouces de longueur ; le bec long de deux, et d'un brun sombre ; le dessus de la tête et toutes les parties supérieures du cou et du corps d'un brun olive; chaque plume bordée d'un cendré pâle ; les joues de cette dernière teinte ; la gorge blanche ; le devant du cou et la poitrine d'un brun jaunâtre ; les flancs rayés transversalement de blanc et de gris cendré ; les pieds pareils au bec.

La femelle ne diffère que par des couleurs plus ternes.

Cet oiseau, que l'on trouve pendant l'été dans les Etats-Unis et particulièrement dans celui de New-York, a de l'analogie, dans ses couleurs et sa forme, avec le *grand râle à long bec de Cayenne*.

Le Rale de Cayenne. *Voyez* Kiolo.

Le Rale cendré a queue noire (*Rallus taïtiensis* Lath.) a cinq pouces et demi de longueur ; le bec noir ; la tête, le cou et tout le dessous du corps d'un cendré sombre, plus pâle sur la gorge ; le dessus et les couvertures des ailes d'un brun rouge foncé ; les pennes noirâtres et bordées de blanc ; la queue arrondie à son extrémité et pareille à la tête ; les pieds d'un jaune obscur ; les ongles noirs. Il habite l'île d'O-Taïti.

Le Rale a cou bleu (*Rallus cœrulescens* Lath.). Ce *râle* du Cap de Bonne-Espérance a sept pouces de longueur ; le bec rouge ; le dessus de la tête, du cou et du corps d'un brun rougeâtre ; la gorge, le devant du cou et la poitrine d'un bleu pâle ; le reste du dessous du corps rayé transversalement de blanc et de noir ; les couvertures inférieures de la queue blanches ; les pieds rouges.

Le Rale de la Daourie (*Rallus pusillus* Lath.) a dans ses formes et la distribution de ses couleurs des traits de ressemblance avec le *râle d'eau*, mais il est beaucoup plus petit. Sa grosseur est celle d'une *alouette ;* la face, le devant du cou et le haut de la poitrine sont d'un gris bleu ; la naissance de la gorge est blanche ; une strie ferrugineuse passe à travers les yeux ; cette couleur, mélangée de noir et accompagnée de lignes longitudinales blanches, règne sur les parties supérieures ; le ventre et le bas-ventre ont sur un fond noir des raies transversales, étroites et blanches ; les pieds sont verts.

Ce petit *râle* a été vu par Pallas sur le bord des étangs salés et dans les lieux marécageux de la Daourie.

Le Rale d'eau (*Rallus aquaticus* Lath., pl. enl. n° 749.). Ce *râle*, qui ne se plaît que le long des eaux stagnantes, se tient caché dans les grandes herbes et les joncs ; il n'en sort guère que pour traverser les eaux à la nage et pour ainsi dire à la course, puisqu'on en voit souvent courir légèrement sur les larges feuilles du nénuphar qui couvrent les eaux dormantes. Du reste, il a dans ces habitudes et son genre de vie beaucoup de rapports avec le *râle de terre ;* il court avec autant de vitesse, n'est pas moins rusé, et présente autant de difficultés au chasseur et au chien pour le forcer à prendre son vol, il a, comme lui, son temps d'émigration marqué ; mais on en rencontre dans nos contrées un plus grand nombre pendant l'hiver, époque où il se retire auteur des sources chaudes.

La femelle construit son nid dans les grandes herbes aquatiques ;

ses œufs ont un pouce et demi de long, sont jaunâtres et marqués de taches brunes, égales en grandeur, mais d'une forme irrégulière.

Le *râle d'eau* a neuf pouces de longueur; les plumes de la tête, du cou et du corps; les scapulaires et les couvertures du dessus de la queue, celles des ailes et les pennes secondaires, sont noirâtres dans leur milieu et bordées d'un roux olivâtre; les primaires et les pennes de la queue, noires et bordées de brun-roux; les couvertures du dessous rayées de noir et de blanc; toutes les parties inférieures, les joues, la gorge, les côtés et le devant du cou, d'un cendré bleuâtre: les flancs noirs et rayés de blanc; l'iris rouge; la partie nue de la jambe, les pieds et les ongles, d'un brun verdâtre; le bec rougeâtre et noir en dessus dans une partie de sa longueur. *Voyez* pour la *chasse*, au mot RALE.

Le PETIT RALE D'EAU. *Voyez* MAROUETTE.

Le RALE DE GENÊT. *Voyez* RALE DE TERRE.

Le RALE A GORGE ET POITRINE ROUGEATRES (*Rallus ferrugineus* Lath.). Taille du *râle d'eau;* longueur, huit pouces; bec d'une teinte pâle; plumage en dessus noirâtre; trait d'un blanc sale au-dessus des yeux; poitrine et cou rougeâtres; parties postérieures cendrées; flancs rayés transversalement de lignes étroites blanches; pieds jaunes.

Son pays est inconnu.

Le GRAND RALE est, dans Belon, la POULETTE D'EAU. *Voyez* ce mot.

Le RALE DE LA JAMAÏQUE. *Voyez* BIDI-BIDI.

Le RALE A LONG BEC (*Rallus longirostris* Lath., pl. enl. n° 849) a toutes les parties supérieures variées de gris-brun et de noirâtre; le devant du cou et la gorge d'un gris-blanc; la poitrine et le ventre d'un gris cendré; le bas-ventre et les flancs de la couleur de la gorge; ces derniers rayés en travers de bandes noires; les ailes et la queue brunâtres; le bec rougeâtre; les pieds verdâtres. La taille de ce *râle* de la Guiane est un peu au-dessus de celle de notre *râle d'eau;* cependant on trouve des individus beaucoup plus grands.

Le RALE NOIR. *Voyez* RALE D'EAU.

Le RALE NOIR D'AFRIQUE (*Rallus niger* Lath.) a le bec jaune; le plumage généralement noir; les pieds bruns ou rouges; la taille de la *marouette*, et huit pouces et demi de longueur.

Le RALE NOIR A PAUPIÈRES ET IRIS ROUGES (*Rallus tabuensis* Lath.). Six pouces font la longueur de cet oiseau; le bec est noir; le plumage de la même couleur, mais rembrunie et moins décidée en dessous du corps; les pieds sont d'un brun rougeâtre.

Ce *râle* se trouve dans les îles de la mer Pacifique.

Il a une variété qu'on voit à l'île de Tanna; ses teintes inclinent plus au brun; les couvertures inférieures de la queue ont des raies transversales noires et blanches; les pieds sont rouges.

Le RALE NOIR POINTILLÉ DE BLANC (*Rallus pacificus* Lath.) se trouve dans les îles de la mer Pacifique, et particulièrement à O-Taïti. Bec et iris rouges; tête brune, strie blanchâtre au-dessus des yeux; nuque ferrugineuse; gorge blanche; poitrine d'un blanc cendré bleuâtre; dos, croupion noirs et parsemés de points blancs;

dessus des ailes varié de bandes blanches et interrompues sur un fond noir ; pennes brunes ; queue pareille au-dessus des ailes et tachetée de blanc ; ventre, côtés et bas-ventre blanchâtres ; pieds couleur de chair ; taille du *râle d'eau*. La queue de cet oiseau est si courte, qu'elle paroît à peine.

Le Rale de la Nouvelle-Zélande (*Rallus australis* Lath.) a la taille d'une petite *poule d'eau ;* quinze à seize pouces de long ; le bec d'un brun rougeâtre ; l'iris d'un jaune sale ; les plumes de la tête, du cou, du dos, de la poitrine et du ventre, brunes et frangées de gris roussâtre ; les joues et la gorge cendrées ; une strie de même couleur au-dessus des yeux (des individus en sont privés) ; les ailes très-courtes ; les couvertures, de la couleur du dos ; l'aile bâtarde armée d'une épine qui a un pouce et demi de longueur ; elle est droite, pointue et cachée dans les plumes ; les pennes brunes, avec des raies transversales ferrugineuses sur les bords ; les couvertures inférieures de la queue et les côtés bruns ; la queue longue de près de quatre pouces, de même couleur et frangée de gris-roux ; les pieds d'un brun rougeâtre.

Un autre *râle* du même pays diffère en ce qu'il a le dessus du corps d'un marron foncé ; chaque plume noire le long de la tige ; le dessous cendré, tendant à la première couleur sur la poitrine ; les pennes des ailes, les dernières couvertures et la queue, rayées de rouge brun et de noir.

Enfin un troisième, long de treize pouces environ, a le bec plus courbé ; les narines cachées dans une rainure profonde ; le plumage, en dessus, pareil à celui du premier ; les côtés de la tête et les sourcils d'un cendré pâle ; tout le dessous du corps de la même couleur, mais plus foncée, et les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon. Ce *râle* se trouve dans l'île Howe. Le précédent habite la Nouvelle-Zélande ainsi que la Nouvelle-Hollande, mais il n'y est pas commun. La première espèce est très-nombreuse à la baie Duski, où on lui donne le nom de *poule d'eau*, dont elle a toute l'apparence à une certaine distance. Cet oiseau gratte la terre à la manière des *poules*, court avec beaucoup de vîtesse, mais il a le vol pénible. Quoiqu'il se plaise sur les bords de la mer, il ne va point à l'eau ; il craint même la pluie, et ne crie que lorsqu'elle tombe. Il est d'un naturel doux et timide, se tient à la lisière des bois, cherche un abri sous les racines des arbres, dans des trous et sous les broussailles. Les vers composent sa nourriture ordinaire ; sa chair est un très-bon manger, sur-tout lorsqu'elle est écorchée, et sa graisse est de couleur orangée.

Le Rale de Pensilvanie (*Rallus Virginianus* Linn., édit. 13). Latham fait de cet oiseau une variété du *râle d'eau*. Buffon le rapporte au Kiolo. (*Voyez* ce mot.) Il a le bec noirâtre en dessus et rougeâtre à la base de la mandibule inférieure ; une raie blanche au-dessus des yeux ; la tête noirâtre ; les joues cendrées ; le dessus du corps et du cou varié de roussâtre et de noirâtre ; le haut de la gorge blanc ; la partie inférieure, le devant du cou, la poitrine et le haut du ventre d'un fauve obscur ; le bas-ventre, les côtés, le haut des jambes d'un brun foncé, avec des raies transversales blanches ; le bord

de l'aile de cette dernière couleur ; les grandes pennes des ailes noirâtres en dessus ; les secondaires roussâtres et toutes cendrées en dessous ; une tache de couleur marron, formée sur les ailes par les petites couvertures supérieures ; la queue noirâtre, son extrémité roussâtre ; les pieds de couleur de chair foncée. Longueur sept pouces huit lignes. Cette description me paroît convenir à la femelle. Le mâle a l'iris jaune ; le haut de la gorge teinté de jaunâtre ; la partie inférieure rousse ; cette teinte est plus foncée sur la poitrine et le ventre, dont les côtés sont d'un roux verdâtre ; le bas-ventre et les flancs ont des raies noires et blanches, ainsi que les couvertures inférieures de la queue ; le croupion est d'une teinte plus foncée ; les couvertures des ailes sont d'un brun rouge, et les pieds rougeâtres. Cette espèce se trouve dans les Etats-Unis.

Le RALE PERLÉ. *Voyez* MAROUETTE.

Le PETIT RALE DE CAYENNE (*Rallus minutus* Lath., pl. enl. n° 847) est un des plus petits ; il a à peine cinq pouces de long ; sa grosseur est celle de l'*alouette ;* le dessus de la tête et du cou est brunâtre ; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes sont variés de noir, de roussâtre et de blanc ; la première couleur occupe le milieu de chaque plume, et sur quelques-unes le blanc est indiqué par un trait longitudinal ; la gorge, le devant du cou et la poitrine ont pour teinte un gris-blanc nuancé de roussâtre ; le reste des parties inférieures du corps est rayé transversalement de noir sur le même fond ; les ailes et la queue sont d'un brun lavé de roussâtre ; les pieds d'un brun jaunâtre ; le bec est brun noirâtre.

Le *râle* de la Jamaique que Latham donne pour une variété de sexe, diffère en ce qu'il a une plaque rousse sur le milieu du cou ; les couvertures des ailes et le dos bruns et rayés de blanc ; les pennes et celles de la queue d'un brun cendré ; les pieds sont jaunes.

Le RALE DES PHILIPPINES. *Voyez* TIKLIN.

Le RALE A COLLIER DES PHILIPPINES. *Voy.* TIKLIN A COLLIER.

Le RALE DE POSSEGA (*Rallus dubius* Lath.) se trouve en Esclavonie, dans le comté de Possega. Il a presque la taille de la *poule d'eau ;* le bec et les pieds d'un vert sombre ; la gorge d'un blanc sale ; un collier blanc autour du cou ; le plumage en général rayé de brun et de couleur de rouille ; le ventre et le bord des pennes primaires, blancs ; les flancs bruns, rayés de cendré et de ferrugineux.

Le RALE RAYÉ A BEC NOIR ET PIEDS ROUGES (*Rallus Capensis* Lath.) est à-peu-près de la taille du *râle de terre ;* il a le bec noir ; la tête, le cou, le dos et le haut de la poitrine, ferrugineux ; le bas de la poitrine, le ventre, les cuisses, les pennes des ailes et de la queue, à l'exception des deux intermédiaires, ondulées de noir et de blanc ; ces deux dernières sont pareilles au dos, et les pieds d'un rouge de sang.

Ce *râle* a été vu au Cap de Bonne-Espérance.

Le RALE RAYÉ DES PHILIPPINES *Voyez* TIKLIN RAYÉ.

Le RALE ROUGE, nom par lequel on indique en Normandie le RALE DE GENÊT. *Voyez* ce mot.

Le RALE ROUGEATRE (*Rallus Zeylanicus* Lath.). Ceylan est la

patrie de cet oiseau, un peu plus grand que notre *râle d'eau*; il a le bec et les pieds rouges; la tête noirâtre; le cou, le dos et la queue ferrugineux; cette dernière assez longue; les couvertures des ailes pareilles au dos; les pennes primaires noires; le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un rougeâtre rembruni.

Le RALE ROUGEATRE A BEC ET PIEDS CENDRÉS (*Rallus Sandwicensis* Lath.). Taille petite; couleur générale d'un ferrugineux pâle, plus foncée sur le milieu des plumes du dessus du corps; queue courte, cachée par les couvertures supérieures. Ce *râle* des îles Sandwich a une variété qui se trouve à l'île Tanua, et qui ne diffère qu'en ce que le plumage est plus foncé sur les parties supérieures, et que le bec et les pieds sont jaunes.

Le RALE TACHETÉ (*Rallus variegatus* Lath., pl. enl. n° 775) a onze pouces de longueur; la tête, le cou et tout le dessus du corps variés de blanc et de noir; la gorge blanche; le dessous du corps comme le dessus, mais tacheté irrégulièrement; les couvertures des ailes variées de brun roussâtre, de noir et de blanc; les pennes noirâtres, celles de la queue noires et frangées de blanc; le bec fort long, jaunâtre et rouge à la base de sa partie inférieure; les pieds et les ongles jaunâtres.

Cette espèce se trouve rarement à la Guiane.

Le RALE DE TERRE (*Gallinula crex* Lath.; *Rallus crex* Linn., édit. 13, pl. enl. n° 750, ordre des ECHASSIERS, genre de la GALLINULE. *Voyez* ces mots.). Ce *râle* n'est pas plus gros que la *caille*, mais sa taille est plus alongée; il a neuf pouces et demi de longueur; le bec gris-brun en dessus, et entièrement de cette dernière couleur en dessous; l'iris noisette; le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, les scapulaires, le croupion et les couvertures supérieures de la queue variés de noirâtre et de gris roussâtre; la première teinte tient le milieu de chaque plume; la gorge d'un blanc roussâtre; les joues, le devant du cou, la poitrine d'un cendré clair; le ventre blanc, légèrement nuancé de roussâtre; les jambes de cette dernière teinte; les flancs roux, rayés transversalement de blanc; les couvertures inférieures de la queue des mêmes couleurs, le blanc forme une large bordure sur les plumes; le bord de l'aile d'un blanc lavé de roussâtre; les pennes primaires fauves à l'extérieur, d'un gris-brun du côté interne; celles de la queue noires dans leur milieu et d'un gris roussâtre sur leurs bords; la partie nue des jambes et les pieds bruns.

La femelle diffère par la taille un peu inférieure, par la tête un peu plus petite, et des couleurs, sur-tout la teinte rousse, moins vives.

Ce *râle* arrive en Europe au printemps, ne fait que passer dans les contrées méridionales, et se répand dans le Nord jusqu'en Norwège; il paroît ordinairement dans les contrées septentrionales vers le 10 de mai, et semble accompagner les *cailles* en tout temps, à l'arrivée et au départ; cela, joint à quelques-unes de ses habitudes, comme celle d'habiter les mêmes lieux, d'y être moins commun et d'y vivre seul, a donné lieu de l'appeler *roi des cailles*. Ce n'est guère qu'à son cri qu'on peut juger de l'époque de son retour; car on le voit rarement,

vu qu'il vole peu et se tient constamment caché dans les herbes, les grains et sur-tout les genêts, ce qui l'a fait appeler *râle de genêt*. D'autres le nomment *crëk, crëk*, d'après son cri; il prononce ces syllabes d'un ton sec et rauque, et les répète sans cesse dans le temps des amours. Si l'on s'avance vers cette voix, elle s'éloigne sans discontinuer, parce que l'oiseau fuit, non pas en prenant son essor, mais en courant avec une extrême vîtesse à travers les herbes les plus touffues. C'est dans une petite fosse, au milieu des prairies, que la femelle place son nid; elle le compose de mousse, d'herbes sèches, et le construit assez négligemment; la ponte est de huit à dix œufs, plus gros que ceux de la *caille* et tachetés de rougeâtre. Les petits naissent couverts d'un duvet noir, et suivent leur mère aussi-tôt qu'ils sont nés.

Ces oiseaux se nourrissent de diverses graines, sur-tout de celles de genêt, de trèfle, de grémil, indépendamment des insectes, des limaçons, des vermisseaux, qui sont les premiers alimens de leur jeune famille; mais lorsqu'elle est parvenue à l'état d'adulte, toute nourriture lui profite également et lui procure cette graisse qui rend sa chair si savoureuse.

Le *râle de terre* disparoît à la première gelée blanche, prend son essor la nuit et se porte, à l'aide d'un vent favorable, dans nos contrées méridionales; mais il les quitte presque aussi-tôt pour passer en Afrique. Cependant il en reste quelquefois pendant l'hiver dans nos campagnes, où ils se cachent dans des touffes d'herbes au fond des fossés. Ces oiseaux, selon Latham, sont très-communs en Irlande, où ils passent, dit-il, probablement l'hiver. Ce qui paroît appuyer sa conjecture, c'est qu'il nous assure qu'ils arrivent en Angleterre et dans le pays de Galles vers le 20 avril, ce qui est près d'un mois plutôt qu'en France; néanmoins le docteur Thomas Molineux (*Transactions philosophiques*) dit qu'ils ne restent en Irlande que trois ou quatre mois d'été. Au reste, ils suivent dans les parties boréales de l'Asie, le même ordre dans leurs émigrations qu'en France; le mois de mai est également celui de leur arrivée au Kamtchatka, et ils y sont si communs que les habitans lui ont donné le nom de *mois des râles, tava koatch*. Voyez pour la *chasse*, au mot Rale.

La *poule sultane roussâtre*, que Brisson a décrite d'après Gesner, est le même oiseau que le précédent, puisque l'auteur original dit positivement que c'est un *râle de terre*.

Latham lui donne deux variétés: 1°. Un *râle de terre de la Jamaïque*. Sa taille est la même, mais il a le bec plus long; les parties supérieures de la tête, du cou et du corps sont d'un beau roux-brun; les inférieures plus pâles; les pennes des ailes et de la queue plus foncées; la gorge, dans sa partie antérieure et le bas-ventre, d'un blanc nuancé de rouge; les pieds d'un rouge sombre, et le bec noir. 2°. Un *râle de terre de la Chine*, qui a le dessus du corps d'un gris mêlé de roux; le dessous brun rougeâtre, de même que les couvertures des ailes, et les pieds noirâtres; du reste il ressemble à celui d'Europe.

Le Rale a ventre roux de Cayenne. *Voyez* Kiolo.

Le Rale de Virginie (*Gallinula grisea* Lath.; *Rallus Caroli-*

nus Linn., édit. 13.). Les ornithologistes rapportent à cette espèce la *poule d'eau* d'Edwards, pl. 144. Il faut cependant en excepter Brisson, qui les divise en présentant le premier comme un *râle*, et faisant du dernier sa *poule sultane de la baie d'Hudson*. Latham les réunit et les donne pour des *gallinules*, sans doute d'après la description d'Edwards, qui dit que sa *poule d'eau* a la base du bec un peu avancée sur le front, caractère qui la rapproche de ce genre, mais que n'a pas le *râle d'Amérique* de Catesby ou le *soree*, pl. 70, qui est celui qu'on désigne ici sous le nom de *râle de Virginie*. Il a sept pouces et demi de longueur, et une taille inférieure à celle du *râle d'eau;* le dessus de la tête, du cou et du corps, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont bruns; la gorge, le devant du cou et toutes les parties inférieures d'un brun roussâtre; les pennes alaires et caudales pareilles au dos, ainsi que le bec et les pieds.

La *petite poule d'eau* d'Edwards a le bec jaune; la base entourée de plumes noires; cette couleur s'étend sur la gorge; la poitrine, les côtés de la tête et du cou d'un joli bleu cendré pâle; le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, les ailes et la queue d'un brun varié de taches noirâtres; cette dernière couleur occupe le milieu de chaque plume; les plus petites couvertures totalement brunes; quelques-unes des autres et quelques secondaires ont le bord extérieur blanchâtre; celui de l'aile est blanc, ainsi que les couvertures inférieures des ailes, qui sont de plus rayées transversalement de brun; cette teinte est indiquée par des nuances sur le fond blanc du ventre, des jambes et des couvertures du dessous de la queue; les flancs ont des raies noires transversales et irrégulières; les pieds sont d'un vert terne. (Vieill.)

RALLO-MAROUET (édition de Sonnini, de l'*Hist. nat. de Buffon*, ordre Echassiers, genre du Rale. *Voyez* ces mots.). Cette nouvelle espèce de *râle* a été observée dans les Pyrénées par Picot Lapeyrouse, et c'est d'après ce savant naturaliste que nous la décrivons.

« Le *rallo-marouet*, dit-il, est un oiseau mi-parti, un composé du *râle d'eau* et de la *marouette;* on peut le regarder comme le chaînon intermédiaire qui unit ces deux oiseaux. Sa longueur, du bout du bec à celui de la queue, est de sept pouces six lignes; les ailes, étendues, ont environ un pied; le bec, les jambes, les pieds sont, pour les dimensions, la forme et les couleurs, les mêmes que ceux de la *marouette;* la gorge, les joues, la poitrine et le ventre sont d'un gris bleuâtre, de même que sur le *râle d'eau;* le dessus du corps est brun, mêlé d'olivâtre, ainsi que dans la *marouette;* le dessous de la queue est brun, tacheté de blanc comme dans le *râle d'eau*, mais non pas rayé aussi régulièrement; la queue, composée de douze pennes, est brune ». (Vieill.)

RALLUS, nom du *râle* en latin de nomenclature. (S.)

RAM. En anglais et en batave, c'est le *bélier*. (Desm.)

RAMAGE. C'est le chant naturel ou le cri des oiseaux; la variété de leur langage n'est pas moins admirable que celle des couleurs dont leur robe est parée. (S.)

RAMAGE (*vénerie*). Ce sont les branches des arbres. (S.)

RAMAGE (*fauconnerie*). On donne cette épithète à l'*épervier* qui a volé dans les bois. (S.)

RAMART. On donne ce nom à la CHIMÈRE ARCTIQUE. *Voyez* ce mot. (B.)

RAMEAUX, *Ramuli*, divisions et subdivisions des branches. (D.)

RAMEREAU, jeune *ramier*. (S.)

RAMEURS (*fauconnerie*); ce sont les oiseaux de haute volerie, dont les ailes présentent une forme découpée, propre à frapper l'air avec force et fréquence pour en vaincre la résistance. *Voyez* au mot OISEAUX. (S.)

RAMFIER. *Voyez* RENNE. (DESM.)

RAMIER (*Columba palumbus* Lath., pl. enl., n° 316, ordre et genre du PIGEON. *Voyez* ce mot.). La grosseur du *ramier* approche de celle du *pigeon romain;* il a dix-sept pouces de longueur; le bec jaunâtre; la membrane des narines rouge, couverte d'une poussière farineuse et blanchâtre; l'iris jaune; la tête d'un cendré foncé; les côtés et le dessus du cou d'un vert doré changeant en bleu ou en couleur de cuivre de rosette, selon les effets de la lumière; sur chaque côté du cou un croissant blanc; le haut du dos et les couvertures supérieures des ailes d'un cendré brun; le bord du dos, le croupion et les couvertures du dessus de la queue d'un cendré clair; le devant du cou dans sa partie antérieure cendré et d'une teinte vineuse dans le reste, ainsi que la poitrine; le ventre, les flancs, les plumes des jambes et celles qui recouvrent la queue en dessous d'un gris blanc; les pennes primaires des ailes brunes et bordées de blanc en dehors; les secondaires d'un gris-brun; le bord extérieur de l'aile blanc; les pennes de la queue d'un cendré foncé en dessus et terminées de noirâtre; les pieds rouges et garnis de plumes presque jusqu'à l'origine des doigts; les ongles noirs.

On remarque peu de dissemblance entre le mâle et la femelle: l'on distingue les jeunes à leurs couleurs ternes; de plus, ils sont privés du demi-collier blanc que ces oiseaux ne prennent qu'à leur première mue.

Les *ramiers* sont répandus dans toute l'Europe, ils préfèrent les climats chauds et tempérés aux pays septentrionaux, cependant on en trouve en Suède, en Russie, et même en Sibérie; mais ils sont rares dans cette dernière contrée. L'on n'en voit point en Norwège. Ils n'habitent ces contrées que

pendant l'été. En France, on en voit en tout temps ; mais en bien plus grand nombre dans la belle saison : ce sont des oiseaux voyageurs qui arrivent dès le mois de février, et nous quittent pour la plupart, aux mois d'octobre et de novembre ; ils s'établissent dans les forêts, mais préfèrent les bois de haute-futaie, même ceux qui sont dans l'enceinte des grandes villes. Des *ramiers*, les plus sauvages des oiseaux, ont osé de se fixer dans les grands arbres des jardins des Tuileries et du Luxembourg. Ils y vivent avec autant de sécurité, qu'un *pigeon domestique*, se perchent à peu de distance des promeneurs, dont l'affluence ne leur cause aucune inquiétude, s'y livrent aux douces impulsions de la nature, y élèvent leurs petits, et forment une peuplade qui y revient régulièrement tous les ans ; mais leur naturel peu défiant, et même familier n'est plus le même, dès qu'ils s'en écartent pour chercher leur pâture dans les champs voisins, là ils se montrent avec toute la défiance et la dureté qui sont naturelles à cette espèce. Leur nourriture sont les glands, les faines, les fraises même dont ils sont très-friands ; ils se nourrissent aussi de diverses autres graines, même des pousses tendres de différentes plantes, se jettent en bandes nombreuses sur les moissons que les mauvais temps ont versées, et y causent beaucoup de dégâts. Peu de temps après leur arrivée, ils s'apparient, alors le couple ne se quitte plus pendant la belle saison, et il est probable que cette union dure jusqu'à la mort de l'un d'eux. Il place son nid au sommet des grands arbres, où il se perche ordinairement, préférant les branches mortes aux feuillées, le construit assez légèrement avec des bûchettes, lui donne une forme plate, et le fait assez grand pour recevoir le mâle et la femelle. La ponte est ordinairement de deux œufs blancs, quelquefois de trois. L'incubation dure quatorze jours ; et il ne faut qu'autant de temps pour que les petits puissent voler et se pourvoir d'eux-mêmes. Il fait une seconde ponte au mois de mai. Le roucoulement du *ramier* est plus fort que celui des *pigeons ;* mais il ne le fait entendre que dans la saison des amours et dans les jours sereins ; car dès qu'il pleut, il se tait, et on ne l'entend que très-rarement en hiver, époque où ces oiseaux se rassemblent en troupes nombreuses.

Comme ils préfèrent au nord le midi de l'Europe, ils y sont plus nombreux, c'est aussi où on leur fait la chasse avec plus d'avantage.

Les *ramiers* sont si sauvages qu'on ne peut les tenir renfermés dans un endroit étroit, sans qu'ils se brisent les pennes des ailes et de la queue, et même sans se blesser à la tête ; il leur faut

donc un lieu spacieux ; mais ces oiseaux ne produisent point en domesticité, même quand ils ont été pris dans le nid et élevés jeunes. On prétend que les anciens possédoient l'art de les faire multiplier en captivité ; mais c'est une connoissance économique qui nous manque aujourd'hui et qu'on doit regretter, car ces oiseaux sont un excellent gibier, sur-tout les *ramereaux*. Suivant Mauduyt (*Encyclop. méth.*), on pourroit y parvenir en donnant aux jeunes pris dans le nid et élevés en domesticité, plus de liberté qu'on n'a coutume d'en accorder à ces oiseaux, en les plaçant d'abord dans des taillis enfermés sous des filets, et resserrant par degrés les entraves des générations qui se succéderoient.

Chasse aux Ramiers.

On prend ces *pigeons* de plusieurs manières. On englue un chêne peu éloigné des autres arbres, et on met à son sommet un *ramier* chaperonné pour la montre ; quand l'oiseleur voit passer de ces oiseaux, il fait lever sa *montre*, et ceux-ci s'abattent et se prennent aux gluaux.

D'autres se servent de deux filets tendus par terre, en forme de rets saillans, et de plusieurs *ramiers* chaperonnés comme *appeaux* : c'est sur-tout pendant l'hiver et lorsqu'il a neigé ou gelé, que l'on fait cette chasse. On jette des féves et des glands en quantité dans un endroit où l'on voit de ces oiseaux, ils ne manquent pas de s'y abattre pour manger, et les *bisets* sont ceux qui y viennent plus volontiers.

Dans nos cantons méridionaux et particulièrement dans les Pyrénées, on les prend à leur passage, qui a lieu deux fois par an, et cette chasse est souvent très-abondante. Pour cela, on attache un très-grand filet à des perches, les plus longues que l'on peut trouver ; on les enfonce en terre pour les soutenir ; le filet est disposé et retenu de façon qu'en lâchant une corde, il s'abat aussi-tôt.

Le tout ainsi disposé, un chasseur s'assied en face du filet, à une certaine distance, sous une ramée ; un autre, dans un point opposé et caché de même, tient l'extrémité de la corde qui suspend le filet.

A l'instant où passent les *ramiers*, le premier chasseur décoche, par le moyen d'un arc, une flèche empennée avec les plumes de la queue d'un oiseau de proie ; aussi-tôt les *ramiers* effrayés s'abattent, et vont donner dans le filet que le second lâche à l'instant. Cette chasse paroît apocryphe à l'auteur de l'*Aviceptologie* ; cependant j'en ai souvent entendu parler dans le midi de la France. Selon lui, on peut approcher facilement les *ramiers* et *bisets*, lorsqu'ils sont en troupes et s'abattent dans les blés versés, par le moyen de la *vache artificielle* dans laquelle on se cache. *Voyez*, pour la construction de cette *vache*, l'article VANNEAU.

Le RAMIER BLEU DE MADAGASCAR (*Columba Madagascariensis* Lath., pl. enl., n° 11.) s'appelle, dans cette île, *founingo-menarabou*. Sa taille est un peu inférieure à celle du *pigeon commun*, et sa longueur de dix pouces ; le bec est rouge ; l'œil entouré d'une peau nue de même couleur ; le plumage en entier d'un bleu noir très-brillant ; les plumes du cou plus étroites que dans les autres *pigeons*, sont

mélangées de cendré ; la queue est d'un pourpre violet ; les pieds sont rouges, et les ongles noirs.

Le *pigeon ramier vert de Madagascar* est regardé comme une variété du précédent ; les naturels le distinguent par le nom de *founingo-maïtsou*. Un vert olivâtre domine sur son plumage ; mais il est plus foncé sur le dos et plus clair en dessous du corps ; une plaque d'un rouge terne et éteint se fait remarquer vers le pli de l'aile, dont les pennes sont noirâtres et bordées d'une couleur de soufre sur le côté extérieur ; le bas-ventre et les jambes sont variés de taches vertes, jaunes et noirâtres ; le bec et les ongles de cette dernière couleur ; les pieds rouges et couverts de plumes presque jusqu'à l'origine des doigts ; grosseur, un peu au-dessus de celle du *pigeon de colombier ;* longueur, treize pouces environ.

Le Ramier des Moluques (*Columba Œnea* Lath., pl. enlum., n° 164.). Cet oiseau, de la taille de notre *ramier*, a la tête, la gorge, le cou, la poitrine et le ventre d'un gris blanc mêlé d'une foible teinte de vineux ; le dos, le croupion, les couvertures supérieures des ailes et de la queue d'un vert doré, à reflets de couleur de cuivre de rosette ; les flancs gris blancs ; les couvertures du dessous de la queue d'un marron pourpré ; les grandes pennes des ailes cendrées et terminées de vert doré ; les moyennes de cette dernière couleur à l'extérieur et à l'extrémité, cendrées du côté interne ; la queue de cette dernière teinte en dessous et d'un beau vert doré en dessus ; les pieds garnis de plumes jusqu'à la moitié de leur longueur, verdâtres dans le reste, de même que le bec et les ongles.

On lui donne pour variété le *pigeon cuivré mangeur de muscade*, de Sonnerat ; il a la tête d'un gris bleu ; le bec gris ; l'iris et les pieds d'un rouge pâle ; le dessus du corps vert, à reflets dorés et cuivreux ; le devant du cou, la poitrine et le ventre d'un gris rougeâtre ; les couvertures inférieures de la queue d'un blanc jaunâtre ; les pennes et celles des ailes noires ; taille du précédent.

Ces oiseaux, qui mangent les muscades dans le temps de leur maturité, n'en digèrent que l'enveloppe extérieure, et les rendent entières sans avoir éprouvé aucune altération, puisqu'elles germent après qu'ils les ont rendues. Ces véritables semeurs de muscades vengent ainsi les nations du monopole exclusif de quelques commerçans rapaces, qui les rançonnent en détruisant les *muscadiers* dans toutes les îles où cette épicerie peut croître, hors celle qui leur appartient.

Le Ramier peintade. Dénomination imposée au Ramiret par les créoles de Cayenne. *Voyez* ce mot. (Vieill.)

RAMIPARES. Bonnet comprend sous cette dénomination les Zoophites. *Voyez* ce mot. (S.)

RAMIRET (*Columbas peciosa* Lath., pl. enl. n° 213, ordre et genre du Pigeon. *Voyez* ce mot.). Ce *pigeon*, que les Créoles de Cayenne ont nommé le *ramier peintade*, sans doute d'après les mouchetures blanches qui tranchent sur le violet pourpré, changeant, et à reflets rougeâtres de la gorge, du cou et de la poitrine ; cette moucheture est fauve sur des individus, d'un gris blanc sur d'autres ; la tête, le haut du cou, tout le dessus

du corps, les couvertures du dessus de l'aile et de la queue sont brun marron foncé ; les plumes du ventre, des jambes et du dessous de la queue ont sur leurs bords des ondes d'une nuance brune moins foncée que dans le milieu ; les pennes alaires et caudales sont noirâtres; le bec est rouge, et la membrane des narines est blanche, les pieds sont pareils au bec ; grosseur à-peu-près du *biset*. On voit de ces *pigeons* plus grands et mieux colorés les uns que les autres. C'est une jolie espèce qui se plie facilement à la domesticité. (VIEILL.)

RAMISOL. C'est la même chose que le BASAL. *Voyez* ce mot. (B.)

RAMMLER ou HASE, noms allemands du *lièvre* mâle. (DESM.)

RAMONDIE, *Ramondia*, genre de plantes établi par Mirbel, d'après l'indication de Jussieu et de Ventenat, dans la famille des FOUGÈRES. Il offre pour caractère des épis applatis, courts, nombreux, sessiles sur les bords des feuilles; des capsules distiques, recouvertes d'écailles imbriquées.

Ce genre renferme trois espèces qui faisoient partie du genre OPHIOGLOSSE de Linnæus. (*Voyez* ce mot.) Ce sont des plantes à jeunes pousses, roulées sur elles-mêmes ; à tiges anciennes, presque ligneuses, minces, grimpantes ; à feuilles pinnées, nervées, fructifères ou stériles.

La première, la RAMONDIE FLEXUEUSE, a les tiges anguleuses, les feuilles conjuguées et lobées. Elle vient dans les Grandes-Indes. C'est l'*ophyoglossum flexuosum* de Linnæus, figuré pl. 33 du sixième vol. de Rumphius, *Herbarium Amboiniense*.

La seconde est la RAMONDIE PALMÉE, qui a les tiges cylindriques, et les feuilles conjuguées, pinnées. Elle vient du même pays, et est figurée pl. 32 du même ouvrage.

La troisième est la RAMONDIE GRIMPANTE, qui a la tige cylindrique, les feuilles conjuguées et palmées. Elle se trouve dans l'Amérique septentrionale, d'où elle a été rapportée par Michaux et par moi. C'est une très-jolie plante, qui s'élève de deux ou trois pieds, et s'entortille autour des branches des buissons : ses épis ne paroissent qu'aux extrémités des feuilles. Il se peut qu'elle soit monoïque ou dioïque.

Depuis, Cavanilles a établi ce même genre sous le nom de UGENA (*Voyez* ce mot.), et a figuré quatre espèces nouvelles, pl. 594 et 595 de ses *Icones*, toutes venant des Mariannes et des Philippines. (B.)

RAMOUTCHI, *Flacurtia*, petit arbrisseau à feuilles alternes, dentées, pétiolées, accompagnées d'épines axillaires, à fleurs presque sessiles à l'extrémité des petits rameaux, lequel forme un genre dans la dioécie icosandrie.

Ce genre, qui a été établi par l'Héritier, pl. 59 de ses *Stirpes*, et qui est figuré pl. 826 des *Illustrations* de Lamarck, a pour caractère un calice de cinq à sept divisions

arrondies; point de corolle; dans les pieds mâles, cinquante-une étamines ramassées sur un réceptacle hémisphérique. Dans les pieds femelles, un ovaire arrondi, à style presque nul, à stigmate dilaté et sillonné.

Le fruit est une baie globuleuse, multiloculaire, chaque loge contenant deux semences osseuses.

Le *ramoutchi* se trouve à Madagascar. Il est appelé *prunier* par les français qui fréquentent cette île. On le cultive au jardin du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Son fruit, qui ressemble à une petite prune, se mange quoiqu'il ait une saveur un peu âcre.

Poiteau a depuis peu découvert une nouvelle espèce de ce genre à Saint-Domingue, mais qui s'éloigne un peu de celle-ci par ses caractères essentiels.

Le genre STIGMAROTE de Loureiro ne diffère de celui-ci que par son fruit uniloculaire. *Voyez* ce mot. (B.)

RAMPHASTOS. Jonston est le premier qui ait donné cette dénomination au *toucan*, et il a été imité par les ornithologues nomenclateurs qui sont venus après lui. *Voyez* TOUCAN. (S.)

RAMURES (*vénerie*). Ce sont les *têtes* ou les bois du CERF. *Voyez* ce mot. (S.)

RANAN, le *rossignol*, en arabe, selon Aldrovande. (S.)

RANATRE, *Ranatra*, genre d'insectes de l'ordre des HÉMIPTÈRES, et de ma famille des PUNAISES D'EAU. Ses caractères sont: bec partant de la tête; pattes natatoires; jambes et tarses antérieurs en forme de crochet; antennes plus courtes que la tête, cachées dans une fossette, de trois pièces, dont la seconde fourchue; bec avancé.

Les *ranatres* ont le corps très-alongé, linéaire; les pattes antérieures ont le premier article de leurs hanches et les cuisses très-longs, de la même grosseur, cylindriques; ces cuisses sont unidentées en dessous, et ont, à partir de là en allant à l'extrémité, un sillon pour recevoir la jambe et le tarse qui forment une pièce en crochet, conique, biarticulée; les quatre pattes postérieures sont fort longues et très-menues, rapprochées, et éloignées des antérieures; leurs hanches sont très-courtes; leurs cuisses et leurs jambes sont fort longues, très-grêles; les tarses n'ont qu'un seul article, terminé par deux crochets menus, alongés et presque droits; la tête est petite, avec le bec avancé, pointu; deux yeux saillans et globuleux; le corcelet a sa moitié antérieure, plus étroite, cylindrique; l'autre s'élargit insensiblement; son bord postérieur est échancré au milieu, pour recevoir une partie de l'écusson,

qui est petit, et se termine en pointe aiguë; l'abdomen est alongé, et porte à son extrémité deux filets que je crois communs aux deux sexes, ces filets servant à la respiration de l'insecte.

Les *ranatres* diffèrent des *nèpes* par la forme de leur corps, l'avancement de leur bec, et la grandeur des hanches des pattes antérieures. C'est donc avec raison que M. Fabricius les a séparées des *nèpes* ou des *scorpions aquatiques*, avec lesquels elles avoient été confondues.

Les *ranatres* sont lourdes et nagent lentement; elles se tiennent ordinairement au fond des eaux dans la vase; mais elles volent très-bien sur-tout vers le soir. Elles sont carnassières ainsi que leurs larves; elles se nourrissent de petits insectes qu'elles percent et sucent avec leur bec, pendant qu'elles les tiennent entre les pinces de leurs pattes.

Les œufs de ces insectes sont blancs, alongés, et ont à une de leurs extrémités deux fils ou deux poils; ils restent quinze jours au fond de l'eau. Il sort ensuite de ces œufs des larves qui ne diffèrent de l'insecte parfait, que parce qu'elles n'ont ni élytres ni ailes; elles nagent fort lentement, et marchent au fond des eaux sur les plantes aquatiques; les nymphes ont de chaque côté du corps des fourreaux dans lesquels elles portent leurs élytres et leurs ailes.

Ce genre n'est composé que de trois espèces, l'une se trouve aux environs de Paris, les deux autres à Tranquebar. Nous décrirons seulement celle d'Europe, dont les deux autres ne diffèrent même que peu.

RANATRE LINÉAIRE, *Ranatra linearis* Fab.; *Nepa linearis* Linn.; le SCORPION AQUATIQUE A CORPS ALONGÉ Geoff. Elle a près de deux pouces de long, en comprenant les filets qui ont environ neuf lignes; tout le corps d'un brun un peu verdâtre; le corcelet très-long, cylindrique. L'abdomen rouge en dessus; les élytres longues, étroites, croisées, recouvrant les ailes; les deux dernières paires de pattes longues, minces.

On la trouve en Europe dans les eaux stagnantes. (L.)

RANCHA, nom du *renne* dans quelques endroits de la Laponie. *Voyez* RENNE. (S.)

RANDIE, *Randia*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie, et de la famille des RUBIACÉES, qui offre pour caractère un calice à cinq divisions; une corolle infundibuliforme à tube cylindrique, à limbe plane divisé en cinq parties; cinq étamines à anthères presque sessiles; un ovaire inférieur arrondi, surmonté d'un style à stigmate capité.

Le fruit est une baie biloculaire et polysperme de la forme d'une cerise.

Ce genre, qui est figuré pl. 156 des *Illustrat.* de Lamarck, a été réuni par Swartz et Wildenow avec les GARDENES. (*Voyez* ce mot.) Il renferme quatre arbrisseaux épineux, à épines et à feuilles opposées ou verticillées, et à fleurs presque solitaires dans les aisselles des feuilles, ou rapprochées et terminales, qui au dire de quelques botanistes, ne forment que des variétés de la même espèce.

La *randie* est originaire de la Jamaïque, et s'élève à sept à huit pieds de hauteur. Brown, qui l'a décrite et figurée, observe que la pulpe de ses fruits donne une couleur bleue assez solide.

Une autre espèce est figurée planche 220 de la *Flore du Pérou.* (B.)

RANDONNÉE (*vénerie*). C'est la course que les chasseurs font à la poursuite de la *bête*, lorsqu'après avoir été lancée par les chiens et avoir tourné deux ou trois fois dans son enceinte, elle s'en éloigne. (S.)

RANEUTE. Aublet donne ce nom à la MARSILE A QUATRE FEUILLES. *Voyez* ce mot. (B.)

RANGIER ou RANGLIER ; le *renne* en vieux français. (S.)

RANGIFER. C'est, en latin moderne, le nom du RENNE. *Voyez* ce mot. (S.)

RANINE, *Ranina*, genre de crustacés de la division des PÉDIOCLES, et qui présente pour caractère quatre antennes courtes, les deux intérieures à dernier article bifide; corps oblong, cunéiforme, tronqué antérieurement; une queue petite ciliée sur les bords ; dix pattes, les deux antérieures terminées en pince, les quatre postérieures terminées en nageoires.

La seule espèce qui compose ce genre est connue depuis long-temps par la figure qu'en a donnée Rumphius, pl. 7 de son *Muséum.* Elle est fort remarquable par sa forme générale et par celle de ses pinces si différentes de celles des autres crustacés.

En effet, cet animal est presque triangulaire, garni en avant de grosses épines obtuses, et en dessus de petites épines aiguës dirigées en avant. Les pinces sont comprimées, dentées, et leurs doigts sont perpendiculaires à la main, au lieu d'en être le prolongement direct. Les deux premières paires de pattes sont sans poils et onguiculées, mais les deux dernières sont très-velues sur leurs côtés ; la queue est droite, et également très-velue sur les parties latérales.

Les mœurs du *ranine* ne sont pas connues. Dikson, qui l'a figuré dans son *Voyage*, se contente de dire qu'il est brun, qu'il a quatre nageoires garnies de membranes qui ne sont pas placées sur la même ligne que les pieds, et qu'il l'a trouvé aux îles Sandwich.

On peut assurer, d'après son organisation, que c'est un *crustacé* essentiellement nageur.

Herbst, table 22, figure 1, a copié la figure de Dickson. (B.)

RAPANE, *Rapanea*, arbrisseau à feuilles alternes, ovales, obtuses, glabres, épaisses, légèrement pétiolées, à fleurs petites, presque sessiles, et disposées par paquets sur les rameaux, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre, qui a été établi par Aublet, et qui est figuré pl. 122 des *Illustrations* de Lamarck, a pour caractère un calice divisé en cinq parties; une corolle monopétale à tube très-court, et partagé en cinq lobes arrondis; cinq étamines; un ovaire supérieur surmonté d'un style à stigmate obtus.

Le fruit est une baie sphérique, violette, contenant une noix uniloculaire à cinq semences.

Le *rapane* croît dans les forêts de la Guiane. Il a été réuni aux *samaras*, par Wildenow. *Voyez* au mot SAMARA. (B.)

RAPAPA. Les naturels de la Guiane française nomment ainsi le SAVACOU. *Voyez* ce mot. (S.)

RAPATÉE, *Mnasium*, genre de plantes établi par Aublet, et figuré pl. 118 de son ouvrage sur la Guiane, ainsi que pl. 226 des *Illustrations* de Lamarck. Il a pour caractère un calice monophylle divisé en trois parties; une corolle monopétale à tube très-court, et à limbe trifide; six étamines à anthères tétragones, et terminées par une foliole ovale; un ovaire à trois lobes, surmonté d'un style à trois stigmates en spirale.

Le fruit n'est pas connu d'une manière certaine, mais il y a lieu de penser que c'est une capsule à trois loges et à trois valves.

Ce genre ne contient qu'une espèce qui se trouve dans les marais de l'Amérique méridionale. (B.)

RAPE, nom marchand du *peigne ratissoire*. Voyez au mot PEIGNE. (B.)

RAPE, axe qui soutient l'épi du *froment* et du *seigle*; il est hérissé de petites dents comme une râpe. (D.)

RAPETTE, *Asperugo*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie, et de la famille des

Borraginées, dont le caractère est d'avoir un calice à cinq découpures inégales dentées; une corolle infundibuliforme à tube court divisé en cinq lobes arrondis, et fermé de cinq écailles convexes et conniventes; cinq étamines; quatre ovaires supérieurs, du centre desquels s'éve un style à stigmate obtus.

Le fruit consiste en quatre noix recouvertes par le calice.

Ce genre, qui est figuré pl. 94 des *Illustrations* de Lamarck, renferme deux espèces. Ce sont des plantes annuelles à feuilles alternes, rudes au toucher et à fleurs axillaires.

L'une, la Rapette rampante, a les fruits comprimés. Elle est très-commune dans les champs, autour des habitations, et passe pour vulnéraire et détersive. On l'appelle vulgairement *porte-feuille*, à cause de la forme applatie de son calice, qui ressemble au petit meuble de ce nom.

L'autre, la Rapette d'Egypte, a les fruits glauques. Elle se trouve en Egypte. (B.)

RAPHANISTRE, *Raphanistrum* Vent., *Raphanus raphanistrum* Linn. (*tétradynamie siliqueuse.*), genre de plantes de la famille des Crucifères, qui a presque tous les caractères du Raifort. (*Voyez* ce mot.) Il en diffère par ses pétales veinés, et par ses siliques très-articulées, et dont les loges sont disposées sur un seul rang.

On ne connoît qu'une espèce de ce genre, c'est le faux Raifort, plante annuelle qui croît dans les champs cultivés de plusieurs parties de l'Europe, s'élève environ à un pied, et se garnit de feuilles imparfaitement ailées, terminées par un grand lobe ovale et denté. Elle a une saveur âpre et piquante. (D.)

RAPHE, nom spécifique d'un poisson du genre Cyprin, *Cyprinus aspius* Linn., que l'on trouve dans les eaux douces en Allemagne. *Voy.* au mot Cyprin. (B.)

RAPHIDIE, *Raphidia*, genre d'insectes de l'ordre des Névroptères, et de ma famille des Mégaloptères. Ses caractères sont : tarses à quatre articles; antennes filiformes insérées entre les yeux, à articles grenus; mandibules à plusieurs dentelures; quatre palpes, dont le dernier article, menu, cylindrique, tronqué.

Les *raphidies* sont remarquables par leur tête, grande, alongée, rétrécie postérieurement, ayant deux à trois petits yeux lisses; leur corcelet cylindrique, fort long; leurs ailes en toit; l'abdomen est terminé dans la femelle par une espèce de queue longue, recourbée.

Ce genre n'est composé que d'une espèce.

RAPHIDIE SERPENTINE, *Raphidia ophiopsis* Linn., Fab. — le *Raphidie* Geoff. Cet insecte, d'une forme singulière, a la tête et le corps d'un noir luisant; les ailes grandes, transparentes, avec les nervures noires et une petite tache brune vers le milieu du bord extérieur. Sa tête est un peu applatie; son corcelet est un peu arqué. La femelle a une appendice sétacée, de la longueur des antennes, à l'extrémité de l'abdomen, qui lui sert à déposer ses œufs.

La larve est très-étroite, fort longue, mélangée de gris et de noirâtre, aveo la tête écailleuse et six pattes. Elle ressemble à un petit ver; sa vivacité est très-grande; elle marche très-vîte, se contourne en tout sens pour s'insinuer plus aisément dans les crevasses des arbres. Elle doit être carnassière; la nymphe, selon Linnæus, marche et agit jusqu'au moment de se métamorphose; elle porte ses ailes dans une enveloppe placée de chaque côté du corps.

On trouve l'insecte parfait en Europe. Dans de certaines années, il est très-commun aux environs de Paris, sur les arbres. (L.)

RAPHIS, *Raphis*, genre de plantes de la famille des PALMIERS, qui a été établi par l'Héritier, tab. 100 de ses *Stirpes novæ*.

Ce genre est composé de deux espèces polygames, et son caractère est d'avoir un calice à trois divisions; une corolle à trois divisions; six étamines; un seul pistil. Il ne diffère que par ce dernier caractère des PALMISTES, avec lesquels il avoit été confondu par Thunberg. *Voyez* le mot PALMISTE.

L'une de ces espèces, le RAPHIS EN ÉVENTAIL, a les feuilles palmées, plissées, et les plis, ainsi que les bords, sont épineux. Il vient au Japon. L'autre a les feuilles bipartites, les lobes aigus et plissés, et les plis hérissés. Il vient de la Caroline. (B.)

RAPHIS, *Raphis*, plante graminée, annuelle, à racine rampante, chaume haut d'un pied, à feuilles presque toutes radicales, lancéolées, courtes, sessiles, amplexicaules; à fleurs disposées en épi terminal, qui forme, selon Loureiro, un genre dans la monoécie triandrie.

Ce genre offre pour caractère un involucre, renfermant trois fleurs, deux mâles et une femelle; une bale calicinale, bivalve, à valves colorées, subulées, mutiques, presqu'égales; une bale florale, bivalve, à valves lancéolées, membraneuses, ciliées, mutiques et à trois étamines dans les fleurs mâles, à valves bivalves, dont une est aristée, à germe surmonté de deux styles plumeux dans les fleurs femelles.

Le fruit est une semence oblongue, comprimée.

Le *raphis* se trouve dans la Chine et la Cochinchine, où il incommode beaucoup les voyageurs en laissant ses bales à leurs habits. Il est figuré sous le nom de *colla* dans l'*Herbier d'Amboine*. (B.)

RAPHIUS ou RUFIUS. Le *lynx* portoit anciennement ce nom dans les Gaules, au rapport de Pline. *Voyez* au mot LYNX. (S.)

RAPHOS, nom grec appliqué aussi mal-à-propos à l'*outarde* qu'au *dronte*. (S.)

RAPIDOLITHE. Abildgaard a donné ce nom, qui signifie *pierre en baguette*, à un minéral trouvé dans les mines de fer d'Arendal en Norwège, et qui a été décrit sous le nom de *scapolithe*, qui signifie à-peu-près la même chose, par d'Andrada. *Voyez* SCAPOLITHE. (PAT.)

RAPILLO. On donne à Naples ce nom aux petites *scories* lancées par le Vésuve en même temps que les *cendres* et les *sables;* ces substances ne diffèrent que par le volume. On leur donne le nom de *rapillo* quand les morceaux sont de la grosseur d'une fève jusqu'à celle d'une noix. C'est ce que Dolomieu désigne sous le nom de *scories des cratères*, attendu que ceux-ci en sont presque entièrement formés. Tout l'Etna lui-même, suivant ce célèbre observateur, est composé de ces menues scories qui font au moins les $\frac{9}{10}$ de sa masse totale.

Le *rapillo*, de même que les *cendres* et les *sables*, varie en couleur suivant le période de l'éruption. Dans le commencement, il est noirâtre comme la lave; mais vers la fin, il est blanchâtre et composé de menues pierres-ponces mêlées de cristaux plus ou moins réguliers de feld-spath.

Quelques naturalistes français ont cru devoir substituer au nom de *rapillo* celui de *lapillo;* mais comme il n'est point connu en Italie, et qu'il signifieroit tout au plus *une petite pierre*, sans désigner sa nature, il ne paroît pas qu'il y ait aucune raison de changer sa véritable dénomination. (PAT.)

RAPINIE, *Rapinia*, plante à tige herbacée haute de deux pieds, simple, rugueuse, charnue, à feuilles alternes, ovales, lancéolées, très-entières, à fleurs blanches, sessiles, sur des pédoncules presque terminaux.

Cette plante forme, selon Loureiro, dans la pentandrie monogynie, un genre qui offre pour caractère un calice divisé en huit parties presque rondes, disposées sur deux rangs; une corolle monopétale cyathiforme, à tube court et à limbe divisé en cinq parties ovales; cinq étamines; un ovaire presque rond, à stigmate sessile et simple.

Le fruit est une baie comprimée, arrondie, biloculaire et polysperme.

La *rapinie* croît à la Cochinchine dans les lieux cultivés. (B.)

RAPISTRE, *Rapistrum*, genre de plantes établi par Tournefort, et que quelques auteurs modernes croient qu'on doit conserver quoique Linnæus l'ait fondu avec ceux du *myagres* et des *crambes*. Il diffère du premier de ces genres parce que sa silicule est oblongue et biarticulée, ou presque globuleuse et biloculaire, avec une loge et une articulation souvent stérile, tandis que l'autre est monosperme.

Ce genre renfermeroit les *myagres vivace*, *oriental*, *rugueux*, *paniculé*, *hispanique* et le *crambe frutiqueux*. Ce sont des plantes à feuilles alternes, rudes au toucher, à bords irréguliers, et à fleurs disposées en épis terminaux, qui ne présentent rien d'intéressant pour l'homme. *Voyez* au mot Myagre. (B.)

RAPONCE, *Rapuntium*, nom donné par Tournefort aux plantes appelées *lobelies* par Linnæus. Gærtner l'a rappelé en formant aux dépens des *lobelies* un nouveau genre, qui a pour caractère un calice à cinq divisions intimement uni jusqu'au-delà de la moitié au péricarpe; une corolle monopétale, irrégulière; cinq étamines souvent conglutinées; un ovaire inférieur alongé, surmonté d'un style à stigmate obtus.

Le fruit est une capsule à deux ou trois loges, dont les cloisons sont opposées aux valves.

Gærtner donne pour type à ce genre la *lobelie syphilitique*, et il en a figuré les caractères tab. 30, n° 9 de son ouvrage sur les fruits des plantes. *Voyez* au mot Lobelie. (B.)

RAPONCULE, *Phyteuma*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie et de la famille des Campanulacées, dont le caractère consiste en un calice à cinq divisions; une corolle en roue, à tube très-court, à limbe, à cinq divisions linéaires, aiguës, recourbées; cinq étamines à filamens un peu élargis à leur base, et à anthères oblongues et droites; un ovaire inférieur ovale, surmonté d'un style à stigmate trifide.

Le fruit est une capsule triloculaire s'ouvrant par un trou latéral.

Ce genre est figuré pl. 124 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes lactescentes, à feuilles alternes, à fleurs le plus souvent terminales et munies de bractées. On en compte une quinzaine d'espèces, qui toutes ont de très-grands rapports de caractères et de propriétés avec les *campanules*, et dont les plus communes ou les plus remarquables sont :

La Raponcule orbiculaire, qui a les fleurs disposées en tête

ronde; les feuilles dentelées, lancéolées; les radicales cordiformes. Elle est vivace, et se trouve en Europe dans les pays de montagnes. Elle varie beaucoup. C'est une plante d'un aspect fort agréable, dont la racine est épaisse, en forme de navet, et se mange en salade comme la *campanule raiponce*, avec laquelle plusieurs personnes la confondent nominalement. On l'a préconisée, ainsi que plusieurs de ses congénères, pour la guérison des maladies vénériennes. Elle est apéritive, et passe pour faciliter la digestion, augmenter la semence et le lait des nourrices.

La RAPONCULE EN ÉPIS, qui a les fleurs disposées en épi oblong, alongé; les styles souvent bifides, un peu velus; les capsules biloculaires, et les feuilles radicales, en cœur, doublement dentées. Elle est vivace, et se trouve par toute l'Europe, dans les bois montagneux, sur les pelouses sèches. Elle est plus commune dans les plaines que la précédente, dont elle partage les vertus.

La RAPONCULE VIRGATE, qui a les feuilles lancéolées, inégalement dentées, rudes au toucher; la tige rameuse, et les fleurs axillaires, géminées et sessiles. On la trouve sur les montagnes du Liban, et est bisannuelle. Labillardière l'a figurée pl. 6 de ses *Décades*.

La RAPONCULE PINNÉE, qui a les feuilles pinnées, et les fleurs en grappe alongée. Elle se trouve en Crète, et se distingue par la grandeur de ses fleurs. Elle étoit connue des anciens, sous le nom de *petro-marula*, parce qu'elle croît sur les rochers, les vieux murs, est laiteuse, et s'emploie aux mêmes usages que la *laitue* cultivée. Ventenat en a donné une excellente figure, pl. 52 des *Plantes du jardin de Cels*, où on la cultive. (B.)

RAPONTIQUE, nom spécifique d'une plante du genre des RHUBARBES. *Voyez* ce mot. (B.)

RAPONTIQUE DE MONTAGNE. C'est l'OSEILLE PATIENCE. *Voyez* ce mot. (B.)

RAPONTIQUE VRAI. Espèce du genre RHUBARBE. *Voyez* ce mot. (B.)

RAPONTIQUE VULGAIRE. C'est la JACÉE. *Voyez* au mot RHAPONTIQUE et au mot CENTAURÉE. (B.)

RAPOSERO ou PERRO BAXO. En espagnol, c'est le *basset à jambes torses*. (DESM.)

RAPOZA, nom portugais du *renard*. (DESM.)

RAPPHOENS-HUND ou FOGEL-HUND. En suédois, c'est le *chien couchant* ou le *chien braque*. (DESM.)

RAPUTIER, *Scivris*, petit arbrisseau à feuilles opposées, longuement pétiolées, ternées, à folioles lancéolées, acuminées, criblées de glandes demi-transparentes, à fleurs verdâtres disposées en épis axillaires et distiques, qui forme un genre dans la didynamie angiospermie, selon Aublet, et dans la diandrie monogynie suivant Lamarck, qui l'a figuré pl. 10 de ses *Illustrations*.

Ce genre a pour caractère un calice quinquéfide court;

une corolle monopétale, tubuleuse, courbée, à limbe, à cinq divisions irrégulières; cinq filamens, dont trois inférieurs, stériles, et deux fertiles, ayant une écaille à leur base: un ovaire supérieur, arrondi, pentagone, situé sur un réceptacle charnu, à style filiforme et à stigmate à trois lobes.

Le fruit est un composé de cinq capsules réunies, arrondies, anguleuses, uniloculaires, s'ouvrant par leur côté intérieur en deux valves, et contenant chacune une seule semence.

Cet arbrisseau croît dans les forêts de la Guiane; ses semences répandent une odeur suave. (B.)

RAQUET, nom du GRAND PLONGEON en Picardie. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

RAQUETTE, nom des espèces du genre *cactier*, dont les feuilles, ou mieux les tiges, sont applaties et articulées les unes sur les autres. *Voyez* au mot CACTIER. (B.)

RAQUETTE DE MER, nom spécifique d'une *coralline*. *Voyez* au mot CORALLINE. (B.)

RARA (*Phytotoma rara* Lath., ordre PASSEREAUX, genre du PHYTOTOME. *Voyez* ces mots.). Le nom que porte cet oiseau est tiré de son cri; son bec assez gros, conique, droit, un peu pointu, a sa partie supérieure dentelée sur les bords comme une scie; sa langue est très-courte, un peu charnue et obtuse; ses narines sont ovales, petites, et placées très-près des plumes du front; son corps est épais, arrondi; la queue courte et foiblement étagée; ses pieds sont maigres et annelés; sa grosseur est à-peu-près celle de la *caille* d'Europe; le bec a un demi-pouce de longueur; un gris obscur couvre tout son plumage; ses pennes des ailes et de la queue sont variées de petits points noirs.

Cette espèce se trouve au Chili, où elle fait du dégât, ayant l'habitude de couper avec son bec dentelé les tiges des plantes, dont elle se nourrit, tout près de leur racine; aussi lui fait-on une guerre continuelle. (VIEILL.)

RARYCHEUS. C'est, dans Albert-le-Grand, la désignation du *grimpereau*. (S.)

RASCASSE, nom vulgaire d'un poisson du genre *scorpène*, du *scorpena porcus* Linn. *Voy.* au mot SCORPÈNE. (B.)

RASE, nom que l'on donne à l'*huile essentielle*, retirée par la distillation de la résine du *pin*. Voyez au mot PIN. (B.)

RASOIR ou RASON. On donne ce nom sur les côtes d'Espagne à un poisson du genre *coryphène*, le *coryphæna novacula* Linn., et on l'étend quelquefois à d'autres espèces. *Voyez* au mot CORYPHÈNE. (B.)

RASPECON. C'est, à Marseille, le nom vulgaire de l'URANOSCOPE RAT. *Voyez* ce mot. (B.)

RASPAILLON. On donne ce nom sur quelques côtes au *spare sparaillon*. Voyez au mot SPARE. (B.)

RASSANGUE. Des voyageurs à l'île de Madagascar, parlent d'une *oie* à crête rouge, que les naturels nomment *rassangue*. Cette espèce est vraisemblablement la même que l'*oie bronzée*. Voyez l'article des OIES. (S.)

RASULE, *Rassula*, nom donné au genre de *mousse* appelé GYMNOSTOME. *Voyez* ce mot. (B.)

RASUTIUS. C'est, dans Klein, le *toucan à ventre rouge*. (S.)

RAT. On donne ce nom, comme spécifique, au poisson appelé *uranoscopus scaber* par Linnæus. *Voyez* au mot URANOSCOPE. (B.)

RAT (*Mus*), famille de quadrupèdes dans l'ordre des RONGEURS. (*Voyez* ce mot.) Les animaux de cette famille ont les jambes antérieures proportionnelles à la longueur du corps; point d'abajoues; la queue écailleuse ou annelée, nue ou presque nue; des poils courts; des yeux très-distincts. (S.)

Les mammifères de la famille des *rats* se partagent en plusieurs genres, dont nous allons donner ici les noms et les caractères, ainsi que la liste des espèces qui doivent entrer dans chacun d'eux, afin de mettre plus d'ordre dans la série de ces espèces.

CASTOR. Queue ovale, déprimée, écailleuse; des clavicules; molaires à couronne plate. Espèces: CASTOR et GUILLINO.

ONDATRA. Queue comprimée et écailleuse; molaires sillonnées. Espèces: ONDATRA et COYPU.

RAT. *Voyez* l'article suivant.

CAMPAGNOL (*Arvicola aut Lemmus*). Queue poilue et à poils courts, point comprimée; molaires sillonnées. Espèces: CAMPAGNOL, RAT D'EAU, LEMMING, RAT A COLLIER, RAT ALLIAIRE, RAT DE LABRADOR, RAT DORÉ OU ROUX, RAT CAMPAGNOL-FAUVE, RAT CAMPAGNOL-ALBICAUDE, RAT CAMPAGNOL DU NIL, RAT COMPAGNON, RAT ÉCONOME OU FÉGOULE, RAT QUEUE-POILUE, RAT GREGARI. *Voyez* ces articles.

Trois autres familles voisines, et qui faisoient aussi partie du genre *mus* de Linnæus, sont:

1°. La famille des LOIRS, dont les jambes antérieures sont proportionnelles à la longueur du corps, et dont la queue est velue et à longs poils. Elle comprend les genres

MARMOTTE (*Arctomys*), qui n'a point d'abajoues, et dont la queue est courte. Espèces: MARMOTTE, SOULIK, ou ZIZEL,

ou encore JEVRASCHKA, MONAX, MARMOTTE DU CANADA, BOBAK et MAULIN. *Voyez* ces mots.

HAMSTER, qui a des abajoues et la queue courte. Espèces : HAMSTER, RAT-OROZO ou BARABENSKOI, RAT-PHÉ, RAT SABLÉ, RAT SONGAR, RAT ou LOIR TSCHERKESSIEN, RAT VOYAGEUR ou HAGRI, CHINCHILLA. *Voyez* ces mots.

LOIR (*Myoxus*). Point d'abajoues, queue longue. LOIR, LÉROT, MUSCARDIN, LÉROT A QUEUE DORÉE, TAMARICIN, GERBOISE DU CANADA. *Voyez* ces mots.

2°. La famille des RATS-TAUPES, qui a les jambes courtes, point de queue, les yeux peu ou point apparens, ne comprend qu'un genre, RAT-TAUPE, et deux espèces bien connues : Le RAT-TAUPE-ZEMNI, et le RAT-TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, ou RAT-TAUPE-CRICET. On y joint trois espèces dont l'existence est moins bien constatée, le RAT-TAUPE ZOKOR, le RAT-TAUPE SURKERKAN et le RAT-TAUPE DES DUNES (*Mus maritimus*).

3°. La famille des GERBOISES ne renferme qu'un genre, GERBOISE, dont les jambes antérieures sont courtes, et les postérieures fort longues. Espèces : Le GERBO, la GERBOISE ALACTAGA, la GERBOISE DU CAP, et la PETITE GERBOISE. Le professeur Geoffroy y joint la *gerboise des pyramides*, qui a cinq doigts aux pieds de derrière, et le pelage nuancé de fauve et de brun. (DESM.)

RAT (*Mus*), genre de quadrupèdes, de la famille du même nom, et de l'ordre des *rongeurs*. (*Voyez* l'article précédent et le mot RONGEURS.) Les caractères de ce genre sont : les dents incisives aiguës ; la queue écailleuse ; les molaires légèrement échancrées et point sillonnées. (S.)

Espèces : RAT COMMUN, RAT PERCHAL, MULOT, SURMULOT et POUC, GUANQUE, RAT DE LA GUIANE, RAT DE L'INDE, RAT NAIN, RAT SIKISTAN, ou RAT BÉTULIN, ou encore RAT SUBTIL, RAT CARACO, SOURIS, RAT DU CAIRE, RAT A GROSSE TÊTE, RAT COURTE-QUEUE, RAT DE BARBARIE, RAT STRIÉ, RAT PILORIS, RAT NAIN DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE, RAT SITNIC, RAT FAUVE DE SIBÉRIE, RAT SAXIN, RAT D'ALEXANDRIE, RAT ANGOUYA, RAT D'ASTRACAN, RAT OREILLARD, RAT ROUX, RAT A TARSE NOIR et RAT LAUCHA. (DESM.)

RAT (*Mus rattus* Linn.), quadrupède du genre et de la famille de son nom, et de l'ordre des ROGNEURS. *Voyez* ce mot.

C'est un parasite incommode qui se loge dans nos habitations et y fait de grands dégâts. Il se retire pendant le jour dans les greniers et les galetas, dans l'épaisseur des planchers,

derrière les boiseries, sous les piles de bois; il en sort le soir pour visiter et ravager les autres parties de la maison. Les grains, les fruits, les farines, le pain, les légumes, les laines, les étoffes, le linge, particulièrement le linge sale, les meubles, tout devient la proie de sa voracité et de son habitude de ronger. Il est aussi carnassier, et il dévore les pigeons dans les colombiers, les poulets dans les basse-cours, les jeunes lapins dans leurs clapiers.

La fécondité de cette espèce dévastatrice finiroit par nous faire redouter le sort de l'ancienne Egypte, si elle n'avoit en elle-même une cause puissante de diminution. Dès que l'abondance ne règne plus autour d'eux, les *rats* se tuent et se mangent pour peu que la faim les presse. Les mâles se battent aussi quelquefois jusqu'à la mort au temps des amours, pour satisfaire leur pétulance et leur extrême lasciveté. On entend alors les cris des combattans, et les glapissemens qui expriment les desirs et les jouissances du mâle et de la femelle. Ils s'accouplent à reculons, et la femelle met bas jusqu'à six ou sept petits plusieurs fois dans l'année, sur une espèce de couche préparée dans le lieu le plus chaud, avec de la laine, des étoffes et de la paille. Ils fournissent abondamment à la nourriture de leur progéniture, en faisant des magasins de chair et de grains.

Aussi rusé que courageux, le *rat* échappe souvent aux piéges qu'on lui tend, aux poisons qu'on lui présente avec un appât; il se défend avec vigueur contre les *chats*, et ces animaux craignent quelquefois de l'attaquer. Son ennemi déclaré est la *belette*, qui va le chercher dans son trou, le mord avec acharnement et lui suce le sang jusqu'à ce qu'il succombe. Les *chat-huants*, les *hiboux* lui font aussi la guerre.

Cet animal est plus petit que l'*écureuil*; sa longueur commune est de sept pouces et demi jusqu'à la naissance de la queue, qui est à elle seule aussi longue que le corps. Dans son attitude ordinaire, le *rat* paroît plus court, parce qu'alors il est ramassé et que son dos est voûté. Il a la tête alongée, le museau pointu, la mâchoire inférieure très-courte, et beaucoup moins saillante que la supérieure; les yeux gros et saillans; les oreilles grandes, larges et presque ovales; la queue presqu'entièrement nue et couverte de petites écailles disposées en anneaux. Les moustaches sont de la longueur de la tête, et l'on voit de chaque côté, au-dessus du sourcil, une espèce de verrue d'où naissent deux longs poils. Il y a cinq doigts applatis aux pieds de derrière et quatre à ceux de devant, avec un ongle qui représente le pouce. Les ongles latéraux, tant en devant que derrière, sont très-courts. Cependant

le *rat* monte et descend aisément contre les murs qui ne sont enduits que d'un simple crépi.

La couleur ordinaire des *rats* est un cendré noirâtre, qui s'éclaircit sous le corps. Les moustaches sont noires, et de petits poils blanchâtres couvrent le dessus des pieds. Il y a des variétés dans cette espèce; l'on trouve des individus bruns, d'autres presque noirs, d'autres d'un gris blanchâtre ou roux; enfin, d'autres entièrement blancs. Ces derniers ont les yeux rouges, comme tous les animaux tout-à-fait blancs.

Seize dents seulement garnissent les mâchoires; savoir, quatre incisives et douze molaires. Le palais est traversé par huit sillons. L'estomac est très-ample et ressemblant à celui du *cochon;* le cœcum a peu de longueur, mais il est très-gros, contourné à-peu-près en demi-cercle, et sans aucun étranglement; le foie est situé presque à droite, sa couleur est un brun rougeâtre, et il se divise en six lobes; il n'y a point de vésicule de fiel. Le nombre et la position des mamelles ne sont pas les mêmes dans tous les individus; la plupart en ont douze. Dans le mâle, la verge est terminée par un cartilage à trois pointes; le clitoris de la femelle ne se trouve pas dans la vulve; il est placé en avant dans un tuyau qui s'avance au-dehors, et qui sert en même temps de prépuce au clitoris et de prolongement au canal de l'urètre, pour donner issue à l'urine; de sorte que, suivant la remarque de Daubenton, la femelle du *rat* a un troisième orifice, situé sur la même ligne que l'anus et la vulve.

M. Morand, médecin de la Faculté de Paris, a observé que l'espèce du *rat* avoit beaucoup de disposition à la pierre. Sur vingt *rats*, il y en a dix qui sont attaqués de cette maladie, plus fréquente dans les mâles que dans les femelles; et presque tous, lorsqu'ils deviennent vieux, ont des pierres dans les voies urinaires ou des gonflemens et des ulcères aux reins.

Soit que le *rat* ait été transporté de l'ancien continent dans le nouveau, opinion qui me paroît la plus probable, soit qu'il nous ait été, au contraire, amené de l'Amérique, comme le pensent Linnæus et Pallas, il paroît exister à présent dans toutes les contrées habitées ou fréquentées par les hommes, à l'exception des pays très-froids, que cet animal redoute. Il est peu nombreux au-delà de la Suède, on le voit rarement dans la Norwège, et jamais on ne le trouve en Laponie. A peine a-t-il passé le Volga du côté de l'orient, et il n'a point pénétré en Sibérie. Par-tout où les vaisseaux ont abordés, ils ont disséminé les *rats*, et ce n'est pas le seul présent funeste

que des nations entières ont dû à la navigation et au commerce.

On prend les *rats* avec différens piéges, tels que les quatre de chiffre, les petits traquenards, &c.; et pour que ces instrumens ne soient point imprégnés de l'odeur de l'homme qui les tend, il doit se frotter les mains avec l'huile de *rhodium*, que les *rats* aiment beaucoup; j'ai éprouvé avec succès le moyen suivant : l'on a un grand vase à demi plein d'eau, et dont les parois sont inclinées vers le fond, et très-lisses, afin que les *rats* ne puissent s'y accrocher; une planchette posée sur le sol et sur le bord du vase, offre à ces animaux le moyen de monter jusqu'à l'appât, fixé à la circonférence d'une autre planchette très-légère et coupée en rond; la partie opposée à l'appât, qui doit être à-peu-près au-dessus du milieu du vase, est appuyée sur le haut de la planche destinée à servir de montant; deux petits liteaux s'avancent sur le vase, soutiennent la planchette ronde par deux pointes qui en forment l'axe, de sorte qu'elle fasse aisément la bascule. Le *rat*, attiré par l'odeur de l'amorce, à laquelle j'emploie ordinairement du lard grillé, monte pour la prendre, fait tourner la bascule par son poids, et tombe dans l'eau. Les cris qu'il jette avant de se noyer attirent les autres *rats*, qui viennent se prendre de la même manière.

Quand on connoît leurs retraites ou les trous par lesquels ils ont habitude de passer, on les bouche avec un ciment composé de chaux, de bourre et de verre pilé.

Plusieurs personnes se servent, pour la destruction des *rats*, d'un mélange de farine et d'arsenic, ou d'une pâte faite avec de la mie de pain, du beurre et de l'arsenic. Mais ces préparations doivent être proscrites, à cause du danger qu'elles font courir aux animaux utiles et même aux hommes. L'on peut empoisonner les *rats*, sans inconvénient, avec du tartre émétique, dont on saupoudre l'intérieur de gros grains de raisins secs ou de pansi, et que l'on répand dans les lieux fréquentés par ces animaux nuisibles. (S.)

RAT ou LAPIN D'AMÉRIQUE ET DE GUINÉE. Ray nomme ainsi le COCHON D'INDE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT D'AFRIQUE. Séba donne ce nom au CAYOPOLLIN. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT AGOUTI (*Mus aguti*) des premières éditions du *Syst. naturæ* de Linnæus. C'est l'AOOUTI, placé maintenant dans le genre CABIAI. *Voyez* ces mots. (DESM.)

RAT A AILES, traduction du nom grec *pteromys*, donné par les nomenclateurs au genre qui renferme les *écureuils volans* ou POLATOUCHES. *Voy.* ce dernier mot. (DESM.)

RAT D'ALEXANDRIE (*Mus Alexandrinus*), espèce nouvelle du genre RAT, observée en Egypte, et rapportée par le professeur Geoffroy, qui le premier l'a décrite dans son *Catalogue des Mammifères de la collection du Muséum d'Histoire naturelle*, sous le n° 392.

Le *rat d'Alexandrie* est de la taille du *surmulot* ou du *rat commun*. Il est roussâtre en dessus et gris en dessous; ses oreilles sont grandes, dépourvues de poil et d'un noir foncé, ce qui contraste assez avec la couleur du corps. Sa queue est plus longue que celle du *rat commun*, c'est-à-dire qu'elle surpasse au moins d'un quart la longueur du corps. Son museau est moins alongé que celui du *rat* ou du *surmulot*.

Il se trouve en Egypte. (DESM.)

RAT ALLIAIRE (*Mus alliarius* Pallas, *Glires*, p. 252; pl. 14, C.). Cette espèce, qui appartient au genre CAMPAGNOL, est à-peu-près de la taille du *rat économe*, c'est-à-dire qu'elle a environ quatre pouces de longueur depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue. Pour la forme du corps elle tient le milieu entre l'espèce du *campagnol* et celle du *rat*. Sa queue est courte et poilue comme celle du *campagnol*, et non écailleuse et longue comme celle du *rat*. Sa bouche n'est pas garnie des sacs ou abajoues que l'on remarque dans les *hamsters*.

Les poils dont son corps est couvert, sont d'inégale longueur; ils sont doux et touffus. Ceux du dos paroissent de couleur cendrée, mais les plus longs sont d'un gris brun à leur extrémité. Le poil des côtés est d'un cendré blanchâtre; celui du ventre est blanchâtre, ainsi que celui des pieds et des mains. Les oreilles sont grandes et larges comme celles de la *souris*, et sont seulement recouvertes de poils très-petits, très-courts et de couleur brune. Les moustaches ont une couleur blanchatre, mais les plus longues soies sont brunes à leur base. La queue est entièrement recouverte de poils.

Le nom d'*alliaire* donné à ce *rat* vient de ce qu'il fait sa nourriture habituelle d'une certaine espèce d'*ail* qui croît en Sibérie, principalement auprès des villes de Jenisca, de Kan et d'Angara, et qu'il creuse dans la terre des magasins qu'il remplit des gousses de cette plante. (DESM.)

RAT DES ALPES (*Mus Alpinus*) ou RAT DE MONTAGNE (*Mus montanus*). La plupart des auteurs anciens donnent ce nom à la MARMOTTE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT ANGOUYA, nouvelle espèce de quadrupèdes, décrite par d'Azara (*Hist. natur. des Quadrup. du Paraguay*,

tom. 2, p. 86.), et qui appartient au genre des Rats proprement dits.

Le *rat angouya* est long de onze pouces et demi, et sa queue l'est de six. Sa tête est de grosseur moyenne; son front est un peu moutonné; son museau est aigu et non pelé; son œil est un peu saillant; ses moustaches sont nombreuses, celles de dessus sont noires, les autres sont blanches. Du museau à la queue, et sur les côtés du corps, tout est brun-cannelle, parce que les poils ont une petite pointe cannelle; puis ils sont obscurs, et enfin blancs vers la peau. Toute la partie inférieure de l'animal est blanchâtre, plus claire sous la tête, et plus foncée entre les jambes de devant; le pelage doux, très-serré, et le poil qui est à la racine de l'oreille cache le conduit de celle-ci.

D'Azara a fait la description dont nous venons de donner l'abrégé sur deux individus de cette espèce qui avoient été pris sur le penchant d'une gorge de montagne inculte de la peuplade d'Atira au Paraguay. (Desm.)

RAT AQUATIQUE. *Voyez* Rat d'eau. (Desm.)

RAT-ARAIGNÉE, traduction du mot composé latin *musaraneus*, qui désigne la Musaraigne. *Voyez* ce mot. (Desm.)

RAT D'ASTRACAN (*Mus Astrachanensis* Erxleben, *Syst. mam.*, p. 403, n° 13.). Ce *rat* est de la grandeur de la *souris*, et a à-peu-près les mêmes formes, mais sa queue est plus courte que celle de cette espèce, et beaucoup plus garnie de poils. Son corps est couvert en dessus de poils noirs, dont l'extrémité seulement est jaunâtre, ce qui fait qu'il paroît entièrement de cette couleur. Le dessous est cendré. Ses oreilles sont presque nues. Ses pieds et sa queue sont cendrés.

On le trouve dans les environs d'Astracan. Il y creuse dans la terre des trous perpendiculaires assez profonds. (Desm.)

RAT-BARABENSKOI. *Voyez* Rat orozo. (Desm.)

RAT DE BARBARIE (*Mus barbarus* Linn., *Syst. nat.*, éd. 12.). Cet animal est plus petit qu'une *souris*. Sa queue est de la longueur du corps, nue et annelée. Son pelage est obscur sur le dos, et marqué de dix lignes longitudinales pâles; son ventre est blanc. Ses pieds de devant ont trois doigts seulement, les postérieurs en ont cinq.

Est-ce bien un *rat*? Il se trouve dans l'Afrique boréale. (Desm.)

RAT-BERNARD. En Berri, le *grimpereau* est connu sous cette dénomination vulgaire. (S.)

RAT BETULIN, *Mus betulinius*. Voyez RAT-SIKISTAN. (DESM.)

RAT BIPÈDE (*Mus bipes*). Les anciens donnoient ce nom aux quadrupèdes du genre des GERBOISES. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT BLANC. *Voyez* LÉROT. (S.)

RAT BLANC DE CEYLAN, nom donné par Brisson au PILORIS. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT BLANC (PETIT) DE SUÈDE. C'est la *souris* à pelage blanc. *Voyez* SOURIS. (DESM.)

RAT BLANC DE VIRGINIE, de Klein et de Brisson. Erxleben pense que ce pourroit bien être le RAT D'EAU. (DESM.)

RAT DES BOIS. C'est le *mulot*. (DESM.)

RAT DES BOIS D'AMÉRIQUE. Charlevoix appelle de ce nom le *manicou*, espèce de SARIGUE. (*Voyez* ce mot.) En général, il est donné à presque toutes les espèces du même genre. (DESM.)

RAT DES BOIS DU BRÉSIL. C'est le SARIGUE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT A BOURSE, traduction du mot composé grec *phascolomys*, employé par le professeur Geoffroy, pour désigner un nouveau genre de quadrupèdes de la Nouvelle-Hollande, qui appartient à l'ordre des PÉDIMANES par la conformation de ses pieds et la présence sous le ventre de la femelle, d'une poche, dans laquelle sont placés les petits aussi-tôt qu'ils sont nés, et à l'ordre des RONGEURS, par le reste de l'organisation. *Voyez* l'article PHASCOLOME. (DESM.)

RAT DU BRÉSIL. Linnæus donne ce nom au *cochon d'Inde* dans son *Musæum Adolphi Frederici regis*. (DESM.)

RAT (GRAND) DU BRESIL. Ray donne ce nom au PACA. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT DES BUISSONS. *Voyez* RAT-SITNIC. (DESM.)

RAT DU CAIRE, espèce nouvelle du genre *rat*, observée en Egypte, et rapportée par le professeur Geoffroy, qui l'a décrite sous le n° 400 dans son *Catalogue des Mammifères de la collection du Muséum d'Histoire naturelle*.

Ce *rat*, qui a quatre pouces de longueur, a le museau aigu. Son pelage est d'un gris cendré en dessus, et d'un blanc sale en dessous; les poils qui sont sur le dos sont gros et roides comme épineux; sa queue est de la longueur du corps.

Il se trouve en Egypte. (DESM.)

RAT CAMPAGNOL ou CAMPAGNOL DES BOIS. *Voyez* CAMPAGNOL. (DESM.)

RAT CAMPAGNOL ALBICAUDE (*Lemmus albicaudatus* Geoff.). Le savant professeur Geoffroy a décrit sous ce nom une espèce nouvelle du genre CAMPAGNOL, numérotée 383 dans son *Catalogue des Mammifères de la collection du Muséum d'Histoire naturelle.*

Cet animal peut avoir cinq pouces de longueur; sa couleur dominante est le brun, cependant le ventre, les pattes et la base de la queue sont d'un blanc teinté de brun fauve. La queue est fauve à son extrémité, et généralement d'une couleur plus foncée en dessous qu'en dessus.

Sa patrie est inconnue, ainsi que sa manière de vivre. (DESM.)

RAT CAMPAGNOL FAUVE (*Lemmus fulvus*). Cette espèce nouvelle du genre CAMPAGNOL, a été décrite seulement par le professeur Geoffroy. (*Catalogue des Mammifères de la collection du Muséum d'Histoire naturelle*, n° 384.) Elle est un peu plus grande que l'espèce commune. Tout son corps est couvert de poils d'un fauve clair tirant sur le jaune. Ses oreilles sont très-courtes et paroissent à peine. La queue n'a que deux pouces de longueur, ce qui fait la moitié de celle de son corps.

On assure que cette jolie espèce se trouve en France. (DESM.)

RAT CAMPAGNOL DU NIL (*Lemmus Nitolicus*). Le professeur Geoffroy donne ce nom à une espèce nouvelle de quadrupèdes du genre CAMPAGNOL, décrite dans son *Catalogue des Mammifères de la collection du Muséum d'Histoire naturelle*, n° 382. Le *campagnol du Nil* a près de cinq pouces de longueur. Sa couleur générale est le brun mêlé de quelques nuances de fauve. Sa queue assez longue est noire en dessus, et d'une couleur moins foncée en dessous. Elle est couverte de poils courts.

Ce *rat* se trouve sur les bords du Nil, d'où il a été rapporté par Geoffroy. (DESM.)

RAT DU CAP DE BONNE-ESPERANCE (*Mus Capensis* Linn.). *Voyez* RAT-TAUPE DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE. (DESM.)

RAT CARACO (*Mus caraco* Pallas, *Glires*, p. 91 et 335, pl. 23.), quadrupède du genre des *rats* proprement dits. *Voy.* CARACO. (DESM.)

RAT DES CHAMPS (GRAND). *Voyez* MULOT. (S.)

RAT DES CHAMPS (PETIT). *Voyez* CAMPAGNOL. (S.)

RAT-CHARACO. *Voyez* RAT-CARACO. (DESM.)

RAT A COLLIER (*Mus torquatus* Boddaert, *Elench.*

anim., t. 1, p. 107, genr. 19, sp. 13, Pallas, *Glires*, p. 77 et 206, pl. 11, B.). Ce *rat* appartient au genre du CAMPAGNOL. Il a environ trois pouces de longueur; ses membres sont très-robustes; sa queue est très-courte et poilue. Son corps est couvert de poils très-fins et très-doux, d'une couleur marron ou d'un gris jaunâtre en dessus ou bien encore d'un gris pâle, avec des taches d'un brun marron; le milieu de l'épine est noirâtre; les côtés sont d'une couleur plus pâle que le dos et le ventre est d'un blanc sale; les extrémités sont d'une couleur mêlée de blanc et de brun; la queue est brune, mais son extrémité est chargée d'un petit flocon de soies blanches et roides; le nez est très-velu et de couleur noire; cette couleur se continue longitudinalement le long du chanfrein jusqu'au front; les joues sont blanchâtres, mais les soies des moustaches sont noires.

Le caractère le plus tranché de ce *rat* consiste en une bande d'un brun marron, située dans la région des oreilles, de chaque côté, et dans une seconde bande blanchâtre placée transversalement derrière la bande brune, et qui forme une espèce de collier.

Le *rat à collier* se trouve en Sibérie; il habite de préférence les terres situées au nord de l'Oby. (DESM.)

RAT COMPAGNON (*Mus socialis* Pallas, *Glires* Linn., *Syst. nat.*, édit. Gm.; *Mus gregarius* Linn., *Syst. nat.*, édit. 12, p. 84, n° 16; *Mus terrestris variet.* Erxleben, *Syst. mamm.*, p. 397.). Ce *rat* a beaucoup de rapport avec le *campagnol;* aussi Erxleben l'a-t-il confondu avec lui, mais il en diffère par les formes et par les couleurs. Il est à-peu-près de la grandeur du *campagnol* ou un peu plus grand qu'un *campagnol* de moyenne grosseur, mais il est plus trapu. Sa tête et son museau sont plus gros. Le tronc est un peu plus court, les extrémités plus robustes et la queue plus mince. Le pelage du *campagnol* est roux en dessus, et le ventre et les pattes sont d'un gris clair; celui du *rat compagnon* est moins foncé, le dos étant d'un gris pâle, et le ventre, ainsi que l'intérieur et l'extrémité des pieds, sont d'un très-beau blanc.

Le poil du corps est très-doux et plus long que celui du *campagnol;* il a quelquefois plus de cinq lignes de longueur; il est de deux sortes; sous le premier, qui forme la couleur générale du pelage, on trouve un duvet de couleur plombée. La queue est couverte de poils blanchâtres plus touffus que ceux du *campagnol*. Les moustaches sont aussi blanches, aussi longues et aussi un peu plus roides que dans cette der-

nière espèce de *rat*. Il y a sur chaque sourcil, sous la gorge et près du carpe, un point qui porte deux grands poils.

On trouve le *rat compagnon* dans les déserts voisins de la mer Caspienne du côté du midi, près du Volga, et sur les rives du Rhin. C'est sur-tout auprès de ce dernier fleuve que cette espèce abonde. Au printemps, elle est très-répandue dans ces contrées; mais en automne, elle devient beaucoup plus rare.

Il paroît que dans cette espèce de *campagnol*, les sexes se recherchent beaucoup plus tard que dans la plupart des autres animaux du même genre. Le *compagnon* se nourrit de racines de différentes sortes de plantes. Il est sur-tout très-friand de bulbes de tulipes. (DESM.)

RAT A COURTE QUEUE. *Voyez* RATTE-COUETTE. (S.)

RAT COURTE-QUEUE (*Mus micruros* Gmel., Erxleb.), quadrupède du genre des RATS proprement dits, qui a pour caractère principal d'avoir la queue très-courte, le corps d'un cendré blanchâtre en dessus et d'un blanc sale en dessous.

Il est long de trois pouces un quart, et sa queue, qui est écailleuse, n'a que six lignes de longueur. Sa tête est courte, son museau obtus, ses narines petites et arrondies; ses moustaches d'un gris blanc; ses oreilles grandes, oblongues, arrondies, poilues; son iris noir.

Il se trouve en Perse. (DESM.)

RAT COYPU, quadrupède de l'ordre des RONGEURS, de la famille des RATS et du genre ONDATRA. *Voy.* COYPU. (DESM.)

RAT-CRICET (*Mus cricetus* Linn.). C'est le HAMSTER. *Voy.* ce mot. (DESM.)

RAT CRICET. C'est aussi le *rat-taupe du Cap de Bonne-Espérance*. Voyez RAT-TAUPE-CRICET. (DESM.)

RAT DOMESTIQUE. *Voyez* RAT (espèce commune). (DESM.)

RAT DOMESTIQUE MOYEN. C'est le MULOT. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT (PETIT) DOMESTIQUE. C'est la SOURIS. *Voyez* cet article. (DESM.)

RAT DORÉ ou ROUX (*Mus rutilus*) ou CAMPAGNOL DORÉ (*Lemmus rutilus* Geoff.). Cette espèce, qui appartient au genre CAMPAGNOL, ressemble beaucoup au *rat campagnol fauve* de Geoffroy; mais il est plus petit de près de la moitié, n'ayant que deux pouces de longueur en dessus; il est d'une belle couleur fauve. Son ventre et ses pattes sont d'un blanc teinté de jaunâtre. Sa queue a neuf à dix lignes de longueur.

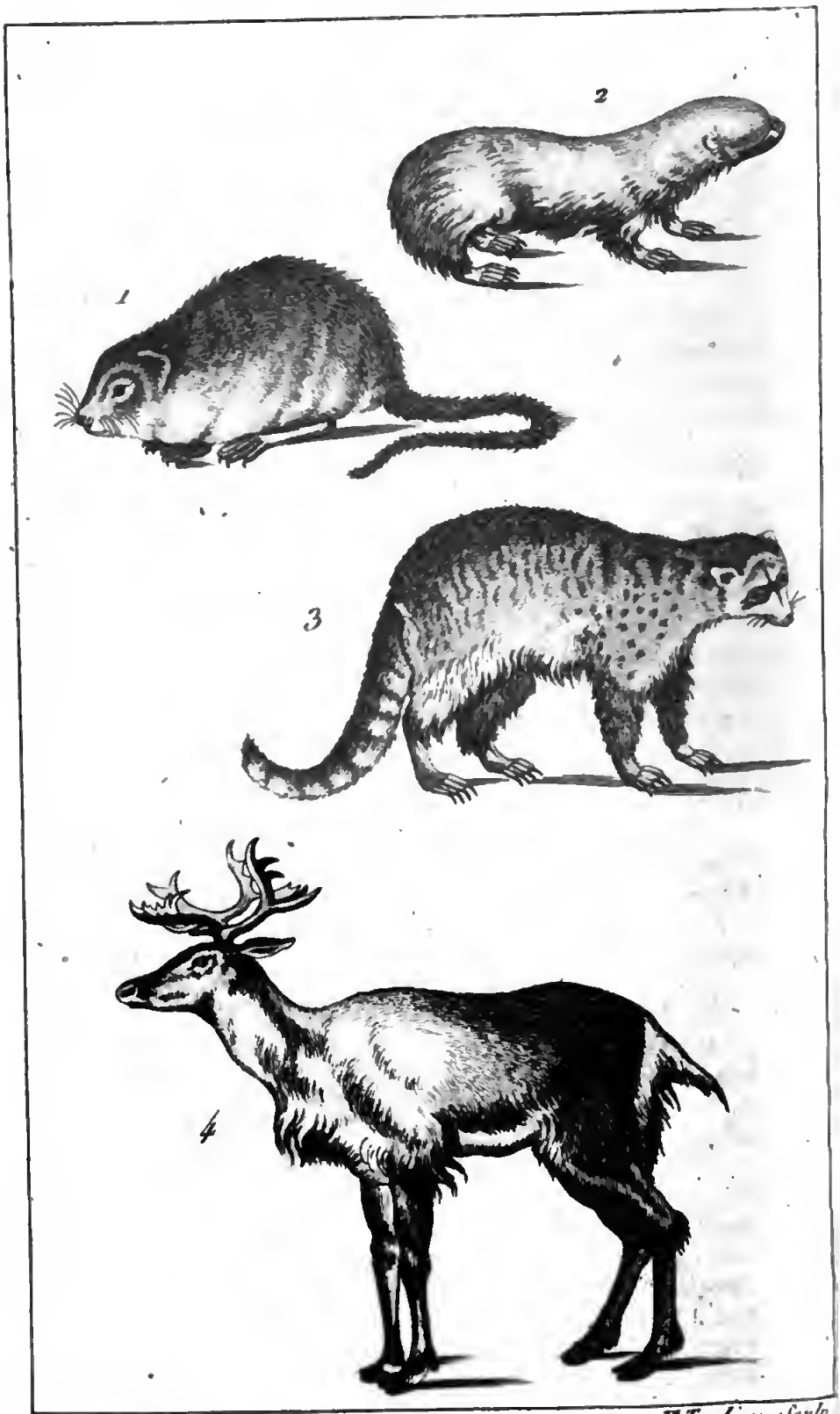

Desève del. *F. Tardieu Sculp*

1. Rat d'Eau. *2. Rat-Taupe.*
3. Raton. *4. Rhenne mâle.*

Il habite principalement dans la Sibérie et au-delà de l'Oby, jusque dans les terres Arctiques et dans le Kamtchatka ; il est très-abondant dans ces contrées, mais on le rencontre aussi dans d'autres pays situés plus au midi et à l'occident, comme vers le milieu du Volga, auprès de Casan et en Allemagne.

Ces *rats* sont plus grands dans les pays septentrionaux, et ils ont la queue plus courte que dans les autres régions. Les mâles et les femelles sont à-peu-près de la même taille. Ils sont omnivores et très-carnassiers. On les prend très-souvent aux piéges garnis de viande, qu'on tend aux *hermines* et autres quadrupèdes sauvages qui se nourrissent de chair.

(DESM.)

RAT DORT. En Bourgogne, c'est le *muscardin*. (DESM.)

RAT-D'EAU. Muller donne ce nom (*wassermaus*) à la *taupe de Virginie*. (Voy. TAUPE.) C'est aussi, selon Clusius, Aldrovande, Jonston et autres auteurs, le DESMAN. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT-D'EAU (*Mus amphibius* Linn.). Ce petit quadrupède, que la plupart des zoologistes ont rangé parmi les *rats*, a tous les caractères assignés aux *campagnols*, dans la distribution méthodique suivie dans cet ouvrage. *Voyez* au mot CAMPAGNOL, genre.

La dénomination de *rat d'eau* indique les habitudes de cet animal ; on ne le trouve point comme le *rat commun*, dans les habitations ; il ne fréquente point non plus les terres élevées ou arides, mais il établit sa demeure au bord des eaux douces et dans les vallons humides et marécageux. Non-seulement il nage avec facilité, quoiqu'un peu pesamment, mais il sait aussi plonger et marcher au fond de l'eau, où néanmoins il ne peut guère rester plus d'une demi-minute.

Plusieurs naturalistes et Linnæus lui-même ont cru que le *rat-d'eau* avoit les doigts des pieds postérieurs réunis par une membrane, de même que ceux de la *loutre*. C'est une méprise ; tous les doigts sont entièrement séparés ; il y en a cinq à chaque pied ; mais le pouce des pieds antérieurs est si court, que ses deux phalanges n'ont guère qu'une ligne de longueur ; celui des pieds de derrière est plus long ; les ongles sont courts.

Les dimensions du *rat-d'eau* varient suivant les climats où il vit. Il est en général un peu plus gros que le *rat ;* sa tête est large, son museau court et épais ; ses yeux sont petits, et ses oreilles courtes et cachées dans le poil ; la queue, aussi longue que les deux tiers du corps, est écailleuse comme celle du *rat*, mais plus velue ; de petites écailles couvrent également la

peau de ses pieds. Son poil est long et hérissé; la tête et le corps sont noirs, avec un mélange de roussâtre; cette dernière teinte, nuée de gris, est celle du ventre; les poils de la queue sont noirs, et terminés de blanc. La couleur du mâle est plus foncée que celle de la femelle, son poil est plus long, sa lèvre inférieure est blanche, aussi bien que l'extrémité de sa queue.

Il y a seize dents aux mâchoires, quatre incisives et douze molaires; les premières, qui sont d'un jaune orangé, ressemblent à celles de l'*écureuil;* elles sont seulement plus longues et plus grosses. Les mamelles sont peu apparentes dans les deux sexes; on en compte huit, dont une moitié est sur le ventre et l'autre sur la poitrine.

On trouve le *rat-d'eau* en Europe, au nord de l'Asie et de l'Amérique. Il est très-commun en Russie et en Sibérie. Partout il se tient communément sur les bords des rivières, des ruisseaux, des étangs, et aux endroits bourbeux des champs, des prés, des jardins. Le frai de poisson, les petits poissons eux-mêmes, les grenouilles, les insectes aquatiques composent une partie de sa subsistance; il mange aussi des herbes et des racines; celle de *typha* est pour lui un aliment de préférence. Les pêcheurs d'écrevisses le surprennent quelquefois dans son trou; il leur mord les doigts et cherche à se sauver en se jetant à l'eau. Quand il est dans l'impossibilité de fuir, il se dresse sur ses pieds de derrière, et se défend avec ceux de devant et avec ses dents, en poussant un cri qui ressemble à une espèce de ronflement.

Les mâles et les femelles de cette espèce se recherchent dès le premier printemps, et ils produisent plusieurs fois par an; chaque portée est de six ou sept petits. Au temps de la chaleur, les femelles répandent une forte odeur de musc, produite par l'humeur laiteuse que sépare près de l'anus une glande placée à l'extrémité du rectum. Les Jakutes, peuple de la Sibérie, font la chasse à ces animaux, dont ils trouvent la chair excellente et la peau propre à faire des fourrures.

Variétés dans l'espèce du Rat-d'eau.

Le RAT-D'EAU DES MARAIS (*Mus amphibius paludosus* Linn.) est plus noir que le *rat-d'eau* commun, et habite plutôt les lieux marécageux que les bords des eaux. Cette variété se trouve dans la Caroline.

Le RAT-D'EAU NOIR (*Mus amphibius niger* Linn.) est commun en Sibérie.

Le RAT-D'EAU TERRESTRE (*Mus amphibius terrestris*) fréquente les vallons humides, sans approcher des rivières ou des étangs.

Le RAT-D'EAU TACHÉ (*Mus amphibius maculatus* Linn.). M. Pallas a vu cette variété sur les bords de l'Oby ; son pelage est jaunâtre, mais il y a entre les épaules une grande tache blanche de forme irrégulière, et souvent une petite bande de la même couleur sur la poitrine. (S.)

RAT-D'EAU BLANC DU CANADA n'est, au rapport des auteurs, qu'une simple variété du *rat-d'eau d'Europe.* Il n'est brun que sur le dos ; le reste du corps est blanc et fauve en quelques endroits ; la tête et le museau même sont blancs, aussi bien que l'extrémité de la queue. Le poil paroît plus doux et plus lustré que celui de notre *rat-d'eau ;* mais, au reste, tout est semblable dans ces animaux. (*Dict. encycl. des Quadrupèdes.*) (DESM.)

RAT-D'EAU DE STRASBOURG. *Voy.* SCHERMAN. (S.)

RAT ÉCONOME ou FÉGOULE (*Mus œconomus* Pallas, *Nov. Sp. Glir.*, pag. 225, et fig. pl. 14, A.), quadrupède du genre du CAMPAGNOL. (*Voyez* ce mot.) C'est au savant observateur et célèbre naturaliste Pallas que l'on doit la connoissance de cette espèce, à laquelle il a donné le nom d'*économe*, à cause de la prévoyante activité de ce petit animal. On le voit en effet occupé, pendant la belle saison, à rassembler ses provisions d'hiver, et à les renfermer dans des magasins creusés sous le gazon, à côté du terrier destiné à le loger. Cet approvisionnement, qui va quelquefois jusqu'à vingt ou trente livres, consiste en différentes espèces de racines, dont la plupart sont d'une excellente qualité, même pour la nourriture des hommes ; mais il s'en trouve aussi de vénéneuses, telles que la racine de *cerfeuil enivrant* (*chærophyllum temulum* Linn.), celle de *napel* et celle d'une espèce d'*anémone*. Cependant, le *rat économe* les mange sans en éprouver d'inconvéniens. Il se nourrit l'été d'herbes et de baies.

Cette espèce est très-féconde ; les vallées humides et profondes de la Sibérie, depuis le fleuve Irtisch jusqu'à l'Océan oriental, et celles du Kamtchatka, en sont couvertes, quoique les quadrupèdes et les oiseaux carnassiers lui fassent continuellement la guerre. Les mâles et les femelles se recherchent au commencement du printemps ; les portées ne sont que de deux ou trois petits, mais il y en a plusieurs dans l'année ; la première a lieu au mois de mai. Les petits naissent les yeux fermés, et ils restent ainsi aveugles pendant quelques jours. Lorsque les femelles sont en chaleur, elles répandent une odeur de musc très-forte, produite par une humeur que filtrent deux glandes placées à l'orifice de la vulve. On retrouve deux glandes semblables, mais beaucoup plus petites,

dans le prépuce des mâles. Ceux-ci sont moins grands que les femelles. Lorsqu'on ouvre ces animaux, même à l'instant qu'ils viennent d'être tués, il s'exhale de leur intérieur une odeur très-pénétrante et très-fétide.

Jamais les *économes* ne quittent les campagnes pour entrer dans les maisons; ils voyagent d'un canton à un autre en grandes troupes, et toujours en ligne droite; ils traversent à la nage les rivières qui se rencontrent sur leur route. Ces hordes voyageuses offrent une proie facile et abondante à divers animaux, et même aux Jakutes, que la mauvaise odeur du *rat économe* ne rebute point. La précaution que ce quadrupède prend de former des magasins pour l'hiver annonce que, bien qu'il se retire sous terre pour passer la saison des frimas, il ne s'engourdit point; cependant M. Pallas a observé que la chaleur naturelle à l'*économe* ne s'élève pas au-dessus de 97 degrés du thermomètre de Farenheit. Mais cette espèce n'est pas particulière aux âpres solitudes de la Sibérie et du Kamtchatka; elle paroît encore, mais en plus petit nombre, dans des pays moins septentrionaux, et Boso l'a retrouvée en France, dans la forêt de Montmorency.

L'*économe* ressemble beaucoup au CAMPAGNOL. (*Voyez* ce mot.) Sa tête est moins grosse et alongée, son corps plus ramassé, son ventre plus saillant; ses yeux sont plus petits, ses dents incisives plus larges, et ses pattes plus fortes. La longueur ordinaire des mâles est d'un peu plus de quatre pouces, et celle de leur queue de dix lignes et demie. Il y a cinq doigts à chaque pied; mais le pouce de ceux de devant est si court, qu'il n'a l'apparence que d'un tubercule. Les oreilles n'ont pas la même longueur dans tous les individus; tantôt elles s'élèvent au-dessus des poils, tantôt elles sont cachées par eux; leur forme est celle d'une conque, et elles sont couvertes d'un poil très-ras. La queue est tronquée à son bout, et revêtue dans sa longueur d'une suite d'anneaux écailleux, entre lesquels s'élèvent des poils nombreux très-longs, surtout en dessous, et dont les uns sont bruns et les autres blancs. Le pelage, sur le corps, est un mélange de jaune et de gris; en dessous, il est blanchâtre, et recouvre un duvet brun. Ces teintes sont les mêmes en toute saison; mais elles varient dans les individus: l'on en voit de bruns, et même de noirs. En général, la nuance est plus foncée sur les jeunes sujets que sur les vieux. (S.)

RAT D'ÉGYPTE ou RAT D'INDE. C'est la *mangouste*: c'est aussi le *gerbo*. Voyez GERBOISE. (DESM.)

RAT ÉMIGRANT. *Voyez* LEMMING et RAT VOYAGEUR. (DESM.)

RAT ÉPINEUX, espèce nouvelle de quadrupèdes décrite par d'Azara (*Hist. nat. des Quadrupèdes du Paraguay*, t. 2, p. 73), et qui paroît se rapporter au genre du COENDOU.

Ce quadrupède a dix pouces de longueur, sans y comprendre la queue, qui elle-même a près de trois pouces de long. Sa hauteur, au train de devant, est de trois pouces trois quarts, et de quatre pouces au train de derrière.

La tête est grosse; l'œil n'est pas saillant; le nez est coupé verticalement et velu; la bouche et les dents sont comme celles de tous les *rongeurs*, et ces dernières sont de couleur orangée; les deux oreilles sont parallèles entr'elles, et s'élèvent de quatre lignes au-dessus de la tête : elles sont très-flexibles et nues; le corps est gros et ventru; le cou est très-court; les quatre pieds ont chacun cinq doigts; l'interne du pied de devant, quoiqu'il ait un ongle, est fort court, et naît parallèlement au doigt externe; les autres doigts sont plus longs; les ongles sont presque droits; le doigt interne des pieds de derrière est plus apparent que celui du pied de devant; la queue est peu flexible, et non aiguë à sa pointe, où elle paroît un peu tronquée, quoiqu'elle diminue depuis la racine.

Sur la tête et sur les joues, sur le corps et sur les côtés, l'animal est d'une couleur mélangée, uniforme, et composée d'obscur et de rougeâtre; le dessus de la tête jusqu'à la queue et l'intérieur des quatre jambes, est d'un blanc sale, et la queue est obscure. Les poils sont de deux sortes : les uns sont blancs et fins, ce sont réellement des poils, et les autres sont de véritables épines moins flexibles, et dont les plus longues ont neuf lignes. Elles ont la forme d'une épée à deux tranchans, et l'arête du milieu est dans le sens de leur longueur; mais en dessous, au lieu de cette arête, il y a une rainure sensible. Ces épines sont blanchâtres dans les trois quarts de leur longueur, puis obscures, puis les pointes sont d'une nuance garance ou rougeâtre; elles se terminent en petits poils qui empêchent qu'elles ne piquent et qui tombent facilement. Un pinceau de ces épines naît de la partie antérieure de l'oreille, et l'ombrage.

Cette singulière espèce de quadrupède abonde, dit-on, dans la ville de Neemboucou, au Paraguay, et depuis là jusqu'à la rivière de la Plata : d'Azara en a pris quatre individus aux environs de la peuplade d'Atira.

Les Paraguaisins donnent le nom de *angouya-y-bigoui* (*rat qui habite sous terre*) à cet animal, parce qu'il se creuse des terriers, et qu'il y habite la plupart du temps. Il a soin de pratiquer sa demeure dans des lieux à l'abri des inondations, et les conduits souterrains en sont quelquefois tellement mul-

tipliés dans un petit espace, qu'il est dangereux d'y marcher sans précaution. Il paroît qu'il se nourrit de racines. (Desm.)

RAT FAUVE DE SIBÉRIE (*Mus minutus* Erxleb, *Syst. mamm.*, p. 401, sp. 11; Pallas, *Glires*, p. 96 et 345, pl. 24, B.). Le *rat fauve* est presque de moitié moins grand qu'une *souris* adulte; son corps et ses extrémités sont plus grêles; mais sa tête est un peu plus grosse, et il a le museau un peu plus aigu. Sa queue est écailleuse comme celle de tous les quadrupèdes du genre des Rats; elle est plus courte et plus mince que celle de la *souris*. Ses oreilles sont petites, plates et légèrement arrondies; le pelage est d'une couleur fauve sur le dos, d'une teinte plus claire sur les flancs, et d'un blanc sale sous le ventre. Les femelles sont généralement d'une couleur plus claire et plus sale que les mâles.

Ce *rat* se trouve par-tout en Russie et en Sibérie, principalement auprès du Volga. Il habite dans les champs, comme le *rat sitnic*, et comme lui, les individus de son espèce se rassemblent en très-grand nombre en automne et en hiver sous les tas de gerbes de blé et dans les greniers. (Desm.)

RAT FÉGOULE. *Voyez* Rat économe. (Desm.)

RAT FLÈCHE (*Mus sagitta*). C'est la *gerboise alactaga*. (Desm.)

RAT DE FORÊT. C'est le Mulot. *Voy.* ce mot. (Desm.)

RAT (GRAND) ou GRANDE SOURIS D'AMERIQUE. Seba, Klein et Haller nomment ainsi le *phalanger*, qui n'est pas un *rat*, et qui ne se trouve pas en Amérique. *Voyez* Phalanger. (Desm.)

RAT DE GRAVIER. Miller a décrit sous cette dénomination un *rat* qu'il a découvert dans l'île de Laland. On en trouve la figure dans Schreber 4, tab. 190, B. Il paroît que c'est le Rat économe. *Voyez* ce mot. (S.)

RAT GRÉGARI (*Mus gregalis* Pallas, *Glires*, pag. 79, n° 16.), espèce du même genre que le *campagnol*, auquel il ressemble beaucoup par les formes et les couleurs, mais dont il diffère par les habitudes et les lieux où il réside.

Le *grégari* varie en grandeur, selon les sexes, comme la *fégoule* ou *rat économe*, mais moins constamment et d'une manière moins marquée; il est toujours moins grand, et son corps est plus court (ce sont ordinairement les mâles qui sont plus petits que les femelles); la queue n'a guère qu'un huitième de la longueur du corps; ses oreilles sont velues et très-longues.

Le pelage n'est pas très-doux au toucher comme celui du *rat compagnon*. Il est d'un gris pâle sur le dos; cette couleur

s'éclaircit insensiblement sur les côtés ; en dessous il est tout-à-fait d'un blanc sale. Dans la partie supérieure du corps, sur-tout sur le dos, il se trouve beaucoup de poils noirâtres ; la tête est plus velue que celle du *campagnol ;* les poils de la queue sont aussi plus longs, sur-tout dans son extrémité, et leur couleur est noirâtre. La plupart des soies des moustaches sont aussi de cette couleur.

Le *grégari* se trouve dans la Sibérie orientale, où l'on ne rencontre point le *campagnol.* Il se nourrit principalement des bulbes des plantes liliacées, et particulièrement de ceux du *lilium pomponium.* Il est aussi très-friand de ceux d'une très-petite espèce d'ail, dont le goût n'a rien de cette âcreté particulière qui caractérise les plantes de ce genre. Il fait des provisions de ces racines pour l'hiver, dans des magasins qu'il creuse sous terre. (Desm.)

RAT A GROSSE TÊTE, espèce nouvelle de *rat* décrite par d'Azara (*Histoire naturelle des Quadrupèdes du Paraguay*, tom. 2, pag. 82.). Le *rat à grosse tête* est long de huit pouces ; sa queue en a quatre ; elle est cylindrique et ne diminue pas avec autant de rapidité que celle du *rat* ordinaire. Toutes les formes de cet animal sont celles du *rat,* mais il a la tête beaucoup plus grosse et plus courte à proportion ; son œil plus petit et moins saillant ; son oreille un peu moins longue et plus ronde ; ses moustaches beaucoup plus courtes, et ses joues plus grosses.

Du museau à la queue l'animal est brun ; les côtés du corps et ceux de la tête le sont aussi, mais plus clairs et avec un peu de nuance cannelle ; en dessous tout est blanchâtre, tirant un peu sur la cannelle.

Ce *rat* se trouve dans les jardins, au village de Saint-Ignace-Gouazou, à trente-quatre lieues et demie, dans le S. $\frac{1}{4}$ S. E. de la cité de l'Assomption. (Desm.)

RAT GUANQUE ou GUANGUE (*Mus cyanus* Molina, *Hist. du Chili ;* Linn., *Syst. nat.*, édit. Gm.). Cet animal, du Chili, paroît appartenir au genre des Rats. *Voyez* Guangue. (Desm.)

RAT DE LA GUIANE. Bancroft, dans ses *Essay on the Natural History of Guiana,* donne ce nom au Sarigue a queue courte. *Voyez* ce mot. (Desm.)

RAT DE LA GUIANE, espèce nouvelle du genre Rat, décrite par le professeur Geoffroy, n° 399 de son *Catalogue des Mammifères de la collection du Muséum d'Histoire naturelle.*

Ce *rat* est plus grand que l'espèce commune ; sa tête, la

partie supérieure de son corps et ses pattes, sont d'un brun clair; son dos est plus foncé; son ventre, ainsi que le dedans de ses pattes, est d'un beau blanc.

Il se trouve à Cayenne. (DESM.)

RAT HAGRI ou RAT VOYAGEUR. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT HAMSTER. *Voyez* HAMSTER. (DESM.)

RAT DE L'INDE (*Mus Indicus*), espèce nouvelle de quadrupèdes de la famille et du genre des RATS, dont la connoissance est dûe au professeur Geoffroy, qui l'a décrite au n° 391 de son *Catalogue des Mammifères de la collection du Muséum d'Histoire naturelle*. Il est de la grandeur du *rat* ordinaire, mais il est moins gros à proportion. Son museau est extrêmement prolongé; sa queue est moins longue que celle du *rat* commun, elle est cylindrique et écailleuse; ses oreilles sont assez grandes et dépourvues de poil; son pelage est d'un gris jaune, à-peu-près semblable à celui du *surmulot*; ses pattes et son ventre sont de la même couleur que le dos, mais d'une teinte un peu plus claire, tandis que dans le *surmulot* ces parties sont d'un assez beau blanc.

Il se trouve dans l'Inde. (DESM.)

RAT DES INDES de Jonston. C'est le CAYOPOLLIN. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT JIRD (*Mus longipes*). C'est la *gerboise à longs pieds*, ou *petite gerboise*. (DESM.)

RAT KANGUROO. *Voyez* KANGUROO RAT. (DESM.)

RAT DE LABRADOR (*Mus hudsonius* Pallas, *Glires*, pag. 209.). Ce *rat*, qui paroît appartenir au genre du CAMPAGNOL, a la tête absolument ronde, et n'a point d'oreilles externes; ses yeux sont très-petits; ses pattes antérieures ont quatre doigts onguiculés; les postérieures en ont cinq; son pelage est gris et l'on remarque sur son dos une bande longitudinale d'un jaune obscur; sa poitrine et son ventre sont blancs; sa queue est très-courte, couverte de longs poils roides, d'un blanc sale.

Ce *rat*, qui peut avoir cinq pouces de longueur, se trouve dans la terre de Labrador. (DESM.)

RAT LAGURE. *Voyez* RAT QUEUE POILUE. (DESM.)

RAT LAINEUX (*Mus laniger* Linn.). C'est le *chinchilla*, quadrupède du genre HAMSTER. *Voyez* CHINCHILLA. (DESM.)

RAT LAPIN DU BRÉSIL (*Brasilianische kaninchenmaus*). Muller donne ce nom au PACA. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT LAUCHA de d'Azara, petit quadrupède du genre

des Rats proprement dits, qui n'a guère que quatre pouces de longueur, et dont la queue, grosse et pelée, n'a qu'un pouce trois quarts. Son museau est assez aigu; son œil est petit et point saillant; ses oreilles sont arrondies et hautes de six lignes; ses joues ne sont pas gonflées comme celles du *rat à grosse tête;* ses moustaches sont fines et blanches; son cou est très-court; ses pieds de devant ont quatre doigts et un rudiment de pouce; ceux de derrière en ont cinq, et ils ont en dessus un poil si court, qu'on pourroit les regarder comme étant pelés, ainsi que ceux de devant. Toute la partie inférieure de l'animal est blanchâtre et sa partie supérieure est plombée comme dans le *rat commun*, avec une légère différence de teinte. (D'Azara, *Histoire nat. des Quadrup. du Paraguay*, tom. 2, pag. 102.)

Ce *rat* a été trouvé dans un monceau de paille aux environs de Buénos-Ayres, au Paraguay. (Desm.)

RAT LÉROT. *Voyez* Lérot. (Desm.)

RAT LIÈVRE. On a donné le nom grec de *lagomys*, *rat lièvre*, au genre qui renferme le Pika. *Voyez* ce mot. (Desm.)

RAT LIÈVRE (*Mus leporinus* Linn.; *Cavia leporina* Erxleb. Gm.), quadrupède de l'ordre des Rongeurs, et qui paroît appartenir au genre Agouti et à la famille des Cabiais. *Voyez* ces mots.

Il est de la grandeur du *lièvre;* sa tête est petite; ses yeux sont grands, proéminens; ses oreilles sont nues, arrondies; le corps est roux en dessus, et la poitrine et le ventre sont blancs; la queue est très-courte.

Cet animal est domestique à Java et à Sumatra. Il se nourrit de matières végétales, comme tous les quadrupèdes du même genre.

La plupart des auteurs le nomment *lapin* ou *cavia de Java*. Erxleben et Gmelin le regardent comme une simple variété de l'*agouti*, quoiqu'il soit indiqué comme se trouvant aux Indes, tandis que l'*agouti* est particulier aux contrées méridionales de l'Amérique. (Desm.)

RAT LIRON. C'est le *loir* en vieux français. *Voyez* Loir. (S.)

RAT LOIR. *Voyez* Loir. (Desm.)

RAT LOIR ÉPINEUX. *Voyez* Lérot a queue dorée. (Desm.)

RAT DE MADAGASCAR de Buffon. C'est le Maki nain. *Voyez* cet article. (Desm.)

RAT A MAIN, traduction du nom grec composé, *cheiro-*

mys, donné par le professeur Geoffroy, à l'*aye-aye*, parce que cet animal joint les caractères des *rongeurs* à ceux des *quadrumanes* et des *pédimanes*. Voyez AYE-AYE. (DESM.)

RAT MAIPOURI de Laborde, paroît être le *cabiai*. (DESM.)

RAT MANICOU de Bomare. C'est la *marmose*, espèce de quadrupède du genre SARIGUE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT DE MARAIS. *Voy.* RAT D'EAU DE MARAIS. (DESM.)

RAT ou RAS DE MARÉE. On donne ce nom à un courant rapide et dangereux, ou à un changement dans le courant des eaux de la mer. (DESM.)

RAT MARIN, *Mus marinus*, *Pulvinar marinum*, fausse dénomination appliquée aux œufs des *raies*, que l'on a pris pour des productions marines particulières et même comme une espèce d'animal. L'on croyoit autrefois que ces œufs possédoient des vertus médicinales, et, suivant Forskal, les Grecs modernes et les Turcs s'en servent encore pour guérir les fièvres intermittentes: quelque temps avant l'accès, ils mettent cette peau sur des charbons ardens, et en font respirer la fumée au malade par la bouche et par le nez. *Voyez* au mot RAIE. (S.)

RAT MARITIME (*Mus maritimus*). Voyez RAT-TAUPE DES DUNES. (DESM.)

RAT MAULIN (*Mus maulinus*), quadrupède du Chili, décrit par Molina, et qui paroît appartenir au genre des MARMOTTES, famille des RATS, ordre des RONGEURS. *Voyez* MAULIN. (DESM.)

RAT DE MER. Quelques pêcheurs appellent ainsi la *tortue luth*. *Voyez* au mot TORTUE. (B.)

RAT MIGRATEUR. *Voyez* RAT VOYAGEUR et LEMMING. (DESM.)

RAT MONAX. *Voyez* MONAX ou MARMOTTE DU CANADA. (DESM.)

RAT DE MONTAGNE. On a donné ce nom au GERBO. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT DE MONTAGNE (*Mus montanus*). C'est la MARMOTTE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT MULOT. *Voyez* MULOT. (DESM.)

RAT MUSCARDIN. *Voyez* MUSCARDIN. (DESM.)

RAT MUSQUÉ. C'est le DESMAN. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT MUSQUÉ des *Mémoires de l'Académie des sciences*. C'est l'ONDATRA. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT MUSQUÉ DES ANTILLES. *Voyez* PILORIS. (S.)

RAT MUSQUÉ DE CANADA. *Voyez* ONDATRA. (S.)

RAT MUSQUÉ DE MOSCOVIE. C'est le DESMAN. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT NAIN (*Mus soricinus* Schreber, *Saeugth* IV, p. 660, tom. 183; *Syst. nat.* Linn., édit. Gm.). Ce petit quadrupède, du genre des RATS, n'a guère qu'un pouce et demi de longueur; son museau est très-prolongé; ses oreilles sont orbiculaires, velues; sa queue est presque aussi longue que le corps; elle est cylindrique et écailleuse; son dos est couvert de poils d'un beau fauve; son ventre est très-blanc.

Il se trouve aux environs de Strasbourg. (DESM.)

RAT NAIN DU CAP DE BONNE-ESPÉRANCE (*Mus pumilio* Sparrmann, *Act. Stockh.*, nov. ann. 1784, pag. 239, pl. 6; Linn., *Syst. nat.*, édit. Gm., pag. 131, n° 18.). Ce petit *rat* à la queue de médiocre longueur; son front est nu; son pelage est d'un brun cendré, et son dos est marqué de quatre lignes longitudinales noires.

Il se trouve dans la forêt de Sitzicam, près du Cap de Bonne-Espérance. Il paroît appartenir au genre des *rats* proprement dits. (DESM.)

RAT DU NORD. C'est le *souslik*, espèce de quadrupèdes rongeurs de la famille des RATS et du genre des MARMOTTES. *Voyez* ces mots. (DESM.)

RAT DE NORWÈGE. *Voyez* LEMMING. (DESM.)

RAT DE NORWÈGE. C'est aussi le SURMULOT. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT DE L'OBE ou DE L'OBY. *Voyez* RAT-OROZO. (DESM.)

RAT OPOSSUM de Pennant. C'est la *marmose*, espèce de quadrupèdes du genre SARIGUE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT D'OR. C'est le MUSCARDIN. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT OREILLARD. Ce *rat*, des environs de Buénos-Ayres, a été décrit par d'Azara. Il est long de sept pouces et demi; sa queue, qui est pelée, n'a que trois pouces de longueur, et est assez grêle; son corps est gros; sa tête grande, jouflue et plus grosse que le corps; son oreille est arrondie et longue de neuf lignes et demie au-dessus de la tête, sa largeur est égale à sa hauteur, sa surface intérieure est nue; ses moustaches sont fines; tout le poil est un peu court et doux; au-dessous de la tête et dans toute la partie inférieure de l'animal, il est blanchâtre, un peu cannelle sous la poitrine et sous le ventre; les pattes de devant, le tarse des pattes de derrière et la queue peuvent être réputés pelés, puisqu'ils n'ont que de petits poils courts et blancs, quoique la queue soit brunâtre par-dessus; le reste du pelage est comme celui du *souriceau* domestique, un peu plus obscur, quoique le

contour de l'œil soit un peu plus clair. (D'Azara, *Hist. nat. des Quadr. du Paraguay*, tom. 2, pag. 91.) (Desm.)

RAT ORIENTAL. *Voyez* Rat strie. (Desm.)

RAT OROZO ou BARABINSKOI (*Mus barabensis* Pallas; *Mus Furunculus* Linn.; *Dicobymaus* ou *Rat de l'Oby*, Miller; *Rat baraba* des planches de la *Nouvelle Encyclopédie.*), espèce de quadrupèdes décrite par Pallas, et qui appartient au genre Hamster.

Pour la forme du corps, il est absolument semblable au *rat* ou plutôt au *hamster sablé*, mais il est un peu plus grand; son museau est renflé; ses dents incisives sont roussâtres; les abajoues sont très-amples; ses oreilles sont nues, brunes, avec les bords blancs; sa queue est plus longue que celle du *rat sablé*; elle est mince, obscure en dessus, blanche en dessous; le corps est couvert de poils doux; il est d'un gris jaunâtre en dessus; on remarque une ligne dorsale noire, qui se rend du sommet de la tête à la naissance de la queue; le dessous du corps est d'un blanc sale; il y a un anneau de couleur brune autour du tarse des pattes postérieures.

Ce petit animal, qui n'a guère que trois pouces dix lignes de longueur sans y comprendre la queue, qui elle-même a près d'un pouce, se trouve errant pendant le jour dans les sables du fleuve Obe ou Oby, qui traverse la contrée habitée par la nation tatare qui porte le nom de *barabinskoi*. (Desm.)

RAT PACA (*Mus paca* des premières éditions du *Systema naturæ* de Linnæus). C'est un quadrupède rongeur du genre et de la famille des Cabiais. *Voyez* Paca. (Desm.)

RAT DES PALÉTUVIERS. C'est une espèce de *sarigue*. *Voyez* Crabier. (Desm.)

RAT PALMISTE. On a donné ce nom à l'Ecureuil palmiste. *Voyez* ce mot. (Desm.)

RAT PENNADE. Ce sont les Chauve-souris. *Voyez* ce mot. (Desm.)

RAT PERCHAL (*Mus perchal*), espèce du genre Rat, rapportée de Pondichéri par Sonnerat, et décrite par Buffon dans ses *Supplémens*, tom. 7, pag. 276. Ce grand *rat* a un pied trois pouces de longueur; son museau est aigu; ses oreilles sont dépourvues de poil, de forme arrondie; ses jambes sont courtes; son pelage est brun en dessus et gris en dessous; sa queue a dix pouces de longueur. *Voyez* Perchal. (Desm.)

RAT DE PHARAON. Au temps de Belon, l'on appeloit ainsi en Egypte la *mangouste*. Aujourd'hui cette dénomination n'y est plus connue. (S.)

RAT-PHÉ (*Mus phæus* Pallas, *Glires*, pag. 261, pl. 15;

Linn., *Syst. nat.*, édit. Gm., pag. 138, sp. 35.), quadrupède de la famille des Rats et du genre Hamster. (*Voyez* ces mots.) Le *phé* tient le milieu entre le *rat sablé* et le *rat songar;* il a, comme eux, des abajoues ou grands sacs, qui s'étendent sur les côtés des joues et du cou jusqu'aux épaules; sa queue est aussi très-courte.

Ce *rat* est un peu plus grand que le *campagnol;* sa forme est ramassée, et son corps est très-bas sur jambes; son museau et son cou sont très-courts; les doigts de la main sont au nombre de cinq, mais le pouce est très-petit; il a la forme d'une verrue ou d'un tubercule cartilagineux; il y a cinq doigts à chaque pied, le pouce est très-court.

Le pelage du *phé* est très-doux, et les poils en sont très-longs; il est d'un blanc cendré dans la partie supérieure du corps, plus clair sur les côtés, et tout-à-fait blanc sous la gorge et sous le ventre, ainsi qu'autour de la bouche et dans les extrémités des quatre membres; sur le dos, depuis la nuque jusqu'à l'origine de la queue, il se trouve un grand nombre de poils noirs, qui sont plus longs que les autres; le front et le museau sont moins bruns; la queue est très-velue; elle est blanche en dessous et sur les parties latérales, et brune en dessus; le nez est nu; les oreilles sont très-larges, ovales et très-entières; leur surface est dépourvue de poils; les soies des moustaches sont plus longues que la tête et rangées en cinq séries; elles sont blanchâtres à leur sommet et noires dans le reste de leur longueur; celles qui se trouvent le plus près de la bouche sont blanches.

Le *phé* habite principalement dans les contrées tempérées de la Perse, dans l'Hyrcanie et sur les Alpes; son espèce est peu répandue dans les climats septentrionaux. Pallas ne l'a vu que dans les déserts d'Astracan, sur les bords du Volga. Il fait sa nourriture ordinaire des graines des plantes céréales. Il se retire en hiver dans les granges des cultivateurs perses, et il fait un grand dommage au riz qu'elles renferment. Il paroît qu'il n'hiberne point, comme le *loir*, la *marmotte*, le *hamster*, &c. Pallas en a pris plusieurs dans des piéges au mois de décembre, et il leur a trouvé l'estomac plein d'alimens. (Desm.)

RAT PILORIS (*Mus pilorides* Pallas, *Glires*, pag. 91, n° 38; Linn., *Syst. nat.*, pag. 106, n° 3; *Mus albus zeylanicus* Brisson, pag. 122, n° 8.). Ce quadrupède appartient au genre des Rats proprement dits. *Voyez* Piloris. (Desm.)

RAT DE PONT. Gesner donne ce nom à l'*écureuil gris* d'Europe, qui n'est qu'une variété de l'*écureuil* commun. Le même auteur donne aussi ce nom au *polatouche*. (Desm.)

RAT PORTE-MUSC. Brisson donne ce nom au DESMAN. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT POUC. *Voyez* SURMULOT. (DESM.)

RAT POURCEAU (*Mus porcellus*). Linnæus, dans les premières éditions de son *Systema naturæ*, donne ce nom au COCHON D'INDE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT PUANT. Les Sauvages de l'Amérique donnent cette dénomination à l'ONDATRA. *Voyez* ce mot. (S.)

RAT QUEUE COURTE. *Voyez* RAT COURTE QUEUE. (DESM.)

RAT QUEUE-POILUE (*Mus lagurus* Pallas, Linn.; *Glis lagurus* Erxleb.), quadrupède *rongeur* du genre CAMPAGNOL, et de la famille des RATS. *Voyez* ces mots.

Il est presque de la grandeur du *rat commun*, quoiqu'il soit d'une forme plus raccourcie dans toutes ses parties. Son museau est très-obtus; ses lèvres un peu gonflées et couvertes de poils; la supérieure est divisée moins profondément que dans le *campagnol*. Ses moustaches fines; ses oreilles beaucoup plus petites que celles du *rat commun*, planes, arrondies, nues. Son corps est ventru; ses membres grêles; ses pattes antérieures munies de quatre doigts onguiculés et d'un tubercule corné en place de pouce. Sa queue est très-courte, poilue, tronquée.

Le corps est en dessus d'un gris de souris pâle avec un mélange de plusieurs poils bruns; dans les jeunes sujets, la couleur est plus claire ou plus blanchâtre; en dessous et vers la partie inférieure des extrémités, le poil est d'un cendré sale et blanchâtre. Une ligne noire qui commence entre les yeux s'étend le long du cou et du dos jusqu'à la queue.

La longueur de cet animal est de trois pouces huit lignes; sa queue a deux pouces et un quart.

Les *rats à queue-poilue* se trouvent abondamment dans les champs sablonneux qu'arrose le fleuve Irtis en Sibérie. Ils sont aussi très-communs dans les déserts de la Tartarie; mais au contraire ils sont extrêmement rares dans les contrées plus australes. On assure que ces animaux voyagent souvent en grandes troupes pour s'établir dans de nouveaux pays. Ils font leur demeure habituelle dans des terriers qu'ils se creusent dans le sable. (DESM.)

RAT ROUX. *Voy.* RAT DORÉ. (DESM.)

RAT ROUX DU PARAGUAY. D'Azara donne le nom de *rat roux* à une espèce nouvelle du genre RAT.

Ce *rat roux* est long de neuf pouces un quart, et sa queue n'a de longueur que trois pouces trois quarts; elle est très-mince, couverte d'écailles obscures, et parsemée de quelques poils

noirs courts et durs qui naissent entre les interstices de ces écailles. Son museau n'est pas si aigu que celui du *rat commun*. Le poil qui couvre sa tête, excepté celui de la pointe du museau, est aussi long ou plus long que celui du dos; le pelage paroît un peu plus court et un peu plus touffu que celui du *rat commun*. Du museau à la queue il paroît obscur, et dans la croupe, il prend une légère teinte de cannelle jaunâtre, qui se fortifie sur les flancs de l'animal, et plus encore sur les côtés du cou, sur les jambes de devant et dans la partie postérieure des fesses; sur la poitrine et dans toute la partie inférieure du corps, le poil est jaunâtre avec une nuance cannelle. D'Azara ayant fait cette description sur un individu conservé dans de l'eau-de-vie, pense que ses couleurs étoient peut-être un peu altérées.

Il se trouve près des endroits marécageux au Paraguay.

(Desm.)

RAT-SABLÉ, ou plutôt HAMSTER-SABLÉ (*Mus arenarius* Pallas, *Glires*, pag. 74 et 265, pl. 16; *Glis arenarius* Erxleb.; *Syst. Mam.* p. 375, sp. 11; Linn., *Syst. nat.*, édit. Gm. p. 138, sp. 34.)

Le *rat-sablé* est un peu plus petit que le *rat-phé*; son corps est aussi un peu plus court, proportionnellement à sa grandeur; mais il a le museau plus long et plus pointu, et la queue est un peu plus longue; ses extrémités sont minces et plus courtes que celles du *rat-phé*. Ses oreilles sont grandes, ovales, pubescentes. Ses dents incisives sont jaunes. Sa bouche est garnie sur ses parties latérales de deux grands sacs très-amples qui s'ouvrent dans cette cavité, et qui s'étendent sur les côtés du col. Ses yeux sont assez grands. Les doigts de ses mains sont au nombre de quatre; le pouce est remplacé par un tubercule cartilagineux sur lequel on remarque un petit ongle; les doigts de ses pieds de derrière sont au nombre de cinq, dont les trois du milieu sont de longueur égale. Sa queue est petite, droite, atténuée, presque nue. Son pelage est blanchâtre ou d'un cendré blanchâtre dans la partie supérieure du corps, et très-blanc en dessous: cette couleur blanche s'étend sur les parties latérales jusqu'au milieu. Les pieds et la queue aussi sont presqu'entièrement blancs. Les poils du corps sont très-longs; ils recouvrent un duvet brun. Les soies des moustaches sont blanches, très-nombreuses, et beaucoup plus longues que la tête. Il y a aussi trois longs poils au-dessus du sourcil.

Cette espèce a été trouvée par Pallas, seulement dans les campagnes sablonneuses qui bordent l'Irtis. Il est plus agile et plus prompt à la course que le *rat-songar*. Il se repose

pendant le jour, et ne se met en mouvement que pendant la nuit. Lorsqu'on l'irrite, il se renverse sur le dos, et menace avec ses dents en poussant des cris redoublés, assez graves, qui ressemblent beaucoup à ceux du *hamster*. Le *rat-sablé* se nourrit des graines de diverses espèces d'*astragale;* mais il semble préférer l'*astragalus tragacanthoides*. Il remplit ses abajoues de ces graines, où il en ramasse une provision. La femelle met bas vers le mois de mai quatre à six petits. (Desm.)

RAT SAUTERELLE, nom vulgaire que porte le *mulot* dans quelques parties de la France. *Voy.* Mulot. (S.)

RAT SAUTEUR D'EGYPTE. C'est le *gerbo*. Voyez l'article Gerboise. (Desm.)

RAT SAUVAGE de Dumont. C'est le Sarigue. *Voyez* cet article. (Desm.)

RAT-SAXIN (*Mus saxatilis* Pallas, *Glires*, p. 80 et 255, pl. 13, B.) Cette espèce appartient au genre des Rats proprement dits. Sa longueur est d'environ quatre pouces, et sa queue, qui est écailleuse comme dans tous les *rats*, est longue d'un pouce et demi. Sa tête est oblongue, son museau légèrement pointu. Ses mains sont munies de cinq doigts, mais le pouce est très-court et à peine apparent : on ne voit en quelque sorte que l'ongle de ce doigt. Les poils dont sa fourrure se compose sont bruns et légèrement mêlés de gris dans la partie supérieure du corps ; le gris domine plus sur les parties latérales ; le ventre et toute la région inférieure du corps est d'un cendré blanc. Le museau est brun ; les mains et les pieds sont noirâtres et recouverts seulement de poils courts et très-rares, de même que la queue ; les moustaches sont minces, noirâtres, et plus courtes que la tête.

Le *rat-saxin* se trouve principalement en Sibérie, en automne sur les montagnes de la Mongolie déserte, sur le côté méridional de ces montagnes. Il paroît qu'il se nourrit des semences de diverses espèces d'*astragales*. (Desm.)

RAT DE SCYTHIE (*Mus Scythicus*). Gesner donne ce nom au *polatouche*. (Desm.)

RAT DE SENTEUR. Bomare dit qu'à l'Ile de France «on a donné ce nom à un *rat* venu de l'Inde depuis quelques années, et que les Portugais nomment *cheroso :* cette espèce de *rat* a une odeur de musc des plus fortes qui se répand aux environs des lieux qu'elle habite ; l'on croit que lorsqu'il passe dans des endroits où il y a du vin, il le fait aigrir ; quand il entre dans une chambre, on le sent aussi-tôt, et on l'entend crier *kric, kric, kric*. Ce *rat* est extrêmement petit et à-peu-près de la figure du *furet ;* sa morsure est, dit-on, ve-

nimeuse. Quelques-uns prétendent, mais sans fondement, que ce *rat* doit en partie son odeur à la racine du *bassombe* ou *acorus verus*, dont il se nourrit sur-tout pendant l'hiver ». Nous ne pouvons dire quel est le quadrupède auquel on a attribué tous ces contes populaires; nous ne saurions aussi nous représenter un *rat* qui soit *à-peu-près* de la *figure d'un furet*, car certes la ressemblance entre ces deux animaux n'est pas immense. (Desm.)

RAT SIKISTAN, RAT BÉTULIN ou RAT SUBTIL (*Mus vagus* Pal., *Glir.* p. 90 et 527, pl. 22; *Mus betulinus* id. *Glir.* p. 90 et 332, pl. 22, fig. 1; et *Mus subtilis*, var A et B. *Voyage*, Append.) Pallas avoit d'abord séparé le *sikistan* (*mus vagus*) du *bétulin* (*mus betulinus*), et avoit formé deux espèces distinctes de ces deux animaux; mais depuis il a reconnu qu'ils ne sont que des variétés d'une même espèce, et à laquelle il a donné le nom de *rat subtil* (*mus subtilis*). Nous allons donner d'après lui la description des deux variétés de l'espèce du *rat subtil*, qui appartient au genre des Rats proprement dits.

A. Le *rat sikistan* est un des plus petits *rats* connus; la longueur de son corps est de deux pouces sept à huit lignes, et celle de sa queue de deux pouces sept lignes. Il ressemble beaucoup au *rat fauve* de Sibérie, mais ses oreilles sont plus grandes, et sa queue est beaucoup plus longue et plus fournie de poils. Ses dents incisives sont jaunes. Ses oreilles sont très-grandes, ovales, et repliées en dehors dans leur bord antérieur; ses pieds de devant ont quatre doigts onguiculés, et le pouce est remplacé par une grosse verrue calleuse. Sa queue est beaucoup plus longue que le corps, elle est ténue, dépourvue de poils, mais cependant moins que celle de la *souris;* on compte sur la peau de cette queue cent soixante-dix anneaux écailleux. Le pelage est en dessus d'un gris blanchâtre mêlé de quelques teintes plus obscures, avec une ligne noire, assez large, qui s'étend du derrière de la tête ou des épaules jusqu'à l'origine de la queue, qui est noire aussi.

B. Le *rat bétulin* ressemble entièrement au *rat sikistan*, pour la forme du corps, mais il est un peu plus petit, n'ayant guère que deux pouces trois lignes; sa queue est aussi très-longue et presque nue. Il n'en diffère sensiblement que par la couleur du fond de son pelage qui est d'un gris fauve, tandis qu'elle est d'un gris blanchâtre dans le *sikistan;* du reste, on observe la même ligne noire qui s'étend depuis la nuque jusqu'à la queue, qui est brune en dessus et blanchâtre en dessous, comme dans le premier animal le ventre est d'un blanc légèrement cendré.

Le *sikistan* est très-commun dans tout le désert de la Tartarie; il y est plus grand qu'en Sibérie, où il se trouve aussi abondamment. Le *bétulin* se trouve aussi en Sibérie. Ces deux animaux montent avec facilité sur les arbres, et pour cela ils étendent largement leurs mains. Ils s'accrochent et se suspendent quelquefois avec leur queue. Lorsqu'ils marchent ou qu'ils courent, ils tiennent les doigts écartés. Ils se nourrissent de toutes sortes de substances et sur-tout de graines. Le *sikistan* est un peu carnassier, comme le sont la plupart des *rats*. Pallas ayant enfermé un de ces animaux avec deux petits *rats fauves de Sibérie*, il trouva le lendemain ces deux derniers égorgés et dévorés en partie, quoique ce *sikistan* eût une provision de différentes graines dont il paroissoit très-friand. (Desm.)

RAT SITNIC (*Mus agrarius* Erxleb., *Syst. Mam.*, p. 398, sp. 8; Pallas, *Glires*, pag. 44 et 341, pl. 24, A.). Le *sitnic* appartient au genre des *rats* proprement dits. Il varie pour la grandeur suivant les différens climats qu'il habite: en Sibérie il est du volume des plus grands *mulots*, mais dans les autres régions il est un peu moins grand que le *mulot* de taille ordinaire, et plus alongé que la *souris*: son corps a environ deux pouces et dix lignes de longueur depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue. Celle-ci est longue d'un pouce neuf lignes, arrondie, et plus velue que celle de la *souris*. Les oreilles sont ovales et un peu plus petites que dans la *souris*.

La fourrure de ce petit *rat* est composée de poils d'un gris jaunâtre et mêlés de quelques autres de couleur brune, mais en très-petit nombre, excepté à la tête; ceux des parties latérales sont d'une couleur plus claire; la partie inférieure est blanche de même que les pieds et les mains. Une bande noire s'étend sur l'épine du dos depuis l'occiput jusqu'à la queue; en général tous les poils du corps sont bruns auprès de la racine. Les soies des moustaches sont noirâtres. Les joues ont à leur face interne un petit espace recouvert d'un léger duvet.

L'espèce du *rat sitnic* est très-répandue dans les contrées septentrionales de l'Europe: on la trouve principalement en Allemagne, en Russie, et dans les climats tempérés de la Sibérie. Ce *rat* habite toujours les pays cultivés, où il fait un grand dégât aux moissons; il se tient presque toujours dans les champs, mais quelquefois il arrive en si grand nombre dans certains cantons, que les maisons même en sont infestées.

Ce *rat* répand une odeur très-forte. (Desm.)

RAT SOCIAL. *Voyez* Rat compagnon. (Desm.)

RAT SONGAR (*Mus songarus* Pallas, *Glir.*, pag. 269, pl. 16, B; *Glis œconomicus* Erxleben, *Syst. Mam.*, p. 376, sp. 13.). Le *songar* diffère peu par les formes du corps, du *hamster;* aussi appartient-il au même genre, mais il est beaucoup plus petit, n'étant guère plus gros que le *campagnol.* Sa tête est courte, jouflue; ses moustaches sont très-fournies; ses incisives sont jaunâtres; sa bouche est garnie de deux abajoues très-vastes, et qui s'étendent sur les côtés du cou jusqu'aux épaules; ses oreilles sont ovales, nues; ses pattes de devant sont munies de quatre doigts onguiculés, et d'un rudiment de pouce sans ongle. Le corps de ce *rat* est trapu; ses membres sont courts; sa queue est très-courte, n'ayant que quatre lignes et demie de longueur, elle est cylindrique. Le dos et le dessus de la tête sont d'un gris cendré; le ventre et la gorge sont blancs. Sur les parties latérales du corps sont de chaque côté plusieurs taches blanches situées longitudinalement les unes à la suite des autres, et bordées de brun du côté du dos ainsi que dans les intervalles qui les séparent: la première de ces taches s'étend depuis les oreilles jusqu'aux épaules, la seconde est située derrière les épaules; la troisième se trouve au-dessus des cuisses ou dans les flancs, et elle est triangulaire. Enfin entre cette dernière tache blanche et l'origine de la queue on en observe de chaque côté une autre petite de la même couleur. Il y a une ligne noire assez large qui va de la nuque à la base de la queue. Les pieds sont blancs; la queue est couverte de poils, elle est de couleur brune en dessus, et très-blanche en dessous.

Les jeunes *songars* naissent sans poil.

Le *songar* habite les campagnes arides qui sont situées au septentrion du fleuve Irtis. Il se nourrit principalement de graines et sur-tout de celles des légumineuses, de l'*atraphaxis*, du *polygonum* et de l'*elymus*. Il en remplit ses abajoues, et l'on y en trouve souvent plus d'un gros pesant. Il devient fort gras sur la fin de l'été; il se creuse un terrier formé par un long canal superficiel, dans lequel viennent aboutir les ouvertures de plusieurs loges ou canaux particuliers. La femelle met bas au mois de juin, et produit environ sept petits, qui deviennent promptement adultes. (Desm.)

RAT SOURIS. *Voyez* Souris. (Desm.)

RAT STRIÉ (*Mus striatus* Pallas, *Glires*, p. 90, n° 37; Linn., *Syst. nat.*, édit. Gm., p. 131, sp. 19.). Cette espèce est de moitié plus petite que celle de la *souris;* ses oreilles sont courtes, nues; sa queue est presque sans poil, de la longueur du corps. Elle est rousse, et son corps est marqué

en dessus de douze lignes parallèles de taches blanches ; son ventre est blanc.

Cette espèce se trouve aux Indes. (DESM.)

RAT SUBTIL (*Mus subtilis*). Pallas donne ce nom à une espèce du genre RAT, qui comprend le *rat bétulin* et le *rat sikistan*, qu'il avoit d'abord séparés, quoique véritablement ces deux *rats* ne soient que deux variétés de la même espèce. *Voyez* RAT SIKISTAN. (DESM.)

RAT DE SURINAM. *Voyez* PHALANGER. (S.)

RAT SURKERKAN. *Voyez* RAT-TAUPE SURKERKAN. (DESM.)

RAT SURMULOT. *Voy.* SURMULOT. (DESM.)

RAT A TARSE NOIR. D'Azara, à qui la connoissance de cette espèce est due, en a saisi les caractères sur deux individus qui avoient été trouvés dans les jardins des Indiens de la peuplade d'Atira, au Paraguay.

Ce *rat* est long de cinq pouces et demi ; sa queue a deux pouces huit lignes ; elle est pelée et cylindrique, ce qui semble rapporter cette espèce au genre des RATS proprement dits.

La tête de ce *rat* est moins plate que celle du *rat commun ;* son front est un peu moutonné et plus élevé ; son museau est considérablement plus joufflu et plus obtus ; son œil est petit et oblique ; son oreille est arrondie, haute de quatre lignes ; ses moustaches sont déliées, obscures, avec leur milieu blanchâtre. Le corps est gros aux épaules, et se termine en une croupe très-aiguë ; le cou est court ; les quatre pieds et les doigts sont assez gros ; il y a quatre doigts et un rudiment de pouce aux pieds de devant et cinq doigts à ceux de derrière. Du museau à la queue, l'animal est brun cannelle, plus clair sur les côtés de la tête, sur les flancs et sur les jambes ; toute la partie inférieure est blanchâtre. (DESM.)

RAT DE TARTARIE. C'est le POLATOUCHE. *Voy.* ce mot. (DESM.)

RAT-TAUPE (*Spalax*), famille de quadrupèdes de l'ordre des *rongeurs*, distinguée de celle des *rats* par l'absence de la queue et la petitesse des yeux dans les animaux qu'elle renferme ; de celle des *gerboises* par la presqu'égalité de longueur qui existe entre les quatre membres, et l'absence de la queue ; et de celle de *loirs*, par ce même caractère et par la petitesse des yeux. Leur corps cylindrique la fait différer de la famille des *cabiais ;* la longue queue des *écureuils* éloigne beaucoup ces animaux des *rats-taupes*. Les incisives supérieures simples de ces derniers empêchent de les confondre avec les quadrupèdes de la famille des *lièvres ;* les

porc-épics et les *kankuroos* sont d'ailleurs bien séparés des *rats-taupes*, les premiers par la présence des nombreux piquans dont leur corps est hérissé, les derniers par le nombre des incisives supérieures, qui varie de six à huit.

Cette famille ne renferme qu'un seul genre. (DESM.)

RAT-TAUPE (*Spalax*), genre unique de la famille des *rats-taupes*. Ce genre a pour caractère : corps cylindrique; pattes à cinq doigts onguiculés, très-courtes, égales entre elles en longueur; les antérieures très-éloignées des postérieures; yeux peu ou point visibles, mais toujours existans, quelquefois cachés sous la peau; queue nulle ou remplacée par une légère saillie, ayant pour base les vertèbres coccygiènes; incisives supérieures non comprimées; incisives inférieures très-longues et en forme de coin; six molaires échancrées à chaque mâchoire; point d'oreille externe; point d'abajoues.

Les *rats-taupes* sont tous de l'ancien continent. Ils creusent la terre à la manière des *taupes*, mais dans un but différent; ils cherchent les racines et les graines, et non les vers de terre et les larves d'insectes, comme ces dernières.

On ne connoît bien encore que deux espèces de ce genre, le RAT-TAUPE ZEMNI ou ASPALAX des Grecs, et le RAT-TAUPE CRICET. On y a joint le RAT-TAUPE DES DUNES, le SURKERKAN et le ZOKOR.

Le RAT-TAUPE ZEMNI (*Spalax* ou *aspalax* des Grecs; *Mus typhlus* Pallas, *Glires*, p. 76, n° 6, et p. 154, pl. 8; Lepechin, *Voyag.*, t. 1, p. 238; Linn., *Syst. nat.*, éd. Gm., p. 141; *Spalax major* Erxleb. *Syst. mamm.*, p. 377, n° 1; *Spalax microphthalmus* Guldenstat).

Ce singulier quadrupède parvient à environ huit pouces de longueur, et son corps, de forme cylindrique, a près de deux pouces de diamètre. Sa tête est grosse, presque pyramidale, plus étroite en devant et terminée par un museau cartilagineux dur et très-fort; de chaque côté de la tête on remarque une ligne saillante qui s'étend des narines au meat auditif. Les narines sont arrondies, étroites; l'ouverture de la bouche est petite, plus étendue en hauteur qu'en largeur. Les dents incisives sont très-tranchantes et très-fortes; leur couleur est le jaune orangé; les inférieures sont deux fois plus fortes que les supérieures; les molaires sont au nombre de six à chaque mâchoire, trois de chaque côté; elles sont tronquées, presque cylindriques, petites, et à peine saillantes au-delà des gencives. La lèvre inférieure est beaucoup plus courte que la supérieure, et ne recouvre point les dents; la langue est charnue, épaisse, plate, obtuse, lisse; les yeux sont très-petits et cachés sous la peau. « Aristote, dit Olivier (*Bulletin de la Société philom.* n° 38), avoit très-bien observé qu'on ne voit extérieurement aucune trace des yeux : si on enlève la peau de la tête, on apperçoit une expansion tendineuse qui s'étend

sur les orbites (et qui forme à l'extérieur la ligne saillante dont nous avons parlé plus haut), on trouve immédiatement au-dessous un corps glanduleux, oblong, un peu applati, assez grand, vers le milieu duquel est un point noir qui représente le globe de l'œil et qui paroît parfaitement bien organisé, quoiqu'il n'ait pas une demi-ligne d'épaisseur. On apperçoit en coupant la sclérotique, ainsi que l'a remarqué Aristote, les diverses substances dont l'œil est composé, telles que la choroïde, la rétine, le cristallin. On distingue aussi bien la glande lacrymale. Rien, en un mot, ne paroît manquer à l'organe de l'œil, si ce n'est d'avoir un plus grand développement et d'être à portée de recevoir immédiatement l'impression de la lumière ».

« Si cet animal est privé de la faculté de voir, continue ce naturaliste, il paroît en revanche doué plus que tout autre de la faculté d'entendre. L'oreille n'a qu'une très-petite expansion en dehors en forme de tube, mais le conduit auditif est large, et l'on remarque, par la grandeur des organes intérieurs, que la nature a été assez prodigue en accordant le sens de l'ouie à cet animal, qu'elle a été avare à l'égard de celui de la vue ».

Le col du *zemni* est large, court et musculeux, ce qui donne à la tête une force considérable relativement à la grandeur de l'animal; le ventre est long; le dos est droit; le diamètre du corps est à-peu-près égal par-tout; la queue n'est pas apparente; les pieds sont courts et terminés par cinq doigts armés d'un ongle arrondi, assez tranchant, un peu plus long aux pieds de derrière qu'à ceux de devant.

Tout le corps est couvert de poils doux, courts, dont la base est d'un cendré noirâtre, et dont l'extrémité est couverte de roussâtre, ce qui donne au pelage une teinte gris-fauve en dessus. Le devant de la tête et le dessous du corps sont noirâtres; quelques individus ont des taches plus ou moins grandes, irrégulières, d'un assez beau blanc.

Guldenstat a observé deux mamelles inguinales dans les femelles; il n'en a pas découvert dans les mâles.

Olivier a lu à l'Institut un mémoire sur le *rat-taupe zemni*, dans lequel il prouve que le petit animal nommé par les Grecs *spalax* ou *aspalax*, avoit été jusqu'à nos jours, à tort, confondu avec la *taupe*, malgré les différences que présentent toutes les parties de son corps, malgré que l'un soit réellement aveugle et que l'autre jouisse complètement de la faculté de voir. « Cette erreur, dit-il, nous avoit été transmise par les Latins, qui avoient traduit le mot ασπαλαξ par celui de *talpa*, et qui avoient désigné sous ce nom le petit quadrupède qui habitoit parmi eux et dont la manière de vivre étoit assez conforme à celle de l'*aspalax*.

Olivier a trouvé le *zemni* ou l'*aspalax* dans l'Asie mineure, dans la Syrie, la Mésopotamie et la Perse. Pallas l'a trouvé pareillement dans la Russie méridionale, entre le Tanaïs et le Volga; et ce dernier auteur, ainsi que Lepechin et Guldenstat, ne pouvant soupçonner qu'un quadrupède commun au nord de la mer Caspienne habitât aussi les contrées anciennement occupées par les Grecs, et trompé sans doute par l'opinion généralement adoptée de l'identité de la *taupe* des modernes avec celle des anciens, cet auteur russe

n'a point rapporté à l'*aspalax*, si bien décrit par Aristote, l'animal qu'il avoit trouvé, et n'a point par conséquent détruit l'erreur qui subsistoit depuis si long-temps, et qui fait l'objet du mémoire du savant voyageur.

Olivier a observé les mœurs du *zemni*. « L'*aspalax*, dit-il, vit sous terre, en société comme la *taupe*. Ses galeries sont en général peu profondes; mais il se ménage un peu plus bas des espaces où il puisse rester commodément et être à l'abri des eaux pluviales. Il choisit les terreins les plus fertiles, les plaines les plus unies, celles où la végétation est la plus abondante. Il ne se nourrit que de racines; aussi est-il regardé comme l'un des plus grands fléaux de l'agriculture, en ce qu'il fait périr presque toutes les plantes qui se trouvent à portée de son habitation. Ses mouvemens sont brusques, sa démarche est irrégulière, presque toujours précipitée; il marche à reculons avec la plus grande facilité, et presque aussi vîte qu'en avant, lorsqu'il veut fuir ou éviter les objets qui se présentent devant lui. Il mord fortement quiconque veut l'inquiéter ou menacer sa vie; il porte toujours la tête élevée, s'arrêtant au moindre bruit, et paroissant vouloir écouter à chaque instant ce qui se passe autour de lui ».

Le RAT-TAUPE CRICET (*Mus capensis* Pallas, *Glires*, pag. 78 et 172, pl. 7 et 26, fig. 17; *Taupe du Cap de Bonne-Espérance* Buffon, suppl. t. 3, p. 190, pl. 53, et suppl. t. 6, p. 251, pl. 136.).

Ce quadrupède, dont les formes sont en général fort approchantes de celles du *zemni*, en diffère cependant par plusieurs points de sa conformation.

Le *cricet* est de la taille du *zemni*: comme lui, il est très-bas sur pattes, et son corps est cylindrique; il manque aussi d'oreilles externes, mais il est pourvu d'yeux, très-petits à la vérité, qui ne sont pas cachés sous la peau, et qui par conséquent, lui sont utiles pour la perception des objets qui l'entourent; son corps est terminé postérieurement par une petite queue de six lignes de longueur. En général, le poil du *cricet* est doux, épais et brun près de la peau; il est jaunâtre sur le dos, plus pâle sur les côtés, et d'un blanc sale en dessous; son museau est blanc, et cette couleur se termine vers les joues en une pointe noire; le tour des oreilles et des yeux, ainsi que les mains et les pieds, sont aussi de couleur blanchâtre; la queue est couverte de poils longs et épais: ils forment un pinceau à son extrémité. Les ongles sont de longueur médiocre.

Le *cricet* habite au cap de Bonne-Espérance, dans les terres sablonneuses; il creuse la terre, comme la *taupe*, c'est pourquoi on l'appelle dans ce pays la *taupe du sable*. Il se nourrit principalement de racine de glayeul, d'iris, etc.

Le RAT-TAUPE SURKERKAN (*Spalax minor* Erxleb. *Syst. mamm.*, p. 349, sp. 2; *Mus talpinus* Pallas, *Glires*, p. 77 et 176, pl. 11, A; Linn. *Syst. nat.*, éd. Gm. t. 1, pl. 139, sp. 38.). Il est de la grandeur du *rat-d'eau*, c'est-à-dire, qu'il a environ trois pouces trois quarts de longueur. Comme le *rat-taupe cricet*, il a une petite queue qui peut avoir trois ou quatre lignes de longueur; il ne diffère pas de cette espèce par les formes de son corps, mais il s'en distingue suffisamment par sa taille, par ses couleurs et par sa patrie: sa tête est

grande, arrondie; son museau est très-court, épais; son nez est plane, peu avancé, tronqué, nu, obscur, la lèvre inférieure couvre les dents incisives qui sont semblables à celles du *zemni;* les yeux sont très-petits et presque cachés par les poils. Ils supportent difficilement la clarté du jour; l'oreille externe manque presque tout-à-fait; on observe seulement à la partie postérieure du conduit auditif, un petit rebord qui est caché par le poil: ce conduit a peu de largeur. Le corps est court, ventru, et non cylindrique comme dans les espèces précédentes; les membres sont courts, très-robustes; les pattes de devant sont larges, à cinq doigts, garnis d'ongles propres à creuser la terre; les postérieurs sont aussi à cinq doigts, dont les ongles sont plus longs qu'aux pattes de devant.

La principale différence remarquable entre le *rat-taupe surkerkan* et le *rat-taupe cricet* consiste dans la comparaison des couleurs. Nous avons déjà dit que le dernier étoit généralement d'une couleur jaunâtre en dessus, d'un jaune-gris pâle sur les côtés, et d'un blanc sale en dessus, et que les oreilles et les yeux étoient bordés de blanc, ainsi que le tour de sa gueule; le *surkerkan* au contraire, d'un brun-noir mêlé de gris clair sur le dos. Cette couleur devient par degré plus grise sur les côtés; le ventre et les extrémités sont blanchâtres; la tête est d'un brun noirâtre, sur-tout près du museau; les joues sont légèrement grises, et le menton est blanchâtre; les moustaches sont noires, de médiocre grandeur. Les femelles ont six mamelles; la queue est pointue, et a la couleur du dos.

La couleur du *rat-taupe surkerkan* varie cependant suivant l'âge de l'animal; elle est d'un gris plus brun ou plus clair, et quelquefois d'un gris-jaunâtre. Elle diffère aussi, suivant les climats, dans quelques contrées. Plusieurs individus de cette espèce sont entièrement noirs, excepté les mains, les pieds ou quelques autres parties du corps qui sont blanchâtres.

Le *surkerkan* creuse la terre et passe presque sa vie entière dans les demeures qu'il s'y pratique, comme la *taupe* et le *zemni*. On le trouve dans les campagnes méridionales de la Russie, depuis le fleuve Occa jusqu'au désert d'Astracan. Ses yeux supportent difficilement la lumière, aussi ne sort-il de son terrier que vers le crépuscule du soir, pendant la nuit, et le matin avant l'aurore. Les Russes et les Tartares l'appellent pour cette raison *rat-aveugle*. Il ne peut absolument vivre que sous terre; les individus que l'on tient en captivité meurent bientôt, si l'on n'en met une certaine quantité dans leur prison. Lorsqu'on les retire de leur trou, ils tâchent aussi-tôt d'y rentrer ou de s'en creuser un autre. Ils n'hivernent pas. Les mâles et les femelles commencent à se rechercher à la fin de mars ou au commencement d'avril. Il est certain que ces animaux ne multiplient pas beaucoup.

Les *surkerkans* se nourrissent de diverses racines; ils recherchent sur-tout celles du *phlomis tuberosa* et du *lathyrus esculentus*.

Le Zokor (*Mus aspalax* Pallas, *Glires*, p. 76 et 165, pl. 10; Linn., *Syst.*; *Spalax minor* Erxleb, p. 377, sp. 1.). Ce *rat*, qu'Erxleben regarde à tort comme une simple variété du *zemni*, est long d'environ huit pouces; il a une queue très-courte comme le *rat-taupe cricet* et comme le *surkerkan;* mais cette queue est nue, ce qui ne se remarque pas dans

ces animaux; sa couleur est en dessus d'un gris-cendré, et sous le ventre d'un cendré blanchâtre; ses yeux sont visibles, quoique très-petits. Il n'a pas d'oreilles externes, et ses formes diffèrent peu de celles des espèces congénères. On le trouve principalement dans la Daourie Transalpine, vers les promontoires de l'Atlas. Il vit comme le *semni* et le *surkerkan*. Il pourroit n'être qu'une variété de ce dernier.

Le RAT-TAUPE DES DUNES (*Mus maritimus* Linn., *Syst. nat.*, éd. Gm. p. 140, n° 40; *Taupe du Cap la Caille.*).

Il est long d'un pied; sa tête est plus grosse à proportion que celle du *rat-taupe du Cap;* son pelage est en dessus d'un blanc jaunâtre, mêlé sur les côtés et en dessous d'un blanc cendré.

Il se trouve au Cap de Bonne-Espérance, dans les dunes, où il creuse son terrier; il vit de racines et de bulbes d'*antholiza*, de *gladiola* et d'*iris*. (DESM.)

RAT DE TERRE, dénomination donnée au *campagnol* par Daubenton dans son Mémoire sur les *musaraignes* (*Mémoires de l'Académie des sciences*, année 1756). *Voyez* CAMPAGNOL. (S.)

RAT TERRESTRE. C'est le CAMPAGNOL. *Voy.* ce mot. (DESM.)

RAT DE LA TORRIDE (*Mus Torridanus* Pallas.) paroît être le même animal que le *mus longipes* et que la petite GERBOISE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RAT ou LOIR TSCHERKESSIEN (*Marmotte de Circassie* Pennant; *Rat des champs* Schlaber; *Glis tscherkessicus* Erxleb., *Syst. mamm.*). Ce *rat*, peu connu, paroît cependant appartenir au genre des *hamsters*. Il est de la grandeur du *hamster* ordinaire. Tout son corps est châtain, son iris est sans couleur, et la nuit, ses yeux répandent cette lumière vive et rosâtre, que l'on remarque dans les yeux des *chats*, des *lapins* d'Angora et des autres animaux albinos. Les poils dont son corps est couvert sont longs, principalement sur le dos. Sa queue est assez longue. Ses pattes de devant sont beaucoup plus courtes que celles de derrière; aussi l'animal a-t-il infiniment plus de facilité pour monter que pour descendre.

Ne sachant pas si ce *rat* est pourvu d'abajoues, nous ne pouvons assurer s'il appartient au genre des *hamsters;* il seroit possible qu'il fût de celui des *marmottes;* mais ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne doit pas entrer dans celui des *campagnols*, puisque ces animaux sont errans, tandis qu'il est reconnu que le *rat tscherkessien* se creuse des terriers sur les rives du fleuve Terek. (DESM.)

RAT-VEULE. L'on donnoit anciennement en France ce nom et celui de *rat-liron*, au LOIR. *Voyez* ce mot. (S.)

RAT DE VIRGINIE. *Voyez* RAT BLANC DE VIRGINIE et RAT D'EAU. (DESM.)

RAT VOLANT. On nomme *rats volans* les quadrupèdes du genre *polatouche*. (DESM.)

RAT-VOLANT. Daubenton a décrit aussi sous ce nom une espèce de *chauve-souris* qui appartient au genre *noctilion*, et dont on ignore le lieu natal. *Voy.* CHAUVE-SOURIS RAT-VOLANT. (DESM.)

RAT VOLANT DE TERNATE. C'est le *spasme*, espèce de quadrupède de l'ordre des *cheiroptères*, de la famille des *chauve-souris* et du genre *phyllostome*. Voyez SPASME. (DESM.)

RAT VOYAGEUR ou HAGRI (*Mus acredula* Linn., *Syst. nat.* Gm., t. 1, p. 137, n° 32.). Pallas décrit sous le nom de *rat voyageur* (*mus migratorius*) un quadrupède rongeur qui paroît appartenir au genre du *hamster* et à la famille des *rats*. Il est un peu plus grand que le *campagnol*, dont il diffère non-seulement par les formes, mais encore par ses habitudes. Son museau est gros, charnu, obtus. Il a, comme le *hamster*, des abajoues ou grands sacs situés sur les côtés de la bouche, et qui se prolongent jusqu'aux épaules. Ses dents incisives sont très-petites, jaunâtres. Ses moustaches sont composées de soies fines et longues. Ses oreilles sont nues, ovales, arrondies à leur extrémité, et légèrement échancrées sur leur bord extérieur. Son corps est gros et trapu. On remarque quatre doigts aux pattes antérieures et le vestige d'un petit pouce sans ongle. Sa queue est très-courte, cylindrique, peu fournie de poils.

Le dessus du corps du *rat voyageur* est d'un gris cendré uniforme; le dessous est blanc. Le museau, le tour des narines, ainsi que l'extrémité des pieds, sont également blancs.

Ce *hamster* peut avoir quatre pouces de longueur. Sa queue n'a guère que huit lignes.

Il est décrit dans les *Glires* de Pallas, p. 86, n° 22, et p. 257, t. 18. Cet auteur dit : ces *rats* se trouvent dans la Sibérie, près l'Iaik, et dans le district d'Orembourg; ils habitent les prairies, et l'on assure que dans certaines années ils font des migrations très-considérables. Dans ces années, les *renards* sont beaucoup plus abondans, et leur chasse est plus heureuse.

Ces animaux joignent, comme on le voit, à la conformation des *hamsters*, les habitudes des *campagnols*. Il est probable cependant que leur manière de vivre est peu connue, et qu'ils ne font pas les voyages qu'on leur attribue; car la présence des abajoues indique qu'ils font des provisions et qu'ils sont

par conséquent sédentaires. Cette seule raison nous a déterminé à le placer dans le genre des *hamsters*. (Desm.)

RAT VOYAGEUR. On donne aussi ce nom au Lemming. *Voyez* ce mot. (Desm.)

RAT ZIBETH ou RAT ZIBETHIN. C'est l'Ondatra. *Voyez* ce mot. (Desm.)

RATAN. *Voyez* Rotin. (S.)

RATE, *Lien*, σπλὴν. C'est un viscère contenu dans le bas-ventre, au côté gauche de l'estomac sous le diaphragme, et près des fausses côtes. Quoique sa figure soit irrégulière et variable, suivant les pressions diverses que ce viscère mou éprouve, il approche ordinairement de la forme d'une langue; sa couleur est d'un brun noirâtre; et sa structure, qui paroît glanduleuse, est vasculaire et fibreuse, comme Ruysch l'a démontré. (*Epist. IV, tab. 4.*)

Tous les quadrupèdes vivipares, les cétacés, ont une véritable *rate;* celle des oiseaux est rouge, oblongue, placée dans le centre du mésentère. Dans les reptiles, elle est disposée de la même manière, avec un grand lacis de vaisseaux, comme le pancréas d'Asellius. La *rate* des poissons a la couleur du sang et une forme triangulaire. Aucun des animaux sans vertèbres et à un seul système nerveux n'est pourvu de ce viscère.

Dans l'homme et la plupart des quadrupèdes, la *rate* est unique ordinairement, mais on en a trouvé quelquefois deux ou plusieurs. Le *castor*, le *porc-épic*, l'*anguille*, le *rouget*, le *turbot*, en ont souvent deux; mais il paroît que le nombre ou plutôt les divisions de ce viscère sont à-peu-près indifférentes. (Schelhammer, *Anaclet. diss.* x, §. 12; Cheselden, *Anatomy*, p. 181; c. Hoff., *De liene*, c. 10, Harder, Bauhin, Lieutaud, &c.)

Les connexions de la *rate* dans l'homme, sont assez nombreuses, avec l'estomac par des vaisseaux courts, et par diverses membranes avec le pancréas, les duplicatures du péritoine, le diaphragme et le rein gauche. La grandeur de la *rate* varie dans les différens individus; pour l'ordinaire, elle est longue de cinq à six pouces, épaisse d'un, et large de trois. Elle pèse environ douze onces; il est vrai qu'on a trouvé des *rates* du poids de 18, de 24, de 33 et même de 43 livres, mais elles étoient devenues skirreuses; ce viscère est en effet très-sujet au skirre, sur-tout dans une foule d'affections chroniques, telles que l'hypochondrie, l'hydropisie, les diverses cachexies, &c. et chez les personnes sédentaires. Il n'est pas rare d'y rencontrer aussi des calculs, des stéatomes, des hydatides, et une sorte d'ossification; chez quelques personnes

atrabilaires, ou mortes de fièvres, cet organe devient quelquefois très-mou et comme putréfié.

A l'extérieur, la *rate* est revêtue d'une membrane assez adhérente par une foule de veinules et de vases sanguins. Ce viscère est sur-tout remarquable par ses vaisseaux ; il reçoit un rameau de l'artère cœliaque, qui prend le nom d'*artère splénique*, et qui se divise dans la *rate* en une multitude d'artérioles; la veine splénique qui rapporte le sang est aussi extrêmement ramifiée. Les nerfs de la *rate* viennent du plexus splénique, et elle a des vaisseaux lymphatiques qui se rendent au réservoir commun. On ne trouve dans ce viscère aucun conduit excrétoire ; de sorte qu'il ne paroît sécréter aucune humeur particulière, et qu'on n'a pu, jusqu'à ce jour, déterminer sa fonction dans l'économie animale. Les physiologistes, embarrassés pour lui trouver quelque usage, ont fait une foule de conjectures à son sujet. Les uns veulent que ce viscère prépare le sang pour le foie et la sécrétion de la bile, les autres, qu'il aide aux organes digestifs, sentiment qui me paroît le plus raisonnable, puisque nous voyons les mauvaises digestions, les affections chroniques du bas-ventre, les empâtemens des viscères, rendre principalement la *rate* grosse et squirreuse, tandis qu'elle est saine chez les hommes actifs et qui digèrent bien ; c'est pourquoi plusieurs l'ont aussi regardée comme un ferment, une sorte de menstrue de l'estomac dont il hâte les fonctions digestives. Il en est qui ont cru la *rate* destinée à épaissir le sang. Havers l'a soupçonnée de préparer cette humeur qui est versée par les glandes muqueuses des capsules articulaires des os. Shelhammer, Lister, ont pensé qu'elle étoit destinée à servir de *diverticulum*, de déchargeoir dans les violentes turgescences du sang, comme dans la course; et ils prétendent que c'est pour cela qu'on ressent une douleur dans le flanc gauche lorsqu'on a couru avec force, ou ri avec excès. D'autres veulent que la *rate* épaississe le sang par je ne sais quelle acidité ou acrimonie particulière; selon quelques autres, elle tempère la bile ; Hippocrate et Aristote ont dit qu'elle attiroit comme une éponge les humeurs aqueuses de l'estomac. Enfin quelques-uns, tels que Erasistrate, désespérant de lui trouver un emploi convenable, ont affirmé qu'elle ne servoit à rien du tout, qu'elle rétablissoit tout au plus l'équilibre dans le bas-ventre, en contrebalançant le poids du foie, et qu'on pouvoit l'extirper sans inconvénient. Ils l'ont même expérimenté sur des animaux et sur des hommes; la plupart ont peu souffert de cette amputation, et plusieurs ont même existé long-temps sans *rate*. Aussi des chiens privés de ce viscère ont vécu gras, vifs et

voraces; quelques auteurs ajoutent que ces animaux étoient même plus portés au coït, et qu'ils urinoient davantage que les autres. On croit encore que l'amputation de ce viscère rend les hommes et les quadrupèdes beaucoup plus agiles.

Grand nombre de médecins habiles ont, au contraire, attribué à la *rate* les plus importantes fonctions. Van-Helmont y place le siége de l'ame sensitive, du sommeil et de l'amour. Q. Serenus Sammonicus pense qu'elle est la source du rire, et Pline prétend que les hommes sans *rate* ne peuvent plus rire; de là vient cet adage :

Splen ridere facit, cogit amare jecur.

Galien assure que c'est le cloaque de l'atrabile ou de l'humeur mélancolique, et Boerhaave concilie cette opinion avec la précédente, qui y place le rire, en observant que la plupart des hypochondriaques ont par momens des accès de rire et de folie très-gaie parmi leur mauvaise humeur : on les appelle aussi *ratteleux*, et on dit qu'ils ont *des rats;* ordinairement ils ne manquent pas d'esprit.

Ces diverses conjectures offrent quelques remarques vraies, avec plusieurs autres hasardées. Il paroît certain, toutefois, que la plupart des atrabilaires ont la *rate* squirreuse ou dans un état malade; ils y sentent même des pulsations dans certains temps. Les hommes, les femmes à vapeurs, les personnes sédentaires, tristes, qui réfléchissent beaucoup, sont attaqués par ce viscère. La maladie anglaise, sorte de mélancolie sombre qui porte au dégoût de la vie, au suicide même, s'appelle le *spleen* ou la *ratelle*. Enfin si ce viscère, dans l'état sain, peut être la cause du rire, il devient certainement une des causes de l'hypochondrie lorsqu'il est attaqué de quelque skirre ou d'ulcère. Molière fait dire dans une de ses comédies, ces vers :

Veut-on qu'on rabatte
Ces vapeurs de rate
Qui nous minent tous;
Qu'on laisse Hippocrate,
Et qu'on vienne à nous.

En effet, les médecins eux-mêmes conseillent dans ces maladies une grande dissipation et de la gaîté; Hippocrate recommande de marcher, de courir, de danser, ou même de scier, de fendre du bois. (*de Intern. Affect.*, text. 33.) Les ratteleux sont presque toujours resserrés du ventre, et ne vont que difficilement à la garde-robe, à cause de l'inertie de

leur bile (Aristot. *Part. Anim.*, l. 3, c. 7.); les fruits acidules et la vie végétale leur sont très-convenables. (V.)

RATEAU, nom marchand d'une coquille du genre des *moules*, de la division des *plissées*, c'est le *mytilus hyotis* Linn. *Voyez* au mot MOULE. (B.)

RATEL (*Viverra capensis* Linn. Erxleb. et *Viverra mellivora* Linn., *Syst. nat.*, édit. de Gmelin.), quadrupède qui paroît appartenir au genre des BLAIREAUX, famille des OURS, ordre des CARNASSIERS, sous-ordre des PLANTIGRADES.

Ce quadrupède a, comme le *blaireau*, le corps gros et bas sur jambes; la bouche garnie de six incisives, presque égales entr'elles; de deux canines fortes et de six à huit molaires à couronne laciniée à chaque mâchoire; la queue courte, et les griffes très-fortes.

Sa longueur, mesurée depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, est d'environ quarante pouces; sa queue est longue d'un pied, et les griffes ont environ un pouce; elles sont cependant moins longues aux pieds de devant qu'à ceux de derrière; les pattes sont divisées en cinq doigts; il n'a pas d'oreilles externes, et sa langue est garnie de papilles dures comme celle des *chats*.

Les poils dont le corps du *ratel* est couvert sont rudes et assez longs; ils sont cendrés sur le front, le dessus de la tête, la nuque, les épaules, le dos et la queue; ils sont noirs sur le museau, le tour des yeux, la mâchoire inférieure, les oreilles, le dessous du cou, la poitrine, le ventre, les cuisses et les jambes. Entre le gris et le noir, on remarque une raie longitudinale d'un gris plus clair, presque blanchâtre, large d'un pouce environ, et qui prend depuis les oreilles jusqu'au bout de la queue. Ce dernier caractère est le plus remarquable; aussi a-t-il fait donner au *ratel* la phrase distinctive suivante : *Viverra capensis.... nigra, dorso griseo-albo marginato.*

Sparmann est le seul auteur qui s'étende un peu sur les habitudes du *ratel*, qu'il regarde avec raison comme étant le même animal que le *blaireau puant du Cap de Bonne-Espérance*, dont parle Lacaille dans son *Voyage*. Plusieurs espèces d'abeilles des environs du Cap construisent leur ruche à l'ouverture des trous abandonnés, de toutes les dimensions, qu'ont creusés une foule d'animaux particuliers à cette contrée, tels que les *rats*, les *gerboises*, le *porc-épic*, la *taupe*, &c. Le *ratel*, très-friand de miel et de cire, a une manière particulière de les découvrir et de les attaquer dans leurs retranchemens; ses longues griffes, dont il fait usage pour se loger sous terre, lui servent aussi à miner en dessous les ouvrages des abeilles. C'est sur-tout au coucher du soleil qu'il est oc-

cupé à épier sa proie; il s'assied, dit-on, *tenant une de ses pattes devant ses yeux*, pour rompre les rayons trop vifs qui lui blesseroient la vue, et pour pouvoir distinguer plus clairement l'objet qu'il cherche. Lorsqu'en *guignant* ainsi de tous côtés, il voit voler quelques abeilles, il sait qu'alors elles se rendent droit à leur demeure, et il les suit. On prétend aussi qu'il a la sagacité, de même que les Hottentots et les Cafres, de suivre le COUCOU INDICATEUR (*Voyez* ce mot.), qui conduit ceux qui vont à sa piste aux nids d'abeilles. Ces derniers sont posés dans les arbres, et n'ont rien à craindre du *ratel*, qui, de dépit de voir ses recherches et sa découverte inutiles, a coutume d'en mordiller le pied. Ces morsures sont pour les Hottentots un signe certain qu'il y a dans l'arbre un nid d'abeilles. La peau du *ratel* est très-épaisse et d'un tissu fort lâche, ce qui fait qu'elle n'est pas sensible à la piqûre des abeilles. Cet animal étant pourvu de dents très-fortes et très-tranchantes, se défend très-bien contre une meute entière de chiens, et s'en tire souvent lui-même sans avoir reçu un seul coup de dent. (DESM.)

RATEREAU. Dans l'Orléanais, c'est le TROGLODYTE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

RATIER, nom que porte en Provence notre CRESSERELLE. *Voyez* ce mot. (S.)

RATILLON. *Voyez* TROGLODYTE. (VIEILL.)

RATILLON. Les pêcheurs appellent ainsi la *raie bouclée*, lorsqu'elle est encore petite. *Voyez* au mot RAIE. (B.)

RATISSOIRE, nom spécifique d'une coquille du genre des *peignes* (*ostrea lima* Linn.), dont Lamarck a fait un genre sous le nom de *lime*. Voy. au mot PEIGNE et au mot LIME. (B.)

RATIVORE, nom spécifique d'un BOA. *Voy.* ce mot. (B.)

RATJE. *Voyez* OISEAU TEMPÊTE. (VIEILL.)

RATON (*Procyon*), genre de quadrupèdes de la famille des OURS et de l'ordre des PLANTIGRADES. *Voyez* ces mots.

Ce genre, assez voisin de celui du *blaireau*, se distingue de ceux des *mangoustes*, des *kinkajous* et des *coatis*, en ce que les animaux qu'il renferme n'ont pas la forme alongée de ces derniers. Il diffère sur-tout de celui du *coati*, en ce que celui-ci a la mâchoire supérieure excédant de beaucoup la mâchoire inférieure, tandis que le *raton* les a toutes deux d'égale longueur. La queue des *ratons* est très-longue; ce qui les différencie des *ours* et des *blaireaux*; elle n'est pas prenante comme celle des *kinkajous*.

Les *ratons* vivent à la manière des *ours*; une espèce se nourrit presque exclusivement de crustacés; tous habitent l'Amérique méridionale.

Ce genre ne renferme que trois espèces, dont deux, le RATON LAVEUR ou COMMUN et le RATON CRABIER, sont connues depuis long-temps. La troisième a été décrite par d'Azara dans les derniers temps, sous le nom paraguaysin d'*Agouarachay*.

RATON COMMUN ou LAVEUR (*Ursus lotor* Linn., Erxleb.); *Coati Brasiliensium* Klein; *Vulpes Americana* Charleton, etc.

Le corps de ce quadrupède est gros et court. Sa longueur est d'environ trente-neuf pouces. Sa hauteur, au train de devant, est de quinze pouces, et à celui de derrière, de dix-sept pouces. La tête est peu large en comparaison du corps, mais elle est assez raccourcie. Le front est plat; l'oreille est épaisse, plutôt aiguë que ronde; il y a six incisives, deux canines et cinq ou six molaires à couronne tranchante à chaque mâchoire; la seconde incisive de chaque côté de la mâchoire inférieure est rentrée en dedans; le museau est un peu retourné; le cou est très-court; le corps est assez trapu; les pieds de devant ont cinq doigts séparés les uns des autres, égaux entr'eux; les ongles sont un peu courbes, aigus, forts, plus hauts que gros, et excédant à peine l'extrémité des doigts; sa plante est très-calleuse; les pieds de derrière ont aussi cinq doigts armés d'ongles forts, mais ces doigts sont plus gros que ceux des pieds de devant; la plante du pied jusqu'au talon est dégarnie de poil, quoiqu'elle n'appuie sur le sol que lorsque l'animal est assis, et jamais lorsqu'il marche; la queue est cylindrique, couverte de poils, et longue de quinze pouces.

Le *raton* a de chaque côté de l'anus une glande d'où suinte une liqueur jaune et de très-mauvaise odeur.

Le dessous de la tête et du corps est garni de poils blanchâtres ou jaunâtres. Les quatre jambes et le dernier tiers de la queue sont noirs, et le reste de celle-ci a des anneaux noirs et blancs. L'intérieur de l'oreille est blanc sale; au-dessus de l'œil est un sourcil blanc bien visible. Il y a une tache blanche aussi en arrière de l'œil, et une lisière de la même couleur entoure les lèvres. Le dessus et les côtés de la tête ont un poil court et noir. Le dos est recouvert de deux poils doux, serrés entremêlés; l'un noir, plus long, et l'autre blanc, formant entr'eux un mélange égal.

Le *raton* est originaire des contrées méridionales de l'Amérique. Il habite, selon le dire de Sloane, les montagnes de la Jamaïque, d'où il descend pour manger des cannes à sucre. Au Paraguay, où il porte le nom d'*agouarapopé*, tout le monde assure qu'il habite les environs des endroits marécageux, et qu'il y entre plus que dans les bois; mais d'Azara a remarqué sa trace dans les chemins. Sonnini n'a pas trouvé de *ratons* à la Guiane, et il pense que ces animaux n'existent pas dans l'Amérique méridionale, parce que Frezier, Ulloa et Molina n'en ont point parlé. Cette conclusion ne nous paroît pas fort juste. Au reste, l'ouvrage de d'Azara lève tous les doutes à cet égard, puisque cet auteur s'est procuré des *ratons* aux environs de Buénos-Ayres, dans la province du Paraguay. Dampier a trouvé des *ratons* dans les îles des Trois-Maries, non loin de la pointe méridionale de la Californie, au 22e degré de latitude. Bartram en a trouvé

aussi à l'île Saint-Simon, près des côtes de la Géorgie, au 30e degré de latitude. Kalm assure que le *raton* se trouve en Pensylvanie.

Dans l'état sauvage, le *raton* paroît se nourrir également de substances végétales et de matières animales. Ses habitudes sont peu connues. En captivité, il s'apprivoise facilement; il caresse et joue avec tout le monde; il mange de tout, et il est très-agile et assez docile. D'Azara a remarqué que lorsqu'on lui donne quelque chose, il le comprime avec la main comme pour jouer, mais que, quand on lui donne de la viande ou quelqu'autre aliment de son goût, il ne permet pas qu'on l'approche, et il manifeste son mécontentement en grognant.

Le nom de *laveur* donné à cet animal vient de ce qu'on croyoit qu'il détrempoit les alimens dans sa terrine avant de les manger. D'Azara n'a rien remarqué de semblable, et il ne croit pas même qu'il le fasse, à moins que ce ne soit rarement et par un effet de l'ennui, ou bien l'on aura pris pour une habitude, ce qui est l'effet du pur hasard.

Le prétendu *raton*, dont parle Valmont de Bomare, qui étoit couvert de poil grisâtre, parsemé de zônes noires, n'est, ainsi que le pense Sonnini, qu'un *maki-moccoco*.

Raton-crabier (*Ursus cancrivorus* Cuv.). Le *raton-crabier* a les formes générales du *raton ordinaire*, mais il est plus svelte. Sa longueur totale, y compris la queue, est de soixante-huit pouces. Sa queue a quinze pouces et demi de longueur. Aux pieds de devant, sa hauteur est de vingt-huit pouces, à ceux de derrière elle est de trente; la tête est plus alongée que celle du *raton*. La couleur générale de l'animal est d'un roux foncé, très-clair dans les parties inférieures, et presque blanc à la queue et dans l'intérieur des oreilles. Au-dessous de la tête est une grande tache blanche entourée d'une autre tache foncée. Le bas des pattes est très-noir; de l'occiput à la fin de l'épaule, il y a une crinière de cinq pouces, dont les poils sont noirs de leur moitié à leur pointe. Le poil du corps est assez long; il n'est ni lisse ni âpre; celui de la queue est un peu plus touffu, long comme celui du corps ou un peu plus.

Cet animal, qui porte au Paraguay le nom d'*agouara-gouazou*, pourroit bien être, ainsi que le pense d'Azara, l'*ocorome des moxes du Pérou*, que Buffon a regardé comme étant le *couguar*.

Le *raton-crabier*, dans l'état de liberté, habite les lieux marécageux, où il se nourrit de limaçons, de crabes et autres crustacés, de quelques rats ou de petits oiseaux. Il va à très-grands pas et court très-vîte. En captivité, il a à-peu-près les habitudes du *raton* ordinaire: il boit en lappant, et mange de la chair crue ou cuite, qu'il presse avec les pattes de devant pour la dépecer, en la tirant avec sa bouche. Il mange aussi de la canne à sucre et des oranges.

Ce quadrupède, qu'il ne faut pas confondre avec le *crabier*, espèce de *sarigue*, ne se trouve que dans l'Amérique méridionale.

Agouarachay, nouvelle espèce de quadrupède décrite par d'Azara, et qui paroît appartenir au genre du *raton*. Voyez l'article Agouarachay, où l'on a cité par erreur cet animal comme appartenant au genre et à la famille des Chiens, ordre des Carnivores. (Desm.)

RATON-PEQUEEO, nom espagnol de la MUSARAIGNE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RATONCULE, *Myosurus*, petite plante herbacée, à feuilles entières, étroites, à fleurs très-petites, jaunes et solitaires à l'extrémité d'une tige de deux pouces au plus de hauteur, qui forme un genre dans la pentandrie polygynie et dans la famille des RENONCULACÉES.

Ce genre, qui est figuré pl. 221 des *Illustrations* de Lamarck, a pour caractère un calice de cinq folioles colorées et caduques; cinq pétales courts, à onglets filiformes, tubuleux; cinq à douze étamines; un grand nombre d'ovaires surmontés d'un style simple et portés sur un réceptacle grêle et alongé.

Le fruit est composé d'un grand nombre de capsules acuminées et monospermes.

La *ratoncule*, qu'on appelle vulgairement *queue de souris*, à raison de son réceptacle qui s'alonge quelquefois autant que la hampe, et qui, lorsqu'il est dépouillé de ses graines, a réellement l'aspect d'une queue de souris, est annuelle et se trouve dans les champs sablonneux et un peu humides. On dit que, prise en décoction, elle convient dans les cours-de-ventre et dans les gargarismes. Elle est fort commune dans les lieux qui lui conviennent. (B.)

RATSCHER, c'est-à-dire *sénateur*, oiseau maritime, décrit par le navigateur Martens, et qui, selon toute apparence, est la *mouette blanche*. Voyez au mot MOUETTE. (S.)

RATTE COUETTE. C'est en patois bourguignon le *campagnol*. *Voyez* ce mot. (S.)

RATTE A LA GRANDE QUEUE, dénomination vulgaire du *mulot*, en différens lieux de la France. (S.)

RATTE ROUSSE. On donne ce nom aux individus de l'espèce de la *souris*, qui se tiennent dans les champs comme le *campagnol*, et qui font du tort aux moissons. (DESM.)

RATTELMAUS. Kolbe donne ce nom au SURIKATE. (DESM.)

RATUS. Le *rat*, en latin moderne. (S.)

RAUDE, RUPSOK, ZHIAEPOK, VIELGOK, noms lapons du *renard*, ou peut-être de l'*isatis*. (DESM.)

RAUVOLFE, *Rauvolfia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la pentandrie monogynie et de la famille des APOCINÉES, dont le caractère consiste à avoir un calice à cinq dents, très-petit et persistant; une corolle monopétale tubulée, globuleuse à sa base, divisée en cinq parties en son limbe; cinq étamines très-courtes; un ovaire supérieur, arrondi, à style simple et à stigmate capité.

Le fruit est une baie didyme renfermant deux osselets biloculaires et à semences solitaires.

Ce genre, qui est figuré pl. 172 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des arbrisseaux à feuilles verticillées quatre par quatre, et à fleurs axillaires ou terminales souvent disposées en corymbes. On en compte quatre espèces, toutes des parties les plus chaudes de l'Amérique, qui toutes rendent, lorsqu'on les blesse, un lait d'une nature délétère.

Les deux plus connues de ces espèces sont :

Le RAUVOLFE LUISANT, qui a les feuilles lancéolées, glabres, et les fleurs terminales.

Le RAUVOLFE BLANCHATRE, qui a les feuilles ovales-oblongues, pubescentes, et les fleurs ordinairement axillaires.

Les fruits de ce dernier sont noirs, et produisent, lorsqu'ils sont sur l'arbre, un effet très-agréable.

Le genre *vallèse* de la *Flore du Pérou* ne paroît pas devoir être distingué de celui-ci. *Voyez* cet ouvrage, où il y a deux nouvelles espèces de *rauvolfes* figurées pl. 152. (B.)

RAVALE. Dans les terres de l'Orenoque, c'est le SARIGUE. (DESM.)

RAVE, NAVETTE, NAVET, *Brassica rapa* Linn.; *Brassica napus* Var. α Linn.; *Brassica napus* Var. β Linn. Ces trois noms désignent trois variétés d'une espèce de *chou*, que Lamarck appelle *chou à feuilles rudes* (*brassica asperifolia*). Il importe de bien distinguer ces variétés.

La *rave* a une racine charnue qui s'élève en partie au-dessus du niveau du terrein, et dont le sommet est communément violet et ridé. C'est une plante très-différente de nos *raves* ordinaires ou petites *raves*, qui appartiennent au genre RAIFORT. (*Voyez* ce mot.) Elle ressemble beaucoup au *navet* par son port, et on a souvent quelque peine à l'en distinguer. Elle porte différens noms suivant la forme de sa racine. On l'appelle *rave mâle*, *vraie rave*, *rabioule* ou *grosse rave*, quand elle a une très-grosse racine à-peu-près ronde, et plus ou moins plate à ses deux extrémités; et *rave femelle* ou *rave en navet*, quand sa racine est oblongue ou moins grosse. Celle-ci est plus délicate au goût que l'autre, et plus estimée.

Les feuilles de la *rave* sont grandes, alternes, d'un vert brunâtre, et très-rudes au toucher. Les radicales s'étendent sur la terre, et sont profondément découpées : celles de la tige l'embrassent à demi, et sont terminées en pointe. La tige s'élève au milieu des feuilles, à la hauteur de deux pieds; elle est rameuse; et c'est au sommet des rameaux que viennent les fleurs qui sont jaunes et disposées en panicules. A ces fleurs succèdent de longues siliques, surmontées d'un style

en forme de corne, et renfermant des semences arrondies et rougeâtres.

Les racines des *raves* sont quelquefois grosses comme la tête d'un enfant. On en a vu qui pesoient jusqu'à quarante livres. Leur couleur en dedans est blanche ou jaune, ou rougeâtre, ou noirâtre; en dehors elles sont blanches, et leur chair est ferme et d'une saveur plus ou moins piquante. Dans le Nord, elles sont âcres, et dans nos provinces méridionales assez douces, à l'exception de l'écorce, qui conserve toujours un peu d'amertume. Ainsi le climat influe, comme on voit, beaucoup sur la qualité de cette racine, dont la grosseur et le goût varient également selon le sol où elle a crû, et suivant l'espèce de culture qu'elle a reçue. Elle contient un principe nutritif qui est plutôt saccharin que gélatineux, car elle fournit une très-petite quantité d'amidon ou de gelée. Au centre et dans le midi de la France, en Limousin, dans l'Auvergne, dans le Lyonnais, les paysans en font une grande consommation; ils la mettent dans leur soupe pour lui donner bon goût, ou la mangent cuite sous la cendre, ou préparée de toute autre manière. Elle est très-propre à engraisser les bestiaux, qu'on en nourrit pendant l'hiver, surtout les moutons et les vaches; mais cette nourriture altère, dit-on, le goût de leur chair.

La *rave* est béchique, ainsi que le *navet*. Sa décoction et son sirop sont employés avec succès dans la toux catharrale, l'extinction de voix occasionnée par une violente toux, l'asthme pituiteux, la phthisie pulmonaire, essentielle ou commençante. Pour préparer son sirop, on fait cuire ses racines dans la braise; on en exprime le suc, qu'on clarifie avec des blancs d'œufs. Ensuite on fait fondre au bain-marie, dans une livre de suc clarifié, deux livres moins trois onces de sucre blanc, et on a le sirop de *rave*, qui est transparent, d'une couleur jaunâtre, d'une odeur légèrement aromatique et d'une saveur très-douce. On le donne depuis demi-once jusqu'à deux onces, seul ou en solution dans cinq onces d'eau. Le suc de *rave*, adouci avec le miel et employé en gargarisme, appaise la douleur des aphtes de la bouche. Sa pulpe est résolutive ou émolliente; on l'emploie en cataplasme contre les ulcères.

La *navette*, selon Lamarck, est le type des *rabioules* ou *raves* et des *navets*. On la cultive comme le *colsa*, pour sa graine, dont on retire de l'huile, qui sert à brûler, à faire du savon noir, et qui est aussi employée dans la préparation des ouvrages de laine. Cette plante offre encore d'autres ressources économiques. Elle fournit, dans sa fleur, une excellente

nourriture pour l'abeille; on en peut manger les rejetons en salade; la menue paille qu'elle produit fait un bon fourrage pour les bestiaux; la plus grosse est bonne à brûler : elle ne sauroit servir de fumier, à cause de sa lenteur à pourrir. Le marc de la graine dont on a exprimé l'huile, est un régal pour les brebis, et leur fait beaucoup de bien. Il n'y a point de bêtes à corne qui ne le mangent volontiers. Il augmente le lait des vaches, et rend la chair des bœufs délicate. Les champs peuvent être fumés avec ce marc, sur-tout ceux où l'on se propose de semer de la *navette*. Les graines de cette plante sont encore employées quelquefois en médecine; elles sont incisives, diurétiques et alexitères. Les oiseleurs en nourrissent dans des cages beaucoup de petits oiseaux. La *navette* est annuelle, et croît naturellement dans les champs, en France et dans plusieurs autres parties de l'Europe. Elle a une racine oblongue, fibreuse, peu charnue, d'une saveur légèrement âcre; une tige élevée de deux pieds, glabre, un peu rameuse, et deux sortes de feuilles : les inférieures en lyre, à lobe terminal, arrondi et denté, et garnies de poils courts sur leurs bords, sur leurs nervures et leur pétiole; les supérieures très-glabres, et embrassant la tige. Les fleurs sont jaunes, petites, et ont leur calice à demi ouvert.

Le *navet*, troisième variété du *chou à feuilles rudes* (Voy. plus haut), est une plante bisannuelle, à racine charnue et pivotante, variant dans sa forme, sa grosseur et sa couleur, et d'une saveur douce un peu piquante et agréable. Cette racine, faite le plus communément en fuseau, pousse des feuilles oblongues, rudes, et d'un vert foncé, qui sont découpées en aile jusqu'à la côte, chargées de quelques poils, et étendues sur la terre. La tige est élevée de deux à trois pieds, et divisée en rameaux garnis de feuilles alternes, amplexicaules, oblongues aussi, mais très-glabres et douces au toucher. Les fleurs, disposées en grappes lâches et terminales, sont de couleur jaune, et quelquefois d'un blanc jaunâtre. Elles donnent naissance à des siliques qui ont à-peu-près un pouce de longueur, et qui renferment des graines d'un rouge brun, presque rondes, et d'une saveur âcre et piquante mêlée d'amertume.

On trouve le *navet* sur les bords sablonneux des côtes de l'Angleterre. Il est cultivé dans les jardins et en grand, et il présente beaucoup de sous-variétés. Il y a de gros et de petits *navets*, de ronds et de longs, de blancs, de gris, de jaunâtres ou de noirâtres en dehors, &c. Les petits *navets* sont réputés les meilleurs, et ils sont les plus recherchés, comme étant plus agréables au goût; leur saveur est très-sucrée, et

leur écorce est ordinairement brune ou couleur de café brûlé. Ce sont ceux qu'on emploie dans les cuisines, pour les ragoûts.

« Les lieux les plus renommés pour cette production, dit Rozier, sont les environs de Berlin en Prusse, de Fréneuse dans le Vexin français, près la Roche-Guyon, de Saulieu en Bourgogne, de Cherouble dans le Beaujolois, de Pardaillan, près Saint-Pons en Languedoc, &c. Ils doivent leurs qualités et leur saveur au terrein maigre, sablonneux, souvent ferrugineux et rougeâtre, dans lequel ils végètent. La graine transportée et semée dans nos climats vraiment méridionaux, y dégénère bien vîte quant à la forme, la couleur et la saveur de la racine, ce qui prouve l'influence du sol et du climat ». Les gros *navets* sont cultivés le plus souvent dans les champs, et pour les bestiaux, qui les mangent avec plaisir.

Le *navet*, coupé par tranches et séché, se conserve. Si dans cet état on le mêle avec l'eau, il donne une boisson fermentée. Ce légume est sain, mais venteux. Tout le monde connoît son usage, et sa propriété adoucissante dans les maladies de poitrine. On en prépare des bouillons et un sirop très-estimé contre la toux invétérée et l'asthme. Son suc a réussi dans le scorbut. Ses graines sont apéritives. La feuille de cette plante peut servir de fourrage.

Culture des Raves et des Navets.

Elle a deux objets. Ces plantes sont cultivées ou pour servir d'engrais aux champs, ou le plus souvent pour être employées à la nourriture de l'homme et du betail.

Comme engrais, les *raves* et *navets* sont très-propres à fertiliser la terre; il n'en est point de plus simple et de moins dispendieux; leurs racines, leurs tiges et leurs feuilles enfouies dans le sol, et s'y décomposant, lui rendent plus de principes qu'elles n'en ont reçu; et ces principes sont tellement abondans que la récolte en grain qui suit l'année de repos, ne peut pas en épuiser la moitié. Pour tirer le parti le plus avantageux de la culture des *raves*, entreprise sous ce rapport, on doit aussi-tôt après que les blés sont semés, mettre la charrûe dans les terres destinées à la jachère l'année suivante. On leur donne un fort labour croisé et très-profond, qui les dispose à recevoir pendant l'hiver toute l'action des pluies et des neiges. A la fin de cette saison, dès que la surface du sol n'est plus gâcheuse, on laboure de nouveau en croisant et recroisant, et l'on passe légèrement la herse. Le champ étant ainsi préparé, on attend que les gelées soient passées. Quand elles ne sont plus à redouter on sème la graine de *raves* ou de *navets*, fort dru, et avec l'attention que chaque graine soit enterrée, mais pas trop profondément, car alors elle

ne germe pas. Les *raves* en poussant, s'opposent par leur nombre à la croissance des mauvaises herbes ou les étouffent. Dès que la plante commence à entrer en fleur, on l'enterre par un fort coup de charrue. Si on pratique cette méthode tous les deux ans, on parviendra à rendre peu à peu très-productif un champ maigre, et la récolte des grains qui suivra le semis de *raves* et *navets*, sera très-belle, toutes circonstances égales.

Les *raves* et les *navets* réussissent mal dans les terreins qui ne permettent pas à leurs racines de pivoter. Les terres douces et substantielles leur sont propres; ils y deviennent prodigieux en grosseur et longueur. Ils sont aussi très-beaux quand ils ont cru dans des terres sablonneuses, légèrement humides, et nourries d'abord par les engrais.

Lorsque ces plantes sont destinées à la nourriture de l'homme ou des animaux, elles demandent une culture plus soignée, et un sol très-ameubli. Aussi-tôt après la récolte des grains, il faut donner à la terre qui les a produits deux ou trois labours successifs et très-profonds; les mottes de terre doivent être brisées avec des maillets de bois à long manche; on peut charger de ce soin des femmes et des enfans. Ensuite le champ est hersé grossièrement, et la graine semée à la volée; afin de ne pas la prodiguer, on la mêle avec un peu de cendre ou de sable. Une livre et demie ou deux livres de bonnes graines suffisent pour un arpent.

La *rave*, semée de bonne heure, comme en juin ou dans les premiers jours de juillet, profite beaucoup plus que celle qui est semée en août. A peine celle-ci a-t-elle le temps de grossir avant les premières gelées de l'automne, qui lui sont très-contraires, parce qu'elle est encore tendre; elles arrêtent son accroissement. On doit donc se conformer aux saisons et au climat, dans le choix de l'époque la plus avantageuse pour semer; et dans un climat froid, ne semer que sur le champ destiné à la jachère.

Quand la plante a six ou sept feuilles, et que sa racine a acquis la grosseur du petit doigt, on donne le premier binage, au moyen duquel, les plantes surnuméraires sont supprimées, les mauvaises herbes détruites, et la couche supérieure du sol ameublie. Le second binage a lieu quand les racines sont grosses comme une pomme. Ces deux binages sont encore l'ouvrage des femmes et des enfans. Les plantes arrachées sont lavées et portées dans les râteliers de bœufs, vaches et moutons.

C'est à l'approche des gelées de l'hiver qu'on déterre les *raves* et les *navets*. Les feuilles sont coupées à six lignes au-dessus du collet de la racine; elles servent de nourriture au bétail. Les racines doivent être cernées et enlevées avec précaution, pour n'être point endommagées. On les conserve en hiver dans des fosses ou des huttes faites exprès, et qui puissent les garantir du froid et de l'humidité.

Les chenilles et les pucerons sont les plus redoutables ennemis des *raves* et des *navets*. Dès qu'on commence à s'appercevoir de leurs dégâts, il faut couper à fur et mesure les feuilles de ces plantes, et les jeter dans la fosse à fumier de la basse-cour. C'est le plus sûr moyen de se débarrasser de ces insectes. La suppression entière des

feuilles ne nuit pas beaucoup aux racines ; et elles sont bientôt remplacées par d'autres.

La culture des *navets* proprement dits, consacrés à l'usage de la cuisine, est à-peu-près la même que celle des grosses *raves* et des gros *navets*. Toute la différence consiste à labourer moins profondément le sol, et à tenir les racines plus rapprochées. Quand ces racines montrent la plus légère disposition à monter, elles deviennent creuses et perdent leurs bonnes qualités. Il faut donc les enlever avant ce moment. On les conserve en hiver de la même manière que les gros *navets*.

Pour la culture de la *navette*, et particulièrement de la *navette d'été*, voyez l'*Instruction* publiée en 1795, par la commission de l'agriculture et des arts, et insérée dans la *Bibliothèque Physico-Économique*, 14e année, tom. 1, pag. 99. (D.)

RAVE PETITE ou RAVE EN NAVET, ou RADIS. C'est une espèce du genre du *raifort*, dont on fait usage comme aliment. *Voyez* au mot RAIFORT. (B.)

RAVE DE POISSON. *Voyez* RÉSURE. (S.)

RAVENALA, *Urania*, arbre fort singulier qui croît à Madagascar. Il a une tige positivement constituée comme celle des *palmiers*, et marquée à sa superficie de l'impression des anciennes feuilles. Elle s'élève fort haut, et est terminée par un éventail parfait et superbe, formé par trente à quarante feuilles semblables, mais plus grandes et plus charnues que celles des *bananiers*, portées sur des pétioles de deux pieds de long, insérés alternativement des deux côtés de la tige.

Les fleurs sont portées sur des régimes axillaires également disposés en éventail par l'alternation des spathes communes qui portent la fructification. Il y a quatre à cinq de ces régimes sur chaque pied. Cet arbre forme un genre dans l'hexandrie monogynie et dans la famille de BANANIERS, qui a pour caractère une spathe commune multivalve d'une seule pièce ovale, lancéolée, pliée en deux, charnue, dure et fort épaisse à sa base ; elle contient dix à douze fleurs ; une spathe partielle formée de deux pièces longues, pointues, blanches, moins épaisses que la spathe commune, persistantes, et qui chacune enveloppent sa fleur avant son épanouissement ; une corolle de quatre pièces longues, pointues, pliées en gouttière, blanchâtres, dont une est plus épaisse que les autres, et embrasse plus particulièrement les parties de la fructification : elles ont sept à huit pouces de long ; six étamines à filets très-épais et à anthère adnée dans une fossette longitudinale ; un ovaire supérieur alongé, surmonté d'un long style cannelé, à stigmate épais et sexdenté.

Le fruit est une capsule alongée, épaisse, coriace, trian-

gulaire, et divisée intérieurement en trois loges polyspermes. Cette capsule s'ouvre par le haut en trois parties, qui chacune contiennent deux rangs de semences noires couvertes d'une pellicule bleu de ciel.

Le *ravenala* est figuré pl. 221 des *Illustrations* de Lamarck, et a été décrit par Sonnerat dans le second volume de son *Voyage aux Indes*. Il croît dans les marais, et ses feuilles servent à couvrir les maisons. Flaccourt dit que les Madégasses font de l'huile avec la pellicule qui enveloppe les semences, et de la bouillie avec la farine de ces dernières. (B.)

RAVENELLE, nom vulgaire du RADIS RAPHANISTRE. *Voyez* ce mot. (B.)

RAVENELLE, nom que quelques jardiniers donnent à la *giroflée jaune* (*cheiranthus* Linn.). *Voyez* au mot GIROFLÉE. (B.)

RAVENSARA, *Agathophyllum*, arbre à feuilles pétiolées, alternes, presque ovales, obtuses, coriaces, très-entières, glabres et blanchâtres en dessous; à fleurs très-petites, disposées en panicules axillaires et terminales, qui forme un genre dans la dodécandrie monoécie, selon Schreber, et dans la dioécie dodécandrie, selon Lamarck.

Ce genre a pour caractère un calice très-petit, tronqué; six pétales, velus intérieurement et portés sur le calice; douze étamines, dont six insérées à la base des pétales et six sur le calice; un ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate pubescent.

Le fruit est un drupe arrondi, dont la noix est divisée à moitié en six loges, et dont l'amande est à six lobes.

Le *ravensara* est figuré pl. 825 des *Illustrat.* de Lamarck, et a été décrit par Sonnerat dans son *Voyage aux Indes*. Il croît à Madagascar, et s'élève à une hauteur moyenne. Toutes ses parties, excepté son bois, qui est dur et pesant, sont aromatiques. Les Madégasses font un grand usage de ses fruits et de ses feuilles comme épiceries pour assaisonner leurs alimens. En effet, ils ont une fine et excellente odeur aromatique; mais ils sont d'une saveur amère et fort âcre. On pourroit, par des préparations semblables à celles qu'on fait subir à quelques autres épiceries de l'Inde, leur faire perdre facilement une partie de ces défauts, et alors le *ravensara* seroit, à quelques égards, supérieur à toutes les autres épiceries, en ce qu'il réunit tous leurs avantages. Les Madégasses se contentent de cueillir les fruits avant leur maturité et les feuilles à la même époque, de les faire sécher enfilées comme des grains de chapelets, et, au bout d'un mois, de les mettre pen-

dant quelques minutes dans l'eau bouillante, et de les faire sécher de nouveau.

Gærtner a appelé ce genre *évodie*. (B).

RAVET, nom que l'on donne en Amérique aux BLATTES. *Voyez* ce mot. (L.)

RAVIN, excavation formée par les torrens dans le flanc des montagnes. Ces érosions, qui mettent à découvert une partie de leur structure intérieure, sont intéressantes aux yeux du géologue et du minéralogiste. Elles sont quelquefois importantes pour le mineur, et lui font découvrir des indices de filons qu'il n'eût peut-être pas soupçonnés. Plus les montagnes sont élevées, et plus leurs *ravins* sont profonds : ceux des *Cordilières* sont d'une étendue immense. *Voyez* QUÉBRADA. (PAT.)

RAYE. *Voyez* au mot RAIE. (B.)

RAYÉ. On donne ce nom à une espèce de TÉTRODON, à une espèce d'ACHANTURE, à une espèce de LUTJAN, à une espèce d'OPHIOCÉPHALE et à une espèce de SILURE. *Voyez* ces mots. (B.)

RAYE DES INDES (*Viverra fasciata* Linn.), quadrupède du genre des MARTES, sous-ordre des CARNIVORES, ordre des CARNASSIERS. (*Voyez* ces mots.) Il a été décrit par M. Sonnerat, dans son *Voyage aux Indes et à la Chine* (tom. 2, liv. 4, pag. 143, et fig. pl. 14.), sous la dénomination de *chat sauvage à bandes noires des Indes;* mais cette dénomination est mal appliquée et donne une fausse idée de cet animal, qui n'est point un *chat*. Je l'ai appelé le *rayé des Indes* dans mes *Additions à l'Histoire naturelle de Buffon*, vol. 33 de mon édition. Il porte, en effet, six raies noires qui tranchent agréablement sur le fond gris du corps; il y a sur les cuisses une autre raie de la même couleur, qui se partage vers la queue. Le cou et les jambes ont une teinte de gris roussâtre; le ventre est blanc, et l'iris d'un jaune tirant sur l'orangé.

Le *rayé* a deux pieds de longueur totale, pris du bout du nez à celui de la queue; son poil est ras; ses jambes sont peu élevées, ses pieds courts, et ses ongles forts et crochus; sa queue est longue de neuf pouces, grêle, terminée en pointe et couverte de poil plus grand que celui du corps. M. Sonnerat ne nous a rien appris des habitudes naturelles au *rayé des Indes*. Il n'est pas inutile de prévenir que c'est une espèce différente du *putois rayé de l'Inde* (*viverra fasciata*), décrit par le même voyageur. (S.)

RAYGRASS, nom anglais de toutes les espèces de plantes

graminées qui servent à la nourriture des bestiaux, et sur-tout de celles qui se cultivent pour cet usage.

Ce nom, en passant dans la langue française, s'est restreint à l'AVOINE ÉLEVÉE et à l'IVRAYE VIVACE. *Voyez* ces deux mots.

Ces deux plantes ont été l'objet de nombreux écrits. Les agriculteurs de toutes les nations les ont plus ou moins préconisées, sur-tout la dernière, qui en effet a des avantages marqués sur les autres fourrages. (B.)

RAYON. Les pêcheurs appellent ainsi les jeunes *raies*. *Voyez* au mot RAIE. (B.)

RAYONNANTE. Le célèbre Werner réunit sous cette dénomination des substances que d'autres naturalistes ont cru devoir séparer.

Il divise les *rayonnantes* en trois sous-espèces, *commune*, *asbestiforme* et *vitreuse*.

Les deux premières comprennent la *zillerthite* (Lamétherie), — l'*actinote* (Haüy), et les *rayonnantes* de Saussure, excepté celle *en gouttière* et *en burin*.

La rayonnante *vitreuse* (Werner) comprend le *thallite* (Lamétherie); — l'*épidote* (Haüy); — la *delphinite* (Saussure); — le *schorl vert du Dauphiné* (Romé-Delisle); — l'*arandalite* ou *acanticone* de Norwège, etc.

La *rayonnante en gouttière* de Saussure est le *sphène canaliculé* (Haüy).

Sa *rayonnante en burin* paroît être aussi une variété de *sphène*.

Rayonnante commune (Werner).

Cette sous-espèce paroît comprendre l'*actinote hexaèdre* et l'*actinote lamellaire* (Haüy), ainsi que la *rayonnante en rognons* (Saussure, §. 1728.), la *rayonnante en bloc* (*Id.*, §. 1827.) et la *rayonnante en prismes rhomboïdaux* (*Id.*, §. 1919.), de même que la *zillerthite* (Lamétherie).

Sa couleur est ordinairement le *vert*, de différentes nuances, quelquefois le blanc jaunâtre ou rougeâtre, avec des teintes plus ou moins brunes.

Elle est ou en masse, ou disséminée dans la roche, ou cristallisée.

Sa forme cristalline la plus ordinaire, est un prisme rhomboïdal très-obliquangle, fort alongé et souvent tronqué sur ses bords aigus, ce qui en fait un prisme hexaèdre. Ces cristaux sont tronqués obliquement à leur extrémité, et striés longitudinalement.

Saussure observe que leurs caractères extérieurs varient prodigieusement et notamment leur dureté : il y a des cristaux qui raient le verre, et d'autres qu'on peut égratigner avec l'ongle.

Il en est de même de la transparence : quelques-uns sont à peine translucides sur les bords; d'autres sont presque parfaitement diaphanes. (§. 1919.)

Leur pesanteur spécifique, suivant Kirwan, varie de 3000 à 3300.

Ils sont peu fusibles : exposés à la flamme du chalumeau, ils ne se gonflent nullement, ils blanchissent d'abord, brunissent ensuite, et finissent par donner un globule d'un quart de ligne, d'une couleur grise verdâtre. (La *delphinite* au contraire, bouillonne au premier coup de feu, et donne une scorie noirâtre et spongieuse.)

La *rayonnante commune* se trouve, suivant les minéralogistes allemands, en Saxe à Ehrenfridersdorf; au Saint-Gothard, en Piémont, et dans la vallée de Zillerthal en Tirol, d'où Lamétherie a tiré le nom de *zillerthite* qu'il a donné à cette substance. Elle y a pour matrice une stéatite blanche ou verdâtre du mont Greiner, qui est célèbre par les belles tourmalines qu'il fournit.

Rayonnante asbestiforme.

Cette sous-espèce paroît comprendre l'*actinote aciculaire*, l'*actinote étalé* et l'*actinote fibreux* (Haüy); ainsi que la *rayonnante aciforme* (Saussure), et la *rayonnante à larges rayons* du même auteur.

Voici la description que ce savant observateur donne de l'une et de l'autre : « La première se trouve au mont Cervin, où l'on voit des » serpentines dont la surface, dit-il, est couverte par places, de » fibres parallèles d'une substance que l'on prendroit d'abord pour » de l'asbeste commune; mais qui se rapproche davantage du *ba-* » *saltes acerosus* de Wallerius. Ces fibres sont beaucoup plus fines » et plus brillantes que celles de l'asbeste; leur éclat est plus soyeux : » elles sont aussi plus fragiles, plus dures et plus piquantes.

» Sa couleur est ici vert d'olive, là vert doré.

» J'ai placé cette pierre dans le genre des *rayonnantes*, et je l'ai » nommée *rayonnante aciforme*.

» Cette substance se trouve là à la surface d'une espèce de *serpen-* » *tine schisteuse* à schistes courbes, qui se rapproche du *talc durci* » de M. Werner ». (Saussure, §. 2258, K.)

A l'égard de la *rayonnante à larges rayons* qui se trouve au mont Saint-Gothard dans différentes matrices, mais toujours dans des roches primitives, il la décrit en ces termes :

« Sa couleur est vert d'aigue-marine : son éclat vif et un peu nacré.

» Elle est translucide.

» Sa cassure longitudinale est rayonnée, ou composée de barreaux » un peu divergens, qui ont quelquefois jusqu'à sept ou huit lignes » de largeur, sur une longueur de trois à quatre pouces. Ces bar- » reaux sont des prismes polyèdres dont le nombre des côtés est in- » déterminé ou variable, et qui sont coupés çà et là par des fentes » plus ou moins obliques à leur axe.

» La cassure transversale de la masse présente les divisions des » barreaux, et celle de chacun de ceux-ci est compacte, écailleuse, » à grandes et petites écailles, terne ou tout au plus scintillante.

» Cette pierre est un peu plus que demi-dure, rayant un peu le » verre, et donnant quelques étincelles, mais se laissant rayer en gris » par une pointe d'acier.

» Elle est médiocrement pesante et assez fragile : on la trouve mê-

» lée de paquets et de lames de mica argenté ou doré qui se sont lu-
» gés entre ses barreaux.

» Au chalumeau elle commence par blanchir, puis elle brunit,
» et donne enfin un émail gris verdâtre translucide ». (§. 1920.)

Quelques minéralogistes allemands pensent que la *prase* n'est autre chose qu'un mélange de quartz et de rayonnante commune.

Suivant l'analyse faite par Bergmann, la *rayonnante* contient :

Silice	64
Magnésie	20
Alumine	2,7
Chaux	9,3
Fer	4
	100

Le même chimiste a fait l'analyse d'une autre variété de *rayonnante*, qu'il désigne sous le nom de *rayonnante vitreuse*, dont il a retiré :

Silice	72
Magnésie	12
Alumine	2
Chaux	6
Oxide de fer	7.

Mais cette variété n'appartient point, ainsi que l'a judicieusement remarqué Bruchant, à celle qui porte le nom de *vitreuse* dans l'école de Werner, qui est une *delphinite* de Saussure.

Rayonnante vitreuse (Werner).

Cette troisième sous-espèce est regardée par les minéralogistes français comme une espèce particulière et absolument distincte des précédentes ; et en effet, son analyse chimique et la manière dont elle se comporte au chalumeau, annoncent qu'elle est d'une nature différente.

Elle a été nommée *schorl vert du Dauphiné* (Romé-Delisle). — *Delphinite* (Saussure). — *Thallite* (Lamétherie). — *Epidote* (Haüy).

Sa couleur la plus ordinaire est le vert d'olive ou le vert de puireau ; elle est quelquefois d'un blanc verdâtre passant au blanc d'argent.

On la trouve tantôt en masse et tantôt cristallisée en prismes à six faces, ordinairement très-alongés, et disposés en faisceaux un peu divergens, striés suivant leur longueur, et dont la surface est éclatante. Leur sommet paroît être dièdre, mais il est rare de le trouver bien terminé.

Cette pierre est translucide, et quelquefois presque diaphane : quoiqu'assez dure pour rayer le verre et donner quelques étincelles sous le briquet, elle se casse très-facilement.

Sa pesanteur spécifique, suivant Kirwan, varie de 2,950 à 3.493.

Saussure a décrit quelques variétés de *delphinites* qui sont intéressantes. « On a trouvé, dit-il, au Cuspis, dans l'enceinte du Saint-

» Gothard, des cristaux auxquels on a donné le nom de *schorl-aigue-marine*. Leur couleur et leur forme prismatique striée, présentent » en effet quelque ressemblance avec l'*aigue-marine ;* mais ils en diffèrent d'ailleurs essentiellement. Ils sont d'un vert jaunâtre ; leurs » parties minces sont demi-transparentes, mais en masse ils ne » sont que translucides. Ceux de ces cristaux dont j'ai pu distinguer » la forme, paroissent des prismes hexagones.... Ces prismes sont » terminés par des pyramides obtuses, dont le nombre des faces n'est » pas distinct.... Leur éclat extérieur est très-vif, vitreux et un peu » gras. La cassure est irrégulière, à grains très-inégaux et peu brillans. Ils donnent du feu contre l'acier, mais se laissent entamer à » la lime.

» Tous ces caractères conviennent au *schorl vert du Dauphiné ;* » mais ce qui achève de les assimiler à ce schorl, c'est leur bouillonnement au premier contact de la flamme du chalumeau, et la scorie » tuméfiée, noirâtre, dans laquelle ils se changent ».

Saussure ajoute que parmi ces cristaux il s'en trouve qui ont jusqu'à quatre lignes de diamètre, tandis que ceux du Dauphiné ont rarement plus d'une ligne. (§. 1918.)

Delphinite grenue. On la trouve sur le chemin de Modane à Villarodin, au pied du Mont-Cenis, dans des pierres détachées des montagnes voisines. Ces pierres sont d'un très-beau vert mêlé quelquefois de blanc. Les parties vertes sont, les unes d'un vert de poireau, et présentent une forme lamelleuse : c'est de la *hornblende*. Les autres qui sont d'un vert jaunâtre, d'un éclat scintillant, *grenues* et *dures*, sont de la même nature que la *delphinite ;* et en conséquence Saussure les nomme *delphinite grenue*. A l'égard des parties blanches disséminées dans la pierre, c'est un feld-spath confusément cristallisé. (§. 1225.)

Delphinite grise. Elle est en grandes masses et forme des rochers entiers composés de cristaux applatis et entrelacés, souvent mêlés de quartz, que Saussure a observés au Mont-Cervin.

« Sa couleur la plus ordinaire, dit-il, est d'un gris qui tire sur le » fauve ; on la trouve cependant d'un gris blanc et même argenté : » elle est assez brillante.... ; mais quelquefois sa surface se décompose » à l'air, et alors elle est terne.... Ses cristaux isolés sont prismatiques, mais irréguliers.... Ceux qui sont groupés sont applatis et » comprimés.... Leur dureté varie ; il y en a de durs, au point que » l'acier y laisse sa trace ; d'autres se laissent rayer.... Ils sont très-» fragiles, et se cassent volontiers en fragmens rhomboïdaux ».

Saussure ajoute que cette substance se comporte au chalumeau précisément comme la *delphinite ;* d'après tous ces rapports, il considère cette roche comme une substance de la même nature, et il lui donne le nom de *delphinite grise*. (§. 1281.)

La *Rayonnante vitreuse* a été trouvée d'abord dans les montagnes du pays d'Oisan en Dauphiné, d'où est tiré le nom de *delphinite* que lui a donné le savant observateur des Alpes. Elle y est ordinairement implantée ou enchatonnée dans des cristaux de quartz pénétrés d'amiante ; on la trouve aussi dans les Pyrénées : elle y est de même accompagnée de quartz et d'amiante, et quelquefois encastrée dans le spath calcaire ou la mine de fer spathique.

Arendalite ou Akanticone.

On a trouvé dans les mines de fer d'*Arendal* en Norwège et dans quelques mines de fer en Suède, une substance cristallisée en prismes isolés hexaèdres ou avec un plus grand nombre de faces, mais aussi bien terminés de tous points, que ceux de la *delphinite* le sont mal. Les cristaux d'ailleurs sont d'un volume très-considérable : il y en a, suivant M. d'Andrada, qui pèsent jusqu'à cinq livres.

Quand on les pulvérise, ils donnent une poussière d'un vert jaunâtre, tandis que la *delphinite* donne une poussière blanche. En un mot, leurs caractères extérieurs tranchent si fort avec ceux de la *delphinite*, ainsi que le remarque lui-même M. Haüy, que de très-habiles minéralogistes en ont fait une espèce à part, nommée par les uns *arendalite*, d'après le pays où elle se trouve, et par les autres *akanticone* ou *akanticonite*, c'est-à-dire *pierre-de-serin*, parce que sa poussière a une couleur semblable à celle de cet oiseau.

Néanmoins, le même savant a été déterminé, par des rapports cristallographiques et autres, qu'il a observés entre ces diverses substances, à les réunir sous le nom commun d'*épidote*.

L'analyse de l'*arendalite* par Vauquelin et de la *delphinite* par Descotils, présente aussi quelques différences : voici leurs résultats.

	Arendalite.	*Delphinite.*
Silice	37	37
Alumine	21	27
Chaux	15	14
Oxide de fer	24	17
Oxide de manganèse	1,5	1,5
Perte	1,5	3,5
	100	100

Rayonnante-en-gouttière (Saussure). *Sphène canaliculé* (Haüy).

Le célèbre Saussure étant le premier qui nous ait fait connoître cette substance, je crois ne pouvoir mieux faire que de rapporter la description qu'il en donne lui-même.

« M. Vizard, dit-il, a trouvé auprès de Dissentis, et par conséquent non loin du pied du Saint-Gothard, des cristaux auxquels on a donné le nom de *nouveaux schorls violets*, mais que je regarde comme une nouvelle espèce de *rayonnante*.

» Ces cristaux sont à-peu-près transpareus ; ici d'un beau vert de pomme clair ; là d'un brun isabelle tirant sur le violet ; souvent même ces deux couleurs se rencontrent dans un même cristal, la base étant verte tandis que la pointe est violette.

» Leur forme est très-remarquable : chacun d'eux paroît formé par la réunion de deux prismes rhomboïdaux qui s'appliquent l'un à l'autre parallèlement à leur axe, et de manière que l'angle aigu de

» l'un soit appliqué à l'angle aigu de l'autre, et semblablement » l'obtus à l'obtus. Leur ensemble forme un prisme hexagune qui a » cinq angles saillans et un angle rentrant. Cet angle rentrant du » prisme forme l'effet d'une *gouttière* creusée suivant la longueur de » ce même prisme, et m'a donné l'idée du nom par lequel je désigne » ces cristaux ».

L'angle rentrant qu'ils présentent a fait juger à Saussure qu'ils résultent de la réunion de deux cristaux prismatiques; et il a été confirmé dans cette opinion, en voyant quelques-uns de ces cristaux qui avoient deux angles rentrans, et qui par conséquent résultuient de la réunion de trois cristaux simples.

« Ces cristaux sont extérieurement brillans d'un éclat vif, qui » tient le milieu entre le vitreux et le gras : la plupart de leurs faces » sont lisses; cependant les biseaux qui sont sur les burds de la gout- » tière sont quelquefois striés de stries obliques, parallèles aux bords » de ces mêmes biseaux. Leur cassure est aussi très-brillante, com- » pacte, un peu inégale, tirant par places sur le conchoïde. Ils sont » communément assez petits; je n'en ai pas vu qui eussent plus de » trois lignes de longueur. Ils sont durs et raient aisément le verre.

» Au chalumeau ils brunissent sans se boursouffler, et se fondent » avec peine sur leurs bords, à-peu-près comme la rayonnante » rhumboïdale.

» On les trouve entre des cristaux d'adulaire, et sur une roche » schisteuse qui paroit composée de hornblende, de chlorite et de » feld-spath blanc. On en trouve aussi d'isolés dans la chlorite ». (§. 1921.) *Voyez* NIGRINE.

Rayonnante-en-burin (Saussure). *Sphène quadrisénaire* (Haüy). ?

« M. Pictet, dit Saussure, décrit dans le *Journal de Physique*, t. 31, » p. 368, des cristaux qu'il a trouvés renfermés dans des granits de » Chamouny, et dans ceux que l'on trouve roulés aux environs de » Genève. La forme de ces cristaux se rapporte beaucuup à celle » qu'auroient les cristaux simples dont la réuniun forme les *gout-* » *tières* décrites dans le paragraphe précédent, si on les trouvoit » séparés. Comme d'ailleurs ils paruissent par leur nature avoir beau- » coup d'analogie avec la *pierre rayonnée*, je crois devoir les rap- » porter à ce genre. Le nom qui m'a paru leur convenir le mieux est » celui de *rayonnée en burin*, parce que c'est d'un *burin* que M. Pictet » a tiré la comparaison qui fait le mieux comprendre leur forme ». (§. 1922.)

C'est cette même substance qui a été nommée *pictite* par Lamétherie, qui vouluit la consacrer à sun savant ami qui en a fait la découverte.

M. Haüy a cru devoir la séparèr des *rayonnantes*, attendu, dit-il, que la division mécanique de leurs cristaux s'uppose à leur réunion. (*Traité, tom. III, p. 118.*)

D'un autre côté, M. Champeaux, disciple de M. Haüy, a lu à l'Institut, le 26 pluviôse an X, un mémoire tendant à prouver que l'*hyacinthe* de Dissentis décrite par Saussure (§. 1902) doit être réu-

nie à l'*épidote* (*rayonnante vitreuse*), à cause de certains rapports de *structure ;* quoique d'ailleurs les caractères extérieurs semblent différer du tout au tout. (P.)

RAZ DE MARÉE ou POROROCA. *Voyez* MER. (PAT.)

RÉALGAR, minéral formé par la combinaison de l'*arsenic* avec le *soufre*. Il est d'une couleur jaune et rouge. On donne au *réalgar jaune* le nom d'*orpiment*, le rouge conserve le nom de *réalgar* ou de *rubine d'arsenic*, quand sa couleur est d'un beau rouge de rubis, et qu'il est transparent et cristallisé. (*Voyez* ARSENIC.) On donne aussi au *réalgar* le nom très-impropre de *sandarac*, qu'il faut bien se garder de confondre avec le vrai *sandarac*, qui est la résine du genévrier. Au surplus, le *réalgar* et l'*orpiment* ne diffèrent guère que par la couleur ; l'arsenic et le soufre y sont à-peu-près dans la même proportion, c'est-à-dire environ dix parties d'arsenic contre une partie de soufre. La forme de leurs cristaux est un octaèdre alongé ou un prisme à quatre faces, obliquangle, terminé par une pyramide dont les faces correspondent à celles du prisme. (PAT.)

RÉAUMUR, *Reaumuria*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la polyandrie pentagynie et de la famille des FICOÏDES, dont le caractère présente un calice persistant à cinq découpures profondes, et garni de folioles nombreuses à sa base ; une corolle de cinq pétales, munis à leur base intérieure de deux appendices ciliés ; un grand nombre d'étamines ; un ovaire supérieur, surmonté de cinq styles rapprochés.

Le fruit est une capsule à cinq loges, à cinq valves, renfermant plusieurs semences laineuses.

Ce genre, qui est figuré pl. 489 des *Illustrations* de Lamarck, renferme deux plantes à feuilles alternes, très-petites, et à fleurs terminales, solitaires et sessiles.

L'une, le *réaumur vermiculé*, a les feuilles subulées et demi-cylindriques. Il se trouve en Egypte et en Syrie. Il est annuel, et ressemble beaucoup à la *soude*. Forskal et Desfontaines disent son fruit uniloculaire.

L'autre, le *réaumur hypéricoïde*, a les feuilles diptiques et planes. Il est annuel, se trouve en Syrie, et est figuré sous le nom de *millepertuis* dans la *Seconde Décade* de Labillardière. Il a, en effet, les plus grands rapports avec le MILLEPERTUIS. *Voyez* ce mot. (B.)

REBÊTRE. *Voyez* TROGLODYTE. (VIEILL.)

RÈBLE ou RIÈBLE. C'est un des noms vulgaires du GAILLET ACCROCHANT. *Voyez* ce mot. (B.)

REBLETTE, REBLOT, nom du TROGLODYTE près de Bayonne. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

RÉCEPTACLE, *Receptaculum*, nom donné à la partie sur laquelle repose immédiatement la FLEUR ou le FRUIT. *Voyez* ces mots. (D.)

RECISE. On appelle vulgairement ainsi la *benoiste* dans quelques cantons. *Voyez* au mot BENOISTE. (B.)

RÉCLAME (*fauconnerie*), action de rappeler sur le poing les oiseaux de vol. (S.)

RÉCLAMEUR (*Hist. nat. de Buffon*, édit. de Sonnini.). Ce *merle* d'Afrique a un léger sifflement semblable à celui de la *rousserolle*, et une voix agréable et sonore qu'il fait entendre le matin, le soir, et même pendant la nuit; mais il ne chante que dans le temps des amours. Ses formes sont à-peu-près celles de la *rousserolle*. Son plumage est en dessus d'un brun glacé de gris bleuâtre, teinté d'olivâtre; les pennes des ailes sont d'un noir lavé et bordées de gris bleuâtre; les quatre pennes intermédiaires de la queue noirâtres; les latérales bordées extérieurement de cette couleur sur un fond couleur d'ocre; tout le dessous du corps, depuis la gorge jusqu'aux pennes de la queue, est d'une couleur d'ocre orangé, plus clair sur le ventre; le dessus des ailes est de la même couleur; les yeux sont d'un brun foncé; les pieds d'un jaune lavé, et le bec est de couleur de corne.

La femelle, plus petite que le mâle, a des teintes moins décidées. Les jeunes ont les couvertures des ailes, les scapulaires et les plumes du dos bordées d'un roux orangé.

On trouve cette espèce au midi de l'Afrique, dans les forêts d'Auténiquoi, ainsi que dans le pays des Cafres. (VIEILL.)

RECLUS MARIN, nom donné par Dicquemare à l'ASCIDIE RUSTIQUE. *Voy.* ce mot. (B.)

RÉCOLLET. Les Français du Canada appeloient ainsi le *jaseur*, à cause de quelque similitude entre la huppe de cet oiseau et le froc d'un récollet. *Voyez* JASEUR. (S.)

RECURE DE CRAPEAU. On donne ce nom à l'ELATINE ALSINASTRE. *Voyez* ce mot. (B.)

RECURVIROSTRA, nom latin que les ornithologistes ont donné à l'AVOCETTE. (S.)

REDOUL, *Coriaria*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la dioécie pentagynie, qui offre pour caractère un calice à cinq divisions, cinq pétales, en forme de glandes, insérées sur le disque calicinal; dix étamines hypogynes presque sessiles, et à anthères bipartites; cinq ovaires supérieurs réunis, surmontés d'autant de styles et de stigmates.

Le fruit consiste en cinq capsules conniventes, monospermes, évalves, recouvertes sur le côté par les pétales, qui se sont accrus et sont devenus succulens. Chaque semence a un périsperme nul, un embryon droit et une radicule supérieure.

Ce genre renferme des arbrisseaux à tiges quadrangulaires, à feuilles opposées, sessiles, à stipules membraneuses, axillaires, et à fleurs disposées en grappes simples, axillaires et terminales, munies de bractées et souvent diclines par l'avortement d'un des organes sexuels.

On en compte trois espèces; savoir:

Le REDOUL A FEUILLES DE MYRTE, qui a les feuilles ovales-oblongues. Il croît très-abondamment dans les parties méridionales de l'Europe. Ses feuilles, réduites en poudre, sont très-employées dans la teinture des étoffes et dans le tannage des cuirs. Elles sont de beaucoup préférées au *sumach*, avec lequel on les confond souvent. En conséquence, on en fait un commerce de quelque importance dans le midi de la France. C'est par leur intermède qu'on travaille et qu'on teint en noir les maroquins dans le Levant, et on prétend que c'est à lui qu'ils doivent leur supériorité.

Les fruits de cet arbuste sont un poison pour les hommes qui se laissent tenter par leur apparence agréable et par leur saveur douce. Ils sont attaqués de convulsions, de délire qui conduisent souvent à la mort. Ses feuilles en sont aussi un pour les bestiaux, à qui elles font éprouver des accès d'épilepsie ou autres affections nerveuses plus ou moins dangereuses, selon les circonstances.

Le REDOUL A FEUILLES DE FRAGON, qui a les feuilles en cœur ovale. Il se trouve dans le Pérou, où on le connoît sous le nom de *deu*, et où on l'emploie à teindre en noir.

Le REDOUL SARMENTEUX, qui a les feuilles en cœur ovale, presque pétiolées, et les tiges couchées. Il se trouve en Egypte et en Arabie, où on l'emploie aux mêmes usages que celui d'Europe. (B.)

REDOUTÉE, *Redutea*, plante à tige anguleuse, rameuse, à feuilles alternes, pétiolées, munies de stipules ovales ou à trois lobes, bordées de quelques poils plus pâles en dessous; à fleurs jaunes tachées, et rayées intérieurement à leur base d'un violet pourpre, solitaires, sur des pétioles axillaires ou terminaux.

Cette plante forme un genre dans la monadelphie polyandrie et dans la famille des MALVACÉES, qui offre pour caractère un calice double, persistant, l'extérieur polyphylle, à folioles très-petites, l'intérieur monophylle, divisé en cinq parties beaucoup plus grandes; une corolle de cinq pétales; un grand nombre d'étamines formant par leur réunion un tube, au sommet duquel sont placées les anthères; un ovaire à style, terminé par trois stigmates.

Le fruit est une capsule triloculaire, trivalve, contenant plusieurs semences lanugineuses.

La *redoutée* est annuelle. Elle croît naturellement dans l'île de Saint-Thomas, et est cultivée au jardin de Cels.

Ventenat, auteur du genre qu'elle forme, en a donné une description complète et une très-belle figure dans son ouvrage intitulé : *Description des Plantes du Jardin de Cels.* (B.)

REDUVE, *Reduvius*, genre d'insectes de l'ordre des HÉMIPTÈRES, de ma famille des CIMICIDES, et qui a pour caractères : bec partant de la tête; tarses à trois articles, dont le premier très-court ; antennes sétacées, droites, de quatre articles, insérées au-dessus de la ligne qui va de la base du bec aux yeux; bec court, arqué, dont le second article plus long. Le corps est oblong ; la tête est avancée, séparée du corcelet par un col, avec deux petits yeux lisses sur une élévation postérieure ; le corcelet est comme bilobé ; les pattes antérieures sont courtes, avec leurs cuisses renflées; leurs élytres sont coriaces et terminées par une partie membraneuse.

Nous sommes redevables de ce genre à l'illustre Fabricius. Les insectes qui le composent étoient pour Linnæus et Geoffroy, des *punaises ;* les caractères que nous avons indiqués ci-dessus les éloignent sensiblement de tous les genres des *cimicides.* (Voy. PUNAISE, NABIS et PLOIÈRE.) Les *reduves*, comme plusieurs espèces de *punaises*, vivent de rapines, tant sous la forme de larves et de nymphes, qu'après être devenus insectes parfaits, et subissent les mêmes métamorphoses. Ils forment un genre assez nombreux, duquel on ne trouve que peu d'espèces en Europe. Parmi celles-ci, on distingue les espèces suivantes :

REDUVE A MASQUE, *Reduvius personatus* Fab. ; *Cimex personatus* Linn. — La *Punaise mouche* Geoff. Il est entièrement d'un brun noirâtre ; il a la tête petite; la trompe grosse, courte ; les antennes de la longueur du corps ; l'écusson court, terminé en pointe ; l'abdomen concave en dessus, convexe en dessous ; les élytres couchées et croisées sur l'abdomen ; les pattes antérieures courtes.

On le trouve en Europe, souvent dans les maisons ; il a le vol rapide, pique fortement avec son bec, et répand une odeur très-désagréable. Quand on le tient entre les doigts, il fait entendre un bruit qui est produit par le frottemnt des bords de son corcelet sur ses élytres. Sa larve se trouve également dans les maisons ; elle ne diffère de l'insecte parfait que parce qu'elle n'a ni élytres ni ailes; elle est ordinairement couverte d'ordures, de poussière, ce qui la rend hideuse et la fait méconnoître ; elle se nourrit d'insectes, même des *punaises des lits*, *achantia lectularia* Fab.

REDUVE ANNELÉ, *Reduvius annulatus* Fab. ; *Cimex annulatus*

Linn. — La *Punaise-mouche à pattes rouges* Geoff. Il a les antennes noires; la tête et le corcelet noirs, couverts de poils courts, grisâtres; l'abdomen noir, avec les derniers anneaux rouges, et quelques taches de la même couleur sur les côtés; les pattes noires, et une tache rouge sur les cuisses antérieures et postérieures.

On le trouve en Europe.

Reduve a pattes noires, *Reduvius nigripes* Fab. — *Cimex nigripes* Linn. Il a les antennes noires, avec les premiers articles rouges; la tête, le corcelet et l'écusson noirs, un peu velus; l'abdomen rouge; les élytres rouges, avec une tache noire à leur origine; les pattes antérieures longues, noires, les autres rouges.

On le trouve à Surinam.

Reduve pattes velues, *Reduvius hirtipes* Fab. Il est entièrement noir, sans taches; il a de chaque côté du corcelet des épines courtes, obtuses; les cuisses des deux premières paires de pattes, cylindriques, obtuses, très-velues.

On le trouve à Cayenne.

Reduve a collier, *Reduvius collaris* Fab. Il a la tête d'un noir luisant, cylindrique, amincie postérieurement; les élytres noires, avec une grande tache blanche vers l'extrémité; les pattes simples, noires.

On le trouve aux Indes orientales.

Reduve biponctué, *Reduvius bipunctatus* Fab. Il est petit; il a la tête et le corcelet noirs; l'écusson noir, blanc à l'origine; les élytres pâles, avec un point noir; les ailes pâles, avec une grande tache blanche; l'abdomen rougeâtre; l'anus noir; les pattes antérieures noires, courtes, comprimées.

On le trouve aux Indes orientales.

Le Reduve staphylin, *Reduvius staphylinus* de Gmelin, qui est noir, avec les élytres très-courtes, rouges, ainsi que les pattes, n'est, à ce que je crois, que la nymphe du *reduve guttule* de M. Fabricius, un *nabis* pour moi. (L.)

RÉEM. On trouve dans divers passages de la *Bible* le nom d'un animal nommé *réem*. Les Septantes et la Vulgate s'accordent assez à traduire ce mot par celui de *rhinocéros*, et les recherches de Bochart, dans son *Hiérozoïcon*, semblent mettre cet objet hors de doute. Il est vrai qu'aujourd'hui les *rhinocéros* ne sont pas communs en Arabie et en Idumée, si même il s'y en rencontre encore; mais autrefois ils pouvoient être plus abondans; de même il y avoit jadis des *lions* sauvages en Macédoine, en Illyrie; maintenant il n'y en a plus dans tous ces pays. Quoi qu'il en soit, voici quelques versets de la *Vulgate*, où il est parlé du *réem*, traduit par le mot *rhinocéros* : *Quasi primo geniti tauri pulchritudo ejus; cornua rhinocerotis cornua illius; in ipsis ventilabit gentes usque ad terminos terræ.* Deutéron., c. xxxiii, ℣. 17. Et dans le Livre de Job, cap. xxxix, ℣. 9 et 10: *Numquid volet rhinoceros servire tibi, aut mora-*

bitur ad præsepe tuum? Numquid alligabis rhinocerota ad arandum loro tuo; aut confringet glebas vallium post te? &c. On voit dans la première citation, que Moïse parle *des cornes* du *rhinocéros*; ce ne peut donc être que le *bada* ou le *rhinocéros* d'Afrique, celui d'Asie n'ayant qu'une seule corne. *Voyez* l'article RHINOCÉROS. (V.)

REFAIT (*vénerie*), tête ou bois du *cerf* ou de *chevreuil* qui se renouvelle. On dit qu'une bête a déjà du *refait* et que sa tête est *refaite*. (S.)

REFLUX, JUSANT ou EBE, mouvement de l'océan par lequel ses eaux s'abaissent et s'éloignent de la côte : après avoir monté pendant six heures (ce qu'on appelle le *flux* ou le *flot*), la mer emploie un peu plus de six heures à redescendre à son premier niveau, pour remonter aussi-tôt après, et ces mouvemens alternatifs se répètent chacun deux fois en vingt-quatre heures. *Voyez* MARÉE et MER. (PAT.)

REFUITE (*vénerie*), route que prend une *bête* poursuivie par les chiens. (S.)

REGAIN. On appelle ainsi la seconde ou troisième coupe d'herbe que l'on fait dans les prairies, après la première fauchaison. Dans celles qu'on arrose à volonté, la récolte du *regain* est assurée; dans les autres, elle dépend des lieux où sont situées les prairies, de la qualité du sol, et sur-tout des saisons. Quand la terre est bonne et l'été pluvieux, on a dans certains pays jusqu'à trois *regains*. Mais le fourrage qu'ils donnent ne peut être comparé pour la bonté à l'herbe qui a été fauchée la première; celle-ci, toutes choses égales, contient beaucoup plus de principes substantiels et alimentaires. Lorsque, au contraire, l'été est très-sec et très-chaud, comme celui-ci (année 1803), le *regain* est nul ou presque nul. Dans quelques endroits, on envoie paître le bétail dans les prés, après la première récolte des foins. Cette coutume est préjudiciable à l'intérêt du propriétaire ou du fermier; car un animal, cheval ou bœuf, gâte plus de fourrage dans un jour, par son piétinement, qu'il n'en consommeroit dans cinq ou six. *Voy.* le mot FOIN. (D.)

REGALEC, *Regalecus*, genre de poissons établi par Ascagne et adopté par Lacépède, dans la division des APODES. Il offre pour caractère des nageoires à la poitrine, au dos et à la queue; point de nageoire à l'anus, ni d'aiguillons à la place; le corps et la queue très-alongés.

Ce genre renferme deux espèces :

Le RÉGALEC GLESNE, qui a un long filament auprès de chaque nageoire pectorale; une nageoire dorsale règnant depuis la nuque jusqu'à la nageoire de la queue, avec laquelle elle est réunie. Il est

figuré dans Ascagne, cah. 2, pl. 11. On le pêche sur les côtes de Norwège, où on le connoît sous le nom de Roi des harengs, nom qu'il partage avec la Chimère. (*Voyez* ce nom.) Il a d'assez grands rapports avec les Trichiures et les Ophisures. (*Voyez* ces mots.) Ses mâchoires sont armées de dents nombreuses; ses opercules composées de cinq ou six pièces; ses membranes branchiales soutenues par cinq ou six rayons; il a huit rayons aiguillonnés à la dorsale; son corps est argenté et ponctué de noir. Il parvient à une grandeur considérable.

Le Régalec lancéolé a la nageoire de la queue lancéolée, les opercules composées seulement de deux ou trois pièces. Il est figuré dans Lacépède, vol. 1, pl. 22, sous le nom d'*ophidie chinoise*. Il se trouve dans les mers de la Chine. Sa couleur est or et brun. (B.)

REGALIOLUS. Aldrovande désigne ainsi le *roitelet*. (S.)

REGALIS (*vénerie*); c'est l'endroit où une *bête* a gratté du pied. (S.)

REGILLUS; c'est le *roitelet* dans Rzaczynski. (S.)

RÉGIME (*botanique*). En Afrique et dans les Deux-Indes, on donne ce nom au *spadix* des *dattiers*, ou *bananiers*, c'est-à-dire, à cet axe rameux ou simple, auquel tiennent les fruits de ces arbres. C'est ainsi qu'on dit un *régime* de *dattes*, un *régime* de *bananes*. Il y a tel de ceux-ci qui porte jusqu'à soixante et quatre-vingts *bananes*. (D.)

REGINA AURARUM. C'est ainsi que quelques auteurs ont désigné le beau *vautour* de l'Amérique méridionale, nommé communément *roi des vautours*. (S.)

RÉGINE, nom spécifique d'une *couleuvre* des Indes. *Voy.* au mot Couleuvre. (B.)

REGLISSE, *Glycyrrhiza* Linn. (*Diadelphie décandrie.*), genre de plantes de la famille des Légumineuses, qui a pour caractère un calice persistant en tube et à deux lèvres, la supérieure découpée en trois parties, dont celle du centre est plus large et sous-divisée en deux segmens, la lèvre inférieure simple; une corolle papilionnacée à étendard long et érigé, à ailes oblongues, à carène partagée en deux feuilles; dix étamines, neuf réunies, la dixième séparée, toutes plus longues que la carène, et à sommets ronds; un court ovaire soutenant un style en alène, couronné par un stigmate obtus. Le fruit est une gousse un peu applatie, lisse ou hérissée, renfermant de trois à six semences.

Ce genre, figuré dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 625, ne comprend qu'un très-petit nombre d'espèces. Ce sont des herbes ou des arbrisseaux dont les fleurs sont communément disposées en tête ou rapprochées en épis. Je ne citerai que les deux espèces suivantes; savoir, la *réglisse officinale* et la *réglisse hérissée*.

La RÉGLISSE OFFICINALE, *Glycyrrhiza glabra* Linn., a une racine rameuse, traçante, jaune en dedans, roussâtre en dehors; des tiges hautes de quatre à cinq pieds, fortes, branchues, ligneuses; des feuilles alternes, sans stipules, ailées avec impaire, et composées de neuf à quinze folioles ovales, pointues, un peu visqueuses; des fleurs petites, rougeâtres ou d'un bleu pâle, attachées à des pédoncules axillaires, et rassemblées en épis grêles, un peu lâches; des gousses ovales, applaties, glabres, terminées en pointe, contenant tantôt une seule semence réniforme, tantôt deux ou trois.

On trouve cette plante en Italie et dans le Languedoc, où elle croît naturellement. Elle est vivace. On la cultive dans les jardins et en grand. Elle aime un sol léger et sablonneux, qui ait de la profondeur et qui ait été bien ameubli. Elle se multiplie par ses rejetons, qu'on détache des vieilles racines avec un bon bourgeon. Ils sont plantés sur une ligne tirée au cordeau, et éloignés les uns des autres d'un pied dans les rangs, et de deux pieds entre chaque rang. On peut semer dans le même terrein des *oignons* ou d'autres légumes, ils ne nuiront point aux racines de *réglisse*, qui, la première année, ne font que peu de progrès. C'est au commencement ou au milieu de mars que ces plantations ont lieu. Au mois d'octobre suivant, quand les tiges sont mortes, on répand sur le sol un peu de fumier bien pourri. Au printemps d'après on laboure entre les rangs et on enterre le fumier. Au bout de trois ans, on peut enlever ces plantes; on choisit pour cela la saison où les tiges sont tout-à-fait détruites. Les racines seront d'autant plus belles, qu'elles auront cru dans un terrein plus meuble et bien amendé.

« La racine de *réglisse* est si commune, qu'il y a peu de personnes qui n'en connoissent l'usage et les propriétés: elle contient une très-grande quantité de substance gommeuse, douce et sucrée, et une petite quantité d'une résine tendre, et beaucoup plus douce encore que la gomme. Cette racine est légèrement laxative; mais elle est sur-tout très-adoucissante, détersive, lnbrifiante et pectorale. On s'en sert avec succès dans les maladies de poitrine, occasionnées par quelque matière âcre; dans les érosions de gosier, la strangurie, les ardeurs d'urine, la néphrétique sablonneuse, la toux, l'enrouement, la pleurésie, etc. On fait entrer cette racine dans la plupart des tisanes, pour corriger par sa douceur l'amertume des autres ingrédiens, ainsi que dans un grand nombre de compositions pharmaceutiques. Son suc, ou extrait épaissi, a les mêmes propriétés que la racine, et peut être employé dans les mêmes circonstances ». *Dict. des Jard. Notes.*

La RÉGLISSE HÉRISSÉE, ou DE DIOSCORIDE, *Glycyrrhiza echinata* Linn., a les caractères de la précédente; elle en diffère par ses stipules, par ses légumes hérissés, par ses fleurs à épis plus courts, et par ses folioles plus alongées, et dont l'impaire est sessile, tandis qu'elle est pétiolée dans la *réglisse* ordinaire.

Cette plante est vivace, et fleurit en juillet. Elle croît naturellement dans la Pouille et dans la Tartarie. Elle se propage plus facilement dans le Nord; mais dans le Midi, sa racine est plus douce. On l'emploie aux mêmes usages que la racine de l'espèce précédente, et

c'étoit celle dont les anciens se servoient; mais les modernes lui préfèrent la première.

Outre les propriétés déjà mentionnées dont jouissent l'une et l'autre de ces racines, « il est une maladie, disent les auteurs des *Démonstr. élém. de Botan.*, dans laquelle elle produit vraiment des miracles; c'est l'affection dartreuse, soit occulte, soit manifeste; on ne sauroit trop en vanter l'usage dans ce cas. Le résultat des observations faites à ce sujet, se trouve consigné dans un mémoire imprimé parmi ceux de l'Académie de Pétersbourg, an 1777. Il ne suffit pas de boire une grande quantité de tisane de *réglisse*, il faut encore souvent humecter les dartres avec le suc noir de *réglisse*, qui n'est que l'extrait de la racine préparée en grand, en Espagne et ailleurs ». (D.)

RÉGLISSE SAUVAGE. C'est l'ASTRAGAL COMMUN. *Voyez* ce mot. (B.)

RÈGNE MINÉRAL, expression par laquelle on désigne l'ensemble des *minéraux*; mais il faut bien se garder de croire qu'il y ait une ligne de séparation réelle entre les substances *minérales* et les autres productions de la nature. On passe des unes aux autres par gradations insensibles. *Voyez* MINÉRAUX. (PAT.)

RÈGNES DE LA NATURE. Lorsque les hommes se sont occupés de reconnoître les objets qui les environnoient, ils ont vu que leur multitude empêchant de les étudier, il étoit d'abord nécessaire de les ranger dans un ordre avantageux pour la mémoire. Les substances qui avoient des caractères communs, furent réunies sous le même titre, et l'on disposa sous différens chefs, celles qui jouissoient de propriétés diverses. De ce premier mode de généraliser, résultèrent trois grandes divisions parmi les corps de la nature; et on les appela des *règnes*, des espèces de royaumes. On observa que les terres, les métaux et les matières fossiles, ne donnant aucune marque de vie ni de mouvement spontané, de nutrition intérieure et de génération, n'ayant même aucun organe destiné à des fonctions spéciales, étoient des *corps bruts* ou *minéraux*. D'autres corps enracinés dans la terre, pourvus d'organes, prenant une nourriture intérieure, s'accroissant et se reproduisant, ont été reconnus vivans; mais comme ils ne donnent aucun signe de sentiment, ils ont été nommés *végétaux*. Enfin d'autres corps vivans capables de sentir et de se mouvoir d'eux-mêmes, se nourrissant et se reproduisant, ont été désignés sous le nom d'*animaux*. L'on a dit, avec le grand Linnæus:

« Les minéraux croissent.
» Les végétaux croissent et vivent.
» Les animaux croissent, vivent et sentent ».

Cependant une distance infinie semble séparer le végétal et l'animal de la pierre la plus parfaite, du fossile le plus travaillé; la vie, les fonctions de la nutrition et de la génération, la naissance et la mort des individus, la forme régulière des parties, leur structure organique, leur jeu spontané, cette sorte d'instinct qui se manifeste dans les plantes comme chez les bêtes; tout annonce que ces êtres ont reçu des qualités bien supérieures à celles du minéral. Les corps naturels doivent donc se diviser plus naturellement en deux principaux *règnes*, qui sont :

1°. Le *règne inorganique* ou *minéral*, à molécules indépendantes de la masse totale et incorruptibles.

2°. Le *règne organisé* (*végétal* ou *animal*), à molécules dépendantes de l'existence individuelle vivante et corruptibles.

Cette distinction est très-réelle dans la nature, par rapport à notre manière de voir, comme nous l'exposons en détail à l'article des Corps organisés. En effet, étant nous-mêmes des corps organisés, nous pouvons connoître facilement les rapports qui nous lient avec les autres espèces vivantes, et les caractères qui nous séparent des corps inanimés; mais en envisageant la nature sous un point de vue plus général, nous pourrons appercevoir que sa marche est plus grande, et que ces *règnes*, ces limites étroites dans lesquelles nous la circonscrivons, ne sont que des moyens qu'emploie notre intelligence pour faciliter nos études, comme ces cercles que les astronomes supposent tracés dans les cieux.

La nature est une; elle n'admet point d'interruption dans la série de ses œuvres; toutes se tiennent par des nuances successives; l'homme tient au règne animal, celui-ci au règne végétal, qui se rattache à son tour, aux minéraux.

Le minéral, tel que nous le tirons hors du sein de la terre, devient une matière morte, inerte, parce qu'il est séparé de la masse du globe; il ne participe plus à cette vie propre qui combine et organise les substances diverses de l'intérieur de la terre. Il est à son égard, comme une branche morte sur un arbre vivant; quoique de la même nature que la substance d'où il a été extrait, il ne jouit plus de ses qualités vitales. Il ne faut pas s'imaginer que les matériaux qui composent le globe terrestre soient dans un état de mort : les mouvemens intérieurs qu'ils éprouvent, les transformations qu'ils subissent, les fermentations, les précipitations, les cristallisations, les soulèvemens, les dépôts et toutes les actions qui s'opèrent dans les entrailles de la terre prouvent indubitablement qu'il y existe des forces vivantes; et c'est dans cette source de vie que les végétaux puisent leur existence. En effet, voyez un corps mort, une pierre, un métal extrait de sa mine et disposé dans un cabinet d'histoire naturelle, ce n'est ni la

pierre ni le metal de la nature; ils sont ce qu'est une plante dans un herbier; ils ont été arrachés à la *vie terrienne;* ils n'éprouvent plus de changemens intérieurs, et ne reçoivent d'altérations que de la part de l'air ou des autres corps environnans. Mais les filons métalliques, les gangues, les roches, se forment, se détruisent, se combinent, changent perpétuellement de nature avec le temps au sein de la terre. Si cette vie des substances minérales nous semble obscure et problématique, c'est que nous n'assistons que rarement aux révolutions mystérieuses des entrailles de la terre; c'est que ses opérations sont lentes, successives, et que l'homme est passager et mortel; c'est que nous n'appercevons que la superficie pendant quelques instans, au lieu que la vie d'une aussi effroyable masse que le globe terrestre ne peut avoir que des périodes très-longues et proportionnées à sa nature.

Une comparaison pourra faire mieux sentir cette vérité. Nous sommes, à l'égard du globe terrestre, ce que sont à l'égard d'un grand chêne des générations de pucerons, qui vivent à peine quelques semaines. Supposons que ces pucerons aient une intelligence et une raison; en considérant de leurs petits yeux l'écorce crevassée et raboteuse de l'arbre forestier, ils croiroient voir d'énormes montagnes, des blocs de rochers entrecoupés de profondes vallées; en creusant de quelques lignes, ils s'imagineroient pénétrer dans des gouffres effroyables; les couches de l'aubier leur sembleroient autant de vastes lits de terres et de pierres superposées; les plus habiles d'entr'eux inventeroient divers systèmes pour expliquer ces couches; il y auroit des vulcanistes et des neptuniens; ils appelleroient le feu et l'eau au secours de leurs théories, les vaisseaux séveux de l'arbre seroient pour eux de grands fleuves; le moindre brin de fibre leur paroîtroit un morceau precieux arraché aux entrailles de la terre, et ils s'empresseroient d'en faire l'analyse chimique. Comme ils n'auroient ni le temps ni la faculté d'appercevoir toute l'organisation et tout le travail de la végétation, ils prononceroient hardiment que la masse sur laquelle ils habitent est d'une nature brute, inorganique; et vivant trop peu pour obtenir quelques notions sur la durée de l'arbre, ils forgeroient des systèmes sur sa création ou sur sa prétendue éternité; ils voudroient même en calculer l'existence en la mesurant par leur courte vie. On les verroit examinant scrupuleusement les surfaces, décrivant avec soin les angles de la moindre molécule ligneuse, la décomposant, et assurant que la nature est telle qu'ils l'appercoivent. Selon les uns, il faudroit décrire toutes les diverses substances qu'ils rencontreroient pour parvenir à expliquer la formation de leur terre; selon d'autres, il faudroit observer si les montagnes, c'est-à-dire, les rugosités de l'écorce, sont dues à des tumeurs, à des boursoufflemens de la matière, ou si ces vallées ont été creusées par le ruissellement des pluies, ou par l'affaissement de la substance ligneuse, etc. Que diroit l'homme de nos pucerons? mais plutôt, que dira-t-on de l'homme, ce mince puceron de la terre, qui raisonne de la même manière sur la nature du globe? car nous sommes peut-être encore plus petits et plus périssables, relativement à la terre, que ne le sont les pucerons à l'égard de l'arbre qui les nourrit; les moindres lichens de son écorce sont pour

eux des forêts, des terreins immenses dont ils se disputent la possession au prix de leur vie, tout comme nous-mêmes.

Nous ne pouvons donc connoître que la croûte du globe; et comme nous n'appercevons qu'à peine les couches les plus superficielles dont nous observons les divers changemens dans le cours des âges, il est naturel de croire que notre monde peut être organisé et vivant; car si les matériaux de sa surface nous paroissent morts, c'est qu'ils en sont comme l'épiderme, l'écorce inorganique. En effet, tout corps organisé est recouvert de parties moins vivantes qui lui servent d'enveloppes; tel est l'épiderme dans l'homme, et l'écorce la plus extérieure dans les arbres. Nous ne sommes donc pas en droit de conclure, d'après l'observation des surfaces, que le globe terrestre n'est pas un corps vivant. Ces rochers, ces terreins, qui nous paroissent d'une nature immuable, ne le sont que par rapport à nous; la vie terrienne est trop profonde et a de trop grands traits pour que nous puissions l'envisager sous notre point de vue borné : et d'ailleurs, en tirant un minéral du lieu où il est placé, c'est comme si nous détachions une particule d'un corps vivant; elle cesseroit aussi-tôt de participer à l'existence commune du corps : et il en est de même des corps minéraux attachés au sol qui les recèle. L'organisation d'une aussi vaste machine qu'un monde a des caractères trop étendus pour qu'il nous soit possible de les reconnoître, de même que la petitesse d'un puceron l'empêche d'observer les orgsnes et la vie d'un grand arbre.

J'avouerai sans peine que les attributs d'un corps végétal et animal nous paroissent extrêmement différens de toute matière fossile; cela est incontestable par rapport à notre manière de voir et parce que nous ne pouvons pas sortir de notre nature; mais cet apperçu ne peut pas être exact par rapport à la nature universelle. Celle-ci nous indique au contraire, que tout a reçu des mains du créateur une quantité suffisante de vie; aussi les eaux sont peut-être à la terre, ce que la sève est à l'arbre et le sang à la chair; les sources qui circulent au sein du globe, y portent la vie comme les veines dans un corps organisé; les rochers en représentent les ossemens, etc. C'est en suivant ces analogies, qu'on a regardé le monde comme le grand modèle de toute organisation: de-là vient que l'homme a été nommé *petit monde* ou *microcosme*, parce qu'il paroît rassembler en lui seul toutes les perfections de la nature, et en effet, notre ame est à notre corps ce qu'est Dieu pour l'univers.

Mais si les facultés de la vie sont plus développées chez l'homme, les animaux et les plantes, que dans les minéraux, elles sont aussi plus destructibles; car une grande blessure suffit quelquefois pour tuer un homme, un quadrupède, un oiseau; tandis que le ver, le zoophyte, et sur-tout l'arbre, la plante, ne périssent pas d'un seul coup. Au contraire, le minéral n'ayant qu'une vie sourde et cachée, ne peut point être tué; ainsi, les proportions sont assignées entre la quantité de vie et la puissance de mort. Dans un corps parfaitement organisé comme l'homme, le quadrupède, il n'existe qu'un seul centre de vie, l'individu ne peut être divisible. Dans le zoophyte et dans la plante, il y a plusieurs centres de vie, puisqu'en divisant ces êtres on les multiplie par boutures; mais dans le minéral, ces centres de vie sont

encore plus multipliés, puisque chaque molécule y jouit de son existence propre. A mesure que ces rentres de vie augmeutent en nombre dans un corps quelconque, ils deviennent plus petits et ont moins d'organes; de-là vient que leur vitalité est plus simple, plus obscure et en même temps plus adhérente; au contraire, plus ces centres de vie sont réunis en petit nombre ou concentrés en un seul centre, plus leurs forces sont sensibles, développées, et plus leur artivité s'exerce avec puissance. Par exemple, une nation est composée d'un grand nombre d'individus qui, agissant rhacun à part, n'offrent pas des résultats généraux bien remarquables: mais si elle se meut de toute sa masse et par un commuu effort, elle produira de très-grands effets; de même uu corps minéral étant composé d'une grande multitude de molécules pourvues cbacune de leur petite portion de vie, et qui ont chacuue leur action particulière, la masse rousidérée en bloc paroît inanimée, parce que le travail de la vie ne s'opère que de molécule à molécule, comme nous le voyons dans les opérations chimiques. Au contraire, uu corps organisé est un composé de molécules qui toutes tendent à une action commune, et vers un seul but, qui n'agissent jamais seules, mais toujours en corps et de concert; de-là vient que ces vies particulières ramassées dans un foyer, présentent un résultat bien supérieur à relui du minéral. Mais lorsque l'animal, la plante meurent, chaque molérule reprenant sa vie propre, rentre dans l'état de mort que nous appelons *état minéral*. La vie d'un corps organisé n'est ainsi que la concentration, en un seul foyer, de plusieurs vies moléculaires, et la mort n'est que la séparation de ces mêmes vies. La nature n'est donc ui plus ni moins vivante, soit que les rorps organisés se multiplient, soit qu'ils périssent, puisque chaque particule de matière a reçu de la Divinité, sa dose indestructible et radirale de vie; car il ne faut pas penser qu'il y ait une mort absolue dans la nature; elle n'est que relative à notre existence organisée. S'il se trouvoit sur la terre une seule molécule privée entièrement de vie et dans une mort absolue, elle ne céderoit pas à toutes les puissances du monde. Eternellement immobile, iuactive et iucommunicable, elle ne se prêteroit à aurune loi du mouvement, de l'attrartion, elle ne se combineroit à rien et porteroit obstacle à toute la nature. On ne pourroit ni la romprendre, ni la toucher, ni la voir; rar elle seroit *une*, et n'auroit absolument aucun rapport, aucune communication avec quoi que ce soit dans l'univers; il n'appartiendroit qu'à Dieu seul de pouvoir changer son mode d'existence, de lui donner la vie ou de l'anéantir.

Si donc nous voyons des molécules minérales qui ne peuvent pas se prêter à l'organisation, et qui sout incapables de nourrir un être vivant et de se transformer en sa nature animée, il n'en faut pas conclure qu'elles n'ont point de vie propre; car nous remarquons au contraire qu'elles subissent des changemens chimiques et qu'elles jouissent réellement d'une vitalité terrienne et moléculaire; mais étant autrement conformées que les particules organisables, elles n'ont été créées que pour le genre de vie minéral. Il en est d'autres, au contraire, qui, susceptibles de réunir leurs puissances vitales, forment des individus organisés; et c'est aussi par la diverse combinaison de ces particules primitives que sont construits tous les corps de l'univers.

Il ne peut point y avoir de mort dans la nature, parce que tout a été créé par l'Être Suprême, source eternelle de toute existence, et que la mort ne peut pas sortir du sein de la vie.

En effet, un corps organisé ne diffère d'un corps brut qu'en ce que les vies particulières sont concentrées dans le premier, et disséminées dans toutes les molécules du second; il n'y a donc aucune difference spécifique dans leur nature; tout dépend donc du plus ou du moins de centralisation des forces vivantes de la matière pour organiser la plante, l'animal et l'homme. Mais il faut bien distinguer les résultats de cette réunion des puissances vitales; car il existe dans l'homme et l'animal deux sortes d'existences; la première est physique ou dépendante des organes matériels; ainsi l'homme et l'animal, plongés dans le sommeil, jouissent complètement de cette vie matérielle, qui consiste dans des fonctions purement végétatives; ainsi ils digèrent, ils transpirent, leurs humeurs circulent, leurs diverses parties s'accroissent, leurs sécrétions s'opèrent, leurs fonctions s'exécutent comme dans les plantes. Voilà tout ce que peut produire cette concentration des puissances vitales matérielles, et c'est aussi par cet état de sommeil ou de végétation que commence l'existence de tous les animaux. La nature ne pouvoit pas s'élever au-dessus de cet ordre d'existence par les seules qualités attribuées aux corps bruts, par l'Auteur des Êtres, puisque celles-ci ne produisent qu'une vie végétale.

Le second mode d'existence de l'animal, et sur-tout de l'homme, dépend d'un principe tout différent, et d'une nature bien supérieure à celle du premier. En effet la vie végétative des plantes et des animaux, produite par la réunion de la vitalité moléculaire de la matière, ne peut donner à ces derniers les facultés qu'elle n'a pas reçues. La sensibilité et l'intelligence, n'étant donc point du domaine de la nature matérielle, émanent nécessairement d'une autre source. Qu'on quintessencie tant qu'on voudra la matière, qu'on suppose l'organisation la plus délicate et la mécanique la plus ingénieuse, on obtiendra sans doute des machines merveilleuses, mais il m'est impossible de concevoir qu'elles puissent sentir et raisonner; car quel rapport des mouvemens ont-ils avec la pensée, et des automates avec des corps vivans et sensibles?

En effet, la vie végétante des plantes et celle des animaux à l'état de sommeil est toute passive; elle n'a rapport qu'avec l'existence individuelle, et ne suppose aucune réaction contre les corps environnans. Au contraire, la vie sensitive et intellectuelle de l'homme et des animaux dépend d'un principe de réaction vitale qui sent, qui apperçoit, qui connoit. Le végétal est indifférent à tout; la mort et l'existence ne sont pour lui que des modifications qu'il subit sans peine ni plaisir, tandis que l'animal veut parce qu'il est sensible, agit parce qu'il a besoin, se détermine parce qu'il compare et juge les objets. Or la vie matérielle ne peut pas se réfléchir ainsi sur elle-même, et se répandre au-dehors, puisqu'elle est toute passive, et comme enfoncée, absorbée dans les fonctions purement corporelles. Elle opère dans l'intérieur, mais la vie sensitive agit à l'extérieur. La première est permanente et fondamentale, celle-ci est secondaire

et sujette à des intermittences d'action, telles que le sommeil, la fatigue, l'engourdissement, etc. Elle peut diminuer, s'augmenter, s'interrompre; ainsi elle n'est point fixe, uniforme comme la vie végétative, parce qu'elle émane d'une autre source. En effet, si la sensibilité, l'intelligence, résidoient matériellement dans les nerfs et dans le cerveau, il est certain qu'on pourroit augmenter, par exemple, ces mêmes facultés dans un homme ou un animal, en les nourrissant de nerfs et de cervelle; tout comme on soutient la vie végétative par des alimens; mais cela seroit aussi ridicule que de faire manger des pieds pour apprendre à courir, ou des langues pour apprendre à parler. La sensibilité et l'intelligence se servent, à la vérité des nerfs et du cerveau comme d'organes appropriés à ces fonctions, mais elles ne sont point le résultat de leur structure, puisque la sensibilité disparoit pendant le sommeil, et que l'esprit s'éteint sans que l'organisation soit changée dans aucune de ces parties.

La faculté de sentir et celle de connoître, qui en est la suite, ne nous viennent donc pas de notre corps, puisque nous n'appercevons rien de semblable dans les matières dont nous sommes composés. Ces fonctions nous sont immédiatement données par le Créateur, avec la vie végétative pour la contrebalancer; car plus la vie sensitive et intellectuelle est puissante, plus la vie végétante s'affoiblit; et réciproquement. C'est par la sensation que nous sommes en relation avec tout l'univers; c'est par la puissance de l'imagination que nous transportons notre être dans tous les lieux et dans tous les temps; c'est par la pensée que nous découvrons les phénomènes de ce monde, que nous nous étendons dans les profondeurs de la nature, et que nous enflons nos conceptions pour la remplir toute entière.

Il y a trois manières d'exister dans la nature; ce qui constitue trois grandes divisions ou règnes, dont les limites doivent être ainsi posées:

Minéraux, substances *dividuelles* (1), à vie simple ou moléculaire, indestructible.

Végétaux, corps individuels, à vie composée, organique,
Animaux, corps individuels, à vie surcomposée, organique et sensitive,
} naissans, engendrans, et mourans.

Ces caractères n'ayant pas toute leur intensité dans le passage d'un règne à un autre, les progressions de la nature se font toujours par nuances; ainsi l'on trouve des animaux plantes ou zoophytes, et des plantes qui se rapprochent des minéraux; ce sont les liaisons qui rattachent les différentes parties entr'elles, et composent un tout unique du grand édifice de la nature. On ne peut donc pas déterminer exactement où cesse l'animal, où commence le végétal et où finit le minéral; leurs jointures se rapprochent avec tant de justesse que leurs extrémités semblent se confondre les unes avec les autres. Il est vrai que les minéraux nous paroissent plus séparés des végétaux et des animaux, que ceux-ci ne le sont entr'eux, mais cette

(1) J'emploie ce mot pour désigner que le minéral n'a pas d'organes auxquels sa vie soit attachée, et qu'en le divisant, le pulvérisant, le décomposant, ses molécules ne perdent point leurs propriétés naturelles.

sorte de distance qui les éloigne, n'existe que par rapport à notre manière de voir, comme nous l'avons observé ci-devant.

Les liaisons des différens *règnes de la nature* nous montrent donc la fin qu'elle se propose et le but auquel elle aspire, en traçant cette longue chaîne de vie, depuis le minéral le plus brut jusqu'à l'homme, le plus parfait des animaux. Cette gradation perpétuelle d'organisation, ce développement successif du principe vital, obscur dans le minéral, végétant dans la plante, sensible et actif dans l'animal, nous montre une force perpétuellement agissante sur la terre; le minéral aspire à la vie végétale, la plante à la vie animale, et l'animal à la vie raisonnable et intelligente de l'homme. Il semble que la vie s'épure peu à peu, et sorte progressivement du sein de la matière qui l'a reçue de l'Être Créateur; elle s'exalte dans toute sa force et sa splendeur au sommet de l'échelle organique, et s'évanouit en se disséminant dans le règne minéral. De même qu'une lumière peu éclatante, lorsqu'elle est enveloppée de matières opaques, brille davantage à mesure qu'on les écarte; ainsi la lampe de la vie, toute ténébreuse dans les minéraux, règne de la mort et des enfers, jette quelques lueurs sombres et obscures dans les végétaux, mais réfléchit, chez les animaux, et principalement chez l'homme, une vive lumière sur toute la nature.

Mais s'il existe une puissance organisatrice qui tend à perfectionner tous les êtres vivans, à les accroître, à les vivifier de plus en plus; il en existe une autre, non moins active, qui aspire sans relâche à les désorganiser et à les détruire; en effet, l'homme, l'animal, la plante, s'accroîtroient, se perfectionneroient sans mesure si leur principe vital n'étoit pas contrebalancé par un principe de mort qui les ramène enfin au même point d'où ils sont partis; c'est-à-dire à la vitalité moléculaire ou minérale. La nature se meut ainsi comme une grande ruue qui ramène sans cesse la vie à la mort et la mort à la vie; à mesure qu'une chose se perfectionne, l'autre se détériore par un effort contraire; car il est nécessaire que cette terrible machine du monde se maintienne à l'aide de contrepoids correspondans, sans lesquels tout s'anéantiroit d'une chute commune. Rien ne peut être stable dans l'univers; une génération s'élève, l'autre tombe, toute chose a son travail particulier, ses âges de naissance, de maturité et de mort. C'est de cette marche uniforme que se compose la concordance de l'univers. La nature est une lyre dont les diverses cordes ayant chacune leur degré de tension convenable, produisent des accords harmoniques, et qui ont ensuite leurs époques de détente pour se rétablir dans leur état primitif. De même, les corps des animaux et des plantes usant leur quantité de vie pendant leur existence, retouruent puiser de nouvelles forces dans le repos de la mort, comme nous rétablissons notre vigueur épuisée dans le sommeil de la nuit; car la mort n'est en effet que le long et ténébreux sommeil de la vie (1).

---

(1) Le mot *cimetière*, qui est tiré du grec, signifie un *dortoir*; car il est en effet le dortoir éternel de l'espèce humaine.

Tant de mouvemens divers, et si bien proportionnés dans le monde, ne sont pourtant que les résultats nécessaires de la puissance divine répandue au sein de la nature entière. Cette étonnante variété d'actions par un seul moteur, n'est pas plus difficile à comprendre que les diversités de sons produits par le même vent dans un jeu d'orgues. En effet, la longueur et la grosseur des tuyaux, le diamètre des ouvertures font varier extrêmement les tons, quoique l'air soit le même dans tous. C'est ainsi que le même sang dans un homme, sécrète, suivant les organes, ici de la salive, là des larmes, ailleurs de la bile, du lait, de l'urine, de la semence, etc.; ainsi, le même rayon de lumière, tombant sur différens corps, réfléchit mille variétés de couleurs. La puissance divine, quoique par-tout identique, peut donc produire des effets bien différens selon les organes qu'elle a préparés d'avance, et disposés d'après ses vues impénétrables à l'esprit humain.

Comment l'homme pourroit-il mesurer la profondeur des secrets de Dieu? L'horloge s'égalera-t-elle à l'horloger, et lui reprochera-t-elle qu'il l'a faite ainsi, parce qu'il ne l'a pas faite autrement? Si l'ouvrier avoit voulu travailler son ouvrage d'une autre manière, la même objection ne seroit pas mieux fondée.

En effet, il n'y a dans l'univers que deux êtres, l'ouvrier et l'ouvrage, Dieu et la matière; car si toute vie, tout mouvement découlent du principe de la vie et du mouvement, c'est Dieu lui-même qui vit, qui agit dans toutes les créatures, et qui est présent en tous lieux. Il est l'ame commune par laquelle toutes choses s'exécutent, et c'est par elle seule que tout respire. Elle est sensible dans le minéral qui se transforme, dans l'arbre qui végète, dans l'animal qui se meut et qui sent; elle se manifeste par le ministère de la nature dans tous les âges et à toutes les distances. Sans un Dieu, la matière demeureroit dans une mort absolue, éternelle, comme un immense cadavre. L'assentiment unanime des peuples a consacré cette sentence d'un ancien poète grec, citée par l'apôtre : *In Deo vivimus, movemur et sumus;* elle est encore justifiée par le témoignage journalier de nos sens; car le feu, l'air, l'eau, la terre, sont empreints et pénétrés de cette force de vie de laquelle tout émane dans la nature.

Et si elle venoit à être suspendue, toutes les créatures tomberoient dans un repos mortel; les astres arrêtés dans leur course, s'éteindroient, se dissoudroient dans les espaces; tout périroit sur la terre, dans les airs et les eaux; l'enfant, comme la jeune fleur, pencheroient en mourant leurs têtes flétries, l'arbre et le quadrupède des campagnes défailliroient tout-à-coup, toutes les races vivantes seroient anéanties, et les élémens dispersés présenteroient l'image d'un nouveau chaos; mais avec la puissance divine, tout reprend son cours, la plante reverdit chaque année sur la colline; les bosquets s'embellissent d'une nouvelle parure; la force, la jeunesse, la santé, brillent dans toutes les créatures, les fruits se forment, les fleurs qui périssent sont remplacées par de nouvelles fleurs, les saisons suivent leur cours accoutumé, et couronnent tour-à-tour la terre de moissons et de neiges, des fleurs du printemps et des fruits de l'automne.

En effet, les générations successives des êtres vivans ne sont

qu'une continuation de l'étincelle vitale qui se maintient en passant de corps en corps, de la même manière que le feu subsiste toujours d'une nature uniforme, quel que soit l'aliment qu'on lui fournisse. Chaque espèce d'animaux et de plantes ayant des formes semblables et un pareil mode d'existence, a une ame commune et non individuelle; car étant la même dans chaque individu de pareille espèce, elle n'admet aucune différence réelle. C'est aussi pour cela que ces individus de même espèce peuvent procréer ensemble, c'est-à-dire mêler en quelque sorte la portion d'ame commune qu'ils ont reçue de leur tige specifique. On ne doit point attribuer à d'autres causes la douce sympathie qui rapproche les sexes, et qui témoigne si évidemment l'identité de leurs ames, puisqu'elles conservent des mœurs, des caractères et des manières d'agir tout-à-fait semblables. D'ailleurs les diverses affections, telles que l'amour, la compassion, la crainte et même les pensées, se communiquent avec tant de promptitude, d'énergie, d'un être sensible à un autre, qu'on ne peut pas douter que leurs ames ne soient toutes d'une même nature dans chaque espèce; car si elles n'étoient pas analogues, elles ne pourroient nullement se communiquer d'un corps à l'autre. Aussi les animaux d'un genre éloigné, ayant des ames dissemblables, ne peuvent point s'entendre, s'aimer et se compatir entr'eux comme ceux de même espèce. Nous voyons même que les ames peuvent devenir communes entre différens individus de pareille espèce, et principalement chez les hommes, puisque nous recevons dans la société les mœurs, les manières d'agir et de penser de ceux que nous fréquentons, tout comme ils reçoivent les nôtres; c'est par ce moyen que les ames grandes fortifient les ames foibles; à-peu-près comme la chaleur vitale des jeunes gens ranime la défaillance des vieillards qui vivent avec eux. La vie peut donc s'épandre au-dehors, et se propager d'un corps à un autre corps analogue; moins nous communiquons notre ame, plus elle s'agrandit et se fortifie; c'est pour cela que la solitude et la retraite nous ôtant toute occasion d'user notre ame par la multitude des objets qui la frappent au sein des sociétés, nous rend plus capables de sentir vivement et de penser avec profondeur.

Mais la mort ramenant les puissances de vie dans le réservoir commun, c'est-à-dire dans le sein du Créateur d'où elles sont sorties, la substance des corps retombe dans son état originel, qui est la vie moléculaire ou minérale. Il s'opère donc deux mouvemens en sens inverse dans la nature, toutes choses tendant, soit à la vie matérielle, soit à la vie spirituelle; plus les êtres vivans se rapprochent de la perfection, plus ils aspirent à la vie spirituelle, tandis que les derniers animaux et les plantes descendent vers la vie matérielle. Ceci nous explique les etranges contrariétés que l'homme sent en lui-même, parce qu'étant composé de deux natures, sa partie matérielle contrebalance sans cesse sa vie spirituelle. Les concupiscences de la chair et des sens obscurcissent les opérations de sa raison et de son intelligence; chez les animaux, la partie matérielle acquiert d'autant plus d'ascendant, à mesure que les facultés spirituelles diminuent; elle parvient même à les étouffer entière-

ment dans les races les moins parfaites, et enfin elle agit seule dans les plantes.

Et cette division des forces vitales en matérielles et en spirituelles, étuit nécessaire pour établir ce juste équilibre de vie et de mort qui renouvelle sans cesse le théâtre du monde. La matière conserve toujours une tendance au bien physique, comme l'esprit aspire au bien moral; ur, le bien physique occasionne le mal moral, et réciproquement; de sorte que l'un est toujours opposé à l'autre. Mais cette opposition des deux substances n'est que relative à l'homme; de-là vient que nôtre mal peut être avantageux à la nature, et que des maux particuliers peuvent contribuer au bien général. Tout se compense donc par un résultat nécessaire dans la répartition des avantages et des désavantages; ce qu'un règne perd, l'autre le gagne, et ce qui est pris sur une espèce, sur un individu, revient à une autre espèce, à un autre individu.

Loin que ceci soit un argument contre la Providence, il ne sert qu'à confirmer son existence, parce que toutes choses s'exécutant suivant un ordre établi, chaque être a sa destination prévue. C'est ainsi qu'on peut prévoir jusqu'à un certain point, en consultant la chaîne naturelle des événemens, quel doit être le résultat d'une chose quelconque. Lorsque nous ne pouvuns pas deviner les accidens futurs, ce n'est pas à dire qu'ils ne soient sunmis à aucune règle, mais seulement la lumière de notre intelligence ne peut pas percer la nuit qui recouvre la marche de toutes choses. Nous devons donc accuser notre ignorance, puisque tout est réglé par cette destinée, qui n'est rien autre chose que la Providence.

Tout passe, et ne se forme que pour se détruire successivement; l'Être-principe demeure seul immuable au milieu de cette ruine perpétuelle. Il fait vivre, il fait mourir; il ordunne, et tuut s'opère. La courdination de tous les mouvemens est la conséquence nécessaire d'un premier mubile, parce que les diverses functions de l'univers forment une chaîne continue, les effets devenant causes à leur tuur. C'est ainsi qu'en donnant la première impulsion, toute la série des dépendances se meut par contre-coup, et leurs mouvemens se perpétueront, tant qu'il plaira à l'Auteur de la nature de les maintenir. *Voyez* les mots NATURE, CORPS ORGANISÉS, GÉNÉRATION, HOMME, VIE et MORT, ANIMAL, HISTOIRE NATURELLE, etc. (V.)

RÉGULE. Ce mot, qui est l'opposé d'*oxide*, exprime l'état d'un métal qui jouit de l'éclat métallique et des autres propriétés qui distinguent les métaux purs, chacun suivant leur espèce. La nouvelle nomenclature, dans sa première ferveur, a proscrit durement cette expression; mais on en sent à chaque instant le besoin. Le mot *métal*, qu'on y substitue, est trop général, et ne désigne point d'une manière aussi précise que celui de *régule*, l'état parfait d'une substance métallique. Si l'on disoit, par exemple, *le fer est un* MÉTAL *répandu dans presque tous les corps, mais qu'il ne*

seroit pas toujours facile d'obtenir à l'état de MÉTAL, cette expression seroit assez inconvenante, tandis qu'en disant *à l'état de régule*, on exprime nettement sa pensée : il faut donc ou conserver le mot *régule*, ou en substituer un autre qui le remplace. (PAT.)

REGULUS, le *roitelet* en latin moderne. (S.)

REHUSAK. Pennant a décrit sous ce nom, dans son *Arctic Zoology*, le *tétras de Laponie*, que l'on appelle aussi *gélinotte de Laponie*. Voyez l'article des TÉTRAS. (S.)

REIDER. Les Lapons donnent ce nom au *gibbar*, espèce de *cétacé*. Voyez GIBBAR. (DESM.)

REIN, REINDEER, REINTHIER, REINTHIERS-GESCHLECHT, noms divers donnés au *renne* dans plusieurs états du nord de l'Europe. (DESM.)

REINE, nom donné par quelques curieux au *papillon paon de jour* (*pap. Io*). (L.)

REINE DES BOIS. C'est, à l'Ile-de-France, la DIANELLE. *Voyez* ce mot. (B.)

REINE DES CARPES, poisson fort voisin de la *carpe* ordinaire, mais qui s'en distingue par quelques rangées de très-grandes écailles et par la nudité du reste de son corps. Quelques naturalistes le regardent comme une variété de la *carpe* ordinaire, d'autres comme une espèce. Je penche pour le premier sentiment. On le trouve dans une partie de l'Allemagne, où il se multiplie dans les étangs, et où on l'estime plus que la *carpe* ordinaire. *Voyez* au mot CYPRIN et au mot CARPE. (B.)

REINE MARGUERITE, nom jardinier de l'*aster de la Chine*. Voyez au mot ASTER. (B.)

REINE DES PRÉS. On appelle vulgairement ainsi la SPIRÉE ULMAIRE. *Voyez* ce mot. (B.)

REINE DES SERPENS. Séba donne ce nom à un *serpent* du Brésil, qu'il a figuré tom. 2, tab. 99, n° 3 de son grand ouvrage. C'est le *boa géant* ou le *boa devin*. Voyez au mot BOA. (B.)

REINS, *Renes*. Ce sont deux glandes de la forme d'un haricot, longues de cinq à six doigts, larges de trois, épaisses d'un et demi, et placées dans la région lombaire, au-dessous de la dernière des fausses côtes. Leur couleur est rougeâtre, leur superficie polie, et leur substance ferme. Leur structure est différente à l'intérieur et à l'extérieur; la partie corticale est glanduleuse, ou même vasculeuse, suivant Ruysch; mais la portion intérieure est composée d'un paquet de petits tuyaux extrêmement délicats et nombreux, appelés les *tubes*

urinaires de Bellinus; ils aboutissent à une cavité commune, où prend naissance un canal membraneux appelé *uretère;* il est de la grosseur d'un tuyau de plume, et conduit dans la vessie l'urine sécrétée dans les *reins.*

Ces deux glandes, qui sont nommées les *rognons* chez les quadrupèdes, se trouvent non-seulement dans tous les mammifères et les cétacés, mais même dans les oiseaux, les reptiles et les poissons. Ils sont attachés aux lombes, aux dernières côtes, à l'intestin colon, aux *reins succenturiaux*, à leurs ureteres et aux vaisseaux propres des *reins*, dans l'homme et les quadrupèdes. Ordinairement ils sont enveloppés d'une matière graisseuse; ils ont, en outre, une membrane fine et adhérente. Chez plusieurs espèces d'animaux, et même dans les enfans, ils paroissent divisés en différens lobes. Ils reçoivent des artères et des veines considérables, tantôt simples, tantôs ramifiées, et nommées *artères émulgentes* et *veines rénales :* celles-ci se rendent dans la veine cave, et les premières sortent de l'aorte. Les nerfs de ces deux glandes sortent du plexus rénal; elles ont aussi des vaisseaux lymphatiques qui se rendent au réservoir du chyle. Ordinairement le *rein* gauche est placé un peu plus haut que le droit; quelquefois on observe le contraire, mais plus rarement : on a vu aussi les deux *reins* réunis en un seul par une conformation extraordinaire.

Tout le monde sait que leur usage est de sécréter l'urine du sang et de l'envoyer à la vessie; aussi se forme-t-il quelquefois des graviers dans leur substance; et ces petites pierres venant à rouler avec l'urine dans la vessie, occasionnent, dans plusieurs cas, la formation de la pierre. Ces graviers produisent ordinairement les coliques néphrétiques. Les *reins* sont encore surmontés de glandes appelées *reins succenturiaux* ou *capsules atrabilaires*, parce qu'elles sont remplies d'une humeur brune, qu'on a regardée comme une sorte de bile noire. Ces capsules, de forme irrégulière, ont d'abord été découvertes par Eustachi. Leur grandeur varie; mais elle est plus considérable chez les jeunes individus que dans les vieux; leur substance est glanduleuse et recouverte d'une membrane qui les attache aux *reins.* Ils reçoivent les mêmes artères, les veines et les nerfs des *reins*, et leurs vaisseaux lymphatiques sont nombreux. Comme on ne leur a point encore découvert de conduit excréteur, on n'a pas encore pu déterminer leur usage. Peut-être sont-ils pour le *rein*, ce qu'est la vésicule du fiel pour le foie, et la rate pour l'estomac; ils en aident les fonctions, ils les excitent et les mettent en exercice. *Voyez* le mot VESSIE. (V.)

REJETON, nouvelle pousse que jette l'arbre *étêté* ou l'arbre *recépé*, c'est-à-dire celui dont on a coupé la tête et les branches, ou celui qu'on a coupé par le pied. (D.)

RELEVÉ (*vénerie*). C'est le moment où une *bête* se lève de l'endroit dans lequel elle a passé la journée, et va repaître. (S.)

RELHAMIE, *Relhamia*, nom donné dans Gmelin à un genre de plantes qui n'est autre que le CURTIS. *Voyez* ce mot. (B.)

RELHANIE, *Relhania*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie superflue, qui a été établi par l'Héritier dans le *Sertum anglicum*. Il renferme trois espèces, du genre des *athanases* de Linnæus, et treize nouvelles, toutes du Cap de Bonne-Espérance. *Voyez* au mot ATHANASE.

Ce genre a pour caractère un calice imbriqué, scarieux; un réceptacle écailleux couvert à son centre de fleurons hermaphrodites fertiles, et à sa circonférence de demi-fleurons femelles fertiles; le fruit est composé de plusieurs semences couronnées d'une aigrette membraneuse, cylindrique et courte.

L'espèce la plus connue de ce genre est la RELHANIE RUDE, qui a les feuilles oblongues, aiguës, recourbées à leur pointe et sans nervure. C'est l'*athanasia squarrosa* de Linnæus, figuré tab. 29 du *Sertum anglicum*.

Ce nom avoit été précédemment appliqué au CURTIS. *Voy.* ce mot. (B.)

RELIGIEUSE, *sarcelle* de la Louisiane, dont le plumage blanc et noir ressemble à la robe d'une religieuse. *Voyez* l'article des SARCELLES. (S.)

RELIGIEUSE. *Voyez* HIRONDELLE DE FENÊTRE. (VIEILL.)

RELIGIEUSE D'ABYSSINIE. *Voyez* MOLOXITA. (VIEILL.)

REM. *Voyez* RÉEM. (S.)

REMBUCHEMENT (*vénerie*), rentrée de la *bête* dans le fort ou simplement dans le bois. Quand elle a fait quelques pas dans un fort, et qu'elle revient brusquement sur ses pas pour se jeter dans un autre, on dit que c'est un *faux rembûchement*. (S.)

REMIRE, *Miegia*, plante à racine rampante, à tige rameuse à son sommet, et couverte de feuilles lancéolées, striées, engaînantes, celles du sommet plus longues, à fleurs disposées en épis ovales à l'extrémité des rameaux, qui forme

Deseve del. Vᵉ Tardieu Sculp

1. Râle de terre. 2. Remiz.
3. Rochier. 4. Rollier de Mindanao (ou Crint)

un genre dans la triandrie monogynie et dans la famille des GRAMINÉES.

Ce genre, qui a été établi par Aublet, et qui est figuré pl. 37 des *Illustrations* de Lamarck, a pour caractère une bale calicinale de deux valves et uniflores; une bale florale de deux valves plus courtes; plus, une autre valve qui entoure le germe; trois étamines; un ovaire supérieur surmonté d'un style à trois stigmates.

Le fruit est une semence oblongue enveloppée dans la valve interne de la corolle.

La *remire* croît à Cayenne, dans les sables baignés par la mer. (B.)

REMIZ (*Parus pendulinus* Lath., pl. enl. n° 618, fig. 3.) est le nom que cet oiseau porte en Pologne. Sa taille est celle de la *mésange bleue*, et quatre pouces et demi font sa longueur; elle a le sommet de la tête blanchâtre; le front noir; l'occiput et le dessus du cou cendrés; le haut du dos, les plumes scapulaires d'un gris mêlé de roussâtre; le bas du dos, le croupion gris; la gorge, le devant du cou, la poitrine d'un blanc cendré; le reste du dessous du corps d'un blanc roussâtre; les pennes des ailes et de la queue brunes et bordées de blanc; le bec cendré et entouré de petites plumes noires; les pieds d'un rouge cendré; les ongles noirâtres; l'iris jaune, et la pupille noire.

La femelle n'a pas le bec entouré de plumes noires, suivant Cramer; sa tête est plus grise, et le dos moins brun: du reste, elle lui ressemble.

Cette *mésange* se trouve non-seulement en Pologne, mais encore en Italie, en Allemagne, et même en Sibérie.

Elle ne fréquente que les lieux aquatiques, suspend son nid à l'extrémité d'une branche pendante au-dessus de l'eau, l'attache avec du chanvre, du lin et autres matières capables de le soutenir en l'air; elle lui donne la forme d'une bourse, d'un sac ou d'une cornemuse; place l'ouverture sur le côté, ordinairement sur celui qui est tourné du côté de l'eau; le compose du duvet des fleurs du saule, du peuplier et du juncago, &c.; elle entrelace ce duvet avec des brins de racines et en forme un tissu épais et serré presque aussi solide que le carton; une couche du même duvet, mais plus fin, garnit l'intérieur. La ponte est de quatre à cinq œufs d'un blanc de neige: la femelle en fait deux par an. On prétend que cette *mésange* est si rusée, qu'on ne peut la prendre dans aucun piége. (VIEILL.)

REMORE, nom spécifique d'un poisson du genre *échénéis*, remarquable par son organisation et ses mœurs, et

sur lequel on a fait, de toute ancienneté, les contes les plus absurdes. *Voyez* au mot ECHÉNÉIS. (B.)

RÉNANTHÈRE, *Renanthera*, plante parasite à bulbe linéaire, latéral et radicant, à tige longue de cinq pieds, cylindrique, presque simple, à feuilles engaînantes, épaisses, ovales-oblongues, plane, émarginée, à fleurs rouges, grandes, portées sur des grappes terminales, qui, selon Loureiro, forme un genre dans la gynandrie monandrie.

Ce genre offre pour caractère une spathe presque ronde, uniflore et persistante; une corolle de cinq pétales, presque égaux en longueur, les deux supérieurs obtus et ondulés, les trois inférieurs lancéolés, linéaires et planes; un tube bilobé intérieur, à lèvre supérieure oblongue, charnue, entière, à lèvre extérieure divisée en trois parties, dont les latérales sont arrondies, la moyenne lancéolée, recourbée et plus longue; une étamine attachée à la partie intérieure et supérieure du tube, à grande anthère bilobée, réniforme et divariquée; un ovaire inférieur linéaire, sillonné droit, à style applati, recourbé, ventru, et à stigmate peu marqué.

Le fruit n'est pas connu. Il avorte presque toujours.

Le *rénanthère* se trouve à la Cochinchine sur l'écorce des arbres, après laquelle il s'attache en grimpant. Il peut être placé parmi les ANGRECS. *Voyez* ce mot. (B.)

RENARD (*Canis vulpes* Linn.), quadrupède du genre et de la famille des CHIENS, dans le sous-ordre des CARNIVORES et dans l'ordre des CARNASSIERS. *Voyez* ces trois mots.

« Le *renard*, dit l'illustre historien de la nature, est fameux » par ses ruses, et mérite en partie sa réputation; ce que le » *loup* ne fait que par la force, il le fait par adresse et réussit » plus souvent. Sans chercher à combattre les chiens et les » bergers, sans attaquer les troupeaux, sans traîner les ca- » davres, il est plus sûr de vivre. Il emploie plus d'esprit que » de mouvement; ses ressources semblent être en lui-même : » ce sont, comme l'on sait, celles qui manquent le moins. » Fin autant que circonspect, ingénieux et prudent, même » jusqu'à la patience, il varie sa conduite; il a des moyens de » réserve qu'il sait n'employer qu'à propos. Il veille de près » à sa conservation : quoiqu'aussi infatigable et même plus » léger que le *loup*, il ne se fie pas entièrement à la vîtesse » de sa course; il sait se mettre en sûreté en se pratiquant un » asyle, où il se retire dans les dangers pressans, où il s'établit, » où il élève ses petits : il n'est point animal vagabond, mais » animal domicilié ».

Dans ce tableau fait de la main d'un grand maître, l'on

embrasse du premier coup-d'œil toutes les habitudes du *renard*, tout le cours de sa vie, vrai tissu de rapines et de friponneries exercées avec beaucoup de précautions, de ruse et de finesse. Avant d'entrer dans quelques détails, indices d'un sentiment supérieur dans le *renard*, il convient de présenter la description de cet animal. L'on sait en effet que les formes de l'organisation influent sur les mœurs des animaux, ou plutôt que celles-ci sont un effet nécessaire de cette organisation. D'ailleurs si l'on veut suivre avec quelqu'intérêt un animal dans ses courses et ses déprédations, ou le considérer dans l'intérieur de sa retraite, il faut que l'esprit ait une idée claire et précise de sa conformation.

Quoique le *renard* ressemble beaucoup au *chien*, on l'en distingue facilement par le port, les attitudes et la démarche. Habitué à éventer sa proie dans le secret et le silence, il porte la tête moins haute que le *chien;* il tend plus souvent le cou pour avancer le museau, et sa figure est plus légère et plus fine; les différentes positions qu'il prend, décèlent beaucoup de souplesse et en même temps la défiance et la malice; il s'alonge pour mieux se cacher; ses allures ne sont pas plus franches que sa conduite, et il se glisse plutôt qu'il ne marche; son museau est effilé comme celui du *levrier*, mais sa tête est plus grosse à proportion, et son front plus applati; ses oreilles, droites et pointues, sont plus courtes; ses yeux sont plus inclinés; sa queue plus grande touche la terre, et elle est garnie d'un poil long et touffu.

La longueur totale du *renard* ne va guère au-delà de deux pieds; la hauteur de son train de derrière est d'environ quatorze pouces, celui de devant est un peu moins haut; les dents incisives de la mâchoire supérieure ne sont pas sillonnées comme celles du *chien* et du *loup;* les parties de la génération sont plus petites, proportion gardée; les intestins ont au contraire plus de capacité; son corps exhale une mauvaise odeur très-forte qui rend sa chair inutile, et d'où naît l'aversion que les *chiens* ont pour cet animal.

Des poils longs et épais le couvrent; ils sont d'un fauve plus ou moins foncé, de même que ceux dont la queue est revêtue; les lèvres, le tour de la bouche, une raie longitudinale sur les pieds et le bout de la queue, sont blancs; les pieds antérieurs et la pointe des oreilles sont de couleur noire; le dessous du corps est cendré. La plupart de ces teintes varient suivant l'âge, le sexe, et même suivant les localités.

Un des premiers effets de l'industrie du *renard*, est de se pratiquer un abri et une retraite. Il ne se donne pas toujours

la peine de creuser sa demeure, il s'empare volontiers des terriers des *blaireaux* ou des *lapins*. Lorsqu'il travaille lui-même à se loger, il choisit les lieux les plus solitaires, les plus tranquilles, et les terreins les plus difficiles à fouiller, comme entre les rochers ou sous quelque gros arbre; il n'y fait qu'une seule galerie étroite, mais qui va fort loin sous terre, et à laquelle aboutissent plusieurs issues. Si le *renard* veut s'emparer d'une habitation toute faite, il ne s'arrête pas à la première qu'il rencontre; il en visite plusieurs, les nettoie, et il ne se décide qu'après un long examen. Une fois logé, il prend connoissance des objets qui environnent son manoir; il pousse peu à peu ses excursions au loin et jusqu'aux hameaux voisins, où il s'assure des points les plus propres à l'exercice de ses brigandages, et sur lesquels ne s'étend pas une continuelle vigilance des hommes et des chiens. C'est pendant la nuit qu'il s'occupe de ces sortes de reconnoissances; c'est également dans l'obscurité qu'il se livre à la chasse ou plutôt aux meurtres, qu'il multiplie fort au-delà de ses besoins. Si guidé par l'odorat, qu'il a fort bon, et par les connoissances qu'il a acquises dans ses courses, il veut pénétrer dans une basse-cour où règne la tranquillité, il prend habilement son temps, se traîne, à la faveur de la nuit, le long des haies et des buissons, franchit légèrement les clôtures ou passe par-dessous, égorge toutes les volailles, et les emporte lestement l'une après l'autre, jusqu'à ce que le bruit ou la lumière du jour le force à se retirer.

Dans les pays abondans en gibier, le *renard* fuit les lieux habités, parcourt les campagnes, marche le nez au vent, prend connoissance de quelque lièvre au gîte ou de quelque perdrix couchée dans un sillon, en approche sans bruit et si légèrement, que ses pas sont à peine marqués sur la terre molle, s'avance en rampant et saute sur sa proie, qui lui échappe rarement. Quelquefois sa ressource est dans la patience. Il observe le passage d'un lapin ou d'un lièvre, se cache, l'attend et le saisit à sa rentrée dans le bois. Souvent il devance l'oiseleur dans la visite des lacets et des gluaux, emporte successivement les oiseaux qui sont pris, les dépose en différens endroits et sait les retrouver au besoin. Il mange le miel, les raisins, et lorsque la faim le presse, il ne dédaigne pas les fientes des autres animaux. Il fait aussi la guerre aux *taupes*, aux *mulots*, aux *campagnols*, aux *hannetons*, aux *sauterelles*, &c.; et, sous ce rapport, c'est peut-être un mal de le détruire sans mesure. Dans toutes les occasions, l'odorat du *renard* est sa boussole; privé d'une assez grande vîtesse pour attraper les animaux à la course, et de la vigueur né-

cessaire pour attaquer et abattre ceux d'une taille un peu forte, les moyens qu'il emploie et qui lui sont naturels, consistent dans la ruse, la patience et l'adresse.

Ces qualités ne sont pas celles que le courage produit; elles forment la ressource et l'apanage de la foiblesse ou de la poltronerie. Aussi le *renard* n'est-il point courageux; il ruse, il fuit, mais il ne sait point combattre; ce n'est que dans un extrême danger qu'il se défend. Il prend encore de la hardiesse à l'époque où il élève ses petits. La mère sur-tout, s'oubliant elle-même, brave alors les périls pour sauver ses enfans, et les chasseurs savent bien profiter de l'excès de sa tendresse; ils en racontent des traits dont l'espèce humaine offre peu d'exemples.

La portée de la *renarde* se compose de cinq à huit petits, qui naissent les yeux fermés et qui sont deux ans à croître. Ils vivent environ quatorze ans. Il y a quelquefois deux portées par an, et l'on trouve déjà des petits en avril. La gestation est de neuf semaines. Lorsque la femelle est pleine, elle sort rarement de son terrier, et elle y prépare un lit pour y placer sa progéniture. Le père et la mère fournissent abondamment à la subsistance de leurs petits. J'ai vu à l'entrée d'un terrier où étoient des *renardeaux*, les débris de plusieurs *levrauts*, des plumes de *perdrix*, de *geais*, &c. et dix ou douze *taupes* fraîchement tuées et rangées à une égale distance l'une de l'autre.

Dans nos climats, les *renards* entrent en chaleur au mois de février. On les entend alors donner de la voix; leur glapissement est une espèce d'aboiement qui se fait par des sons semblables et très-précipités; c'est ordinairement à la fin du glapissement qu'ils donnent un coup de voix plus fort, plus élevé et semblable au cri du *paon*. « Le *renard*, dit Buffon, » a des tons différens, selon les sentimens différens dont il est » affecté; il a la voix de la chasse, l'accent du desir, le son » du murmure, le ton plaintif de la tristesse, le cri de la » douleur, qu'il ne fait jamais entendre qu'au moment où il » reçoit un coup de feu qui lui casse quelque membre; car il » ne crie point pour toute autre blessure, et il se laisse tuer » à coups de bâton, comme le *loup*, sans se plaindre, mais » toujours en se défendant avec courage. Il mord dangereu- » sement, opiniâtrément, et l'on est obligé de se servir d'un » ferrement ou d'un bâton pour le faire démordre ».

Les *renards* aiment à se tenir au soleil; ils se couchent en rond comme le *chien*; et pendant les froids, ils couvrent leur museau de leur grosse queue; leur sommeil est profond. Ils grattent la terre pour lâcher leur urine, qui a une odeur très-pénétrante et très-mauvaise, et ils la recouvrent de pous-

sière. Ces animaux pris jeunes, s'apprivoisent aisément; ils sont même caressans, et leur physionomie, qui est celle de la finesse et de la vivacité, les rend assez agréables. J'en ai élevé plusieurs à différentes reprises, mais j'ai toujours été forcé de m'en défaire, à cause de leur penchant invincible pour le meurtre et le sang; quoique nourris très-largement, ils se jetoient sur les oiseaux domestiques et les mettoient à mort.

Il règne une grande antipathie entre les *chiens* et les *renards;* l'on cite néanmoins quelques unions intimes et productives entre ces deux espèces, mais elles sont extrêmement rares et difficiles à obtenir; elles exigent des soins et des précautions qui les rendent plutôt l'effet de l'art que de la nature, dans le domaine de laquelle de pareilles alliances n'ont jamais lieu.

Au reste l'espèce du *renard* est répandue sur une grande étendue de pays. On la trouve non-seulement en Europe, en Asie et en Afrique, mais encore dans l'Amérique septentrionale. L'influence du climat et la différence des situations lui ont fait subir diverses modifications que nous indiquerons à la suite de cet article.

Quoique la chair du *renard* soit un mauvais manger, il est cependant des gens qui s'en accommodent, sur-tout en automne, lorsqu'il s'est nourri de raisins. Pour faire perdre à cette viande la mauvaise odeur dont elle est imprégnée, on l'expose à la gelée; elle devient alors un mets passable. L'on fait peu de cas de la peau des jeunes *renards* ou de ceux que l'on tue en été, saison dans laquelle leur poil tombe et se renouvelle; mais la peau des vieux *renards* pris en hiver fait de bonnes fourrures.

Chasse du Renard.

La chasse du *renard* est un exercice très-agréable. Cet animal est d'autant plus aisé à découvrir, qu'il répand une odeur très-forte. D'ailleurs il ne fuit pas avec rapidité, et semble avoir moins de confiance dans sa course que dans ses détours, ses ruses ou dans la profondeur de son terrier; aussi cherche-t-il constamment à s'y réfugier quand il est menacé de quelque danger.

Les lieux les plus favorables pour la chasse du *renard*, sont les bois, les taillis, les boquetaux qui avoisinent les villages et les fermes.

On lui fait la guerre de toutes les manières : on le chasse avec des chiens courans pour le forcer; avec des bassets pour le tuer à coups de fusil; avec des bassets sous terre pour le prendre dans son terrier; enfin on lui tend toute sorte de piéges.

On dresse plus aisément les chiens pour la chasse du *renard* que pour celle du *loup*.

Vers le milieu de la nuit qui précédera la chasse, on aura la pré-

caution de boucher les terriers que l'on pourra découvrir. On choisit cette heure, parce qu'alors les *renards* sont en course. On se servira pour cet objet d'épine noire et de terre, ou bien on placera dans la trace qui aboutit aux terriers, deux bâtons de bois blanc en croix, qui paroîtront aux *renards* quelque piége tendu. Le meilleur temps pour cette chasse est en janvier, février et mars. Alors on voit mieux les chiens, on trouve plus facilement les tanières, et en outre la peau du *renard* est beaucoup plus précieuse dans cette saison.

Mettez d'abord en avant ceux de vos chiens sur lesquels vous pouvez compter davantage, et gardez-vous de les prodiguer. N'en faites partir qu'un petit nombre à la fois. Il se présentera de nombreuses occasions de les employer tous. Lorsque vous entendrez le chien que vous avez mis en avant pousser un *cri de joie*, envoyez-lui quelques autres chiens de renfort, et si ceux-ci se réunissent à lui pour ne faire entendre qu'un cri simultané, dirigez à cet endroit le reste de votre meute.

Les mots d'ordres, cris, appels, etc. etc. sont les mêmes ici que pour les autres chasses.

S'il faut en croire quelques Anglais qui ont écrit sur la chasse aux *renards* que l'on fait dans leur pays avec grand appareil, ces animaux, lorsqu'ils sont poursuivis et pressés par des levriers, pissent sur leur queue et la secouent à l'approche de leurs ennemis ; quelquefois même ils lancent sur eux leurs excrémens, afin de leur faire lâcher prise et cesser leur poursuite.

On doit laisser les chiens tuer eux-mêmes le *renard*, le déchirer en pièces, le dévorer avec fureur. Lorsqu'il est complètement mort, on le suspend au bout d'une perche, et l'on rassemble autour tous les chiens qui témoignent leur satifaction par de longs aboiemens ; mais il faut de plus les récompenser avec quelques autres alimens, car la chair de *renard* est mauvaise, et ils la refusent constamment.

Chasse du Renard sous terre ou dans sa tanière.

Si par hasard le *renard* se soustrait à vos poursuites et parvient à gagner son trou, vous rassemblerez des paysans que vous ferez armer de pelles, de bêches, de pioches, piques, etc. pour défoncer la tanière et en faire sortir le *renard*, si le sol n'est pas trop difficile à entamer ; car il faut observer que les *renards* montrent en pareil cas une défiance et une industrie extraordinaire. Ils choisissent les endroits pierreux, les racines des arbres, etc. Communément leur trou est tout d'une venue ; on n'y rencontre point de séparation ; et ce n'est qu'après avoir parcouru un chemin assez long qu'on parvient à son fond. Quelquefois ils emploient la force pour s'emparer d'un trou de *blaireau*, et alors ils y laissent les séparations, les loges dont il est composé.

Dans ce dernier cas, la première précaution que doit prendre le chasseur, est de lancer un ou deux bassets qui bloquent pour ainsi dire le *renard* au fond d'une de ses loges. On s'apperçoit que le basset y a réussi, lorsqu'il crie ou aboie.

J'ajouterai qu'il est fort utile d'attacher des sonnettes à des colliers dont vous garnirez le col de vos chiens. Les sonnettes feront lever plus

promptement le *renard*, et les colliers seront pour les chiens une espèce de défense.

Les outils nécessaires pour pénétrer dans les tanières des *renards*, sont, une bêche forte et bien pointue qui sert à commencer la tranchée, quand le terrein est dur et ne céderoit point à un instrument plus large; une pelle demi-circulaire à tranchant très-aigu, pour couper les racines d'arbres; une bêche large et plate, pour continuer l'ouvrage lorsque la terre est devenue plus tendre; de fortes pioches pour entamer les terreins très-résistans qui ne céderoient point à la bêche; un rable ou fourgon pour nettuyer le trou et l'empêcher de se remplir de nouveau; des espèces de boites pour prendre et renfermer des *renards* vivans qu'on fait servir ensuite à des parties de plaisir.

Il sera utile d'avoir aussi de l'eau pour rafraîchir les bassets lorsqu'ils sortiront des trous pour respirer.

De cette manière on peut assiéger la tanière d'un *renard*, et le forcer jusqu'en ses derniers retranchemens. Il est quelquefois nécessaire de faire des mines, des cuntremines, enfin de n'abandunner l'ouvrage qu'après une parfaite réussite.

L'on sait que le basset est une race de chiens dont on se sert principalement pour la chasse du *renard* et du *blaireau*. (*Voyez* l'article des CHIENS.) La confurmation de ses jambes lui permet de pénétrer, comme les *furets*, dans des souterrains étroits et profonds. Il s'introduit dans les trous des *renards* et des *blaireaux*, les attaque avec ardeur, tantôt les met en pièces par ses morsures, tantôt les entraîne hors de leurs tanières, ou les furce de se précipiter dans les piéges qu'on a préparés à l'entrée.

On commence à se servir des bassets à l'âge de dix mois ou d'un an, car si on attenduit plus long-temps, il seroit très-difficile, pour ne pas dire impossible, de les dresser. Ils ont besoin d'une longue habitude pour n'être plus épouvantés par aucun obstacle.

Les chasseurs conduisent ordinairement deux bassets, afin qu'ils puissent se relever tour-à-tour.

Lorsque les *renards* ont des petits, faites pénétrer dans leurs trous vos anciens bassets, et lorqu'ils commencent à aboyer, placez à chaque ouverture particulière un des jeunes bassets, afin qu'ils puissent entendre les anciens aboyer. Lorsqu'il ne reste plus dans le trou que les petits, retirez vos anciens bassets: envoyez-en de jeunes à leur place et encouragez-les en criant: *à moi, à moi.*

S'ils entraînent au-dehors un jeune *renard*, laissez-le à leur disposition, et n'oubliez pas de récompenser vos anciens bassets, en leur donnant le sang et les foies de leurs victimes, et leur en montrant les têtes et les peaux pour les encourager.

Quelquefois aussi on prend un vieux *renard* auquel on enlève la mâchoire inférieure, ou auquel on arrache les dents, et on le laisse ensuite exercer une fureur impuissante contre le jeune basset qui s'enhardit de sa supériorité. On fait un trou assez profond et assez large pour que le basset puisse attaquer de toutes parts le *renard* si cruellement mutilé. On ferme l'ouverture extérieure avec des planches et des mottes de terre. Lorsqu'on s'imagine que la guerre a duré assez

long-temps, on se sert, comme à l'ordinaire, de pelles et de pioches pour encourager les chiens par cet appareil. On arrache ensuite le malheureux *renard* avec des crochets ou des tenailles, et on le tue en présence des chiens, ou on le fait tuer par eux.

Dufouilloux assure que si on frotte un basset de soufre ou d'huile de cade, et qu'on le fasse entrer dans des trous de *renards*, ces animaux sortiront, et ne reviendront pas de deux ou trois mois dans le canton.

Le même auteur, dans son *Traité de vénerie*, indique le moyen suivant pour attirer les *renards*. On coupe la vulve et la matrice d'une *renarde* en chaleur ; on les met en petits morceaux dans un petit pot avec du galbanum ; après avoir mêlé le tout, on couvre le pot, et le mélange s'y conserve toute l'année. Lorsqu'on veut s'en servir, on prend du cuir ou de la couenne de lard, que l'on fait griller et que l'on trempe toute chaude dans la drogue, on en fait des traînées, avec la précaution de frotter de bonne de vache la semelle de ses souliers ; les *renards* en suivant cette trace viendront sous le fusil du chasseur à l'affût, ou dans les piéges qu'il leur aura tendus.

On lit dans Aldrovande la composition d'une autre sorte d'amorce, copiée par le *Dictionnaire des Chasses* de l'*Encyclopédie méthod.*

On met au fond d'un pot de terre deux livres de graisse de viande rôtie, quatre livres d'hannetons, puis une livre de graisse d'oie rôtie, une matrice de *renarde* en chaleur, si toutefois on peut en tuer une en cet état ; ou bien on place un hareng saur et deux autres livres de graisse de viande rôtie avec un peu de galbanum et de camphre ; on bouche bien le pot, et on laisse pourrir le tout pendant six semaines dans du fumier chaud de cheval. Cette drogue ainsi faite, on s'en frotte la semelle des souliers ; on va ensuite sur les terriers de *renards*, on se promène dans les routes de la garenne ou du bois, et l'on s'arrête dans l'endroit où l'on veut attirer les *renards*.

On les attire aussi avec toute espèce de volaille, qu'on suspend à une branche d'arbre, à portée duquel on se place à l'affût, en se cachant derrière un buisson ou une haie.

En Allemagne, on attire les *renards* à l'endroit où on peut les attendre plus commodément à l'affût, en faisant depuis le terrier jusque-là une traînée de fressure de mouton attachée à une ficelle, et en parsemant le chemin de petits morceaux de pain frits dans de la graisse d'oie ou du saindoux.

Une autre amorce est de suspendre à une branche d'arbre une poule vivante, à l'un des membres de laquelle on attache une ficelle, que le chasseur perché sur l'arbre tire de temps en temps pour faire crier la poule. Ces cris attirent non-seulement les *renards* qui se trouvent aux environs, mais les autres bêtes puantes, telles que *fouines*, *putois*, etc.

Pour enfumer un *renard*, il faut bien boucher, avec des branches, des feuilles et de la terre, tous les trous du terrier, à l'exception d'un seul, qui soit du côté d'où vient le vent ; ensuite on glisse dans ce trou et à la profondeur d'un pied, un morceau de drap soufré, auquel on met le feu. Dès que le drap commence à s'enflammer, on jette

dessus des feuilles et des broussailles, qui font une grosse fumée, que le vent pousse dans le terrier, et quand on voit qu'il en est rempli au point qu'elle revient contre le vent, on bouche bien le trou, et l'on est sûr de trouver le lendemain le *renard* étouffé.

L'on se sert de différens piéges pour attraper les *renards :* on tend des nœuds ou lacs coulans près des ouvertures des terriers ou dans les passées qu'on reconnoît par leurs fientes. Il faut que ces lacs soient plus forts que ceux employés pour prendre des *lièvres* et des *lapins*, et qu'ils soient attachés par des fils de fer. On tend aussi les mêmes piéges pour les *renards* que pour les *loups ;* on les y attire par les amorces qui ont été indiquées.

Enfin, on les empoisonne avec des pâtes de graisse d'oie, de mie de pain, de noix vomique et de camphre en poudre.

Ce seroit outre-passer les bornes d'un ouvrage de la nature de celui-ci, que de faire une plus longue énumération des piéges, des appâts et des machines inventés ou prescrits pour prendre les *renards ;* mais l'homme, avec tous ces moyens, a besoin lui-même de beaucoup d'expérience, pour n'être pas mis en défaut par la prévoyance et les ruses du *renard*. Si, par exemple, toutes les gueules du terrier sont masquées par des piéges, l'animal les évente, les reconnoît, et plutôt que d'y donner, il s'expose à la faim la plus cruelle. « J'en ai vu, dit M. Leroy, s'obstiner à rester jusqu'à quinze jours dans le terrier, et ne se déterminer à sortir que quand l'excès de la faim ne leur laissoit plus de choix que celui du genre de mort. Cette frayeur qui retient le *renard*, n'est alors ni machinale, ni inactive; il n'est point de tentatives qu'il ne fasse pour s'arracher au péril ; tant qu'il lui reste des ongles, il travaille à se faire une nouvelle issue, par laquelle il échappe souvent aux embûches du chasseur. Si quelque *lapin* renfermé avec lui dans le terrier vient à se prendre dans l'un des piéges, ou si quelqu'autre hasard le détend, l'animal juge que la machine a fait son effet, et il y passe hardiment et sûrement ». (*Lettres philosophiques sur l'intelligence et la perfectibilité des animaux*, par M. Leroy, nouv. édit., p. 30 et 31.)

Jacques Savary, né à Caen en 1607, mort en 1670, a composé un poème latin sur la chasse du *renard* et de la *fouine*, *in*-12, 1658.

Races et variétés dans l'espèce du Renard.

Le Renard d'Afrique est plus gros que celui d'Europe; il a le poil jaunâtre et les oreilles noires.

Le Renard d'Amérique. *Voy.* Renard de Virginie et Renard rouge de l'Amérique.

Le Renard blanc. *Voyez* Isatis.

Le Renard bleu. *Voyez* Isatis.

Le Renard charbonnier (*Canis alopex* Linn.). La plupart des zoologues méthodistes l'ont présenté comme une espèce particulière; mais il diffère si peu du *renard* commun, qu'il ne peut être considéré que comme une race ou variété permanente dans la même espèce. Ce *renard* a le poil plus fourni que la race ordinaire, ce qui lui donne l'apparence d'être plus ramassé. Sa fourrure est d'un roux plus foncé;

sa queue n'est pas blanche à son extrémité, et ses pieds sont plus noirs, d'où lui est venue l'épithète de *charbonnier*.

Cette race moins commune aime les lieux montagneux; elle se trouve en Bourgogne et dans d'autres contrées de la France. Gmelin ajoute, je ne sais sur quel fondement, qu'on la trouve également en Europe, en Asie et au Chili.

Le RENARD CHATAIN. C'est, après le *renard noir*, celui qui donne la fourrure la plus recherchée. Il habite au Kamtchatka.

Le RENARD COMMUN. *Voyez* RENARD.

Le RENARD CROISÉ. *Voyez* ISATIS.

Le RENARD DES ÉTATS-UNIS. *Voyez* RENARD DE VIRGINIE.

Le RENARD GRIS (*Canis cinereo-argenteus* Linn.), placé comme espèce distincte dans les ouvrages de nomenclature, ne paroît être qu'une race peu différente de celle de nos pays. Il est un peu plus petit; la couleur de son pelage est un mélange de blanc, de gris et de noir; ses oreilles, dont la face extérieure est rousse, ont leur pointe noirâtre; près d'elles est une tache noire, aussi bien que sur les côtes du cou; la gorge, la poitrine et le ventre sont de couleur blanche; la queue est d'un brun-jaunâtre, les pieds fauves en dehors, ont en dedans une raie blanche et noire, plus large en bas qu'en haut.

Ce *renard* vit dans les contrées septentrionales de l'Amérique.

Le RENARD KARAGAN. *Voyez* KARAGAN.

Le RENARD NOIR. On ne le voit nulle part que dans la Sibérie et dans le Kitay. Sa peau donne la plus précieuse des fourrures; elle est même plus chère que celle de la *zibeline*. Dans les marchés de la Tartarie russe, on n'abandonne pas une de ces peaux que l'acheteur ne la remplisse d'autant d'écus qu'elle en peut contenir. Les plus belles s'achètent à Constantinople, jusqu'à 50,000 piastres. Le Grand-Seigneur et les pachas à trois queues portent une fourrure de *renard noir* dans les cérémonies publiques; elle est le signe du pouvoir dans les grandes dignités de l'empire. Parmi les présens que le prince de Repnin fut chargé de remettre en 1776 à Sa Hautesse, de la part de l'impératrice de Russie, on distinguoit une pelisse de peaux de *renards noirs* qui fut évaluée à Tobolsk en Sibérie, à 60,000 roubles, (300,000 liv. de notre monnoie), et qui auroit couté 20,000 roubles de plus à quiconque en eût fait l'acquisition. On les emploie de préférence pour les vêtemens d'hiver, parce qu'elles sont très-chaudes, et en même temps très-douces. Il en est dont le poil est si long et si soyeux, qu'on peut y cacher un œuf de poule.

Le RENARD ROUGE DE L'AMÉRIQUE. Indépendamment du *renard gris* et du *renard de Virginie*, il existe dans les contrées les plus chaudes du nord de l'Amérique, une troisième race qui est entièrement rousse. Bartram qui l'a observée dans la Floride, dit que ce *renard* jappe la nuit autour des habitations, mais jamais deux fois au même endroit; qu'il change de place précipitamment, et que l'instant d'après qu'on l'a entendu d'un côté, on l'entend de l'autre à une grande distance; que les chiens s'épouvantent de ce bruit, et qu'on ne peut les déterminer à poursuivre ces *renards* qui détruisent beaucoup de jeunes cochons, d'agneaux, de volaille, etc. (*Voyages dans les parties sud de l'Amérique septentrionale*, traduction française, tom. 2, pag. 29.)

Ces *renards* sont de plus petite taille que les nôtres; ceux qui vivent dans les forêts du Canada fournissent une belle fourrure qui est un objet de commerce pour ce pays. Les échanges de l'année 1798 y ont produit quinze cents peaux de *renards*, et quatre mille de *renardeaux*.

Le RENARD DE VIRGINIE (*Canis Virginianus* Linn.), race propre aux pays tempérés de l'Amérique, et qui ne paroît guère différer du RENARD GRIS. (*Voyez* ce mot.) Il est un peu plus haut monté sur jambes que le *renard* d'Europe; d'un gris argenté sur toutes ses parties excepté autour des oreilles où le poil est roux. Cet animal ne se pratique pas de terriers, mais il se loge dans des trous d'arbres, d'où on le fait sortir en l'enfumant; il a, du reste, les mêmes habitudes que notre *renard*.

Le *renard de Virginie*, de même que le *renard gris*, n'a été envisagé par Buffon et par d'autres naturalistes, que comme une simple variété de l'espèce commune, et c'étoit aussi mon opinion. Cependant, un savant voyageur, M. Palissot de Beauvois, ne la partage pas, et il se fonde sur deux remarques anatomiques : Les *renards* ont tous au sommet de la tête deux lignes saillantes qui partent de l'angle postérieur de l'orbite et se prolongent en arrière. Dans le *renard* d'Europe, ces deux lignes se réunissent à la suture de l'os frontal, où elles forment une crête plus ou moins saillante, suivant l'âge de l'individu. Dans celui d'Amérique, ces lignes sont trois fois plus grosses et plus prononcées; elles s'écartent l'une de l'autre, et ne se réunissent qu'à la crête occipitale. D'un autre côté, chaque branche de la mâchoire inférieure qui, dans le *renard* d'Europe, se présente sous la forme d'une courbe, est droite dans le *renard* d'Amérique, et forme avec les branches montantes un angle de près de cent quarante-cinq degrés. De ces observations, M. de Beauvois conclut que les *renards* d'Europe et ceux de l'Amérique forment des espèces distinctes et séparées. (*Mémoire sur le Renard et le Lapin d'Amérique*, lu à l'Institut national.) (S.)

RENARD AMÉRICAIN. Quelques voyageurs ont appliqué cette dénomination au TAMANOIR. *Voy.* ce mot. (S.)

RENARD MARIN. Ce nom a été donné à plusieurs espèces de PHOQUES. *Voyez* ce mot. (S.)

RENARD MARIN. C'est l'*esox vulpes* de Linnæus (ESOCE). C'est aussi la CHIMÈRE ARCTIQUE et un SQUALE. *Voyez* ces mots. (B.)

RENARD VOLANT. C'est le nom donné par quelques voyageurs au *galéopithèque roux*. V. GALÉOPITHÈQUE. (DESM.)

RENARDE, femelle dans l'espèce du *renard*. (S.)

RENARDEAU, petit du *renard*. (S.)

RENÉ. On donne ce nom dans quelques montagnes aux *truites noires* (*salmo alpinus* Linn.). *Voyez* au mot SALMURE. (B.)

RÉNÉALMIE, *Renealmia*, arbre à feuilles lancéolées, ondulées sur leurs bords, de cinq à six pieds de long, à fleurs

disposées en grappes qui naissent sur le tronc au-dessus de la racine.

Cet arbre forme; dans la monandrie monogynie, un genre qui a pour caractère un calice monophylle, se déchirant en deux ou trois parties irrégulières; une corolle à trois divisions; un nectaire oblong; une anthère sessile opposée au nectaire; un ovaire surmonté d'un style simple.

Le fruit est une baie charnue.

Le *rénéalmie* croît à Surinam. (B.)

RENETTE. *Voyez* au mot RAINE. (B.)

RENNE. *Voyez* RHENNE. (S.)

RENNTHIER. *Voyez* RHENNE. (DESM.)

RENONCULACÉES, *Renonculaceæ* Jussieu, famille de plantes qui offre pour caractère un calice polyphylle, quelquefois nul, quelquefois coloré; une corolle régulière, formée ordinairement de cinq pétales, plus souvent réguliers; des étamines en nombre indéterminé, à anthères oblongues, adnées aux filamens, marquées de quatre sillons longitudinaux et s'ouvrant en deux loges par deux sillons latéraux; des ovaires ordinairement nombreux, portés sur un réceptacle commun, autant de styles simples, persistans, ordinairement terminaux, mais quelquefois adnés sur le côté extérieur de l'ovaire, et peu apparens; des stigmates simples.

Les fruits sont des capsules, rarement des baies, en nombre égal à celui des ovaires, tantôt monospermes et évalves, tantôt polyspermes, s'ouvrant intérieurement en deux demi-valves séminifères sur leurs bords, semences à embryon très-petit, à radicule supérieure située dans une cavité qui se trouve au sommet d'un périsperme grand, corné, ou à radicule inférieure et placée à la base du périsperme.

Les plantes de cette famille sont, en général, herbacées et vivaces par leurs racines. Elles ont une tige ordinairement droite, mais quelquefois sarmenteuse. Leurs feuilles, qui sortent de boutons coniques et couverts d'écailles imbriquées, sont rarement opposées, plus souvent alternes, ordinairement simples, palmées ou lobées; quelquefois ailées ou digitées. Leur base n'est jamais accompagnée de stipules, mais elle s'élargit dans quelques genres, et forme des demi-gaînes et même des gaînes presque entières autour de la tige. Les fleurs affectent diverses dispositions.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la première de sa treizième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 15, n° 5 du même ouvrage, vingt-deux genres, sous quatre divisions; savoir:

1°. Les *renonculacées* qui ont un ovaire multiple et les cap-

sules monospermes et évalves : Clématite, Atragène, Pigamon, Anemone, Adonide, Renoncule, Ficaire et Ratoncule.

2°. Les *renonculacées* qui ont un ovaire simple, des capsules polyspermes s'ouvrant intérieurement, et des pétales irréguliers, c'est-à-dire des nectaires suivant Linnæus : Trolle, Hellebore, Isopyre, Nigelle, Garidelle, Ancolie, Dauphinelle et Aconit.

3°. Les *renonculacées* à ovaire multiple, à capsules polyspermes s'ouvrant intérieurement, et à pétales réguliers : Populage, Pivoine, Zanchorhize et Cimicaire.

4°. Les *renonculacées* qui ont un ovaire simple, une baie uniloculaire, polysperme, et un seul placenta latéral : Actée et Podophylle. *Voy.* tous ces mots. (B.)

RENONCULE, *Ranunculus* Linn. (*Polyandrie polygynie.*), genre de plantes de la famille des Renonculacées, qui présente pour caractère un calice composé de cinq folioles ovales et concaves ; une corolle de cinq pétales obtus, munis chacun d'une petite écaille à la base de l'onglet ; un grand nombre d'étamines, ayant à-peu-près la moitié de la longueur des pétales ; et plusieurs ovaires réunis en une tête, sans aucun style, mais couronnés par des stigmates réfléchis. Ces ovaires se changent dans la suite en autant de semences irrégulières fixées au réceptacle par de courts pédicules. On voit ces caractères figurés dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 498.

Les botanistes comptent environ cinquante espèces de *renoncules*. Ce sont des herbes la plupart indigènes d'Europe et à racine vivace. Leurs fleurs sont communément jaunes, quelquefois blanches ou rouges ; elles naissent aux aisselles des feuilles, le plus souvent à l'extrémité des rameaux. Ces plantes contiennent, en général, un suc âcre et caustique qui les rend dangereuses à employer en médecine, soit intérieurement, soit extérieurement. La forme de leurs feuilles entières ou découpées divise naturellement le genre en deux sections.

Dans la première, qui comprend les espèces à feuilles entières, on remarque :

La Renoncule-flamme ou petite Douve, *Ranunculus-flammula* Linn., plante vivace à tiges lisses et tombantes ; à feuilles très-entières, ovales, lancéolées, et à fleurs jaunes. Elle se trouve aux environs de Paris, croît dans les prés humides, fleurit tout l'été ; elle est très-âcre ; elle ulcère la peau, cause aux chevaux l'enflure et la gangrène : on prévient ces accidens en leur donnant de l'huile d'olive à grandes doses. Les autres bestiaux touchent rarement à cette plante. Elle a une variété à feuilles dentées.

La Renoncule grande douve, *Ranunculus lingua* Linn., à tige haute de deux ou trois pieds, plus élevée que celle de la précé-

dente, droite, un peu velue, à feuilles lancéolées, fort longues, légèrement dentées; à grandes fleurs terminales et d'un beau jaune. Elle est vivace; elle fleurit pendant l'été, croît aux environs de Paris, et nuit aux prairies dont elle annonce le dépérissement.

La RENONCULE CHÉLIDOINE, *Ranunculus ficaria* Linn. Cette espèce diffère de toutes les autres par son calice qui est à trois feuilles, et par sa corolle qui a huit ou neuf pétales; aussi Haller et Jussieu en ont fait un genre sous le nom de *ficaria*. (Voyez le mot FICAIRE.) Son fruit est arrondi, hérissé et couvert de plusieurs petites semences recourbées au sommet. Ses feuilles sont pétiolées, larges, en cœur et anguleuses; ses tiges grêles, succulentes, longues d'un demi-pied et couchées. Le sommet de chaque tige porte une fleur. Cette plante est vivace, et fleurit au premier printemps; on la trouve par-tout, sur le bord des haies et des fossés, dans les lieux humides ou ombragés. Elle peut faire décoration dans un parterre. Sa racine est divisée en fibres, accompagnées de tubercules. Elle a un goût styptique et ensuite âcre; mais elle s'adoucit en séchant et en cuisant. Les feuilles n'ont point d'âcreté; les Uplandais les mettent au nombre de leurs plantes potagères. Selon quelques auteurs, cette *renoncule* est anti-hémorrhoïdale; on mêle son suc avec du vin, on s'en bassine plusieurs fois le jour; ou l'on fait un onguent avec le suc et du beurre frais. Cette propriété, qui demanderoit à être confirmée, lui a fait donner le nom d'*herbe aux hémorrhoïdes*.

La RENONCULE AMPLEXICAULE, *Ranunculus amplexicaulis* Linn. Elle croît sur les Alpes et sur les montagnes de l'Apennin, s'élève rarement à plus de six pouces, a une racine vivace et en faisceau, et des feuilles étroites, ovales, à pointe aiguë, et dont la base embrasse la tige. Ses fleurs sont blanches, terminales et solitaires sur chaque pédoncule. Cette plante fleurit au mois d'avril. On la multiplie en divisant ses racines en automne, aussi-tôt après la chute de ses feuilles.

La seconde section, qui renferme les *renoncules à feuilles découpées*, est plus nombreuse en espèces. C'est dans cette section que se trouve la belle *renoncule des jardins*, dont je parlerai tout-à-l'heure. Les autres espèces remarquables sont:

La RENONCULE DES BOIS, *Ranunculus auricomus* Linn., ou RENONCULE DOUCE. Elle est vivace, et a deux sortes de feuilles: les radicales sont réniformes, crénelées et incisées; celles de la tige, digitées et linéaires. Elle produit en avril des fleurs jaunes, dont les pétales, d'abord collés avec les feuillets du calice, ne se développent que successivement, et avortent quelquefois. Les vaches et les chèvres mangent cette plante, dont les moutons et les chevaux ne veulent point. Elle paroît très-peu âcre. On peut l'employer comme plante d'ornement. Elle demande l'ombre et un sol marneux.

La RENONCULE BULBEUSE, *Ranunculus bulbosus* Linn., vulgairement la GRENOUILLETTE. Une racine bulbeuse et arrondie; une tige droite, élevée d'un pied, velue, multiflore et garnie de feuilles; des fleurs jaunes et terminales, à calices réfléchis, à pédoncules sillonnés; des feuilles alternes, découpées en plusieurs lanières étroites et alongées: tels sont les caractères spécifiques de cette *renoncule*, qui croît communément dans les prés, et qui double par la culture. Les vaches rejettent

cette plante, que les moutons mangent sans danger. Elle est mortelle aux rats. Sa racine est très-âcre; elle enflamme promptement la peau, et pourroit au besoin tenir lieu de vésicatoire.

La Renoncule scélérate, la Renoncule des marais, *Ranunculus sceleratus* Linn. Ses tiges sont hautes de dix-huit à vingt pouces, creuses, cannelées, rameuses; ses feuilles alternes et de deux sortes, les inférieures palmées, les supérieures digitées; ses fleurs jaunes, terminales et très-petites; ses semences lisses, menues, ramassées en tête, plus longues et plus déliées que celles des autres *renoncules*. Cette plante est vivace; on la trouve dans les terreins humides et marécageux, dans les fossés où il y a de l'eau croupie et stagnante. Les opinions sont partagées sur ses propriétés. Elle passe en général pour être excessivement âcre et caustique. Sa causticité est même telle, dit Gilibert, que l'on peut regarder son usage intérieur comme un poison. Haller a tué des chiens avec cette plante. Cependant en Morlaquie les bergers en mangent les feuilles et les tiges cuites; et on lit dans les *Transactions de la Société Linnéenne de Londres*, que dans le voisinage de Ringwood, sur les bords de l'Avon, les habitans nourrissent en partie leurs vaches et les chevaux avec cette *renoncule*, que ces animaux mangent fraîche. Daubenton en a nourri ses moutons, et en a fait des prairies artificielles.

La Renoncule aquatique, *Ranunculus aquatilis* Linn. Cette espèce est reconnoissable à trois choses: 1°. à son *habitat*; elle croît dans l'eau. 2°. A sa tige grêle et rampante. 3°. A ses feuilles, qui présentent deux formes bien différentes; les feuilles immergées sont finement découpées en segmens capillaires; les autres, qu'on voit au-dessus de l'eau, sont entières et en bouclier. Les pédoncules sont axillaires, et ne portent chacun qu'une seule fleur blanche. Cette *renoncule* est âcre, et déplaît à tous les bestiaux. Il y en a plusieurs variétés aux environs de Paris.

La Renoncule des champs, *Ranunculus arvensis* Linn. C'est une espèce très-commune, qui fleurit tout l'été et qui donne des fleurs jaunes. Sa tige est rameuse et élevée d'environ huit pouces. Ses feuilles sont découpées en trois parties, dont chacune est pétiolée et subdivisée en deux ou trois folioles incisées; ses semences sont hérissées. Les expériences faites sur cette plante par Brugnone, piémontais, et par Charles Krapf, prouvent qu'elle a des qualités vénéneuses. Ces expériences sont rapportées dans la *Feuille du Cultivateur*, tom. 2, p. 210, et tom. 3, p. 117.

La Renoncule acre ou Bouton d'or, *Ranunculus acris* Linn. Calice ouvert; pédoncules cylindriques; feuilles partagées en trois lobes, qui sont eux-mêmes très-divisés, les supérieures linéaires; fleurs jaunes, d'une grandeur médiocre, et devenant doubles et pleines par la culture; tiges érigées, hautes d'un pied à dix-huit pouces: voilà les caractères de cette renoncule, qui est d'Europe, vivace, et dont la variété à fleur double orne tous les jardins au mois de mai. Elle s'y multiplie d'elle-même à la manière des fraisiers; il faut avoir soin de couper de temps en temps les tiges qui rampent et s'enracinent. Les cochons et les moutons mangent cette plante; les autres bestiaux n'en veulent point. Lorsqu'elle est fraîche, elle est âcre et

brûlante ; appliquée alors sur la peau, elle y forme des vessies ; mais elle perd son âcreté en se desséchant.

La Renoncule a feuilles d'aconit ou le Bouton d'argent d'Angleterre, *Ranunculus aconiti-folius* Linn. Elle est originaire des Alpes, et vivace. Ses fleurs sont blanches et simples ; mais il y en a une variété à fleurs doubles, qui produit un joli effet dans les jardins. Dans cette espèce, les tiges s'élèvent à un pied et demi de hauteur, et toutes les feuilles sont divisées en cinq lobes lancéolés, incisés et dentés. Elle fleurit en mai, et se multiplie par ses racines, qu'on divise en automne. On les plante à l'exposition de l'est, et dans un sol qui ne soit pas trop ferme.

La Renoncule de cassubie, *Ranunculus cassubicus* Linn. Sa hauteur est de dix-huit pouces ; elle a des fleurs jaunes et deux sortes de feuilles ; les radicales sont arrondies, en cœur et crénelées ; celles de la tige sont digitées et linéaires. Cette belle *renoncule*, disent les auteurs des *Démonstr. élém. de Bot.*, n'a encore été trouvée qu'en Prusse et en Sibérie.

La Renoncule a feuilles de rue, *Ranunculus rutæ-folius* Linn. Elle croît en Autriche et dans le Levant, a une racine tubéreuse, des feuilles unies et surcomposées, et une tige haute d'un pied, garnie d'une seule feuille semblable à celle du bas, mais plus petite. Cette tige est terminée par une fleur unique et blanche (selon Miller, d'un beau jaune brillant) qui paroît à la fin de mai. Cette espèce se multiplie comme les autres, par les rejetons de ses racines. Il faut la placer à une exposition chaude ; sans quoi, les gelées pourroient la détruire.

La Renoncule a grandes fleurs ou Renoncule orientale, *Ranunculus grandiflorus* Linn. Elle a été découverte dans le Levant par Tournefort. De sa racine vivace sortent quelques feuilles découpées, au milieu desquelles s'élève une tige haute d'un pied, garnie de deux feuilles, et terminée par une simple fleur de couleur jaune, beaucoup plus large que celles de la *renoncule commune*. Cette plante fleurit en mai. Elle demande un sol léger et marneux.

La Renoncule couleur de sang, *Ranunculus sanguineus* Mill. 10. Elle a une racine grumeleuse, une tige simple de neuf pouces de haut, une grosse fleur double et rouge, et des feuilles à trois lobes, dont chacune est découpée en trois segmens terminés en pointe obtuse. Cette espèce étoit très-commune dans les jardins des amateurs avant que la *renoncule asiatique* y fût introduite ; mais on l'a négligée pour celle-ci, qui mérite en effet la préférence, et qui doit être mise au premier rang de toutes les espèces du genre.

De la Renoncule des jardins.

Les botanistes donnent à cette *renoncule* le nom de Renoncule asiatique, de Renoncule de Perse, *Ranunculus asiaticus* Linn., parce qu'elle est orginaire de ces pays. C'est la plus belle de toutes, et celle que tous les fleuristes de l'Europe, les Hollandais sur-tout, cultivent avec un soin extrême.

« La première époque marquée de la gloire des *renoncules*, dit

» le père d'Ardenne (*Traité des Renoncules*, 1753.) est celle du » règne de Mahomet IV. Cara Mustapha, son visir, connu par le » siége de Vienne en 1662, fit préférer l'amour des fleurs à celui » de la chasse. Le souverain devenu fleuriste, obtint bientôt de » Candie, de Chypre, de Rhodes, de Damas, tout ce que ces pays possédoient de curieux et de singulier en ce genre. Les bostangis » connuissant le goût du sultan, multiplièrent leurs soins, et les jar- » dins du sérail renfermèrent les plus belles fleurs, pendant long- » temps et exclusivement ; mais la soif de l'or tenta les bostangis, ils » se laissèrent séduire par les ambassadeurs, qui envoyèrent des griffes » de *renoncules* à leur cour, et plusieurs négocians de Constantinople » à leurs amis. Marseille en devint le premier dépôt, et M. de Malcaval » s'attacha à leur culture. C'est ainsi que les *renoncules* ont voyagé de » proche en proche ; et les amateurs en ont multiplié, par les semis, » les variétés à l'infini. Le patient et laborieux Hollandais en a fait » une branche de commerce, ainsi que des autres fleurs ».

Le caractère de cette espèce est d'avoir une racine tubéreuse ; une tige inférieurement branchue, velue et ronde, ainsi que les pédon- cules ; des feuilles inférieures simples, ou à lobes, incisées, aiguës, pubescentes en dessous, les supérieures divisées en trois parties, et deux fois ternées ; des pétioles pubescens aussi, et le calice de la fleur non-réfléchi. Cette *renoncule* est comme les autres, âcre et inodore. Son mérite consiste dans les variétés nombreuses qu'elle four- nit en toutes sortes de couleurs, et dans l'éclat qu'elle donne à un parterre qui en est émaillé. Pour qu'elle produise un belle effet, il ne faut pas la placer en bordure, mais en grande masse ou en plate- bande, parce qu'elle présente alors à-la-fois toutes les variétés de ses couleurs ; une corbeille (de jardin) remplie de ces fleurs offre un coup-d'œil superbe.

On peut comprendre sous trois divisions toutes les variétés de *renoncules*. Elles sont ou *simples*, ou *semi-doubles*, ou *doubles* et *pleines*. Les premières se rapprochent davantage de leur type ori- ginel ; elles ont des pétales diversement colorés, et plus amples que ceux des autres *renoncules*. Les semi-doubles sont préférées aux dou- bles par certains amateurs. On exige d'une semi-double que sa tige soit forte et droite ; que les pétales de sa fleur soient nombreux et bien ronds ; et que le petit bouton noir qui est dans le milieu, ne pa- roisse pas beaucoup. Les jardiniers appellent *gueules noires* les fleurs qui n'ont qu'un petit nombre de pétales, et qui montrent bien à découvert cette espèce de bouton noir où sont attachées les étamines. Quand la semi-double est de qualité requise, c'est-à-dire quand la forme de ses pétales et leurs couleurs annoncent que la semence produira des fleurs encore plus belles, on la laisse grainer, et c'est cette graine dont on se sert pour les semis. La *renoncule* double est un monstre pour les botanistes ; étant privée des parties de la gé- nération, et ne produisant point de graines, elle ne peut être mul- tipliée que par ses racines, appelées *griffes*. On donne le même nom aux racines des semi-doubles et des simples, qu'on multiplie de la même manière. Ainsi il y a deux moyens de propager les *renoncules*, savoir : les *griffes* et les *semis*. En plantant les griffes, on conserve

les espèces ou variétés rares ; en semant la graine, on obtient de nouvelles variétés.

Des griffes et de leur plantation. La griffe de *renoncule* est composée de plusieurs pointes qu'il faut prendre garde de briser ; car c'est de ces pointes que sortent des petits filets qui pompent les sucs de la terre, et qui nourrissent la plante. Cette fleur aime une terre substantielle, grasse et pourtant légère. Celle de jardin potager est très-bonne, pourvu qu'elle soit mêlée à du terreau, soit tiré des couches ruinées, soit formé des débris de feuilles ou de fumier de vache et de cheval bien consommé. On mêle le tout ensemble à différentes fois, et après l'avoir passé au crible à mailles larges, on l'amoncèle. L'époque de la plantation ou du semis des *renoncules* étant arrivée, on repasse cette terre par un crible à mailles très-serrées, afin qu'il ne reste ni gravier, ni grumeaux, ni substance qui ne soit pas décomposée ; on en forme alors ses planches qu'on labourre et qu'on unit. On y trace au cordeau de petits sillons de quatre pouces en quatre pouces, et on y place les griffes en échiquier, également à la distance de quatre pouces. On les enfonce avec les doigts à la profondeur de deux pouces seulement, l'œil tourné vers le ciel ; on les recouvre soit de la même terre avec le plat du râteau, soit en mettant par-dessus deux ou trois doigts de terre préparée. Le milieu de la planche doit être bombé relativement à ses bords, et ses bords plus élevés de quelques pouces que le sentier qui sépare les sillons.

L'époque de cette plantation varie avec le climat qu'il faut toujours consulter. Si la *renoncule*, peu de temps après avoir été plantée, est exposée à une grande chaleur, elle hâte sa végétation et file ; sa griffe s'amaigrit, et sa fleur est alors petite ou médiocre. Plus cette plante demeure en terre (toute circonstance égale) avant de donner sa fleur, et plus la fleur est belle. Il faut dans chaque pays se conformer à ces deux principes. Ainsi dans les parties les plus méridionales de la France, où l'hiver est ordinairement très-tempéré et souvent nul, on peut planter les griffes de *renoncule* en octobre ; on aura des fleurs à la fin de février ou de mars. Dans les provinces moins chaudes et pourtant d'une température douce, telles que le Lyonnais, cette plantation peut se faire au milieu ou à la fin de février, si on espère n'avoir plus de grands froids. Dans le Nord, au contraire, dans la Flandre, par exemple, il est prudent d'attendre le mois de mars pour planter ; la chaleur du printemps y étant moins active que dans les deux climats cités, la plante parcourt plus également les différens périodes de sa végétation.

Dès que les feuilles de la *renoncule* sont hors de terre, cette plante craint peu les petites gelées ; mais elle souffre beaucoup, lorsque le froid saisit ses griffes au moment de la germination. C'est au fleuriste à prendre alors des précautions pour les en garantir.

Les *renoncules* plantées en mars fleurissent presqu'aussi-tôt que celles qui ont été plantées un mois ou six semaines auparavant ; mais par les raisons que j'ai dites, elles ne sont pas aussi belles. C'est ordinairement dans le courant de mai que ces fleurs s'offrent à l'amateur dans tout leur éclat. Lorsque le printemps est sec, il

convient de les arroser, parce que ces plantes aiment l'eau. Une griffe de semi-double bien nourrie, peut donner jusqu'à quinze ou dix-huit fleurs. Si on a soin de les couvrir avec une banne pendant la grande ardeur du soleil, elles dureront plus long-temps: cette précaution est indispensable, lorsqu'on est menacé d'un orage, parce que la pluie qui tombe alors renverse les fleurs, et les enfonce dans la terre, de manière qu'elles ne peuvent plus se relever. Les griffes ne sont pas perdues pour cela: on doit les laisser mûrir dans la terre.

Les jardiniers appellent *renoncule pivoine*, l'espèce qui est très-double, et dont la couleur est ponceau très-vif. Elle ne donne point de graines; mais elle peut être multipliée par ses griffes. Cette espèce, ainsi que les orangées, et plusieurs autres peu delicates, peuvent, dans les climats doux, être plantées en avril, en mai, et même pendant toute l'année, excepté en hiver. Si l'on desire avoir des fleurs en automne, on peut aussi planter les semi-doubles au mois de juillet. Mais il faut les placer dans un endroit qui ne soit pas trop exposé au grand soleil, et ne pas négliger les arrosemens. On doit observer que ces griffes sont perdues; ainsi, il ne faut sacrifier que les semi-doubles les plus communes.

Le dessèchement entier des tiges et des feuilles de *renoncule* annonce qu'il est temps de relever les griffes. Après les avoir ôtées de terre, on les sépare, on les nettoie; le reste des tiges est coupé très-près de l'œil, avec des ciseaux, et on supprime les débris de l'ancienne griffe, qui occupent ordinairement son milieu dans la partie inférieure. Ensuite on met sécher ces griffes à l'ombre, et, quand elles ont perdu toute leur humidité superflue, on les serre dans un lieu sec sans être chaud. Dans cet etat, on peut les conserver pendant plusieurs années très-saines et très-bonnes à planter. Pour bien faire, il convient de les laisser reposer pendant un an ou deux. Et, si pendant cet intervalle, on peut en faire des échanges avec un ami cultivateur éloigné de quelques lieues, c'est-à-dire, lui envoyer ses griffes à planter, et recevoir les siennes, le succès des unes et des autres, après leur replantation, sera plus assuré. Le changement de terre et de climat empêche ces plantes de dégénérer; il s'agit des belles espèces. Le perfectionnement ou la beauté des *renoncules* tient enfin à ce qu'elles trouvent, quand on les replante, une terre neuve, douce, méable et bien préparée. Voilà pourquoi on intervertit à leur égard, l'ordre de la nature, en les relevant chaque année. Si elles étoient toujours cultivées dans le même sol, elles perdroient par degrés leur forme et leurs couleurs, et retourneroient insensiblement à l'état sauvage.

Des semis. Si on ne multiplioit les *renoncules* que par les griffes, on n'auroit jamais que les mêmes variétés; pour s'en procurer de nouvelles, il faut donc prendre le parti de semer. Le choix de la graine n'est pas indifféreut. Pour avoir une belle suite de *renoncules*, on ne laisse grainer que les semi-doubles, dont la forme et les couleurs flattent les espérances du fleuriste. N'ayant jamais élevé ces fleurs de semences, je vais rapporter presque mot pour mot, deux méthodes

de semis différentes, il est vrai, mais également bonnes, proposées l'une par Rozier, l'autre par l'auteur du *Bon Jardinier*.

« Quand la graine est mûre et recueillie, dit Rozier, on en fait deux lots : le premier est semé tout de suite, et le second, au renouvellement de la saison l'année d'après.

» Pour le premier semis, on choisit de larges terrines qu'on remplit de terreau passé au tamis de crin; on répand également la graine par dessus, et on la recouvre sur une épaisseur de deux à trois lignes avec le même terreau, et avec le secours du même tamis. Ces terrines demandent à être placées dans un lieu bien aéré, frais, à l'abri de la pluie et du soleil. On fait par-dessus la terrine un petit lit de paille hachée très-menue, qui brise le coup de l'eau lors des arrosemens. La grille des arrosoirs doit être percée de trous très-fins, et fort éloignés les uns des autres. Plusieurs fleuristes préfèrent d'arroser avec une espèce de goupillon. Le terreau demande à être tenu frais, mais non pas très-humide. Lorsque les graines ont germé, on continue les mêmes soins, et à l'entrée de l'hiver, on porte les terrines dans un lieu où pénètre la lumière du soleil, et où il ne gèle point. Au renouvellement de la saison, on lève les jeunes griffes, et on les plante de nouveau dans un terreau bien enrichi, à la distance d'un pouce ou deux. L'exposition la plus convenable pour ces plantes délicates, est celle du soleil levant, et jamais celle du nord ni du couchant. Le second lot de graine qu'on sème au retour de la belle saison, doit être traité comme le premier, et devient une ressource assurée si le premier semis a péri. Après la seconde année, les griffes provenues du semis, fleurissent, et leurs fleurs sont encore de très-médiocre grosseur; c'est à la troisième que le fleuriste fait son choix, et rejette impitoyablement toute plante qui ne donne aucun signe de perfection ». *Dict. d'Agric.*

Voici la méthode que conseille l'auteur du *Bon Jardinier* : « Au commencement de septembre, dit-il, on prépare, au pied d'un mur exposé au midi, une bonne terre franche, divisée avec du terreau de fumier de cheval bien consommé, et du terreau de feuilles si on en a; on applatit le terrein avec la main ou avec une pelle, mais légèrement; et l'on couvre la terre de semences par la raison que les graines ne sont pas toutes bonnes. On répand ensuite avec la main sur cette semence de la terre légère, très-fine, et mêlée avec du terreau. Cette couverture ne doit avoir que l'épaisseur de deux écus de six livres tout au plus. Après cette opération, on met par-dessus le semis un paillasson, soutenu de façon qu'il ne touche pas à la terre, et on lui donne un bon arrosement avec la pomme de l'arrosoir. L'eau traversant le paillasson, humecte la terre, et ne dérange point les semences; ce qui arriveroit si on arrosoit sans paillassons. On les ôte, quand les feuilles commencent à paroître; mais on les remet encore pour arroser si le plant en a besoin. Dans la crainte des gelées blanches ou gelées à glace, il est bon de couvrir tous les soirs; et dans les gelées plus fortes, on redouble les couvertures comme on a coutume de faire pour toutes les plantes qui ne peuvent pas supporter la gelée. Les pluies froides de mars sont funestes à ce jeune plant, ainsi, il faut le couvrir pendant cette intempérie. Au mois d'avril, s'il est doux, et au mois de mai, il ne faut pas épargner les arrosemens;

mais on doit les modérer, quand on s'apperçoit que les feuilles commencent à jaunir et qu'elles veulent se dessécher. Par tous ces moyens, on aura à la fin de juin, des griffes très-bien nourries et bien alongées; ce qui est la marque d'un plant vigoureux. Ceux qui sèment dans des pots ou des terrines, n'ont que des griffes petites et maigres. Les semis faits au printemps ne donnent point des productions aussi fortes que ceux qui sont faits en septembre. Ces jeunes griffes sont nommées *pucelles* par les jardiniers. On les retire de terre à la fin de juin comme les autres, et toujours par un temps sec. Au mois de décembre ou de février suivant, on plante les *pucelles;* et lorsqu'elles sont en fleurs, on arrache toutes celles qui ne sont pas bien doubles, ou qui sont mal faites. Il ne faut garder que les belles plantes, dût-on n'en avoir qu'une douzaine. En semant tous les ans, on peut se faire une belle collection dans un petit nombre d'années ».

Pour les noms des variétés nombreuses de *renoncules*, voyez les *catalogues* que les Hollandais font passer chaque année aux amateurs. (D.)

RENOUÉE, *Polygonum* Linn. (*Octandrie trigynie.*), genre de plantes appartenant à la famille des POLYGONÉES, figuré pl. 315 des *Illustrations* de Lamarck, et qui présente pour caractère un calice coloré divisé profondément en cinq parties; point de corolle; cinq à neuf étamines; deux ou trois pistils; et une seule semence nue, ordinairement triangulaire, recouverte par le calice qui s'est resserré. Linnæus a réuni dans ce genre quatre genres de Tournefort, savoir :

Le *sarrazin* (*fagopyrum* Tourn.), qui a huit étamines, trois pistils; les fleurs disposées en corymbe ou en panicule, et les feuilles échancrées à la base ou en cœur.

La *bistorte* (*bistorta* Tourn.), qui a neuf étamines, trois pistils, et les fleurs réunies en un seul épi terminal.

La *persicaire* (*persicaria* Tourn.), dont le nombre des étamines varie de cinq à huit, celui des pistils de deux à trois, et dont les fleurs sont axillaires et terminales, paniculées et en épis.

La *renouée* (*polygonum* Tourn.) à feuilles indivises et à fleurs axillaires, ayant huit étamines et trois pistils.

Ces quatre genres de Tournefort n'en faisant aujourd'hui qu'un, il se divise naturellement en quatre sections, qui renferment trente et quelques espèces.

Dans la première section, comprenant les *sarrazins* ou *blés noirs*, on remarque :

La RENOUÉE ou le BLÉ NOIR DE TARTARIE, *Polygonum Tataricum* Linn., à tige droite, dépourvue d'épines et d'aiguillons; à feuilles en cœur et sagittées; à fleurs en grappes; à semences munies de dents sur les angles. Ce *blé noir* croît en Asie, en Lithuanie. On le cultive dans le Lyonnais. Ses semences et son herbe sont nutritives. Il est annuel, et donne moins de graines que le suivant; mais il n'est pas sujet comme lui à la gelée, et la farine des semences est préférable.

La RENOUÉE ou le BLÉ NOIR SARRAZIN, *Polygonum fagopyrum* Linn., à tige haute de deux pieds, simple, inerme, cylindrique, rameuse; à feuilles alternes, hastées en cœur, les inférieures placées

sur de longs pétioles, les supérieures presque sessiles; à fleurs axillaires, disposées en bouquets au sommet des rameaux; à semences plus longues que le calice, ayant trois côtés saillans et égaux, sans dents. Cette plante est annuelle, originaire d'Afrique: elle est devenue spontanée dans toute l'Europe. *Voyez* le mot SARRAZIN pour sa culture et ses usages économiques.

La RENOUÉE ou le BLÉ NOIR LISERON, *Polygonum convolvulus* Linn. Sa tige est anguleuse et voluble; elle rampe ou grimpe. Ses feuilles sont en cœur, triangulaires, lisses, souvent rouges; ses fleurs en grappes, axillaires et à anthères violettes. Cette espèce est d'Europe, et annuelle comme les précédentes. Elle vient particulièrement dans les buissons, et se distingue à peine du *liseron* par les feuilles; mais les feuilles du *liseron* sont lactescentes, et celles de la *renouée liseron* ne le sont pas.

La RENOUÉE MEMBRANEUSE ou le BLÉ NOIR DES HAIES, *Polygonum dumetorum* Linn., remarquable par les folioles du calice rabattues sur les semences et formant trois ailes. Cette *renouée* a la tige à peine striée, point anguleuse, et les anthères blanches; elle ressemble d'ailleurs beaucoup à la précédente, est annuelle comme elle, et indigène d'Europe.

« Les semences de ces deux espèces, dit Gilibert, sont nutritives comme celles du *sarrazin;* elles peuvent aussi fournir un très-bon fourrage; il est surprenant que les économistes ne se soient pas occupés de la culture de ces plantes, qui réussissent même dans les plus mauvais terreins ». *Démonstr. élém. de Botan.*

Dans la seconde section, comprenant les *bistortes*, on ne trouve que deux espèces, qui sont:

La RENOUÉE VIVIPARE, *Polygonum viviparum* Linn., à tige très-simple, ne portant qu'un épi. Elle croît en Danemarck, en Suisse, en Dauphiné. Ses feuilles sont nerveuses et lancéolées, ses semences arrondies, et ses fleurs en épis; les fleurs supérieures de l'épi sont blanches et stériles; les inférieures se changent en bulbes pourpres, qui sont souvent vivipares, ou qui, détachées, reproduisent l'espèce.

La RENOUÉE BISTORTE, *Polygonum bistorta* Linn., a un caractère spécifique remarquable, d'où lui vient son nom; sa racine est ligneuse, torse, et deux ou trois fois contournée. C'est une plante vivace, à tige élevée de deux pieds, lisse, cylindrique, noueuse, très-simple, et ne portant qu'un seul épi de fleurs, lequel est ovale et rougeâtre. Ses feuilles sont alternes, ovales, prolongées à leur base en pétioles; les supérieures sessiles et amplexicaules.

Cette plante croît naturellement dans les Alpes et le Dauphiné: tous les bestiaux la mangent, excepté les chevaux. Voici ce qu'on lit sur ses propriétés, dans les notes du *Dict. des Jard.* de Miller.

« Les racines de la *bistorte*, disent les rédacteurs de ces notes, sont un des plus puissans astringens que le règne végétal fournisse à la médecine; elles n'ont rien d'odorant et de volatil, et ne donnent par l'analyse qu'une très-petite quantité de principe résineux, mais beaucoup de substance gommeuse, dans laquelle résident toutes ses propriétés. Cette racine prise intérieurement ou appliquée seulement à

la peau, augmente singulièrement le ton des solides, diminue le calibre des vaisséaux, crispe l'extrémité des canaux relâchés qui fournissent une issue à des humenrs abondantes, font rentrer les liqueurs stagnantes dans le torrent de la circulation, évacuent par les pores ou par d'autres conloirs celles qui sont extravasées, etc.

» Elles produisent des effets très-marqués dans les vomissemens, les diarrhées opiniâtres, les dyssenteries séreuses, les fleurs blanches, les gonorrhées anciennes, les flux abondans d'urine, etc. On a même recommandé de s'en servir dans la petite vérole, la rougeole, la peste et les autres fièvres malignes; mais il n'appartient qu'au médecin d'employer ce remède, dans quelque circonstance que ce soit: autant il est salutaire, lorsqu'il est administré à propos, autant il devient nuisible et dangereux entre les mains des personnes ignorantes. On l'applique à l'extérieur, en décoction et sous la forme de cataplasme, sur les hernies, les tumeurs indolentes, sur les bourses affectées d'œdème et d'hydrocèle, et dans toutes les circonstances où il est nécessaire de fortifier quelque partie.

» La grande vertu astringente de ce remède, le rend plus propre que le *quinquina* à guérir les fièvres quartes et autres intermittentes opiniâtres; il a quelquefois opéré des cures étonnantes dans ces circonstances. On l'emploie communément dans les Alpes pour guérir les fleurs blanches. Sa dose est, en infusion aqueuse, depuis un demi-gros jusqu'à deux gros, et en poudre, depuis quelqnes grains jusqu'à un scrupule ».

Dans la troisième section de ce genre, qui contient les *persicaires*, on peut citer:

La Renouée ou Persicaire amphibie, *Polygonum amphibium* Linn., ainsi nommée parce qu'elle croît sur terre et dans l'eau. Elle a cinq étamines, un pistil fendu en deux, des fleurs d'un rouge foncé, formant un épi ovale, et des feuilles lancéolées et ciliées. Hors des eaux, sa tige est droite; dans les eaux, ses feuilles flottent. Elle se trouve dans presque tous les étangs et rivières, et fleurit de juin en septembre. Les chèvres, les moutons, les chevaux et les cochons mangent cette plante; mais les vaches n'en veulent pas. Sa racine est recommandée comme maturative et dépurative.

La Renouée poivrée ou Persicaire acre, *Polygonum hydropiper* Linn., appelée aussi le *poivre d'eau*, la *curage*, la *persicaire brûlante*, le *piment brûlant*, tous noms qui indiquent ses qualités. Elle est en effet extrêmement âcre et brûlante au goût; aussi les bestiaux évitent-ils cette plante, qu'on trouve sur le bord des fossés, dans les terreins marécageux et le long des chemins. On la reconnoît à ses tiges, hautes quelquefois de deux pieds, fermes, lisses, rondes, noueuses et rameuses; à ses feuilles alternes et lancéolées; à ses stipules tronquées, nerveuses, et dont les nervures se terminent par des poils; à ses fleurs rouges ou blanches, disposées en longs épis penchés; enfin à ses étamines, qui sont au nombre de six, et accompagnées d'un pistil bifide. La *renouée poivrée* est annuelle, et fleurit en juillet et août. On l'emploie quelquefois en médecine; elle est détersive et résolutive, et passe pour un excellent diurétique; extérieurement,

sa décoction et son suc détergent puissamment les ulcères putrides, et les ramènent promptement à l'état de plaies récentes. Cette plante teint la laine en jaune. Sa semence peut au besoin suppléer le poivre.

La Renouée ou Persicaire douce, *Polygonum persicaria* Linn., plante annuelle qui croît dans les fossés et terreins humides, a des fleurs rouges et fleurit à la même époque que la précédente. Ses tiges sont hautes d'un pied, rondes, creuses, rougeâtres, noueuses, rameuses; ses feuilles alternes, lancéolées, pétiolées; ses stipules garnies de cils entourant la tige; ses fleurs axillaires, disposées en épis ovales et oblongs; chaque fleur a six étamines et deux pistils. Les vaches et les cochons rejettent cette plante; les autres animaux la mangent. Elle donne un jaune rougeâtre, propre à la teinture des draps. Sa graine peut servir de nourriture aux oiseaux. Il y a trois variétés de cette *persicaire*, la petite, la maculée et la blanche.

La Renouée ou Persicaire orientale, *Polygonum orientale* Linn., vulgairement la *grande persicaire du Levant*, très-belle plante annuelle et d'ornement, qui s'élève à la hauteur de six à huit pieds, quand le terrein lui convient. Elle a une tige droite, des feuilles larges et ovales, des stipules hérissées et des fleurs en grappes d'un très-beau rouge, à sept étamines et à deux styles, quelquefois à cinq ou six étamines. Cette plante est originaire des Indes, et cultivée dans tous les jardins. Elle fleurit en septembre, et demande une bonne terre et à être arrosée souvent. Pour qu'elle réussisse mieux, il faut la transplanter jeune, quand elle a trois ou quatre pouces. Sa semence doit être mise dans une terre garnie de terreau et bien ameublie. La *persicaire* se sème souvent d'elle-même.

Dans la quatrième section, où se trouvent les *renouées* proprement dites, l'espèce la plus remarquable et la plus commune est:

La Renouée des oiseaux, *Polygonum aviculare* Linn. Elle est annuelle; a des fleurs blanches; fleurit en juillet et août. Elle croît par-tout, sur les grands chemins, au bord des rivières, jusque sur les chaumes. On la trouve abondamment aux environs de Paris, où elle porte une foule de noms vulgaires. On l'appelle la *traînasse*, la *sanguinaire*, la *centinode*, la *fausse cenille*, la *renue*, la *langue de passereau*, l'*herbe de Saint-Innocent*. Elle varie beaucoup par la grandeur des tiges ou des feuilles, suivant les lieux où elle croît; sa racine est longue, ligneuse, tortueuse et rampante; sa tige herbacée, grêle, lisse, noueuse et couchée; ses feuilles sont alternes, lancéolées et plus ou moins longues, étroites ou obrondes, suivant les variétés; ses fleurs, quelquefois purpurines, naissent aux aisselles des feuilles.

Tous les bestiaux mangent cette herbe; elle nuit pourtant aux pâturages, parce qu'elle y occupe trop de place. Sa graine est nutritive, sur-tout mêlée avec celle du sarrazin. Elle plaît aux oiseaux, qui s'en nourrissent en hiver. On trouve sur cette plante une espèce de *kermès*, qu'on pourroit employer pour la teinture. Elle passe pour vulnéraire et astringente. (D.)

RENOUÉE ARGENTÉE. C'est l'Illecèbre en tête. *Voyez* ce mot. (B.)

RENTRÉE (*vénerie*). C'est le moment où le gibier rentre le matin dans le bois : on se tient à l'affût pour le tirer à la *rentrée*. (S.)

REPAIRE (*vénerie*). L'on nomme ainsi les crotins du *lièvre*. (S.)

RÉPARÉE. On donne ce nom, dans quelques cantons, à la BETTE POIRÉE. *Voyez* ce mot. (B.)

REPONCE. *Voyez* RAIPONCE. (S.)

REPOSÉE (*vénerie*), endroit où les bêtes fauves se reposent pendant le jour. (S.)

REPRISE. *Voyez* au mot ORPIN. (B.)

REPRODUCTION. *Voyez* PRODUCTION. (PAT.)

REPRODUCTION. C'est, dans les plantes, le renouvellement des mêmes espèces, lequel a lieu de plusieurs manières, par les SEMENCES, les BOUTURES, les MARCOTTES, les DRAGEONS, la GREFFE, &c. *Voy.* ces mots et les articles ARBRE et VÉGÉTAUX. (D.)

REPTILES, *Reptilia*. Les naturalistes sont convenus d'imposer ce nom aux *animaux pourvus d'un squelette, d'un sang rouge et froid, de deux systèmes nerveux*, qui se traînent plutôt qu'ils ne marchent, et dont quelques espèces habitent aussi les lieux aquatiques. Ces animaux sont les *quadrupèdes ovipares* et les *serpens*. Le nom de *reptiles* convient aux premiers, bien qu'ils aient des pieds, parce qu'ils s'en aident moins pour marcher que pour ramper, et que leur ventre touche presque toujours à terre, témoins les *tortues*, les *lézards*, les *grenouilles*, les *crapauds* et les *salamandres*. Si ces trois derniers genres vivent aussi dans l'eau et y nagent facilement, ils vivent fort bien sur la terre, c'est ce qui les a fait considérer, par quelques naturalistes, comme de véritables *amphibies*. Cependant si l'on considère que, pour être *amphibie*, il faut pouvoir également respirer sous l'eau comme les poissons, et sur la terre de même que l'homme, on reconnoîtra qu'il n'y a point de véritable *amphibie* parmi ces animaux, comme nous le montrons à l'article qui en traite. Car si les *grenouilles*, les *crapauds* et les *salamandres* sont à l'état de *têtard* ou de *protées* dans leur jeune âge, et s'ils sont pourvus de branchies qui respirent de l'eau (*Voyez* les articles RESPIRATION et AMPHIBIE.), ils ne peuvent pas vivre hors de l'eau en cet état ; et lorsque ces têtards sont devenus des animaux parfaits, leurs branchies disparoissent, et ils font usage de poumons ; de sorte qu'ils sont alors obligés de respirer de l'air, et qu'ils périroient suffoqués sous l'eau,

s'ils étoient forcés à s'y tenir submergés pendant trop long-temps.

Cette considération est importante, car le système de la respiration chez les *reptiles*, est le principal caractère qui les sépare de tous les autres animaux, et qui influe sur toutes les parties de leur organisation. Il y a dans les corps organisés certains modes généraux de conformation qui entraînent une foule de conformations particulières. Par exemple, l'animal dont l'estomac est formé pour digérer la chair, doit être pourvu de dents propres à la déchirer, de muscles robustes pour vaincre sa proie, de membres agiles pour l'atteindre, de sens délicats pour l'apperçevoir ou la deviner au loin, &c. De même les organes extérieurs de chaque être sont tous relatifs aux besoins des organes intérieurs. On doit donc remonter à ces derniers pour connoître la cause qui détermine la forme des parties extérieures.

De plus, il est dans chaque classe d'animaux et de plantes, des organes qui donnent, pour ainsi dire, le branle à toute la machine organisée, et des organes qui prennent un ascendant sur les autres organes, à cause de l'étendue et de l'énergie de leurs fonctions. Ainsi, chez les oiseaux, l'appareil pulmonaire a la primauté d'action; chez l'homme, c'est le système nerveux et le cerveau; chez les carnivores, c'est le système musculaire, parce que ces organes sont plus développés et plus actifs que tous les autres. Dans les *reptiles* et les poissons, c'est la contraction musculaire qui a cet excès d'activité; c'est ce qu'on remarque même encore après leur mort, car l'irritabilité lui survit pendant quelque temps.

Or, s'il est essentiel de reconnoître les organes dominateurs, il est important d'étudier les organes foibles et peu actifs, parce qu'ils produisent des effets inverses des premiers dans l'économie vivante, de sorte que la connoissance des uns fait nécessairement déterminer les autres, et que la foiblesse influe aussi bien que la force sur l'ensemble vivant. En effet, c'est à cet état d'imperfection dans l'appareil respiratoire, qu'il faut rapporter toute la constitution des *reptiles*.

Ces animaux respirent tous de l'air, puisqu'ils ont un poumon; mais il est vésiculeux, et les vaisseaux sanguins qui y abordent ne sont que des branches de la veine cave et de l'aorte, de manière qu'ils n'y forment point un système considérable, qu'ils n'y apportent qu'une petite quantité de sang, et non pas une masse de ce fluide presque égale à celle du reste du corps, comme dans les animaux à sang chaud. C'est par cette même raison que le cœur des *reptiles* n'a qu'un

seul ventricule qui suffit pour faire circuler leur sang indépendamment de leur respiration. Celle-ci peut demeurer suspendue pendant quelque temps, sans interrompre le cours de la vie et la circulation des humeurs; comme on le voit chez les *grenouilles*, les *salamandres* et les *tortues marines* qui plongent sous les eaux ou s'enfoncent dans la vase pendant des journées entières.

Par la raison que la respiration est imparfaite dans les *reptiles*, l'air vital se combine en petite quantité avec leur sang, et y dégage très-peu de chaleur, parce que celle-ci est toujours proportionnelle à l'étendue de la fonction respiratoire. Aussi les *reptiles* sont tous froids, et la température de leur sang surpasse à peine de quelques degrés celle de l'atmosphère, tandis que les oiseaux qui respirent beaucoup sont très-chauds et presque brûlans.

Si les *reptiles* sont naturellement froids, la rigueur de l'hiver doit avoir une vive influence sur eux; aussi tous s'engourdissent-ils pendant la mauvaise saison, et ne s'éveillent-ils qu'à la douce chaleur du printemps. Dans cet état de stupeur ils sont immobiles et presque gelés, leur sang circule très-lentement, leur sensibilité et leur vie sont suspendues, ils demeurent plongés dans un profond sommeil, ils ne perdent presque rien par la transpiration, parce qu'ils sont recouverts d'une peau épaisse, coriace et peu perméable.

C'est même à cause de cette froideur naturelle des *reptiles*, qu'on doit attribuer leur disparition presque totale des contrées polaires et très-froides, tandis qu'ils sont très-multipliés dans les climats ardens des tropiques, où la chaleur de la terre supplée au défaut de leur respiration.

Cette foiblesse de la respiration offre encore un résultat remarquable dans les *reptiles;* comme elle cause une sorte de stagnation dans la vie de ces animaux, une lenteur et une insensibilité continuelles, il s'ensuit qu'elle doit s'user moins promptement; car nous voyons que, pour l'ordinaire, moins la vie est active, plus elle est longue, à moins que des maladies et des accidens imprévus ne viennent en trancher le fil ou en abréger le cours. Nous avons tous une somme déterminée d'existence, que nous pouvons dépenser plus ou moins promptement. (*Voyez* l'article VIE.) Le *reptile*, qui vit peu à-la-fois, qui s'engourdit une partie de l'année, doit exister long-temps. C'est aussi ce qu'on a observé. On dit même que le *crocodile* croît pendant presque toute sa vie, ce qui est une marque certaine de longévité, car on est jeune pendant tout le temps qu'on prend de l'accroissement, et l'on ne vieillit que lorsqu'on ne peut plus croître. Le *serpent* fut, chez les

Egyptiens, les Grecs et les Mexicains, l'emblême de l'éternité, ou du temps, à cause de sa longue vie. Il semble même se rajeunir chaque année en se dépouillant de son ancienne peau, ainsi que la terre qui se dépouille en hiver de sa parure flétrie, pour se revêtir d'une verdure plus éclatante au printemps. Si les *reptiles* n'étoient pas aussi exposés à être détruits par leurs ennemis à cause de leur démarche lente et de leur défaut de moyens de défense, ils deviendroient trop nombreux, puisqu'ils meurent tard et sont fort féconds.

Cette foiblesse de la respiration diminue l'activité du système nourricier chez les *reptiles*, parce que l'une est toujours en rapport avec l'autre. Aussi ces animaux mangent peu et digèrent lentement. Il paroît même que le venin des *serpens*, qui corrompt et putréfie si promptement les chairs des animaux qui en sont atteints, est, pour ces *reptiles*, une sorte de supplément à leurs forces digestives, qui sont peu actives. Ce venin est à leur proie, ce que la cuisson est à nos alimens, car de même que nous digérerions difficilement la chair crue, les *serpens* venimeux auroient peine à dissoudre leur proie dans leur estomac, sans l'action du venin dont ils l'ont empreinte.

Puisque les *reptiles* mangent peu, leur accroissement doit encore être fort lent par cette seconde raison, et leur vie très-longue. De même, leurs sens doivent avoir peu d'activité. Aussi ces animaux paroissent, en général, fort peu sensibles. Leurs organes de sensations ne sont presque pas développés; leur toucher est très-obtus à cause de la densité et de la dureté de leur peau, leur goût paroît être peu étendu, parce que leur langue est, ou cartilagineuse, ou enduite d'une humeur visqueuse et épaisse. La petitesse des organes de leur odorat accuse la foiblesse de ce sens. L'ouïe semble être moins imparfaite, bien qu'elle manque de plusieurs parties utiles, telles que le limaçon, la conque et le canal extérieur. Leur tympan est même couvert, pour l'ordinaire, de peau, d'écailles ou de muscles. La vue est le sens le plus parfait des *reptiles*; ils ont, pour la plupart, des yeux fort grands, une prunelle contractile comme celle des *chats*, et une membrane clignotante de même que les oiseaux, ce qui indique une grande sensibilité dans cet organe, chez ces deux classes d'animaux, et le besoin qu'ils ont de modérer l'éclat trop éblouissant de la lumière. Au reste, le cerveau des *reptiles* est fort petit, et quoique la cavité de leur crâne soit étroite, il ne la remplit pas entièrement.

Les couvertures des *reptiles* offrent des caractères généraux faciles à saisir. Si tous les quadrupèdes vivipares ont du poil

sur le corps, ou du moins sur quelques-unes de leurs parties; jamais on n'en rencontre dans les quadrupèdes ovipares. Le corps des *serpens* en est également privé tout-à-fait. La peau est nue dans les *grenouilles* et les *salamandres*, écailleuse dans les *lézards* et les *serpens*, couverte d'un test osseux dans les *tortues*. Ceux qui ont une peau nue, sont susceptibles d'absorber beaucoup d'eau par ses pores, ce qui remplace la boisson chez eux; car bien que les *grenouilles* et les *salamandres* soient souvent plongées dans l'eau, elles n'en boivent pas; mais leur peau boit et distribue ce liquide dans leurs organes intérieurs. L'eau se rassemble même dans une vessie qu'on a cru destinée à recevoir l'urine; mais cette dernière liqueur est immédiatement transmise au cloaque ou intestin rectum par les uretères, et l'eau de la vessie des *crapauds* et *grenouilles*, qu'on a regardée comme une urine vénéneuse, n'a pas plus d'odeur et même de saveur que l'eau distillée. (Townson, *Observat. physiol. de resp. amphib.*) Au reste, les *grenouilles* et les *salamandres* portent sur leur peau des glandes qui sécrètent une humeur âcre et vénéneuse qui a l'odeur de l'ail dans le *crapaud brun*. Il suinte aussi des pattes des *jeckos* une humeur très-dangereuse. Le *crocodile* a, vers le cou, l'anus et sous l'aisselle, des glandes qui répandent une odeur musquée, et plusieurs *tortues* exhalent la même odeur; on en retrouve une analogue vers les glandes des cuisses des *lézards* et des *chalcides*, vers l'anus des *amphisbènes*, sur-tout dans le temps de l'accouplement. Des couleuvres et serpens répandent, au contraire, une vapeur nauséabonde qui fait défaillir le cœur, et que les nègres sentent de loin, ou même une odeur putride et empestée. Telle est sans doute la cause de la prétendue fascination que les *serpens* opèrent sur leur proie, en y ajoutant toutefois la vive frayeur qu'ils leur inspirent en les regardant les yeux enflammés de colère, la gueule béante, le corps dressé, les dents prêtes à déchirer, et en poussant d'horribles sifflemens de rage. Quel foible animal ne seroit pas épouvanté de ce qui feroit fuir un homme courageux, mais désarmé! *Voyez* l'article SERPENS.

Plusieurs espèces de quadrupèdes ovipares sont douées de la singulière propriété de changer de couleur par certaines affections morales. Tout le monde a entendu parler du *caméléon* qui ne prend pas la teinte des objets qui l'entourent, comme on l'avoit prétendu, mais qui change de nuance par la crainte, la colère, l'amour, le froid, le chaud, &c. comme on le verra à l'article qui en traite. Les *grenouilles* communes, les *rainettes*, &c. changent aussi de teinte et deviennent plus grises ou plus brunes lorsqu'on les effraie. Le *lézard vert*,

l'*agame*, l'*iguane vert*, la poche goëtreuse du cou des *iguanes*, prennent aussi différentes couleurs. Tous les *reptiles* ont même des nuances plus vives et plus éclatantes dans le temps de l'amour qu'à toute autre époque. Il paroît que l'afflux du sang en plus ou moins grande abondance dans le tissu muqueux de la peau de ces animaux, est la cause principale de ces changemens de couleur. Au reste, les *reptiles* à peau nue sont renfermés dans cette couverture comme dans un sac; elle n'adhère à leur chair que vers la gueule, les yeux, l'anus et les doigts.

Il y a trois sortes de dents chez les *reptiles*, car les *tortues* ont des gencives demi-osseuses et tranchantes qui leur servent de dents. Celles qu'on observe dans les *lézards* sont petites, aiguës, comme des canines, et plus ou moins longues suivant les espèces; il en est de même des *serpens*; mais ces animaux sont quelquefois armés d'une autre espèce de dents fort aiguës, arquées, creusées en tuyau, mobiles à l'aide de certains muscles qui peuvent les redresser, et qui contiennent un virus plus ou moins dangereux. Ces dents ne se trouvent qu'à la mâchoire supérieure. Les dents des *grenouilles*, *crapauds*, &c. sont fort courtes et presque nulles.

Presque tous les *reptiles* vivent de substances animales, et il n'y a guère que quelques *tortues* qui mangent des algues, des fucus, &c. aussi leur estomac a plus de capacité que celui des autres *reptiles*. Les *grenouilles* et la plupart des *lézards* se nourrissent d'insectes, de vers, qu'ils arrêtent avec leur langue gluante. Les grosses espèces de *lézards* avalent aussi d'autres animaux, et l'on connoit depuis long-temps la férocité du *crocodile*. Les *serpens* recherchent pour leur nourriture toutes les espèces d'animaux dont la taille n'est pas trop disproportionnée avec la leur. L'estomac de tous ces animaux a peu de puissance digestive, sur-tout dans l'ordre des *serpens*, chez lesquels il forme un tuyau membraneux. Tous les *reptiles* sont privés de *cæcums*, excepté les *tortues*, qui en ont un. Le cœur n'a qu'un seul ventricule dans tous, comme nous l'avons dit, mais il a deux oreillettes chez les *tortues* et les *lézards*; on n'en trouve qu'une dans les *serpens* et les *grenouilles*.

Le squelette des *reptiles* n'est pas aussi dur que celui des animaux à sang chaud; leurs os contiennent moins de phosphate calcaire, et la matière gélatineuse y est plus abondante, sur-tout dans les *grenouilles* et les *salamandres*.

Les membres varient dans leurs formes, leurs proportions et leur nombre chez les *reptiles*. Les *tortues* ont quatre jambes, une queue, de même que les *lézards*, et de plus, un

corps encroûté d'un test osseux ou corné. On ne trouve point de côtes dans les *grenouilles* et les *salamandres*. Elles sont pourvues de quatre jambes, mais les dernières seules ont une queue. Ces deux genres sont remarquables dans leur jeune âge par l'organisation singulière dont ils sont doués à cette époque; car ils ont alors des branchies qui respirent l'air mêlé à l'eau, de même que les poissons. Le mode de leur circulation est même semblable à celui de ces derniers; leurs intestins sont fort étendus et destinés à digérer des nourritures végétales. Mais ensuite ils se transforment en leur dernier état de *grenouille* ou de *salamandre;* non-seulement par leurs organes extérieurs et en perdant leurs branchies, mais leurs viscères même sont changés; ils ne recherchent plus les nourritures végétales comme auparavant; il leur faut des alimens de nature animale. Quelques naturalistes ont pris ces sortes de têtards pour des espèces particulières d'animaux, et en ont formé des genres sous les noms de *sirène*, de *protée* et de *triton*.

Des *reptiles* qui ressemblent aux *lézards*, n'ont cependant que deux pattes, tels sont le *shelto-pusick* et le *bipède cannelé*. Les *chalcides* ont des pattes si petites, qu'on les apperçoit à peine. Voilà donc une nuance pour passer à la famille des *serpens*, qui sont, comme on sait, dépourvus de tout membre. Leur squelette est formé de nombreuses vertèbres et de côtes flexibles.

On trouve un larynx, un os hyoïde, une trachée-artère formée d'anneaux cartilagineux dans les *lézards;* aussi ont-ils une voix sifflante, qui est même très-forte dans les *caïmans* ou *crocodiles américains*, au rapport de Bartram; la trachée-artère des *serpens* est aussi composée d'anneaux cartilagineux, et leur voix est aiguë et sifflante. Les *grenouilles* sont privées de trachée artère, et il sort de leur larynx des bronches membraneuses. Ces animaux ont aussi une voix rauque, forte et coassante, parce que l'air est poussé violemment dans les cavités membraneuses et distendues des bronches, sur-tout à l'époque de la génération.

Une espèce d'animal conformé comme les *lézards*, porte de chaque côté du corps une membrane soutenue de plusieurs rayons, et s'en sert pour courir avec plus de vîtesse ou sauter avec plus de force, ainsi le nom de *reptile* convient peu à cette espèce, qu'on a nommée *dragon volant*, quoiqu'il appartienne à cette classe.

Les *tortues* les plus applaties sont aquatiques, et nagent fort bien, les autres rampent pesamment sur la terre. Les *lézards* courent avec agilité sur le sol pierreux ou sablonneux, et

grimpent même après les rochers et les arbres à l'aide de leurs griffes. On connoît le mouvement de reptation, qui s'exécute dans les *serpens* au moyen de leurs écailles ventrales. Les *grenouilles*, les *crapauds* et les *rainettes* sautent et nagent facilement. Les *salamandres* peuvent également nager et marcher.

Les organes de la génération chez les femelles des *reptiles*, consistent en un ovaire double qui a deux conduits extérieurs ou *oviductus* fort longs et tortueux, qui se rendent à l'anus. Toutes ont des œufs à coquille membraneuse ou calcaire. Leur génération s'opère, soit par une fécondation intérieure et un accouplement réel comme dans les *tortues*, les *lézards* et les *serpens*, soit par un arrosement de sperme sur les œufs à mesure qu'ils sortent du corps de la femelle; les *grenouilles*, les *crapauds*, les *rainettes* et les *salamandres* sont dans ce dernier cas.

Tous les *reptiles* sont des ovipares fort féconds, mais ils ne couvent point leurs œufs et ne prennent aucun soin de leurs petits; aussi la nature a donné assez de force à ceux-ci pour se passer de leurs mères. Dans quelques espèces, telles que la *vipère* et la plupart des *serpens* venimeux, les œufs éclosent dans le sein maternel, de manière que les petits en sortent tout formés; c'est pourquoi on les regarde comme des vivipares, mais d'une nature très-imparfaite.

Les *serpens* ont une double verge, et s'accouplent en s'entortillant ensemble; les *lézards* et les *tortues* n'ont qu'une verge simple; cependant elle est double chez le *caméléon* et quelques autres *lézards*. Il y en a même chez lesquels cette verge fourchue est encore divisée à son extrémité en deux nouvelles bifurcations. Les *grenouilles* et les *salamandres* n'ont pas de verge, mais un conduit déférent d'où sort la liqueur spermatique dans le coït.

La chaleur de l'atmosphère, en été, suffit pour faire éclore les petits; et à peine sortis de l'œuf, ils ont déjà l'instinct de leur espèce.

Les *reptiles* sont doués d'une singulière propriété; c'est celle de reproduire leurs pattes, leurs queues, &c. lorsqu'elles sont détruites. Ce fait se remarque principalement dans les *salamandres* et les *lézards*, et étoit déjà connu du temps d'Aristote. Mais les *reptiles* sont aussi très-remarquables par l'extrême ténacité de leur vie; car leur irritabilité subsiste encore long-temps après leur mort, on a même vu le cœur d'une *vipère* battre plus de quarante heures après avoir été séparé du corps.

On a rencontré souvent des *crocodiles* et des *serpens* d'une

taille monstrueuse; ils grandissent quelquefois à plus de vingt-cinq pieds. Des *tortues marines* sont souvent assez considérables, pour que quatre à cinq hommes se tiennent à l'aise sur leur dos.

Il n'y a pas un sixième des *reptiles* qui soit venimeux, et l'on a beaucoup trop exagéré leurs mauvaises qualités, par une répugnance naturelle que tous les hommes témoignent à leur aspect. Cependant ce sont des animaux assez pacifiques et même stupides en général. Leur nature est assez curieuse pour appeler l'attention des hommes; par exemple le *caméléon*, le *crocodile*, le *crapaud pipa*, les *vipères*; la fécondation des *salamandres* et des *grenouilles*, &c. les têtards, les reproductions des membres coupés, la grande irritabilité des muscles, offrent un spectacle fort intéressant. De plus, on se servoit des *vipères*, du *scinque*, du *crapaud*, du frai de *grenouilles* dans l'ancienne médecine, et l'on fait encore usage maintenant des *tortues*, et même des *lézards anolis* dans diverses maladies. L'écaille de plusieurs *tortues* sert dans les arts et l'ébénisterie, pour des tabatières et autres boîtes. Les phénomènes de l'économie animale sont plus singuliers dans cette classe que dans toutes celles des animaux à vertèbres, à sang rouge et à double système nerveux, aussi leur étude est assez attrayante pour vaincre cette horreur involontaire que les *reptiles* nous inspirent ordinairement. (V.)

REPTITATRIX. Le *grimpereau* a été désigné par Turner sous cette dénomination latine. (S.)

REQUEURIE, *Requeuria*, arbrisseau à feuilles opposées, pétiolées, oblongues, très-entières, glabres, à fleurs jaunes portées trois par trois sur des pédoncules axillaires, qui forme un genre dans la tétrandrie tétragynie.

Ce genre offre pour caractère un calice triple persistant; deux monophylles bipartites, et l'intérieur de deux folioles concaves; une corolle de quatre pétales concaves; quatre étamines; un ovaire supérieur ovale à quatre styles très-courts; une capsule ovale tétragone à quatre valves couronnées par ces styles, à quatre loges, contenant un grand nombre de semences.

Le *requeurie* se trouve au Pérou. (B.)

REQUIEM. On donne quelquefois ce nom au REQUIN. *Voyez* ce mot. (B.)

REQUIN, espèce de poisson du genre *squale*, très-célèbre à raison de sa grandeur, de sa force, de sa hardiesse et de sa voracité, qu'on appelle aussi *chien de mer* et *lamie*, et qui a souvent donné ces divers noms au genre entier. *Voy.* au mot SQUALE.

Le corps du *requin* est très-alongé relativement à son diamètre; sa tête, qui est mince et large, se termine antérieurement en pointe courte; ses yeux sont à moitié couverts par une membrane; derrière se voient les cinq trous des branchies, et sous le museau les narines, qui sont à moitié recouvertes par un appendice de la peau; l'ouverture de sa bouche est en dessous, assez loin du bout du museau; elle est très-large, et ses mâchoires sont armées de plusieurs rangs de dents pointues, triangulaires, applaties, dentelées et blanches comme de l'ivoire, qui augmentent en nombre avec l'âge; sa langue est courte, épaisse et cartilagineuse; son anus est situé entre les nageoires ventrales; sa peau est grise, très-rude au toucher, et ses nageoires brunâtres.

« Ce formidable animal, dit Lacépède, parvient quelquefois à plus de trente pieds de long, à plus de mille livres de poids; il s'en faut même de beaucoup que l'on ait prouvé que l'on doit regarder comme exagérée l'assertion de ceux qui ont prétendu qu'on avoit pêché un *requin* de quatre mille livres de poids.

» Mais la grandeur n'est pas son seul attribut, il a reçu aussi la force et des armes meurtrières; et féroce autant que vorace, impétueux dans ses mouvemens, avide de sang et insatiable de proie, il est véritablement le *tigre de la mer*. Recherchant sans crainte tout ennemi, poursuivant avec plus d'obstination, attaquant avec plus de rage, combattant avec plus d'acharnement que les autres habitans des eaux; plus dangereux que plusieurs cétacés, qui presque toujours sont moins puissans que lui; inspirant même plus d'effroi que les *baleines*, qui, moins bien armées et douées d'appétits bien différens, ne provoquent presque jamais ni l'homme ni les grands animaux; rapide dans sa course; répandu sous tous les climats; ayant envahi, pour ainsi dire, toutes les mers; paroissant souvent au milieu des tempêtes: apperçu facilement par l'éclat phosphorique dont il brille au milieu des ombres des nuits les plus orageuses; menaçant de sa gueule énorme et dévorante les infortunés navigateurs exposés aux horreurs du naufrage, leur fermant toute voie de salut, leur montrant en quelque sorte leur tombe ouverte, et plaçant sous leurs yeux le signal de la destruction, il n'est pas surprenant qu'il ait reçu le nom sinistre qu'il porte, et qui, réveillant tant d'idées lugubres, rappelle sur-tout la mort, dont il est le ministre. *Requin* est, en effet, une corruption de *requiem*, qui désigne depuis long-temps en Europe la mort ou le repos éternel, et qui a dû être souvent, pour des passagers effrayés, l'expression de leur consternation à la vue

d'un énorme *squale* et des victimes déchirées ou englouties par ce tyran des ondes. Terrible encore quand on a pu parvenir à l'accabler de chaînes, se débattant avec violence lors même qu'il est déjà tout baigné dans son sang, et pouvant d'un seul coup de sa queue répandre le ravage autour de lui à l'instant même où il est près d'expirer, n'est-il pas le plus formidable de tous les animaux auxquels la nature n'a pas départi des armes empoisonnées? Le *tigre* le plus furieux au milieu des sables brûlans, le *crocodile* le plus fort sur les rivages équatoriaux, le *serpent* le plus démesuré dans les solitudes africaines, doivent-ils inspirer autant d'effroi qu'un énorme *requin* au milieu des vagues agitées? »

Mais quel est le principe de cette puissance et la source de cette voracité?

On a dit que l'ouverture de sa bouche étoit immense; et en effet, on en a vu dont les mâchoires ouvertes avoient quatre à cinq pieds de diamètre; et Lacépède a constaté que les moyens, ceux de trente pieds par exemple, donnoient une mesure de douze pieds de circonférence. Il ne faut donc pas être étonné lorsqu'on lit dans tant de voyageurs, que les *requins* avalent non-seulement des hommes tout entiers, mais même des chevaux, des bœufs, et autres grands animaux que le hasard fait tomber dans la mer.

On a dit encore que les mâchoires du *requin* étoient garnies de plusieurs rangs de dents, qui varient en nombre selon l'âge. En effet, dans les jeunes *requins*, il n'y en a souvent qu'un rang à chaque mâchoire, ou un rang à la mâchoire inférieure et deux à la supérieure; mais, dans les *requins* très-âgés, il y en a généralement six rangées à chacune, ce qui fait en tout environ quatre cents dents, à trente par rangées. Ces dents ne sont pas enchâssées dans un os, comme celles des quadrupèdes, mais dans les cellules cartilagineuses des mâchoires, ce qui leur donne la faculté de se coucher en arrière ou de se redresser à volonté, selon le besoin. Ordinairement, il n'y a que le premier et le second rang qui soient relevés; mais dans les grandes occasions, lorsqu'il s'agit de saisir une victime d'une grande vigueur, toutes agissent à-la-fois ou successivement, et multiplient les blessures en même temps que les points d'arrêts.

Les rangs inférieurs des dents du *requin* étant les derniers formés, sont composés de dents plus petites; mais dans les très-vieux *requins*, leur différence est presque nulle. Il n'est pas vrai, ainsi qu'on le croit généralement, que les dents intérieures soient destinées à remplacer celles des premiers rangs lorsqu'elles ont été cassées ou arrachées par quelque

accident. Plusieurs naturalistes modernes, et en dernier lieu Lacépède, l'ont constaté d'une manière indubitable. Lorsqu'un *requin* perd une de ses dents, et cela lui arrive souvent, il lui en pousse une autre, ou mieux une des très-petites dents qu'on remarque à la base de toutes les grandes prend la place vide, et parvient avec le temps à la remplir. On prend très-fréquemment des *requins* avec des dents ainsi crues après coup, et dont on peut presque calculer l'âge en comparant leur grandeur à celle des autres de la même rangée.

La hauteur des dents antérieures d'un *requin* de trente pieds de long est d'environ deux pouces, et leur largeur à la base de deux et demi, sans comprendre la racine ; mais on voit, au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, une dent de *requin* pétrifiée, trouvée auprès des Pyrénées, à Dax, qui a également, sans compter la racine, près de quatre pouces de hauteur. L'animal auquel elle a appartenu devoit donc avoir plus de soixante pieds de long. (Lacépède, d'après un calcul incontestable, lui attribue soixante et onze pieds, et une bouche de neuf pieds de diamètre.)

Toutes les nageoires du *requin* sont fermes, roides et cartilagineuses. Les pectorales sont les plus grandes, ensuite celles de la queue ; toutes sont unies par des muscles puissans : aussi nage-t-il avec la plus grande vélocité ; aussi un individu de petite taille, de six pieds par exemple, peut-il, lorsqu'il est hors de l'eau, casser les jambes et même tuer un homme d'un seul coup de queue. Sa peau est toujours enduite d'une mucosité abondante, qui sort des glandes placées autour du museau, et qui est éminemment phosphorique dans certaines circonstances.

La fécondation des *requins*, comme celle des Raies (*Voy.* ce mot.), se fait par un véritable accouplement, mais cependant imparfait. L'époque où les mâles recherchent les femelles varie ; mais c'est presque toujours au commencement du printemps. Alors ils s'approchent des rivages, s'apparient et appliquent leur ventre l'un contre l'autre, de manière que l'anus du mâle coïncide avec celui de la femelle. Ils sont maintenus dans cette position par le moyen des appendices crochues du mâle, ainsi que par le croisement de leurs nageoires.

Cet accouplement est plus ou moins prolongé, et se répète plus ou moins fréquemment, jusqu'à ce que le mâle ait épuisé sa laite, ou que les œufs de la femelle aient été tous fécondés. Le même mâle peut s'unir successivement à vingt femelles différentes ; car il n'a aucune constance dans ses

amours, et le hasard décide seul de son choix. Il en résulte la fécondation d'une assez grande quantité d'œufs qui éclosent à différentes époques, et dans l'ordre de leur fécondation, dans le ventre de leur mère. Il en sort ordinairement seulement deux ou trois à-la-fois, et dans des temps inégaux; mais cela a lieu pendant presque tout l'été. On peut cependant difficilement fixer le nombre des petits qui naissent dans le courant d'une année : Lacépède pense cependant, d'après quelques faits, que ce nombre va quelquefois au-delà de trente.

Les œufs des *requins* sont de la forme et de la consistance de ceux des Raies (*Voyez* ce mot.), c'est-à-dire qu'ils représentent une espèce de coussin parallélogrammique, de nature cartilagineuse, dont les quatre angles portent, des côtés les plus étroits, des filamens de même nature, très-déliés, et de plus de trois pieds de long. On trouve souvent sur les rivages de ces œufs rejetés par le flot et très-entiers. Il est probable que ce sont ceux qui n'ont pas été fécondés, ou qui sont sortis du ventre de leur mère avant le terme prescrit par la nature, car souvent il s'en fait des expulsions irrégulières encore comme chez les *raies*.

A leur sortie du ventre de leur mère, les jeunes *squales* n'ont que cinq à six pouces de long; mais à peine ont-ils acquis un rang de dents, qu'ils se livrent déjà à de grandes destructions : leur férocité devance leur puissance. Au reste, quoiqu'ils n'arrivent que lentement et en éprouvant de notables changemens aux derniers degrés de leur puissance, on n'a aucune donnée positive d'après laquelle on puisse fixer ses idées à cet égard. Il faudroit pouvoir suivre la croissance du même *requin* depuis sa naissance jusqu'à sa mort naturelle; on ne l'a pas encore entrepris, et il est probable, on sent bien pourquoi, qu'on ne l'entreprendra pas de long-temps. Quoi qu'il en soit, il y a tout lieu de croire que les *requins* peuvent parvenir à une très-grande vieillesse, peut-être à plusieurs siècles, si on compare la grandeur gigantesque de quelques individus à la taille commune du plus grand nombre.

On trouve des *requins* dans toutes les mers; ils sont sur-tout très-abondans dans la Méditerranée; aussi ont-ils été mentionnés par tous les naturalistes grecs et latins. C'est Belon qui en a donné le premier dessin. Ils ont été depuis figurés un grand nombre de fois, entr'autres par Bloch et Lacépède. Ils se tiennent ordinairement dans les fonds de la haute mer, mais se montrent fréquemment à la surface pour y chercher leur proie. Ils ne s'approchent des côtes que lorsque la faim les

presse, ou qu'ils sont poursuivis par le *muler* (*phyécter macrocephalus* Linn.), qui leur fait une guerre d'extermination. Ils avalent toutes sortes d'animaux vivans ou morts, les coupent quelquefois en deux ou trois morceaux, mais ne les mâchent ni ne les déchirent jamais, comme on s'est plu à le dire. La position de leur bouche les oblige de se retourner pour saisir les objets qu'ils convoitent et qui ne sont pas au-dessous d'elle, ce qui favorise la fuite de beaucoup de leurs victimes. Ils attaquent les hommes par-tout où ils peuvent les attraper, et sur-tout les nègres; aussi les relations des voyageurs sont-elles pleines de relations d'événemens tragiques qu'ils ont occasionnés. Lorsqu'ils rencontrent un vaisseau dans la haute mer, ils l'accompagnent ordinairement plus ou moins longs-temps pour profiter des restes de la cuisine qu'on jette à la mer, pour saisir les hommes qui tombent dans la mer ou qu'on y jette après leur mort. Les vaisseaux négriers sur-tout qui reviennent de la traite sur la côte d'Afrique, sont ceux qu'ils suivent avec le plus de ténacité, parce qu'on leur jette les cadavres des malheureux esclaves que le désespoir, l'insalubrité de l'air ou la faim font périr journellement.

La voracité de ce poisson rend sa pêche facile; aussi les matelots, lorsque dans le calme ils n'ont rien à faire, ne manquent-ils jamais de s'y livrer. Pour cela, ils attachent un morceau de viande, et même quelquefois un simple morceau d'étoffe, à un gros hameçon fixé à une chaîne de fer et attaché à une longue corde, et jettent le tout dans la mer. Le *requin*, sur-tout lorsqu'il a faim, ne manque pas de se jeter dessus et de se prendre, alors on le hisse sur le pont, on le tue à coup de hache, et on le dépèce pour le manger. On le prend aussi fréquemment lorsqu'on n'a pas d'appât à lui offrir, avec la fouenne. Pour cela, un matelot exercé se tient sur le gaillard d'avant, et lorsqu'il en passe un à sa portée, il lui lance son arme sur le dos. Le monstre blessé, fait des bonds prodigieux, se tourne et retourne dans tous les sens pour se débarrasser du dard meurtrier, rejette souvent tous les alimens qu'il a dans l'estomac, et enfin fuit avec vîtesse. Alors on lui lâche autant de corde, à laquelle est attaché le fer, qu'il est nécessaire; mais pendant qu'il nage, il perd son sang, s'affoiblit, et bientôt on peut le rapprocher du vaisseau et l'y faire monter sans danger. C'est toujours un spectacle fort agréable pour les passagers ennuyés de la monotonie d'une longue navigation, que la prise d'un *requin*, sur-tout lorsqu'il est d'une certaine grosseur, ainsi que j'ai eu occasion d'en juger.

On arrête souvent des *squales* dans les filets qu'on jette pour prendre des *harengs* et autres poissons, dans ceux tendus à demeure pour emprisonner les *thons*, mais c'est presque toujours contre le vœu des pêcheurs, qui se trouvent exposés par-là à manquer plus ou moins leur but et à perdre leurs filets, que ces monstrueux animaux entraînent ou déchirent de manière à ne pouvoir plus être de service. Ils sont rarement dédommagés de leurs ravages par la vente de l'huile qu'ils retirent de leur foie ou de leur graisse et par celle de leur peau, quoique ces objets soient d'un débit assez avantageux.

On voit fréquemment sur la côte d'Afrique, et quelquefois dans les mers de l'Inde et de l'Amérique, même, dit-on, en Europe, des hommes assez hardis pour aller attaquer le *requin* corps à corps au milieu de la mer. Ils nagent vers lui, le harcellent, et lorsqu'il se retourne pour les engloutir, ils lui fendent le ventre avec un poignard, ou lui mettent dans la bouche, perpendiculairement aux deux mâchoires, une barre de fer pointue aux deux bouts, qui les empêche de se refermer, et permet de l'amener sur le sable au moyen de la corde qui y est attachée. Ces combats sont les analogues de ceux auxquels on se livre dans les mêmes pays contre les Crocodiles. *Voyez* ce mot.

Les *requins* ont pour ennemis quelques espèces de cétacés qui leur livrent de furieux combats, entr'autres, comme on l'a déjà dit, le *physeter macrocéphale*. Ils se battent aussi quelquefois entr'eux, à ce que rapportent les voyageurs. Il faut en général cependant se défier des descriptions de ces combats, qui portent tous les caractères de l'exagération.

On voit très-fréquemment des Echénéis (*Voyez* ce mot.) attachés sur le dos des *requins*. On a fait un grand nombre de contes à leur sujet. Le vrai est que ce poisson singulier s'attache sur eux comme sur les autres gros poissons, comme sur les vaisseaux, parce qu'il est de sa nature de s'attacher ainsi (*Voyez* au mot Echénéis.); mais ce n'est certainement pas dans des intentions de bienveillance ni de malveillance à l'égard des *requins*, et ce n'est pas par un retour de tendresse que les mêmes *requins* ne les mangent point.

Il n'en est pas de même des autres petits poissons qui accompagnent également souvent les *requins* et les vaisseaux, tels que les Centronotes pilotes, les Pimeleptères bosquiens (*Voyez* ces mots.), sur lesquels on a fait les mêmes contes. Je me suis assuré, contre l'opinion généralement admise parmi les matelots, et dernièrement appuyée de l'assentiment de Geoffroy, que ce n'étoit pas dans l'intention

d'indiquer au *requin* la proie qui lui convient, et qui est à sa portée afin d'en profiter, que ces poissons vivoient dans sa compagnie, mais pour vivre de ses excrémens. On peut toujours empêcher ces poissons de le suivre, ainsi que je l'ai fait, en leur jetant de la purée d'haricots ou des petits morceaux de viande. Bloch avoit dit avant moi que l'opinion des matelots étoit sans doute une fable, parce que les dents du *requin* sont disposées de manière, ainsi qu'on l'a déjà dit, à ce qu'elles ne peuvent déchirer ni mâcher sa proie, c'est-à-dire qu'il l'avale entière, et par conséquent ne peut rien laisser aux *centronotes* ou *pimeleptères* pour prix de leur complaisance.

Les sens les plus perfectionnés chez les *requins* paroissent être l'odorat et l'ouïe. On les voit accourir plus certainement et de plus loin lorsqu'on jette un morceau de viande corrompue dans la mer que lorsqu'on en jette un de frais. Et Bloch rapporte que les Groënlandais qui fréquentent une mer abondante en *requins* dans des petits canots faits avec la peau de ce poisson, ont soin de faire le moins de bruit possible pour moins risquer d'être avalés avec leur canot par ces monstres, qui accourent dans le cas contraire des profondeurs de l'Océan.

La chair du *requin* est dure et coriace, cependant elle se mange généralement; celle des jeunes sur-tout, ainsi que je l'ai jugé par expérience, est agréable au goût. La partie qui est immédiatement sous la peau et dont la couleur est rougeâtre, passe pour la meilleure. Les matelots en recherchent le ventre, et cette nourriture fait une diversion utile aux alimens salés dont ils sont presque exclusivement nourris dans les voyages de longs cours. Les nègres l'aiment beaucoup, la préfèrent même souvent à celle de toute autre espèce de poisson. Les peuples du nord de l'Europe la laissent corrompre à moitié pour la rendre plus tendre. Ils la font saler ou sécher pour la conserver pendant l'hiver. Ils préparent sa peau pour en faire des harnois de chevaux, des souliers, &c. On tire de son foie une huile bonne à brûler et à être employée dans les arts, et ce jusqu'à la concurence de deux et même deux tonnes et demie par chaque poisson. On en tire également de sa graisse, en la faisant bouillir à grande eau ou en la fondant à sec dans des marmites de métal. On fait encore d'excellens ragoûts avec son foie, sur-tout des omelettes analogues aux omelettes au lard.

L'ancienne médecine regardoit la cervelle des *requins* séchée et réduite en poudre, comme apéritive et diurétique, et ses dents, également en poudre, comme propres pour

arrêter le cours de ventre, guérir les hémorragies, provoquer les urines, détruire la pierre dans la vessie, &c. Ces prétendues vertus ont disparu au flambeau de la raison. Des préjugés encore plus absurdes avoient fait attribuer à ces mêmes dents, portées dans la poche, la faculté de guérir des maux de dents et de la peur. En conséquence on les enchâssoit dans de l'or et de l'argent, et on se les transmettoit en héritage comme des meubles du plus grand prix. On ne voit plus heureusement de ces amulettes en Europe, autre part que dans les cabinets des curieux; mais elles rendent un témoignage bien affligeant de l'ignorance de nos pères.

On a trouvé au mont Bolca, près de Véronne, une empreinte presque complète de *requin*, et dans d'autres lieux quelques fragmens plus ou moins considérables de cette même espèce; mais ses dents, dont la dureté favorisoit la conservation, se rencontrent dans certains lieux en nombre incroyable. Les premières dont les naturalistes se soient occupés avoient été rapportées de l'île de Malte, où elles sont très-communes, et où on est dans l'absurde opinion que ce sont les dents des *serpens* pétrifiés par l'apôtre saint Paul à son arrivée dans cette île, ce qui les a fait appeler *glossopètres*, et leur a fait attribuer des vertus surnaturelles, comme cela a toujours eu lieu lorsque des idées d'un fanatisme ignorant se sont jointes à des phénomènes naturels incompréhensibles. Depuis on en a découvert dans les pays de seconde formation, comme dans les pays à couches, presque par-tout enfin, ce qui fait croire que les *requins* n'étoient pas moins abondans dans l'ancienne mer que dans la mer actuelle. Quelques-unes de ces dents fossiles, comme on l'a déjà dit, ont des dimensions telles, qu'on ne peut que se faire une idée épouvantable de la grosseur des monstres auxquels elles ont appartenu. On pourroit beaucoup s'étendre sur ces fossiles, si on vouloit rapporter tout ce que les anciens oryctographes en ont dit, mais on croit qu'il suffit de constater qu'elles ont appartenu à des *requins* ou à d'autres espèces du genre *squale*. Il est possible et même probable que plusieurs des dents figurées en si grand nombre dans leurs ouvrages, ont appartenu à des espèces encore inconnues ou même perdues, mais l'état actuel de nos connoissances ne permet pas encore de se former des idées fixes sur cet objet. *Voyez* au mot SQUALE.

Les grandes espèces de *squales*, principalement celui que Linnæus a appelé particulièrement *squalus maximus*, ont été très-souvent confondues avec le *requin* proprement dit, dont elles ne diffèrent en effet que fort peu par leur orga-

nisation générale et par leurs mœurs. (*Voy.* au mot SQUALE.) On doit à Bronssonnet une excellente monographie de ce genre, où il traite en détail de cette espèce. (B.)

RÉRÉMOULY. C'est le nom de pays de la BIGNONE GRIFFE DE CHAT. *Voyez* ce mot. (B.)

RÉSEAU, tissu formé par des fibres entrelacées. (D.)

RÉSEAU, nom spécifique d'un *anguis* d'Amérique. *Voy.* au mot ANGUIS. (B.)

RÉSEAU BLANC, nom marchand d'une coquille du genre des *vénus*, figurée dans Dargenville, pl. 21, lettre E. C'est le *venus tigrina* de Linnæus. *Voy.* au mot VÉNUS. (B.)

RÉSÉDA GAUDE, *Reseda* Linn. (*Dodécandrie trigynie.*), genre de plantes qui semble lier la famille des CAPPARIDÉES avec celle des SAPONACÉES, et qui présente pour caractère un calice divisé profondément en quatre, cinq ou six parties; une corolle de quatre, cinq ou six pétales irréguliers, ordinairement laciniés, et dont le supérieur est glanduleux à sa base; onze à vingt étamines, à filets courts, à anthères érigées et obtuses; un ovaire presque sessile, sans style, ou surmonté de trois à cinq styles, couronnés chacun par un stigmate simple; une capsule anguleuse à une loge, s'ouvrant au sommet, et renfermant plusieurs semences réniformes, attachées à chaque côté des placentas latéraux. Ces caractères sont figurés pl. 410 des *Illustrations* de Lamarck.

Les *réséda* sont des plantes herbacées, vivaces ou annuelles, la plupart d'Europe, à feuilles alternes, entières ou découpées, munies de deux glandes à leur base, et à fleurs disposées en épis au sommet des tiges et des rameaux. Ce genre comprend environ de douze à quinze espèces, parmi lesquelles il y en a deux très-remarquables, l'une cultivée dans les jardins pour la bonne odeur de ses fleurs, l'autre cultivée en grand pour l'usage qu'on fait de ses feuilles dans la teinture.

La première est le RÉSÉDA ODORANT, *Reseda odorata* Linn., plante annuelle originaire d'Egypte, qui a une racine fibreuse et enfoncée assez profondément dans la terre; des tiges rameuses longues d'environ un pied, la plupart couchées; des feuilles alternes, entières et à trois lobes; et des fleurs d'un blanc herbacé, à anthères d'un rouge de brique; elles sont portées sur de longs pédoncules lisses, et forment par leur réunion des épis lâches au sommet des rameaux. Leur odeur est très-agréable, et si suave, que Linnæus la compare à celle de l'ambroisie. C'est pour leur parfum qu'on cultive cette plante, qui dans son port et sa forme, n'offre rien d'élégant. On la sème auprès de son habitation, sous ses fenêtres, soit en pleine terre, soit dans des pots qu'on place sur les consoles et les cheminées des appartemens. Elle est sur-tout recherchée des femmes, qui préfèrent com-

munément les plantes odurantes les plus chétives aux plantes les plus belles qui sont privées d'odeur. Essayez en effet de presenter en même temps à une femme deux bouquets, l'un composé des *tulipes* ou des *renoncules* les plus rares et les plus richement nuancées, l'autre formé simplement d'un brin d'*héliotrope* ou de *réséda*, vous verrez qu'elle choisira ce dernier sans balancer; et pendant que vous chercherez à lui démontrer fruidement les beautés de vos *tulipes*, pour leur obtenir la préférence, sans vous écouter elle arrangera sur son sein la fleur choisie, en se penchant vers elle pour jouir aussi-tôt de son parfum. Elle pourroit cependant être quelquefois trompée par l'apparence, si elle a fait choix du *réséda;* car cette plante offre un phénomène assez singulier. Lorsqu'elle est semée dans un sol léger et enrichi par les engrais et le terreau, elle a un parfum très-agréable; mais si on la sème dans un terrein sablonneux et peu engraissé, elle n'a point d'odeur. Ce phénomène semble annoncer que le sol ainsi que le climat, influent beaucoup sur l'udeur des plantes. Il devroit engager les naturalistes-cultivateurs à faire des expériences, pour savoir jusqu'à quel point l'odeur d'une plante peut être rendue plus foible ou plus intense par la culture; et pour tâcher de découvrir s'il n'y auroit pas quelque moyen, soit de donner de l'odeur à une plante qui n'en a pas, soit de détruire ou d'affoiblir au moins celle des plantes qui en ont une mauvaise.

Quand on veut avoir du *réséda* en fleur de très-bonne heure, on en sème la graine au mois d'août ou de septembre, suivant le climat, dans des puts ou des terrines qu'on garantit soigneusement de la gelée peudant l'hiver. Au printemps on dépote et l'on place séparément les jeunes plantes à demeure. Pour prolonger leur durée, on retranche les fleurs dès qu'elles sont passées, et on ne les laisse pas donner de fruit. On peut aussi semer le *réséda* à différentes épuques, pendant le printemps et l'été, on en a ainsi en fleur jusqu'aux premières gelées. Cette plante, semée en pleine terre, peut être repiquée dans des pots, quand elle a la hauteur du petit doigt. Elle aime le soleil et demande à être arrosée dans les sécheresses.

L'autre espèce intéressante de ce genre est le RÉSÉNA JAUNISSANT, qu'on appelle vulgairement *herbe à jaunir, gaude* ou *vaude, reseda luteola* Linn. C'est une plante annuelle et bisannuelle, qui croît naturellement dans toute l'Europe sur le bord des chemins et dans les lieux sablonneux, et qui fleurit au milieu de l'été. Sa racine est droite, lungue, pivotante, roussâtre à l'extérieur et blanche intérienrement; sa tige est élevée de trois à quatre pieds, et de quatre à ciuq quand la plante est cultivée. Ses feuilles sont alternes, lisses, lancéolées, très-eutières, ayant de chaque côté une dent à leur base; ses fleurs jaunes, avec un calice à quatre segmens; et ses capsules profondément divisées et comme surmontées de trois pointes.

Observations sur les avantages que présente la Gaude, et sur sa culture.

Cette plante sert à teindre les étoffes de laine et de soie, et fournit toutes les nuances, depuis le jaune le plus pâle jusqu'au jaune verdâtre. Elle est aussi essentielle aux teintures jaunes et vertes, que la

garance l'est pour les rouges. Mais la *gaude* cultivée est bien supérieure à la *gaude* sauvage. Aussi la culture de cette plante a-t-elle acquis beaucoup de faveur depuis quelques années, et s'est-elle accrue sensiblement, sur-tout en Languedoc et en Normandie. Dans cette dernière province on la cultive avec le plus grand succès, et l'on doit cette précieuse ressource au zèle de M. d'Ambournay, qui a fait pour elle ce qu'il avoit entrepris pour la GARANCE. (*Voyez* ce mot.)

Outre les avantages qu'offre la *gaude*, comme production commerciale et propre aux arts, elle en présente d'autres sous les rapports de l'économie champêtre, par l'influence qu'elle a sur les récoltes ultérieures, par la mise en valeur de terreins qui ne donneroient sans elle aucun produit, et par la nourriture qu'elle peut quelquefois procurer aux troupeaux.

« La *gaude*, dit Mordret (*Observat. sur la cult. de la gaude*), étoit d'un usage plus général dans les anciens procédés de la teinture, et avant que des bois étrangers qui produisent une couleur jaune eussent pris en partie sa place. Elle est infiniment supérieure à ces bois, pour la beauté des couleurs, la souplesse qu'elle conserve à la laine, et le moelleux qu'elle procure aux étoffes. Sous ce premier point de vue, sa culture doit être favorisée. Une plante indigène qui intéresse nos manufactures, qui alimente notre commerce, augmente nos jouissances et fournit des moyens de subsistance à un grand nombre de citoyens; une plante qui ne peut pas même être équivalemment remplacée par un bois qui ne croît pas sur notre sol, ne sauroit être vue d'un autre œil par celui à qui la prospérité de son pays est chère.

» Avant la guerre de la révolution, la *gaude* étoit l'objet d'un commerce extérieur. Ce tribut que payoient à notre agriculture les nations qui s'en approvisionnoient chez nous, et qu'elles lui payeront encore à la paix, est un nouveau motif de faveur pour ce genre de récolte.

» Il n'est point de denrée, ajoute Mordret, sur laquelle la cupidité même puisse spéculer avec moins de danger, et pour elle et pour le public. Il n'en est aucune qui se conserve plus long-temps, pourvu qu'elle soit sèche et convenablement abritée; elle acquiert même de la qualité en vieillissant.

» La *gaude* croît sur les terreins fatigués de produire des grains; l'année de sa croissance est pour eux une année de repos. Ce repos même produit des effets plus avantageux qu'un repos absolu. La présence de cette plante dispense de multiplier les labours; elle force à des sarclages qui s'opposent à la croissance des herbes inutiles ou nuisibles; la différence des sucs qui lui conviennent, laisse à nos guerets ceux dont se nourriront les grains qui doivent y croître après elle ».

Enfin Mordret pense que cette plante, semée dans les coupes de bois en usance de l'hiver précédent, y prendroit la plus belle croissance. « C'est pendant l'hiver, dit-il, que s'opère la coupe des bois; mais la vide des ventes se termine rarement avant le milieu de juin. A cette époque le bois n'a poussé que de foibles rejetons. Pendant les dernières années qui ont précédé la coupe, le sol ombragé par l'épais-

seur du taillis a produit peu d'herbes. Il a nourri le bois dont les racines le pénètrent profondément ; mais la superficie, quoique fertilisée par les feuilles qui y ont pourri en grande quantité, n'a presque rien dépensé pour la végétation. Aussi la nature semble-t-elle chercher à se dédommager du long repos auquel l'avoit condamnée l'absence des rayons du soleil, en variant à l'infini ses productions, et en leur donnant les plus grands développemens dans les premières années qui suivent l'abattis. Si on y sème de la *gaude*, on mettra à profit cette exubérance de sucs que le repos a conservés ; la *gaude* seule les partagera avec le recru, lorsqu'on aura soin toutefois de sarcler ; et ce travail tournera à l'avantage de l'une et l'autre production.

» On ne doit pas craindre que la croissance de cette plante dévance celle du taillis. La première année, elle ne pousse que des feuilles ; c'est au printemps de la seconde qu'elle commence à pousser des tiges. Alors même elle ne s'élèvera probablement encore qu'à la hauteur du recru, et elle lui laissera le champ libre à l'époque de la seconde sève. L'arrachis qui s'en fera pour la récolter aura pour le bois l'effet d'une espèce de culture. Sa racine ébranlera la surface du sol en s'en séparant ; elle laissera des vides par lesquels les pluies pourront s'insinuer plus profondément ; les sucs nutritifs acquerront donc plus de facilité dans la circulation, et un véhicule plus abondant ».

Ainsi, selon Mordret, la culture de la *gaude* transportée dans les taillis en coupe de l'hiver précédent, rendra profitable un terrein dont on n'eût rien retiré. Cette culture n'exige pas des frais considérables ; elle ne nuit point au bois, et elle laisse au cultivateur la liberté d'employer ses autres terres à l'ensemencement de grains ou d'autres productions alimentaires et de première nécessité.

Le froid ne faisant point périr la *gaude* pendant l'hiver, il est plus convenable de la semer avant qu'après cette saison. Semée en automne ou au printemps, la récolte s'en fait à-peu-près à la même époque, à quinze jours près, sur-tout dans les pays chauds. Or il n'est pas possible que la plante semée en mars ait autant de consistance et de hauteur que celle qui aura été semée en octobre.

La graine de la *gaude* étant extrêmement fine, pour pouvoir la semer également, il faut la mêler avec du sable un peu gras et humide, elle demande à être peu enterrée. Les labours une fois donnés, on passe la herse sur le dos ; on sème, et l'on traîne ensuite sur le sol, et à plusieurs reprises, des fagots attachés les uns aux autres.

Si la *gaude* est semée trop clair, elle devient branchue, et dans cet état elle est moins avantageuse aux teinturiers ; car la meilleure *gaude* est celle qui n'a qu'un seul brin.

Les soins qu'exige une *gaudière* sont peu de chose. Il suffit de sarcler à propos avant et après l'hiver, d'éclaircir les endroits où les plantes sont trop épaisses, et de regarnir les places vides avec les plants arrachés. C'est au printemps qu'il convient de faire cette dernière opération, pour laquelle on choisit un temps pluvieux ou humide.

L'époque de la récolte varie suivant celle du semis, et suivant les

lieux et le climat. Elle est au reste indiquée par la couleur de la plante. Quand elle commence à devenir jaunâtre, et lorsqu'une partie de la graine est mûre, c'est le moment d'arracher la *gaude*. On en fait de petits paquets liés avec de la paille, et réunis ensuite en plus gros, qu'on transporte près de la maison. Là ils sont détachés, et chaque brin est suspendu contre des murs ou des haies, exposé pendant deux ou trois jours à toute l'ardeur du soleil; on les bottèle ensuite en paquets de douze à quinze livres, sur de grands draps qui reçoivent la graine échappée des capsules. On réunit plusieurs de ces bottes ensemble, et on les porte dans des lieux couverts et bien aérés. Il faut avoir soin de ne mettre la *gaude* en bottes que lorsqu'elle est bien sèche; car si les bottes étoient amoncelées encore humides, la fermentation qui s'y établiroit altéreroit la partie colorante de la plante.

Quand on récolte la *gaude*, il est plus avantageux de l'arracher avec sa racine; elle contient peu de principe colorant; mais les tiges paroissant alors plus longues, la plante est plus marchande et se vend mieux. Cependant, dit Rozier, si on traite avec un teinturier raisonnable, et si l'on a des troupeaux, on peut couper les tiges raz terre, parce que ce tronçon repousse, et les nouvelles feuilles qu'il produit deviennent une excellente nourriture pour le bétail.

Dès que la *gaude* est arrachée, on laboure le sol; on y fait passer les moutons pendant plusieurs jours; et on la dispose à produire dans la suite une nouvelle récolte de blé, de seigle ou d'autres grains.

Pour obtenir de la *gaude* une couleur jaune très-solide, le meilleur procédé est de faire bouillir la laine avec du tartre (*tartrite acidule de potasse*), du sel marin (*muriate de soude*), une solution de bismuth dans l'acide nitreux, et de la passer à la *gaude*. La laine que l'on a teinte en jaune de cette manière, prendra une couleur verte, si, après le procédé ci-dessus, on la plonge dans une dissolution de *gaude* fraîche.

Quelques antiquaires ont pensé que la *gaude* est le *strathium* des anciens, plante colorante dont ils ont souvent parlé, et dont ils n'ont pas donné la description.

On retire encore de la *gaude*, pour l'usage des peintres, une laque jaune plus brillante et plus solide que celle qu'on retire de la graine d'Avignon. *Voyez* ce mot et le mot Nerprun.

Les teinturiers estiment davantage la *gaude* menue et un peu rousse. (D.)

RESIDU ou DÉPOT TERREUX. *Voy.* Albatre, Concrétions, Stalactites, &c. (Pat.)

RESINE, *Resina*. Aux articles Baume et Gomme (*Voyez* ces mots.) j'ai déjà parlé de la *résine*. Quoique cette substance soit un des matériaux immédiats des végétaux, sa nature n'est pas encore très-bien connue. Il paroît qu'elle est le produit de l'huile volatile épaissie dans les cellules de ces corps organiques. Elle est ordinairement sèche, cassante, fusible à un certain degré de chaleur, plus ou moins colorée, depuis le

jaune jusqu'au brun, inflammable, insoluble dans l'eau, soluble dans les huiles et dans l'alcohol. Combinée avec un sel essentiel, elle forme les *baumes;* unie au corps muqueux ou extractif, elle devient et s'appelle *gomme-résine*. On donne souvent le seul nom de *résine* à celle que fournit le *pin :* les autres portent communément avec ce nom, ceux des arbres qui les produisent; toutes en découlent, ainsi que les gommes, naturellement ou par incision. Elles sont plus ou moins pures, selon l'espèce ou la manière de les recueillir. Elles diffèrent aussi entre elles par leur couleur et le degré de leur consistance. On emploie les plus grossières aux usages communs, comme pour goudronner les bateaux, les vaisseaux, &c. Les *résines* fines, claires ou odorantes, entrent dans la composition des VERNIS ou des PARFUMS. *Consultez* ces mots. (D.)

RESINE ANIMÉ. On connoît deux sortes de *résine animé*, l'une d'Orient, l'autre d'Occident : toutes deux sont appelées dans le commerce *gomme animé;* ce sont pourtant de vraies *résines*, car elles sont très-inflammables. La *résine animé* d'Orient ressemble en quelque façon à la *myrrhe*. Elle répand une odeur suave quand on la brûle; on l'apportoit autrefois d'Ethiopie. Elle est très-rare aujourd'hui. On lui substitue celle d'Occident, produite par le COURBARIL. (*Voyez* ce mot.) Celle-ci est une substance concrète, friable, d'un blanc jaunâtre, ordinairement transparente, d'une odeur aromatique douce, d'une saveur médiocrement âcre. Elle est employée en médecine, mais ses vertus ne sont pas confirmées par l'observation. On la prépare comme la RÉSINE DE TACAMAQUE. (*Voyez* ce mot.) Elle est mise par Cartheuser au nombre des *résines* les plus pures. (D.)

RESINE DE CACHIBOU. On donne ce nom à une substance résineuse produite par une espèce de *gommier* ou *gomart* qui croît en Amérique. *Voy.* GOMART. (D.)

RESINE CAREIGNE. *Voyez* GOMME CARAGNE OU CAREIGNE. (D.)

RESINE DE CÈDRE, substance transparente, friable, inflammable, d'une couleur jaunâtre, d'une odeur aromatique douce et d'une saveur âcre et amère. Elle est produite par le CÈDRE. (*Voyez* ce mot.) Quand elle en découle naturellement et sous forme grenue, on l'appelle *cedria*, et *résine de cèdre* quand elle en sort en stalactites et par incision. Les Egyptiens emploient la première dans leurs embaumemens, en la mêlant avec d'autres aromates. Ces *résines* sont rares en France : on leur substitue souvent le *galipot*. Leurs propriétés médicinales sont équivoques et peu constatées. (D.)

RESINE DE CONE, nom qu'on donne à la *térébenthine* qui découle naturellement sans incision. *Voyez* aux articles PIN, SAPIN, MÉLÈZE, TÉRÉBINTHE. (D.)

RESINE COPAL, appelée improprement *gomme copal*. On la retire du GANITRE COPALLIFÈRE. (*Voyez* ce mot.) C'est une substance dure, friable, transparente, de couleur jaune ou citrine, odorante, moins cependant qne la *résine animé*, mais répandant, lorsqu'on la brûle, une odeur aromatique douce et très-forte. Elle se dissout dans l'eau et en grande partie dans l'alcohol, quand elle est torréfiée. Cette *résine* entroit dans les parfums que les Américains brûloient sur les autels de leurs dieux. Sa vapeur favorise l'expectoration des humeurs pituiteuses, séreuses et même purulentes. On fait un grand usage de cette substance pour les vernis. Sa *solution spiritueuse ou huileuse*, employée dans les arts, se prépare de la manière suivante. On jette dans nn creuset de la *gomme copal* grossièrement divisée; on l'y fait torréfier, de manière que la chaleur pénètre chaque morceau sans le décomposer; ainsi torréfiée, elle est mise, avec de l'huile essentielle ou de l'esprit-de-vin, dans un vaisseau, que l'on ferme exactement, et l'on fait digérer ce mélange au bain-marie. (D.)

RESINE DE COURBARIL. C'est la *résine animé occidentale*. Voyez l'article RÉSINE ANIMÉ. (D.)

RESINE ELASTIQUE, GOMME ELASTIQUE, CAOUTCHOUC. C'est une *résine* très-singulière, dont la nature est fort peu connue; nous avons décrit ses propriétés à l'article HÉVÉ, nom de l'arbre qui la produit. *Voyez* cet article. (D.)

RESINE ELEMI, *Resina elemi*. On en distingue deux sortes, auxquelles on donne improprement dans les boutiques le nom de *gomme élémi*. L'une vient d'Egypte ou d'Ethiopie, l'autre de l'Amérique; celle-ci découle d'une espèce de BALSAMIER (*Amyris elemifera* Linn.). (*Voyez* ce mot.) La première, quoique solide extérieurement, conserve long-temps une espèce de mollesse; elle est très-inflammable, d'une couleur jaunâtre tirant sur le vert, et d'une saveur âcre un peu amère. Elle a une forte odeur de fenouil, peu agréable. Elle nous est apportée en morceaux cylindriques du poids de deux livres, communément enveloppés de feuilles de palmier. Celle de l'Amérique est transparente, d'une consistance ordinairement molle, grasse et gluante, et d'un blanc jaunâtre; elle devient friable avec le temps, et ressemble à la *résine du pin*.

L'une et l'autre *résine élémi* échauffent : à haute dose, elles augmentent la vélocité du pouls : en parfum, elles aident à l'expectoration des humeurs pituiteuses : en solution, dans un jaune d'œuf, elles détergent et cicatrisent les ulcères simples, sur-tout ceux de la tête : dissoutes dans l'eau-de-vie, elles favorisent la cicatrice des plaies des nerfs et des tendons. On les prépare comme la RÉSINE DE TACAMAQUE (*Voyez* ce mot.) Elles font la base du *baume d'Arcæus*, dont Vitet donne la composition dans sa *pharmacopée*. (D.)

RESINE EPINETTE DU CANADA. *Voy.* BAUME DU CANADA. (D.)

RESINE DE GAYAC. On l'appelle improprement *gomme de gayac*. J'ai décrit sa nature et une partie de ses propriétés à l'article GAYAC, nom de l'arbre qui la produit. (*Voyez* ce mot.) On attribue à cette résine, ainsi qu'au bois, à l'extrait, à l'huile et à l'esprit de *gayac* plusieurs vertus que Vitet révoque en doute, ou qui, selon lui, demanderoient de nouvelles observations pour être constatées. (D.)

RESINE-LAQUE. *Voyez* le mot LACQUE. (D.)

RESINE DE LIERRE ou HEDERÉE. *Voyez* à l'article LIERRE. (D.)

RESINE LIQUIDE DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, nom qu'on donne quelquefois au *baume de copahu* ou d'*ambre liquide*. Voy. LIQUIDAMBAR. (D.)

RESINE DE MELÈZE. *Voyez* MÉLÈZE et TÉRÉBENTHINE. (D.)

RESINE DU MOLLÉ ou POIVRIER D'AMÉRIQUE. Elle suinte des gerçures et crevasses de l'écorce d'un arbre portant le même nom. (*Voyez* MOLLÉ.) Cette *résine* est blanche, odorante et purgative. Elle prend à l'air une forme concrète. (D.)

RESINE OLAMPI. Bomare dit que, sous ce nom, on nous a envoyé plusieurs fois de l'Amérique une *résine* jaunâtre, dure, grumeleuse, friable, quelquefois transparente, quelquefois blanchâtre, un peu opaque, ayant beaucoup de rapport avec les RÉSINES ANIMÉ, COPAL et COURBARIL. *Voyez* ces mots. (D.)

RESINE DU PIN, DU SAPIN, DU TEREBINTHE. *Voyez* ces mots et le mot TÉRÉBENTHINE. (D.)

RESINE TACAMAQUE, *Tacamahaca*, substance résineuse qui est produite par le PEUPLIER BAUMIER. (*Voyez* ce mot.) Celle qui découle naturellement de l'arbre, est préférée comme la plus pure ; elle est un peu molle, et a une odeur d'ambre gris. On la recueille et on nous l'apporte dans des coques faites de fruits de *calebassier* ; c'est ce qu'on appelle,

dans le commerce, la *tacamaque en coque*, ou en *couis* : elle est fort rare. L'espèce commune est celle qu'on tire en faisant des incisions à l'écorce; elle est jaune, rouge ou brune, selon la partie où l'incision a été faite; elle nous vient en masse ou en grains parsemés de larmes blanches. Son odeur est pénétrante et moins suave que celle de la première espèce. Cette *résine* est vulnéraire, astringente et nervale. On en fait peu d'usage intérieurement; appliquée extérieurement, en emplâtre ou en cataplasme, elle résout les tumeurs dures, appaise les douleurs de la goutte. Pour s'en servir, on en dissout dans un jaune d'œuf, depuis dix grains jusqu'à une drachme.

La *résine tacamaque* des îles de Madagascar et de Bourbon n'est autre chose que le BAUME VERT. *Voyez* ce mot.

Il existe au Mexique une espèce de *peuplier* que les Espagnols appellent *focot* ou *faux tacamaca*. On en retire, par incision, le *baume focot*. Son odeur est agréable; il s'emploie sur les plaies gangréneuses. (D.)

RESINE DE TYR. C'est la *résine du pin*. (D.)

RESINE DE VERNIS. C'est la SANDARAQUE. *Voyez* ce mot et le mot THUYA. (D.)

RÉSINIER D'AMÉRIQUE. C'est la même chose que le GOMART. *Voyez* ce mot. (B.)

RESPIRATION. Nous avons décrit à l'article POUMONS, les organes respiratoires dans les diverses classes d'animaux; il s'agit ici de leurs fonctions en elles-mêmes.

La nécessité de l'introduction de l'air dans les humeurs des corps organisés, est prouvée par l'universalité de la *respiration* dans tous, car les animaux ne sont pas les seuls êtres qui en aient besoin; les plantes respirent aussi; elles ont des trachées, de petits orifices dans lesquels l'air pénètre au milieu de leur propre substance. Les feuilles sont des espèces de poumons pour les végétaux; elles absorbent de l'air et elles en exhalent. Les animaux aquatiques et ceux qui habitent sous la terre, ont aussi leur *respiration*. Les poissons séparent de l'eau l'air qu'elle a dissous; les surfaces de leurs branchies (ouïes) l'absorbent et le font passer dans le sang. L'air qui se trouve dans les interstices de la terre, suffit aux animaux qui s'y enfoncent. Sans doute, les truffes et les autres plantes souterraines respirent aussi la petite quantité d'air qu'elles trouvent à leur portée. Tout ce qui est vivant me paroît donc respirer plus ou moins, et l'on pourroit regarder cette fonction comme plus ou moins essentielle à l'organisation de tous les corps animaux et végétaux.

On a découvert par la chimie ce qui se passoit dans l'acte respiratoire, et l'on s'est assuré qu'il s'opéroit alors une sorte de combustion analogue à celle des corps enflammés. En effet, l'air est nécessaire à la flamme comme à l'animal qui respire; sans lui le feu et la vie s'éteignent; il étoit donc intéressant d'examiner les rapports de ces deux opérations. Une bougie enfermée sous un vase qui ne contient que de l'air ordinaire, languit bientôt, meurt, s'éteint. On a remarqué alors que le volume de l'air étoit diminué, et que cet air n'avoit plus la propriété d'être respiré, qu'il étouffoit au contraire l'animal qu'on y introduisoit. La diminution de volume prouvoit la soustraction d'une portion de cet air, et ses mauvaises qualités annonçoient un changement. En suivant ces expériences, on est parvenu à reconnoître que l'air de l'atmosphère étoit composé de deux parties de nature différente, l'une qui restoit toujours la même au milieu des corps enflammés; et l'autre qui alimentoit la flamme, qui s'unissoit aux matières en combustion, et se combinoit avec elles. On a trouvé de même dans la *respiration*, qu'on expiroit l'air ordinaire changé et devenu au même état qu'un air dans lequel un corps combustible auroit brûlé; c'est-à-dire qu'une partie de cet air expiré n'avoit pas changé, et que l'autre partie étoit changée. La portion d'air non changée n'étoit plus respirable, elle n'entretenoit plus la vie, voilà pourquoi elle a été nommée *azote*, qui veut dire *sans vie*. L'autre portion s'étoit combinée avec une matière combustible, et avoit formé avec elle un acide aérien. Cette portion combinable de l'air a été appelée *oxigène*, ce qui signifie *générateur d'acide*.

Voilà donc l'air atmosphérique composé d'azote et d'oxigène, d'une partie non-vitale et d'une partie vitale. On a trouvé que, pour l'ordinaire, il y avoit dans cent pouces cubes d'air, vingt-sept pouces cubes d'oxigène à-peu-près, et que le reste étoit de l'azote plus ou moins pur, suivant les lieux d'où l'air a été pris. Il y a donc environ vingt-sept parties nécessaires à la vie, dans l'atmosphère, comme le célèbre et infortuné Lavoisier l'a démontré, ainsi que d'autres chimistes. Or, c'est cet air vital qui se combine à nos humeurs, qui pénètre dans le sang des poumons et des artères, et lui donne cette belle couleur rouge, beaucoup plus vive que celle du sang des veines. Cette combinaison est semblable à celle qui s'opère dans les corps qui brûlent. On peut donc dire que nous sommes en combustion. Respirer, c'est brûler. La substance avec laquelle l'air vital se combine dans nos humeurs, forme le même acide que celui avec lequel se combine l'air vital dans les charbons ardens. L'acide aérien qu'exha-

lent les charbons brûlans, ressemble entièrement à l'acide aérien qui sort de nos poumons. C'est pourquoi on leur a donné le même nom d'*acide carbonique*, à l'état d'air ou de gaz.

Il paroît que Corneille Drebbel, alchimiste flamand, inventeur de la couleur écarlate, et auteur de quelques autres découvertes importantes, a eu connoissance du gaz oxigène, et en a obtenu, puisqu'il paroît en avoir fait usage pour prolonger la *respiration* des hommes sous la cloche des plongeurs. (*Voyez* Dighby, *De veget. plant.* pag. 66; Rob. Boyle, *De usu Respir. digress.*; et Monconis, *Voyag.* tom. 2, pag. 75.) D'autres physiciens du dix-septième siècle avoient quelque idée de cette espèce d'air, que les cartésiens nommoient *éther*. C'est probablement l'esprit vital qu'Aristote disoit passer du cœur aux poumons. (Aristot. *Hist. animal.* l. 1, c. 16; Galien, *De diff. puls.* l. IV, c. 14; Arétée, *Mal. aig.* l. II, c. 3; Rufus, Athénée, et même Cicéron, *De nat. Deor.*, l. II, &c.) Le génie des anciens avoit pressenti les découvertes de nos jours. Hippocrate parle aussi de l'esprit aérien comme d'un aliment de la vie, et Van Helmont, Boerhaave, Mead, Sauvages, en ont admis l'existence.

Dans chaque inspiration, il entre de dix à dix-sept pouces cubes d'air dans notre poitrine. Sur dix-huit parties d'oxigène, dans une proportion ordinaire de gaz azote, treize parties sont absorbées par la *respiration*, et onze parties sont changées en gaz acide carbonique. Il paroît qu'une portion de l'oxigène pénètre dans le sang. L'air expiré est toujours chargé de beaucoup de vapeurs aqueuses qu'on apperçoit très-bien dans les fortes gelées de l'hiver. Suivant Lavoisier (*Mém. acad.* sc. 1789.) un quadrupède consomme vingt-quatre pieds cubes de gaz oxigène, pesant deux livres une once une drachme, en vingt-quatre heures, et il rend par l'expiration deux livres cinq onces quatre drachmes de gaz acide carbonique, avec dix onces six drachmes d'eau. Cette consommation d'air vital est la cause du mal-aise qu'on éprouve dans les lieux fermés qui contiennent beaucoup de monde, comme dans les salles de spectacles, les prisons, les souterrains, les voitures closes, &c. Rien de plus utile que le renouvellement de l'air; car une foule de maladies de langueur, de phthisies, d'asphyxies, viennent du défaut d'air pur. De même, les *moutons*, les *bœufs*, périssent souvent en hiver dans leurs étables, parce qu'ils y sont étouffés dans une atmosphère épaisse, humide et chargée de vapeurs infectes. Combien d'épizooties désastreuses ne sont-elles pas le triste fruit de l'insouciance qu'on a de renouveler l'air dans les

écuries ! Combien de maladies épidémiques ravagent l'espèce humaine par les mêmes causes?

L'atmosphère pourroit, à la longue, perdre une grande partie de son gaz oxigène par la combustion et la *respiration*, si les végétaux n'avoient pas la propriété de décomposer l'eau, le gaz acide carbonique, et de verser dans l'air des torrens d'oxigène. (*Voyez* Ingenhousz, Sennebier, &c. sur les plantes.) Aussi l'air de la campagne est bien plus salubre que celui des villes, parce qu'il y a une multitude d'arbres et de plantes dans la première, et que les secondes sont des foyers de combustion et de *respiration* continuelles qui consomment beaucoup d'air pur. Les hommes s'étouffent ensemble dans les appartemens, l'haleine de l'homme est un poison mortel pour l'homme, au physique aussi bien qu'au moral. Un air chargé de vapeurs, de gaz acide carbonique, privé de son gaz oxigène, produit bientôt la mort, il asphyxie. Voilà pourquoi il est si dangereux de tenir dans un endroit fermé, un brasier allumé, du vin ou de la bière en fermentation, de la pâte qui lève, &c. parce que toutes ces substances exhalent beaucoup de gaz acide carbonique, enlèvent l'oxigène à l'air, et le rendent mortel pour tout ce qui respire. Comme respirer c'est être en combustion, il sera facile de voir si l'on pourra entrer sans danger dans un endroit dont on ne connoît pas bien la pureté de l'air; par exemple, dans une cave fermée pendant quelques jours. Si une bougie ne s'y éteint pas, l'air y sera respirable; si elle s'éteint d'elle-même, votre vie est en danger, si vous entrez. Nous portons dans notre sein un flambeau de vie qui a besoin d'air, comme la flamme ordinaire; nous nous éteignons comme elle par la soustraction du principe vivifiant de l'atmosphère, l'eau éteint aussi la flamme vitale, car ce que nous appelons *être noyé*, ne diffère pas essentiellement de ce qui arrive quand on verse de l'eau sur le feu. Mais notre combustion est cachée; elle ne s'exécute pas avec de la flamme, quoique les vapeurs que l'on expire soient une sorte de fumée. Cette combustion lente ne s'exécute pas seulement dans les poumons; le gaz oxigène parcourt les vaisseaux artériels, s'y combine peu à peu avec le sang, lui donne une couleur vermeille, et le débarrasse d'une portion de matière charbonneuse ou de carbone, que contient le sang noir des veines. C'est principalement dans les vaisseaux artériels que s'opère cette combinaison d'oxigène, ou plutôt cette combustion.

Comme la chaleur est ordinairement une suite de la combustion, il étoit naturel de chercher s'il en étoit de même dans le corps des êtres qui respirent. On a trouvé en effet

que les animaux qui respiroient le plus étoient les plus chauds, par exemple les oiseaux et les mammifères; tandis que les reptiles, les poissons, les mollusques et les insectes qui respirent peu ont aussi une chaleur très-foible. On a vu encore que tous les corps organisés jouissoient, en hiver, de quelques degrés de chaleur supérieure à celle des corps bruts et inorganiques. Ainsi le tronc d'un arbre, l'insecte, quoiqu'engourdis pendant l'hiver, gardent cependant un peu de chaleur que le thermomètre fait appercevoir. Les quadrupèdes qui s'endorment pendant l'hiver, conservent encore une petite partie de leur chaleur. Les oiseaux qui, de tous les animaux, ont le système respiratoire le plus étendu, jouissent aussi de quelques degrés de chaleur de plus que les quadrupèdes et l'homme, chez lesquels le thermomètre de Réaumur marque 32 ou 33 degrés, en hiver comme en été, dans le nord comme au midi. Les reptiles et les poissons surpassent de 3 à 4 degrés la température ordinaire de l'atmosphère, et restent toujours dans une chaleur à-peu-près égale, malgré le froid et le chaud.

Nous trouvons ainsi une correspondance assez exacte entre l'intensité de la *respiration* et la température de chaque espèce; car les poumons de l'oiseau adhérent aux côtes, remplissent la vaste capacité de sa poitrine, se prolongent par des sacs dans le bas-ventre, communiquent avec les cavités des os cylindriques, avec les poches du tissu cellulaire et sous-cutané, et même jusques aux plumes, de sorte que l'air pénètre entièrement cet animal, et il semble fait pour respirer l'air dans toutes ses parties; il n'est donc pas étonnant que son corps soit très-chaud, puisqu'il est pour ainsi dire dans une déflagration universelle. L'homme et le quadrupède vivipare ont des poumons composés de cellules très-fines qui peuvent donner une surface de quinze cents pieds quarrés (chez l'homme), suivant l'évaluation de Lieberkühn; ils doivent avoir aussi une chaleur considérable, puisqu'ils inspirent fréquemment; tandis que les poumons des reptiles sont formés d'un moindre nombre de cellules, et qu'ils respirent bien moins souvent. On voit des *grenouilles*, des *tortues*, des *lézards*, respirer à peine deux ou trois fois par quart-d'heure; une *tortue*, une *grenouille*, peuvent rester même sous l'eau pendant plusieurs heures sans reprendre haleine; mais l'homme respire environ vingt fois par minute, et des petits quadrupèdes respirent encore plus souvent. Aussi les reptiles sont toujours froids. Les poissons qui ne respirent que l'air interposé dans les molécules des eaux, ne peuvent pas avoir beaucoup de chaleur, de même que les coquillages,

les mollusques et les crustacés qui respirent par des branchies. Les trachées des insectes se subdivisent en une multitude de petits rameaux ; dans l'intérieur de leur corps les vers et les végétaux ont aussi une *respiration* lente et sourde qui ne leur communique pas beaucoup de chaleur.

Cependant le dégagement de la chaleur ne s'exécute pas dans l'organe respiratoire lui-même, puisqu'il n'est pas plus chaud que les autres parties du corps, mais comme la combustion s'opère en détail dans les différens tissus de l'organisation vivante, la chaleur s'y répand avec uniformité. Lorsque nous nous agitons avec force, la chaleur augmente dans notre corps, et la *respiration* devient plus rapide, afin de fournir de nouvelle chaleur pour remplacer celle qui s'exhale. Car la chaleur sensible des animaux à sang chaud, sort continuellement d'eux-mêmes, d'où il suit qu'il leur en faut de la nouvelle pour maintenir leur température au même degré. Ainsi l'oiseau qui se meut continuellement, et qui est pour ainsi dire brûlant, a besoin de respirer beaucoup par cette raison, sans cela il deviendroit bientôt glacé, de même qu'il faut plus d'air au feu à mesure qu'il est plus ardent. Mais le reptile qui perd peu de chaleur, qui agite moins ses muscles que les animaux à sang chaud, le poisson qui, nageant dans un milieu dense et aussi pesant que lui, n'a pas besoin d'une grande puissance musculaire, ces animaux ont moins besoin de respirer que des espèces plus actives et plus ardentes. La mesure de la chaleur est donc proportionnée aux besoins de l'animal, et ne dépend pas de la température des corps extérieurs, puisque dans les ardeurs de l'été ou de la zône torride, comme sous la glace des hivers et des régions polaires, la chaleur intrinsèque des corps vivans n'est pas changée ; ils n'éprouvent la chaleur et le froid extérieurs que comme des modifications étrangères à leur nature. L'excès de l'un ou de l'autre est surmonté par les propriétés de la vie qui tendent à ramener l'équilibre naturel. Ainsi nous résistons au froid vif de l'hiver et à la chaleur étouffante de l'été par une faculté vitale qui est en rapport avec nos fonctions organiques. Lorsque celles-ci languissent, comme dans la vieillesse, on résiste moins au froid et à la chaleur de l'extérieur que dans l'âge de la vigueur. Il paroît aussi que diverses parties du corps peuvent éprouver plus ou moins de chaleur suivant le développement de la sensibilité et de la contractilité animales. Ainsi, dans les inflammations d'une partie, la chaleur y devient considérable, de sorte qu'on n'en peut attribuer les causes qu'à l'augmentation des facultés vitales dans cette partie. La chaleur ne dépend donc pas uniquement de la

respiration chez les animaux, et sans doute aussi dans les plantes; mais elle tient sur-tout aux qualités de la vie et à son intensité. En effet, les animaux engourdis et les moins actifs sont aussi plus froids que ceux dont la vie a beaucoup d'énergie. Le mouvement réciproque des divers organes les uns sur les autres, leurs réactions mutuelles, leur jeu perpétuel, doivent entretenir une chaleur assez élevée, qui a besoin de s'alimenter par la *respiration*.

Il y a une connexion essentielle entre la *respiration* et la *circulation*, car la première devant apporter l'air aux humeurs, il étoit nécessaire que celles-ci se missent en contact avec lui. La nature a établi à cet égard deux différences. 1°. Dans la plus grande partie des animaux, la *respiration* ne s'opère que dans un lieu fixe où viennent se rendre tour-à-tour les diverses portions de la masse sanguine. Il faut alors un organe qui meuve le sang, qui établisse une vraie circulation; tel est le cas des mammifères, des oiseaux, des reptiles, qui respirent par des poumons; et des poissons, des coquillages, des crustacés qui respirent par des branchies (ouïes). Tous ces animaux ont, en effet, un cœur. 2°. Lorsque la *respiration* s'opère dans toutes les parties du corps, l'air va chercher lui-même les humeurs qui n'ont pas besoin de circuler dans ce cas. Tels sont les insectes, plusieurs vers et zoophytes; aussi ces animaux n'ont pas de cœur, et plusieurs sont même entièrement privés de vaisseaux.

Nous remarquerons aussi que tous les animaux chez lesquels la *respiration* se fait dans un point fixe, et qui ont un cœur, une circulation, sont aussi pourvus d'un foie, tandis que les autres n'en ont jamais. Pourquoi l'existence du foie est-elle liée au mode de *respiration* par des poumons ou des branchies et à la circulation des humeurs? N'a-t-on pas rencontré quelquefois les poumons ressemblans au foie dans quelques maladies? N'observe-t-on pas une certaine alliance de fonctions entre les poumons ou les branchies et le foie? Lorsque l'un de ces organes est très-actif, l'autre l'est moins. Il me semble que le foie est en quelque sorte un poumon secondaire; il est pour le système veineux ce qu'est le poumon pour le système artériel. Tous deux modifient la masse du sang, le poumon lui enlève du carbone, le foie semble lui ôter ses parties huileuses et graisseuses. Ainsi dans tous les animaux qui respirent par des branchies, le foie est plus volumineux que dans ceux qui respirent par des poumons. Les sécrétions graisseuses dépendent en quelque sorte du foie qui est presque toujours imprégné d'huile ou de graisse. L'organe respiratoire et le système hépatique me paroissent être les

deux foyers principaux de l'animalisation des humeurs et de la transformation du chyle en sang. C'est là que s'opèrent ces mutations des corps alimentaires, en la propre substance de l'animal. Ce sont des digestions secondaires de la matière nutritive. Les médecins et les philosophes de l'antiquité ont considéré l'air comme un aliment de la vie (*pabulum vitæ*), comme une vraie nourriture. Il ne se passe pas seulement une action chimique dans les poumons, les branchies ou les trachées des corps animés, mais une véritable opération vitale; c'est là que la matière morte de la nourriture reçoit les premiers germes de la vie, et ses principes d'activité, en se débarrassant des portions de matière incapables de les recevoir. Cette dépuration successive dans les humeurs est analogue à la séparation du chyle d'avec la masse alimentaire, et l'on pourroit dire que la digestion intestinale est une *respiration* préliminaire. On sait en effet que l'air pénètre dans l'estomac, se mêle à nos alimens et influe beaucoup sur la digestion. Les zoophytes ne paroissent même jouir que de cette sorte de *respiration* intestinale. La peau est encore un autre organe de *respiration;* elle absorbe une petite portion d'air; elle est en rapport sympathique avec les organes respiratoires, et semble les suppléer en grande partie dans certains cas et dans plusieurs animaux. La transpiration cutanée coïncide avec la transpiration pulmonaire. En effet, les poumons ou les branchies des animaux ne me semblent être rien autre chose qu'une peau très-repliée, afin de tenir dans le moindre espace possible sa grande surface. Si l'animal avoit assez d'étendue et de grandeur pour présenter toute cette surface à l'air extérieur sans qu'il entrât plus de matière dans son corps, il n'auroit pas besoin de poumons, il respireroit par tous les pores de sa peau. Un homme pesant cent cinquante livres offre environ quinze pieds de surface, mais si son volume pouvoit s'enfler assez pour présenter encore les quinze cents pieds de surface qu'on suppose exister dans ses poumons, alors il n'auroit plus besoin de cet organe qui seroit déployé alentour de tout son corps. Le poumon est donc une peau intérieure et plissée qui supplée à l'énorme développement qu'exigeroit une *respiration* seulement cutanée; car dans ce cas un homme auroit présenté un volume extraordinaire. La nature a trouvé plus sage de le restreindre. Sans cela le moindre animal eût été renflé comme un ballon, et les *éléphans*, les *baleines* eussent couvert une partie de la terre de leur épouvantable volume; car si l'homme eût présenté quinze cent quinze pieds de surface, la *baleine* eût pu en avoir plus de trois cent mille, quoique la quantité de sa matière ne

soit pas augmentée. Ces vastes corps n'auroient pas pu se mouvoir et auroient expiré sans pouvoir sortir de place. La cavité intestinale, la peau et les poumons ou les branchies ne paroissent donc être, par rapport à l'air, des organes respiratoires sur lesquels viennent ramper des vaisseaux sanguins et lymphatiques pour y mettre leurs liquides en contact avec l'air; mais chacun de ces organes a son mode particulier de *respiration* et son exhalation propre qui est une expiration.

A mesure que la *respiration* est plus intense, l'organe principal qui l'exécute est plus intérieur et plus essentiel à l'animal. Dans les mammifères et les oiseaux, c'est dans la poitrine, revêtue de côtes et de sternum, que sont contenus les poumons. Chez les reptiles, ces organes semblent déjà moins essentiels; aussi la nature a-t-elle pris moins de soin pour les défendre; les *serpens* manquent de sternum, les *grenouilles* et les *salamandres* n'ont pas de côtes; enfin les animaux à branchies portent ces organes autant à l'extérieur qu'à l'intérieur; un simple opercule osseux les recouvre dans la plupart des poissons. Il paroît ainsi que la nature cache davantage les organes à mesure qu'ils sont plus essentiels, tandis qu'elle place à la circonférence du corps les parties les moins importantes. Ainsi les artères sont plus enfoncées dans les chairs que les veines, parce que l'ouverture des premières est bien plus dangereuse que celle des secondes. On peut blesser impunément une partie extérieure du corps, il en est bien autrement des organes internes.

Pour bien saisir l'influence de la *respiration* dans l'économie animale, il faut la considérer dans les différens animaux. Nous reconnoîtrons alors que l'activité de la vie est en raison directe de l'intensité de l'acte respiratoire; car tant qu'un animal ne respire point, sa vitalité demeure insensible; on en voit la preuve dans le fétus au sein de sa mère, et le poulet dans l'œuf. De même, la plante dans sa graine, l'arbre au milieu de l'hiver, le reptile et l'insecte engourdis par le froid ne respirent point, ils n'ont point d'activité vitale, ils demeurent immobiles et inanimés, quoiqu'ils ne soient pas morts. On a même découvert que la graine ne pouvoit pas germer si toute communication avec l'air étoit exactement interrompue, tandis que le gaz oxigène ou l'air vital excite promptement sa germination. Quels animaux sont les plus actifs, les plus forts et les plus *animés*? Ce sont précisément ceux chez lesquels la *respiration* est la plus développée; les oiseaux et les mammifères. L'oiseau sur-tout est presque toujours en mouvement, rien ne surpasse la vigueur de ses mus-

cles, la rapidité de tout ce qu'il exécute, parce qu'il respire plus que tout autre animal. L'homme, le quadrupède vivipare, ont aussi une grande intensité de vie, puisqu'ils respirent beaucoup et qu'ils ont le sang chaud comme les oiseaux. Ces classes jouissent encore d'une sensibilité plus vive que toutes les autres, leurs sens sont plus développés, leur système nerveux a plus de grosseur et d'étendue, toutes leurs facultés ont plus d'énergie et de force que chez les animaux des autres classes. Ainsi les reptiles qui respirent lentement et rarement sont des animaux lents, froids, stupides; leur force est peu considérable en la comparant à celle d'un oiseau ou d'un mammifère de taille semblable. Les poissons paroissent vifs, parce que, plongés dans un fluide d'égale pesanteur avec leur corps, ils ont la plus grande facilité à s'y mouvoir avec promptitude; mais les muscles de ces animaux ne sont pas forts, et leurs os ne sont pas capables d'une grande résistance. Les mollusques, les coquillages semblent plutôt végéter que vivre; aussi respirent-ils par des branchies.

Nous trouvous beaucoup de force, de vivacité et d'industrie chez les insectes, et l'on en trouve encore la raison dans leur mode de *respiration*. Leurs trachées ou vaisseaux aériens se ramifient si abondamment dans tout leur corps, qu'il n'est pas une seule partie qui n'en soit entièrement pénétrée. Ces petits animaux sont, pour ainsi dire, des éponges imbibées d'air de toutes parts, leur *respiration* est universelle; voilà pourquoi ils sont ordinairement si vifs et si forts, malgré leur petitesse; et comme ils ne respirent pas en hiver et dans l'état de chrysalide parfaite, ils ne jouissent à ces époques que d'une vie sourde, cachée, insensible. Les vers, les zoophytes qui respirent à peine, vivent de même à peine, et semblent plutôt végéter languissamment qu'exister et sentir, tant il se trouve de correspondance entre la force de la vie et l'étendue de la *respiration!* Voyez dans les différens individus de l'espèce humaine, ceux qui sont les plus vifs, les plus robustes; ce sont précisément ceux qui ont une large poitrine, et qui respirent avec facilité, tandis que les personnes à poitrine délicate, étroite ou mal constituée, sont foibles, maladives et sans vigueur. Ce que nous appelons un tempérament athlétique, une forte constitution, c'est un corps large, carré, une vaste poitrine dans laquelle les poumons s'étendent à l'aise, jouent et respirent abondamment. Les hommes des villes qui respirent un air méphitique ont-ils la vigueur de nos paysans qui reçoivent continuellement l'air pur de la campagne? Voyez combien l'air des pays marécageux, toujours rempli de vapeurs infectes, d'hydrogène et de carbone, affoiblit les hommes

qui les habitent, tandis que les montagnards qui demeurent dans un air vif et pur sont les plus robustes et les plus courageux des hommes; ils tiennent même de la nature des oiseaux ou plutot des aigles; comme eux, ils reçoivent les influences d'une atmosphère agitée et purifiée par les vents. Telles sont toutes les contrées élevées et sèches, mais les lieux bas produisent des hommes et des animaux d'une nature plus molle et plus foible parce que l'air y est moins pur, et que les vapeurs y sont abondantes et continuelles.

C'est donc la *respiration* qui rend la vie active, c'est l'air qui nous anime; c'est lui qui réveille l'enfant au sortir du sein maternel; c'est le principe de l'excitabilité des animaux. Les quadrupèdes qui s'endorment pendant l'hiver respirent plus lentement alors que dans le temps du réveil. Nos inspirations deviennent aussi moins fréquentes pendant notre sommeil; elles se font avec plus de difficulté, c'est pourquoi l'on ronfle ordinairement. Après avoir beaucoup mangé, les animaux sont portés au sommeil, parce que la plénitude de l'estomac comprime les poumons, diminue la facilité de la *respiration*, et fait refluer le sang au cerveau. Lorsqu'on s'agite avec effort, lorsqu'on exerce fortement ses muscles, la *respiration* devient plus intense et plus prompte pour fournir plus de vigueur au corps; ainsi l'oiseau qui se meut avec une grande vivacité respire quarante à cinquante fois par minute, ce qui est le double de l'homme. Les poissons agitent vingt-cinq à vingt-six fois leurs branchies par minute, mais chacune de leurs inspirations aqueuses ne leur donne qu'une très-petite quantité d'air. Les hommes du Nord sont plus robustes que ceux du Midi, parce qu'ils respirent un air plus vif, plus pur et plus condensé à cause du froid. Or un air condensé contient sous le même volume une plus grande quantité de gaz oxigène ou d'air vital, il doit donc alimenter davantage les forces du corps. C'est pour cela que nous sommes plus actifs et plus vigoureux en hiver qu'en été, indépendamment de la chaleur et du froid. Par la même cause, nous mangeons alors plus abondamment; nous digérons mieux, car les oiseaux qui respirent beaucoup digèrent très-vîte, et quand on respire peu on mange moins. Ceci nous montre encore combien la fonction respiratoire est analogue à la faculté digestive, et combien elles sont correspondantes. L'abondance de la nourriture exige une *respiration* intense afin de transformer la matière alimentaire en sang et en nature animale, et réciproquement l'intensité de la *respiration* appelle une grande quantité d'alimens pour établir l'équilibre entre les fonctions de l'économie vivante. Voilà pourquoi les animaux engourdis pen-

dant l'hiver ne mangent point, et les végétaux cessent d'absorber alors les sucs de la terre.

Ainsi toutes les fonctions des corps vivans se lient par des rapports multipliés, et exercent leurs influences sur l'ensemble de la machine organisée. A mesure que les fonctions deviennent plus générales, leur domination s'étend davantage, et quand elles surpassent toutes les autres, elles forment alors des idiosyncrasies, des tempéramens. Elles donnent diverses nuances aux caractères physiques et aux impulsions morales, car qui posera la limite entre les uns et les autres? Qui nous dira jusqu'à quel point ils s'influencent mutuellement? L'on ne se doute pas cependant que c'est souvent de la nature de l'air que dépendent, non-seulement la santé et la vie, mais même les institutions et les gouvernemens des peuples. Nous ne voyons pas aisément tout ce que peuvent produire de petites causes à la longue. *Voyez* l'article Air et les mots Circulation, Poumons, &c. (V.)

RESSUI (*vénerie*). C'est le lieu où la *bête* se réfugie pour se reposer et sécher sa sueur ou la rosée. (S.)

RESTIAIRE, *Restiaria*, grand arbrisseau à rameaux grimpans, à feuilles opposées, grandes, en cœur, rugueuses, velues et très entières, à fleurs disposées en panicules axillaires, qui forme, selon Loureiro, un genre dans la dioécie, mais on ne connoît pas les fleurs mâles.

Les fleurs femelles offrent un calice oblong, divisé en cinq parties lancéolées; point de corolle; un ovaire oblong, inférieur, à stigmate sessile et concave.

Le fruit est une capsule formée par le calice qui s'est épaissi, ovale-oblongue, à cinq nervures, velue, biloculaire, bivalve, et renfermant un grand nombre de semences comprimées, presque rondes, et garnies d'une aile membraneuse et linéaire.

Le *restiaire* se trouve dans les forêts de la Cochinchine. Son écorce est fibreuse et tenace. On s'en sert pour faire des cordes semblables aux mèches à canon, pour conserver et transporter le feu sans danger, et à plusieurs autres usages économiques. (B.)

RESTIO, *Restio*, genre de plantes unilobées, de la dioécie triandrie, dont le caractère consiste en un chaton formé d'écailles qui chacune sert de calice à une fleur, dont la corolle est de six pétales. Cette fleur, dans les pieds mâles, a trois étamines, et dans les pieds femelles, un ovaire surmonté de deux ou trois styles sessiles à stigmates velus.

Le fruit est une capsule à trois loges, qui est plissée, et renferme plusieurs semences.

Ce genre est figuré pl. 804 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes vivaces, à tiges graminiformes, presque nues, à feuilles alternes, engaînantes, dont quelques espèces ont l'apparence des *joncs*, c'est-à-dire les fleurs disposées en panicules terminales, mais dont d'autres ont la partie supérieure garnie de larges feuilles ou de bractées spathiformes, de l'aisselle desquelles sortent des panicules de fleurs.

On connoît une trentaine d'espèces de *restio*, presque toutes mentionnées dans une *Monographie* de Thunberg, qui porte leur nom. Ils viennent exclusivement du Cap de Bonne-Espérance, et n'ont pas encore pu être introduits dans les jardins d'Europe. On n'en tire aucun usage particulier. (B.)

RESURE, ROQUE ou RAVE. Les pêcheurs donnent ce nom à une espèce de *caviar*, c'est-à-dire à une préparation d'œufs de poissons qu'on fait dans le Nord, et qui sert à amorcer les *sardines* et les *maquereaux*, ou mieux à les faire rester plus long-temps sur nos côtes. *Voyez* aux mots CAVIAR, SARDINE et MAQUEREAU. (B.)

RETAN, nom donné par Adanson à une coquille du genre des *toupies*, c'est le *trochus labro* de Gmelin. *Voyez* au mot TOUPIE. (B.)

RETEIRO, nom qu'on donne en Provence au GRIMPEREAU. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

RÊTELET, nom vulgaire du TROGLODYTE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

RÉTEPORE, *Retepora*, genre de polypiers pierreux irréguliers formé par les naturalistes du siècle dernier, réuni aux *millepores* par Linnæus, et rétabli par Lamarck. Il a pour caractère des expansions minces, fragiles, poreuses à l'intérieur, réticulées ou rameuses, et n'ayant de pores apparens que sur une de leurs faces. Les espèces qu'il comprend sont en petit nombre, et ont pour type le *millepore réticulé* de Linnæus. *Voyez* au mot MILLEPORE. *Voyez* aussi les mots VERS, POLYPES. (B.)

RÉTÉPORITE, rétépore fossile. *Voyez* FOSSILES et RÉTÉPORE. (PAT.)

RÉTICULAIRE, nom spécifique d'une GRENOUILLE. *Voyez* ce mot. (B.)

RÉTICULAIRE, *Reticularia*, genre de plantes crypto-

games, de la famille des CHAMPIGNONS, qui offre une substance d'abord mollasse, et ensuite très-friable. Ses semences sont une poudre très-fine, retenue soit par des cloisons membraneuses, soit entre les mailles d'un réseau chevelu, soit dans des espèces d'étuis coriaces.

Ce genre est figuré pl. 889 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des espèces qui affectent différentes formes toujours irrégulières, qui naissent sur la terre ou sur les végétaux, et qui se fendent de plusieurs côtés pour répandre leurs semences. On en compte douze ou quinze espèces aux environs de Paris seulement, parmi lesquelles les plus importantes à connoître sont:

La RÉTICULAIRE CHARNUE, qui est ferme même dans sa jeunesse, qui a la surface cotonneuse, et qui est blanchâtre ou jaunâtre. Elle ne croît jamais que sur la terre, et subsiste plusieurs mois. Sa forme varie beaucoup; mais elle se rapproche généralement d'un coussin.

La RÉTICULAIRE DES JARDINS, qui, dans sa jeunesse, n'a pas plus de consistance et ressemble parfaitement à de l'écume blanche, et dans sa vieillesse est extrêmement friable. Elle est toujours cotonneuse en dessus; son réseau membraneux est à mailles fort larges. C'est la plus grande espèce du genre; elle a souvent plus de six pouces de diamètre; c'est aussi la plus commune. Elle vient dans les jardins, sur-tout dans les serres, et fait périr les végétaux auxquels elle s'attache.

La RÉTICULAIRE JAUNE, qui se trouve sur les végétaux vivans comme sur les morts. Elle se reconnoît à sa couleur. Dans sa jeunesse, elle ressemble à de l'écume qui s'attache aux doigts qui la touchent.

La RÉTICULAIRE DES BLÉS est pour l'homme la plus redoutable des espèces de ce genre. Elle est noirâtre, globuleuse, et ne se trouve jamais que sur les graminées, qu'elle empêche de fructifier et qu'elle fait souvent périr. C'est elle qui cause la maladie des blés, qu'on appelle le *charbon*, et qui fait quelquefois perdre une portion considérable de la récolte.

Dans cette maladie, l'épi a une apparence saine; mais le grain, pour peu qu'on le touche, se réduit en une poussière noire, semblable à du charbon; souvent il n'y a que quelques grains de charbonnés, souvent l'épi entier l'est.

Bulliard, qui a fait des expériences positives sur ce sujet, a reconnu que les grains pris sur des épis charbonnés, donnoient des pieds qui n'étoient pas plus attaqués que ceux pris sur des épis sains, lorsqu'on les semoit avec les précautions convenables. Ainsi ce n'est point par la circulation que les semences de la *réticulaire* des blés se transmettent dans les bales où sont renfermés les rudimens des grains, mais par l'effet des vents qui en transporte les graines.

Les moyens à employer pour empêcher la multiplication de cette plante, est le chaulage ou le lavage dans une eau chargée d'argile, qui enveloppe ces imperceptibles graines. *Voyez* au mot BLÉ.

Ce n'est pas seulement le blé qui est attaqué du *charbon*, mais le seigle, l'orge et l'avoine le sont également, les deux derniers même plus fréquemment que le blé. Les graminées qui servent de fourrage

le sont aussi. Dans les pays chauds cette maladie est plus fréquente que dans les pays froids. Je l'ai vue en Caroline si généralement répandue, qu'il y a des graminées dont il m'a été impossible de ramasser une graine, quoiqu'elles fussent extrêmement abondantes.

La RÉTICULAIRE COULEUR DE CHAIR est solide, cunéiforme, et ses semences sont d'un rouge de brique. Elle se trouve en Caroline, sur le *pin à longues feuilles*. Elle est ordinairement implantée par le plus gros bout sur le dos des feuilles, et plusieurs à la suite les unes des autres. Elle est souvent la cause de la mort des jeunes arbres où elle s'est beaucoup multipliée, d'après l'observation que j'en ai faite. (B.)

RÉTINAIRE, *Retinaria*, genre de plantes établi par Gærtner, sur la seule considération d'un fruit de l'Ile-de-France, appartenant à un arbrisseau grimpant.

Ce genre, dont il a figuré les caractères tab. 120 de son ouvrage sur les fruits, a trois capsules uniloculaires, réunies en un tout, à trois côtés et à trois ailes, renfermant chacune une seule semence cartilagineuse et luisante.

Il paroît que ce genre se rapproche beaucoup des IGUAMES. *Voyez* ce mot. (B.)

RETORTUNO. C'est le nom espagnol de l'ACACIE ONGLE DE CHAT. *Voyez* ce mot. (B.)

RETOUR (*vénerie*), action de la *bête* qui revient sur ses mêmes voies. (S.)

RETRAIT RÉGULIER. On a donné ce nom à la cause qui a divisé les masses de rochers et de basaltes, en prismes, en rhomboïdes, &c. mais il paroît évident que ces formes sont dues à une véritable cristallisation. *Voy.* BASALTE, CRISTALLISATIONS, FENTES et ROCHES PRIMITIVES. (PAT.)

RETRAITE (*vénerie*), ton du cor pour faire retirer les chiens. (S.)

RETZ MARIN. On donne vulgairement ce nom à des masses d'œufs de coquillages rejetés par la mer, ou mieux à leurs restes, et qui présentent des cavités cartilagineuses. *Voy.* au mot COQUILLAGE. (B.)

RETZIE, *Retzia*, plante frutescente, haute de trois à quatre pieds, garnie de quelques rameaux courts, de feuilles verticillées quatre par quatre, ramassées ou rapprochées, sessiles, linéaires, lancéolées, sillonnées en dessus et en dessous, et de quelques fleurs latérales, sessiles à l'extrémité des rameaux, droites, et sortant d'entre les feuilles, et accompagnées de bractées lancéolées, velues, et plus longues que le calice.

Cette plante, qui est figurée pl. 103 des *Illustrations* de

Lamarck, forme, dans la pentandrie monogynie, un genre qui a pour caractère un calice velu, urcéolé, à cinq divisions aiguës; une corolle monopétale, tubulée, trois fois plus longue que le calice, velue extérieurement, rétrécie à son limbe, qui est divisé en cinq lobes obtus; cinq étamines presque sessiles à la gorge de la corolle; un ovaire supérieur arrondi, surmonté d'un long style filiforme à stigmate bifide.

Le fruit est une capsule à deux loges polyspermes.

C'est à Thunberg qu'on doit la connoissance de cette plante, qui vient du Cap de Bonne-Espérance, et qui a beaucoup de rapports de caractères avec les *liserons*. (B.)

REUSSIN. Karsten a donné ce nom à un sel naturel découvert par Reuss. Ce sel est composé de 66,04 de sulfate de soude; 31,55 de sulfate de magnésie; 0,42 de sulfate de chaux, et 2,19 de muriate de magnésie. (PAT.)

RÈVE. Pontoppidam donne ce nom comme étant la dénomination danoise du RENARD. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RÉVEILLE-MATIN (*Perdix suscitata* Lath.; *Tetrao suscitator* Linn., édit. 13; genre de la PERDRIX, ordre des GALLINACÉS. *Voyez* ces mots.). Cette *caille*, un peu plus grosse que la nôtre, lui ressemble exactement par les couleurs, mais elle a le bec plus alongé. Elle chante par intervalle, et le son de sa voix est assez semblable au mugissement du *butor*. D'un naturel doux, le *réveille-matin* s'apprivoise aisément; d'un tempérament frileux, il se retire au coucher du soleil dans un trou quelconque, où il s'enveloppe de ses ailes pour s'échauffer pendant la nuit; il n'en sort qu'au lever de cet astre, dont il célèbre le retour par des cris qui réveillent tout ce qui repose autour de lui. D'un instinct fort social, cette caille vit en bandes; mais d'un caractère jaloux, les mâles se disputent les femelles avec opiniâtreté, et se battent avec un tel acharnement, que souvent la mort s'ensuit. C'est dans les bois de l'île de Java qu'on rencontre cette singulière espèce. (VIEILL.)

RÉVEILLE-MATIN, nom vulgaire de l'EUPHORBE ÉSULE. *Voyez* ce mot. (B.)

RÉVEILLEUR (LE) (*Coracias strepera* Lath.; ordre PIES, genre du ROLLIER. *Voyez* ces mots.). Cet oiseau, très-commun à l'île de Norfolk, dans la mer du Sud, a un naturel doux, ne dort point pendant la nuit, ne cesse au contraire de s'agiter et de pousser des cris qui interrompent le sommeil des hommes et des animaux; de là lui sont venus les noms français, anglais et latin que lui ont imposés les ornithologistes; noms qui lui conviennent beaucoup mieux que ce-

lui de *calybé*, puisqu'il n'a pas la couleur de l'acier bronzé, d'où dérive la dénomination d'un *oiseau de paradis*, avec lequel on l'a nouvellement associé. Latham en fait un *rollier*, mais il en diffère principalement en ce qu'il a le doigt extérieur uni presque jusqu'à sa moitié avec le doigt du milieu : caractère qui le rapproche du *corbeau*. C'est avec raison que Daudin l'a isolé, car, ainsi que la plupart des oiseaux des terres Australes, il est du nombre de ces espèces intermédiaires qui ne peuvent être classées dans aucun genre connu; mais celui dont il s'éloigne le plus, est celui des *oiseaux de paradis ;* ces oiseaux qui, comme je l'ai déjà dit, ne doivent leur réunion qu'à la richesse, le luxe et la position de leurs plumes, et diffèrent presque tous par les caractères génériques tirés du bec.

Le *réveilleur* n'est guère moins grand que la *corbine*, et a dix-huit pouces de longueur; le bec, long de deux pouces et demi, presque droit, et échancré vers son bout ; les narines placées à la base du bec, oblongues, et très-découvertes; la queue longue et arrondie à son extrémité ; les ailes pliées, aboutissant à la moitié de la longeur de la queue; le bec, le plumage généralement noir; l'iris orangé; les plumes de la tête courtes et fermes ; la première penne de l'aile moitié plus courte que la cinquième, qui est la plus longue de toutes; les six premières pennes blanches à la base, ce qui forme une grande tache de cette couleur, lorsque l'aile est en repos ; les couvertures et toutes les pennes de la queue blanches; celles-ci longues de huit pouces, égales entr'elles, pointues à leur extrémité, blanches sur leur côté interne, excepté les deux intermédiaires qui sont totalement noires ; les pieds robustes, la jambe couverte de plumes presque jusqu'au-delà du talon; l'ongle postérieur très-grand et fort. (Vieill.)

REVENU (*vénerie*). C'est quand la tête ou le bois nouveau du *cerf* est entièrement refait. (S.)

REX AVIUM. C'est le *roitelet* dans les auteurs anciens. (S.)

REX SIMIORUM ou ROI DES SINGES. C'est le nom que la plupart des auteurs ont donné à l'Alouatte (*Cebus seniculus*). *Voyez* ce mot. (Desm.)

REYNAUBY. L'on connoît sous ce nom le *motteux* ou *cul-blanc roussâtre* aux environs de Nîmes. (S.)

REYNOUTRIE, *Reynoutria*, genre de plantes établi par Houttuyn dans la décandrie monogynie. Il a pour caractère un calice de cinq folioles; point de corolle; dix étamines à

filamens très-courts; un ovaire trigone, surmonté d'un seul style.

Ce genre ne contient qu'une espèce, qui vient du Japon, et sur laquelle on n'a pas de notions plus étendues. (B.)

RHAAD (*Otis rhaad* Lath.), espèce d'Outarde. (*Voy.* ce mot.) Dans le langage des barbaresques, le mot *rhaad* signifie tonnerre, et ces peuples l'ont donné à des *outardes* de leur pays, parce qu'il exprime le grand bruit que font ces oiseaux en s'élevant de terre. Le voyageur anglais Shaw est le premier qui a décrit les *rhaads*, car il y en a deux : l'un, qui est de la grosseur de notre *petite outarde*, à tête noire, à huppe bleue, à plumage jaune tacheté de brun sur les parties supérieures, à ventre blanc et à queue rayée transversalement de noir; l'autre, plus petit, de la taille d'un poulet ordinaire, et sans huppe. (S.)

RHACOME, *Rhacoma*, arbre du genre des *mygindes*, dont quelques botanistes ont fait un genre particulier, par la raison qu'il n'a qu'un style, au lieu de quatre qu'ont les autres. (*Voyez* au mot Myginde.) Il est figuré sous le nom de *crossopetalum*, pl. 16 de l'ouvrage de Brown, sur les plantes de la Jamaïque. (B.)

RHAGION, *Rhagio*, genre d'insectes de l'ordre des Diptères, de ma famille des Rhagionides, et dont les caractères sont : suçoir de plus de deux soies, reçu dans une trompe toujours saillante, presque membraneuse, bilabiée; antennes très-courtes, rapprochées, de trois articles arrondis, dont le dernier, un peu plus grand, terminé par un poil alongé; palpes presque cylindriques. La tête est de la largeur du corcelet, verticale, comprimée, hémisphérique, occupée par les yeux à réseau; elle a trois petits yeux lisses; le corcelet est un peu convexe; les ailes sont très-écartées; les balanciers sont saillans; l'abdomen est alongé, cylindrico-conique; les pattes sont très-longues; les tarses ont trois pelotes.

Linnæus a placé les *rhagions* (nom donné anciennement à une sorte d'insectes réputés *araignées*) avec les *mouches;* mais ils en diffèrent non-seulement par les parties de la bouche, mais encore par les antennes. Celles des *rhagions* sont moniliformes, au lieu que celles des *mouches* sont en forme de palette, avec un poil latéral; celles des *thérèves*, qui ont de grands rapports avec les *rhagions*, ont le premier article cylindrique, et le dernier conique, terminé par un style articulé.

On trouve ces insectes dans les bois et les jardins. On ne connoît encore les larves que des deux espèces suivantes.

Rhagion bécasse, *Rhagio scolopaceus* Fab.; *Musca* Linn. Il a environ huit lignes de long; les antennes brunes; les yeux d'un vert obscur; le corcelet noir, avec deux éminences antérieures jaunâtres; l'abdomen jaune, avec une tache noire sur le milieu de chaque anneau; une ligne de même couleur sur les côtés; le dernier anneau noir; les pattes jaunes, et les ailes tachetées de brun.

On le trouve dans toute l'Europe.

Sa larve est longue, cylindrique, d'un blanc jaunâtre; elle a la tête petite, écailleuse, brune, munie de deux petites antennes; le dessous du corps garni de quelques mamelons charnus, qui font l'office de pattes et servent à la larve pour changer de place. Cette larve vit dans la terre, où elle subit toutes ses métamorphoses. Parvenue au terme de sa grosseur, elle se change en une nymphe qui a plusieurs rangées d'épines courtes sur le corps, et qui devient insecte parfait vers la fin du mois d'avril. La femelle pond des œufs minces, alongés, courbés en arc, d'un blanc jaunâtre.

Rhagion ver-lion, *Rhagio vermileo* Fab.; *Musca* Linn.; *Némotèle* Degéer. Il a environ quatre lignes et demie de long; le corcelet jaunâtre, avec deux lignes noires sur le milieu et une tache de même couleur de chaque côté; l'abdomen jaune, avec une tache noire sur le milieu de chaque anneau, et deux lignes détachées de même couleur de chaque côté; les ailes transparentes; les deux premières paires de pattes jaunes; les postérieures brunes et beaucoup plus grandes que les autres.

Sa larve est alongée, cylindrique, d'un gris jaunâtre; elle a le corps divisé en onze anneaux; la tête, de substance charnue, conique, munie antérieurement d'une espèce de dard écailleux; le dernier anneau de son corps est terminé par quatre appendices charnues assez longues, en forme de mamelons, garnies de poils longs et roides; elle a l'anus placé sur le dos, dans la même position que celui de la larve du criocère du lis, qui se couvre de ses excrémens. Cette larve, désignée sous le nom de *ver-lion*, vit d'insectes; elle établit sa demeure comme celles des *myrméléons*, et se trouve souvent en société avec eux. C'est au pied des murs dégradés, dans les terreins sablonneux, qu'elle forme un entonnoir à couvert de la pluie; elle se place au milieu, et là se tient à l'affût pour saisir et dévorer les petits insectes qui ont le malheur de tomber dans le piége qu'elle leur a tendu. Après qu'elle a pris l'insecte, elle l'entoure avec son corps, le perce avec son dard et le tue promptement; ensuite elle s'enfonce sous le sable, où elle entraîne sa proie pour la sucer tranquillement, et elle la jette dehors quand elle en a tiré toute la substance. Vers la fin du mois de mai, cette larve, qui a acquis toute sa grosseur, se change en nymphe dans le sable, sans faire de coque, et elle devient insecte parfait environ quinze jours après sa métamorphose.

On trouve cet insecte en Europe, particulièrement dans le midi de la France.

Rhagion bicolor, *Rhagio bicolor* Fab. Il a la tête noire; le corcelet rougeâtre, avec une grande tache noire sur le milieu; l'abdomen rougeâtre, noir à l'extrémité; les ailes blanches, avec une grande tache brune peu marquée.

On le trouve en Italie.

Rhagion chevalier, *Rhagio tringarius* Fab. Il est cendré, avec le corcelet d'une seule couleur ; l'abdomen jaunâtre, marqué de trois rangs de taches noires, et les ailes sans taches. Je crois que c'est l'insecte figuré par Degéer, tom. 6, pl. 9, fig. 10, comme variété de la *némotèle beccasse*. (L.)

RHAGIONIDES, *Rhagionides*, famille d'insectes de l'ordre des Diptères, ayant pour caractères : une trompe bilabiée, membraneuse, renfermant un suçoir de plus de deux soies. antennes à palette et de deux ou de trois articles, souvent arrondis, le dernier inarticulé, avec une soie latérale ou finissant en pointe.

Leur tête est hémisphérique ou presque globuleuse, de la largeur et presque de la hauteur du corcelet, avec les yeux fort grands ; les ailes sont grandes, horizontales, presque toujours écartées ; les balanciers sont alongés ; l'abdomen est conique ou presque carré ; les pattes sont longues et menues.

Les larves du peu d'espèces qu'on ait observées sont apodes, alongées, annelées, avec une tête constante et écailleuse ou variable. Les unes vivent dans la terre, où elles doivent se nourrir de substances végétales altérées ; les autres dans le sable, et y prennent des insectes dans un piége, qu'elles leur préparent à la manière de la larve des *myrmélèons* ou des *fourmilions*. Pour se transformer en nymphes, elles quittent leur peau. La nymphe est nue, et ressemble, pour la forme, à celles des *coléoptères*, des *hyménoptères*, &c. L'insecte parfait est carnassier ou vit sur les fleurs. Cette famille comprend les genres Thérève, Rhagion, Anthrax. (L.)

RHAGIUM, genre d'insectes de la troisième section de l'ordre des Coléoptères, établi par Fabricius, et qui a les plus grands rapports avec celui des Stencores. (O.)

RHAMNOÏDES, famille de plantes, dont le caractère consiste en un calice libre monophylle, muni souvent à sa base intérieure d'un disque glanduleux, divisé ou découpé à son limbe, à divisions et découpures en nombre égal à celui des pétales ; une corolle très-rarement nulle, formée ordinairement de cinq, quelquefois de quatre ou de six pétales alternes avec les divisions du calice, insérés au sommet de cet organe ou sur le disque dont il est muni à sa base, onguiculés et squamiformes ou dilatés, et réunis dans leur partie inférieure ; des étamines en nombre égal à celui des pétales, ayant la même insertion, et leur étant alternes ou opposées ; un ovaire supérieur entouré par le disque glanduleux du calice, à style et stigmate unique ou multiple en nombre déterminé.

Le fruit est une baie divisée intérieurement en plusieurs loges monospermes, ou contenant plusieurs noyaux également monospermes; quelquefois une capsule divisée en plusieurs loges, contenant une ou deux semences, s'ouvrant en plusieurs valves septifères dans leur milieu; semences souvent ombiliquées à leur base, à périsperme charnu, à embryon droit, à cotylédons planes, et à radicule inférieure.

Les plantes de cette famille ont leur tige frutescente ou arborescente, et garnie de rameaux alternes ou opposés. Les feuilles qui sortent de boutons coniques, rarement nus, plus souvent couverts d'écailles imbriquées, ont une situation conforme à celle des branches et des rameaux. Elles sont communément simples, toujours munies de stipules, quelquefois persistantes, mouchetées ou bordées de blanc et de jaune dans certaines espèces. Les fleurs, en général petites et peu éclatantes, presque toujours complètes, très-rarement à pétales ou diclines, affectent différentes dispositions. Ventenat rapporte à cette famille, qui est la treizième de la quatorzième classe de son *Tableau du règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 22, n° 3 du même ouvrage, vingt genres sous cinq divisions, savoir :

1°. Les *rhamnoïdes* dont les étamines sont alternes avec les pétales, et dont le fruit est capsulaire; STAPHYLIN, FUSAIN, POLYCARDE et CÉLASTRE.

2°. Les *rhamnoïdes* dont les étamines sont alternes avec les pétales, le fruit mou et les pétales quelquefois réunis à leur base; MYGINDE, ELÉODENDRON, CASSINE, HOUX et APALANCHE.

3°. Les *rhamnoïdes* dont les étamines sont opposées aux pétales et le fruit drupacé; NERPRUN, JUJUBIER et PALIURE.

4°. Les *rhamnoïdes* dont les étamines sont opposées aux pétales et le fruit composé de trois coques; COLLÉTIE, CÉANOTHE et PHYLIQUE.

5°. Les genres qui ont de l'affinité avec les *rhamnoïdes*, et dont l'ovaire est rarement supérieur; BRUNIE, STAAVIE, GOUANIE, PLUTRONIE et AUCUBE.

Voyez ces différents mots. (B.)

RAMPHASTOS, nom grec que les ornithologistes modernes ont appliqué au *toucan*. (S.)

RHAMPHE, *Rhamphus*, genre d'insectes établi par Clairville et adopté par Latreille, qui appartient à la famille des CHARANSONITES et à la troisième section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, et qui est ainsi caractérisé : antennes coudées, insérées entre les yeux; premier article ne dépassant pas les

yeux; les suivans alongés; massue annelée, commençant au huitième article; corps ramassé; cuisses propres pour sauter.

Le RHAMPHE FLAVICORNE de Clairville est très-petit; sa couleur est le noir mat : ses antennes seules sont fauves. On le trouve en été sur les feuilles du saule. Il saute très-bien. (O.)

RHANTHERIE, *Rhanthericum*, plante à tiges velues, rameuses, à feuilles alternes, glabres ou velues, lancéolées, dentées, à fleurs jaunes portées sur des pédoncules terminaux, qui forme un genre dans la syngénésie polygamie superflue.

Ce genre, qui a été établi par Desfontaines, et qui est figuré pl. 240 de sa *Flore atlantique*, a pour caractère un calice cylindrique imbriqué de folioles subulées, recourbées; un réceptacle garni de paillettes, et portant dans son disque des fleurons hermaphrodites, et à sa circonférence quelques demi-fleurons tridentés, femelles, fertiles.

Le fruit est composé de plusieurs semences. Celles du disque sont plus épaisses à leur sommet, et couronnées de quatre ou six soies plumeuses; celles de la circonférence sont nues.

Le *rhantherie* est vivace, et se trouve sur les côtes de Barbarie, dans les sables voisins du rivage. Ses feuilles froissées répandent une odeur très-agréable. (B.)

RHANTIER. *Voyez* RHENNE. (S.)

RHAPHIUS. *Voyez* RAPHIUS. (S.)

RHAPONTIQUE, *Rhaponticum* Juss. (*Syngénésie polygamie frustranée* Linn.), genre de plantes à fleurs composés, de la famille des CINAROCÉPHALES, de Jussieu, qui se rapproche beaucoup des *centaurées*, dont il a été détaché, et qui présente pour caractère un calice formé d'écailles imbriquées, non ciliées, non épineuses, mais desséchées et scarieuses à leur sommet; des fleurons hermaphrodites dans le centre et neutres à la circonférence; un réceptacle garni de soies roides, et des aigrettes ordinairement ciliées. Les feuilles des *rhapontiques* sont simples ou pinnatifides, quelquefois décurrentes. Jussieu rapporte à ce genre les espèces de *centaurées* 27 à 37 de Linnæus, *Syst. végét.*, édit. 14.

Les espèces de *rhapontiques* les plus remarquables, sont :

Le RHAPONTIQUE DE BABYLONE, *Centaurea Babylonica* Linn., à tiges droites et ailées, hautes de six à sept pieds; à feuilles décurrentes, légèrement cotonneuses et indivises, les radicales en lyre; à fleurs jaunes, presque sessiles, et disposées en une grappe droite, terminale et fort longue; à calices coniques, très-durs, composés d'écailles terminées par de petites pointes ouvertes. Cette plante est vivace, très-belle, et croît dans le Levant.

Le Rhapontique a feuilles de pastel, *Centaurea glastifolia* Linn., très-belle espèce, remarquable par ses calices brillans et argentés. Ses feuilles sont entières, oblongues, un peu étroites et décurrentes; ses fleurs d'un beau jaune; ses écailles calicinales lâches. On le trouve dans le même pays que le précédent: il est vivace aussi et s'élève à quatre pieds.

Le Rhapontique a feuilles d'aunée, *Centaurea rhapontica* Linn. Il croît en Suisse et sur quelques montagnes de l'Italie; a une racine vivace et une tige annuelle, haute d'environ un pied; des feuilles entières, pétiolées, ovales oblongues, dentelées sur leurs bords, laineuses en dessous, et presque semblables à celles de l'*aunée*; des fleurs pourpres qui paroissent en juillet.

Le Rhapontique oriental, *Centaurea orientalis* Linn. C'est la seule espèce du genre qui ait les calices ciliés. Elle est originaire de la Sibérie et de la Tartarie. Sa racine est vivace, mais sa tige périt chaque année; elle est haute d'environ un pied et demi à deux pieds, et porte des feuilles grandes, pétiolées, découpées jusque près de leur côte en lanières linéaires lancéolées, les unes quelquefois divisées, et les autres entières. Les fleurs, qui paroissent en juin, juillet et août, ont les corolles jaunes, et les écailles calicinales d'un blanc jaunâtre; elles sont grosses et d'un aspect agréable.

Ces plantes sont dures; on peut les multiplier de semences ou par la division de leurs racines; elles exigent et prennent beaucoup de place dans les jardins. Il ne faut pas les confondre avec le *rhapontic* qui appartient à une autre famille et qui est une espèce de Rhubarbe. *Voyez* ce mot. (D.)

RHASUT, nom arabe de l'*aristoloche d'Alep* (*aristolochi-maurorum* Linn.), qui a une odeur désagréable, et que l'on emploie dans le Levant comme vulnéraire et résolutive. *Voyez* au mot Aristoloche. (B.)

RHEA, nom latin d'un genre d'oiseaux établi d'abord par Moehring, et adopté par Brisson et Latham. Les caractères, d'après le dernier ornithologiste, sont un bec droit, applati et à bout arrondi; des ailes qui ne peuvent servir au vol; les jambes dégarnies de plumes à leur partie inférieure; trois doigts devant et un tubercule calleux en arrière. Ce genre ne contient qu'une seule espèce, l'Autruche de Magellan. (*Voyez* ce mot.) Linnæus a réuni cet oiseau dans le même genre, avec l'*autruche* de l'ancien continent et le *casoar*. (S.)

RHÉE. Dans la Belgique c'est le *chevreuil*. (Desm.)

RHEN. *Voyez* Rhenne. (Desm.)

RHENNE ou RENNE (*Cervus tarandus* Linn., Erxleb.), quadrupède de la seconde section de l'ordre des Ruminans et du genre des Cerfs. *Voyez* ces mots.

« La plupart des auteurs anciens ont confondu, dit Buffon, le *rhenne* avec l'*élan*, ou bien ont désigné ces deux quadru-

pèdes par des dénominations équivoques, qu'on pourroit appliquer à chacun d'eux. Les Grecs ne connoissoient ni l'*élan* ni le *rhenne;* Aristote n'en fait aucune mention ; et chez les Latins, Jules-César est le premier qui ait employé le nom d'*alce ;* Pausanias, qui a écrit environ cent ans après Jules César, est aussi le premier auteur grec dans lequel on trouve ce même nom Ἄλκη ; et Pline, qui étoit à-peu-près contemporain de Pausanias, a indiqué assez obscurément l'*élan* et le *rhenne*, sous les noms *alce*, *machlis* et *tarandus*. On ne peut donc pas dire que le nom *alce* soit proprement grec ou latin, et il paroît avoir été tiré de la langue celtique, dans laquelle l'*élan* se nommoit *elch* ou *elk* ». Il paroît donc que le nom d'*alce* appartient plutôt à ce dernier animal qu'au *rhenne;* toutefois, « le nom latin de celui-ci est encore plus incertain que celui de l'*élan* : plusieurs naturalistes ont pensé que c'étoit le *machlis* de Pline, parce que cet auteur, en parlant des animaux du Nord, cite en même temps l'*alce* et le *machlis*, et qu'il dit de ce dernier qu'il est particulier à la Scandinavie, et qu'on ne l'a jamais vu à Rome ni même dans toute l'étendue de l'empire romain ; cependant on trouve dans les Commentaires de César, un passage qu'on ne peut guère appliquer à un autre animal qu'au *rhenne*, qui semble prouver qu'il existoit alors dans les forêts de la Germanie ; et quinze siècles après Jules-César, Gaston Phœbus semble parler du *rhenne* sous le nom de *rangier*, comme d'un animal qui auroit existé dans nos forêts de France ; il en fait même une assez bonne description, et il donne la manière de le prendre et de le chasser ». Il paroît même certain que le *rhenne* a existé autrefois dans les Pyrénées.

Par ses formes extérieures, ainsi que par son organisation interne, le *rhenne* a beaucoup de rapports avec le *cerf*. Il est à-peu-près de la même taille, mais il est plus bas sur jambes. Comme lui il porte des cornes de nature solide, qui tombent chaque année, et qui sont remplacées par de nouvelles. En un mot, il n'en diffère que par la forme de ses bois, et par la couleur et la longueur de son poil.

Le bois de *rhenne* adulte est composé de deux *perches*, comme celui du *cerf ;* chacune de ces deux *perches* jette d'abord près de la *meule* un *andouiller*, dirigé en avant, et qui est terminé par une *empaumure* assez large, laquelle est bordée par des digitations recourbées en dessous. Vers le milieu de chaque *perche* on voit le plus souvent un second *andouiller* terminé aussi par une *empaumure* garnie de lobes en forme de doigts ; cette *empaumure* est relevée vers le haut de la *perche*. Celle-ci porte ensuite quelques petits *andouillers*

simples placés sur sa face postérieure ; elle finit elle-même par une petite *empaumure* qui est la moins garnie de chevilles. On voit par cette description que le *rhenne* diffère par la forme de son bois, muni d'*andouillers* et d'*empaumures*, du *cerf*, du *chevreuil*, du *cerf munjac*, du *mazame*, &c. qui n'ont que des *andouillers* simples, et du *daim* et de l'*élan*, dont les bois ne sont, pour ainsi dire, que de larges *empaumures*.

Le poil du *rhenne* n'est comparable, pour la longueur, qu'à celui de l'*élan*. Il est beaucoup plus long et plus fourni que celui de toutes les autres espèces du genre des *cerfs*. Il varie dans ses couleurs, selon les différentes époques de l'année. En été, il est en dessus d'un gris de cendre teinté de fauve, et en dessous d'un blanc sale. En hiver, il est d'une nuance un peu moins foncée, comme dans l'*élan*. Celui du dessous du cou est beaucoup plus long que celui du reste du corps.

Les oreilles du *rhenne* sont beaucoup plus longues que celles du *cerf*. Ses narines sont obliques et de forme ovale. Sa queue est très-courte et ses sabots sont épais, ce qui donne à cet animal beaucoup de solidité dans sa marche, et ce qui lui permet de courir sur la glace la plus lisse avec une rapidité étonnante, même chargé de fardeaux assez lourds.

Une différence remarquable entre le *rhenne* et le *cerf*, c'est que la femelle du premier porte des cornes comme le mâle, mais des cornes un peu moins longues, tandis que la *biche*, femelle du *cerf*, n'en porte point du tout.

Comme la plupart des quadrupèdes du même genre, le *rhenne* a au-dessous de chaque œil une ouverture dans la peau, connue sous le nom de *larmier*.

Buffon a remarqué que dans les *cerfs*, les *daims*, les *chevreuils* qui ont subi la castration, la *tête* reste dans le même état qu'elle étoit au moment de l'opération, c'est-à-dire que le *bois* ne revenoit pas à ceux qui avoient été châtrés dans le temps de la mue, et que ceux qui l'avoient été lorsque leur *bois* étoit en vigueur, le conservoient toute leur vie. Dans le *rhenne*, on ne remarque pas la même chose, c'est-à-dire que la castration n'empêche pas le *bois* de repousser. Buffon en conclut que la matière nutritive est beaucoup plus surabondante dans ce dernier animal que dans les premiers, qui la dépensant alors en graisse, n'en avoient pas assez de reste pour la production de la *tête*, tandis que dans l'espèce du *rhenne* non-seulement les individus châtrés ont la faculté de *refaire*, mais encore les femelles sont aussi pourvues de *bois*.

Les jeunes *rhennes* ont, comme les *faons*, dans la première

année de leur vie, le poil d'une couleur variée. Il est d'abord d'un roux mêlé de jaune, et devient avec l'âge d'un brun presque noir; chaque petit suit sa mère pendant deux ou trois ans, et ce n'est qu'à l'âge de quatre ans révolus que ces animaux ont acquis leur plein accroissement.

Les *rhennes* sauvages vivent en troupes innombrables dans le nord de l'Amérique. On voit des colonnes de huit à dix mille *caribous* (nom des *rhennes* de ce continent) passer tous les ans du nord au midi, dans les mois de mars et d'avril, chassés des bois par les mousquites, cherchant le frais sur les rivages et un asyle tranquille pour mettre bas leurs petits. Pour eux, le rut commence en septembre, et bientôt après la mue vient, et les *bois* tombent aux mâles: ils sont, en ce temps, très-gras, mais d'une odeur si rance et si musquée, qu'il n'est pas possible d'en manger. Les femelles mettent bas en juin, dans les retraites les plus écartées qu'elles peuvent trouver, et alors elles perdent aussi leurs *bois*. Les quadrupèdes carnassiers suivent les troupeaux de *rhennes*. D'abord les loups, qui craignent d'attaquer le corps entier, mais qui savent en écarter les traîneurs, et ensuite les chassent; les *renards* suivent de plus loin, pour profiter des restes abandonnés par les premiers. En automne, les *rhennes*, avec leurs faons, repassent du nord au midi.

Les femelles portent huit mois, et ne produisent qu'un petit; comme parmi les *biches*, il s'en trouve quelques-unes qui ne produisent pas. Les *rhennes* mâles entiers sont fiers comme le *cerf*, et très-difficiles à manier; c'est pourquoi on ne se sert que des hongres. En général ces animaux, même élevés en domesticité, sont très-enclins à reprendre la vie sauvage. Ils mangent peu et se contentent de bourgeons d'arbres, de *lichens* coriaces, dans lesquels ils ne peuvent trouver beaucoup de substance nutritive.

Le *rhenne* domestique vit quinze ans. Il est probable que le *rhenne* sauvage en vit vingt-cinq à trente.

On a remarqué que quand ces animaux courent, leurs sabots et les articulations de leurs jambes font entendre un bruit et un claquement si fort, qu'on diroit qu'ils se déboîtent. L'*élan* présente la même singularité. Ce bruit fait accourir les bêtes féroces, contre lesquelles les *rhennes* se défendent cependant assez bien. Leur ennemi le plus cruel est le Glouton. *Voyez* ce mot.

Le *rhenne* ne se trouve que près du pôle arctique, en Europe et en Asie, au-delà du cercle polaire et en Amérique, sous le nom de *caribou*, à des latitudes moindres, parce que le froid y est plus grand qu'en Europe. Ce quadrupède semble se

plaire de préférence et même ne pouvoir exister que dans les contrées où le froid est excessif. On le voit à Spitzberg. Il est commun au Groënland et dans la Laponie la plus boréale, ainsi que dans les parties les plus septentrionales de l'Asie. Vers la côte occidentale de la baie d'Hudson, on peut suivre le *rhenne* jusqu'à la nation appelée Plates-Côtes de Chien, la plus reculée que nous connoissions sous le parallèle de cette latitude. Au-delà ce sont des terres inconnues, jusqu'à ce qu'on arrive à cette chaîne d'îles qui a pris le nom d'Aléoutes, et qui s'étend depuis la côte d'Amérique jusqu'au Cap septentrional du Kamtchatka où se retrouve encore cet animal. Il y a lieu de présumer qu'il continue à travers le continent de l'Amérique, mais non pas sur les îles Aléoutes. Cependant dans l'île Kadjak, loin d'elles, et dans d'autres des plus orientales, les habitans ont des peaux de *rhennes* qu'ils tirent du continent de l'Amérique, et ils bordent leurs bonnets des poils blancs des *rhennes* domestiques tachés de rouge. On les trouve encore dans les contrées qui bordent la mer Glaciale, d'où ils s'éloignent à l'approche de l'hiver et s'arrêtent vers les bois, pour en paître les lichens, tant ceux qui croissent sur la surface de la terre que ceux qui viennent sur le tronc des arbres. Tout le nord-est de la Sibérie est plein de *rhennes*. On les retrouve sauvages dans les monts Uralliens, le long de la rivière Kama jusqu'à Kungus. Vers l'occident ils continuent dans le pays des Samoïèdes, et enfin parmi les Lapons.

Chez les Lapons, dit Pennant (*Nord du globe*, trad. franç. tom. 1er, pag. 221.), cet animal remplace la *vache*, la *brebis* et la *chèvre*. Ce peuple, plein d'innocence, goûte même sous l'inclémence de son rigoureux ciel, quelques douceurs de la vie pastorale. Ils ont tiré ces animaux de l'état sauvage et les ont dressés et formés à plusieurs fonctions utiles comme nos bergers les moutons. Le Lapon accompagne ses troupeaux de *rhennes*, pendant l'été jusqu'aux sommets de ses Alpes et sur le bord de ses claires rivières et de ses lacs limpides. Il connoît l'art de la laiterie, tire le lait du *rhenne*, devenu son bétail, et en fait de bon fromage. Il l'accoutume au traîneau, le regarde comme son principal trésor, et le chérit avec la plus grande tendresse. Le Samoïède grossier ne voit dans le *rhenne* qu'un animal de trait, propre à le conduire à la chasse des *rhennes* sauvages qu'il tue pour en avoir les peaux, soit pour se vêtir lui-même, soit pour en couvrir sa tente. Il ne connoît point le mets délicat du lait et du fromage; il préfère pour ses repas les intestins de bêtes ou la chair à demi-corrompue d'un cheval, d'un bœuf, d'un mouton qu'il aura

trouvé mort sur le grand chemin. Les Koreki ou Koriaques, nation du Kamtchatka, peuvent être placés sur la même ligne que les Samoïèdes. Ils nourrissent d'immenses troupeaux de *rhennes;* les plus riches en possèdent quelquefois jusqu'à dix et douze mille, et ils sont si avares, qu'ils n'en mangeront pas un seul, excepté ceux qu'ils tuent pour avoir la peau, article de commerce avec leurs voisins les Kamtchadales; autrement, ils se contentent de manger la chair de ceux qui meurent de maladie ou par accident. Ils les façonnent au traîneau, mais ils n'en tirent aucune autre utilité domestique; ils en accouplent deux à chaque voiture, et ces animaux font cent cinquante-neuf werstes en un jour ou cent douze milles anglais. Ils rendent les mâles eunuques en perçant les artères spermatiques, et liant le scrotum très-serré avec une lanière de peau.

C'est ici le lieu de décrire, d'après le voyageur Lesseps, un traîneau koriaque, et la manière d'y atteler les *rhennes.* « Sur deux patins parallèles, c'est-à-dire sur deux branches d'arbres de six pieds et demi de long sur trois pouces de large, assez mal équarries, et dont les bouts en avant se relèvent en manière de croissant, s'établit le corps du traîneau; ce n'est à vrai dire qu'un châssis en treillage, élevé de terre à la hauteur de deux pieds et quelques pouces; sa largeur est de dix-huit pouces, et sa longueur de cinq pieds. Deux petites perches, d'environ cinq pouces de circonférence, forment la double membrure des treillis, qui est fait de lattes grossières emboîtées les unes dans les autres. Une traverse plus forte que ces deux membrures en réunit par-devant les extrémités, qui immédiatement après se joignent aux bouts cintrés des patins, et y sont assujéties avec des courroies. La partie inférieure du châssis porte sur des bâtons courbés en arc, dont les pointes écartées entrent également dans ces patins; et la partie supérieure se termine par-derrière en une manière de petite cariole découverte, ayant seize pouces de haut sur deux pieds de profondeur, et construite en demi-cercle avec de courts bâtons enchâssés dans des moitiés de cerceaux, à-peu-près comme les dossiers de nos chaises de jardin. C'est dans cette étroite enceinte que l'on enferme ordinairement ou sa provision de vivres ou une portion de ses effets d'un usage journalier. Le siége du conducteur est vers le milieu du châssis, non loin de la traverse; il s'y met à califourchons, et ses pieds posent sur les patins. L'attelage est de deux *rhennes* de front; leur harnois se borne à un collier de cuir, qui passe en partie sur le poitrail et est arrêté sur son flanc par une courroie en guise de trait, qui pour le *rhenne* à droite, s'attache à la traverse

du traîneau, et pour le *rhenne* à gauche, à la racine d'un des supports arqués de la voiture et du même côté. Pour guides, on a deux lanières de cuir dont un bout va s'enlacer en forme de bandeau au bas de la tige du bois de chaque *rhenne*. Quelquefois le dessous de ce bandeau est garni de petits os pointus, qui à la moindre saccade servent d'aiguillons aux *rhennes* indociles; on y a volontiers recours pour les dresser. En les attelant, on a grand soin de ne point mettre à droite le *rhenne* dressé pour la gauche; il en résulteroit que le traîneau au lieu d'avancer tourneroit sur lui-même. C'est une espiéglerie que les Koriaques se permettent de faire aux Russes dont ils croyent avoir à se plaindre. Lorsque l'on veut aller à droite, on tire doucement la guide en ce sens, en frappant de revers l'animal qui est hors la main. Pour passer à gauche, il suffit de donner vivement quelques secousses à la guide droite en touchant le *rhenne* qu'elle gouverne, la guide gauche ne sert absolument qu'à retenir celui qu'elle atteint. Le conducteur tient en outre une baguette dont un bout est armé d'une espèce de marteau; c'est un os fixé horizontalement, très-effilé d'un côté, qui présente une pointe de près de deux pouces qui est principalement utile pour retirer sans arrêter le trait des *rhennes* lorsqu'il s'engage dans leurs pieds, ce qui passe pour un des grands tours d'adresse du cocher. L'autre bout de cet os est un peu plus arrondi et supplée au fouet, mais ses coups sont bien plus douloureux; on les distribue d'ailleurs si libéralement à ces pauvres animaux, que parfois on voit ruisseler leur sang. Cette baguette étant très-sujette à se casser, on a soin de s'en munir d'un certain nombre, qui se lient le long du traîneau.

Dans les courses de quatre, cinq et six jours, les Koriaques ne prennent presque point de repos. Les *rhennes* sont dressés à courir nuit et jour, pendant deux ou trois heures consécutives, puis on les dételle pour les faire paître environ une heure. Ils se nourrissent plutôt de bourgeons et de feuilles d'arbre que d'herbe. En hiver, ils se contentent de manger d'une espèce de *lichen* très-commune dans ces contrées (*lichen rangiferinus*), qu'ils savent très-bien trouver sous la neige en la grattant avec leurs pieds. Les Finnois ramassent, dit-on, une grande quantité de ce *lichen* dans les temps pluvieux, et en font des magasins pour l'hiver.

Les habitans des environs du fleuve Kovima, continue Pennant (*Nord du Globe*, tom. 1, pag. 122.), font usage des peaux de *rhennes* apprêtées et assouplies pour voiles d'une espèce de bateau appelé *schitiki*, calfaté avec de la mousse, et dont les planches sont comme cousues ensemble avec des

lanières de cuir, et les cordages sont des lanières de peau d'*élan*.

Les Eskimaux et les Groënlandais, qui au milieu de leurs neiges possèdent ce précieux animal, n'en tirent aucun avantage domestique, et ne l'appliquent même pas au traîneau. Leur élément propre est l'eau, et leur chasse celle des *veaux marins* (*phoques*). Ils semblent manquer de faculté et d'intelligence pour apprivoiser aucun autre animal que le chien. Ils sont les ennemis de tous les autres, qui ne leur offrent qu'un objet de chasse, et ne leur sont utiles que morts. La chair du *rhenne* est pour eux le mets le plus convoité, ils la mangent crue, apprêtée, séchée et fumée avec du lichen. Les chasseurs épuisés de fatigue boivent le sang cru; dans d'autres cas, on l'assaisonne avec des baies de bruyère. Ils dévorent avidement tout ce que contient l'estomac. Quant aux boyaux, ils les mangent bouillis. Ils aiment beaucoup la graisse, dont ils ne perdroient pas le plus petit morceau. La peau qui quelquefois fait partie de leur habillement lorsqu'elle est apprêtée, le poil en dessus, est douce et souple; elle forme aussi la doublure de leurs tentes, et ils en font d'excellentes couvertures de lit. Des tendons, ils font les cordes de leur arc, et fendus, ce sont les fils dont ils cousent leurs jaquettes ou juste-au-corps.

Les Groënlandais, avant qu'ils connussent les armes à feu, les prenoient avec ce qu'ils appeloient *clapper-hunt*. Les femmes et les enfans entouroient un vaste espace, et lorsqu'ils ne pouvoient border de monde le cercle entier, ils dressoient dans les vides des pieux avec des bonnets de gazon, afin d'effrayer ces animaux, ensuite ils chassoient à grand bruit les *rhennes*, et les faisoient entrer dans les passages étroits, où les hommes postés les tuoient avec des harpons ou des dards. Mais aujourd'hui l'espèce est très-dépeuplée dans ce pays.

Les Koriaques chassent les *rhennes* à la manière des Groënlandais, mais ils ne les tuent pas, et se contentent de les prendre dans des filets. Ils se servent aussi des peaux de ces animaux pour fourrure. Lesseps a décrit la manière de les préparer. Indépendamment des travaux du ménage, les femmes sont chargées de cette occupation. Elles râclent d'abord les peaux avec une pierre taillante enchâssée dans un bâton: après en avoir enlevé la graisse, elles continuent de les ratisser, afin de les rendre moins épaisses et de leur donner plus de souplesse. La seule couleur dont elles fassent usage pour les teindre, est d'un rouge très-foncé; elles la tirent de l'écorce d'un arbre, appelé en russe *olkhovaïa-déréva*, et connu chez nous sous le nom de l'*aulne*. On fait bouillir cette écorce,

puis on en frotte la peau jusqu'à ce qu'elle soit bien imprégnée de teinture. Les couteaux qui servent ensuite pour couper ces peaux, sont courbes, et probablement de l'invention de ces peuples.

Les Indiens du voisinage de la baie d'Hudson, où les *rhennes* sont très-communs, sont fort attentifs à étudier les mouvemens des troupes nombreuses de ces animaux, dont ils font leur principale nourriture, et dont les peaux leur servent de vêtement : souvent ils en tuent des multitudes, pour n'en prendre que les langues; mais ordinairement ils détachent la chair des os, et la conservent en la faisant sécher à la fumée; ils gardent aussi la graisse, et la vendent aux Anglais dans des vessies; ceux-ci s'en servent au lieu de beurre pour la friture. Les peaux sont aussi un objet de commerce, et sont employées à Londres par les culottiers. Les Indiens tirent le *rhenne* à coup de fusil dans l'hiver. Les Anglais forment, le long des bois avec des branches d'arbres, des haies de cinq milles de longueur, laissant par intervalle des ouvertures garnies de piéges, où se prennent quantité de ces animaux. Les Indiens en tuent aussi beaucoup pendant la saison de leur migration; ils les épient dans leurs canots, et leur décochent leurs lances lorsqu'ils passent les rivières du pays, ou d'une île à l'autre; car le *rhenne* nage très-bien.

D'après l'exposé succinct que nous venons de donner du degré d'industrie des différens peuples du Nord à l'égard du *rhenne*, il n'est pas difficile de s'appercevoir que les Lapons sont ceux qui en ont tiré le meilleur parti; en effet, ces hommes industrieux ont eu le bon esprit de soigner et d'élever avec tout le soin possible, le seul animal herbivore qui puisse vivre dans les contrées glacées qu'ils habitent. Nous avons déjà dit quels étoient les principaux avantages qu'ils retiroient de l'éducation des *rhennes*, mais nous n'avons donné presque aucun détail sur la partie d'économie domestique, qui fait, à l'égard des *rhennes*, à-peu-près la seule science de ce peuple; nous nous proposons donc d'y revenir ici.

En Laponie, il y a des *rhennes* sauvages et des *rhennes* domestiques. Vers la fin de septembre, qui est le temps du rut, on lâche dans les bois les femelles apprivoisées, on les laisse rechercher les mâles sauvages, et comme ces derniers, sont beaucoup plus vigoureux que les mâles domestiques, on préfère ceux qui sont produits par ce mélange, pour les employer à tirer les traîneaux. Ils sont moins doux que ceux qui proviennent d'un père et d'une mère privés. C'est à quatre ans qu'on commence à dompter les jeunes *rhennes*, et à les accoutumer au travail. Les uns sont destinés à tirer les traî-

neaux de course, et les autres à tirer de lourds fardeaux, ce qui fait qu'on peut comparer les premiers aux *chevaux* de trait, et les seconds aux *chevaux* de charge. C'est à l'âge d'un an que les Lapons châtrent les *rhennes* qu'ils doivent faire travailler, ce qu'ils font, dit-on, avec leurs dents. Pour une centaine de femelles, on ne garde que quinze à vingt mâles entiers.

Le lait de *rhenne* fournit aux Lapons un aliment très-sain et fort abondant. Les hommes et les femmes traient indistinctement leurs *rhennes* une seule fois par jour, vers les deux heures de l'après-midi; le lait qui revient pendant la nuit, est destiné à la nourriture des petits. Ce lait est gras et épais comme s'il étoit mêlé avec des œufs; il fait de bons fromages; enfin, épuré et battu, il donne, au lieu debeurre, une espèce de suif. La chair des *rhennes* est excellente à manger fraîche, elle est plus grasse et plus succulente en automne, sur-tout celle des *rhennes* stériles. La peau de ces animaux revêtue de poil, sert d'habits d'hiver aux Lapons; sans poil elle forme leurs vêtemens d'été. Les tendons divisés servent de fils; entiers ou réunis et revêtus du poil, ils remplacent les cordes. Les cuillers des Lapons sont faites avec des os de *rhenne*. Les cornes servent d'offrandes aux idoles de ce peuple.

Les Lapons gardent leurs troupeaux à toutes les heures, dans tous les jours et dans toutes les saisons. Ils les mènent paître en des lieux découverts, de peur qu'ils ne s'écartent, ou que les bêtes sauvages ne leur fassent dommage. Quelquefois ils les parquent, ou bien ils les ramènent à l'étable; comme ils sont sujets à s'écarter, on leur fait des marques sur le bois et sur les oreilles, afin de pouvoir les reconnoître.

Les traîneaux des Lapons sont plus simples que ceux des Koriaques (*Voyez* plus haut.); ils n'ont qu'un seul patin; mais aussi ils versent beaucoup plus facilement. Les *rhennes* sont quelquefois indociles, et ne veulent pas s'arrêter à la voix de leurs conducteurs; et s'ils les forcent de le faire, ils se retournent souvent, et viennent fouler à grands coups de pied leur conducteur, qui n'a d'autre moyen de s'en garantir que de renverser le traîneau et de se tenir à couvert sous cette espèce de cuirasse, jusqu'à ce que la colère de l'animal soit appaisée.

Les caravanes lapones sont formées de longues suites de traîneaux, tirés chacun par un *rhenne*, et attachés les uns aux autres jusqu'au nombre de quarante, qui passent tous précisément par le petit sillon tracé dans la neige par le premier, et creusé par tous les autres. Un Lapon à pied conduit le premier *rhenne*.

La richesse des Lapons consiste uniquement dans le nombre de *rhennes* qu'ils possèdent; les plus riches ont des fer-

Deseve del. *V. Tardieu Sculp.*

1. Rhésus. 2. Rousselle (Chauve-Souris.)
3. Rhinocéros à deux Cornes.

miers qui ont soin de leurs troupeaux, et, comme les Turcs, passent leur vie entière à fumer du tabac. Un Lapon est très-riche quand il a mille *rhennes*, dont chacun vaut à-peu-près trois florins (6 liv. 15 s. à 7 liv.). C'est même le nombre de ces animaux qui détermine le degré d'aisance des habitans : on est peu à son aise quand on en possède cent, on est pauvre quand on en a moins encore.

Les *rhennes* sont sujets aux *œstres*. L'espèce qui les tourmente et qui gâte leur peau a été décrite à l'article ŒSTRE, sous le nom d'*œstrus tarandi*. (*Voyez* ce mot.) Les *moustiques* les font aussi beaucoup souffrir, et les Lapons ne les préservent de ces insectes, dont un petit nombre en mettroit en fuite plusieurs milliers, que de les tenir perpétuellement au milieu de la fumée qu'ils produisent en brûlant de l'*agaric*, du *pin* et du *sapin*. (DESM.)

RHESUS ou MACAQUE A QUEUE COURTE, est une espèce de *singe* décrite et figurée par Audebert dans son *Histoire des Singes*, fam. 2, sect. 1, fig. 1, sous le nom de *simia rhesus*. Cet animal, qui a beaucoup de rapports avec le *maimon*, paroît néanmoins former une espèce distincte. Il a deux pieds de haut, et son poil, qui est d'un cendré verdâtre sur la tête, le cou, le haut du dos, devient orangé en descendant sur les cuisses et les lombes; son ventre est blanchâtre, et la partie antérieure des quatre membres est grise; les quatre mains ont des doigts noirs.

Cet animal a des fesses calleuses, nues, et d'un beau rouge vif, ainsi que le dedans des cuisses, le pubis, la vulve, le pénis et l'anus; le bas du corps de ce *macaque* est couvert de rides grandes et de bourrelets considérables, sur-tout à l'origine de la queue, qui est arquée, courte et fort grosse à son origine. Sa face, moins large et plus alongée que celle des autres *macaques*, est nue, livide, et a des abajoues. Lorsque ce *singe* a bien mangé, sa figure prend une couleur plus vive, et la rougeur de ses callosités, de ses parties sexuelles, est d'autant plus intense, que cet animal a plus de santé et de vigueur. L'iris de ses yeux est jaunâtre, et ses oreilles sont de couleur de chair.

Le *rhésus* est un *singe* fort doux; le mâle accueille les femmes, et la femelle cherche les caresses des hommes, mais elle est jalouse des femmes, et se jette après elles pour les mordre. L'édition de *Buffon* par Sonnini, tom. 35, donne une bonne figure de ce *singe*, p. 314, pl. XXXV. *Voyez* MACAQUE. Ce *singe* est de l'ancien continent. (V.)

RHEXIE, *Rhexia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de l'octandrie monogynie et de la famille des MÉLAS-

TOMÉES, qui présente pour caractère un calice à quatre divisions ; une corolle de quatre pétales insérés sur le calice ; huit étamines à anthères arquées ; un ovaire supérieur surmonté d'un style à stigmate simple.

Le fruit est une capsule recouverte par le calice quadriloculaire et quadrivalve, et contenant un grand nombre de semences creusées d'un ombilic concave, et placée sur un ombilic stipité.

Ce genre, qui est figuré pl. 283 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes ordinairement herbacées, à tiges souvent tétragones, à feuilles opposées, et à fleurs disposées en panicules axillaires et terminales, ou portées sur des pédoncules solitaires.

On en compte une douzaine d'espèces, dont les plus remarquables sont :

La RHEXIE MARIANE, qui a les feuilles lancéolées, trinervées, ciliées par des poils, et dont le calice est velu. Elle est vivace, et se trouve dans les lieux un peu humides de la Caroline, où je l'ai fréquemment observée. Elle s'élève de deux pieds.

La RHEXIE ALIPHANE, qui a la tige et les feuilles glabres, et le calice couvert de poils glanduleux. Elle est vivace, et se trouve en Caroline, dans les lieux sablonneux. Elle s'élève à trois ou quatre pieds, et porte une belle et grande corolle rouge. Ses feuilles ont une acidité agréable, et se mangent en guise d'oseille, sous le nom d'*oseille de cerf*.

La RHEXIE A SEPT NERVURES, qui a les feuilles ovales, presque épineuses sur leurs bords, et la capsule urcéolée. Elle est vivace, et se trouve dans les bois, où elle forme des touffes extrêmement garnies de rameaux.

La RHEXIE LANCÉOLÉE, qui a les feuilles linéaires, velues, et la tige hérissée de longs poils. Elle est vivace, et se trouve avec la précédente.

La RHEXIE PRESQUE PÉTIOLÉE, qui a les feuilles ovales, trinervées, légèrement pétiolées, longuement ciliées, et les fleurs ramassées en tête. Elle se trouve en Caroline, dans les lieux humides, où je l'ai observée. Elle s'élève d'un à deux pieds, et n'est jamais rameuse.

Wildenow a réuni à ce genre, sous la division de *rhexies à feuilles pétiolées*, quelques espèces du genre MÉLASTOME d'Aublet, et la plante qui forme le genre ACISANTHÈRE. *Voyez* ces deux mots. (B.)

RHINANTHOÏDES, *Pediculares* Juss., famille de plantes qui a pour caractère un calice divisé plus ou moins profondément, ordinairement tubuleux, persistant ; une corolle presque toujours irrégulière ; des étamines en nombre déterminé ; un ovaire simple, à style unique et à stigmate simple, rarement bilobé.

Le fruit est une capsule biloculaire, polysperme, bivalve, à cloison séminifère de chaque côté, opposée et continue

aux valves, qui s'ouvrent par leurs bords; à semences dont le périsperme est charnu, l'embryon droit et les cotylédons semi-cylindriques.

Les plantes de cette famille, que Mirbel appelle *véronicées*, ont une tige ordinairement herbacée, qui porte des feuilles opposées ou alternes. Les fleurs, munies de bractées, sont quelquefois solitaires, axillaires ou terminales, ou plus souvent disposées en épi terminal.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la troisième de la huitième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 8, n° 4 du même ouvrage, dix genres sous deux divisions; savoir:

1°. Les *rhinanthoïdes* qui ont deux, cinq ou huit étamines; Polygalala, Véronique, Calcéolaire et Disandre.

2°. Les *rhinanthoïdes* dont les étamines sont didynames; Cartileja, Euphraise, Pédiculaire, Cocrète et Mélampire. *Voyez* ces mots. (B.)

RHINDACE. Moehring désigne ainsi le *promerops orangé*. Voyez l'article des Promerops. (S.)

RHINE, genre d'insectes de la troisième section de l'ordre des Coléoptères et de la famille des Charansonites.

Les insectes de ce genre ont, suivant Latreille, les antennes brisées, insérées vers le milieu de la trompe; le huitième ou neuvième article paroissant former à lui seul une massue très-alongée, ellipsoïde. Leur corps est alongé, et leurs jambes antérieures sont terminées par une pointe ou une épine.

Ce genre, composé d'espèces démembrées du grand genre des *charansons*, est aussi peu caractérisé que ceux sur lesquels nous nous sommes expliqués à l'article Charanson; nous n'en parlons ici que pour compléter la série des articles qui doivent composer ce Dictionnaire.

Selon Latreille, les espèces qui entrent dans ce genre peuvent se partager en deux sections.

La première comprend celles dont la trompe est de la longueur de la moitié du corps, et dont le second article des antennes est plus court que le troisième, le huitième formant la massue: on y remarque le *curculio barbirostris* de Fabricius. La seconde renferme celles qui ont la trompe plus courte que la moitié du corps, et le second article des antennes plus long que le troisième; le neuvième formant la massue, peut-être doit-on y rapporter le *curculio cerasi*. Voyez Charanson. (O.)

RHINGIE, *Rhingia*, genre d'insectes de l'ordre des Diptères et de la famille des Syrphies, établi par Scopoli.

Ses caractères sont : suçoir de plus de deux soies, reçu dans une trompe fort longue, membraneuse, rétractile, cachée sous un avancement de la tête ; palpes très-petits.

Les *rhingies* ont beaucoup de rapports avec les *mouches*, desquelles elles diffèrent par la forme de la trompe, avec les *syrphes*, dont elles sont distinguées par leur bec long et avancé, et la petitesse de leurs palpes; elles sont de moyenne grandeur; leur corps est court, peu velu. On ignore les habitudes de ces insectes, et leurs larves sont inconnues; mais il paroît qu'elles vivent dans la fiente des animaux; Réaumur a trouvé celle de la *rhingie à bec* dans un poudrier où il avoit renfermé de la bouze de vache, avec des larves qui s'en nourrissoient. Des trois espèces qui forment ce genre, la *rhingie à bec* est la plus remarquable.

Rhingie a bec, *Rhingia rostrata* Scopoli, Fab.; *Conops rostrata* Linn.; *Mouche à bec* Degéer; *Volucelle à ventre jaunâtre* Geoff. Elle a environ cinq lignes de long; les antennes, le devant de la tête et le bec d'un jaune rougeâtre; les yeux bruns, très-grands; le corcelet brun; l'écusson rougeâtre; l'abdomen d'un jaune rougeâtre; celui du mâle a trois lignes longitudinales noires. Dans les deux sexes les ailes sont longues, transparentes, avec une teinte jaunâtre le long du bord extérieur; les pattes sont rougeâtres.

Elle habite l'Europe; on la trouve aux environs de Paris. Des deux autres espèces l'une se trouve en Allemagne, l'autre en Danemarck. (L.)

RHINOBATE, nom spécifique d'une Raie. *Voyez* ce mot. (B.)

RHINOCERONTE. En italien et en espagnol, c'est le *rhinocéros*. (Desm.)

RHINOCEROS (*Rhinoceros*), genre de quadrupèdes dans l'ordre des Pachidermes. (*Voyez* ce mot.) Les caractères de ce genre sont, une ou deux cornes sur le nez, qui est arqué et en forme de bec; trois doigts et trois grands sabots. (S.)

RHINOCÉROS (Buffon, *Hist. nat. des Anim.*, édit. de Sonnini, tom. xxviii, pag. 283 et suiv., pl. ix et x; *Rhinoceros unicornis* Linn., *Syst. nat.*, éd. 13, gen. 56, sp. 1; et *Rhinoceros bicornis*, ib.; Edwards, *Gleaning of nat. hist.*, p. 24, pl. 221; Sparmann, *Act. holm.*, 1778, trim. 4, n° 5; Parsons, *Nat. hist. of the Rhinoceros*, *Phil. trans.*, n° 470, an 1743, p. 523.). On nomme encore cet animal *licorne* et *abada*. C'est l'animal désigné dans le livre de Job sous le nom de *réem*. « Le *rhinocéros*, y est-il dit, voudra-t-il devenir ton » esclave, et demeurera-t-il attaché à ton étable? Le soumettras-» tu à ton joug pour labourer ton champ? Brisera-t-il après toi

» la glèbe de tes sillons? Te confieras-tu en sa force immense, » et lui abandonneras-tu le soin de tes travaux? Penses-tu » qu'il te rende la semence que tu confies à la terre, et qu'il » la rassemble dans tes greniers?» (Job., c. XXXIX, ℣. 9-12.) Ces expressions nous montrent que le *rhinocéros* ne pouvoit pas plus être apprivoisé anciennement qu'aujourd'hui, et que dans tous les temps il fut intraitable pour l'homme, tandis que l'*éléphant* peut aisément être dompté.

Les premières espèces d'animaux emportent toute la faveur, et les espèces secondaires ne recueillent que le mépris des hommes. Le *cheval*, le *lion*, l'*éléphant*, ont reçu de tous temps l'estime et les louanges des hommes; mais les espèces inférieures de l'*âne*, du *tigre*, du *rhinocéros*, ont été regardées comme des objets de haine ou de mépris. Il en est de même dans la société humaine: nous estimons uniquement celui qui est au faîte; les secondes places restent dans l'abjection et l'obscurité, parce que l'idée défavorable d'impuissance et d'imperfection s'unit toujours aux objets secondaires comparés aux premiers. On est porté à supposer que c'est par une lâcheté de nature, une foiblesse de moyens, qu'un homme demeure au second rang sans monter au premier, et l'on transporte ce jugement aux animaux eux-mêmes, comme s'il dépendoit d'eux de changer leur espèce et de transformer leur nature. Cette prédilection est souvent injuste, car il y a quelquefois plus de force et de vertu pour un homme à demeurer dans un rang obscur qu'à vivre sur un trône donné par la naissance. Epictète esclave fait honneur au genre humain, tandis que Néron sur le trône en devient l'exécration.

Laissant donc à part tout ce que la comparaison fait perdre aux animaux, nous dirons que le *rhinocéros* et l'*hippopotame* ont plusieurs traits de ressemblance avec l'*éléphant* dans leurs habitudes naturelles. A bien considérer les mœurs de ces espèces, elles se rapprochent assez de celles du *tapir* et de nos *sangliers*. Il y a même entr'eux de grandes analogies dans les formes, dans l'activité des sens et dans le caractère. On doit les considérer comme une famille demi-aquatique, ou plutôt habitante des bourbiers fangeux dans lesquels tous ces animaux aiment se vautrer. La grande étendue de leur odorat, la finesse de leur ouïe, contrastent fortement avec l'insensibilité de leur toucher, la rudesse de leur goût et la foiblesse de leur vue. Tous ont une peau très-épaisse, garnie en dessous d'un tissu cellulaire graisseux; la forme de leur corps est grossière et mal dessinée; au lieu de poils, ils portent des soies roides et clair-semées. Ce sont, en général, des espèces voraces, qui vivent de racines, de fruits, de jeunes rejetons

d'arbres, &c. L'insensibilité de leur tact est sur-tout remarquable; mais ils en sont tous dédommagés par quelque organe du toucher placé vers l'extrémité de leur museau. A l'*éléphant*, c'est une trompe longue et flexible; au *tapir*, un rudiment de trompe; au *rhinocéros*, à l'*hippopotame*, des lèvres avancées et très-mobiles; au *sanglier*, un boutoir ou un groin. Tous ont des yeux petits et foibles, qui ne voient guère que devant eux; tous ont des sabots aux pieds; tous craignent la sécheresse et l'extrême chaleur, se roulent dans la fange et nagent avec assez de facilité. Leurs habitudes sont en général fort brutes, leurs mœurs dures et grossières; ils sont furieux et indomptables au temps du rut. Sans être polygames, leurs accouplemens sont vagues : leur sperme est extrêmement abondant et aqueux.

Tous ces caractères se remarquent dans le *rhinocéros* à un très-haut degré. La grosseur de son corps est inférieure à celle de l'*éléphant*, et la brièveté de ses jambes le fait paroître encore plus petit. Il tient cependant le second rang en grandeur parmi les quadrupèdes. Sa longueur est de dix à douze pieds, et sa hauteur de six ou sept. Il est plus épais que deux *bœufs;* sa taille acquiert assez promptement toutes ses dimensions, et il n'est guère que douze à quinze ans à croître, d'où il suit que la durée de sa vie ne doit pas surpasser quatre-vingts à quatre-vingt-dix ans.

Ce qui est remarquable dans cet animal, c'est sa peau très-dure, très-épaisse, et repliée en manteau sur diverses parties du corps. Sur le cou, la peau est lâche, et pend en fanon vers la gorge. Les épaules sont garnies d'une peau très-coriace qui forme un pli; ensuite elle s'étend sur le dos assez uniformément, et forme un deuxième pli sur les hanches, puis un autre à l'origine de la queue, et enfin d'autres plis partiels dans les quatre membres. Cette peau est brune, presque nue, âpre et ridée comme l'écorce d'un vieux chêne. On n'observe que quelques soies çà et là, et un bouquet de soies rudes et noires au bout de la queue. Les oreilles du *rhinocéros* ressemblent assez à celles du *cochon;* elles sont droites, longues et nues. Le museau est fort alongé; et ce qui forme le principal caractère de cet animal, c'est la corne solide, conique et recourbée en arrière, qui est placée sur son nez ou son chanfrein. Cette corne, quelquefois double, est seulement attachée à la peau, et n'a nulle adhérence avec l'os du nez. Le nom de *rhinocéros* vient de deux mots grecs qui désignent cette corne nasale (ῥὶν, nez, et κέρας, corne.) Peut-être que le nom de *licorne* vient du mot *nécorne* ou *nasicornis*, que la mauvaise prononciation aura corrompu; car la *licorne* est,

comme on sait, un animal fabuleux, à moins qu'on ne veuille désigner ainsi le *rhinocéros*, ou l'espèce de cétacé appelée *narwhal*, qui a une ou deux dents droites et longues au-devant du museau. *Voyez* l'article NARWHAL.

Il ne paroît pas que les *rhinocéros* fussent connus d'Aristote et des autres anciens Grecs. Pline et Strabon en ont fait mention les premiers; car on n'en vit en Europe que trois siècles après Alexandre, lorsque Pompée en fit paroître à Rome dans un de ses triomphes. On en montra plusieurs autres ensuite dans cette capitale du monde, jusqu'au temps d'Héliogabale; on les faisoit combattre contre les *éléphans* : ce spectacle plaisoit aux Romains. On n'en vit plus ensuite que dans les âges modernes. Chardin, Bontius, Kolbe, Bruce, Sparmann, l'ont vu et dessiné dans les Indes et l'Afrique. On amena de ces animaux en Europe en 1513, en 1685, en 1739, en 1748, et en 1770 celui de la ménagerie de Versailles, dont on conserve la dépouille au Muséum du Jardin des Plantes à Paris. Des *rhinocéros* sont figurés sur des médailles de Domitien et sur les anciens pavés de Prœneste.

Celui qui fut amené à Londres en 1739 venoit du Bengale, selon Parsons. Son voyage avoit coûté près de mille louis, quoiqu'il n'eût que deux ans. On lui donnoit pour nourriture sept livres de ris, avec trois livres de sucre, par jour, et beaucoup de foin et d'herbe fraîche : sa boisson étoit copieuse. Il étoit tranquille, à moins qu'on ne l'irritât ou qu'il n'eût faim : dans ce cas, il sautoit avec fureur, et frappoit sa tête contre les murs avec impétuosité. Quoique son aspect parût lourd, il s'agitoit très-brusquement, et se montroit fort impatient. Parsons ajoute qu'il n'étoit pas plus haut à cet âge qu'une *vache* qui n'a pas porté; mais son corps étoit long et épais, sa tête massive, ses yeux fort petits et ses narines basses. Sa lèvre supérieure étoit extensible et mobile à volonté; il pouvoit saisir avec elle presque tous les objets. Sa langue est douce, ses épaules larges et fortes, son cou court, son regard morne et stupide, son ventre gros et pendant presque à terre, ses jambes épaisses, massives. Sous les plis, la peau est tendre et de couleur de chair ; mais celle du reste du corps, couverte de tubercules ou de durillons, est très-solide et peu pénétrable. Néanmoins, la balle du chasseur, la flèche du sauvage, peuvent la percer, car cet animal la ramollit fréquemment en se baignant et se vautrant dans la fange. On prétend que des insectes, des larves, se logent sous les plis de cette peau. La verge du *rhinocéros* est contenue dans un fourreau; elle a un gland qui représente assez bien une fleur de lis. (*Voyez* en la figure dans les *Glanures d'hist. nat.* d'Edwards, pl. 221, et

Philos. trans., n° 470, pl. III.) C'est une sorte de tuyau creusé en entonnoir et découpé. L'animal entre facilement en érection lorsqu'on lui frotte le ventre avec un bouchon de paille. L'extrémité du membre se retourne un peu en arrière, ce qui fait que l'animal lâche son urine par-derrière. Cependant je pense, avec Sparmann, qu'il s'accouple à la manière des autres quadrupèdes.

On trouve en Afrique et en Asie des *rhinocéros* à une seule corne ; mais on rencontre aussi dans ces deux parties du monde des races à deux cornes. La corne antérieure, sur le devant du museau, est la plus grosse et la plus conique; la corne postérieure, placée plus avant et entre les yeux, est moins haute pour l'ordinaire, et applatie latéralement comme une lame. Les *rhinocéros* font usage de ces cornes pour labourer la terre, en arracher les racines, et fendre les tendres arbrisseaux dont ils tirent leur nourriture. Ces animaux mangent rarement de l'herbe ; il y a en Afrique des arbustes épineux qui ressemblent à des buissons ; ils les aiment beaucoup, et s'en nourrissent presque uniquement. Cependant, ils ne dédaignent pas les racines et les jeunes arbres, qu'ils tordent sous leurs dents comme nous tordrions une feuille de laitue. Ces animaux ont en tout vingt-huit dents molaires. Il y en a quatre incisives inférieures et deux supérieures dans le *rhinocéros* à une corne. Ils ont tous trois sabots à chaque pied. Leurs cornes sont brunes, olivâtres, composées d'une multitude de fibres cornées ou de poils réunis et collés ensemble. Ces cornes sont lisses à leur extrémité; jamais elles ne sont creuses, et tiennent seulement à la peau. Leur grandeur est d'un à deux pieds. On ne trouve presque aucun poil sur l'animal.

Ses intestins sont fort vastes ; ils ressemblent à ceux du *cheval*, son estomac à celui du *cochon*. Il n'y a point de vésicule du fiel, et la forme de ses excrémens se rapporte à ceux du *cheval*. Les cornets du nez sont fort vastes, et communiquent avec des sinus nombreux, comme dans tous les animaux de la même famille ; aussi leur odorat est extrêmement délicat. Mais la cavité du cerveau est fort étroite; car, qui penseroit qu'une bête si puissante, qui pèse peut-être autant que vingt-cinq à trente hommes, n'ait cependant que le tiers de la cervelle d'un seul homme? Je ne m'étonne pas qu'il soit si brut et si stupide. Ses yeux, placés très-bas, sont enfoncés, petits, ternes et inanimés ; ils n'expriment rien que la massive imbécillité de l'animal.

La chair du *rhinocéros*, quoique grossière et fibreuse, paroît assez bonne aux Africains; elle a le goût de celle du *porc*,

et vaut mieux que celle de l'*éléphant;* mais la chair de l'*hippopotame* est encore plus estimée.

La femelle de *rhinocéros* met bas ordinairement un seul petit. Il paroît que le temps de la gestation ne s'étend pas au-delà de neuf mois. Le fœtus à terme a déjà plus de trois pieds de longueur; il porte sur le chanfrein une callosité qui est la marque de sa corne naissante.

On peut soupçonner au moins deux races dans le genre du *rhinocéros.* Il y en a dans l'Afrique une espèce à deux cornes qui n'a pas les plis nombreux de l'espèce connue en Europe, quoique sa peau soit fort lâche, ridée et couverte de durillons. D'ailleurs, nous avons vu que le *rhinocéros à une corne* portoit des dents incisives, tandis que le *rhinocéros à deux cornes* en étoit privé. Mais on a encore découvert en 1792, à Sumatra, une nouvelle espèce de *rhinocéros à deux cornes*, qui a beaucoup de ressemblances avec celui d'Afrique par le défaut de plis. Ses dents incisives ressemblent à celles du *rhinocéros à une corne.* (Voy. *Philos. trans.*, 1793, part. 1, p. 3, pl. III, par Williams Bell, chirurgien.)

La chasse du *rhinocéros* se fait de plusieurs manières. Les Hottentots tâchent de le surprendre pendant son sommeil, de lui faire le plus de blessures qu'ils peuvent, enfin de le suivre à la trace de son sang jusqu'à ce qu'il tombe d'épuisement. La peau de cet animal, quoique fort dure, n'est pas à l'épreuve des lances ou *hassagaies* des Africains : celle du *rhinocéros* d'Asie paroît plus résistante et plus ferme. Au reste, il est dangereux de s'exposer à cet animal; il se précipite sur le chasseur avec furie, le renverse, le perce de sa corne, et l'écrase en le pétrissant sous ses pieds. Comme il a le nez très-bon, il faut éviter de se mettre sous le vent, car alors il remonte le vent et marche à son ennemi. Cependant, comme il ne voit guère que devant lui et qu'il se retourne difficilement, les Ethiopiens, qui sont lestes, évitent sa rencontre en faisant un crochet. Certains chasseurs se glissent à travers les buissons sans être vus, et s'approchent jusque dans le fort de l'énorme bête; là, ils déchargent leurs armes sur elle, et la blessent mortellement pour l'ordinaire. On nomme *bekruypers* ou *traîneurs* ceux qui chassent de cette manière. Les *agagéers*, c'est-à-dire *coupe-jarrets*, sont des Abyssins fort agiles qui montent tout nus, au nombre de deux, sur un cheval; l'un tient la bride; l'autre, en croupe, porte à la main un sabre de Damas bien acéré. Ces chasseurs arrivent vers la bauge du *rhinocéros*, vont l'exciter. Tandis que le grand quadrupède se lève furieux, s'arrête un moment, fixe son agresseur, puis s'élance sur lui avec rage pour le mettre

en pièces, l'agile Africain fait un détour; celui de la croupe du cheval se glisse à terre, le sabre à la main, et vient, sans être vu, couper le tendon du talon du *rhinocéros :* il tombe, se débat, mugit de fureur; l'agagéer l'achève, le dépouille, sèche sa chair au soleil et la dévore toute crue. (Bruce, *Voyag.*, tom. v, pag. 105.)

Comme le *rhinocéros* fait une grande consommation d'eau et de végétaux, il ne peut demeurer que dans les lieux qui en sont pourvus. Ses mœurs sont analogues à celles du *sanglier;* celui qu'on a long-temps nourri à la ménagerie de Versailles aimoit beaucoup se vautrer dans l'eau des bassins. Dans leur pays natal, ces animaux sont tourmentés par les piqûres des cousins et des diverses mouches; c'est pourquoi ils se couvrent de boue, qui se durcit comme une cuirasse au soleil sur leur peau nue. Celle-ci a plus de six pouces d'épaisseur sur le dos, et étant sèche, elle se gerce et devient très-solide. On prétend qu'elle sent le musc, comme celle de l'*éléphant* et de quelques *sangliers*.

Chardin avoit prétendu que les Abyssins savoient apprivoiser le *rhinocéros*, et le faire travailler comme l'*éléphant;* mais il paroît, au contraire, que cet animal est trop sauvage, trop indomptable et trop opiniâtre pour céder à la voix de l'homme. Au reste, sa démarche ordinaire est plus lente que celle du *cheval*. Il mange beaucoup de végétaux, broute les buissons épineux, fend les arbres en lattes avec sa corne et les ronge. La langue des jeunes *rhinocéros*, qui est fort douce, devient rude avec l'âge.

On a eu tort de prétendre que le *rhinocéros* avoit une antipathie pour l'*éléphant*, et qu'ils se combattoient entr'eux. Les Romains les ont forcés à le faire dans leurs spectacles; mais dans l'état de nature, le *rhinocéros* est paisible, à moins qu'on ne l'inquiète. Il ne marche pas ordinairement en troupes comme l'*éléphant*, il vit assez solitaire. On trouve de ces animaux en Asie, au Bengale, au Mogol, à Siam, à Laos, à Sumatra, Java, &c. et en Afrique, depuis le Cap de Bonne-Espérance jusqu'en Ethiopie, en Abyssinie, et au pays des Shangallas et des Anzicos.

Le *rhinocéros* a non-seulement l'odorat excellent, mais son ouïe est très-fine; il écoute avec attention le moindre bruit, prend aisément l'alarme et se lève en faisant claquer ses oreilles; mais sa vue est foible. Sa voix est un grognement analogue à celui des *sangliers;* elle devient aiguë lorsqu'il entre en fureur. Il mange plus de cent quatre-vingts livres de nourriture par jour, et boit copieusement. Il marche tête

baissée, et laboure souvent la terre avec sa corne, déracinant les arbres et jetant les plus grosses pierres derrière lui. Il court la queue dressée comme un *taureau* en furie. Les femelles portent aussi des cornes comme les mâles.

Les Africains et les Asiatiques font le plus grand cas des cornes de cet animal, car elles passent parmi eux pour un antidote excellent contre les poisons. Les tasses qu'on en fait ont, disent-ils, la propriété de chasser le poison des boissons qu'on y verse. On assure la même chose des manches de couteaux, de poignards, des tabatières qu'on fait avec ces cornes; mais il n'est pas besoin de dire que leurs vertus ne diffèrent pas de celles de la corne de *bœuf*, qui est plus belle dans ces sortes d'ouvrages que celle du *rhinocéros*. Le roi de Siam envoya en 1686, à Louis XIV, six cornes de *rhinocéros*, comme ce qu'il y avoit de plus précieux dans ses Etats. Le sang, les dents, les ongles de cet animal passent aussi pour des remèdes alexipharmaques qui ne le cèdent point en bonté à la thériaque.

On a trouvé en différens lieux de la terre des ossemens fossiles de *rhinocéros;* on en a rencontré sur-tout dans des contrées bien différentes et bien éloignées de celles que cet animal fréquente aujourd'hui; mais ce qu'il y a de plus étonnant, c'est qu'on rencontre ces os dans la plus froide Sibérie, où il n'est pas possible que l'animal subsiste aujourd'hui, faute de végétaux, d'eau et de chaleur suffisante. Ce qui est presque incroyable, c'est que le célèbre naturaliste Pallas a rapporté de Sibérie une tête et diverses parties du corps du *rhinoceros* qui avoient encore leur peau et leurs muscles. Ces parties s'étoient conservées sous la glace depuis un très-grand nombre d'années, à ce qu'il paroît. *Voy.* aussi la fin de notre article de l'ELÉPHANT. (V.)

RHINOCEROS. En grec et en latin, c'est le quadrupède que nous nommons aussi RHINOCÉROS. *Voy.* ce mot. (S.)

RHINOCEROS. *Voy.* CALAO. (VIEILL.)

RHINOCEROS DE MER, ou LICORNE DE MER (*Voy.* NARWHAL.), espèce de cétacé qui forme le genre *monodon* de Linnæus, et qui se trouve dans les mers du Nord. (V.)

RHINOLOPHE, *Rhinolophus*, genre de quadrupèdes de l'ordre des CARNASSIERS, sous-ordre des CHÉÏROPTÈRES. (*Voyez* ces mots.) Les *rhinolophes* ont pour caractère d'avoir les membres antérieurs en forme d'ailes, comme les *chauve-souris;* les canines écartées, et laissant entr'elles un vide suffisant pour la place des incisives; des membranes en

forme de crête sur le nez. *Voyez* CHAUVE-SOURIS FER-A-CHEVAL. (DESM.)

RHINOMACER, *Rhinomacer*, genre d'insectes de la seconde section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des CISTELENIES.

Les insectes de ce genre, établi par Fabricius, ont été appelés par quelques auteurs, du nom de *charansons* ou de celui d'*anthribes*, et Clairville leur a donné celui de *myctère*. Ils n'ont cependant de commun avec les *anthribes* et les *charansons*, que l'alongement de leur tête, en forme de trompe, car ils en diffèrent sensiblement par le nombre des articles de leurs tarses et par la forme des antennes; ces insectes appartenant à la troisième section, tandis que les *rhinomacers* sont de la seconde.

Ces insectes ont les tarses antérieurs et intermédiaires composés de cinq articles, les postérieurs de quatre seulement; les crochets sont simples; leurs antennes sont filiformes, insérées devant les yeux, de la longueur du corcelet; elles sont composées d'articles courts, presque coniques, le second peu différent de la grandeur du troisième; sa bouche est située au bout d'une espèce de trompe ou de museau fort étroit, et fort avancé; le pénultième article des tarses est bilobé.

Le corps des *rhinomacers* est ovoïde, oblong, convexe, arqué. Leur tête est étroite; leurs yeux entiers; leur corcelet convexe, de la forme d'un cône tronqué ou d'un trapèze; leurs élytres sont dures.

Ces insectes, sur lesquels on ne remarque aucune des brillantes couleurs qui sont répandues avec tant de profusion sur presque toutes les espèces du genre *œdemère*, très-voisines par la forme de leurs bouches et de leurs tarses; ces insectes se trouvent comme les *cistèles*, et en général comme tous les insectes de la famille des *cistelines*, sur les feuilles des arbres et sur les fleurs, vers le milieu de l'été. Leur larve est inconnue.

RHINOMACER VARIÉ (*Rhinomacer varius* Fab.) est noir, varié de blanc; il se trouve au Cap de Bonne-Espérance.

RHINOMACER CURCULIONOIDE (*Rhinomacer curculionoides* Fab.). C'est l'espèce la plus commune en Europe; il est gris et velu, ses antennes et ses pattes sont noires.

RHINOMACER ATTELLABOÏDE (*Rhinomacer attellaboides* Fab.). Il est brun et velu; ses antennes et ses pattes sont d'un jaune de paille. Il se trouve en Suède. (O.)

RHINOSIME, *Rhinosimus*, genre d'insectes de la troisième section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des BRUCHÈLES.

Ce genre, formé par Latreille, ne comprend qu'une seule espèce, c'est l'*anthribus planirostris* de Fabricius. Cet insecte a quatre articles à tous les tarses, dont le pénultième est bifide; les articles de ses antennes sont grenus, et les trois ou quatre derniers sont les plus gros; la lèvre inférieure est entière et carrée, ainsi que la ganache. Les tarses sont alongés; les premiers articles sont velus en dessous.

Le corps de cet insecte, qui n'a pas tout-à-fait deux lignes de long, est alongé; le museau est large, redressé au milieu. Le corcelet est un peu ovoïde, tronqué. L'abdomen a la forme d'un carré long.

Les couleurs sont brillantes; la tête et le corcelet sont fauves, avec les yeux et l'extrémité des antennes noirs; le ventre est aussi noir, et les élytres sont d'un vert métallique fort brillant. Les pattes sont fauves.

Latreille a trouvé cet insecte en quantité à Julie, à sept lieues de Paris, sous les écorces des arbres, vers le commencement du printemps. (O.)

RHIPSALÈS, *Rhipsales*, genre de plantes établi par Gærtner. Il a pour caractère un calice de trois ou quatre divisions très-courtes, avec des dents aiguës, membraneuses et très-petites. La corolle, les étamines et le style ne sont pas connus; une baie inférieure, uniloculaire, demi-transparente, renfermant, au centre, douze semences.

La *cassyte polysperme* d'Aiton forme le type de ce genre, qui se rapproche beaucoup des *cactes*. Voyez les mots Cassyte et Cactes. (B.)

RHIZOBOLE, *Rhizobolus*, nom donné, par Gærtner, au genre Pékée d'Aublet, qui a été réuni depuis au genre Caryocar de Linnæus. *Voyez* ces deux mots. (B.)

RHIZOMORPHE, *Rhizomorpha*, genre de plantes cryptogames, de la famille des Champignons, qui a été établi par Wildenow, et qui offre pour caractère une substance rameuse, rampante, cornée, dont les semences sont cachées. Il comprend trois espèces, dont une est figurée tab. 713 du *Flora Danica*, et les deux autres tab. 11, fig. 2 et 3 des *Annales de Botanique*.

Cette substance, qu'on rencontre fréquemment sous l'écorce des vieux arbres morts, exerce depuis long-temps les observateurs. C'est seulement depuis peu que Décandolle a fait connoître sa fructification, dans un mémoire lu à la société Philomatique. Cette fructification se rapproche beaucoup de celle des Sphéries. *Voyez* ce mot. (B.)

RHIZOPHORE, MANGLIER, *Rhizophora* Linn. (*do-*

décandrie monogynie), genre de plantes de la famille des CAPRIFOLIACÉES, qui a beaucoup de rapport avec le *palétuvier*, et qui, comme ce dernier, présente dans ses semences un mode de germination très-remarquable. Ses caractères sont : un calice à quatre divisions, muni, le plus souvent, de deux bractées à sa base; une corolle de quatre pétales planes ou pliés en deux, alternes avec les divisions du calice, et velus intérieurement; un nombre égal ou double d'étamines, insérées sur les onglets des pétales; un ovaire inférieur surmonté d'un style à deux stigmates.

Le fruit est une capsule uniloculaire et monosperme, d'abord fermée et s'ouvrant ensuite au sommet. La semence qu'elle contient commence à germer dans son intérieur, aussi-tôt qu'elle est mûre. La radicule se développe, perce la capsule, s'alonge et s'élève en forme de massue. Bientôt, ne pouvant se soutenir dans cette position, elle se renverse, se détache du fruit, entraînant avec elle la semence, et tombe. La partie qui étoit supérieure s'enfonce dans le limon, et de la partie inférieure s'élève la plantule accompagnée de ses deux cotylédons.

Les *mangliers* croissent au bord de la mer; ainsi leurs semences trouvent toujours une terre prête à les recevoir. Ces arbres sont indigènes des pays chauds de l'Asie et de l'Amérique. Ils sont peu élevés, mais très-rameux, à rameaux presque toujours opposés, alongés, pendans, qui s'enfoncent dans la terre, y prennent racine, et deviennent de nouveaux arbres, lesquels se multiplient à leur tour de la même manière. Leur disposition et leurs entrelacemens forment, sur le rivage, comme une barrière impénétrable qui le défend, et qui sert en même temps de retraite aux poissons, et surtout aux huîtres. Les huîtres déposent même leur frai sur les tiges et les branches des *mangliers*, y croissent et y vivent; de sorte qu'à la marée montante et descendante elles sont alternativement plongées dans l'eau ou suspendues en l'air. Aussi, sur les bords des mers garnis de *mangliers*, on cueille les huîtres au lieu de les pêcher; le bois, attaché à leurs écailles, atteste le lieu où on les a prises.

Les feuilles des *mangliers* sont entières, coriaces, ordinairement opposées, roulées dans leur jeunesse, et entourées, comme celles du *figuier*, de stipules caduques. Leur verdure est sombre et foncée, et l'arbre qui produit ses feuilles présente dans son ensemble un coup-d'œil triste.

Il y a beaucoup de *mangliers* à Saint-Domingue et à la Guiane. Les espèces de ce genre sont mal déterminées; la plus commune est le *manglier rouge* ou *noir*.

C'est à tort qu'on a donné le nom de *manglier* au *conocarpe*, dont la fructification et la germination n'ont rien de commun avec celles du *rhizophore*. Voyez les mots Conocarpe, Ægicère et Palétuvier. (D.)

RHIZOSTOME, *Rhizostoma*, genre de vers radiaires, qui a pour caractère un corps libre, gélatineux, orbiculaire, convexe en dessus, et applati ou concave en dessous, avec des appendices centraux foliiformes ou dendroïdes, munis de pores nombreux, qui sont les bouches ou suçoirs de l'animal. C'est à Cuvier qu'on doit l'établissement de ce genre, qui, jusqu'à lui, avoit été confondu avec celui des *méduses*, qui n'en diffère que parce que les espèces qui le composent ont une bouche centrale et unique. *Voyez* au mot Méduse.

On n'ose citer aucune des espèces connues de *méduses* comme lui appartenant, parce qu'elles n'ont pas été décrites ou figurées avec assez de précision, pour ne pas faire craindre une erreur; mais il est fixé, et il sera facile aux naturalistes de lui rapporter les espèces qui tomberont vivantes sous leur main.

Dicquemare, dans le *Journal de Physique* de décembre 1784, avoit entrevu ce genre; mais il n'a pas su en tirer parti. (B.)

RHODIOLE, *Rhodiola*, plante herbacée, vivace, à racines charnues, à feuilles alternes, sessiles, un peu épaisses, planes, dentées en leurs bords, très-glabres, et à fleurs disposées en corymbes serrés et terminaux, qui forme un genre dans la dioécie octandrie.

Ce genre est figuré pl. 819 des *Illustrations* de Lamarck, et a pour caractère un calice divisé en quatre parties, une corolle de quatre pétales; avec quatre petites languettes à leur base interne; huit étamines dans les pieds mâles; quatre ovaires supérieurs sans style, et à stigmates aigus dans les pieds femelles.

Le fruit est composé de quatre capsules réunies.

La *rhodiole* tire son nom de ce que sa racine a une odeur de rose très-forte, qu'elle communique même à l'eau qu'on distille sur elle. Elle se trouve en très grande abondance sur les Alpes de la Laponie, de la Suisse, de l'Allemagne et de l'Angleterre. Le nombre des parties de sa fructification est sujet à varier. Elle est même quelquefois polygame. (B.)

RHODITE, nom donné à un *madrépore* fossile qu'on trouve aux environs de Dax et de Basle. *Voyez* au mot Madrépore. (B.)

RHODOPUS. C'est, dans Gesner, le *bécasseau*. (S.)

RHODORACÉES, *Rhododendra* Jussieu, famille de plantes dont le caractère consiste en un calice divisé, persistant; une corolle insérée à la base du calice, monopétale ou lobée, ou comme polypétale, à limbe profondément divisé; des étamines en nombre déterminé, distinctes, insérées sur la corolle dans les genres monopétales, et attachées immédiatement à la base du calice dans les genres presque polypétales, à anthères s'ouvrant au sommet par deux pores; un ovaire supérieur, à syle unique, à stigmate simple, souvent capité.

Le fruit est une capsule multiloculaire, multivalve, chaque valve formant une loge par ses deux bords rentrans et appliqués contre l'axe central ou placenta. Les semences sont nombreuses et très-petites, leur périsperme est charnu, leur embryon droit, leurs cotylédons semi-cylindriques, et leur radicule presque toujours inférieure.

Les plantes de cette famille, remarquables par la beauté de leur feuillage, par l'éclat et la disposition de leurs fleurs, ont une tige frutiqueuse, des feuilles alternes, rarement opposées, assez souvent à bords roulés en-dehors dans leur jeunesse, et sortant de boutons coniques écailleux et terminaux dans quelques genres. Leurs fleurs sont ordinairement disposées en corymbes axillaires et terminaux.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la seconde de la neuvième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 11, n° 4 du même ouvrage, huit genres sous deux divisions; savoir:

1°. Les *rhodoracées*, dont la corolle est monopétale; KALMIA, ROSAGE, EPIGÉE et AZALÉE.

2°. Les *rhodoracées*, dont la corolle est presque polypétale; RHODORE, LÈDE, BÉFAR et ITÉE. *Voyez* ces mots. (B.)

RHODORE, *Rhodora*, arbrisseau de deux pieds de haut, à feuilles alternes, elliptiques, entières, recourbées en leurs bords, glabres en dessus, un peu velues en dessous, et à fleurs rouges, disposées en bouquet terminal, paroissant avant les feuilles, qui forme un genre dans la décandrie monogynie.

Ce genre, qui est figuré pl. 364 des *Illustrations* de Lamarck, et pl. 68 des *Stirpes* de l'Héritier, a pour caractère un calice très-petit à cinq dents; une corolle tubulée, bilabiée, insérée sur un disque adné au calice, à tube renflé très-court; à lèvre supérieure oblongue, obtuse, trifide et droite; à lèvre inférieure pendante et bilobée; dix étamines, ayant la même insertion que la corolle, les filamens écartés, déclinés, et les anthères didymes; un ovaire supérieur oblong, à style décliné et à stigmate en tête sillonnée.

Le fruit est une capsule oblongue, obtuse, surmontée par le style persistant, à cinq sillons, à cinq valves, à cinq loges, contenant beaucoup de semences marginées.

Le *rhodore* est originaire du Canada, et ressemble beaucoup à un *azalé*. On le cultive dans les jardins de Paris, à cause de la bonne odeur de ses fleurs, odeur qu'on peut comparer à celle de la *rose*. Il demande l'exposition du nord, et une terre légère et substantielle. On le multiplie de marcottes. (B.)

RHOMBE, *Rhombus*, genre de poissons de la division des THORACIQUES, introduit par Lacépède pour placer une espèce du genre *chétodon* de Linnæus, qui lui a paru devoir en être séparée. *Voyez* au mot CHÉTODON.

Ce nouveau genre présente pour caractère le corps très-comprimé et assez court, chaque côté de l'animal représentant une sorte de *rhombe*, des aiguillons ou rayons non articulés aux nageoires du dos ou de l'anus.

L'espèce qui forme le genre *rhombe*, s'appelle le RHOMBE ALÉPIDOTE; elle a le corps dénué d'écailles facilement visibles, les nageoires du dos et de l'anus en forme de faulx. Il se trouve dans les mers voisines de la Caroline. C'est le *chétodon nu* de l'*Encyclopédie méthodique*. Ses mâchoires ne présentent qu'un seul rang de dents; il a deux lignes latérales, dont la supérieure suit la courbure du dos, et l'inférieure est droite. (B.)

RHOMBE. On donne aussi ce nom au *turbot* et à quelques autres espèces de PLEURONECTES. *Voyez* ce dernier mot. (B.)

RHOMBITE. C'est la pétrification du *turbot* qu'on trouve en Suisse, près le lac de Constance. (*Voyez* au mot PLEURONECTE.) C'est aussi, chez les anciens naturalistes français, les coquilles des genres CÔNE et VOLUTE. *Voyez* ces mots. (B.)

RHOMBOÏDAL ou RHOMBOÏDE, nom spécifique d'un SPARE et d'un SALMONE. *Voyez* ces mots. (B.)

RHOMBOÏDALE, nom spécifique d'une *couleuvre* des Indes. *Voyez* au mot COULEUVRE. (B.)

RHUBARBE RAPONTIC, *Rheum* Linn. (*ennéandrie trigynie*), genre de plantes de la famille des POLYGONÉES, voisin de celui des *patiences*, et dont le caractère présente une corolle ou calice coloré, persistant, et à six divisions alternativement grandes et petites; neuf étamines de la longueur à-peu-près du calice, à anthères oblongues, jumelles et obtuses; un ovaire court, à trois côtés, sans style, surmonté de

trois stigmates réfléchis ; et pour fruit une semence nue, triangulaire, bordée d'un feuillet membraneux. On voit ce genre figuré pl. 324 des *Illustrations* de Lamarck. (D.)

On cultive plusieurs espèces de *rhubarbes* dans les écoles de botanique ; la plus estimée, celle de Chine, est le *rheum palmatum* Linn. Elle croît dans le voisinage de la grande muraille qui sépare la Tartarie de l'empire chinois : il faut la planter à trois pieds au moins de distance.

La *rhubarbe* de Moscovie est le *rheum undulatum*, dont la qualité est supérieure à celle de Chine : elle est aujourd'hui la plus cultivée en grand. M. Cochin en faisoit des récoltes de racines dans son jardin, à Châtillon. Il la donnoit aux sœurs de la charité de sa paroisse, qui l'administroient à double dose aux indigens, et en obtenoient les mêmes effets que de celle du commerce.

Le *rheum compactum* Linn., pourroit bien n'être qu'une variété de celle de Chine ; des expériences faites à Versailles, semblent prouver que la racine de cette plante a la même propriété que celle de Chine, et il est très-probable que cette plante croissant dans le même pays que la *rhubarbe palmée*, les Tartares en confondent les racines avec elle ; cependant il paroît qu'elles sont plus pesantes.

Il y a encore une autre espèce de *rhubarbe*, appelée *rhubarbe des moines ;* mais la plante qui la fournit n'est pas un *rheum*, c'est le *rumex alpinus* Linn.

Indépendamment des trois espèces de *rhubarbes* que nous venons d'indiquer, on cultive encore au Muséum d'Histoire naturelle de Paris, le *rheum raponticum* ou le *rapontic*, et le *rheum ribes* Linn., nouvellement apportés d'Asie par MM. Labillardière, Bruguière et Olivier. Quelques-uns des individus qui existent dans le jardin de cet établissement, ont déjà passé plusieurs hivers en pleine terre ; l'un d'eux a fleuri pour la première fois vers le 15 d'avril.

Beaucoup d'auteurs arabes ont parlé du *rheum ribes* à cause de ses propriétés médicinales, nous n'en avons cependant encore aucune bonne description, et les figures qu'on en a publiées sont incorrectes ou incomplètes, si on excepte celle que vient de donner notre collègue Desfontaines, dans le dixième cahier des *Annales du Muséum d'Histoire naturelle*. Voici une note que lui a communiquée M. Olivier, de l'Institut, qui a voyagé dans les contiens où cette plante est très-commune.

« Les Persans donnent à cette *rhubarbe* le nom de *ricbas ;* elle croît naturellement dans les terres argileuses assez sèches, couvertes de neige toute l'année ; elle fleurit au printemps,

et ses graines sont mûres à la fin de l'été. Les habitans font grand cas des jeunes pousses, et sur-tout les pétioles, qu'ils mangent crues, assaisonnées avec du sel et du poivre après en avoir enlevé l'écorce, et qu'ils vendent dans les marchés; leur saveur est piquante et agréable; ils en expriment le suc, qu'ils évaporent et réduisent à l'état de sirops et de conserves avec du miel et du raisiné, et dont ils font de grands envois dans tout le pays; ils les emploient aussi comme médicament dans les fièvres putrides et malignes »; mais M. Olivier ne croit pas qu'ils fassent usage de la racine.

On distingue en Perse deux sortes de *ribes*, l'une croît spontanément sur les montagnes, l'autre est cultivée dans les jardins. Celle-ci devient beaucoup plus grande; on la couvre de terre pour en faire blanchir les feuilles et les tiges, à l'instar des cardons. On les vend dans les marchés d'Ispahan et autres lieux. Elles se mangent avec les viandes, et c'est un assaisonnement extrêmement agréable et fort recherché. Mais de toutes les espèces de *rhubarbes* connues, il paroît que le *raponticum* et l'*undulatum* sont les plus faciles à cultiver. Le *compactum* est le plus délicat; il supporte difficilement le grand soleil et perd plutôt ses feuilles.

M. Leneveu, professeur de Botanique à l'hôpital militaire d'instruction de Strasbourg, a cultivé toutes les espèces de *rhubarbes*, et il a remarqué que la végétation du *raponticum* et de l'*undulatum* s'est annoncée au mois de mars, à la même époque; que huit à dix jours après, a paru le *compactum*, et que le *palmatum* ne lui a donné de pousses que quinze jours après le *compactum*. Ces différens individus avoient été semés la même année et cultivés dans le même sol. Le *raponticum*, comme on sait, est bien inférieur en propriétés; mais c'est une erreur de croire que le *palmatum* ne porte pas de graine dans notre climat; il a donné en l'an 11, des semences très-fertiles à Strasbourg et à Landau, qui ont levé dans la même année.

Il paroît qu'on peut avoir des variétés du *palmatum*, car par des semis que M. Leneveu en a faits, les feuilles de quelques individus n'avoient plus la forme palmée. Il pourroit arriver que ce fussent des espèces hibrides, car, d'après l'opinion de plusieurs botanistes, les diverses *rhubarbes* ne sont pas encore bien caractérisées.

Une espèce peut féconder l'autre avec facilité: il faut avoir soin de les tenir éloignées pour ne pas avoir d'espèces hibrides. Sans doute la *rhubarbe* du commerce se retire de plusieurs espèces, de l'*undulatum*, du *compactum*, du *palmatum* et peut-être du *tartaricum*. M. Faujas, professeur au Muséum

d'Histoire naturelle, en cultive plusieurs espèces, qu'il regarde comme étant à-peu-près de même nature. Il donne la préférence pour les effets médicinaux au *compactum*. Ses semences lèvent très-bien ; la jeune plante ne craint point les rigueurs de l'hiver dans nos climats.

On n'est pas encore d'accord sur l'espèce de *rhubarbe* qu'il convient de choisir de préférence, sur la nature du terrein le plus favorable à sa végétation, sur le temps que la plante doit rester en place pour acquérir le volume et la qualité que ses racines doivent avoir avant de procéder à leur extraction ; enfin sur les différentes préparations qu'elles exigent pour être conservées et transportées. Toutes ces connoissances ne manqueront pas de s'acquérir dès que quelques botanistes instruits en feront l'objet de leur étude et d'un travail suivi. Nous savons déjà que dans nos climats il faut à la plante environ cinq années pour prendre le *maximum* de sa croissance ; qu'il y a des racines qui pèsent jusqu'à vingt-cinq livres ; qu'elles sont plus spongieuses que fibreuses, d'une dessication difficile à cause de l'état tenace et visqueux que donne à l'humidité la matière extractive qui s'y trouve en abondance, et qu'elles perdent dans l'opération qui les amène à l'état où il faut qu'elles soient pour se conserver et être employées, les quatre cinquièmes de leur poids brut. Voici la description que Forster, dans ses *Voyages au nord de l'Europe*, donne du *rheum compactum*, qu'il a vue sur les lieux d'où elle est apportée aux Russes.

« Les feuilles ont communément deux palmes de longueur ; elles sont plus étroites vers le bas et plus larges au sommet ; le bord de la feuille est recouvert d'une matière laiteuse ; les tiges qui supportent les feuilles, sont vertes, et ont environ une palme et quatre pouces de largeur ; les feuilles elles-mêmes sont d'abord vertes, mais elles deviennent ensuite jaunes, et s'étendent beaucoup sur le sol ; au milieu croît une tige, tout autour de laquelle il vient des fleurs de la forme d'une giroflée ; elles sont d'un blanc de lait, et ont une légère teinte de bleu ; l'odeur en est fort désagréable ; en sorte que ces fleurs ne plaisent ni à l'odorat ni à la vue.

» La racine a une ou deux et même quelquefois trois palmes de long ; la couleur de l'écorce est un brun châtain. Ces racines sont grosses comme le bas de la jambe, et quelques-unes comme le corps d'un homme. De la racine principale, il part un nombre considérable de très-petites racines qui s'étendent beaucoup dans la terre ; on les enlève lorsqu'on veut couper en plusieurs morceaux la grande racine. Celle-c est jaune intérieurement, avec beaucoup de veines rouges

et elle est pleine d'un suc jaune, qui laisse sur les doigts et les mains des taches de cette couleur. Si la racine étoit suspendue immédiatement après avoir été arrachée, tout le jus en découleroit, et elle deviendroit légère et sans vertu ; c'est pour éviter cet inconvénient que les morceaux sont d'abord placés sur de longues tables, et qu'on les retourne trois ou quatre fois par jour, afin que le suc puisse s'incorporer avec le corps de la racine, et pour ainsi dire se coaguler dans son parenchyme. Au bout de quatre, cinq ou six jours, on fait des trous à travers chaque morceau qui est suspendu à des cordons, et qu'on expose à l'air, ayant soin en même temps de les mettre à l'abri des rayons du soleil. Les racines sèchent fort bien de cette manière, et acquièrent leur perfection dans l'espace de deux mois. On les enlève de terre dans l'hiver, avant que la plante ait poussé ses feuilles, parce que le suc et toute la vertu sont alors renfermés dans la racine.

» Les racines qui ont été enlevées pendant l'été, et lorsque les feuilles ont poussé, sont légères, spongieuses, pleines de trous et sans consistance ; elles n'ont pas d'ailleurs la couleur jaune de celles qui ont été arrachées en hiver ; elles ne laissent pas d'être rouges, mais elles ne sont pas aussi bonnes que celles qui ont été enlevées de terre avant le printemps.

» Pour faire en *rhubarbe* parfaitement sèche la charge d'un cheval, il faut sept charges de racines fraîches nouvellement récoltées. La *rhubarbe* fraîche est si amère, que personne n'ose en goûter. Si les racines n'ont été nettoyées et coupées en morceaux que cinq ou six jours après qu'elles ont été enlevées de terre, elles deviennent molles et pourrissent bientôt ».

L'usage de la *rhubarbe* en médecine, plus fréquent autrefois qu'à présent, la possibilité de l'employer comme matière tinctoriale, le haut prix qu'elle a quelquefois dans le commerce, et sur-tout en temps de guerre, toutes ces considérations ont déterminé à essayer en France la culture des plantes qui la fournissent. Elle a eu lieu à Gros-Bois et dans d'autres endroits aux environs de Paris, mais c'est sur-tout dans le Morbihan qu'il en existe de grandes plantations, sous la direction de plusieurs cultivateurs estimables, qui en retirent un produit assez considérable pour marquer dans le commerce.

Cette plante, qui est l'*undulatum* parfaitement naturalisée et acclimatée à peu de distance de l'Orient, y supporte les hivers les plus rigoureux, et y prend un accroissement si considérable, que chaque racine pèse communément quinze à trente livres; elles ont de douze à quinze pouces de circon-

férence, et trente au moins de profondeur, divisées en plusieurs pivots.

Elle se multiplie par œilletons pris au printemps ou à l'automne, places à quatre pouces de profondeur et à deux pieds de distance, en quinconce, dans une terre bien préparée; elle pousse ses feuilles au printemps; elle élève sa tige à gaîne en avril, et fleurit en mai; sa semence mûrit en juin et juillet; on récolte la racine en automne, la quatrième année.

Mais quoique ce mode de bouture soit plus hâtif, le semis doit lui être préféré, parce que les racines pivotent mieux, sont plus volumineuses et d'une pesanteur spécifique plus considérable. Il est bon encore de remarquer qu'il ne faut pas fumer, et que les arrosemens font carier les racines. Quoique cette plante s'accommode d'un sol naturellement humide, de toute terre légère ou forte, mais profonde, elle veut l'exposition au levant, sans être abritée par d'autres végétaux. Elle est très-vivace et d'une culture aisée.

C'est absolument pour leurs racines que les *rhubarbes* sont cultivées. Le commerce nous les apporte de la Chine et de la Moscovie, toutes séchées, en morceaux plus ou moins gros, les uns arrondis, les autres applatis, ou pleins, ou percés au centre, jaunes à l'extérieur, marbrés de rouge et de blanc à l'intérieur, d'une saveur acerbe, amère, d'une odeur nauséeuse.

Le pharmacien distingue bien la *rhubarbe* de Chine de celle de Moscovie; elle est moins grosse, moins pesante; les veines rouges de son intérieur sont sur un fond plus blanc; les lignes blanches qui les séparent sont plus irrégulières, plus multipliées; sa saveur est plus nauséeuse, acerbe et moins amère; sa poudre est d'un jaune plus pâle; mais il ignore si la différence qui existe entre ces deux sortes de *rhubarbes*, souvent confondues chez les droguistes, est la preuve que ces racines ont appartenu à deux espèces de *rheum*, ou si elles dépendent des différens climats qui les ont produites, de la culture qu'on leur a donnée, de l'âge qu'elles avoient lorsqu'elles ont été recueillies. Les botanistes n'ont point encore prononcé sur ce point d'une manière définitive.

Observations sur quelques plantes médicinales.

Il existe d'autres végétaux qui, sans offrir à nos besoins une matière nourrissante, filamenteuse, colorante et huileuse, n'en renferment pas moins des propriétés qui les ont fait rechercher pour beaucoup de cas; leurs usages sont même si étendus, qu'il a fallu les cultiver, et ce sont aujourd'hui autant de petites branches de commerce.

La médecine, comme on sait, a mis à contribution toutes les familles des plantes, et il n'y a pas un seul individu du règne végétal, dans lequel l'art de guérir n'ait prétendu trouver des qualités plus ou moins efficaces. Quiconque sait apprécier à leur juste valeur toutes ces ressources, se borne à quelques plantes, dont les bons effets ont été constatés depuis long-temps par des expériences et des observations. Leur culture cependant occupe peu de terrein, même auprès des grandes populations. Plusieurs, à la vérité, que la pharmacie, la parfumerie et l'art du confiseur emploient communément, ont donné de la réputation aux cantons qui les cultivent en grand, ainsi on dit l'*anis* et la *coriandre de Tourraine*, l'*angélique de Niort*, l'*iris de Florence*, les *roses de Provins*, la *camomille romaine*, le *safran du Gâtinois*, la *menthe d'Angleterre*, etc.

Mais les végétaux dont il s'agit, devenus des objets de fabrique, ou employés journellement dans l'économie domestique, sont dans les cantons où leur culture est établie des ressources pour les hommes qui s'en occupent. Loin qu'elle fasse négliger les plantes qui touchent de plus près à la prospérité publique, elle ne peut qu'y contribuer; car on ne doit pas se lasser de le répéter : la première richesse de la France étant dans son sol, il faut le couvrir alternativement des différens végétaux nécessaires à nos besoins naturels ou factices, parce que les terres se reposent par d'autres productions qui réparent leurs pertes et les amendent.

Pour éviter la dépense qu'occasionne l'importation de certaines drogues exotiques, il y a eu de tout temps des médecins qui ont voulu en proscrire l'usage pour les remplacer par des médicamens indigènes; mais il faut convenir que nos ancêtres, moins amis des substituts que nous, au lieu de consacrer leur temps à les essayer, ont pris une route plus simple, en cultivant eux-mêmes les végétaux étrangers qui pouvoient s'accommoder de notre climat, et sans doute il a mieux valu naturaliser la *rhubarbe* de Moscovie, que de la remplacer par la *patience*, le *rhapontique* et d'autres racines analogues, et il n'y a plus de doute que la *rhubarbe*, cultivée parmi nous, ne donne une racine aussi forte que celle d'Asie, qu'elle n'en remplisse toutes les vertus, ne fructifie, comme toutes nos plantes usuelles, et que bientôt on ne dise la *rhubarbe* de France.

Toutes les *rhubarbes* indigènes ont été soumises à l'analyse chimique en différens temps, et par les chimistes les plus distingués, toutes ont été trouvées contenir à-peu-près les mêmes principes que les *rhubarbes* exotiques. M. Clarion, aide-chimiste à l'école de santé, vient d'examiner de nouveau avec soin les propriétés qui sont communes aux unes et aux autres, et les différences qu'elles présentent.

Il résulte de ses expériences, que les *rhubarbes* de France qui ont trois, quatre et même cinq années, traitées par l'eau et par l'alkool, ne donnent point encore des produits exactement semblables à ceux que fournissent par les mêmes agens les *rhubarbes* exotiques; mais que celle qui a été cultivée pendant six ans, en offre de tellement abondans, de tellement parfaits, qu'on peut raisonnablement espérer que la *thérapeutique* ne tardera pas à prouver

que la *rhubarbe* de France a les mêmes propriétés médicales que l'étrangère.

Cette plante peut donc être admise encore au nombre de celles propres au sol de la France : la possibilité de sa culture parmi nous n'est plus maintenant un problême. Essayée dans plusieurs cantons depuis une vingtaine d'années, elle a réussi au point de fournir assez de racines pour marquer dans le commerce de la droguerie, et on s'est assuré par une suite d'expériences dans les hôpitaux militaires, qu'elles avoient à-peu-près les mêmes propriétés en doublant la dose.

Le *rheum ribes*, si célèbre parmi les Arabes, peut encore être cultivé en France, en pleine terre dans nos cantons du nord. Cette plante vient sur les hautes montagnes couvertes de neige une partie de l'année. Deux des individus qu'on possède au Muséum n'ont été abrités pendant l'hiver que par une couverture de fumier, et ils n'ont pas paru sensibles au froid ; on les cultive en pleine terre où ils ont pris beaucoup d'accroissement. Il paroît même que la culture du *ribes* n'exige pas de grandes précautions ; il reste long-temps sans fleurir, parce qu'il faut que la racine, qui est vivace, et qui devient très-volumineuse avec les années, puisse se développer assez pour pousser des tiges à fleurs. Cette plante mérite donc d'être encore répandue en France, et si on y parvient, comme on a tout lieu de l'espérer, c'est un nouveau service dont on sera redevable aux soins de notre collègue Thouin, et qu'on pourra mettre au nombre de ceux que le Muséum a rendus à la médecine, aux arts et à l'économie rurale, depuis l'époque de sa fondation.

Nous ne pouvons cependant taire ici, qu'une plante qui occupe la terre pendant cinq années environ, et dont chaque pied exige un grand espace à cause de sa végétation considérable, et de la nécessité de faire prendre à la racine tout le volume qu'elle doit acquérir, ne présentera jamais les mêmes avantages pour la teinture que des végétaux annuels ; et en supposant que les essais qu'on en a faits aient prouvé que la *rhubarbe* fournissoit un bon teint, la matière colorante, jaune, est trop commune dans la nature pour que sa racine puisse être considérée comme une ressource en ce genre. D'un autre côté la *rhubarbe* si usitée autrefois en médecine a perdu tellement aujourd'hui de sa vogue (car les médicamens sont aussi soumis à l'empire de la mode), que sa consommation en est extrêmement restreinte.

Ces observations ne sauroient diminuer les obligations que nous devons à M. Deluuel, secrétaire de la société de pharmacie de Paris, qui n'a rien oublié pour propager sur le sol de la France les différentes *rhubarbes*, et à M. Geutou qui en a planté quinze à vingt mille pieds, et dont le produit annuel est de trois à quatre millions pesant de racines. Assurément c'est bien mériter de son pays, que d'y accréditer des nouvelles cultures par des conseils et la leçon de l'exemple. (PARM.)

RHUBARBE DES ALPES. C'est une espèce de PATIENCE. *Voyez* ce mot. (B.)

RHUBARBE BLANCHE. C'est la même chose que le MÉCHOACAN. *Voyez* ce mot. (B.)

RHUBARBE FAUSSE. C'est la racine de la MORINDE. *Voyez* ce mot. (B.)

RHUBARBE DES MOINES, nom vulgaire de l'OSEILLE PATIENCE. *Voyez* ce mot. (B.)

RHUM. *Voyez* RUM. (D.)

RHYNCHÈNE, *Rhynchænus*, genre d'insectes de la famille des CHARANSONITES, et de la troisième section de l'ordre des COLÉOPTÈRES, établi par Schranck, sous le nom de *salius*, et adopté sous celui de *rhynchænus* par Clairville, Fabricius et Latreille. Ce dernier auteur lui donne pour caractères : antennes insérées près du milieu d'une trompe longue, menue; le premier article ne dépassant pas les yeux; les suivans alongés; le septième article et suivans forment la massue.

Ces insectes ont le corps renflé, et les cuisses postérieures propres pour sauter.

La plupart des *rhynchènes* de Fabricius sont des *charansons* de Latreille, et ce dernier auteur ne conserve sous ce nom que le *curculio populi* et les espèces voisines. *Voyez* CHARANSON. (O.)

RHYNCHOPS. Les ornithologistes modernes qui ont écrit en latin, désignent par ce mot tout-à-fait grec, le *bec-en-ciseaux*. (S.)

RHYNCHOSE, *Rhynchosia*, plante vivace, à tige voluble; à feuilles ternées; à folioles presque rondes, velues; à fleurs jaunes, géminées, portées sur des pédoncules axillaires, qui, selon Loureiro, forme un genre dans la diadelphie décandrie.

Ce genre offre pour caractère un calice bilabié, à lèvre supérieure, large, bilabiée; à lèvre inférieure, trifide; la division intermédiaire plus longue; une corolle papilionacée, à étendard ovale, à ailes oblongues, portées sur de longs onglets appendiculés; à carène monophylle, rhomboïde, terminée par un long rostre aigu; à dix étamines, dont neuf réunies à leur base; un ovaire supérieur, surmonté d'un style ovale, à stigmate simple.

Le fruit est un légume ovale, comprimé, membraneux, un peu aigu et disperme.

Le *rhynchose* se trouve à la Chine. (B.)

RHYNCHOTHÈQUE, *Rhynchotheca*, arbrisseau du Pérou, qui forme un genre dans la polyandrie pentagynie. Il offre pour caractère un calice de cinq folioles oblongues, terminées par une pointe en alène, dont les deux inférieures sont plus grandes; point de corolle; dix étamines; cinq

ovaires oblongs, velus, à styles courts, réunis par leur base, et terminés par des stigmates épais; cinq capsules sessiles, velues, terminées par des queues, se séparant par leur base, s'ouvrant par le côté inférieur, et contenant chacune une semence oblongue.

Les caractères de ce genre sont figurés pl. 15 du *Genera* de la *Flore du Pérou*. (B.)

RHYNCOLITHES, nom donné par quelques naturalistes aux *pointes d'oursins pétrifiées*, que d'autres ont appelées *pierres judaïques*. Voy. Oursin et Pierre judaïque. (Pat.)

RHYNGOTES, *Rhyngota*, dixième classe d'insectes dans le *Système entomologique* de Fabricius, ayant pour caractère une bouche composée d'un bec ou d'une gaîne articulée. Cette classe correspond à l'ordre des Hémiptères. *Voyez* ce mot. (O.)

RHYTELMINTHE, *Rhytelminthies*, genre de vers intestins, qui dans quelques auteurs fait partie des *tænia*, mais que Goëze en a séparé, et à qui il a donné pour caractère d'être applati, inarticulé, rugueux, avec une tête tronquée et à deux lèvres. Ce genre comprend trois espèces, dont une vit dans le pilore des anguilles, c'est le *tænia anguillæ* de Gmelin, *Syst. nat.*; l'autre, dans celui de la perche, et la troisième, qui a quatre lèvres, dans les intestins de la carpe. *Voyez* au mot Ténia. (B.)

RHYTIS, *Rhytis*, arbrisseau à feuilles alternes, ovales, oblongues, entières, glabres; à fleurs disposées en épis terminaux et ramassés, qui, selon Loureiro, forme un genre dans la polygamie dioécie.

Ce genre offre pour caractère un calice divisé en trois ou six parties obtuses; point de corolle; trois étamines; un ovaire supérieur, alongé, à trois stigmates sessiles, bifides et recourbés.

Le fruit est une baie ovale, comprimée, rugueuse, uniloculaire et trisperme.

Les fleurs femelles, placées sur d'autres pieds, ont un calice divisé en un grand nombre de parties velues, et du reste sont semblables aux hermaphrodites.

Le *rhytis* se trouve dans les forêts de la Cochinchine. (B.)

RIANE, *Riana*, arbrisseau à feuilles opposées, pétiolées, lancéolées, dentées, et à fleurs disposées en grappe terminale, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre, qui est figuré pl. 135, n° 1 des *Illustrations* de Lamarck, offre pour caractère un calice monophylle, partagé en cinq découpures ovales, pointues; une corolle de dix

pétales ovales, pointus, dont cinq plus grands et alternes; cinq étamines insérées à la base des pétales; un ovaire supérieur, ovale, marqué de cinq côtes et velu, à style charnu et à stigmate en massue.

Le fruit n'est pas connu.

Cet arbrisseau a été découvert par Aublet dans les forêts de la Guiane. (B.)

RIBELIER, *Embelia*, arbre de Ceylan, à feuilles alternes, ovales, entières, très-glabres, portées sur des pétioles courts; à fleurs petites, disposées en panicule terminale, qui ont un calice quinquéfide, cinq pétales, cinq étamines et un seul pistil.

Le fruit est une baie acide, qui sert dans le pays à faire des confitures, que l'on compare à celles de groseille pour ses qualités et ses propriétés. Un rameau de cet arbre, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie, est figuré pl. 133 des *Illustrations* de Lamarck. (B.)

RICCIE, *Riccia*, genre de plantes cryptogames, de la famille des Hépatiques, qui est ordinairement monoïque, et qui offre pour caractère dans les pieds mâles, un petit cône saillant, sessile, tronqué, ouvert au sommet, rempli d'une masse granuleuse, et dans les pieds femelles, une capsule sphérique, à demi-plongée dans l'expansion polysperme, et surmontée d'une pointe courte.

Ce genre est figuré pl. 877 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme une douzaine d'espèces, qui se développent sous la forme d'expansions planes, souvent lobées, dont les fleurs femelles occupent le centre, et les fleurs mâles les bords ou les sinus. *Voyez*, à l'article Hépatiques, les diverses opinions des botanistes sur la fructification très-singulière des plantes de ce genre.

La Riccie cristalline, qui a la foliation couverte de petits tubercules transparens ou semblables à de la glace. Elle se trouve assez fréquemment dans les fossés des bois, dans les marais couverts. Elle fleurit au printemps.

La Riccie glauque, qui a la foliation glabre, canaliculée, bilobée et obtuse. Elle se trouve dans les bois exposés au nord, dans les marais couverts.

La Riccie flottante, qui a la foliation dichotome et linéaire. Elle se trouve dans les marais, dans les fossés et flotte à la surface de l'eau. Quelques botanistes pensent que c'est la même que la précédente, altérée par la différence de situation.

La Riccie minime a la foliation glabre, fourchue et les lobes aigus. Elle se trouve dans les bois humides exposés au nord. (B.)

RICCIO. En Italie, c'est le *hérisson*. (Desm.)

RICHARD. Geoffroy donne ce nom aux insectes du genre *bupreste*, à cause des belles couleurs dont ils sont ordinairement ornés. (O.)

RICHARD. *Voyez* GEAI. (VIEILL.)

RICHARDIE, *Richardia*, plante à tige élevée, tétragone, presque articulée, obtusément tétragone et hispide; à feuilles lancéolées, nerveuses, très-entières, un peu pétiolées et très-rudes; à fleurs disposées en têtes terminales, formées de verticilles et accompagnées de folioles inégales.

Cette plante forme un genre dans l'hexandrie monogynie, qui est figuré pl. 254 des *Illustrations* de Lamarck, et dont les caractères consistent en un calice de six à huit parties; une corolle cylindracée, à six ou huit divisions; six à huit étamines; un ovaire inférieur, surmonté d'un style terminé par trois stigmates.

Le fruit est formé de trois semences réunies, oblongues, arillées et couronnées.

La *richardie* se trouve au Mexique, et est vivace. (B.)

RICHE, belle race de LAPIN. *Voyez* ce mot. (S.)

RICHE-PRIEUR. *Voyez* PINSON. (VIEILL.)

RICIN, *Ricinus*, genre d'insectes de ma sous-classe des APTÉRODICÈRES, ordre des PARASITES. Les anciens, ainsi que les naturalistes modernes qui ont précédé Degéer, n'avoient pas distingué génériquement les *poux* des oiseaux de ceux des quadrupèdes. Ils se ressemblent en effet presqu'entièrement, leurs organes de la manducation étant les seules parties qui offrent des différences remarquables. Dans les *poux* des quadrupèdes on ne voit qu'un simple petit tube. Ici sont deux espèces de mandibules ou deux crochets écailleux très-distincts, et la fente, qui est l'ouverture de la bouche, paroît être accompagnée de deux lèvres, et même de quelques autres parties qu'on ne peut bien distinguer. Il y a lieu de présumer que les deux pièces écailleuses dont nous venons de parler, ne font pas l'office de mandibules, mais celle de crochets. L'insecte se tenant à plat sur le corps de l'oiseau où il vit parasitement, a besoin d'avoir des organes pour s'accrocher à la peau et appliquer sa bouche, qui agit en apparence comme une sorte de ventouse. Ces insectes se tiennent de préférence sous les ailes, aux aisselles, à la tête des oiseaux. Ils s'y multiplient quelquefois en telle quantité, que l'oiseau en maigrit considérablement et peut même en mourir. On doit avoir soin de visiter les oiseaux domestiques lorsqu'on les croit tourmentés par ces insectes, et de nettoyer souvent les lieux où on les tient fermés, et où ils ont coutume de coucher. On les garantira par-là d'une espèce de *mitte* qui y pullule

prodigieusement et incommode beaucoup ces animaux domestiques.

Le genre des *ricins* est très-nombreux. Il n'est pas d'oiseau qui n'en ait une ou deux espèces. Rédi en a figuré un grand nombre, et quoique ces figures soient grossières, on peut voir cependant combien leurs formes offrent de variétés. Leurs caractères, leurs mœurs sont d'ailleurs les mêmes que ceux des *poux*, article auquel nous renvoyons à cet égard. Les antennes du mâle du *ricin* du *paon* ont cela de singulier, qu'elles sont fourchues. *Voyez* notre *Mémoire* sur cet objet, imprimé avec plusieurs autres à la suite de notre *Histoire des Fourmis*, chez Barrois, rue Hautefeuille.

Les anciens ayant désigné sous le nom de *ricinus* les *tiques* de quelques quadrupèdes (*Voyez* IXODE.), Degéer auroit bien fait de ne pas appliquer ce nom aux *poux* dont il a fait son genre *ricin*. Il y place un *pou* qui vient sur le chien (*ricin du chien*). Mais je crois, quoiqu'il dise le contraire, que cet insecte n'a pas de crochets. Nous allons donner ici pour servir d'exemples les phrases spécifiques des *ricins* qu'il a décrits.

RICIN DU PINSON, *Ricinus fringillæ*, d'un brun clair; à corps alongé, bordé de noir; à grande tête, avec deux petites cornes courtes et flexibles.

RICIN DU BRUANT, *Ricinus emberizæ*, d'un brun pâle; à ventre blanchâtre, avec des taches latérales brunes, et à grande tête triangulaire.

RICIN DE LA CORNEILLE, *Ricinus corvi coracis*, blanchâtre; à raies transverses, brunes sur le dos, et antennes très-courtes au-devant de la tête.

RICIN DE LA MOUETTE, *Ricinus sternæ hirundinis*, d'un blanc sale, grisâtre; à yeux et à taches noires sur la tête, et à très-grosses pattes.

RICIN DU PLONGEON, *Ricinus mergi serrati*, d'un blanc sale; à tête jaunâtre, et à corps très-alongé.

RICIN DE LA POULE, *Ricinus gallinæ*, d'un blanc sale; à ventre ovale; à tête demi-circulaire, avec quatre longs poils par-derrière.

Nous ne donnons pas la phrase du *ricin du chien* de Degéer, parce que nous ne le croyons pas de ce genre.

RICIN DE LA CIGOGNE, *Ricinus ciconiæ*. Il a le corps très-étroit et fort alongé. Degéer ne l'a pas cité. (L.)

RICIN, *Ricinus* Linn. (*monoécie monadelphie*). C'est un genre de plantes appartenant à la famille des TITHYMALOÏDES, qui a des rapports avec les *médiciniers*, et dont les caractères sont figurés dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 792. Il comprend un petit nombre d'espèces, qui sont toutes des plantes exotiques, herbacées ou frutescentes, à feuilles alternes, pétiolées, peltées, munies de stipules, et à

fleurs unisexuelles, disposées en épis paniculés et terminaux, les inférieures mâles, les supérieures femelles. Les unes et les autres sont privées de corolle. Les premières offrent un calice à cinq divisions profondes, et des étamines nombreuses, à filets rameux, réunis en un faisceau à leur base. Les secondes sont composées d'un calice découpé en trois segmens, et d'un ovaire presque sphérique, surmonté de trois styles fendus en deux et à stigmates simples. Le fruit est une capsule hérissée ou unie, à trois sillons, à trois valves et à trois loges, dont chacune renferme une semence luisante.

Les espèces de *ricin* les plus connues sont :

Le Ricin commun ou officinal, appelé aussi *palme de Christ*, *Ricinus communis* Linn., à tige rougeâtre, rameuse, cylindrique, fistuleuse, lisse; à feuilles palmées, et dont les lobes sont pointus et dentés en scie; à pétioles glanduleux; à fruit verdâtre, couvert d'épines molles, et renfermant des semences brunes, mouchetées de noir. Il est originaire des Indes et de l'Afrique. Dans son pays natal il est arborescent, et s'élève jusqu'à vingt et vingt-cinq pieds. Dans nos climats où on le cultive, il est annuel, et n'atteint guère que la hauteur d'un homme. On tire de ses semences une huile bonne à brûler et qui est purgative.

Le Ricin inerme, *Ricinus inermis* Linn. Il ressemble au précédent par les feuilles; mais sa tige est très-noueuse et ses capsules unies. Il croît dans l'Amérique espagnole.

Le grand Ricin d'Amérique, *Ricinus Americanus* Mill. 2. On le confond souvent avec le *ricin commun;* mais Miller, qui a cultivé l'un et l'autre pendant plus de trente ans, assure qu'il ne les a jamais vu varier, et il les regarde par cette raison comme des espèces distinctes. « Celle-ci, dit-il, a des tiges brunes et divisées en deux ou trois branches de six ou sept pieds de hauteur; ses feuilles sont plus grandes et moins profondément divisées que celles du *ricin officinal;* elles sont d'un vert foncé sur les deux surfaces, et inégalement sciées; ses épis de fleurs sont plus courts, ses capsules plus rondes et brunâtres, et ses semences brunes et plus petites ». Cette espèce croît dans les îles des Indes occidentales. On extrait aussi de l'huile de ses graines.

Le Ricin a fruits rudes, *Ricinus rugosus* Mill. 4. Une tige élevée d'environ quatre pieds, pourpâtre en bas, d'un vert foncé en haut; des nœuds assez éloignés les uns des autres; des feuilles divisées peu profondément; de gros épis de fleurs; des capsules rudes et ovales, mais sans épines, contonant de petites semences brunes : tels sont les caractères de cette espèce qu'on trouve dans les Deux-Indes.

Le Ricin d'Afrique, *Ricinus Africanus* Mill. 5. Il s'élève à dix ou douze pieds, avec une grosse tige rougeâtre, remplie de beaucoup de nœuds. Ses feuilles sont plus grandes que celles de toutes les autres espèces; Miller en a mesuré quelques-unes qui avoient plus de deux pieds et demi de diamètre. Ses fleurs formeut de gros épis; leur calice est brun. Les capsules sont ovales, grosses, très-garnies d'épines molles; elles contiennent des semences agréablement rayées. Ce *ricin*

P. 8.

Deseve del. Letellier Sculp.

1. *Raisinier uvifere.* 2. *Ravensara de Madagascar.*
3. *Rhubarbe palmée.* 4. *Ricin commun.*

Digitized by Google

croît naturellement dans le pays dont il porte le nom, et se trouve aussi dans les deux Indes.

Le PETIT RICIN, *Ricinus minor* Mill. 7, ainsi nommé, parce qu'il s'élève beaucoup moins que les autres, et parce qu'il a des feuilles, des épis de fleurs et des fruits plus petits, ainsi que les semences, qui sont joliment rayées. Il vient spontanément dans la Caroline et dans plusieurs autres parties de l'Amérique.

Ces plantes se multiplient de graines, qu'il faut répandre au printemps sur une couche chaude: elles exigent à-peu-près les mêmes soins que la plupart des plantes des pays chauds. Il faut les accoutumer par degrés à l'air extérieur, les transplanter à propos, et les arroser dans les temps secs. Elles croissent avec rapidité, et font décoration dans les grands jardins par leur port singulier et par la beauté de leurs feuilles. Quoiqu'elles soient communément annuelles dans ce pays, on peut avec quelques précautions les conserver en hiver; mais alors on doit les laisser dans des pots. Dans leur pays natal on en retire de l'huile, qu'on emploie à divers usages. (D.)

RICINELLE, *Acalypha*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la monoécie monadelphie et de la famille des TITHYMALOÏDES, dont le caractère consiste en un calice divisé en trois parties et muni d'une bractée petite et squamiforme dans les fleurs mâles, grande, en cœur, et involucriforme dans les fleurs femelles; huit à seize étamines dont les filamens sont réunis à leur base; un ovaire arrondi surmonté de trois styles et deux ou trois stigmates.

Le fruit est une capsule stipitée, formée de trois coques monospermes.

Ce genre, qui est figuré pl. 789 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes frutescentes ou herbacées, à feuilles alternes, munies de stipules; à fleurs disposées en épis axillaires, les mâles dans le haut et les femelles dans le bas, et en moindre nombre. On en compte une vingtaine d'espèces, dont les plus importantes à connoître sont:

La RICINELLE EN ARBRE, dont les involucres femelles sont en cœur crénelé, et les feuilles ovales aiguës et dentelées. Elle se trouve en Arabie.

La RICINELLE DE VIRGINIE, qui a les involucres femelles en cœur incisé; les feuilles ovales, lancéolées, plus longues que leurs pétioles. Elle est annuelle, et se trouve dans les parties chaudes de l'Amérique septentrionale. Je l'ai abondamment trouvée dans les sables les plus arides de la Caroline.

La RICINELLE DE L'INDE, qui a les involucres femelles en cœur, presque crénelés; les feuilles ovales, lancéolées, plus courtes que leurs pétioles. On la trouve dans l'Inde. Elle est annuelle.

La RICINELLE RAMPANTE, qui a les épis terminaux droits; les involucres des fleurs femelles en cœur dentelé; ceux des fleurs mâles nuls; les feuilles ovales, dentées, et la tige rampante. Elle se trouve à la Jamaïque.

La RICINELLE RUDE est dioïque; a les involucres des fleurs femelles en cœur denté, et les feuilles oblongues, lancéolées, dentelées et rudes au toucher. Elle se trouve dans les Antilles. (B.)

RICINOÏDE, nom donné au *médicinier cathartique*. Voyez MÉDICINIER. (D.)

RICOTIE, *Ricotia*, plante à feuilles alternes, pétiolées, ailées avec impaire, à folioles pétiolées, lobées, glabres et à fleurs disposées en panicule terminale qui devient spiciforme.

Cette plante, qui est figurée pl. 561 des *Illustrations* de Lamarck, forme un genre dans la tétradynamie siliqueuse, qui a pour caractère un calice connivent de quatre folioles; quatre pétales en cœur renversé; six étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur surmonté d'un style à stigmate aigu.

Le fruit est une silicule biloculaire, ovale, oblongue, dont les loges sont à une ou deux semences.

La *ricotie* s'élève à peine à un pied, est annuelle, et se trouve naturellement en Egypte. (B.)

RICTRHEEBOCK. *Voyez* RITBOK. (DESM.)

RIDELLE. *Voyez* RIDENNE. (S.)

RIDENNE (*Anas strepera* Lath. fig. pl. enl. de l'*Histoire naturelle de Buffon*, n° 949.), espèce de CANARD. *Voyez* ce mot.

On l'appelle, en Picardie, *ridenne* ou *ridelle*, en Normandie, *chipeau*, et *rousseau* sur les côtes de la Bretagne et du Poitou. La dénomination d'*anas strepera* a été employée par Gesner et adoptée par les autres ornithologistes, à cause de sa voix, que le premier dit être plus grave et plus bruyante que celle du *canard sauvage* (*à vocis strepitu graviore*), ce qui est une fausse supposition; le cri de ce *canard* ressemblant beaucoup à celui du *canard sauvage* et n'étant pas plus fort.

La tête du *ridenne* est piquetée de blanc et de brun noirâtre; cette dernière teinte domine sur le dessus de la tête et du cou; le dos et les flancs sont tout vermiculés de ces deux couleurs, qui forment sur la poitrine des festons ou des écailles; le miroir de l'aile est formé de trois bandes, l'une blanche, l'autre noire, et la troisième d'un marron rougeâtre; le dessous de la queue est noir dans le mâle et gris dans la femelle; le bec est noir; les pieds sont d'un jaune sale, et les membranes qui attachent les doigts sont noires. M. Baillon a observé que de tous les *canards* le *ridenne* est celui qui conserve plus long-temps les belles couleurs de son plumage, mais qu'enfin il prend, comme les autres, une robe grise après la saison des amours.

Du reste, le *ridenne* est moins gros que le *canard sauvage ;* sa longueur totale est d'environ dix-sept pouces; la femelle est plus petite que le mâle; elle a des taches noires sur la poitrine, et son dos n'est point rayé; elle prend beaucoup de roux en vieillissant.

Cette espèce n'est pas moins voyageuse que celle du *canard sauvage.* On la voit arriver en novembre sur nos côtes de l'Océan, de même qu'en Angleterre et en Italie ; elle se montre même en Sardaigne, mais, au rapport de Cetti, elle n'y reste que très-peu de temps. Dans son vol, elle se mêle souvent avec le *canard siffleur.* Lorsque l'hiver est rude, ces oiseaux s'éloignent du voisinage de la mer et s'enfoncent fort avant dans l'intérieur des terres, puisqu'ils fréquentent les grands étangs des Vosges. Ils nous quittent dès le mois de février, et vont passer l'été en Suède, en Russie et en Sibérie. C'est dans ces contrées qu'ils nichent, et ce sont par conséquent leur vraie patrie. Ils font leur nid dans les creux des arbres. On les retrouve encore au nord du nouveau continent.

Ils volent et nagent avec beaucoup d'aisance, et ils plongent si habilement, qu'ils savent éviter le coup de fusil en s'enfonçant dans l'eau au moment où ils apperçoivent le feu du bassinet. Ils se tiennent, pour l'ordinaire, cachés pendant le jour entre les roseaux, et ce n'est guère que le matin et le soir qu'ils cherchent leur pâture; elle consiste en différentes espèces de plantes et de vers aquatiques. (S.)

RIDES, raies des *fumées ;* les vieux *cerfs* et les vieilles *biches* font des fumées ridées. (S.)

RIEBLE, nom vulgaire du GAILLET ACCROCHANT. *Voyez* ce mot. (B.)

RIEDLÉE, *Riedlea*, genre de plantes établi par Mirbel aux dépens des *onoclées* de Linnæus. Son caractère consiste à avoir la fructification sur des feuilles roulées par leurs bords adhérens à la nervure longitudinale. Il renferme deux espèces, dont une que ce botaniste appelle l'*onoclée sensible des herbiers*, et qu'il croit différente de l'*onoclée sensible* de Linnæus, croît en Caroline, où je l'ai observée, et que je n'ai jamais trouvée sensible ou irritable, mais si délicate, qu'il lui suffisoit de légèrement presser une feuille fructifère pour occasionner son dessèchement. (*Voyez* au mot ONOCLÉE.) L'autre espèce est l'*osmonde crispée. Voyez* au mot OSMONDE.

Ce genre se rapproche infiniment des *amortiques*, ou mieux des *belvisies*, qui en ont été séparées par Mirbel. (B.)

RIEUR, nom donné à un *coucou* du Mexique, parce que

son cri ressemble à un éclat de rire. *Voyez* QUAPACTOL. (VIEILL.)

RIGNOCHE, nom vulgaire de l'ERINACE. *Voyez* ce mot. (B.)

RIKOURS. D'anciens voyageurs parlent d'un *singe* sans barbe qui porte ce nom, mais dont on ne peut déterminer l'espèce. M. Valmont de Bomare n'a pas fait un rapprochement heureux en assimilant le *rikours* et non *rilloux*, comme il l'écrit dans la quatrième édition de son *Dictionnaire*, à l'*ouanderou*, puisque ce dernier *singe* porte une barbe. (S.)

RILLOVV. Knox dit que ce nom est, à Ceylan, celui du *bonnet chinois*. (DESM.)

RIMA, nom malais du *jaquier* ou *arbre à pain*. Voyez au mot JAQUIER. (B.)

RIMBOT, *Oncoba*, plante figurée par Lamarck, pl. 471 de ses *Illustrations*. C'est un arbuste à feuilles alternes, ovales, dentées, sessiles, à épines longues et robustes, à fleurs grandes, solitaires, presque sessiles, qui forme un genre dans la polyandrie monogynie. Il a un calice de quatre folioles ovales; une corolle de douze pétales, plus longs que les folioles du calice; un très-grand nombre d'étamines à filamens courts et insérés sur un anneau qui entoure le germe; un ovaire supérieur arrondi, sillonné, et surmonté d'un style terminé par un stigmate pelté et fort large.

Le fruit est un drupe arrondi à douze côtes saillantes renfermant une noix de même forme. (B.)

RIND. En allemand, c'est le *bœuf*. Voyez TAUREAU. (DESM.)

RINGUIA, *petit guillemot noir*. Voyez l'article des GUILLEMOTS. (S.)

RINORI, *Rinorea*, petit arbre à feuilles alternes, pétiolées, ovales lancéolées, dentées, accompagnées de stipules caduques et à fleurs en grappes axillaires ou terminales, qui forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre, qui est figuré pl. 134 des *Illustrations* de Lamarck, offre pour caractère un calice monophylle velu, partagé en cinq découpures pointues; une corolle de dix pétales, dont cinq extérieurs plus grands; cinq étamines à anthères sagittées; un ovaire supérieur arrondi, velu, à style velu plus court que la corolle, et à stigmate obtus.

Le fruit n'est pas connu.

Le *rinori* croît à Cayenne, où il a été observé par Aublet. (B.)

RIPIPHORE, *Ripiphorus*, genre d'insectes de la seconde section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des MORDELLONES.

Ce genre avoit été indiqué par Bosc dans sa *Collection*, Fabricius l'établit dans son *Entomologie systématique*, et il a été adopté depuis par tous les auteurs. Les insectes qu'il renferme avoient été confondus, jusqu'à l'époque de sa formation, avec les *mordelles*, avec lesquelles ils ont en effet quelques rapports de formes et d'habitudes; mais ils s'en distinguent par des caractères importans et tranchés, notamment par les appendices sétacées de la lèvre supérieure, les palpes filiformes et les antennes flabelliformes ou fortement pectinées des deux côtés.

La tête de ces insectes est arrondie supérieurement, pointue inférieurement, fortement infléchie sous le corcelet; elle est comprimée d'avant en arrière, et l'occiput saille au-dessus du corcelet de manière à former un étranglement en forme de col; les yeux sont situés sur les parties latérales et moyennes de la tête; le corcelet est convexe, atténué antérieurement, terminé postérieurement par trois pointes encore plus saillantes que dans les *mordelles*, il n'est point rebordé; l'écusson n'existe pas; les élytres sont assez courtes, atténuées postérieurement, recouvrant à peine des ailes membraneuses assez grandes; la poitrine est vaste; les jambes sont plus longues, mais moins comprimées que dans les *mordelles*; les tarses sont filiformes, composés de cinq articles dans les deux premières paires de pattes et de quatre dans la dernière. Ces articles sont à-peu-près égaux pour la grosseur, mais le dernier est plus long et soutient deux ongles assez forts et bifides.

On ne connoît point la manière de vivre de ces insectes qui se trouvent sur les fleurs, comme les *mordelles*.

Ripiphore musciforme (*Ripiphorus subdipterus* Ol., t. 3, gen. 65, sp. 1, pl. 1, fig. 1.), à élytres très-courtes, ovales, voûtées, de couleur pâle. Il se trouve en Provence.

Ripiphore flabellé (*Ripiphorus flabellatus* Ol., *idem*, sp. 2, pl. 1, fig. 2.), testacé; bouche, poitrine et dessus de l'abdomen noirs. Il se trouve en Provence.

Ripiphore paradoxe (*Ripiphorus paradoxus* Ol., *idem*, sp. 7, pl. 1, fig. 7.), noir; côtés du corcelet et élytres jaunes. Il se trouve dans l'Europe méridionale. (O.)

RIPOGON, *Ripogonum*, genre de plantes établi par Forster dans l'hexandrie monogynie, et qui est figuré pl. 254 des *Illustrations* de Lamarck. Il a un calice à six divisions; une corolle de six pétales ligulés; six étamines; un ovaire à stigmate sessile.

Le fruit est un drupe contenant deux semences.

Ce genre ne contient qu'une espèce qui est une plante articulée, géniculée, grimpante, qui a beaucoup d'analogie avec

les *salsepareilles*, et qui doit entrer dans la famille des *asparagoïdes*. (B.)

RIS, RIZ ou RYZ, *Oryza* Linn. (*Hexandrie monogynie.*), plante de la famille des GRAMINÉES, qui constitue seule un genre, ayant pour caractères : une bale sans arête, à pointe aiguë et à deux valves à-peu-près égales, renfermant une fleur; un calice à deux valves, inégales, creusées en forme de bateau, l'extérieure sillonnée et surmontée d'une arête; six étamines; un ovaire turbiné, muni à sa base de deux écailles opposées, et soutenant deux styles à stigmate plumeux; une semence oblongue, obtuse et sillonnée, renfermée dans le calice. Ces caractères sont représentés pl. 264 des *Illustrations* de Lamarck. (D.)

Cette plante, presque aquatique, qui paroît originaire de la Chine, l'une des plus riches productions de l'Egypte, prospère au midi des quatre parties du monde; elle occupe le premier rang dans les régions de la terre où on la cultive, comme le *froment* et le *seigle* en Europe : elle y tient lieu de pain, et nourrit infiniment plus d'hommes que ces deux dernières graminées.

Mais l'inexactitude qui règne dans plusieurs ouvrages d'un certain ordre sur la culture du *ris*, avoit déterminé l'ancienne Société d'agriculture de Paris à charger un de ses membres, Gouffier, de lui procurer pendant son séjour en Piémont les renseignemens les plus détaillés à ce sujet. Il a rempli les vues de la compagnie, et le mémoire qu'il lui a adressé est inséré dans son *Recueil*, année 1789, trimestre de printemps. Nous invitons les lecteurs à le consulter, ainsi qu'un autre mémoire sur la culture du *ris* à l'Ile-de-France, par M. Ceré, inséré dans le même *Recueil*, année 1786, trimestre d'été. Ils y trouveront les moyens de garantir, en quelque sorte, les ouvriers occupés à cultiver cette plante des influences malfaisantes auxquelles ils sont exposés; quelle est la position, la nature du terrein et la qualité de l'eau qui conviennent à une risière, les soins, les travaux de culture et de récolte qu'elle exige, et la description du moulin pour blanchir le *ris*, c'est-à-dire pour le débarrasser de sa bale, le nettoyer et le mettre en état de passer dans le commerce.

Nous pensons, cependant, d'après les écrits des voyageurs qui ont parcouru les pays à *ris*, qu'il faut continuer d'en tirer ce que nous en consommons, parce qu'il n'existe pas de plante dont la végétation nuise davantage à la santé, et qu'il n'y auroit aucun bénéfice de l'admettre au nombre de nos cultures indigènes.

Un particulier ayant établi dans le Bugey des risières,

les fièvres intermittentes, les cachexies, les hydropisies et les obstructions qu'elles occasionnèrent répandirent un tel effroi parmi les habitans, que l'auteur qui avoit provoqué ces établissemens fut obligé de s'évader pour se soustraire à la fureur publique. On ne sauroit donc trop applaudir à la sagesse éclairée des magistrats, qui ont réuni tous leurs efforts, soit pour interdire la culture du *ris* dans les cantons où son succès pouvoit amener tous les dangers qui l'accompagnent, soit pour la reléguer dans les lieux éloignés des grandes habitations.

Indépendamment de toutes les variétés de *ris* que l'on cultive dans les différentes contrées de l'univers, savoir, le *blanc*, dont le grain est très-fin, le *jaune*, le *barbu*, le *long*, le *rond*, nous en possédons une autre espèce, appelée vulgairement *ris de Chine* ou *ris Perenne*, *ris de montagnes*. Il y a cinquante ans que ce *ris* fut apporté à l'Ile-de-France et cultivé par Poivre, qui alors en étoit intendant. Il a remarqué qu'il aime, ainsi que toutes les autres espèces, les terreins humides; mais, comme elles, il n'a pas besoin de submersion. C'est sans doute à cette dernière qualité qu'il faut attribuer toutes les tentatives imaginées pour l'admettre au nombre de nos cultures indigènes.

Cependant tout ce qui a été dit à cet égard n'est ni clair ni positif; il est toujours question de *ris sec*, et on ne cite aucune expérience qui puisse justifier ses avantages. Mais au lieu de s'occuper aussi sérieusement qu'on le fait de l'introduction d'un grain qui n'a encore prospéré que dans les livres, pourquoi ne pas concentrer nos soins et nos moyens sur celles des productions qui conviennent le mieux au sol, au climat et à nos habitudes? Ne serons-nous donc étrangers que pour nos propres richesses?

Examen du Ris.

Récolté à son point de maturité et dans un temps bien sec, le *ris* peut se conserver long-temps sans s'altérer. Il a sur le froment le précieux avantage de braver les voyages de long cours, pourvu néanmoins qu'il soit à l'abri de l'humidité et de la voracité des animaux.

Mais le *ris*, quoique recommandé par le mérite de naître loin de nous, n'a pas obtenu tous les suffrages. Quelques auteurs ont prétendu que ce grain renfermoit sous un petit volume beaucoup de parties nutritives, qu'à raison de la facilité de son transport et de sa conservation, il étoit parmi les farineux le plus digne de nos hommages et de nos soins.

D'autres écrivains, non moins exagérés, mais dans un sens contraire, ont contesté au *ris* tous les avantages que les premiers lui attribuoient; ils ont même essayé de prouver qu'il ne devoit sa propriété alimentaire qu'aux substances qu'on fait entrer dans sa préparation pour en former un comestible, en ajoutant qu'il sembloit appeler la faim au lieu de la chasser.

C'est pour fixer les idées sur ces deux opinions diamétralement opposées, que j'ai cru devoir analyser, en 1773, le *ris* comparativement aux autres grains de la famille des graminées. Il résulte de cette analyse, faite dans un temps où la chimie n'avoit pas encore pénétré dans l'atelier du meûnier et du boulanger, que le *ris* mis sous la meule se réduit dans sa totalité en une farine comparable à l'amidon pour la blancheur seulement; car il n'en a ni la ténuité, ni le cri, ni le toucher. Projeté sur le feu, il pétille, s'enflamme de la même manière, et laisse pour résidu un petit charbon: la gomme arabique produit un effet semblable.

Délayée dans l'eau froide, la farine de *ris* se précipite au bout d'un certain temps et ne s'y dissout que quand ce fluide est échauffé au degré de l'ébullition. Alors elle forme une gelée moins transparente que celle de l'amidon. La farine de *ris*, mise en pâte avec de l'eau et malaxée un certain temps, n offre pas les phénomènes de la farine de *froment* traitée de cette manière; elle prend facilement de la retraite, et peut se mouler comme le plâtre. C'est ainsi que les Chinois s'en servent pour différens usages.

Décomposé par la distillation à feu nu, le *ris* ne fournit pas autant de produits huileux et salins ni d'esprit ardent dans la chaudière du bouilleur, que le blé; circonstances qui sont la preuve la plus évidente que ce grain, sous le même poids et le même volume, ne renferme pas autant de matière nutritive.

L'impossibilité de séparer de la farine de *ris* un atome de gluten analogue à celui du *blé*, explique le défaut de succès des tentatives essayées jusqu'ici pour la transformer en pain. C'est donc une véritable chimère que de vouloir la soumettre à cette forme, puisque, mêlée en nature ou cuite en diverses proportions avec la farine de *froment*, elle rend le pain qui en résulte compacte, fade, indigeste et susceptible de durcir. Tous ceux qui ont prétendu le contraire, prouvent qu'ils ne connoissent nullement la théorie de la panification; qu'ils ignorent que dans toutes les contrées où l'usage du pain est inconnu et où le *ris* en tient lieu, on se borne à déterminer le ramollissement et le gonflement de ce grain, en l'exposant

à la vapeur de l'eau bouillante, et à le manger sous cette forme concurremment avec les autres mets qui composent le repas de tous les jours. Il y a tant de moyens d'employer ce grain plus efficacement, qu'on peut, sans regret, abandonner l'espérance de le faire servir à un pareil usage.

Tous ces faits, et tant d'autres qu'il seroit superflu de rapporter ici, m'ont donné le droit de conclure que quoique le *ris* ne soit nullement propre à se convertir en pain, il renferme cependant le principe alimentaire par excellence, l'amidon, lequel combiné dans l'état de solution avec un mucilage et desséché brusquement à l'instant de la maturité par l'action du soleil, forme un grain dur, cassant, transparent et corné en quelque sorte. Or, en rangeant le *ris* entre l'*amidon* et la *gomme*, je crois lui avoir assigné sa véritable place. Il partage les propriétés communes à ces deux substances muqueuses, et n'en est distingué que par quelques légères nuances.

Sans chercher à diminuer les éloges prodigués au *ris*, il paroît certain que si on vouloit comparer les travaux que demande la culture de ce grain avec ceux du *blé*, on verroit que l'humidité fangeuse au milieu de laquelle il germe, croît et mûrit, ne respecte pas davantage son organisation que celle des autres grains. D'abord cette plante ne prospère qu'au quarante-huitième degré; il faut des étés chauds, un grand soleil, et un sol susceptible d'être inondé à volonté. A peine est-il déposé dans la cavité qui doit lui servir de berceau, qu'il est déjà menacé par les animaux.

Echappe-t-il à la rapine des oiseaux, des rats et des insectes, les accidens et les maladies l'assiégent de toutes parts; une surabondance de suc nourricier le rouille; un coup de vent fait ployer sa tige; les pluies, accompagnées d'orages pendant la floraison délayent et entraînent les poussières fécondantes; la grêle hache les panicules; les plantes parasites l'énervent; enfin, pour abréger, l'attente du cultivateur de *ris* est aussi souvent trompée que celle du cultivateur de froment.

On ne peut se dissimuler, en effet, que les hommes qui font du *ris* leur nourriture fondamentale, ne soient exposés comme nous à des disettes qui les forcent aussi de recourir à des suppléments; et dans le temps même où des écrivains, dirigés par l'esprit de système, affirmoient que chez les peuples qui vivent de *ris* il n'y avoit à redouter ni famine ni monopole, tout le Bengale, qui n'a pas d'autre aliment, perdoit un tiers de ses habitans par l'influence de ces deux causes. Ne soyons donc plus étonnés si la culture du *ris* aux Iles-de-France et

de Bourbon se resserre tous les jours, et si on donne la préférence au *maïs*, au *manioc*, au *combard* et aux *patates*, par la raison qu'il faut à ces diverses plantes moins d'eau, et que d'ailleurs leur succès est plus assuré.

Des différens usages du Ris.

Dans tous les pays où le *ris* remplace le pain, on a soin de le faire ramollir dans l'eau, à l'aide d'une douce chaleur, sans porter la cuisson jusqu'à le faire crever, parce qu'alors il nourrit et se digère moins bien.

Il se consomme en Europe beaucoup de *ris* sous forme de potages et de gâteaux, mais son usage est d'une toute autre importance chez les Orientaux; ils sont amateurs d'un mets fort sain et très-économique sous le nom de *pilau;* ce mets leur est aussi nécessaire que le *macaroni* aux Bergamasques et la *polenta* aux Napolitains et aux Vénitiens. Ce n'est autre chose que du *ris* renflé par un bouillon quelconque préparé ensuite au gras ou au maigre, selon le goût et les facultés du consommateur. Tantôt le *pilau* tient lieu de soupe, d'autres fois d'entrée, quelquefois on le sert comme entremets. Voici la recette la plus généralement usitée à Constantinople.

On prend un poulet; on le coupe en quatre ou cinq parties; on le fait revenir un moment dans une casserole, ensuite on y met du bouillon d'un autre poulet le double de la quantité du *ris* qu'on se propose d'y ajouter. Aussi-tôt qu'il a commencé à bouillir, on y met le *ris*, qui devra avoir été préalablement lavé trois fois; on le remue, afin qu'il ne s'attache pas au fond; il faut faire en sorte que la casserole soit le plus large possible: aussi-tôt que le *ris* a absorbé la totalité du bouillon, on le retire, et on met dans une autre casserole du beurre fondu, dont la quantité est plus ou moins considérable, suivant le goût du consommateur. On le fait roussir et on le jette sur le *pilau*. Il faut avoir la précaution de remuer le tout, afin que le beurre se distribue uniformément. On le couvre et on le sert après cinq à six minutes sur la table.

Au lieu de poulet, c'est de la viande de boucherie, comme le mouton, découpé par petits morceaux, pour faire le *pilau*. Il y entre souvent des pigeons et des cailles.

On emploie également le *ris* pour nourrir la volaille, avec lequel elle engraisse parfaitement; et soumis à la fermentation et à la distillation, il fournit une liqueur spiritueuse appelée *arrach*.

Quand le *ris* étoit à bon compte, il servoit de base à des potages qui portoient son nom. On n'a pas encore oublié les avantages qu'ont procurés aux pauvres les distributions de *ris* économique par les anciens curés des paroisses Saint-Roch et de Sainte-Marguerite; les noms de ces pasteurs zélés sont inscrits à jamais dans les annales de la bienfaisance. Mais ce *ris* étoit plutôt une bouillie qu'une soupe, et sous la première forme, les farineux plus concentrés et moins délayés, présentent une masse que les sucs digestifs ne peuvent que difficilement pénétrer, dissoudre et changer en notre propre substance. Qu'arrive-t-il? elles séjournent peu dans l'estomac, et sont pour ainsi dire

précipitées par leur poids dans les entrailles, ce qui fait que l'appétit renaît bientôt avec plus d'énergie qu'auparavant. D'après ces observations, il convient de rendre cette préparation moins épaisse, de la rapprocher davantage de l'état de soupe ou de potage. On voit au mot ORGE combien ces soupes, préparées en grand, peuvent seconder la bienfaisance, soulager les indigens, et diminuer en même temps la consommation du pain.

Le *ris* a souvent servi de base à ces poudres nutritives, à ces bouillons portatifs proposés comme des secours utiles pour les temps de disette et dans les voyages de long cours.

Mais si, d'après l'observation de plusieurs auteurs de réputation, l'homme a besoin de trouver dans la nourriture, du volume qui remplisse la grande capacité de son estomac, serve à en distendre les parois et agisse par son poids en manière de lest, de quel œil doit-on envisager ces recettes de poudres alimentaires, achetées des sommes exorbitantes par le gouvernement, et vantées avec excès par leurs auteurs, comme des ressources assurées dans tous les cas? Il en est de ces poudres comme de la plupart des spécifiques que nous voyons renouveler de temps en temps par des gens à secret : ils sont consignés dans nos plus anciens livres, et délaissés, parce que l'expérience éclairée de l'observation les a appréciés à leur juste valeur.

Du Ris en farine.

Le *ris*, dépouillé de toute partie corticale, peut être moulu entièrement sans résidu; mais son état sec et dur exige un mouillage préalable. Dans l'état de farine, il a la blancheur et le cri de l'amidon, sans en avoir la finesse et le toucher; délayé dans l'eau en même proportion que l'amidon du blé, il fait beaucoup moins d'empois.

Sous forme de farine, le *ris* cuit avec l'eau, le lait et le bouillon, porte le nom impropre de *crême de ris*. C'est celui de la Caroline qu'on préfère pour cette préparation; son usage est recommandé pour les malades et les convalescens.

Pendant la révolution, on a souvent proposé aux différentes administrations de convertir le *ris* en farine, pour en délivrer une certaine quantité à chaque volontaire, et le mettre en état, par ce moyen, de pourvoir à ses besoins imprévus pendant l'espace de dix à douze jours. Je me suis toujours opposé à cette proposition, persuadé qu'elle ne pouvoit devenir un moyen d'épargner sur les subsistances et être utile aux soldats. En effet, la facilité qu'a le *ris* de se conserver et de supporter les plus longs trajets sans avaries, et d'exiger peu d'apprêt lorsqu'il s'agit de le transformer en comestible, sont des avantages connus, et doivent servir à démontrer que si le *blé* et les autres grains qui constituent la subsistance fondamentale de l'Europe, eussent réuni les mêmes qualités, ses habitans n'auroient pas songé à les moudre ni à les paniser.

En effet, pour moudre le *ris*, il faut une opération préalable, qui ajoute du poids sans augmenter l'effet nutritif; on doit le mouiller comme les grains des pays méridionaux. Une fois déformé, il est difficile de juger si le grain auparavant a été criblé et purgé de la poussière, des pierrailles que les meules et les bluteaux confondent,

sans que les organes les plus exercés parviennent à les déceler. Je dirai plus, c'est que le grain pourroit être altéré avant d'avoir passé sous les meules, et que dans l'état de farine il est impossible de s'en appercevoir.

Tous les avantages sont donc pour le *ris* en grain, et les inconvéniens pour la farine : que gagneroit le militaire à le porter sous cette dernière forme? ne lui faudroit-il pas toujours le concours de l'eau, du feu et des vases pour le cuire? D'ailleurs, le *ris* à moitié crevé, est une sorte de pain qu'on peut manger avec tout; en farine, il n'a plus que l'aspect d'une bouillie.

Le *ris* en grain mérite donc la préférence, considéré sous tous les rapports; ce n'est absolument que dans des cas particuliers qu'on doit le réduire en farine, et cela, pour en préparer ce qu'on nomme *crême de ris*, destinée aux malades, pour lesquels on ne sauroit trop chercher à varier le goût et la forme des alimens qui constituent le régime. A la vérité, nous n'opposons pas la même résistance contre une autre proposition faite également au gouvernement, savoir ; de substituer dans les grands établissemens publics, l'*orge mondée* au *ris*. Cette proposition nous a paru au contraire présenter un degré d'utilité assez évident pour mériter une attention particulière.

Orge mondée substituée au Ris.

La substitution de l'*orge mondée* au *ris* est connue et adoptée depuis long-temps dans plusieurs de nos provinces qui confinent avec l'Helvétie; on la mange crevée et cuite dans différens véhicules, souvent avec la viande, et c'est sur-tout de cette manière qu'on la consomme dans les fermes, où les ouvriers s'en trouvent fort bien.

Mais avant d'indiquer la préparation que demande l'*orge mondée* pour l'assimiler au *ris* crevé ou à la crême de *ris*, j'ai pensé qu'il falloit examiner ces deux grains dans les mêmes circonstances, c'est-à-dire les soumettre l'un et l'autre à une même opération, pour juger ensuite lequel des deux absorboit une plus grande quantité de fluide pendant la cuisson, et le degré de consitance et de pesanteur qu'ils conservoient respectivement dans l'état chaud et après le refroidissement.

Résultat des expériences comparatives sur la cuisson de l'Orge et du Ris pris dans différens états.

Orge mondée.

	liv.	one.	h.	m.
Quantité.		8		
Eau employée dans la cuisson.	4	8		
Temps qu'elle a duré.			1	30
Sa pesanteur dans cet état	5	6		

Orge concassée.

Quantité.		8		
Eau employée dans la cuisson.	5	8		
Temps qu'elle a duré				45
Sa pesanteur dans cet état.	3	7		

Orge en farine.

	liv.	onc.	h.	m.
Quantité.		8		
Eau employée dans la cuisson.	3	8		
Temps qu'elle a duré.				30
Sa pesanteur dans cet état.	3	7		

Ris entier.

Quantité.		8		
Eau employée dans sa cuisson.	3	8		
Temps qu'elle a duré.				45
Sa pesanteur dans cet état.	2	12		

Ris concassé.

Quantité.		8		
Eau employée dans sa cuisson.	3	8		
Temps qu'elle a duré.				36
Sa pesanteur dans cet état.	2	15		

Ris en farine.

Quantité.		8		
Eau employée dans sa cuisson.	3	8		
Temps qu'elle a duré.				30
Sa pesanteur dans cet état.	3	4		

Ces expériences, répétées plusieurs fois, ont toujours présenté les mêmes résultats : elles confirment l'observation des brasseurs, qui nous apprennent que de tous les grains qu'ils traitent, il n'y en a point qui consomme plus d'eau au trempoir, qui se renfle davantage, et ait une saveur plus sucrée que l'*orge*; mais la cuisson qui s'opère sur les grains entiers, et celle qu'ils subissent lorsqu'ils sont plus ou moins divisés, n'offrent pas de différences assez sensibles pour s'y arrêter. Je crois avoir seulement observé, que les premiers ont une saveur plus marquée, et donnent plus de corps à l'aliment.

Mais si le *ris* paroît réunir à l'avantage de crever facilement, celui de former dans toutes ses parties un aliment également consistant, l'*orge*, au contraire, se laisse plus difficilement pénétrer par l'eau, et en absorbe davantage. Celle-ci, en formant un mucilage avec la portion de farine qui s'échappe de l'intérieur du grain, perd d'autant plus de son énergie, qu'elle en est plus saturée; l'*orge* ainsi gonflée, s'écrase entre les doigts à l'aide d'une légère pression, et garde assez de consistance pour nécessiter une mastication longue, vu que chaque grain se trouve plus enveloppé d'une boullie épaisse, plus muqueuse que celle du *ris*. Peut-être cette différence est-elle à l'avantage de l'*orge*, qui est forcée par ce moyen de s'imprégner des sucs salivaires, et d'acquérir dans la bouche une modification qui la dispose favorablement au travail de la digestion.

Quelque facile que soit l'opération d'amener le *ris* à l'état de *ris* crevé, la plupart des cuisiniers d'un certain ordre s'y prennent mal

pour l'exécuter ; ils emploient trop de chaleur, une surabondance d'eau, et se serveut d'un vase sans couvercle ; d'où il suit que le fluide réduit en vapeur s'échappe sans avoir opéré la plénitude de ses effets ; tandis que quand il est fermé, et que la chaleur est médiocre, cette vapeur refoulée sur le grain en pénètre insensiblement toutes les parties, et leur fait occuper plus de place ; en quoi consiste ce qu'on appelle improprement *ris crevé*.

Mais le grain dans cet état de ramollissement et de gonflement, n'est pas encore cuit ; il faut que l'eau qui le pénètre de toutes parts s'y combine au moyen d'une chaleur modérée et soutenue. Cette combinaison devient importante pour produire l'effet alimentaire. C'est ainsi que les substances farineuses, évidemment fades, acquièrent de la saveur sans l'addition d'aucun assaisonnement étranger.

Nous avons déjà vu que le *ris* se gonfle plus facilement que l'orge, et qu'il exige moins de temps pour crever ; mais une remarque essentielle, c'est que malgré son état sec et corné, il n'absorbe pas autant d'eau pendant la cuisson. Ces différences, à la vérité, sont trop légères pour ne pas suivre dans la préparation de l'un et de l'autre grain le même procédé : il consiste à prendre l'*orge mondée* qu'on a eu soin d'éplucher, comme le *ris*, pour en ôter les petites pailles ou la portion d'écorce que le moulin auroit pu laisser ; on la lave à l'eau chaude, puis on la met dans un vase couvert, avec un peu de véhicule quelconque, soit du lait ou du bouillon ; on expose le vase à une douce chaleur ; on renouvelle le véhicule. Quand l'*orge* est crevée, on y en ajoute pour la cuire plus ou moins longtemps : on la mange ainsi, et quand on veut la passer à travers un linge ou un tamis, dans cet état liquide, c'est le clair d'*orge*, comparable à la *crême de ris*.

Quoiqu'il n'existe pas encore une suite d'expériences assez concluantes pour établir le degré de nutrition du *ris*, comparé à celui de l'*orge mondée*, il n'est pas douteux que ces deux grains se comportant à-peu-près de la même manière relativement à la quantité d'eau qu'ils absorbent, et à la consistance qu'ils acquièrent pendant et après leur cuisson, la différence à cet égard ne doive être que peu de chose. D'ailleurs, lorsqu'il s'agit de déterminer positivement si un aliment remplit et nourrit davantage que l'autre, il faut un concours de circonstances, sans lesquelles on ne peut présenter que des données approximatives, et tous ceux qui se sont hasardés à assurer que cette question étoit facile, ne l'ont pu résoudre.

Cependant, s'il falloit désigner dans le nombre des faits publiés en faveur de l'intensité de nourriture que fournit l'*orge mondée*, apprêtée comme le *ris*, je citerois entr'autres les expériences de Desmarets, qui s'est convaincu plus d'une fois que trois livres suffisoient à la subsistance de trois personnes par jour, sans aucune autre espèce d'aliment, et que la même quantité réduite en farine, sous forme de bouillie ou de pain, est bien éloignée d'opérer autant d'effet, sur-tout dans les circonstances où le *ris* est prescrit comme aliment médicamenteux.

Dans tous les cas où le *ris* est distribué aux troupes, l'*orge mondée* pourroit également le remplacer, puisque ces deux grains forment

à part un aliment, qui ne diffère en aucune manière l'un de l'autre; il seroit possible d'en approvisionner les places fortes où l'on auroit à craindre un siége ou un blocus, et de ne pas recourir à une denrée exotique, souvent fort chère, et qui contracte facilement dans un lieu peu aéré et humide l'odeur et le goût de poussière.

Un usage plus fréquent de l'*orge mondée* diminuera dans les villes la consommation du pain, et deviendra pour les habitans des campagnes une amélioration sensible dans la qualité de leur aliment principal. Ce grain ne doit pas moins se conserver dépouillé en partie de son écorce, que quand il en est pourvu, si on a eu l'attention, comme nous l'avons recommandé, de l'exposer à l'air pour lui faire perdre l'humidité étrangère à sa constitution. Cette partie organique, le germe, qui semble se revivifier au retour du printemps, n'est plus à appréhender dans ses effets. Elle est absolument détruite au moulin; la farine, à la vérité, moins enveloppée dans l'*orge mondée*, offre plus d'attrait aux insectes; mais alors il faut renfermer le grain dans des sacs, les placer éloignés des murs, et dans l'endroit le plus frais du bâtiment.

Mais, dira-t-on, dès que l'*orge mondée* sera devenue d'une consommation générale, le prix auquel on se propose de la donner, ne manquera pas d'augmenter, et alors il se rapprochera de celui du *ris*. L'expérience prouve absolument tout le contraire; une denrée quelconque n'est jamais à bon compte dans un pays, qu'autant que l'usage en a fait un besoin journalier, parce qu'alors tous les genres d'industrie se portent sur cet objet, et que la concurrence fait le reste.

Le prix ordinaire de l'*orge*, suit communément le cours des autres grains : quand le *blé* est à vingt-quatre francs le setier, la même mesure d'*orge* vaut à-peu-près la moitié. Voici ce que coûtoit il y a quelques années chez les détailleurs de Paris, l'*orge* et le *ris* :

		liv.	s.
Prix de l'*orge*	mondée, la livre.		5
	perlée, *idem*.		16
	en farine, *idem*.	1	5
Prix du *ris*	entier, *idem*	1	-
	en farine, *idem*.	1	4

Or, en supposant que pour amener ce dernier grain à l'état d'*orge mondée*, les frais de main-d'œuvre et le déchet soient plus considérables que ceux de la mouture, à raison de la soustraction d'une portion de farine et du temps plus long pour l'opérer, il n'est guère possible d'imaginer que les vingt-cinq francs, auxquels le prix du quintal est porté, ne diminuent encore par la suite, lorsque la culture de l'*orge* aura reçu de l'extension, et que les moyens pour l'ouvrager, s'il est permis de s'exprimer ainsi, seront perfectionnés et multipliés.

Cependant en applaudissant aux avantages de l'*orge mondée*, nous sommes bien éloignés d'en proposer l'emploi à l'entière exclusion du *ris*; mais nous observons que quand il s'agit de grands établissemens, où il se fait une consommation considérable de cet aliment, on ne

sauroit trop mettre à profit les ressources de l'économie, puisque souvent c'est en épargnant sur les dépenses répétées, minutieuses en apparence, qu'on parvient à satisfaire à tous les besoins et à soulager tous les maux. Eh! pourroit-on être indifférent au moyen de tarir une source, par laquelle s'échappe notre numéraire pour aller enrichir les étrangers!

Supposons, en terminant, que l'expérience de nos voisins et l'analyse n'admettent aucune différence entre le *ris* et l'*orge mondée*, soit pour l'agrément de la nourriture et son intensité, soit pour ses effets diététiques, soit enfin pour son prix, on ne peut se dissimuler qu'il auroit toujours des avantages sensibles à préférer l'emploi d'un grain qui croît parmi nous, et qu'il est si facile de se procurer par-tout, sans que sa culture puisse jamais entraîner les inconvéniens qui sont les suites inévitables de celle du *ris*.

Ce sont ces vérités qui ont frappé le conseil de santé des armées, et, dans un rapport qu'il a fait au gouvernement sur l'*orge mondé*, apprêtée sous forme de *ris* crevé, il a déterminé le ministre de la guerre à en autoriser l'usage graduellement et concurremment avec ce dernier grain, dans les hôpitaux militaires de Paris et de Saint-Denis.

Les mêmes mesures de prudence ont dirigé l'École de médecine de Paris, consultée par le ministre de l'intérieur, sur l'usage de l'*orge mondée* pour les hospices de Paris; mais convaincue que, quand il s'agit de prononcer sur la qualité nutritive de telle ou telle substance destinée à remplacer des alimens, avec lesquels les organes sont familiarisés, on ne sauroit être trop circonspect, elle a proposé d'administrer l'*orge mondée* à différentes personnes, et principalement à celles que l'École reçoit dans son hospice. C'est alors qu'on pourra juger, d'après les effets, de tous les avantages de sa substitution au *ris*. (Parm.)

RIS D'ALLEMAGNE. C'est l'*orge à larges épis*. Voyez au mot Orge. (B.)

RITBOK, variété de l'espèce du *nagor*, quadrupède du genre Antilope et de l'ordre des Ruminans. *Voyez* Gazelle.

Ce quadrupède à pieds fourchus et à cornes creuses recourbées en arrière, a près de quatre pieds de longueur, mesurée depuis le bout du nez jusqu'à l'origine de la queue; sa hauteur, au train de devant, est de deux pieds sept pouces, et à celui de derrière, de deux pieds neuf pouces; sa queue a onze pouces. La femelle est un peu plus petite, et n'a pas de cornes.

Le dessus du corps de cet animal est d'un gris cendré; son ventre, sa gorge et ses fesses sont blancs; mais il n'a point cette bande roussâtre ou noire qui sépare la couleur du ventre d'avec celle du reste du corps, et qui se trouve dans la plupart des autres *gazelles*. Les yeux sont noirs, et l'on remarque un larmier en dessous de chacun.

Il se trouve à une centaine de lieues du Cap de Bonne-Espérance. (Desm.)

RITREBOK. *Voyez* RITBOK. (DESM.)

RITTÈRE, *Rittera*, genre de plantes établi par Schreber, et réuni par Vahl avec les POSSIRES. *Voyez* ce mot. (B.)

RIVAGE. *Voyez* CÔTES. (PAT.)

RIVIER-PAARD ou CHEVAL DE RIVIÈRE. Les Allemands appellent ainsi l'HIPPOPOTAME. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RIVIÈRE. *Voyez* FLEUVE, FONTAINE et SOURCE. (PAT.)

RIVINE, *Rivinia*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la tétrandrie monogynie et de la famille des CHÉNOPODÉES, qui offre pour caractère un calice persistant divisé en quatre parties; point de corolle; quatre ou huit étamines; un ovaire supérieur, surmonté d'un style simple.

Le fruit est une baie monosperme, dont la semence est ordinairement hérissée.

Ce genre est figuré pl. 81 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes à tiges frutescentes, à feuilles alternes, entières, et à fleurs disposées en épis axillaires. On en compte quatre espèces, toutes propres aux parties chaudes de l'Amérique, et dont la plus intéressante à connoître est la RIVINE OCTANDRE, qui a les grappes simples et les fleurs octandres, même quelquefois décandres. Ses fruits sont violets et très-recherchés par les oiseaux, et passent à la Jamaïque pour excellens contre les indigestions. On la cultive dans les jardins de Paris.

La SALVADORE a fait partie de ce genre dans les anciennes éditions de Linnæus. *Voyez* ce mot. (B.)

RIZOA, *Rizoa*, plante à tige tétragone, à feuilles opposées, ovales, dentées, vertes en dessus, glauques en dessous, et très-peu pétiolées; à fleurs rougeâtres, disposées en panicules dichotomes dans les aisselles des feuilles, laquelle forme, selon Cavanilles, un genre dans la didynamie gymnospermie.

Ce genre, qui est figuré dans les *Icones* de ce botaniste, offre pour caractère un calice tubuleux, strié, à cinq dents et persistant; une corolle tubulée, bilabiée, à tube s'élargissant au sommet, à lèvre supérieure trifide, et à lèvre inférieure bifide; quatre étamines, dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, quadrifide, à style plus long que le tube, et à stigmate bifide.

Le fruit est composé de quatre semences ovales, unies, placées au fond du calice.

Le *rizoa* à feuilles ovales, croît dans l'archipel de Chiloé. (B.)

RIZOLITHE, racine pétrifiée. *Voyez* BOIS AGATISÉ, BOIS PÉTRIFIÉ, tom. 3, pag. 288. (PAT.)

ROBE (*vénerie*). C'est la couleur du poil d'un *chien*. (S.)

ROBERT LE DIABLE. *Voyez* PAPILLON. (L.)

ROBET. C'est ainsi qu'Adanson a appelé une coquille du genre *pectoncles*, l'*arche robet* de Bruguière. *Voyez* au mot ARCHE et au mot PECTONCLE. (B.)

ROBINIA, *Robinia*, genre de plantes de la diadelphie décandrie, et de la famille des LÉGUMINEUSES, dont le caractère consiste en un calice petit, campanulé, à limbe presque entier ou obscurément quadrilobé; une corolle papilionacée; dix étamines, dont neuf réunies dans une partie de leur longueur; un ovaire à stigmate velu antérieurement; un légume oblong, comprimé, polysperme, à semences comprimées.

Ce genre, qui est figuré pl. 606 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des arbres et des arbrisseaux à folioles ailées, avec ou sans impaire, articulées sur le pétiole commun, à pédoncules axillaires et terminaux, tantôt portant un grand nombre de fleurs disposées en grappes ou en thyrses, tantôt pauciflores. On en compte une quinzaine d'espèces, dont trois sont connues des jardiniers sous le nom de *faux acacia*, et ont été mentionnées au mot ACACIA. Ce sont les *robinia pseudo acacia*, qui a les grappes simples, panachées, les feuilles pinnées, avec impaire, et les stipules épineux; *viscosa*, qui a les grappes axillaires, ovales, droites, les feuilles pinnées, avec impaire, et les rameaux visqueux; et *hispida*, qui a les grappes axillaires, les feuilles pinnées avec impaire, et les rameaux couverts de poils piquans. Toutes trois viennent de l'Amérique septentrionale. *Voyez* au mot ACACIA FAUX.

Une autre, le ROBINIA AMER, a les grappes de fleurs fort longues, les pédoncules ternés, les feuilles à cinq paires de folioles et la tige sans épines. Il croît à la Chine et à la Cochinchine. C'est un arbrisseau dont toutes les parties, et sur-tout les racines, sont amères. On les ordonne dans le flux de ventre, la foiblesse de l'estomac, les obstructions du mésentère et de la matrice, l'épaississement de la lymphe, soit en pilules, soit en décoction dans des liqueurs acides.

Parmi les autres espèces, il faut principalement distinguer le ROBINIA CARAGANA, qui, avec cinq autres, doivent, selon Lamarck, former un genre particulier, puisqu'ils n'ont pas, comme les *robinia*, cités plus haut, les stigmates velus, les fruits comprimés et les feuilles pinnées avec impaire. Leur port d'ailleurs est fort différent. *Voyez* au mot CARAGAN. (B.)

ROBLOT. On donne ce nom aux petits des *scombres maquereaux*. Voyez au mot SCOMBRE. (B.)

ROBRE. *Voyez* ROUVRE. (S.)

ROC. *Voyez* RUCH. (S.)

ROC. Buffon et quelques autres naturalistes ont spécialement donné le nom de *roc* ou *roc vif*, aux grandes masses

pierreuses qui ont un coup-d'œil vitreux et qui sont dures, aigres et vivement scintillantes sous le choc de l'acier, telles que les roches quartzeuses ou à base de pétrosilex. *Voyez* ROCHES. (PAT.)

ROCAMBOLE, AIL ROCAMBOLE, AIL D'ESPAGNE, *Allium scorodoprasum* Linn., espèce d'*ail* de la section de ceux qui ont les feuilles de la tige applaties, et dont les ombelles produisent des bulbes. La *rocambole* vient spontanément en Allemagne et dans le midi de la France. On la cultive dans les jardins de la même manière à-peu-près que l'*ail*. Sa tige, qui sort du milieu des feuilles, est élevée d'environ deux pieds; vers le haut, elle se replie en spirale avant la maturité des bulbes de l'ombelle. Ces bulbes sont presque ronds et de la grosseur d'un pois. On peut multiplier la plante par eux ou par ses cayeux. Ses propriétés sont les mêmes que celles de l'AIL. *Voyez* ce mot. (D.)

ROCAME, *Rocama*, genre de plantes établi par Forskal, dans sa *Flore d'Arabie*. Il a pour caractère un calice monophylle, corniculé; point de corolle; cinq étamines; deux pistils; une capsule à deux loges et à deux semences.

Ce genre se rapproche beaucoup des *amaranthines*. (B.)

ROCAR (*Hist. nat. de Buffon*, édition de Sonnini.). Cet oiseau est à-peu-près de la taille de notre *merle* d'Europe, mais ayant la queue plus courte, il paroît avoir le corps plus ramassé; le mâle a beaucoup de ressemblance dans les couleurs avec le *merle de roche*; il n'en diffère guère qu'en ce qu'il a le croupion et tout le dessous du corps, depuis la poitrine jusqu'à la queue, d'un roux vif; l'iris des yeux est d'un brun roussâtre; les ailes, lorsqu'elles sont pliées, n'atteignent pas la moitié de la longueur de la queue; le bec et les pieds sont noirs; toutes les plumes des ailes bordées d'une teinte plus claire que le fond, et celles du manteau et des scapulaires plus foncées dans le milieu de leurs tiges.

La femelle est plus petite, et diffère du mâle en ce qu'elle n'a pas la tête et une partie du cou d'un gris bleuâtre, mais d'un brun clair; en général ses couleurs sont moins vives; le roux est très-foible sous le corps et le brun en dessus; les plumes brunes sont bordées de roux, et les plumes rousses le sont de brun.

Le jeune mâle ressemble à la femelle.

Ce *merle* a été vu par Levaillant, sur toutes les montagnes de roches qui avoisinent la ville du Cap de Bonne-Espérance, et dans l'intérieur des terres australes de l'Afrique. (VIEILL.)

ROCHAU, nom vulgaire du *spare clavière* dans quelques cantons. *Voyez* au mot SPARE. (B.)

ROCHE DE CORNE ou CORNÉÈNE, qu'il ne faut point confondre avec la *pierre de corne* ou *hornstein*. Voyez HORNBLENDE et GRUNSTEIN. (PAT.)

ROCHE DE TOPAZE. On trouve en Saxe, dans le Voigtland, sur les frontières de la Bohême, entre Egra et Zwickau, une montagne appelée *Schnecken-Stein*, que les minéralogistes allemands disent être de granit. « Du sommet de cette » montagne, dont la pente est assez douce, s'élève, comme » une tour, un rocher entouré de toutes parts de fragmens » qui s'en sont détachés. Il a à-peu-près quatre-vingts pieds » de haut, et trois fois autant de large à sa partie inférieure. » Il est d'une nature particulière.

» Ce rocher (qui est la matrice des *topazes de Saxe*) a une » infinité de petites cavités qui le font ressembler à un fro- » mage rongé des vers. Ces cavités contiennent de petits cris- » taux (de quartz). Quant aux *topazes*, elles se trouvent » tantôt dans l'interstice, tantôt tout auprès de ces petites » cavités, quelquefois au-dedans. Elles sont adhérentes au » rocher par leur partie inférieure; mais leur partie supé- » rieure est libre. Elles sont entourées à leur base, et quelque- » fois même entièrement couvertes d'une *argile* très-fine, de » couleur d'ocre, dans quelques endroits un peu plus pâle ». (*Œuvres de Henckel*, pag. 500.)

Quant à la nature de cette roche, Brochant l'a décrite ainsi, d'après les auteurs allemands de l'école de Werner : Elle est composée de *quartz*, de *schorl*, de *topaze* et de *lithomarge*. (C'est l'*argile* dont il a été fait mention par Henckel.) Chacune des trois premières substances forme de petites couches ou plaques qui alternent entr'elles.

La contexture de cette roche est *schisteuse, grenue*; c'est-à-dire qu'elle est composée de plaques ou feuillets, et que chaque feuillet est grenu. (*Broch.*, tom. 2, pag. 584.)

Voyez l'article ROCHES ci-après, et le mot TOPAZE. (PAT.)

ROCHÉE, *Rochea*, genre de plantes établi par Decandolle, dans l'ouvrage des *Plantes grasses* de Redouté, aux dépens des CRASSULES (*Voyez* ce mot.), dont il diffère par une corolle monopétale. Il diffère des COTYLETS (*Voyez* ce mot.) par le nombre des étamines.

Ce genre renferme trois espèces :

La ROCHÉE ÉCARLATE, qui est la *crassule écarlate* de Linnæus, figurée dans l'ouvrage précité. *Voyez* au mot CRASSULE.

La ROCHÉE EN FAUX, qui a les feuilles opposées, presque con-

nées, oblongues, auriculées à leur base et en faux. Elle est figurée dans le même ouvrage.

La troisième est figurée dans le *Respository* d'Andrews. Toutes croissent naturellement au Cap de Bonne-Espérance. (B.)

ROCHEFORTIE, *Rochefortia*, genre de plantes établi par Swartz, dans la pentandrie digynie. Ce genre a pour caractère un calice divisé en cinq parties; une corolle infundibuliforme, à ouverture rétrécie; cinq étamines; un ovaire surmonté de deux styles.

Le fruit est à deux loges polyspermes.

Ce genre renferme deux espèces, dont l'une a les feuilles cunéiformes, presque ovales et entières, et l'autre, les feuilles ovales et émarginées. On les trouve l'une et l'autre dans les lieux pierreux et arides de la Jamaïque. (B.)

ROCHER, *Murex*, genre de testacés de la classe des UNIVALVES, qui offre pour caractère une coquille univalve, ovale ou alongée, le plus souvent feuillée, plissée, épineuse, tuberculeuse, et dont l'ouverture est prolongée en un canal droit ou recourbé, toujours entier.

Cet exposé du caractère des *rochers*, est pris de Linnæus. Lamarck, en divisant ce genre en cinq autres, en a considérablement modifié l'expression. Suivant lui, elle doit être ainsi rédigée. Coquille ovale ou oblongue, canaliculée à sa base, et ayant constamment à l'extérieur des bourrelets, le plus souvent tuberculeux ou épineux; ce qui réduit les *rochers* à une partie de ceux qui entrent dans la première et la seconde division de Linnæus.

Les autres genres établis par Lamarck aux dépens des *rochers* de cet auteur, sont, outre ce genre, ceux des FUSEAUX, des FASCIOLAIRES, des PLEUROTOMES et des CÉRITES (*Voyez* ces mots.), sans compter quelques espèces qu'il a rangées parmi les *pourpres* et autres genres voisins.

Les *rochers* sont remarquables, entre les coquilles univalves, par les aspérités de différentes espèces qui les couvrent et les déforment, en apparence, extérieurement. Ils renferment les *pourpres* de Dargenville, et un grand nombre d'espèces des familles *buccin*, *rocher* et *vis* du même auteur. Leurs affinités avec les *strombes* sont si considérables, qu'il est presque toujours difficile de les distinguer dans le premier âge, c'est-à-dire lorsqu'ils n'ont pas encore acquis la plénitude de leurs caractères différentiels.

C'est dans ce genre, autant que dans celui des *pourpres* proprement dites, dont le plus grand nombre des espèces appartenoit dans Linnæus au genre BUCCIN (*Voyez* ce mot.), que l'on trouvoit ces coquillages qui, dans l'antiquité, four-

nissoient la couleur pourpre. On ne répétera pas ici ce qu'on a dit au mot POURPRE au sujet de cette teinture. On renvoie le lecteur à cet article.

Les animaux des *rochers* de Linnæus varient en forme, ce qui prouve combien Lamarck a eu raison de les diviser; car les caractères pris des animaux, seront toujours regardés comme les plus naturels, lorsqu'on voudra considérer la science sous un point de vue philosophique; ainsi on ne donnera ici que la description d'une espèce appartenant au genre des *rochers* de Lamarck. On trouvera au mot POURPRE et au mot PLEUROTOME celle de deux autres.

L'animal du *rocher chicorée*, qui peut servir de type aux autres, a une petite tête qui ne se distingue du col que par un bourrelet très-saillant et strié. Elle est conique, et dans son milieu se trouve une fente d'où sort une longue trompe terminée par un suçoir armé de tentacules courts. De chaque côté, on voit une corne plate qui porte une pointe aiguë, chargée de petits filamens semblables à des poils. Ces cornes ont, contre l'ordinaire, un mouvement horizontal. Le col est cylindrique et assez long.

Le manteau ne déborde point latéralement, mais, en avant, il forme une saillie presque aussi longue que la coquille, qui prend la forme d'un tube cylindrique ne sortant pas du canal de la base. Ce tube sert, selon quelques auteurs, à fixer l'animal aux rochers ou aux autres coquilles lorsqu'il veut s'arrêter; selon d'autres, il n'est employé que comme tentacule pour guider sa marche. Il est probable qu'il sert à ces deux objets à la fois. Le pied est ovale alongé, convexe en dessus, plat et strié en dessous, et porte à son bord postérieur un écusson ovale et strié circulairement.

Tous les animaux des *rochers* aiment à se tenir dans le sable, où ils sont à l'abri de l'agitation des flots, des recherches de beaucoup de leurs ennemis, et d'où ils peuvent s'emparer par surprise au passage, des animaux dont ils font leur nourriture, tels que les petits poissons, les mollusques, les crabes mous, et sur-tout les autres coquillages. Il est probable que leur trompe est capable de les tuer sur-le-champ, quoiqu'elle n'en ait pas l'apparence, mais on ne connoît pas encore assez positivement les mœurs des animaux des coquilles, pour asseoir une opinion positive sur cela. Beaucoup de *rochers* se mangent, et quelques espèces étoient même fort estimées des anciens; mais aujourd'hui on les abandonne à la classe des pauvres pêcheurs.

Outre la *pourpre*, il y a encore un *rocher* de Linnæus, qui étoit fort célèbre dans l'antiquité, c'est le *rocher trompette*,

qui fait partie du genre *fasciolaire* de Lamarck. On l'a employé de tout temps, et on l'emploie encore chez quelques peuples sauvages, soit à appeler le peuple à des rassemblemens, soit à exciter les soldats au combat. En Europe, on lui a substitué des instrumens plus agréables à l'oreille dans le plus grand nombre de cas, mais on l'emploie encore pour réunir les bestiaux et les conduire au pâturage. Pour cela, il ne s'agit que de casser la pointe de la spire, et souffler avec force par le trou dans l'intérieur de la coquille, dont les diverses circonvolutions brisent, réfléchissent le son et en augmentent l'intensité.

Linnæus a divisé les *rochers* en cinq sections, qui, en en retranchant les *cérites* et les *pourpres*, renferment encore près de cent cinquante espèces, et sans compter quelques espèces fossiles encore indéterminées.

1°. Les *épineux*, dont la coquille est armée de piquans et la queue longue, et parmi lesquels les plus communs ou les plus remarquables sont :

Le ROCHER BÉCASSE, *Murex haustellum*, qui est ovale, tuberculé, dont la queue est longue, mince, pointue, droite et hérissée de longues pointes. Il se trouve dans la mer Rouge, et est figuré pl. 16, lettre B de la *Conchyliologie* de Dargenville.

Le ROCHER BRANDAIRE, qui est presque ovale, entouré d'épines droites, la queue médiocre, mince, droite, avec quelques épines obliques. Il est commun dans la Méditerranée, et est figuré pl. 4, fig. C de la *Zoomorphose* de Dargenville, et pl. 34 de l'*Histoire naturelle des Coquillages*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville. Cuvier s'est assuré, par l'examen anatomique de l'animal et du passage de Pline, pendant son séjour à Marseille, que ce devoit être, ainsi que Rondelet l'avoit peusé, la principale coquille qui fournissoit la pourpre des anciens. *Voyez* au mot POURPRE.

2°. Les *rochers feuillés*, dont les plus connus sont :

Le ROCHER RAMEUX, *Murex ramosus*, qui a trois rangs d'appendices feuillés, la spire contiguë et la queue tronquée. Il est figuré pl. 16, lettre C des *Coquilles* de Dargenville. Il se trouve dans toutes les mers.

Le ROCHER SCORPION, qui a quatre rangs d'appendices feuillés, la spire en tête et la queue tronquée. Il est figuré dans Dargenville, pl. 16, lettre D. Il se trouve dans les mers d'Asie.

Le ROCHER CHICORÉE, qui est d'un jaune d'ocre, strié transversalement, avec un grand nombre de rangs de feuilles. Il est figuré dans Dargenville, pl. 16, lettre K, et avec son animal dans l'*Histoire naturelle des Coquillages*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville. Il se trouve dans les mers d'Europe et d'Afrique.

3°. Les *rochers variqueux*, parmi lesquels on doit remarquer principalement :

Le ROCHER GYRIN, qui a des rangées de gros tubercules inégaux, opposés en grandeur, des groupes de points tuberculeux et

l'ouverture orbiculaire. Il est figuré pl. 9, lettre P de la *Conchyliologie* de Dargenville, et se trouve dans la Méditerranée et autres mers.

Le ROCHER CULOTTE DE SUISSE, *Murex lampas*, qui a des rangées de gros tubercules inégaux, presque opposés en grandeur, et chargés de petites bosses longitudinales. Il est figuré dans Dargenville, pl. 9, lettre D. Il se trouve dans la mer des Indes.

Le ROCHER LAVANDIER, qui a de gros tubercules en sautoir, des nœuds longitudinalement tuberculeux, la queue faisant un angle, et l'ouverture dentée. Il est figuré pl. 10, lettre M de la *Conchyliologie* de Dargenville, et pl. 34, fig. 3 de l'*Histoire naturelle des Coquillages*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville. Il se trouve dans les mers d'Amérique.

Le ROCHER VOJET, *Murex pilare*, a de gros tubercules en sautoir, un peu noueux, rugueux, l'ouverture dentée et la queue relevée. Il est figuré pl. 8, fig. 12 de l'*Histoire des Coquilles du Sénégal*, par Adanson. Il se trouve dans la Méditerranée et sur la côte d'Afrique.

Le ROCHER CRAPAUD a six gros tubercules opposés, alongés en voûte, des cercles de nœuds et la queue oblique. Il est figuré dans Dargenville, pl. 9, lettre R. On ignore son pays natal.

Le ROCHER POIRE a de gros tubercules ovales, sillonnés transversalement, noueux; sa queue est alongée, courbée et pointue. Il est figuré dans Dargenville, pl. 10, lettre O. Il se trouve dans la mer des Indes.

Le ROCHER GRIMACE, *Murex anus*, est gibbeux, réticulé par des tubercules inégaux; ses gros tubercules et sa lèvre sont dilatés, son ouverture est sinueuse et sa queue est droite. Il est figuré dans Dargenville, pl. 9, lettre H. Il se trouve dans la Méditerranée et dans les mers d'Asie.

4°. Les *rochers sans queue*, où il faut faire remarquer:

Le ROCHER PORC-ÉPIC, qui est presque ovale, dont les épines sont aiguës et l'ouverture sinueuse. Il est figuré dans Dargenville, pl. 14, lettre A. On ignore le pays d'où il vient.

Le ROCHER MELONGÈNE, qui est presque ovale, vert-de-mer, dont les tours de spire sont épineux et l'ouverture unie. Il est figuré dans Dargenville, pl. 15, lettre H, et se trouve dans la mer des Indes.

5°. Les *rochers caudigères*, qui renferment principalement:

Le ROCHER BABYLONIEN, qui est turriculé, avec des cercles blancs et des taches carrées brunes, dont la queue est droite et la lèvre fendue. Il est figuré dans Dargenville, pl. 9, lettre M, et avec son animal, dans l'*Histoire naturelle des Coquillages*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville, pl. 34, fig. 1. Il se trouve dans la mer des Indes. C'est le type du genre PLEUROTOME de Lamarck. *Voyez* ce mot.

Le ROCHER QUENOUILLE, qui est turriculé, caudé, presque droit, strié, noueux et caréné. Il est figuré dans Dargenville, pl. 9, lettre B, et se trouve dans la mer des Indes. Il sert de type au genre FUSEAU de Lamarck. *Voyez* ce mot.

Le ROCHER UNIQUE, *Murex perversus*, est ouvert, sinué, à queue, a la spire tournée à gauche et couronnée d'épines peu apparentes. Il est figuré pl. 15, lettre F de la *Conchyliologie* de Dargenville, et se trouve dans les mers d'Amérique.

Le ROCHER TROMPETTE, *Murex tritonis*, est ventru, oblong, uni, a les tours de spire arrondis, l'ouverture dentée, la queue courte. Il est figuré dans Gualtiéri, pl. 48, lettre A. Il se trouve dans la Méditerranée et dans les mers d'Asie. La fable l'a mis entre les mains des Tritons qui accompagnent les déesses de la mer, et on s'en sert en guise de trompette.

Le ROCHER TULIPE est ventru, oblong, uni, a les tours de spire arrondis, la suture double, la columelle à deux plis, et la queue très-ouverte et striée. Il est figuré dans Dargenville, pl. 10, lettre K, et se trouve sur les côtes d'Amérique. Il sert de type au genre FASCIOLAIRE de Lamark. *Voyez* ce mot.

Le ROCHER SOLAT a des côtes longitudinales, des stries transverses, fines, les tours de spire applatis, séparés par des séries de tubercules et l'ouverture en demi-lune. Il est figuré dans Adanson, pl. 8, fig. 15, et se trouve sur les côtes du Sénégal.

Le ROCHER LIPIN est ovale, strié transversalement, a les tours de spire applatis, couronnés par des rangs de tubercules arrondis. Il est figuré dans Adanson, pl. 8, fig. 18, et se trouve sur les côtes d'Afrique.

Les marchands donnent différens noms à ces *rochers*; mais il est superflu de chercher ici à éclaircir leur nomenclature, qui n'est fondée sur aucune base positive. On dira seulement que les *rochers à dents de chien* sont chez ceux qui ont des tubercules très-saillans, ressemblant à des dents. (B.)

ROCHER. On donne ce nom aux grandes masses pierreuses qui sont saillantes hors du sol, quelle que soit leur nature. Les *rochers* les plus élevés du Mont-Blanc, observés par Saussure, sont formés d'une espèce de *granit*, où le feld-spath entre pour les trois quarts; une partie est cristallisée en parallélipipèdes, qui ont jusqu'à un pouce de long sur six lignes de large. La hornblende et la stéatite y tiennent la place du mica. Ces *rochers*, qui sont à 2400 toises au-dessus de la mer, sont remarquables en ce qu'ils sont les plus élevés qui eussent été observés par des naturalistes.

Les *rochers* qui bordent le détroit des Dardanelles, sont composés de *pierre calcaire coquillière*.

Les *rochers* de Fontainebleau, sont de *grès*.

Les *rochers* qui bordent la baie de Rosia à Gibraltar, sont de *brèche calcaire*.

Les *rochers* de Porto-Fino, sur la côte de Gênes, sont de *poudingue*.

Les *rochers* des *cyclopes* qui sortent de la mer, au pied de l'Etna, sont composés de *matières volcaniques*, &c. &c. (PAT.)

ROCHERAIE ou PIGEON DE ROCHES. C'est ainsi que le *biset* a été désigné par quelques naturalistes, parce que ce *pigeon* fait souvent son nid dans les rochers au milieu des forêts. (S.)

ROCHES. Les géologues français n'entendent ordinairement sous ce nom que les grandes masses pierreuses *primitives*, c'est-à-dire qui sont d'une formation aussi ancienne que la terre elle-même.

Les Allemands ont le mot générique *gebirgs-arten*, pour exprimer toutes les grandes masses de substances minérales qui composent l'écorce du globe terrestre, quelle que soit leur nature et leur ancienneté relative. Nous sommes obligés d'employer les mots *couches* ou *dépôts*, en parlant des matières *secondaires* ou *tertiaires*.

Je vais présenter ici la notice de ces différentes substances, en observant, autant qu'il m'est possible, le même ordre que la nature a suivi dans leur formation, c'est-à-dire en commençant par celles qui paroissent être les plus anciennes.

Roches primitives.

1. Granit.
2. Gneiss.
3. Schistes micacés.
4. Schistes argileux ou cornés.
5. Siénite.
6. Grunstein.
7. Porphyre.
8. Trapp.
9. Horn-blende.
10. Calcaire primitif.
11. Serpentine.
12. Pétrosilex.
13. Amygdaloïdes.
14. Kiesel-schiefer ?
15. Topas-fels ?
16. Quartz ?

Nota. Comme dans les *roches* ci-dessus les sept à huit premières espèces sont composées à-peu-près des mêmes élémens, et ne diffèrent que par les proportions ou l'arrangement de leurs parties intégrantes ; il n'y a rien de bien constant dans l'ordre qu'elles observent entr'elles : on voit quelquefois le granit en masse, superposé à des roches schisteuses ; on voit même le gneiss superposé à des schistes calcaires, qui, dans cette circonstance particulière, sont d'une formation plus ancienne. Ce sont des anomalies de cette espèce, qui frappent quelquefois l'observateur, et lui font regarder comme général un ordre de choses qui n'est qu'accidentel.

Werner, dans la classification des *roches primitives* rapportée par Brochant (*tom. II, p. 561*), place la *serpentine* et le *calcaire primitif* avant les *trapps*, la *horn-blende* et le *grun-stein*, quoique ces *roches* soient dans les grandes chaînes de montagnes presque toujours plus voisines de la partie centrale, que le *calcaire primitif* et la *serpentine*, qui, pour l'ordinaire, ne se trouvent que dans les cordons exterieurs de ces mêmes chaînes. On voit même que Saussure a long-temps douté que ces matières pussent être primitives.

On est surpris aussi de voir que Werner ne fasse aucune mention du *pétrosilex primitif*, que Saussure et Dolomieu ont si souvent observé dans les Alpes et les Vosges, et que j'ai vu former à lui seul des montagnes considérables dans les grandes chaînes de l'Asie boréale ; tandis que, dans sa courte énumération des principales *roches*, il place le *quartz*, la *roche de topaze* et le *keisel-schiefer* ou *schiste siliceux*.

Le *quartz* est une substance simple qui entre comme élément dans la composition des *roches*, mais qui ne forme jamais à lui seul ni couche ni montagne : s'il se présente quelquefois en masses un peu considérables, c'est toujours comme substance parasite, qui ne fait que remplir les vides des autres *roches*, sous la forme de veines ou de filons.

Le *kiesel-schiefer* n'est autre chose qu'une variété schisteuse du *pétrosilex*.

Quant à la *roche de topaze*, comme on ne connoît qu'un seul rocher de cette nature, qui est celui de *schencken-stein*, qui sert de gangue aux topazes de Saxe, et qui se trouve près d'Awerbach, dans le Voigtland, il paroît assez inconvenant d'en faire un article spécial dans une énumération succincte des principales *roches primitives;* car on devroit y placer à plus forte raison des *roches* beaucoup plus étendues, et qui sont en grande partie composées de certains cristaux, tels que les *grenats*, les *tourmalines*, les *rayonnantes*, le *béril-schœrliforme*, la *cyanite*, etc.

Werner pense qu'on pourroit associer à la *roche de topaze* de *schnecken-stein*, celle qui sert de gangue aux bérils et aux topazes de Sibérie ; mais comme je connois celle-ci pour l'avoir fait exploiter sous mes yeux, je doute fort qu'on puisse la regarder comme une matière primitive : j'expose les motifs de ce doute dans l'article GEMMES. *Voyez* aussi l'article ROCHE DE TOPAZE.

Pour les détails relatifs aux différentes *roches primitives*, voyez les articles qui concernent chacune d'elles en particulier.

Roches de transition, suivant WERNER.

1. Calcaire de transition.
2. Grauwacke.
3. Trapps de transition.
4. Mandel-stein ou amygdaloïde de transition.
5. Trapp globuleux.

Nota. WERNER suppose qu'entre les *roches primitives* et les *couches secondaires* il y a eu des dépôts intermédiaires qui lient ensemble ces deux ordres de *roches*, et qui forment le passage des unes aux autres.

Mais la structure générale des montagnes primitives et même le tissu des matières qui les composent, diffèrent d'une manière si tranchée d'avec tout ce qu'on observe dans les couches qui leur sont postérieures, qu'il est évident qu'elles nont point été formées de la même manière : c'est ce qu'on observe sur-tout dans la matière calcaire de ces deux formations ; tandis qu'on ne voit au contraire que des différences du plus au moins entre le calcaire (de transition) le plus ancien, et la pierre calcaire la plus récente. *Voyez* GÉOLOGIE, MARBRE et PIERRE CALCAIRE.

Les autres *roches* de transitiou de Werner sont des matières volcaniques, ou immédiates, ou déposées par les eaux.

La *grauwacke* sur-tout pourroit d'autant moins être appelée *roche de transition*, que, suivant Brochant (tom. II, p. 589), elle renferme non-seulement des coquilles, mais même des roseaux, ce qui supposeroit une formation bien récente, car ces végétaux n'ont pu être produits que lorsque l'Océan eut mis à découvert quelques portions du globe terrestre; et alors la majeure partie de la pierre calcaire coquillière étoit déjà formée.

La *grauwacke* n'est autre chose que la matière qu'on nomme *grès des houillères*, quand cette matière se trouve interposée entre des couches de houille, mais qui peut fort bien exister ailleurs, quoiqu'elle ait, dans l'un et l'autre cas, la même origine. *Voy.* HOUILLE.

Couches secondaires.

1. Calcaire compacte ou ancien.
2. Calcaire coquillier.
3. Craie.
4. Marne.
5. Argile.
6. Ardoise secondaire.
7. Grès et sables homogènes.
8. Gypse.
9. Houille.
10. Sel gemme.

Werner place encore parmi les *couches secondaires* les substances suivantes, que je regarde, avec la plupart des geologues, comme des produits volcaniques proprement dits.

11. Trapps secondaires.
12. Basalte.
13. Wacke.
14. Tuf basaltique.
15. Amygdaloïdes secondaires.
16. Porphir-schiefer.
17. Graustein.
18. Grunstein secondaire.

Couches tertiaires ou de transport.

1. Sables mélangés.
2. Grès grossiers.
3. Poudingues.
4. Argiles impures.
5. Tufs.

Werner place parmi les matières de transport toutes les *argiles* et tous les *sables* sans distinction. Mais j'ai fait voir dans les articles ARGILES et GRÈS, que les *sables purs* et *cristallisés*, ainsi que les *argiles homogènes*, ont été *formés* en place par une opération chimique de la nature, et non transportés d'ailleurs.

Matières volcaniques.

Basaltes.
Laves.
Scories.
Pierres-ponces.
Pouzzolane.
Verres de volcan.
Sables et cendres.
Tufs volcaniques.

Werner appelle matières *pseudo-volcaniques*, celles qui ont été altérées par le feu des houillères embrasées; mais elles n'ont que des rapports bien éloignés avec les vrais produits des volcans. Il y place

le *jaspe-porcelaine*, les argiles cuites ou scorifiées, et le *polier-schiefer*; mais comme il a spécialement donné ce dernier nom au schiste marneux de Menil-Montant, qui n'a jamais souffert en aucune manière l'action du feu, je crois qu'on doit y substituer le *tripoli*, qui me paroît une argile desséchée par les feux souterrains. *Voyez* les articles particuliers relatifs à chacune des substances énoncées ci-dessus, ainsi que les articles GÉOLOGIE, MINÉRALOGIE et VOLCANS. (PAT.)

ROCHIER (*Falco litho-falco* Lath., fig. pl. enl. de l'*Hist. nat. des Oiseaux* par Buffon, n° 447.), oiseau du genre du FAUCON. (*Voyez* ce mot.) Il se rapproche beaucoup des EMÉRILLONS. (*Voyez* aussi ce mot.) On l'a nommé *faucon de roche* ou *rochier*, parce qu'il se retire et niche dans les rochers de plusieurs parties de l'Europe. Il est à-peu-près de la grosseur de la *cresserelle*; ses ailes pliées vont jusqu'aux trois quarts de la longueur de la queue; leur première penne est beaucoup plus courte que la seconde, et celle-ci est la plus longue; toutes sont échancrées, ce qui fait ranger en fauconnerie le *rochier* au nombre des oiseaux de basse volerie.

Sur les parties supérieures les plumes ont leur tige noire et leurs barbes cendrées; une teinte roussâtre paroît entre l'œil et les ouvertures des narines, et une autre brune sur le cou et tout le dessous du corps où les tiges des plumes sont noires comme en dessus; les grandes pennes des ailes sont brunes, les moyennes cendrées, et toutes rayées de blanc sur leur côté intérieur, excepté la première qui l'est des deux côtés; le bout de la queue est blanc, taché de noirâtre, le reste est cendré; la membrane de la base du bec, l'iris et les pieds sont jaunes, les ongles noirs, et le bec est d'un cendré bleuâtre. (S.)

ROCHIER, nom spécifique d'un poisson du genre des *squales*. On l'appelle aussi *chat rochier*. Voyez au mot SQUALE. (B.)

ROCOU. *Voyez* ROUCOUYER. (S.)

ROCOURT. *Voyez* ROUCOUYER. (S.)

RODE. On appelle ainsi le *zée forgeron* dans quelques ports de mer. *Voyez* au mot ZÉE. (B.)

RODRIGUÈZE, *Rodriguezia*, genre de plantes de la gynandrie diandrie, qui est constitué par une corolle renversée de quatre pétales lancéolés, dont deux extérieurs, carinés, et l'inférieur plus grand et concave; un nectaire de la longueur des pétales, à lèvre inférieure, trifide, à moitié canaliculée, inférieurement cornue; à découpures latérales, petites, intermédiaires, grandes, bifides, rugueuses dans leur milieu; à lèvre supérieure, cunéiforme, armée de deux dents; un opercule concave, presque biloculaire, couvrant les éta-

mines ; une seule étamine très-courte, portant deux anthères ovales ; un ovaire inférieur, oblong, plus gros supérieurement, à style adné à la lèvre supérieure du nectaire, à stigmate concave ; une capsule ovale oblongue, obtusément trigone, uniloculaire et trivalve, renfermant un très-grand nombre de semences.

Ce genre renferme deux plantes du Pérou, qui ont beaucoup de rapports avec les *orchis*, et dont les caractères sont figurés pl. 25 du *Genera* de la *Flore du Pérou*. (B.)

ROELLE, *Roella*, genre de plantes à fleurs monopétales, de la pentandrie monogynie, et de la famille des CAMPANULACÉES, qui présente pour caractère un calice turbiné, à cinq divisions, lancéolées, aignës et dentées ; une corolle infundibuliforme, à limbe divisé en cinq parties ; cinq étamines à filamens élargis à leur base ; un ovaire inférieur, surmonté d'un style à stigmate bifide.

Le fruit est une capsule cylindrique, biloculaire, couronnée par les divisions du calice, et s'ouvrant au sommet par un large trou.

Ce genre est figuré pl. 123 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes à feuilles alternes, ciliées, ramassées autour de la fleur, qui est ordinairement solitaire et axillaire ou terminale. On en compte cinq espèces, toutes d'Afrique, dont la plus connue est la ROELLE CILIÉE, qui a les feuilles lancéolées, ciliées, et les fleurs solitaires et terminales. C'est une plante un peu frutescente, dont la fleur est violette et assez belle. On la trouve en Mauritanie et en Ethiopie. (B.)

ROGNON. *Voyez* REINS. (S.)

ROGUE. *Voyez* RESURE. (S.)

ROI DES ABEILLES, nom que l'on a donné pendant long-temps à l'*abeille* femelle de nos ruches, dans l'idée où l'on étoit que cette *abeille* étoit d'un autre sexe. L'erreur ayant été découverte, ce prétendu *roi* a été transformé en *reine*. (L.)

ROI BEDELET. *Voyez* TROGLODYTE. (VIEILL.)

ROI BERTAUD. *Voyez* TROGLODYTE (VIEILL.)

ROI BÉRY, nom vulgaire du *troglodyte* en Sologne, selon M. Salerne. (S.)

ROI BOUTI. Le *troglodyte* en Saintonge. (S.)

ROI DES CAILLES. A Malte, on donne ce nom au TORCOL. *Voyez* ce mot. (S.)

ROI DES CAILLES. *Voyez* RALE DE TERRE. (VIEILL.)

ROI DES CORBEAUX, oiseau d'Arménie, encore peu connu, auquel Tournefort a donné cette dénomination, faussement appliquée, puisqu'ainsi qu'on peut en juger par

le dessin qui fait partie de la belle collection de miniatures en grand sur vélin, conservée dans la bibliothèque du Muséum d'Histoire naturelle de Paris, ce prétendu *roi des corbeaux* a beaucoup de rapports avec les *paons*. Aussi le dessin qui le représente est-il étiqueté : *Avis persica pavoni congener.* (S.)

ROI DES COUROUMOUS. *Voyez* l'article des VAUTOURS. (S.)

ROI DES FOURMILIERS (*Ampelis grallarius* Lath.), espèce de FOURMILIERS. (*Voyez* ce mot.) Je l'ai découverte dans les forêts solitaires de la Guiane, ainsi que les autres espèces de la même famille. M. Latham a cru devoir placer cet oiseau avec les COTINGAS. (*Voyez* ce mot.) Cependant il diffère des oiseaux de ce genre par les habitudes encore plus que par les formes. Mauduyt (*Encyclop. méth.*) le rapproche de la *perdrix de mer*, avec laquelle il a encore moins de rapports. Je ne puis mieux faire que de rapporter ici l'article que Buffon a écrit sur le *roi des fourmiliers*, cet article ayant été rédigé d'après mes notes.

« Celui-ci est le plus grand et le plus rare de tous les oiseaux de ce genre; on ne le voit jamais en troupes, et très-rarement par paires; et comme il est presque toujours seul parmi les autres qui sont en nombre, et qu'il est plus grand qu'eux, on lui a donné le nom de *roi des fourmiliers*. Nous avons d'autant plus de raison d'en faire une espèce particulière et différente de toutes les autres, que cette affectation avec laquelle il semble fuir tous les autres oiseaux, et même ceux de son espèce, est assez extraordinaire; et si un observateur aussi exact que M. Sonnini de Manoncour ne nous avoit pas fait connoître les mœurs de cet oiseau, il ne seroit guère possible de le reconnoître à la simple inspection pour un *fourmilier*, car il a le bec d'une grosseur et d'une forme différente de celle du bec de tous les autres *fourmiliers ;* mais comme il a plusieurs habitudes communes avec ces mêmes oiseaux, nous sommes fondés à présumer qu'il est du même genre. Ce *roi des fourmiliers* se tient presque toujours à terre, et il est beaucoup moins vif que les autres qui l'environnent en sautillant. Il fréquente les mêmes lieux et se nourrit de même d'insectes, et sur-tout de fourmis; sa femelle est, comme dans toutes les autres espèces de ce genre, plus grosse que le mâle.

» Cet oiseau, mesuré du bout du bec à l'extrémité de la queue, a sept pouces et demi de longueur; son bec est brun, un peu crochu, long de quatorze lignes, et épais de cinq lignes à sa base qui est garnie de petites moustaches; les ailes pliées aboutissent à l'extrémité de la queue, qui n'a que qua-

torze lignes de longueur; les pieds sont bruns et longs de deux pouces.

» Le dessous du corps est varié de roux brun, de noirâtre et de blanc, et c'est la première de ces couleurs qui domine jusqu'au ventre, où elle devient moins foncée, et où le blanchâtre est la couleur dominante; deux bandes blanches descendent des coins du bec et accompagnent la plaque de couleur sombre de la gorge et du cou; l'on remarque sur la poitrine une tache blanche à-peu-près triangulaire: le roux brun est la couleur du dessous du corps; il est nuancé de noirâtre et de blanc, excepté le croupion et la queue où il est sans mélange. Au reste, les dimensions en grandeur et les teintes des couleurs sont sujettes à varier dans les différens individus; car il y en a de plus ou moins coloriés, comme aussi de moins grands et de plus grands, quoiqu'adultes, et nous en avons présenté ici le terme moyen ». (*Histoire naturelle des Oiseaux.*) (S.)

ROI DE FROIDURE. *Voyez* Troglodyte. (Vieill.)

ROI DES GOBE-MOUCHES (*Todus regius* Lath., pl. enl. n° 289, ordre Pies, genre du Todier. *Voy.* ces mots.). La position transversale de la huppe de cet oiseau qui dans tous les autres est posée longitudinalement, et son bec disproportionné à sa taille, très-large, très-applati, long de dix lignes, hérissé de soies qui s'étendent jusqu'à sa pointe, qui est très-courbée, jettent dans l'embarras celui qui veut le ranger dans un genre qui lui convienne. Buffon en fait un *gobe-mouche*, parce qu'il lui paroît rassembler les traits des *gobe-mouches*, *moucherolles* et *tirans;* Latham et Gmelin d'après lui, le placent avec les *todiers*. Quoi qu'il en soit, ce bel oiseau est très-rare à Cayenne, puisqu'on ne connoît que celui dont Buffon nous a donné la figure, qui, dit-il, est inexacte, en ce que la position transversale de la huppe n'est pas assez sensible. Il a sept pouces de longueur; la huppe assez haute, fort large, posée en travers du bec sur le devant du front, composée de plusieurs rangs gradués de plumes d'égale largeur des deux côtés, arrondies par le bout, étalées en éventail, d'un rouge bai très-vif et terminées par une bande d'un noir brillant, couleur d'acier poli; un trait blanchâtre au-dessus de l'œil; la gorge jaune; un collier noirâtre qui ceint le cou; le reste de la tête, le dessus du cou et du dos d'un brun sombre qui se change sur l'aile en brun fauve; les pennes de la queue d'un bai clair qui colore plus légèrement le croupion et le ventre; la poitrine blanchâtre, avec de petites ondes transversales noirâtres; le bec noir; les pieds brunâtres et courts; les doigts

foibles; celui du milieu réuni à l'extérieur, dit Latham. (Vieill.)

ROI DE GUINÉE. *Voyez* Oiseau royal. (S.)

ROI DES HARENGS DU NORD ET DU SUD. Les pêcheurs donnent ce nom à la *chimère arctique* et à la *chimère callorynque* qu'ils croyent destinées à conduire les *harengs*. *Voyez* au mot Chimère.

On donne aussi ce nom au Régalec glesne. *Voyez* ce mot. (B.)

ROI DES MANUCODIATS. *Voyez* Roi des oiseaux de paradis. (S.)

ROI DES OISEAUX. Belon désigne ainsi le *grand aigle*, l'*aigle royal*. Voyez l'article des Aigles. (S.)

ROI DES OISEAUX DE PARADIS. *Voyez* Oiseau de paradis manucode. (Vieill.)

ROI DES PAPILLONS NACRÉS, nom donné au *papillon grand nacré*. Voyez cette espèce à l'article Papillon. (L.)

ROI DES POISSONS. *Voyez* au mot Chimère. (B.)

ROI DES ROUGETS. C'est le Mulle surmulet. *Voyez* ce mot. (B.)

ROI DES SAUMONS. On croit que c'est une *truite* que l'on prend quelquefois avec les *saumons*, et qu'on suppose être leur conducteur. *Voyez* au mot Salmone. (B.)

ROI DES SERPENS. C'est le Devin (*Boa constrictor* Linn.). (Desm.)

ROI DES VAUTOURS. *Voy.* l'article des Vautours. (S.)

ROI DES ZOPILOTES. *Voyez* au mot Vautour. (S.)

ROÏOC. C'est le nom spécifique d'une espèce de Morinde. *Voyez* ce mot. (B.)

ROITELET (*Sylvia regulus* Lath., pl. enl. n° 651, fig. 3, ordre Passereaux, genre de la Fauvette. *Voy.* ces mots.). Cet oiseau, le plus petit des oiseaux d'Europe, a trois pouces quatre lignes de longueur, et pèse de quatre-vingt-seize à cent vingt grains. On ne doit pas le confondre avec un autre petit oiseau plus commun, à qui on donne vulgairement le même nom : c'est le *troglodyte* des anciens et des ornithologistes; il est plus grand, et comme il ne quitte guère nos habitations rurales, il est beaucoup plus connu que l'autre, qui n'habite que les bois, et que nous ne voyons qu'à l'automne et pendant l'hiver. Ce dernier est si petit, qu'il passe à travers les mailles des filets ordinaires et s'échappe aisément de toutes les cages; il ne lui faut qu'une issue presque invisible. Une feuille suffit pour le dérober à la vue la plus per-

çante : c'est peut-être le motif qui le fait paroître plus rare en été qu'il ne l'est réellement ; mais à la chute des feuilles on en voit souvent un assez grand nombre, et lorsque les arbres sont totalement dépouillés, on en rencontre de petites bandes de dix à douze, qui alors se réunissent aux *mésanges*, *sittelles* et *grimpereaux*, pour voyager avec eux.

Les *roitelets* se décèlent par un petit cri aigu, qui a beaucoup de ressemblance à celui de la *sauterelle*. Ils se plaisent sur les chênes, les ormes, les pins élevés, les sapins et les saules ; peu méfians, on les approche d'assez près pour les tuer avec une sarbacane, seul moyen d'avoir leur dépouille bien conservée, car le plomb le plus menu est trop fort : on peut cependant le remplacer avec du sable fin.

Ces oiseaux, qui se nourrissent de même que les *mésanges*, ont dans leurs habitudes beaucoup d'analogie avec elles ; d'une extrême mobilité, ils voltigent sans cesse de branches en branches, grimpent sur les arbres, se tiennent indifféremment dans toutes les situations, et souvent les pieds en haut. Les plus petits insectes sont leur nourriture ordinaire ; tantôt ils les prennent au vol, tantôt ils les cherchent dans les gerçures des écorces, dans les paquets de feuilles mortes qui restent au bout des branches. Ils mangent aussi les larves et toutes sortes de vermisseaux ; l'on prétend même qu'ils ne dédaignent pas la graine des arbres toujours verds. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils se plaisent plus sur ces arbres que sur les autres, peut-être aussi parce qu'ils y trouvent une plus grande abondance d'insectes, qui sont le fond de leur nourriture. Ils deviennent gras à l'automne, et leur chair est un fort bon manger ; mais le morceau est si petit ! Cependant, dit Montbeillard, les marchés publics de Nuremberg en sont garnis. On en prend beaucoup aux environs de cette ville, et communément à la pipée. On s'en procure aussi avec des gluaux, avec le trébuchet des *mésanges* ou avec un filet fait exprès.

Nous ne voyons guère les *roitelets* en France qu'à l'arrière-saison ; ils se retirent pendant l'été dans les bois qui couvrent les montagnes de l'Allemagne et de l'Angleterre, et ils ne nichent jamais ou presque jamais dans plusieurs de nos provinces. Leur nid, artistement fait, est tissu en dehors de mousse, de laine, de toiles d'araignées, et garni en dedans du duvet le plus doux. Sa forme est sphérique, et son ouverture est sur le côté, vers le haut. La femelle pond six à huit œufs gros comme des pois, d'un brun jaunâtre, sans aucunes taches ; elle le place ordinairement à sept à dix pieds de terre, dans des ifs, à l'extrémité d'un faisceau de lierre qui

s'échappe des branches d'un arbre ou d'un mur. Il y est comme suspendu, mais toujours caché dans le feuillage. Quand la femelle couve, le mâle fait entendre un chant assez court, mais qui n'est pas sans agrément : il la soulage au milieu du jour dans le travail de l'incubation.

L'espèce est répandue dans toute l'Europe, depuis la Suède jusqu'en Italie. On le retrouve encore en Asie jusqu'au Bengale, et même en Amérique, où elle fréquente les contrées septentrionales, et ne s'avance qu'à l'automne vers les méridionales.

Le *roitelet* a sur la tête une petite couronne aurore, bordée de noir de chaque côté, composée de plumes longues un peu effilées, que l'oiseau redresse à volonté en forme de huppe; un trait noir part du bec et traverse l'œil; le derrière de la tête et du cou, le dos, le croupion, les couvertures supérieures de la queue, sont d'un olivâtre légèrement nuancé de jaunâtre; tout le dessous, depuis la base du bec, d'un roux clair, tirant à l'olivâtre sur les flancs; le tour du bec blanchâtre; les narines recouvertes de quelques plumes; les pennes des ailes brunes, bordées à l'extérieur de jaune olivâtre; les couvertures des mêmes teintes, et terminées de blanc sale, d'où résultent deux bandes transversales de cette couleur; les pennes de la queue d'un gris brun, bordées comme celles des ailes; le bec noir, et les pieds jaunâtres.

La huppe de la femelle est de couleur citron, et toutes ses teintes sont plus foibles.

La race qui habite l'Amérique septentrionale ne diffère que par de légères nuances; mais le ROITELET RUBIS, qui habite la même contrée, n'est point une variété, comme l'ont pensé Montbeillard et Mauduyt : c'est avec raison que Latham en a fait une espèce particulière. *Voyez* ce mot.

Le ROITELET DE BUÉNOS-AIRES. *Voyez* TROGLODYTE.

Le ROITELET HUPPÉ. *Voyez* ROITELET.

Le ROITELET NON HUPPÉ. *Voyez* POUILLOT.

Le ROITELET DE LA LOUISIANE. *Voyez* TROGLODYTE.

Le ROITELET-MÉSANGE (*Sylvia elata* Lath., pl. enl., n° 708, fig. 2.) a une couronne jonquille sur la tête, mais plus en arrière que dans le *roitelet* commun; le reste de la tête d'un brun verdâtre; le dessus du corps et les deux pennes intermédiaires de la queue verdâtres; les pennes latérales, les couvertures supérieures des ailes et leurs pennes moyennes brunes, bordées de verdâtre, les grandes sans bordure; la gorge et le devant du cou d'un cendré clair; la poitrine et le ventre verdâtres; le bas-ventre, les couvertures inférieures de la queue et les flancs d'un jaune foible; le bec brun clair, court, en forme de coin, caractère qui le rapproche des mésanges; les pieds de la couleur du bec; longueur, trois pouces.

Cette petite espèce se trouve à Cayenne.

Le ROITELET RUBIS (*Sylvia calendula* Lath., pl. impr. en couleurs, de mon *Hist. des Oiseaux de l'Amérique septentrionale.*). Je ne puis adopter l'opinion des ornithologistes qui font de cet oiseau une variété du *roitelet d'Europe*, car ces deux espèces, qui se trouvent dans l'Amérique septentrionale et dans les mêmes contrées, diffèrent non-seulement par la taille, la forme, la couleur de la huppe, les nuances des parties supérieures du corps, mais encore par les habitudes. Le *roitelet à huppe jaune* a un genre de vie analogue à celui des *mésanges;* le *roitelet rubis* a les mœurs et le naturel du *pouillot.* L'un et l'autre sont voyageurs; mais ils ne voyagent point aux mêmes époques : le premier paroît en petites troupes dans les contrées tempérées à la fin de l'automne, et les quitte dès les premiers jours de mars; l'autre voyage seul, et y arrive au mois de septembre, n'y fait que passer, et ne revient du Sud qu'au mois d'avril. Ni l'un ni l'autre n'y restent pendant l'été, du moins je ne les ai jamais rencontrés; ils se retirent à cette époque dans les contrées boréales, où sans doute ils nichent, comme font beaucoup de *figuiers.* Il se pourroit que cet oiseau fût celui dont parle Muller dans son *Histoire du Groënland*, sous le nom de *mésange grise couronnée d'écarlate;* mais c'est bien le même que Lebrun a trouvé à la Louisiane, qui a le derrière de la tête ceint d'une espèce de couronne cramoisie.

Le *roitelet rubis* a sur le sommet de la tête un petit faisceau de plumes d'un beau rouge, plus longues que les autres, formant une petite huppe qui se couche sur l'occiput; les côtés de cette huppe et de la tête, le sinciput, sont d'un gris verdâtre; cette couleur est plus foncée en dessus du corps et plus claire en dessous; les petites et moyennes couvertures sont grises; les grandes noirâtres, bordées de vert olive et terminées de blanc; les pennes et celles de la queue le sont de jaune; devant l'œil est une petite tache blanche, et une autre derrière; le bec et les pieds sont noirâtres; longueur, cinq pouces trois quarts.

La femelle diffère en ce qu'elle est privée de la huppe rouge : elle a des couleurs moins vives, et le dessous du corps d'un roux sale.

Le ROITELET DE SURINAM (*Sylvia furva* Lath.). Cet oiseau, figuré tab. 18 *Illustr. of Zool.* de Brown, a quatre pouces et demi de longueur; le bec d'un brun jaunâtre; le plumage généralement brun, plus pâle sur le ventre, et rayé de lignes noires sur le dos, les ailes et la queue; les pieds pareils au bec. Si c'est le même oiseau dont parle Fermin, *Hist. de Surinam*, il a un chant doux, et si agréable, qu'il lui a valu le nom du *rossignol.*

Le ROITELET VULGAIRE. *Voyez* TROGLODYTE. (VIEILL.)

ROJET. C'est ainsi qu'Adanson a appelé l'*huître du Sénégal.* Voyez au mot HUÎTRE. (B.)

ROKEJEKE, *Rokejeka*, genre de plantes établi par Forskal dans sa *Flore d'Arabie.* Il a pour caractère un calice à cinq divisions; une corolle de cinq pétales ouverts; dix étamines; un ovaire surmonté d'un style formant avec lui un angle droit.

Le fruit est une capsule uniloculaire et trisperme. (B.)

ROLANDRE, *Rolandra*, genre de plantes établi par Swartz dans la syngénésie polygamie séparée. Il a pour caractère des fleurs hermaphrodites ramassées en tête et entremêlées d'écailles; un calice partiel, bivalve et uniflore; point d'aigrette aux semences.

Ce genre ne contient qu'une espèce, qui est figurée dans Sloane, *Hist. Jamaic.*, 1, tab. 7. (B.)

ROLLE DE CAYENNE. *Voyez* GRIVERT. (VIEILL.)

ROLLE DE LA CHINE (*Coracias Chinensis* Lath., pl. enl. n° 620 de l'*Hist. nat. de Buffon.*) a la taille inférieure à celle du *geai* d'Europe, mais d'une forme plus alongée; douze pouces six lignes de longueur; la tête, le dessus du cou et du corps, les couvertures supérieures de la queue d'un vert clair et gai; les plumes du sommet de la tête longues et formant une espèce de huppe comme dans le *geai bleu du Canada*; une bande noire qui part de l'origine du bec, passe par l'œil, traverse les joues et se perd à l'occiput; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps d'un blanc jaunâtre nuancé de vert; les jambes grises; les cinq premières pennes de l'aile d'un brun olivâtre; les trois suivantes ont de plus une teinte marron du côté extérieur; les autres une teinte brune mêlée d'olivâtre et les trois dernières sont terminées de blanc; les deux pennes du milieu de la queue sont pareilles au dos; les latérales vertes du côté extérieur, d'un gris verdâtre du côté interne, depuis leur origine jusque vers les deux tiers de leur longueur, ensuite noirâtres et terminées d'un gris blanc tirant sur le vert; la queue est étagée; l'iris et le bec sont d'un beau rouge; les pieds et les ongles d'un rouge pâle. (VIEILL.)

ROLLIER (*Coracias*), genre de l'ordre des PIES. (*Voyez* ce mot.) *Caracteres :* le bec droit, incliné vers la pointe et à bords tranchans; les narines étroites et à découvert; les pieds courts, dans la plupart; quatre doigts, trois en avant, un en arrière, tous divisés à leur origine. LATHAM.

Les *rolliers* ont dans les couleurs et les caractères des rapports avec les *geais*; mais on les distingue facilement à leurs narines totalement découvertes et à la division totale des doigts; au contraire, les *geais* ont les narines cachées par les plumes de la base du bec, qui sont tournées en avant (dans les *rolliers*, ces plumes se retournent en arrière et se couchent sur le front), et ont le doigt du milieu réuni à l'extérieur presque jusqu'à la première articulation. Enfin, un troisième caractère distinctif, établi par Montbeillard, consiste en ce que l'aile du *rollier* est composée de vingt-trois pennes, dont la seconde

est la plus longue de toutes ; et celle du *geai* ne l'est que de dix-huit, dont la première est très-courte et la cinquième la plus longue de toutes.

Parmi les oiseaux classés dans ce genre par les méthodistes, il en est deux, le *rollier* de la Chine et celui de Cayenne, ou le *grivert*, que le collaborateur de Buffon regarde comme faisant la nuance entre les *geais* et les *rolliers ;* ils ont des premiers, l'aile composée du même nombre de pennes, de même proportion et de même dimension ; ainsi qu'eux, ils ont les pieds plus longs que les *rolliers*, mais ils se rapprochent de ces derniers par les narines découvertes et la forme du bec.

La famille des *rolliers* est répandue dans les quatre parties du monde, mais elle est beaucoup plus nombreuse dans les contrées chaudes ; nous n'en connoissons qu'une espèce en Europe ; jusqu'à présent on n'en a point découvert dans l'Amérique septentrionale, et une seule bien connue existe dans sa partie méridionale, encore paroît-elle différer des vrais *rolliers*. Ces oiseaux vivent d'insectes, de vers, de baies, et même des grains nouvellement semés.

ROLLIER (*Coracias garrula* Lath., pl. enl., n° 486.). La tête et le derrière du cou sont d'un bleu d'aigue-marine à reflets d'un vert sombre ; cette teinte colore le devant du cou et la gorge, dont chaque plume a des traits d'une nuance plus claire et parallèles à la tige ; tout le dessous du corps est d'un bleu plus clair ; le croupion et les couvertures du dessus de la queue présentent un mélange de vert, de bleu et de violet ; les pennes des ailes sont en général d'un bleu violet, nuancé de vert sombre et de fauve ; les deux pennes intermédiaires de la queue sont en dessus d'un gris mêlé de verdâtre, et en dessous d'un vert d'aigue-marine ; les quatre suivantes, de chaque côté, d'un vert obscur en dessus et bleuâtre en dessous, les autres à-peu-près variées des mêmes couleurs ; le bec a une foible teinte jaune à la base, et est noirâtre dans le reste ; les pieds sont jaunâtres ; longueur, douze pouces six lignes.

La femelle, selon Aldrovande, qui vivoit dans un pays où il y a de ces oiseaux, diffère beaucoup du mâle, et par le bec, qu'elle a plus épais, et par le plumage. Une couleur marron tirant au gris cendré couvre la tête, le cou, la poitrine et le ventre. Montbeillard soupçonne que les deux longues pennes extérieures de la queue sont les attributs du mâle ; cependant peu d'individus en sont parés. Les jeunes mâles ne prennent leurs belles couleurs bleues qu'à la deuxième année.

Dans les pays où les bouleaux sont en nombre, les *rolliers*

les préfèrent à tout autre arbre pour y placer leur nid; mais dans ceux où les arbres sont rares, comme à Malte, on prétend qu'ils le font dans la terre. La ponte est de cinq œufs d'un vert clair, couverts de petites taches innombrables de couleur sombre.

On ne connoît en Europe, comme je l'ai déjà dit, qu'une espèce de *rollier*. Il paroît très-rarement dans nos provinces septentrionales; on le voit quelquefois aux environs de Strasbourg, ce qui lui a valu le nom de *geai de Strasbourg*; dénomination vicieuse, puisque ce n'est ni un *geai* ni un oiseau habitant des environs de cette ville. On l'a désigné aussi par celui du *perroquet d'Allemagne*, ce qui ne lui convient pas mieux, puisqu'il n'y a aucune analogie entre lui et le *perroquet*. Les *rolliers* de Strasbourg, que l'on rencontre quelquefois aux environs de Paris, ne sont que des oiseaux égarés, mais ils sont communs dans les pays méridionaux. Ils passent à Malte deux fois par an, au printemps et à l'automne; leur patrie paroît être l'Afrique; cependant ils s'avancent assez au Nord, car on les trouve en Suède, en Danemarck et dans les provinces méridionales de la Russie; mais dans leur voyage il paroît qu'ils ne se fixent ni ne s'arrêtent dans les pays tempérés intermédiaires, puisqu'ils sont inconnus dans plusieurs cantons considérables de l'Allemagne et de la France : la zône assez étroite que leur trace Montbeillard pour leur voyage, est depuis le Smalande et la Scanie, jusqu'en Afrique, en passant par la Saxe, la Franconie, la Souabe, la Bavière, le Tyrol, l'Italie, la Sicile, et enfin par l'île de Malte.

Les *rolliers*, plus sauvages que les *geais* et les *pies*, se tiennent dans les bois les moins fréquentés et les plus épais; mais ils en ont le genre de vie; comme eux et avec eux, on les voit dans les champs labourés qui sont dans le voisinage de leur retraite, y chercher la même nourriture. Selon Schwenckfeld, ils vont quelquefois sur les charognes; cependant ils passent en général pour n'être point carnassiers; le même auteur remarque qu'ils deviennent fort gras à l'automne, et qu'ils sont alors un fort bon manger, ce qu'on ne voit pas dans les oiseaux qui se nourrissent de voieries. La voix du *rollier* est sonore, et le nom latin (*garrulus*) qu'on lui a donné, indique un oiseau babillard, ce qui le rapproche du *geai* et de la *pie*.

Montbeillard lui donne pour variété un oiseau de Barbarie, appelé, par les Arabes, *shaga-rag*. Il a la grosseur et la forme du *geai*, mais avec un bec plus petit et des pieds plus courts; le dessus du corps brun; la tête, le cou et le ventre d'un vert clair; des taches d'un bleu foncé sur les ailes et la

queue. Thomas Shaw, qui l'a observé dans son pays natal, ajoute qu'il fait son nid sur le bord des rivières, et que son cri est aigu et perçant. Sonnini juge que c'est le même oiseau que le ROLLIER DU SÉNÉGAL. *Voyez* ce mot.

Le ROLLIER D'ABYSSINIE (*Coracias Abyssinica* Lath., pl. enl., n° 626.) a le bec noir; la base entourée de plumes blanches, et l'extrémité de la mandibule supérieure très-crochue; la tête, le cou et le dessous du corps d'un beau vert, ainsi que les couvertures des ailes; les épaules d'un beau bleu foncé; les plus grandes pennes de cette dernière couleur; les secondaires et le dos d'un brun orangé; le croupion d'un bleu foncé; les deux pennes du milieu de la queue noirâtres et à reflets bleus; les autres de couleur d'aigue-marine; la plus extérieure de chaque côté outre-passe les autres de cinq pouces, et cette partie excédente est d'un très-beau bleu; les pieds sont d'un brun rouge; généralement les couleurs de ce *rollier* sont très-brillantes; taille de celui d'Europe.

Le ROLLIER D'AFRIQUE. *Voyez* ROLLIER ROUGE.

Le ROLLIER D'ANGOLA (*Coracias caudata* Lath., pl. enl., n° 88.). Ce *rollier* est rapporté par Montbeillard au CUIT. (*Voyez* ce mot.) Brisson et les autres ornithologistes en font une espèce particulière. Il se distingue de celui de Mindanao par la longueur des deux pennes extérieures de la queue, et par quelques différences dans les couleurs. Le dessus de la tête et du cou sont verts; les scapulaires et le haut du dos d'un fauve changeant en vert d'olive; le reste du dos, le croupion et les petites couvertures supérieures des ailes d'un beau bleu; celles du dessus de la queue variées de bleu et d'aigue-marine; les plumes de toutes les parties inférieures d'un beau violet, avec une ligne blanche dans le milieu de celles du cou et de la gorge, excepté sur le ventre et les couvertures du dessus de la queue, dont les deux pennes intermédiaires sont d'un vert sombre; les latérales d'un bleu d'aigue-marine, et les plus extérieures noires dans la partie qu'excèdent les autres; les grandes couvertures des ailes sont variées de vert, de bleu et d'aigue-marine; les pennes de cette dernière couleur dans la moitié de leur longueur, d'un bleu très-foncé du côté extérieur de l'autre partie, et d'une teinte noire du côté interne; le bec est noirâtre et les pieds gris.

Le *rollier de Goa* est donné par Montbeillard pour une variété du précédent; il en diffère par une sorte de cullier de lie de vin qui n'est apparent que sur la partie postérieure du cou, un peu au-dessous de la tête, et il n'a pas la ceinture orangée du *rollier de Mindanao*.

Le ROLLIER DES ANTILLES. *Voyez* PIE DES ANTILLES.

Le ROLLIER BLANC (*Coracias docilis* Lath.). Taille du *choucas*; bec et pieds jaunes; base de la mandibule inférieure garnie de plumes blanches; iris noir; tour des yeux d'un gris sale; dessus de la tête, cou et poitrine blancs, avec un mélange de rouge; ventre et couvertures inférieures de la queue d'un brun rougeâtre; les neuf premières pennes des ailes mi-partie blanches et mi-partie noires; les autres totalement de cette dernière couleur, ainsi que la queue qui est terminée de blanc.

Cet oiseau qu'on trouve en Perse a été nommé le *docile* par S. G. Gmelin, qui le premier l'a fait connoître, à cause de ses dispositions à se priver et à retenir ce qu'on lui apprend à imiter.

Le Rollier bleu (*Coracias cæruleu* Lath.). Longueur, sept pouces et demi; bec noirâtre; plumage d'un bleu vert pâle en dessus; ferrugineux en dessous; extrémité des pennes nuire : son pays est inconnu.

Le Rollier a bords des ailes jaunes (*Coracias Cafra* Lath.). Cet oiseau décrit d'après Linnæus, se truuve, suivant Burman, dans la Cafrerie; tout sun plumage est bleu, excepté les parties désignées dans sa dénomination. La femelle diffère du mâle en ce qu'elle est d'un bleu noirâtre.

Le Rollier de Cayenne. *Voyez* Grivert.

Le Rollier de Ceilan. *Voyez* Rollier geai.

Le Rollier chevelu (*Coracias pilosa* Lath.). Cet oiseau a les plumes du cou, de la poitrine et du veutre fines, alongées, sans consistance, et rayées de blanc sur un fund brun; celles du dos et des cuuvertures des ailes d'un vert brunâtre, bordé d'un bleu changeant en rouge; les pennes des ailes et de la queue d'un bleu foncé; cette dernière longue et égale à son extrémité; une raie blauche est au-dessus des yeux et une noire au-dessous; le bec et les pieds sont rouges.

Latham, qui a décrit cet oiseau d'après un dessin, soupçonne qu'il habite l'Afrique, et en fait une *nouvelle espèce*.

Le Rollier de la Chine. *Voyez* Rolle.

Le Rollier de couleur d'outre-mer (*Coracias cyanea* Lath.). Le pays qu'habite ce *rollier* est inconnu. Sept pouces et demi font sa longueur; tout son plumage d'un bleu très-éclatant d'outre-mer, a la richesse et le lustre du satin.

Sonnini croit que c'est un oiseau de l'Amérique méridionale, et de l'espèce de celui dont La Pérouse parle dans son *Voyage autour du monde*, et qu'il a truuvé à l'ile Sainte-Catherine.

Le Rollier d'Europe. *Voyez* Rollier.

Le Rollier docile. *Voyez* Rollier blanc.

Le Rollier geai (*Coracias indica* Lath.). Longueur, dix pouces; sommet de la tête d'un vert bleu; cou, poitrine et partie antérieure du dos d'un rouge de brique; côtés de la tête et gorge d'une teinte plus foncée, et rayés de blanc; parties postérieures à la poitrine et cruupiou d'un bleu d'outre-mer; pennes du milieu de la queue vertes; les autres bleues à leur origine et à l'extrémité, et couleur d'aigue-marine dans le milieu; bec noir. Cet oiseau se trouve à l'île de Ceilan.

Le Rollier gentil (*Coracias puella* Lath.) est de la taille du *choucas commun*; il a le bec et les pieds noirs; la partie postérieure de la tête, la nuque et le milieu du cou d'un très-beau bleu : le dos, les plus petites couvertures des ailes, le croupion et le bas-ventre de la même couleur; le reste du cou, la poitrine, le ventre et les ailes, noirs; trois taches bleues sur ces dernières, et la queue d'un bleu sombre. Cette espèce se trouve dans l'Inde, où elle est connue des Anglais sous le nom de *blue fairy bird*.

Le Rollier huppé du Mexique, décrit par Brisson, est à-peu-près de la grandeur et de la grosseur de la *corneille commune ;* tout son plumage est varié sur le corps de vert, de bleu et d'une couleur d'or brillante, excepté les côtés qui sont noirâtres; cette dernière teinte termine les pennes des ailes et de la queue que couvre un pourpre clair ; les plumes des jambes sont assez longues ; une belle et grande huppe pare la tête ; les yeux sont brillans, les paupières d'un rouge de sang et entourées de petites excroissances charnues ; le bec est court, épais et rougeâtre ; les pieds sont très-courts et épais ; les ongles sont longs. Cet oiseau a été écarté du genre des *rolliers* par Montbeillard, d'après sa taille, la forme de son bec, la longueur des doigts, des ongles et les mamelons rouges qui entourent les yeux ; mais il ne nous dit pas dans quelle famille il l'a placé.

Séba lui a appliqué le nom de l'Ococolin, qui est un gallinacé. *Voyez* ce mot.

Le Rollier des Indes (*Coracias orientalis* Lath., pl. enl., n° 619.). Taille du *rollier* d'Europe ; longueur, dix pouces et demi ; bec plus large et plus gros ; tête et dessus du cou bruns ; dessus du corps vert sombre ; gorge d'un bleu d'émail ; devant du cou et dessous du corps d'un vert d'aigue-marine ; ailes d'un bleu très-foncé en dessus, avec une large bande transversale, de couleur d'aigue-marine, claire sur le milieu ; queue d'un vert clair à son origine, et d'une teinte noirâtre vers l'extrémité ; bec et pieds jaunâtres ; ongles noirâtres.

Cet oiseau se trouve dans les Indes orientales.

Le Rollier jaune du Mexique par Brisson, n'est guère plus gros que le *pigeon* ordinaire : tout son plumage est d'un jaune clair, excepté les pennes des ailes qui sont d'un gris foncé, ainsi que les deux pennes intermédiaires de la queue ; les yeux sont grands ; l'iris est rouge ; le bec court, épais et d'un cendré jaune ; les pieds sont d'un gris clair. Les oiseaux de cette espèce nommés au Mexique *hoexotototl*, se plaisent et nichent sur les saules. Montbeillard classe cet oiseau parmi les *pies*.

Le Rollier du Mexique (*Coracias Mexicana* Lath.). Séba, d'après lequel on a décrit cet oiseau, le donne pour un *merle*. Il est beaucoup plus grand et plus gros que la *draine ;* tout le dessus de son corps est d'un gris obscur ; tout le dessous, ainsi que les ailes, d'un gris clair varié de couleur de feu.

Le Rollier de Madagascar (*Coracias Madagascariensis* Lath. pl. enl. n° 501.). Ce *rollier* diffère des autres par le bec qui est plus épais à sa base, par les yeux qui sont plus grands, et par la longueur des ailes et de la queue ; il a un peu plus de grosseur que le *rollier d'Europe ;* plumage d'un pourpre changeant, à reflets bleus ou violets, suivant l'incidence de la lumière ; le bas-ventre d'un violet bleuâtre ; les grandes pennes des ailes noires, avec des nuances d'un violet foncé, changeant en bleu vers leur extrémité ; la queue d'un bleu clair terminé par trois bandes transversales vers sa pointe ; la première pourpre ; la seconde de la couleur du fond ; et la troisième d'un bleu foncé presque noir ; le bec est jaune, et les pieds sont d'un brun rougeâtre.

Le Rollier de Mindanao. *Voyez* Cuit.

Le Rollier noir (*Coracias nigra* Lath.). On ne connoît pas le

pays natal de cet oiseau, que l'on conserve dans le Muséum britannique. Il a quinze pouces de longueur; le plumage et les pieds noirs.

Le ROLLIER NOIR ET BLANC (*Coracias tibicen* Lath.). Les deux couleurs indiquées dans la dénomination de cet oiseau couvrent tout son plumage; la dernière est répandue sur la nuque, les couvertures des ailes, la base de quelques-unes des pennes primaires, le croupion, les couvertures inférieures de la queue, l'origine, la pointe des pennes caudales et les bords extérieurs des latérales; la première teint les autres parties et l'origine du bec qui est bleu dans le reste de sa longueur; les pieds sont d'une couleur de plomb sombre.

Le nom de *tarra-war-nang* est celui que les naturels de la Nouvelle-Galle du Sud ont imposé à ce *rollier* qui, quoique doué d'une voix douce et flûtée, n'en a pas moins un naturel rapace; car il fait souvent sa proie de petits oiseaux. *Espèce nouvelle.*

Le ROLLIER DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE (*Coracias striata* Lath.). Le mâle a tout le plumage d'un bleu foncé presque noir, strié de bleu-verdâtre; la queue, le bec et les pieds noirs.

Celui de la femelle est d'un gris cendré plus foncé sur la tête; noir sur les couvertures et les pennes des ailes, dont les bords sont cendrés; la queue est entièrement grise. Longueur, sept pouces et demi; iris rouge.

Le ROLLIER DE LA NOUVELLE-ESPAGNE, que Brisson a décrit d'après Séba, a été reconnu par Buffon pour un oiseau de proie nommé *ytz-quauhtli* par Fernandez, dans son *Histoire de la Nouvelle-Espagne.* Il fait, dit cet historien, la chasse aux *lièvres* et aux *lapins;* il est, ajoute-t-il, propre à la fauconnerie et de la grosseur du *bélier.*

C'est l'AIGLE COURONNÉ de Buffon. *Voyez* ce mot.

Le ROLLIER DU PARADIS (*Paradisea aurea* Lath., *Oiseaux dorés*, pl. 9 des *Oiseaux de paradis*, tom. 2, ordre PIES, genre PARADIS. *Voyez* ces mots.). On ne connoît point encore la place que doit occuper cet oiseau dans une méthode. Brisson et Gmelin le classent avec les *troupiales;* Linnæus, avec les *rolliers;* Montbeillard le place comme espèce intermédiaire entre ceux-ci et les *oiseaux de paradis;* mais ces auteurs ne l'ont déterminé que d'après une figure qui n'offre pas des caractères assez exacts pour donner une juste idée de son genre. Edwards, qui le premier l'a décrit, en fait un oiseau de paradis; Latham et tous les ornithologistes modernes, qui, comme Edwards, l'ont vu en nature, ont adopté son sentiment. Est-il mieux placé? Au reste, l'on ne doit pas perdre de vue que ce genre est très-susceptible de division, car il renferme des espèces qui diffèrent presque toutes entr'elles par des caractères particuliers. *Voyez* OISEAUX DE PARADIS.

Huit pouces et demi font sa longueur; sa grosseur est à-peu-près celle du *loriot.* Une petite huppe d'une belle couleur aurore, plus foncée sur les plumes qui sont à l'origine du bec, s'élève sur sa tête; le cou et la poitrine sont de la même teinte; le ventre est d'un jaune doré : les plumes du dessus du cou ont plus de longueur que les autres, et sont soyeuses, étroites et flottantes; celles de la tête vers le front, et de la gorge dans sa partie supérieure, sont veloutées; les premières pennes des ailes, de leur naissance aux deux tiers de leur

longueur, et les secondaires presque en entier, sont jaunes à l'extérieur; un beau noir couvre l'autre tiers des primaires, la partie interne et l'extrémité des moyennes, le pli de l'aile, les plus petites couvertures, les plumes qui bordent la mandibule inférieure et la gorge sur laquelle cette couleur se termine en pointe; les pennes de la queue ont une très-petite tache jaune vers le bout sur un fond noir; le bec, dans l'oiseau mort, est d'une couleur de corne, et la mandibule supérieure est échancrée à son extrémité; les pieds sont d'une teinte claire et sale.

Un individu de la même espèce, figuré pl. 10 des *Oiseaux dorés*, ne diffère essentiellement du précédent que dans la teinte des pennes de l'aile et de la queue; les premières sont d'un vert foncé à l'intérieur, et les dernières, depuis le milieu jusqu'à la pointe, le reste est jaune.

La femelle, ou l'oiseau que Levaillant donne pour telle, diffère en ce que son plumage est généralement olivâtre; la gorge a des grivelures de cette teinte sur un fond noir brun; le bec et les pieds sont de cette dernière couleur.

Cette espèce se trouve dans l'Inde, mais l'on ignore dans quelle partie.

Le Rollier a poitrine rouge (*Coracias scutata* Lath.). Cette espèce qui est de la taille de la *corneille* commune, se trouve, dit Latham, dans l'Amérique méridionale; elle a le bec noir; le plumage généralement de cette couleur en dessus, à reflets d'un bleu brillant sur le dos et les ailes; le devant du cou et la poitrine sont d'une écarlate brillante, tendant au cramoisi et changeant en ferrugineux sur les parties postérieures; la queue qui est cunéiforme de douze pennes, est un peu arrondie à son extrémité; les pieds sont de la couleur du bec. *Nouvelle espèce.*

Le Rollier rayé (*Coracias sagittata* Lath.). La Nouvelle-Galle du Sud est le pays de cet oiseau, dont la longueur est de quatorze pouces; le bec de couleur de chair; la langue ciliée à son extrémité; le dessus du corps d'un vert-olive, varié sur le dos de lignes fines et noires, et tendant au cendré sur les joues; le dessous du corps blanc et rayé de noir; les petites couvertures des ailes sont de cette dernière couleur et bordées de gris-pâle; les autres, ainsi qu'une partie des pennes d'un gris presque blanc; les primaires noires; les pennes de la queue cendrées et assez longues; enfin les pieds sont noirs. *Espèce nouvelle.*

Le Rollier a queue grise (*Coracias vagabunda* Lath.). Ce *rollier* de l'Inde a la taille du *geai d'Europe*, et seize pouces et demi de longueur; le bec, la tête, le cou et les grandes pennes des ailes noirs; le dos et une partie des couvertures des ailes d'un brun tirant sur la couleur de tan; le reste des couvertures et les secondaires blancs; la poitrine et le ventre cendrés; la queue très-longue, étagée, d'un gris pâle, et noire à son extrémité; les pieds sont de couleur de cendre.

Le Rollier rouge (*Coracias afra* Lath.). Longueur, huit pouces: bec jaune; plumage d'un rouge de brique en dessus, d'une belle couleur lilas rougeâtre en dessous; couvertures inférieures et dessous de la queue d'un vert-bleu pâle; les pennes des ailes d'un bleu foncé,

frangées à l'intérieur et terminées de noir; pennes intermédiaires de la queue d'un bleu noirâtre. Les autres d'un bleu vert; toutes ont leur extrémité noire; les pieds sont bruns.

On trouve ce *rollier* en Afrique.

Le ROLLIER ROUGE PONCEAU (*Coracias militaris* Lath.). J'ai décrit cet oiseau d'après Levaillant, sous la dénomination de *grand cotinga*. Latham le donne pour un *rollier* (deuxième Suppl. *To the gen. Synop.*); mais je crois que l'ornithologiste français lui a assigné sa vraie place en le classant dans le genre des COTINGAS. *Voyez* ce mot.

Le ROLLIER DU SÉNÉGAL (*Coracias Senegala* Lath. pl. enl. n° 326.). Montbeillard regarde cet oiseau comme une variété du ROLLIER D'ABYSSINIE. (*Voy.* ce mot.) Il ne diffère guère qu'en ce que la couleur orangée du dos s'étend jusque sur le cou et l'occiput. Cette différence entre deux oiseaux qui habitent sous le même climat a paru trop légère aux ornithologistes français pour constituer deux espèces. Mais Latham et Gmelin l'ont sans doute trouvée suffisante, puisqu'ils les divisent.

Cet oiseau se trouve non-seulement au Sénégal, mais encore à Ceilan, puisqu'on lui rapporte celui figuré dans Edwards, pl. 327, qui habite cette île.

Le ROLLIER STRIÉ. *Voy.* ROLLIER DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE.

Le ROLLIER TACHETÉ (*Coracias nævia* Daudin.). Ce beau *rollier*, qui est de la grosseur de celui d'Europe, a treize pouces de longueur; la tête d'un roux un peu lavé sur les côtés. Tout le corps d'un roux légèrement teint de verdâtre sur le dos, et un peu vineux en dessous avec une tache oblongue et blanche sur chaque plume; les ailes d'un vert pâle, excepté sur le pli et les grandes pennes qui sont d'un bleu céleste foncé; la queue est d'un roux plein et les pieds sont noirâtres.

Cet oiseau a été rapporté du Sénégal par Geoffroy de Ville-Neuve: Levaillant l'a tué dans la Cafrerie, et le regarde comme un jeune du *rollier de Mindanao* ou du *cuit*. Daudin, *Ornith.*, tom. 2, pag. 258.

Le ROLLIER A TÊTE MARRON (*Coracias pacifica* Lath.) a huit pouces et demi de longueur; le bec et les pieds rouges; la tête et le haut du cou d'une couleur de marron, qui se change en vert sur la partie postérieure et le dessus du corps; une plaque noire est sur la gorge, mais elle ne s'étend pas au-delà du milieu; elle est bordée d'un trait blanc; les ailes sont d'un beau bleu, les pennes ont une tache blanche à leur origine; les couvertures de la queue sont pareilles au croupion, ainsi que les pennes dont l'extrémité est d'un bleu noir.

Cette *espèce nouvelle* se trouve au port Jackson, dans la Nouvelle-Hollande.

Le ROLLIER A TÊTE NOIRE (*Coracias melanocephala* Lath.). Cet oiseau, ayant ainsi que le *rollier à queue grise*, les pennes caudales étagées, porte un caractère qui l'éloigne de ce genre et le rapproche des *geais* et des *pies*. Mais que peut-on décider avec des descriptions qui n'ont pour base que des peintures faites à la Chine?

La grandeur de ce *rollier* est celle du *geai* commun; le bec et les pieds sont rouges; la tête est noire; le haut du cou en dessus, d'un gris pâle; le dessus du corps d'un bleu pourpré; le dessous blanc; les ailes sont brunes; les deux pennes intermédiaires de la queue, bleues;

les autres d'un rouge pourpre et toutes terminées de blanc. Cet oiseau a de l'analogie avec le *geai de la Chine à bec rouge*.

Le ROLLIER VAGABOND. *Voy.* ROLLIER A QUEUE GRISE. (VIEILL.)

ROLOWAY ou PALATINE. C'est une espèce de *guenon africaine*, qui paroît être de la même espèce que l'*exquima* décrite par Marcgrave et que la *diane* de Linn. (Buffon, edition de Sonnini, tom. 36, pag. 49-51, tab. 47.) C'est la *simia caudata, barbata, capite, dorso, manibus pedibusque extrinsecus nigris, interius unà cum abdomine et coronâ pilorum faciem triquetram ambiente albis.... simia diana* Linn. *Syst. nat.*, édit. 13, gen. 2, sp. 17 et sp. 46; la *diane* d'Audebert (*Hist. des Singes*, fam. IV, sect. 2, fig. 6.). Cette *guenon* est couverte d'un pelage noirâtre, comme brûlé et ferrugineux; son ventre est blanchâtre; elle porte au menton une barbe longue de plus de deux doigts, formée de poils blancs lisses; son front porte un diadême de poils blancs, son museau est noir, triangulaire; ses oreilles, peu éminentes, sont nues; sa queue est aussi longue que son corps, elle a des poils touffus et grands; le contour des fesses est blanchâtre, et il y a des callosités.

Cet animal est agréable et caressant; il se défie des inconnus; sa patrie est la Guinée, et sur-tout le Congo, où il se nomme *exquima*, au rapport de Marcgrave. (V.)

ROMARIN, *Rosmarinus officinalis* Linn. (*diandrie monogynie*), nom d'un arbrisseau appartenant à la famille des LABIÉES, et formant presque seul un genre, qui est figuré pl. 15 des *Illustrations* de Lamarck, et qui offre pour caractère un calice comprimé au sommet, et à deux lèvres, la supérieure entière, l'inférieure divisée en deux; une corolle en tube, ayant aussi deux lèvres, l'une à deux divisions, l'autre à trois, dont la moyenne est fort grande et concave; deux étamines saillantes (deux autres sont avortées) à filets arqués, subulés, et munis d'une dent latérale à leur base; un pistil, et quatre semences jointes ensemble, renfermées dans le calice.

La tige du *romarin* est élevée de quatre ou cinq pieds, et divisée en rameaux opposés qui se garnissent de feuilles presque sessiles, entières, linéaires, réfléchies par les bords, et blanches en dessous. Ses fleurs sont axillaires. Cet arbrisseau croît au midi de la France, en Espagne et en Italie, sur les bords de la mer et dans des terreins secs et pierreux. Il est toujours vert, très-aromatique: on le cultive dans les jardins. Il supporte assez bien, en plein air, le froid de nos hivers ordinaires, pourvu qu'il soit planté dans un sol appauvri et gravelenx. Sur un sol riche et humide, il pousse plus vigoureusement en été; et il devient, par cette raison, plus sen-

sible à l'impression de la gelée; il a d'ailleurs moins d'odeur et de vertu.

Dans les pays chauds, pour remplacer la charmille et le troëne, on fait des hauteurs d'appui avec le *romarin;* on en tapisse les terrasses, les murailles. Mêlé dans des bordures avec la *santoline*, le contraste du vert de leurs feuilles produit un joli effet. Dans les climats tempérés et froids, il demande à être exposé au midi. On peut marcotter cet arbrisseau : mais il vaut mieux le multiplier par les boutures, et sur-tout par ses rejetons. On les coupe ou on les arrache au printemps : on les tient à l'ombre pendant les premiers jours : on a soin de les arroser; et quand les jeunes sujets ont repris, on les transplante à demeure au commencement de l'automne, afin qu'ils aient le temps de pousser de nouvelles racines avant les gelées. Le *romarin* a besoin de beaucoup d'eau en été; on l'arrose peu en hiver. Si on veut qu'il se garnisse bien, il faut le tondre souvent. On peut l'élever dans des pots.

Les abeilles recherchent avec avidité le miel de ses fleurs. Elles ont, ainsi que ses feuilles, une odeur pénétrante et une saveur âcre et amère. Elles sont incisives, fortifiantes, stomachiques; on les prescrit en infusion théïforme, à la dose d'une ou deux pincées; on les fait entrer aussi dans les bains fortifians, dans les poudres céphaliques. Mises en digestion dans l'esprit-de-vin, et distillées, elles composent, en grande partie, l'*eau de la reine d'Hongrie*, employée avec succès dans les vertiges, dans les défaillances, et dans les vapeurs hystériques et hypocondriaques. Cette eau se prend intérieurement mêlée avec de l'eau commune; ou on en frotte extérieurement les parties nerveuses qui sont affoiblies; elle est également bonne pour les contusions et les blessures. Les feuilles de *romarin*, bouillies dans du vin, fortifient les nerfs, les jointures, les membres paralysés, et s'opposent au progrès de la gangrène; brûlées avec les baies de *genièvre*, elles purifient l'air corrompu par de mauvaises exhalaisons : elles entrent dans les parfums, assaisonnent certains mets; et on en obtient une huile essentielle qui peut remplacer le camphre.

Le *romarin à feuilles panachées* est une variété du *romarin commun*. Il y en a une véritable espèce, qui a ses feuilles obtuses et vertes sur les deux surfaces. (D.)

ROMISCH. *Voyez* Remiz. (Vieill.)

ROMPT PIERRE. C'est la Saxifra Saxifrage pétrée. *Voyez* ce mot. (B.)

RONABE, *Ronabea*, genre de plantes établi par Aublet et conservé par Lamarck, pl. 166 de ses *Illustrations*. Il a été

réuni aux *psychotres* par les botanistes du Nord. *Voy.* au mot PSYCHOTRE. (B.)

RONAS. Il paroît que c'est, en Orient, le nom de la *garance* de Smyrne. *Voy.* au mot GARANCE. (B.)

RONCE, nom vulgaire de la *raie bouclée*, et nom spécifique d'une autre espèce de *raie*. Voyez au mot RAIE. (B.)

RONCE, *Rubus* Linn. (*Icosandrie polygynie.*), genre de plantes de la famille des ROSACÉES, qui offre pour caractère un calice ouvert à cinq divisions; une corolle à cinq pétales; des étamines en nombre indéterminé, plus courtes que la corolle; de nombreux styles, et des fruits globuleux, c'est-à-dire composés de plusieurs petites baies arrondies, rassemblées en tête, et renfermant chacune une semence.

Ce genre, figuré pl. 441 des *Illustrations* de Lamarck, comprend deux divisions, les véritables *ronces* et les *framboisiers*.

Les *ronces* croissent par-tout, principalement dans les haies, dans les buissons, dans les bois. Elles font un tort considérable aux haies, quand elles sont mêlées avec d'autres arbustes épineux. Leurs tiges rampantes prenant facilement racine, s'emparent bientôt de tout le terrein; par leur nombre elles s'affament ensuite les unes les autres, et il s'établit des clairières de tous les côtés. « Les haies de *ronces*, dit Rozier, ne sont utiles, jusqu'à un certain point, que sur les tertres et les endroits escarpés, qu'il convient cependant de clore. »

Parmi les nombreuses espèces de *ronces* proprement dites, on en distingue deux. L'une, la RONCE BLEUATRE, *Rubus cosius* Linn., porte un fruit petit, d'abord rouge, ensuite bleuâtre lors de sa maturité, et dont les grains sont gros et peu nombreux. Cette espèce est connue sous le nom de *mûres de ronce*. L'autre, la RONCE NOIRE, *Rubus fruticosus* Linn., a des fruits plus gros et parfaitement noirs, ou d'un bleu foncé lorsqu'ils sont mûrs. Celle-ci ayant été, sans doute, plus particulièrement cultivée, a produit les variétés suivantes, savoir, la *ronce à fruit blanc*, la *ronce sans épines*, la *ronce à feuilles découpées*, celle *à feuilles panachées*, enfin, la *ronce à fleurs doubles*. Cette dernière est recherchée des amateurs, et mérite de l'être par ses larges fleurs d'un beau blanc, qui ornent les bosquets d'été pendant plus de deux mois. Il faut avoir soin de soutenir ses tiges à mesure qu'elles poussent. Si on les laisse toucher la terre, elles s'y enracineront, et multiplieront bientôt la plante à un tel point, qu'il sera difficile de la détruire.

Les fruits de *ronce* bien mûrs sont rafraîchissans, nourrissans, un peu astringens; si on en mange trop, ils donnent

des coliques. Malgré leur douceur fade, on peut quelquefois les substituer aux mûres domestiques. On en prépare un sirop qui n'a pas plus de propriété que la liqueur extraite du fruit, et dans laquelle on a mis un peu de sucre. Ce sirop est surtout employé dans les ardeurs d'urine. Les feuilles sont regardées comme détersives et astringentes; on s'en sert en décoction dans les maux de gorge, et pour nettoyer les ulcères de la bouche et des gencives. Les chèvres et les moutons les mangent, et on peut, lorsqu'elles sont tendres et jeunes, en nourrir pendant quelque temps les vers à soie.

Il y a aussi deux espèces remarquables de *framboisiers*, le FRAMBOISIER COMMUN, qu'on croit originaire du mont Ida, *Rubus Idæus* Linn., et le FRAMBOISIER DU CANADA, *Rubus odoratus* Linn. Ces deux espèces sont cultivées dans les jardins, l'une pour son fruit, très-agréable à manger, l'autre pour ses fleurs odorantes, d'un pourpre violet, qui se succèdent pendant trois mois, et qui sont aussi larges que de petites roses.

Cet arbrisseau aime une terre douce, substantielle, un peu humide; il réussit mal dans une exposition trop chaude. On le multiplie communément par ses rejetons; il prend d'ailleurs ce soin lui-même. Les vieux qui ont produit du fruit dans l'année, meurent ensuite ou vivent peu : on les coupe jusqu'à terre en automne, et on raccourcit en même temps à deux ou trois pieds les jeunes rejetons qui doivent fructifier l'année suivante.

Le *framboisier* s'étendant beaucoup par ses racines, épuise le sol qu'il occupe, et nuit aux arbres voisins. Il demanderoit par cette raison à être cultivé dans un lieu séparé.

Les *framboises*, par leur couleur et leur goût parfumé, font l'ornement des tables; on les mange seules, ou mêlées avec des *fraises* : elles ont les mêmes propriétés, et sont encore plus rafraîchissantes. On s'en sert aussi pour parfumer les gelées et les sirops de *groseille*, et on en obtient, par la fermentation, un vin qui est très-fort et assez agréable.

Le *framboisier à fruit blanc*, et celui qui porte du fruit dans deux saisons, sont des variétés du *framboisier commun*. (D.)

RONCHAS, le *lagopède* dans le pays des Grisons. (S.)

RONDACHINE, *Hydropeltis*, genre de plantes de la polyandrie polygynie, établi par Michaux, dans sa *Flore de l'Amérique septentrionale*, et dont les caractères consistent en un calice de six folioles pétaliformes, obliques, dont trois alternes un peu plus longues, plus colorées, et recourbées à leur sommet; point de corolle; une trentaine d'étamines hy-

pogynes, de la longueur du calice, et à anthères adnées au filament; quinze à dix-huit ovaires rapprochés, alongés, droits, à style filiforme recourbé et à stigmate obtus.

Le fruit est composé de quinze à dix-huit capsules ovales-oblongues, droites, renfermées dans le calice, qui croît avec elles, ne s'ouvrant point et renfermant deux semences globuleuses, dont une avorte quelquefois.

La seule espèce que contienne ce genre, la RONDACHINE POURPRE, a la tige cylindrique, rameuse, fort longue, garnie de feuilles très-entières, ovales, peltées par leur milieu, vertes en dessus, rouges en dessous, et portées sur de très-longs pétioles alternes, et terminées par un petit nombre de fleurs rougeâtres, solitaires, à l'extrémité de longs pédoncules axillaires. Elle est figurée pl. 29 de l'ouvrage précité.

Cette plante, que j'ai fréquemment observée dans les eaux stagnantes en Caroline, dont elle couvre quelquefois la surface, est très-remarquable, en ce que ses tiges, ses pétioles, ses pédoncules et ses boutons à feuilles et à fruits, sont entourés avant la floraison, dans l'épaisseur de plus d'une ligne, d'un mucus gélatineux en apparence, parfaitement semblable à celui du frai des grenouilles, c'est-à-dire aussi glaireux et aussi difficile à garder dans la main. Ce mucus disparoît dès que la fécondation, qui s'opère toujours dans les plus grandes chaleurs, immédiatement après que la fleur sort de l'eau, est achevée. Alors le fruit rentre dans l'eau, y suit toutes les phases de sa maturité, et la semence en achève la série en germant dans sa capsule, qu'elle brise pour tomber dans la boue, où elle reste pendant tout l'hiver. (B.)

RONDE, nom spécifique d'une TORTUE. *Voyez* ce mot. (B.)

RONDELETIE, *Rondeletia*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la pentandrie monogynie et de la famille des RUBIACÉES, dont le caractère consiste en un calice à cinq divisions: une corolle hypocratériforme, à tube un peu ventru au sommet, à limbe plane, à cinq découpures obtuses; cinq étamines à anthères non saillantes; un ovaire inférieur surmonté d'un style à stigmate bifide.

Le fruit est une baie sèche, arrondie, couronnée, s'ouvrant au sommet en deux parties.

Ce genre est figuré pl. 162 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des arbres ou des arbrisseaux à feuilles opposées et à fleurs disposées en corymbes terminaux. On en compte une douzaine d'espèces, toutes propres aux parties les plus chaudes de l'Amérique, et dont les plus saillantes sont:

Deseve del. Letellier Sculp.

1. *Riz cultive.* 2. *Rondier de l'Inde.*
3. *Rotang vrai.* 4. *Roucouyer à teinture.*

Digitized by Google

La RONDELETIE ODORANTE, qui a les feuilles pétiolées presque ovales et obtuses. C'est un arbrisseau peu élégant, figuré pl. 42 des *Plantæ Americanæ* de Jacquin, mais dont les fleurs sont d'un rouge agréable et d'une odeur de violette très-suave.

La RONDELETIE A GRAPPE, qui a les feuilles lancéolées, ovales, aiguës, glabres, accompagnées de stipules elliptiques, et dont les fleurs sont disposées en grappes axillaires, trichotomes et écartées. Elle se trouve à la Jamaïque; elle est figurée dans Brown, pl. 2, fig. 3, sous le nom de *pétésie*.

La *rondeletie d'Asie* fait actuellement partie du genre VERÈRE. *Voyez* ce mot.

La *rondeletie biflore* avoit été appelée *virula* par Linnæus. (B.)

RONDELLE, nom vulgaire de l'ASARET. *Voyez* ce mot. (B.)

RONDELLE. *Voyez* CABARET et LINOTTE. (VIEILL.)

RONDELLE, nom spécifique d'un poisson du genre CHÉTODON. *Voyez* ce mot. (B.)

RONDETTE. On appelle ainsi la TENETTE dans quelques cantons. *Voyez* ce mot. (B.)

RONDIER, *Borassus*, genre de plantes de la famille des PALMIERS, qui offre pour caractère d'être dioïque, et d'avoir une spathe polyphylle, renfermant un spadix axillaire, divisé en un petit nombre de rameaux, dont le sommet est simple, bifide ou trifide, et amentacé ou imbriqué d'écailles serrées, entre lesquelles sont placées les fleurs.

Ces fleurs, dans les pieds mâles, sont composées d'un calice à six divisions presque égales, et de six étamines; et dans les pieds femelles, d'un ovaire supérieur, surmonté de trois styles à stigmates persistans.

Le fruit est une baie fibreuse, arrondie, trigone, contenant trois osselets hérissés de fibres capillaires, anguleux d'un côté, convexes de l'autre, et contenant chacun une semence trilobée, à lobes latéraux, arrondis, et le moyen conique et embryonifère.

Ce genre est figuré pl. 898 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme cinq arbres dont les feuilles sont flabelliformes, terminales, et les fruits d'une grosseur considérable.

Le premier, le RONDIER LONTAR, croît dans l'Inde et dans les îles qui en dépendent. Il s'élève à trente pieds de haut, et est couronné à son sommet d'un faisceau de feuilles palmées de cinq à six pieds de long, supportées par un pétiole muni d'épines de chaque côté. Il ne donne du fruit qu'une seule fois dans sa vie, ce qui annonce que la fructification est en lui le dernier effort de la nature, puisqu'après cette opération, il languit, et finit par mourir.

Le *rondier lontar* est d'une aussi grande utilité dans le pays où il croît que le Cocotier. (*Voyez* ce mot et celui Palmier.) On retire également de ses spathes, qu'on coupe d'abord par moitié, et dont on enlève successivement de nouvelles zônes jusqu'à ce qu'on soit parvenu à leur base, une liqueur d'un goût agréable, susceptible de fermentation vineuse, et par suite de former de l'alkool, ou de donner du sucre par l'évaporation.

Le bois du *lontar* est d'une belle couleur noire, parsemée de veines jaunâtres. Il est employé pour la construction des bâtimens, pour faire des meubles et différens ustensiles. Il est, comme celui des autres palmiers, très-dur, presque incorruptible. Les feuilles sont aussi employées à un grand nombre d'usages. On en couvre les maisons, on en fait des paravents, des parasols, etc. On les divise en lanières, pour faire des nates qui servent ou à l'ameublement ou à l'habillement. On les coupe en morceaux, qui servent de papier pour écrire, etc. etc.

Le second est le Rondier des iles Sechelles, qui n'a encore été trouvé que dans ces îles, mais dont le fruit est connu depuis un temps immémorial dans l'Inde, sous le nom de *Coco des Maldives*, parce qu'il venoit de ce groupe d'îles, où il étoit quelquefois poussé par les vents. La forme bizarre de ce fruit ressemble à des fesses barbues dans leur partie inferieure; sa grosseur, son origine inconnue, tout avoit concouru à lui faire attribuer de grandes propriétés dans l'Inde, dont la principale étoit d'être un préservatif contre toute espèce de poison. Aussi s'y vendoit-il fort cher.

C'est à Sonnerat qu'on doit la connoissance de ce Palmier, qu'il trouva dans son voyage à la Nouvelle-Guinée, et qu'il figura et décrivit dans la *Relation* qu'il en a publiée sous le nom de *rondier*. Commerson l'a indiqué comme un genre particulier, sous le nom de *lodoïcé*, et Labillardière a confirmé qu'il en formoit un distinct de celui-ci. (*Voyez* au mot Lodoicé.) Il s'élève plus que le précédent, et sa tête est couronnée de dix à douze feuilles en éventail de vingt-deux pieds de long sur quinze de large, et portées sur des pétioles de six à sept pieds, qui ne sont pas épineux. Outre ces dimensions, ces feuilles diffèrent de celles du *rondier lontar*, en ce que leur pétiole s'avance beaucoup dans l'éventail.

Le spadix, dans cette espèce, est très-ramifié. Il a six pieds de longueur, et les fruits qu'il porte, dans les individus femelles, ont un pied et demi de diamètre. Les fruits ont une enveloppe fibreuse, et renferment trois coques, dont une avorte souvent. Ils tombent souvent dans la mer, et leurs coques, se séparant, sont emportées par les courans sur les îles Maldives.

Comme dans tous les genres de la famille des *palmiers*, les amandes de celui-ci contiennent d'abord une liqueur blanche, mais elle est amère et désagréable.

On a transporté aux îles de France et de Bourbon, des noix de ce *palmier* qui y ont fort bien réussi; de sorte que les chances de destruction qu'il courroit sur une petite île isolée au milieu des mers, sont de beaucoup diminuées.

Les autres espèces sont mentionnées dans la *Flore de la Cochin-*

chine de Loureiro; elles partagent, à un degré inférieur, les avantages de ces deux premiers. Celui qu'on appelle *gomuto*, qui est figuré dans Rumphius, vol. 1, pl. 13, forme aujourd'hui le genre ARENG de Labillardière. *Voyez* ce mot. (B.)

RONDINE. *Voyez* RONDIRE. (S.)

RONDIRE. On donne ce nom au DACTYLOPTÈRE PIRAPÈDE. *Voyez* ce mot. (B.)

RONDOLE, nom vulgaire d'un poisson du genre *dactyloptère*, le DACTYLOPTÈRE PIRAPÈDE. *Voyez* ce mot. (B.)

RONDON (*fauconnerie*). Un oiseau de vol *fond en rondon* sur le gibier, lorsqu'il tombe sur lui avec impétuosité. (S.)

ROOGEN-STEIN ou OOLITES, petites concrétions calcaires globuleuses, qui forment quelquefois des couches considérables dans les montagnes secondaires. On les regardoit autrefois comme des œufs de poissons pétrifiés. *Voyez* AMMITES et CONCRÉTIONS. (PAT.)

RONGEURS, nom que quelques naturalistes modernes donnent à un ordre ou à une division de quadrupèdes dont les attributs caractéristiques sont : 1°. le manque de dents canines; 2°. deux longues dents incisives à chaque mâchoire; 3°. un assez grand intervalle entre les dents incisives et les molaires; 4°. les jambes postérieures plus longues que celles de devant; 5°. un cœcum plus volumineux que l'estomac.

Il résulte de l'organisation des animaux qui composent cette division, qu'ils ne peuvent que ronger les substances dont ils se nourrissent, et parmi lesquelles il s'en trouve de fort dures, telles que l'écorce des arbres, le bois, &c. qu'ils déchirent plutôt qu'ils ne dévorent, et que leur allure est une suite de sauts. (S.)

Cet ordre se divise en deux sections; savoir : celle des KANGUROOS et celle des RONGEURS proprement dits. Ceux-ci se partagent en huit familles; savoir : celles des PORC-ÉPICS, des LIÈVRES, des CABIAIS, des ECUREUILS, des RATS, des LOIRS, des RATS-TAUPES et des GERBOISES. *Voyez* ces mots.

(DESM.)

ROPAN. Une coquille du genre des *pholades*, qui se trouve au Sénégal, a été ainsi appelée par Adanson. *Voyez* au mot PHOLADE. (B.)

ROPOSA. Les Portugais nomment ainsi le SARIGUE. *Voyez* ce mot. (S.)

ROPOURIER, *Camax*, arbrisseau d'une douzaine de pieds, à rameaux articulés, à feuilles verticillées, pinnées,

avec impaire ; à folioles alternes, ovales oblongues, accompagnées d'une petite épine ; à fleurs petites, rousses, réunies en grand nombre aux aisselles des feuilles.

Cet arbrisseau, qui est figuré pl. 121 des *Illustrations* de Lamarck, forme, dans la pentandrie monogynie, un genre qui a pour caractère un calice divisé en cinq parties, velu en dedans ; une corolle monopétale à cinq divisions presque rondes ; cinq étamines velues ; un ovaire presque rond, velu, à style surmonté de trois ou quatre stigmates.

Le fruit est une baie charnue, jaune, velue, de la grosseur d'un œuf, partagée en quatre loges remplies de petites semences enveloppées dans une pulpe douce.

Le *ropourier* se trouve dans les bois de la Guiane, où il a été observé par Aublet. Les habitans l'appellent *bois gaulette*, parce qu'ils s'en servent pour faire des lattes. Ses fruits sont bons à manger, et on en fait un usage habituel dans la saison. (B.)

ROQUAMBOLE. *Voyez* ROCAMBOLE. (S.)

ROQUET (*Canis hybridus* Linn.), race de *chiens* de petite taille, à museau court, à nez retroussé, à front haut, aux yeux saillans, aux oreilles courtes et pendantes en partie, aux jambes grêles, enfin, à queue retroussée et inclinée en avant. Cette race métive provient du *petit danois* et du *doguin*.

Les *roquets* ont le poil court, comme les *petits danois*, auxquels ils ressemblent encore par les formes et les couleurs. (S.)

ROQUET. On appelle ainsi, à la Guadeloupe, l'IGUANE BIMACULÉ. *Voyez* ce mot. (B.)

ROQUETTE. C'est, en Normandie, le nom vulgaire de la *petite perdrix grise*. Voyez l'article des PERDRIX. (S.)

ROQUETTE CULTIVÉE, ROQUETTE DES JARDINS, *Brassica eruca* Linn., espèce de *chou*, qui croît naturellement au midi de la France, en Espagne, en Suisse, en Autriche, et qu'on cultive dans les jardins. C'est une plante annuelle, dont les tiges sont hautes de deux à trois pieds, un peu velues et rameuses ; les feuilles longues, pétiolées, presqu'en lyre ; les fleurs d'un blanc tirant sur le bleu, veinées de violet, et disposées en petites grappes terminales ; les siliques lisses, longues, presque cylindriques, un peu applaties, et à battans plus courts que la cloison, qui est terminée par une corne en forme d'épée. Les semences sont arrondies et d'un rouge jaune. Toute cette plante a

une odeur forte. On emploie souvent ses feuilles et ses semences.

« Les feuilles, dit Vitet, sont utiles dans l'asthme pituiteux, la toux catarrhale, la coqueluche et le scorbut de mer. Elles échauffent, accroissent le cours des urines, favorisent la digestion, raniment les forces vitales; elles sont avantageuses aux flegmatiques, et nuisibles aux bilieux et aux sanguins.

» Les semences mâchées provoquent la salive, et sont, par cette raison, indiquées dans la paralysie de la langue et dans la disposition à l'apoplexie pituiteuse.

» On fait usage des feuilles récentes, depuis deux drachmes jusqu'à une once, et des feuilles sèches, depuis demi-drachme jusqu'à demi-once, infusées dans cinq onces d'eau.

» Les semences sont ou macérées au bain-marie, ou incorporées avec un sirop. Dans le premier cas, la dose est depuis demi-drachme jusqu'à deux drachmes, pour cinq onces d'eau; dans le second cas, elle est de dix grains jusqu'à demi-drachme ».

Au nord de la France, on sème la *roquette* en mars ou avril, selon le climat. Au midi, on la sème dès février et pendant presque toute l'année, pour en avoir toujours de tendres. C'est une plante robuste, qui vient dans toute espèce de terrein, et qui n'exige aucun soin particulier. Dans les chaleurs, elle monte promptement en graine, devient dure et coriace. Dans les sécheresses, son âcreté augmente si on ne l'arrose pas. (D.)

ROQUETTE SAUVAGE. C'est encore une espèce de *chou* (*brassica erucastrum* Linn.), et la *sysimbre à feuilles étroites* (*sysimbrium tenuifolium* Linn.), qu'on trouve abondamment autour des villes et des villages, et qui étoit célèbre dans l'antiquité par sa vertu aphrodisiaque. Quelques personnes donne aussi le même nom à une troisième espèce. (B.)

RORELLE, *Rorella*, nom donné aux *rossolis* par quelques botanistes. *Voyez* au mot Rossolis. (B.)

RORIDULE, *Roridula*, arbrisseau légèrement rameux, à feuilles subulées, dentées, ciliées de poils glanduleux et visqueux, et ramassées en rosette aux extrémités des rameaux, à fleurs peu nombreuses, disposées trois ou quatre ensemble sur de longs pédoncules également garnis de poils glanduleux.

Cette plante, qui est figurée pl. 141 des *Illustrations* de Lamarck, forme, dans la pentandrie monogynie, un genre qui a pour caractère un calice de cinq folioles persistantes, chargé de poils glanduleux; une corolle de cinq pétales

ovales; cinq étamines à anthères oblongues, droites, s'ouvrant au sommet par deux pores, se prolongeant à la base au-dessous de l'insertion du pétiole, en un tubercule scrotiforme; un ovaire supérieur, ovale oblong, pointu, à style simple et à stigmate pelté, presque à trois lobes.

Le fruit est une capsule oblongue, acuminée, arrondie, trigone, triloculaire, trivalve, dont les cloisons sont opposées aux valves.

La *roridule* se trouve au Cap de Bonne-Espérance. Elle est si visqueuse, que les mouches qui se posent sur ses feuilles sont ordinairement prises comme avec de la glu. Gærtner a figuré les parties de la fructification d'une seconde espèce du même genre qui vient du même pays. (B.)

RORQUAL. On nomme ainsi une espèce de *cétacé* du genre des véritables *baleines*. C'est la *balæna musculus* de Linnæus et de Bonnaterre (*Encycl. méth. Cét.*, p. 7, pl. 3, fig. 1.). Le nom de *rorqual* est groënlandais; en Islande, cet animal s'appelle *steipe-reydus*; les Italiens le connoissent sous le nom de *capidolio*, au rapport de Belon, qui l'a décrit. Il a une tête énorme et une gueule d'une largeur épouvantable. Sibbald (*Phalænol. nov.*, p. 76.) a vu lui-même une chaloupe avec tout le monde de son équipage entrer dedans fort à l'aise. Quatorze hommes pouvoient se tenir debout et ensemble dans la gueule caverneuse de cet animal, qui échoua en Ecosse sur le rivage, près du château d'Abercorn, en 1692. Ce vaste cétacé avoit soixante-dix-huit pieds de longueur et plus de trente-six de circonférence; il ressembloit de loin à la carcasse énorme de quelque vaisseau, jetée sur la côte après une tempête. On a vu à Paris, il y a quelques années, les os de la tête d'un grand *rorqual*. Celui de Sibbald avoit une langue large de quinze pieds, et encore plus longue; sa mâchoire d'en-bas avoit plus de treize pieds de longueur; dans cette espèce, elle est arrondie, ce qui la distingue des *jubartes*, autres espèces de *baleines* à mâchoire inférieure pointue. La longueur de la partie sexuelle du *rorqual* mâle est de cinq pieds; sa queue est élargie, à son extrémité, de dix-huit pieds et demi.

Le museau de ce cétacé est arrondi; sa mâchoire inférieure est plus alongée et plus large que la supérieure, qu'elle emboîte. De chaque côté de la langue est un gros tampon d'une chair rouge et mollasse qui ferme l'ouverture de la gorge de telle sorte que les petits poissons peuvent seuls y entrer; ainsi un si gros animal ne peut se nourrir que des plus chétives espèces de poissons.

Comme cet animal est du genre des *baleines*, il a, comme

elles, des fanons au lieu de dents. Le palais est tout couvert de ces lames cornées noires, posées de champ et frangées à leur extrémité par de grosses soies semblables à une brosse épaisse. Ces fanons sont bien moins longs que ceux des *baleines franches*, car dans l'espèce du *rorqual*, les plus grands n'ont guère que trois pieds de long et un pied de large.

Les yeux du *rorqual* ne sont pas plus gros que ceux du bœuf; ils sont placés vers l'angle des mâchoires. Derrière eux se trouve le conduit de l'oreille, qui n'a point de pavillon extérieur, comme chez tous les autres cétacés. Au-dessus des yeux se rencontrent les deux évents, ou trous par lesquels l'animal respire. Leur figure est pyramidale. Vers le milieu du dos, et parallèlement à l'anus, on observe une nageoire triangulaire et recourbée en arrière. Les nageoires des côtés sont ovales et échancrées comme un fer de lance. La queue, placée horizontalement, comme dans les autres *baleines*, est échancrée en lune ou en faulx. Tout le dessous du corps, la poitrine et le ventre, jusqu'au nombril, est plissé et sillonné en long. Chaque pli ou sillon a plus de deux pouces de largeur. Toute la peau du dos est d'un brun noir; celle du ventre est blanchâtre; lorsqu'on lève ce cuir, épais de plus d'un pouce, on trouve une couche de lard profonde d'un pied sur le dos, et de plus de quatre pouces sur le ventre.

Cet animal est vivipare, s'accouple et engendre à la manière des autres *baleines;* il fait sa nourriture ordinaire de *harengs*, qu'il engloutit par tonnes, et qu'il poursuit au travers des mers; lorsqu'il mord dans les bancs épais de ces poissons, il les écrase en bouillie sous ses fanons, et en remplit son énorme estomac. Celui que décrit Sibbald avoit été apperçu pendant près de vingt ans, vers les mers d'Ecosse, où il donnoit la chasse aux *harengs*. Il fut reconnu à un trou fait d'outre en outre dans sa nageoire du dos, par une balle dont les pêcheurs l'avoient autrefois atteint. *Voyez* BALEINE. (V.)

ROSACÉES, famille de plantes dont le caractère consiste en un calice adhérent, tubuleux, ou libre et en forme de godet, ordinairement divisé à son limbe, presque toujours persistant; une corolle formée de pétales en nombre déterminé, le plus souvent cinq, insérés au sommet du calice et alternes avec ses divisions, quelquefois nuls; des étamines presque toujours en nombre indéterminé, insérées sur le calice au-dessous des pétales; à anthères arrondies, droites, s'ouvrant en deux loges par des sillons latéraux; un ovaire simple, inférieur et polystyle dans les *pomacées*, supérieur et monostyle dans les *amygdalées*, supérieur et multiple dans

les *rosiers*, &c. ; à styles latéraux ou situés sur le côté interne des ovaires, ordinairement vers leur sommet, quelquefois vers leur base ; à stigmates simples, presque toujours tronqués obliquement sur leur surface interne et creusés d'un sillon.

Les fruits varient en structure et en nature ; tantôt c'est une pomme multiloculaire, couronnée par le calice, tantôt une ou deux ou plusieurs semences contenues dans le calice qui persiste, se resserre à son orifice et fait la fonction de péricarpe ; tantôt plusieurs semences portées sur un placenta commun ; tantôt plusieurs capsules uniloculaires mono ou polyspermes ; tantôt une seule capsule ou une seule baie uniloculaire, mono ou polysperme ; tantôt enfin un drupe charnu ou coriace renfermant un noyau mono ou disperme.

Les semences sont marquées sur le côté et un peu au-dessous du sommet, d'un ombilic auquel est inséré un petit filament qui tire son origine du fond du péricarpe. Leur membrane intérieure est quelquefois un peu renflée et légèrement charnue. Le périsperme est nul, l'embryon droit, les cotylédons planes et la radicule supérieure ou inférieure.

Les racines des *rosacées* sont, en général, rameuses et fibreuses. Leurs branches sont alternes, quelquefois armées d'aiguillons crochus. Leurs feuilles, ordinairement conduplicatives avant leur développement, sont alternes, garnies de stipules, simples ou composées, portées sur des pétioles cylindriques et creusés en dessus d'un léger sillon. Leurs fleurs, communément hermaphrodites et complètes, sujettes à doubler par la culture, affectent différentes dispositions. Dans quelques genres elles paroissent avant les feuilles.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la dixième de la quatorzième classe de son *Tableau du Règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 20, n°s 4 et 5, et pl. 21, n°s 1, 2, 3 et 4, trente genres sous sept divisions ; savoir :

1°. Les *pomacées* dont l'ovaire est simple, supérieur et polystyle ; la pomme ombiliquée couronnée par le limbe du calice, et multiloculaire ; les semences à radicule inférieure. Cette division comprend des arbres ou arbrisseaux à fleurs hermaphrodites complètes et à étamines en nombre indéterminé, tels que les *pommiers*, les *poiriers*, les *coignassiers*, les *nefliers*, les *alisiers* et les *sorbiers*.

2°. Les *rosiers* dont les ovaires sont en nombre indéterminé, recouverts par le calice en forme de godet, et resserré à son orifice, chaque ovaire monostyle, les semences en nombre égal à celui des ovaires, à radicule supérieure. Cette

division comprend des arbrisseaux à fleurs hermaphrodites complètes, et à étamines en nombre indéterminé, tels que les *rosiers*.

3°. Les *agrimoniées*, dont les ovaires sont en nombre déterminé, recouverts par le calice en forme de godet, et resserré à son orifice, chaque ovaire monostyle, les semences en nombre égal à celui des ovaires, et à radicule supérieure. Cette division renferme des plantes presque toutes herbacées, à fleurs souvent apétalées, quelquefois diclines, et à étamines communément en nombre déterminé, telles que les *pimprenelles*, les *sanguisorbes*, les *ancistres*, les *aigremoines*, les *neurades*, les *cliffortes*, les *percepiers*, les *alchimilles* et les *sibbaldies*.

4°. Les *dryadées*, dont les ovaires sont en nombre indéterminé, portés sur un réceptacle commun, chaque ovaire monostyle, dont les semences sont en nombre égal à celui des ovaires, nues ou plus rarement bacciformes, et à radicules supérieures. Cette division comprend des plantes en plus grand nombre herbacées, à fleurs hermaphrodites complètes et à étamines en nombre indéterminé, telles que les *tormentilles*, les *potentilles*, les *fraisiers*, les *comarets*, les *benoites*, les *dryas* et les *ronces*.

5°. Les *ulmaires*, dont les ovaires sont en nombre déterminé et monostyles, les capsules en nombre égal à celui des ovaires, mono ou polyspermes, et les semences à radicules supérieures. Cette division renferme des plantes ordinairement frutescentes, à fleurs presque toujours hermaphrodites et complètes, et à étamines en nombre indéterminé, telles que les *filipendules*.

6°. Les *amygdalées*, dont les ovaires sont simples, supérieurs et monostyles, les fruits drupacés, à noyau à une ou deux semences, dont la membrane intérieure est un peu renflée et légèrement charnue, et la radicule supérieure. Cette division renferme des arbres ou des arbrisseaux à fleurs hermaphrodites complètes, et à étamines en nombre indéterminé, tels que les *icaquiers*, les *cerisiers*, les *pruniers*, les *abricotiers* et les *amandiers*.

7°. Enfin, les genres qui ont de l'affinité avec les *rosacées*, tels que les *calycans*. (B.)

ROSAGE, *Rhododendrum*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la décandrie monogynie et de la famille des Rhodoracées, dont le caractère consiste en un calice divisé en cinq parties; une corolle presque infundibuliforme divisée en cinq lobes; dix étamines à filamens déclinés, et insérées à la base de la corolle, et à anthères oblongues et droites; un

ovaire supérieur, ovale, sillonné, surmonté d'un style simple.

Le fruit est une capsule à cinq loges, renfermant un placenta à cinq lobes saillans, et auxquels sont attachés des semences petites et nombreuses.

Ce genre, qui est figuré pl. 364 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des arbustes intéressans par la beauté de leurs feuilles alternes et coriaces, et de leurs fleurs disposées en corymbes terminaux; aussi en cultive-t-on plusieurs dans les jardins. On en compte une douzaine d'espèces, parmi lesquelles il faut distinguer,

Le ROSAGE FERRUGINEUX, qui a les feuilles glabres en dessus, et couvertes d'une poussière ferrugineuse en dessous. Il se trouve dans les montagnes de la Suisse, des Pyrénées et de la Sibérie, où il couvre des cantons entiers. Il est toujours vert, et ses fleurs sont d'une belle couleur rouge. Il indique le terme des bois, et est souvent la seule ressource des bergers pour faire du feu. Les animaux ne le mangent que lorsqu'ils n'ont pas d'autres ressources. On l'appelle vulgairement *laurier-rose des Alpes*, et on le cultive dans les jardins d'agrémens; mais il est extrêmement difficile à conserver. Souvent on le perd lorsqu'on a l'espérance la plus fondée de le conserver. Il demande la terre de bruyère et l'exposition au nord. Villars a fait des essais qui autorisent à penser que l'infusion de ses feuilles peut être employée pour guérir les dartres et autres maladies de la peau.

Le ROSAGE DAURIQUE, qui a les feuilles glabres, ponctuées, unies, et la corolle en roue. Il se trouve en Sibérie. On le cultive dans quelques jardins.

Le ROSAGE HÉRISSÉ, qui a les feuilles elliptiques, aiguës, ciliées, ponctuées en dessous, et la corolle infundibuliforme. Il se trouve dans les Alpes et en Allemagne.

Le ROSAGE FAUX CISTE, qui a les feuilles elliptiques, glanduleuses, ciliées, nues; la corolle en roue, et ses divisions obtuses. Il se trouve dans plusieurs parties de l'Europe.

Le ROSAGE CHRYSANTHE, qui a les feuilles oblongues, rudes, glabres, de deux couleurs; les fleurs jaunes, en roue, irrégulières et disposées en ombelle. Il se trouve en Sibérie, et y jouit d'une grande célébrité pour la guérison des maladies vénériennes, de la galle, du cancer et sur-tout des rhumatismes. C'est un puissant et dangereux narcotique. On a, il y a quelques années, beaucoup préconisé ses vertus en Allemagne; mais il paroît qu'il n'a pas eu tous les succès qu'on en attendoit, car on n'en parle plus.

Le ROSAGE PONTIQUE, qui a les feuilles oblongues, glabres, d'une seule couleur; les fleurs campanulées et disposées en corymbes terminaux. Il croît dans l'Asie mineure et sur le rocher de Gibraltar. Il ressemble beaucoup à l'*azalé pontique*, et les antiquaires sont en dispute pour savoir laquelle de ces plantes a fourni le miel qui rendit furieux les soldats de Xénophon. (*Voyez* au mot AZALÉ.) On le cultive dans les jardins.

Le ROSAGE A GRANDES FLEURS a les feuilles oblongues, glabres, de deux couleurs; les ombelles terminales; la corolle en roue, et les divisions de la corolle arrondies. Il vient de l'Amérique septentrio-

nale, et se cultive de préférence à toutes les autres espèces, à raison de la grandeur et de l'éclat de ses fleurs rouges.

Le ROSAGE PONCTUÉ, qui a les feuilles oblongues, glabres, ponctuées de glandes résineuses en dessous; l'ombelle terminale, et la corolle infundibuliforme. Il se trouve en Caroline, où j'en ai vu des montagnes entièrement couvertes. On le cultive chez Cels, et il est figuré pl. 15 de l'ouvrage de Ventenat, intitulé *Plantes du jardin de Cels*. (B.)

ROSALIE. Geoffroy a donné ce nom à un très-bel insecte du genre des *capricornes* (*cerambyx alpinus*), et qu'on ne rencontre, aux environs de Paris, que dans les chantiers.

Il a quinze lignes de longueur sur quatre de largeur. Sa tête est d'un bleu cendré, avec les mâchoires plus noires. Les antennes sont grandes, et sont du même bleu que le corps, ayant à l'extrémité de chaque article une touffe de duvet brun. Le corcelet est bleu, avec une tache brune de couleur de suie sur le devant. Les élytres sont de la même couleur cendrée bleuâtre, chargées chacune de trois taches, une en bas plus petite, une au milieu fort grande, et une moyenne en haut; ces taches sont brunes, de couleur matte, et comme veloutées. Tout le dessous de l'animal est d'un beau bleu; les jointures des pattes sont seulement plus brunes. (O.)

ROSCH-GEWÆCHS. C'est le nom que les Hongrois donnent à la variété aigre et *fragile* de la *mine d'argent vitreuse*. Voyez ARGENT. (PAT.)

ROSE. *Voyez* ROSIER. (D.)

ROSE, diamant qui a peu d'épaisseur, et qu'on taille de manière que la base est plane, et que toute l'épaisseur se montre hors de la sertissure; au lieu que le *brillant* a autant d'épaisseur en dessous qu'en dehors. Le dessus du brillant offre une *table*; la *rose* se termine en pyramide. *Voyez* DIAMANT. (PAT.)

ROSE DE CAYENNE. *Voyez* au mot KETMIE. (B.)

ROSE DE CHIEN. C'est le ROSIER ÉGLANTIER. *Voyez* ce mot. (B.)

ROSE DE GUELDRE, nom jardinier d'une espèce du genre des *viornes*, l'*obier*. Voyez au mot VIORNE. (B.)

ROSE DU JAPON. C'est l'HORTENSIE. *Voyez* ce mot. (B.)

ROSE DE JÉRICO. C'est la JÉROSE. *Voyez* ce mot. (B.)

ROSE DE NOEL. C'est ainsi que les jardiniers appellent l'*hellébore à fleurs roses*. Voyez au mot HELLÉBORE. (B.)

ROSE D'OUTREMER. *Voyez* au mot ALCÉE. (B.)

ROSEAU, *Arundo* Linn. (*triandrie digynie*), genre de plantes à un seul cotylédon, figuré pl. 46 des *Illustrations de Lamarck*, appartenant à la famille des GRAMINÉES. Il a

beaucoup de rapports avec la CANAMELLE (*Voyez* ce mot.), et offre pour caractère une bale ou glume renfermant une ou plusieurs fleurs. Chaque fleur est composée d'un calice bivalve, sans arête, entouré de soies à la base; de trois étamines; et d'un ovaire oblong surmonté de deux styles minces, velus, réfléchis et à stigmate simple. Cet ovaire devient une semence oblongue et pointue.

On a donné le nom de *roseau* à beaucoup de plantes qui n'appartiennent point à ce genre. Les véritables *roseaux* ne forment qu'environ cinq ou six espèces. Ce sont des plantes à racine vivace, qui croissent en Europe, et dont les fleurs sont communément disposées en épis paniculés. On distingue:

Le ROSEAU A QUENOUILLE, ou le ROSEAU-CANNE, ou le ROSEAU DES JARDINS, *Arundo donax* Linn., qui croît dans le sud de la France. Sa racine est horizontale, articulée, solide, charnue, et d'une saveur douce; elle pousse plusieurs tiges droites, creuses, jaunâtres, grosses comme le pouce, qui s'élèvent de dix à quinze pieds, et qui sont divisées par des nœuds espacés également; leur consistance est ligneuse, et leur surface dure et comme vernissée. Les feuilles sont simples, très-entières, larges de deux pouces, longues de dix-huit à vingt; elles embrassent les tiges par leur base, et se terminent en forme d'alène. Les fleurs, de couleur purpurine, sont placées au sommet de la tige, où elles forment des panicules étalées.

Ce *roseau* est cultivé dans les jardins. On en mange les premières pousses. Il talle beaucoup, et se multiplie aisément de lui-même par ses drageons enracinés. On peut le multiplier aussi en divisant ses racines au printemps. Il aime la chaleur et les terreins forts qui sont légèrement humides. Dans les endroits secs il réussit assez bien, mais ses tiges ou cannes ne deviennent ni aussi hautes, ni aussi grosses. Planté le long des rivières et des ruisseaux, il est très-propre à en défendre les bords contre l'impétuosité des eaux; près d'une cascade ou d'une pièce d'eau, il produit un effet pittoresque, et mêlé, par groupes, dans les bosquets avec les arbrisseaux et les grandes plantes à fleurs, il y figure agréablement par la singularité de son port.

On tire un grand parti des tiges de cette plante. Dépouillées de leurs feuilles, elles conservent une écorce dure, luisante et polie, qui empêche l'humidité de les pénétrer. Elles peuvent rester plusieurs années à l'air et à la pluie, sans éprouver presqu'aucune dégradation. Dans un lieu sec, elles se conservent aussi longtemps qu'aucun bois, sur-tout si elles ont été coupées dans leur vrai point de maturité. Pour les avoir telles, il ne faut les couper, dit Rozier, qu'après l'hiver. Si les gelées ont été fortes, toute la partie qui se sera trouvée herbacée à cette époque périra et pourrira; l'autre, au contraire, en sera plus dure. On fait avec ces tiges des peignes pour tisser les toiles, des supports de ligne pour la pêche, des claies, des échalas, des treillages, de jolies quenouilles; fendues

sur leur longueur et applaties à coups de maillets de bois, elles sont employées comme lattes, soit pour couvrir les maisons, soit pour les plafonds qu'on se propose d'enduire de plâtre. On en fait aussi des etuis à cure-dents, des hanches de haut-bois et de musette, des instrumens de musique champêtre appelés chalumeaux, et enfin des cannes ou petits bâtons à main, très-légers pour la promenade. « On » enjolive ces cannes, dit Bomare, d'une espèce de peinture, en y » appliquant des feuilles de persil ou de papier découpé de différentes » façon, et en les exposant ensuite à la fumée; les parties qui n'ont » pas été couvertes de feuilles de persil ou de papier prennent une » couleur de marron, et les endroits où étoient collés les papiers ou » les feuilles de persil restent blancs, ce qui fait un très-joli effet. » On peut encore former des dessins sur ces cannes avec un enduit » de cire, et frotter le tout avec une eau-forte affoiblie, dans laquelle » on fait dissoudre du fer. Les parties découvertes qui sont exposées » à cet acide brunissent, et les autres qui étoient enduites de cire » restent blanches ».

Cette espèce offre une variété à feuilles panachées, qui est plus délicate. On la nomme *roseau panaché*, *roseau ruban* (*arundo donax variegata*). Ses feuilles sont rayées de blanc et de vert, et sa tige s'élève quelquefois à six pieds.

Le Roseau a balais, *Arundo phragmites* Linn. Il croît dans les marais, sur les bords des rivières, dans les endroits fangeux. Ses tiges sont noueuses, fistuleuses, hautes de quatre à six pieds, et de la grosseur environ du petit doigt. De chacun des nœuds sortent des feuilles tranchantes, larges d'un pouce, longues d'un pied, et qui enveloppent en partie la tige. Les fleurs de couleur d'abord brune, puis cendrée, forment au sommet des tiges des panicules lâches de dix pouces à-peu-près de longueur; elles sont réunies au nombre de cinq dans chaque bale, et environnées de poils longs et soyeux. C'est quand ces *roseaux* sont en fleur qu'on les coupe, pour en faire de petits balais d'appartemens, qui durent assez long-temps.

Le Roseau plumeux, *Arundo calamagrostis* Linn. On le trouve dans les lieux couverts, dans les marais des bois, et quelquefois dans les bois très-secs. Sa tige est rameuse et haute de trois à quatre pieds; sa panicule longue de six à dix pouces, étroite et formant l'épi; les fleurs, en grand nombre, sont serrées contre l'axe; il n'y a qu'une fleur dans chaque bale, et le calice est chargé de beaucoup de duvet, lorsque la plante vieillit.

Le Roseau des sables, *Arundo arenaria* Linn. Ses bales sont uniflores; ses fleurs en épis; ses feuilles roulées sur elles-mêmes, pointues et piquantes; ses racines très-longues, et propres à arrêter les sables au bord des mers (D.)

ROSEAU ÉPINEUX. C'est une espèce de Rotin. *Voyez* ce mot. (B.)

ROSEAU A FEUILLES RAYÉES. C'est une variété de l'Agrostis arundinacé. *Voyez* ce mot. (B.)

ROSEAU A FLÈCHE. C'est le Galemga. *Voyez* ce mot. (B.)

ROSEAU DES INDES. *Voyez* au mot BAMBOU. (B.)

ROSEAU ODORANT. On donne ce nom à l'*acou odorant*. (B.)

ROSEAU DE LA PASSION. C'est la MASSETTE. *Voyez* ce mot. (B.)

ROSÉE. On a donné ce nom à des gouttes d'eau très-déliées, qui, dans les temps chauds, se font remarquer le matin sur les plantes, sur les toits des édifices, sur tous les corps, en un mot, qui, n'étant point susceptibles de se laisser pénétrer par l'eau, sont exposés à l'influence de l'air atmosphérique.

Pour concevoir la formation de la *rosée*, il importe de se rappeler que l'air a la propriété de dissoudre l'eau, et que sa faculté dissolvante est en raison de la pression de l'atmosphère et de sa température. (*Voyez* pour cet objet le mot PLUIE.) Cela posé, dans la saison des *rosées*, les rayons solaires exercent une grande activité sur la terre, qui s'échauffe considérablement, ainsi que l'air qui environne sa surface; et cette augmentation de température de l'air, pendant la durée de la présence du soleil sur l'horizon, détermine la dissolution d'une grande quantité d'eau. Mais du moment que le soleil abandonne l'horizon, la température de l'air devient moindre; sa faculté dissolvante diminue; une partie de l'eau que l'air échauffé a dissoute pendant le jour, est abandonnée; les molécules aqueuses qui ont recouvré leur liberté voltigent d'abord, soit par leur légèreté, soit par un reste d'attraction pour l'air dans les couches inférieures de l'atmosphère, et constituent ce qu'on connoît sous le nom de SEREIN. (*Voyez* ce mot.) Pendant la durée de la nuit, la température de l'air souffre une diminution progressive, qui fait que ce fluide aériforme abandonne successivement toute l'eau qu'il a dissoute pendant le jour, et il est aisé de concevoir que lorsque la température de l'air est parvenue à son *maximum* de décroissement, c'est-à-dire au moment où le soleil paroît ou va paroître sur l'horizon, les molécules aqueuses sont entièrement abandonnées à leur pesanteur, et forcées de se déposer sur la surface de la terre, ou sur celle des corps qu'elles rencontrent dans leur chute.

Il existe une autre sorte de *rosée* qui n'est point produite par les molécules aqueuses que l'air dissout pendant le jour et abandonne durant la nuit. Elle est formée par des vapeurs qui enfilent les tiges, les branches, les feuilles des végétaux, et s'y rassemblent en gouttes.

Il suffit, pour se convaincre de cette vérité, de couvrir le

soir une plante quelconque, avec une cloche de verre ou autrement; on la trouve le matin couverte de *rosée*, comme le sont les plantes voisines qui ont été exposées pendant la nuit à l'influence de l'air libre; et la cloche de verre qui a servi à couvrir la plante, est elle-même couverte de la *rosée* tombante.

Dufay, Mussembrok et plusieurs autres physiciens ont fait un grand nombre d'observations plus ou moins intéressantes, relativement à la *rosée*. Il résulte des faits qu'ils ont recueillis avec soin et consignés dans leurs ouvrages, que la *rosée* se dépose sur le verre et la porcelaine plus abondamment que sur tous les autres corps, et qu'elle ne s'attache jamais aux métaux qui ont reçu du frottement le poli dont ils sont susceptibles.

Pour confirmer l'exactitude de ces résultats, Dufay plaça en plein air, pendant la nuit, une soucoupe de porcelaine au milieu d'un plat d'argent; et immédiatement à côté, une soucoupe d'argent sur un plat de porcelaine: la soucoupe de porcelaine située sur le plat d'argent, fut couverte de *rosée*, et le plat sur lequel la soucoupe reposoit, n'en présenta aucune goutte. D'un autre côté, le plat de porcelaine qui soutenoit une soucoupe d'argent, fut entièrement couvert de *rosée*, et la soucoupe d'argent ne reçut aucun degré d'humidité.

La *rosée* se dissipe de deux manières: ou elle est absorbée par les corps sur lesquels elle se dépose, lorsqu'ils ont pour elle plus d'attraction que l'air; ou elle s'élève de nouveau dans les régions atmosphériques, lorsque la présence du soleil sur l'horizon, en augmentant la température de l'air, lui donne la faculté de la dissoudre.

Lorsque la *rosée* qui tombe sur la surface de la terre la trouve assez refroidie pour la convertir en glaçons, elle forme la GELÉE BLANCHE. Voyez ce mot.

Si la *rosée* est abondante, et qu'elle passe de nouveau dans les couches inférieures de l'atmosphère, elle en altère le plus souvent la transparence, et y donne naissance au météore connu sous le nom de BROUILLARD. *Voyez* ce mot. (LIB.)

ROSÉE DU SOLEIL. *Voyez* ROSSOLIS. (D.)

ROSE-GORGE (*Loxia ludoviciana* Lath., pl. imp. en couleurs de mon *Hist. des Oiseaux de l'Amér. sept.*, ordre PASSEREAUX, genre du GROS-BEC. *Voyez* ces mots.). Trois couleurs dominent sur le plumage de cet oiseau; le blanc, le noir et le rouge; la première règne sur le croupion, la poitrine, le ventre, les couvertures inférieures de la queue, les moyennes des ailes, les quatre premières pennes alaires, de-

puis leur origine jusqu'à leur milieu, le dessous des trois pennes caudales les plus extérieures de chaque côté, et forme des taches sur quelques-unes des grandes couvertures, et des secondaires vers leur extrémité; la seconde couvre la tête, le haut de la gorge, le dessus du cou, le dos, les petites couvertures des ailes, les pennes et le dessus de celles de la queue; la troisième colore la gorge, le devant du cou, et s'étend en longueur sur le milieu de la poitrine; on remarque quelques taches de cette teinte sur les côtes de cette dernière et sur les petites couvertures des ailes, ainsi que plusieurs taches noires, dans certains individus, sur la gorge et les flancs. Les jarretières sont brunes; le bec est d'un blanc un peu teinté de brun; les pieds sont de cette dernière couleur; longueur six pouces dix lignes. Latham fait mention d'un individu qui a les côtés de la poitrine d'un brun ferrugineux, et le bas-ventre d'un jaune très-pâle.

La femelle diffère en ce que le blanc et le noir ne sont pas purs, et en ce qu'elle est privée de la couleur rouge.

Cette espèce se trouve dans diverses parties de l'Amérique septentrionale, telles que la Louisiane, la Pensylvanie et l'État de New-York; mais elle est très-rare dans toutes.

(VIEILL.)

ROSE TRÉMIÈRE, PASSE-ROSE, ROSE DE DAMAS ou D'OUTRE-MER, *Alcea rosea* Linn., plante bisannuelle originaire de Syrie, et du genre des ALCÉES. (*Voyez* ce mot.) Sa graine nous a été apportée du temps des croisades. Elle vient aussi en Chine. Quoique très-commune, elle est une des plus belles à cultiver pour l'ornement des grands jardins et des bosquets paysagistes. Sa hauteur, qui égale celle d'un arbrisseau, son port pyramidal, la durée de ses fleurs simples ou doubles, qui se succèdent pendant trois mois, leur grandeur, leur éclat et leurs couleurs variées, tout concourt à rendre la *rose trémière* précieuse aux amateurs des plantations d'agrément. Elle est encore utile par ses propriétés médicinales; et comme elle est en même temps dure et peu délicate sur le choix du terrein, on peut l'élever sans beaucoup de peine. Soit qu'elle se sème elle-même, soit qu'elle soit semée par la main de l'homme, elle vient par-tout facilement. Les principales variétés de ses couleurs sont le blanc, le rose, le soufre, le jaune, le cerise, le cramoisi, le couleur de chair, et le rembruni ou puce. Elles sont, plus communément, d'un rouge incarnat mêlé de blanc. Disposées avec goût, ces différentes variétés produisent le plus bel effet. Mais, pour bien nuancer les couleurs, il ne faut pas les confondre en recueillant les graines. Chaque variété doit être récoltée, semée

et cultivée à part, et avec étiquette. On doit aussi ne prendre que les graines de celles qui sont bien doubles. On les sème au printemps en pleine terre ou dans des terrines. Quand elles ont poussé six à huit feuilles, on les transplante dans un endroit destiné à cela; on les arrose bien pendant l'été; et en octobre on les met dans le lieu où elles doivent rester; elles fleuriront l'année suivante en juin et juillet.

Dans toutes les circonstances où l'on fait usage, en médecine, de la *mauve* et de la *guimauve*, on peut, à leur défaut, employer la *rose trémière*, dont la racine, les feuilles et les fleurs ont les mêmes vertus, quoique moins actives.

La ROSE TRÉMIÈRE A FEUILLES DE FIGUIER, *Alcea ficifolia* Linn., est plutôt une variété de la *passe-rose*, qu'une espèce particulière. On la dit originaire de Sibérie. On la cultive dans les jardins comme la précédente. Elle a les mêmes propriétés.

La ROSE TRÉMIÈRE DE LA CHINE, *Alcea sinensis* Linn., est une véritable espèce. Elle n'a pas le port noble des autres; mais, quoique plus basse, elle porte une fleur presque aussi grande, toujours double, qui est d'un beau pourpre, et panachée de blanc sur ses bords. On n'en a obtenu encore aucune variété. En la semant sur couche et en l'y élevant un certain temps, elle donne des fleurs la même année. (D.)

ROSELET. C'est l'HERMINE dans son pelage d'été. (*Voyez* ce mot.) Elle ressemble alors beaucoup à la *belette;* mais on l'en distingue facilement par la couleur du bout de la queue, qui est fauve dans la *belette*, et toujours noir dans l'*hermine*. (DESM.)

ROSELLE. *Voyez* MAUVIS. (VIEILL.)

ROSERAIE, *Rosetum*, lieu planté de *rosiers*. (D.)

ROSETTE. On donne ce nom en Hollande à un poisson du genre des *trigles*, qui ne paroît être autre que le TRIGLE ROUGET. *Voyez* ce mot. (B.)

ROSICLER. C'est le nom que les Espagnols du Pérou donnent à la *mine d'argent rouge*. Voyez ARGENT. (PAT.)

ROSIER, *Rosa* Linn. (*icosandrie polygynie*). Tout le monde sait qu'on nomme ainsi un arbrisseau ordinairement épineux, plus ou moins élevé, sur lequel prend naissance la plus belle fleur. Qui ne connoit, qui n'a point admiré cette fleur, que toutes les belles chérissent, que tous les amans recherchent, et que tous les poètes ont chantée? Anacréon l'appelle le doux parfum des dieux, la joie des mortels, le plus bel ornement des graces. « La *rose*, dit Sapho, est l'éclat des plantes, l'émail des prairies; elle a une beauté ravissante qui attire et fixe Vénus ».

Bernard, un de nos poètes modernes, épris des charmes de la *rose*, ne se contente pas de la peindre; il lui prête une ame, il lui parle, comme si elle pouvoit l'entendre, et impatient de la cueillir, il lui dit dans un amoureux transport:

Tendre fruit des pleurs de l'Aurore,
Objet des baisers du *Zéphir*,
Reine de l'empire de Flore,
Hâte-toi de t'épanouir.

Que dis-je, hélas! diffère encore,
Diffère un moment de t'ouvrir;
L'instant qui doit te faire éclore
Est celui qui doit te flétrir.

Ode anacr.

Ce vœu, que forme le poète, est celui de tout amant de la nature, qui apperçoit au printemps le premier bouton de *rose;* et c'est avec raison que Bernard nomme la *rose*, REINE DES FLEURS.

Quelle fleur en effet est digne de lui être comparée? Il en est un grand nombre qui brillent par la vivacité et la variété de leurs couleurs, mais qui sont inodores; telle est la *renoncule;* telle est la *tulipe*. Beaucoup de fleurs, comme l'*héliotrope* et le *réséda*, embaument l'air de leur parfum, mais n'ont rien qui flatte l'œil. Le *lilas*, la *fleur d'orange*, le superbe *lis*, réunissent, il est vrai, le charme de la couleur à celui de l'odeur. Mais combien ces fleurs mêmes, placées à côté de la *rose*, lui sont inférieures en beauté! que de choses manquent à leur perfection. La *rose* est parfaite; elle seule possède tout ce qu'on peut desirer dans une fleur: éclat, fraîcheur, forme agréable, couleur vive et douce, odeur suave et délicieuse.

Si la *rose* nous étoit inconnue, et qu'un naturaliste arrivé depuis peu de la Perse ou de l'Inde, l'offrît tout-à-coup à nos regards, quel étonnement, quels transports de plaisir sa vue n'exciteroit-elle pas en nous? quel prix ne mettrions-nous pas à sa possession, puisqu'en la voyant tous les jours, pendant une partie de l'année, nous ne nous lassons pas de l'admirer.

La *rose* renaît chaque printemps, et chaque printemps elle nous paroît nouvelle. Quoique la moins rare des fleurs, elle est toujours la plus recherchée; au milieu de cent autres qui étalent leurs beautés dans un parterre, c'est toujours elle que nous allons cueillir de préférence, et les épines qui la défendent ne servent qu'à rendre plus vif notre desir de la pos-

séder. Faut-il s'en étonner? Cette aimable fleur appelle et charme à la fois tous les sens. La douceur et le velouté de ses pétales plaît au toucher; sa couleur enchante les regards; et l'arome pur qui s'exhale de son sein, flatte délicieusement l'odorat. Enfin la *rose* a, dans son port, dans son aspect, dans tout ce qui la compose, je ne sais quels attraits qui manquent à toute autre fleur, et qui nous séduisent. Elle a des charmes qui, même au déclin de sa beauté, lui attirent nos hommages, et la font triompher de toutes ses rivales.

On compare les plus belles choses à la *rose*. Le teint des vierges, la fraîcheur du matin, la beauté de la jeunesse, l'éclat de l'aurore et du printemps; tout ce qu'il y a de riant dans la nature se mêle à son image, et son nom seul embellit tout ce qu'il accompagne. Veut-on peindre les jeux du premier âge, les songes enchanteurs de la nuit, les plaisirs purs des nouveaux époux, on emprunte à la *rose* ses couleurs.

Dans quelque situation qu'on se trouve, dans la bonne comme dans la mauvaise fortune, dans les jours de plaisirs ou de deuil, cette fleur est toujours agréable. Il est impossible d'appercevoir une *rose*, sans éprouver aussi-tôt une sensation douce. Sa vue rafraîchit l'imagination, écarte les idées tristes, et fait diversion à la douleur.

La *rose* plaît à tous les âges, et se marie, pour ainsi dire, à toutes nos sensations. Dans tous les momens de sa courte existence, soit lorsqu'elle s'épanouit, soit lorsqu'elle brille dans tout son éclat, soit lorsqu'elle est prête à se flétrir, elle semble avoir toujours quelque rapport à nous. Penchée le soir sur sa tige épineuse, elle paroît languissante à l'homme mélancolique, et il trouve dans le tableau qu'elle lui offre un sujet pour ses rêveries. Celui à qui tout rit dans la vie, contemple avec extase, au milieu du jour, la pureté de ses formes et de ses couleurs, qui lui représente le bonheur inaltérable dont il jouit. La jeune fille aime à la voir dans toute sa fraîcheur, et à la cueillir le matin, couverte de rosée et entourée de boutons, images fidèles de ceux qui naissent sur son sein. Pour les amans heureux, pour les jeunes époux, il n'est point de fleur comparable à la *rose*. Comme elle est en même temps le symbole de l'innocence, de la pudeur et de la volupté, ils l'associent à leurs plaisirs; et elle devient à tous momens le gage ou le prix de leur amour. Dans l'âge de retour cette aimable fleur nous rappelle les jouissances de la jeunesse. Et dans l'hiver de nos ans, lorsque son parfum, exalté par la chaleur du soleil, vient réveiller nos sens assoupis, nous la nommons encore la plus belle des fleurs.

Ainsi la *rose* appartient à toutes les saisons de la vie. Mais, comme la vie, elle passe vite et n'a qu'un éclat passager. C'est une beauté fugitive que le même jour voit naître et mourir. Aussi le poète Malherbe, plein de cette idée, cherchant à consoler Dupérier de la perte de sa fille, lui adresse-t-il ces vers :

> Ta fille étoit du monde où les plus belles choses
> Ont le pire destin ;
> Et *Rose*, elle a vécu ce que vivent les *roses*,
> L'espace d'un matin.

Les *rosiers* doivent donc être complés parmi les plus aimables productions du règne végétal. Ils forment un genre charmant dans la famille des Rosacées de Tournefort et de Jussieu, et qui comprend un très-grand nombre d'espèces; mais il existe dans ces espèces et dans les variétés qu'elles ont produites, une grande confusion, augmentée encore par les différens noms que les naturalistes de tous les siècles et de tous les pays ont donnés aux unes et aux autres. Car les anciens connoissoient beaucoup de roses; ils les cultivoient avec soin; ils en composoient leurs parfums, en formoient des couronnes; ils en ornoient les chars de triomphe, en jonchoient le lit nuptial, et en couvroient les urnes funéraires et les tombeaux ; mais la plupart de ces roses ayant été mal décrites, ou point du tout, et les noms qu'elles portoient alors n'ayant rien de commun avec ceux qu'elles ont reçus des botanistes modernes, il est impossible de les reconnoître. Parmi celles même qu'on a découvertes depuis la naissance de la botanique, il n'y a qu'un très-petit nombre d'espèces déterminées avec précision. Dans les autres, les caractères et les noms se confondent. Les auteurs ne s'accordent point. Les cultivateurs, qui semblent suivre la nature de plus près, sont très-souvent aussi d'opinions différentes : l'un nomme espèce ce que l'autre appelle variété. Il est difficile de débrouiller ce chaos. Le *rosier* demanderoit une monographie assez étendue, rédigée par un cultivateur botaniste; personne n'est plus en état de s'occuper de ce travail, que M. Dupont, qui a toute sa vie été l'amant passionné de la *rose*, qui ne cultive point en ce moment d'autres fleurs, et qui a dans son jardin, près du Luxembourg, une des plus riches collections qui existent en ce genre.

Les *rosiers* présentent pour caractères génériques un calice en forme de vase, charnu, étranglé au sommet, et à cinq divisions persistantes, dont deux nues, deux barbues, et la cinquième barbue seulement d'un côté; une corolle de cinq

pétales, adhérens au calice ; des étamines nombreuses et courtes ; plusieurs ovaires surmontés de styles à stigmate simple; des graines presque osseuses, hérissées, en nombre égal aux ovaires, et renfermées dans une baie sèche, colorée, sphérique ou ovoïde, formée par le calice qui s'est accru. On voit ces caractères représentés dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 440.

Les *rosiers* sont des arbrisseaux de toute grandeur, indigènes ou exotiques, munis ordinairement d'aiguillons épars, et à feuilles ailées avec impaire, garnies de stipules en forme d'ailes, adnées au bas du pétiole commun. Leurs fleurs sont communément grandes, terminales, tantôt solitaires, tantôt disposées en corymbes ; il y en a d'inodores, mais la plupart ont une odeur agréable. Elles doublent facilement par la culture, à l'exception d'un petit nombre d'espèces, qu'on n'a point encore pu faire doubler.

Il y a un *rosier arbre* qui s'élève à la hauteur de nos pruniers, un *rosier* sans épines, et un ou deux *rosiers* à feuilles simples. Ces trois espèces font exception, non au genre dont elles ont les caractères, mais aux généralités que je viens de présenter.

Dans les *rosiers*, le calice de la fleur est arrondi ou ovale, hérissé ou lisse.

I. *Rosiers dont les calices sont arrondis et hérissés.*

Rosier eglantier ou Eglantier odorant, *Rosa rubiginosa* Linn. ; *Eglanteria* Mill. Il croît en Europe et fleurit en juin. Sa tige et ses rameaux sont garnis de grandes épines éparses, recourbées en bas, et formant le crochet. Ses feuilles ont sept folioles ovales, aiguës ; leur surface inférieure est couverte de points résineux et couleur de rouille. Elles ont une odeur de pomme reinette et sont bonnes à prendre en *infusion*, comme du *thé*. Les fleurs sont d'un rose pourpre ; elles varient dans leurs couleurs ; leur odeur est foible. Les calices et les pétioles sont hérissés d'aiguillons très-petits et recourbés.

Rosier velu, *Rosa villosa* Linn. Il s'élève à sept ou huit pieds de hauteur, avec une tige forte, sur laquelle on remarque des épines longues et éparses. Ses jeunes branches sont revêtues d'une écorce unie et brune. Ses feuilles sont grandes, velues aux deux surfaces, et à sept folioles oblongues et profondément sciées sur les bords. Ses fleurs larges, simples, rouges et peu odorantes, se montrent au commencement de juin ; elles donnent naissance à un très-gros fruit,

plein d'une pulpe acide, agréable, et dont on fait des confitures. Cet arbrisseau vient spontanément en Angleterre, en France et dans d'autres parties de l'Europe. Il a une variété à fleur double.

Rosier musqué ou toujours vert, *Rosa sempervirens* Linn. Son caractère spécifique est d'avoir la tige et les pétioles garnis de courts aiguillons blancs ou rougeâtres; les feuilles persistantes, ailées avec impaire, à folioles aiguës, lisses, d'un vert luisant, et sciées sur les bords; les pédoncules hérissés, et les fleurs disposées comme en ombelles au sommet des rameaux : elles sont blanches, simples ou doubles, et elles exhalent une odeur de musc plus ou moins forte, et très-agréable. Cette espèce croît spontanément dans le Levant, en Italie, en Espagne. Elle varie dans sa hauteur, dans le nombre de ses folioles, dans la disposition de ses tiges, tantôt droites, tantôt traînantes ou grimpantes. Dans le Levant, à Tunis sur-tout, c'est avec cette *rose* qu'on fait l'essence de *rose;* elle en contient une plus grande quantité que toutes les autres; il seroit utile par cette raison de la cultiver en grand en Europe; mais peut-être dans ce climat ne donneroit-elle pas autant d'essence. Elle fleurit plutôt ou plus tard, suivant le pays, et elle est très-long-temps en fleur, c'est-à-dire que les fleurs se succèdent pendant deux ou trois mois.

Rosier de la Caroline, *Rosa Carolina* Linn., à pétioles et à stipules garnis d'aiguillons; à pédoncules presque hérissés. Il est originaire de l'Amérique septentrionale, a des fleurs rougeâtres, et fleurit tard.

Rosier a feuille simple ou d'Epine vinette, *Rosa berberidifolia* Mus. Ce *rosier* a été apporté de Perse par Olivier. Il croît spontanément dans ce pays, et y couvre quelquefois de grands terreins; les habitans de la campagne le ramassent pour chauffer leurs fours. C'est un très-petit arbuste qui s'élève tout au plus à neuf ou dix pouces, et dont la tige est très-épineuse dans sa jeunesse, et garnie seulement de rares aiguillons dans l'âge adulte. Ses feuilles simples, entières et dentées au sommet, ressemblent beaucoup à celles de l'*épine vinette.* Ses fleurs naissent aux extrémités des rameaux; elles sont jaunes et à fond pourpre, comme les fleurs de quelques cistes. Leur odeur est agréable.

II. *Rosiers dont les calices sont arrondis et glabres.*

Rosier d'Autriche, Rosier capucine, *Rosa eglanteria* Linn.; *Rosa punicea* Mill.; très-belle espèce, qui croît en Suisse, en Autriche, en Allemagne, et qu'on cultive pour

la grandeur et la belle apparence de ses fleurs. Cependant elles sentent la punaise et tombent très-aisément, mais elles ont beaucoup d'éclat, et font en été, pendant un mois, un des plus beaux ornemens des jardins. Leur couleur est jaune ou ponceau; souvent la même fleur a les deux couleurs, et alors une surface des pétales est jaune et l'autre ponceau. Elles sont larges, très-nombreuses, placées sur de courts pédoncules lisses, et ordinairement simples. Depuis quelques années, on est parvenu à les faire doubler; mais la variété à fleur double est très-rare. Dans l'espèce, la tige s'élève à douze ou quinze pieds; elle est rameuse, fortement défendue par des épines éparses et droites, et garnie de feuilles ailées et odorantes, lesquelles ont des pétioles rudes et cinq ou sept folioles ovales, aiguës, unies, d'un vert luisant, et finement sciées sur leurs bords. Ce *rosier* aime à être placé à une exposition ouverte et au nord.

Rosier a odeur de cannelle, *Rosa cinnamomea* Mus. Une tige élevée à-peu-près de quatre pieds; des épines courtes et courbées, placées deux à deux aux nœuds qui sont au-dessous des feuilles; des pétioles peu velus; des feuilles composées de sept folioles arrondies et velues; des pédoncules lisses; des fleurs d'un rouge foncé, petites, très-printannières, et ayant une foible odeur de cannelle. Tels sont les caractères de ce *rosier*, qu'on trouve en Italie et dans les provinces méridionales de la France.

Rosier des champs, *Rosa arvensis* Linn., à tige de couleur glauque et armée d'épines, ainsi que les pétioles; à pédoncules lisses; à fleurs en bouquets de couleur blanche, et dont les pétales sont échancrés. Il est d'Europe.

Rosier très-épineux, *Rosa spinosissima* Linn.; tige élevée de trois pieds tout au plus, et armée d'épines très-nombreuses, droites et rapprochées; pétioles aussi très-épineux; feuilles petites, ayant sept ou neuf folioles, et ressemblant un peu à celles de la *pimprenelle;* pédoncules hérissés; fleurs blanches, à onglets jaunâtres, et à calice court. Voilà les caractères les plus remarquables de ce *rosier*, qui, avec les quatre espèces suivantes, ne forme peut-être qu'une seule espèce botanique. On le trouve par-tout dans les bois. Il fleurit en juin, et a quelquefois des fleurs d'un blanc rose. Il se multiplie très-vîte par ses racines qui tracent beaucoup.

Rosier a feuilles de pimprenelle, *Rosa pimpinellifolia* Linn. Sa tige porte des épines droites et éparses. Ses feuilles sont petites, ses folioles obtuses, ses pétioles rudes, ses pédoncules lisses, ses fleurs d'un rose pâle. Il croît en Dauphiné sur les montagnes du Bugey. Cette espèce, que quel-

ques botanistes regardent comme une variété de la précédente, est mal nommée. Son nom convient mieux au *rosier de Virginie.* Voyez plus bas.

Rosier pompon ou Rosier de Bourgogne, *Rosa Burgundica* Mus. Cette espèce ou variété fut trouvée en 1735 par un jardinier de Dijon, qui l'apperçut en coupant du buis sur les montagnes voisines de cette ville. Sa tige est basse, branchue, et un peu roide; elle se couvre au printemps d'une multitude de petites fleurs d'un rose tendre, et qu'on fait doubler. Ses feuilles sont composées de folioles ovales, aiguës et dentées. C'est un *rosier* en miniature qui, dans le moment de sa floraison, a l'apparence d'un bouquet artificiel. Sa fleur exhale une odeur suave; il faut la garantir du grand soleil qui dévore ses couleurs.

Rosier de Champagne ou de Meaux, *Rosa Remensis* Mus.; très-petit *rosier* qui a beaucoup de rapports avec le précédent. Sa fleur est plus grande, et d'un rouge vif foncé.

Rosier ridé, *Rosa rugosa* Linn., originaire du Japon, dont la tige, les pétioles et les pédoncules sont garnis d'aiguillons, et dont les feuilles sont tomenteuses en dessous.

Rosier glauque, *Rosa glauca* Mus. Il a une tige forte et très-élevée, fort peu d'épines; des fleurs d'un rouge foncé; et un fruit lisse qui approche beaucoup de la forme ronde. Mais ce qui distingue particulièrement ce *rosier* de tous les autres, ce sont ses feuilles entièrement glauques. On le trouve en Auvergne au pied du Puy-de-Dôme, en Dauphiné et sur les Alpes. Il produit un effet pittoresque au milieu des autres espèces.

Rosier de la Chine, *Rosa Sinica* Linn. Il présente pour caractère une tige et des pétioles armés d'épines; des feuilles composées de sept folioles ovales, alongées, obtuses, dentées en scie; des pédoncules épineux et hérissés; et un calice divisé en segmens lancéolés et comme pétiolés. Ses ovaires sont d'une forme arrondie.

Parmi les variétés du *rosier de la Chine*, il y en a une à feuille ternée, que j'ai vue dans le jardin de M. Dupont, et qui, dit-on, n'a pas encore fleuri en Europe. La forme de sa feuille, si différente de celles des autres *rosiers*, devroit, ce me semble, mériter à cette variété le titre et le nom d'espèce.

Rosier du lord Macartney. Cette espèce, cultivée chez Cels, a été rapportée de la Chine par le lord Macartney. Ventenat (*Tableau du Règne végétal.*) en donne la description suivante. « Les tiges de cette plante, dit-il, sont presque cou» chées, très-rameuses, et pubescentes; ses folioles sont

» ovées à rebours, finement dentées, d'un vert foncé et lui-
» sant; ses fleurs solitaires et de couleur blanche ont un ca-
» lice soyeux, dont les divisions sont lancéolées, pointues, et
» dépourvues d'appendices; l'ovaire est globuleux, glabre,
» et les pétales, presqu'en cœur, sont surmontés dans leur
» échancrure d'une petite pointe en forme d'arête ».

III. *Rosiers dont les calices sont ovales et hérissés ou velus.*

Rosier a cent feuilles, *Rosa centifolia* Linn. C'est celui de tous qui donne la plus belle fleur, et qui par cette raison est le plus généralement cultivé dans les jardins. On ne le connoît point à fleur simple. Il a une tige élevée de trois ou quatre pieds, hérissée et épineuse; des pétioles glanduleux et sans épines; des feuilles à trois ou cinq folioles larges, elliptiques, d'un vert obscur, avec des bords sciés et de couleur pourpre; des pédoncules velus; des calices ovales et courts, garnis de petites soies; des fleurs grandes, très-doubles, d'un incarnat vif et pur, et plus ou moins odorantes, selon le climat. On ne connoît ni le premier type ni le pays natal de cette superbe rose, qui s'épanouit au commencement de juin, et qui fait pendant une partie de l'été le plus bel ornement des parterres et des bosquets, sur-tout quand elle se trouve mêlée avec les lis et d'autres fleurs de la saison, dont les couleurs tranchent avec la sienne.

Parmi les *roses* de toute espèce que M. Dupont cultive dans son jardin, il en a deux d'une rare beauté, qu'il regarde comme des variétés de celle-ci. Toutes deux sont doubles et odorantes. L'une, la *rose de neige* (*rosa nivea* Dup.), a ses pétales du blanc le plus pur; les pétales extérieurs placés à la base de la corolle, sont plus petits et de couleur de feu. Le bouton de la fleur est gros, verdâtre, avec des veines d'un pourpre clair; et les pédoncules sont hérissés. L'autre variété, la *rose à fleur d'œillet* (*rosea caryophillata* Dup.), ressemble presque à un œillet. Elle a des onglets alongés très-remarquables; des pétales rayés ou panachés de blanc et de rose, et une odeur agréable de girofle.

Rosier mousseux, *Rosa muscosa* Linn. Ses tiges et ses branches sont fortement armées d'épines brunes; ses fleurs d'un rouge-cramoisi ont une odeur très-agréable; et les pédoncules qui les soutiennent, sont, ainsi que les calices, couverts d'un poil long comme de la mousse. C'est sur-tout à ce dernier caractère qu'on distingue ce *rosier* de tous les autres. Cependant, plusieurs botanistes pensent qu'il est une variété du *rosier à cent feuilles*.

Rosier d'Hollande, *Rosa maxima* Mus. Cette espèce est très-rameuse, a des fleurs très-belles et un grand nombre de feuilles qui ressemblent beaucoup à celles du *rosier à cent feuilles*, dont elle est peut-être une variété. Ses folioles sont toujours excavées, et forment la gouttière.

Rosier de Francfort ou a gros cul, *Rosa Francofurtensis* Mus. C'est un des plus élevés; il parvient à la hauteur de douze à quinze pieds; a des feuilles larges; un calice très-gros, resserré au milieu par un sillon circulaire qui le divise comme en deux; une fleur grande, belle et double, mais sans odeur, s'épanouissant rarement bien, et étant sujette à pourrir dans le calice. Cette espèce trace beaucoup.

Rosier de France, ou Rosier commun rouge, *Rosa Gallica* Linn. Sa tige est droite, haute de trois à quatre pieds, et lisse dans sa plus grande partie. Ses feuilles sont composées de trois à cinq folioles ovales, larges, un peu velues en dessous. Ses fleurs sont d'un rouge foncé, grandes, semi-doubles, d'une odeur agréable, s'ouvrant et se fanant promptement. Ses fruits sont hérissés à la base.

Cette espèce offre trois variétés: l'une *à fleurs blanches;* l'autre *à fleurs panachées de rouge et de blanc*, c'est le *rosa versicolor* Mus. La troisième variété, est le *rosier des quatre saisons* ou *de tous les mois*, *rosa semperflorens* Mus. Il seroit mieux nommé *biflorens*, puisqu'il ne fleurit qu'au printemps et dans l'automne.

Rosier de Provins, *Rosa Provincialis.* Ce *rosier* a été transporté de Syrie à Provins par un comte de Brie, au retour des croisades. C'est un arbrisseau qui s'élève en buisson, et pousse beaucoup de rejetons. Il a les tiges rougeâtres, moins fortes, moins hautes que dans les autres *rosiers*, et couvertes d'aiguillons; les fleurs simples, d'un beau rouge et d'une odeur agréable et pénétrante; les pédoncules hérissés, et les feuilles garnies de deux stipules à leur insertion. Il est cultivé dans les jardins, et réussit mieux à Provins que par-tout ailleurs. Il a plusieurs variétés, entr'autres une à fleur double qui ne produit point de fruit. C'est le *rosier* qu'on emploie le plus fréquemment en médecine.

Rosier nain, *Rosa pumila* Linn. Il y a beaucoup de *rosiers nains;* et la plupart semblent être des variétés d'espèces plus élevées. Tels sont le *rosier de Bourgogne* ou *pompon*, qui est vraisemblablement une variété du *rosa spinosissima*, le *rosier pompon jaune* qui paroît avoir été produit par le *sulphurea.* Celui dont il s'agit ici est différent de ces deux derniers. C'est un arbuste qui a la tige armée d'épines nombreuses dans sa partie supérieure; les pétioles et les pédoncules hérissés; les

germes ovales, hérissés aussi, et les fruits grands et faits en forme de poire. On le trouve en Autriche et en Dauphiné. Il fleurit en mai et juin.

Rosier multiflore, *Rosa multiflora* Linn., à tiges et à pétioles épineux; à ovaires et à pédoncules sans épines, mais velus; à fleurs blanches, petites et réunies en bouquets. Il croît au Japon.

IV. *Rosiers dont les calices sont ovales et glabres.*

Rosier des Alpes ou sans épines, *Rosa Alpina* Linn. Il s'élève à six ou sept pieds de hauteur, avec des tiges et des branches sans épines, couvertes d'une écorce unie et rougeâtre, et garnies de feuilles composées de sept folioles lisses, légèrement sciées et un peu éloignées les unes des autres. Les segmens du calice sont entiers, longs, étroits au milieu; les fleurs simples et légèrement odorantes; les pétales incarnats, terminés en cœur ou à deux lobes; les fruits oblongs et unis. Ce *rosier* croît en Suisse, sur les Alpes et dans les montagnes de l'Autriche et du Dauphiné. Il fleurit au commencement de mai, refleurit à la fin d'août; mais alors, sa fleur tombe sans donner de fruits. Il offre quelques variétés, dont une à ovaire oblong, avec étranglement sous le calice.

Rosier a fruits pendans, *Rosa pendulina* Linn. Il a quelque ressemblance avec le précédent, par la forme de ses fruits, de ses pédoncules et de ses tiges. Peut-être en est-il une variété. Plusieurs botanistes le soupçonnent. Mais comme il a constamment les *fruits pendans*, et que ce caractère lui est propre, je le présente ici comme espèce. Il est d'Europe. Dans ce *rosier* comme dans celui des Alpes (*Alpina*), le fruit varie; il est tantôt lisse, tantôt un peu velu, tantôt arrondi, tantôt alongé.

Rosier sauvage ou Canin, Eglantier sauvage, *Rosa canina* Linn., vulgairement *rose de chien*. Cet arbrisseau qu'on trouve dans les bois, et qui est si commun dans les haies, pousse quelquefois des tiges de six à sept pieds de hauteur; elles sont épineuses, ainsi que les pétioles; ses épines sont un peu distantes et faites en forme d'hameçon; ses feuilles ont communément sept folioles aiguës, luisantes, dentées; ses pédoncules sont glabres; ses fleurs sont odorantes, blanches, ou roses, ou incarnates, avec des pétales échancrés, et deux bractées opposées et ciliées. Son fruit, qu'on appelle *cynorrodon* ou *gratte-cul*, est lisse et ovale, jaune ou rougeâtre; il renferme des poils dont il faut se garantir. Sa sa-

veur est acidule ; il se mange frais ou confit ; on en fait des conserves, et on l'emploie quelquefois en médecine.

Les pousses gourmandes, longues et droites qui sortent de l'*églantier*, détachées avec des racines, servent à greffer en tiges les *roses* des jardins, et autres variétés à fleurs doubles.

C'est principalement sur ce *rosier* qu'un insecte du genre des *cynips* fait naître une excroissance en forme de mousse, qu'on nomme *bedeguard*, *pomme mousseuse* ou *éponge d'églantier*. Voyez les mots GALLE et BEDEGUARD.

ROSIER BLANC, *Rosa alba* Linn. Cette espèce, qui s'élève très-haut et qui trace beaucoup, a des tiges et des pétioles armés d'aiguillons, des folioles larges et un peu glauques, les segmens du calice ailés, des fleurs blanches et odorantes qui doublent par la culture, et un fruit lisse et ovale, avec des pédoncules velus. On trouve ce *rosier* en Autriche et sur les montagnes du Lyonnais. Il est cultivé dans les jardins. Sa fleur n'est jamais parfaitement double. Il fournit plusieurs variétés, les unes *semi-doubles*, les autres *couleur de chair*, quelques-unes *à cœur nuancé de rose*, enfin une variété à *tiges basses* et *à fleurs très-petites*.

Il ne faut pas confondre cette espèce avec le *rosier des champs*, qui a les pédoncules lisses.

ROSIER DE DAMAS, *Rosa Damascena* Mill. Est-ce une espèce ? est-ce une variété ? je l'ignore. Voici la description qu'en donne Rozier. « Le *rosier de Damas*, dit-il, s'élève à » huit ou dix pieds, a une tige épineuse couverte d'une » écorce verdâtre ; ses épines sont courtes ; les feuilles d'un » vert obscur en dessus, d'un vert pale en dessous, la bor- » dure souvent brune ; les pédoncules armés de poils hérissés ; » le calice ailé et velu ; les fleurs, d'un rouge pâle et tendre, » sont peu doubles ; leur odeur est très-agréable ; les fruits » sont longs et unis ».

ROSIER DES INDES, *Rosa Indica* Linn. à tige peu épineuse, à pétioles garnis d'aiguillons et à pédoncules glabres. Il est originaire de la Chine et du Bengale. Son fruit est très-gros.

ROSIER DES COLLINES, *Rosa collina* Linn. Il croît spontanément en Allemagne et en Autriche, a une tige armée d'aiguillons, des pétioles et des pédoncules glanduleux et velus, et des ovaires ovales presque glabres. Ses fleurs sont odorantes, de couleur de chair ou plus pâles ; ses fruits lisses et d'un rouge orangé. Il a de grands rapports avec le *rosier canin* ou *des haies*.

ROSIER ARBRE, *Rosa arborea* Oliv. On peut l'appeler le *géant des rosiers*. C'est Olivier, membre de l'Institut, qui nous a fait connoître cet arbre. Il l'a vu à Ispahan, dans

les jardins du roi de Perse, et il en a rapporté de la graine en France; il y en a en ce moment deux pieds à Paris, l'un chez Cels, l'autre chez Dupont. Olivier, qui a bien voulu nous communiquer ses observations sur ce *rosier*, le soupçonne originaire des contrées orientales de la Perse. Il s'élève à la hauteur de nos *pruniers*. Il a des fleurs blanches, doubles, petites, ou de grandeur moyenne et nombreuses. Ses fruits sont lisses et oblongs. Il est très-peu épineux. Il porte à Ispahan le nom de *rosier de la Chine*.

Rosier de la Chine toujours fleuri. C'est une superbe espèce cultivée depuis quelques années dans les jardins de Paris, principalement dans celui de Cels. Sa feuille est composée de trois ou cinq folioles ovales, dentées, pointues, à surface supérieure très-lisse. Sa fleur est simple ou double, fort large, d'un *rose* tendre et d'une odeur agréable qui approche de celle de la framboise. Quand elle est double, elle peut avoir vingt-cinq à trente pétales. Le calice est ovale et lisse, et les boutons de fleurs, avant de s'ouvrir, sont d'un rouge pourpré.

Outre les *rosiers* distribués dans les quatre sections ci-dessus, il y en a plusieurs autres qui ne sont peut-être que des variétés des espèces déjà décrites : tels sont les suivans :

Rosier citrin, *Rosa sulphurea* Gmel., à folioles ovales, à tige et à pétioles garnis d'aiguillons nombreux : ceux de la tige sont doubles.

Rosier en corymbe ou en ombelle, *Rosa corymbosa* Gmel., à ovaires et à pédoncules glabres, à bractées linéaires, à tiges munies d'aiguillons recourbés, à fleurs en corymbe.

Rosier Belgique ou de Flandres, *Rosa Belgica* Mill. Ses fleurs sont très-doubles, peu odorantes et de couleur de chair pâle. Il y en a une variété à fleurs d'un rouge foncé. Dans cette espèce, les tiges sont épineuses, et hautes de trois pieds; les calices gros, à demi-ailés et velus, ainsi que les pédoncules et le dessous des feuilles.

Rosier jaune, *Rosa lutea* Mill. Il a des tiges foibles, rameuses, fortement armées de courts aiguillons bruns et recourbés; des feuilles composées de sept folioles ovales, étroites, d'un vert clair et finement dentées; des fleurs jaunes simples ou doubles, portées par de longs pédoncules. La variété à fleur simple, dit Rosier, trace beaucoup, et la plus légère pluie nuit à la fleur double.

Rosier incarnat, *Rosa incarnata* Mill. Tiges hautes de deux à trois pieds et plus, sans épines ou presque sans épines; feuilles velues en dessous; pédoncules armés de quelques petites épines; calice à moitié ailé; fleurs à cinq ou six rangs

de larges pétales à odeur de musc : tels sont les caractères que Miller donne de cette espèce ou variété.

Rosier de Virginie, *Rosa Virginiana* Mill. Ses tiges s'élèvent à cinq ou six pieds de hauteur ; une écorce unie et pourpre revêt ses jeunes branches ; ses feuilles sont composées de neuf ou onze folioles lancéolées, lisses aux deux surfaces, d'un vert luisant en dessus, d'un vert pâle en dessous, et profondément sciées sur leurs bords. Ray les compare aux feuilles de la *grande pimprenelle*. Ses fleurs sont simples, d'un rouge pâle, et ont peu d'odeur : elles paroissent en juillet. Ce *rosier* croît en Virginie et dans d'autres parties de l'Amérique septentrionale.

Culture des Rosiers.

Les racines des *rosiers* tracent et poussent beaucoup de chevelu : il leur faut donc une terre légère, douce et substantielle. Dans un sol humide, leurs fleurs ont peu d'odeur. Ces arbrisseaux réussissent mal dans les petits jardins, dans les lieux circonscrits de murs ; ils aiment le plein air et à végéter en liberté. Les pots et caisses nuisent à leur croissance. Ils sont peu délicats sur l'exposition. Pour prolonger ses jouissances, il est bon d'en avoir à toutes les expositions. On les multiplie par semis, par drageons, par marcottes et par la greffe. La méthode des drageons est sûre ; mais celle de la greffe est préférable pour ceux qui sont pressés de jouir. La voie des semis est trop longue : d'ailleurs, le *rosier* venu de graines donne souvent une fleur moins belle que celle de l'individu d'où la graine a été tirée. On greffe les *rosiers* en écusson ou à œil dormant. L'espèce sauvage est propre à recevoir toutes les greffes.

On peut planter ces charmans arbrisseaux en tout temps, excepté dans les fortes chaleurs et pendant les gelées. Il faut les tailler, afin de les tenir sur bois nouveau. Ils se prêtent à toutes les formes, et plus on les taille, plus on prolonge leur durée.

Quand on veut avoir de belles fleurs, on supprime un grand nombre de boutons, en en conservant quelques-uns des plus avancés, quelques autres ensuite de moindre force, et toujours ainsi jusqu'aux derniers qui commencent à paroître.

Les *rosiers* les plus généralement cultivés sont ceux de *Provins*, dont la fleur fait un objet de commerce ; le *rosier à cent feuilles*, le *mousseux*, le *musqué*, le *rosier cannelle*, celui de *Bourgogne*, de *Champagne*, et le *rosier à gros cul*. Leurs fleurs se succèdent jusqu'à la fin de l'automne. On peut

placer ces jolis arbrisseaux par-tout, en embellir tous les lieux. Ils figurent également bien dans les plates-bandes des parterres, dans les massifs des bosquets, sur les pentes douces des bois ou au bord des eaux, soit qu'on les assortisse avec d'autres arbrisseaux du même âge et de la même hauteur qu'eux, soit qu'on les entoure de différentes fleurs à tiges basses, et toujours moins belles que celles qu'ils produisent.

Propriétés et usages des Roses.

Quoique les *roses* perdent, par la dessication, une partie de leur odeur, elles en retiennent cependant assez pour entrer dans les sachets et les pots pourris. Ces fleurs donnent par la distillation une eau odorante, appelée *eau rose*, et une huile essentielle, transparente, presque sans couleur, figée à une température ordinaire, aussi volatile que les huiles essentielles indigènes, et consacrée principalement à la toilette des femmes. Cette huile est très-rare et fort chère, parce qu'il faut beaucoup de roses pour en retirer la plus petite quantité : à peine en obtient-on un demie-drachme avec cent livres de roses. Elle est très-recherchée pour son parfum, qui se développe par le frottement. Elle porte le nom de *beurre de roses*. Les Orientaux en font un grand usage ; ils enfoncent une épingle dans cette huile figée, et la quantité médiocre que l'épingle enlève suffit pour parfumer pendant la journée plusieurs personnes.

Fusée-Aublet a publié, dans la *Biblioth. physico-économ.*, ann. 1784, pag. 353, un procédé particulier pour distiller l'huile essentielle de *roses*. On peut en voir les détails dans cet ouvrage. « Lorsque le beurre de *roses* est séparé, dit-il, » de tout ce qui lui est étranger, il est d'une teinte citronnée, » demi-transparent, et ressemble à un cristal nébuleux ou à » de la glace ; il est toujours figé ; il se liquéfie en échauffant » le flacon dans les mains ; mais aussi-tôt qu'on l'en retire, » il reprend sa consistance. Pour le transvaser, il faut tenir » le vase qui le contient dans l'eau chaude et échauffer l'en- » tonnoir de verre, parce qu'en le versant si l'entonnoir n'est » pas chaud, le beurre s'y arrête. Il ne rancit pas ; j'en ai » depuis douze ans qui n'a subi aucune altération. Il n'est » pas possible de le falsifier ».

L'*essence de roses* qui vient des Indes orientales, et qui se vend si cher à Constantinople et en France quand on peut en avoir, n'est autre chose que l'huile essentielle pure de ces fleurs, extraite de la manière la plus simple. Voici le procédé employé par les Indiens, que M. Donald Monro nous a fait connoître : Ils effeuillent les *roses* dans un vase de bois,

dans lequel ils mettent de l'eau bien pure, et ils les exposent quelques jours à la chaleur du soleil; la partie huileuse des feuilles (des pétales) se sépare et nage sur l'eau; ils ramassent doucement cette huile avec du coton bien fin, et ils l'expriment dans de petites bouteilles qu'ils bouchent hermétiquement.

Les *roses* n'entrent pas seulement dans les parfums, mais dans quelques liqueurs. Celle qu'on appelle *huile de roses* est de ce nombre; elle est composée avec l'eau distillée des *roses* pâles, et l'alcohol aromatisé par le *bois de rose*. J'en ai bu quelquefois; mais je ne l'ai jamais trouvée très-agréable au goût. Ce sens n'est pas celui auquel la *rose* convient; au contraire, l'infusion de *roses* est en général amère, et la plupart sont ou astringentes, ou purgatives. Si je ne craignois pas de mêler des idées tristes au doux parfum de ces fleurs, je dirois comment on prépare avec elles, pour divers usages pharmaceutiques, l'onguent, le syrop, le miel, les conserves, le vinaigre et la liqueur anodine de *roses*. (D.)

ROSIER DU JAPON. C'est le CAMÉLIA. *Voy.* ce mot. (B.)

ROSMAR. Le *morse* porte ce nom en Danemarck et en Norwège. *Voyez* MORSE. (S.)

ROSMARUS, nom latin du MORSE. *Voy.* ce mot. (DESM.)

ROSOMACK et ROSOMAKA, nom que porte le *glouton* dans plusieurs pays du Nord. *Voyez* GLOUTON. (S.)

ROSPO. On donne ce nom, en Italie, à la *raie pastenaque*. *Voyez* au mot RAIE. (B.)

ROSSE, nom spécifique d'un poisson du genre CYPRIN. *Voyez* ce mot. (B.)

ROSSE; en français, c'est un vieux *cheval*, peu propre au service. (DESM.)

ROSSIGNOL (*Sylvia luscina* Lath., pl. enl., n° 615, fig. 2 de l'*Hist. nat. de Buffon*, genre de la FAUVETTE, ordre PASSEREAUX. *Voyez* ces mots.). Cet oiseau, un peu plus gros que la *fauvette*, a six pouces deux lignes de long; le dessus de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires, les couvertures supérieures des ailes et de la queue sont d'un brun tirant sur le roux; la gorge, le devant du cou, la poitrine, le ventre, d'un gris blanc; les flancs gris, ainsi que les jambes; les couvertures inférieures de la queue d'un blanc roussâtre; les deux pennes intermédiaires d'un brun roux; les autres de cette même teinte à l'extérieur, et d'un rouge bai à l'intérieur; les pennes des ailes d'un gris tirant sur le roux en dehors; d'un cendré brun, bordé de roussâtre du côté interne; les pieds et les ongles de couleur

de chair; le bec est brun foncé en dessus et gris brun en dessous.

La femelle ressemble tellement au mâle, qu'il est très-difficile de la distinguer; cependant, les uns lui donnent l'œil moins grand, la tête moins ronde, le bec moins long et moins large à sa base, sur-tout étant vu par-dessous; le plumage moins haut en couleur; le ventre plus blanc; la queue moins touffue et moins large, lorsqu'elle la déploie. Elle court, dit-on, çà et là dans la cage, tandis que le mâle se soutient long-temps en la même place, porté sur un seul pied; d'autres prétendent que le mâle a deux ou trois pennes à chaque aile, dont le côté extérieur est noir, et que ses pieds, lorsqu'on les met entre soi et la lumière, et qu'on regarde au travers, paroissent rougeâtres, tandis que ceux de la femelle paroissent blanchâtres. Tous ces signes sont très-incertains. Quoique j'aie élevé et possédé pendant plus de vingt ans des *rossignols* mâles et femelles, j'avoue que, malgré l'examen le plus sévère, et souvent répété, je n'ai pu trouver dans le plumage et la taille des différences qui puissent caractériser les sexes, soit dans le jeune âge, soit dans l'âge avancé. Le jeune mâle se fait connoître par son gazouillement presque aussi-tôt qu'il mange seul, et le vieux en ce qu'il a l'anus plus gonflé et plus alongé, ce qui forme un tubercule de deux lignes au moins au-dessus du niveau de la peau; ce tubercule est plus apparent au printemps, et n'est pas aussi sensible dans les autres saisons, distinction qui, dans la plupart des oiseaux, sur-tout les petits, indique la différence des sexes. On ne peut admettre un peu plus, un peu moins de grandeur dans la taille pour caractère distinctif, puisqu'il y a des mâles plus petits que des femelles, et des femelles plus petites que des mâles.

Le plumage des jeunes est si peu dissemblable de celui des jeunes *rouge-gorges*, qu'on ne les distingue guère qu'à leur *cri*; ils ont des mouchetures rousses sur un fond brun.

On désigne plusieurs races dans cette espèce; mais sont-elles réelles? c'est ce que j'ai peine à croire; quoi qu'il en soit, on les divise d'après les lieux qu'elles habitent, en *rossignols de montagne*, qui sont les plus petits, en *rossignols de campagne*, qui sont de moyenne grandeur, et en *rossignols aquatiques*, habitant le long des eaux; ceux-ci ont plus de grosseur, sont plus robustes et meilleurs pour le chant; d'autres prétendent que ces derniers ont le gosier plus humide et moins éclatant que ne l'ont ceux qui vivent dans les lieux secs. Enfin, il en est qui assurent que ces derniers ne sont point des *rossignols*, mais des ROUSSEROLLES. (*Voy.* ce mot.) J'ai pris

de ces oiseaux sur les montagnes, dans la plaine et au bord des eaux; je n'ai vu entr'eux d'autres différences que celles qu'on apperçoit dans tous les oiseaux de la même espèce, et même dans ceux qui vivent dans les mêmes lieux ; un plumage dont les nuances sont plus ou moins foncées ; une taille qui est un peu plus, un peu moins forte ; un chant plus ou moins parfait.

On indique 1°. un *grand rossignol* qui a le plumage cendré, mélangé de roux, et qui passe pour chanter mieux que le petit ; mais l'on n'est pas d'accord sur les lieux qu'il habite; on le place dans les plaines de la Silésie et au bord des eaux; 2°. le *rossignol blanc*, qui est une variété accidentelle et très-rare. Quant aux oiseaux étrangers à l'Europe, auxquels on a donné le nom du *rossignol*, parce que leur chant surpasse en mélodie celui des autres oiseaux de leur pays, ce ne sont point de vrais *rossignols ;* celui des Antilles est une espèce de *moqueur ;* celui du Canada est un *troglodite*, &c.

L'espèce du *rossignol* appartient à l'ancien continent; elle habite l'Europe depuis l'Italie et l'Espagne jusqu'à la Suède; elle se trouve aussi en Sibérie et dans une partie de l'Asie; on assure même qu'on la voit au Japon et à la Chine ; mais il est des pays où elle se plaît plus que dans d'autres. Il en est même où elle ne s'arrête point; l'on cite, en France, le Bugey jusqu'à la hauteur de Nantua ; une partie de la Hollande, l'Ecosse, l'Irlande, et quelques contrées du nord de l'Angleterre.

Les *rossignols* nous quittent à l'automne ; on n'en trouve même pas en hiver dans nos contrées méridionales. Comme l'on n'avoit pas de certitude qu'il y en eût en Afrique, on a jugé qu'ils se retiroient en Asie ; mais l'on sait présentement que ceux de l'Europe s'y réfugient pour y passer la mauvaise saison. Sonnini, à qui nous devons des observations suivies et judicieuses sur les oiseaux voyageurs, nous assure qu'il y a des *rossignols* dans la contrée la plus orientale de l'Afrique, et qu'ils arrivent en automne dans la Basse-Egypte. « J'en ai vu plusieurs pendant l'hiver, dit ce savant voyageur, sur les plaines fraîches et riantes du Delta; j'ai aussi été témoin de leur passage dans les îles de l'Archipel. Dans quelques parties de l'Asie mineure, comme l'Anatolie, ajoute-t-il, le *rossignol* est commun et ne quitte point les forêts ni les bosquets qu'il s'est choisis. Au reste, pendant leur passage dans les îles du Levant et leur séjour sur les plages qui leur sont étrangères, puisqu'ils ne se livrent point à la reproduction de leur espèce, les *rossignols* ne déploient pas leur chant mélodieux ». Il n'y a

pas de doute qu'il en est qui se retirent dans la Barbarie, car, lorsqu'au printemps et à l'automne on observe leur marche en France, on voit qu'ils sont plus nombreux à l'arrière-saison dans les contrées voisines de la Méditerranée qu'en tout autre temps ; on les y trouve lorsqu'ils ont totalement disparu de nos pays septentrionaux, et près d'un mois plutôt; je les ai entendus, à leur retour, au commencement de mars, chanter dans les bosquets qui sont aux environs de Bayonne; ce n'est qu'à mesure que les frimas s'éloignent, qu'ils s'avancent vers le Nord; ils partent et reviennent avec les *fauvettes*, les *figuiers*, les *becfigues* et les autres insectivores. L'habitude de voyager les maîtrise tellement, que ceux qu'on tient en cage s'agitent beaucoup, sur-tout la nuit, aux époques ordinaires marquées pour leur émigration. Ils fuient non-seulement les grands froids, mais ils cherchent un pays où ils puissent trouver une nourriture convenable.

Le *rossignol*, d'un naturel timide et solitaire, voyage, arrive et part seul ; il paroît dans nos contrées à la fin de mars, se tient alors le long des haies qui bordent les terreins cultivés et les jardins, où il trouve une nourriture plus abondante que par-tout ailleurs ; mais il y reste peu de temps, car dès que les forêts commencent à se couvrir de verdure, il se retire dans les bois et les bosquets où il se plaît sous le plus épais feuillage; l'abri d'une colline, le voisinage d'un ruisseau, la proximité d'un écho, sont les endroits qu'il préfère; le mâle a toujours deux ou trois arbres favoris, sur lesquels il se plaît à chanter, et ce n'est guère que là qu'il donne à son ramage toute l'étendue dont il est susceptible; il en est cependant un plus préféré que les autres, c'est celui qui est le plus proche du nid sur lequel il ne cesse d'avoir l'œil. Une fois apparié, il ne souffre aucun de ses pareils dans le canton qu'il a choisi ; l'étendue de son arrondissement semble dépendre du plus ou moins d'abondance dans la subsistance nécessaire à sa famille; mais où la nourriture abonde, la distance des nids est beaucoup moindre; cependant la jalousie y entre pour quelque chose, puisque les mâles se battent à outrance pour le choix d'une compagne ; ces combats se répètent souvent à leur arrivée; car, dans cette espèce, les femelles sont beaucoup moins nombreuses que les mâles.

Vers la fin d'avril ou au commencement de mai, chaque couple travaille à la construction de son nid ; des herbes grossières, des feuilles de chêne sèches, et en grande quantité, sont employées au-dehors ; des crins, des petites racines, de la bourre, garnissent le dedans ; le tout est lié ensemble,

mais d'une manière si fragile, que, dès qu'on déplace le nid, tout l'édifice s'écroule. Il le construit ordinairement près de terre, dans les broussailles, au pied d'une haie, d'une charmille, ou sur les branches les plus basses de quelque arbuste touffu, et le tourne au levant. La ponte est de quatre à cinq œufs, d'un brun verdâtre, uniforme; le brun domine au gros bout et le verdâtre au petit. L'incubation dure dix-huit à vingt jours; le mâle, dit-on, n'en partage pas la monotonie, ce qui seroit une exception à l'ordre établi pour les insectivores qui soulagent leurs femelles dans ce travail vers le milieu du jour; mais une telle exception demande, pour être confirmée, de nouvelles observations, puisque tous ceux qui en parlent paroissent ne le faire que d'après un ouï-dire.

La femelle, ajoute-t-on, ne quitte le nid qu'une fois le jour, sur le soir, pour chercher sa nourriture; d'après cela, elle ne prendroit sa subsistance que tous les vingt-quatre heures, ce qui seroit bien long pour des insectivores; mais, ce qu'on ne dit pas, c'est que le mâle y supplée dans le couraut de la journée. Dès que les petits sont éclos, le père et la mère en prennent un soin égal, mais ils ne leur dégorgent pas la nourriture, comme font les *serins*, ainsi que le disent Montbeillard et Mauduyt; en cela, ils ne diffèrent pas des oiseaux qui ne vivent que d'insectes; ainsi qu'eux, ils n'ont point de jabot, et pour faire des courses moins répétées, ils reculent jusqu'à l'entrée de l'œsophage les vermisseaux, les petites chenilles non velues, les œufs de fourmis, en remplissent leur bec autant qu'il en peut contenir, et les distribuent également à leurs petits; et même, lorsque la nourriture est en abondance près de leur nid, ils se contentent de la porter au bout du bec, ainsi qu'ils le font lorsqu'ils nourrissent leurs petits en volière. Ceux-ci ont le corps couvert de plumes en moins de quinze jours, et quittent le nid avant de pouvoir voler; on les voit alors suivre leurs parens en sautillant de branche en branche; dès qu'ils peuvent voltiger, le mâle se charge seul du reste de l'éducation, tandis que la femelle s'occupe d'un nouveau nid pour sa seconde ponte. Elle en fait ordinairement deux par an, rarement trois, du moins dans nos contrées, à moins que les premières n'aient été détruites, ce qui arrive fort souvent d'après la position du nid.

Dès que le *rossignol* a des petits, il cesse de chanter, et rarement on l'entend pendant la deuxième couvée, pour peu qu'elle soit tardive; mais il jette souvent, et sur-tout le soir, un cri perçant qui s'entend de loin, *whit, whit*, et une sorte de croassement *crrrrre*, qui ne s'entend que de près, et que le

père et la mère répètent sans cesse lorsqu'on approche du nid ou des petits envolés, cris d'inquiétude et d'alarme, qui, bien loin de les sauver, les décèlent et les exposent au danger; cependant, à ce signal, la jeune famille reste immobile, se blotit sur les branches ou se cache dans les broussailles, et garde sur-tout le plus profond silence.

Vers la fin d'août, et même plutôt, si leur nourriture habituelle devient rare dans les bois, vieux et jeunes, tous les quittent pour se rapprocher des haies vives, des terres nouvellement labourées, des jardins, lieux où elle est plus abondante, et à laquelle ils joignent les baies tendres, les fruits du sureau, &c. Alors leur chair, prenant beaucoup de graisse, acquiert cette délicatesse qui les fait rechercher, sur-tout en Gascogne; mais ni là ni ailleurs, on ne les engraisse pour la table, comme le disent quelques naturalistes; ils le sont naturellement, ainsi que les *fauvettes*, les *becfigues* et la plupart des oiseaux à bec fin; on les prend alors le long des haies, avec des crins et des lacets.

De tous les oiseaux, le *rossignol* est celui qui a le chant le plus harmonieux, le plus varié et le plus éclatant; je n'en puis excepter le *moqueur*, qu'on a mis beaucoup au-dessus, mais qui doit descendre au second rang, du moins telle est mon opinion, basée sur la comparaison. Il n'est pas un seul oiseau chanteur qu'il n'efface; il réunit les talens de tous; il réussit dans tous les genres. On compte dans son ramage seize reprises différentes, bien déterminées par leurs premières et dernières notes; il le soutient pendant vingt secondes, et la sphère que remplit sa voix est au moins d'un mille de diamètre. Le chant est tellement l'attribut de cette espèce, que la femelle, assure Montbeillard, a un ramage moins fort, il est vrai, et moins varié que celui du mâle, mais qui, du reste, lui ressemble; enfin, le rêve du *rossignol* est un gazouillement; aussi l'a-t-on nommé le *coryphée des bois*. Ce qui charme dans cet oiseau, c'est qu'il ne se répète pas comme les autres, il crée à chaque reprise; du moins, s'il redit quelque passage, c'est avec un accent nouveau, embelli de nouveaux agrémens. Qui peut l'écouter sans ravissement dans ces belles nuits du printemps, dans ces temps calmes, où sa voix n'est offusquée par aucune autre? C'est alors qu'il déploie, dans leur plénitude, toutes les ressources de son incomparable organe, dont l'éloquent coopérateur de Buffon nous fait une peinture aussi brillante que fidèle. (*Voyez* l'article du Rossignol dans son *Histoire naturelle*.) Mais, avare des beautés de son flexible gosier, il n'est plus le même dès le solstice d'été; et s'il se fait encore entendre, ses sons n'ont

ni ardeur ni constance, et quelques jours après, le *chantre de la nature* se tait. Ce ramage inimitable est remplacé par des cris aigus et des coassemens, contraste si extrême, qu'on ne peut croire que ces sons rauques et durs, vrais cris de reptiles, puissent partir de cet organe, d'où sortoient peu de jours auparavant des sons flûtés et mélodieux. Il n'est donc pas étonnant qu'on ait cherché les moyens de jouir plus longtemps de ce ramage inimitable; mais pour conserver à sa voix le charme qui, dans l'oiseau libre, disparoît avec ses amours, il faut le tenir en captivité; ce n'est pas assez, il exige de la patience, des attentions; il faut lui prodiguer des soins que ne demandent pas les autres oiseaux, car c'est un captif d'une humeur difficile, qui ne rend le service desiré qu'autant qu'il est bien traité.

Manière d'élever et de conserver les Rossignols en volière.

On se procure des *rossignols* de trois manières, pris dans le nid, pris jeunes avant la mue et au départ, et pris adultes au printemps.

Jeunes.

Pour trouver un nid de *rossignol* où il y a des petits, il faut aller le matin au lever du soleil, et le soir au soleil couchant près du lieu où l'on a toujours entendu chanter le mâle, ce qu'il ne fait ordinairement que peu éloigné du nid: on s'y tient tranquille sans faire de bruit; les allées et venues du père et de la mère, les cris des petits indiqueront certainement l'endroit où il est; ce moyen est presque immanquable. Il faut se garder, dès qu'on veut les élever à la brochette, de les tirer hors du nid avant qu'ils ne soient bien couverts de plumes. On doit choisir ceux de la première ponte; ils sont toujours plus vigoureux, et ils chanteront plutôt; de plus, la mue qui en fait périr une partie, les prend dans les chaleurs, et ils sont plus en état de la supporter. On les met avec le nid et de la mousse dans un panier couvert, ayant soin de tenir le couvercle un peu ouvert pour la communication de l'air, ou de le faire à claire-voie, et de le couvrir pendant la nuit d'une étoffe chaude; il faut surtout prendre garde qu'ils ne sortent du panier après leur avoir donné la becquée, de peur qu'ils ne prennent dans le moment la goutte qui est pour eux un mal incurable. On les tiendra dans ce panier très-proprement jusqu'à ce qu'ils puissent bien se soutenir sur leurs jambes; alors on les mettra dans une cage dont le fond est garni de mousse. Avec toutes ces précautions on est certain de les amener à bien, et d'avoir des oiseaux bien portans, robustes et propres au chant: mais on doit se conformer à la manière de les nourrir, que je vais indiquer. Il faut savoir leur donner la nourriture et la leur refuser à propos; ils sont si délicats que le moindre excès peut les étouffer. On ne doit pas avoir égard à leur demande réitérée, car ils ouvrent le bec à tout moment, soit qu'on les approche, soit qu'on touche au nid; il faut donc pour réussir, ne pas s'écarter du régime

suivant. On leur donne la première becquée une demi-heure après le lever du soleil, la seconde une heure après, et ainsi d'heure en heure jusqu'à la dernière, qui sera vers le soleil couchant; après il faut les refuser, quoiqu'ils demandent; mais la dernière doit être plus forte que les autres, à cause de la nuit. On se sert pour cela d'une petite brochette de bois bien unie, un peu mince par le bout et de la largeur d'environ le petit doigt, et on ne leur donnera à chaque fois que quatre becquées; après trois semaines ou un mois au plus, ils mangeront seuls, et les mâles commenceront à gazouiller; alors on les sépare et on les met dans différentes cages, car ces oiseaux aiment à vivre seuls. La nourriture qui leur convient est celle indiquée pour les vieux, à laquelle on donne la consistance nécessaire pour pouvoir la prendre avec la brochette. D'autres curieux font des boulettes de la grosseur d'une plume à écrire, et composée de cœur de mouton ou de veau cru, dont on a enlevé exactement les peaux, les nerfs et la graisse, et leur en donnent deux ou trois, à huit ou dix reprises différentes par jour; on peut remplacer ces boulettes avec du jaune d'œuf dur, coupé par petits morceaux; ils les font boire deux ou trois fois par jour avec un peu de coton trempé dans l'eau; enfin une pâte faite de mie de pain, de chénevis broyé, de bœuf bouilli et de persil haché est employée avec succès; mais je regarde la première indiquée comme la meilleure de toutes.

Comme ces oiseaux sont très-délicats, l'on ne réussit pas toujours complètement; c'est pourquoi on doit, si on le peut, les faire soigner par le père et la mère, moyen que j'ai toujours employé avec succès, et qui m'a procuré des oiseaux bien vivans et bons chanteurs. Lors donc qu'on veut les faire élever de cette manière, on prend ordinairement les jeunes des dernières pontes, quoique ceux des autres soient aussi bons; mais les amateurs qui agissent ainsi, destinent les vieux à couver en volière au printemps suivant. Lorsqu'on a trouvé un nid par les moyens indiqués ci-dessus, on tend le filet, rets saillant ou deux nappes à petites mailles, si le terrein le permet, le plus près possible du nid, on les garnit de vers de farine attachés à des piquets, et l'on a bientôt pris le mâle et la femelle. Aussi-tôt qu'on est de retour, on les met avec le nid et les petits dans un cabinet très-peu éclairé. On leur donne à boire et à manger dans trois pots de faïence peu profonds; dans l'un est l'eau, dans un autre sont cinquante à soixante vers de farine, et dans le troisième la nourriture indiquée, à laquelle on joint des œufs de fourmis : pour les décider plutôt à manger, on jette de ces derniers en abondance sur le plancher; on les traite enfin, quant à la nourriture, ainsi que les *rossignols* nouvellement pris, dont je parlerai ci-après. J'ajouterai à cela, qu'on doit pour les familiariser avec leur nouveau domicile, y mettre des paquets de branches feuillues, et couvrir le plancher de mousse. Les arbres en caisse toujours verts et touffus, comme lauriers, buissons ardens, etc., conviendroient encore mieux, d'autant plus qu'il en résulte un avantage très-grand pour leur tranquillité, puisqu'on ne seroit pas obligé d'entrer dans leur prison pour changer la verdure. En opérant ainsi, l'on a bientôt la satisfaction de voir le

pere et la mère prendre des vers de farine, des œufs de fourmis et de la pâtée pour les donner à leurs petits ; cette pâtée sera composée comme la première indiquée ci-dessus. Ces oiseaux ont une telle affection pour leur géniture, qu'ils oublient promptement la perte de leur liberté, lui prodiguent les mêmes soins que dans les bois, et montrent pour elle la même sollicitude ; ils jettent aussi le cri d'alarme si quelque chose les offusque, et à ce cri leur jeune famille se cache aussi-tôt dans la mousse et la feuillée. Ceux qui veulent les faire nicher au printemps suivant (*Voyez* ci-après la manière de le faire.), conservent les vieux, et ont soin de les séparer en les mettant dans des cages particulières ; autrement on doit donner la liberté à la femelle, ainsi qu'aux jeunes de son sexe qu'on reconnaît facilement à leur silence ; au contraire les jeunes mâles, ainsi que je l'ai déjà dit, commencent leur ramage dès qu'ils mangent seuls : ainsi donc on peut être certain qu'un jeune qui, un mois après, ne gazouille pas, est une femelle. Il y a encore d'autres moyens pour s'épargner la peine de soigner soi-même des petits, comme celui de les faire élever par des vieux accoutumés à la cage. Si on desire les connoître, on peut consulter le *Traité du Rossignol*, pag. 78 et suivantes.

Éducation des jeunes.

Les jeunes qu'on doit préférer sont ceux de la première ponte ; on peut leur donner tel instituteur que l'on voudra ; mais les meilleurs, si l'un ne desire que leur ramage, sont les vieux *rossignols*, et l'on choisit celui qui a la plus belle voix, car tous ne chantent pas également bien. A mesure que le jeune mâle avance en âge, sa voix se forme par degrés, et est dans toute sa force sur la fin de décembre ; il apprend facilement des airs étrangers, sifflés à la bouche ou de flageolet, si on les lui fait entendre assidûment pendant quelques mois ; il apprend même, dit-on, à chanter alternativement avec un chœur, à répéter ses couplets à propos, et même à parler la langue que l'on voudra ; mais il faut faire le sacrifice de son chant naturel, ou il le perd en entier, ou il est en partie gâté par ces sons étrangers, et souvent on finit par le regretter ; puisque sa variété qui en fait le principal mérite, est remplacée par une monotonie, qui, à la longue devient ennuyeuse ; enfin un autre inconvénient qui n'arrive que trop souvent, c'est qu'il oublie une partie du premier et n'apprend qu'une partie du second, d'où il résulte un chant coupé et très-imparfait. Cependant si l'on veut lui apprendre quelques airs, on s'y prend de cette manière : on le met, dès qu'il commence à gazouiller, dans une cage couverte de serge verte, que l'on place dans une chambre écartée de tous oiseaux quelconques, jeunes ou vieux, afin qu'il n'entende pas leur ramage ; de plus, toute personne, autre que celle qui en a soin, doit s'abstenir d'y entrer ; car une très-grande tranquillité lui est nécessaire. On accroche cette cage près de la fenêtre dans les premiers huit jours, après quoi on l'en éloigne peu à peu jusqu'à ce qu'elle soit dans l'endroit de la chambre le plus sombre, où l'oiseau doit rester tout le temps qu'on sera à l'instruire. Six leçons par jour suffiront, deux le matin en se levant, deux dans le

milieu de la journée, et deux le soir en se couchant; celles du matin et du soir seront les plus longues, parce que c'est l'instant qu'il est plus attentif; on répète à chaque leçon, dix fois au moins l'air qu'on lui apprend; on le siffle, on le joue tout de suite sans répéter deux fois le commencement et la fin. Il peut exécuter deux airs avec facilité; mais si on lui en apprend plus, il arrive souvent qu'il les confond, et ne sait rien parfaitement.

L'instrument dont on se sert doit être plus moelleux et plus bas que le petit flageolet ordinaire ou les serinettes propres à siffler les *serins;* un gros flageolet fait en flûte à bec, dont le ton est grave et plein, convient mieux au gosier du *rossignol;* mais celui qui me paroît remplir le but desiré est une serinette à bouvreuil que l'on nomme *bouvrette* ou *pione;* il se fabrique à Mirecourt où il est connu sous ces noms. Cependant on doit avertir l'instituteur de ne pas se rebuter et abandonner son écolier, parce qu'il l'entend toujours gazouiller comme à son ordinaire, sans donner aucun signe d'instruction après sa mue et même pendant l'hiver, car ce n'est souvent qu'au printemps que plusieurs répètent les airs qu'ils ont appris. On ne doit pas espérer réparer la faute qu'on a faite en cessant de l'instruire, car à cet âge il n'est plus susceptible d'éducation. Parmi les jeunes qu'on élève, il s'en trouve qui chantent la nuit, mais la plupart commencent à se faire entendre le matin sur les huit à neuf heures dans les courts jours, et toujours plus matin à mesure que les jours croissent.

Jeunes et vieux Rossignols pris au filet.

Les jeunes pris vers l'automne doivent être traités de la même manière que les vieux; ils n'ont sur ceux-ci que l'avantage de chanter pendant l'hiver, dès la première année, et de se familiariser plus volontiers.

Si l'on veut faire chanter le *rossignol* captif, il faut, comme je l'ai dit, le bien traiter dans sa prison, tâcher de lui rendre sa captivité aussi douce que la liberté; en l'environnant des couleurs de ses bosquets, en étendant la mousse sous ses pieds, en le garantissant du froid et des visites importunes, en lui donnant sur-tout une nourriture abondante et qui lui plaise; à ces conditions il chantera au bout de huit jours, et même plutôt s'il est pris avant d'être apparié, c'est-à-dire avant le 25 avril, autrement il est très-rare qu'il ne succombe à la perte de sa femelle, mais il ne chante plus ou très-peu s'il est pris après le 15 de mai.

Cages qui conviennent aux Rossignols.

Il y en a de trois sortes; la première sert à mettre l'oiseau aussi-tôt qu'il est pris; elle est couverte en dessus d'une serge verte, construite en planches, en forme de caisse carrée de seize pouces de longueur sur quatorze de hauteur et dix de profondeur, fermée par-devant d'une grille de fer ou de bois couverte comme le dessus; la porte est sur le côté dans le bas, et assez grande pour que la main puisse y entrer et sortir aisément, et pouvoir donner à manger et à boire au

rossignol sans l'effaroucher. Au-dessus du pot destiné à mettre la mangeaille, on pratiquera au haut de la cage un petit trou auquel on adapte un entonnoir de fer blanc, par lequel l'on fait tomber la pâte et les vers de farine dans le vase qui est au-dessous, ce qui évite de troubler l'oiseau plusieurs fois par jour, et à quoi l'on seroit forcé sans cela, vu qu'il lui faut donner des vers au moins en trois reprises. Le pot à boire est de l'autre côté de la porte, et place de manière qu'on puisse le prendre et le remettre sans déranger la cage, et sans bruit. On fixera cette cage sous un petit auvent au-dehors d'une fenêtre, de manière qu'on puisse atteindre à la porte sans rien déranger. L'exposition du Levant étant la meilleure, doit être préférée; celle du Midi fatigue l'oiseau, l'empêche de chanter, le dessèche, et souvent le rend aveugle au bout de quelques mois. La cage doit y rester pendant toute la saison du chant, et il ne faut pas la nettoyer tant qu'il sera dans cette prison, de peur de l'effaroucher; il n'en résulte aucun inconvénient pour ses pieds, car il ne quitte les juchoirs que pour boire et manger. Lorsqu'il a cessé de chanter, on la retire et on la tient dans la chambre; et pour l'accoutumer peu à peu au grand jour, on élève insensiblement la serge qui est devant le grillage.

La seconde est celle où il doit toujours rester, et dans laquelle on le met lursqu'il est moins sauvage. Cette cage a la même forme que la précédente, est ouverte sur le devant, et a une seconde porte au milieu des barreaux, afin de pouvoir donner la liberté au *rossignol* quand on le veut; on place les pots au boire et au manger de chaque côté de cette porte à la hauteur d'un doigt, près des bâtons, en dedans de la cage et dans un petit cercle de fer : elle doit avoir un double fond qui se tire quand on veut la nettoyer; on peut même s'éviter l'embarras de le faire souvent, en mettant dans le fond de la mousse bien sèche, sur laquelle la fiente de l'oiseau se dessèche promptement, et ses pieds, par ce moyen, restent toujours propres. L'entonnoir devient inutile, puisqu'en lui présentant des vers de farine, on l'accoutume facilement à venir les prendre à la main; il faut lui en donner peu, car ce mets, qui est pour lui une friandise, le fait maigrir; on doit aussi éviter d'en mettre dans sa pâtée, à moins qu'ils ne soient coupés, vu que se réfugiant dans le fond du pot, le *rossignol* jette toute sa mangeaille pour les avoir, et la jette souvent dans la suite pour les chercher, quoiqu'il n'y en ait pas.

Enfin, la troisième sert pour mettre un *rossignol* aveugle, ou aveuglé exprès pour en tirer un chant plus continu; elle doit être petite et n'avoir que trois juchoirs, un pour le boire, un autre pour le manger, et le troisième au milieu de la cage. Elle doit être faite de sapin ou de hêtre bien sec et bien sain; les planches doivent être très-minces; l'ouverture est, comme dans les précédentes, sur le devant, sa longueur, de sept pouces et demi, sa hauteur d'un pouce de plus, et sa profondeur de quatre et demi; les deux premiers juchoirs sont éloignés des pots de seize lignes tout au plus; ces pots sont placés dans des petits cercles de fil-de-fer sur chaque côte en dedans de la cage, et couverts en dehors d'une grille de fer voûtée. Cette cage doit aussi avoir son tiroir pour la nettoyer.

Piéges à Rossignols.

Tous les piéges sont bons pour les *rossignols*, car ils sont peu défians, quoiqu'assez timides. On les prend à la *pipée*, aux *gluaux*, avec les *trébuchets à mésange*, divers filets propres à cette chasse, et notamment le *trébuchet œdonologie*, qui est le plus commode et le plus en usage, parce qu'il est très-subtil et peut se mettre à la poche. J'observerai que les petits piéges qu'on emploie pour prendre les *rossignols* destinés à la cage, doivent être couverts d'un taffetas vert, au lieu d'un filet dans lequel leurs plumes peuvent s'embarrasser, et où ils pourroient perdre les pennes de la queue, ce qui retarderoit leur chant, car j'ai remarqué qu'un *rossignol* qui en est privé garde le silence; comme ces pennes ne repoussent qu'à la mue, il ne chanteroit pas de toute la saison. Cette particularité dans les *rossignols* n'est pas connue de beaucoup d'amateurs, qui leur arrachent la queue lorsqu'elle est gâtée, croyant qu'elle repoussera promptement, ainsi que fait celle des autres oiseaux. Cette suppression qui au printemps les prive de leur chant, s'ils sont captifs, l'avance au contraire au temps de la mue, si on devance l'époque où elles doivent tomber naturellement.

Le *trébuchet œdonologie* se fait de deux demi-cercles de fer, dont on se sert pour les cages des perroquets, et de huit pouces de diamètre, dont un est du double au moins plus fort que l'autre: le premier sert de ressort, et l'autre de battant. Il y a un trou à chaque bout du plus gros, par lequel on passe de la ficelle double, menue et très-forte; dans les ficelles, on arrête le second par les deux bouts, au moyen de deux petits morceaux de bois plats. Aux deux demi-cercles sera attaché le filet de soie, ou plutôt le taffetas, qui doit être un peu large, afin que le *rossignol* y étant pris, ne se trouve pas trop à l'étroit. On tend ce piége par le moyen d'un piton de bois pointu, on le passe au milieu des ficelles doubles: on le tourne assez pour que le trébuchet soit bien bandé, et on l'enfonce ensuite en terre jusqu'à la tête, au moyen de quoi le trébuchet se trouve fermé et posé contre terre. On a un autre piton de bois à crochet pour mieux fixer le premier demi-cercle, et afin qu'il ne s'élève point du derrière lorsque l'autre se fermera.

Pour tendre ce trébuchet, il faut lever le demi-cercle, ouvrir ce trébuchet et l'arrêter, ce qui se fait avec un crochet ou une petite machine de bois à qui l'on fait deux coches avec un canif, dans lesquelles s'arrêtent les deux demi-cercles. Aux crochets sont attachés les vers de farine avec des épingles; ensuite on retire le filet de soie du milieu du trébuchet, en le plaçant entre les deux demi-cercles, et le reculant en arrière autant qu'il se pourra, afin de ne pas l'accrocher dans les coches du crochet du bois qui tient le piége ouvert. On aura soin, lorsqu'il sera tendu, que le demi-cercle soit élevé de terre d'environ deux pouces, ce qui empêchera le *rossignol* de venir prendre les vers de farine par-derrière, et de passer le bec par-dessus les demi-cercles sans entrer en dedans du trébuchet. On aura encore attention qu'il puisse tomber facilement, et qu'il ne soit point arrêté

dans sa détente par quelque pierre, ou de la terre qui se trouveroit sous les deux petits morceaux de bois ou sous la partie inférieure du crochet où sont attachés les vers de farine.

Pour bien comprendre la manière dont ce piége est construit, et qu'une description présente toujours imparfaitement, on doit en consulter les figures dans la *Nouvelle Maison rustique*, le *Traité du Rossignol* et l'*Aviceptologie française*. De plus on trouve à Paris de ces *trébuchets* tout faits chez les marchands de filets; ils en ont même d'un nouveau genre, moins compliqués, et qui offrent les mêmes avantages.

Chasse.

Peu de chasses offrent autant d'agrémens que celle-ci; elle se fait dans les belles matinées du mois d'avril, l'on est toujours à l'ombre des bosquets, l'on jouit de la fraîcheur des bois sans essuyer aucune fatigue, et l'on est toujours sûr de rapporter son gibier, pour peu qu'on ait de l'adresse; car le *rossignol* est si friand des vers de farine, qu'il se jette sans aucune défiance sur l'amorce trompeuse qui doit lui ravir sa liberté. On a encore l'avantage de pouvoir choisir dans le bois celui qui est doué du plus bel organe, sans craindre de se tromper, puisque, comme je l'ai dit, cet oiseau n'en souffre point d'autres dans son arrondissement.

Le vrai temps de cette chasse est depuis la fin de mars ou le commencement d'avril jusqu'au 25 de ce dernier mois; plutôt on les prend, meilleurs ils sont, car ils chantent plutôt et plus tard. Mais, comme je l'ai dit, ceux qu'on prend au commencement de mai étant déjà accouplés, périssent ou chantent peu. L'heure la plus favorable pour la chasse est depuis le lever du soleil jusqu'à dix heures du matin, parce que c'est à cette époque du jour qu'il cherche sa pâture et se jette avec plus d'avidité sur les vers de farine. La veille du jour destiné pour la chasse, on se rend le soir dans le bois où l'on aura entendu chanter un *rossignol;* on remarque ses arbres favoris, et l'endroit le plus propre pour tendre le filet; après y avoir remué la terre, on y enfonce plusieurs petites baguettes longues d'un pied, à l'extrémité supérieure de laquelle on attache quelques vers de farine; les plaçant de manière que le *rossignol* puisse aisément les appercevoir de dessus son arbre. Si on trouve le lendemain les vers mangés, on y place le piége, en remuant de nouveau la terre, ce qui attire cet oiseau; en outre, étant naturellement curieux, il est rare qu'il n'y vienne aussi-tôt qu'on s'est retiré; on ne doit pas s'inquiéter s'il s'en écarte pendant qu'on tend le filet, et va chanter ailleurs, on l'y attire en imitant le cri d'appel de la femelle qui est le même que celui du mâle, mais sur un ton plus foible et plus doux; enfin s'il s'obstine à rester éloigné, on l'effraie en lui jetant une pierre; cependant il faut observer qu'à leur arrivée les *rossignols* n'ont pas encore de canton choisi, n'ont pas d'arbre favori, et se tiennent le long des haies; mais s'en écartant peu, il suffit de les tourner pour les faire venir où le piége est tendu. Pour s'assurer si c'est un mâle ou une femelle qu'on a pris, on reste environ une demi-heure dans l'endroit, et dès que l'on n'entend plus rien pendant cet espace de temps, on peut être

certain de tenir l'oiseau desiré; si au contraire on entend chanter un *rossignol* dans le même lieu, c'est une marque que c'est une femelle qu'on a prise, alors on tend le piége de nouveau pour prendre le mâle; d'ailleurs on peut s'en assurer par les marques indiquées ci-dessus : mais comme elles n'existent pas chez les jeunes mâles pris au mois d'août, on s'assure de leur sexe, à leur gazouillement qu'ils font entendre ordinairement huit à dix jours après la perte de leur liberté. Pour le retirer du piége, on le prend d'une main en dessus du filet, de l'autre on ouvre le trébuchet, et on le saisit par les pieds en le dégageant doucement des mailles dans lesquelles il pourroit être embarrassé. Dès qu'il en est retiré, on le met dans un petit sac de taffetas fait exprès et dont on doit être toujours muni, et en avoir un pour chaque *rossignol* que l'on prend. Cette poche doit avoir au moins six pouces de longueur sur deux ou trois de largeur, et s'ouvrir par les deux bouts comme une bourse; l'un reste fermé, et par l'autre on fait couler l'oiseau dans le petit sac, ayant soin de ne pas déranger les plumes, sur-tout celles des ailes et de la queue, ce qui retarderoit son chant si elles étoient endommagées.

Conduite qu'on doit tenir pour les accoutumer à leur nouvelle nourriture et les faire chanter.

La cage étant d'avance préparée et placée comme je l'ai dit, le premier soin qu'on doit avoir au retour de la chasse, est de le mettre dans sa prison. A cet effet, on ouvre le petit sac du côté qui répond à la tête de l'oiseau, qu'on laisse couler doucement; et dès qu'il a la tête passée hors du sachet, on lui fait avaler quelques gouttes d'eau pour le rafraîchir, ce qu'on fait en trempant le bec à plusieurs reprises dans un petit pot plein d'eau; on le laisse ensuite sortir du sac dans la cage, dont on ferme aussi-tôt la porte. Il reste quelque temps tranquille; mais les vers de farine réveillent bientôt son appétit, et lui font oublier sa liberté.

Quatre heures après que le *rossignol* est en cage, on doit le visiter, entr'ouvrir légèrement la porte de la cage, tirer avec deux doigts le pot aux vers de farine, et en remettre vingt-cinq nouveaux; on couvrira en même temps le fond du pot d'un peu de pâte décrite ci-après, et qui doit être sa nourriture ordinaire. Sur les sept heures du soir, on lui fait une troisième visite, pour lui donner encore vingt-cinq vers, dont on coupera quelques-uns en deux avec des ciseaux, afin que la pâte s'y attache, et que le prisonnier puisse en avaler insensiblement et en prendre le goût. On doit en mettre aussi quelques-uns dans l'abreuvoir, afin qu'en les voyant remuer, il s'apperçoive qu'il y a de l'eau. Le second jour, on lui donne la même quantité de vers en trois fois, savoir, vingt-cinq à huit heures du matin, autant à midi, et autant à sept heures du soir, ayant soin de couper tous les vers en deux et de les mêler un peu avec la pâte. On fait la même chose le troisième jour; mais l'on doit alors couper les vers en trois ou quatre parties, et faire le même mélange. On suit cette marche pendant trois semaines, après quoi l'on diminue peu à peu le nombre des vers, en augmentant à proportion la quantité de

la pâte, afin qu'il ne manque pas de nourriture: plus il mange de cet aliment, plus il devient vigoureux et plus il chante. Si l'on peut se procurer des vers avec facilité, on peut continuer de lui en donner dix à quinze par jour, tant qu'il chante.

Cet oiseau timide et solitaire est capable, à la longue, d'attachement pour la personne qui le soigne; on en a vu, dit-on, mourir de regret en changeant de maître, et d'autres qui, ayant été lâchés dans les bois, sont revenus chez lui. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il n'aime pas le changement; il devient triste, inquiet et cesse de chanter, si on le transporte d'un local dans un autre, si même on le change de place, quoique dans la même chambre; c'est pourquoi l'on doit, pour ne pas interrompre son chant, le laisser au même endroit pendant toute la saison.

Les *rossignols* qu'on tient en cage ont coutume de se baigner après qu'ils ont chanté, c'est pourquoi on doit leur donner tous les jours de l'eau fraîche. Enfin cet oiseau, d'un naturel très-craintif, lorsqu'il n'est pas apprivoisé, s'effarouche à la vue du moindre objet qui lui est étranger. Il périt immanquablement, si, comme les autres oiseaux, on le met dans une cage à jour de tous côtés: il s'y débat comme un furieux, jusqu'à ce qu'il se soit tué; au contraire, lorsque le jour lui est interdit de tous côtés, il est tranquille, se console en chantant et en mangeant des vers de farine.

Moyen pour se procurer le chant du Rossignol pendant toute l'année.

On a vu que ces prisonniers avoient deux saisons pour chanter, le mois de mai et celui de décembre; mais on peut en changer l'ordre à son gré. Pour cela, on met au commencement du mois de décembre un vieux mâle dans une des cages faites pour cet objet, et décrite ci-dessus pour les *rossignols aveugles*. On l'enferme dans un cabinet rendu obscur par degrés, on l'y tient jusqu'à la fin de mai, et l'on ménage le retour de la lumière comme on l'a retirée. Ce retour fait sur lui les effets du printemps; et il chantera en juin, époque où l'on agit de la même manière pour un autre jusqu'à la fin de novembre. Ainsi avec deux vieux mâles, on en a toujours un qui chante pendant tout le temps que l'autre se tait; mais pour une parfaite réussite, il faut que celui qui est dans la chambre obscure n'entende pas le chant de l'autre, et que pendant l'hiver le froid ne puisse entrer dans son cachot. Des personnes les aveuglent pour en tirer un chant presque continuel. *Voyez* la manière de les aveugler au mot PINSON.

Appariement et ponte des Rossignols en captivité.

Malgré le plus grand obstacle, l'amour de la liberté qui est plus vif dans ces oiseaux que dans les autres, on a trouvé des moyens pour les faire nicher dans leur prison et y soigner leur geniture. Les meilleurs sont ceux qu'on a pris au printemps précédent, à qui on a fait élever leurs petits, qu'on a conservés, avec la précaution de tenir pendant l'hiver le mâle et la femelle dans une cage particulière, et l'attention de les placer d'abord, s'il se peut, dans le cabinet destiné à cet objet, afin qu'ils s'y accoutument peu à peu. On leur

en facilite les moyens en les laissaot sortir de leur cage de temps à autre. Cette alliance est d'autant meilleure qu'elle est doe à la nature, et qu'on ne réussit pas toujours en les appariant de force. Au commencement d'avril, on lenr ouvre la cage pour ne la plus refermer; alors ou leur fournit les matériaux qu'ils ont coutome d'employer pour leur nid, tels qoe feuilles de chêne, mousses, chiendent épluché, bourre de cerf et crins; trois ou quatre fagots de bois sec et menu sont dans un coin de la chambre, près de la fenêtre, l'un contre l'autre, liés ensemble, mais lâchement, et fixés par le gros bout; on les garnit de feuilles de chêne dans le haut, sur les côtés et entre les branches, ne laissant d'ouverture, pour leur en faciliter l'entrée, qoe celle par où l'on aura passé la main; on y met en outre on petit baquet de bois de deux pouces de profondeur, de trois pieds de diamètre et rempli de terre, et un vase d'un pouce de profondeur, rempli d'eau, afin qu'ils poissent s'y baigner; elle doit être renouvelée tous les jours; mais il faut retirer ce vase lorsque la femelle couve. Ce cabinet doit être exposé au midi, bien clos et garanti du vent du nord. Des curieox se procorent une jooissance plus agréable, en mettant le coople daus une grande volière plantée d'ifs, de charmille, lilas, etc. ou plutôt dans un coin de jardin garni de ces arbrisseaux, et dont on fait une volière en l'environnant de filets; cette manière est plus favorable et plus sûre pour les faire couver. On a observé plusieors fois qu'on pouvoit lâcher le père et la mère tant et si long-temps que les petits ne sont pas en état de voler, sans craindre de les perdre; il suffit seulement d'avoir l'attention, dans les premiers jours, de ne pas les laisser sortir toos deux à-la-fois, mais de lâcher d'abord le mâle seol, ensuite la femelle encore seule, après quoi tous les deux ensemble; mais il faut sur-toot que l'ouverture par laquelle ils sortent et rentreut, soit proche de leur nid, ils profiteront de cette liberté pour attraper beaucoup d'insectes qu'on ne peut leur procurer, et très-necessaires pour élever leurs petits. Enfin, il faut se garder d'entrer soovent dans la volière tandis que le père et la mère ont la liberté de sortir, et n'y laisser entrer ni chien ni chat, etc. ce qui suffiroit poor la leur faire abandonner.

Manière d'établir des Rossignols dans les endroits où il n'y en a pas.

Il n'est pas d'homme qui ne desire posséder, dans un jardin orné de bosquets, un oiseau dont le chant, toujours différent de lui-même, varie sans cesse nos jouissances sans jamais nous lasser; un oiseau qui, au milieu de la nuit la plus sombre, fait retentir les bois et les échos de ses accens les plus éclatans. Nous allons donc lui indiquer les moyens de fixer près de sa demeure le *chantre des bois*. Pour cela, l'on se procure le père et la mère lorsqu'ils ont des petits éclos depuis environ hoit jours, avec un rets saillant, ainsi que je l'ai dit pour les *rossignols* auxquels on veut les faire élever en volière. Il faut les prendre de grand matin, ce qui se fait en moins d'une heore. Aussi-tôt qu'ils sont pris, on les enferme, séparés l'un de l'autre, dans un petit sac de soie; après quoi on eulève le nid sans toucher aux petits, et l'on coupe toutes les branches sur lesquelles il est posé; si c'est un

arbrisseau, on doit l'enlever tout entier. On transporte le tout à l'endroit destiné, et on le place dans un site qu'on choisit le plus semblable à celui d'où on l'a enlevé; ensuite on met le mâle dans une cage particulière, et la femelle dans une autre. Ces cages doivent être couvertes d'une serge verte et assez épaisse, avec une porte sur le devant, arrangée de manière qu'étant éloigné, on la puisse ouvrir avec une ficelle qui y sera attachée. Le nid posé, on place les cages, une de chaque côté, à la distance de vingt-cinq à trente pas, de manière que les petits se trouvent à-peu-près dans la même ligne et entre les deux; les portes doivent leur faire face. Le tout ainsi préparé, on les laisse crier pendant un certain temps, jusqu'à ce que leur cri d'appel ait été bien entendu par les père et mère; alors on ouvre la cage de la femelle, sans se montrer, ensuite celle du mâle, lorsque celle-ci est sortie: le mouvement de la nature les portera droit au lieu où ils ont entendu crier leurs petits, auxquels ils donnent de suite la becquée, et ils leur continueront ces mêmes soins jusqu'à ce qu'ils soient élevés. La jeune famille, assure-t-on, y reviendra l'année suivante et peuplera les bosquets, car ils ont l'habitude de revenir tous les ans dans les lieux où ils ont été élevés, sans doute s'ils y trouvent une nourriture convenable et les commodités pour y nicher, car sans cela tout ce qu'on auroit fait seroit à pure perte.

Nourriture.

Le *rossignol*, d'un naturel vorace, s'accommode volontiers de tout aliment, pourvu qu'il soit mélangé de viande. Les uns les nourrissent avec parties égales de chènevis pilé, de mie de pain fraisée, de persil et de chair de bœuf bouilli, hachés menue, le tout mêlé ensemble; d'autres prennent parties égales de pain d'œillette et de colifichet réduits en poudre, auxquels on ajoute du cœur de bœuf ou de mouton cuit, haché bien menu. Ces deux pâtes ont un inconvénient, quoiqu'elles maintiennent cet oiseau en bon état; c'est qu'il faut les renouveler tous les jours en été, sans quoi la viande se corrompt promptement, le dégoûte, le fait maigrir et lui fait garder le silence. Il a donc fallu lui chercher une nourriture qui réunît tous les avantages, sans avoir ce désagrément: telles sont celles indiquées ci-après, elles se conservent des années entières sans se corrompre, et avec elles l'on n'éprouve pas plus d'embarras à soigner un *rossignol* qu'un *serin*. Ces pâtes sont suffisantes pour l'entretenir en embonpoint; cependant en y mêlant de temps à autre, à parties égales, du cœur de mouton haché fin, il chante beaucoup plus fort et plus longtemps; c'est pourquoi on doit lui en donner souvent dans la saison du chant.

Composition de la première pâte.

Deux livres de rouelle de bœuf, une livre de pois chiches, une livre d'amandes douces, un gros et demi de safran du Gâtinais en poudre, douze œufs frais. Les pois doivent être pilés et tamisés; les amandes pelées dans l'eau chaude et pilées le plus fin qu'il sera possible; la rouelle de bœuf doit être hachée bien menu, et nettoyée

avec soin de ses peaux, graisse et filets; le safran infusé dans un demi-gobelet d'eau bouillante. Le tout disposé de cette manière, on casse dans un plat les douze œufs, et l'on y mêle successivement tous ces ingrédiens, en finissant par le safran. On forme du tout des gâteaux ronds, de l'épaisseur du doigt, qu'on fait sécher au four, après que le pain en aura été tiré, ou dans une grande tourtière, frottée avec du beurre frais et mise à un feu très-doux. Ces gâteaux ont atteint la cuisson nécessaire, lorsqu'ils ont la consistance des biscuits nouvellement faits, ou du pain d'épice de Rheims. On en rompt un morceau, qu'on émiette dans la main pour le donner aux *rossignols*.

Composition de la deuxième pâte.

On y met de plus qu'à la première, une demi-livre de semence de pavot, autant de millet jaune ou écorché, deux onces de fleur de farine, une livre de miel blanc et deux ou trois onces de beurre frais. On pulvérise et tamise les pois et le millet jaune; on pile bien la semence de pavot, ainsi que les amandes douces; il faut que celles-ci soient bien réduites en pâte et qu'on ne sente point de grumeaux sous les doigts, car les *rossignols* ne les digéreroient pas; la viande doit être préparée comme il est dit pour la première pâte; ensuite on casse les œufs, dont on met seulement les jaunes, dans un grand plat de terre, en y ajoutant ensuite le miel et le safran. Lorsque ces trois ingrédiens seront bien mélangés, on y incorpore successivement la viande, les amandes douces et les farines, ayant soin de remuer le tout avec une spatule de bois pour n'en faire qu'une espèce de bouillie égale et sans grumeaux. Ensuite on verse le tout dans un autre grand plat de terre vernissée, dont on aura eu soin de graisser le fond avec le beurre, et on le met sur un feu très-doux, en remuant toujours, sur-tout dans le fond, de peur que la pâte ne s'y attache; et pour qu'elle se dessèche doucement, on continue ainsi jusqu'à ce qu'elle soit cuite, ce qui se connoît lorsqu'elle ne s'attache plus aux doigts et qu'elle a la mollesse d'un biscuit nouvellement fait. Alors on la retire de dessus le feu pour la laisser refroidir entièrement dans le plat; après quoi on la met dans une boîte de fer blanc fermée de son couvercle, et on la conserve pour l'usage, dans un endroit sec. Si, lorsqu'elle est refroidie, il y a beaucoup de morceaux dans la pâte, il la faudra piler de nouveau, afin de la rendre égale dans toutes ses parties, parce que les *rossignols* les préfèrent, et jettent les autres pour les chercher jusque dans le fond du pot; au contraire, si ces morceaux sont d'égale grosseur, ils les mangent tous.

Cette pâte, difficile à préparer, si on ne l'a vu faire, ou si on n'en a pas un échantillon, dépend d'un degré de dessèchement qu'on ne peut trouver qu'au hasard. Quand elle est trop sèche, elle perd de sa substance, et l'on est obligé d'y joindre souvent du cœur de mouton pour maintenir les *rossignols* en embonpoint; si au contraire elle n'est pas assez cuite, elle se moisit, et il faut l'employer promptement. Ces deux pâtes conviennent au *rossignol*, parce qu'elles sont échauffantes; l'on a reconnu qu'elles l'excitoient à chanter,

ainsi que les parfums ; mais elles ne conviennent point aux *fauvettes* et autres petits oiseaux à bec tendre et délicat, quoiqu'ils s'en trouvent bien dans les premiers mois et qu'elles les engraissent ; elles les dessèchent par la suite et les font périr d'éthisie. On ne doit leur donner que la première nourriture indiquée ci-dessus.

Ver de farine.

C'est ainsi que l'on désigne la larve d'un ténébrion (*tenebrio molitor* Linn.) qui se trouve en abondance chez les meûniers et les boulangers. Cette sorte de nourriture est très-essentielle pour prendre les *rossignols* au filet et pour les fortifier peudant la saison du chant ; c'est pourquoi on doit toujours en avoir une provision ; comme l'on en trouve difficilement au commencement du printemps, il faut s'en approvisionner l'été. On les conserve dans des vases de faïence ou de terre vernissée, à fonds larges, en leur donnant du son pour nourriture, et y mettant quelques morceaux de liége ou de bois pourri où ils se retirent et engraissent promptement. Les pots doivent être de faïence ou de terre vernissée, parce que ces insectes s'échapperoient si on les mettoit dans une boîte ou un vase contre lequel ils puissent grimper ; c'est par cette raison qu'on laisse deux à trois pouces au moins de distance entre le son et les bords de l'ouverture : cette précaution est indispensable, tant parce qu'ils s'échapperoient tous, que parce qu'étant très-voraces, ils gâteroient les meubles et les livres. Le vase doit être placé dans un endroit sec. Il faut avoir soin de renouveler de temps en temps leur nourriture ; on reconnoît que le son est usé, lorsqu'il est réduit en une sorte de poussière grise : on le crible deux fois par an, époque où on le renouvelle entièrement ; sans cette précaution, il contracte une mauvaise odeur, et prend une humidité occasionnée par le mélange des excrémens de ces insectes, ce qui les fait maigrir et dépérir.

Maladies des Rossignols et remèdes.

Pour savoir si un *Rossignol* est malade, il faut connoître les signes qui indiquent sa bonne santé. Il se porte bien, s'il chante souvent dans la saison, qui est depuis décembre jusqu'à la fin de juin, il faut en excepter la première année de sa captivité, où il ne se fait guère entendre avant le mois de février ; s'il s'épluche fréquemment, surtout au dos ; s'il est gai, alerte, s'agite dans sa cage, secoue beaucoup les ailes et se pare de tous côtés ; enfin s'il dort sur un pied, mange bien et est avide de vers de farine.

Lorsque le *rossignol* reste pendant la nuit dans le bas de sa cage, c'est un signe de maladie, à moins que ses doigts ne soient embarrassés par la fiente qui s'y attache, si on ne le tient pas proprement, et s'y durcit au point qu'il lui est impossible de se tenir sur son juchoir. En ce cas, on met l'oiseau dans sa main, et on trempe ses pieds dans de l'eau tiède, afin de les nettoyer ; il éprouvera aussi beaucoup de difficulté à se percher si ses ongles sont trop longs, mais il suffit de les rogner de temps en temps.

S'il est attaqué d'un mal au croupion, qui le fait languir, on fendra l'abcès avec la pointe des ciseaux, on le pressera un peu avec le bout

du doigt, et on rétablira l'oiseau avec quelques vers de farine, des cloportes et des araignées. On lui évite cette maladie en le purgeant quelquefois, sur-tout au mois de mars, avec une demi-douzaine de ces dernières.

Quand à force de chanter il dessèche et maigrit, la graine de pavot est excellente dans sa pâte pour le tranquillisser, le rafraîchir et lui procurer du sommeil. Le cœur de mouton, purgé de ses peaux, fibres et veines, haché très-menu et mélangé à dose égale avec sa pâte, l'engraisse promptement, ainsi que les figues et les baies de sureau. On doit supprimer la graine de pavot après la mue, époque où il prend beaucoup de graisse et est exposé à mourir de gras-fondure.

On guérit un *rossignol* constipé avec quatre ou cinq vers de farine donnés à-la-fois, ou une grosse araignée noire de cave et de grenier; ce remède est le plus efficace.

Lorsqu'il est incommodé du flux de ventre, ce qu'on voit à sa fiente plus liquide qu'à l'ordinaire, au remuement continu de sa queue et à ses plumes hérissées, il faut lui donner du cœur de mouton, arrangé comme j'ai dit ci-dessus.

Le *rossignol* est sujet à la goutte, sur-tout les jeunes élevés à la brochette: ceux qui l'ont avant de manger seuls, en périssent infailliblement; et dès qu'ils boitent, c'est perdre son temps que de les élever. Lorsque les vieux pris au filet en sont attaqués, ce qui est assez rare, cela vient de ce que la cage se trouve exposée à quelque vent coulis dont l'oiseau n'a pu se garantir; il suffit de le mettre dans un endroit chaud pour le guérir. On doit, afin de leur éviter cette maladie, garnir le fond de la cage de mousse et de sable. De tous ces maux que cet oiseau ne connoît pas en liberté, le plus dangereux est le *mal caduc*, car il en périt, si, dès qu'il en est attaqué, on ne vient promptement à son secours. *Voyez* le remède au mot Oiseau.

Lorsque les *rossignols* ont avalé quelque chose d'indigeste, ils le rejettent sous la forme de pilules ou de petites pelotes, comme font les oiseaux de proie; mais ce n'est point une maladie, cela vient de ce qu'ils n'ont point de jabot, et qu'ils n'ont qu'un seul canal ou œsophage qui conduit à l'estomac. Enfin on visite deux fois par an son *rossignol*, au mois de mars et au mois d'octobre, pour voir s'il n'est pas trop gras ou trop maigre, car son air extérieur est souvent trompeur; quelquefois il est malade sans le paroître; quelquefois il ne l'est pas, quoiqu'il le paroisse, soit en portant mal ses plumes, soit en dormant le jour, ce qui arrive souvent aux deux époques du voyage, parce qu'il s'est fatigué à se débattre pendant la nuit.

Le Rossignol a ailes variées. *Voyez* Traquet d'Angleterre.

Le Rossignol d'Amérique. *Voyez* Grand Figuier de la Jamaïque.

Le Rossignol d'hiver, nom vulgaire donné au Rouge-gorge et à la Fauvette d'hiver, parce qu'ils chantent dans cette saison. On le donne aussi à la Corneille mantelée. *Voyez* ces mots.

Le Rossignol des Indes. *Voyez* Gobe-mouche de Pondichéry.

Le Rossignol monet. *Voyez* Bouvreuil.

Le Rossignol de Madagascar. *Voyez* Foudi-jala.

Le Rossignol de muraille (*Sylvia phœnicurus* Lath., pl. enl., n° 355 1, fig. 1 et 2) a cinq pouces trois lignes de longueur; le dessus de la tête, du cou et du dos d'un cendré clair, noirâtre dans quelques individus; le bec entouré de plumes noires; le front blanc; les pennes des ailes noirâtres frangées de gris-blanchâtre; le ventre blanc; le croupion, les couvertures du dessus de la queue, la poitrine, les côtés et les jambes, d'une teinte rousse. Cette couleur est plus vive sur la poitrine, s'éteint sur les flancs, et reparoît dans toute sa vivacité sur les pennes de la queue, excepté les deux intermédiaires qui sont brunes; le bec, les pieds et les ongles noirs.

La femelle a la tête, la gorge, le cou et le dos gris; le croupion, les couvertures et la queue roux; cette couleur est plus claire sur les parties inférieures; elle n'a ni le front blanc, ni la gorge noire.

Les jeunes sont bruns et mouchetés de roux sur le dessus et le dessous du corps; mais ils portent l'attribut des vieux, en ce qu'ils ont la queue rousse.

Quoiqu'on ait donné à cet oiseau le nom du *rossignol*, d'après quelques rapports dans le ramage, cependant très-éloignés, il n'en a ni les mœurs, ni les habitudes, ni le plumage. Il arrive dans nos cantons vers les premiers jours d'avril, se fixe sur les tours, les combles des édifices, et préfèreut ceux qui sont inhabités; il en est qui se retirent dans les forêts, mais ils choisisseut les plus épaisses; c'est toujours des endroits les plus élevés qu'il fait entendre, principalement le matin et le soir, un chant mêlé d'accens tristes. Il vole légèrement, et lorsqu'il est perché, il jette un petit cri, toujours accompagné d'un secouement de queue horizontal et de droite à gauche. Les trous de muraille et des vieux arbres sont les endroits qu'il choisit pour nicher. Pendant tout le temps de la couvée, le mâle se tient à la pointe d'une roche, sur une cheminée ou au haut d'un édifice isolé, voisin de la couvée. On prétend que ces oiseaux, d'un naturel craintif et farouche, abandonneroient leur nid si l'on en approchoit, et qu'ils quitteroient leurs œufs si on les touchoit. On ajoute même qu'ils affameroient leurs petits, ou les jetteroient hors du nid. Ces faits n'ont lieu que lorsqu'ils sont trop inquiétés.

Le mâle et la femelle travaillent à la construction du nid, le font assez négligemment, comme le sont ceux de tous les oiseaux qui nichent dans des trous; ils le composent de mousse, de plumes, de laine et de bourre; la ponte est de quatre à cinq œufs bleus, et les petits naissent couverts de duvet. En les prenant dans le nid, on peut les élever en cage, mais l'adulte cède à son instinct sauvage, refuse de manger et se laisse mourir; si, par hasard, il survit à la perte de sa liberté, il annoncera par son silence obstiné sa tristesse et ses regrets: on ne peut donc jouir de son ramage qu'il fait entendre même pendant la nuit. On assure qu'il le perfectionne en imitant celui des oiseaux qu'il est à portée d'écouter, et qu'il est susceptible d'éducation. On le nourrit de la pâte indiquée pour le *rossignol*, mais il est plus difficile à élever: ainsi que lui, il est très-friand de vers de farine, aussi le prend-on aux mêmes piéges. Sa subsistance, dans son état de liberté, sont les mouches, les araignées, les

chrysalides, les fourmis et les petites baies ou fruits tendres ; il becquete aussi les figues. Il disparoît de nos contrées à l'automne, fréquente les méridionales jusqu'en novembre, et les quitte à cette époque, sans doute pour se retirer en Afrique, comme font la plupart de nos oiseaux d'été.

On donne à cette espèce plusieurs variétés d'âge ou de climat : avant de les désigner, j'observerai que les jeunes mâles et même les vieux ont après leur mue un plumage assez différent de celui qu'ils portent au printemps ; le noir, le blanc et le cendré de la tête ne sont point par masse séparée, mais sont mélangés les uns avec les autres ; le noir de la gorge et du devant du cou est varié de gris blanc ; cette dernière couleur termine les plumes qui, étant couchées les unes sur les autres, paroissent pointillées de noir : enfin, le roux est moins pur sur les parties postérieures, et les plumes ont leur extrémité conformée de même.

Le *rossignol de muraille cendré* de Brisson, est une variété du mâle, qui n'a qu'une ligne blanche sur le front ; le dos est d'un cendré foncé, et le ventre n'est pas blanc.

Le *rossignol de muraille à poitrine tachetée* du même auteur, est une femelle qui ne diffère qu'en ce que sa poitrine est marquetée de taches rousses.

Un troisième dont parle Montbeillard, est noir sur la poitrine et les côtés ; le cendré est plus foncé que dans le commun, et le blanc du front est moins apparent ; il a une tache blanche dans les ailes dont les pennes sont noirâtres. Les individus que j'ai vus ainsi colorés, sont plus gros que les autres. Ne seroit-ce pas une race distincte?

La *motacilla tithis* de Linnæus, édit. 13, est, selon Scopoli, d'une espèce particulière : son opinion a été adoptée par Latham et Gmelin, mais le premier ne la juge telle que dans son *Systema*. Le mâle a le dessus du corps d'un cendré blanchâtre ; la gorge et la poitrine noires ; le ventre blanchâtre dans son milieu et varié de noir et de blanc dans le reste. La femelle est toute brune. On l'appelle en Italie *moretto*, et en Allemagne *hausroch schweise*.

Le *rossignol de muraille d'Amérique*, de Catesby, n'est autre que le *petit noir-aurore*, qui est un *gobe-mouche*, ainsi que l'a reconnu Latham. Enfin, Montbeillard et Mauduyt regardent comme variété, le Rossignol de muraille de Gibraltar ; Latham et Gmelin le donnent comme espèce distincte. *Voyez* ce mot.

Le Rossignol de muraille d'Amérique. *Voyez* Petit-noir-aurore.

Le Rossignol de muraille cendré. *Voyez* Rossignol de muraille.

Le Rossignol de muraille de Gibraltar (*Sylvia Gibraltariensis* Lath.) est de la taille du commun ; il a le bec d'un brun foncé ; les côtés de la tête et la gorge noirs ; le front blanc : cette couleur descend de chaque côté, presqu'au-dessus de l'œil ; le dessus de la tête et du cou, les couvertures des ailes, la poitrine et le haut du ventre d'un gris cendré ; le bas-ventre blanc ; les pennes des ailes d'un gris-brun et bordées de blanc ; le croupion roux ; les deux pennes du milieu de la queue brunes ; les autres terminées de cette couleur,

excepté la plus extérieure de chaque côté qui est totalement rousse; les pieds sont bruns.

Le Rossignol de muraille des Indes. Latham a fait un *grimpereau* de cet oiseau (*Indigo creper*, premier supplément *To the gen. Synop.*). Cependant, Sonnerat qui nous le fait connoître, lui a donné la dénomination sous laquelle nous le décrivons. Sa grosseur est à-peu-près celle du *bec-figue*; le bec est noir; l'iris d'un jaune roussâtre; le dessus de la tête, le derrière du cou, le dos, les ailes et la queue sont d'un bleu d'indigo clair; deux bandes se font remarquer sur les côtés de la tête; l'une est noire et au-dessous de l'œil, l'autre est blanche et au-dessus: cette dernière couleur couvre la gorge; et une teinte rousse règne sur le devant du cou et le dessous du corps; les pieds sont d'un jaune roux.

Le Rossignol de muraille a poitrine tachetée. *Voyez* Rossignol de muraille.

Le Rossignol de muraille a ventre rouge (*Sylvia erythogastra* Lath.). Cette espèce décrite par Guldenstaed, et figurée dans les *Nouveaux Commentaires de l'Académie de Pétersbourg*, se voit pendant l'été sur le gravier du lit des torrens qui descendent des monts Caucassiens. A l'automne, elle passe dans des contrées plus méridionales. Diverses baies et les semences de l'hippophaës sont le fond de sa nourriture: c'est aussi sur ses branches qu'elle place son nid.

Le mâle a six pouces et demi de longueur, et la taille du *motteux*; le bec noir, les yeux bruns, le sommet de la tête et la nuque d'un blanc sale; les plumes du tour du bec, de la gorge, des joues, des tempes, du cou et du dos noires; la poitrine, le ventre, le croupion, les couvertures inférieures et les pennes de la queue d'un marron foncé; le milieu de la plus grande partie des pennes de l'aile blanc; les pieds et les ongles noirs.

La femelle a le croupion et la queue d'une teinte plus pâle; l'extrémité des pennes latérales et les intermédiaires en entier sont brunes; le reste du plumage est cendré, plus foncé en dessus et mélangé de roux sur le ventre.

Le Rossignol de rivière. *Voyez* Rousserolle.

Le Rossignol de Saint-Dominque. *Voyez* Moqueur.

Le Rossignol de Virginie. *Voy.* Cardinal huppé. (Vieill.)

ROSSIGNOLET. C'est, en Provence, le *jeune rossignol*. (Vieill.)

ROSSIGNOLETTE. C'est la femelle du Rossignol. *Voyez* ce mot. (Vieill.)

ROSSOLAN, nom que l'on donne à l'Ortolan de neige dans les montagnes du Dauphiné. *Voyez* ce mot. (Vieill.)

ROSSOLIS, *Drosera*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la pentandrie pentagynie, qui offre pour caractère un calice à cinq divisions persistantes; une corolle hypogyne, marcescente, à cinq pétales; cinq étamines hypogynes à anthères adnées aux filamens; un ovaire arrondi supérieur, surmonté de cinq styles à stigmate simple.

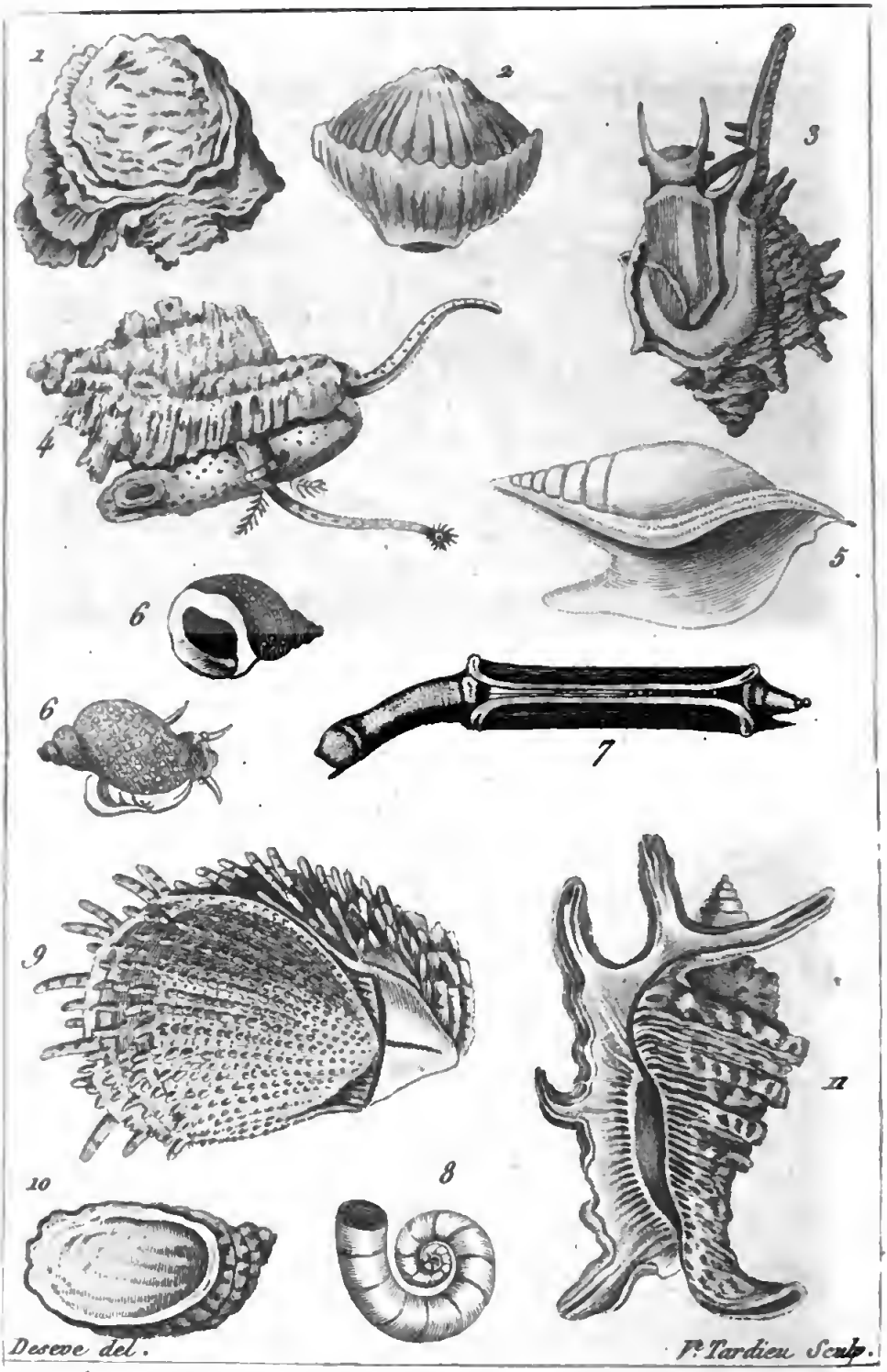

1. *Radiolite écailleuse.*
2. *Radiolite angéoïde.*
3. *Rocher brandaire.*
4. *Rocher chicorée.*
5. *Rostelaire fendue.*
6. *Sabot vignot.*
7. *Solen manche de couteau.*
8. *Spirule fragile.*
9. *Spondyle gaideron*
10. *Stomate furoncle.*
11. *Strombe gouteux.*

Le fruit est une capsule turbinée ou arrondie, entourée par le calice, recouverte par la corolle, uniloculaire, s'ouvrant depuis le sommet jusqu'au milieu en trois ou cinq valves et renfermant de nombreuses semences insérées à la paroi interne des valves, à périsperme charnu, à embryon globuleux, droit, très-petit, et situé à la base du périsperme.

Ce genre, qui est appelé *roselle* par quelques botanistes, et qui est figuré pl. 220 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes à feuilles radicales, alternes, parsemées de poils glanduleux et à fleurs disposées en épis au sommet d'une hampe, qui toutes croissent dans les marais et sont annuelles. On en compte une douzaine d'espèces, dont les plus communes ou les plus remarquables sont :

Le ROSSOLIS A FEUILLES RONDES, qui a les feuilles orbiculaires. Il se trouve très-communément dans les marais. Il est vulgairement connu sous les noms d'*herbe aux goutteux*, d'*herbe de la rosée*, ou de *rosée du soleil*. Il s'élève à deux ou trois pouces, et fleurit en été. Les glandes transparentes qui surmontent les poils dont les feuilles sont hérissées, et qu'on est déterminé à prendre pour des gouttes d'eau, ont toujours rendu cette plante remarquable aux yeux des habitans des campagnes, qui lui ont attribué des propriétés merveilleuses, telles que de guérir la fièvre par son simple attouchement. On l'emploie en médecine comme béchique, mais cependant elle passe pour suspecte ; on prétend même qu'elle fait périr les moutons. Les feuilles de cette plante, qui approchent beaucoup de celles de la *dionne*, sont irritables comme elles. Il suffit de les gratter avec un corps pointu, pour les faire changer de position.

Le ROSSOLIS A LONGUES FEUILLES a les feuilles ovales-oblongues. Il se trouve dans les mêmes lieux que le précédent, dont il passe pour une variété aux yeux de plusieurs botanistes.

Le ROSSOLIS DE PORTUGAL, qui a les feuilles subulées, convexes en dessous, et les fleurs décandres. Il se trouve en Portugal. (B.)

ROSTELLAIRE, *Rostellaria*, genre de testacés de la classe des UNIVALVES, dont le caractère consiste en une coquille fusiforme, terminée inférieurement par un canal en bec pointu, et ayant la lèvre droite entière ou dentée, plus ou moins dilatée avec l'âge, et échancrée par un sinus contigu au canal.

Ce genre se rapproche beaucoup des *strombes*, et en faisoit partie dans les ouvrages de Linnæus. On n'en connoît encore qu'une espèce marine, c'est la ROSTELLAIRE FUSEAU, figurée dans d'Argenville, pl. 10, lettre B, et qui se trouve dans la mer Rouge. C'est une coquille rare, sur le compte de laquelle on n'a aucuns renseignemens.

Mais on en connoît plusieurs espèces fossiles, dont trois à Grignon seulement. Ces dernières ont donné lieu à des obser-

vations d'Al. Brongniard et de Coquebert, qui ont été mentionnées à l'article COQUILLES, comme pouvant servir à la connoissance de la formation du test.

Ces espèces sont :

La ROSTELLAIRE FISSURELLE, qui est sillonnée; dont la lèvre est entière en son milieu et se continue en une fente longitudinale. Elle est figurée pl. 53, fig. 6 de la *Conchyliologie* de Dargenville.

La ROSTELLAIRE FENDUE, qui est unie, dont la lèvre est entière, prolongée, postérieurement recourbée, et dont la base se continue en une fente longitudinale. Elle est figurée pl. 35 de l'*Histoire naturelle des Coquillages*, faisant suite au *Buffon*, édition de Deterville.

La ROSTELLAIRE CANALICULÉE est sillonnée, a la lèvre émarginée en son milieu, se continuant en une fente longitudinale; son canal est très-court et recourbé. Elle est figurée n° 25, fig. 5 du *Bulletin de la Société philomatique*. (B.)

ROSTINGER ou ROSSOR. Gesner donne ce nom au MORSE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

ROSTRE, *Rostrum*, synonyme de *bec*. Dans les insectes *hémiptères*, l'espèce de trompe roide et articulée qui forme la bouche porte ce nom plus particulièrement. On nomme aussi *rostre*, dans les *crustacés*, la partie de la tête placée en avant des yeux, et qui est souvent fort prolongée et garnie d'épines, comme dans certains *maja*, dans quelques *écrevisses*, &c. (DESM.)

ROSTRICORNES, famille d'insectes établie par Duméril, et qui a pour caractère d'avoir des étuis recouvrant des ailes membraneuses, quatre palpes, quatre articles à tous les tarses et les antennes portées sur un bec. Elle renferme les genres CHARANSON, ATTELABE, BRENTE, ANTHRIBE, BRACHYCÈRE, RHINOMACER et BRUCHE. Les deux derniers de ces genres appartiennent, le premier à la famille des CISTELENÉES de Latreille, le second à celle des BRUCHÈTES, et tous les autres à celle des CHARANSONITES. *Voyez* ces mots. (O.)

ROTALITE, *Rotalites*, coquille orbiculaire, déprimée, discoïde, multiloculaire, lisse en dessous, à rides rayonnantes en dessus avec des points tuberculeux et inégaux au centre; à bords carinés, et ayant une ouverture marginale, petite et trigone.

Cette coquille, qui est figurée pl. 13, fig. 11-22 du troisième volume des *Mémoires* de Guettard, sert de type à un genre établi par Lamarck. On la trouve fossile à Grignon, près de Versailles. (B.)

ROTANG, *Calamus*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de l'hexandrie monogynie, selon quelques botanistes, de la monoécie hexandrie, selon d'autres, et de la famille des

Palmiers, dont le caractère consiste à avoir un calice à six divisions, dont trois extérieures plus courtes: six étamines; un ovaire supérieur, surmonté d'un style conique, trifide, à stigmates simples.

Le fruit est une baie turbinée ou globuleuse, couverte d'écailles imbriquées et luisantes, qui devient ferme et coriace à la suite de sa maturité, et contenant, dans une seule loge, une à trois semences.

Ce genre, qui est figuré pl. 770 des *Illustrations* de Lamarck, lie, selon l'observation de Jussieu, la famille des *graminées* à celle des *palmiers*. Il renferme des plantes vivaces souvent fort élevées, à tiges *caudex*, articulées, droites lorsqu'elles sont grosses, ponctuées lorsqu'elles sont grêles, solides, mais percées d'une infinité de tubulures longitudinales et terminées par un bourgeon en forme de corne qui contient une substance amilacée, blanche, solide et d'un goût agréable; à feuilles alternes, pinnées avec impaire, à pétioles engaînans et se recouvrant comme les feuilles des graminées, presque toujours épineux, souvent terminés par une longue queue filiforme pendante; à fructification disposée sur des spadix axillaires, grêles, très-rameux, couverts d'écailles imbriquées et parsemées de spathes à une seule fleur. On en compte huit à dix espèces toutes propres aux parties orientales de l'Inde, et dont plusieurs sont très-précieuses sous plusieurs rapports.

Parmi ces espèces, il faut principalement remarquer : Le Rotang commun, *Calamus rotang* Linn., qui a le pétiole couvert d'une infinité d'épines droites, et le spadix relevé. Il se trouve dans l'Inde, dans les forêts voisines des fleuves. Le tronc se termine par un bourgeon en forme de corne. Il est sillonné longitudinalement, et se divise, à environ deux toises de terre, en plusieurs rameaux qui s'appuient sur les arbres voisins et qui s'élèvent à près de soixante pieds, quoiqu'ils aient rarement plus d'un pouce de diamètre. La partie du pétiole des feuilles qui ne fait pas gaîne, atteint souvent quinze ou seize pieds. Les folioles ont un pouce de large sur un pied et plus de long, et sont couvertes d'épines molles de couleur fauve. Les spadix sont flexueux et garnis de petites fleurs qui se changent en fruits globuleux, jaunâtres, striés de rouge, de la grosseur d'une noix. Il paroît que ces fruits avortent souvent, car il est très-rare d'en rencontrer.

Ce *rotang*, figuré pl. 51 du cinquième volume de Rumphius, est le plus grand et le plus gros du genre. Il est d'une grande utilité aux habitans des pays où il se trouve. On mange l'intérieur de ses jeunes pousses, après en avoir enlevé l'écorce et les avoir fait cuire dans l'eau ou torrefier sur les charbons. On mange de même ses fruits, qui sont acides et agréables au goût. Il découle, des incisions faites à son tronc, une liqueur claire et limpide qui s'épaissit insensiblement, et devient gommeuse et roussâtre. Mais ce n'est pas sous ces rapports

que ce *rotang* est le plus avantageux, c'est qu'il fournit ces cannes si légères, si flexibles et en même temps si solides, qu'on emploie généralement en Europe, et particulièrement en France, sous le nom de *joncs* et de *jets*. Ces cannes font, ou mieux ont fait, car la mode en est un peu passée, l'objet d'un commerce très-important; d'abord exclusivement entre les mains des Hollandais, et ensuite entre les leurs et celles des Anglais. Il en est qui ont été vendues cinquante et soixante lunis pièce, et qui ne revenoient peut-être pas à plus de douze sols à leur propriétaire. Les qualités qu'on exige de ces cannes sont d'être filées bien droit, de diminuer insensiblement, d'avoir une peau bien unie, d'une teinte brune, bien égale, et une hauteur convenable. Celles-là sont appelées *cannes mâles*. Les autres, qui ont la peau couleur de paille, sont appelées *cannes femelles*, et quelque belles qu'elles soient, elles valent toujours moitié moins que les brunes. Chaque intervalle de deux nœuds fournit une canne; et comme souvent elle ne seroit pas assez haute, on conserve, pour poiguée, une petite portion de l'intervalle suivant. Les vieillards qui veulent avoir de longues cannes, sans y mettre trop d'argent, se pourvoient ordinairement de celles de cette espèce.

On colore les cannes de roseau par le moyen de la fumée et en les peignant et vernissant ensuite; mais ces préparations en diminuent singulièrement la valeur. On est venu, en Europe, jusqu'à les composer, en unissant, par le moyen de la colle de poisson, plusieurs jets ensemble, et en les tenant serrés de ficelle pendant un certain nombre de jours.

Le ROTANG VRAI, *Calamus verus*, qui a le pétiole garni d'épines horizontales, le spadix droit, et trois des folioles du calice plus grandes. Il se trouve dans les îles de Sumatra et de Java et ainsi que dans les autres contrées voisines. Ses tiges sont presque toujours solitaires, au plus grosses comme le doigt, et de soixante à quatre-vingts pieds de long; ses feuilles sont longues de sept à huit pieds, parsemées de longues épines droites, et sa queue garnie de courtes épines recourbées; ses folioles garnies d'épines molles et larges de deux doigts. Ses fleurs sont nombreuses, odorantes; ses fruits gros comme une balle de fusil, bruns et acides. On en voit la figure pl. 54 du cinquième volume de Rumphius.

On appelle cette espèce le *rotang vrai*, parce que c'est réellement lui et non le précédent, comme on l'a cru long-temps, qui fournit ces jets extrêmement longs, avec lesquels on fait dans l'Inde des cordes, des nattes, etc. etc. et en Europe ces cannes badines dont on se sert comme de jouet, qu'on emploie à battre les habits, à faire les siéges dits de canne, des brosses propres à nettoyer les dents, etc. etc.

Le commerce qu'un fait, ou mieux qu'on faisoit, car il est aussi tombé, des tiges de ce *rotang* en Europe, n'étoit pas moins important pour les Hollandais que celui du précédent, avant que les Anglais leur en enlevassent une partie; mais il se conserve dans toute sa vigueur dans l'Inde, où la chaleur du climat rend nécessaires les meubles faits à jour, ceux qui n'interceptent point la circulation de l'air.

Il est dans les îles de la Sonde des maisons treillissées avec du

rotang, excepté le toit et les principaux piliers. Le plancher même sur lequel on marche est à jour.

Le ROTANG A SANG-DE-DRAGON, *Calamus draco*, a les épines des gaînes des feuilles appliquées contre la tige, celles des pétioles écartées, et les spadix droits. On le trouve dans presque toute l'Inde, et on le voit figuré pl. 58, n° 1 du cinquième volume de Rumphius. Il ressemble aux précédens pour la grandeur, et se trouve comme eux sur le bord des rivières, ou mieux, dans les forêts susceptibles d'être inondées dans les crues d'eau. Ses fruits sont encore plus petits que ceux de l'espèce précédente, et sont couverts, à leur maturité, d'une gomme-résine rouge, qui est une des espèces de SANG-DE-DRAGON. (*Voyez* ce mot.) Pour l'avoir en grande quantité, les habitans du pays portent ces fruits dans leurs maisons, et les broyent dans un pilon à ris; ils les mettent dans de l'eau, et par le moyen de la chaleur du soleil ou de celle du feu, ils en retirent toute la gomme, qu'ils réduisent en pain par l'évaporation. Mais ceux qui veulent l'avoir pure, se contentent de détacher une partie de la croute gommo-résineuse, en secouant dans des sacs les fruits parvenus à leur maturité. Dans ce cas, la gomme est sous forme de globules irreguliers de la grosseur d'une fève. Cette gomme a une odeur agréable approchant de celle du *styrax calamite*, une couleur rouge obscure, dont on peut tirer parti dans la peinture, en la mélant avec une gomme plus tenace ou avec de l'huile siccative; mais c'est principalement comme remède qu'elle est recherchée des Indiens et des Chinois. On la regarde comme spécifique dans les dyssenteries, les blessures, les contusions, etc. On l'apporte même en Europe; mais ici on ne la distingue plus des autres *sangs-de-dragon*, dont elle ne diffère que par une nuance difficile à saisir. Il paroît que c'est celui qu'on trouve le plus fréquemment dans les boutiques.

Le ROTANG OSIER, *Calamus viminalis*, a les épines de la gaîne des feuilles presque droites, celles du pétiole écartées et recourbées, et le spadix penché. Il se trouve dans les forêts humides de Java et des Célèbes. Ses tiges sont à peine grosses comme une plume d'oie, et presque aussi longues que celles des précédens. On en fait un grand usage dans l'Inde pour tous les objets auxquels on emploie l'osier en Europe, tels que pour la fabrication des paniers, des corbeilles, des boucliers, des cages, des jalousies de fenêtres, des siéges, etc. etc. On en forme des cordes qui servent même dans la navigation, et des liens de toute espèce. Cette espèce est figurée dans Rumphius, tab. 52, vol. 5.

Le ROTANG A CORDES, *Calamus rudentum*, a les épines de la gaîne des feuilles recourbées, le spadix écarté et droit. Il se trouve dans l'Inde sur les rivages sablonneux, et se voit figuré pl. 52 du cinquième volume de Rumphius. Il ressemble beaucoup au précédent, et est employé positivement aux mêmes usages.

Le ROTANG ZALACA a les épines presque droites et les spadix radicaux. Il se trouve dans les bois humides de Java et iles voisines. On le voit figuré dans Rumphius, vol. 5, tab. 57; n° 2. Il forme le passage entre les *rotangs* et les SAGOUTIERS. (*Voyez* ce mot.) C'est un *palmier* dont les feuilles sont épineuses, toutes radicales,

fort grandes, mais sans queue pendante. Ses spadix naissent entre les feuilles, s'élèvent peu, et sont formés d'un petit nombre de fleurs. Ses fruits sont plus gros que des poires, ont une saveur agréablement acide, et sont très-bons à manger. On les compare aux *ananas*. Ils se mangent crus, et on les conserve dans la saumure. La consommation qu'on en fait est très-considérable, et les marins ne manquent pas d'en faire provision pour leurs voyages. (B.)

ROTELE. *Voyez* BERGFORELLE. (S.)

ROTENGLE. Poisson du genre des *cyprins*, qui se trouve abondamment dans le nord de l'Allemagne, et qui parvient à la longueur d'un pied. *Voyez* au mot CYPRIN. (B.)

ROTH-GULDEN-ERTZ ou ROTH-GULTIG-ERTZ. C'est le nom que les minéralogistes allemands donnent à la *mine d'argent rouge*. *Voyez* ARGENT. (PAT.)

ROTHE, *Rothia*, plante d'un à deux pieds de haut, à tige anguleuse, à feuilles alternes profondément pinnatifides, à découpures linéaires, la plupart dentées et blanchâtres en dessous, à fleurs terminales longuement pédonculées et ressemblant à celles des scabieuses, qui forme un genre dans la syngénésie égale.

Ce genre, qui est figuré pl. 667 des *Illustrations* de Lamarck, pl. 1 du *Journal d'Histoire naturelle*, et que l'Héritier a décrit sous le nom d'*Hyménopape*, a pour caractère un calice commun, presque simple, à folioles ovoïdes, membraneuses, lâches, colorées supérieurement; un réceptacle presque plane, nu, supportant des fleurons hermaphrodites velus.

Le fruit est un composé de plusieurs semences ovoïdes couronnées par des écailles scarieuses, urcéolées.

La *rothe* croît dans la Caroline, d'où elle a été envoyée par Michaux, et où je l'ai observée dans les terreins sablonneux.

Gærtner a donné le même nom à un autre genre, qui a pour caractère un calice polyphylle simple, lanugineux; un réceptacle écailleux sur ses bords et velu dans son centre; les semences du bord simples et celles du centre aigrettées. Ce genre avoit été appelé *voigtie* par Rothe, et il est figuré pl. 174 de l'ouvrage de Gærtner sur les fruits. (B.)

ROTIE. Les marchands donnent ce nom à deux ou trois coquilles du genre des *rochers*, qui ont des saillies rameuses et colorées de brun; c'est principalement le *murex ramosus* de Linnæus. *Voyez* au mot ROCHER. (B.)

ROTIFÈRE, nom spécifique d'une vorticelle, *vorticella rotatoria* Linn., qui a été rendue célèbre par les expériences de Leuwenhoeck, de Spallanzani et d'autres, dont le résultat a été qu'elle pouvoit être rendue à la vie après un jour, un mois, un

an, vingt ans de dessication ou de mort apparente. *Voyez* au mot VORTICELLE. (B.)

ROTIN. *Voyez* ROTANG. (S.)

ROT-JE. Les navigateurs hollandais ont donné ce nom à un oiseau de mer ressemblant à une *hirondelle*, dont le bec est crochu et dont les pieds sont divisés en trois doigts unis par une membrane; son ventre est blanc et le reste de son plumage noir; quelques individus ont les ailes tachetées de noir et de blanc. Ces oiseaux ont un cri perçant, *rottet, tet, tet, tet, tet*, d'où vient leur nom hollandais; ils font leurs nids avec de la mousse ordinairement sur les rochers et les montagnes, et il n'est pas difficile de les y tuer à coups de bâton; ils sont gros et fort bons à manger. On les voit en mai sur les terres de Spitzberg et de Groënland. Dès que leurs petits sont en état de sortir du nid, ils partent avec eux, se glissent du fond de leurs trous jusqu'à la mer, et ils ne reviennent plus à terre qu'au printemps suivant pour y nicher.

Le *rot-je* paroît être le *petit pétrel* que l'on appelle communément *oiseau de tempête*. (S.)

ROT-SCHAER, nom étranger de la *morue* séchée. *Voyez* au mot MORUE. (B.)

ROTTAIN. *Voyez* ROTANG. (S.)

ROTTBOL, *Rottboellia*, genre de plantes unilobées de la triandrie digynie et de la famille des GRAMINÉES, dont le caractère consiste en une bale calicinale ou univalve et uniflore, ou bivalve et biflore; une fleur mâle et une hermaphrodite; une bale florale, bivalve, plus courte que la bale calicinale; trois étamines; un ovaire supérieur, ovale, surmonté de deux styles à stigmates velus.

Le fruit est une semence enveloppée dans la bale florale.

Ce genre, qui est figuré pl. 48 des *Illustrations* de Lamarck, renferme des plantes à fleurs en épis, dont l'axe est linéaire, un peu flexueux, articulé, creusé en dessus de ses articulations, de cavités oblongues et alternes, et à fleurs situées dans les excavations. On en compte quinze à seize espèces, dont trois naturelles à l'Europe méridionale, et les autres aux Indes ou îles voisines.

La plus commune de ces espèces est le ROTTBOL RECOURBÉ, qui a les épis cylindriques, subulés, recourbés, la base calicinale bivalve et subulée. Il se trouve sur le bord de la Méditerranée. Il faisoit partie des *ægylopes* dans les premiers ouvrages de Linnæus.

Cavanilles a figuré, pl. 31 de ses *Plantæ Hispaniæ*, une nouvelle espèce de ce genre dont la fleur est monandre. (B.)

ROTTIN. *Voyez* au mot ROTANG. (B.)

ROTULE, *Rotula*, arbrisseau à rameaux simples, à feuilles ovales oblongues, très-entières, sessiles et imbriquées, à fleurs d'un violet clair ramassées en bouquets terminaux, qui, selon Loureiro, forme un genre dans la pentandrie monogynie.

Ce genre offre pour caractère un calice persistant divisé en cinq parties; une corolle en roue également divisée en cinq parties; cinq étamines; un germe presque rond, surmonté d'un style à stigmate émarginé.

Le fruit est une petite baie rouge presque ronde, à une loge et à quatre semences courbées.

La *rotule* croît dans les marais et sur le bord des rivières de la Cochinchine. (B.)

ROTULE, nom d'une division du genre des *oursins*, introduite par Klein. *Voyez* au mot OURSIN. (B.)

ROUAN. On nomme *chevaux rouans* ceux dont le poil est mêlé de rouge et de blanc, de gris sale et de bai. On distingue deux ou trois sortes de *rouans* qui sont: le *rouan* ordinaire, le *rouan vineux*, qui tire plus sur le rouge et qui approche de la couleur du vin; et le *rouan cap-de-maure* ou *cavessa-de-more*: les chevaux de cette couleur ont la tête et les extrémités blanches, et le reste du corps est *rouan*, selon quelques auteurs, gris sâle. (DESM.)

ROUCHEROLLE. *Voyez* ROUSSEROLLE. (VIEILL.)

ROUCOUYER, *Bixa*, arbre à tige rameuse, à feuilles alternes, pétiolées en cœur aigu, entières et accompagnées de stipules, à fleurs d'un rouge pâle et disposées en bouquets terminaux, qui forme un genre dans la polyandrie décandrie, et dans la famille des LILIACÉES.

Ce genre, qui est figuré pl. 469 des *Illustrations* de Lamarck, a pour caractère un calice petit et à cinq dents; une corolle de dix pétales, dont cinq extérieurs plus grands, alternes avec les autres; un très-grand nombre d'étamines à peine plus longues que la corolle; un ovaire supérieur velu, surmonté d'un style à stigmate bifide.

Le fruit est une capsule conique, acuminée, hérissée de petites soies roides, uniloculaire, bivalve, renfermant plusieurs semences turbinées, munies d'un tubercule à leur sommet, creusées d'un sillon sur leur surface extérieure, recouvertes d'une pellicule rougeâtre ou matière humide d'une odeur forte et qui adhère fortement aux doigts.

Le *roucouyer* croît sur le bord des eaux dans l'Amérique méridionale et dans les îles de l'Inde. Il s'élève à-peu-près à la hauteur de nos *pruniers*. Son bois est tendre; son écorce filandreuse comme celle du *tilleul*. C'est la pélicule rougeâtre

qui est sur sa semence qui forme le *roucou* du commerce, dont on fait un grand usage dans la teinture du petit teint.

Pour l'obtenir, on ouvre les capsules dans leur maturité, on en ôte les graines, et on les met dans des auges suffisamment remplies d'eau, et on les écrase. La matière colorante se dissout au bout de quelques jours de macération, et on la sépare du reste des graines par le moyen de cribles de jonc. Au bout de huit ou dix jours, on passe l'eau dans des tamis de toile. La matière colorante reste sur la toile; on lui fait jeter un bouillon sur le feu, ensuite on la fait sécher dans des caisses et à l'ombre. Voilà le *roucou* du commerce, qui est plus ou moins pur, plus ou moins vif en couleur, selon le soin qu'on a mis à le fabriquer.

Pour être d'une bonne qualité, il doit être couleur de feu, plus vif en dedans qu'en dehors, doux au toucher. Celui qui a été séché au soleil est noir. Celui qui, n'ayant pas été bien desséché, a moisi, est d'un rouge pâle. Celui qui est frelaté, ne se dissout pas complètement dans l'eau.

Le meilleur est celui qu'on obtient par le simple froissement des graines dans l'eau entre les mains; mais on n'emploie guère cette méthode, à cause de la perte de matière qui en résulte. C'est celle que les Caraïbes employoient pour se procurer le *roucou*, avec lequel ils étoient dans l'habitude de se teindre le corps, en le mêlant avec de l'huile.

C'est à Cayenne qu'on prépare le mieux le *roucou*; aussi celui de cette colonie a-t-il une valeur supérieure à celui de toutes les autres, dans les marchés d'Europe.

La préparation du *roucou* expose les nègres à des maux de tête, et même à des vertiges; car, pendant sa fermentation, il est d'une odeur insupportable. L'agréable odeur de violette qu'on lui connoît en Europe, ne se développe que dans la dessication.

La couleur que donne le *rocou* aux étoffes de laine et de soie, est très-belle; mais elle n'est d'aucune durée à l'air, et le savon l'emporte complètement; aussi est-il proscrit dans les fabriques de bon teint, où on fait sa nuance par le mélange de la gaude et de la garance. Dans les fabriques de petit teint, où il est souvent employé, soit seul, soit mêlé à d'autres ingrédiens, on fait usage du procédé suivant. On fait fondre dans une chaudière de la cendre gravelée avec une suffisante quantité d'eau, et on fait bouillir pendant une heure. Ensuite on met autant de livres de *roucou* que de cendres, on remue bien, et on laisse encore bouillir un quart-d'heure; ensuite on trempe les étoffes, préalablement mouillées, jusqu'à ce qu'elles aient pris le ton demandé. Il ne

s'agit plus que de les passer en rivière et de les faire sécher. (B.)

ROUDOU. C'est la même chose que le REDOUL. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUÉES (*vénerie.*); se dit des *têtes du cerf*, lorsqu'elles sont serrées et peu ouvertes. (S.)

ROUGE et ROUGE A LA CUILLER. C'est le *canard souchet* en Picardie. (S.)

ROUGEATRE, nom d'une espèce de CYPRIN, le *cyprinus rutilus* Linn. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUGEATRE, nom donné par Lacépède à une espèce de *tortue* de l'Amérique septentrionale. C'est la TORTUE DE PENSYLVANIE de Linnæus. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUGE-BOURSE. Belon désigne ainsi le ROUGE-GORGE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

ROUGE-BRUN ou ROUGE DE MONTAGNE, oxide de fer qu'on trouve déposé par couches horizontales entre des bancs d'argile, et quelquefois entre des bancs de pierre calcaire. On en rend la couleur plus ou moins brune par le moyen du feu. *Voyez* FER et OXIDES. (PAT.)

ROUGE-CAP (*Tanagra gularis* Lath., ordre PASSEREAUX, genre du TANGARA. *Voy.* ces mots.). Ce beau *tangara* a la tête, le haut de la gorge d'un rouge très-vif; le bas de la gorge d'un pourpre obscur; le derrière de la tête et du cou, le dos, le croupion, les plumes scapulaires et les couvertures du dessus de la queue d'un noir brillant; les côtés, le devant du cou et tout le dessous du corps d'un très-beau blanc; les ailes et la queue noirâtres; la mandibule supérieure brune; l'inférieure blanchâtre, avec son extrémité brune; les pieds, les doigts et les ongles gris; près de sept pouces de longueur, et la grosseur du *pinson;* les ailes pliées s'étendent jusqu'à près de la moitié de la queue; celle-ci est arrondie à son extrémité. Quelques individus ont la couleur noire, mélangée d'une teinte brunâtre. Celui-ci, figuré dans la planche enluminée 155, fig. 2, a le dessus du corps brun.

Cette espèce se trouve à Cayenne, mais n'y est pas commune. (VIEILL.)

ROUGE-GORGE (*Sylvia rubecula* Lath., pl. enl. n° 361, fig. 1, ordre PASSEREAUX, genre de la FAUVETTE. *Voyez* ces mots.). Le *rouge-gorge* est à-peu-près de la grosseur du *rossignol;* il a cinq pouces neuf lignes de longueur; le bec noirâtre; le dessus de la tête, du cou et du corps d'un gris brun; le front, le tour des yeux, la gorge, le devant du cou et le haut de la poitrine d'un roux orangé; le bas de la poitrine

cendré sur les côtés, blanc dans le milieu; le ventre de cette dernière couleur; les flancs d'un brun olivâtre terne; les pennes des ailes d'un gris brun et olivâtre à l'extérieur; les grandes couvertures terminées par une petite tache rousse; les pennes de la queue d'un gris brun, avec une teinte olivâtre sur les deux intermédiaires; le bec noirâtre; les pieds et les ongles bruns.

La femelle diffère peu du mâle; le rouge orangé tire plus au jaune, et descend moins loin sur la poitrine.

Les jeunes ne prennent la couleur rouge qu'après la mue; ils ont, dans leur enfance, le plumage généralement brun, moucheté de roux sale.

Brisson donne comme espèce distincte le *rouge-gorge de Boulogne;* mais les ornithologistes modernes en font une variété du précédent. Il a plus de grosseur; la tête, le cou en dessus, le dos et le croupion cendrés, ainsi que les plumes scapulaires et les couvertures supérieures de la queue, dont les pennes sont noires et bordées de blanc; la gorge de cette dernière couleur; le devant du cou, la poitrine, roussâtres; le ventre et les parties subséquentes variés de blanc et de roux; les couvertures des ailes sont, de plus, mélangées de noir; les pennes pareilles à la queue; le bec brun; les pieds jaunes, et les ongles noirs. Cet oiseau s'appelle en Italie *spipola.* Est-ce bien un oiseau de cette famille? Ne seroit-ce pas un *motteux?*

De l'Espagne et de l'Italie à la Suède, on rencontre des *rouge-gorges.* En France, ils sont plus nombreux dans la Lorraine et la Bourgogne qu'ailleurs; c'est là que se font les plus grandes chasses, et où leur chair prend cette graisse exquise qui en fait un mets très-délicat, sans doute parce qu'ils y trouvent en abondance les fruits et les baies tendres dont à l'automne les insectivores font leur principale nourriture. Il n'en est pas de même dans nos provinces; aussi leur chair y est peu recherchée. Des oiseaux de cette espèce, les uns ne quittent pas leur pays natal, tandis que les autres, et c'est le plus grand nombre, se préparent au départ à l'époque où la couleur rouge commence à pointiller sur la gorge des jeunes, dont le plumage, pendant la mue, présente une bigarrure agréable par le mélange des teintes de l'enfance et des couleurs de l'âge avancé. Dans toutes les saisons, le *rouge-gorge* conserve son naturel solitaire; il voyage seul, lorsque presque tous les autres oiseaux se recherchent et se réunissent en troupes plus ou moins nombreuses. Dans les beaux jours, les bois, les bocages les plus ombragés et les endroits humides sont sa demeure favorite; ils ont pour lui tant d'attraits, qu'il

semble les quitter à regret lorsque les frimas y detruisent sa pâture. Ce n'est qu'alors qu'il s'approche des habitations, où il se tient dans les haies, les jardins et les vergers, et les égaie, quand tous les autres oiseaux se taisent, par un chant qui n'est pas sans agrément. Plus la saison devient rigoureuse, plus il devient familier; et lorsque la neige le prive de toute nourriture au-dehors, ou lui en rend la recherche trop pénible, il vient presque dans les maisons chercher les miettes de la table, les fibres des viandes, et même diverses graines, car à cette époque il se nourrit presque de tout. Il manifeste alors tellement l'envie d'y pénétrer, que, si toute entrée lui est fermée, il frappera du bec contre les vitres pour demander un asyle qu'on lui donne volontiers; il se familiarise au point que, s'il n'est pas inquiété, il y restera pendant l'hiver sans montrer la moindre envie d'en sortir. C'est aussi par le même signal, qu'aux approches du printemps, il indique le desir de retourner dans sa solitude.

Le *rouge-gorge* qui reste dans les forêts devient le compagnon du bûcheron, se réchauffe à son feu, becquette son pain, et ne cesse toute la journée de voltiger autour de lui. Il montre en tout temps de l'affection pour l'homme, et semble se plaire à lui faire compagnie; il suit ou précède les voyageurs dans les forêts, et cela pendant assez long-temps. Moins sauvage que les autres oiseaux, il se laisse approcher de si près, que l'on croiroit pouvoir le prendre à la main; mais, dès qu'on en est à portée, il va se poser plus loin, où il se laisse encore approcher pour encore s'éloigner. Au printemps, époque du retour de ceux qui voyagent, on les voit en plus grand nombre dans les vergers et les jardins, mais c'est pour peu de temps; ils se hâtent d'entrer dans les bois pour y retrouver, sous le feuillage, leur solitude et les amours. Les forêts d'une grande étendue, sur-tout lorsqu'elles sont arrosées d'eaux vives, sont celles qu'ils préfèrent; aussi y sont-ils en plus grande quantité. De tous les oiseaux, le *rouge-gorge* est le plus matinal; il fait entendre son ramage dès l'aube du jour : c'est aussi le dernier qu'on voit voltiger après le coucher du soleil. Son chant, composé de sons déliés, légers et tendres, n'est qu'un gazouillement pendant l'hiver; mais, dans le temps des amours, il lui donne toute son étendue, termine par des modulations plus éclatantes, et le coupe par des accens gracieux et touchans. Il a différens cris : l'un, qu'on entend de loin, *tirit*, *tiritit*, *tirititit*, sur-tout le matin et le soir, et lorsqu'il est ému par quelque objet nouveau. Il le jette aussi, soit qu'il s'échappe de quelque piége, soit qu'on approche de son nid. Il en fait entendre un autre, *uip*, *uip*,

qui paroît être celui d'appel; car il suffit de l'imiter, en suçant le doigt, pour mettre en mouvement tous les *rouge-gorges* des environs. Cet ami de la solitude choisit les endroits obscurs pour placer son nid; il le cache près de terre, dans les racines des arbres, dans des touffes de lierre ou dans un buisson très-fourré; il le compose de mousse à l'extérieur, y entremêle du crin et des feuilles de chêne, et en garnit l'intérieur de bourre et de plumes. Il en est, dit Willugby, qui, après l'avoir construit, le comblent de feuilles accumulées, ne laissant sous cet amas qu'une entrée étroite, oblique, qu'ils bouchent encore d'une feuille en sortant. La ponte est de cinq à sept œufs blanchâtres, tachetés de roussâtre. Le mâle les couve dans le milieu du jour, époque où la femelle cherche sa nourriture. Ainsi que le *rossignol*, le *rouge-gorge* ne peut souffrir un autre oiseau de son espèce dans l'arrondissement qu'il a choisi; il le poursuit vivement dès qu'il s'y montre, et le force de s'en éloigner. La femelle fait deux et trois couvées par an; l'un et l'autre nourrissent leurs petits de vermisseaux, d'insectes qu'ils chassent avec adresse et légèreté. Pris adulte, à l'arrière-saison et dans l'hiver, le *rouge-gorge* supporte volontiers la captivité, et chante même peu de temps après la perte de sa liberté. On peut le conserver long-temps en lui donnant la même nourriture qu'au *rossignol*, et à son défaut il vit de pain émietté, de chénevis écrasé et de petites graines qu'il trouve dans la volière; mais cette nourriture le soutient moins que la première : il ne vit pas aussi long-temps.

A l'automne, cet oiseau joint aux insectes, sa pâture ordinaire, les baies tendres, les fruits des ronces, les alises, et même le raisin : c'est alors que sa chair acquiert toute cette délicatesse, qui alors en fait vraiment un mets délicieux. Il en est tellement friand, qu'il donne dans les piéges qu'on amorce avec ces fruits sauvages. Peu défiant et naturellement curieux, il donne dans tous ceux qu'on lui tend. On le prend aux collets, à la sauterelle, et sur-tout aux gluaux presque aussi-tôt qu'on les a exposés. On les tend à la rive des bois sur des perches, qu'on garantit aussi de la chute; mais on fait une chasse plus abondante avec les rejets et les sauterelles; il n'est pas même besoin d'amorcer ces petits piéges, il suffit de les tendre au bord des clairières ou dans le milieu des sentiers, de remuer un peu la terre, et sa curiosité l'y porte aussi-tôt. Ce sont aussi les premiers oiseaux qu'on prend à la pipée; la voix seule du pipeur ou le bruit qu'il fait en taillant les branches suffit pour les attirer. Ils y viennent en faisant entendre de loin leur cri, *siriitit*, d'un timbre sonore, et voltigent par-tout avec agi-

tation jusqu'à ce qu'ils soient arrêtés par les gluaux sur quelques-unes des avenues ou perches qu'on a taillées basses exprès pour les mettre à portée de leur vol ordinaire, qui ne s'élève guère au-dessus de quatre à cinq pieds de terre. Le *rouge-gorge* est le premier qui réponde à l'appeau de la *chouette* ou au son de la feuille de lierre percée, ce que les pipeurs appellent *frouer*. Nous allons entrer dans tous les détails qui concernent cette chasse, puisqu'elle est la plus avantageuse à l'oiseleur, qui y prend un grand nombre d'espèces différentes, et sur-tout beaucoup de *grives* et de *rouge-gorges*, qui sont alors un excellent manger.

Pipée.

On doit les agrémens de cette chasse à l'antipathie que la plupart des oiseaux qui se perchent ont pour les *hiboux* et les *chouettes:* le *geai* sur-tout montre un courage héroïque, lorsqu'après avoir ouï la *chouette*, il entend les sons plaintifs de l'oiseau que fait crier le *pipeur*. Plein du desir de combattre son ennemi, il s'approche en silence, les plumes hérissées, les yeux en feu, voltige d'arbre en arbre, saute de branche en branche, de l'arbre à terre, et fond avec impétuosité sur la cabane en jetant un cri réservé pour l'instant du combat.

La saison la plus favorable est l'automne, car on ne réussit guère au printemps et en été, temps où les oiseaux sont maigres et occupés de leur progéniture. D'ailleurs on ne pourroit prendre que les pères et mères, et ce seroit anéantir l'espoir de l'arrière-saison, puisqu'en les détruisant on détruit leurs couvées.

Saison convenable à faire la pipée.

On distingue trois sortes de *pipées:* la *pipée prématurée*, c'est celle de l'été dont je viens de parler; elle se fait dans le temps de la maturité des merises. La seconde est la *pipée de saison;* son époque est celle où les oiseaux se disposent à voyager et que l'on nomme *passage.* alors la chasse réunit tous les avantages, agrément, réussite, abondance et morceaux friands. Les oiseaux que l'on y prend sont gras, d'un goût exquis; tels sont les *grives*, les *rouge-gorges*, qui, nombreux à cette époque, présentent le moment le plus favorable pour leur faire la chasse. La troisième se nomme *pipée tardive;* elle se fait au mois de novembre. Dans celle-ci le *pipeur* est obligé de couvrir sa cabane de branches pour suppléer aux feuilles; on y prend très-peu de *rouge-gorges*, mais beaucoup de *geais* et autres oiseaux dont le passage est tardif. On ne fait pas la *pipée* pendant l'hiver, non-seulement parce qu'il n'y a plus d'oiseaux dans les bois, mais encore parce que la glu s'endurcit et ne peut s'attacher aux plumes.

Heures favorables.

Le meilleur moment pour commencer la *pipée*, dépend de la saison: on la fait ordinairement deux fois le jour, le soir et le matin;

il suffit de dire qu'il faut qu'elle soit tendue une heure ou cinq quarts d'heure avant le soleil couché et avant le soleil levé. On commence à *piper* des qu'on entend rôder le *merle*, et le soir jusqu'à ce que la nuit soit close; ensuite on la fait pour attirer les *hiboux* et les *chouettes*, s'il y en a aux environs. On *pipe* le matin jusqu'à huit ou neuf heures, un peu plus tard même si le temps est couvert, et s'il ne pleut ni ne vente. Il est des personnes qui *pipent* toute la journée; mais c'est gâter la *pipée* pour plus de huit jours, parce que les oiseaux accoutumés aux cris de la *chouette* et du *hibou*, se fatiguent, ne s'approchent plus, et se contentent de crier de loin. Il ne faut donc point passer les huit à neuf heures dans la *pipée tardive*, et on doit, dans la *pipée de saison*, cesser même avant huit heures, parce que le soleil étant déjà chaud, dessèche les gluaux. On doit s'abstenir de *piper* trop tôt le soir, parce que les oiseaux, ne venant au bois que pour se coucher sont alors dispersés dans les vignes et les campagnes; en outre, s'ils entendent *piper* long-temps de loin, ils se familiarisent avec la voix de l'*appeau*, sont moins pressés d'approcher, n'approchent même qu'avec défiance; et pour peu que le *pipeur* donne un faux ton, ils se retirent en faisant un cri qui sert de signal aux autres de se tenir sur leur garde, et tous disparoissent. Il est nécessaire le matin de *piper* incontinent après l'aurore, parce qu'en attendant plus tard, les oiseaux quittent les bois pour aller chercher leur nourriture dans les champs, et n'y reviennent qu'après s'être rassasiés, ce qui n'est qu'au milieu du jour; alors le *pipeur* a été contraint par l'ardeur du soleil de détendre promptement. Il faut aussi éviter la proximité des *pipées*, car si l'on s'entend d'une *pipée* à l'autre, ou qu'on *pipe* plus d'une fois pendant huit jours dans la même, les oiseaux n'y viendront plus qu'en très-petit nombre, et même se contenteront de criailler de loin. Les momens précieux pour la *pipée*, sont donc le matin au lever du soleil, et le soir à son coucher; le matin, avant que les oiseaux soient sortis du bois; le soir, au moment qu'ils y rentrent pour se coucher. Ils se donnent à ces deux époques du jour plus de mouvement, et sont plus disposés à se prendre; aussi dès qu'on commence à *piper*, ils s'approchent plus volontiers.

Manière de piper et de frouer.

Par le mot *piper*, on doit entendre l'art d'appeler les oiseaux, en contrefaisant les cris de la *chouette* ou du *moyen duc*. Bien *piper* est bien imiter la *chouette*, au moyen d'*appeau à languette* ou d'une feuille de *chiendent*; mais *piper* avec art est l'écueil de beaucoup d'*oiseleurs* et la ruse la plus fatale pour les oiseaux; malgré leur inimitié connue, depuis les plus foibles jusqu'aux plus forts, pour les *hiboux*, ils s'y connoissent trop bien pour venir indifféremment quand on *pipe* bien ou mal. Avant de contrefaire les cris de la *chouette*, on commence par exciter la curiosité des oiseaux en *frouant*, ce qui attire les petits oiseaux et les dispose à tomber à la *pipée* aux premiers coups d'*appeau*; cependant il est possible de prendre beaucoup d'oiseaux de toute espèce sans *piper*. On en trouve un exemple dans l'*Aviceptologie française*. Voyez page 134 et suivantes.

Frouer est exciter, en soufflant sur une machine quelconque, un

bruit qui imite ou le cri de quelqu'oiseau, ou son vol, ou le *couchement* de la *chouette*. Quoiqu'il ne soit pas si difficile de *frouer* que de *piper*, il faut encore de l'expérience pour y réussir. On ne peut se flatter de bien *frouer*, si on n'imite les différens cris des *geais*, des *merles*, des *draines*, etc.; si on ne les imite dans les momens où ces oiseaux peignent l'envie de se venger, leur crainte, et appellent les autres à leur secours. Ces cris sont alors bien différens de ceux qu'ils jettent lorsqu'ils s'appellent mutuellement; ce sont donc ces divers sons qu'il faut étudier et exécuter fidèlement pour avoir une réussite complète.

On *froue* de diverses manières; 1°. en soufflant dans une feuille de lierre à laquelle on fait un trou rond avec les dents, l'ongle ou un couteau, en levant la principale côte du milieu à un tiers de distance de la queue, de la largeur de ce trou, qui est rond à y passer un grain de chénevis. En soufflant dans cette feuille, pliée en deux dans sa longueur, on contrefait un petit oiseau qui appelle les autres à son secours, ce qu'il ne fait que lorsqu'il a rencontré l'ennemi commun, soit *hibou*, soit *chouette* ou autres. D'abord que ce petit oiseau fait ce cri, tous les autres s'animent et accourent en foule. 2°. On *froue* avec la lame d'un couteau, dont on applique le tranchant en long sur les deux lèvres, et pour lors on contrefait un *moineau* qui fait un cri dès qu'il apperçoit l'ennemi. 3°. On fait un petit *sifflet* avec un peu de cire et une plume de *corbeau*, de *pigeon* ou de volaille, et l'on s'en sert à *frouer*. 4°. On en fait un autre qui a un trou par-dessus et au bout, et on diversifie les tons en posant le doigt dessus et le relevant alternativement; avec ce *sifflet* on contrefait aisément une *mésange* en colère. On *froue* d'abord assez fort pour que les oiseaux éloignés entendent bien; on diminue la force des tons à mesure qu'on s'apperçoit qu'ils approchent: on imite ensuite les cris du *geai*, de la *pie*, du *merle* et de la *draine*, ayant soin de temps à autre de contrefaire, en suçant ses lèvres, ceux de quelques petits oiseaux. L'on doit saisir avec empressement les premiers qui se preunent, pour les faire crier dans le besoin en leur serrant un peu les ailes.

Après avoir *froué* quelque temps, pendant lequel on prend souvent beaucoup d'oiseaux, sur-tout des *rouge-gorges*, on donne quelques coups de *pipeau* pour contrefaire la *chouette*; mais le *pipeur* ne doit le faire que quand il voit les oiseaux dans son voisinage; il doit forcer jusqu'à un certain point les coups qu'il entre-mêle de tremblemens, et les diminuer à mesure que ceux-ci approchent. Suivant l'auteur de l'*Aviceptologie*, il ne faut point commencer à *piper* fort pour se faire entendre des oiseaux éloignés, parce que, dit-il, les oiseaux prévenus par le *frouement* sont attentifs; et s'il arrivoit qu'on vînt à *piper* fort, intimidés alors par les cris menaçans de la *chouette*, ils se contenteroient de criailler de loin sans vouloir approcher; en outre si les premiers coups, devant être forts, venoient à être faux, ils les éloigneroient et tromperoient l'espoir du *pipeur*. On doit donc commencer par *piper* doucement, laisser une demi-minute d'intervalle entre chaque cri, et il faut que les sons aient quelque chose de lugubre et de plaintif; on diminue après cela l'intervalle qui se

trouve entre les coups, jusqu'à ce qu'on soit parvenu par degré à rendre les cris les plus ordinaires de la *chouette ;* c'est pourquoi il faut qu'un *pipeur* eu ait entendu, et qu'il soit familiarisé avec les différens tons pour pouvoir les bien imiter : des cris petits, coupés, doux et tremblans enhardissent les oiseaux et les font donner à l'envi l'un de l'autre. Pendant que l'on *pipe*, on *froue* aussi, et l'on doit faire crier de temps à autre quelques petits oiseaux, en changeant autant qu'on le peut d'espèce, car chacun attire ceux de sa race. Cependant il en est qui en font venir d'autres : le *pinson* attire les *grives*, les *merles*, les *geais*, les *pies ;* les *geais* font approcher les *pies* et les *corneilles*, et font souvent un tel vacarme, qu'ils étourdissent et rebutent les autres ; le *rouge-gorge* attire presque tous les autres oiseaux et fait peu de bruit. Comme plusieurs peuvent nuire et pincer avec leur bec, on les tient par les deux ailes qu'on joint sur le dos, ce qui les empêche de blesser ; cette position a de plus l'avantage qu'ils ne font point de bruit avec les ailes : de plus, on leur casse une mandibule du bec. On doit aussi cesser de temps à autre, pendant deux ou trois minutes, les cris de la *chouette*, et l'on *froue* doucement pendant ces intervalles, ou l'on imite les cris du *geai*, du *merle*, du *pinson*, etc. Il faut tâcher de contrefaire soigneusement ces espèces d'oiseaux, parce qu'ils sont ordinairement les agresseurs, et que leurs cris amènent tous les autres.

Il résulte de ce qui est dit ci-dessus, que pour être bon *pipeur*, on doit commencer par *frouer* fort, et affoiblir ces tons à mesure que les oiseaux approchent, *piper* ensuite lentement et augmenter par degrés les coups qui doivent être entrecoupés de quelques tremblemens. Lorsque les oiseaux paroissent animés, il faut *piper* doucement et lugubrement, ce qui se fait, en ne laissant devant la bouche que très-peu d'intervalle entre les deux mains qui tiennent la feuille. Enfin on doit s'abstenir de *piper* trop fréquemment, ce qui épouvante les oiseaux.

Quant aux *pipeaux*, on en fait de plusieurs sortes, soit avec de l'écorce de merisier bien ratissée et polie avec le couteau ou le canif ; on la met entre deux morceaux de plomb propres à mettre dans la bouche, de la largeur d'un quart de pouce et de la longueur de dix-huit lignes ; soit avec un morceau de coudrier que l'on fend et qu'on rejoint après avoir applani les deux parties séparées, et en avoir levé une petite partie très-mince, qu'on appelle *languette*, de la longueur de sept à huit lignes. Après l'avoir rétréci avec la pointe du canif, et avoir fait une ouverture suffisante à ces deux parties, pour faire passer l'air entre deux, on les rejoint et les lie par les bouts avec une ficelle, puis l'on s'en sert pour *piper ;* si l'on veut grossir le ton, on augmente l'ouverture. Il est encore d'autres *pipeaux* qu'on appelle *appeaux à languettes*, dont on peut voir la description et les figures, ainsi que de ceux à *frouer*, dans l'*Aviceptologie française*, pl. 7 et 8, pag. 35 et 39, et que nous passons sous silence pour en venir à celui dont se servent les oiseleurs modernes ; c'est ce fatal *appeau* qui conduit à leur fin presque tous les oiseaux qui ont juré une haine mortelle à la *chouette* et au *moyen duc ;* cet *appeau* n'est qu'une *feuille de chiendent*. Comme il en est de deux sortes, l'on doit choisir celui

qui est doux, sans poil, dont la feuille est fort mince, qui n'a qu'une légère côte dans son milieu, et qui ne fait pas le carrelet; l'autre qui a du poil fait ordinairement saigner les lèvres. Les moyennes feuilles sont celles que l'on doit préférer, car les feuilles radicales offrent à l'air par leur épaisseur trop de résistance, ne donnent que des sons durs et criards, et celles qui sont les plus proches de la cime donnent des faux tons, en se cassant et se déchirant par trop de fragilité; vertes ou fanées elles peuvent servir. Comme cette espèce ne se trouve pas dans tous les bois, on peut user de l'autre en lui donnant un apprêt; il a à-peu-près le même port, et ne diffère que parce qu'il est fort velu, et que ses poils sont grands et roides; on en cueille une demi-douzaine de feuilles trois heures avant d'en faire usage, on les met pendant quelque temps entre trois ou quatre doubles de papier gris, imbibés de vinaigre et d'eau, ce qui les rend souples et les amortit; leurs poils ne mettent plus d'obstacle au contact de l'air, on peut en tirer des sons aussi doux que de celle du *chiendent à piper*. Il faut avoir soin de ne les tirer de la boîte qu'au moment de s'en servir, car elles durciroient, et en séchant ne deviendroient bonnes à rien. Pour bien *piper*, le doigt index et le pouce de chaque main doivent tenir l'herbe entre les lèvres; celles-ci ne doivent pas être intérieurement jointes à la feuille, et l'herbe ne doit pas toucher les dents; la langue en se baissant et se voûtant par intervalle contre le palais, augmente et diminue par mesure la capacité de la bouche, et l'air qui frappe la feuille en reçoit des modifications qui imitent les cris lents et plaintifs de la *chouette*. Quant aux tremblemens que le *pipeur* fait de moment à autre, ils sont monotones, et ne viennent que du gosier. Cette manière de *piper* est la meilleure; mais elle demande de l'usage, et comme peu de personnes y réussissent, on n'a pas encore abandonné les *pipeaux* de bois, de plomb et de fer blanc. (*Voyez* pour ceux-ci les planches et descriptions ci-dessus citées.)

Glu.

On fait usage de deux espèces de *glu*, l'une est d'écorce de *houx* et l'autre d'écorce de *gui*; la première est la meilleure, et l'on n'use guère de la dernière. Pour faire la *glu de houx*, on prend l'écorce de cet arbre dans le temps de la sève, époque où elle se détache aisément; celle du plus gros est la meilleure, mais lorsque la sève est passée, comme il est très-difficile d'avoir l'écorce seule, on coupe le pied du houx par morceaux longs, de la largeur ou profondeur d'un grand chaudron, où on les met avec de l'eau, à laquelle on fait jeter quelques bouillons; alors l'écorce se retire facilement. On doit avoir soin d'ôter la première pellicule qui est brune, parce qu'elle rend la *glu* trop sale: quand on ne prend pas cette précaution la *glu* est moins bonne, et cette pellicule s'en détache difficilement: plus elle est nette, plus elle est âpre et forte pour arrêter les oiseaux les plus vigoureux. Cette écorce se pile et se broie, soit dans un mortier, soit sous une meule de pierre; plus elle est pilée et broyée, plus elle produit de *glu*; ensuite on la met dans des pots qu'on enterre pendant quinze jours dans un lieu humide, et où la chaleur est concentrée, ce qui la fait bientôt fermenter: on retire les pots lorsqu'elle a acquis

le degré de fermentation suffisante, ce qui s'apperçoit à l'odeur qui s'en exhale. On bat la *glu* et on la lave pour la nettoyer de ses ordures, l'eau claire et la plus froide est la meilleure; il vaut encore mieux se servir de l'eau courante, car on s'expose à en perdre beaucoup dans celle qui est tiède et dormante; de plus, la *glu* se convertit en huile, lorsque l'eau n'est pas assez fraîche : il faut, pour la rendre propre et bonne, la manier, la plier, la déplier, la battre pendant long-temps dans l'eau, qui entraîne par son courant tous les corps hétérogènes.

La *glu de gui* est plutôt faite, puisqu'on peut en avoir du matin au soir. Il faut pour la faire se munir de cotons de gui, car la feuille et la graine doivent être rejetées. On les froisse et on les écorce avec un marteau, pour séparer le bois d'avec l'écorce; lorsqu'on en a la quantité suffisante, on la pile et on la lave comme celle du houx, et à force de la laver dans l'eau fraîche, on la débarrasse de ses filandres blanches comme des soies de porc, lesquelles sont fort minces, très-déliées et tiennent fortement. Cette *glu* est plutôt préparée, il est vrai, mais elle n'est pas si tenace; ce n'est donc qu'à défaut de l'autre qu'il faut l'employer. Il y a un choix à faire dans les diverses sortes de gui; l'on se sert de celui du tremble, du peuplier, du saule, du tilleul, du poirier, du prunier et de l'aube-épine; mais celle des premiers est la meilleure.

Dans les lieux où l'on trouve de la *glu* toute préparée, on s'évite beaucoup de peine en l'achetant dans cet état, mais elle est souvent si sale et si mal lavée, qu'on ne peut s'en servir sans la relaver, ce qui en fait perdre une grande partie.

La meilleure est donc celle qui est bien lavée, et de couleur jaune; c'est celle du *houx;* la *glu* de *gui* est plus verte que l'autre, et celle qui est brune ou piquetée de noir, est usée et trop vieille. On ne laisse point d'eau dans le pot où on la met, mais de l'huile d'olive environ une demi-once par livre, ce qui l'empêche de s'attacher aux parois du vaisseau, et ce qui la rend en même temps plus ductile et par conséquent meilleure. La quantité d'huile qu'on doit mettre, dépend des différentes saisons où l'on se propose de l'employer. Il vaut toujours mieux en mettre moins que trop, car il est assez difficile d'en ôter, et le trop rend la *glu* molle, liquide, et lui retire sa force, ce qui l'empêche de s'attacher aux plumes. Pour la retirer, on expose le pot à *glu* au courant d'un ruisseau, de façon qu'il reçoive l'eau un peu obliquement, pour qu'elle entraîne le superflu. Enfin il faut que l'huile qu'on emploie n'ait aucune odeur, car celle qui s'en exhaleroit donneroit de la défiance aux oiseaux. A défaut de celle d'olive, on peut employer celle de noix et de lin. On doit être prévenu qu'il ne faut jamais manier la *glu* avec les mains, à moins qu'elles ne soient bien mouillées ou huilées, car elle s'y attache facilement; le seul moyen de l'en détacher totalement, est de les laver avec de l'huile.

Gluaux.

Les *gluaux* sont des *saussais* ou de petits osiers sans feuilles, de la longueur de quinze à dix-huit pouces, sans nœuds et même sans

boutons s'il est possible : les plus déliés, les plus minces et les plus droits sont les meilleurs, car ils sont moins visibles et plus flexibles. Parmi les *saules*, ceux qu'on doit rejeter sont le *saule marceau*, ses branches sont trop fragiles ; le *saule blanc*, qui croît sur les rivières, qui ne doit être employé qu'à l'extrémité. Celui qu'on doit choisir, dit l'auteur de l'*Aviceptologie*, est le *saule blanc femelle*, dont se servent les tonneliers, le tout dépend de le cueillir dans sa maturité. Le *Traité de la Pipée* le rejette à cause de sa couleur jaune qui se voit de loin, et parce qu'il est trop moelleux ; mais, dit l'auteur ci-dessus cité, après deux tendues il brunit, et ne se corrige que trop tôt de ce défaut. On connoît que les *saussais* sont mûrs, quand on peut en ôter les feuilles sans que leurs cimes cassent. Comme les meilleurs se trouvent sur le tronc du saule, il arrive souvent qu'ils sont moins mûrs que ceux qui se trouvent sur les mères branches; il faut les choisir minces, longs, droits et sans nœuds ; rejeter ceux qui sont d'une couleur pâle, parce qu'ils sont de mauvaise nature, et durciroient peu. Lorsqu'on en a cueilli une quantité suffisante, on les met dans un endroit chaud, ou même au soleil, l'espace de deux heures. On en ôte les feuilles ; on les égale par leurs cimes, et on les coupe tous de la longueur dite ci-dessus ; ensuite on aiguise les grosses extrémités en manière de cuin. On parvient à les endurcir en les mettant sur de la braise allumée, ou seulement dans des cendres fort chaudes ; sans cette précaution les extrémités taillées en coin, et naturellement molles, s'émousseroient promptement, et seroient hors d'état d'entrer dans les entailles faites aux branches, sur lesquelles on les place.

Pour engluer, on prend de la *glu* avec la cime des *gluaux* ou avec une spatule de bois ; quand il y en a dessus une quantité suffisante, on les tient par le gros bout dans les deux mains, séparés par moitié, autant dans l'une que l'autre ; on les tortille et on les frotte ensemble, jusqu'à ce que la *glu* se soit répandue et attachée également par-tout, excepté à quatre doigts près du gros bout qui doit être tenu le plus proprement possible, afin de pouvoir les manier, les tendre et détendre sans s'engluer les doigts.

Les *gluaux* ainsi préparés doivent être enveloppés, soit dans une toile cirée, soit dans une peau ou dans un parchemin qui les excèdent peu et qu'on frotte d'huile : ainsi enveloppés on les attache avec une ficelle, et on les tient très-serrés, afin qu'ils ne glissent ni ne s'échappent de l'enveloppe, qui sert à les conserver, à empêcher qu'aucune ordure ne s'y attache, à les porter par-tout commodément et à les tenir toujours fraîchement ; de plus, il faut avoir soin de les mettre à l'ombre dans un lieu frais et humide, pour qu'ils se dessèchent moins ; car ils se cassent facilement, s'ils sont secs, lorsqu'il faut les séparer pour les asseoir sur les branches ; on y remettra de la *glu* pour les rafraîchir, quand ils sont desséchés et qu'ils commencent à ne plus prendre.

Choix d'un lieu convenable à la pipée.

Les endroits élevés, trop fréquentés, près des chemins et environnés d'échos, ne doivent jamais être choisis pour y construire une *pipée*. Les deux motifs qui doivent servir de guide au *pipeur*, sont la tranquillité des bois et l'abondance des oiseaux qui les habitent. La proximité d'un abreuvoir, le voisinage des vignes en temps de vendange, d'un jeune taillis, sont les lieux les plus favorables; les hauteurs ne conviennent point, parce que les oiseaux cherchent les abris du vent pendant la nuit, et que les arbres sont plus souvent agités sur les élévations; de plus, le pipeur est forcé de tendre roide pour faire tenir ses gluaux; alors les oiseaux ne pouvant les entraîner avec eux y laissent leurs plumes et s'échappent; il en résulte un autre inconvénient, s'il les tend comme de coutume, ils ne tiennent plus, et tombent à mesure qu'on les place. Les lieux bas doivent donc être préférés, en outre ce sont ceux que les oiseaux choisissent pour se coucher. Il faut aussi éviter le milieu d'une forêt, car ils s'y enfoncent peu; ils se tiennent, au contraire, à l'entrée pour pouvoir en sortir promptement, et y trouver leur nourriture qui y est toujours abondante; ainsi une *pipée* à peu de distance d'une forêt, d'une vignoble, dans un terrein rempli de genevriers, dans un lieu tranquille, à l'abri des curieux, au bord des ruisseaux ou d'une eau dormante qui sert d'abreuvoir aux oiseaux, offre tous les avantages que peut desirer le pipeur. Pour les *pipées prématurées*, les endroits où il y a des merisiers, des arbres à fruits, des ronces chargées de leurs baies, sont ceux que l'on doit rechercher, parce qu'il s'y trouve toujours beaucoup de *merles* et de *grives*. Enfin une seule *pipée* n'étant pas suffisante, si l'on y va tous les jours ou du moins fort souvent, il est donc nécessaire d'en avoir en plusieurs endroits, et il seroit plus avantageux d'en changer toutes les fois qu'on fait cette chasse, parce que les oiseaux se fatiguent et n'y viennent plus.

Choix et préparation de l'arbre.

Le succès de la *pipée* dépend aussi du choix de l'*arbre;* il est de la plus grande importance de l'avoir bien placé, bien disposé et artistement préparé. Le chêne doit être préféré, parce que ses branches, quoique petites, offrent un meilleur soutien au *pipeur* lorsqu'il tend ses *gluaux*. Il faut en chosir un qui soit isolé, au moins de quatre-vingts pas des autres, qui ne surpasse guère que de moitié la hauteur du taillis, et qui ait sur-tout la cime bien garnie de branches: une douzaine adroitement ménagées suffisent pour tendre l'*arbre* d'une *pipée;* il faut éviter qu'elles se trouvent perpendiculairement les unes au-dessus des autres, et qu'elles soient trop grosses.

Avant de toucher à l'*arbre*, il faut jeter un coup-d'œil sur ce qu'il y a à ménager, à rejeter et à étêter. Un *arbre* convenable doit avoir des branches courtes, grosses au plus comme le bras, bien disposées et arrangées autour du tronc; il ne vaut rien s'il n'a des branches que d'un côté, ou si elles sont mal distribuées. Le meilleur est celui qui

est garni de branches, depuis le sommet juqu'à cinq ou six pieds de terre, c'est-à-dire, jusqu'à la *loge*, si elle est posée au pied. On commence par étêter deux branches de la cime sur lesquelles on prend les *corbeaux*, les *pies*, les *chouettes*, etc.; mais on ne doit pas dégarnir le haut de l'arbre des autres branches, parce que les oiseaux, voyant de loin les *gluaux*, les éviteroient en se posant vers l'extrémité des branches, et on ne fait les entaillures que lorsqu'il n'y a plus rien à couper. On doit étêter une ou deux branches vers le bas de l'arbre, à la portée d'être tendues jusqu'à leur extrémité: c'est là où l'on prend les *draines* et les *alouettes* dans les temps obscurs. On élague les petites branches feuillées qui sont autour de la branche principale, à distance au plus de trois à quatre pieds du tronc, car plus elles sont courtes, moins elles sont difficiles à tendre, et moins on y emploie de *gluaux;* les plus droites sont à préférer parce qu'elles sont plus faciles à tendre que celles qui sont courbes et tortuées. On doit retrancher auprès du tronc les branches qui, ne pouvant servir, pourroient nuire par leur situation, sur-tout si elles sont posées perpendiculairement l'une sur l'autre; car un oiseau pris sur une branche supérieure, tomberoit alors sur l'inférieure, directement dessous: ainsi, de branche en branche, un seul détendroit tout un côté, si le *pipeur* n'étoit pas assez habile pour prévoir ce défaut en préparant son arbre. Ainsi, les branches resserrées ne doivent être ni confuses, ni à côté l'une de l'autre, au même niveau, ni mal dispersées et distribuées. Si cependant les branches qu'on est obligé de retrancher, peuvent servir à poser le pied du *pipeur*, lorsqu'il tond l'arbre, il ne doit les couper qu'à un demi-pied de distance du tronc, afin qu'il puisse monter plus commodément, et s'y tenir appuyé lorsqu'il tend une branche en dessus; elles lui servent aussi à desceudre plus facilement, soit en tendant, soit en détendant.

Lorsqu'on ne trouve pas un arbre convenable, on en prend deux et même trois petits, selon l'étendue qu'on veut donner à la *pipée;* alors, on place la *loge* dans le milieu, afin de se trouver à portée de ramasser les oiseaux pris d'abord qu'ils sont tombés.

Quoiqu'une *pipée* ne soit pas excellente sans arbres, on en fait quelquefois dans les lieux où il s'en trouve de trop petits, mais dont on ne laisse pas de préparer et de tendre les branches; et s'il n'y en a pas du tout, et que l'endroit soit peuplé d'oiseaux, on se borne à faire des routes en étoile en plus grand nombre que la *pipée* ordinaire. L'on n'y prend pas les gros oiseaux, mais les autres espèces s'y prennent fort bien.

Loge pour cacher le pipeur.

La *loge* doit être au centre de la *pipée*, principe dont on ne doit jamais s'écarter. Tous les *pipeurs* sont dans l'usage de la construire au pied de l'arbre qu'ils regardent comme le centre: mais l'auteur de l'*Aviceptologie* prétend que c'est un abus, et qu'il en résulte des inconvéniens qui nuisent à la réussite de cette chasse. 1°. On ne peut, dit-il, faire une loge au pied d'un arbre sans qu'elle ne paroisse fagotée, parce qu'il ne s'y trouve pas assez de branches vives pour qu'elle conserve un état de verdure naturelle. 2°. Elle ne laisse pas la

liberté de monter commodément sur l'arbre. 3°. Les oiseaux, en tombant, se débarrassent souvent, parce que les *gluaux* s'accrochent aux branches de la loge; ils y laissent leurs plumes et s'échappent. Pourvu que l'arbre, ajoute-t-il, soit dans l'enceinte de la *pipée*, et que la place qu'on destine à la construction de la *loge* soit proprement accommodée, dégarnie de branches et entourée d'une espèce de haie qu'on fait avec tous les petits rameaux qu'on a coupés, c'est le principal; mais que l'arbre, soit dans une *avenue* circulaire ou dans une autre, cela devient indifférent, pourvu qu'il se trouve dans une croix formée par la rencontre d'une avenue circulaire avec une transverse, et qu'on le découvre sans peine de la loge qui en est à deux ou trois toises.

On choisit pour la construire un endroit touffu, garni de branches bien feuillées, et assez bien exposé pour être regardé comme le centre de la *pipée*. L'intérieur doit être uni et propre, pour qu'on puisse s'asseoir commodément. L'extérieur doit avoir la forme d'un grand buisson isolé, et paroître l'ouvrage de la nature. Il faut éviter, autant qu'on le peut, cette forme ronde extérieure, qui devenant suspecte aux oiseaux, les empêcheroit d'en approcher, et ne pas s'inquiéter si quelques branches en passent la superficie : ce ne seroit qu'au détriment de la *loge* qu'on les retrancheroit. Des deux entrées opposées qu'on y fait, une doit donner du côté de l'arbre; et les jours avantageusement ménagés, doivent laisser voir librement tout ce qui se passe dans la *pipée* sans être vu. On doit faire les entrées opposées, afin qu'on puisse entrer et sortir librement des deux côtés. Ces entrées se couvrent avec deux petites portes, faites de branchages disposés en forme de claies. Le *pipeur* ne doit avoir dans son vêtement rien de blanc, ce qui épouvanteroit les oiseaux, et ils se donneroient mutuellement le signal de ne pas approcher.

La *loge* doit être bien couverte de branches bien garnies de feuilles, afin que les oiseaux ne puissent appercevoir ceux qui sont dedans, car ils ne s'approchent qu'avec méfiance, sur-tout quand la *pipée* a servi plusieurs fois. Sa grandeur peut être proportionnée au nombre des personnes qui assistent à cette chasse. Si une ne suffit pas, on en peut faire deux et trois, éloignées l'une de l'autre, qu'on place dans des endroits d'où l'on puisse jouir de la chasse. On leur donne ordinairement de quatre à six pieds de hauteur, afin qu'on puisse s'y tenir sans être trop gêné. Mais il faut y être tranquille et muet, car le moindre bruit fait fuir les oiseaux.

Avenues.

On entend par *avenues*, des routes circulaires et transverses, qu'on fait dans la *pipée*, et où sont placés les *plians* de distance en distance. Celle qui environne la *loge* doit être la plus large : on lui donne six ou sept pieds. La seconde n'en a que trois, et la troisième quatre et même plus.

Les *avenues* transverses sont ordinairement au nombre de cinq quand on a un arbre bien disposé; mais lorsqu'il est trop petit, trop évasé, ou d'une forme désavantageuse, on pourroit, au lieu de cinq, en faire six à sept, observant de leur donner cinq pieds de large à leur extremité, et trois à leur entrée. Ces *avenues* ou routes doivent

être bien nettoyées dans le bas, afin que celui qui court chercher les oiseaux ne rencontre rien qui puisse le faire tomber. Leur longueur dépend de la volonté du *pipeur ;* mais elles doivent l'être assez pour pouvoir y placer les *perches* éloignées de quelques pas l'une de l'autre.

Perches ou *Plians.*

Lorsque les *avenues* sont nettoyées et débarrassées des branches coupées, on doit s'occuper des *plians ;* les plus élevés ne doivent pas avoir plus de six pieds, et les plus bas moins de deux, en comptant depuis la terre jusqu'au milieu de leur bordure. Si les *perches* qu'on a réservées sont trop grosses pour qu'elles puissent se plier en arcade à la hauteur nécessaire, on leur donne, dans ce cas, un léger coup de serpe à la hauteur de trois pieds et demi à quatre pieds ; ce qui facilite les moyens de les abaisser. Quand on n'a pas de *perches* voisines des *avenues* qu'on puisse plier, il faut s'en procurer le nombre suffisant et les attacher solidement. On les tient en demi-cercle, et on les laisse horizontalement baissées à la hauteur de cinq à six pieds de terre, plus ou moins, et on y fait des entailles comme sur les branches.

Entailles.

Après avoir construit la *loge*, préparé les *avenues*, disposé les *plians*, élagué les *branches* et coupé toutes celles qui nuisent, on fait les *entailles* pour pouvoir tendre les *gluaux*, en donnant de biais des petits coups de serpe sur le dessus des branches, en droite ligne, à deux pouces de distance l'un de l'autre, jusqu'au tronc de l'arbre. Ces entaillures faites sans enlever le morceau, doivent être profondes de deux à trois lignes, selon la grosseur de la branche, afin de pouvoir introduire et faire tenir les *gluaux* penchés sur ses branches par le gros bout taillé à cet effet, ayant soin, en descendant de la cime de l'arbre, par où on doit commencer, de faire tomber tout le branchage coupé, sans en laisser en l'air, ce qui pourroit épouvanter les oiseaux. Il faut avoir soin d'élever un peu le dos de la serpette au moment où on la retire de chaque *entaille*, ce qui les empêche de se refermer, et ne pas leur donner trop de profondeur sur-tout sur les branches où l'on est obligé de poser les pieds, car elles pourroient ou casser sous celui qui tend, ou se rompre au moindre coup de vent: un couteau suffit pour les petits pliaus.

Échelle.

Il arrive souvent qu'on trouve de très-beaux arbres pour faire des *pipées ;* mais la difficulté de mouter rebute le *pipeur* et les lui fait abandonner pour se contenter d'un autre moins favorable. Pour remédier à cet inconvénient, on se sert d'un arbre bien branchu de côté et d'autre, de distance en distance, et on en coupe les branches à un demi-pied du tronc pour s'en servir comme d'*échelle*. Après l'avoir coupée de la longueur nécessaire, on a soin de la lier par le haut, et de la bien serrer avec une barre contre l'arbre à la hauteur des premières branches. Il résulte un plus grand avantage de se munir d'un

cordon à nœuds de la longueur de vingt-quatre ou trente pieds, que de se servir d'un arbre pour *échelle*. On attache à un des bouts de la corde quelque chose de pesant, afin de pouvoir la jeter sur une des branches les plus basses de l'*arbre*, et lorsque la corde est passée sur la branche, on en lie les deux extrémités qui traînent jusqu'à terre: c'est au moyen des nœuds de cette corde qu'on monte facilement sur l'arbre et qu'on en descend sans courir de risques.

Manière de tendre la pipée.

Tendre la pipée, c'est placer les *gluaux*, et les distribuer sur les branches de l'arbre et sur les *perches* ou *plians*. Si c'est le soir que l'on tend, l'on doit commencer par les *perches* des routes et finir par l'arbre; si c'est le matin, on fait le contraire. Lorsqu'on est monté sur l'arbre avec la quantité de *gluaux* suffisante pour le tendre, on doit commencer à les poser sur les branches les plus hautes, et ainsi de suite jusqu'aux plus basses; on les place dans les entailles à distance l'un de l'autre d'un demi-pied et plus s'ils sont longs, à une moindre distance s'ils sont courts; on les couche et penche sur les branches, l'un sur l'autre, à hauteur d'environ quatre doigts sur l'*arbre*, et d'environ trois doigts sur les *perches*, ayant attention de les mettre en droite ligne le long de la branche, afin que tout oiseau qui s'y pose ne puisse éviter de s'y prendre, soit par le *gluau* supérieur, soit par l'inférieur, et souvent par tous les deux. On les pose sur les perches des avenues à une moindre distance que sur l'arbre, et plus couchés que sur les branches.

Le tout ainsi bien préparé et bien tendu, tous les curieux se placent dans la loge, s'arrangent de manière à ne pas toucher aux branches dont elle est construite, et le pipeur y entre le dernier, pour avoir la liberté d'en sortir et rentrer à volonté. Le lecteur qui desire des détails encore plus étendus sur tout ce qui concerne cette chasse, peut consulter la *Nouvelle Maison Rustique*, édition de 1798.

Oiseaux qui se prennent à la pipée.

Les *oiseaux de proie* diurnes et nocturnes, les *corbeaux*, les *corneilles*, les *pies* et les *geais;* ces derniers sont les plus opiniâtres, et font souvent le désespoir du pipeur, en détendant l'arbre du haut en bas; les *merles*, les *grives*, les *pinsons;* ceux-ci s'attroupent en quantité et y attirent les *draines;* les *pinsons d'Ardennes*, les *gros-becs*, les *piverts*, les *rouge-gorges*, les *rossignols*, les *fauvettes*, les *roitelets*, les *verdiers*, les *bruans* et les *moineaux*. Ceux que l'on n'a jamais pris que par hasard, parce qu'ils ne viennent pas au *pipeau*, sont les *ramiers*, les *tourterelles*, les *étourneaux*, les *linottes*, les *chardonnerets* et tous les oiseaux qui ne perchent pas.

Le ROUGE-GORGE BLEU (*Sylvia sialis* Lath., pl. impr. en couleur de mon *Histoire des Oiseaux de l'Amér. septentr.*). Le mâle a cinq pouces dix lignes de longueur; le bec et l'iris noirs; le dessus de la tête, du cou, du dos, les scapulaires, le croupion, les couvertures des ailes, le bord extérieur des pennes, les deux intermédiaires de la queue en entier, l'extérieur des autres d'un très-beau bleu; les pennes

caudales et alaires noirâtres à l'intérieur ; la gorge, le devant du cou, la poitrine et les côtés du ventre roux ; le milieu du ventre, le bas-ventre et les couvertures inférieures de la queue, blancs ; les pieds bruns.

La femelle a le bec brun ; le dessus de la tête et du corps d'un gris brun ; les pennes primaires bleues à l'extérieur ; les petites couvertures d'un gris bleuâtre, frangées de ferrugineux ; les pennes secondaires noirâtres, bordées de couleur de rouille ; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps ferrugineux ; le ventre blanc dans son milieu, ainsi que les parties subséquentes ; la queue bleue ; les pieds noirâtres.

On trouve cette espèce dans toute l'Amérique septentrionale, depuis la Louisiane jusqu'au Canada ; son cri est lugubre et triste, mais son ramage est fort et assez agréable. Elle niche dans des trous d'arbre.

Les jeunes ont un plumage très-différent des vieux. *Voyez* les planches citées ci-dessus.

Le ROUGE-GORGE DES BUISSONS (*Sylvia dumetorum* Lath.) habite la Russie. Les parties supérieures du corps sont d'un brun cendré ; la tête est bleuâtre ; la gorge et la poitrine sont blanches.

Le ROUGE-GORGE DE LA CAROLINE. *Voyez* ROUGE-GORGE BLEU.

Le ROUGE-GORGE JAUNATRE (*Sylvia lutescens* Lath.) a cinq pouces et demi de longueur ; le bec noirâtre ; le front et le haut de la gorge d'un fauve sombre ; une grande tache d'un brun rouge sur les oreilles ; le dessus du corps et les couvertures supérieures de la queue d'un brun ferrugineux ; le dessous du corps d'un blanc rougeâtre, plus sombre sur la poitrine ; les pieds bruns. Son pays natal est inconnu.

Le ROUGE-GORGE AUX JOUES NOIRES (*Sylvia nigrirostris* Lath.) a six pouces et demi de longueur ; le bec noir, plus pâle à la base ; le plumage d'un brun olive en dessus ; le milieu de chaque plume plus foncé ; une tache d'un jaune roux entre le bec et l'œil ; la gorge de cette couleur ; une strie blanchâtre sur les joues ; la poitrine rousse, avec des taches longitudinales noirâtres ; le ventre blanc ; les côtés tachetés de noir ; les couvertures des ailes d'un brun olive sombre et terminées d'un blanc rougeâtre ; les pennes de la même teinte, mais plus foncée, et bordée de jaunâtre ; la queue carrée et les pennes pointues, la plus extérieure de chaque côté blanche ; l'extrémité de la plus proche est de cette même couleur, les autres sont brunes, et les pieds d'un brun jaunâtre.

Latham, qui le premier a décrit cet oiseau, se tait sur son pays natal.

Le ROUGE GORGE DU KAMTCHATKA (*Sylvia borealis* Lath.). Front ferrugineux ; même couleur sur les côtés de la tête et sur la gorge, mais plus pâle ; parties supérieures du corps vertes ; parties inférieures d'un jaune inclinant à l'olive ; queue arrondie à son extrémité ; toutes les pennes, excepté les deux intermédiaires, terminées de blanc ; pieds noirâtres ; bec d'une teinte pâle ; longueur, quatre pouces trois quarts. (VIEILL.)

ROUGE-GORGE, nom d'une espèce d'*iguane* qui se trouve en Amérique, et dont la gorge devient rouge lorsqu'elle s'enfle ; et d'une espèce d'*ophidiens* du genre *couleuvre*,

qui a également le gosier de cette couleur. *Voyez* aux mots IGUANE et COULEUVRE. (B.)

ROUGE GROS-BEC. C'est, dans Albin, le *cardinal huppé*. (S.)

ROUGE HERBE. On donne ce nom au *sarrasin* dans quelques cantons. *Voyez* au mot SARRASIN. (B.)

ROUGE DE MONTAGNE, nom qu'on donne quelquefois à l'*ocre rouge*, qui est un oxide de fer naturellement coloré en beau rouge, et qu'on emploie beaucoup dans les peintures communes, soit à l'huile, soit en détrempe. *Voyez* les articles FER, MÉTAUX et OXIDES. (PAT.)

ROUGE-NOIR (*Loxia orye*, var. Lath., pl. enl., n° 309, fig. 2, ordre PASSEREAUX, genre du GROS-BEC. *Voyez* ces mots.). Cet oiseau est nommé dans les planches enluminées, *gros-bec de Cayenne*, et Buffon dit dans la description, qu'il lui a été apporté de cette île, c'est probablement une méprise, du moins les ornithologistes modernes le regardent comme une variété du *foudi du Cap de Bonne-Espérance*. J'en ai fait moi-même une autre dans ce Dictionnaire, en disant à l'article de ce FOUDI, que le *rouge-noir* est beaucoup plus gros et plus long, l'ayant confondu avec le *gros-bec à tête noire de Cayenne*.

Cet oiseau est à-peu-près de la taille du *foudi;* il a tout le corps rouge; la poitrine et le ventre noirs. (VIEILL.)

ROUGE-OTTE, nom d'un *ver marin* qui sert de nourriture aux *morues*. On ne peut dire à quel genre il appartient, d'après les indications des marins. (B.)

ROUGE-QUEUE (*Lanius emeria* Lath., genre de la PIE-GRIÈCHE, ordre PIES. *Voyez* ces mots.). Longueur, cinq pouces et demi; bec d'un cendré brun; iris blanchâtre; dessus et derrière de la tête noirs; tache d'un rouge vif entourée de blanc au-dessous des yeux; quatre taches noires sur le cou en arc de cercle; dessus du cou, dos, croupion, scapulaires, couvertures supérieures de la queue et des ailes, bruns; gorge, devant du cou, poitrine, haut du ventre, côtés et jambes, blancs; bas du ventre et couvertures inférieures de la queue, roux; pennes et celles des ailes d'un brun clair; pieds et ongles noirs.

Cette espèce se trouve au Bengale. (VIEILL.)

ROUGE-QUEUE (*Sylvia erythacus* Lath., ordre PASSEREAUX, genre de la FAUVETTE. *Voyez* ces mots.). Cet oiseau est un peu plus gros et plus long que le *rossignol de muraille*, avec lequel on peut le confondre; mais il en diffère encore dans son plumage et dans ses habitudes; il n'approche pas pendant l'été des maisons, ne niche point dans les trous de

murailles et d'arbres, mais dans les buissons, comme les *fauvettes*. On ne le voit guère en plaine qu'au passage de l'automne ; il se tient dans les bois, et préfère ceux des pays de montagnes ; il en sort le matin, y rentre pendant la chaleur du jour, pour les quitter sur le soir et chercher dans les champs voisins les vermisseaux, les mouches et autres insectes dont il fait sa principale nourriture. On ne lui connoît point de chant ; il ne fait entendre qu'un petit cri flûté, *siiit*, en alongeant et filant très-doux la première syllabe. Il est en général assez silencieux et fort tranquille ; s'il y a une branche isolée qui sorte d'un buisson ou qui traverse un sentier, c'est là qu'il se pose en donnant à sa queue une petite secousse, comme le *rossignol de muraille*. Cette espèce est voyageuse, du moins elle quitte les contrées septentrionales à l'automne et passe dans les méridionales. Je l'ai rencontrée plusieurs fois dans les environs de Bordeaux, au mois de novembre ; alors elle s'approche des maisons, et entre même dans l'intérieur si elle trouve une issue.

Le *rouge-queue* place son nid dans de petits buissons près de terre, le construit de mousse en dehors, de laine et de plumes en dedans, lui donne une forme sphérique, avec une ouverture au côté du levant, et y dépose cinq à six œufs blancs, variés de gris.

L'oiseau que Brisson a décrit sous le nom de *rouge-queue à collier*, et que Montbeillard regarde comme le mâle de cette espèce, a une tache brune assez étendue sur le devant du cou, qui lui forme une espèce de collier ; le dessus de la tête, le derrière du cou, les plumes scapulaires, les couvertures des ailes et le dos sont bruns ; le croupion et les couvertures supérieures de la queue, roux ; les joues, la gorge, le devant du cou et le dessous du corps d'un blanc sale, varié de taches brunes au bas des joues, sur la poitrine et les flancs ; les pennes des ailes brunes, ainsi que les deux du milieu de la queue ; les autres rousses dans les deux premiers tiers, et de la couleur des intermédiaires dans l'autre ; le bec noirâtre et les pieds bruns.

La femelle a les parties supérieures grises ; les inférieures d'un gris blanc, mêlé de roux ; les flancs et les couvertures inférieures de la queue roussâtres ; les grandes couvertures supérieures des ailes d'un gris brun, bordé de gris roussâtre ; les pennes pareilles ; la queue rousse ; le bec et les pieds noirâtres.

Le ROUGE-QUEUE de Belon. *Voyez* ROSSIGNOL DE MURAILLE.

Le ROUGE-QUEUE DE CAYENNE. *Voyez* ROUGE-QUEUE DE LA GUIANE.

Le ROUGE-QUEUE DE CEYLAN (*Sylvia Cinnamoma* Lath.) a les parties supérieures du corps grisâtres ; la gorge noire ; la poitrine, le ventre et le croupion rouges ; les pennes des ailes noires ; les quatre premières rouges à la base ; une tache de cette couleur sur la sixième ; la queue noire ; les quatre pennes du milieu tachetées de roux obliquement sur les côtés : taille de notre *rouge-queue*.

Le ROUGE-QUEUE A COLLIER. *Voyez* ROUGE-QUEUE.

Le ROUGE-QUEUE DE LA GUIANE (*Sylvia Guianensis* Lath., pl. enl., n° 686, fig. 2.) a six pouces et demi de longueur ; le bec noirâtre ; les parties supérieures grises ; les ailes et la queue d'un roux très-vif ; la gorge, le devant du cou et tout le dessous du corps blanchâtres ; les pieds gris-brun ; les ongles noirs.

Le ROUGE-QUEUE NOIR. *Voy.* BEC-ROND NOIR ET BLANC. (VIEILL.)

ROUGEOLE, nom vulgaire du MÉLAMPYRE DES CHAMPS. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUGEOR. Lacépède a donné ce nom à une espèce de SPARE. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUGEOT. L'on donne communément en Bourgogne cette dénomination au *milouin*, à cause de sa grosse tête rousse. *Voyez* MILOUIN. (S.)

ROUGET, nom spécifique de plusieurs espèces de poissons, dont le corps est rouge et dont la chair est très-délicate. Les principaux sont : le *mulle rouget*, le *mulle surmulet* et la *trigle-lyre*. (B.)

ROUGETTE, espèce de quadrupède de l'ordre des CARNASSIERS, du sous-ordre des CHEIROPTÈRES, et du genre des ROUSSETTES. *Voyez* ce dernier mot. (DESM.)

ROUGRI ou BUSE DES DÉSERTS. *Voyez* l'article des BUSES. (S.)

ROUHAMON, *Lasiostoma*, arbrisseau à rameaux articulés ; à feuilles opposées, entières, lisses, ovales, terminées en pointe, à peine pédonculées, de l'aisselle desquelles part de distance en distance une vrille simple, longue de deux pouces, recourbée en forme de crosse au sommet, où elle devient plus épaisse, et d'où sortent deux petites fleurs accompagnées d'une écaille bracliforme.

Cet arbrisseau, qui est figuré pl. 81 des *Illustrations* de Lamarck, forme dans la tétrandrie monogynie un genre qui a pour caractère un calice monophylle, divisé en quatre parties ; une corolle tubuleuse, à quatre lobes velus ; quatre étamines velues à leur base ; un ovaire supérieur, arrondi, surmonté d'un style à stigmate obtus.

Le fruit est une capsule uniloculaire, contenant deux semences arrondies d'un côté et applaties de l'autre.

Le *rouhamon* a été observé à la Guiane par Aublet. Il

s'attache et se soutient sur les arbres voisins par le moyen de ses vrilles.

Wildenow pense que le POLYOZE de Loureiro, peut être rapporté à ce genre. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUILLE, poussière jaune, couleur d'ocre, répandue sur les feuilles d'un grand nombre de plantes. (D.)

ROUILLE, oxide qui se forme à la surface des métaux qui sont susceptibles d'être attaqués par l'humidité de l'air, comme le sont sur-tout le fer et le cuivre. L'oxide qui se forme sur le fer, conserve le nom de *rouille;* celui du cuivre prend le nom de *vert-de-gris;* la *rouille de fer* n'est nullement contraire à la santé; elle a même d'excellentes propriétés médicinales. Le *vert-de-gris* au contraire est un poison des plus funestes, et l'on ne sauroit avoir trop d'attention à tenir bien étamés les vases et ustensiles de cuivre qui servent à la préparation des alimens. Il seroit sur-tout dangereux d'y laisser séjourner des liqueurs acides ou salées. (PAT.)

ROUILLE, nom spécifique d'un LABRE. *Voy.* ce mot. (B.)

ROULEAU, nom générique donné par les anciens conchyliologistes français, aux coquilles qu'on connoît aujourd'hui sous celui de VOLUTES. *Voyez* ce mot. (B.)

ROULEUR, nom donné à un insecte qui roule les feuilles de la vigne, *Attelabe Bacchus.* (L.)

ROULEUSES, nom donné par Réaumur, à des *chenilles* qui roulent des feuilles dans lesquelles elles vivent et subissent leurs différens changemens. (L.)

ROULEUSES, *Tortrices*, famille d'insectes de l'ordre des LÉPIDOPTÈRES, qui comprend les divisions du genre *phalène* de Linnæus, nommées *rouleuses* (*tortrices*) et *teignes* (*tineæ*). Ses caractères sont: antennes sétacées; ailes entières; les supérieures forment un carré long, à base élargie et arrondie extérieurement, à bord postérieur droit, dans les uns; linéaires, moulées autour du corps, dans les autres. *Chenilles* vivant dans des tuyaux ou dans l'intérieur des feuilles et des fruits.

Cette famille est composée des genres PYRALE, CÉROSTOME, CRAMBUS, TEIGNE, YPONOMEUTE, ŒCOPHORE, ALUCITE et ADÈLE. *Voyez* ces mots. (L.)

ROULOUL DE MALACA (*Columba cristata* Lath., ordre et genre du PIGEON. *Voyez* ce mot.). Sonnerat qui le premier a fait connoître cet oiseau (*Voyage aux Indes et à la Chine*, tom. 2, pag. 174, pl. 100.), compare sa grosseur à celle du *ramier;* six crins noirs ou poils durs et roides s'élèvent sur le devant du front et forment une sorte de huppe; une touffe de plumes roides, peu barbues, courtes, désunies et d'un

rouge mordoré partent de l'occiput et s'inclinent en arrière; le dessus de la tête, dans la partie qui sépare les deux huppes, est blanc; les joues et le cou sont noirs; des petites plumes dures, roides et blanches bordent les paupières; l'iris est jaune; le bec est de cette couleur en dessous, vers la base, et tout noir en dessus; un violet foncé colore la poitrine et le ventre; les ailes ont du brun sur leurs petites couvertures, du blanc roussâtre, coupé en travers de lignes noires, sur les moyennes, les pennes secondaires et les primaires; ces dernières sont rousses; le dos, le croupion et la queue d'un vert sombre; celle-ci est courte et horizontale; le bec en cône courbé; les pieds sont jaunes; les jambes couvertes de plumes jusqu'au talon; les doigts séparés jusqu'à leur origine; celui de derrière est privé d'ongle.

La femelle est d'une grosseur qui tient le milieu entre la *perdrix* et la *caille;* dix pouces et demi font à peu-près sa longueur; elle a le plumage généralement d'un beau vert foncé, rembruni sur la tête; le bec d'un rouge pâle, un peu courbé à sa pointe; l'espace entre le bec et l'œil dénué de plumes et rougeâtre, ainsi que le tour des yeux; la queue, les jambes et le bas-ventre d'un brun noirâtre; les ailes d'un brun tanné, tendant au rouge et bigarré de noir; les pieds d'un rouge pâle et le doigt postérieur privé d'ongle.

Latham avoit d'abord isolé cette femelle comme espèce distincte du mâle et placée dans un autre genre (celui de la PERDRIX, *tetrao viridis;* c'est l'oiseau dont j'ai parlé dans ce Dictionnaire sous le nom de CAILLE VERTE. *Voyez* ce mot.), mais ayant vu depuis plusieurs de ces oiseaux morts et vivans, il a reconnu son erreur (deuxième Suppl. *To the Gen. Synop.*), et les a réunis tous les deux avec les *perdrix* (*perdix coronata*). Ces oiseaux, dit-il, participent des deux genres (*pigeon* et *perdrix*); ils ont les pieds et les doigts du premier; mais leur port, leur démarche et leur forme diffèrent tellement qu'on ne peut leur en donner le nom; c'est aussi l'opinion du docteur Shaw (*nat. Misc.* vol. 3.).

Sonnerat regarde le *rouloul* comme ayant par les caractères du rapport avec le *faisan*, dans le genre duquel l'a mis Sparrman (*Phasianus cristatus Fascic. 3.*); mais il pense qu'il n'appartient à aucun des genres connus et qu'il en forme un nouveau. Mauduyt a adopté son sentiment, et l'a placé à la suite du *faisan:* « Puisque, dit-il, le caractère tiré de la conformation du doigt postérieur qui n'est qu'un moignon et n'a point d'ongle, suffit pour qu'on doive le placer dans un genre à part ». Cependant il paroît douter que ce caractère soit constant, car il ajoute: « L'individu observé par Sonnerat

n'auroit-il pas été mutilé »? Mais ce doute n'existe plus présentement, puisque Latham ayant vu plusieurs de ces oiseaux vivans et morts, a remarqué que tous, mâles et femelles, excepté un seul, avoient les pieds et les doigts conformés de même. Celui qui fait exception est la variété qu'il a décrite et fait figurer dans le *Gen. Synop.*, vol. 2, part. 2, pl. 58. Cet oiseau, qui diffère un peu dans les couleurs (*Voyez* ci-après sa description.), a, dit-il, les pieds et les doigts exactement faits comme le *pigeon*. Ainsi donc le *rouloul* ne peut faire un genre particulier, d'après la privation de l'ongle postérieur, puisque ce caractère n'est qu'individuel; mais est-ce un *pigeon*, ou une *perdrix*, ou un *faisan*, oiseaux bien dissemblables, quoique souvent confondus par les méthodistes lorsqu'ils n'ont eu pour guides que des becs et des pieds? On a vu ci-dessus qu'ils ne sont pas d'accord sur ce point. Il résulte, ce me semble, de cette différence dans les opinions, qu'il ne suffit pas de connoître la forme d'un bec, la conformation d'un pied ou d'un doigt pour fixer un oiseau dans la famille qui lui convient; il faut posséder d'autres connoissances, et l'on doit les puiser dans son naturel, ses mœurs, son genre de vie, sans quoi il est difficile de ne pas errer. Prenons pour exemple le *rouloul*, dont on ne connoît que le physique. C'est, selon les uns, un *pigeon*, selon d'autres une *perdrix* ou un *faisan;* Latham lui-même, ce savant ornithologiste, a varié dans son opinion sans doute parce qu'il ne parloit que d'après le physique de cet oiseau. Cependant combien sont dissemblables un *pigeon* et une *perdrix* dans leurs mœurs, dans leurs habitudes! Le premier construit son nid à une certaine élévation de terre, sur les arbres et ailleurs, fait plusieurs pontes par an, et chaque ponte n'est composée que de deux œufs; il nourrit ses petits dans le nid, ceux-ci y restent long-temps après être éclos, et le quittent avant de pouvoir se suffire à eux-mêmes. La *perdrix*, au contraire, niche sur la terre, ne fait ordinairement qu'une ponte par an, et cette ponte est nombreuse; ses petits abandonnent le nid au sortir de l'œuf, cherchent aussi-tôt et prennent d'eux-mêmes leur nourriture. Il est encore dans le naturel de ces oiseaux beaucoup d'autres traits aussi disparates, mais l'exposition de ceux-ci suffit pour convaincre qu'on ne peut, quoi qu'on en dise, bien déterminer dans une méthode, la place d'un oiseau quelconque sans être instruit de ses habitudes et de son genre de vie. Le *rouloul* en est une preuve.

La variété du *rouloul* décrite par Latham dans le *Muséum Léverian*, est de la taille d'un *pigeon* commun: elle a neuf pouces un quart de longueur; le bec jaune, et noir à la pointe; la tête huppée comme le précédent; la huppe est différente dans

la figure qu'a publiée Latham ; le front blanc ; cette couleur s'étend sur chaque côté au-dessous de la huppe ; les paupières rouges ; une peau nue, de même teinte autour des yeux, et finissant en pointe vers les oreilles ; la tête et le cou d'un brun rougeâtre sombre ; la poitrine, le ventre et le bas-ventre d'un noir violet ; les ailes d'un beau brun rougeâtre ; le dos, le croupion et la queue d'un vert brunâtre terne ; les couvertures de la queue longues et pendantes sur les pennes, les pieds d'un jaune rougeâtre et les ongles noirs. (VIEILL.)

ROUNOIR. Levaillant a nommé ainsi la BUSE JAKAL. *Voyez* l'article des BUSES. (S.)

ROUPALE, *Rupalea*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la tétrandrie monogynie, et de la famille des PROTÉLOÏDES, qui offre pour caractère une corolle de quatre pétales réunis à leur base ; point de calice ; quatre étamines insérées au milieu des pétales, dans un sillon particulier ; un ovaire arrondi, velu, surmonté d'un style à stigmate épais.

Le fruit est un péricarpe uniloculaire et monosperme.

Ce genre, qui est figuré pl. 55 des *Illustr.* de Lamarck, renferme deux arbustes à feuilles alternes, fermées, un peu recourbées en leurs bords, et terminées par une longue pointe ; à fleurs disposées en longs épis axillaires. Ces deux arbrisseaux ne diffèrent que parce que l'un a les feuilles ovales, pétiolées, et l'autre les a oblongues et sessiles. Ils se trouvent à la Guiane, et exhalent lorsqu'on entame leur écorce une odeur très-fétide. (B.)

ROUPEAU. Belon désigne ainsi le BIHOREAU. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

ROUPIE. C'est, dans Belon, le ROUGE-GORGE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

ROURELLE, *Robergia*, arbre de moyenne grandeur, à feuilles alternes, pinnées de quatre paires de folioles oblongues, aiguës, entières, veinées, velues en dessous ; à fleurs blanches, disposées en panicules axillaires et terminales, qui forme un genre dans la décandrie pentagynie.

Ce genre établi par Aublet, a pour caractère un calice divisé en cinq parties velues ; cinq pétales arrondis ; dix étamines ; un ovaire supérieur, ovale et velu, surmonté de cinq styles à stigmate renflé et sillonné.

Le fruit est un drupe noir, qui renferme une coque à deux valves.

La *rourelle* croît à la Cuiane, et est figurée pl. 187 de l'ouvrage d'Aublet, sur les plantes de ce pays. (B.)

ROUSSAILLE. Les pêcheurs donnent ce nom à tous les

petits poissons qui tombent dans leurs filets, et qui ne sont bons qu'à servir d'appât pour la pêche des poissons voraces. *Voyez* au mot POISSON. (B.)

ROUSSALIER. C'est le nom commun du JAMBOSIER de Micheli. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUSSARDE, nom français du *cyprinus niloticus* de Linnæus. *Voyez* au mot CYPRIN. (B.)

ROUSSATRE, nom spécifique d'une TORTUE. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUSSE, nom spécifique d'une COULEUVRE. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUSSEAU. *Voy.* ROUGE-QUEUE et MOTTEUX. (VIEILL.)

ROUSSEAU, nom que porte le *chipeau* ou *ridenne* en Bretagne et en Poitou. *Voyez* RIDENNE. (S.)

ROUSSEAU. On appelle ainsi, sur les côtes de France, un crustacé du genre des *majas*, le MAJA SQUINADO. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUSSEAU, *Roussea*, arbrisseau grimpant, à rameaux charnus, noueux, épais; à feuilles opposées, pétiolées, presque ovales, dentées, et à pédoncule axillaire, uniflore, qui forme un genre dans la tétrandrie monogynie.

Ce genre, qui a été établi par Smith, et qui est figuré pl. 6 de ses *Icones ineditæ*, a pour caractère un calice de quatre folioles; une corolle campanulée, ventrue, à quatre divisions réfléchies; quatre étamines à filamens très-larges, et deux fois plus longs que la corolle; un ovaire supérieur, quadrangulaire, à style persistant et à stigmate obtus.

Le fruit est une baie quadrangulaire à plusieurs semences.

La *rousseau* vient de l'Ile-de-France; c'est la même plante que le FORGESIE de Jussieu, ou l'ESCALONE des autres botanistes. *Voyez* ces mots. (B.)

ROUSSELETTE, nom du *cujelier* dans le pays de Vaud, selon M. de Razoumowsky. *Voyez* CUJELIER. (S.)

ROUSSELINE (*Alauda mosellana* Lath., fig. pl. enl. de l'*Hist. nat. de Buffon*, n° 661.), espèce d'ALOUETTE. (*Voyez* ce mot.) La teinte rousse répandue sur le plumage de cet oiseau a engagé Guénau de Montbeillard à lui donner le nom spécifique de *rousseline*, pour remplacer les dénominations vulgaires sous lesquelles on le connoît en différens lieux de la France: telles sont celles de *grande sinsignotte d'eau*, de *grande farlouse des prés*, d'*alouette d'eau*, d'*alouette des marais*.

Cette espèce est d'une grosseur moyenne, entre l'*alouette commune* et la *farlouse*; un peu de brun est mêlé à la couleur

rousse sur les parties supérieures, et les inférieures sont d'un roux tanné; il y a des taches brunes sur la poitrine, et sous l'œil trois raies également brunes; les pennes des ailes et de la queue sont noirâtres et bordées de roux; le bec et les pieds sont jaunâtres.

La *rousseline* se plaît près des eaux, sur les rives des étangs ou sur la grève des rivières. Son ramage est agréable, et elle se fait entendre dès le matin. Rzaczynski en parle comme d'un oiseau de Pologne, et on la voit arriver tous les ans au mois d'octobre en Lorraine et dans le pays Messin; elle y fait même quelquefois son nid le long des eaux courantes. (S.)

ROUSSEROLLE (*Turdus arundinaceus* Lath., pl. enl. n° 513 de l'*Hist. nat. de Buffon*, Ordre PASSEREAUX; genre de la GRIVE. *Voyez* ces mots.), a un peu plus de grosseur que l'*alouette*, et sept pouces de longueur; toutes les parties supérieures d'un brun roux, d'où lui est venu les noms de *roussette* et *rousserolle;* tout le dessous du corps d'un blanc sale; les pennes des ailes et de la queue brunes, et bordées de la couleur du dos; le bec brun en dessus et blanchâtre en dessous; les pieds et les ongles gris.

La *rousserolle* habite les marécages, le bord des étangs et des rivières, et se tient dans les joncs ou rouches, ce qui l'a fait appeler *roucherolle*. Elle grimpe le long des roseaux et des saules peu élevés, comme font les *grimpereaux*, et vit des insectes qu'elle y trouve. Le mâle chante la nuit comme le jour dans le temps des amours. Son chant et l'habitude de se tenir dans les lieux humides, lui ont fait donner le nom de *rossignol de rivière*. Quoiqu'il soit assez étendu, il n'a aucun des agrémens de celui du chantre de nos bois. Cet oiseau l'accompagne ordinairement d'une action très-vive et d'un trémoussement de tout son corps. MONTBEILLARD. Il prononce distinctement, selon Belon, ces syllabes: *toro*, *tret*, *fuys*, *huy*, *tret*. On l'appelle encore *tirearache*, d'après son cri, et *cravra* dans divers cantons. L'on distingue deux *rousserolles*, celle-ci et une autre qui est plus petite; mais cette petite *rousserolle*, qu'en Brie l'on nomme *effaroatte*, qui babille continuellement et se tient dans les roseaux comme la grande, ne seroit-elle pas plutôt la *fauvette de roseaux* qu'une variété de cette espèce? Quoi qu'il en soit, la grande *rousserolle* vole pesamment et en battant des ailes, place son nid à terre sur les rives en pente et dans les endroits garnis de mousse. Selon Belon, elle le fait entre les cannes et rouches avec de petites pailles de roseaux: c'est aussi l'opinion de Kramer. Celui qu'a fait figurer Sepp est composé de têtes de roseaux, liées ensemble avec les petits filamens des ra-

cines, dans lequel sont cinq œufs d'un blanc jaunâtre, tachetés de brun, et un peu plus gros que ceux d'un *moineau*. L'espèce est plus répandue dans le midi de la France que dans les parties septentrionales. On la trouve aussi en Italie, dans les marais qui environnent la ville de Péronne, dans les provinces méridionales de la Russie et dans les îles de l'embouchure de la Vistule; mais on ne la voit pas en Angleterre, dit Latham. Il paroît que cet oiseau se trouve aussi en Asie, puisque Sonnerat en a rapporté un des Philippines.

Les auteurs font mention de quelques variétés de la *rousserolle* : l'une a le croupion et la queue de couleur rousse; l'autre est variée en dessus de taches noires en fer de flèche. Nozeman. Latham en décrit une troisième, qui a été rapportée de Gibraltar; elle a la taille du *rossignol*, et six pouces et demi anglais de longueur; le bec d'un brun pâle; le dessus du corps brun; le dessous d'un blanc sombre; les sourcils de cette couleur; les pennes noirâtres et bordées de brun; le croupion et la queue roux; toutes les pennes caudales, excepté les deux intermédiaires, ont une bande noire près de leur extrémité, et qui s'en éloigne d'autant plus, qu'elles sont plus extérieures; l'espace que cette bande laisse entr'elle et la pointe des plumes est blanc sur les trois pennes les plus latérales, et cette couleur n'est apparente que sur les barbes intérieures de la quatrième. (Vieill.)

ROUSSET (*Hist. nat. de Buffon*, édit. de Sonnini.). Cette petite *pie-grièche* de Cayenne a la tête et la queue d'un roux ardent; cette couleur est plus ou moins foncée, plus ou moins variée sur le reste du plumage; le bec, les pieds, les ongles, sont d'un noir de corne : sa taille est un peu au-dessous de celle du *moineau*, et sa queue est étagée. Levaillant assure que c'est un jeune oiseau. *Voyez* son *Ornithologie d'Afrique*.
(Vieill.)

ROUSSETTE (*Pteropus*), genre de quadrupèdes renfermant les plus grandes espèces du sous-ordre de la famille des Chauve-souris, ordre des Carnassiers, sous-ordre des Cheiroptères. *Voyez* tous ces mots.

Ce genre a pour caractères : des mains en forme d'ailes, comme les *chauve-souris*; les canines écartées, et laissant entr'elles un vide suffisant pour la place des incisives; quatre incisives à chaque mâchoire; molaires mousses; point d'oreillon; queue courte ou nulle.

Ce genre, de l'ancien continent, ne renferme encore que trois espèces décrites; mais il est reconnu qu'il doit en contenir encore d'autres, dont le professeur Geoffroy donnera les descriptions. La Roussette proprement dite, et

la ROUGETTE, sont les plus anciennement connues. La CHAUVE-SOURIS CÉPHALOTTE (*Voyez* à son article.), que nous ne connoissions, lorsque nous écrivions l'article des *chauve-souris*, que d'après la description de Pallas, nous avoit paru alors appartenir au genre *noctilion;* mais actuellement nous pouvons assurer, d'après le professeur Geoffroy, qui a eu occasion de voir une *céphalotte* provenant du cabinet de M. Meyer, que ce quadrupède doit entrer dans le genre des *roussettes*. En effet, il a tout le port de ces animaux; il s'en rapproche par la forme de ses dents molaires, la présence d'un ongle au deuxième doigt de la main, le défaut d'oreillon, la brièveté de la queue, &c. Pallas n'avoit trouvé que deux dents incisives à la mâchoire supérieure, ce qui sembloit l'exclure de ce genre; mais le professeur Geoffroy s'est assuré que la *céphalotte* a quatre incisives à chaque mâchoire, comme toutes les *roussettes*. Pour le reste de la description de la *roussette céphalotte*, voyez à l'article CHAUVE-SOURIS.

ROUSSETTE (*Pteropus vampyrus* Erxleb.; *Vespertilio vampyrus* Linn.). La *roussette* a neuf pouces de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'origine de la queue, et trois pieds d'envergure, lorsque les membranes qui lui servent d'ailes, sont étendues; sa tête est de moyenne grosseur; ses oreilles sont courtes; son museau arrondi; ses yeux grands; son col court; son corps peu épais. Elle n'a point de queue. L'on remarque entre les deux jambes de derrière deux membranes triangulaires, qui se rendent de la face interne de la patte à l'endroit de l'origine de la queue. Le bout du museau de la *roussette*, la plus grande partie des oreilles et les doigts, sont dépourvus de poils, et ont une couleur brune; le poil de la face a différentes teintes de roux; les coins de la bouche, les joues, le tour des yeux et le front sont généralement d'un roux plus clair que la mâchoire inférieure, les tempes, les alentours des oreilles et le sommet de la tête; cette même couleur rousse foncée s'étend sur la face supérieure du corps et de chaque côté; le dos, le cou, le milieu des lombes, la poitrine et le ventre sont d'un roux noir; la membrane des ailes et des jambes de derrière a différentes teintes de brun et de noirâtre.

La langue de cet animal est fort étroite à son extrémité, et hérissée sur les côtés de papilles dures, pointues, dirigées en arrière, et longue d'une demi-ligne. Cette organisation, commune à un grand nombre de quadrupèdes carnassiers, donne à la *roussette* la faculté de déchirer en léchant, et de sucer ainsi, sans les éveiller, le sang des animaux endormis. « Il semble, dit Buffon, que les anciens ont connu

imparfaitement ces quadrupèdes ailés, et il est très-vraisemblable que c'est d'après ces modèles bizarres de la nature que leur imagination a dessiné les *harpies*; les ailes, les dents, les griffes, la voracité, la saleté, tous les attributs difformes et les qualités nuisibles des *harpies*, conviennent à nos *roussettes*. Hérodote paroît les avoir indiquées, lorsqu'il dit qu'il y avoit de grandes *chauve-souris* qui incommodoient beaucoup les hommes qui alloient recueillir la casse autour des marais de l'Asie, et qu'ils étoient obligés de se couvrir le corps et le visage pour se garantir des morsures dangereuses. Strabon parle de très-grandes *chauve-souris* dans la Mésopotamie, dont la chair est bonne à manger ».

Cette *chauve-souris* est très-commune à Madagascar, à l'île de Bourbon, à Ternate, aux Philippines et dans les autres villes de l'Archipel indien. On la trouve aussi; mais plus rarement, sur le continent.

Les *roussettes* ne voient que la nuit. Pendant le jour, elles se tiennent en société dans les creux des grands arbres pourris; elles y demeurent attachées, la tête en bas, les ailes pliées et exactement plaquées contre le corps: elles ressemblent alors à un corps rond, vêtu d'une robe d'un brun foncé et bien coloriée, auquel tient une tête dont la physionomie a quelque chose de vif et de fin. Le soir, elles sortent et volent en grand nombre, et si serrées, qu'elles obscurcissent l'air de leurs grandes ailes; elles ne tardent pas à entourer les arbres de ce pays, tels que les *bananiers*, les *pêchers*, les *goyaviers*, le *guy* et d'autres; elles en mangent les fruits mûrs, qu'elles savent bien distinguer, avec un bruit assez considérable, et vers le jour elles regagnent leur retraite.

Lorsque les *roussettes* tombent à terre, elles ne peuvent reprendre leur vol qu'en grimpant contre quelque appui que ce puisse être, et ne peuvent que s'y traîner lentement, ce qui est occasionné par la grandeur de leurs ailes et la foiblesse de leurs pattes de devant.

La *roussette*, ainsi que la *rougette*, fournissent une nourriture fort saine. Les jeunes, sur-tout de quatre à cinq mois, déjà grasses, sont aussi bonnes dans leur genre que le *perdreau* et le *lapereau* dans le leur. Les vieilles sont dures, bien que très-grasses dans la saison des fruits. La chair des vieux mâles a un fumet déplaisant et fort.

C'est à tort qu'on a donné le nom de *vampire* à cet animal; il appartient au Spasme, *Chauve-souris d'Amérique*.

Rougette (*Pteropus fuscus* Briss.). Ce quadrupède, regardé par la plupart des auteurs comme une simple variété de l'espèce de la *roussette*, en est cependant bien distinct par la

grandeur du corps et la couleur du poil. La *rougette* n'a guère que cinq pouces et demi de longueur, depuis le bout du museau jusqu'à l'extrémité du corps, et deux pieds d'envergure lorsque les ailes sont étendues. Elle porte sur le cou un demi-collier d'un rouge vif mêlé d'orangé. Nous avons vu que la *roussette* est beaucoup plus grande, puisqu'elle a neuf pouces de longueur et trois pieds d'envergure, et qu'elle est d'un roux brun et sans collier. Les habitudes de ces deux animaux sont les mêmes; ils se trouvent dans les mêmes lieux. (DESM.)

ROUSSETTE A COU ROUGE, de Brisson. C'est la ROUGETTE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

ROUSSETTE. *Voyez* FAUVETTE DES BOIS, ROUSSEROLLE et BRUANT. (VIEILL.)

ROUSSETTE, nom spécifique de deux poissons du genre des *squales*. La grande est le *squalus canicula* Linn.; la petite, le *squalus catulus* Linn. *Voyez* au mot SQUALE. (B.)

ROUSSIER DE PONTOISE. On a donné ce nom à un dépôt ferrugineux qu'on a trouvé près de Pontoise, et d'où l'on tiroit quelque peu d'or par le lavage; mais cette espèce d'exploitation a été bientôt reconnue pour infructueuse. (PAT.)

ROUSSIGNEAU. En Provence, c'est le *rossignol*. (VIEILL.)

ROUSSIGNOL, le *rossignol* en vieux français. (S.)

ROUSSILLE, nom qu'on donne dans quelques cantons au BOLET ORANGÉ. *Voyez* ce mot. (B.)

ROUSSIN, *cheval* ordinairement employé au tirage des charrettes, à la charrue, &c. Ce sont des *chevaux* entiers de race commune, et fort épais de corps. Comme ils tirent avec un collier, il est nécessaire qu'ils soient bien étoffés, qu'ils aient le poitrail large et les épaules nourries. (DESM.)

ROUSSIN D'ARCADIE, nom vulgaire de l'ANE. *Voyez* ce mot. (DESM.)

ROUSSOLAN. *Voyez* GRAND-MONTAIN. (VIEILL.)

ROUTE (*vénerie*), grand chemin dans les bois. On dit qu'une *bête va la route*, quand elle suit le grand chemin. (S.)

ROUVERDIN (*Tanagra gyrola* Lath., pl. enl. n° 153, fig. 2, ordre PASSEREAUX, genre du TANGARA. *Voyez* ces mots.). Ce *tangara* a la tête d'un roux marron, bordé par une bande jaune étroite; tout le corps d'un vert éclatant, mêlé de bleu sur le devant du cou, la poitrine et le ventre; les jambes d'un fauve clair; une tache jaune sur le haut des ailes; les pennes d'un vert obscur, ainsi que celles de la queue; le bec, les pieds et les ongles d'un brun clair; grosseur, un

peu inférieure à celle de la *linotte;* longueur, quatre pouces quatre lignes.

Des individus ont toute la tête rousse, sans bande jaune; celui figuré dans les oiseaux d'Edwards, pl. 23, l'a d'un rouge terne.

Cette espèce se trouve dans plusieurs contrées de l'Amérique méridionale, au Pérou et à la Guiane. (Vieill.)

ROUVET, *Osyris*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la dioécie triandrie et de la famille des Élæagnoïdes, dont le caractère consiste en un calice turbiné, trifide; point de corolle; trois étamines courtes dans les pieds mâles; un ovaire inférieur, surmonté d'un style à trois stigmates.

Le fruit est un drupe globuleux, ombiliqué à son sommet, renfermant un noyau monosperme.

Ce genre est figuré pl. 802 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme deux sous-arbrisseaux rameux, à feuilles alternes et à fleurs disposées en grappes à l'extrémité des rameaux, dont l'un, qui est le *rouvet blanc*, a les feuilles linéaires, et se trouve dans les parties méridionales de l'Europe, aux lieux sablonneux et incultes. C'est un petit arbuste d'un à deux pieds de haut, qui est ordinairement dioïque, mais quelquefois hermaphrodite. (B.)

ROUVRE, nom spécifique du *chêne* le plus commun en France. *Voyez* au mot Chêne. (B.)

ROUX ou ROURE. C'est le *sumach* des corroyeurs, *rhus coriaria* Linn. *Voyez* au mot Sumach. (B.)

ROXBURGE, *Roxburghia*, plante singulière qui tient le milieu entre les *liliacées* et les *asclépiades*. Elle a une racine tubéreuse fusiforme, une tige herbacée, grimpante, sillonnée; des feuilles opposées, pétiolées, en cœur aigu, très-entières, nerveuses et glabres; des pédoncules axillaires et biflores, chargés de deux bractées lancéolées.

Cette plante, qui est figurée dans l'ouvrage de Roxbaume sur les *Plantes de Coromandel*, vol. 1, tab. 32, forme, dans l'octandrie monogynie, un genre qui a pour caractère un calice de quatre folioles; une corolle de quatre pétales; un appendice lancéolé inséré au milieu de chaque pétale; des étamines sessiles géminées à la base de chaque appendice; un ovaire surmonté d'un seul style.

Le fruit est une capsule uniloculaire, bivalve, renfermant plusieurs semences insérées sur un réceptacle spongieux.

Le *roxburge* vient naturellement dans l'Inde. Son calice est jaune, et sa corolle, qui est plus petite, est rouge. (B.)

ROYEN, *Royena*, genre de plantes à fleurs monopétalées, de la décandrie digynie et de la famille des Ebénacées,

qui présente pour caractère un calice urcéolé, persistant et à cinq dents; une corolle monopétale urcéolée, insérée à la base du calice, et à limbe divisé en cinq parties recourbées; dix étamines courtes; un ovaire supérieur ovale, surmonté de deux styles à stigmates simples.

Le fruit est une baie à quatre loges monospermes, renfermant des semences cartilagineuses à radicule supérieure.

Ce genre est figuré pl. 370 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des arbustes plus ou moins velus, à fleurs axillaires, souvent pédonculées, quelquefois simplement femelles par la stérilité des anthères. On en compte sept à huit espèces, toutes originaires du Cap de Bonne-Espérance, dont deux ou trois se cultivent dans les jardins des amateurs, mais qui ne présentent rien de saillant. (B.)

RUBACELLE ou RUBICELLE, nom que quelques auteurs ont donné, soit au *rubis spinelle* d'une couleur jaunâtre, soit à la *topaze* du Brésil, qu'on a voulu faire passer à la couleur de *rubis* par le moyen du feu, mais qui a pris une mauvaise teinte dans cette opération. (PAT.)

RUBAN, nom vulgaire du *cepole tenia*. (*Voyez* au mot CÉPOLE.) On appelle aussi quelquefois de ce nom le CHÉTODON PEINT. *Voyez* ce mot. (B.)

RUBAN, nom donné par les marchands à une coquille du genre *bulime* (*bulimus virgineus*), qui vient de l'Amérique méridionale. (*Voyez* BULIME.) Ils donnent aussi le même nom au *turbo petholatus*, figuré dans Gualtiéri, tab. 64, lettr. F. (*Voyez* au mot SABOT.) Geoffroy, de son côté, a consacré ce nom à l'HÉLICE DES BRUYÈRES. *Voy.* ce mot. (B.)

RUBANNÉE, nom spécifique d'une *couleuvre*. Voyez au mot COULEUVRE. (B.)

RUBANNIER, *Sparganium*, genre de plantes à fleurs incomplètes, de la monoécie triandrie et de la famille des TYPHOÏDES, dont le caractère consiste à avoir des chatons globuleux, compactes, disposés autour d'une tige flexueuse, les supérieurs mâles, et les inférieurs femelles. Ils sont formés de calices de trois folioles à trois étamines ou à ovaire supérieur turbiné, surmonté d'un style court à deux stigmates aigus.

Le fruit est un drupe turbiné, mucroné et monosperme.

Ce genre est figuré pl. 748 des *Illustrations* de Lamarck. Il renferme des plantes aquatiques à racines moins rampantes; à feuilles alternes engaînantes, très-longues, étroites, rudes, coupantes par leurs bords; à tiges rondes, tortueuses, rameuses, remplies de moelle. On en distingue trois espèces, dont la plus commune est le RUBANNIER DROIT, qui a les feuilles droites et fortement carénées sur leur

dos. Il est vivace et se trouve dans presque toutes les eaux stagnantes. Ses feuilles concourent puissamment à élever le sol des marais et à former de la tourbe. On les emploie dans quelques cantons pour faire de la litière, pour couvrir les chaumières, pour rembourrer les paillasses, etc. etc. Ses racines passent pour sudorifiques et propres contre la morsure des serpens.

Le *rubannier nageant* a les feuilles planes et nageantes. Il se trouve dans les eaux stagnantes. (B.)

RUBARBE. *Voyez* RHUBARBE. (S.)

RUBASSE. On donne ce nom aux cristaux de roche qui étoient naturellement noirâtres, et qu'on a fait passer à la couleur rouge par le moyen du feu. On a étendu cette dénomination aux cristaux qu'on a colorés artificiellement par des vapeurs métalliques. (PAT.)

RUBECCIUS, nom latin employé par quelques auteurs pour désigner le BOUVREUIL. *Voyez* ce mot. (S.)

RUBECULLA. C'est le *rouge-gorge* en latin moderne. (S.)

RUBELINE. *Voyez* ROUGE-GORGE. (VIEILL.)

RUBELLION, nom vulgaire du SPARE HURTA. *Voyez* ce mot. (B.)

RUBENTIE, *Rubentia*, nom donné par Jussieu au genre OLIVETIER. *Voyez* ce mot. (B.)

RUBETRA (*Pipra rubetra* Lath., ordre PASSEREAUX, genre du MANAKIN. *Voyez* ces mots.). Cet oiseau a quatre pouces de longueur; le bec et une crête jaunes; le plumage généralement jaunâtre; la gorge brune; les pennes des ailes et de la queue bleues. On dit que ce *manakin* se trouve au Brésil et à Cayenne. (VIEILL.)

RUBIACÉES, *Rubiaceæ* Juss., famille de plantes dont le caractère consiste en un calice simple, monophylle, adhérent, à limbe divisé ou plus rarement entier, caduc ou persistant; une corolle régulière, ordinairement tubuleuse, à limbe divisé; des étamines en nombre déterminé, communément quatre ou cinq, insérées presque toujours au sommet du tube de la corolle, alternes, avec ses divisions et en nombre égal, à filamens de même hauteur, et à anthères droites, biloculaires; un ovaire inférieur, à style unique ou très-rarement double, à stigmate presque toujours double.

Le fruit est tantôt composé de deux semences accolées, recouvertes d'une tunique extérieure plus ou moins épaisse, souvent coriace, et quelquefois molle; tantôt une capsule ou une baie ordinairement biloculaire, à loges monospermes, quelquefois unie ou multiloculaire. Lorsque les semences sont solitaires, elles sont presque toujours adhérentes par leur base au fond de la loge, rarement attachées à son sommet par

le moyen d'un cordon ombilical. Lorsqu'elles sont nombreuses, elles sont attachées à un placenta adhérent en tout ou en partie à la cloison. Toujours leur embryon est entouré par un périsperme corné très-grand; leurs cotylédons sont elliptiques ou orbiculaires et rapprochés; leur radicule inférieure, excepté dans un petit nombre.

Les plantes de cette famille sont arborescentes, frutescentes ou herbacées. Ces dernières ont une tige tétragone ou anguleuse, souvent hérissée d'aiguillons. Les feuilles de toutes sortent de bouton sconiques dépourvus d'écailles; elles sont simples, très-entières, verticillées ou opposées: dans ce dernier cas, elles sont réunies à leur base par une gaîne ciliée ou par des stipules intermédiaires, qu'on peut regarder comme les rudimens des feuilles qui manquent à ces plantes pour être verticillées. Les fleurs hermaphrodites, et quelquefois stériles par l'avortement d'un des organes sexuels, affectent différentes dispositions.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la seconde de la onzième classe de son *Tableau du règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 13, n° 1 du même ouvrage, quarante-trois genres sous onze divisions; savoir:

1°. Les *rubiacées* dont le fruit est à deux semences et les étamines presque toujours au nombre de quatre; dont les feuilles sont verticillées et les tiges communément herbacées: Shérardie, Gaillet, Crucianelle, Croisette, Garance et Anthosperme.

2°. Les *rubiacées* dont le fruit est à deux semences, les étamines au nombre de quatre, rarement cinq ou six; dont les feuilles sont presque toujours opposées, réunies par une gaîne ciliée, et les tiges ordinairement herbacées: Knoxie, Spermacoce, Richardie et Phyllis.

3°. Les *rubiacées* dont le fruit est une capsule ou une baie biloculaire et polysperme, qui ont quatre étamines, les feuilles opposées, et la tige herbacée ou frutescente: Hédiote, Oldenlande et Catesbé.

4°. Les *rubiacées* dont le fruit est une capsule ou une baie biloculaire et polysperme, les étamines au nombre de cinq, les feuilles opposées, et la tige souvent frutescente: Randis, Berthière, Mussaende, Quinquina, Rondeletis, Génipayer, Gardène et Portlande.

5°. Les *rubiacées* dont le fruit est une capsule biloculaire polysperme, qui ont six étamines; dont les feuilles sont opposées et la tige frutescente: Contarée et Hillia.

6°. Les *rubiacées* dont le fruit est un drupe ou baie biloculaire disperme, dont les feuilles sont opposées et la tige

ordinairement frutescente ; CHOMEL, IXORE et ANTHRIRHEA.

7°. Les *rubiacées* dont le fruit est ordinairement une baie biloculaire, qui ont cinq étamines, les feuilles opposées et la tige frutescente ; CIOCOQUE, PSYCHOTRE, CAFFEYER et PÉDÈRE.

8°. Les *rubiacées* dont le fruit est une baie ou drupe multiloculaire, à loges monospermes, les étamines au nombre de quatre ou cinq, ou même plus, dont les feuilles sont opposées et la tige ordinairement frutescente : LAUGER, ERYTHALE, MYONIME, PYROSTRE, VANGUERIE, MATHIOLE et GUETTARDE.

9°. Les *rubiacées* dont le fruit est une baie multiloculaire à loges polyspermes, dont les étamines sont au nombre de cinq ou plus, les feuilles ordinairement opposées, et les tiges herbacées ou frutescentes : HAMEL.

10°. Les *rubiacées* dont les fleurs sont quelquefois réunies, plus souvent agrégées sur un réceptacle commun, dont les feuilles sont opposées, et les tiges rarement herbacées : MITCHELL, MORYMBE et CÉPHALANTHE.

11°. Les genres appartenant à la famille des *rubiacées*, et dont le fruit est inconnu ; SÉRISSA. *Voyez* ces différens mots. (B.)

RUBICANE, nom du ROUGE-GORGE dans le Maine. *Voy.* ce mot. (VIEILL.)

RUBICELLE ou RUBACELLE, *Rubis spinelle*, d'une mauvaise couleur. *Voyez* RUBIS. (PAT.)

RUBICILLA. Dans la plupart des ouvrages d'ornithologie écrits en latin, c'est la désignation du *bouvreuil*. (S.)

RUBIENNE, nom du ROUGE-GORGE en Anjou. *Voy.* ce mot. (VIEILL.)

RUBIN (*Muscicapa coronata* Lath., pl. enl., n° 675, fig. 1, ordre PASSEREAUX, genre du GOBE-MOUCHE. *Voyez* ces mots.). Ce joli *gobe-mouche*, dont on doit la connoissance à Commerson, se trouve dans le pays des Amazones, où il est nommé par les Espagnols, *putillas*. Une huppe de petites plumes effilées, d'un beau rouge cramoisi, s'étale en rayon sur sa tête ; cette même couleur s'étend sous le bec, descend sur la gorge, couvre la poitrine, le ventre et les couvertures inférieures de la queue ; tout le dessus du corps, les ailes et la queue sont d'un cendré brun, avec quelques ondes blanchâtres au bord des couvertures et des pennes ; les pieds rougeâtres ; le bec est brun. Longueur, cinq pouce et demi.

La femelle n'a point de huppe; ses couleurs sont plus foibles, et son plumage, par-tout où le mâle est rouge, a quelques traits de cette couleur, sur un fond blanchâtre. (VIEILL.)

RUBIN, nom que la *linotte* porte en Frise. (S.)

RUBIS (*Trochilus colubris* Latham, *Oiseaux dorés*, pl. 31 des *Oiseaux-mouches*, genre du COLIBRI, ordre PIES. *Voyez* ces mots.). Ce charmant oiseau s'avance dans l'Amérique septentrionale jusqu'au Canada, y arrive dans le mois de mai, à l'époque où les pêchers sont en fleur, et la quitte au mois de septembre, pour passer l'hiver aux Florides, au Mexique, et dans les Grandes-Antilles.

Le mâle a trois pouces quatre lignes de longueur; le dessus de la tête et le dos d'un vert doré, plus brillant vers le croupion; la poitrine et le ventre d'un gris blanc et d'un gris noirâtre; les pennes des ailes brunes; la tige très-forte et saillante; la queue noire et fourchue; les pennes intermédiaires de la couleur du croupion; la gorge d'un rouge éclatant; le bec d'un jaune obscur et terminé de brun; les pieds de cette dernière couleur.

La femelle, pl. 32, diffère du mâle, non-seulement par des couleurs plus ternes, mais en ce que les pennes de sa queue ont une autre conformation. Les pennes caudales du mâle finissent en pointe, et les latérales sont plus longues que les intermédiaires, ce qui rend la queue fourchue; celles de la femelle sont arrondies par le bout et égales entre elles; le front est d'un vert brun gris; le cou en dessus, le dos et le croupion d'un vert doré; les couvertures supérieures vertes, ainsi que les pennes intermédiaires de la queue; les latérales sont de cette couleur à leur base, noires au milieu, et blanches à l'extrémité; les pennes des ailes noirâtres; la gorge, le devant du cou et le dessous du corps d'un gris blanc; le bec et les pieds noirs.

Le jeune mâle, pl. 33, a le dessus de la tête, du cou et du corps brun et peu doré; le dessous du corps d'un gris blanc; la queue non fourchue; des petits points rouges sur la gorge, qui est pareille aux parties inférieures. La jeune femelle ne diffère qu'en ce qu'elle est privée de ces points rouges; c'est le *tomineo* de Gmelin.

RUBIS-ÉMERAUDE (*Trochilus rubineus* Lath., pl. enlum. de l'*Hist. nat. de Buffon*, n° 276, fig. 4.). Quatre pouces quatre lignes font la longueur de cet *oiseau-mouche*, dont la gorge est d'un rubis éclatant ou couleur de rosette, suivant les aspects; la tête, le cou, le devant et le dessus du corps sont d'un vert d'émeraude, à reflets dorés; les grandes cou-

vertures des ailes rousses et bordées d'un brun violet, ainsi que les pennes et celles de la queue ; le bec et les pieds noirs.

Cet oiseau, qu'on trouve au Brésil et à la Guiane, est des plus rares.

Le GRAND RUBIS (*Trochilus rubineus major*, *Oiseaux dorés*, pl. 27 des *Oiseaux-mouches.*) a quatre pouces trois lignes de longueur ; le bec noir ; les parties supérieures grises, excepté le bas du dos, qui est d'un noir très-peu doré ; les couvertures des ailes d'un brun rouge doré ; les grandes pennes brunes ; les plus courtes rousses, avec une bordure plus foncée ; le haut de la gorge de couleur obscure ; le reste de la gorge d'un rouge de feu très-vif ; le devant du cou et la poitrine d'un vert changeant en gros bleu sur le ventre ; les pennes de la queue rousses et bordées de blanc ; les pieds noirs.

On trouve cet oiseau au Brésil et à la Guiane.

RUBIS-TOPAZE (*Trochilus moschitus* Lath., *Oiseaux-dorés*, pl. 29 des *Oiseaux-mouches.*). Le mâle *rubis-topaze* est un des plus beaux oiseaux de cette brillante famille ; les petites plumes qui recouvrent le bec dans près de sa moitié, celles de la tête et de l'occiput, vues en face, ont l'éclat du rubis ; vues de côté, elles sont d'un pourpre sombre ; celles de la gorge et du devant du cou, vues de face, ont le brillant de la topaze, et vues de côté, elles sont d'un vert sombre ; la partie inférieure de la poitrine et le ventre sont noirs ; le bas-ventre a deux petites taches blanches sur les côtés ; le dessus du cou et du corps, les couvertures des ailes et de la queue sont noirs, avec quelques reflets verts ; les pennes des ailes d'un brun changeant en violet, les couvertures inférieures de la queue rousses ; les pennes d'un brun roux pourpré, et terminées de brun noir ; le bec et les pieds noirâtres.

Cette espèce varie dans la taille et dans le plus ou le moins d'éclat dans les couleurs. L'*oiseau-mouche à huppe de rubis*, d'Edwards, pl. 344, et celui de la planche enl. de *Buffon* 640, fig. 1, sont un peu plus petits ; sa huppe n'est pas naturelle ; les plumes de la tête, qui sont ordinairement longues, se sont trouvées hérissées dans l'individu qui a servi de modèle.

La femelle, pl. 55, a le dessus de la tête et du corps d'un vert cuivré ; les petites couvertures des ailes et celles de la queue d'un vert doré ; les pennes d'un violet sombre ; celles du milieu de la queue pareilles aux couvertures ; les autres rousses, avec des taches noires, changeantes en violet bronzé vers leur extrémité ; la gorge et le dessous du corps gris ; le bec et les pieds bruns. La femelle indiquée par Buffon, Mau-

duyt, &c. est un jeune mâle pris à l'époque de la mue. Cet oiseau, figuré pl. 30, a le dessus du corps brun, plus clair sur la tête, et mélangé de quelques taches rouges; la gorge et la poitrine blanches, et coupées par le milieu d'une bande longitudinale de couleur de topaze; le ventre brun, tacheté de blanc sur les côtés. Dans un âge moins avancé, le jeune mâle, pl. 46, n'a qu'une tache rouge sur la gorge, et tout son plumage ressemble assez à celui de la femelle; enfin, dans son enfance, pl. 56, la gorge est tachetée de brun, le dessous du corps d'un gris sale; le dessus d'un vert cuivré sombre; et l'extrémité des pennes de la queue d'abord noire, ensuite blanche.

Cette espèce se trouve à Cayenne et au Brésil. (VIEILL.)

RUBIS. On donne ce nom, dans le commerce, à trois espèces de gemmes, qui néanmoins diffèrent beaucoup entre elles par leur forme cristalline, leur pesanteur spécifique, leur éclat et leur dureté. Mais il est remarquable que ces trois espèces de gemmes se ressemblent en un point, c'est qu'elles prennent trois couleurs différentes, le bleu, le rouge et le jaune; ce qui leur fait donner les noms de *saphir*, de *rubis* ou de *topaze*, suivant leur couleur. Ces gemmes, quoique différemment colorées, ne sont, chacune dans leur espèce, qu'une seule et même pierre; on en voit même des échantillons qui réunissent deux ou trois couleurs nettement tranchées.

L'espèce de *rubis* qui fait la matière de cet article, est le *rubis octaèdre* ou *spinelle*, qui mérite par préférence le nom de *rubis*, attendu que c'est la couleur rouge qui lui est la plus ordinaire: on lui donne le surnom de *spinelle* quand sa couleur est d'un rouge foncé; on le nomme *rubis-balais* quand il est couleur de rose.

La pierre qui porte le nom de *rubis d'Orient* est plus souvent bleue que rouge ou jaune; ainsi le *rubis d'Orient* n'est autre chose qu'une variété du *saphir*. La troisième espèce est une variété rouge de la *topaze du Brésil*. Voyez SAPHIR et TOPAZE.

Le *rubis octaèdre* varie dans les teintes de rouge depuis le rose léger jusqu'au pourpre, indépendamment des autres couleurs dont il est susceptible. «J'en ai, dit Romé de l'Isle, » qui sont d'un blanc cristallin, avec une légère teinte rou» geâtre: d'autres sont *violets*, *bleuâtres*, *jaunâtres*, *ver*» *dâtres*, *noirâtres*, et d'autres entièrement opaques». (*t. II*, *p. 228.*)

La forme cristalline de ce *rubis* est l'octaèdre régulier,

souvent tronqué dans ses arêtes, mais jamais dans ses angles solides, et toutes ses faces sont lisses et luisantes.

Sa dureté est très-considérable, mais moindre que celle du *rubis d'Orient*, qui est, après le *diamant*, la plus dure de toutes les gemmes.

La pesanteur spécifique du *rubis spinelle* est de 3,760. Elle est mitoyenne entre celle du *rubis d'Orient* et celle du *rubis du Brésil :* la première est de 4,285; la seconde est de 3,531.

Le *rubis spinelle* résiste au feu le plus violent des fourneaux; mais, exposé au chalumeau avec le borax, il se fond sans bouillonner.

La forme octaèdre du *rubis spinelle* le faisoit regarder autrefois comme un *diamant rouge ;* c'est même encore sous ce nom que Sage l'a désigné dans ses *Elémens de minéralogie* (*p.* 222). Mais si cette gemme se rapproche du *diamant* par sa forme, elle s'en écarte par sa dureté, qui est beaucoup moindre; par sa pesanteur spécifique, qui est plus considérable (celle du *diamant* n'est que de 3,521). Mais elle en diffère sur-tout essentiellement par ses propriétés et sa composition chimique. Il est aujourd'hui parfaitement reconnu que le *diamant* est un corps combustible, et qui n'est composé que de pur charbon.

Le *rubis*, au contraire, est composé de différentes terres, comme les autres substances pierreusss. Les analyses qui en ont été faites par Klaproth et par Vauquelin, ont donné les résultats suivans :

D'après Klaproth.		D'après Vauquelin.	
Alumine.....	74,50	.....	82,47
Silice.....	15,50	.....	0
Magnésie.....	8,25	.....	8,78
Oxide de fer....	1,50	Acide chrômique..	6,18
Chaux.....	0,75	.....	0
	100,50.	Perte.....	2,57
			100.

D'après la forme et les couleurs du *rubis spinelle*, Romé de l'Isle dit que s'il existe une *topaze octaèdre*, un *saphir octaèdre*, une *émeraude octaèdre*, c'est à cette espèce qu'ils appartiennent. Il ajoute qu'on pourroit même y rapporter le *saphir rhomboïdal* qu'il avoit vu chez Jacquemin, le joaillier de la couronne (qui est aujourd'hui au musée du Jardin des Plantes); mais il doutoit que cette pierre fût dans son état naturel. Ce doute étoit bien fondé ; l'on voit qu'elle a été

polie ; mais certainement on n'auroit pas changé sa forme naturelle pour lui donner celle d'un rhomboïde, ainsi que je l'ai déjà observé au mot *gemme ;* d'ailleurs, j'ai vu, lorsque j'étois en Sibérie, des *saphirs* bruts chez un marchand russe qui les avoit achetés des Chinois, et qui avoient la même forme que celui du Musée. Il y auroit d'ailleurs un moyen fort simple de s'assurer si cette pierre est une variété du *rubis spinelle*, ou un *saphir oriental*, en prenant sa pesanteur spécifique. Mais, je le répète, la forme de ce *saphir* ne sauroit être l'ouvrage de l'art : jamais aucun lapidaire ne se seroit avisé de donner à une gemme la forme rhomboïdale qui lui ôteroit tout son jeu, et qui la rendroit absolument incapable d'être mise en œuvre ; il est donc bien certain qu'on lui a laissé sa forme naturelle.

On ne connoît point jusqu'ici le gisement ou le lieu natal du *rubis spinelle ;* on sait seulement qu'il vient de l'île de Ceilan, et qu'on le trouve dans le sable des rivières qui descendent des hautes montagnes de l'intérieur de l'île : il est accompagné d'hyacinthes ou jargons, de même que les *saphirs* du Puy en Velay, qu'on trouve dans les sables volcaniques du ruisseau voisin d'Expailly. *Voyez* GEMMES.

Quoique le *rubis spinelle* soit moins estimé que le *rubis d'Orient* ou *saphir rouge*, néanmoins, quand il est d'une teinte vive et d'une belle eau, et qu'il passe le poids de quatre karats ou seize grains, il vaut, dit-on, la moitié du prix du *diamant*. Voyez GEMMES, SAPHIR et TOPAZE. (PAT.)

RUBIS DE BOHÊME. Ce n'est pas, comme le disent quelques auteurs, un *quartz rouge ;* c'est le *pyrope* ou *grenat noble* de Werner. *Voyez* PYROPE. (PAT.)

RUBIS DE ROCHE. Quelques naturalistes ont donné ce nom au *grenat* de couleur purpurine ou *grenat syrien*. Voy. GRENAT. (PAT.)

RUBIS DE SOUFRE ou RUBINE D'ARSENIC. C'est le *réalgar transparent et cristallisé*. Voyez RÉALGAR. (PAT.)

RUBRICA. C'est, dans Gesner, le *bouvreuil*. (S.)

RUBRIQUE. On a quelquefois donné ce nom au *crayon rouge*. Voyez SANGUINE et FER. (PAT.)

RUCH ou ROC des Orientaux ; oiseau fabuleux, dont il est souvent question dans les contes arabes, et que Buffon a rapporté au *condor* d'après Garcilasso, mais mal-à-propos, ce me semble, car le *condor* est un oiseau des contrées méridionales de l'Amérique, et qui n'existe point en Arabie. (S.)

RUCHE. C'est le ROUGE-GORGE en Poitou. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

RUCHE. *Voyez* ABEILLES. (L.)

RUDBECK, *Rudbeckia*, genre de plantes à fleurs composées, de la syngénésie polygamie frustranée, qui présente pour caractère un calice polyphylle sur deux ou trois rangées, réfléchi dans la maturité; un réceptacle conique, écailleux, garni de fleurons hermaphrodites, tubuleux au centre, et de demi-fleurons oblongs, pendans et neutres.

Le fruit est composé de semences oblongues, surmontées d'un petit rebord membraneux, entier et denté.

Ce genre, qui est figuré pl. 705 des *Illustrat.* de Lamarck, renferme des plantes vivaces à tiges élevées, striées, à feuilles alternes, ordinairement rudes au toucher, et à fleurs terminales. On en compte douze ou quinze espèces, dont les plus remarquables sont :

Le RUDBECK DÉCOUPÉ, qui a les feuilles composées et découpées. Il est vivace, et se trouve dans les terreins secs de l'Amérique septentrionale. On le cultive dans les jardins d'ornemens, à raison de la beauté de ses fleurs dont les fleurons sont noirs, et les demi-fleurons grands et jaunes.

Le RUDBECK POURPRÉ, qui a les feuilles lancéolées, ovales, alternes, entières, et les demi-fleurons bifides. Il est vivace, et se trouve dans l'Amérique septentrionale, où je l'ai observé. C'est une plante de trois à quatre pieds de haut, fort remarquable par la beauté de sa fleur, dont le centre est brun; les demi-fleurons d'un pourpre éclatant, et, de plus, pendans et longs de deux à trois pouces.

Le RUDBECK AMPLEXICAULE, qui a les feuilles en cœur lancéolé, amplexicaules, et les fleurs à réceptacle conique brun et à rayons jaunes. Il vient du Mexique, et a été décrit et figuré par moi. Il est bisannuel. (B.)

RUDE, nom spécifique d'une *couleuvre*. Voyez au mot COULEUVRE. (B.)

RUE, *Ruta* Linn. (*Décandrie monogynie*), plante amère, d'une odeur très-forte, qui appartient à la famille des RUTACÉES, et dont on ne connoit qu'un petit nombre d'espèces formant un genre du même nom. Dans les *rues*, les feuilles sont le plus souvent découpées, quelquefois simples; et les fleurs sont disposées en corymbe ou en cime aux sommets des rameaux. Chaque fleur a un petit calice, persistant et divisé en quatre ou cinq parties; une corolle composée de quatre ou cinq pétales ovales, ouverts, un peu concaves et munis d'un onglet; huit ou dix étamines étendues, de la longueur à-peu-près des pétales, et dont les filets dilatés à leur base portent des anthères courtes et droites; un ovaire courbé, entouré de plusieurs points nectariformes; et un

style en alène, érigé et couronné par un stigmate simple. Le fruit est une capsule courbe, divisée en autant de lobes qu'il y a de pétales dans la fleur, et ayant le même nombre de loges, s'ouvrant par le haut, et remplies de semences rudes et réniformes, insérées à leur angle central. On voit ces caractères figurés dans Lamarck, *Illustrations des Genres*, pl. 345.

L'irritabilité des étamines, qu'on observe dans plusieurs plantes, est sur-tout très-sensible et très-remarquable dans les *rues*. Voyez l'article IRRITABILITÉ.

L'espèce de *rue* la plus connue est celle des *jardins*, la RUE COMMUNE, *Ruta graveolens* Linn. Elle a une tige d'arbrisseau de cinq à six pieds de hauteur, qui pousse de tous côtés plusieurs branches garnies de feuilles décomposées, oblongues, charnues, lisses, d'une couleur de vert de mer, rangées comme par paires sur une côte terminée par une seule feuille. Les fleurs, dont les pétales sont d'un jaune clair, naissent en paquets au sommet des rameaux, et dans chaque rameau la fleur centrale a toujours une partie de plus. Toute la plante a une odeur forte et désagréable, un goût âcre et amer. Elle croît naturellement en Espagne et dans le midi de la France. On la cultive dans les jardins; elle fleurit en juin et reste verte tout l'hiver jusqu'au printemps, saison pendant laquelle les vieilles feuilles font place aux nouvelles.

L'odeur et la saveur forte et pénétrante de la *rue* annoncent l'activité des principes qu'elle renferme. On en retire une huile essentielle rouge, qui dépose, en vieillissant, un sédiment résineux roux; les semences en fournissent plus que l'herbe. Cette huile ranime avec promptitude les forces vitales; mais son usage est dangereux, parce qu'elle est très-âcre et très-échauffante. Extérieurement, elle peut être de quelqu'avantage en onction sur les parties affectées de paralysie, ou sur le ventre, dans les coliques venteuses. On emploie ordinairement les feuilles et les graines de la *rue* en infusion vineuse, ou le suc qu'on en exprime à la dose de deux ou trois onces. Enfin cette plante entre dans plusieurs compositions pharmaceutiques.

Toutes les autres espèces de *rue* ont, comme celle des *jardins*, une odeur plus ou moins forte. Ces plantes peuvent être multipliées par semences ou par boutures au printemps. La manière de les élever par boutures est la même que celle qu'on emploie pour la LAVANDE (*Voyez* ce mot.), et autres plantes dures et aromatiques. En général, les *rues*, placées dans un mauvais terrein rempli de décombres, y réussissent mieux et résistent plus au froid que dans un meilleur sol. (D.)

RUE DE CHÈVRE. C'est le GALEGA OFFICINAL. *Voyez* ce mot. (B.)

RUE DES PRÉS. On donne vulgairement ce nom au PIGAMON DES PRÉS. *Voyez* au mot PIGAMON. (B.)

RUE SAUVAGE. C'est l'HARMALE. *Voyez* ce mot. (B.)

RUFALBIN (*Cuculus Senegalensis* Lath., pl. enl. n° 332, ordre PIES, genre du COUCOU. *Voyez* ces mots.). Grosseur du *coucou* d'Europe; longueur, un peu plus de quinze pouces; bec noir; iris rouge; dessus de la tête et derrière du cou noirâtres; joues, gorge, côtés et devant du cou d'un blanc sale; dos et plumes scapulaires d'un roux rembruni; croupion et couvertures supérieures de la queue rayés transversalement de brun sur un fond brun plus foncé; poitrine, ventre, flancs et jambes d'un blanc sale; pennes des ailes rousses; queue noirâtre; pieds d'un gris brun; ongle du doigt postérieur interne droit, alongé et fait comme l'éperon des *alouettes*.

Cette espèce se trouve au Sénégal. (VIEILL.)

RUFFE, poisson. *Voyez* POST. (S.)

RUFFEY, nom du *grand butor* sur le lac Majeur: *Voyez* l'article des BUTORS. (S.)

RUFIUS. *Voyez* RAPHIUS. (S.)

RUGISSEMENT, nom du cri effrayant et terrible du *lion*, du *tigre*, de la *panthère*, etc. (DESM.)

RUISCHE, *Ruischia*, genre de plantes à fleurs polypétalées, de la pentandrie monogynie, dont le caractère consiste en un calice de cinq écailles jaunes, dures et arrondies; une corolle de cinq pétales réunis à leur base, et se recourbant au sommet; cinq étamines; un ovaire supérieur, ovoïde, à cinq sillons à style court, à stigmate applati et rayonnant.

Le fruit est une baie à plusieurs semences. Ce genre a été établi par Jacquin et Aublet, et contient deux arbrisseaux sarmenteux, à feuilles alternes et à fleurs disposées en épis terminaux, accompagnées de bractées remarquables.

L'un, le *ruische à feuilles de clusie*, a les feuilles ovales, obtuses, et les fleurs avec une seule bractée claviforme et pendantes. Il croît à la Martinique.

L'autre, le *ruische souroube*, a les feuilles ovales, obtuses, mucronées et veinées, et les bractées tripartites. Il croît à la Guiane, et a servi de type à un genre appelé *loganie* par Scopoli.

Ils sont tous deux figurés pl. 135 des *Illustrations* de Lamarck.

Les bractées de la dernière est à trois branches, dont une

est cylindrique, creuse et fermée par le bout, et les deux autres en forme de languette concave, tous d'un rouge de corail. La fleur est placée dans l'angle formé par les deux languettes. (B.)

RUISSEAU, petit courant d'eau formé par l'écoulement d'une source ou d'une fontaine. *Voyez* SOURCE. (PAT.)

RUIZ, *Ruizia*, genre de plantes à fleurs polypétalées de la monadelphie monandrie, et de la famille des MALVACÉES, qui a pour caractère un calice double, dont l'extérieur est de trois folioles caduques, et l'intérieur plus grand, à cinq divisions; une corolle de cinq pétales obliques, falciformes; des étamines nombreuses connées à leur base; dix ovaires supérieurs connés, à styles courts et à stigmates aigus.

Le fruit est une réunion de dix capsules saillantes, uniloculaires et dispermes.

Ce genre, qui a été établi par Cavanilles, et qui fait un des objets de sa troisième *Dissertation* sur les *malvacées*, offre des arbustes à feuilles alternes et à fleurs disposées en corymbes axillaires ou terminaux. On en compte trois espèces figurées dans le même ouvrage, qui viennent toutes de l'île de la Réunion, et qui diffèrent par leurs feuilles plus ou moins lobées.

On a aussi donné ce nom à un arbre du Pérou, qui forme un genre dans la dioécie icosandrie. Ce genre offre pour caractère un calice campanulé, velu, et à cinq divisions; une corolle de cinq pétales oblongs insérés au calice. Dans les fleurs mâles, plus de quarante étamines insérées sur le calice; dans les fleurs femelles, cinq écailles sagittées entourant de deux à neuf ovaires coniques, à stigmate sessile.

Le fruit est un composé d'un à neuf drupes ovales aigus, contenant une noix ovale rugueuse et uniloculaire.

Ces caractères sont figurés pl. 29 du *Genera* de la *Flore du Pérou*. (B.)

RUKKAI (*Sciurus macrourus* Erxleb., fig. *Zoolog. indic.* tab. 1.), quadrupède du genre de l'ECUREUIL. (*Voyez* ce mot.) C'est, à ce qu'il me paroît, la même espèce que l'*écureuil de Madagascar*, décrite dans cet ouvrage, vol. 7, p. 450. Reinhold Forster en a donné une fort bonne figure coloriée dans sa *Zoologie de l'Inde*. On la trouve non-seulement dans l'île de Madagascar, mais encore dans celle de Ceylan et au Malabar. Les Singalais l'appellent *dandulana* et aussi *rukkea* ou *rukkai*, mot qui exprime le cri de l'animal.

Cet *écureuil* est trois fois plus grand que le nôtre, et sa queue est du double plus longue que le corps. Il a le bout du

nez couleur de rose; un bouquet de poils noirs à la pointe des oreilles; les joues, les pattes, la gorge, le dessous du cou, la poitrine et le ventre d'un jaune clair; le dessus de la tête, des cuisses et des doigts, aussi bien qu'une double raie fourchue qui descend sur les joues, de couleur noire; la queue très-touffue et cendrée. (S.)

RUM ou RHUM, nom donné par les Anglais à l'eau-de-vie qu'ils retirent du sucre. Ce nom a prévalu en Europe sur celui de *tafia*, que les habitans des colonies françaises donnent à la même liqueur.

« L'Amérique, dit Ducœur-Joly (*Manuel des habitans de Saint-Domingue.*), fait une grande consommation du *rum*, et les îles anglaises ne sauroient lui en fournir une quantité suffisante. Ne pouvant en tirer de nos colonies, qui n'en distillent qu'une très-petite quantité et d'une qualité inférieure, les Américains viennent prendre nos sirops pour les distiller eux-mêmes; nous y perdons la main-d'œuvre, ainsi que les écumes. Dans la vente des sirops, on perd plus de la moitié; car un *gallon* (1) de sirop ne se vend que vingt sous, et il en résulteroit un gallon de *rum* qui se vendroit deux livres dix sous ou même trois livres.

» La fabrication du *rum* est un objet qu'on n'a pas encore su apprécier dans les colonies françaises. Cette branche de commerce forme le tiers du revenu des sucreries anglaises, tandis que nous nous bornons à faire quelques mauvais tafias dont le goût empireumatique et érugineux répugne au goût du consommateur un peu délicat.

» Cependant nous employons pour nos tafias précisément les mêmes matières avec lesquelles les Anglais fabriquent ce *rum*, si recherché en Europe et en Amérique. La manipulation de cette liqueur est, à très-peu de chose près, la même dans toutes les îles, ainsi que les déboursés. Ce sont de gros sirops de sucre, et des écumes mêlées avec une certaine quantité d'eau et de vidange qu'on fait fermenter dans des tonneaux pendant huit ou dix jours, c'est-à-dire jusqu'à ce que la fermentation, qui doit être vineuse, soit presque imperceptible. Alors on met cette composition, appelée vulgairement *grappe*, dans un alambic, et on la distille de la manière qu'on fait l'eau-de-vie en France.

» La première liqueur qui passe par l'alambic, est le *tafia* chez les Français, et le *rum* chez les Anglais; ensuite vient la *petite eau*, qui est un tafia ou *rum* très-foible. Les colons

(1) On appelle *gallon* une mesure qui contient quatre pintes (de Paris).

français la mêlent avec leurs tafias, quoiqu'elle ait un goût et une odeur très-désagréables; mais les Anglais la mettent à part pour la rectifier par l'alambic ; ce qui leur donne un *rum* très-spiritueux, qu'ils nomment *esprit*, et qui sert à donner une grande force à leur *rum* ordinaire; par ce moyen, ils le rendent propre à être transporté dans toutes les contrées de la terre, sans s'affoiblir par le trajet. Un peu plus ou un peu moins de cet esprit compense toutes les distances. La liqueur qui reste au fond de l'alambic, après la distillation de la petite eau, est la vidange.

» D'où vient donc que nos insulaires n'obtiennent, dans leurs *guildiveries*, que des *tafias* qui répugnent à tous les étrangers, pendant que les Anglais fabriquent le *rum*, objet si précieux à leurs colonies, puisque la vente de cette liqueur suffit pour réparer les pertes, et pour fournir aux dépenses d'exploitation de leurs sucreries? Le chapiteau et le serpentin des alambics font seuls cette différence.

» Les chapiteaux ont trop peu de capacité; les collets sont trop courts. Les serpentins n'ont ni assez de diamètre ni assez de circonvolutions; de sorte que les vapeurs qui se subliment, malgré le feu le mieux ménagé, n'ayant point assez d'espace pour circuler, il ne se fait qu'une médiocre ségrégation d'esprits des parties aqueuses de la grappe, mêlées avec ces esprits; de-là les mauvaises qualités du tafia. Les Anglais ont, depuis long-temps, senti les défauts de nos *guildiveries;* aussi les ont-ils perfectionnées, tandis que nous restons asservis aux premières idées et aux premières habitudes sur cet objet intéressant ».

Il importe donc de publier la méthode employée par les Anglais pour faire le *rum ;* elle est consignée dans l'ouvrage de Ducœur-Joly cité ci-dessus, d'où j'ai extrait ce qu'on va lire.

La capacité des alambics la plus convenable à la fabrication du bon *rum*, doit être d'environ trois cents gallons, qui font douze cents pintes mesure de Paris. Ils doivent avoir quatre pieds et demi de hauteur, avec un fond d'une bonne épaisseur, ainsi que les parties qui l'environnent. Il faut que le collet ait seize pouces de haut, afin que la distillation soit plus prompte, et que la grappe ne se sublime pas avec les esprits. Le chapiteau sera trois fois plus grand que ceux qui sont en usage dans les brûleries de France, toutes proportions gardées d'ailleurs; sa forme sera un peu plus écrasée. Le collet du chapiteau sera long d'environ un pied; et le bec, au lieu d'être de cuivre, sera de bon étain, allié d'un peu de cuivre, pour lui donner une bonne consistance. On

adaptera le bec du chapiteau au sommet de ce même chapiteau, pour faciliter l'ascension des esprits ; et ce bec sera recourbé en forme de col de cygne. Le serpentin, qui doit être de bon étain, aura trois pouces et demi ou quatre pouces de diamètre, et au moins six grandes révolutions.

Les ustensiles nécessaires pour une *rummerie* (on appelle ainsi l'établissement particulier consacré à la distillation du *rum*), sont :

1°. Deux chaudières ou alambics ayant la contenance et les dimensions indiquées ci-dessus.

2°. Des pièces à grappes en proportion (*Voyez* plus bas ce qu'on entend par *grappe*), très-larges par le bas, étroites par le haut, en chêne ou en sapin rouge, contenant chacune trois cent dix gallons. Il faut dix à douze de ces pièces.

3°. Un certain nombre de pièces semblables, pour les vidanges et le ferment artificiel.

4°. Des pipes foncées des deux bouts avec un robinet de cuivre, contenant cinq à six cents gallons, pour conserver le *rum* jusqu'au moment de la vente.

5°. Deux bailles de cinq gallons chacune, pour vider et mesurer les liqueurs.

6°. Une grande cuve avec robinet de cuivre, pour recevoir et conserver les vidanges. Elle doit être placée dans l'intérieur de la *rummerie*, afin que le grand air et les pluies ne détériorent pas ce liquide.

7°. Un troisième alambic de la contenance de cent cinquante gallons, pour distiller la petite eau et faire l'esprit.

8°. De grands bacs ou des citernes, pour les écumes.

9°. Enfin, un grand magasin à *rum* et à pièces à grappe, et un bel établi en maçonnerie, où les chaudières seront montées, et où sera le caveau de distillation du *rummier*, avec un réservoir pour les vidanges. Cet établi ne doit point avoir de murs latéraux, mais seulement un bon toit.

Tous ces objets, selon Ducœur-Joly, peuvent coûter de quinze à vingt mille livres tournois.

Maintenant, il faut dire ce qu'on entend par *grappe*. On appelle ainsi un mélange de plusieurs liquides, qu'on met dans les chaudières ou alambics à *rum*, pour être distillé et donner cette liqueur. Ces liquides sont l'eau commune, les écumes, les sirops et les vidanges, ou, à leur défaut, un certain ferment dont il va être parlé.

Les eaux saumâtres et même stagnantes sont préférables aux eaux vives, parce qu'elles contiennent plus de principes de fermentation.

Les écumes ne doivent être employées que quarante-huit

heures après qu'elles ont été retirées des chaudières à sucre, et lorsqu'il s'est établi un commencement de fermentation qui rejette au-dehors toutes les ordures dont elles sont chargées. Il y a des écumes de première, seconde et troisième qualité. C'est au *rummier* à les distinguer, afin de les proportionner aux autres matières qui entrent dans la composition des *grappes*.

Les sirops provenus des sucres bruts sont plus riches et valent mieux que ceux du sucre terré; il en faut moins. On évalue cette différence à quinze pour cent.

Les vidanges sont la liqueur que la distillation du *rum* et de la petite eau laisse au fond des alambics. Pour qu'elles aient les qualités requises, il ne faut pas que la distillation ait été trop poussée. Les bonnes vidanges sont rougeâtres, d'un goût amer légèrement acide, mais point aigre. On doit en prendre un grand soin, pour empêcher qu'elles ne deviennent grasses et bourbeuses; car en cet état elles ne sont bonnes à rien. Il ne faut les employer que lorsqu'elles sont limpides, fines et tièdes, ayant à-peu-près la chaleur du lait qu'on vient de traire. Ces vidanges sont déposées dans un grand baquet garni d'un robinet de cuivre à sa partie inférieure. Leur emploi a pour objet d'accélérer la fermentation des grappes. Sans leur secours, cette fermentation auroit lieu bien plus lentement; mais les grappes faites sans vidanges donnent un *rum* plus agréable au goût, et qui peut se boire plutôt.

Au défaut de vidanges on peut faire usage d'un ferment particulier, composé des petits brins de bagasse qui tombent du moulin, et que l'on mêle, dans des futailles faites exprès, avec trois fois autant d'eau. Ce mélange, agité fortement et à plusieurs reprises, pendant un jour, entre en fermentation au bout de trente heures. Pour avoir la liqueur nette et claire, on la soutire par un robinet placé au bas des futailles.

On remplit des liquides ci-dessus les pièces à grappes à deux ou trois reprises, à mesure que la fermentation s'y établit; et on les verse dans l'ordre suivant: d'abord les vidanges, ensuite les écumes, après cela les sirops, et enfin l'eau. Dès que l'eau est versée, on brasse le tout avec force pendant cinq à six minutes. Cette opération est répétée trois ou quatre fois par vingt-quatre heures; et chaque fois, avant de brasser, on écume les grappes. Ces écumes, mêlées avec celles qu'on tire de la sucrerie, sont données aux bestiaux, qu'elles engraissent.

Les pièces à grappes doivent être bien rincées toutes les fois qu'on les remplit de nouveau, et l'on doit avoir soin

d'en nettoyer les bords supérieurs pendant le temps que la liqueur fermente. Les grappes sont couvertes exactement, soit avec d'épais paillassons, soit avec un couvercle de bois.

La marche de la fermentation est plus ou moins rapide, selon la situation de la *rummerie*, et selon la saison ou d'autres circonstances qu'on ne peut détailler ici. Quelquefois la liqueur est en état d'être distillée en sept à huit jours; quelquefois elle ne peut l'être qu'au bout d'onze à douze. Plus on est attentif à brasser et à écumer, plus l'opération avance. Les pièces neuves la retardent beaucoup, sur-tout quand on manque de vidanges. Le point de maturité des grappes s'annonce par l'affaissement du liquide. On dit alors que les grappes sont *plates;* on les goûte : elles doivent avoir une saveur douce, mais piquante et vineuse. Si elles étoient aigres, il ne faudroit pas les employer, mais remédier à cet inconvénient.

Les grappes ne s'aigrissent que par une surabondance de vidanges, par l'usage de vidanges appauvries ou gâtées, par le défaut d'écumer ou de brasser exactement, ou parce qu'on laisse sur les bords des pièces qui les contiennent les matières impures que la fermentation y attache. Pour remédier au mal, on retire de chaque futaille dix gallons de la liqueur aigre, qu'on remplace par six gallons de sirop et autant d'eau bouillante; on brasse aussi-tôt, et on couvre la futaille : il s'établit alors une fermentation de meilleure qualité, et en deux jours ces grappes se trouvent propres à être distillées.

Quand la fermentation des grappes est trop active, on la retarde avec de l'eau froide; quand elle est trop lente, on ajoute de l'eau chaude, ou une petite poignée de chaux vive, ou des vidanges. On corrige les grappes trop chaudes ou trop froides avec des écumes et des vidanges d'une température opposée.

Il faut employer les grappes dans les douze heures qui suivent leur maturité, jamais plus tard : les pièces à grappes ne doivent jamais rester vides.

Les matières liquides dont se composent les grappes sont mêlées en proportions différentes, selon leur qualité, leur plus ou moins de richesse, et selon les circonstances.

Quand on veut faire du *rum* au commencement de la récolte des cannes, et avant d'avoir des sirops, on compose les grappes de la manière suivante (1).

---

(1) On suppose des pièces à grappe et des chaudières, contenant 300 gallons.

	gallons.	
Ecumes	180	300
Eau commune	90	
Ferment liquide ou levain	30	

Si les écumes étoient peu riches, il faudroit en mettre une plus grande quantité. Les grappes formées de cette façon ne donnent (pour chaque pièce de trois cents gallons) qu'environ douze à quinze gallons de *rum*, et quarante-cinq à cinquante de petite eau, encore ce *rum* est-il d'une qualité très-inférieure : il n'est guère qu'à 28 degrés.

Voici quelle peut être la composition des grappes lorsqu'on commence à avoir des sirops :

	gallons.	
Ecumes	150	300
Vidanges	75	
Eau commune	40	
Premier ferment dont on a donné la composition	20	
Sirops	15	

Les grappes qui résultent de cette nouvelle combinaison donnent (pour chaque pièce de trois cents gallons) environ trente gallons de *rum* à 25 degrés, et quarante gallons de petite eau, qui, étant distillée, donne treize à quatorze gallons d'esprit de 18 à 19 degrés; mêlant ensuite l'esprit avec le *rum*, il en résulte quarante-trois à quarante-quatre gallons de *rum* à la preuve de 22 à 23 degrés.

Lorsqu'on est plus riche en sirops, on peut adopter, dans la composition des grappes, la troisième combinaison ci-après :

	gallons.	
Ecumes	139	300
Vidanges	75	
Eau commune	40	
Premier ferment liquide	20	
Sirops	26	

Cette proportion donnera trente gallons de *rum* à 25 degrés, et quarante à cinquante gallons de petite eau, qui, distillée, rendra à-peu-près un tiers d'esprit, c'est-à-dire treize à quatorze gallons, lesquels, mêlés avec le *rum*, en produiront environ cinquante-trois à cinquante-quatre, à la preuve de 22 à 23 degrés.

Il y a encore, dans la composition des grappes, d'autres proportions relatives aux circonstances où l'on se trouve dans

le cours d'une récolte, et à la qualité des liquides qu'on y emploie. Quelle que soit la quantité de chaque liquide, et de quelque manière qu'on les combine ensemble, les grappes ne donnent jamais qu'en proportion des sirops et des écumes. Un rummier éclairé obtient ordinairement un gallon de *rum*, y compris la petite eau réduite en esprit pour chaque gallon de sirop, et autant pour cinq d'écume, car on estime que cinq gallons d'écume équivalent à un gallon de sirop.

Lorsque les grappes sont au degré convenable pour la distillation, on les fait couler dans l'alambic ou chaudière à *rum*, par un canal de pierre ou de bois fait exprès. L'alambic étant plein, on lutte exactement le chapiteau.

S'il arrive que le *rum* soit trop fort, on l'affoiblit avec de l'eau commune, et jamais avec de la petite eau, qui le gâte en lui donnant un goût désagréable.

Le *rummier* doit veiller sans cesse au degré de feu nécessaire à ses chaudières. Ce feu doit être doux, modéré, toujours égal et non interrompu. S'il est trop violent, il sublime beaucoup de parties qui nuisent à la qualité du *rum*. Les Anglais, au lieu de bois et de bagasses, se servent, autant qu'ils le peuvent, de charbon de terre; ils prétendent que son feu est plus constamment égal.

Si on remplit l'alambic de petite eau et qu'on la distille, elle donne un *rum* supérieur à tous les autres, et qu'on nomme *esprit*, parce qu'il est plus déflegmé que celui qui provient des grappes. Trois cents gallons de petite eau doivent rendre environ un tiers de bon *rum* marchand, et de plus trente gallons de petite eau.

Quand les grappes sont bien composées et que la distillation est bien faite, sur trois cents gallons on obtient à-peu-près quatre-vingts à quatre-vingt-quatre gallons de *rum*, et quarante à cinquante gallons de petite eau. L'esprit qui provient de cette petite eau, mêlé avec le *rum*, donne environ cent vingt à cent trente gallons, qui sont, comme on voit, un peu plus du tiers des trois cents gallons de grappes.

Lorsque le *rum* est distillé, on le met dans des barriques de la contenance de cent dix à cent vingt gallons. On ne doit pas les bondonner, mais couvrir seulement l'ouverture du tonneau avec une plaque de plomb ou de fer blanc, percée de petits trous. On transvase souvent le *rum* d'une futaille dans une autre; cette manipulation le vieillit, en favorisant l'évaporation de ses parties les plus subtiles, lesquelles affectent trop vivement l'organe du goût. Au moyen de ce procédé, on a, en moins de sept à huit mois, du *rum* très-bon à boire.

Plus le *rum* vieillit, meilleur il devient. Il en est de même

du tafia de nos îles. Cette dernière liqueur ne perd jamais tout-à-fait, il est vrai, le goût désagréable qu'on lui connoît, et que n'a pas le *rum;* mais elle n'acquiert pas moins, comme lui, beaucoup de qualité en vieillissant. J'ai bu du tafia de trente ans; à cet âge il est presque aussi doux que fort, comme huileux et rempli de parties balsamiques; on n'en éprouve que des effets salutaires. Un petit verre de cette liqueur pure, bu à jeun tous les jours dans nos colonies, est la meilleure recette dont on puisse faire usage pour s'y maintenir en santé; prise aussi modérément, elle rétablit et entretient les forces sans échauffer, et donne du ton à l'estomac, souvent affoibli dans ces pays par la transpiration continuelle ou par l'abus des boissons rafraîchissantes.

On peut donner différens degrés de force au *rum* comme à l'eau-de-vie. Plus le nombre de degrés est considérable, moins le *rum* a de force; aussi à 20 degrés il est plus fort qu'à 25. En distillant du bon *rum* deux fois, on obtient une liqueur des plus spiritueuses, qui est à la preuve de 14 degrés. La *petite eau* distillée, fournit une liqueur de 18, 19 et 20 degrés, dont on se sert pour donner au *rum* trop foible la force qu'il doit avoir pour le commerce, et qui est depuis 20 degrés jusqu'à 30 degrés inclusivement.

On prépare le *rum* plus ou moins fort, selon les pays auxquels on le destine. On le fait communément à 26 degrés pour la France et l'Amérique; à 25 ou 26 pour la côte d'Afrique et la traite des nègres; à 25 pour l'Irlande et les états du Nord de l'Europe; à 22 pour Londres. Dans cette ville, on ne boit pourtant pas le *rum* à ce degré de force, qui est trop considérable; mais une fois entré en Angleterre, on le mélange avec de l'eau. Le débit ne s'en fait ensuite qu'à 27 ou 28 degrés. Cette liqueur peut recevoir beaucoup d'eau lorsqu'elle est à 22 degrés, et c'est autant de gagné sur les droits d'entrée.

On peut voir dans l'ouvrage de Ducœur-Joly, déjà cité, les moyens pratiqués pour donner au *rum* divers degrés de force, et la description du pèse-liqueur employé par les Anglais pour déterminer ces degrés.

Le *rum* peut se boire pur; mais on le boit communément mêlé avec deux tiers d'eau; quand on ajoute au *rum* et à l'eau du sucre et du jus de limon, il résulte de ce mélange une boisson très-connue, qui porte le nom de *punch*, et dont les Anglais, et à leur imitation les autres peuples du nord de l'Europe, font aujourd'hui une grande consommation. (D.)

RUMINANS. On a donné ce nom à une famille de quadrupèdes vivipares, qui ont un estomac conformé d'une manière particulière, et qui font remonter les alimens qui y sont

descendus pour les mâcher une seconde fois. Ce sont les *chameaux*, *dromadaires*, *vigognes*, *chevrotains*, *cerfs*, *daims*, *chevreuils*, *girafes*, *chamois*, *gazelles* et autres *antilopes*, les *chèvres*, les *bouquetins*, les *brebis*, les *bœufs* et les *buffles*. On a prétendu mal à propos, que le *lièvre* et quelques autres animaux ruminoient. La grandeur de leurs intestins, qui approche de celle des vrais *ruminans*, a induit en erreur. Ainsi l'intestin cœcum du *lièvre* est cinq fois plus grand que son estomac, auquel il est attaché, et il est intérieurement divisé par une cloison spirale dans toute sa longueur. On a dit encore que le *taupe-grillon* ou la *courtillère* (*gryllus gryllotalpa*) ruminoit, parce que son estomac ou son canal intestinal a plusieurs renflemens analogues à ceux des vrais *ruminans*. On assure même des choses plus étonnantes : des hommes ont ruminé comme des quadrupèdes. El. Ackord en a vu un exemple en 1783. (*Voyez* sa *Dissert. de ruminatione humanâ, singulari quodam casu illustrata. Hall.* in-8°. *Consultez* aussi Metzger, *Berlinisch naturforcher*, Band IV, p. 421 et Peyer, *merycolog. Basil.* 1685. 4°. Camper, Th. Bartholin, Æmilianus, &c.). Mais ces cas sont rares et peu importans, parce qu'on ne peut tirer aucune conclusion de quelques faits isolés ou mal observés, mal décrits pour la plupart.

Tous les *ruminans* sont privés de dents incisives à la mâchoire supérieure, et les seuls genres du *chameau* et de l'animal du *musc* ont des dents canines à la mâchoire supérieure : tous les autres en manquent ; mais ils en sont en quelque sorte dédommagés par d'autres armes, par des cornes, tandis que les *ruminans* armés de canines sont privés de ces autres défenses. Une autre marque essentielle des *ruminans*, est d'avoir le pied fourchu. Le *cochon* a bien aussi le pied fourchu : mais ses sabots postérieurs sont proportionnellement plus gros que ceux des *ruminans* ; de sorte qu'il a quatre sabots à chaque pied, au lieu qu'on n'en n'en voit que deux gros dans les pieds des *ruminans*, parce que leurs sabots postérieurs sont fort petits.

Comme tous les *ruminans* sont privés de dents incisives supérieures, et qu'ils mangent assez vîte, il arrive que leurs alimens ne sont pas assez broyés lorsqu'ils descendent dans leur estomac. D'ailleurs, un aliment fibreux et peu substantiel, tel que le foin, doit être bien divisé pour fournir toutes ses molécules nutritives. La nature y a pourvu. Dans les oiseaux gallinacés, tels que les *poules* ; dans plusieurs mollusques testacés ou nus, tels que les *buccins*, les *ascidies* ; dans les crustacés, la nature a placé un gésier musculeux, ou un estomac garni de tubercules osseux, afin de briser facilement les alimens durs que ces animaux avalent. Les *poules*, les *pigeons*, prennent

même de petits cailloux qui aident à la trituration des graines dont ces oiseaux se nourrissent.

Comme l'estomac est membraneux chez les *ruminans*, et dans tous les quadrupèdes, il n'étoit pas possible que les alimens y fussent broyés, et la nature ne pouvant placer des dents au fond de leur estomac, comme dans les *écrevisses*, les *crabes*, &c., elle a voulu que les alimens remontassent pour être écrasés de nouveau sous les dents. Remarquez que les *ruminans* n'agitent pas les mâchoires de haut en bas, mais en les frottant horizontalement les unes contre les autres, afin de mieux triturer les herbes. Leurs dents sont toujours recouvertes d'un tartre noir luisant, près de leur racine sur-tout.

Tous les animaux herbivores ont de grands intestins; au lieu que les carnivores en ont de fort courts : nous en avons donné la raison au mot CARNIVORE.

Puisque les herbivores ont de grands intestins, il n'est pas étonnant que les *ruminans* soient de ce nombre, car ils sont très-décidément herbivores et refusent toute nourriture de chair. Il est vrai que la nécessité contraint quelquefois ces animaux à vivre de matières animales. Ainsi, les *vaches* vivent de poissons en Islande, suivant Pontoppidan et la Peyrère; dans l'Inde, vers les rivages de la mer, d'après le rapport d'Ovington et de Thevenot; en Tartarie, suivant les missionnaires de la Chine. L'instinct porte même les animaux herbivores, comme les carnivores, à dévorer leur placenta, lorsqu'ils mettent bas leurs petits.

Les *ruminans* ont quatre estomacs, ou plutôt un seul estomac divisé en quatre portions : la première s'appelle la *panse*, qui forme une poche vaste, dont l'intérieur est tapissé de papilles; la seconde est le *bonnet;* c'est une petite cavité ronde qui est réticulée en dedans comme un rayon de miel, car chaque réseau a six angles. Vient ensuite le *feuillet* qui est de forme plus longue que large, et qui est intérieurement revêtu de lames larges ou de membranes qui ressemblent aux feuillets d'un porte-feuille, c'est de là que lui vient son nom. Enfin, la quatrième poche est la *caillette*, dont les parois sont fort épaisses et ridées : sa dénomination lui vient de ce qu'elle a une propriété acide qui caille le lait, et c'est d'elle qu'on tire la *présure* qu'on trouve dans les *veaux*.

Les jeunes *ruminans* qui sont encore à la mamelle, n'emploient que cette dernière poche de l'estomac; les autres poches sont peu développées; et il ne se fait aucune rumination. En effet, le lait maternel est pour le jeune animal, un aliment assez approprié qui n'a nul besoin d'être remâché.

Mais lorsque les *ruminans* sont sevrés, et qu'ils prennent

d'autres alimens, les autres poches de leur estomac se développent. La masse alimentaire imparfaitement divisée sous les dents, est d'abord reçue dans la panse qui la macère et l'humecte : de là, elle entre dans le bonnet qui, sécrétant beaucoup de suc aqueux, la pénètre, l'amollit, la pelotonne et la fait remonter dans l'œsophage en se contractant, comme dans le vomissement. Après avoir été remâchée et mise en bouillie, la masse alimentaire redescend pour entrer immédiatement au feuillet, et ensuite à la caillette où s'opère une digestion parfaite.

Dans les *chameaux*, le bonnet sécrète une grande quantité de liqueur aqueuse, qui leur sert beaucoup dans ces longues courses au milieu des déserts arides et brûlans de l'Arabie et de l'Afrique; telle est la prévoyance de la nature qui a créé ces animaux pour parcourir ces contrées sablonneuses. On n'a point parlé juste en prétendant que le *chameau* conservoit dans cette poche de son estomac, l'eau qu'il buvoit; au contraire, c'est la membrane séreuse de cet organe qui sécrète cette liqueur, de la masse du sang, comme les reins sécrètent l'urine.

Les *gallinacés* sont, pour ainsi dire, les représentans des *ruminans* dans la classe des oiseaux, car ils ont trois estomacs, et leur gésier fait la fonction de la rumination, en triturant les graines ramollies dans les autres estomacs; les *ruminans* n'ayant pas cette faculté dans leurs estomacs, font remonter leurs alimens dans la bouche pour les y remâcher. Aussi, les fibres de ces estomacs sont assez fortes pour chasser, en se contractant, les matières alimentaires qui y sont contenues. Chez les animaux carnivores, l'estomac simplement membraneux, est incapable de contraction.

Il paroît que cette manière de digérer à deux reprises, comme le font les *ruminans*, influe sur le reste de l'organisation, car il n'arrive aucun changement dans l'intérieur des corps, que les parties extérieures n'en ressentent l'influence. Ainsi, la graisse des *ruminans* est dure, épaisse et même solide, c'est du *suif;* tandis que les animaux carnivores ont une graisse liquide et huileuse. Le lait des *ruminans* est aussi fort épais, chargé de beaucoup de parties caséeuses; c'est aussi le plus usité pour préparer des fromages; mais on n'en pourroit pas faire avec le lait des carnivores qui est fort séreux, d'un goût rance et désagréable. D'ailleurs, la famille des *ruminans* est fort distincte dans la classe des quadrupèdes, par ses dents, ses pieds, ses cornes, ses poils ou laine, sa rumination, son lait, son suif, et même par ses mœurs douces et pacifiques, son instinct débonnaire, sa facilité à devenir domestique, par

l'excellence de sa chair, la solidité de son cuir; enfin, par une foule d'avantages inestimables. C'est de ces animaux que l'homme tire sa nourriture journalière, car leur chair est la meilleure de toutes celles des autres animaux pour l'usage continuel. Les carnivores la préfèrent même à celle des autres espèces, qui est moins agréable au goût. La chair des gallinacés tient encore le même rang parmi les oiseaux. Ce sont les familles qu'il importe le plus de multiplier et d'améliorer pour l'avantage de l'espèce humaine. Le *bœuf* est le premier instrument de la civilisation des peuples, et le fondement de la société civile; c'est la cheville-ouvrière de l'agriculture, de cet art bienfaiteur, le plus nécessaire des arts, puisqu'il donne seul l'existence aux hommes civilisés. *Voy.* QUADRUPÈDES. (V.)

RUMPHE, *Rumphia*, grand arbre à feuilles alternes, pétiolées, en cœur, aiguës, dentelées et rudes; à fleurs disposées en grappes axillaires, qui forme un genre dans la triandrie monogynie.

Ce genre a pour caractère un calice persistant à trois divisions; une corolle de trois pétales oblongs, trois étamines; un ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate trigone.

Le fruit est un drupe coriace, turbiné, creusé de trois sillons, contenant un noyau triloculaire et trisperme.

Le *rumphe* croît dans l'Inde; il est figuré dans Rheed, vol. 4, tab. 11, et dans les *Illustr.* de Lamarck, pl. 25. (B.)

RUND-FISH, nom norwégien, qui désigne une des préparations de la *morue*. Voyez au mot MORUE. (B.)

RUPELLAIRE, *Rupellaria*, genre de coquillages de la famille des BIVALVES, établi par Fleurieu-Bellevue. Son caractère consiste à avoir la coquille transverse, inéquilatérale, à extrémité antérieure comprimée, et postérieure bombée, à deux dents cardinales crochues sur chaque valve, une simple, et l'autre bifide, alternante; un ligament extérieur, et deux impressions musculaires.

Ce genre, qui est très-voisin des *rupicoles* et des *corbules* de Lamarck, renferme deux espèces, dont l'une, la RUPELLAIRE STRIÉE, est striée et bâillante à sa partie antérieure, et ses bords sont unis. Elle est figurée dans les *Mémoires de l'Académie de la Rochelle*, tome 2, planche 2, lettre G.

L'autre, la RUPELLAIRE RÉTICULÉE, est ovale, inégalement réticulée, bâillante aux deux extrémités, et à bords intérieurs légèrement dentelés. C'est la *venus litophaga* de Retzius, que Lamarck avoit placée parmi les PÉTRICOLES. *Voyez* ce mot.

Ces deux coquilles se trouvent sur les côtes de France,

principalement aux environs de la Rochelle, dans les pierres calcaires qu'elles percent, ainsi que les *pholades*, mais non de la même manière, c'est-à-dire que leurs trous ne sont pas ronds, mais ovoïdes, comme elles, et qu'on ne peut par conséquent expliquer leur formation par la rotation de la coquille. *Voyez* au mot PHOLADE.

Fleurieu-Bellevue croit qu'on peut supposer que ce coquillage perce son trou par le moyen d'un acide phosphoreux qu'il lâche à mesure qu'il a besoin de l'agrandir; mais il semble que cet acide doit agir sur la coquille même avec autant d'activité, pour ne pas dire plus, que sur la pierre calcaire qui la renferme. Au reste, comme l'avoue ce naturaliste, c'est par l'observation seule qu'on peut acquérir quelques preuves de ce sentiment, et il n'y en a pas encore eu de faite sur ces coquilles dans ce but. (B.)

RUPHUS; le *dronte* dans Mœhring. (S.)

RUPICAPRA, nom latin du CHAMOIS. *Voyez* ce mot. (DESM.)

RUPICOLA. Les ornithologistes ont appliqué ce nom latin au *coq de roche*. (S.)

RUPICOLE, *Rupicola*, genre de coquillages établi par Fleurieu-Bellevue. Son caractère consiste à avoir une coquille transverse, inéquilatérale, un peu bâillante aux deux extrémités, sans dents ni callosités; une fossette semilunaire en saillie intérieure sur chaque valve, accompagnant le ligament cardinal.

Ce genre ne contient qu'une espèce, qui se rapproche des *glycimères*, et qui n'a pas encore été figurée ni décrite. Elle se trouve aux environs de la Rochelle dans les rochers calcaires qu'elle perce, ainsi que les *pholades*, mais à la manière des RUPELLAIRES. (*Voyez* ce mot.) Elle a à peine un demi-pouce de long. (B.)

RUPPIE, *Ruppia*, plante à tige filiforme, rameuse, à feuilles caulinaires, alternes; à fleurs florales, presque opposées, les unes et les autres linéaires, qui forme un genre dans la tétrandrie tétragynie.

Ce genre, qui est figuré pl. 90 des *Illustrations* de Lamarck, offre pour caractère un calice de deux valves caduques; point de corolle; quatre étamines à anthères sessiles, presque didymes; quatre ovaires supérieurs ovales, coniques, connivens, à stigmates sessiles et obtus.

Le fruit est composé de quatre noix ovales, acuminées, monospermes, portées sur des pédoncules filiformes qui se développent après la floraison.

La *ruppie* est une plante fort remarquable par sa fructification, et qui se rapproche beaucoup des *potamots*. On la trouve comme eux dans les eaux stagnantes, douces ou salées, où elle est entièrement submergée, excepté à l'époque de sa fécondation, où des espèces de spadix sortent de l'eau pour se recourber et y rentrer ensuite. (B.)

RUSC, ancien nom du FRAGON PIQUANT. *Voyez* ce mot. (B.)

RUSE (*vénerie.*). Quand une *bête* va et revient sur les mêmes voies, pour se défaire des chiens qui la poursuivent, on dit qu'elle *ruse*. (S.)

RUSÉ, nom spécifique d'un poisson du genre des *zées* (*zeus insidiator* Linn.). *Voyez* au mot ZÉE. (B.)

RUSMA, nom que les Turcs donnent à la substance qu'ils emploient dans leurs étuves comme dépilatoire, et dont on n'avoit en Europe qu'une idée si peu juste, qu'on la regardoit comme un minéral particulier extrêmement rare et si précieux, qu'on le vendoit, disoit-on, au poids de l'or, tandis que c'est une préparation de l'art, qui coûte fort peu de chose. Je ne puis rien faire de mieux que de rapporter ici ce qu'en a dit, avec l'agrément ordinaire de son style, Sonnini, dans son *Voyage en Egypte*.

« L'une des choses, dit-il, que l'amour de soi-même, et le desir de plaire aux autres, fait le plus rechercher par les femmes d'Egypte, est d'avoir la peau douce et unie sur tout le corps, sans y souffrir la plus légère apparence de rudesse. Les endroits voilés par la nature perdent chez elles leur ombrage, et tout est également lisse et poli. L'on sait que les sectateurs de Mahomet ont l'habitude de s'épiler : eux pour qui les moustaches sont un ornement, et une longue barbe un signe de distinction, ne veulent rien de velu sur le reste de leur corps, et les habitans de l'Egypte ont le même goût. Jadis les prêtres seuls se rasoient le corps entier tous les trois jours, afin, dit Hérodote, qu'il ne s'engendrât ni vermine, ni aucune autre ordure sur des hommes qui servoient les dieux.

» Aujourd'hui, tous les Egyptiens se rasent de même, et ils n'en sont pas moins presque tous rongés par la vermine. La plupart ne se servent que du rasoir pour cette opération qu'ils renouvellent souvent ; d'autres, comme en Turquie, font usage d'un dépilatoire que les Turcs appellent *rusma*, et les Arabes *nouret*, drogue très-commune et qui se vend à vil prix. Ce n'est point, comme on l'a cru, une substance minérale, qui se trouve tout élaborée, comme dépilatoire, dans le sein de la terre, elle demande une préparation et un

alliage pour acquérir cette propriété. En effet, Belon, le premier qui ait décrit (à Cute en Galatie) *un minéral qu'ils nomment rusma*, ajoute que ce minéral seul ne peut servir qu'*après qu'ils l'ont battu en poudre bien subtile, mettant la moitié autant de chaux vive que de rusma, qu'ils détrempent en quelque vaisseau avec de l'eau.* (*Observ.* liv. 3, chap. 33.) Ainsi, le *rusma* de Belon ne donne point seul un dépilatoire, et il contient quelque substance caustique, qui, mêlée avec la chaux, lui donne cette propriété.....

» Ce mélange est le vrai *rusma* des Turcs; et, comme je viens de le dire, les Arabes le nomment *nouret*, mot qui, suivant le dictionnaire turc, est persan. Il est certain que le *rusma* et le *nouret* sont la même substance, ou plutôt la même composition; et si l'on consulte le même dictionnaire turc, aux mots NURÉ et NURET, l'on verra que l'on nomme ainsi un dépilatoire fait de chaux et d'arsenic.

» C'est en effet avec l'arsenic ou l'orpiment, mêlé avec de la chaux vive, que se prépare dans les bains d'Egypte la drogue qui fait tomber les poils. La proportion est de sept parties de chaux sur trois d'orpiment. Lorsqu'on veut s'en servir, il est nécessaire de se tenir dans un endroit très-chaud, comme les bains d'étuve de l'Orient, dans lesquels une sueur abondante découle de toutes les parties du corps. On délaie le mélange dans de l'eau, et on s'en frotte légèrement aux endroits que l'on veut dépiler. Après quelques instans, on essaie si les poils se détachent; alors on les enlève sans douleur, et on se lave avec de l'eau chaude. Il faut avoir soin de ne pas laisser trop long-temps cette pommade, car elle brûleroit la peau. Cela n'empêche pas le poil de croître de nouveau, et au bout de quelque temps on est obligé de recommencer l'opération. (Sonnini, *Voyage dans la Haute et Basse-Egypte*, tom. 1, pag. 302, et suiv.) *Voyez* ARSENIC et ORPIMENT. (PAT.)

RUSSAK, nom que les Russes donnent à une race des *lièvres*. Voyez l'article du LIÈVRE HYBRIDE. (S.)

RUSSE. En Saintonge, c'est le ROUGE-GORGE. *Voyez* ce mot. (VIEILL.)

RUSSEL, *Russelia*, arbrisseau grimpant, à rameaux tétragones, à feuilles opposées, courtement pétiolées, ovales, aiguës, dentées, velues en dessus, à pédoncules axillaires, portant deux ou trois fleurs rouges, lequel forme un genre dans la didynamie angiospermie.

Ce genre, qui est figuré dans les *Illustrations* de Lamarck, pl. 539, et qui a été établi par Jacquin dans ses *Plantæ americanæ*, offre pour caractère, un calice à cinq divisions, une

corolle bilabiée; quatre étamines dont deux plus courtes; un ovaire supérieur, surmonté d'un style à stigmate globuleux.

Le fruit est une capsule uniloculaire, bivalve et polysperme.

Le *russel* a été trouvé dans les bois de l'île de Cuba. Il grimpe sur les arbres, et laisse tomber en festons ses rameaux garnis de fleurs.

Cavanilles en a figuré une nouvelle espèce pl. 415 de ses *Plantæ Hispaniæ*, qui a la tige droite et frutescente. Elle vient du Mexique.

Linnæus avoit rapporté à ce genre une plante du Cap, qui forme actuellement le genre VAHLIE. *Voy.* ce mot. (B.)

RUSSOR. *Voyez* ROSTINGER et MORSE. (DESM.)

RUSTICOLA. Linnæus a désigné ainsi la *bécasse*. (S.)

RUSTICULA, nom latin de la *bécasse*. (S.)

RUT. On dit que les bêtes fauves entrent en *rut*, lorsqu'elles se sentent aiguillonnées par le besoin de la reproduction. Ce besoin est le résultat d'une surabondance de nourriture; il change presque totalement le caractère du mâle; ainsi le *cerf*, si timide hors du temps du *rut*, acquiert lorsqu'il est tourmenté par les desirs que cet état excite, une sorte de courage, une espèce de férocité même, qui n'est comparable qu'à celle que possèdent en tous temps les animaux les plus féroces.

Dans les quadrupèdes du genre des *cerfs*, le *rut* succède au *refait* du *bois*. Il commence en septembre pour le *cerf*, et dure trois semaines. Les jeunes n'y entrent qu'après les vieux. Les *chevreuils* entrent en *rut* en octobre, et cet état ne dure pour eux que douze ou quinze jours.

Le mot *chaleur* est synonyme de celui de *rut*. La *chaleur* des *lièvres* a lieu ordinairement en décembre et janvier; celle des *loups* et des *renards* dure depuis la fin de décembre, jusqu'au commencement de février. Le *sanglier* est en *chaleur* dans tout le mois de décembre.

Pour les autres quadrupèdes, la saison des amours est ordinairement le printemps et l'automne; cependant un grand nombre, tels que l'*homme*, les *singes*, les *chiens*, les *chats*, engendrent en tout temps. *Voyez* GÉNÉRATION. (DESM.)

RUTACÉES, famille de plantes qui a pour caractère un calice monophylle, ordinairement à cinq divisions; une corolle formée, presque toujours de cinq pétales alternes, avec les divisions du calice; des étamines en nombre déterminé et distinctes, communément dix, dont cinq alternes, opposées aux pétales, et cinq aux divisions du calice;

un ovaire simple, à style unique, à stigmate rarement divisé.

Le fruit est multiloculaire ou multicapsulaire, à loges ou capsules, ordinairement au nombre de cinq; mono ou polysperme, à semences, dont le périsperme est charnu, l'embryon droit, les cotylédons foliacés, et la radicule souvent supérieure.

Les plantes de cette famille sont herbacées ou frutescentes, rarement arborescentes. Leurs feuilles sont simples ou composées, tantôt alternes et dépourvues de stipules, tantôt munies de stipules et ordinairement opposées. Les fleurs naissent dans les aisselles des feuilles ou au sommet de la tige et des rameaux.

Ventenat rapporte à cette famille, qui est la vingtième de la treizième de son *Tableau du règne végétal*, et dont les caractères sont figurés pl. 18, n° 1 du même ouvrage, neuf genres sous trois divisions; savoir :

1°. Les *rutacées* dont les feuilles sont munies de stipules, presque toujours opposées; la HERSE, la FAGONE, la FABAGELLE et la GAYNE.

2°. Les *rutacées* dont les feuilles sont alternes et dépourvues de stipules; la RUE, le SEGANE et la FRAXINELLE.

3°. Les genres qui ont de l'affinité avec les *rutacées*; MÉLIANTHE et DIOSMA. (B.)

RUTÈLE, *Rutela*, genre d'insectes de la première section de l'ordre des COLÉOPTÈRES et de la famille des SCARABÉÏDES.

Ce genre établi par Latreille, comprend un assez grand nombre d'espèces, placées par les auteurs entomologiques parmi les *hannetons* et les *cétoines*. Il renferme, de plus, à ce qu'il paroît, les insectes désignés par Knoch, sous le nom générique de *crémastocheili*. Ses caractères sont les suivans: « Antennes en massue ovale, feuilletée, plicatile, de trois articles; lèvre supérieure coriacée, cachée, entière; mandibules saillantes, échancrées ou crénelées latéralement, déprimées; mâchoires courtes, cornées, assez semblables à celles des *hannetons*; palpes maxillaires assez avancés, dernier article ovalaire ou oblong, renflé dans plusieurs; ganache presque carrée, un peu plus étroite au bord supérieur qui est droit; palpes labiaux, insérés un peu au-dessus du milieu des côtés ».

Le corps de ces insectes est ovalaire, convexe, le chaperon est court, large, obtus, le corcelet est transversal, presque carré, à côtés arrondis; son bord antérieur n'est pas d'un tiers plus étroit que le postérieur; l'écusson est souvent

très-grand ; les jambes sont fortes; la poitrine a souvent une pointe avancée.

Les insectes de ce genre sont tous étrangers à l'Europe. On ne sait encore rien de positif sur leur manière de vivre, mais il est probable qu'elle diffère peu de celle des *hannetons*, dont ils ont généralement la forme.

Les espèces de *rutèles* peuvent se partager en deux sections. La première renferme celles qui ont les crochets des tarses entiers, inégaux, l'un d'eux légèrement plus fort ; le bord antérieur du corcelet à peine plus étroit que le postérieur ; les côtés assez courbés; le dos convexe, l'écusson moyen, le sternum plus avancé.

Rutèle laineuse (*Melolontha lanigera* Ol., gen. 5, esp. 17, p. 21, tab. 4, fig. 39.). Elle est laineuse en dessous; sa tête et son corcelet sont luisans, dorés; ses élytres sont jaunes; elle est de la grosseur du *hanneton velu*. On la trouve aux Indes.

Rutèle ponctuée (*Melolontha punctata* Ol., gen. 5, esp. 18, p. 22, pl. 1, fig. 6.). Elle est de la grosseur de la précédente; ses élytres sont couleur de rouille claire, avec trois points noirs sur chacune. Elle habite l'Amérique.

Rutèle verte (*Melolontha viridis* Ol., gen. 5, esp. 31, p. 29, pl. 3, fig. 21.). Elle est glabre, verte en dessus, dorée en dessous. On la trouve au Cap de Bonne-Espérance.

Dans la seconde section sont renfermées les *rutèles*, dont les crochets des tarses sont égaux, simples ou bifides; le bord antérieur du corcelet sensiblement plus étroit que le postérieur, et donnant ainsi au corcelet la figure trapézoïdale ; le dos plane, l'écusson égalant le cinquième au plus, de la longueur totale des élytres ; le sternum très-avancé.

Rutèle linnéole (*Cetonia lineola* Ol., gen. 6, esp. 98, p. 77, pl. 5, fig. 28.). Elle est un peu plus petite que la *cétoine dorée;* son corps est noir, et on remarque quelques lignes d'un jaune d'ocre sur sa tête, son corcelet, son écusson et ses élytres. Elle habite l'Amérique méridionale.

Rutèle olivatre (*Cetonia olivacea* Ol., gen. 6, esp. 41, p. 37, pl. 8, fig. 69.). Elle est d'un jaune pâle; son corcelet est marqué de deux lignes et deux points noirs ; il y a quatre taches noires transverses sur les élytres. Elle est commune à Sierra-Léone, en Afrique.

Latreille dit qu'il faut placer dans ce genre les *crémastocheiles* de Knoch, dont les caractères sont : antennes en massue ovale, feuilletée, de trois articles ; le troisième de tous plus petit que le second ; lèvre supérieure cachée, cornée, suivant Knoch (probablement membraneuse, selon

Latreille); mandibules en partie cornées et en partie membraneuses; mâchoires cornées, arquéees, pointues, ciliées, au côté interne; lèvre inférieure ovale transverse, dernier article des palpes, labiaux sur-tout, très-long; corps oblong; chaperon large, très-concave au bord antérieur; corcelet presque carré; un sinus près de chaque angle postérieur; élytres un peu dilatées à leur base et antérieurement; abdomen en carré long; crochets des tarses presque égaux. Exempl. *Cremastocheilus castaneus* Knoch. (O.)

RUTHILE. C'est le nom que les minéralogistes allemands donnent aujourd'hui à l'*oxide de titane*, cristallisé en aiguilles, qu'on nommoit ci-devant *schorl rouge*, qui comprend la *sagénite* de Saussure et la *crispite* de Laméthe-rie. (Pat.)

RUTICILLA. Le *rossignol de muraille* en latin moderne. (S.)

RYCHOPSALIA. C'est ainsi que Barrère a désigné le *bec-en-ciseaux*, et cette dénomination a été adoptée par M. Brisson. (S.)

RYE-GRASS. *Voyez* Ray-Grass. (S.)

RYS. En Pologne et en Russie, c'est le *lynx*. (Desm.)

RYZ. *Voyez* Ris. (S.)

RYZOPHORE, *Ryzophorus*. Herbst a établi, sous ce nom, un genre d'insectes, qu'il forme du *lyctus bipustulatus* de Fabricius. *Voyez* Ips et Lycte. (O.)

FIN DU TOME DIX-NEUVIÈME.